



HAL
open science

Être socialiste dans l'Algérie coloniale : pratiques, cultures et identités d'un milieu partisan dans le département d'Oran, 1919-1939

Claire Marynower

► **To cite this version:**

Claire Marynower. Être socialiste dans l'Algérie coloniale : pratiques, cultures et identités d'un milieu partisan dans le département d'Oran, 1919-1939. Histoire. Institut d'études politiques de paris - Sciences Po, 2013. Français. NNT : 2013IEPP0042 . tel-03522658

HAL Id: tel-03522658

<https://theses.hal.science/tel-03522658v1>

Submitted on 12 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut d'Études Politiques de Paris
ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO
Programme doctoral d'histoire
Centre d'histoire de Sciences Po

Doctorat en histoire

Être socialiste dans l'Algérie coloniale

*Pratiques, cultures et identités d'un milieu partisan dans le
département d'Oran, 1919-1939*

Claire Marynower

Thèse dirigée par M. Marc Lazar, Professeur des Universités, IEP de Paris

Soutenue le 4 décembre 2013

Jury :

Mme Raphaëlle Branche, Maîtresse de conférences habilitée, Université Paris I
Panthéon-Sorbonne (rapporteuse)

M. Omar Carlier, Professeur émérite des Universités, Université Paris VII
Diderot

M. Marc Lazar, Professeur des Universités, IEP de Paris

M. James McDougall, *Lecturer*, Trinity College, Université d'Oxford

M. Frédéric Monier, Professeur des Universités, Université d'Avignon et des
Pays de Vaucluse (rapporteur)

Remerciements

À l'heure de clore cette thèse et d'en ouvrir la lecture, mes pensées vont à celles et ceux qui en ont permis l'écriture. Je tiens en premier lieu à remercier Marc Lazar, qui a accepté de diriger mes travaux. Il les a suivis avec attention tout au long de ces années, et son regard exigeant m'a permis de franchir bien des obstacles. Cette thèse doit beaucoup, également, à Raphaëlle Branche, qui m'a accompagnée et encouragée depuis mes travaux de master, ainsi qu'aidée à mettre des mots sur le désir de recherche qui m'animait. Qu'ils soient tous deux ici chaleureusement remerciés.

Les discussions nouées en France, en Algérie, en Espagne et aux États-Unis ont profondément nourri cette thèse. Je tiens à remercier les membres du Centre d'histoire de Sciences Po (CHSP) et du Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle (CHS) à Paris, du laboratoire d'Analyse comparée des pouvoirs (ACP) à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, de la Casa de Velázquez à Madrid, du Centre d'études maghrébines en Algérie (CEMA) et du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) à Oran, ainsi que des départements d'histoire et de français de l'Université Columbia à New York.

J'adresse aussi mes sincères remerciements à tous les archivistes rencontrés au cours de mes recherches, notamment Chahrazed Boukhata aux Archives de la wilaya d'Oran, Nacera Safer aux Archives de l'Assemblée populaire communale d'Oran, André Brochier aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM), Karen Taieb au Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), Irène Mainguy au Grand Orient de France et François Rognon à la Grande Loge. Leurs conseils, leur disponibilité, leur patience et leurs attentions ont fait des plongées dans les fonds documentaires dont ils sont responsables autant d'agréables séjours.

Ma gratitude va en outre à toutes les personnes qui m'ont relue, m'ont fait part de leurs remarques et de leurs commentaires au cours de la rédaction : Emmanuel Blanchard, Raphaëlle Branche, Claire Fredj, Claire Lemercier et Frédéric Moret. La version finale de cette thèse doit beaucoup à leurs conseils précis et avisés ; je leur en suis très vivement reconnaissante.

Eva Charbit, Sabine Fayon et Marc Marynower ont traqué dans mes chapitres les coquilles, les fautes de ponctuation et de conjugaison pendant leurs soirées et leurs vacances ;

je mesure la chance que j'ai de les compter parmi mes proches et les remercie chaleureusement. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à celles et ceux qui ont mis à ma disposition des havres de calme, bergeries et autres vieilles pierres : Gérard Baillot, Anne-Gabrielle Barbelivien, Bernadette et Michel Bertrand, Eva et Lionel Charbit, Florence et Pierre Tcherkawsky. Le bonheur d'écrire cette thèse n'aurait pas été si complet sans leur générosité.

Mes pensées vont enfin à celles et ceux qui m'ont accompagnée pendant ces années de recherche et d'écriture. Je remercie tous les doctorants sur l'histoire de l'Algérie avec qui j'ai partagé séjours en archives et en bibliothèque, tout particulièrement Nordine Amara, Julie Champrenault, Augustin Jomier, Annick Lacroix, Nedjib Sidi Moussa et Hugo Vermeren. Mon travail et le plaisir que j'y ai trouvé leur doivent beaucoup. Je remercie aussi mes parents, ma famille et mes amis. J'adresse pour finir une pensée particulière à Hélène Baillot et Farida Souiah, avec qui j'ai partagé travail, discussions, doutes, rires et joggings. Qu'elles trouvent ici l'expression de ma reconnaissance et de ma profonde amitié.

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières.....	5
Table des abréviations	13
Table des illustrations	14
Introduction générale.....	17
Un bruyant silence.....	18
Faire l’histoire d’un mouvement politique dans l’Algérie de l’entre-deux-guerres	20
Faire l’histoire du socialisme en Algérie	25
Le choix du terrain : département d’Oran, 1919-1939.....	27
Des années cruciales et délicates.....	27
Une région singulière	30
Entre histoire politique et histoire des sociétés coloniales.....	33
Une histoire politique renouvelée	33
La nouvelle analyse du politique : cultures, pratiques, sociabilités	33
Du parti au milieu partisan.....	35
L’histoire de la « situation coloniale »	38
Entre méthodes qualitatives et quantitatives d’analyse du politique	42
Enjeux de la constitution et de l’exploitation d’un corpus.....	45
La vaste géographie des sources	45
Les biais de l’archive de surveillance coloniale.....	49
La construction d’une base de données à partir d’un corpus hétéroclite et lacunaire..	52
Trois époques, trois expériences socialistes.....	55
<i>Première partie : La longue épreuve de la scission (1919-1927).....</i>	<i>61</i>
Introduction de la première partie	62
Chapitre 1. Être socialiste dans l’Oranie de l’après-guerre.....	65
A – La genèse du mouvement socialiste oranais	66
1. Bref retour sur la longue durée.....	66
a. L’Algérie des « premiers socialismes »	66
b. Naissance du mouvement ouvrier en Algérie au tournant du siècle	69
c. Entre France, Algérie et Espagne : le mouvement socialiste oranais.....	73
2. L’unité difficile	76
a. Le long chemin de l’unification	76
b. L’unité retardée	78
c. Le mouvement ouvrier oranais avant la guerre (1907-1914).....	81

3. Face à la Première Guerre mondiale	84
a. L'Oranie socialiste en 1914.....	84
b. Le socialisme oranais à l'épreuve de la guerre	86
B – Le petit âge d'or de la sortie de guerre	91
1. Un printemps syndical.....	91
2. 1 ^{er} mai 1919, 1 ^{er} mai 1920 : la fête des travailleurs à Oran.....	97
3. Le défi électoral.....	102
a. Le test des élections législatives de 1919	102
b. Premiers succès	106
C – La scission	110
1. Cette grande lueur à l'ouest de l'Algérie	110
2. Vers l'adhésion à la III ^{ème} Internationale	114
3. Oran à Tours (décembre 1920)	118
Conclusion.....	122

Chapitre 2 : (Re)construire le Parti socialiste en Oranie 123

A – La traversée du désert.....	124
1. Construire un Parti communiste en Oranie	124
2. La « vieille maison » vide	130
a. La disparition.....	130
b. Le refuge maçonnique.....	133
c. Les refuges associatifs.....	135
d. Le refuge syndical	137
3. Le Cartel introuvable.....	146
B – De nouvelles fondations	152
1. Prélude à une reconstitution	152
2. Réapparition autour d'une élection municipale	155
3. De la section à la fédération	160
4. La longue remontée.....	162
a. L'essor de la structure régionale et des effectifs	162
b. Un patient travail militant	169
c. La continuité doctrinale.....	175
C – Une rupture sociale et sociabilitaire	177
1. Les milieux proches du socialisme	177
a. Le creuset franc-maçon	177
b. La nébuleuse associative républicaine	182
2. L'évolution des réseaux socialistes	184
a. La SFIO d'après-guerre.....	184
b. La SFIO de la reconstruction	189
3. Un processus de notabilisation.....	195

Conclusion.....	197
Chapitre 3 : Les socialistes et les « indigènes », de part et d'autre de la scission.....	199
A – La question coloniale au sortir de la guerre	200
1. Les réformes de 1919	200
a. Retour sur la condition juridico-politique des colonisés	200
b. Les réformes de l'après-guerre.....	203
c. Les premières élections du peuple colonisé d'Oranie	205
2. La LDH face à la colonisation : une organisation pionnière.....	208
3. La lente maturation des francs-maçons	217
B – La colonisation, le socialisme et la scission	224
1. La genèse de la pensée socialiste de la colonisation	224
2. Le discours socialiste sur la colonisation au sortir de la guerre	230
a. Face aux réformes de 1919.....	230
b. Le cas Julien.....	233
3. Un bolchévisme colonial « imaginaire » ?	236
4. Un communisme « esclavagiste » ?	245
C – Le Parti socialiste et les « indigènes » dans les années 1920	249
1. Le Parti socialiste en Algérie et la colonisation après la scission	249
2. Les socialistes face à la guerre du Rif	250
a. La campagne communiste contre la guerre.....	251
b. Les réactions socialistes, métropolitaines et algériennes	253
3. La SFIO face aux nouvelles organisations revendicatives algériennes.....	256
Conclusion.....	260
Conclusion de la première partie.....	262
 Deuxième partie : Le socialisme au tournant (1928-1935).....	265
Introduction de la deuxième partie.....	266
Chapitre 4 : Être socialiste dans l'Oranie des années décisives.....	269
A – Travailler à la croissance de l'organisation.....	270
1. Le boom des effectifs militants	270
2. Le retour de la <i>baraka</i> socialiste ?	276
3. Le parti en perte de vitesse à la veille du Front populaire	286
B – S'ancrer dans le paysage politique : faire campagne, être élu	293
1. Les élections législatives de 1928 : la « campagne des faubourgs »	293
2. « Le Semeur, <i>jornal obrero</i> »	299
3. Les élections municipales de 1929 : les premiers succès oranais	303
a. La bataille d'Oran.....	303
b. « Vive Beni-Saf la rouge ! »	309

c. La stratégie d'alliance dans le département	311
3. 1931, année politique	314
a. Une première victoire à Oran	314
b. Un candidat européen à titre « indigène ».....	317
4. L'action d'un élu socialiste	320
5. Dans l'arène électorale (1932-1935).....	325
a. Les élections législatives de mai 1932 : près du but ?.....	325
b. Les élections cantonales de 1934 : « La fédération en bataille ! ».....	332
C – Se replier sur la « vieille maison »	337
1. Socialisme et franc-maçonnerie	338
a. De la SFIO à la loge et vice versa	338
b. La franc-maçonnerie dans la dynamique antifasciste	343
2. Socialisme, femmes et féminisme.....	344
a. SFIO et féminisme organisationnel.....	346
b. La section féminine de la SFIO.....	348
3. Le tissu associatif proche du Parti socialiste.....	351
4. Les réseaux socialistes à la veille du Front populaire	355
Conclusion.....	359

Chapitre 5 : Les socialistes face au défi antifasciste..... 361

A – Les militants socialistes, <i>personae non gratae</i> en Oranie ?	363
1. Les affaires de l'enseignement public.....	363
a. Le cas Lescoutra.....	363
b. L'affaire Dubois	365
c. La première affaire de Beni-Saf	367
2. L'affaire du drapeau rouge.....	370
3. Beni-Saf, ville rouge et victime	373
4. L'affaire Carmillet : le socialisme en commune mixte.....	384
B – Oranie républicaine, Oranie syndicale : un front antifasciste avant la lettre ?	388
1. « Vive la République espagnole ! Vive l'Espagne libre ! »	389
2. Face aux syndicalistes unitaires et aux communistes	395
a. État des forces au temps du Centenaire.....	395
b. Nouvelle crise autour de la Bourse du travail	398
c. Le monde syndical à la veille de la réunification.....	403
C – Vers le front antifasciste	410
1. Une tentative précoce de rapprochement	410
a. Les premiers pas vers l'union.....	410
b. Les événements de février 1934.....	413
c. La longue attente de l'union.....	418

d. Les élections municipales de 1935 : première manifestation d'union dans les urnes	424
2. Le dispositif d'union	429
3. Les débuts du Front populaire oranais	432
Conclusion.....	436

Chapitre 6 : Les socialistes et les « indigènes » au temps de la « maturation » algérienne..... 437

A – Faire partie de la galaxie réformiste à l'heure du Centenaire	439
1. La Ligue ambiguë : les principes et la réalité	439
a. La Ligue oranaise et les « indigènes » à la veille du Centenaire.....	439
b. L'enquête de 1930.....	443
c. Le congrès d'Alger (25-26 avril 1930).....	446
2. Les revendications algériennes du mouvement syndical confédéré.....	450
3. La franc-maçonnerie et la « question indigène »	453
4. Tensions autour de la définition d'une politique coloniale socialiste au temps du Centenaire	456
B – Porter un discours révolutionnaire, sauf en matière coloniale	463
1. Une fédération ancrée à la gauche du parti	463
2. Sortir du paradoxe socialiste en matière coloniale.....	469
a. « Du travail et du pain pour les travailleurs indigènes »	470
b. Les raisons d'un retard doctrinal.....	473
C – Le socialisme et les organisations réformistes algériennes	475
1. La naissance du mouvement des élus musulmans d'Oranie	475
2. Les liens ténus entre socialisme, élus fédérés et 'ulamā	480
a. Les socialistes et le mouvement fédéré	480
b. Les socialistes et le réformisme musulman.....	483
3. Les implications coloniales du pacte d'union : une mutation à reculons.....	486
Conclusion.....	492
Conclusion de la deuxième partie	494

Troisième partie : Les temps complices du Front Populaire et du Congrès musulman (1936-1939)..... 497

Introduction de la troisième partie	498
---	-----

Chapitre 7 : Entre Front populaire et Congrès musulman algérien, un Front populaire algérien ?..... 501

A – Acte 1, le temps de l'espoir	503
1. L'unité syndicale	503
a. La réunification	503
b. Un printemps syndical.....	508

c. La nouvelle ère de la grève.....	510
2. L'unité dans les urnes.....	514
3. L'unité dans les rues.....	520
a. La floraison des comités de Front populaire	520
b. Les émeutes d'Oran (juin 1936).....	522
c. L'Oranie, arène politique violente.....	525
d. La geste manifestante.....	529
4. L'unité dans les kiosques : la « grande aventure » d' <i>Oran républicain</i>	532
B – Le Front populaire et les « indigènes »	536
1. « Vive Hadj Blum ! »	536
2. Le Congrès musulman algérien.....	539
a. Le premier Congrès (Alger, juin 1936).....	539
b. Le mouvement congressiste en Oranie	543
c. Congrès musulman et Front populaire	545
3. Les Algériens et le Front populaire : l'exemple de la LICA.....	549
a. La création de la LICA en Oranie	549
b. La LICA et le Front populaire.....	553
4. Le projet Blum-Viollette : un miroir aux alouettes ?	562
C – Acte 2, le temps des désillusions	570
1. Des lendemains qui déchantent.....	570
a. La campagne de démission des élus « musulmans » : un succès mitigé.....	571
b. De la confiance à la crainte	574
c. La longue attente déçue du projet Blum-Viollette	575
2. Front populaire contre nationalisme ?.....	577
3. Le comité de coordination du Front populaire et du Congrès musulman : le chant du cygne	582
Conclusion.....	591

Chapitre 8 : Être socialiste en Oranie au temps du Front populaire 593

A – Un effet Front populaire en demi-teinte.....	595
1. Le Parti socialiste dans la coalition de Front populaire	595
a. Face à des communistes multipliés	596
b. Face à des radicaux divisés	599
c. Le parti dans le tissu Front populaire	603
2. La croissance de la fédération oranaise.....	612
3. Le renouvellement des rangs militants : femmes et jeunes socialistes	623
a. Le socialisme au féminin.....	623
b. Les Jeunesses socialistes	628
B – Le Parti socialiste oranais, entre ancrage externe et fragilité interne : les contradictions du pouvoir.....	633
1. Les succès électoraux	633

a. Les élections législatives de 1936	633
b. La suite de l'aventure électorale : de nouveaux succès socialistes	640
2. Une fédération affaiblie.....	642
a. Les difficultés du Semeur devenu Oran socialiste	642
b. L'ultime scission	644
C – Le combat pour la République espagnole : « España en Orán »	651
1. Oran, département frère	653
a. Partir sur le front espagnol	653
b. Porter secours à l'Espagne républicaine	657
2. Oran, « département frontière »	661
a. L'exil oranais.....	661
c. L'« exopolitie » socialiste à Oran.....	668
Conclusion.....	674

Chapitre 9 : Le Parti socialiste et les « indigènes » : l'autre *hizb* ? 675

A – Portrait de la SFIO en parti algérien.....	677
1. Le défi du PCA : pour un « parti unique du prolétariat algérien ».....	677
2. Le Parti socialiste sous un nouveau jour	679
a. L'équation « SFIO = Front populaire = projet Blum-Viollette »	679
b. La nouvelle aura du Parti socialiste	682
3. Le Parti socialiste à la rencontre des « indigènes ».....	684
B – Être un socialiste « indigène » dans l'Oranie du Front populaire	688
1. Des « indigènes » à la SFIO : enjeux et problèmes.....	688
a. Précautions méthodologiques	688
b. Les raisons de l'invisibilité	689
2. Portrait collectif des adhérents « indigènes ».....	691
a. D'où viennent-ils ? Origine, formation et profession.....	692
b. Comment viennent-ils ? Parcours politiques.....	705
c. Pourquoi viennent-ils ? Sources et ressources de l'engagement	720
d. Qu'y font-ils ? Profils d'adhérents.....	732
3. Un « parti mixte » ?.....	737
a. La SFIO entre adaptation et résistances	738
b. Crise et déclin de la SFIO en milieu algérien	748
C – « Pour que le problème algérien reçoive [...] une solution socialiste »	755
1. Un <i>big bang</i> doctrinal ?.....	755
a. Un aggiornamento au pas de course	755
b. L'ouverture des horizons socialistes	760
c. Le congrès national de 1936 : un « vote irresponsable » ?.....	765
2. Le nouveau leitmotiv algérien du Parti socialiste	771
a. Pédagogie de la rupture	771

b. Culture de la persévérance	774
c. Limites de la docilité	776
3. Sur le front algérien : la bataille du terrain	779
a. Penser avec les organisations « indigènes »	779
b. Porter la réforme à la veille de la guerre	783
Conclusion.....	790
Conclusion de la troisième partie.....	792
Conclusion générale	795
L'ombre portée de l'expérience socialiste oranaise de l'entre-deux-guerres (1940-1962)	798
Le jeu violent de la politique coloniale	811
Les socialistes et le système colonial : contester, négocier, confirmer ?	817
En finir avec les « occasions manquées » ? Entre historiographie et mythologie	825
Sources, bibliographie, annexes et index.....	831
Sommaire	832
Répertoire des sources consultées.....	835
Bibliographie	865
Annexes	911
Cartes.....	911
Documents iconographiques	917
Tableaux	930
Textes	981
Index.....	1015

Table des abréviations

AHC : Archives d'histoire contemporaine	FSI : Fédération syndicale internationale
AIOI : Association des instituteurs d'origine indigène	GLDF : Grande Loge de France
ANOM : Archives nationales d'outre-mer	GODF : Grand Orient de France
AAPCO : Archives de l'Assemblée populaire communale d'Oran	IFHS : Institut français d'histoire sociale
AUMA : Association des 'ulamā musulmans d'Algérie	IC : Internationale communiste
AUS : Amis de l'Union soviétique	LDH : Ligue des droits de l'homme
AWO : Archives de la wilaya d'Oran	LICA : Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme
BDIC : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine	LICP : Ligue internationale des combattants de la paix
BI : Brigades internationales	LIMEP : Ligue internationale des mères et éducatrices pour la paix
BOMO : Bloc des organisations musulmanes d'Oranie	LFE : Ligue française de l'enseignement
CANA : Centre des archives nationales d'Algérie	PCF : Parti communiste français
CFA : Chemins de fer de l'Algérie	PSF : Parti social français
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens	PSOE : Parti socialiste ouvrier espagnol
CGT : Confédération générale du travail	PSOP : Parti socialiste ouvrier et paysan
CGTU : Confédération général du travail unitaire	PUP : Parti de l'unité prolétarienne
CHAN : Centre historique des archives nationales	SERE : Service d'émigration pour les républicains espagnols
CHSP : Centre d'histoire de Sciences Po	SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière
CMA : Congrès musulman algérien	SFIC : Section française de l'Internationale communiste
CNT : Confédération nationale du travail	SIA : Solidarité internationale antifasciste
CSR : Comités socialistes révolutionnaires	SNI : Syndicat national des instituteurs
DAI : Direction des affaires indigènes	SRI : Secours rouge international
FAI : Fédération anarchiste ibérique	UD : Union départementale
FEMA : Fédération des élus musulmans d'Algérie	UFSF : Union française pour le suffrage des femmes
FEMDO : Fédération des élus musulmans du département d'Oran	UGT : Union générale des travailleurs
	UL : Union locale
	URD : Union républicaine démocratique
	USR : Union socialiste républicaine

Table des illustrations

<i>Figure 1 : Carte des sections de la SFIO dans le département d'Oran, 1916</i>	88
<i>Figure 2 : Vote des fédérations d'Algérie au congrès national de Strasbourg (février 1920)</i>	115
<i>Figure 3 : Vote des fédérations SFIO d'Afrique du nord au congrès national de Tours (décembre 1920)</i>	121
<i>Figure 4 : Carte des sections du Parti socialiste SFIO dans le département d'Oran en 1925</i>	166
<i>Figure 5 : Carte des sections de la SFIO dans le département en 1928</i>	168
<i>Figure 6 : Carte des sous-sections de la SFIO dans la ville d'Oran en 1928</i>	169
<i>Figure 7 : Effectifs des sections SFIO dans le département d'Oran selon Lucien Roland, novembre 1927</i>	174
<i>Figure 8 : Effectifs des loges oranaises en fonctionnement en 1930</i>	179
<i>Figure 9 : Carte des loges maçonniques dans le département d'Oran, 1919-1939</i>	180
<i>Figure 10 : Nombre d'adhérents de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (1919-1920)</i>	186
<i>Figure 11 : Représentation graphique du polyengagement des adhérents de la fédération SFIO d'Oran en 1919-1920</i>	187
<i>Figure 12 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents de la fédération SFIO d'Oran (1919-1920)</i>	188
<i>Figure 13 : Nombre d'adhérents de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (1925-1927)</i>	192
<i>Figure 14 : Représentation graphique du polyengagement des adhérents de la fédération SFIO d'Oran en 1925-1927</i>	192
<i>Figure 15 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents de la fédération SFIO d'Oran entre 1925 et 1927</i>	194
<i>Figure 16 : Profession des adhérents de la SFIO (1919-1920)</i>	195
<i>Figure 17 : Profession des adhérents de la SFIO, 1925-1927</i>	196
<i>Figure 18 : Proportion (%) de nouveaux adhérents à la fédération SFIO d'Oran (1925-1935)</i>	272
<i>Figure 19 : Nouveaux adhérents et départs de la fédération SFIO d'Oran (1925-1935)</i>	272
<i>Figure 20 : Carte des sections des JS dans le département d'Oran en 1931</i>	274
<i>Figure 21 : Photographie des adhérents de la section SFIO d'Aïn-Sefra (1935)</i>	279
<i>Figure 22 : Carte des sections de la SFIO dans le département d'Oran en 1932</i>	281
<i>Figure 23 : Carte des sous-sections de la SFIO dans la ville d'Oran en 1933</i>	283
<i>Figure 24 : Caricature de Marius Dubois et Pierre Ardilouze dans Le Petit Oranais (1931)</i>	285
<i>Figure 25 : Cartes des sections dans la SFIO dans le département d'Oran en 1935</i>	288
<i>Figure 26 : Résidence des adhérents de la SFIO à Oran, 1928-1935</i>	290

<i>Figure 27 : Profession des adhérents de la SFIO (1928-1935)</i>	292
<i>Figure 28 : Une du Semeur commémorative de la mort de Jaurès (26 juillet 1930)</i>	299
<i>Figure 29 : Tableau récapitulatif des scores de la SFIO aux élections dans le département d'Oran, 1928-1931</i>	319
<i>Figure 30 : Carte d'adhésion à la candidature de Marius Dubois, élections cantonales d'octobre 1934</i>	334
<i>Figure 31 : Nombre d'adhérents de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (entre 1928 et 1935)</i>	355
<i>Figure 32 : Représentation graphique du polyengagement des adhérents de la fédération SFIO d'Oran entre 1928 et 1935</i>	356
<i>Figure 33 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents de la fédération SFIO d'Oran entre 1928 et 1935</i>	357
<i>Figure 34 : Photographie du meeting de protestation contre la démission de Raoul Vignaux, Beni-Saf, 1929</i>	369
<i>Figure 35 : Composition de la population de Beni-Saf au recensement de 1931</i>	374
<i>Figure 36 : Estimation des effectifs des Unions confédérées d'Algérie</i>	395
<i>Figure 37 : « Le capitalisme oranais passe ses troupes en revue », caricature de Paul Ménudier et Gabriel Lambert dans Le Semeur (janvier 1934)</i>	412
<i>Figure 38 : Photographie (1) du cortège funèbre de Vincent Perez : au départ du cortège, à la Marine (mars 1934)</i>	415
<i>Figure 39 : Photographie (2) du cortège funèbre de Vincent Perez : vue d'une partie du convoi, boulevard du 2^{ème} bataillon de Zouaves (Karguentah)</i>	416
<i>Figure 40 : Photographie (3) du cortège funèbre de Vincent Perez : passage du cortège place Sébastopol (plateau Saint-Michel)</i>	417
<i>Figure 41 : Photographie (1) de la manifestation du 14 juillet 1935 à Oran : passage du cortège boulevard Clemenceau (centre-ville)</i>	430
<i>Figure 42 : Photographie (2) de la manifestation du 14 juillet 1935 à Oran</i>	430
<i>Figure 43 : L'illustration de la solidarité intercommunautaire selon la CGT</i>	510
<i>Figure 44 : Corrida et politique à Oran</i>	527
<i>Figure 45 : Photographie de la réception de Bernard Lecache à la médersa de Mascara, avril 1937</i>	557
<i>Figure 46 : Carte des sections de la LICA dans le département d'Oran, 1936-1937</i>	560
<i>Figure 47 : Profession des adhérents de la LICA, 1936-1937</i>	561
<i>Figure 48 : Profession des adhérents de la LICA, 1938-1939</i>	561
<i>Figure 49 : Photographie d'Edmond Auzas (premier rang, tout à droite) à la tribune d'honneur du Rassemblement nord-africain d'Oran, stade de l'USMO, 12 juin 1938</i>	603

<i>Figure 50 : Représentation graphique des réseaux des adhérents de la fédération SFIO d'Oran, 1936-1939.....</i>	<i>608</i>
<i>Figure 51 : Représentation graphique des réseaux des adhérents européens de la SFIO, 1936-1939</i>	<i>609</i>
<i>Figure 52 : Nombre d'adhérents européens de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (1936-1939).....</i>	<i>610</i>
<i>Figure 53 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents européens de la fédération SFIO d'Oran (1936-1939)</i>	<i>611</i>
<i>Figure 54 : Pourcentage de nouveaux adhérents à la fédération SFIO d'Oran (1927-1938).....</i>	<i>613</i>
<i>Figure 55 : Évaluation des effectifs de la fédération SFIO d'Oran, 1936-1938</i>	<i>614</i>
<i>Figure 56 : Nouveaux adhérents et départs de la fédération SFIO d'Oran (1927-1938).....</i>	<i>614</i>
<i>Figure 57 : Carte des sections de la SFIO dans le département d'Oran en 1937.....</i>	<i>618</i>
<i>Figure 58 : Profession des adhérents de la SFIO, 1936-1939</i>	<i>620</i>
<i>Figure 59 : Carte des sous-sections de la SFIO dans la ville d'Oran en 1938</i>	<i>622</i>
<i>Figure 60 : Effectifs féminins de la fédération d'Oran de la SFIO</i>	<i>624</i>
<i>Figure 61 : Genre des adhérents de la fédération SFIO d'Oran, 1932-1938.....</i>	<i>625</i>
<i>Figure 62 : Effectifs des JS comparés à ceux de la fédération SFIO d'Oran, 1935-1938.....</i>	<i>629</i>
<i>Figure 63 : Carte des sections des JS dans le département d'Oran en 1938</i>	<i>630</i>
<i>Figure 64 : Nombre d'assistants aux réunions électorales de la SFIO à Oran, mars-avril 1936.....</i>	<i>636</i>
<i>Figure 65 : Nombre d'assistants aux réunions de Marius Dubois dans la 1ère circonscription hors Oran, mars-avril 1936</i>	<i>637</i>
<i>Figure 66 : Les socialistes oranais au secours des républicains espagnols (photographie)</i>	<i>659</i>
<i>Figure 67 : Photographie du Stanbrook, « bateau mythique » de l'exil républicain</i>	<i>664</i>
<i>Figure 68 : Photographie d'un groupe de réfugiés socialistes à Oran.....</i>	<i>668</i>
<i>Figure 69 : Part des adhérents algériens à la SFIO.....</i>	<i>690</i>
<i>Figure 70 : Photographie d'Ahmed Merad (noté par une croix, derrière la faucille), n. d.</i>	<i>700</i>
<i>Figure 71 : Photographie d'Allel Saadoun, mai 1937.....</i>	<i>701</i>
<i>Figure 72 : Photographie de Mohammed el-Aziz Kessous (au centre)</i>	<i>702</i>
<i>Figure 73 : Nombre d'adhérents algériens de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (1936-1939).....</i>	<i>706</i>
<i>Figure 74 : Représentation graphique du polyengagement des adhérents algériens à la SFIO..... (1936-1939).....</i>	<i>708</i>
<i>Figure 75 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents algériens de la fédération SFIO d'Oran (1936-1939)</i>	<i>719</i>
<i>Figure 76 : Benaouda Hadj Hacène Bachterzi en une du Semeur, avant le scrutin de ballottage de l'élection aux Délégations financières, 12 février 1938</i>	<i>724</i>

Introduction générale

« Dès maintenant, les hommes de bonne volonté sont à l'œuvre pour vous apporter plus de justice et d'humanité » : à la tribune du congrès national du Parti socialiste SFIO à Paris, le dimanche 31 mai 1936 au matin, Marcel Régis lisait le message que les fédérations d'Afrique du nord adressaient aux « peuples des colonies »¹. Dans la grande enceinte comble du gymnase Huyghens, le délégué d'Alger avait bien du mal à se faire entendre. Les discussions nouées d'une table à l'autre, pour négocier tel soutien, partager tel espoir, couvraient sa voix pourtant amplifiée par les microphones. Pour la première fois de son histoire, la SFIO accédait à la direction du gouvernement et, parmi les délégués, l'excitation le disputait à la joie, l'ivresse de la victoire, à l'inquiétude du lendemain. La salle bruissait déjà de la discussion de politique générale qui allait s'ouvrir l'après-midi même. Pour la deuxième fois de la matinée, le président de séance appela l'assistance au calme et au silence.

Parmi les orateurs qui se succédaient depuis l'ouverture des débats, il méritait pourtant de retenir l'attention. Trois semaines plus tôt, il avait remporté les élections législatives, comme son homologue Marius Dubois à Oran. Leurs noms pas plus que leurs visages n'étaient familiers à la plupart des délégués. Certains avaient le vague souvenir de les avoir déjà aperçus en quelque autre occasion, à un congrès national sans doute. On peut imaginer le dépit des deux hommes, la douloureuse surprise que constitua pour eux cet accueil parisien. Car enfin, ils n'étaient plus les émissaires de petites fédérations lointaines et croyaient monter à la tribune auréolés de leur nouvelle gloire. Avec les autres délégués des fédérations d'Afrique du nord, ils avaient la veille, jusque tard dans la nuit, travaillé à ce texte que le premier d'entre eux lisait à la tribune, face à un public dissipé. Cette motion n'énonçait pas seulement un programme : profession de foi, elle était aussi profession de soi.

Dans cet appel, les socialistes d'Afrique du nord disaient aux peuples colonisés qu'avec l'avènement du Front populaire, une « ère nouvelle » commençait dans l'ensemble des territoires soumis à la tutelle française. Ils promettaient que les espoirs que leur victoire suscitait chez eux ne seraient pas déçus. Mais ils mettaient aussi des mots sur le sens qu'ils donnaient à leur expérience, sur ce qu'ils croyaient et voulaient être en ces pays : des

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIII^{ème} congrès national tenu à Paris, les 30, 31 mai et 1^{er} juin 1936, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 120.

« hommes de bonne volonté ». Que voulaient-ils dire par là ? Qui étaient-ils ? Quelles furent leurs idées, leurs parcours, leurs pratiques, leur vie ?

C'est dans le cadre algérien que nous nous proposons d'étudier ces questions. Quel sens et quelle expérience cela recouvrait-il, d'être socialiste dans l'Algérie des Français et des Algériens, des citoyens et des sujets, des colons et des colonisés ? Ces interrogations n'ont jusque-là pas trouvé de réponse, parce qu'elles n'ont pas été formulées de cette façon. Pourtant ces hommes sont loin d'être des inconnus de l'historiographie de l'Algérie durant la période coloniale. S'ils en sont au contraire une figure familière, ils ne furent pourtant jamais décrits pour eux-mêmes.

Un bruyant silence

Le socialiste est un « personnage »¹ de l'histoire de la colonisation française de l'Algérie au XX^{ème} siècle, comme l'écrit Jacques Berque, en 1962. Il revient souvent, on en devine la présence sans bien le distinguer, on en esquisse le portrait sans jamais en dresser nettement les contours. Au théâtre, on parlerait de lui comme de l'un de ces personnages secondaires récurrents, que le public voit sans le regarder et qui finirait par faire presque partie du décor. C'est un homme, il est français, instituteur, laïc et franc-maçon. Il ne parle pas l'arabe, il court les meetings et les réunions électorales, fréquente le café et le local syndical. Il professe un humanisme naïf et inadapté. Face à la montée de la revendication nationale, il se retrouve dépassé, incapable d'en prendre la mesure et, plus encore, de s'y associer. Tout n'est pas faux dans ce portrait-robot. Mais cette caractérisation rapide ne suffit pas à qualifier précisément le groupe des socialistes d'Algérie, à en mesurer l'importance, le rôle, la surface sociale. Elle n'épuise pas la diversité de ses parcours et de ses options.

Le « personnage » affleure sous la plume des plus grands historiens de l'Algérie. Chez Charles-André Julien, au premier chef : la tâche est délicate, car lui-même fut un de ces socialistes d'Algérie, nous y reviendrons dans cette thèse. En 1952, dans son *Afrique du nord en marche*, il mentionne à plusieurs reprises le rôle de la SFIO en Algérie, des débuts du siècle² à l'après Seconde Guerre mondiale¹. Son élève Charles-Robert Ageron, qui devient

¹ Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1979, p. 359.

² Charles-André JULIEN, *L'Afrique du nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, Julliard, 1953 (1^{ère} éd. 1952), p. 33.

après lui un maître dans le champ des études historiques de l'Algérie, n'oublie pas le Parti socialiste dans sa grande fresque publiée en 1979, dans laquelle ses membres apparaissent en plusieurs endroits². Mais ces deux œuvres de synthèse ne s'intéressent pas à ces acteurs en tant que groupe ; ils ne tentent ni d'en définir les contours sociaux ni d'en décrire précisément la pensée.

Chez René Gallissot, le « personnage » apparaît, en 1976, dans le rôle du représentant du « socialisme colonial »³. C'est un socialisme « à la fois charitable et rationaliste [...] qui se déclare universel et fraternel » mais « ne connaît pas la question nationale »⁴. Il y revient par la suite à plusieurs reprises sans en dire beaucoup plus, même si trente ans plus tard, il précise qu'« il ne faut pas [le] caricaturer tant il est vécu avec sincérité et foi dans l'avenir »⁵. Sous la plume de Claude Liauzu, en 2007, le socialiste d'Algérie tient le rôle du chantre d'un « réformisme tempéré » en matière coloniale⁶. Enfin en 2012, il est croqué comme un « réformiste tiède » par Jean-Pierre Peyroulou⁷. Au-delà de ces formules, l'identité des militants du Parti socialiste, leurs idées, leurs pratiques ne font jamais l'objet que de courts propos de la part de ces mêmes auteurs. Tout se passe comme si ce « personnage », pourtant important si l'on en croit sa récurrence, n'avait guère besoin d'être l'objet de tels développements tant ses caractéristiques tiendraient de l'évidence.

C'est à combler cette lacune historiographique que nous avons entrepris de nous consacrer. Il s'agit ici de saisir ces individus pour eux-mêmes, sans jamais oublier l'environnement politique dans lequel ils évoluaient. Nous accorderons ainsi de l'importance au reste de l'échiquier politique, en particulier, à sa gauche, au communisme, à la droite européenne mais aussi aux mouvements politiques « indigènes ». Si cette étude ne fut jamais

¹ *Ibid.*, p. 316-324.

² Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 364, 439, 453.

³ René GALLISSOT, « Sur les débuts du communisme en Algérie et en Tunisie : socialisme colonial et rupture révolutionnaire », dans *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, Éditions ouvrières, 1976, p. 101-111.

⁴ René GALLISSOT, « Le socialisme dans le domaine arabe : Syrie, Liban, Irak, Palestine, Égypte, Maghreb », dans Jacques DROZ, *Histoire générale du socialisme*, Paris, PUF, 1997, p. 548 (1^{ère} éd. 1977).

⁵ René GALLISSOT, « Socialisme colonial, socialisme national des pays dominés : le socialisme contraint par le nationalisme », *L'Homme et la société*, n° 174, vol. 4, 2009, p. 82.

⁶ Claude LIAUZU, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVI^{ème} siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 126.

⁷ Jean-Pierre PEYROULOU, « 1919-1944 : à l'heure des initiatives algériennes », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012, p. 338.

menée en tant que telle, elle prend appui sur une riche littérature dans deux champs : l'histoire du socialisme français et l'histoire du politique dans l'Algérie de l'entre-deux-guerres.

Faire l'histoire d'un mouvement politique dans l'Algérie de l'entre-deux-guerres

Quoiqu'on fasse souvent état de « l'hypertrophie de la guerre d'indépendance dans la production historique sur l'Algérie »¹, le trait est relativement nouveau et date des années 1990 environ. Une histoire politique de « l'avant-guerre d'Algérie », et notamment de l'entre-deux-guerres, existe, riche et foisonnante, même si cette période a un temps suscité une bibliographie beaucoup moins abondante². Des évolutions sont actuellement en cours et l'entre-deux-guerres tend à être de nouveau investi par les historiens. D'importants travaux ont renouvelé notre connaissance de cette période, notamment dans sa dimension politique, que l'on pense aux travaux de James McDougall³ et d' Afaf Zekkour⁴ sur les *'ulamā* algériens, ou à ceux de Julien Fromage sur la Fédération des élus musulmans du département de Constantine⁵.

La question que pose en priorité cette historiographie sur les années 1920 et 1930 renvoie à la genèse du mouvement national. Le trait est marqué dès les premiers travaux d'historiens, consacrés sur le moment aux sociétés maghrébines en cours de décolonisation. Ces ouvrages s'intéressent à l'évolution de ces sociétés sous l'angle de leurs mouvements nationalistes. Il y a d'abord celui de Charles André-Julien, déjà cité, publié dès 1952, puis, en 1962, les livres de Roger Le Tourneau, *Évolution politique de l'Afrique du nord musulmane : 1920-1961*⁶, et d'André Nouschi, *Naissance du nationalisme algérien*⁷. L'histoire du

¹ « Introduction », dans *ibid.*, p. 9. Voir aussi Pierre VERMEREN, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial (1962-2012)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

² Sylvie THENAULT, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale : camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2011, p. 17.

³ James MCDUGALL, *History and the Culture of Nationalism in Algeria*, New York, Cambridge University Press, 2006.

⁴ Afaf ZEKKOUR, « Les lieux de sociabilité islamistes et leurs usages : la ville d'Alger (1931-1940) », *Le Mouvement social*, n°236, 2011/3, p. 23-34.

⁵ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2012.

⁶ Roger LE TOURNEAU, *Évolution politique de l'Afrique du nord musulmane, 1920-1961*, Paris, Armand Colin, 1962.

⁷ André NOUSCHI, *La naissance du nationalisme algérien*, Paris, Éditions de Minuit, 1962.

nationalisme algérien avait de belles années devant lui. Tant en France qu'en Algérie, les travaux se développent à partir de la fin des années 1960.

À l'université d'Alger, après l'indépendance, on produit une riche historiographie du politique dans l'entre-deux-guerres algérien, autour d'universitaires français venus, souvent dans le cadre de la coopération internationale, participer à la fondation du système d'enseignement supérieur algérien¹. Claude Collot y est nommé en 1966, à la faculté de droit et des sciences économiques. L'histoire contemporaine était tenue en suspicion dans l'Algérie indépendante, la discipline ayant longtemps servi de justification à l'entreprise coloniale² et c'est dans cette faculté, en science politique, que se développent les premiers travaux d'histoire politique de l'Algérie de l'entre-deux-guerres. Claude Collot y enseigne l'histoire des institutions pendant la période coloniale³ et publie plusieurs travaux sur la construction du mouvement national dans les années 1930⁴. Jean-Claude Vatin est l'autre animateur de ce pôle algérois. Dans *L'Algérie politique : histoire et société*, paru en 1983, il livre une importante synthèse qui revient longuement sur l'entre-deux-guerres, dans une approche mêlant histoire, science politique et sociologie, parue en 1983⁵.

Dans leur sillage, plusieurs travaux universitaires sont soutenus, en quelques années, sur les décennies 1920-1930 : ils concernent le Congrès musulman algérien⁶, l'Étoile nord-africaine⁷, le journal *Oran républicain* et ses liens avec l'émergence de la problématique nationaliste⁸. À la même époque, à l'Université de Constantine, un travail est consacré au projet Blum-Viollette et au mouvement national⁹. En France, l'histoire du nationalisme

¹ Pierre VERMEREN, « L'historiographie des deux côtés de la Méditerranée », *Histoire@Politique*, vol. 15, n° 3, 2011, p. 11.

² Voir Jean-François KLEIN et Marie-Albane DE SUREMAIN, « Clio et les colonies. Retour sur des historiographies en situation », *Romantisme*, vol. 139, n° 1, 2008, p. 64-67.

³ Regroupés dans Claude COLLOT, *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale : 1830-1962*, Paris/Alger, Éditions du CNRS/Office des publications universitaires, 1987.

⁴ Claude COLLOT, « L'Union populaire algérienne (1937-1939) », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. 9, n° 4, 1972, p. 967-1005 ; Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. 11, n° 4, décembre 1974, p. 71-161.

⁵ Jean-Claude VATIN, *L'Algérie politique : histoire et société*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983.

⁶ Abderrahim TALEB BENDIAB, *Le Congrès musulman algérien (1935-1938) : Première expérience d'un front algérien anticolonialiste*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1973.

⁷ Omar CARLIER, *Individus, groupes et propagandisme : Le procès de politisation de l'émigration algérienne en France à l'entre-deux-guerres (L'Étoile Nord-Africaine de 1932 à 1936)*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1976.

⁸ Fouad SOUFI, *Oran républicain et les problèmes algériens : un journal Front Populaire face à la question nationale, 1937-1938*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1977.

⁹ Fatma Zohra GUECHI, *Le projet Blum-Viollette et ses répercussions sur le mouvement national algérien*, Mémoire de DES, Université de Constantine, 1976.

algérien fait aussi florès. Mahfoud Kaddache soutient sa thèse, *Question nationale et politique algérienne : 1919-1951*, en 1978 à l'université de Toulouse¹, l'année où Benjamin Stora soutient la sienne sur Messali Hadj, à l'EHESS à Paris². Quelques années plus tôt, le premier avait publié une synthèse sur la vie politique à Alger dans l'entre-deux-guerres³. Quelques années plus tard, Gilbert Meynier et Ahmed Koulakssis s'intéressent à la figure de l'émir Khaled et à son action en faveur des droits politiques des Algériens au début des années 1920⁴.

Cette abondante histoire du politique dans la période de l'entre-deux-guerres est centrée sur la question nationale et nationaliste. À propos des organisations politiques issues de la métropole, l'historiographie est bien moins dense. Elle s'intéresse presque exclusivement à la gauche, l'extrême droite suscitant quelques travaux⁵. C'est essentiellement le Parti communiste qui concentre l'attention. En 1976, Emmanuel Sivan publie une première synthèse sur le communisme en Algérie, de la scission du congrès de Tours en 1920 à l'indépendance⁶. L'un de ses plus grands historiens est René Gallissot, qui lui consacre une partie importante de ses travaux⁷. En 1979, Jean-Louis Planche s'y penche longuement, lui aussi, dans sa thèse sur *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et du Congrès Musulman, 1934-1939*⁸. Puis, en 1985, Jacques Choukroun soutient son doctorat sur *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*⁹.

¹ Mahfoud KADDACHE, *Question nationale et politique algérienne 1919-1951*, Thèse d'État, Université Toulouse II, 1978.

² Benjamin STORA, *Messali Hadj, 1898-1974 : fondateur du mouvement nationaliste algérien*, Thèse de troisième cycle, EHESS, Paris, France, 1978.

³ Mahfoud KADDACHE, *La vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger, SNED, 1970.

⁴ Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, *L'Émir Khaled : premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme français*, Paris, L'Harmattan, 1987.

⁵ Fernand KOERNER, « L'extrême droite en Oranie (1936-1940) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1973/4, p. 568-594 ; Ahmed MORSLEY BENYELLES, *Les courants fascistes de la colonie de peuplement européenne (1919-1939)*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1975 ; Samuel KALMAN, « Le Combat par tous les moyens : Colonial Violence and the Extreme Right in 1930's Oran », *French Historical Studies*, vol. 34, n°1, 2011, p. 125-153.

⁶ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976.

⁷ Outre les travaux déjà cités, nous renvoyons à la bibliographie en annexe de cette thèse.

⁸ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, Thèse de troisième cycle, Université Paris VII, 1979.

⁹ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (du congrès de Tours au Front populaire)*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence, France, 1985.

Autour de René Gallissot, les travaux s'élargissent au « mouvement social », c'est-à-dire au mouvement ouvrier¹ et en particulier à la composante syndicale². Jean-Louis Planché et Gilbert Meynier publient, de 1988 à 1991, une revue intitulée *Parcours*, destinée à constituer un dictionnaire biographique du mouvement ouvrier en Algérie. L'entreprise aboutit finalement avec la publication du « *Maitron* » algérien, sous la direction de René Gallissot, en 2006³. Le communisme en Algérie suscite aussi des travaux très critiques, s'inscrivant en faux contre une historiographie accusée d'exagérer la solidarité du Parti communiste avec le combat pour l'indépendance⁴. Dans une série d'articles publiée entre 1979 et 1985, Benjamin Stora complète cette riche littérature par des travaux sur la gauche trotskyste et ses liens avec le nationalisme algérien dans les années 1930⁵.

La question qui anime tous ces travaux, qui en constitue le cœur et suscite les controverses, est toujours celle du rapport avec la lutte nationaliste. Or elle évacue de grands pans de l'histoire politique de l'Algérie à l'époque coloniale, qui ne saurait y être réduite. Décrire les formations politiques selon leur position par rapport à l'alternative du soutien ou du rejet du fait national ne permet pas de saisir pleinement leurs caractéristiques. D'abord parce que, comme l'ont montré les historiens du nationalisme eux-mêmes, l'alternative ne se présentait pas aussi simplement et qu'il existait une multitude d'attitudes, de pratiques et d'idées que la réduction à un concept unique peine à traduire⁶. Ensuite parce que, pour nombre de mouvements politiques présents dans l'Algérie de l'entre-deux-guerres, la question pendant longtemps ne se posa tout simplement pas.

L'historiographie politique de l'Algérie des années 1920 et 1930 se trouve donc, pour l'essentiel, réduite à l'étude des différentes inspirations et organisations du nationalisme et du communisme. Les travaux sur les autres formations politiques de la métropole concernent

¹ L'expression de « mouvement social » a aujourd'hui pris un sens plus large et concerne l'ensemble des mobilisations collectives, sous l'influence de la sociologie des mouvements sociaux. Voir Olivier FILLIEULE, Éric AGRICOLIANSKY et Isabelle SOMMIER (dir.), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

² Nora BENALLEGUE, *Le mouvement syndical en Algérie*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris Diderot - Paris VII, 1981.

³ René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2006.

⁴ Jakob MONETA, *La politique du Parti communiste français dans la question coloniale : 1920-1963*, Paris, François Maspero, 1971.

⁵ Repris dans Benjamin STORA, *Nationalistes algériens et révolutionnaires français au temps du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 1987.

⁶ Malika RAHAL, « La place des réformistes dans le mouvement national algérien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 83, n° 3, 2004, p. 161-171.

tous la période de la guerre d'indépendance¹. Or il y eut, dans l'Algérie des années 1920 et 1930, toute une scène et une vie politiques étrangères à la construction de la question nationale. Certes, elles intéressaient surtout les membres de la population européenne, dont les membres masculins avaient seul accès à la totalité du champ électoral. Ceux que le droit colonial subsumait sous la catégorie dite des « indigènes »², descendants de la population présente avant la conquête de 1830, étaient en effet exclus de la citoyenneté et, plus ou moins complètement, de l'exercice des droits politiques³. Cependant, dans l'entre-deux-guerres, certaines de ces organisations comptèrent des Algériens parmi leurs adhérents.

Quand on pose *ante omnia* la question de leur lien avec la formation du nationalisme, on réduit la majorité des organisations politiques issues de la métropole à une forme d'invisibilité. C'est le sort que connaissent, dans l'historiographie, les fédérations algériennes de divers partis comme le Parti radical-socialiste, l'USR, le Parti radical Camille Pelletan, le PSF et le PPF. Or toute l'histoire politique de l'entre-deux-guerres ne tient pas dans l'alternative du soutien ou du rejet du combat nationaliste. À cet égard, le Parti socialiste n'est pas logé exactement à la même enseigne. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, la SFIO occupe une place ambiguë dans l'historiographie : elle n'y est ni tout à fait écartée, ni

¹ Sylvain PATTIEU, *Les camarades des frères : trotskistes et libertaires dans la guerre d'Algérie*, Alger, Casbah, 2006 ; Anissa BOUAYED, *La Confédération générale du travail (C.G.T.) et la guerre d'Algérie*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris Diderot Paris 7, 1985 ; Claire MARYNOWER, *Joseph Begarra : un socialiste dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Mémoire de master 2, IEP de Paris, 2007.

² L'épineuse question de la terminologie à employer pour distinguer les individus et les populations fait l'objet d'une réflexion constante chez les historiens de l'Algérie contemporaine. Dans cette thèse, nous avons fait le choix, pour désigner les membres de la population colonisée, d'utiliser le terme d'Algériens. L'argument selon lequel celui-ci s'appliquait, à l'époque, à la population des Français d'Algérie, qui à travers lui revendiquaient une plus grande autonomie vis-à-vis de la métropole, vaut pour la fin du XIX^{ème} siècle, mais plus à partir de l'apparition des « Jeunes Algériens » dans les années 1900. Nous recourons aussi, toujours entre guillemets, aux termes issus du droit colonial, le plus courant étant alors celui d'« indigènes », préféré dans les sources à celui de « Musulmans », utilisé surtout après la Seconde Guerre mondiale. Les populations venues de France, d'Espagne, d'Italie, de Malte, ainsi que les Juifs naturalisés par le décret Crémieux de 1870, étaient dans ce même vocabulaire officiel désignées par le terme « Européens ». Ces catégories cherchaient à justifier l'existence de deux régimes de statut civil, politique, pénal et fiscal dans l'origine ethnico-religieuse des individus. Elles leur assignaient une identité dans laquelle ils étaient loin de tous se reconnaître. On pouvait ainsi être un « Musulman » sans professer de foi en l'islam, même après s'être converti au christianisme. C'est pourquoi nous conserverons les guillemets à chaque occurrence des termes de « Musulman » et « indigène ». Pour ne pas alourdir davantage le texte, et parce que le terme n'a pas les mêmes connotations péjoratives dues à l'usage qu'en a fait le vocabulaire colonial, nous utiliserons le terme d'Européen sans guillemets. Le terme d'Algérien nous permettra de faire d'utiles distinctions : par exemple, dans le cas d'un individu dit « indigène » ayant acquis les droits de la citoyenneté et le statut civil de droit commun, il nous permettra de signaler son appartenance à la population des colonisés. Voir la mise au point de Sylvie THENAULT, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale*, *op. cit.*, p. 16-17.

³ Sur les droits politiques de la population colonisée, l'évolution de la catégorie des « indigènes » avec la « naturalisation » massive des Juifs « indigènes » des territoires civils par le décret Crémieux, la disjonction pratiquée, en Algérie, entre nationalité et citoyenneté, voir *infra*, chapitre 3, A, 1, a.

réellement étudiée. On peut l'expliquer par l'ambiguïté même de son rapport à la question nationale.

Il apparaît confusément que, sans y avoir directement contribué, le socialisme n'est pas resté entièrement hors d'atteinte du phénomène de construction du nationalisme algérien, qu'il a pu constituer une source de politisation et d'inspiration pour certains de ses représentants¹. La SFIO a en effet entretenu en Algérie un rapport compliqué, difficile et mouvant à la question nationale. Dans une historiographie guidée par la question de l'adéquation avec les combats du nationalisme, sa place n'en pouvait qu'être complexe.

Faire l'histoire du socialisme en Algérie

Ce travail s'inscrit également dans la non moins riche historiographie du socialisme français. La question coloniale, sans faire partie de ses objets centraux, a fini par y acquérir une place. Les grandes synthèses sur la SFIO écrites au moment de la décolonisation, qu'on pense à celles de Daniel Ligou² ou de Georges Lefranc³, ne font d'abord aucun cas des fédérations ultramarines et des problématiques liées à la colonisation. C'était compter sans le poids que la politique algérienne de Guy Mollet, président du Conseil en 1956-1957, en plein cœur d'une guerre caractérisée par le recours systématique à la torture et par la confusion des pouvoirs civils et militaires⁴, allait bientôt commencer à exercer sur la mémoire du socialisme français⁵. Son douloureux souvenir hantera, dans les décennies suivantes, la mémoire militante et l'historiographie.

Madeleine Rebérioux et Heinz-Gerhard Haupt ouvrent presque aussitôt après la décolonisation le chantier des rapports du socialisme à la colonisation, dans une perspective internationale et centrée sur l'avant 1914. Ils leur consacrent un numéro spécial du

¹ C'est ce que suggère Malika Rahal dans sa thèse : Malika RAHAL, *L'Union démocratique du Manifeste algérien (1946-1956). Histoire d'un parti politique. L'autre nationalisme algérien*, Thèse de doctorat, Paris, INALCO, 2007, p. 110-115.

² Daniel LIGOU, *Histoire du socialisme en France : 1871-1961*, Paris, Presses universitaires de France, 1962.

³ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République : 1875-1940*, Paris, Payot, 1963.

⁴ Voir Pascal DESCAMPS, « La politique algérienne du gouvernement Guy Mollet : de la cohérence à l'enlisement », dans Bernard MENAGER (dir.), *Guy Mollet, un camarade en République*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987, p. 463-474. Sur la torture dans la guerre d'Algérie voir Raphaëlle BRANCHE, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001.

⁵ Voir Jacques JULLIARD, *Histoire de la IV^{ème} République : 1947-1958*, Paris, Calmann Lévy, 1968, p. 169-182.

Mouvement social en 1963, mais aucun article ne s'intéresse au cas français¹. L'année suivante, Madeleine Reberieux l'aborde, dans un article centré là encore sur l'avant Première Guerre mondiale². En 1967, les deux mêmes auteurs publient un ouvrage collectif sur le socialisme international et la problématique coloniale, *La Deuxième Internationale et l'Orient*³. Mais rien ne paraîtra avant des années sur la SFIO d'après le Congrès de Tours. La période la plus contemporaine n'est pas encore abordée de front par les historiens du socialisme français.

Il faut attendre presque deux décennies pour voir paraître des travaux consacrés aux relations de la SFIO de l'après 1920 avec les questions coloniales. Il faut d'abord signaler la thèse de Georges Oved sur *La gauche française et le nationalisme marocain*, publiée en 1984⁴. Puis dans un article publié en 1990, Gilles Morin retrace les rapports des socialistes français avec la colonisation dans l'entre-deux-guerres : évolution des tendances après la scission de Tours, centralité croissante de la doctrine de l'assimilation et « politique néo-coloniale » du Front populaire⁵. En 1991 Ahmed Koulakssis publie un ouvrage de référence, *Le Parti socialiste et l'Afrique du nord de Jaurès à Blum*⁶. Il y restitue l'évolution de la pensée socialiste sur la colonisation depuis la fin du XIX^{ème} siècle, l'action parlementaire des élus de la SFIO vis-à-vis des questions maghrébines, la place des problématiques coloniales dans la vie militante du parti, et revient sur la période cruciale du gouvernement Léon Blum. Il glisse quelques précisions sur les fédérations de la SFIO dans les trois pays d'Afrique du nord, mais la perspective reste essentiellement métropolitaine.

Quand Alain Bergounioux et Jacques Grunberg composent leur grande histoire des socialistes français au XX^{ème} siècle en 1992, ils ne font pas l'impasse sur la question algérienne. Leur ouvrage la pose au contraire avec la force de l'évidence. Les deux auteurs y consacrent d'amples développements, depuis la politique algérienne du Front populaire⁷

¹ Numéro intitulé « Le socialisme et la question coloniale avant 1914 ». Voir en particulier Madeleine REBERIOUX et Heinz-Gerhard HAUPT, « L'attitude de l'Internationale », *Le Mouvement social*, n° 45, 1963, p. 7-37.

² Madeleine REBERIOUX, « La gauche socialiste française : *La Guerre Sociale* et *Le Mouvement Socialiste* face au problème colonial », *Le Mouvement social*, 1964, n° 46, p. 91-103.

³ Heinz-Gerhard HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La Deuxième Internationale et l'Orient*, Paris, Éditions Cujas, 1967.

⁴ Georges OVED, *La gauche française et le nationalisme marocain : 1905-1955*, Paris, L'Harmattan, 1984.

⁵ Gilles MORIN, « Les socialistes et la colonisation : 1920-1939 », *Revue de la bibliothèque nationale*, n°38, hiver 1990, p. 38-51.

⁶ Ahmed KOULAKSSIS, *Le parti socialiste et l'Afrique du Nord : de Jaurès à Blum*, Paris, Armand Colin, 1991.

⁷ Alain BERGOUNIOUX et Gérard GRUNBERG, *L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir, 1905-2005*, Paris, Fayard, 2005, p. 223.

jusqu'à la période du gouvernement de Guy Mollet¹. Désormais, il n'est plus question d'éluder les questions propres à l'Empire colonial dans les grandes fresques retraçant l'histoire du socialisme français. L'étude de ces problématiques devient au contraire un passage obligé. L'ouvrage collectif dirigé par Jean-Jacques Becker et Gilles Candar en 2004, sur *L'histoire des gauches*, aborde en plusieurs endroits la question du rapport avec la colonisation : au moment de la constitution de l'Empire², de son apogée³ et de son démantèlement⁴. Plus récemment, un article de Gilles Candar revient sur les relations entre gauche française et colonisation avant l'unité socialiste de 1905⁵.

C'est dire si la crise ouverte par la période du gouvernement de Guy Mollet en Algérie a été productive en termes historiographiques. La séquence 1956-1957 est utilement mise en perspective et éclairée par ces divers travaux. Ils offrent une profondeur de champ qui permet de penser sur la durée l'impréparation de la SFIO, venue au pouvoir dans un contexte de guerre pour aborder la brûlante question algérienne. Malgré la diversité des dimensions qu'ils abordent, tous ces travaux reproduisent le même type de démarche : l'étude des relations du Parti socialiste, vu depuis sa direction parisienne, avec les questions coloniales. Nombre d'entre eux nous renseignent donc sur les socialistes *et* l'Algérie. La question des socialistes *en* Algérie, sur le terrain colonial, n'a en revanche jamais été posée. C'est celle qui sera au cœur de notre travail, dans une perspective centrée sur la période de l'entre-deux-guerres et le département occidental de l'Algérie.

Le choix du terrain : département d'Oran, 1919-1939

Des années cruciales et délicates

Les années 1920 et 1930 constituèrent un moment décisif pour l'ensemble du Maghreb à l'époque contemporaine, comme le montre Jacques Berque dès 1962, dans un bel ouvrage

¹ *Ibid.*, p. 181-182, 226-228.

² Gilles MANCERON, « La gauche et la colonisation », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 1, L'héritage du XIX^{ème} siècle*, Paris, La Découverte, 2005, p. 531-544.

³ Emmanuelle SIBEUD, « La gauche française et l'empire colonial avant 1945 », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2, XX^{ème} siècle, à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005 (1^{ère} éd. 2004), p. 354-355.

⁴ Sylvie THENAULT, « La gauche et la décolonisation », dans *ibid.*, p. 435-451.

⁵ Gilles CANDAR, « La gauche coloniale en France », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 1, 2009, p. 37-56.

appelé à faire date¹. En Algérie, de la sortie de Grande Guerre, période de crise mais aussi de réformes, à la Seconde Guerre mondiale, la scène politique fut bouleversée. Ces deux décennies furent celles de la naissance des organisations fondatrices du nationalisme : du groupement informel réuni autour de l'émir Khaled à l'Union populaire algérienne (UPA), en passant par l'Étoile nord-africaine (ENA), la Fédération des élus musulmans d'Algérie (FEMA) et ses incarnations départementales, l'Association des 'ulamā musulmans d'Algérie (AUMA) et le Congrès musulman algérien (CMA). La mobilisation politique jusque-là réservée aux Européens et à une élite extrêmement réduite du côté algérien déborda les locaux politiques et syndicaux pour gagner la rue, le « café maure », la boutique du tailleur et l'échoppe du barbier².

De 1919 à 1939, l'Algérie politique bascula donc et entra de plain-pied dans un « temps des mutations » qui était aussi une « ère des possibilités »³ : les conditions sociales, économiques, politiques et culturelles de la colonisation étaient pour la première fois soumises à un large débat et, potentiellement, à des aménagements. Leur contestation fut plus ou moins radicale : en dehors de l'Étoile nord-africaine, qui dès sa création en 1926, à Paris, mit l'indépendance à son programme, l'ensemble des autres formations se dotèrent de revendications qui ouvraient la porte à des évolutions à l'intérieur du système colonial. L'entre-deux-guerres fut le temps phare des propositions de réformes, réclamées par les organisations de la population colonisée mais aussi par certaines formations européennes de gauche, dont quelques unes furent traduites dans des projets de loi déposés au Parlement.

L'immense majorité de ces réformes ne fut pas mise en œuvre. C'est pourquoi l'« ère des possibilités » s'est muée en matrice des « occasions manquées », dans le récit qu'on en a fait à partir des années 1950 et des débuts de la décolonisation⁴ : les tentatives de réformes, réclamées par les Algériens, soutenues pour certaines d'entre elles par les organisations de la gauche française, ont échoué à desserrer l'étau colonial. Aussi ces années sont-elles également des années délicates pour le chercheur. La tentation est grande d'en écrire l'histoire à la façon d'une chronique d'un échec annoncé : la faillite de la démarche réformatrice,

¹ Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, op. cit.

² Omar CARLIER, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, *passim*.

³ Jean-Claude VATIN, « Quelques remarques sur l'approche des mouvements nationaux maghrébins : à propos de l'Algérie des années 1930 », intervention lors des journées d'études du GERM, 16-18 décembre 1976, texte provisoire, n. d. Texte conservé dans le fonds Charles-André Julien des Archives d'histoire contemporaine (CHSP/JU19).

⁴ Voir notre conclusion générale.

entreprise de l'intérieur du système et dans le dialogue, aurait nécessairement amené à la rupture violente et à la guerre.

Mais, prévient déjà Jacques Berque, ce serait « juger 1930 en fonction de 1960 »¹. La cruciale période de l'entre-deux-guerres doit être restituée dans l'étendue de ses possibilités, de ses « horizons d'attente » mis en rapport avec ses « espaces d'expérience », pour reprendre les notions développées par Reinhart Koselleck². Éloigner la tentation du récit rétrodictif, qui relit le passé en fonction du dénouement final de l'histoire, c'est d'abord témoigner de son « respect de l'incertitude fondamentale de l'événement »³. Mais c'est aussi, dans ce cas précis, prendre ses précautions par rapport à un danger spécifique, lié à la place de l'entre-deux-guerres dans le récit des « occasions manquées » en Algérie. L'épisode fondateur du récit de « l'impossible réforme coloniale »⁴ est en effet le Front populaire, cet « apogée du réformisme politique »⁵, incarné en particulier par l'échec du projet Blum-Viollette. Il constitue le cœur des attentions, le maillon original de la longue chaîne des réformes échouées. C'est lui qui polarise souvent l'attention des historiens, au risque de l'isoler du reste de la chronologie. De fait c'est le plus souvent aux années 1930 que les travaux sur l'entre-deux-guerres sont consacrés, en particulier au milieu de la décennie, en amont et en aval du Front populaire.

Si le temps semble s'accélérer au milieu des années 1930, la chronologie se densifier et se ramifier, justifiant qu'on y consacre de longs développements, les années 1920 n'en constituent pas moins, elles aussi, des années cruciales. Ces années sont, sans doute, également pour des questions de source que nous développerons plus loin, les plus délaissées de l'historiographie. L'intérêt de remonter aux lendemains de la Première Guerre mondiale consiste à ne pas isoler artificiellement les années 1930. Le moment du Front populaire, en particulier, doit être envisagé autrement que comme un épisode réifié du récit des « occasions manquées ».

¹ Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, op. cit., p. 10.

² Reinhart KOSELLECK, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990. Voir François DOSSE, « Reinhart Koselleck entre sémantique historique et herméneutique critique », dans Christian DELACROIX, François DOSSE et Patrick GARCIA (dir.), *Historicités*, La Découverte, 2009, p. 115-129.

³ Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 184.

⁴ Jean-Claude VATIN, art. cit., p. 88.

⁵ Mahfoud KADDACHE, *Histoire du nationalisme algérien, tome 1 : 1919-1939*, Paris/Alger, Éditions Paris-Méditerranée/EDIF 2003 (1^{ère} éd. 2000), p. 11.

Une région singulière

Le département d'Oran occupa une place particulière dans les grandes tendances de la colonisation en Algérie. Cette dernière avait été découpée, dans la Constitution de la II^{ème} République en 1848, en trois immenses départements, dénommés d'après la grande ville qui en constituait le chef-lieu : Alger, Oran et Constantine¹. Le département d'Oran, désigné également par le terme d'Oranie, se trouvait à l'ouest du pays ; il était limitrophe du Maroc. Il se distinguait du reste de la colonie par plusieurs aspects.

Sa démographie, d'abord, en faisait une région singulière. C'était en effet, de loin, le département où le peuplement colonisateur était le plus important d'Algérie : au recensement de 1931, les Européens représentaient 25% de la population totale, contre 16% dans le département d'Alger et 7,6% dans celui de Constantine². Dans plusieurs villes du département, la population européenne était nettement majoritaire : 80% à Oran et 65% à Sidi-Bel-Abbès à la même date. Cette proportion tendit à se réduire au cours des années 1930, mais au recensement de 1936 le département comptait encore 23,8% d'habitants européens³. Quant aux Juifs, leur proportion était importante – 10,2% de la population européenne en 1931 –, proportionnellement un peu moindre que dans le Constantinois où elle représentait 12%⁴. Ils étaient très nombreux dans certaines villes, comme à Sidi-Bel-Abbès ou à Tlemcen, où il y avait plus de « Français d'origine israélite » que de Français d'origine métropolitaine ou nés en Algérie au recensement de 1931, le dernier à pratiquer cette distinction.

La situation démographique du département d'Oran se doublait d'une singularité géographique et historique : la proximité de la péninsule ibérique avait permis à l'influence espagnole de s'y exercer puissamment. Les côtes oranaises étaient très proches des côtes andalouses et pouvaient être reliées en voilier, par bon vent, en une douzaine d'heures⁵. La ville d'Oran et ses environs connurent, à l'époque moderne, deux périodes d'occupation par le

¹ Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT, « 1830-1880 : la conquête coloniale et la résistance des Algériens », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, op. cit., p. 33.

² SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932. Voir tableaux détaillés et carte en annexe.

³ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1936)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1936. Voir tableaux détaillés en annexe

⁴ René LESPES, *Oran : étude de géographie et d'histoire urbaines*, Oran, Bel Horizon, 2003 (1^{ère} éd. 1938), p. 104.

⁵ René LESPES, *Oran*, op. cit., p. 15.

royaume catholique, de 1 509 à 1 708 puis de 1732 à 1791. L'urbanisme en portait encore la trace au XX^{ème} siècle¹. Après la conquête française, à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, ses côtes accueillirent des flux massifs d'immigration espagnole, provoqués par la misère mais aussi par des facteurs politiques². Les Espagnols contribuèrent largement à constituer une colonie européenne à l'ouest de l'Algérie.

Il fallut attendre le recensement de 1901 pour que la population des Français excédât, dans la ville d'Oran, celle des Espagnols³. Encore ce basculement était-il la conséquence de la loi de 1889, qui naturalisait sans conditions les enfants d'Européens étrangers nés sur le sol algérien. En 1931, on estimait à 41% la proportion de naturalisés d'origine espagnole dans la population européenne totale de la ville⁴. Le département d'Oran était aussi celui où l'on recensait la plus forte présence de ceux que le vocabulaire de la statistique officielle désignait par l'expression « étrangers non musulmans », excluant en particulier les Marocains. Ces Européens étrangers représentaient, en 1931, 5,7% de la population⁵. C'était dans leur immense majorité des Espagnols, suivis par les Italiens et les Maltais, présents en beaucoup plus faible proportion.

Cette singularité détermina, dans le département d'Oran, une vie sociale et culturelle particulière : le valencien et le castillan, langues parlées par les immigrés venus en majorité des côtes du Levant, Alicante en particulier, et d'Andalousie⁶, résonnaient tout autant voire plus que le français et l'arabe dans les rues de certaines localités, comme Rio Salado, Saint-Denis-du-Sig, Beni-Saf, et de certains faubourgs comme Eckmühl à Oran et Gambetta à Sidi-Bel-Abbès. Le bilinguisme était pratiqué dans les meetings et dans une partie de la presse. Les nouvelles de la proche Espagne retenaient l'attention de la population européenne. En Oranie, la proclamation de la Seconde République en 1931 et le déclenchement de la guerre civile en 1936 furent de véritables événements politiques, vécus certes à un autre titre que ceux de la France métropolitaine, mais également suivis et commentés.

¹ Robert TINTHOIN, *Le Peuplement musulman d'Oran*, Oran, Imprimerie Laurent Fouque, 1953, p. 177.

² Voir *infra*, chapitre 5, B, 1.

³ AAPCO/F/92, Tableau comparatif de la population d'Oran 1876-1948, Oran, 1948.

⁴ René LESPES, *Oran, op. cit.*, p. 13.

⁵ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, *op. cit.*

⁶ Voir Jean-Jacques JORDI, *Problèmes de migration et d'insertion des Espagnols en Oranie 1840-1950*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Provence, 1982 ; Juan Bautista VILAR, *Emigraciones murcianas a Argelia en el siglo XIX : su impacto demográfico, social y económico sobre la provincia de origen*, Madrid, Aguirre, 1983 ; Juan Bautista VILAR, *Cartagena en las emigraciones españolas al África francesa*, Madrid, Instituto Hispano-Árabe de Cultura, 1988 ; José Fermín BONMATI ANTON, *La emigración alicantina a Argelia (siglo XIX y primer tercio del siglo XX)*, Alicante, Secretariado de Publicaciones, 1990.

La situation démographique de l'Oranie induisait des attitudes particulières face à la situation de colonisation. Les Algériens y étaient moins visibles que partout ailleurs en Algérie. Dans certaines villes de création coloniale, où jouaient pleinement la discrimination spatiale et la superposition sans relations des villes européenne et « musulmane », les Européens pouvaient quasiment ignorer la population dite « indigène » dans leur vie quotidienne. Leur rapport à l'avenir en était aussi modifié. De l'autre côté de la colonie, dans l'est algérien, la situation de grande minorité démographique nourrissait, chez les Européens, un complexe obsidional : Jean-Pierre Peyroulou décrit très bien cette « angoisse de la submersion » dans la ville de Guelma dès les années 1920¹. En Oranie au contraire, le rapport démographique permettait aux Européens de cultiver un esprit de domination moins inquiet et de développer des modes de sociabilité intra-communautaire qui n'étaient pas des replis sur soi. Alors que l'existence de petits groupes humains isolés peut favoriser l'unanimité, la communauté européenne d'Oranie était assez vaste pour abriter des solidarités mais aussi de profonds antagonismes.

Le profil économique du département n'en faisait pas, en revanche, une exception en Algérie. La colonie était toute entière tournée vers le secteur primaire. La région d'Oran était réputée pour ses domaines viticoles, mais on y cultivait aussi des céréales, de l'alfa, des légumes, des légumineuses et des fruits. Le climat méditerranéen et la topographie, alternant plaines et plateaux, rendaient le lieu favorable à l'agriculture intensive. Comme dans la Mitidja algéroise, le secteur était organisé en grands domaines. Du fait de la structure oligopolistique de la propriété et de la production, les petits propriétaires étaient rares et les ouvriers agricoles, souvent des « indigènes » et des immigrés d'origine marocaine ou espagnole, nombreux dans les campagnes. Globalement, l'Algérie de l'entre-deux-guerres était très peu industrialisée². Dans le département d'Oran, quelques rares secteurs localisés employaient une main-d'œuvre ouvrière : les mines de fer de Beni-Saf, les docks des ports industriels d'Oran, Mostaganem et Arzew et les usines de tabac et de produits chimiques d'Oran.

Les multiples singularités du département d'Oran par rapport aux tendances générales de la colonisation n'invitent pas à extrapoler nos conclusions à l'ensemble de l'Algérie sans

¹ Jean-Pierre PEYROULOU, *Guelma 1945 : une subversion française dans l'Algérie coloniale*, Paris, La Découverte, 2009, p. 232.

² Voir René GALLISSOT, « L'économie coloniale dans l'entre-deux-guerres », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, op. cit., p. 363-369.

autre forme de procès. Plusieurs décennies après la conquête, l'Algérie restait un espace extrêmement hétérogène. Les réalités sociales différaient radicalement entre les territoires civils et les territoires militaires mais aussi, à l'intérieur des premiers, entre communes mixtes et communes de plein exercice. Outre ce patchwork administratif, la démographie variait considérablement d'une région à une autre, et au sein même d'une région, entre les villes et les campagnes. S'il convient de prendre en compte la « force du local »¹, cela n'implique pas pour autant que nos conclusions n'éclaircissent pas, plus globalement, la compréhension de la société coloniale algérienne. Sa vision ne doit pas être uniformisée et le choix d'une échelle fine permet justement d'entrer dans le détail de cette fragmentation.

Entre histoire politique et histoire des sociétés coloniales

Notre travail se place au croisement de deux historiographies. Il s'inscrit dans le champ d'une histoire politique profondément renouvelée dans ses objets et ses méthodes depuis une vingtaine d'années et dans celui, en plein essor, de l'histoire des sociétés coloniales.

Une histoire politique renouvelée

La nouvelle analyse du politique : cultures, pratiques, sociabilités

Il est devenu aujourd'hui évident qu'on ne peut plus faire de l'histoire politique en réservant son attention aux institutions, étatiques et partisans, aux mécanismes de décision et de gouvernement, bref aux lieux d'exercice, de dévolution et de conquête du pouvoir. Depuis les années 1990 environ, les historiens du politique débordent largement ces cadres d'analyse et s'intéressent à ce qu'il est convenu d'appeler, depuis les travaux de Serge Berstein et de Jean-François Sirinelli, des « cultures politiques »². Cette notion a reçu nombre de définitions successives³. Toutes font appel aux idées, aux croyances mais aussi aux pratiques voire aux

¹ Nadir MAROUF et Omar CARLIER (dir.), *Espaces maghrébins : la force du local ? Hommage à Jacques Berque*, Paris, L'Harmattan, 1995.

² Voir Serge BERSTEIN, « L'historien et la culture politique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°35, n°1, 1992, p. 67-77 ; Jean-François SIRINELLI (dir.) *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992.

³ Voir notamment les contributions rassemblées dans Daniel CEFALI (dir.), *Cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

sociabilités développées par les individus¹. Si l'on peut regretter que ce caractère très amplement polysémique nuise à la force heuristique de la notion, son mérite est d'avoir élargi la sphère du politique au-delà des cercles institutionnels et battu en brèche le modèle diffusionniste d'analyse du politique. En effet, le concept invite à dépasser le postulat d'une relation verticale, descendante, allant de l'institution politique aux individus : la « culture politique » est « le fruit d'un travail perpétuel de l'institution et de ses membres à de multiples niveaux », écrit ainsi Marc Lazar².

Un des autres grands acquis de l'histoire politique de ces dernières décennies est d'avoir introduit une attention aux pratiques, aux rites et aux attitudes corporelles. À rebours d'une conception idéaliste et désincarnée de la sphère politique, les historiens et les politistes se penchent dans cette perspective sur le vote³, la manifestation⁴, la fête⁵, le voyage présidentiel⁶. Le politique engage le corps, sa représentation et sa gestuelle ; parmi les objets légitimes de l'historien on trouve le poing levé⁷, la mode vestimentaire et la mise en scène de soi par l'image⁸. Le geste intéresse l'historien du politique parce qu'il est « un langage »⁹ et manifeste une « volonté d'assumer et de supporter un ensemble de valeurs, une certaine vision du monde »¹⁰. Il est indissociable de la mise en scène : ritualisé, représenté, il participe d'une dramaturgie¹¹ et de la « mise en spectacle du politique »¹². Il participe à la construction

¹ Voir Jean-François SIRINELLI et Éric VIGNE, « Des cultures politiques », dans Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites en France, tome 2 : Cultures*, Paris, Gallimard, 1992, p. III.

² Marc LAZAR, « Cultures politiques et partis politiques en France », dans Daniel CEFAÏ (dir.), *Cultures politiques, op. cit.*, p. 173.

³ Olivier IHL, « L'urne électorale. Formes et usages d'une technique de vote », *Revue française de science politique*, vol. 43, n°1, 1993, p. 30-60.

⁴ Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997 ; Danielle TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue : crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998 ; Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

⁵ Olivier IHL, *La Fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996.

⁶ Nicolas MARIOT, « "Nos fleurs et nos cœurs" : la visite présidentielle en province comme événement institué », *Terrain*, n°38, 2002, p. 79-96.

⁷ Philippe BURRIN, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 11, n° 1, 1986, p. 5-20.

⁸ Voir Omar CARLIER et Raphaëlle NOLLEZ-GOLDBACH (dir.), *Le corps du leader. Construction et représentation dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2008.

⁹ Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation, op. cit.*, p. 155.

¹⁰ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Fabrice D'ALMEIDA, Nicole D'EDELMA (dir.), *Des gestes en histoire : Formes et significations des gestualités médicale, guerrière et politique*, Paris, Seli Arslan, 2006, p. 12.

¹¹ Christian-Marc BOSSENO et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), « Dramaturgie du politique », numéro spécial de *Sociétés et représentations*, n°12, 2001.

¹² Paula COSSART, « La communion militante : les meetings de gauche durant les années Trente », *Sociétés et représentations*, n°12, 2001, p. 131.

d'une identité collective, contribue à créer de la cohérence à l'intérieur du groupe et dans sa projection vers l'extérieur.

Enfin, l'histoire politique s'est enrichie de l'apport de la notion de sociabilité comprise comme l'ensemble des interactions sociales entre individus, matérialisées dans des lieux plus ou moins organisés, et incarnées par des pratiques plus ou moins ritualisées. On doit à Maurice Agulhon l'introduction de ce concept dans « l'atelier » de l'historien¹. Il pratique le premier cette « étude concrète » des « formes de sociabilité spécifiques »², en s'intéressant au cercle, au salon, au café et au club comme lieux d'association et de politisation dans la France du premier XIX^{ème} siècle. Son héritage fécond a notamment inspiré les travaux d'Omar Carlier sur l'histoire du nationalisme en Algérie³.

L'histoire des sociabilités est une histoire des interactions quotidiennes, des relations d'interconnaissance, des rites et des usages partagés. Elle complète l'analyse des identités en envisageant l'être dans sa dimension interactionniste. Elle est un des outils qui permettent, dans le cadre de l'histoire des partis politiques, de dépasser le « cadre partidaire »⁴.

Du parti au milieu partisan

L'histoire des partis politiques connaît une sorte de crise féconde depuis une dizaine d'années. Si les monographies retraçant l'histoire d'un parti, en se focalisant sur ses effectifs, ses tendances et ses résultats électoraux, ne sont plus au goût du jour, cela ne signifie pas pour autant que l'étude des partis soit délaissée. Elle a, en fait, profondément muté, recourant à de nouvelles méthodes, de nouveaux concepts et de nouveaux objets⁵. Ce qui change, d'abord, c'est le cadre de l'étude. Désormais, l'analyse organisationnelle, qui prend pour limites celles du parti lui-même, est négligée au profit de « l'approche sociétale », qui tend à « appréhender

¹ François FURET, *L'atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1982.

² Maurice AGULHON, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848 : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977, p. 11.

³ Voir Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, *op. cit.* et Omar CARLIER, « Sociabilité : concept, objet, problème. Du salon de Mme du Deffand aux terrains africains », dans Laurent FOURCHARD, Odile GOERG et Muriel GOMEZ-PEREZ (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 7-38.

⁴ François AUDIGIER, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 4, 2007, p. 126.

⁵ Voir *ibid.*, p. 123-136 ; François AUDIGIER, David COLON et FOGACCI (dir.), *Les partis politiques : nouveaux regards : une contribution au renouvellement de l'histoire politique*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.

les formes partisans en les réencastrant dans leur univers social et culturel englobant »¹. Attentive aux marges et aux contours du parti, aux réseaux entretenus par ses membres, la démarche contribue à le désessentialiser et permet d'étudier les mécanismes concrets de son inscription dans un environnement donné.

La notion de milieu partisan, développée par Frédéric Sawicki dans le cadre de sa thèse de science politique sur le Parti socialiste², est particulièrement utile dans ce cadre. Elle désigne « l'ensemble des individus et des groupes – ainsi que les réseaux qui les lient – dont les activités contribuent, sans que cet objectif soit nécessairement visé, à faire exister un parti »³. Envisagée dans un cadre géographique restreint⁴, cette notion permet de décrire la construction des identités collectives, la structuration du groupe et ses relations au monde en observant finement les interactions et les échanges⁵. Attentive aux réseaux et aux frontières du groupe, la démarche permet d'appréhender le parti non seulement du dedans, dans son fonctionnement et sa logique internes, mais aussi dans ses zones de contact avec l'extérieur.

Ce concept engage toute une série de mutations, que l'histoire politique a commencé à engager. Analyser un milieu partisan, c'est tout à la fois étudier des habitudes et des rites, formalisés ou non dans une « culture d'organisation »⁶, et des réseaux⁷. C'est prendre le parti dans son environnement et considérer la foule des allégeances non partisans avec lesquels il coexiste – familiales, associatives, syndicales, religieuses, culturelles. C'est restituer non seulement le profil social mais aussi le profil sociabilitaire de ses membres, pour décrire la façon dont le parti se relie, à travers eux, au reste de la société. Car l'analyse des réseaux n'a d'intérêt que si elle s'accompagne de la description des « sociabilités militantes »⁸ qu'elle produit.

¹ Frédéric SAWICKI, « Les partis politiques comme entreprises culturelles », dans Daniel CEFÄI (dir.), *Cultures politiques*, op. cit., p. 191.

² Frédéric SAWICKI, *La structuration du Parti socialiste*, Thèse de doctorat, Université Paris I, 1994, remaniée et publiée sous le titre *Les réseaux du Parti socialiste : Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.

³ Frédéric SAWICKI, « Les partis politiques comme entreprises culturelles », dans Daniel CEFÄI (dir.), *Cultures politiques*, op. cit., p. 204.

⁴ Voir Jean-Louis BRIQUET et Frédéric SAWICKI, « L'analyse localisée du politique », *Politix*, vol. 2, n° 7, 1989, p. 6-16.

⁵ Frédéric SAWICKI, *Les réseaux du Parti socialiste*, op. cit., p. 30-31.

⁶ Carole BACHELOT « La culture d'organisation au Parti socialiste de l'explicitation à l'appropriation des normes », dans Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Presses de Sciences Po, 2007, p. 143-181.

⁷ Voir Gilles MORIN, « Les socialistes et la société française : Réseaux et milieux (1905-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 96, n° 4, 2007, p. 47.

⁸ Voir Julian MISCHI, *Servir la classe ouvrière : sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010.

Il s'agira ici d'étudier le milieu partisan socialiste dans l'Oranie de l'entre-deux-guerres, en ne se cantonnant pas à l'horizon du parti et en étudiant les associations, les loges maçonniques, les syndicats et autres organisations dont pouvaient faire partie ses militants. Il ne s'agit pas de négliger l'institution partisane, dont les logiques et le fonctionnement continuent à s'imposer et à guider en partie notre enquête, mais de combiner cette dimension avec d'autres. Cette ambition implique de recourir à des sources et à des méthodes que nous décrirons plus loin. Contentons-nous pour l'instant de préciser l'usage que nous entendons faire des différents renouvellements de l'histoire politique que nous venons de restituer. Les notions d'identités, de pratiques et de cultures sont au fondement de notre démarche. Elles correspondent à trois questions que nous posons, tout au long de ce travail, sur l'expérience des militants socialistes de l'Oranie des années 1920 et 1930 : qui étaient-ils ? Que firent-ils ? Que pensèrent-ils ?

La notion d'identité est ici conçue sur un double registre, à la suite des propositions de la sociologie des mobilisations collectives¹. Elle est comprise comme la conjonction d'attributs individuels et de relations, de dispositions propres et de positions dans le champ social : elle recouvre les questions de l'*être* et de l'*être avec*. Le sens que nous donnons à ce terme, dans ce travail, combine donc la description des profils des militants – nombre, genre, âge, origine sociale, lieux de résidence, etc. – avec celle de leurs sociabilités. Il s'agit de prolonger la description des membres du groupe par l'analyse des réseaux dans lesquels ces individus s'inséraient, de considérer ces individus à la fois dans leur identité propre et dans leur identité relationnelle.

Le deuxième axe de notre travail concerne les pratiques. Elles désignent ce qu'être socialiste veut concrètement dire : faire grève, faire campagne, manifester, organiser des réunions, écrire dans le journal fédéral, le distribuer, participer aux luttes de pouvoir et de tendances, dans une attention la plus précise possible au geste, à la présentation de soi et de son corps. Enfin, nous nous intéressons aux cultures. La notion de culture politique a pris une telle extension qu'elle tend désormais à subsumer des réalités aussi différentes que les valeurs, les symboles et les pratiques concrètes des individus. Ce caractère englobant nous semble tendre à compliquer son usage. C'est pourquoi, dans le cadre de cette thèse, nous

¹ Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 52, n° 2, 2005, p. 104-107 ; Isabelle SOMMIER, « Diffusion et circulation des mouvements sociaux », dans Olivier FILLIEULE, Éric AGRIKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER (dir.), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 117.

emploierons le terme de culture dans un sens plus restreint, pour désigner ce que les militants savent et croient savoir, c'est-à-dire leurs idées, leurs jugements et leurs croyances.

L'histoire politique n'informe pas seule notre travail. Nous puisons une grande partie de nos problématiques à la source d'une histoire de la colonisation dont le renouvellement n'est pas moins spectaculaire.

L'histoire de la « situation coloniale »

Depuis une quinzaine d'années environ, la redécouverte des propositions faites par l'anthropologue Georges Balandier dans un article intitulé « La situation coloniale : approche théorique », publié en 1951¹, a alimenté une historiographie prolifique². En 2001, Emmanuelle Saada signale déjà ce « regain d'intérêt » dans les mondes universitaires français et américain³. La mise au concours du CAPES et de l'agrégation, en 2011, d'une question d'histoire contemporaine portant sur les sociétés coloniales, qui invite à « s'interroger à nouveaux frais sur la notion [...] théorisée par Georges Balandier dans son article fameux de 1951 »⁴, témoigne de la vigueur conservée de cet élan.

L'article de Georges Balandier définit la « situation coloniale » comme une « totalité », un « complexe [...] créé par l'expansion coloniale des nations européennes »⁵. La situation ou la société coloniale, c'est donc d'abord le produit de l'entreprise de colonisation, la mise en co-présence de deux populations plus ou moins étrangères l'une à l'autre, selon l'ancienneté du « premier contact »⁶. Elle crée une situation de domination entre une société européenne,

¹ Georges BALANDIER, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, XI, 1951, p. 44-79. Nous citerons ici la version rééditée 50 ans plus tard : Georges BALANDIER, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°110, 2001/1, p. 9-29.

² Voir les divers bilans proposés par : Claude LIAUZU, « Interrogations sur l'histoire française de la colonisation », *Genèses*, n°46, mars 2002, p. 44-59 ; Frederick COOPER, « Grandeur, décadence... et nouvelle grandeur des études coloniales depuis les années 1950 », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, p. 17-48 ; Romain BERTRAND, « Les sciences sociales et le « moment colonial » : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de recherche*, n°28, juin 2006, p. 1-41 ; Jean-François KLEIN et Marie-Albane DE SUREMAIN, « Clio et les colonies : retour sur des historiographies en situation », *Romantisme*, n°139, 2008, p. 59-80.

³ Emmanuelle SAADA, « La « situation coloniale » vue d'ailleurs : regards croisés transatlantiques », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. CX, 2001, p. 5-7.

⁴ Sophie DULUCQ, « Les sociétés coloniales : Afrique, Antilles, Asie (années 1850-1950) », *Historiens & Géographes*, n°417, 2012, p. 134.

⁵ Georges BALANDIER, « La situation coloniale : approche théorique », art. cit., p. 10-11.

⁶ En Algérie, au contraire par exemple de l'Indonésie étudiée par Romain Bertrand, la colonisation suit des siècles de contacts entre Européens et Algériens dans l'espace méditerranéen : voir Jocelyne DAKHLIA, « 1830,

minoritaire démographiquement mais majoritaire sociologiquement, et une société colonisée majoritaire démographiquement mais minoritaire sociologiquement¹. Pour Balandier, le chercheur ne doit pas juxtaposer, dans son analyse, ces deux sociétés ; il est au contraire dans l'obligation de les saisir ensemble. C'est en référence à cette notion que nous utilisons l'expression d' « Algérie coloniale » : elle englobe l'Algérie des colonisateurs et l'Algérie des colonisés.

Si cette situation se définit d'abord par une relation de domination d'un « groupement »² sur un autre, Balandier explique que la division interne de chacune des sociétés interdit les schémas simplistes et manichéens. Il invite à prendre en compte la diversité des interactions entre l'une et l'autre population. C'est ce qu'il traduit par les expressions de « mise en contact » et de « mise en rapport »³, en expliquant que ces aspects doivent être envisagés « à tous les niveaux de la réalité sociale »⁴ et pas uniquement dans ses dimensions économiques et politiques. La relation entre colonisateurs et colonisés se joue sur une gamme large et complexe de modes, qui ne se réduisent pas à la guerre et à l'affrontement bilatéral. Il ne s'agit pas d'euphémiser la relation de domination, ni d'en évacuer la violence fondatrice et réactualisée tout au long de l'histoire de la colonisation⁵, mais d'élargir l'appréhension de cette « mise en rapport » à la complexité des expériences sociales, dans divers champs.

L'historiographie récente du fait colonial fait sien le paradigme interactionniste proposé par Georges Balandier dans son article fondateur. Elle porte son attention sur les « points de contact » et les « zones de séparation »⁶, les groupes intermédiaires⁷, les frontières entre les populations et la façon dont celles-ci se construisent et se reproduisent⁸. Ses champs d'application ont migré vers des objets jusque-là négligés : la médecine⁹, l'éducation¹,

une rencontre ? », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, op. cit., p. 142-149.

¹ Georges BALANDIER, « La situation coloniale : approche théorique », art. cit., p. 18-19.

² *Ibid.*, p. 18.

³ *Ibid.*, p. 26.

⁴ *Ibid.*, p. 27.

⁵ Voir Raphaëlle BRANCHE, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°19, 2010, p. 35.

⁶ Emmanuelle SAADA, « La « situation coloniale » vue d'ailleurs », art. cit., p. 6.

⁷ Voir par exemple la thèse d'Alain MESSAOUDI, *Savants, conseillers, médiateurs : les arabisants et la France coloniale (vers 1830-vers 1930)*, Thèse de doctorat, Université Paris I, 2008.

⁸ Voir Emmanuelle SAADA, *Les enfants de la colonie : les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.

⁹ Claire FREDJ, « Les médecins de l'armée et les soins aux colons en Algérie (1848-1851) », *Annales de démographie historique*, n°1, 2007, p. 127-154.

l'habitat², la sexualité³. Le facteur politique n'est guère réinvesti sous cet angle. On juge souvent que l'histoire des colonisations a justement été, jusqu'alors, trop politique : privilégiant l'étude des sphères de pouvoir, des deux côtés de la « frontière coloniale », elle aurait réservé son analyse aux grands hommes, c'est-à-dire aux hommes politiques, sacrifiant de larges pans de l'histoire de ces sociétés.

On oppose ainsi souvent une « histoire politique de la colonisation » à une histoire du « quotidien colonial » et de ses sociabilités⁴. C'est là une vision fort réductrice de l'histoire politique et de ses objets. Par une sorte de phénomène de « retour de bâton », la nouvelle historiographie de la « situation coloniale » tend ainsi à négliger l'objet politique. Pourtant celui-ci se prête parfaitement à sa démarche. L'organisation politique, envisagée comme un milieu tissé de réseaux, donne prise à une analyse interactionniste de la société coloniale. L'histoire des sociabilités militantes, des cultures partisans et des pratiques politiques pose elle aussi la question du fonctionnement de cette société. Elle est un point d'entrée pour étudier, en son sein, les frontières, les échanges et les espaces plus ou moins partagés.

Le questionnaire interactionniste fait écho, dans l'historiographie de l'Algérie coloniale, à la notion de « monde de contact », à l'usage aussi vague que délicat. Elle désigne un « monde intermédiaire qui s'est donné pour mission d'établir le contact » entre Européens et Algériens, une « société passerelle »⁵, un « minuscule creuset » dans lequel des « relations réelles » ont pu être nouées, écrit Annie Rey-Goldzeiguer⁶, l'une des rares historiennes à avoir tenté une définition⁷. D'un caractère souvent flou, susceptible d'être mise au service d'un discours sur les « occasions manquées » de la France en Algérie, la notion demande à être complexifiée, plus rigoureusement définie dans ses moments et ses limites, à la fois historicisée et circonscrite⁸. Pour saisir plus précisément ce « monde », en définir la nature, en mesurer l'importance, il convient de situer socialement, géographiquement, culturellement et

¹ Rebecca ROGERS, *A Frenchwoman's Imperial Story : Madame Luce in Nineteenth-Century Algeria*, Stanford, Stanford University Press, 2013.

² Caroline HERBELIN, « Des HBM au Viet Nam. La question du logement social en situation coloniale », *Moussons. Recherches en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, n°13-14, 2009, p. 123-146.

³ Pour un bilan historiographique, voir Christelle TARAUD, « Les femmes, le genre et les sexualités dans le Maghreb colonial (1830-1962) », *Clio*, n°33, 2001, p. 157-191.

⁴ Eric SAVARESE, *Algérie : la guerre des mémoires*, Paris, Non Lieu, 2007, p. 117.

⁵ Annie REY-GOLZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945 : de Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, Paris, La Découverte, 2002, p. 11.

⁶ *Ibid.*, p. 76.

⁷ Emmanuel BLANCHARD et Sylvie THENAULT, « Quel « monde du contact » ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, n°236, 2011/1, p. 5.

⁸ Voir *ibid.*

politiquement les espaces partagés. Comment fonctionnaient-ils ? Quelles en étaient les limites, les règles explicites et implicites ? Qu'y échangeait-on et comment ? Les transferts y étaient-ils univoques ou réciproques ? L'étude d'un milieu partisan en « situation coloniale » nous paraît à même d'apporter des éléments de réponse à ces différentes questions.

Pour autant, il ne s'agit pas de plier notre objet d'étude à la seule problématique de la « situation coloniale ». Tout dans la société de l'Algérie de l'entre-deux-guerres n'est pas lisible sous ce seul prisme. Comme l'écrit Jacques Berque, « la vie maghrébine, de 1919 à 1939, n'est pas toute entière fonctionnelle au rapport colonial »¹. Cette proposition doit se lire en deux directions : elle concerne, à des titres différents, les Algériens comme les Européens. Elle invite d'abord à ne pas nier l'existence d'un « domaine autonome »² propre aux « indigènes », point essentiel sur lequel se fonde, dans les années 1980, l'école indienne des *Subaltern studies*. Il faut en effet se garder de croire que la colonisation a produit un réordonnement complet du monde des colonisés : elle n'a « nullement arasé l'historicité irréductible » des sociétés soumises³. Mais la vie entière des Européens n'est pas, non plus, dans tous ses aspects, nécessairement dépendante de la problématique coloniale.

La proposition de l'école subalterniste n'est, bien entendu, pas extensible *de plano* à la population européenne. On ne peut parler pour elle de « domaine autonome » dans le sens que lui donne Ranajit Guha, comme d'un périmètre préservé des incursions plus ou moins violentes des autorités coloniales désireuses de le réduire. Mais il ne faut pas concevoir la vie des Européens dans le cadre exclusif de leur relation à la population colonisée. Certes, celle-ci façonnait profondément leurs existences, même quand ils prétendaient ne pas s'en soucier. Mais la totalité de leur vie sociale, politique, culturelle, n'en était pas fonction, a fortiori dans une région aussi particulière que celle d'Oran. Il faut se garder de tomber dans deux postures extrêmes et également inexactes : celle qui postule un « contact » permanent entre les colonisateurs et les colonisés et celle qui défend l'idée d'un isolement absolument hermétique des deux sociétés. L'existence de sphères autonomes n'est pas exclusive de celle d'espaces partagés ; les unes et les autres se combinent dans une porosité à géométrie variable⁴.

¹ Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, op. cit., p. 99.

² Ranajit GUHA, « On Some Aspects of the Historiography of Colonial India », *Subaltern Studies I. Writings on South Asian History and Society*, Delhi, Oxford University Press, 2002, p. 4.

³ Jean-François BAYART et Romain BERTRAND, « De quel « legs colonial » parle-t-on ? », *Esprit*, 2006, p. 140.

⁴ Voir les propositions de Romain Bertrand contre l'essentialisation du « domaine autonome » dans le cadre de l'analyse des « modes vernaculaires d'action politique » : Romain BERTRAND, « Rencontres impériales :

La proposition de Georges Balandier peut être comprise plus largement encore et étendue à la question des interactions au sein de la société européenne. Dans son article fondateur, Balandier écrit en effet que cette dernière n'était pas plus homogène que la société colonisée, qu'elle était faite de « factions » et de « clans [...] plus ou moins fermés les uns aux autres, plus ou moins rivaux [...], qui [avaient] leur propre politique indigène »¹. La société européenne oranaise, dans sa grande diversité, était considérablement clivée. Toute une série de frontières secondaires maillait ce « groupement »², au sein duquel on parlait plusieurs langues, on pratiquait plusieurs religions et on professait des credo politiques très variés voire violemment hostiles les uns aux autres. On peut considérer le milieu partisan socialiste comme l'une de ces « factions ».

Il s'agit donc de faire l'histoire d'un milieu partisan en « situation coloniale », dans un double écho aux avancées récentes de l'histoire politique et de l'histoire des colonisations. L'étude du milieu socialiste en Algérie permet de cristalliser les croisements féconds des problématiques et des propositions de ces deux historiographies. Avec quels outils aborder cette histoire des cultures, des pratiques et des sociabilités dans un contexte colonial ? Là encore, la conjugaison de différentes approches recèle un fort potentiel heuristique.

Entre méthodes qualitatives et quantitatives d'analyse du politique

Notre objet et les questions que nous lui posons nous demandent de varier les échelles et les outils d'analyse. Ils prescrivent de mener un travail d'observation fine des pratiques et des gestes individuels, et de leur appliquer une perspective compréhensive, proche de celle de l'anthropologie de la « description dense »³ : il s'agit de rechercher le sens que les acteurs eux-mêmes donnaient à ces pratiques et à ces gestes. L'examen précis, dans les sources, des lieux parcourus et habités, des attitudes observées, des langues et des mots utilisés, a ainsi guidé une grande partie de nos recherches. Notre démarche s'apparente à une histoire sociale et culturelle du politique, attentive aux groupes, aux espaces et aux paroles. Or les procédures attachées à cette approche sont essentiellement qualitatives. Mais notre sujet invite aussi à

l'histoire connectée et les relations euro-asiatiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-4 bis, 2007/5, p. 80-82.

¹ Georges BALANDIER, « La situation coloniale : approche théorique », art. cit., p. 19.

² *Ibid.*, p. 18.

³ Clifford GEERTZ, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête*, n°6, 1998, p. 73-107 (traduction du texte original de 1973).

recourir à d'autres outils, issus de la « fabrique interdisciplinaire » du savoir en sciences sociales¹.

Le parti politique est, depuis longtemps, un objet scientifique commun aux analyses de l'histoire, de la sociologie et de la science politique². Depuis quelques années, son étude tend à être désenclavée et intégrée à celle, plus vaste, des « mouvements sociaux ». Cette démarche s'intéresse à l'engagement au sens large, dans ses différentes incarnations : l'engagement partisan y est étudié avec les mêmes outils que l'engagement syndical, associatif, humanitaire ou religieux³. L'approche a récemment connu un fort développement⁴. En témoigne toute une série de réflexions méthodologiques sur la façon de penser l'engagement individuel, du recrutement à la défection, en passant par les diverses réalités de l'expérience militante. Ces travaux nous intéressent parce qu'ils formalisent l'idée qu'il y existe des trajectoires voire des « carrières » militantes⁵, des rétributions symboliques et matérielles du militantisme⁶, des grammaires protestataires qui se construisent et circulent⁷.

La démarche prosopographique, qui consiste à écrire une biographie de groupe, connaît dans ce cadre un retour en grâce⁸. Elle consiste en deux phases, la collecte de données et leur interprétation, même si elle est parfois réduite à la première opération⁹. Elle est indissociable de l'affirmation que le niveau pertinent de l'analyse ne se trouve ni à l'échelle individuelle ni à celle de la société dans son ensemble, mais entre les deux, à l'échelle « intermédiaire ou mésociologique, des réseaux et des groupes sociaux »¹⁰. Elle repose sur l'idée que, dans l'identité d'un individu, comptent autant ses attributs propres – âge, genre, profession,

¹ Michel OFFERLE, Henry ROUSSO (dir.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, PUR, 2008.

² Voir Michel OFFERLE, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 4.

³ Voir Olivier FILLIEULE, Éric AGRIKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, op. cit. ; Erik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011.

⁴ Frédéric SAWICKI et Johanna SIMEANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, vol. 51, n° 1, 2009, p. 2.

⁵ Howard BECKER, « Notes on the Concept of Commitment », *American Journal of Sociology*, n°66, p. 32-40. Voir Olivier FILLIEULE, « Post-scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, n°51, 2001, p. 199-215.

⁶ Daniel GAXIE, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, n°11, 2005, p. 157-188.

⁷ Voir Olivier FILLIEULE, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », dans Olivier FILLIEULE, Éric AGRIKOLIANSKY et Isabelle SOMMIER (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, op. cit., p. 77-99.

⁸ Dont témoigne le colloque organisé par le Centre d'histoire sociale (CHS) de l'Université Paris I, « La sociobiographie des militants, autour des chantiers du *Maitron* », Paris, 8 décembre 2010.

⁹ Voir Claire LEMERCIER et Emmanuelle PICARD, « Quelle approche prosopographique ? », dans Philippe NABONNAND et Laurent ROLLET (dir.), *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2012, p. 605-630.

¹⁰ Pierre MERCKLE, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2011, p. 58.

quartier – que ses relations avec les autres individus¹. Le but de la démarche est précisément de dépasser la collection de biographies individuelles pour parler du groupe dans son ensemble – de la façon dont il se structure, dont on y entre et dont on en sort, dont les individus se relient entre eux – mais aussi de ses relations avec d'autres groupes. Cette approche s'applique parfaitement à la problématique de l'étude d'un milieu partisan.

Nous aurons donc recours dans cette thèse à certaines méthodes quantitatives appliquées à l'histoire². Contrairement à l'idée qu'il faudrait choisir en amont, du fait de ses sources et de son objet d'étude, de se cantonner aux démarches qualitatives ou quantitatives d'appréhension des données, il apparaît que les deux approches se complètent et s'assortissent mieux l'une à l'autre qu'on l'a longtemps pensé³. Dans le cadre de ce travail, les méthodes dites d'analyse de réseaux, développées dans le cadre de la sociologie des réseaux sociaux, ont été mobilisées. L'analyse de réseaux trouve en effet, selon Claire Lemerrier, un champ d'application particulièrement fécond et pertinent en histoire politique⁴. L'une de ses procédures consiste à collecter, dans une base de données, l'ensemble des adhésions à un certain nombre d'organisations de tous les membres d'un groupe ou d'un échantillon⁵. Ce travail permet d'extraire deux types de réseaux de relations : celui des appartenances communes entre individus et celui des membres communs entre organisations.

Cette analyse permet d'éclairer, d'abord, les raisons de l'engagement, en ne le considérant pas seulement comme le produit de déterminants sociaux mais aussi comme le fruit de sociabilités particulières. En restituant les multiples appartenances des membres d'un groupe, on peut mettre en lumière l'existence de filières de l'engagement, d'organisations qui fonctionnent comme des antichambres et de passages récurrents d'une organisation à une autre. Il ne s'agit pas de troquer un « déterminisme de classe » pour un « déterminisme de réseau »⁶, mais de combiner les approches et de considérer l'entrée dans une organisation comme le produit d'un dosage complexe, et non exclusif d'autres facteurs contextuels, d'attributs personnels et de relations.

¹ Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *op. cit.*, p. 104.

² Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2007.

³ Voir Claire LEMERCIER, Carine OLLIVIER et Claire ZALC, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives », dans Moritz HUNSMANS et Sébastien KAPP (dir.), *Écrire une thèse en sciences sociales : approches, positionnements, outils* (à paraître).

⁴ Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *op. cit.*, p. 90.

⁵ Sur la méthode et les enjeux de la collecte de données, voir *infra* : « Enjeux de la constitution et de l'exploitation d'un corpus ».

⁶ Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *op. cit.*, p. 106.

Le deuxième intérêt de l'analyse de réseaux en histoire politique est l'étude des liens entre les organisations. On peut en effet mesurer l'intensité de ces liens à travers le nombre de personnes qui relient une organisation à une autre en y adhérant simultanément, et leur évolution en effectuant cette démarche à plusieurs dates différentes. Cela permet de poser un regard plus précis sur les notions de milieux et de réseaux, récurrentes en histoire politique mais à l'usage souvent vague faute d'instruments de mesure. L'analyse systématique de la multi-appartenance des membres d'une même organisation permet d'affiner considérablement le regard. Grâce aux méthodes de l'analyse de réseaux, on peut ainsi mesurer la force des liens entre les organisations, décrire en leur sein le rôle et la place des individus. Enfin, le recours à des logiciels spécialisés permet de visualiser ces réseaux¹. Au-delà d'un simple rôle d'illustration, ces représentations aident à comprendre et à interpréter les résultats issus de la base de données.

Il ne s'agit pas pour autant de retomber dans le mythe d'une histoire sérielle totale, d'un tout quantitatif et statistique. Cette approche ne se conçoit qu'en complément d'un travail qualitatif, mené en amont pour délimiter le groupe et retenir les critères pertinents de codage, mais aussi en aval. Il faut, en effet, interpréter les résultats qui ne se suffisent pas en eux-mêmes en tant qu'ils décrivent des liens certes advenus mais dont on ignore, si on ne combine pas cette approche avec d'autres, la forme qu'ils ont prise. Mais son intérêt est réel et donne des pistes d'analyse que l'observation « à l'œil nu » ne permet pas à elle seule de tracer. Combinés à une description précise des liens et de leur évolution, à la variation des échelles et à l'étude de certaines trajectoires individuelles, ces outils permettent une lecture plus fine des réseaux et des sociabilités.

Enjeux de la constitution et de l'exploitation d'un corpus

La vaste géographie des sources

Une premier constat s'impose : il n'existe pas de fonds d'archives de la fédération d'Oranie du Parti socialiste dans l'entre-deux-guerres. Les archives de la SFIO des années 1920 et 1930 font partie des « fonds de Moscou », ces archives confisquées à Paris par les

¹ Nous avons utilisé dans cette thèse le logiciel libre Pajek. Voir Laurent BEAUGUITTE et Pierre MERCKLE, « Analyse des réseaux : une introduction à Pajek », *Quanti*, mis en ligne le 6 juin 2011, disponible sur : <http://quanti.hypotheses.org/512> [consulté le 22 août 2013].

Allemands pendant l'Occupation, transportées à Berlin, saisies par les Russes lors de l'entrée de l'Armée rouge dans la capitale allemande et restituées à la France à l'aube des années 2000¹. Or le fonds rapatrié du Parti socialiste SFIO, conservé à l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), ne contient aucun document ayant trait aux fédérations d'Algérie. La consultation des comptes rendus des rapports de congrès nationaux offre certes des informations, mais elles sont bien insuffisantes. Pour pallier ce manque et constituer un corpus capable d'éclairer notre objet d'étude, plusieurs parades sont possibles.

Une solution consiste à rechercher les fonds personnels des militants. Mais en l'occurrence, ceux-ci sont rares et de peu de secours. Les archives Charles-André Julien, versées aux Archives d'histoire contemporaine de Sciences Po et à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), ne présentent qu'un intérêt limité. Celui qui fut à la fois acteur et historien de cette période en a retranché les correspondances et détruit certains documents qu'il jugeait « non communicables »². Les archives de Joseph Begarra, militant de la fédération socialiste oranaise à partir du milieu des années 1930, versées au Centre d'archives socialistes (CAS) en 2010, sont encore en cours de classement et d'inventaire. Aucun document ne concerne vraisemblablement notre période³. L'unique militant de l'entre-deux-guerres dont nous avons retrouvé la trace, Pierre Ramognino, secrétaire fédéral de la section d'Arzew dans les années 1930, nous a accordé plusieurs entretiens et confié quelques écrits personnels mais aucun document d'époque. Les seuls documents produits par les membres de la fédération d'Oran de la SFIO que nous avons pu consulter sont les divers titres de la presse militante, dont les collections sont conservées de façon plus ou moins exhaustive dans divers dépôts⁴.

Dès lors, il faut chercher des sources aux marges du Parti socialiste. Cette lacune archivistique nous engage d'emblée, sans doute plus qu'un corpus constitué a priori, sur la voie de la description d'un milieu partisan plutôt que d'un parti. La consultation des sources

¹ Voir Sonia COMBE, « Paris-Moscou, aller-retour : historique d'une spoliation et d'une restitution », dans Grégory CINGAL et Sonia COMBE (dir.), *Retour de Moscou : les archives de la Ligue des droits de l'homme, 1898-1940*, Paris, La Découverte, 2004, p. 17-26; Sophie COEURE, « Les archives « de Moscou » : histoire de l'État de la fin des années trente et naissance d'une source pour l'histoire du Front populaire » dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 73-77.

² Martine MULLER, « Les archives d'un homme de recherche et d'action », *Hespéris Tamuda*, vol. XXXV, 1997, p. 136-138.

³ Guillaume TOUATI, intervention lors de la journée d'études organisée par le CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale) à la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), Paris, 12 octobre 2012.

⁴ Voir le détail en annexe.

privées d'organisations susceptibles de compter en leur sein des adhérents de la SFIO est l'un des piliers de ce travail de recherche. Nous avons dépouillé les archives de la Ligue des droits de l'homme (LDH), de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), des loges maçonniques du Grand Orient de France (GODF) et de la Grande Loge de France (GLDF), de la Confédération générale du travail (CGT), du Syndicat national des instituteurs (SNI), toutes rapatriées de Moscou, ainsi que les archives de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF). Ces dépôts d'archives ne possèdent aucun fonds propre aux sections ou fédérations du département d'Oran. On y trouve les correspondances échangées par les responsables oranais avec les directions parisiennes. Ces documents sont riches et variés : lettres mais aussi rapports, motions, listes de cotisation, résultats de désignations aux postes d'encadrement interne.

Un large pan de la recherche a également été consacré à la consultation des archives de surveillance, issues pour l'essentiel des fonds du Gouvernement général de l'Algérie et de la préfecture du département d'Oran. Leur principal dépôt se trouve à Aix-en-Provence, aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM). Quelques documents sont conservés au Centre d'histoire des Archives nationales (CHAN), dans le fonds F7 (police). Mais le transfert des documents depuis l'Algérie vers la France, accompli dans les années 1960-1962, à la fin de la guerre d'indépendance, n'a pas été complètement réalisé. La différence entre les « archives de souveraineté » censées avoir toutes été emportées, et les « archives de gestion » laissées sur place¹, se révèle assez artificielle. Les documents consultés au Centre des archives nationales d'Algérie (CANA), à Alger, et aux Archives de la *wilaya* (ex-préfecture) d'Oran (AWO) complètent très utilement la documentation réunie en France². Les archives de la municipalité d'Oran, conservées à l'Assemblée populaire communale (ex-mairie) d'Oran (AAPCO), permettent en outre d'accéder à l'échelle locale et à des documents de nature différente.

Enfin, nous avons travaillé dans des dépôts situés en Espagne. La présence d'une forte colonie espagnole en Oranie a produit nombre de traces archivistiques. La consultation des documents conservés dans les archives du Ministère des affaires étrangères espagnol (AMAE) à Madrid, et dans les fonds des consulats d'Alger et d'Oran aux Archives générales de

¹ Sophie COEURE et Vincent DUCLERT, *Les archives*, Paris, La Découverte, 2011, p. 47.

² Sur les conditions de consultation des archives algériennes, voir Annick LACROIX, Claire MARYNOWER et Hugo VERMEREN, « Carnet de terrain : retour sur les archives algériennes », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°110, 2011/2, p. 147-149.

l'administration (AGA) à Alcalá de Henares, permet de déplacer quelque peu la perspective habituelle. Certes ce sont là encore des archives publiques, mais elles sont issues d'une administration étrangère au couple colonial, dont les attributions et les intérêts étaient bien différents de celles de l'administration française. Les représentants consulaires espagnols offraient ainsi d'autres perspectives sur de mêmes objets de surveillance, ou s'intéressaient à des objets négligés par l'administration coloniale. Conservées à la Fondation Pablo Iglesias (FPI), les archives privées du mouvement ouvrier espagnol et de certains militants socialistes vaincus de la guerre civile et débarqués à Oran lors de la *retirada* de 1939, ont également été d'un apport précieux.

Dans les divers fonds d'archives que nous avons consultés, les documents produits par les militants socialistes étaient écrits en français, parfois en castillan. Bien que certains adhérents algériens du Parti socialiste, comme nous le verrons, parlaient l'arabe dialectal et que d'autres, moins nombreux, maîtrisaient l'écriture de l'arabe classique, il semblerait que, dans le cadre de leurs activités militantes, ils n'aient jamais rédigé dans cette langue¹. Or à la même époque, ce n'était le cas ni des *'ulamā'*² ni de certains membres de la Fédération des élus, qui produisaient des écrits à la fois en français et en arabe, classique ou dialectal³. Cette absence de documentation en langue arabe est, en elle-même, signifiante des singularités sociales et culturelles du milieu militant sur lequel nous avons travaillé, nous y reviendrons⁴.

La vaste géographie de ce corpus ne doit pas faire illusion sur son éventuel caractère exhaustif. Si l'on s'intéresse à leur processus de constitution – d'Oran à Alger, Paris, Madrid – à leur conservation, dans des conditions parfois précaires en Algérie, ou à leur transit – de Paris à Moscou en passant par Berlin, d'Oran à Aix-en-Provence, ces documents ont parcouru des centaines de kilomètres, ce qui interdit d'espérer qu'ils soient intacts. Du fait des nombreux aléas auxquels les différents fonds ont été soumis, les pertes furent nombreuses et

¹ Mais des meetings de la SFIO, durant le Front populaire, furent animés dans les deux langues, français et arabe. En outre, certains militants socialistes algériens produisirent des textes en arabe classique dans d'autres contextes, universitaire ou littéraire. Voir *infra*, chapitre 9, B, 2, a.

² Voir Charlotte COURREYE, *La langue arabe et la construction de l'algérianité pour l'Association des 'ulamā Musulmans Algériens (1936-1939)*, Mémoire de Master 2, INALCO, Paris, 2012 et James MCDUGALL, *History and the culture of nationalism in Algeria*, *op. cit.*

³ Voir par exemple Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, Thèse de doctorat, EHESS, 2012, p. 474.

⁴ Ainsi nous n'avons pas utilisé la presse en langue arabe, à la fois parce qu'aucun titre ne se raccrochait à la mouvance socialiste, mais aussi parce notre niveau linguistique ne nous permettait pas de rechercher, dans la presse arabophone des *'ulamā'* par exemple, la façon dont les socialistes étaient éventuellement décrits.

le corpus reste lacunaire, en particulier pour les années 1920, pour lesquelles la principale source d'information reste la presse générale et militante.

Les divers statuts de ces archives soulèvent, en outre, deux difficultés particulières, liées à l'exploitation des documents issus de la surveillance d'une part et à la constitution d'une base de données à partir de renseignements individuels asymétriques d'autre part. Exploiter ces documents requiert donc la plus grande prudence.

Les biais de l'archive de surveillance coloniale

Les précautions à observer dans l'exploitation des sources de surveillance tiennent, d'abord, aux biais introduits par l'usage de la source policière en général. Le travail sur les archives de police ne peut se dispenser d'une réflexion sur leur contexte de production¹. Le volume documentaire consacré à tel ou tel mouvement est fonction d'une conception de la dangerosité qu'il représente pour l'ordre public et pas nécessairement de son importance réelle ou de son dynamisme. Nombre d'informations sont douteuses : des noms mal orthographiés, des pans entiers des événements décrits restant en dehors des grilles d'observation des auteurs. Prendre en compte ces différents biais ne consiste en rien d'autre, finalement, qu'à appliquer les prescriptions de l'école méthodique en matière de critique interne des sources. Mais ici se surajoute le filtre colonial qui complique encore l'interprétation de ces documents.

Trois institutions principales sont à la source des documents que nous avons consultés dans les fonds de l'administration coloniale : la police municipale, la police d'État, dépendante de la préfecture et à laquelle était rattachée la sûreté départementale, et le Gouvernement général de l'Algérie². Ces documents sont essentiellement de deux types. On trouve d'abord quantité de rapports de base, établis le jour même ou le lendemain d'un événement – meeting, conseil fédéral, manifestation, troubles, etc. Le deuxième ensemble documentaire est constitué par les synthèses, établies sur des problématiques plus générales

¹ Voir Jean-Marc BERLIÈRE, « Archives de police/historiens policés ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°48-4 bis, 2001, p. 60.

² Voir, pour un aperçu général des systèmes de surveillance dans les empires coloniaux, Martin THOMAS, *Empires of Intelligence. Security Services and Colonial Disorder after 1914*, Berkeley, University of California Press, 2007.

ou résumant ce que l'on savait d'un individu surveillé. Elles étaient composées à partir de plusieurs rapports.

Les premiers rapports étaient le plus souvent élaborés par les commissaires de police, à partir de leurs propres observations, de celles de leurs agents ou de leurs informateurs. Commençaient alors une longue chaîne verticale qui aboutissait au Gouvernement général. La sûreté départementale dressait des synthèses, issues de ces rapports, que le préfet envoyait au Gouvernement général à Alger. Plusieurs services étaient chargés de traiter ces documents et d'adresser de nouvelles synthèses au Gouvernement général. En 1935, après les émeutes de Constantine¹, fut en outre créé dans chaque département un Centre d'information et d'études (CIE) chargé de coordonner les opérations de surveillance, en particulier de l'activité politique « indigène ». Enfin, les administrateurs de commune mixte adressaient directement leurs rapports au Gouvernement général².

Les informations contenues dans ces divers documents doivent faire l'objet de la plus grande prudence. On constate souvent leur faillibilité. Parfois, du fait de la multiplication des instances de surveillance, plusieurs documents étaient dressés pour un même événement. Or il arrive régulièrement, dans ce cas, qu'on y retrouve des informations divergentes : pour un meeting, par exemple, ils pouvaient donner un nombre différent d'assistants et rendre compte en des termes distincts des propos des orateurs. Les auteurs de ces rapports ne comprenaient pas toujours les diverses langues employées. Or dans les meetings oranais, le français côtoyait le castillan, le valencien, l'arabe dialectal et l'arabe classique. Quand leurs auteurs en étaient capables, ils transcrivaient dans leurs rapports les propos tenus, sans qu'on puisse juger de leur fidélité au texte original. Pour l'arabe, ils ne faisaient pas toujours la distinction entre sa forme littéraire et sa forme populaire³.

En outre, le volume de documents élaborés au sujet des divers mouvements politiques dépendait étroitement, bien que non exclusivement, des liens qu'on les soupçonnait d'entretenir avec la cause des colonisés. La dangerosité perçue pour l'ordre public, qui conditionnait le niveau de la surveillance dont ils faisaient l'objet, était liée à l'objectif de

¹ Voir *infra*, chapitre 7, B, 3, a.

² Le régime des communes mixtes avait été instauré dans les zones de forte majorité démographique « indigène » et différait des communes de plein exercice, dont le fonctionnement était identique aux communes françaises. Les communes mixtes étaient dirigées par un administrateur nommé par le Gouverneur général, qui faisait tout à la fois office de maire, d'officier de police et de justice.

³ Voir Fouad SOUFI, « Manière de dire : la parole syndicale », *Cahiers de l'URASC*, n°4, octobre 1991, p. 115-117.

pérennisation du peuplement européen. C'est sans doute à propos de la participation des Algériens dits « indigènes » à ces mouvements que la plus grande prudence doit s'imposer dans l'exploitation de ces sources. En effet, la politisation des Algériens était tout autant crainte que fantasmée par les autorités coloniales. Or les archives de l'administration constituaient un des lieux de la transcription des affects de l'État colonial, comme le montrent les travaux d'Ann Laura Stoler¹. En l'occurrence, une forme de paranoïa de la part des services de surveillance n'est pas à exclure, dans un contexte de montée des revendications perçues comme « antifrançaises ». Elle pouvait se traduire, dans les archives de la surveillance politique, par des approximations, des exagérations voire des méprises : les qualificatifs de « nationaliste » et de « communiste » y étaient distribués assez largement aux Algériens, pour peu qu'ils fissent partie d'un syndicat ou fréquentassent certains cercles.

Il est donc nécessaire de critiquer les archives de surveillance et de les croiser, autant que faire se peut, avec d'autres types de sources : archives privées et sources imprimées, en particulier la presse. Au total, malgré l'utilisation de documents de nature différente, un biais principal subsiste. Notre échantillon surreprésente le groupe de ceux qui s'investissaient dans la vie des sections et qui prenaient publiquement la parole au nom du parti. Pour des raisons différentes, les individus repérés dans nos sources étaient les plus visibles : dans le cas des sources de surveillance, parce qu'ils étaient considérés comme les plus susceptibles de provoquer des troubles à l'ordre public et, dans le cas des archives privées et de la presse, parce qu'ils se montraient les plus actifs. Dans les deux cas, notre corpus nous donne surtout à voir la frange militante dans le milieu plus large des adhérents de la SFIO.

Dans le cadre de l'étude de ce groupe militant néanmoins, les biais de notre analyse sont limités. L'utilisation croisée des documents issus de la surveillance publique, des fonds privés et de la presse nous permettent, sinon de neutraliser totalement, du moins de diminuer très considérablement les effets de source.

¹ Ann Laura STOLER, « Colonial Archives and the Art of Governance : On the content in the form », dans Carolin HAMILTON (dir.), *Refiguring the Archive*, Cape Town, David Philip, 2002, p. 62-63. Voir aussi, du même auteur, *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

La construction d'une base de données à partir d'un corpus hétéroclite et lacunaire

Les caractéristiques principales de notre corpus posées, comment construire une base de données ? Deux difficultés principales se posent, dans le cadre de cette entreprise prosopographique : la définition des critères de sélection des membres de la base de données et l'asymétrie des renseignements disponibles sur les différents individus concernés.

Le crédit qu'on peut apporter à un document mentionnant l'appartenance d'un individu au Parti socialiste dépend de sa source. Les archives de surveillance sont les moins fiables, pour les raisons que nous venons d'exposer. Dans certains rapports on trouve mention d'individus affiliés à la SFIO, dont on n'a nulle trace par ailleurs. De plus, ces documents regorgeaient d'amalgames et d'approximations pour qualifier les engagements politiques, l'un des plus éloquents étant l'expression de « socialo-communistes »¹. Aussi, dans le cas des sources policières, nous avons fait le choix de ne considérer comme adhérents de la SFIO que les individus mentionnés comme tels à plusieurs reprises, à des dates différentes, par des auteurs différents, ou à propos desquels l'information est recoupée par des archives d'autre nature.

Les mentions figurant dans la presse partisane et dans les archives privées n'ont pas fait l'objet d'un pareil procès. Elles nous semblent plus dignes de confiance car elles résultent d'un acte déclaratif effectué par l'individu lui-même. Nous privilégions la logique d'auto-assignation : nous considérons comme socialiste quiconque se disait socialiste. Qui signait en son nom dans le journal fédéral, candidait pour exercer des responsabilités dans le bureau de sa section, était délégué au congrès fédéral, se présentait à une élection locale au nom de la SFIO, se déclarait socialiste dans une correspondance privée, a sa place dans notre base de données. Et ce, même lorsqu'il n'existe qu'une seule occurrence et que l'individu ne réapparaît en aucun autre endroit du corpus.

On pourrait douter de la pertinence d'intégrer ce genre d'individus aux côtés d'autres bien mieux renseignés. Pourquoi prendre en compte certains militants dont on sait si peu de choses, parfois uniquement un nom, une date d'adhésion et une ville de résidence ? Pour déjouer en partie, justement, un risque considérable dans l'élaboration d'une base prosopographique : le caractère biaisé de l'échantillonnage. En effet, si on ne prenait en

¹ Par exemple : ANOM/Oran/5I/183, Rapport du Centre d'information et d'études (CIE), Oran, 25 novembre 1937.

compte que les militants sur lesquels on dispose du maximum d'informations, on introduirait un biais majeur : celui de ne prendre en compte que les principaux leaders. Ils étaient plus présents dans les sources parce qu'ils exerçaient des responsabilités ou étaient perçus comme les plus actifs par les services de surveillance. Mais ils ne constituaient pas à eux seuls la totalité des rangs du groupe militant. Nous avons donc tenté de réduire ce biais en intégrant à notre base de données un maximum de militants, plus ou moins exposés¹.

Faute de liste complète des adhérents, cette démarche permet de ne pas introduire de nouveaux biais dans notre échantillon, qui dépend déjà des archives, lacunaires et délicates à manipuler, dont nous disposons. Au total, nous avons bâti une base de données autour de 502 militants du Parti socialiste SFIO sur l'ensemble de la période 1919-1939. Certains étaient adhérents sur une longue période, d'autres sur des périodes plus courtes. Quoi qu'il en soit, ils représentent une minorité de l'ensemble de la population des adhérents, que nous estimons à un sur dix environ

Il reste impossible de connaître avec certitude le nombre d'adhérents de la fédération : les informations les plus fiables dont nous disposons sont issues de la prise de cartes, déclarée annuellement par le trésorier fédéral à l'occasion des congrès nationaux de la SFIO. Mais ces sommes, publiées dans les rapports des congrès, doivent être envisagées avec précaution. La fédération pouvait avoir intérêt à surestimer ces données pour exagérer son importance. Les cartes étaient en outre rarement complètes, c'est-à-dire dotées de douze timbres mensuels. Le nombre de timbres mensuels par carte resta plus bas, dans la fédération d'Oran, que la moyenne nationale tout au long de la période. Il atteignit, au maximum, sept timbres mensuels par carte en 1938, contre une moyenne nationale de huit². Des adhésions pouvaient être prises au cours de l'année, mais ce fait ne peut pas expliquer à lui seul le niveau de ce taux. Celui-ci indiquait aussi une tendance aux adhésions volatiles, non suivies d'assiduité. On peut donc considérer la déclaration du nombre de cartes prises lors des congrès nationaux comme une estimation haute du nombre total d'adhérents.

Le rapport entre cette estimation haute de la population totale des adhérents de la SFIO dans le département d'Oran et la population renseignée dans notre base de données est en moyenne de 10%. Par exemple, la fédération afficha des effectifs cumulés, entre 1925 et

¹ Grâce aux conseils avisés de Claire Lemercier, que nous remercions chaleureusement pour son aide.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXVI^{ème} Congrès national : 27, 28, 29 mai 1939 à Nantes : rapports, Paris, Librairie populaire, 1939, p. 146.

1927, de 500 individus ayant pris leur carte, au moins un an, à la fédération d'Oran¹. Pour cette même période, notre base de données comprend 48 individus soit environ un adhérent sur dix. Pour la période suivante, entre 1928 et 1935, 2 064 cartes individuelles furent prises au total. Dans notre échantillon, 259 adhérents sont inclus soit 12,5% de cette estimation de la somme des adhérents. Pour 1936 et 1937, notre base comprend 175 individus soit une proportion de 7,2% du total des cartes prises durant ces deux années, égal à 2 425². En fait, si l'on considère que le nombre de cartes surestimait vraisemblablement la population des adhérents, cette moyenne était un peu plus élevée.

L'échantillon reste donc numériquement limité. Il correspond peu ou prou, à l'intérieur de la population générale des adhérents, au groupe des militants. Si, pour étudier ce dernier, il ne présente pas de biais majeur et donne matière à des interprétations statistiques, en revanche nos résultats ne sont pas extrapolables à l'ensemble de cette population, dont on ne peut déduire qu'elle avait la même structure que celle de notre base de données. Cependant, nous pouvons tirer de l'étude de notre échantillon la description de profils présents dans cette population générale, même s'ils l'étaient sans doute en proportion différente. En outre, nous pouvons raisonnablement espérer ne pas voir de profils importants dans le groupe absents de cet échantillon. Enfin, comme les biais des sources sont du même ordre tout au long de l'entre-deux-guerres, nous pouvons faire des comparaisons entre périodes à partir de cette base de données.

Nous avons rassemblé, sur ces 502 individus, deux types d'informations, de façon plus ou moins complète selon ce que les sources permettaient. Des renseignements personnels d'une part : nom, prénom, sexe, date de naissance, ville de résidence, quartier, profession. Nous avons également détaillé, pour chacun d'entre eux, à différentes périodes correspondant aux parties de notre thèse, leur adhésion parallèle à un certain nombre d'autres groupes. Les mêmes critères que ceux que nous avons appliqués à l'adhésion à la SFIO – recoupement des sources policières, primat de l'auto-assignation – ont été appliqués pour retenir les informations sur ces engagements parallèles. Nous avons sélectionné ces organisations à

¹ Cette somme est calculée à partir des tableaux de recrutement fédéral, publiés dans les rapports des congrès nationaux après 1920. Ces tableaux précisaient le nombre de nouveaux adhérents recrutés chaque année dans chaque fédération. Ici, la somme de 500 est l'addition des 50 adhérents de 1925, des 200 nouveaux adhérents de 1926 et des 250 nouveaux adhérents de 1927. Ces précisions permettent de ne pas considérer des cartes prises deux années consécutives comme correspondant à deux adhésions individuelles.

² Les tableaux de recrutement fédéral ne furent pas dressés dans les rapports des congrès nationaux de la SFIO avant les années 1920 et, en l'absence de congrès tenu en 1940, nous ne disposons pas de ces chiffres pour l'année 1939.

l'issue de nos dépouillements, après avoir constaté l'existence de phénomènes de multi-appartenance entre certaines formations et la SFIO dans le département d'Oran. Il s'agit de la LDH, de la CGT et notamment du SNI, des loges maçonniques affiliés au Grand Orient (GODF) et à la Grande Loge de France (GLDF), de la LICA, de la Ligue internationale des combattants de la paix (LICP), du Congrès musulman algérien (CMA), de l'Association des 'ulamā musulmans algériens (AUMA) et de la Fédération des élus musulmans d'Oranie (FEMDO).

De multiples précautions ont donc guidé notre exploitation des sources. Diverses stratégies ont été mises en œuvre pour pallier leur caractère à la fois partiel et partial : multiplication des fonds d'archives privées, croisement des sources, recours large à la presse. En somme, l'hétérogénéité de notre corpus nous semble faire aussi son intérêt, car elle permet de déjouer certains biais, ceux de la surveillance policière en particulier. Elle n'empêche pas le recours à la prosopographie fondée justement pour être utilisée en histoire ancienne, où les sources sont bien plus rares et lacunaires¹.

Trois époques, trois expériences socialistes

Nous avons dégagé trois périodes dans cet entre-deux-guerres socialiste et oranais. Elles s'organisent autour de deux dates qui font office de pivots, autour desquels nous avons organisé notre propos : 1928 et 1936. Ces dates marquent des seuils en deçà et au-delà desquels l'expérience socialiste, analysée en termes de pratiques, d'identités et de cultures, changea de forme et de contenu.

La première période est comprise entre la fin 1918 et la fin 1927. Elle recouvre le petit âge d'or du socialisme oranais, la scission et la longue remise sur pied d'une fédération. Elle épouse d'abord les contours d'une époque faste pour le mouvement socialiste : les militants furent plus nombreux que jamais à la sortie de la guerre, dans un contexte d'agitation sociale. La pratique socialiste recouvre, dans ces années, celle du défilé et de la grève. Enthousiasmés par l'exemple bolchévique, les socialistes d'Oran prirent en toute logique, croyaient-ils, le chemin de la Troisième Internationale : deux ans après la fin de la Grande Guerre, la fédération socialiste fut balayée par la fascination communiste (chapitre 1). La reconstruction

¹ Claire LEMERCIER et Emmanuelle PICARD, « Quelle approche prosopographique ? », art. cit., p. 611.

socialiste fut ensuite particulièrement lente. Pendant cinq ans, il n'y eut plus de SFIO organisée dans le département d'Oran. Le succès du communisme avait été quasi total et les rares militants qui ne passèrent pas à la SFIC n'entreprirent pas avant des années de faire revivre une fédération de la « vieille maison » à l'ouest de l'Algérie.

Faute de fédération pour les regrouper, les socialistes n'avaient pas tout à fait disparu de la région. Mais, alors que dans l'après-guerre ils avaient vécu leur engagement au grand jour, leur expérience, au cours de ces années, fut vécue dans la plus grande discrétion. Les socialistes trouvèrent refuge dans quelques organisations : l'Union départementale de la CGT, les sections de la LDH et les loges maçonniques. C'est grâce à la survie de ce lien infime qu'en 1925, à la faveur des circonstances politiques locales, une structure locale puis régionale de la SFIO put être recréée à Oran. Mais le groupe n'avait plus grand chose à voir avec celui de 1920 : ses pratiques, sa composition sociale et ses réseaux avaient amplement évolué, malgré la présence de quelques individus qui faisaient le lien entre l'une et l'autre époque (chapitre 2).

Il y eut cependant un domaine de continuité tout au long de cette période 1919-1927, par-delà la scission, la longue épreuve de la disparition et le lancement de l'entreprise de reconstruction : l'analyse que les adhérents faisaient de la colonisation et de la condition des colonisés. En la matière, il n'y eut quasiment nulle rupture, ce qui occasionna de vifs malentendus chez les militants passés au communisme en 1920 : ils avaient fait le choix de la scission sans prendre en compte la question coloniale, pourtant présente dans les conditions d'adhésion à la Troisième Internationale. La façon de penser l'Empire, chez les militants socialistes, s'organisait autour de convictions fermement ancrées, et de préjugés non moins tenaces. Des lendemains de la guerre au milieu des années 1920, les socialistes fondaient leur analyse de la colonisation sur une pensée de l'assimilation progressive, excluant l'option de la révolution nationaliste (chapitre 3).

Début 1928, la fédération SFIO avait fini sa reconstruction et retrouvé un ancrage régional comparable à celui d'avant la scission. À partir de cette date, ses adhérents purent tourner leurs efforts vers l'extérieur, alors que pendant deux ans ils s'étaient consacrés en grande partie à remettre sur pied la structure organisationnelle. Ils pouvaient désormais organiser des tournées de propagande dans le département, faire vivre un journal, mener avec ardeur les campagnes électorales. Jusque-là, les socialistes avaient surtout fait campagne pour se faire connaître et exposer leurs idées dans le débat public, désormais ils pouvaient espérer

avoir des élus. Le parti progressa dans son recrutement et acquit, grâce à l'activité de ses membres, une nouvelle assise dans la région. Alors que le travail de reconstruction avait surtout attiré des membres des professions qualifiées, le groupe recommença à recruter dans des secteurs plus larges de la population et à retrouver un profil social proche de sa première époque (chapitre 4).

La période qui s'ouvrait, à la fin des années 1920, était cruciale à deux égards. D'une part, parce qu'elle correspondait aux prodromes du front antifasciste : l'Oranie fit figure de laboratoire pour la métropole en orchestrant une dynamique unitaire avant l'heure, dans le champ politique et syndical, face à une droite oranaise particulièrement radicale et antisémite. Mais les militants socialistes, tout occupés à leurs propres activités, avaient tendance à se couper de plus en plus de leurs traditionnels relais associatifs. Leur relatif repli ne les incita guère à se lancer pleinement dans ce grand processus de rapprochement (chapitre 5). D'autre part, on assista dans ces années-là à l'essor des organisations revendicatives algériennes. Mais les socialistes n'avaient presque aucun contact avec elles. Ils n'avaient de toute façon guère évolué dans leur façon de concevoir les problèmes liés à la colonisation, qu'ils n'abordaient que sous la pression des événements, comme à l'approche de la célébration du Centenaire de la présence française en 1930. Les socialistes oranais brandissaient le drapeau de la révolution en toutes occasions sauf en celle-ci, et faisaient preuve en matière coloniale d'un franc réformisme qu'ils n'auraient pas assumé en dehors de ce champ. La préparation d'un pacte d'union avec les communistes les força à remettre la question à l'ordre du jour et à envisager de nouvelles options (chapitre 6).

L'année 1936 fit office de grand électrochoc politique à l'échelle algérienne. Comme en France, l'unité du mouvement ouvrier se réalisa à Oran, d'abord dans le champ syndical avec des difficultés dues aux spécificités de sa configuration régionale, puis dans le champ électoral. La polarisation extrême de l'arène politique du département et sa traduction par des niveaux élevés de violence favorisa la diffusion de la dynamique unitaire dans les rues, à travers les grandes manifestations mais aussi les affrontements physiques. La mise en place du Front populaire dans les trois départements de la France au Maghreb avait des implications particulières. La grande aventure politique de ces années-là résida dans la dynamique solidaire des comités de Front populaire et du Congrès musulman algérien (CMA). Les partis de la gauche française, socialistes compris, se trouvèrent entraînés dans le grand débat sur la réforme de la colonisation française en Algérie (chapitre 7).

Le cadre de l'expérience socialiste fut puissamment secoué dans ces années-là. Le parti engagea plusieurs mutations. Il remporta plusieurs victoires électorales et investit, grâce à ses élus, la plupart des échelons de la structure politique coloniale. Mais la fédération ne profita pas pleinement de ce succès. Elle entra dans une crise multiforme : son recrutement, qui avait bondi en 1936, commença à se tarir dès 1937 et les défections augmentèrent. Il y avait plusieurs explications : d'abord, les socialistes oranais, désormais associés au pouvoir au niveau local comme au niveau national, sacrifièrent une partie de l'intransigeance doctrinale qui avait jusque-là caractérisé leurs prises de position. Réticents face à la nouvelle puissance des communistes, ils se tenaient sur une attitude de réserve au sein de la mouvance antifasciste. La tendance était au recentrage idéologique mais aussi social et sociabilitaire. Une partie des adhérents en fut déçue, ce qui favorisa l'écho de la scission pivertiste. Cette dernière révéla un malaise chez les socialistes oranais en 1938, alimenté aussi par la politique de non-intervention dans la proche guerre d'Espagne (chapitre 8).

Mais il faut aussi considérer que la SFIO subit, durant ces années, un bouleversement majeur en Oranie : elle devint un parti qui parlait des questions « indigènes » et avait une proportion non négligeable d'adhérents algériens. En l'espace de quelques semaines, le parti semblait s'être métamorphosé : alors que les questions liées à la colonisation avaient jusque-là occupé une part infime des discussions, elles constituaient désormais la quasi majorité des sujets de débat. Alors que le parti était presque exclusivement européen, un militant sur six était désormais un Algérien. On pouvait, à partir de 1936-1937, être socialiste et porter chéchia, parler arabe, respecter l'islam. Pour certains militants européens, ce n'était plus là le parti auquel ils avaient adhéré. La crise paradoxale que vécut la SFIO durant ces années-là, alors qu'elle était plus puissante que jamais depuis sa création, fut intimement liée à ce bouleversement.

Les socialistes oranais ne pouvaient plus, à partir de mai 1936, éluder les questions coloniales. Ils se lancèrent dans un véritable processus de mise à jour de leurs références et de leurs doctrines. Leur combat pour le projet Blum-Viollette et le soutien qu'ils finirent par apporter aux revendications des *'ulamā* sur la liberté de la langue arabe et de la religion musulmane tranchaient nettement avec la modération de leurs positions passées. Le parti acquit une nouvelle image dans la société algérienne et si, au sein de cette dernière, il ne recruta que dans des secteurs extrêmement minoritaires – essentiellement l'élite du diplôme, lettrée en français et en arabe – son influence ne s'y limitait pas. Il mobilisa beaucoup plus largement dans la population algérienne à travers sa campagne pour la réforme de la

représentation politique « indigène ». Mais à la veille de la Seconde Guerre mondiale l'échec de cette dernière et la concurrence de nouveaux partis nationalistes donnèrent le signal du reflux de la SFIO en milieu algérien. Pourtant les socialistes oranais n'avaient lâché aucun lest sur le plan des idées et avaient, au contraire, maintenu une pression constante sur leur direction nationale pour qu'elle prît en compte leurs propositions (chapitre 9).

Première partie

La longue épreuve de la scission (1919-1927)

Introduction de la première partie

Si l'on a souvent présenté le XIX^{ème} siècle européen comme celui du triomphe des nationalités¹, l'historiographie récente tend à réévaluer l'importance de la phase impériale des sociétés². Le XX^{ème} siècle s'ouvrait encore sur un monde d'empires à leur apogée, dont la Première Guerre mondiale marqua le *terminus ante quem*. L'année 1914 sonna en effet le début de la « crise des sociétés impériales européennes »³. Les empires, notamment coloniaux, avaient cependant pris dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle le virage de ce que Benedict Anderson appelle le « nationalisme officiel »⁴. Par mimétisme ils importèrent, selon lui, le principe national comme outil de gouvernement. La III^{ème} République française, qui affirmait que « l'Algérie c'[était] la France »⁵, pratiquait explicitement ce « nationalisme officiel », dont le mythe assimilationniste constituait le cœur. L'assimilation fut, en effet, d'abord et surtout un instrument de propagande. Elle ne fut nullement un axe réel de la politique coloniale française, qui fut essentiellement « conservatrice et répressive » comme le montre Pierre Singaravélou⁶.

Or ce mythe avait trouvé, en Algérie, sa terre d'élection. Mais la France des lendemains de la Première Guerre mondiale, en refusant d'élever à la citoyenneté ses sujets « indigènes » qui s'étaient battus pour elle durant quatre ans, entama profondément cette fiction. En outre, l'Algérie s'ouvrait au monde et sortait du rapport exclusif qu'elle entretenait jusqu'alors avec la métropole : « Le monde [...] révéla aux Algériens leur condition historique et

¹¹ Voir Eric HOBBSBAWM, *Nations et nationalismes depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1990 ; Jean-Claude CARON et Michel VERNUS, *L'Europe au XIX^{ème} siècle. Des nations aux nationalismes, 1815-1914*, Paris, Colin, 1996 ; René GIRAULT, *Peuples et nations d'Europe au XIX^{ème} siècle*, Paris, Hachette, 1996, Anne-Marie THIESSE, *La Création des identités nationales. Europe, XVIII^{ème}-XX^{ème} siècles*, Paris, Seuil, 1999.

² Voir Jane BURBANK et Frederick COOPER, « Empire, droits et citoyenneté, de 212 à 1946 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 3, mai-juin 2008, p. 495-531 ; Jane BURBANK et Frederick COOPER, *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011.

³ Christophe CHARLE, *La Crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001.

⁴ Benedict ANDERSON, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, pp. 93-118.

⁵ Voir Sylvie THENAULT, « 1881-1918 : L'« apogée » de l'Algérie française et les débuts de l'Algérie algérienne », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012, p. 160.

⁶ Pierre SINGARAVELOU, « De la « mission civilisatrice » à la « République coloniale » : d'une légende l'autre », dans Frédéric MONIER, Marion FONTAINE et Christophe PROCHASSON (dirs.), *Une contre-histoire de la III^{ème} République*, Paris, La Découverte, 2013, p. 181.

politique. [...] L'histoire s'ouvrait de nouveau », écrit Jean-Pierre Peyroulou¹. Le Maghreb s'ouvrait aux vents de la *Nahda* orientale², de la Turquie moderne en cours d'édification³ et au « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » proclamé le 22 janvier 1918 par le président américain Woodrow Wilson. Au sortir de la Grande Guerre, l'émir Khaled s'empara des revendications portées jusque-là par les « Jeunes Algériens », pour l'augmentation des droits des Algériens colonisés.

De l'autre côté de la « frontière coloniale »⁴, le pouls de la vie politique s'accélérait aussi. Un autre événement était venu rompre le cours des temps coloniaux : la révolution russe d'octobre 1917. Le « fantôme du bolchevisme » commençait à hanter la presse européenne d'Algérie⁵ mais aussi à fasciner le mouvement socialiste, né au début du siècle. Les militants, de retour du front, y entrevirent un immense espoir. Dans la région d'Oran, on assista à un petit âge d'or du mouvement socialiste, parallèlement à la montée en son sein de l'option communiste (chapitre 1). Le socialisme SFIO, balayé par la scission de décembre 1920, entra dans une longue crise. Il se reconstruisit lentement, depuis ses refuges associatifs et maçonniques. Au milieu des années 1920, quand la SFIO oranaise reparut après une absence de près de cinq ans, elle n'était plus vraiment la même (chapitre 2). Au-delà des ruptures de l'expérience socialiste cependant, par-delà la scission, l'analyse de la colonisation et de la question indigène fut l'objet d'une grande continuité (chapitre 3).

¹ Jean-Pierre PEYROULOU, « 1919-1944 : l'essor de l'Algérie algérienne », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, op. cit., p. 320.

² Voir George ANTONIUS, *The Arab Awakening : The Story of the Arab National Movement*, Londres, Hamilton, 1938 ; Anouar ABDEL-MALEK, *La pensée politique arabe contemporaine*, Paris, Seuil, 1982 ; Albert HOURANI, *La pensée arabe et l'Occident*, Paris, Éditions Naufal, 1991 ; Henri LAURENS, *L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris, Armand Colin, 1993.

³ Voir Odile MOREAU, « Regards du Maghreb sur les événements de Turquie des années vingt », dans Hédi JALLAB (dir.), *Actes du 10^{ème} colloque international sur les années vingt au Maghreb, tenu les 5 et 6 mai 2000 à l'Hôtel les Ambassadeurs*, Tunis, ISHMN, 2001, p. 9-18.

⁴ Daniel RIVET, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette littératures, 2003, p. 29.

⁵ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^{ème} siècle*, Genève, Librairie Droz, 1981, p. 608.

Chapitre 1. Être socialiste dans l’Oranie de l’après-guerre

Quand s’acheva la Première Guerre mondiale, le chemin de fer ne suffisait pas toujours aux soldats français démobilisés, parfois après de longues semaines dévolues à diverses formalités¹, pour s’en retourner chez eux. Pour les anciens combattants de l’Empire, c’était des mers, parfois des océans, qu’il fallait traverser. Les dizaines de milliers de soldats mobilisés depuis l’Algérie repassèrent la Méditerranée dans les premiers mois de l’année 1919. Ils ne quittaient pas, juridiquement parlant, le territoire métropolitain en effectuant ce voyage : l’Algérie n’était pas une colonie comme les autres et son territoire avait été départementalisé et rattaché à la métropole en 1848.

Les trois départements algériens avaient beau être situés à plusieurs centaines de kilomètres des côtes du sud de la France, ils étaient sur le même fuseau horaire. L’Algérie vivait, au sens propre comme au sens figuré, à l’heure de la France : si tout n’y était pas fonction des événements métropolitains, rien de ce qui se produisait au nord de la Grande bleue n’y était ignoré. La naissance du mouvement socialiste en France, à la fin du XIX^{ème} siècle, ne lui avait pas échappé. Dans les trois départements, à des rythmes accidentés, le socialisme avait commencé à s’organiser. En Oranie, il s’était mis en place sous la coupe contestée de la fédération d’Alger, avec laquelle s’exerçait une forme de rivalité qui se traduisait aussi en termes idéologiques.

Quelques mois après la guerre, la petite organisation socialiste oranaise apparut transfigurée : alors que pendant le conflit elle avait difficilement survécu, autour d’un maigre noyau militant, elle connaissait désormais des jours fastes. De nouveaux membres l’avaient rejointe et ses réunions faisaient salle comble. Tant sur le plan syndical qu’électoral, la période était à l’enthousiasme. Dans ce contexte, la perspective de la création d’une nouvelle Internationale socialiste fut reçue avec ferveur.

¹ Voir Bruno CABANES et Guillaume PIKETTY, « Sortir de la guerre : une histoire en chantier », *Histoire@Politique*, n°3, novembre-décembre 2007, www.histoire-politique.fr.

A – La genèse du mouvement socialiste oranais

1. Bref retour sur la longue durée

a. L'Algérie des « premiers socialismes »¹

L'image d'une Algérie peuplée, au XIX^{ème} siècle, par les proscrits de la République et de l'Empire, est largement fantasmatique. Les colons de 1848, malgré un « mythe tenace », n'étaient pas des combattants des journées de Juin, ou alors de l'autre côté de la barricade². La terre d'Algérie ne fut pas une terre de déportation de républicains, « l'immense majorité » des « transportés » du Second Empire vers l'Algérie, dans les années 1852-1858, étant retournée en France³. Quant à l'épisode peu connu de la Commune d'Alger, de septembre 1870 à avril 1871, il fut essentiellement un mouvement de colons d'Algérie qui souhaitaient « s'affranchir de l'administration militaire » mais « ne voulaient pas faire une révolution contre la République »⁴. Ce n'est pas de ce côté-là que l'on doit chercher les racines du socialisme en Algérie, mais plutôt de celui du socialisme dit « utopique ». Ainsi, une colonie fouriériste fut créée dans l'Oranais, à Saint-Denis-du-Sig, en 1846 : l'Union agricole⁵. Mais le système du phalanstère fut abandonné au bout de quelques années⁶. C'est surtout le saint-simonisme qui exerça son influence en Algérie.

L'Algérie fut en effet un des carrefours de la « diaspora intellectuelle »⁷ du saint-simonisme, dans le sillage de la conquête entreprise en 1830. L'Algérie fut un « champ

¹ Christophe PROCHASSON, « Les premiers socialismes », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 1, L'héritage du XIXe siècle*, Paris, La Découverte, 2005, p. 407-425.

² Yvette KATAN, « Les colons de 1848, des proscrits ? Un mythe tenace et récurrent », colloque *Pour une histoire critique et citoyenne : le cas de l'histoire franco-algérienne*, ENS Lyon, 2006, disponible sur : http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=247 [consulté le 7 août 2013].

³ Sylvie THENAULT, *Violence ordinaire dans l'Algérie colonial : camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2011, p. 211.

⁴ Claude MARTIN, *La Commune d'Alger (1870-1871)*, Paris, Éditions Héraklès, 1936, p. 101.

⁵ Marcel EMERIT, « Une société secrète : les Bons Cousins de la forêt d'Oran », dans Marcel EMERIT (dir.), *La Révolution de 1848 en Algérie, mélanges d'histoire*, Paris, Larose, 1949, p. 82-83.

⁶ Yvette KATAN, « Les colons de 1848, des proscrits ? Un mythe tenace et récurrent », intervention au colloque « Pour une histoire critique et citoyenne : le cas de l'histoire franco-algérienne », ENS Lyon, 2006, disponible sur : http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=247 [consulté le 7 août 2013].

⁷ Christophe PROCHASSON, « Les premiers socialismes », *op. cit.*, p. 415.

d'expérimentation »¹, un « laboratoire humain »² ou encore un « banc d'essai »³ pour les expériences de réformes sociales. La colonisation de l'Algérie fait partie de « l'histoire des grandes entreprises »⁴ des saint-simoniens⁵ après la condamnation du père Enfantin à Paris, en 1832, et la dissolution de leur Église. Ils se tournèrent alors vers des horizons extra-hexagonaux, dont les proches côtes nord-africaines en cours de conquête par la France de la monarchie de Juillet.

Louis-Philippe nomma Enfantin membre d'une commission scientifique en Algérie ; il en revint avec une enquête, publiée en 1843, sur *La colonisation de l'Algérie*. Il y plaida pour le passage progressif de l'Algérie sous un régime civil, la constitution d'un ministère des colonies et d'un gouvernement général. Ses idées se diffusèrent en particulier grâce à un groupe constitué autour d'Auguste Warnier et d'Ernest Carette, auteurs en 1847 d'une *Description et division de l'Algérie* dressant un portrait géographique, politique et tribal des trois provinces algériennes⁶. L'une des figures les plus importantes de cette aventure fut indéniablement Ismaïl Urbain, successivement interprète militaire en Algérie de 1836 à 1848, affecté à la direction de l'Algérie au Ministère de la guerre en 1848 puis conseiller de Napoléon III, connu pour être l'inspirateur de la formule du « Royaume arabe ».

Les idées saint-simoniennes s'incarnèrent, dans l'Algérie du milieu du XIX^{ème} siècle, essentiellement à travers la presse et l'école. On leur doit surtout les premiers projets d'écoles franco-arabes⁷ dont les médersas furent les héritières⁸. Les saint-simoniens développèrent la philosophie de l'association : rejetant le projet d'assimilation totale des masses colonisées à la France, ils valorisaient au contraire les apports de la culture algérienne, refusant notamment la suppression de la langue arabe dans l'enseignement et observant vis à vis de l'Islam un

¹ Odile MOREAU, « Circulation des hommes, circulation des idées ou "Comment se réformer pour réformer ?" : Introduction », dans Odile MOREAU (dir.), *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb : XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, Paris, l'Harmattan, 2009, p. 19.

² Osama ABI-MERSHED, *Apostles of modernity : Saint-Simoniens and the civilizing mission in Algeria*, Stanford, Stanford University Press, 2010, p. 5.

³ Mohamed HARBI, « Culture, politique et conflit », dans Joseph JURT (dir.), *Algérie-France-Islam*, Paris, l'Harmattan, 1997, p. 167.

⁴ Jean BRUHAT, « Le socialisme français de 1815 à 1848 », dans Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, tome 1 : *Des origines à 1875*, 1997 (1^{ère} éd. 1972), p. 348.

⁵ Voir Antoine PICON, *Les polytechniciens saint-simoniens au 19^{ème} siècle*, Paris, Fondation Saint-Simon, 1994.

⁶ Voir Jean-Louis MARÇOT, *La belle utopie : la France, son avant-garde et l'Algérie (1830-1848)*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2009.

⁷ Sur ces écoles, voir Alain MESSAOUDI, *Savants, conseillers, médiateurs : les arabisants et la France coloniale (vers 1830-vers 1930)*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 2008.

⁸ Ouanassa SIARI-TENGOUR, « Pratiques culturelles, transferts de savoirs et réseaux : l'apport des saint-simoniens en Algérie », dans Odile MOREAU (dir.), *Réforme de l'État*, op. cit., p. 223-233.

respect curieux¹. Replacer ces hommes dans une genèse proprement socialiste pose une série de problèmes. Il serait abusif selon René Gallissot de « leur prêter un socialisme qu'ils n'ont guère répandu » en Algérie, où ils se firent surtout les apôtres d'une colonisation moderniste, dans des cercles restreints². Ces initiatives donnèrent cependant à leurs auteurs une place originale sur l'échiquier colonial : sans remettre fondamentalement en cause la logique de domination, leur pensée contribuait à proposer d'autres modalités pour la colonisation, dans le sens d'un commun progrès des peuples colonisateur et colonisé.

Dans leur esprit, la colonisation devait être conçue comme un processus de civilisation³, ce qui leur valut d'être sévèrement attaqués par les partisans d'un assujettissement complet de la masse colonisée. Rien dans leurs projets, confiés au bon vouloir de l'autorité étatique, ne revêtait une dimension révolutionnaire ou anticoloniale. Au contraire, eux qui furent d'abord « anticolonistes »⁴, comme on qualifiait alors les adversaires de la colonisation de peuplement après la prise de la Régence d'Alger en 1830, devinrent des « colonisateurs », caractérisés par leur souci pour les populations autochtones⁵.

Le contenu politique de leur projet pour l'Algérie ne concernait que certains aspects de la présence coloniale de la France en ce pays, et si à certains égards, dans le domaine en particulier de l'instruction, il présentait une dimension pragmatique, il en resta le plus souvent au stade de la philosophie générale. Considérant l'Algérie comme un champ d'expérimentations, ces hommes n'eurent finalement qu'une prise limitée sur le terrain local. Le « décalage entre la vision utopique des saint-simoniens et leur action concrète »⁶ les empêcha d'installer durablement leur action dans un cadre social local. Leurs initiatives apparaissaient globalement exogènes, prises en charge par des membres isolés de la

¹ Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 1, L'héritage du XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2005, p. 407-425.

² René GALLISSOT, « Mouvement ouvrier et mouvement national : communisme, question nationale et nationalismes dans le monde arabe », dans René GALLISSOT (dir.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1978, p. 13.

³ Voir le récent ouvrage d'Osama ABI-MERSHED, *Apostles of modernity*, *op. cit.* Voir aussi le travail plus ancien mais toujours valable de Marcel EMERIT, *Les saint-simoniens en Algérie*, Paris, Les Belles Lettres, 1941.

⁴ Michel LEVALLOIS, *Ismaïl Urbain (1812-1884) : Une autre conquête de l'Algérie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, p. 634.

⁵ Pour une explication détaillée des différents termes, voir Tarik BELLAHSENE, *La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 2006, p. 115-120.

⁶ Odile MOREAU, « Circulation des hommes, circulation des idées ou "Comment se réformer pour réformer ? » », *op. cit.*, p. 19.

population d'Algérie, souvent de passage dans la colonie. Ils ne furent à leur maximum que quelques dizaines.

La diffusion des idées saint-simoniennes fut cruciale dans la définition d'une mission civilisatrice de la France en Algérie, dans la formulation de projets de scolarisation des élites algériennes et dans le développement de la presse. Ce saint-simonisme des grandes aventures, coloniales et autres, échappa au cadre strict de la pensée socialiste¹. Il inspira profondément l'idée républicaine d'empire² et les premières orientations réformistes de la colonisation, dans le sens en particulier d'une scolarisation commune des populations autochtone et colonisatrice. En revanche, il n'eut que des liens ténus avec le mouvement socialiste, émergeant dans la colonie au tournant du siècle.

Le socialisme ouvrier recruta dans un milieu social complètement distinct, celui des travailleurs européens d'Algérie, des petits colons, et non celui des agents de la colonisation. Le mouvement ouvrier naissant puisa non pas dans une élite proche des structures de l'État mais parmi les immigrés et leurs enfants. Sa logique prolétarienne n'avait pas grand-chose à voir avec ces prolégomènes saint-simoniens. Enfin, il adopta des positions nettement assimilationnistes, sans continuité avec la pensée saint-simonienne.

b. Naissance du mouvement ouvrier en Algérie au tournant du siècle

Pour décrire les premières années du mouvement socialiste en Algérie, nous disposons d'une source exceptionnelle : la thèse de droit d'Alexandre Juving, soutenue à l'Université d'Alger en 1924 sur *Le socialisme en Algérie*³. Ce juriste avait commencé par publier, en 1918, un guide sur les droits et obligations du locataire en 1918⁴ ; il était franc-maçon, membre de la loge écossaise Évolution mutuelle à Alger⁵. Son père, Henri Juving, décédé en

¹ Jean BRUHAT, « Le socialisme français de 1815 à 1848 », *op. cit.*, p. 349.

² Voir Alice CONKLIN, *A mission to civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

³ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, Alger, Jules Carbonel, 1924.

⁴ Alexandre JUVING, *Loi sur les loyers du 9 mars 1918, guide pratique du locataire et du propriétaire devant les commissions arbitrales*, Alger, Imprimerie L. Boudet, 1918.

⁵ *Compte rendu du V^{ème} congrès des loges maçonniques écossaises de l'Afrique du nord, organisé par la respectable loge 'Concorde et liberté' de Bône les 4,5 et 6 avril 1928 ; V^{ème} congrès des loges du GODF de l'Afrique du nord, organisé par la Respectable loge Hippone de Bône, les 4,5 et 6 avril 1928 ; XXX^{ème} conférence interobédientielle tenue à Bône les 6, 7 et 8 avril 1928 sous les auspices de la Respectable loge Concorde et vérité*, Bône, Imprimerie moderne, 1928, p. 6.

1919, avait été sous-chef de service à la Banque d'Algérie et capitaine d'un régiment de zouaves pendant la Première Guerre mondiale¹. L'évolution de ses intérêts académiques ne tenait pas au hasard mais à ses nouvelles sympathies politiques. Prenant à l'occasion parti en son nom propre sur tel ou tel point de doctrine, approuvant les prises de position des fédérations socialistes et condamnant nettement celles des communistes, il ne laissait guère de doute sur sa partialité : lui-même était membre de la SFIO.

Peu après la soutenance de sa thèse, le « camarade Juving » participa ainsi au congrès de la fédération SFIO du département d'Alger, tenu à Blida en février 1925, au cours duquel il exposa les grandes lignes de son travail². La plupart des travaux postérieurs sur les mouvements de gauche en Algérie s'y rapportent³, sans toutefois prendre en compte la position particulière de l'auteur. Ce document demeure cependant fondamental, en particulier parce qu'il s'appuie sur des entretiens et des correspondances avec les militants d'alors⁴. Alexandre Juving y décrit l'éclosion du socialisme sur le terrain algérien comme lente et particulièrement ardue. Il posait sur les premiers militants socialistes de la fin du XIX^{ème} siècle un regard sévère, qualifiant les premières organisations en faveur de l'Internationale ouvrière de « mouvement sentimental »⁵. Fervent partisan de l'unité socialiste, tout à sa démonstration de l'utilité de cette dernière, il insistait peu sur la genèse relativement précoce du mouvement socialiste algérien, alors que Madeleine Reberieux parle pour l'Algérie d'un « mouvement socialiste beaucoup plus ancien » que dans les colonies indochinoises ou tunisiennes⁶. Il y eut, dès le tournant du siècle, une première histoire du socialisme en Algérie.

Les premières réunions de socialistes en Algérie datent de la fin des années 1880. Charles-Robert Ageron cite une première réunion à Constantine en 1887, une seconde en 1893 à Bône, mais n'en dit guère plus⁷. Entre temps, un cercle d'études sociales s'organisa à Alger-Mustapha et fit paraître un « journal socialiste révolutionnaire » de mai 1890 à août

¹ « Nécrologie », *Le Mutilé de l'Algérie*, 1^{er} juin 1919, p. 9. La rubrique nécrologique cite Alexandre Juving comme fils du défunt.

² « Congrès socialiste SFIO de Blida », *Demain*, 7 février 1925, p. 1.

³ Entre autres Béchir TLILI, « La fédération socialiste d'Oranie au lendemain de la Grande Guerre (1929-1934) », *Les Cahiers de Tunisie*, vol. XXIX, n°115-116, 1981, p. 101-210 ; René GALLISSOT, « Sur les débuts du communisme en Algérie et en Tunisie : socialisme colonial et rupture révolutionnaire », dans *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, Éditions ouvrières, 1976, p. 101-111.

⁴ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, *op. cit.*, p. 293.

⁵ *Ibid.*, p. 41.

⁶ Madeleine REBERIOUX, « France : diversité des options à la veille de la guerre », dans Heinz-Gerhart HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient*, Paris, Éd. Cujas, 1967, p. 136-165.

⁷ Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne (de 1895 à 1914) », *Le Mouvement social* n°42, 1963, p. 8.

1891, *Le Cri social*. Le guesdiste Lucien Roland y tenait une chronique parisienne¹. Le troisième congrès socialiste algérien se tint en avril 1895 à Alger, sur fond de crise antisémite et séparatiste qui agitait les trois départements nord-africains². Le congrès adopta des revendications sur l'autonomie coloniale algérienne, en matière législative en particulier, et prit position pour un régime douanier protectionniste. Des « vœux antijuifs » furent présentés à la tribune par certains représentants algérois³. Le principal animateur de ce congrès, Daniel Saurin, s'illustra la même année dans les colonnes du journal *L'Akhbar*, journal bilingue dirigé par Victor Barrucand⁴, organe des libéraux de la colonie⁵ par son soutien à un programme d'autonomie pour les colons nés en Algérie. Il professait les idées d'un « antisémite notoire »⁶.

Le groupe des premiers socialistes, avant tout semble-t-il issus d'Alger et de l'Est algérien, résonnait des mêmes échos que le reste du monde politique de leur époque, et des grands débats qui agitaient l'Algérie européenne de la fin du XIX^{ème} siècle. Les liens entre la gauche moderne naissante et l'antisémitisme ne furent cependant pas l'apanage de la colonie nord-africaine, avant l'Affaire Dreyfus en particulier⁷. Dans sa thèse, Alexandre Juving nia l'existence de telles accointances en arguant que « le mouvement [antijuif] ne pouvait pas être socialiste ». « En Algérie, à cette époque, il n'y avait pas de socialisme », arguait-il⁸, preuve de sa tendance à minimiser l'importance de tout ce qui avait précédé l'unité, mais aussi à faire silence sur ces affinités devenues peu flatteuses à l'époque où il rédigea son travail.

Après l'Affaire Dreyfus, l'antisémitisme fut condamné lors d'un nouveau congrès socialiste algérien tenu de nouveau à Alger en 1901⁹, mais la revendication de l'autonomie en matière législative, principale revendication des colons, renouvelée. Ces premières initiatives restèrent locales et isolées, sans continuité réelle capable d'organiser un réseau cohérent à

¹ Par exemple « Los Toros », *Le Cri social*, 11-17 août 1890, p. 1.

² Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 56-67.

³ Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne », art. cit. p. 9.

⁴ Voir Claude LIAUZU, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 109.

⁵ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^{ème} siècle*, Genève, Librairie Droz, 1981, p. 219.

⁶ Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne », art. cit. p. 8.

⁷ Voir Catherine FHIMA, « La gauche et les Juifs » dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2, XX^{ème} siècle, à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005, p. 379-403 ; Michel DREYFUS, *L'antisémitisme à gauche : histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009.

⁸ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie, op. cit.*, p. 92.

⁹ Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne », art. cit., p. 20.

l'échelle des trois départements algériens. C'est la création de la Fédération des travailleurs socialistes algériens à Constantine qui, en octobre 1902, posa les premières pierres d'un mouvement à l'échelle de l'Algérie. Le choix du nom de la formation reflétait l'influence broussiste, confirmée par le rattachement au comité interfédéral du Parti socialiste français (PSF) organisé quelques mois plus tôt en France avec la participation de la Fédération des travailleurs socialistes de France de Paul Brousse, supplantant un premier ancrage guesdiste¹. Selon *l'Encyclopédie socialiste*, dirigée par le guesdiste Compère-Morel, il ne s'agissait que d'une « vague adhésion »², déterminée par le souvenir de la tournée de Jean Allemane à Alger et Constantine, en 1900³, en tant que délégué syndical de la corporation des travailleurs du livre.

Les préoccupations qui se firent jour lors de ce congrès fondateur étaient essentiellement agricoles, celles de petits colons « impuissants à lutter contre le gros propriétaire »⁴, défendant la propriété, et en particulier celle des fils de colons nés en Algérie contre celle des immigrants, et finalement la colonisation elle-même. Le congrès aborda la « question étrangère et indigène » à travers le rapport du secrétaire de la Bourse du travail de Constantine, Alexis Truillot. Ce dernier y exposa les spécificités de la situation de « l'ouvrier français algérien », « comme noyé dans une population dont il n'a[vait] ni les mœurs, ni le caractère et dont les intérêts, parfois, sembl[ai]ent même opposés aux siens »⁵ : plus qu'aux Algériens autochtones, il faisait ici référence aux étrangers européens, encore nombreux en Algérie malgré la loi de naturalisation de 1889⁶. Si cette dernière était automatique pour les enfants nés en Algérie de parents étrangers qui y étaient eux-mêmes nés, elle fonctionnait par option, à la majorité, pour les enfants d'immigrés et les refus, bien que jamais mesurés à l'échelle globale, furent loin d'être rares⁷. Par ailleurs, cette immigration continuait. Ainsi, l'effet escompté sur le ratio démographique entre étrangers « non musulmans » et citoyens français ne fut pas immédiat. À l'intention de ces travailleurs européens, le congrès se

¹ Voir André NOUSCHI, « Un cas ambigu : le Maghreb » dans Heinz-Gerhart HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient*, op. cit., p. 445.

² Cité dans *ibid.*, p. 427.

³ Laszlo J. NAGY, *La naissance et le développement du mouvement de libération nationale en Algérie (1919-1947)*, Budapest, Akademiai Kiado, 1989, p. 53.

⁴ V^{ème} Congrès du Parti socialiste ouvrier algérien tenu à Constantine les 2, 3 et 4 octobre 1902, Constantine, 1902, cité par André Nouschi, « Un cas ambigu : le Maghreb », op. cit. p. 446.

⁵ Rapport cité par Alexandre JUVING, *La socialisme en Algérie*, op. cit., p. 204.

⁶ Voir Laure BLEVIS, « Les avatars de la citoyenneté en Algérie coloniale ou les paradoxes de la catégorisation », *Droit et société* n°48, 2001, p. 557-580.

⁷ Voir les travaux de doctorat en cours d'Hugo Vermeren.

prononça en faveur de la formation de groupements syndicaux propres à chaque nationalité, destinés à améliorer leur formation.

En 1902 à Constantine, selon les textes conservés, aucun délégué oranais n'avait fait le voyage. À l'autre bout de la colonie cependant, le socialisme commençait aussi à apparaître.

c. Entre France, Algérie et Espagne : le mouvement socialiste oranais

Dans le département de l'Ouest algérien, la vie politique en général, et le mouvement socialiste en l'occurrence, furent étroitement liés à la vie politique française mais aussi espagnole. L'ancrage du mouvement ouvrier et ses inspirations y furent à la fois hexagonaux et ibériques, du fait de sa démographie particulière. Il fallut en effet attendre le recensement de 1901 pour que la population des Français excédât à Oran celle des Espagnols, et 1906 pour que les citoyens français y fussent plus nombreux que la somme des Européens étrangers¹. Au début du XX^{ème} siècle, on continuait à parler castillan dans les rues et les réunions du mouvement ouvrier oranais. La presse militante accueillit ainsi dans ses colonnes des articles écrits dans la langue de Cervantès, dont les auteurs étaient des Espagnols d'Oranie, ou des personnalités du mouvement socialiste ibérique. Le mouvement socialiste oranais naquit ainsi sous les doubles auspices des gauches française et espagnole.

Cette démographie composite expliquerait, selon Alexandre Juving, l'implantation difficile du mouvement socialiste en Oranie. Selon lui, « à Oran, moins que dans les autres départements, la solidarité ne pouvait naître »² du fait des tensions intercommunautaires et de l'hostilité manifestée par une partie des Français d'Algérie contre les Européens récemment naturalisés. D'autres facteurs expliquent le développement tardif du mouvement ouvrier : l'Algérie en général n'était, au tournant du siècle, que très peu industrialisée. En Oranie, terre viticole, les ouvriers étaient majoritairement agricoles et vivaient loin des grandes villes. Minoritaire, divisé entre travailleurs de l'industrie et de la terre, travailleurs français, naturalisés et « indigènes », le monde ouvrier ne favorisait pas en général l'émergence d'un vaste mouvement prolétarien.

¹ AAPCO/F/92, Tableau comparatif de la population d'Oran 1876-1948, Oran, 1948. Voir tableaux détaillés de la population en annexe.

² Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 98.

Dans l'ouest de la colonie, la première initiative remonte à la fin des années 1890 autour de Jean Mégias, fondateur du « Club socialiste du vieil Oran ». Mais la disparition du petit groupe fut rapide¹. Le véritable précurseur du mouvement socialiste à Oran fut Émile Saint-Lanne, qui créa une Maison du peuple en 1899, lui adjoignant un bureau de placement des chômeurs, venant en renfort de la Bourse du travail créée en 1898 par le conseil général. Il fonda également le premier journal socialiste de la ville en janvier 1903, l'éphémère *Voix du peuple d'Oran*, « revue socialiste hebdomadaire », qui n'eut qu'un seul numéro, car Saint-Lanne mourut précocément des suites d'un duel.

Le sous-titre de la revue indiquait : « Contre le régime des décrets, contre le Gouvernement général, contre les délégations financières, contre la loi de 1889 ; pour la justice, pour la liberté, pour la République laïque et sociale ». Le journal de Saint-Lanne portait sur son front la revendication de suppression des institutions spéciales à l'Algérie qu'étaient le Gouvernement général et les Délégations financières, mais s'élevait également contre la loi de 1889, c'est-à-dire la loi de naturalisation. Le socialisme naissant, dans cette région de forte immigration, était hostile à la concurrence de la main-d'œuvre étrangère et porteur de préjugés xénophobes. Globalement, il se représentait la population méditerranéenne, venue d'Espagne et d'Italie, comme une communauté dévote et rétive aux idées socialistes. La menace de l'étranger hanta les premières années du mouvement. On tenait à distance l'Européen immigré, étranger ou naturalisé. La notice consacrée, en 1913, par l'*Encyclopédie socialiste syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière* à la fédération de l'Algérie², porte la marque de ces préjugés. Selon ses auteurs, la maturation tardive du mouvement socialiste en Algérie s'expliquait par le fait qu'elle était devenue « le réceptacle des émigrés d'Espagne, d'Italie, de Malte, population asservie au dogme religieux ». L'Autre radical, l'Algérien « indigène », restait encore hors-cadre.

Après la mort de Saint-Lanne, c'est autour du candidat aux élections municipales Taillefer³ que se recomposa durant quelques temps un groupe socialiste. Il obtint une centaine de voix en 1904⁴. Profitant de cette dynamique, il fonda selon Juving « une petite feuille bimensuelle », qui disparut dès l'année suivante, et son petit groupe socialiste avec, « suite à

¹ *Ibid.*, p. 99.

² Reproduite dans Heniz-Gerhart HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient*, *op. cit.*, p. 427-430.

³ Tous les personnages dont nous n'avons pas retrouvé le prénom seront cités par leur seul patronyme.

⁴ Heinz-Gerhard HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient*, *op. cit.*, p. 427.

de pénibles incidents »¹ dont on ne connaît pas la teneur, sans doute liés à la grève de 1905. En effet, fin mai 1905 les cigarières de l'usine de tabac Bastos cessèrent le travail ; elles furent bientôt rejointes par le personnel de tous les ateliers de tabac du département. Début juin, la cessation d'activité s'étendit à d'autres professions comme les carrossiers et au département d'Alger. Le 7 juin 1905, un défilé de 2000 grévistes dans la ville d'Oran tourna à l'émeute², nécessitant l'intervention de la gendarmerie et des tirailleurs³. Les réunions furent interdites à la Bourse du travail⁴, dont le maire Gobert ordonna la fermeture.

En marge du mouvement socialiste, des groupes d'inspiration voisine naquirent au tournant du siècle en Oranie. Au moment de l'Affaire Dreyfus, en 1898, un « Club social anticlérical » se forma autour de César Trouin, député radical-socialiste d'Oran, en 1902, mais aussi du docteur Jules Gasser, élu à cette même date conseiller général de la ville, sous l'étiquette républicaine⁵. Un groupe proche fut fondé en février 1902, sous le nom de « Jeunesse républicaine », dans un « but d'émancipation et la coopération sociale de tous les républicains de gauche »⁶. Il regroupait de futurs membres fondateurs de la section d'Oran du parti radical-socialiste, comme Albert Dehaen et l'avocat Albert Karsenty⁷. Enfin, au mois de novembre 1905 fut officiellement créée la section d'Oran de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen (LDH)⁸, existante dès 1898 à l'état embryonnaire au sein du Club social anticlérical selon Juving⁹. Structuré autour des loges maçonniques de la ville, ce milieu radical et républicain représentait un pôle important de la vie politique locale.

¹ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 99.

² « Le mouvement social », *L'Écho d'Oran*, 8 juin 1905, p. 1.

³ Claudine ROBERT-GUIARD, *Des Européennes en situation coloniale, Algérie 1830-1939*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2009, p. 290.

⁴ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 99. Voir *infra*.

⁵ *Ibid.*, p. 98-99.

⁶ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements (2), Oran, 7 janvier 1927.

⁷ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements (1), Oran, 7 janvier 1927.

⁸ ANOM/Oran/92/2541, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 30 juin 1925.

⁹ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 99.

2. L'unité difficile

a. Le long chemin de l'unification

Si selon Alexandre Juving, reprenant les mots de l'*Encyclopédie socialiste*¹, « la réalisation de l'unité socialiste fut un fait qui passa inaperçu des groupes d'Algérie, n'ayant aucun lien et très peu de relations entre eux »², une correspondance conservée à l'Institut français d'histoire sociale permet de nuancer ce jugement. Le 17 avril 1905 en effet, le secrétaire de la Bourse du travail du département d'Oran, Paul Pradi, s'adressait à la direction parisienne du Parti socialiste de France (PSdF), le parti de Jules Guesde, à quelques jours du congrès d'unification de la salle du Globe à Paris. Il déclarait que la Fédération des travailleurs socialistes algériens comptait, à la veille de l'unité, des adhérents essentiellement dans deux groupes : Oran, avec 47 membres, et Constantine. Des adhérents individuels venaient grossir leurs rangs dans quelques villes dont Alger et, dans le département d'Oran, Mascara, Saint-Maur, El-Ançor et Mostaganem³, signalant une implantation importante à l'Ouest.

Alors qu'un processus de consultation avait été mené dans les différents partis en métropole, et notamment chez les guesdistes, la fédération algérienne en avait été tenue à l'écart : « Vous avez coutume d'oublier la malheureuse Fédération des travailleurs socialistes algériens dans la nomenclature des fédérations adhérentes au Parti. C'est ainsi que vous lui attribuez (ou faites attribuer) pas même une voix au congrès unitaire »⁴. À travers les mots de Paul Pradi, la Fédération des travailleurs socialistes algériens « à peine âgée de 4 mois », dont des membres étaient présents à la tête des Bourses du travail d'Alger, Oran et Constantine, protestait de son activité. À Oran, une célébration des victimes de la Commune à Oran avait regroupé 200 personnes et devait paraître un « petit canard » le mois suivant. Réclamant l'attribution d'un délégué, le secrétaire indiquait sa préférence pour Lucien Roland, « assez qualifié pour traduire les pensées des socialistes algériens », lui qui avait effectué son service militaire dans le Sud oranais⁵. La Fédération des travailleurs algériens, fondée en 1902 à

¹ Reproduite dans Heinz-Gerhard HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient*, op. cit, p. 427.

² Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit, p. 117.

³ IFHS/14AS/319, Lettre du secrétaire de la Bourse du travail d'Oran à Martin, Oran, 17 avril 1905.

⁴ IFHS/14AS/319, Lettre du secrétaire de la Bourse du travail d'Oran à Martin, Oran, 17 avril 1905.

⁵ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 3 octobre 1916.

Constantine et sans activité depuis lors, s'était réorganisée à Oran et autour d'une identité guesdiste.

Or à la place de Roland¹, les délégués de l'Algérie à la salle du Globe, à Paris, du 23 au 25 avril 1905, furent Jules Uhry, natif de Constantine, et Goudchaux-Brunschwicg, deux militants métropolitains du Parti socialiste français de Jaurès². Ils avaient vraisemblablement été désignés par le groupe socialiste d'Alger, en voie de formation sous l'égide de Gabier, militant de Bourg-la-Reine³, envoyé par la direction parisienne pour « unifier les socialistes d'Alger »⁴. Gabier n'avait pas jugé utile de faire le lien avec les militants d'Oran. Le compte rendu du congrès indiqua, au moment de l'unité, un effectif de 164 adhérents à la fédération, et 5 abonnements au *Socialiste*⁵. Gabier avait en effet décidé ses camarades à prendre des cartes du Parti socialiste unifié⁶. Parmi les 34 688 adhérents présents au moment de l'unité, les militants algériens ne pesaient que bien peu. Les militants de l'Ouest n'avaient sans doute pas été comptabilisés. Le manque de communication entre les socialistes des différents départements explique que le délai de deux mois donné par le congrès de la salle du Globe pour l'unification des fédérations ou groupements⁷ fut largement dépassé en Algérie. Ce fut aussi le cas de certains départements métropolitains⁸.

La fédération algérienne représentée au congrès du Globe était, de fait, une fédération algéroise. Les militants socialistes d'Oran ne firent aucun cas de l'unité socialiste. Pour le 1^{er} mai 1905, ils firent paraître un hebdomadaire socialiste sous le nom de *Germinal*, avec le sous-titre suivant : « organe de la Fédération des travailleurs socialistes algériens (adhérent au Parti socialiste de France USR) ». L'imprimerie du journal se situait à Oran, et un deuxième pôle de rédaction fonctionnait à Constantine. Deux pôles de rédaction existaient, à Oran et Constantine, siège du deuxième groupe socialiste organisé. Le sous-titre du journal, mentionnant le nom du parti guesdiste désormais membre du Parti socialiste unifié ainsi que

¹ Sur Lucien Roland avant 1921 et ses rapports au guesdisme, voir Daniel GRANADE, *Lucien Roland : un intellectuel socialiste au tournant du XIX^{ème} siècle*, Mémoire de maîtrise, Université Paris X, 1996.

² PARTI SOCIALISTE (SFIO), *1^{er} et 2^{ème} congrès nationaux tenus à Paris en avril 1905 et à Chalon-sur-Saône en octobre 1905 : compte rendu analytique*, Paris, Conseil national du Parti socialiste SFIO, 1905, p. 7.

³ « Gabier » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 2006, p. 297.

⁴ « Lussy Charles » dans *ibid.*, p. 437.

⁵ PARTI SOCIALISTE (SFIO), *1^{er} et 2^{ème} congrès nationaux tenus à Paris en avril 1905*, *op. cit.*, p. 61.

⁶ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, *op. cit.*, p. 108.

⁷ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République : 1875-1940*, Paris, Payot, 1963, p. 129.

⁸ Jean BRUHAT, « Le socialisme français de 1815 à 1848 », *op. cit.*, p. 196-198.

son ancienne version d'Unité socialiste révolutionnaire (USR), signalait que la nouvelle de la création de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) proclamée au congrès du Globe, du 23 au 25 avril 1905, n'était pas encore arrivée aux oreilles de ces militants.

Le socialisme commença donc son existence algérienne autour d'une double rivalité : entre Alger et Oran et entre jaoussisme et guesdisme. Les premiers numéros de l'organe oranais *Germinal* comprenaient des articles en castillan, s'adressant aux travailleurs espagnols d'Oran, les incitant à rejoindre le mouvement socialiste¹. Le journal rompait avec l'hostilité envers les Européens non citoyens ou naturalisés par la loi de 1889 : les travailleurs étrangers tendant à devenir moins nombreux, il ne leur était plus proposé de constituer des groupes propres mais de se fondre, avec les naturalisés, dans les groupes existants. Le rédacteur en chef n'était autre que le secrétaire général de la Bourse du travail d'Oran, Paul Pradi².

b. L'unité retardée

Le processus d'unification ne se réalisa à Oran qu'à la fin de l'année 1906. Au début de l'année, *Germinal* céda la place à *La Liberté*, avec comme sous-titre « journal socialiste oranais ». Le journal se disait « nettement socialiste »³ et publia, le 23 janvier 1906, le manifeste du Parti socialiste SFIO pour les élections législatives du mois de mai. Dans le même numéro, un article de H. P. Tabart, également auteur d'articles en 1905 dans *Germinal*, appelait à la syndicalisation des travailleurs⁴, signalant une continuité entre l'une et l'autre publications. Ce nouvel avatar de la presse militante socialiste oranaise eut une existence éphémère, s'arrêtant le 13 avril 1906. La parution de *Germinal* reprit à la même époque avec un nouveau sous-titre : « journal syndicaliste – organe de l'Union des syndicats de l'Oranie ».

Le premier numéro de cette nouvelle série relata, en février 1906, la tenue d'un congrès socialiste ouvrier à Oran, réunissant quinze syndicats et divers groupes socialistes. Au vu des différentes organisations présentes, tout se passait comme si l'unification n'avait pas encore été prise en compte, tant subsistait une foule de petites organisations socialistes ou proches : « comité républicain socialiste, parti ouvrier socialiste, comité socialiste révolutionnaire,

¹ Par exemple H. P. TABART, « A los trabajadores españoles de Orán », *Germinal*, 11 juin 1905, p. 1-2.

² « À la Bourse du travail », *La Liberté : organe socialiste oranais*, 23 janvier 1906, p. 3.

³ André SOULA, « Notre programme », *La Liberté*, 16 janvier 1906, p. 1-2.

⁴ H. P. TABART, « Les syndicats ouvriers », *La Liberté*, 23 janvier 1906, p. 3.

groupe libertaire d'Oran, groupe antimilitariste d'Oran, groupe révolutionnaire de Saint-Cloud, groupe républicain socialiste d'Arzew, groupe socialiste de Sainte-Clothilde et Mers-el-Kebir, et groupe socialiste de Saint-Denis-du-Sig ». Aucune mention n'était faite, dans le compte rendu de ce congrès, de l'existence d'un Parti socialiste unifié ou même d'une fédération algérienne basée à Alger. Les 52 délégués réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de ville à Oran décidèrent de présenter un candidat aux élections législatives, un nommé Perez, délégué du syndicat des aide-pharmaciens. Un comité de campagne s'organisa autour de lui, composé de Paul Pradi, Robert Brémond, Joseph Michel, Smith et Léonard. Cette candidature ne fut finalement pas menée à terme, et l'activité de presse socialiste disparut de nouveau.

L'absence de considération de l'unité socialiste réalisée en métropole révélait la configuration de l'espace vécu des militants d'Oran. Dans les mois suivant l'unité de 1905, l'organe des syndicats oranais *Germinal* ne se fit pas tant l'écho des transformations du mouvement métropolitain que des actualités du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), plus ancien puisque son existence remontait à 1879 et considéré comme au moins aussi proche que le parti français. Il mentionna à plusieurs reprises le voyage en Oranie de propagandistes espagnols. Le mouvement socialiste oranais se construisait ainsi dans un espace englobant la péninsule ibérique dans un rapport triangulaire liant les militants d'Algérie à leurs camarades tant métropolitains qu'espagnols.

Cette tendance s'exprima dans le premier organe officiel de la fédération algérienne du Parti socialiste unifié SFIO, *Le socialiste de l'Afrique du nord*, qui parut à Alger à partir du 1^{er} octobre 1906. Il mit à la une de son premier numéro un article de Pablo Iglesias, fondateur du PSOE et de l'Union générale des travailleurs (UGT), dans sa version originale en castillan. Sous le titre « Un conseil »¹, le père du socialisme ibérique exhortait les Espagnols émigrés en Algérie à « demander leur affiliation au Parti socialiste unifié », expliquant : « ce parti est le même que celui dans lequel vous militiez en Espagne, la seule différence étant qu'au lieu de s'appeler section espagnole de l'internationale ouvrière, il s'appelle section française ». La continuité militante était appelée à jouer un rôle dans des existences au fil interrompu par l'émigration. Cependant, les patronymes des premiers militants du parti socialiste unifié en Oranie signalaient plutôt, dans un premier temps, le peu de succès de cette stratégie en faveur

¹ Pablo IGLESIAS, « Un consejo », *Le Socialiste de l'Afrique du nord*, 1^{er} octobre 1906, p. 1.

de l'adhésion des travailleurs d'origine espagnole. Les résistances à l'ouverture du mouvement aux travailleurs étrangers ou naturalisés n'avaient peut-être pas tout à fait disparu après l'unification socialiste.

C'est dans le numéro du 1^{er} décembre 1906 du mensuel *Le Socialiste de l'Afrique du nord* que fut annoncée la création de la section d'Oran du Parti socialiste SFIO¹. L'article mentionnait la reprise d'une « lutte un instant interrompue », notamment par les militants Joseph Michel et Robert Brémond. La section d'Oran adopta « à l'unanimité le programme de l'Internationale ouvrière » et reconnut « que l'unité était la condition première du parti ». Elle se pencha aussi, toute jeune qu'elle était encore, sur son passé et ses premiers échecs. La disparition du premier mouvement socialiste, autour de Saint-Lanne, était due à la division de ses membres quant à l'idée socialiste : le noyautage du groupe par « l'élément libertaire » était désigné comme responsable de la disparition du premier mouvement socialiste oranais. Au début du siècle en effet, le mouvement ouvrier oranais portait encore les traces d'une « ancienne implantation anarchiste »², qui s'intégra progressivement au mouvement syndicaliste révolutionnaire et socialiste.

Elle était due en particulier à l'émigration espagnole de la fin du XIX^{ème} siècle. Des exilés politiques de deux sortes avaient en effet rejoint les côtes algériennes. D'abord, en 1874, un certain nombre de républicains avait fui la péninsule après l'abolition de la première République espagnole et la répression du soulèvement cantonaliste, depuis les provinces d'Andalousie, de Murcie et de Valence³. En janvier 1874, avait débarqué à Oran la « quasi totalité de la junte républicaine »⁴ en fuite à bord du navire *La Numancia*. Puis dans les années suivantes, ils furent rejoints par des opposants à la restauration monarchistes, anarchistes pour certains⁵. Ces exilés fondèrent la loge maçonnique *Luz de África* en 1891 à Oran⁶. Le consul général d'Espagne à Oran se plaindrait deux décennies plus tard des conséquences de ces migrations, jugeant que cette « base première de la colonie espagnole »

¹ « La section d'Oran de l'Internationale ouvrière », *Le Socialiste de l'Afrique du nord*, 1^{er} décembre 1906, p. 3.

² René GALLISSOT, « Le socialisme dans le domaine arabe : Syrie, Liban, Irak, Palestine, Égypte, Maghreb », dans Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, tome 3, Paris, Quadrige, 1997, p. 548.

³ Voir Antonio PEREZ CRESPO, « Incidencia en la región murciana del fenómeno cantonalista », *Anales de Historia Contemporánea* n°10, 1994, p. 285-307.

⁴ Jean-Jacques JORDI, *L'émigration espagnole en Oranie, histoire d'une migration 1830-1914*, Calvisson, Éditions Jacques Gandini, 1996, p. 123.

⁵ Eduardo GONZALEZ CALLEJA, « La emigración política y la oposición violenta a la monarquía restaurada (1897-1931) », *Hispania*, vol. LXII/2, n°211, 2002, p. 484.

⁶ GODF/1565, Rapport d'inspection d'Alphonse Bouty sur la loge la Raison d'Oran, Tlemcen, 1^{er} février 1932.

dans la ville en abaissait le niveau moral : « il est naturel qu'avec de tels éléments l'Espagne soit toujours apparue au prisme du crime et de la lâcheté »¹.

Tirant les leçons de cette expérience, les socialistes unifiés en appelaient à la cohésion autour d'une stratégie et d'un but communs, préférant séparer leur action de celle des libertaires « qui les entrav[ai]ent dans la lutte commune qu'ils [avaient] entreprise, parce qu'ils différ[ai]ent de ceux-ci sur une question de tactique ». Ces libertaires se regroupèrent dans le Club social anticlérical d'Oran, reconstitué autour d'un certain nombre de socialistes à tendance anarchiste et notamment des « frères de la Loge espagnole ». Lorsque ce groupe proposa à la section de se réunir en son local du centre-ville, le secrétaire Joseph Michel refusa cette offre, lui préférant la recherche d'un local propre².

La section oranaise de la SFIO, affiliée à la fédération d'Alger, fut donc mise sur pied un an et demi après l'unité. Tensions, rivalités et difficultés sont à mettre sur le compte de la genèse du mouvement ouvrier oranais, et de sa composante réfractaire à l'unification. Les péripéties qui avaient présidé à leur création n'étaient pas tout à fait achevées.

c. Le mouvement ouvrier oranais avant la guerre (1907-1914)

Au début du siècle, le mouvement syndical avait aussi pris son essor en Oranie. En 1900 fut fondé le premier syndicat affilié à la Confédération générale des travailleurs (CGT), celui des inscrits maritimes³. Six ans plus tard, au moment du Congrès socialiste ouvrier d'Oran⁴, l'Union des syndicats d'Oran regroupait quinze syndicats, abrités par la Bourse du travail réorganisée en 1905 après la grève des cigarières⁵. En 1907, Alexandre Juving citait vingt syndicats ouvriers adhérant à l'Union dans le département d'Oran⁶, pour un effectif total de 1 568 adhérents, porté à 1 853 en 1910. Le syndicat des ouvriers boulangers, mené par

¹ AMAE/R/972(3), Lettre du consul général au Ministère des affaires étrangères espagnol, Oran, 21 juin 1927.

² « La section d'Oran du Parti socialiste SFIO et le Club social anticlérical », *Le Socialiste de l'Afrique du nord*, 1^{er} janvier 1907, p. 2-3.

³ ANOM/Oran/92/2542, Notice de renseignement sur le syndicat CGT des inscrits maritimes, Oran, 31 août 1925.

⁴ H. P. TABART, « Les syndicats ouvriers », *La Liberté*, 23 janvier 1906, p. 3.

⁵ AAPCO/D/22, « Au sujet de l'affectation de la salle du Casino aux syndicats réformistes d'Oran », note du secrétaire général de la mairie d'Oran, Oran, 28 avril 1922. Voir Claudine ROBERT-GUIARD, *Des Européennes en situation coloniale*, op. cit., p. 287-290.

⁶ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 139.

Jean-Baptiste Amardeilh, était alors l'un des plus actifs, responsable de plusieurs grèves¹. Mais le syndicalisme ne s'organisa pas seulement dans le chef-lieu du département. Ainsi à Perrégaux, le Syndicat oranais des ouvriers et employés des chemins de fer algériens de l'Etat, affilié au Syndicat national des travailleurs des chemins de fer (SNTCF, fédération de la CGT), se réunit en juillet 1907 pour élire un bureau après la démission des responsables oranais².

Le 4 août 1907, se réunit à Alger le premier congrès fédéral de la SFIO en Algérie. Décrit comme « une déception pour les meilleurs militants » par l'*Encyclopédie socialiste*³, il fut réservé aux membres de la section d'Alger, que n'avaient pu rejoindre leurs camarades. Le congrès fut présidé par le premier délégué socialiste à la propagande pour l'Afrique du nord, Marcel Cachin. Les motions adoptées demandèrent l'arrêt de l'extension des colonies et le suffrage des femmes, tandis que les délégués conseillaient à l'ensemble des militants de ne pas entrer dans la franc-maçonnerie, « terrain de confusion »⁴, alors que le parti SFIO dans son congrès national de 1907 avait été très près de l'interdire⁵. C'est à cette époque, en décembre 1907, que commença à Oran la parution du journal *La Lutte sociale : organe du Parti socialiste de l'Oranie SFIO*, dont le gérant n'était autre qu'Amardeilh, le responsable du syndicat CGT des ouvriers boulangers. Il prenait la suite immédiate du *Socialiste de l'Afrique du nord*, qui cessa de paraître après le départ de son rédacteur en chef d'Alger. Comme les autres cependant, le journal cessa sa publication au bout de « six bons mois de propagande » menée pour les élections municipales de mai 1908⁶.

La jeune section oranaise réussit à élaborer une liste pour les élections municipales comprenant trente-cinq noms⁷. La « liste socialiste ouvrière » ainsi constituée recueillit 250 voix⁸, un résultat bien en deçà de ses ambitions : dans le dernier numéro de *Germinal* conservé, un militant revint d'un ton amer sur la campagne pour laquelle les militants

¹ « Amardeilh Édouard », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 65-66.

² « Les cheminots de Perrégaux », *Le Socialiste de l'Afrique du nord*, 1^{er} août 1907, p. 3.

³ « Fédération de l'Algérie » dans *L'Encyclopédie socialiste*, reproduite par Heniz-Gerhart HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient, op. cit.*, p. 428.

⁴ « Conseil fédéral », *Le Socialiste de l'Afrique du nord*, 1^{er} septembre 1907, p. 1.

⁵ Denis LEFEBVRE, *Socialisme et franc-maçonnerie : le tournant du siècle (1880-1920)*, Paris, Bruno Leprince, 2000, p. 11.

⁶ « Chers camarades et amis », *La Lutte sociale*, 24 mai 1908, p. 1.

⁷ « Élections municipales », *La Lutte sociale*, 29 mars 1908, p. 1.

⁸ « Fédération de l'Algérie » dans *L'Encyclopédie socialiste*, reproduite par Heniz-Gerhart HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient, op. cit.*, p. 428.

s'étaient « groupés, organisés » : « on croyait pouvoir compter sur les troupes »¹. Des conférences s'étaient tenues régulièrement au local du parti, sis rue des Jardins, dans le quartier ouvrier de la Marine, et des réunions publiques avaient été organisées en divers points de la ville. Pour lui, le résultat était « piteux, archipiteux ». Il pointa du doigt, en particulier, la responsabilité d'un « auditoire de jeunes gens israélites » qui, malgré leur enthousiasme lors de la campagne, n'avait pas confirmé ce dernier dans les urnes, et identifia le tort des militants socialistes en ces termes : celui « de compter sur les voix juives et de porter leur effort vers cet élément particulièrement réfractaire à toute idée de progrès »². L'agressivité du propos n'était pas sans faire écho à la crise « antijuive » dont les feux venaient à peine de s'éteindre dans la ville. L'antisémitisme s'y était déchaîné à partir de 1896, puisant dans un argumentaire racial et social, livrant à la vindicte la figure du Juif accapareur³.

Après cette expérience décevante, on ne trouve plus trace d'activité socialiste ou syndicale en Oranie jusqu'à la fin 1909. À Alger, la fédération fut prise en main par un nouveau secrétaire, Maxime Guillon, qui fut le premier délégué algérien à un congrès national de la SFIO, à Saint-Etienne du 11 au 14 avril 1909. De son côté, la section oranaise s'assoupissait de nouveau. Des groupes s'organisèrent à Sidi-Bel-Abbès, Perrégaux et Mascara. Le 3 octobre 1909, *La Lutte sociale* reprit sa parution : si elle affichait désormais son rôle d'organe de la fédération socialiste SFIO de l'Afrique du nord, sa rédaction resta à Oran. Elle fit la campagne des élections législatives d'avril 1910 en Oranie. Se présentaient Joseph Michel et Robert Brémond. Après une « ardente campagne » contre les députés sortants César Trouin et Eugène Etienne, la liste socialiste obtint dans le département 260 voix⁴, réalisant un score en recul par rapport aux précédentes municipales où le même nombre de voix avait été récolté dans la seule ville d'Oran. Ces voix étaient cependant celles d'électeurs convaincus, militants ou sympathisants : faute de moyens, la section n'avait pu imprimer de bulletins de vote et ceux qui furent glissés dans l'urne avaient été amenés par les électeurs eux-mêmes⁵. La candidature avait surtout valeur de témoignage « dans un but de

¹ RAVAILH, « Conseils après la lutte », *Germinal*, 10 mai 1908, p. 1.

² RAVAILH, « Conseils après la lutte », *Germinal*, 10 mai 1908, p. 1.

³ Voir Geneviève DERMENJIAN, *La Crise anti-juive oranaise : 1895-1905, l'antisémitisme dans l'Algérie coloniale*, Paris, l'Harmattan, 1986 ; Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 60.

⁴ « À nos amis », *La Lutte sociale*, 1^{er} mai 1910, p. 2.

⁵ « Avis important », *La Lutte sociale*, 17 avril 1910, p. 2.

propagande socialiste »¹.

La dynamique des sections socialistes unifiées d'Algérie se confirma avec la tenue d'un deuxième congrès fédéral à El Affroun, à une soixantaine de kilomètres d'Alger, le 29 septembre 1912². La fédération d'Algérie y prit la décision de se scinder en fédérations départementales, rendant ainsi son développement plus aisé dans un pays encore difficile à traverser. Le 16 septembre 1912, la section d'Oran s'était prononcée en faveur de la formation d'une fédération oranaise³. La demande fut envoyée par la fédération algérienne à la Commission administrative permanente (CAP) de la SFIO. Or au congrès national de 1913, la commission de vérification des mandats entérina la division de la fédération algérienne autour de deux pôles, Alger et Constantine⁴. La section d'Oran fut donc, dans un premier temps, rattachée à la fédération d'Alger, sans doute faute d'effectifs suffisants. L'année suivante, au congrès national d'Amiens, la fédération d'Alger et Oran afficha, pour 1912, 610 cotisations individuelles, et celle de Constantine 287, soit une multiplication par trois du nombre d'adhérents d'Algérie par rapport aux 310 cartes prises en 1911. En 1913 cependant le nombre de cartes prises recula à 300 pour Alger et Oran, tandis qu'à Constantine il progressait et atteignit le chiffre de 423 adhérents⁵.

3. Face à la Première Guerre mondiale

a. L'Oranie socialiste en 1914

À la veille de la guerre, c'en était fini de l'« existence chaotique »⁶ de la fédération algérienne : par son activité de presse, mais aussi par l'intermédiaire de plusieurs candidatures aux élections, elle avait fait connaître son existence et une partie de son programme. À Oran, si le groupe ne formait pas une fédération autonome, cela ne préjugait pas pour autant de sa

¹ « Avis important », *La Lutte sociale*, 17 avril 1910, p. 2.

² « Extrait du registre des délibérations de la section d'Oran du Parti socialiste SFIO », *La Lutte sociale*, 29 septembre-5 octobre 1912, p. 3.

³ « Extrait du registre des délibérations de la section d'Oran du Parti socialiste SFIO », *La Lutte sociale*, 29 septembre-5 octobre 1912, p. 3.

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, *10^{ème} congrès, tenu à Brest les 23, 24 et 25 mars 1913 : compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national du Parti socialiste SFIO, 1913, p. 237.

⁵ PARTI SOCIALISTE SFIO, *11^{ème} congrès national tenu à Amiens les 25, 26, 27 et 28 janvier 1914 : compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national du Parti socialiste SFIO, 1914, p. 14-15.

⁶ Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne (de 1895 à 1914) », art. cit., p. 24.

faiblesse. Il passait au contraire pour « le moins important en nombre mais le plus actif »¹ : il avait été à l'origine de la parution du journal de la fédération, *La Lutte sociale*, et avait installé à la veille de la guerre de solides relais dans sa région, dans les villes de cheminots de Sidi-Bel-Abbès et Perrégaux notamment. Aux élections législatives d'avril 1914 il présenta un candidat dans la 1^{ère} circonscription du département, Jean Fay : il réunit 2 954 voix soit 21,3% des suffrages exprimés, et fit ses scores les plus élevés dans les villes d'Oran, Perrégaux et Saint-Denis-du-Sig. C'était un excellent résultat, comparé à ses scores passés. L'effort de propagande mené sans relâche depuis la fin 1909 portait ses fruits. Face à Fay, César Trouin fut réélu au premier tour comme candidat radical-socialiste. Par comparaison, le candidat du Parti socialiste dans la première circonscription du département de Constantine, Hautman, recueillit 10% des suffrages exprimés, et à Alger les candidats Cayron et Renault en récoltèrent respectivement 2,5 et 1,8%². Au même moment, la moyenne française était de presque 17%, dessinant une première « tache rouge » en métropole³. Oran était bien le département d'Algérie où les socialistes s'attiraient les sympathies les plus nombreuses à la veille de la guerre, et dans l'ensemble national il se distinguait également par l'importance de son vote SFIO.

L'entrée de l'Oranie dans la guerre fut marquée en octobre 1914 par la révolte des Beni-Chougrane contre la mobilisation accélérée des « indigènes », dans la région de Mascara⁴. Après cet épisode, la région passa pour être celle où les déserteurs furent les moins nombreux dans les rangs « musulmans », à l'exception de la ville de Nédroma⁵, tandis que des troubles éclatèrent ailleurs, en particulier dans les Aurès, dans l'arrondissement de Batna, à l'automne 1916⁶. Sur les quelques 300 000 « indigènes » d'Algérie partis à divers titres à la guerre⁷, les Oranais furent environ 58 000⁸. Région la plus européenne de tout le pays,

¹ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, op. cit., p. 188.

² Georges LACHAPPELLE, *Résultats officiels des élections législatives des 26 avril et 10 mai 1914*, Paris, Librairie des publications officielles, 1914, p. 213-214.

³ Jean BRUHAT, « Le socialisme français de 1815 à 1848 », op. cit., p. 213.

⁴ Voir Mohamed GHALEM, *La résistance à la conscription obligatoire en Oranie*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris VII, 1984.

⁵ Lahouari TOUATI, *Économie, société et acculturation : l'Oranie colonisée, 1881-1937*, Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, France, 1984, p. 271-272.

⁶ Voir Fanny COLONNA, *Le meunier, les moines et le bandit : Des vies quotidiennes dans l'Aurès (Algérie) du XX^{ème} siècle*, Arles, Actes Sud, 2010, p. 64-72 et Ouanassa SIARI-TENGOUR, « La révolte de 1916 dans l'Aurès » dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012, p. 255-260.

⁷ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, op. cit., p. 413.

⁸ Lahouari TOUATI, *Économie, société et acculturation*, op. cit., p. 272.

l'Oranie fut aussi « la mieux encadrée » et pendant la guerre « la plus tranquille du point de vue colonial »¹. Du côté européen, la politique d'union sacrée entraîna les milieux socialistes. Majoritairement mobilisés sur le front, les militants oranais ne se firent que peu remarquer par leur activité, prise en charge par les rares d'entre eux que l'âge dispensait de participer aux combats.

Durant toute la durée de la guerre, la presse militante disparut, et selon Gilbert Meynier quelques militants s'illustrèrent même, en Algérie, par la publication d'éditoriaux dans des journaux coloniaux « sur fond d'union sacrée »². D'après Alexandre Juving, l'activité de la fédération d'Alger et Oran, durant ces quatre années au moins et, au-delà de l'armistice, jusqu'à la démobilisation totale des troupes, fut très faible, malgré « quelques congrès insignifiants »³. En fait, à Oran subsista une activité largement indépendante de la direction algéroise.

b. Le socialisme oranais à l'épreuve de la guerre

En 1916, le militant métropolitain Lucien Roland entreprit une tournée de propagande en Afrique du nord, dont il garda trace dans ses carnets⁴. Sa tournée avait pour but, outre promouvoir la participation de la SFIO à la défense nationale, de ressusciter un mouvement fortement touché par la guerre : à la veille de sa visite, le secrétaire de la fédération d'Alger et Oran, Marcel Petitbon, se livra, à son intention, à un état des lieux très pessimiste. En ce qui concernait la tournée du délégué en Oranie, il mentionnait trois sections : d'abord, celle de Sidi-Bel-Abbès, dont l'existence était précaire du fait de la guerre, les militants « éparpillés » n'ayant pas renouvelé leurs cartes. La section de Perrégaux, ensuite, caractérisée par ses effectifs de cheminots dans ce dépôt de la société des Chemins de fer algériens (CFA). Elle était alors et « depuis assez longtemps » indépendante, « n'ayant jamais voulu avoir de rapports avec la fédération », elle n'était peut-être pas même affiliée à la SFIO puisque Petitbon suggérait que la visite de Roland « pourrait lui démontrer l'utilité de l'union ». Enfin, la section d'Oran était selon les dires du secrétaire algérois dans la même situation que la

¹ *Ibid.*, p. 507.

² *Ibid.*, p. 606.

³ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, p. 110.

⁴ Voir Diana COOPER-RICHET, « Les archives de Lucien Roland », *Le Mouvement social*, n°107, avril-juin 1979, p. 119-121.

précédente, ayant « romp[ue] toutes relations avec la fédération »¹. Le tableau n'était cependant pas tout à fait celui que dépeignit, quelques jours plus tard, Lucien Roland dans ses carnets personnels. De nouveau, Oran existait en large et à l'insu d'Alger.

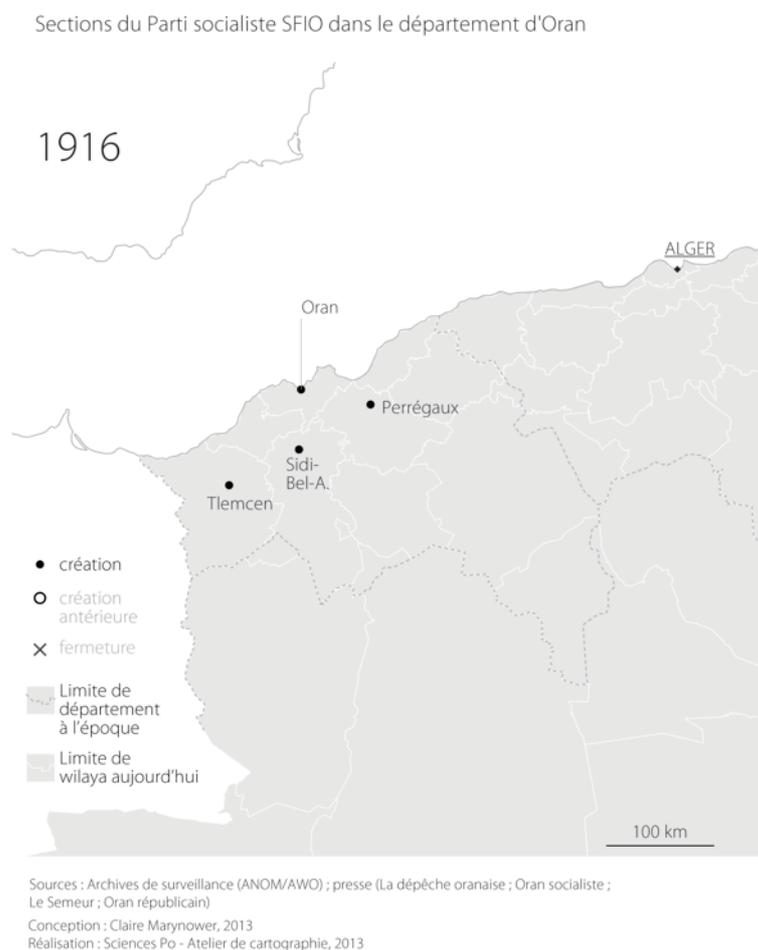
Lucien Roland arriva à Oran en octobre 1916. Il y fut accueilli par Jean Fay, le candidat aux élections législatives de 1914, secrétaire de la section. Contrairement aux affirmations de Marcel Petitbon, Fay affirma que ce dernier avait cessé de convoquer les congrès fédéraux et disposait des votes de la fédération d'Alger et Oran aux assemblées nationales du Parti « sans consulter les sections »². La rupture entre la section oranaise et la fédération se doublait de la mésentente entre les deux hommes, qui n'était pas pour améliorer une situation générale déjà marquée par le rétrécissement des effectifs militants. La tournée de Lucien Roland dans le département révéla une région sinistrée : seule la section d'Oran continuait vraiment à fonctionner. À son passage à Tlemcen, une section se constitua autour de huit adhérents, tous cheminots³.

¹ IFHS/14AS/315, Lettre de Marcel Petitbon (secrétaire de la fédération socialiste d'Oran-Alger) à Lucien Roland, Alger, 2 octobre 1916.

² IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 4 octobre 1916.

³ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 7 octobre 1916.

Figure 1 : Carte des sections de la SFIO dans le département d'Oran, 1916



Globalement, les effectifs drainés par les réunions du délégué métropolitain furent modestes : il relevait cinquante personnes à Sidi-Bel-Abbès, dont une quinzaine d'adhérents, tous employés des chemins de fer, trente-cinq à Perrégaux dont « une quinzaine d'ouvriers cheminots » selon une note de surveillance¹, et vingt-cinq à Oran. Dans deux villes où il n'existaient pas de sections, il tint des réunions publiques : il eut quatre auditeurs à Rio Salado, trente à Aïn-Temouchent. C'est dans les villes où l'implantation socialiste était forte depuis l'avant-guerre, en particulier autour de groupes de cheminots, que l'activité socialiste semblait la moins moribonde.

¹ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du commissaire de Perrégaux au Gouverneur général, Perrégaux, 17 octobre 1916.

Face à la guerre, l'attitude des militants oranais était assez largement favorable à la majorité du parti, c'est-à-dire à la participation à l'effort de guerre et à l'union sacrée. La « crise identitaire » du socialisme français amorcée au printemps 1915¹ épargnait encore, à l'automne 1916, la plupart des sections oranaises : à Perrégaux, les militants étaient « entièrement avec les majoritaires et approuv[ai]ent sans réserve l'action du Parti depuis la guerre »². À Sidi-Bel-Abbès, la thèse majoritaire défendue par Roland fut « fortement approuvée » par l'ensemble des 50 assistants à la réunion du 6 octobre, à une exception : un militant, ancien secrétaire, y annonça sa démission et son soutien à la thèse pacifiste³. La section d'Oran avait à sa tête un majoritaire convaincu, Jean Fay, mais comptait cependant une minorité importante au sein du bureau : six voix contre treize. Les « insurrectionnels » de *La Lutte sociale*, s'ils n'avaient pas été mobilisés, en faisaient peut-être partie, à moins qu'ils aient souscrit au virage patriotique de *La Guerre sociale*. Lors de cette même réunion, la séparation d'avec la fédération d'Alger et la reconnaissance de la fédération SFIO de l'Oranie fut votée à l'unanimité.

La section d'Oran fonctionnait avec une vingtaine de militants. Le 10 octobre 1916, Lucien Roland les rencontra dans le local syndical des cheminots, situé à quelques pas de la gare ferroviaire. Les 22 présents exerçaient les professions de chauffeur, mécanicien, cheminot, commis aux ponts et chaussées ou à l'inspection maritime⁴ : à l'exception de deux instituteurs et d'un pharmacien, les militants appartenaient tous à un milieu ouvrier ou intermédiaire. Le jugement de Lucien Roland sur la section d'Oran ne fut guère enthousiaste. Certes, l'ancien militant guesdiste passait pour être « mal commode »⁵, et ses impressions générales sur la population oranaise témoignaient d'un profond mépris pour les « bourgeoises espagnoles, grosses comme des truies » ou encore pour les « Juives puantes » et autres « mercantis » de la ville⁶. Mais son jugement sur ses camarades ne fut pas plus tendre : il leur reprochait leur inculture, leur manque d'organisation, à l'instar du secrétaire fédéral d'Oran, Jean Fay, dont il croquait un portrait fort peu à l'avantage de ce dernier : « Le type accompli

¹ Romain DUCOULOMBIER, *Novembre 1918 : le socialisme à la croisée des chemins*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2008, p. 11.

² IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 16 octobre 1916.

³ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 4 octobre 1916.

⁴ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 octobre 1916.

⁵ Jean BRUHAT, « Le socialisme français de 1815 à 1848 », *op. cit.*, p. 210. Voir aussi Gilles CANDAR, « Propagandistes : À propos de Jean Longuet, Marcel Cachin, Lucien Roland et quelques autres... », *L'OURS : cahier et revue*, n°211, 1993, p. 3-5.

⁶ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 11 octobre 1916

du commis voyageur, bouffi d'orgueil, prétentieux et affirmant comme un ignorant toutes sortes de choses, mais un culot fantastique, et un caractère trop vif ; énervé, impulsif, sans éducation, sans instruction, beaucoup de toupet »¹.

Pendant la guerre, l'activité du mouvement ouvrier en Oranie ne fut pas nulle. Des grèves furent déclenchées par les ouvriers boulangers, dont une première à Sidi-Bel-Abbès en avril 1917, mais aussi chez les traminois oranais, durant six mois². On ignore s'ils furent soutenus par la fédération oranaise de la SFIO. Si l'on en croit le nombre de cartes annoncées lors du congrès national d'octobre 1918, la fédération vit remonter ses effectifs à la fin de la guerre, avec 150 adhérents en 1917³. Les efforts déployés par Jean Fay auprès des sections de l'intérieur, relayés par la tournée de propagande de Lucien Roland, avaient été récompensés. Les fédérations d'Alger et de Constantine comptaient alors respectivement 172 et 220 membres. Cette augmentation fut cependant enrayée l'année suivante à Oran, avec 50 cartes prises en 1918, un chiffre inférieur de moitié à celui d'Alger (102) et bien moindre que celui de Constantine (290)⁴. La fédération oranaise, toujours dirigée par Jean Fay⁵, ne brillait donc guère par son dynamisme à la fin de la guerre. D'ailleurs, quand au début de l'année 1919 Lucien Roland entama une nouvelle tournée de propagande en Algérie, il visita divers centres de l'Algérois et de l'Est algérien, sans prendre la peine de se rendre en Oranie⁶.

Ainsi, le mouvement socialiste naquit à Oran sous de triples auspices : français, algérien et espagnol. Français, car il s'inscrivait dans la genèse hexagonale du mouvement, réagissant avec plus ou moins de distance et de retard aux événements fondateurs du Parti socialiste SFIO. Algérien car c'est le niveau auquel il s'organisa d'abord, n'ayant pas l'ampleur suffisante pour créer une fédération à lui seul. Cet ancrage n'était pas, là encore, sans problème, les deux départements se disputant à plusieurs reprises le leadership dans l'organisation. Espagnol, enfin, car de la proche péninsule ibérique arrivèrent des individus porteurs d'une culture politique particulière, libertaire, anarchiste, qui teinta le mouvement dans ses premières années.

¹ HS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 8 octobre 1916

² Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, op. cit., p. 669-670.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Rapport du secrétariat : Congrès national des 6, 7, 8 et 9 octobre 1918*, Paris, Imprimerie de la presse, 1918, p. 8.

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Rapport du secrétariat : la vie du Parti d'octobre 1918 à janvier 1920 et Congrès national de Strasbourg (février 1920)*, Paris, Imprimerie de la presse, 1920, p. 93-94.

⁵ IFHS/14AS/319, Lettre de Jean Fay à Lucien Roland, Oran, 21 décembre 1918.

⁶ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 1^{er} février au 15 mars 1919.

Les legs du mouvement socialiste oranais, à la fin de la Première Guerre mondiale, étaient complexes et parfois contradictoires. De ses premières années d'existence, presque deux décennies, il héritait, au niveau organisationnel, d'une fédération enfin indépendante, installée au premier chef à Oran et, secondairement, dans certaines villes du département, en particulier les relais ferroviaires, et d'une base militante réduite. Au niveau idéologique, il était le fils d'un long parcours, aux accents libertaires, anticléricaux et radicaux, signalés par la survivance de l'étiquette guesdiste après la création de la SFIO en 1905.

Alors que la guerre s'achevait, la petite fédération socialiste, drastiquement réduite dans son fonctionnement par la mobilisation, était encore acquise majoritairement à l'union sacrée. Mais des vents nouveaux commençaient déjà à souffler. En quelques mois, elle subit les effets de la crise économique, participa à l'explosion sociale et reçut la nouvelle de la création de l'Internationale communiste.

B – Le petit âge d'or de la sortie de guerre

1. Un printemps syndical

En 1918 la Grande Guerre s'achevait en Europe, laissant une France meurtrie : la métropole avait seule été touchée dans son territoire par le conflit mais l'Empire, qui avait pris une pleine part à sa défense, en subissait également les conséquences. L'Algérie connut une violente crise économique, commencée dès avant l'armistice du fait de l'affaiblissement du trafic entre la métropole et l'outre-mer : étroitement dépendante des importations, l'économie des trois départements avait considérablement pâti de la réquisition d'une grande partie des navires par l'armée. La conséquence la plus importante de cette situation fut la hausse du prix des denrées alimentaires. Comme en métropole, ces conditions provoquèrent une agitation sociale croissante et une vague de grèves¹. Quelques jours après l'armistice, les premiers troubles éclatèrent en Oranie : pillage de magasins à Oran et Mostaganem, grève des ouvriers boulangers à Mostaganem et « émeutes de la faim » à Sidi-Bel-Abbès le 18

¹ Voir Frédéric MONIER, *La France des années vingt (1919-1930)*, Paris, Librairie Générale Française, 1999, p. 63-76.

novembre 1918¹. Alors que la récolte de l'année 1918 avait été bonne, celle de 1919 fut désastreuse : la production de céréales s'écroula, passant de 30 à 13 millions de quintaux.

L'année suivante, la famine apparut dans plusieurs douars², frappant en particulier l'Oranais, dans les régions de Mascara, Relizane, Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès et provoquant la formation de véritables « caravanes de mendiants »³ venus des communes mixtes vers les grandes villes. Dans les régions de Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès, le typhus refit son apparition : en 1919, environ 800 cas furent déclarés, frappant la population « indigène » mais aussi quelques militaires européens. Le nombre de cas réels fut sans doute beaucoup plus élevé, tout comme le taux de mortalité, dont le service central de statistique estima la hausse à 21% entre 1918 et 1921⁴. La crise économique et sociale qui frappa de plein fouet l'Ouest algérien eut également des conséquences en terme d'occupation de l'espace : la part de la population « indigène » rurale commença à reculer timidement⁵. Les migrants chassés des campagnes par des ressources insuffisantes et par la faim formèrent les rangs de la nouvelle population citadine algérienne. La population européenne de la ville d'Oran, favorisée par un renouvellement démographique fort, demeurait cependant stable, voire croissante : elle représentait 78% de la population totale de la ville en 1911, et presque 80% en 1921⁶. L'augmentation de la population « musulmane » durant cette période, de 8 000 personnes, fut compensée entre ces deux dates par 20 000 nouveaux Européens, Français et Espagnols. Cette croissance de la part « indigène » de la population fut en revanche réelle dans les villes de Sidi-Bel-Abbès, de Perrégaux et d'Aïn-Temouchent. Ces migrations s'accompagnèrent de la naissance de nouveaux faubourgs.

Face à cette grave situation de crise, l'Oranie fut le théâtre des premiers mouvements sociaux transcommunautaires. La mise en commun des forces contestataires contre les spéculateurs et autres bénéficiaires de l'augmentation du prix des denrées fut plus forte dans l'ouest qu'ailleurs en Algérie. Alors qu'à l'est, les contestations violentes de la conscription, durant la guerre, avaient provoqué un repli des Européens dans les villes après la Grande Guerre et une augmentation du sentiment d'insécurité, l'ouest apparaissait comme plus

¹ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, op. cit., p. 614.

² Voir Mahfoud KADDACHE, *Histoire du nationalisme algérien*, tome 1 : 1919-1939, Paris/Alger, Editions Paris-Méditerranée/EDIF 2000, p. 22-23.

³ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation*, op. cit., p. 294.

⁴ *Ibid.*, p. 297.

⁵ *Ibid.*, p. 301.

⁶ AAPCO/F/92, Tableau comparatif de la population d'Oran, 1948.

favorable à l'apparition d'un « front de classe »¹ du fait de son rapport démographique plus équilibré et d'un engagement plus large et moins contesté des Algériens dans les rangs français durant la guerre. Par ailleurs, les presque 50 000 soldats « indigènes » qui rentraient du front avaient côtoyé dans les tranchées des travailleurs métropolitains : cette première émigration fut un élément fondamental de politisation qui contribua, de retour en Algérie, au développement des mouvements de contestation.

Au mois d'avril 1919 la parution de *La Lutte sociale* reprit avec le retour des mobilisés, grâce à une souscription lancée dans l'ensemble du département. Dès la parution du premier numéro, le ton était donné : l'heure était à la dénonciation des « bourgeois capitalistes et militaristes » qui avaient entraîné la France dans la guerre², mais aussi à celle des « colons [...] qui [faisaient] renchérir les vivres »³. Le rôle de ces derniers était souligné dans un article dont le titre et le pseudonyme de l'auteur constituaient déjà un programme politique : « Prolétaires algériens unissons-nous ! », de Tiberius Gracchus. Il proposait la constitution de « vastes syndicats confédérés, sans distinction de race ni de religion ».

Le journal se fit rapidement l'écho des luttes sociales oranaises : depuis le mois de février, l'ère de la grève était ouverte à Oran. Les sandaliers l'avaient inaugurée⁴, suivis en avril par les dockers, qui constituaient « le secteur le plus combatif du prolétariat musulman »⁵. Ils bloquèrent l'activité portuaire pendant une semaine et obtinrent une augmentation salariale de 7 à 10 francs⁶. Début mai, les dockers de Mostaganem et Arzew se mirent également en grève. Le 5 mai leurs camarades du port d'Oran cessaient de nouveau le travail pour les soutenir, ainsi que les cigarières de l'usine Bastos, les boulangers et les chauffeurs⁷. Ces mouvements étaient encadrés par les syndicats qui se multipliaient : de quelques-uns en activité pendant le conflit (boulangers, postiers et sandaliers), ils passaient désormais à une vingtaine, regroupés à la Maison du peuple⁸.

¹ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, op. cit., p. 614.

² « À nos lecteurs, à nos amis », *La Lutte sociale*, 20 avril 1919, p. 1.

³ Tiberius GRACCHUS, « Prolétaires algériens, unissons-nous ! », *La Lutte sociale*, 20 avril 1919, p. 1.

⁴ « A las obreras y los obreros alpargateros de Orán », *La Lutte sociale*, 1^{er} juin 1919, p. 3.

⁵ Houari TOUATI, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier de l'Oranie : les militants syndicaux*, Oran, Centre de documentation des sciences humaines, 1981, p. 8.

⁶ *Ibid.*, p. 16.

⁷ « Vers la grève générale », *La Lutte sociale*, 11 mai 1919, p. 2.

⁸ VIDY, « La Maison du peuple et le mouvement syndical à Oran », *La Lutte sociale*, 11 mai 1919, p. 2.

Le 7 mai 1919, les syndicats décidèrent de se grouper dans une Union départementale (UD) des syndicats confédérés¹ après un meeting qui avait, dans la même journée, mobilisé 6 000 grévistes² : ce mouvement « sans précédent », aux dires du quotidien *Le Soir*, mobilisa des hommes mais aussi des femmes, cigarières surtout, au nombre de deux mille. Si la présence de « Musulmans » n'était pas particulièrement relevée, on peut imaginer que parmi les 3 000 dockers présents, les « indigènes », qui constituaient la majorité de cette profession, étaient nombreux. Bientôt, les employés du gaz et de l'électricité ainsi que les ébénistes rejoignirent la grève³. Les revendications étaient essentiellement salariales : des accords furent rapidement signés dans certaines professions, permettant le retour au travail vers la mi-mai⁴. Les dockers reprirent le chemin du port sans conditions le 19 mai⁵.

Certaines professions illustrèrent les ambiguïtés de la solidarité entre travailleurs « européens » et « indigènes ». Ainsi des mineurs de Béni-Saf : le mouvement de grève entamé dans les mines de fer de la compagnie Mokta el Hadid regroupa ouvriers français, le plus souvent naturalisés d'origine espagnole, Algériens « indigènes » et Marocains. À l'occasion de leur grève de mai 1919 ils ébauchèrent l'organisation d'un syndicat affilié à la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol (CGT)⁶. Le secrétaire de la section SFIO d'Oran, Salomon Tordjmann, fut appelé pour aider les mineurs syndiqués « à former une coopérative ouvrière »⁷ le 31 août. Cependant les différences de statut, et en particulier de salaires, entre ces différents travailleurs mirent à mal l'unité et le syndicat eut une existence brève⁸. La grève s'acheva par le retour au travail des ouvriers européens sans conditions, tandis que les ouvriers « indigènes » continuaient à porter leurs revendications, en partie satisfaites seulement : ce « lâchage des ouvriers européens »⁹ illustre la coexistence de deux combats séparés, induits par des statuts différents mais aussi par un manque de solidarité. Le directeur de la compagnie et maire, Antoine Angelvy, avait également un rôle dans cet échec : il avait fini par avoir raison de l'obstination du secrétaire du syndicat, Denis Such. Il avait

¹ « Une Union des syndicats : grave décision », *Le Soir*, 8 mai 1919, p. 3.

² « Le mouvement gréviste s'est accentué hier : un meeting à Eckmühl », *Le Soir*, 8 mai 1919, p. 1-3.

³ « Les grèves à Oran », *Le Soir*, 16 mai 1919, p. 2.

⁴ « Les grèves à Oran : la fin du conflit », *Le Soir*, 18 mai 1919, p. 2.

⁵ Houari TOUATI, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier de l'Oranie, op. cit.*, p. 18.

⁶ TELLO, « La grève de Béni-Saf », *La Lutte sociale*, 1^{er} juin 1919, p. 3.

⁷ TELLO, « À Béni-Saf : une journée mémorable », *La Lutte sociale*, 7 septembre 1919, p. 3.

⁸ Paul SCHMITT, « Gonzalès, syndicat des mineurs et solidarités béni-safiennes », dans *L'Album de Beni-Saf*, Auneau, Association des Béni-Safiens, 1988, p. 135.

⁹ Abderrahim TALEB-BENDIAB, « La formation des idées du socialisme scientifique en Algérie, 1920-1936 », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XIV, n°2, juin 1977, p. 295.

obtenu son départ de la ville, à force de menaces, en septembre 1919¹. Tant Tordjmann, qu'il avait également attaqué, que Such, déposèrent des plaintes, respectivement pour voies de fait et menaces de mort, classées sans suite faute de preuves².

La grève reprit, à Oran, à la rentrée 1919, chez les boulangers, conduits dès avant 1914 par Jean-Baptiste Amardeilh, mais aussi chez les balayeurs, camionneurs et charretiers. Comme au printemps 1919, les autorités firent appel, pour suppléer les grévistes, aux tirailleurs sénégalais stationnés dans la ville³. L'arrestation du leader des charretiers, Cabrera, ainsi que celle du boulanger syndiqué Antonio Rodriguez⁴ mirent fin à ce nouveau mouvement. Chez les dockers cependant, la grève reprit à Oran et à Mostaganem en novembre. À Mostaganem, une section de l'Union syndicale des ouvriers du port, docks et similaires d'Oran, affiliée à la CGT, réorganisa son bureau le 20 novembre autour d'un secrétaire administrateur, Sadia Amar, et de six délégués, tous « indigènes »⁵. Le comité de grève de l'Union départementale d'Oran, formé quelques jours plus tard, comprenait trois représentants « européens » et trois représentants « indigènes ». La grève fut brisée par l'intervention de la troupe à la fin du mois⁶.

La statistique officielle recense 121 grèves pour l'année 1919, 65 en 1920⁷. En février 1920, les ouvriers boulangers lancèrent une nouvelle grève à Oran, rejoints par solidarité au mois de mars par quinze professions⁸. Ils reprirent le travail après un mois et demi d'arrêt⁹. À la fin de l'année 1919, 54 syndicats avaient déclaré leur existence auprès de la préfecture dans le département d'Oran, dont 33 dans la ville d'Oran, douze à Sidi-Bel-Abbès, trois à Mostaganem, deux à Mascara, un à Aïn-Temouchent, Hammam-bou-Hadjar, Saïda et Tiaret. On comptait parmi eux, dans ces différentes villes, neuf syndicats de cheminots, de loin la profession la plus représentée, deux syndicats de dockers et deux syndicats agricoles¹⁰. Les

¹ « Union des syndicats ouvriers du département d'Oran : appel à tous les syndicats adhérents », *La Lutte sociale*, 14 septembre 1919, p. 1.

² TELLO, « À Beni Saf : M. Angelvy jubile », *La Lutte sociale*, 29 octobre 1919, p. 2.

³ J. M., « Les grèves », *Le Soir*, 18 septembre 1919, p. 2.

⁴ « Les grèves », *Le Soir*, 20 septembre 1919, p. 2.

⁵ « Syndicat des dockers », *Le Soir*, 23 novembre 1919, p. 2.

⁶ « Les dockers en grève », *Le Soir*, 30 novembre 1919, p. 2.

⁷ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie, op. cit.*, p. 163.

⁸ Jean MACQUART, « Les grèves à Oran », *Le Soir*, 21 mars 1920, p. 2.

⁹ « Les grèves », *Le Soir*, 30 mars 1920, p. 2.

¹⁰ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie, op. cit.*, p. 286-287.

ouvriers agricoles, pourtant nombreux dans cette région agricole et viticole, étaient les moins syndiqués. À Sidi-Bel-Abbès, une Union locale (UL) des syndicats confédérés s'était formée¹.

Tous ces syndicats n'étaient cependant pas affiliés à la CGT. Le 28 mars 1920, l'Union départementale CGT de l'Oranie réunit son congrès à la Maison du peuple, à Oran, autour de 24 syndicats. À cette occasion, quatre délégués à la propagande furent désignés : Maxime Guillon, professeur, secrétaire général de l'Union locale CGT de Sidi-Bel-Abbès², Michel Goutier, commis des Postes, télégraphes et télécoms (PTT), Henri Bendreham, de même profession et Candel, du syndicat des sandaliers³. La seule précision numérique dont on dispose sur les effectifs de la CGT à cette date n'est guère fiable : elle provient d'un article de *La Lutte sociale* qui affirmait, dès le mois de mai 1919, que les syndicats regroupaient « une dizaine de milliers de travailleurs »⁴. La prise de timbres mensuels auprès de la CGT, qui s'élevait à 28 750 pour l'année 1919 et 44 333 pour l'année 1920⁵, plaçait l'Union départementale parmi les organisations de taille moyenne, comparable à celles de la Charente ou des Alpes Maritimes, devant Constantine et derrière Alger.

Théoriquement, avec douze timbres par carte, les effectifs de l'UD étaient donc d'environ 2 400 et 3 700 pour 1919 et 1920. La prise complète de timbres étant rarement atteinte, ces chiffres doivent être augmentés pour obtenir une idée des effectifs réels. Le mouvement de grève avait mis en action des milliers de travailleurs, dont de très nombreux non syndiqués. Il sembla s'essouffler à l'été 1920, et lors de la conférence intersyndicale tenue à Oran le 15 juin, *La Lutte sociale* regretta un « nombre insuffisant de camarades », malgré la venue de métropole d'un délégué à la propagande de la Fédération nationale des ports et docks⁶. Saïd Faci, secrétaire du syndicat des instituteurs⁷, délégué de la section d'Oran du Syndicat national des instituteurs (SNI) au congrès fédéral de Tours en 1919⁸, rappela à cette occasion « le soulèvement formidable » de la « classe ouvrière » oranaise : ce

¹ « Les forces ouvrières du département », *La Lutte sociale*, 24-30 avril 1920, p. 2.

² Voir René GALLISSOT, « Maxime Guillon », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 319-321.

³ « Le congrès de l'Union départementale », *La Lutte sociale*, 10-16 avril 1920, p. 1.

⁴ VIDY, « La Maison du peuple et le mouvement syndical à Oran », *La Lutte sociale*, 11 mai 1919, p. 2.

⁵ CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *XXI^{ème} Congrès national corporatif (XV^{ème} de la CGT), Orléans (27 septembre au 2 octobre 1920) : Rapports moral et financier*, Paris, Maison des syndicats, 1920, p. 74 et CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *XXII^{ème} Congrès national corporatif (XVI^{ème} de la CGT) tenu à Lille du 25 au 30 juillet 1921 : Compte rendu des travaux*, Paris, Éditions de la CGT, 1921, p. 51.

⁶ O. DITTOIRE, « À l'Union des syndicats », *La Lutte sociale*, 26 juin-2 juillet 1920, p. 1.

⁷ S. FACI, « Le syndicat des instituteurs », *La Lutte sociale*, 15 juin 1919, p. 2.

⁸ « Compte rendu du congrès fédéral de Tours, 7, 8, 9 et 10 août 1919 » dans *L'École de la Fédération des Syndicats d'institutrices et d'instituteurs publics* n°48, 9^{ème} année, 30 août 1919.

discours qui se voulait empreint d'espoir et de perspectives, sonnait en fait comme une conclusion provisoire de l'ère de la grève en Oranie.

2. 1^{er} mai 1919, 1^{er} mai 1920 : la fête des travailleurs à Oran

Lorsqu'on veut illustrer la force du combat social transcommunautaire au lendemain de la Grande Guerre en Algérie, c'est systématiquement aux journées oranaises des 1^{er} mai 1919 et 1920 que l'on fait référence¹. Ainsi Ahmed Koulakssis et Gilbert Meynier font de ces deux dates « l'occasion de grandes retrouvailles transcommunautaires sur fond de drapeaux rouge et vert mêlés »² et de l'Oranie la « seule terre d'Algérie où pourra[it] s'ébaucher une solidarité de classe transcommunautaire dans le cadre syndical »³. Les archives de surveillance manquent à ce sujet, et c'est essentiellement à travers la presse, militante ou non, que l'on peut retracer ces deux journées de mobilisation qui frappèrent tant les esprits.

Ce fut le 1^{er} mai 1905 qu'eut lieu le premier défilé des travailleurs à Oran⁴ : à cette occasion, la Fédération des travailleurs socialistes algériens avait organisé un banquet populaire⁵, célébrant la parution de son journal *Germinal*. Un défilé s'était ensuite ébranlé derrière le mot d'ordre de réduction de la journée de travail à huit heures, au chant de l'Internationale, suivi d'un meeting auquel n'avaient pris part que des orateurs « européens »⁶. L'année suivante, les syndicats défilèrent à Oran sous la pancarte « Huit heures de travail, de repos et de liberté. Nous voulons la journée de huit heures. Les prolétaires n'ont pas de patrie »⁷. Quelques manifestants créèrent des incidents sur la route de Mers-el-Kébir, débauchant les ouvriers de la carrière de pierres, puis au port où ils empêchèrent le chargement du courrier, coupèrent des câbles d'arrimage et jetèrent à la mer des sacs de

¹ Par exemple : Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale », *Le Mouvement social*, n°130, janvier-mars 1985, p. 5 ; Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 1979, p. 7.

² Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, *L'Émir Khaled : premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme français*, Paris, l'Harmattan, 1987, p. 285.

³ *Ibid.*, p. 83.

⁴ Sur l'origine du 1^{er} mai, voir Danielle TARTAKOWSKY, *La part du rêve : histoire du 1er mai en France*, Paris, Hachette littératures, 2005.

⁵ IFHS/14AS/319, Lettre du secrétaire de la Bourse du travail d'Oran à Martin, Oran, 17 avril 1905.

⁶ Nora BENALLEGUE CHAOUIA, *Algérie : Mouvement ouvrier et question nationale 1919-1954*, Alger, Office des publications universitaires, 2005, p. 83-84.

⁷ « Le 1^{er} mai à Oran », *L'Écho d'Oran*, 2 mai 1906, p. 2.

charbon. *L'Écho d'Oran* nota qu'ils réussirent à faire cesser le travail de deux équipes de Marocains, et se réjouit que ces « scènes de désordre » furent « vite réprimées fort heureusement ». Dès le lendemain le travail reprenait¹.

Du fait du caractère émeutier de cette seconde édition, les défilés des années suivantes furent interdits par le préfet. Le 1^{er} mai 1919 renoua avec la tradition. L'initiative était partagée par la fédération socialiste d'Oran² et l'Union départementale des syndicats (CGT). Au matin, les manifestants se réunirent devant la Maison du peuple. La plupart des syndicats de la ville étaient représentés, dockers, boulangers, cheminots, sandaliers, formant une foule importante : la *Lutte sociale* parlait de « près de 10 000 travailleurs »³. *Le Soir*, journal dirigé par le maire républicain Jules Gasser, releva pour sa part la présence, dans le défilé, de « 3 à 4 000 personnes ». Le journal syndicaliste avait probablement révisé ce chiffre à la hausse, mais si l'on considère que la foule s'étendait, à l'arrêt, entre la Maison du peuple et la gare ferroviaire⁴ une présence de plusieurs milliers d'individus est plausible.

Les secrétaires des syndicats et du Parti socialiste ouvraient le défilé, derrière le drapeau rouge de la Bourse du travail, « cravaté de crêpe en hommage à la mémoire de Jaurès ». Cet emblème classique du mouvement ouvrier, associé au symbole du deuil, faisait partie du paysage politique de l'Algérie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, avec les éléments du système symbolique tertiorépublicain, le drapeau tricolore et la Marseillaise⁵. Au sein du défilé, le drapeau rouge était associé à d'autres symboles moins habituels. Venaient en effet les dockers « avec leur drapeau vert et rouge » et les « arrimeurs indigènes », arborant un « drapeau de soie rouge, jaune et verte brodée d'or »⁶. Déjà, en 1910, des dockers « indigènes » avaient défilé derrière un drapeau vert frappé du croissant et de l'étoile, une double référence évidente à l'Islam, dans la ville de Philippeville dans le Constantinois⁷. Dans le cas des dockers oranais, les couleurs pouvaient indiquer une filiation multiple : si le vert symbolisait l'Islam, le rouge était la couleur du mouvement ouvrier mais aussi celle de l'Empire ottoman et, à travers ce dernier, du califat. Des références plus diverses encore se

¹ « Après le Premier Mai », *L'Écho d'Oran*, 3 mai 1906, p. 2.

² ANOM/Oran/92/2541, Chef de la sûreté départementale, Rapport au préfet, Oran, 14 avril 1919.

³ A. M. B., « Le 1^{er} mai à Oran : manifestation monstre – un meeting en plein air », *La Lutte sociale*, 4 mai 1919, p. 4.

⁴ Jean MACQUART, « À Oran, la manifestation des syndicats », *Le Soir*, 2 mai 1919, p. 1.

⁵ Voir Maurice AGULHON, *Marianne au combat : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979.

⁶ Jean MACQUART, « À Oran, la manifestation des syndicats », *Le Soir*, 2 mai 1919, p. 1.

⁷ Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, *L'Émir Khaled*, op. cit., p. 22.

combinaient dans le drapeau des arrimeurs : au rouge et au vert s'associait le jaune, couleur de la dynastie musulmane des Ayyoubides¹. L'or brodé formait des caractères ou des figures que l'article ne décrivait pas. Toujours est-il que l'apparition de ces drapeaux venait rompre la dualité classique entre drapeau rouge et drapeau tricolore, introduisant de nouveaux systèmes symboliques et de nouvelles références.

Le défilé syndical du 1^{er} mai 1919 différait également de celui de 1905 par la présence d'une « nouba composée de deux flûtes et d'un tambourin », jouant des airs arabo-andalous, d'une troupe d'« orphéonistes espagnols »², et des « you-you » poussés depuis les balcons sur son parcours³. Le caractère largement multicommunautaire de l'assistance apparaissait à travers ces divers éléments, rompant avec la liturgie classique des défilés ouvriers européens. Les pancartes portaient les revendications ouvrières habituelles de l'époque : réduction du temps de travail, augmentation des salaires, repos hebdomadaire et abolition du travail de nuit. La manifestation traversa le centre-ville, passant par la place de l'Hôtel de ville, continuant vers le vieil Oran, avant de s'arrêter sur la promenade Létang, devant le casino municipal initialement prévu pour la réunion. Mais la foule était trop importante et c'est en plein air, depuis le kiosque à musique surplombant le port, que les orateurs s'adressèrent à la foule : s'y succédèrent Salomon Tordjmann du Parti socialiste, Michel Goutier de l'Union départementale CGT, et divers secrétaires syndicaux.

Parmi eux, Saïd Faci du syndicat des instituteurs s'exprima en français, suivi par deux représentants des dockers, Zétouni et Sahraoui, qui s'adressèrent à la foule en arabe et par l'espadrilleur Candel, en espagnol : le caractère trilingue des discours mettait en lumière la diversité des auditeurs présents et de la population ouvrière d'Oran. On note aussi, à travers les trois délégués « musulmans », le bilinguisme du mouvement syndical algérien, selon qu'il concernait les professions ouvrières ou intellectuelles. Le compte rendu que fit *La Lutte sociale* de la journée laissa éclater l'enthousiasme ressenti par les organisateurs d'une manifestation « grandiose » : « Ce fut pour nous une joie sans mélange que de constater l'accord unanime de tous ces travailleurs aux mains calleuses [...] oubliant un moment qu'ils

¹ Omar CARLIER, « L'hymne et le drapeau », séminaire « Symbolique politique et mise en scène du pouvoir en Méditerranée « musulmane », XIX-XX^{èmes} siècles », Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman, Paris, 25 janvier 2011.

² A. M. B., « Le 1^{er} mai à Oran : manifestation monstre – un meeting en plein air », *La Lutte sociale*, 4 mai 1919, p. 4.

³ Jean MACQUART, « À Oran, la manifestation des syndicats », *Le Soir*, 2 mai 1919, p. 1.

étaient Juifs, Espagnols, Arabes ou Français»¹. La dimension spectaculaire de cette manifestation tenait également au fait que, chômage oblige, la plupart des boutiques avait baissé leurs rideaux.

Le défilé du 1^{er} mai 1919 coïncida avec les obsèques d'Edmond Malvy, syndicaliste des chemins de fer. Ce jeune dirigeant syndical, fondateur du *Cheminot de l'Afrique du nord*, « organe de défense des intérêts des syndicats de l'Oranie et du Maroc Oriental », était brutalement décédé de maladie à l'âge de 39 ans. Les manifestants rejoignirent son convoi funéraire formant une immense foule, s'étendant sur un kilomètre derrière le « drapeau rouge des cheminots »². Avec cet enterrement spectaculaire, Malvy devenait une figure tutélaire du mouvement ouvrier oranais. Sur sa tombe fut ensuite érigé un petit mausolée. Les cheminots y rendaient hommage au « regretté militant » Malvy. Orné d'une locomotive à vapeur émergeant d'un tunnel de pierre, d'une statue du défunt en tenue de travail et de celle d'un ouvrier tournant son regard vers l'horizon, elle devint un lieu de pèlerinage des cheminots³ et des militants syndicalistes, à la Toussaint et le 1^{er} mai, durant tout l'entre-deux-guerres.

Pour Gilbert Meynier, le 1^{er} mai 1919 à Oran faisait partie de ces « quelques cas limites » dans lesquels « la conscience de classe tent[a] de prévaloir sur la barrière coloniale » au lendemain de la guerre. Cette fête représentait pour les Algériens une façon d'échapper, en partie, aux schémas coloniaux : « De colonisés, les Algériens deviennent simplement des prolétaires », écrit Meynier⁴. Mêlant leurs blouses d'ouvriers à celles des Européens, ils pénétraient un nouvel espace politique dans lequel ils étaient admis à un autre titre que celui d'« indigène ». La manifestation, à travers les symboles qu'elle charriait, visuels et sonores, mettait en scène un mouvement mixte et multilingue. Mais les mots d'ordre ne mirent pas en valeur la situation particulière des travailleurs algériens, quoiqu'on ne dispose pas des propos des orateurs arabophones. Saïd Faci, instituteur naturalisé français, né en 1885⁵, fondateur en 1922 de l'Association des instituteurs d'origine indigène, ne s'exprima qu'en termes généraux

¹ A. M. B., « Le 1^{er} mai à Oran : manifestation monstre – un meeting en plein air », *La Lutte sociale*, 4 mai 1919, p. 4.

² Jean MACQUART, « Les obsèques de Malvy », *Le Soir*, 2 mai 1919, p. 1-3.

³ Édouard CHALIES, « Hommage des cheminots à Malvy », *Le Populaire oranais*, 19 novembre 1922, p. 2.

⁴ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, op. cit., p. 694-695.

⁵ ANOM/Oran/92(2514), Chef de la sûreté départementale, Note de renseignement, Oran, 28 février 1919.

« contre les iniquités sociales, contre l’oppression du capital, contre l’asservissement du peuple »¹.

L’une des particularités de cette fête des travailleurs fut l’accueil relativement favorable qu’elle reçut dans la plupart des journaux de la ville : *Le Soir*, mais aussi *L’Écho d’Oran* et *Le Petit Oranais*² commentèrent en termes neutres le défilé. Un an plus tard, le 1er mai fut de nouveau célébré par les syndicats oranais et le Parti socialiste. *La Lutte sociale* recensait, pour cette journée, un cortège de 6 000 manifestants, suivant le même parcours que l’année précédente. Les socialistes défilèrent en tête de cortège derrière un drapeau rouge « largement déployé », suivis par leurs « camarades mahométans du port »³, brandissant pour leur part des « drapeaux indigènes »⁴, sans doute l’emblème rouge et vert révélé lors du défilé de 1919, accompagnés d’une « nouba improvisée ». La parole se partagea également entre orateurs francophones, hispanophones et arabophones, tandis que résonnaient les noubas, l’Internationale chantée alternativement en français et en espagnol. Cette manifestation, moins mobilisatrice que l’année précédente, reçut un accueil bien différent de la part des grands quotidiens de la ville.

Le 12 mai, *L’Écho d’Oran* intitula son éditorial « Les indigènes et le drapeau rouge ». Il déplora le fait qu’on avait vu « à Oran même, le 1^{er} mai, deux mille indigènes défilé en ville précédés de drapeaux rouges ». « Ces mêmes indigènes ont ensuite été harangués en langue arabe et on leur a parlé de révolution sociale », s’indigna-t-il. La commission administrative de l’Union des syndicats de l’Oranie lui répondit, via *La Lutte sociale*⁵ que « la loi reconna[issait] aux indigènes le droit de se syndiquer », affirmant « que l’intérêt général [était] de voir les travailleurs indigènes s’unir avec leurs frères européens ». Elle finissait en reprenant l’argument de la dangerosité de la mobilisation syndicale des « indigènes », avancé par *L’Écho d’Oran*, en le retournant à son profit : « La misère croissante des populations indigènes déchaîner[ait] fatalement des mouvements désordonnés de révolte, une épouvantable jacquerie dont les conséquences [seraient] incalculables ». Au-delà de la

¹ Jean MACQUART, « À Oran, la manifestation des syndicats », *Le Soir*, 2 mai 1919, p. 1.

² Voir Philippe BOUBA, « La journée internationale des travailleurs à Oran en 1919 et 1920, l’étude de la presse oranaise européenne », communication lors du colloque « Tlemcen et sa région dans le mouvement national et la guerre de libération de l’exode de 1911 à 1962 », 12-14 novembre 2011, Université Abu Bakr Belkaid de Tlemcen, actes à paraître.

³ VIDI, « Le 1^{er} mai à Oran », *La Lutte sociale*, 8-14 mai 1920, p. 2.

⁴ « Le 1^{er} mai à Oran : la fête du travail a été célébrée à Oran avec dignité », *Le Soir*, 2 mai 1920, p. 2.

⁵ COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L’UNION DES SYNDICATS, « Les indigènes et le drapeau rouge », *La Lutte sociale*, 22-28 mai 1920, p. 1.

« noblesse de sa tâche », l'Union départementale avançait aussi, pour justifier l'augmentation des droits sociaux des « indigènes », la menace de la contestation de la colonisation par les « indigènes ». La syndicalisation apparaissait ainsi comme un moyen de canaliser cette force, et d'en empêcher les débordements indésirables pour la colonie.

La journée du 1^{er} mai 1920, moins mobilisatrice que celle de 1919, passa pour plus transgressive et dangereuse, alors qu'elle ne faisait que répéter, pour l'essentiel, la chorégraphie militante déjà mise en place, mobilisant les mêmes symboles, les mêmes lieux et les mêmes revendications. Entre les deux défilés, le long épisode de grève avait largement entamé la sympathie dont le mouvement syndical pouvait bénéficier. La menace d'une grève générale avait plané pendant des mois sur la ville et ses habitants. La participation des travailleurs « musulmans » aux mouvements de grève, en particulier chez les dockers, n'avait pas manqué de susciter des craintes. Entre les deux défilés également, le Parti socialiste avait réaffirmé sa présence et remporté ses premiers succès électoraux : son importance n'échappait plus aux observateurs. L'alliance entre un fort mouvement syndical et politique et la population algérienne apparaissait d'autant plus dangereuse.

3. Le défi électoral

a. Le test des élections législatives de 1919

Les élections législatives en 1919 furent le premier scrutin que put affronter la fédération socialiste oranaise dans après-guerre. Pour cette occasion, le jeune André Julien, professeur au lycée de Bordeaux, revint à Oran mener la campagne électorale. Âgé de 28 ans, il n'était pas étranger à la ville. Né à Caen en 1891, il avait suivi son père, lui-même professeur, outre-Méditerranée lorsque celui-ci avait été obtenu un poste à Oran. Julien était alors adolescent. En classe de philosophie au lycée de la ville, à l'âge de dix-sept ans, il découvrit la langue et la culture arabes grâce à un camarade, « seul Algérien d'un lycée d'un millier d'élèves »¹. Son baccalauréat en poche, on l'engagea comme rédacteur à la préfecture². Il entra, à l'âge de dix-huit ans, à la SFIO¹, puis à la LDH en 1916².

¹ Charles-André JULIEN, *Une pensée anticoloniale : positions, 1914-1979*, Paris, Sindbad, 1979, vol. 1, p. 11.

² L. S., « Notre camarade Julien », *La Lutte sociale*, 5 novembre 1919, p. 1.

Contrairement à l'usage, héritage du socialisme français d'avant-guerre³, qui voulait que l'on fût à la fois socialiste, ligueur et franc-maçon, il resta le « profane Julien »⁴. En 1914, il commença à publier sous pseudonyme dans *La Lutte sociale*⁵. Réformé en 1911, engagé volontaire dans le 1^{er} régiment de zouaves dès le 3 août 1914, de graves ennuis de santé le firent retourner à la vie civile. Revenu en Algérie, grâce à sa licence, il enseigna l'histoire, le latin et le grec aux lycées d'Oran puis Alger. Il devint, à vingt-six ans, le président de la Fédération des Ligues des droits de l'Homme d'Afrique du Nord. Il passa l'agrégation à la fin de la guerre et eut son premier poste en métropole⁶.

Le jeune Julien déposa sa candidature à la préfecture le 27 octobre 1919, alignant une centaine de signatures parmi lesquelles on reconnaît celles de plusieurs militants de l'avant-guerre comme le candidat aux élections législatives de 1910 Robert Brémond, apparemment revenu au parti après sa démission de 1911, ou encore le pharmacien minoritaire Masson⁷, qui avait été l'un des guides de Julien dans ses jeunes années de militantisme à Oran⁸. D'autres signatures appartenaient aux nouveaux membres de la section, tels les instituteurs Paul Girard et Alphonse Collet. Pour intensifier son effort de propagande le journal du Parti socialiste et des syndicats d'Oran, *La Lutte sociale*, parut durant la campagne à un rythme bi-hebdomadaire. C'est dans ses colonnes que Julien présenta, le 26 octobre 1919, sa profession de foi : il y expliqua que « la société moderne a[vait] fait faillite », que le socialisme disposait d'un « corps de doctrines d'une philosophie élevée et d'une logique incomparable »⁹. Le jeune candidat, qui avait obtenu quelques semaines de congé, se lança dans une grande campagne dans le département d'Oran. Il l'inaugura par un meeting électoral dans la salle du casino Bastrana à Oran. Devant un auditoire de « 600 personnes au moins » selon *La Lutte sociale*, le jeune professeur développa une critique du traité de Versailles et de la Société des

¹ Ghislaine MATHIEU, « Charles-André Julien ou le refus de l'injustice », *Confluences Méditerranée*, n° 7, été 1993, p. 174.

² Omar CARLIER, « Charles-André Julien à Oran : les années algériennes », *Hespéris Tamuda*, vol. XXXV, 1997, p. 38-39.

³ Voir Rémi LEFEVRE, « Le socialisme français et la « classe ouvrière », *Fondations*, n°1, mars 2006, p. 64-75.

⁴ GODF/1564, Procès-verbal de la séance de la loge la Raison, Oran, 22 décembre 1922.

⁵ Omar CARLIER, « Charles-André Julien », art. cit., p. 34.

⁶ Voir sa biographie complète : Jean MAITRON, « Julien Charles-André », *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=114597 [consulté le 30 juillet 2013].

⁷ ANOM/Oran/E/186 Lettre d'André Julien au préfet, Oran, 27 octobre 1919.

⁸ René GALLISSOT, « André Julien » dans René GALLISSOT (dir.), *op. cit.*, p. 362.

⁹ André JULIEN, « La fin du vieux monde », *La Lutte sociale*, 26 octobre 1919, p. 1.

nations, un éloge de la « société socialiste de demain », sans aborder de propositions concrètes¹.

Sa campagne électorale fut menée tambour battant, en quelques semaines : en cinq jours, du 31 octobre au 5 novembre, il tint réunion dans 49 centres², sillonnant l'intérieur du département à un rythme effréné. Il rencontra dans certaines villes des audiences importantes, comme à Aïn-Temouchent par exemple où 500 personnes accueillirent sa venue³, ou à Perrégaux et Mascara où les meetings réunirent à chaque fois mille personnes⁴. À Mostaganem et Aïn-Temouchent, des sections SFIO venaient d'être formées et avaient pu préparer sa venue. Les audiences atteintes, sans doute exagérées par la publication partisane, amènent cependant à penser que les publics rencontrés par le candidat Julien n'étaient pas uniquement composés d'électeurs. En effet une lettre d'un militant de Tlemcen, publiée dans *La Lutte sociale* du 3 novembre 1919, souligna la présence à une de ses réunions électorales d'une foule d'« israélites et indigènes vibrants, réconciliés »⁵. Ces audiences étaient en tout cas suffisamment importantes pour inquiéter les autorités, que les socialistes accusèrent d'immixtion dans la lutte électorale pour décourager le vote SFIO⁶.

Face à lui se dressaient, à gauche du Bloc national, deux autres candidatures : celle de Jean Mégias, fondateur à la fin du XIX^{ème} siècle du Club socialiste du vieil Oran, mutilé de guerre, qui se présentait comme « candidat républicain socialiste indépendant », et celle d'Alfred Lisbonne, maire radical-socialiste de la ville de Sidi-Bel-Abbès. Jean Mégias n'avait pas participé à la création du Parti socialiste unifié en 1905 et sa candidature qui, selon Alexandre Juving, « n'avait de socialiste que l'étiquette »⁷ fut vertement critiquée par le parti SFIO⁸. Du côté des radicaux, les élections législatives précipitèrent la scission d'un groupe jusque-là relativement indistinct, puisque l'on assista en même temps à la création d'un comité radical-socialiste de l'Oranie soutenant Lisbonne⁹ et d'un comité d'union républicaine soutenant une liste alliée au Bloc national. Alfred Lisbonne se réclamait de la ligne décidée par le comité exécutif national du parti, présidé depuis septembre 1919 par Édouard Herriot,

¹ « La réunion de Bastrana : le camarade Julien expose son programme », *La Lutte sociale*, 22 octobre 1919, p. 2.

² « Itinéraire de notre camarade André Julien », *La Lutte sociale*, 29 octobre 1919, p. 1

³ « Tournée Julien », *La Lutte sociale*, 2 novembre 1919, p. 2.

⁴ « Tournée Julien », *La Lutte sociale*, 12 novembre 1919, p. 2.

⁵ « À Tlemcen », *La Lutte sociale*, 2 novembre 1919, p. 2.

⁶ « Pression officielle », *La Lutte sociale*, 12 novembre 1919, p. 1.

⁷ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 222.

⁸ André JULIEN, « Les élections d'Oran », *La Lutte sociale*, 23 novembre 1919, p. 1.

⁹ « Élections législatives », *Le Soir*, 6 novembre 1919, p. 2.

qui s'était retiré du Bloc national le 7 novembre de la même année¹. Le comité d'union républicaine avait pour candidats Pierre Roux-Freissineng et Claude Petit qui, sans étiquette politique précise, étaient respectivement conseiller municipal et conseiller général d'Oran. Leurs candidatures étaient soutenues par le maire républicain Jules Gasser. Lorsque Lisbonne annonça sa candidature, celle-ci fut « unanimement désapprouvée » par le comité d'union républicaine qui y vit une « infraction contre la discipline républicaine »². De son côté le maire de Sidi-Bel-Abbès, à travers la voix du comité radical-socialiste d'Oran tout juste formé, accusa ses adversaires d'avoir « manqué dans la discipline tacite existant dans le parti »³ en contractant une alliance avec le Bloc national.

Les deux candidats du Bloc national étaient en tête avec 34,4% des votants au premier tour. Le score de Julien était élevé : 5 280 voix soit 19,3% des suffrages exprimés. Lisbonne en recueillait 30,5% et Jean Mégias 18,8%⁴. Dans la ville d'Oran, André Julien récolta 2 345 voix soit une moyenne de 23,2% des suffrages. Les votes reflétaient la géographie sociale de la ville : c'est dans les quartiers périphériques que le candidat socialiste obtint le plus de voix, à Saint-Antoine, dans un quartier de logements ouvriers situé au sud du centre-ville, aux abords de la ville nouvelle, et au plateau Saint-Michel, le quartier de la gare et des cheminots. Dans la circonscription de Sédiman, abritant le quartier juif du centre-ville, il fit également un score supérieur à sa moyenne⁵. Dans le département, le candidat socialiste SFIO obtint de bons résultats dans certains centres ouvriers comme Perrégaux, carrefour ferroviaire qui abritait une section socialiste et un puissant syndicat de cheminots. Globalement, il obtenait des scores plus élevés dans les villes où existaient des sections SFIO : à Saint-Denis-du-Sig, Mostaganem, Sidi-Bel-Abbès et Tlemcen. Dans certains petits centres, il eut des scores spectaculaires, recueillant 28 voix sur 34 votants à Sahouria, ou 25 sur 39 à Bou Henni. Il venait de visiter ces deux villages, situés aux alentours de Perrégaux, une semaine plus tôt dans sa tournée électorale⁶.

¹ Jean-Marie MAYEUR, *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984, p. 255.

² « Élections législatives », *Le Soir*, 12 novembre 1919, p. 2.

³ « Élections législatives », *Le Soir*, 13 novembre 1919, p. 3.

⁴ Georges LACHAPPELLE, *Élections législatives du 16 novembre 1919 : résultats officiels avec application de la représentation proportionnelle départementale, le mécanisme et les erreurs du nouveau mode de scrutin*, Paris, Librairie des publications officielles, 1920, p. 239-240. Voir résultats détaillés en annexe.

⁵ « Résultats complets du département d'Oran », *Le Soir*, 17 novembre 1919, p. 2. Voir tableaux des résultats en annexe.

⁶ « La tournée Julien », *La Lutte sociale*, 12 novembre 1919, p. 2.

Au lendemain du premier tour, Julien conclut que le scrutin démontrait « les progrès de l'idée socialiste en Oranie »¹ et rejeta, à l'instar de la SFIO au niveau national, toute politique d'alliance avec d'autres candidats. Les deux candidats du Bloc national furent élus, Petit à la majorité absolue et Roux-Freissineng au quotient électoral². Ils s'inscrivirent pour le premier au groupe républicain socialiste et pour le second au groupe de la Gauche radicale, des radicaux indépendants membres du Bloc national, à la Chambre des députés³. Après le second tour, Julien se félicita d'une « campagne électorale neuve et de grande envergure », menée par le Parti socialiste en Oranie, « sans autre soutien que le zèle de ses militants »⁴.

En fait de succès électoral souvent mis en avant⁵, la fédération SFIO de l'Oranie réalisa des scores plus faibles que la moyenne nationale, et recueillit un nombre de voix stable par rapport aux élections précédentes. En effet, en 1914 Jean Fay avait réuni presque 3 000 voix dans la 1^{ère} circonscription du département. Or en 1919 il s'agissait d'un scrutin de liste sur l'ensemble du département, comprenant les deux anciennes circonscriptions. Mais l'énergie mise dans l'organisation de réunions dans les centres les plus reculés du département avait fait entrer de nombreux électeurs en contact avec la fédération socialiste, sans doute pour la première fois. L'ardeur militante de cette campagne des législatives porterait ses fruits quelques mois plus tard.

b. Premiers succès

La fin de l'année 1919 fut riche en échéances électorales, et le Parti socialiste prit en Oranie une part majeure aux campagnes autour des différents scrutins, dans le droit fil des efforts déployés lors des élections législatives. Quelques jours après celles-ci, s'ouvrait déjà la campagne pour les élections municipales. Dans la ville d'Oran, le Parti socialiste ne composa pourtant pas de liste face à la municipalité sortante de Jules Gasser, qui présentait une liste de concentration républicaine. Une liste républicaine socialiste se présenta aussi aux suffrages des Oranais : initiée par l'ancien secrétaire de la section SFIO Jean Fay, candidat socialiste

¹ André JULIEN, « Les élections d'Oran », *La Lutte sociale*, 23 novembre 1919, p. 1.

² Sur le mode de scrutin des élections législatives de 1919 voir Jean-Marie MAYEUR, *op. cit.*, p. 253-257.

³ Voir « Pierre Roux-Fressineng », dans Jean JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, tome VIII, p. 2924.

⁴ André JULIEN, « Après le scrutin », *La Lutte sociale*, 7 décembre 1919, p. 1.

⁵ René GALLISSOT, « Julien Charles-André » dans René GALLISSOT (dir.), *op. cit.*, p. 362.

unifié aux élections législatives de 1914, elle comprenait également Adolphe Sicre, ancien membre de la SFIO, démissionnaire en 1919¹. La section SFIO oranaise décida de s'abstenir aux deux tours et protesta contre la « confusion » qui pouvait s'établir entre cette candidature et la section². Face à la liste de défense des intérêts oranais conduite par le docteur Jules Molle, la liste Gasser fut élue en totalité³.

À Sidi-Bel-Abbès le maire sortant, le radical Alfred Lisbonne, avait admis sur la liste qu'il présentait aux électeurs sept socialistes « afin de tenir compte des voix socialistes exprimées quelque temps avant aux élections législatives »⁴ : Julien y avait en effet obtenu 789 voix. Y figurèrent Maxime Guillon, le délégué de la fédération socialiste algérienne au congrès national de la SFIO à Saint-Étienne en 1909, installé à Sidi-Bel-Abbès après la guerre, secrétaire général de l'Union locale CGT, et six autres militants socialistes syndiqués, ouvriers et employés⁵. La liste Lisbonne fut élue entièrement⁶ ; le conseil municipal de la ville comptait désormais sept membres socialistes. La campagne électorale fut cependant rude et les candidats socialistes à Sidi-Bel-Abbès eurent maille à partir avec une opposition farouche. La *Lutte sociale* mentionnait de la part de leurs adversaires des « procédés de lutte » comparables à ceux qui avaient été à l'œuvre durant la crise antijuive : « l'injure, la calomnie, la diffamation, le boycottage » menés par l'entremise du journal conservateur *Le Cri de Bel-Abbès*⁷. Leur succès eut un fort retentissement en Oranie ; il apparut comme le premier succès électoral de la SFIO en ces terres et fit de la ville, déjà marquée par une forte présence syndicale, un pôle du socialisme : « C'est la classe ouvrière de notre ville qui sort victorieuse du combat. Désormais il existe à Sidi-Bel-Abbès un parti socialiste fortement organisé », clama *La Lutte sociale* au lendemain de la victoire⁸. C'est à cette époque que la ville gagna le surnom de « Mecque rouge »⁹.

L'élection qui fit couler le plus d'encre au lendemain de la Grande Guerre fut cependant celle des conseils généraux. André Julien, dont les talents d'orateur et d'infatigable propagandiste avaient séduit les militants oranais, fut de nouveau sollicité pour présenter sa

¹ ANOM/Oran/92/2541, Chef de la sûreté départementale, Rapport au préfet, Oran, 14 avril 1919.

² « Tribune électorale », *La Lutte sociale*, 4 décembre 1919, p. 1.

³ « Les élections municipales : résultats d'Oran », *Le Soir*, 1^{er} décembre 1919, p. 2.

⁴ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 222.

⁵ « Dans le département », *L'Écho d'Oran*, 4 décembre 1919, p. 2.

⁶ « Les élections municipales dans le département », *Le Soir*, 1^{er} décembre 1919, p. 2.

⁷ Jean TAURES, « Après les élections de Sidi-Bel-Abbès », *La Lutte sociale*, 7 décembre 1919, p. 1.

⁸ Jean TAURES, « Après les élections de Sidi-Bel-Abbès », *La Lutte sociale*, 7 décembre 1919, p. 1.

⁹ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, op. cit., p. 690.

candidature à Oran. Lui qui avait annoncé son retour à Bordeaux¹ fut « rappelé in extremis d'Alger »², d'où il s'apprêtait à embarquer pour la métropole. Il revint se présenter dans la 3^{ème} circonscription de la ville, à Sédiman, au cœur du quartier juif. Le Parti socialiste présenta deux autres candidats à Oran, dans les quartiers de la Marine et de Saint-Louis : Michel Goutier, commis des PTT et secrétaire de l'UD, et Léon Charbonnier, dessinateur et mécanicien de la Marine³. Ces quartiers n'étaient cependant pas ceux où Julien avait connu ses meilleurs scores lors des élections législatives. Au premier tour, Charbonnier obtint à la Marine 66 voix ; à Saint-Louis, Goutier en recueillit 389, presque trois fois moins que son adversaire Jules Gasser. Les deux se maintinrent pourtant au second tour.

André Julien fut placé en tête du premier tour avec 280 voix, soit 31% des suffrages exprimés, face au conseiller sortant Bartibas et à deux autres candidats⁴. Ce résultat surprit ; il s'ensuivit un branlebas de combat chez ses adversaires qui dépêchèrent Jules Caraffa, pharmacien, « enfant et citoyen du quartier », pour se présenter au second tour à la place de Bartibas, qui retira sa candidature à son profit. Le nouvel opposant de Julien fustigea un « porte-parole très entraîné et très éloquent, mais fonctionnaire dans la métropole »⁵. Un autre candidat entra en lice dans la troisième circonscription d'Oran entre les deux tours : Raoul Pastorino, candidat à Misserghin au premier tour, déclara « céder aux très nombreuses sollicitations » qui lui auraient été faites « dans l'état actuel des candidatures »⁶. Au second tour, Michel Goutier fit un très bon score face au maire Jules Gasser en recueillant 628 voix soit plus de la moitié des voix de Gasser, élu avec 1161 suffrages. Dans le quartier de la Marine en revanche, Charbonnier recueillit encore moins de voix qu'au premier tour. Dans la circonscription de Sédiman, les chances de victoire étaient réelles. Toute la journée du deuxième tour, les partisans de Julien tournèrent dans les différents bureaux de vote pour surveiller la régularité du scrutin et éloigner les « courtiers » mandatés par ses adversaires⁷. Au soir du second tour, il fut élu avec 583 voix soit 50,3% des suffrages des votants, contre Pastorino qui en recueillit 301 et Caraffa 138⁸. Il faisait mieux que ses deux adversaires

¹ R., « Départ de Julien », *La Lutte sociale*, 7 décembre 1919, p. 2.

² Omar CARLIER, *op. cit.*, p. 41.

³ DOMBRE, « Hardi les gars ! Encore un coup ! », *La Lutte sociale*, 20 décembre 1919, p. 1.

⁴ « Élections au conseil général : résultats définitifs », *Le Soir*, 15 décembre 1919, p. 2.

⁵ « Conseil général : 3^{ème} circonscription », *Le Soir*, 19 décembre 1919, p. 3.

⁶ « Conseil général : 3^{ème} circonscription », *Le Soir*, 20 décembre 1919, p. 2.

⁷ André JULIEN, « Au lendemain des élections », *La Lutte sociale*, 31 décembre 1919, p. 1.

⁸ « Élections au conseil général : résultats du second tour », *Le Soir*, 22 décembre 1919, p. 2.

réunis. À Sidi-Bel-Abbès, le conseiller municipal Maxime Guillon fit un très bon résultat, sans l'emporter, en réunissant sur son nom 500 suffrages¹.

L'annonce des résultats entraîna à Oran un brusque éclatement de joie. Euphoriques, les militants socialistes hissèrent le vainqueur sur leurs épaules et le portèrent dans les rues « aux cris répétés de "Vive Julien !" »². Ils parcoururent ainsi les rues du quartier de Sédiman en chantant l'Internationale, avant de se diriger vers la maison de son principal adversaire, Pastorino, puis devant le siège de *L'Écho d'Oran*, titre que Julien visait lorsqu'il désignait à la vindicte le « grand journal du chef-lieu, pire que les gazettes parisiennes »³. Sa victoire était un défi aux institutions de la ville. Elle dépassa largement l'échelle de la petite circonscription. Elle représentait une victoire importante pour le socialisme dans la ville d'Oran, et en Algérie en général. Dans un article publié une semaine plus tard dans *La Lutte sociale*, André Julien qualifia ces résultats de « magnifiques » : son élection oranaise avait valeur de symbole. « Le candidat socialiste unifié que vient d'élire le quartier de Sédiman n'ignore pas qu'il est le premier socialiste qui pénètre dans un conseil général d'Algérie », triomphait-il⁴.

Quelques semaines plus tard, au Congrès national de Strasbourg du Parti socialiste, du 25 au 29 février 1920, le jeune conseiller général prenait la parole au nom de la fédération d'Oran. Il soulignait de nouveau l'importance du succès socialiste aux dernières élections en Algérie : « il n'y a pas eu, aux dernières élections, de régions où le socialisme ait fait plus de progrès qu'en Algérie »⁵, exagéra-t-il, se félicitant de son succès personnel « à la majorité absolue », mais aussi de ceux des autres départements. Dans toute l'Algérie, des socialistes entraient dans six conseils municipaux, et dans la ville de Ménerville à l'est d'Alger, ils obtenaient également un siège de conseiller général. Il incita ses camarades métropolitains à prendre la mesure de ce succès, leur faisant entrevoir des chances uniques de succès dans cette terre lointaine : le passage à une Algérie « entièrement socialiste »⁶ était à l'ordre du jour, et il fallait saisir cette occasion en menant une propagande active qui prendrait en

¹ « Dans le Parti », *La Lutte sociale*, 31 décembre 1919, p. 2.

² ANOM/Oran/E/207, Rapport du commissaire de police du 1^{er} arrondissement d'Oran au commissaire central, Oran, 22 décembre 1919.

³ André JULIEN, « Le socialisme en Algérie », *Le Populaire*, 19 janvier 1920, p. 1.

⁴ André JULIEN, « Au lendemain des élections », *La Lutte sociale*, 31 décembre 1919, p. 1.

⁵ PARTI SOCIALISTE SFIO, *17^{ème} congrès national tenu à Strasbourg les 25, 26, 27, 28 et 29 février 1920 : compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national, 1920, p. 10-12.

⁶ *Ibid.* p. 11.

compte les spécificités du terrain. En effet, expliqua-t-il aux délégués de métropole au nom des militants d'Algérie, le succès socialiste aux dernières élections tenait en grande partie à une propagande adaptée à la population algérienne. C'est pourquoi il suggérait la création d'un poste de délégué permanent en Afrique du nord.

À travers cette proposition, il faisait implicitement acte de candidature : quand il soulignait qu'il ne fallait pas « confondre, par exemple, un Berbère avec un Arabe », ou encore qu'il fallait connaître ce peuple constitué de « Calabrais, d'Italiens, de Maltais, d'Espagnols », il traçait le portrait du militant averti auquel il correspondait parfaitement. Il faisait ainsi bénéficier la fédération de l'Oranie qui comptait pourtant, en 1919, un nombre inférieur de cartes et de mandats par rapport aux autres départements algériens, d'un écho majeur. Lors de ce congrès, il fut le seul délégué algérien à monter à la tribune. Mais c'est au nom des trois fédérations qu'il adressa au parti le vœu de désigner et de rémunérer un délégué permanent, « garantissant pour le socialisme en Algérie un triomphe » dans les années à venir. Peu de temps après il fut désigné à cette fonction.

Le cycle électoral, inauguré par les élections législatives du mois de novembre 1919, s'acheva en janvier 1920 avec les élections sénatoriales, auxquelles les socialistes n'avaient aucune chance de triompher, eu égard au mode de scrutin. Ils présentèrent cependant, face à Eugène Étienne, l'instituteur Paul Girard, qui recueillit 31 voix contre 330¹.

C – La scission

1. Cette grande lueur à l'ouest de l'Algérie

Une série de signaux, dans la vie syndicale et politique, indiquait une forte poussée du socialisme en Oranie dans l'après-guerre : multiplication des grèves et des défilés, de véritables démonstrations de force, et premiers sièges dans les assemblées locales pour la SFIO. Dans ce contexte favorable quoiqu'agité, tomba la nouvelle de la refondation de l'Internationale socialiste par les bolchéviques.

La soif de reconstruction d'un socialisme international sinistré par l'expérience de guerre concernait les militants d'Afrique du nord comme ceux de l'ensemble des fédérations

¹ « Élections sénatoriales », *Le Soir*, 11 janvier 1920, p. 2.

de la SFIO. Ces « parents pauvres » du socialisme français, comme les nomma le délégué André Julien à la tribune du congrès de Strasbourg en février 1920, séparés par la mer Méditerranée de l'activité socialiste métropolitaine, n'en étaient pas moins passionnés par les mêmes débats. En Oranie comme dans les fédérations métropolitaines, une « nouvelle sève militante libérée par la démobilisation »¹ était venue grossir les rangs de la SFIO. À l'instar de l'ensemble des départements français, les anciens combattants démobilisés s'organisaient, et une section de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) avait été fondée à Oran, partageant le siège de la SFIO à la Maison du peuple².

Parmi les militants qui dirigèrent la section au lendemain de la guerre, nombreux étaient présents dès avant 1914, à l'image du secrétaire de la section d'Oran Salomon Tordjmann ou du jeune leader André Julien. Membre précoce de la SFIO, le jeune homme fut l'un des agents principaux de la montée du bolchevisme dans la fédération. À Oran comme à Alger, durant la guerre, il avait pu être en contact avec des membres de l'opposition minoritaire, et revenir sur son enthousiasme patriotique de 1914. C'est lui qui, à partir de 1919, fit connaître au public oranais la révolution bolchevique et les premiers pas du communisme soviétique. Ses positions sur la révolution russe, telles qu'elles apparaissent dans les notes de surveillance transmises à la préfecture d'Oran, semblent contradictoires : on peut y voir une confusion des services de police, mais aussi une adaptation de l'orateur à ses différents publics.

André Julien prononça sa première conférence sur ce thème pour la LDH, le 17 avril 1919, dans la salle du conseil municipal, devant environ 150 personnes. Selon le commissaire central d'Oran, il y tint un discours mitigé : « Sans être partisan de leurs procédés, il doit reconnaître, néanmoins, qu'ils sont animés d'un esprit d'organisation parfait, que leur armée forte d'un million et demi d'hommes bien équipés et bien nourris, est la plus redoutable des armées actuelles »³. Quelques jours plus tard, le 26 avril 1919, Julien intervint une nouvelle fois, sur « la vérité du bolchevisme », devant un public plus nombreux et probablement plus populaire : la conférence avait lieu au casino Bastrana, un lieu récurrent des meetings politiques et syndicaux, en plein cœur du quartier ouvrier de la Marine. 350 personnes dont, selon le sous-inspecteur auxiliaire, « un tiers approuvait l'apologie bolcheviste », étaient

¹ Romain DUCOULOMBIER, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010, p. 143.

² « Association républicaine des anciens combattants », *La Lutte sociale*, 13 mars 1920, p. 3.

³ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du commissaire central d'Oran au préfet, Oran, 18 avril 1919.

venues l'écouter¹. Par ailleurs, la réunion était cette fois-ci organisée par la section d'Oran du Parti socialiste², dont les membres avaient d'abord eu droit à une conférence privée³. Julien s'y exprima en termes beaucoup plus élogieux sur la révolution d'octobre 1917. « L'œuvre humanitaire des léninistes et des soviets [...] est une œuvre d'hommes sensés et non d'aventuriers », aurait-il exposé, avant de démontrer les réussites du nouveau régime : nationalisation des terres, abolition de l'héritage, éducation nationale à la charge de l'État. Il finit en déclarant que le bolchevisme, qui s'étendait déjà en Allemagne, arriverait en France « plus tôt qu'on ne le pens[ait] »⁴.

La jeune fédération SFIO d'Oran réorganisée début 1919 autour d'un socle militant largement renouvelé n'était plus dominée par les partisans de l'union sacrée. En effet, au retour de la guerre, le parti commença à recruter de nouveaux adhérents « parmi les mécontents »⁵ en Algérie : rien d'exceptionnel à cela si l'on compare cette tendance avec celles de la SFIO au niveau national. La minorité pacifiste, constituée au sein de la SFIO en 1915, s'y était en effet renforcée durant la guerre, jusqu'à devenir majoritaire en 1918⁶. À Oran, la « cohorte militante minoritaire »⁷ fit un retour remarqué dans la section SFIO, après quatre années de direction majoritaire sous l'impulsion du secrétaire Jean Fay. L'activité de la section ne reprit formellement qu'au mois de février 1919, lorsque le renouvellement de son bureau fut envisagé. Le basculement des tendances de la section était visible à travers les nouveaux membres élus. Le chef de la sûreté départementale remarqua l'absence de Jean Fay⁸, tandis que le nouveau bureau élu mettait à sa tête Salomon Tordjmann, réadmis dans le parti quelques jours plus tôt. Si l'on ne connaît pas les raisons exactes de sa défection, on peut penser qu'il faisait partie de ces quelques militants rencontrés par Lucien Roland au cours de sa visite de la section en 1916, et qui avaient donné leur démission du parti pour protester contre la participation à l'union sacrée⁹.

Une note de surveillance rappela, à la même époque, que Tordjmann avait été identifié en juin 1918 comme le « correspondant de plusieurs marins professant des idées défaitistes »

¹ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du sous-inspecteur auxiliaire au commissaire central, Oran, 27 avril 1919.

² Saïd FACI, « La conférence du camarade Julien sur le bolchevisme », *La lutte sociale*, 4 mai 1919, p. 2.

³ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 avril 1919.

⁴ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du sous-inspecteur auxiliaire au commissaire central, Oran, 27 avril 1919.

⁵ Alexandre JUVING, *La socialisme en Algérie*, op. cit., p. 110.

⁶ Voir Romain DUCOULOMBIER, *Camarades !*, op. cit., p. 110-140.

⁷ *Ibid.*, p. 138.

⁸ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 février 1919.

⁹ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, octobre 1916.

et entretenait des relations avec le directeur socialiste et pacifiste du *Journal du peuple* à Paris¹. Son opposition à l'union sacrée semblait évidente, tout comme celle des autres membres du bureau, puisque le rapport de police affirma que ce nouveau comité était « socialiste minoritaire ». Dans les premières réunions de la section reconstituée, la présence de militants qui s'étaient illustrés par leur position minoritaire confirma cette orientation, à l'image du pharmacien de l'hôpital civil, Masson², qui en 1916 avait « pris à partie » Lucien Roland « sur le socialisme allemand »³.

Les responsables de la fédération entreprirent de faire distribuer une brochure venue de Paris, au mois d'avril 1919, intitulée « Comment nous ferons la révolution »⁴. D'autres éléments signalaient un « durcissement du ton »⁵ des militants oranais face aux tentations réformistes du parti à partir du printemps 1919⁶. Alors que l'interpénétration des milieux socialiste et franc-maçon était monnaie courante à Oran depuis le début du siècle, la *Lutte sociale* prévenait ainsi le 4 mai 1919 : « nous considérons les loges d'Oran comme des adversaires et le moment venu, nous n'hésiterons pas à les combattre sans ménagement »⁷. La rupture avec les loges donnait le signal du virage bolcheviste que prenait la fédération.

Une première sécession se produisit, à la droite du Parti socialiste, autour de l'ancien secrétaire majoritaire de la section Jean Fay, à la fin de l'année 1919. À Paris, le 29 octobre 1919, les démissionnaires du parti acquis à l'idée de défense nationale, groupés autour du nouveau quotidien *La France Libre*, se réunirent pour présenter aux élections législatives une liste autonome⁸. Jean Fay avait l'intention des les imiter et de monter « une liste de candidats socialistes républicains » pour les municipales. Il convoqua à cet effet une réunion le 27 novembre 1919⁹. Elle fut sabotée par un groupe de militants socialistes venus envahir la salle, empêchant l'orateur de s'exprimer. Le jour même, la section prononça l'exclusion de Fay, qui s'était systématiquement absenté des réunions depuis le début de l'année¹⁰.

¹ ANOM/Oran/92/2541, Chef de la sûreté départementale, Note de renseignement, Oran, 17 février 1919.

² ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 avril 1919.

³ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 15 octobre 1916

⁴ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du Gouverneur général d'Algérie au préfet d'Oran, Alger, 17 avril 1919.

⁵ Sayah TALEB, *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier : les communistes d'Algérie dans la stratégie révolutionnaire du Komintern*, Thèse de doctorat, Université Lille II, 1976, p. 110.

⁶ *Loc. cit.*

⁷ « La franc-maçonnerie et le socialisme », *La Lutte sociale*, 4 mai 1919, p. 2.

⁸ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 215.

⁹ « Exécution sommaire : M. Fay propose une réunion socialiste. Les socialistes unifiés l'exécutent », *Le soir*, 28 novembre 1919, p. 2.

¹⁰ « Communiqué du Parti socialiste unifié », *Le Soir*, 28 novembre 1919, p. 3.

2. Vers l'adhésion à la III^{ème} Internationale

La montée du bolchevisme dans la fédération d'Oran, entamée durant l'année 1919, se confirma au congrès national de la SFIO à Strasbourg, en février 1920. La petite fédération d'Oran détenait sept mandats ; elle y délégua son nouvel élu, André Julien, ainsi que le jeune secrétaire métropolitain du Comité de la III^{ème} Internationale, Boris Souvarine¹. La fédération de Constantine, forte de dix-neuf mandats, était représentée par Fernand Loriot, partisan de l'adhésion immédiate à la III^{ème} Internationale. Pour Alger, le secrétaire fédéral, Adolphe Cayron, portait quinze mandats². La fédération de Tunisie, dotée de neuf mandats, était absente et il n'y avait pas encore de fédération marocaine³. Les trois fédérations algériennes votèrent très majoritairement pour la motion confirmant l'exclusion des dissidents de la fédération de la Seine, acquis à l'idée de défense nationale, qui avaient présenté une liste dissidente aux élections législatives de 1919⁴.

Seuls deux mandats de la fédération de Constantine refusèrent le principe de leur exclusion. Cette fédération était la plus divisée sur l'attitude du parti vis-à-vis de l'Internationale de 1889 : elle donna deux de ses mandats à la motion de la *Vie socialiste* demandant le maintien de la II^{ème} Internationale. Cette maigre opposition était due à l'action du secrétaire de la section de Bougie, Dominique Cianfarini⁵. Les fédérations d'Alger et d'Oran donnaient tous leurs mandats au retrait, suivant en cela la grande majorité des fédérations en France⁶.

En revanche, sur la question du choix entre l'adhésion à la III^{ème} Internationale ou la reconstruction du parti à l'intérieur d'une nouvelle Internationale, les fédérations étaient divisées. À Alger et Constantine, de fortes minorités s'opposaient à l'adhésion à l'Internationale communiste (IC). La fédération d'Oran, quant à elle, donna six mandats à l'adhésion à l'IC, n'en réservant qu'un seul à la reconstruction.

¹ Romain DUCOULOMBIER, *Camarades !*, op. cit., p. 187.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *17^{ème} congrès national tenu à Strasbourg les 25, 26, 27, 28 et 29 février 1920 : compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national, 1920, VII-VIII.

³ *Ibid.*, XXIII.

⁴ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit., p. 215.

⁵ Voir René GALLISSOT et Louis-Pierre MONTROY, « Dominique Cianfarini », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie*, op. cit., p. 218-220.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, *17^{ème} congrès national tenu à Strasbourg*, op. cit., XIX-XXI.

Figure 2 : Vote des fédérations d'Algérie au congrès national de Strasbourg (février 1920)

Fédération	Mandats	Motion de la fédération de la Seine	Motion de la Commission	Motion du Nord (retrait de l'IS)	Motion Vie socialiste (maintien)	Motion Loriot (adhésion)	Motion de reconstruction	Motion de reconstruction avec amendement Blum
Alger	15	15	0	15	0	11	4	0
Constantine	19	17	2	17	2	15	0	2
Oran	7	7	0	7	0	6	1	0

Source : PARTI SOCIALISTE SFIO, 17^{ème} congrès national tenu à Strasbourg les 25, 26, 27, 28 et 29 février 1920 : *compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national, 1920, XIX-XXI.

Les mandats se portèrent, dans l'ensemble des fédérations françaises, à 65% sur la motion de reconstruction. En se prononçant à 78% pour l'adhésion à l'IC, les fédérations algériennes se distinguaient donc nettement par leur ancrage résolu à la gauche du parti. Seule la fédération de Constantine vit certains de ses membres se porter du côté de « l'aile droite de la nouvelle majorité »¹, en votant la motion de reconstruction avec l'amendement Blum. La fédération d'Oran approuvait très largement l'adhésion à l'IC. La propagande effectuée les mois précédents par André Julien portait ses fruits. Le délégué de la fédération d'Oran à Strasbourg réussit à entraîner dans son sillage la quasi totalité de ses adhérents.

Jusqu'à quel point ces différentes options avaient-elles été détaillées et discutées dans les sections ? On ne trouve que peu de traces de ces débats dans la presse partisane ainsi que dans les documents issus de la surveillance des activités politiques. Durant les quelques mois précédant le congrès de Strasbourg, *La Lutte sociale* fut surtout un relais actif des différentes campagnes électorales qui s'enchaînaient alors. Puis, tout au long de l'année 1920, elle aborda prioritairement les heurs et malheurs de la lutte syndicale. Finalement, la discussion des conditions d'adhésion à la III^{ème} Internationale ne fut pas abordée dans l'organe de presse de la fédération avant le mois de mars 1920, soit un mois après le congrès de Strasbourg. Les discussions préparatoires à ce dernier avaient dû avoir lieu lors de réunions dont *La Lutte sociale* ne se fit pas l'écho. Que le journal ne rapportât pas ces débats suggère soit que l'enjeu

¹ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit., p. 226.

n'était pas perçu comme crucial, soit que l'unanimité était assez imposante pour que le besoin ne se fit pas sentir d'ouvrir un débat dans ses colonnes.

Qui n'avait pas assisté aux réunions des sections n'avait pas été informé des options qui s'offraient au mouvement socialiste. Les simples lecteurs de *La Lutte sociale* n'en eurent pas vent avant longtemps. Ainsi, le 28 mars 1920, un mois et demi après le congrès de Strasbourg, les délégués du congrès de l'Union départementale CGT de l'Oranie, parmi lesquels se trouvaient plusieurs membres de la SFIO comme Maxime Guillon et Michel Goutier et de nombreux sympathisants, ajournèrent la question de l'adhésion à la III^{ème} Internationale qu'ils considéraient comme « imparfaitement connue de nombreux congressistes »¹.

La pénétration des valeurs communistes se réalisa inégalement, dans le territoire et dans le temps. À Oran, c'est essentiellement par André Julien que les militants connurent les idées de la révolution bolchevique. Mais, alors qu'il avait abordé la question plusieurs fois lors de ses premières conférences à Oran au printemps 1919, force est de constater qu'il ne l'avait plus guère soulevée durant les campagnes électorales qui conclurent l'année. Sidi-Bel-Abbès était le fer de lance de l'adhésion. Siège de la Légion étrangère, elle passait pour la ville de la droite oranaise ; en réaction ses militants socialistes en conçurent un engouement encore plus enthousiaste pour la révolution bolchevique. Lors de l'élection des délégations financières en avril 1920, la ville montra sa singularité en donnant, dans la délégation des Européens non colons, 24 voix à Jacques Sadoul². Dans un geste de protestation, les militants socialistes de la localité, qui refusaient de prendre part à l'élection de cette « assemblée non démocratique »³ dont ils condamnaient le principe et les modalités, avaient glissé dans l'urne le nom du délégué français présent au congrès fondateur du Komintern à Moscou, alors membre du Bureau du Sud de l'Internationale communiste, chargé des contacts avec les partis d'Europe du Sud et de l'Est⁴.

Dans cette section, le débat fut intense et douloureux. Dès le mois d'avril 1920, six militants démissionnèrent « à la suite de diverses discussions de principes »⁵. Figuraient parmi eux deux conseillers municipaux élus en 1919, l'ancien secrétaire de la section jusqu'au mois

¹ « Le congrès de l'Union départementale », *La Lutte sociale*, 10-16 avril 1920, p. 1.

² « Sidi-Bel-Abbès : élections aux délégations financières (non-colons) », *La Lutte sociale*, 24-30 avril 1920, p. 2.

³ « Élections aux délégations financières à Sidi-Bel-Abbès », *La Lutte sociale*, 17-23 avril 1920, p. 1-2.

⁴ Romain DUCOULOMBIER, *Camarades !*, op. cit., p. 173.

⁵ M. G., « A Sidi-Bel-Abbès : la politique au grand jour », *La Lutte sociale*, 24-30 avril 1920, p. 2.

de décembre précédent¹ et un membre de la commission exécutive de la section. Le groupe des sept élus socialistes au conseil municipal de la ville, qui avaient fait la fierté de la section, et au-delà, de la fédération oranaise, commençait déjà à s'effriter. Deux autres élus démissionnèrent dans les mois suivants. En janvier 1921, ils n'étaient plus que « trois élus du parti » au conseil municipal² : le succès socialiste aura été de courte durée, balayé avant même la scission. Ainsi celle que l'on appellerait bientôt la « Mecque du communisme » n'eut pas en 1921 un groupe municipal communiste de sept élus comme on l'affirme souvent³, mais seulement trois. Ces défections successives furent directement liées à l'orientation nettement bolcheviste que prenait la section sous la houlette de son secrétaire Maxime Guillon.

Les neuf, puis vingt et une conditions édictées par le Komintern pour l'adhésion du Parti socialiste français à la III^{ème} Internationale furent connues au cours de l'été 1920, après le voyage de Ludovic-Oscar Frossard et Marcel Cachin à Moscou. Dès le mois de septembre, le débat fit rage dans les colonnes de *L'Humanité*⁴. Certes quelques exemplaires étaient consultables à la Maison du peuple, mais rien de tel ne se produisit dans la presse socialiste oranaise, qui ne publia les 21 conditions qu'à la mi-novembre 1920. La section d'Oran annonça la première son adhésion à la III^{ème} Internationale, dans le numéro du 4 décembre de *La Lutte sociale*. Une commission *ad hoc*, désignée pour étudier les différentes motions, rendit à cette date ses conclusions. Ses remarques, exposées devant les membres de la section, marquaient sa préférence pour la motion Cachin-Frossard, qui elle-même prêchait une adhésion avec, si possible, certains aménagements⁵. L'avis de la commission contenait cependant quelques réserves sur le vote d'adhésion. Elle attirait l'attention des militants sur le fait que la motion comportait de notables différences avec les 21 conditions, divergeant notamment sur « l'action à mener au sein des syndicats », « l'action illégale et la constitution d'un organe clandestin », « la propagande de l'armée » et le « changement de nom du parti »⁶. Sans prendre clairement parti sur ces « réserves implicites », la commission laissait entendre qu'elle les partageait.

¹ « Élections au conseil général du 14 décembre 1919 », *La Lutte sociale*, 12 décembre 1919, p. 1 .

² « À Sidi-Bel-Abbès : à la section du parti », *La Lutte sociale*, 29 janvier-4 février 1921, p. 1.

³ René GALLISSOT, « Guillon Maxime », René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie*, *op. cit.*, p. 320.

⁴ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 229.

⁵ Georges LEFRANC, « Le socialisme en France », dans Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, *op. cit.*, tome 3, p. 347.

⁶ « Dans le parti », *La Lutte sociale*, 4-10 décembre 1920, p. 2.

La section oranaise sortait d'une longue saison électorale qui s'était achevée victorieusement ; elle marquait ses réticences face à l'idée de quitter le légalisme et l'étiquette socialiste. La commission demanda aux délégués de la section au congrès fédéral de « bloquer tous les mandats sur la motion Cachin-Frossard » mais attira leur attention sur ces « différences d'interprétation ». À la suite de l'exposé de la commission, la section donna ses mandats à la motion d'adhésion à la « presque unanimité »¹. Dans le même numéro de la *Lutte sociale*, un contributeur souligna l'importance de ce « tournant décisif »². Il se réjouissait de la rupture avec les « socialistes réformistes », qui devaient, selon lui, être considérés « comme des ennemis au même titre que [les] exploités » : « En dernier lieu c'est entre eux et nous que se jouera le combat décisif », écrivit-il. À la suite de la section d'Oran, c'est celle de Sidi-Bel-Abbès qui, lors de sa réunion du 10 décembre vota, à l'unanimité moins deux voix, l'adhésion à la III^{ème} Internationale³, suivie de près par celle d'Aïn-Temouchent, qui se prononça à l'unanimité pour « une adhésion sans réserve »⁴. Entre la publication de l'ensemble des conditions d'adhésion dans l'organe de presse fédéral et le vote de ces sections, seules deux à trois semaines s'étaient écoulées.

3. Oran à Tours (décembre 1920)

Au congrès de Tours, la fédération d'Oran arrivait, en nombre d'adhérents, au 81^{ème} rang national sur 96 fédérations représentées. Elle avait désormais le même nombre d'adhérents que Constantine, 400, tandis qu'Alger dénombrait 700 adhérents (62^{ème} place nationale). La fédération de Tunisie comptait 300 cartes⁵. Le nombre de mandats, indexé sur le nombre de timbres pris au 31 décembre 1919, alors qu'Oran comptait 316 adhérents, ne reflétait plus les nouveaux équilibres de 1920. Constantine disposait en effet de dix-neuf mandats soit presque trois fois plus qu'Oran qui n'en avait que 7 pour le même nombre d'adhérents, tandis qu'Alger en détenait 16. En Oranie, l'audience du parti avait décuplé, notamment avec les mouvements de grève qui s'y comptaient parmi « les plus amples et les

¹ Léon CHARBONNIER, « Fédération d'Oran : expliquons-nous », *La Lutte sociale*, 9 avril 1921, p. 3.

² LE PROLETAIRE, « Un tournant décisif », *La Lutte sociale*, 4-10 décembre 1920, p. 2.

³ « À Sidi-Bel-Abbès », *La Lutte sociale*, 11-17 décembre 1920, p. 1.

⁴ « Section d'Aïn-Temouchent », *La Lutte sociale*, 18-24 décembre 1920, p. 2.

⁵ PARTI SOCIALISTE SFIO, *18^{ème} congrès national tenu à Tours les 25, 26, 27, 28, 29 & 30 décembre 1920 : compte rendu sténographique*, au siège du Parti, 1921, XII.

plus suivis » d'Algérie¹. Par ailleurs, le délégué d'Afrique du nord, chargé lors du congrès de Strasbourg d'étudier la question coloniale au Maghreb et de soumettre ses conclusions à Tours n'était autre que le conseiller général socialiste d'Oran, André Julien, ce qui augmentait l'influence de la petite fédération.

La fédération d'Oran prit comme délégués à Tours René Reynaud, l'un des responsables du Comité de la III^{ème} Internationale, Boris Souvarine, et Paul Vaillant-Couturier comme suppléant². Tous trois étaient de chauds partisans de l'adhésion. Le congrès fédéral du 19 décembre 1920 à la Maison du peuple, en même temps qu'il décida de la répartition des mandats, avait procédé au renouvellement du secrétariat. Joseph Poquet, administrateur depuis le mois de mai 1920 de la *Lutte sociale*, plus tard désigné comme un « agent actif de propagande communiste », fut élu³. Cette élection, de même que le choix des délégués au congrès national, signalait le virage résolument communiste de la fédération. Le congrès fédéral donna l'ensemble des mandats de l'Oranie à la motion Cachin-Frossard. La mince opposition signalée par le mandat donné, au congrès de Strasbourg de février 1920, à la motion de reconstruction, avait disparu : les réticences avaient été noyées dans la majorité, à moins que leurs auteurs n'eussent quitté le parti à l'image des conseillers municipaux de Sidi-Bel-Abbès.

Le 25 décembre 1920 s'ouvrait le congrès qui allait décider du sort du Parti socialiste unifié, dans la salle du Manège à Tours. Les militants de la fédération oranaise avaient arrêté leur choix, sans surprise au vu de l'évolution des sections les mois précédents, et transmis leurs vœux. À Tours, à la demande de Ludovic-Oscar Frossard et à l'inverse de la coutume qui voulait que l'on discutât d'abord des rapports, on commença par donner la parole aux délégués de chaque fédération. Pour la fédération d'Oran, c'est André Julien qui monta à la tribune, alors qu'il n'en était ni le délégué ni le secrétaire. Il commença par rappeler le contexte dans lequel les fédérations d'Afrique du nord, et en particulier « [sa] fédération d'Oran », avaient discuté les différentes motions, « au moment où les indigènes mouraient victimes de la famine ». Selon lui, ce drame aurait porté « les fédérations vers une politique nettement révolutionnaire ». Il formula ensuite deux vœux : que les militants d'Algérie ne

¹ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, op. cit., p. 690.

² « Congrès de la Fédération socialiste de l'Oranie (SFIO) », *La Lutte sociale*, 1-7 janvier 1921, p. 1. La pratique de déléguer des métropolitains aux congrès nationaux faute de moyens pour envoyer des délégués locaux était courante pour les fédérations coloniales.

³ ANOM/Oran/92/2541, Note de renseignement du chef de la sûreté départementale, Oran, 7 décembre 1922.

soient plus traités en « parents pauvres », expression qu'il avait déjà utilisée à la tribune du congrès de Strasbourg, et que les questions coloniales se vissent accorder « l'importance qu'elles mérit[aient] ». Il conclut rapidement, renvoyant ses auditeurs au discours qu'il devait prononcer plus tard sur la question coloniale. Mais cette intervention fut annulée par le télégramme envoyé par le secrétaire du Komintern, Grigori Zinoviev, qui chamboula l'ordre du jour¹.

Dans la séance de nuit du 29 décembre 1920, on vota : si la fédération SFIO d'Oran donna tous ses mandats à la motion Cachin-Frossard, les deux autres fédérations algériennes étaient moins unanimes. Aucune ne se prononça pour la motion Longuet-Faure de reconstruction, mais une petite minorité, à Alger et Constantine, se porta sur l'abstention, préconisée par la tendance Blum². La fédération de Constantine accorda aussi quatre de ses mandats à la motion Leroy-Heine d'adhésion sans réserve à l'IC, soit 10% des 44 mandats que cette dernière reçut au total. Les fédérations d'Algérie passèrent ainsi, très majoritairement, de 87% pour Alger à 100% pour Oran, à la III^{ème} Internationale, de façon plus massive que la moyenne nationale des fédérations, qui votèrent à 68% la motion d'adhésion. La fédération d'Oran fit partie des dix fédérations accordant la totalité de leurs mandats à la motion d'adhésion. Elle vota également à 100% contre la motion Mistral, qui exigeait le maintien de « l'unité actuelle » du parti³.

Quant à la fédération de Tunisie, créée en 1919, elle s'était prononcée dès le 15 février 1920 lors de son premier congrès pour la rupture immédiate avec l'Internationale ouvrière⁴. Prenant même de l'avance sur la scission, les Jeunesses socialistes du protectorat s'étaient transformées en Jeunesses communistes dès le mois de mai 1920⁵. Mais la fédération se divisait sur la suite à donner au parti après la rupture avec l'Internationale socialiste : adhésion ou reconstruction. Ses jeunes adhérents, lycéens et étudiants, étaient d'enthousiastes

¹ Voir Romain DUCOULOMBIER, *Camarades !*, op. cit., p. 232-236.

² Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit., p. 239.

³ *Loc. cit.*

⁴ Sur l'histoire de la scission en Tunisie voir : Béchir TLILI, « La fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et les questions islamistes (1919-1925) », dans René GALLISSOT (dir.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Paris, Les Éd. ouvrières, 1978, p. 57-89 ; Béchir TLILI, *Nationalismes, Socialisme et Syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934*, tome 1 : *Fondements et orientations des nationalismes en Tunisie et en Algérie (1919-1921)*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis, 1984 ; Juliette BESSIS, « Le mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le Mouvement social*, n°89, octobre-décembre 1974, p. 85-108 et Abdelbaki HERMASSI, *Mouvement ouvrier en société coloniale : la Tunisie entre les deux guerres*, Paris, Hachette, 1973.

⁵ René GALLISSOT, « Le socialisme dans le domaine arabe : Syrie, Liban, Irak, Palestine, Égypte, Maghreb », dans Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, op. cit., tome 3, p. 579.

partisans de l'IC¹. Ses membres plus anciens, souvent enseignants ou médecins, n'y étaient pas favorables. Ainsi la fédération donna six de ses neuf mandats à la motion Cachin-Frossard, les trois autres mandats se portant sur la reconstruction. Les mêmes trois mandats approuvèrent la motion Mistral : la fédération restait à un tiers fidèle à la « vieille maison ». Dès 1921, des militants de Tunisie envoyèrent leurs adhésions à la SFIO².

Figure 3 : Vote des fédérations SFIO d'Afrique du nord au congrès national de Tours (décembre 1920)

Fédération	Mandats	Motion Cachin-Frossard	Motion Leroy-Heine	Motion de reconstruction (Longuet-Faure)	Abstention (motion du comité de résistance)	Motion Mistral (pour le maintien de l'unité)	Motion Renoult (contre le maintien l'unité)
Alger	15	13	0	0	2	2	13
Constantine	19	14	4	0	1	1	18
Oran	7	7	0	0	0	0	7
Tunisie	9	6	0	3	0	3	6

Source : PARTI SOCIALISTE SFIO, 18^{ème} congrès national tenu à Tours les 25, 26, 27, 28, 29 & 30 décembre 1920 : compte rendu sténographique, au siège du Parti, 1921.

Aussi la fédération d'Oran bascula-t-elle entièrement du côté du communisme. Le 8 janvier 1921 l'instituteur Pierre Larribère, confiant, pariait, dans *La Lutte sociale*, que les militants des autres fédérations suivant Longuet et Blum « rejoindr[ai]ent bientôt le gros des troupes » communistes³. A la fin du mois, le journal changea de sous-titre, devenant le « journal hebdomadaire du Parti socialiste (SFIC) et des syndicats d'Oran »⁴.

¹ Claude LIAUZU, *Militants, grévistes et syndicats : études du mouvement ouvrier maghrébin*, Nice, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, 1979, p. 61.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, XIX^{ème} Congrès national : 29, 30, 31 octobre, 1er novembre 1921 : rapports de la Commission administrative permanente, Paris, Librairie du Parti, 1921, p. 35.

³ P. L., « Congrès communiste de Tours », *La Lutte sociale*, 8-14 janvier 1921, p. 1.

⁴ *La Lutte sociale*, 22-28 janvier 1921.

Conclusion

Le mouvement socialiste oranais plongeait ses racines dans la fin du XIX^{ème} siècle. Dans ce département à forte immigration européenne mais à faible potentiel industriel, son développement ne fut pas aisé. Il héritait, de ses premières années d'existence en Oranie, de legs complexes. Sa résistance opposée au processus d'unité en 1905 tenait à la rivalité qui l'opposait à la fédération d'Alger pour le leadership du mouvement, mais aussi à des enjeux idéologiques. Les socialistes d'Oran, peut-être du fait de l'influence en leur sein de l'élément libertaire venu d'Espagne, se voulaient à la gauche du parti et rechignaient à l'unification avec des tendances plus modérées.

Il fallut attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour voir le socialisme prendre vraiment son essor dans la région. 1919 fut une année faste. Sur le plan syndical, d'abord, car l'agitation sociale montait, encadrée par la CGT. Les grèves et les défilés mobilisaient des milliers de travailleurs, français et algériens. Sur le plan électoral, ensuite : la SFIO était de toutes les campagnes et elle remporta bientôt une victoire importante, au conseil général, avec le jeune André Julien. Les progrès étaient rapides et les membres de la petite fédération SFIO pouvaient croire que leur organisation était destinée à des lendemains lumineux.

C'était compter sans la grande fracture du mouvement ouvrier : la scission fut dévastatrice, en Algérie plus qu'ailleurs. Au lendemain du congrès de Tours, c'en était fini de la SFIO dans le département d'Oran. Dissimulés par le triomphe sans partage de la III^{ème} Internationale, subsistaient pourtant quelques refuges du socialisme. C'est de ceux-ci qu'allait, lentement, renaître la SFIO dans les années suivantes.

Chapitre 2 : (Re)construire le Parti socialiste en Oranie

Le Parti socialiste oranais avait été balayé par la scission. Au lendemain du congrès de Tours, au début de l'année 1921, nul groupe ne réclama ses droits sur la « vieille maison ». Le triomphe du communisme semblait total. Les membres de la jeune fédération socialiste d'Oran, marquée depuis ses origines par un ancrage à la gauche du parti, avaient voté comme un seul homme pour l'adhésion à la III^{ème} Internationale. Mais ce que le tableau des votes du congrès de Tours dissimulait, c'était le fait qu'au cours de l'année 1920 certains adhérents avaient déjà quitté le parti du fait de son virage bolchévique. Dans les années suivantes, subsista à travers eux un mince noyau socialiste, inorganisé et éclaté, en quelques refuges de la société oranaise : dans les loges maçonniques, à la LDH et à la CGT.

La recréation d'une section puis d'une fédération socialiste dans le département fut longue et tardive. L'ouvrage de l'historien américain Tony Judt, *La reconstruction du Parti socialiste, 1921-1926*¹, retrace ce chemin au niveau métropolitain. Il conclut son ouvrage sur l'expérience du Cartel des gauches, au milieu des années 1920 : pour lui, la reconstruction du Parti socialiste était alors achevée. Or, à Oran, la chronologie était décalée : c'est justement à ce moment-là qu'y réapparut la SFIO. La fédération, refondée en décembre 1925, était-elle encore une résurrection du Parti socialiste d'avant Tours ? Les militants qui s'attelèrent au long travail de reconstruction ne se consacraient-ils pas, en fait, à une œuvre de construction ? La coupure avait été tellement longue que la rupture l'emporta sur la continuité en de nombreux domaines de l'expérience socialiste.

¹ Tony JUDT, *La reconstruction du Parti socialiste, 1921-1926*, Paris, Presses de la FNSP, 1976.

A – *La traversée du désert*

1. Construire un Parti communiste en Oranie

Au contraire des autres fédérations d’Afrique du nord, à Oran personne ne prit en charge la survie de la SFIO. Au lendemain du congrès de Tours, seule une « poignée » d’entre eux n’était pas passée à la Section française de l’Internationale communiste (SFIC)¹. Plus nombreux étaient les résistants à Alger, groupés autour d’Adolphe Cayron, tandis qu’à Constantine une centaine de militants quitta le parti devenu communiste. En Tunisie un petit groupe, conduit par les figures de la SFIO locale Joachim Durel et Élie Cohen-Hadria², fut mis en minorité lors de l’assemblée générale du journal fédéral *L’Avenir social*, le 10 février 1921. Ils le quittèrent et maintinrent une fédération, autour d’un nouvel organe, *Tunis socialiste*, à partir de mars 1921. Mais la majorité quitta les rangs de la « vieille maison », et le 18 décembre 1921 le congrès de la Goulette acta la création de la fédération communiste de Tunisie³.

Pour la nouvelle fédération oranaise du Parti communiste, la transition semblait se présenter sous les meilleurs auspices : les effectifs restaient élevés, les cadres intellectuels du mouvement à l’image d’André Julien ou encore de Maxime Guillon, professeur à l’école primaire supérieure de Sidi-Bel-Abbès, demeuraient, ainsi que la plupart des leaders syndicaux, comme Jean-Baptiste Amardeilh des boulangers et Jules Campos des dockers. La section d’Oran s’organisa rapidement : installée dans les anciens locaux de la SFIO à la Maison du peuple, sur le plateau Saint-Michel, elle put distribuer dès le début du mois de février les nouvelles cartes du parti à ses adhérents⁴. Salomon Tordjmann, ex-secrétaire de la section socialiste, fut élu à la tête de la fédération communiste⁵. Dans un premier temps, la rédaction de *La Lutte sociale* demeura à Oran, sous l’administration de Poquet, et sa publication reprit comme si rien ou presque n’avait changé. André Julien continuait d’y

¹ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie 1920-1962*, Paris, Presses de la FNSP, 1976, p. 20.

² Voir Élie COHEN-HADRIA, *Du Protectorat français à l’indépendance tunisienne. Souvenirs d’un témoin socialiste*, Nice, CMMC, 1976.

³ Juliette BESSIS, « Le Mouvement ouvrier tunisien: de ses origines à l’indépendance », *Le mouvement social*, n° 89, 1974, p. 85.

⁴ « Parti socialiste (SFIC) : section d’Oran », *La Lutte sociale*, 5-11 février, p. 2.

⁵ « Dans la section », *La Lutte sociale*, 7 janvier 1922, p. 3.

écrire, envoyant des articles souvent déjà publiés dans la presse métropolitaine¹ ; on y faisait paraître les comptes rendus des réunions syndicales. Le dernier numéro publié à Oran, le 5 mars 1921, annonça le transfert de son administration à Alger et la fusion du titre avec l'ancien journal de la fédération SFIO algéroise, *Demain*, obligé de disparaître pour des raisons financières².

Désormais, *La Lutte sociale – Demain* était l'« organe des fédérations algériennes du Parti socialiste (SFIC) et des unions départementales des syndicats ouvriers ». Le premier numéro de la nouvelle formule publia à sa une un article d'André Julien annonçant la création d'un bureau des questions coloniales au Parti communiste et rappelant la nécessité du combat communiste dans un pays où « la concentration extrême de la propriété et de la fortune, l'existence de prolétariats français, italien, espagnol et indigène qui coexist[ai]ent en s'ignorant et parfois en se combattant, fourniss[ai]ent aux militants des éléments de propagande d'une valeur exceptionnelle ». La section d'Oran célébra, comme elle le faisait au temps de la SFIO, l'anniversaire de la Commune³ et lança des « causeries éducatives » hebdomadaires, animées lors de ses passages oranais par André Julien⁴. Mais la transition n'était pas exempte d'embûches : le 9 avril 1921, Léon Charbonnier tira la sonnette d'alarme. Selon ce mécanicien de la Marine, candidat de la SFIO aux élections départementales du 21 janvier 1919⁵, seule la moitié des membres de la section oranaise avait repris sa carte en 1921, et parmi ceux-ci une minorité était assidue aux réunions. Il accusait ses camarades d'avoir « peur d'être communistes » et de ne pas « prendre leurs responsabilités »⁶, et les exhorta à la discipline.

L'heure du premier rendez-vous électoral sonna bientôt pour la fédération : le 13 mai 1921 le Conseil d'État rendit un arrêt invalidant les élections municipales d'Oran de 1919. Les candidats de la liste du docteur Molle avaient protesté contre l'affichage de placards « contenant des imputations injurieuses et diffamatoires » par l'équipe du maire sortant, le

¹ Par exemple : André JULIEN, « La famine désole l'Algérie », *La Lutte sociale*, 5-11 février 1921, p. 1 et 12-18 février 1921, p. 1 (suite), article initialement paru dans *Le Progrès civique* du 15 janvier 1921.

² « Demain », *La Lutte sociale*, 5-11 mars 1921.

³ « Fédération d'Oran : anniversaire du 18 mars 1871, vive la Commune ! », *La Lutte sociale*, 19 mars 1921, p. 3.

⁴ Par exemple, le 16 avril 1921, sur « le socialisme scientifique » : « Section d'Oran », *La Lutte sociale*, 9 avril 1921, p. 3.

⁵ « Elections départementales du 21 janvier 1919 », *La Lutte sociale*, 19 décembre 1919, p. 1.

⁶ Léon CHARBONNIER, « Fédération d'Oran : Expliquons nous », *La Lutte sociale*, 9 avril 1921, p. 1.

docteur Gasser¹. Rejetée par le conseil de préfecture du département en février 1920, la requête obtint finalement gain de cause. À l'approche des élections anticipées du 5 juin 1921², *La Lutte sociale* reprit du service, à Oran, pour quelques numéros. Le nouveau Parti SFIC réussit à présenter 25 candidats sur une liste menée par André Julien. Y figuraient nombre de membres éminents de l'ancienne section SFIO tels que Michel Goutier, Joseph Poquet, Salomon Tordjmann et Jean-Baptiste Amardeilh³. En mission en Russie, Julien ne vint pas faire campagne. Quelques meetings eurent lieu dans la ville en son absence, autour notamment de Maxime Guillon. La sœur de Julien, Hélène⁴, prit part à la campagne et fit paraître un « appel aux femmes »⁵.

Le 5 juin, Julien recueillit 1607 voix soit 18,6% des suffrages exprimés, et les autres candidats de sa liste une moyenne de 1 350 voix⁶. La liste communiste connut ses meilleurs scores dans les quartiers de Sédiman, Bastrana, Pasteur et Karguentah⁷. Par rapport aux élections législatives de 1919, Julien perdait plus de 700 voix, mais globalement son score restait élevé, d'autant que la campagne avait été menée avec moins beaucoup d'ardeur, en son absence. La SFIC héritait d'une grande partie du vote socialiste de la ville. Les deux autres listes firent presque jeu égal au premier tour. Au second tour les communistes d'Oran se retirèrent, sans donner de consigne : « Nous pourrions faire pencher la balance à droite ou à gauche », annonça la section, « nous ne le ferons pas. Ce serait souiller la pureté de notre idéal. Nous garderons nos mains propres »⁸. Elle donna au contraire une consigne d'abstention : « Communistes, socialistes, sympathisants : ne votons pas dimanche. Allons nous promener ». Au second tour, 24 candidats de la liste Molle, dite d'union républicaine et de défense économique, fermement ancrée à droite, furent élus. Seul un siège était dévolu à la liste Gasser. La consigne d'abstention ne parut pas avoir été suivie : les suffrages exprimés avaient augmenté de plus de 300 voix entre les deux tours⁹. Après neuf ans de municipalité Gasser, l'enjeu était de nature à mobiliser les électeurs.

¹ « L'annulation des élections municipales d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 19 mai 1921, p. 1.

² « Élections municipales complémentaires d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 21 mai 1921, p. 2.

³ « Élections municipales du 5 juin : liste du Parti socialiste (SFIC) », *L'Écho d'Oran*, 31 mai 1921, p. 2.

⁴ Omar CARLIER, « Charles-André Julien à Oran : les années algériennes », *Hespéris Tamuda*, vol. XXXV, 1997, p. 20.

⁵ Hélène JULIEN, « Appel aux femmes », *La Lutte sociale*, 1^{er} juin 1921, p. 1.

⁶ « Élections municipales d'Oran ville », *La Lutte sociale*, 4 juin 1921, p. 1.

⁷ « Élections municipales du 5 juin 1921 », *L'Écho d'Oran*, 6 juin 1921, p. 2.

⁸ « Élection municipale d'Oran », *La Lutte sociale*, 18 juin 1921, p. 3.

⁹ « Élections municipales : scrutin de ballottage du juin 1921 », *L'Écho d'Oran*, 13 juin 1921, p. 2.

À son retour de Moscou, André Julien renonça à se présenter aux élections législatives partielles à Alger¹. Son désengagement du terrain algérien, et au-delà du communisme même, commençait. Affecté également par le départ de Michel Goutier, fondateur de l'Union des syndicats de l'Oranie, nommé à Toulon², le dynamisme de la section communiste d'Oran s'en ressentit. Malgré des efforts pour densifier la vie de la section par des réunions hebdomadaires³, quand le rythme des réunions était jusque-là plutôt bimensuel, la SFIC prenait difficilement son essor. Entre les leaders de la section, anciens cadres de la SFIO, et les membres plus radicaux souvent issus du monde syndical, rien n'allait plus. Ces derniers, derrière Pierre Larribère et Jean Venturini, « outrés de l'attitude passive des membres influents de la section communiste d'Oran », décidèrent d'en faire part à *La Lutte sociale* mais aussi à *L'Humanité* à travers une « lettre explicative »⁴. Ils y dénoncèrent la posture « équivoque de ces soi-disant communistes qui ne [voulent] faire de l'action qu'en période électorale, seule action utile, dis[ai]ent-ils, le reste n'étant que secondaire ». Ce que ces militants reprochaient aux leaders de la section, c'était de continuer à agir comme s'ils étaient restés à la SFIO, de ne pas avoir réinventé l'*ethos* et la *praxis* de leur engagement. Or l'élan qui les avait poussés au communisme se nourrissait, précisément, du besoin impérieux de leur réforme.

Un an après la scission, le mouvement semblait avoir surmonté les principaux obstacles. Les abonnements de *La Lutte sociale* avaient légèrement augmenté depuis décembre 1920, passant de 515 à 541 dont 301 dans la seule ville d'Oran, suivie par Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Aïn-Temouchent, Relizane et Sainte-Barbe-du-Tlélat⁵. Par ailleurs, la section d'Oran décida de se remettre en ordre de marche après avoir traversé ce qu'elle qualifiait elle-même de « crise profonde », laissant de côté les « questions personnelles » et autres « querelles intestines »⁶. L'optimisme n'était pas encore tout à fait de mise cependant, et l'appel aux « camarades dévoués de toutes les anciennes tendances », paru dans *La Lutte sociale* du 3 décembre 1921, rappela qu'il fallait d'abord et surtout une présence régulière aux séances de la section. Jean Venturini, ancien secrétaire de la section d'Aïn Temouchent muté

¹ CRICRI, « Notre première bataille », *La Lutte sociale*, 10 septembre 1921, p. 1.

² « Vie syndicale », *La Lutte sociale*, 18 juin 1921, p. 3.

³ « Fédération d'Oran », *La Lutte sociale*, 25 juin 1921, p. 3.

⁴ « Oran : pour les affamés de Russie », *La Lutte sociale*, 10 septembre 1921, p. 3.

⁵ « État comparatif des abonnements et de la vente 1920-1921 », *La Lutte sociale*, 3 décembre 1921, p. 3.

⁶ « Appel aux camarades de la section », *La Lutte sociale*, 3 décembre 1921, p. 3.

à Oran, devint le secrétaire de la section¹. Les Jeunesses communistes furent formées au mois d'avril suivant². Dans les villes d'Aïn-Temouchent et de Sidi-Bel-Abbès, les sections ne donnaient pas signe de vie dans l'organe fédéral mais continuaient à fonctionner³, tandis qu'à Tlemcen l'organisation d'une réunion lors de la tournée de Paul Vaillant-Couturier au mois de mars 1922⁴ permet de conclure à l'existence d'une structure, fût-elle minimale. La tournée du délégué français de la SFIC fut d'ailleurs un véritable succès. 800 personnes l'écoutèrent à Oran ; à Tlemcen ils étaient 400 dont une centaine d'« indigènes ». Son discours marqua profondément un jeune auditeur de 24 ans présent dans la salle, Messali Hadj⁵.

André Julien dut retourner à Oran pour les élections cantonales d'octobre 1922, car son siège de conseiller général était remis en jeu. Dans sa circonscription, il affronta la candidature du nouvel édile Jules Molle et celle d'Alphonse Dandine, un proche de l'ancien maire Jules Gasser. L'élection, quelques mois après l'échec de ce dernier aux municipales, prenait valeur de symbole. Avec 169 voix soit 15% des suffrages exprimés⁶, Julien perdit plus d'une centaine de voix par rapport au premier tour des élections de décembre 1919. Jules Molle remporta l'élection. Le médecin ardéchois, né à Aubenas, en 1868, venu en Algérie au début du siècle, devenait le maire de la grande ville de l'Ouest.

Le commissaire central d'Oran allait bien vite en besogne quand il diagnostiqua que cette élection consacrait « l'effondrement complet du Parti communiste d'Oran »⁷. Sans concurrence socialiste, les candidats communistes du département firent des scores honorables. Dans la circonscription de Perrégaux celui qui se présenta comme « candidat ouvrier », Gustave Marie, un cheminot passé de la SFIO à la SFIC, obtint au premier tour 29% des suffrages exprimés, face au républicain de gauche Pascal Serres. Le temps de l'élection cependant, selon le commissaire de la ville, il avait passé sous silence son adhésion au Parti communiste, sollicitant « la voix de tous les travailleurs, abstraction faite de toute tendance pour un parti ou pour un autre »⁸. Maxime Guillon, à Sidi-Bel-Abbès, recueillit au premier tour 13% des suffrages exprimés. Ces scores, qui révélaient la persistance d'un

¹ « Dans la section », *La Lutte sociale*, 7 janvier 1922, p. 3.

² « Oran », *La Lutte sociale*, 28 avril 1922, p. 3.

³ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (Du Congrès de Tours au Front populaire)*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence, 1985, p. 167.

⁴ « Tlemcen », *La Lutte sociale*, 11 mars 1922, p. 3.

⁵ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936, op. cit.*, p. 46-47.

⁶ ANOM/Oran/E/208, Résultat détaillé des élections au conseil général, Oran, 8 octobre 1922.

⁷ ANOM/Oran/E/208, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 9 octobre 1922.

⁸ ANOM/Oran/E/208, Rapport du commissaire au préfet, Perrégaux, 6 octobre 1922.

électorat ouvrier hérité de la SFIO¹, ne permettaient pas pour autant au Parti communiste de conserver les positions acquises en 1920 sous la bannière socialiste. L'enthousiasme était retombé depuis l'élection triomphale de Julien et quand ce dernier arriva au port d'Oran en octobre 1922, aucun camarade n'était présent pour accueillir l'enfant prodige².

Le IV^{ème} congrès de l'IC à Moscou, en décembre 1922, dissipa les illusions d'un grand nombre de militants et amorça une vague considérable de défections. Les départs et les désabonnements de *La Lutte sociale* constatés dans les mois suivants, en Oranie en particulier³, furent directement liés à la « vingt-deuxième condition d'adhésion » relative à l'exclusion des francs-maçons et des membres de la LDH⁴. Dans les deux cas, l'interpénétration des milieux était importante dans la SFIO de l'après-guerre, et la SFIC hérita largement de ce schéma de polyengagement⁵. Enfin le départ de Frossard, annoncé le 31 décembre 1922, provoqua également une vague de démissions⁶, portant le nombre d'adhérents de la SFIC en Algérie, déjà tombé à 900 en octobre 1922, à 430 à la fin 1923 dont 80 en Oranie⁷, alors que les fédérations SFIO d'Algérie s'étaient présentées au congrès de Tours fortes de 1 500 membres fin 1920. La chute la plus sévère concernait le département d'Oran, où ne restaient fin 1923 plus que 20% des effectifs de 1920, contre 25% dans la fédération de Constantine et 35% dans celle d'Alger. Cette proportion atteignait en 1924 une moyenne de 37% au niveau national⁸. Outre les déceptions générales concernant l'ensemble des adhérents du parti, les militants communistes algériens avaient d'autres raisons encore de déchanter.

¹ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*, op. cit., p. 53.

² ANOM/Oran/E/208, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 9 octobre 1922.

³ Charles-Robert AGERON, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », *Le Mouvement social*, n° 78, 1972, p. 33.

⁴ Voir Romain DUCOULOMBIER, *Camarades ! : la naissance du parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010, p. 265-275.

⁵ Voir *infra*, chapitre 2/C/2/a.

⁶ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*, op. cit., p. 56.

⁷ *Ibid.*, p. 159-160.

⁸ Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995, p. 79.

2. La « vieille maison » vide

a. La disparition

En peu de lieux la scission de Tours fut aussi dévastatrice qu'en Algérie. Alors qu'en France métropolitaine, elle n'eut pas de répercussion immédiate dans la plupart des fédérations, certaines restant unies un mois encore après la division¹, la rupture fut très vite consommée de l'autre côté de la Méditerranée. En janvier 1921, la seule fédération SFIO qui résistait était celle d'Alger. Ceux qui avaient refusé l'adhésion à l'IC poussèrent l'audace jusqu'à présenter, aux élections municipales partielles du mois de février 1921, un candidat sous l'étiquette du Parti socialiste, qui leur était disputée par les nouveaux communistes du département. Il s'agissait de Jean-Marie Paoli, un militant proche de l'ancien secrétaire fédéral Adolphe Cayron, adversaire comme lui de l'adhésion à l'IC². Malgré l'appel du nouveau secrétaire de la SFIC d'Alger à l'abstention, Paoli fut élu conseiller municipal³.

Dans le département de Constantine, l'ancien secrétaire de la section de Bône, Dominique Cianfarini, animait une « toute petite opposition socialiste au passage au Parti communiste »⁴. Il échoua à faire vivre un journal socialiste dans la région mais parvint à mettre en place dès 1922 un comité fédéral provisoire. Dans le département d'Oran, qui avait voté comme un seul homme pour l'adhésion à la III^{ème} Internationale, la SFIO était dévastée. Tout se passait comme si la continuité entre SFIO et SFIC, II^{ème} et III^{ème} Internationales ne soulevait aucun type de problème ou de résistance. En mars 1921, *La Lutte sociale* créée par les premiers militants oranais en 1907 vit sa rédaction quitter la ville qui l'avait fait naître, pour devenir à Alger l'organe unique des fédérations communistes algériennes. Les socialistes SFIO se retrouvaient sans organe de presse en Algérie.

Le 17 septembre 1921, *Le Travailleur* fit paraître son premier numéro, sous la direction de Cayron, à Alger. Il exposa le programme de la fédération SFIO d'Alger « restée fidèle à la

¹ Tony JUDT, *La reconstruction du Parti socialiste*, op. cit., p. 27.

² Mahfoud KADDACHE, *La Vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger, SNED, 1970, p. 96.

³ Mouloud AOUMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie, 1920-1954*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 1998, p. 47.

⁴ René GALLISSOT et Louis-Pierre MONTROY, « Dominique Cianfarini » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 2006, p. 219.

tradition du Parti et aux méthodes évolutives du grand Jaurès »¹. Il aborda également les relations qu'entretenait désormais la fédération avec les communistes, dont beaucoup étaient « d'anciens et d'actuels amis », et qualifia la scission de « dispute sentimentale », dans la lignée des propos de Léon Blum qui, dans son intervention au congrès de Tours du 27 décembre 1920, avait parlé d'une « querelle cruelle, mais une querelle de famille »² entre les militants dont la séparation était imminente. Le journal empruntait un ton cordial, refusant de riposter aux « gentilleses » qu'adressaient les communistes aux militants SFIO, taxés de « social-traîtres » et de « petits bourgeois ». Dans un premier temps, il se cantonna au relais des informations de la petite fédération algéroise, seule représentée parmi les fédérations algériennes au congrès national de la SFIO en 1921³.

Le 5 février 1922, *Le Travailleur* devint l'organe de l'ensemble des fédérations SFIO algériennes. Oran restait toujours absente de ses colonnes mais, à travers la plume de Dominique Cianfarini, le Constantinois commença à être systématiquement présent. Dans le rapport du 20^{ème} congrès national de la SFIO, en février 1923, la fédération de Constantine réapparut dans le décompte des cartes et des timbres pour 1922⁴. Elle suspendit cependant sa cotisation l'année suivante⁵, ne la reprenant qu'en 1925⁶. Alger, au 40^{ème} rang national en nombre d'adhérents, revendiquait alors huit sections et Constantine, au 60^{ème} rang, six.

Le département d'Oran resta absent de la vie du parti et de la publication algéroise jusqu'à la fin de l'année 1922. Il faut en effet attendre le 3 décembre 1922 pour que soit fait mention de l'Oranie dans *Le Travailleur*, dans son 65^{ème} numéro. Un « appel aux ouvriers oranais » signala le début de la diffusion du journal à Oran : « Vous, ouvriers, vous travailleurs qui subissez toutes les conséquences de ce régime de désordre, d'anarchie, [...] lisez notre journal pour votre édification, répandez-le, ne laissez pas tomber l'arme qui vous protège »⁷. L'Oranie faisait une arrivée groupée dans cette édition, avec quatre articles rédigés

¹ « Notre programme, notre but », *Le Travailleur*, 17 septembre 1921, p. 1.

² Reproduit par Annie KRIEGEL, *Le Congrès de Tours (1920). Naissance du Parti communiste français*, Paris, Gallimard-Julliard, 1964, p. 132-136.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, XIX^{ème} Congrès national : 29, 30, 31 octobre, 1^{er} novembre 1921 : rapports de la Commission administrative permanente, Paris, Librairie du Parti, 1921, p. 31.

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, XX^{ème} Congrès national : 3, 4, 5 et 6 février 1923 : rapports de la Commission administrative permanente, Paris, Librairie du Parti, 1923, p. 27.

⁵ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXI^{ème} Congrès national : 30, 31 janvier, 1-2-3 février 1924 : rapports de la Commission administrative permanente, Paris, Librairie du Parti, 1924, p. 6.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXIII^{ème} Congrès national : 23, 24, 25 et 26 mai 1926 : rapports de la Commission administrative permanente, Paris, Librairie du Parti, 1926, p. 52.

⁷ « Appel aux ouvriers oranais », *Le Travailleur*, 3 décembre 1922, p. 2.

par des auteurs, ou sous des noms, différents. C'était la première fois depuis presque deux ans qu'un journal se réclamant de la SFIO était distribué dans la ville. Un article signé Jean Malsens s'en prenait au journal *Le Petit Oranais*¹ tandis qu'un autre, signé « La Franchise » prenait à partie son directeur, le maire Jules Molle². Un article anonyme moquait la campagne d'affichage menée dans la ville contre la suppression des courses de taureaux, assimilée à « la perte des traditions latines »³. Le jeu de corrida, permis par la construction des arènes d'Eckmühl⁴, dans un faubourg situé au Sud-ouest de la ville et caractérisé par sa forte proportion d'habitants d'origine espagnole, était en effet l'un des principaux vecteurs culturels de la célébration de la « latinité ».

Le département d'Oran tint d'abord une place mineure dans les colonnes de la publication socialiste. Sa diffusion était limitée au chef-lieu, si bien que le journal incitait les habitants des autres villes du département à s'abonner⁵. Le peu d'articles qui concernait le département d'Oran renseignaient essentiellement sur le mouvement syndical. Plusieurs articles, signés « le Prolétaire », portaient sur les hôpitaux civils oranais. Or Charles Pamart, employé à l'hôpital civil d'Oran, était le secrétaire du syndicat confédéré des services de santé à Oran⁶, délégué du syndicat oranais au congrès confédéral de la CGT du 30 janvier au 2 février 1923⁷. C'est lui sans doute qui se trouvait derrière cette signature. Le 15 avril 1923, « le Prolétaire » signa un article sur les élections aux Délégations financières, prônant l'abstention en l'absence de porte-parole de la classe ouvrière⁸ ; la candidature socialiste indépendante de Jean Mégias, « la seule qui pourrait retenir [l']attention », était critiquée pour son manque de cohérence idéologique. Deux mois plus tard, faute toujours de Parti socialiste SFIO organisé dans la ville, un rédacteur oranais exprima sa préférence pour les radicaux⁹ contre le parti du docteur Molle. Pas un seul mot ne fut publié sur les candidats communistes aux diverses élections.

¹ Jean MALSENS, « *Le Petit Oranais* et la défense des ouvriers », *Le Travailleur*, 3 décembre 1922, p. 2.

² LA FRANCHISE, « M. Molle et les ouvriers », *Le Travailleur*, 3 décembre 1922, p. 2-3.

³ « Le Midi bouge », *Le Travailleur*, 3 décembre 1922, p. 3.

⁴ AMAE/H/2313, Lettre du consul général à l'ambassadeur espagnol, Oran, 20 juillet 1907.

⁵ Jean EYMAR, « À Perrégaux : un heureux résultat », *Le Travailleur*, 4 mars 1923, p. 3.

⁶ « Le mouvement social », *Le Travailleur*, 28 janvier 1923, p. 2.

⁷ « Le mouvement social », *Le Soir*, 28 janvier 1923, p. 2.

⁸ LE PROLETAIRE, « Pas pour cette fois », *Le Travailleur*, 15 avril 1923, p. 3.

⁹ Jean MALSENS, « Haro sur le baudet », *Le Travailleur*, 17 juin 1923, p. 3.

b. Le refuge maçonnique

À l'approche des élections législatives de 1924, un rédacteur oranais laissa éclater son amertume de ne pouvoir « porter dans l'urne un vrai bulletin socialiste »¹. Il expliquait que « Moscou s'[était] installé à Oran » et avait « détruit la belle section oranaise SFIO qui grandissait pleine de promesses ». La présence à Oran de militants restés fidèles au socialisme après la scission était mentionnée pour la première fois. Certes, la description que faisait l'article de l'état des troupes était très pessimiste : des « camarades isolés », « une poussière de camarades qui se cherchent et semblent avoir peur de se retrouver ». L'auteur citait cependant un lieu de refuge, la franc-maçonnerie, « où milit[aient] pas mal de camarades ».

L'interdiction d'appartenir à la franc-maçonnerie, édictée lors du 4^{ème} congrès de l'IC en novembre 1922, avait fait des loges un refuge pour les rares militants socialistes d'Oran, adhérents venus de métropole ou que le passage des sections au Parti communiste n'avait pas emportés dans son sillage. Ainsi en juin 1922 une « planche » de la loge des Trinosophes africains, à Mostaganem, parvint au Grand Orient, contenant un « programme de reconstruction économique, d'après la doctrine socialiste ». Le travail prônait la « nationalisation industrialisée », l'instauration de l'impôt sur le capital, le développement des assurances sociales mais aussi l'instauration de la représentation proportionnelle², autant d'idées au cœur de la plate-forme de revendications adoptée par le Parti socialiste SFIO lors de son premier congrès de reconstruction, en octobre et novembre 1921³. Son auteur, Léon Raibaldi⁴, né en Corse en 1883, était commis des PTT⁵. En 1920, il était le secrétaire de la section SFIO de sa ville⁶. Faute de fédération socialiste après la scission, il se tourna vers le secret de l'atelier pour développer ses convictions politiques.

Parmi les futurs reconSTRUCTEURS de la fédération apparaissaient plusieurs francs-maçons. Tel Marius Dubois, instituteur né en 1890 en Ardèche, à Aubenas : après son passage à l'École normale de Privas de 1907 à 1910, il s'était destiné à l'enseignement en Afrique du

¹ HUMPUR, « Pénible constatation », *Le Travailleur*, 11 mai 1924, p. 4.

² GODF/1444, Rapport sur un vœu de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem, relatif à la constitution d'une ligue économique et sociale, par le frère Baldet, Paris, 20 mars 1923.

³ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République : 1875-1940*, Paris, Payot, 1963, p. 251-252.

⁴ GODF/1444, Rapport de Saint-Cyr Léon Raibaldi sur la constitution d'une ligue économique et sociale, Mostaganem, 11 juin 1922.

⁵ GODF/1444, Avis d'entrée de Saint-Cyr Léon Raibaldi dans le grade de Maître, loge des Trinosophes africains, Mostaganem, 15 juin 1924.

⁶ « Les forces ouvrières du département », *La Lutte sociale*, 24-30 avril 1920, p. 2.

nord, en effectuant une dernière année d'études à l'école Alaoui de Tunis¹. Son premier poste le mena à Lamoricière, en Oranie², à la rentrée 1911. L'année suivante il prit sa première adhésion à la SFIO³, alors qu'il dirigeait une petite école, d'une classe, à la Tenaia, près de Sidi-Bel-Abbès. Retourné un temps en métropole après la déclaration de guerre, il fut vite de retour, après avoir été réformé. Dès 1914 il avait sollicité son entrée dans la franc-maçonnerie. Cette année il fut admis au grade d'apprenti par la loge Union de Tlemcen. Ses affiliations suivirent le cours de ses affectations académiques : en 1918 il devint membre de la loge Étoile de Mascara⁴ quand il fut nommé dans la région, à Oued Tania⁵. Il avait sans doute sa part dans l'ordre du jour voté l'année suivante par la loge, protestant « énergiquement » contre l'acquittement de l'assassin de Jaurès Raoul Villain, considéré comme un « déni de justice »⁶.

Après la scission, il ne passa vraisemblablement pas au communisme, à moins qu'il y fit un court passage, avorté par la « vingt-deuxième condition ». Il resta en effet fidèle à la maçonnerie, et à sa prise de poste à Oran en 1924 il entra à la loge la Raison⁷. De la même façon, Amédée Lécluse, professeur de lycée né en 1888 dans l'Allier, membre de la fédération SFIO de la Nièvre depuis 1910⁸, avait été initié par la loge Union africaine à Oran en 1921, deux ans après son arrivée en Algérie⁹. Au sein de la loge, il ne faisait pas mystère de sa fidélité à la SFIO, malgré la disparition de son organisation oranaise. Il prit ainsi la parole lors d'une fête organisée par les loges, la LDH et la Ligue de la République en 1924 pour célébrer la mémoire de Jaurès. Il fit un portrait à la gloire de l'ancien leader du socialisme unifié, « exemple de travail, de désintéressement et d'abnégation » ainsi que du socialisme « qui, quoi qu'on en dise, est l'expression de la conscience moderne »¹⁰.

¹ Gilles MORIN et Justinien RAYMOND, « Dubois Marius, Casimir, dit Marius-Dubois », dans *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article23064> [consulté le 9 décembre 2012].

² GLDF/449/2, États de services de Marius Dubois, pièce jointe de la lettre de Marius Dubois à la Grande Loge de France, Oran, 23 juillet 1929.

³ René GALLISSOT, « Marius Dubois » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 260.

⁴ GODF/1356, Loge Étoile de Mascara, Avis d'affiliation du frère Dubois, 20 mai 1918.

⁵ GODF/1356, Avis d'affiliation du frère Marius Dubois, loge l'Étoile de Mascara, 20 mai 1918.

⁶ GODF/1356, Ordre du jour de la Loge Étoile de Mascara, 20 avril 1919.

⁷ GODF/1564, Désignation des délégués de la loge La Raison d'Oran à l'Assemblée générale du Grand Orient, Oran, 28 août 1927.

⁸ CHAN/Z6/1927, Procès-verbal d'interrogatoire de Joseph Amédée Lécluse, Paris, 29 avril 1944.

⁹ CHAN/Z6/1927, Procès-verbal d'interrogatoire de Joseph Amédée Lécluse, Paris, 29 avril 1944.

¹⁰ GODF/1562, coupure de presse : « Hommage à Jean Jaurès » des loges d'Oran, *Les Cahiers de la semaine*, 20 novembre 1924.

c. Les refuges associatifs

Outre la franc-maçonnerie, la LDH fonctionna aussi comme lieu de repli pour les militants socialistes oranais. Elle aussi « subi[ssai]t les effets de l'éclatement du mouvement ouvrier français »¹, même si dans un premier temps elle continua dans ses diverses sections à abriter des membres tant socialistes que communistes et radicaux. Le chef de la sûreté départementale d'Oran rapporta, quelques jours après « l'oukase », la composition du bureau de la section oranaise. Il nota que son renouvellement annuel avait donné lieu à « un changement d'orientation politique » : « Les éléments communistes y sont en majorité »². Pourtant, les nouveaux membres étaient loin d'être tous des militants de la SFIC. Le docteur Ferdinand Jasseron fut élu président de la section. Ami du père d'André Julien³, il avait présenté une candidature sans étiquette politique aux élections au conseil général du 3 décembre 1919 dans la 3^{ème} circonscription d'Oran⁴, avant d'entrer à la fédération oranaise du parti radical-socialiste à sa création en 1921, tout comme le nouveau vice-président du bureau Edmond Auza⁵.

En revanche le secrétaire adjoint Alphonse Collet, était un ancien de la SFIO⁶, passé à la SFIC⁷, comme d'autres dans le bureau, Henri Bendreham et Fernand Poquet. Le seul membre avéré de la « vieille maison » dans le bureau de la section LDH était Amédée Lécluse. En décembre 1922, alors que venait de tomber le jugement de l'IC considérant la LDH comme une « organisation politique de la bourgeoisie », ce dont elle n'avait vraisemblablement pas eu connaissance, la section LDH d'Oran ressemblait encore à l'ébauche d'un « cartel informel »⁸ des organisations de gauche, avec des éléments radicaux, communistes et socialistes. Les membres de la section communiste d'Oran finirent cependant par quitter la LDH, se soumettant aux exigences du Komintern. La composition du comité de

¹ Emmanuel NAQUET, *La Ligue des droits de l'homme : une association en politique (1898-1940)*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2005, p. 591.

² ANOM/Oran/92/2541, Chef de la sûreté départementale, note de renseignement, Oran, 7 décembre 1922.

³ Omar CARLIER, « Charles-André Julien à Oran », art. cit., p. 39.

⁴ « Conseil général », *Le Soir*, 3 décembre 1919, p. 2.

⁵ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

⁶ ANOM/Oran/E/186 Lettre d'André Julien au préfet, Oran, 27 octobre 1919.

⁷ « Élections municipales du 3 mai 1925 : Programme du bloc ouvrier et paysan », *Le Communiste : journal hebdomadaire, organe du Parti communiste (SFIC)*, 3 avril 1925, p. 1.

⁸ Emmanuel NAQUET, *La Ligue des droits de l'homme*, op. cit., p. 592.

la LDH en 1925 resta inchangée à l'exception des quatre militants désignés par la note de renseignements de 1922 comme des « agents actifs de propagande communiste »¹.

En sus de la LDH et des loges, la Ligue de la République constitua un refuge socialiste. La section oranaise naquit en mars 1923. Créée à Paris à l'automne 1921 par Paul Painlevé, républicain socialiste, autour du journal *Le Progrès civique*², la Ligue de la République était un « rassemblement de centre gauche »³. En Oranie, il dut son émergence à deux éminents personnages de la franc-maçonnerie locale, tous deux membres de la loge Union africaine : le vénérable Edmond Auzas en était le président et son secrétaire, l'orateur Amédée Lécuse. Ces deux hommes étaient également des militants politiques. Edmond Auzas, professeur, né dans une famille de colons de l'Oranie⁴, était membre du comité radical-socialiste de la ville⁵ et de la LDH⁶. Quant à Lécuse il était socialiste. Ce groupe palliait la faiblesse de la fédération radicale-socialiste à Oran : malgré la création d'une fédération, ses responsables l'avaient laissée à l'abandon. Lieu de rencontre et de réflexion, la Ligue de la République fut surtout pensée comme un instrument de coordination des divers éléments de l'opposition au maire Jules Molle, à l'approche des élections municipales de 1925⁷.

Enfin, pour la CGT la débâcle ne fut pas aussi cruelle que pour la SFIO. Elle résista bien mieux à la scission, et le monde syndical constitua un des rares éléments de continuité de part et d'autre de la date de 1920.

¹ ANOM/Oran/92/2541, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements sur la LDH, Oran, 30 juin 1925.

² Voir Anne-Laure ANIZAN, « La Ligue de la République : un pont entre socialisme et radicalisme ? » dans Noëlline CASTAGNEZ et Gilles MORIN (dir.), *Socialistes et radicaux : Querelles de famille*, Paris, L'OURS, 2008, p. 63-76.

³ Jean-Jacques BECKER et Serge BERSTEIN, *Victoire et frustrations, 1914-1929*, Paris, Seuil, 1990, p. 241.

⁴ René GALLISSOT, « Auzas Edmond » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 74.

⁵ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

⁶ Edmond AUZAS, « Prenez vos responsabilités ! », *La République : organe du cartel des gauches*, 29 mars 1925, p. 2.

⁷ Voir *infra*, chapitre 2, B, 2.

d. Le refuge syndical

La scission

Les syndicats ouvriers d'Algérie, à la sortie de la guerre, étaient en majorité affiliés à la CGT et envoyaient régulièrement des délégués aux congrès nationaux¹. En 1922, le syndicalisme chrétien fit son apparition avec la création du Syndicat des cheminots de l'Afrique du nord à Alger². Le groupe d'Oran de l'Union algérienne des cheminots CFTC ne fut créé qu'à la fin 1925³, et l'Union algérienne des syndicats chrétiens formée fin 1929⁴. Pour l'heure, début 1921, le principal défi venait des divisions du mouvement ouvrier qui mettaient à mal, là comme ailleurs, l'unité du mouvement syndical. Le compte rendu du congrès annuel de l'Union des syndicats ouvriers du département d'Oran, le 23 janvier 1921 à la Maison du peuple, ne contenait pourtant aucune allusion au congrès de Tours tenu trois semaines plus tôt⁵. Les délégués renouvelèrent le secrétaire général de l'Union départementale (UD). Le trésorier, Jean Venturini, et son adjoint Michel Goutier étaient deux anciennes figures de la SFIO et de la CGT, passées à la SFIC.

Dans le milieu syndical, la rupture fut consommée de façon plus progressive que dans le monde politique. Au début de l'année 1921, les poursuites engagées contre le syndicat des instituteurs d'Oran occupaient le devant de la scène. En effet nombre d'amicales de fonctionnaires s'étaient transformées en syndicats en France, sans en avoir le droit formel dans le cadre de la loi de 1884⁶. Ainsi, l'amicale des instituteurs et institutrices du département d'Oran avait rejoint la CGT en 1920, comme le cartel interfédéral des services publics, fondé par Michel Goutier des PTT et Saïd Faci des instituteurs⁷. En janvier 1921, ce dernier fut convoqué chez le juge d'instruction, avec le trésorier du syndicat des instituteurs Jean Serres⁸. Malgré les protestations du comité de la section oranais de la LDH⁹, du congrès

¹ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 141.

² CFDT/2H/23, « La CFTC en Afrique du nord », Rapport moral présenté au congrès de l'Union du département d'Alger, avril 1951

³ CFDT/11P/16, Procès-verbal de réunion du bureau du syndicat des cheminots, Alger, année 1925.

⁴ CFDT/2H/23, Statuts de l'Union algérienne des syndicats affiliés à la CFTC, assemblée générale constitutive, Alger, 29 octobre 1929.

⁵ « Union des syndicats ouvriers du département d'Oran », *La Lutte sociale*, 29 janvier-4 février 1921, p. 1.

⁶ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit., p. 258.

⁷ Saïd FACI, « Mémoires d'un instituteur algérien d'origine indigène », supplément à *La Voix des humbles*, n°98, avril 1931, p. 35.

⁸ « Meeting des fonctionnaires à Saïda », *La Lutte sociale*, 22-28 janvier 1921, p. 1.

⁹ LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, « Pour la défense du droit syndical », *La Lutte sociale*, 22-28 janvier 1921, p. 1.

de l'union des syndicats ouvriers du département¹, et la tenue d'une réunion de protestation commune à l'UD, aux instituteurs, aux postiers confédérés et à la LDH à Oran², le syndicat fut dissous en février 1921.

Bientôt, des échos des tensions croissantes qui secouaient la grande fédération ouvrière, « en état de scission larvée »³ à Paris, commencèrent à filtrer. Après le congrès national de la fédération des cheminots de la CGT le 31 mai 1921, *La Lutte sociale* lança une charge contre les majoritaires, qui avaient « traîné la fédération et les syndicats dans tous les bouges, même les plus infects, dans tous les palais où se forge[ai]nt les chaînes d'esclave du travailleur »⁴. L'auteur de l'article accusait le délégué de l'Oranie, « majoritaire sans scrupule », d'avoir usurpé les mandats des cheminots de Sidi-Bel-Abbès pour voter le rapport moral et la motion majoritaire de Bidégaray, secrétaire général adjoint de la fédération des cheminots. S'il n'était pas nommé, ce délégué était vraisemblablement le bel-abbésien Jules Mongin, membre du conseil d'administration de l'UD des syndicats, secrétaire du syndicat des chemins de fer de l'ouest algérien, secrétaire général adjoint de l'Union départementale des syndicats confédérés en avril 1922⁵, après la création de la centrale unitaire.

Le syndicat des employés des PTT de l'Oranie fut le premier à passer du côté des minoritaires communistes, de Gaston Monmousseau et des comités syndicalistes révolutionnaires (CSR) qui gagnaient du terrain dans la CGT. Son secrétaire Venturini, employé des PTT, avait entraîné l'adhésion de la section d'Aïn-Temouchent à la SFIC alors qu'il en était secrétaire⁶ et faisait partie de ceux qui, dans la nouvelle section communiste d'Oran, se plaignaient du manque de pugnacité de ses camarades⁷. Le syndicat des employés des PTT d'Oran regretta, en septembre 1921, de n'avoir pu envoyer de délégués au 16^{ème} congrès confédéral de la CGT à Lille et « espér[ait] qu'au prochain congrès la minorité deviendra[it] majorité »⁸. Après l'interdiction des CSR par le comité confédéral national et dans la perspective de la création de la Confédération générale du travail unitaire (CGTU), au

¹ « Union des syndicats ouvriers du département d'Oran : compte rendu du 2^{ème} congrès annuel », *La Lutte sociale*, 29 janvier-4 février, p. 1.

² Saïd FACI et Michel GOUTIER, « Atteinte à la liberté de réunion », *La Lutte sociale*, 19-25 février 1921, p. 1.

³ Jean-Jacques BECKER et Serge BERSTEIN, *Victoire et frustrations*, *op. cit.*, p. 208.

⁴ SEMM, « Vie syndicale : le congrès des cheminots, la déroute des fumistes », *La Lutte sociale*, 11 juin 1921, p. 3.

⁵ AAPCO/D/22, Procès-verbal de la réunion syndicale générale à la Bourse du travail, Oran, 4 avril 1922.

⁶ « Section d'Aïn-Temouchent », *La Lutte sociale*, 18-24 décembre 1920, p. 2.

⁷ « Oran : pour les affamés de Russie », *La Lutte sociale*, 10 septembre 1921, p. 3.

⁸ « Vie syndicale : Oran », *La Lutte sociale*, 10 septembre 1921, p. 4.

congrès du 22 au 24 décembre 1921 à Paris, l'Union des syndicats ouvriers du département d'Alger donna à l'unanimité, le 10 décembre, son adhésion au congrès unitaire¹. Le syndicat des employés des PTT d'Oran fit cavalier seul et annonça son affiliation à la CGTU dès le 29 janvier 1922².

Mais à Oran le choix n'était pas encore tranché : l'UD décida, lors de son congrès du 5 février 1922, d'envoyer une lettre au bureau confédéral de la CGT, rue Lafayette, demandant sa démission et réclamant la tenue d'un congrès extraordinaire³. Déjà, d'autres syndicats suivaient les employés des PTT et annoncèrent leur affiliation à la confédération de la rue Grange aux belles, tels les ouvriers des PTT lors de leur assemblée générale du 19 mars 1922⁴. C'est finalement lors de son congrès départemental du 2 avril 1922 que l'UD de l'Oranie décida de son adhésion à la CGTU, rejetant les partisans du « régime du replâtrage » et les « illusions sur cette fameuse collaboration qui n'a[vait] rapporté que des déboires à la classe ouvrière »⁵. Les liens entre la nouvelle CGTU et le Parti communiste apparurent rapidement, dès la réunion mixte parti-syndicat convoquée à la Maison du peuple à Oran le 30 avril 1922⁶.

L'UD des syndicats confédérés comptait, au moment de la scission, 600 adhérents⁷. Elle revendiquait l'affiliation de treize syndicats dans la seule ville d'Oran : cheminots, postiers, livre, dockers, mais aussi camionneurs, tramways. En quelques jours, les syndicats durent choisir de se ranger sous les bannières concurrentes de la CGT ou de la CGTU. Le 4 avril 1922, une réunion des syndicats confédérés fut convoquée d'urgence à la Bourse du travail. L'union départementale CGT y fut reformée : il n'y restait plus que treize syndicats, pour l'ensemble du département, essentiellement des syndicats de cheminots à Oran, Mostaganem, Aïn-Temouchent, Aïn-Sefra, Saïda et Perrégaux, mais aussi le syndicat des services de santé derrière Pamart, celui des inscrits maritimes derrière Bouchier, les tramways oranais, les charpentiers de marine, les travailleurs du campement militaire et un syndicat de dockers.

¹ « Vie syndicale », *La Lutte sociale*, 17 décembre 1921, p. 3.

² « Vie syndicale », *La Lutte sociale*, 4 février 1922, p. 4.

³ « Vie syndicale », *La Lutte sociale*, 18 février 1922, p. 4.

⁴ « Ouvriers des PTT : section d'Oran », *La Lutte sociale*, 25 mars 1922, p. 3.

⁵ « Oran : le congrès départemental de l'Union des syndicats », *La Lutte sociale*, 7 avril 1922, p. 4.

⁶ « Oran », *La Lutte sociale*, 5 mai 1922, p. 3.

⁷ Nora BENALLEGUE-CHAOUIA, *Mouvement ouvrier, mouvement syndical en Algérie : 1919-1954*, Alger, Office des publications universitaires, 2005, p. 73.

Les délégués y dénoncèrent violemment les « menées bolchevistes tendant à la division du prolétariat » et « à la suppression de la CGT », avant de composer le bureau de l'UD¹. Le secrétaire général élu était André Bouchier, ancien trésorier adjoint de l'UD. Son opposition à la tactique révolutionnaire était entendue : il avait été exclu de la CGT en avril 1920, alors qu'il était secrétaire du syndicat des inscrits maritimes, après avoir été déclaré « traître à la classe ouvrière » et convaincu d'être un « mouchard »². Réintégré, il s'avérera être l'un des personnages clés de la remise en route du syndicalisme confédéré après la scission.

Parmi les autres membres du bureau départemental, on notait la présence de Jules Mongin, secrétaire du syndicat des cheminots d'État de Sidi-Bel-Abbès, et de Claude Cote. L'union locale des syndicats CGT d'Oran fut également reformée, et mit à sa tête André Bouchier. Dans la commission administrative, on notait la présence de l'employé de l'hôpital civil Charles Pamart, du cheminot révoqué Louis Arnaud, ancien secrétaire adjoint de l'UD lors des grèves de 1920³, et de Camille Chantreux, ancien membre du bureau de l'UD. Ainsi, le syndicalisme confédéré se reforma autour d'un noyau de leaders, qui entraînent derrière eux les syndicats qu'ils avaient menés jusque-là. L'union départementale d'Oran ne figurait cependant plus parmi les unions départementales au congrès de Paris de 1923⁴. Mais Charles Pamart y assista en tant que délégué des services de santé d'Oran⁵. En 1925, l'UD reparut parmi les départements représentés au congrès confédéral de Paris⁶.

La saignée était moins massive dans le domaine syndical : sur les 24 syndicats représentés lors du congrès de l'Union départementale de la CGT le 28 mars 1920⁷, il en resterait encore, en 1924, sept affiliés, en Oranie, à l'organisation de Léon Jouhaux, huit à Alger et deux ou trois à Constantine⁸. Le syndicalisme réformiste résistait mieux que la SFIO et offrait une solution de continuité à ceux qui s'étaient refusés à faire le pas du communisme. L'affiliation aux unitaires ne se fit pas sans débats ni difficultés. Si à Oran elle tarda plusieurs

¹ AAPCO/D/22, Procès-verbal de la réunion syndicale générale à la Bourse du travail, Oran, 4 avril 1922.

² « Le congrès de l'Union départementale », *La Lutte sociale*, 10-16 avril 1920, p. 1.

³ Jean MACQUART « Les grèves à Oran », *Le Soir*, 21 mars 1920, p. 2.

⁴ CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *XXIII^{ème} congrès national corporatif (XVII^{ème} de la CGT) tenu à Paris du 30 janvier au 2 février 1923 : compte rendu sténographique des séances*, Villeneuve-Saint-Georges, L'Union typographique, 1923, p. 244

⁵ *Ibid.*, p. 237

⁶ CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral 1925 : Compte rendu des débats du XXIV^{ème} congrès national corporatif (XVIII^{ème} de la CGT) tenu à Paris, salle Japy, du 26 au 29 août 1925*, Paris, Éditions de la CGT, 1925, p. 203.

⁷ « Les forces ouvrières du département », *La Lutte sociale*, 24-30 avril 1920, p. 2.

⁸ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie, op. cit.*, p. 143.

mois, alors qu'elle s'était faite en quelques semaines à Alger, c'est parce qu'elle fut plus difficile à obtenir. Le consensus ne régnait pas parmi les cadres de l'UD ; après l'adhésion de la CGTU, un certain nombre de leaders syndicaux la quittèrent. Parmi les neuf membres du bureau élu fin décembre 1921¹, cinq restèrent à la CGT : le secrétaire du syndicat du livre François Plaza, celui des inscrits maritimes André Bouchier, le mécanicien Chantreux et les cheminots Louis Arnaud et Claude Cote.

Scindé en deux parts inégales, le mouvement syndical ressortit affaibli de la scission du mouvement ouvrier engagée à Tours. Symbole de ce reflux, la journée du 1^{er} mai 1921 : alors que les deux années précédentes, la fête internationale des travailleurs avaient rassemblé d'importants cortèges, marqués par la participation des « indigènes », celle-ci fut « exsangue »² du fait des tensions internes mais aussi du recul plus général des luttes ouvrières.

Haro sur la Bourse du travail

Le champ syndical nuance le tableau d'un triomphe sans partage du communisme dans le monde ouvrier oranais. La dispute des deux centrales syndicales autour de la Bourse du travail montre que la CGT ne fut pas balayée avec la même violence que la SFIO par la scission. Le 23 décembre 1921, l'union locale d'Oran encore unie avait réclamé à la mairie le déplacement de la Bourse du travail dans un nouveau local³. Fondée à la fin du siècle précédent et située depuis 1905 dans les sous-sols du marché Bastrana, en plein cœur du quartier de la Marine, la Bourse était au centre de la geste militante depuis lors. Avec la Maison du peuple, il constituait un centre de ralliement, d'organisation et de mobilisation et un ancrage topographique majeur de l'identité du mouvement ouvrier dans la ville.

La fédération des syndicats restés à la CGT demanda quelques jours après avoir élu un nouveau bureau la jouissance exclusive de la Bourse du travail. Elle lui fut accordée par le maire après une rapide enquête concluant à la supériorité numérique de la « fédération des syndicats réformistes », dans la ville d'Oran au moins⁴. Il était cependant permis d'en douter,

¹ « Union des syndicats d'Oran », *La Lutte sociale*, 31 décembre 1921, p. 3.

² Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, *L'Émir Khaled : premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme français*, Paris, l'Harmattan, 1987, p. 285.

³ AAPCO/D22, Lettre de l'Union locale des syndicats ouvriers de la ville d'Oran, Oran, 23 décembre 1921.

⁴ AAPCO/D/22, Lettre du maire d'Oran à André Bouchier, secrétaire général de la Fédération des syndicats réformistes de l'Oranie, 15 avril 1922.

le seul fait que l'important syndicat des dockers, mené par Jules Campos, se fût affilié à la CGTU démentait une telle estimation. La CGTU, qui avait mis à sa tête le secrétaire général Pomarès, gardait quant à elle la Maison du peuple¹. Cette dernière, créée au tournant du siècle par Émile Saint-Lanne et qui avait abrité la SFIO à sa création, devint le siège de la SFIC et de la CGTU. Le maire préférait favoriser la CGT, au détriment de la CGTU dont il craignait les menées révolutionnaires. Il assura cependant cette dernière de la possibilité d'y donner ponctuellement des réunions². Le secrétaire général de la CGT, André Bouchier, en était conscient et il espérait les faveurs du maire. Il lui demanda par exemple d'organiser le retour, depuis la Maison du peuple occupée par la CGTU, de la machine à écrire et du drapeau de la Bourse du travail, qu'il estimait avoir été illégitimement emportés³. Quand la Bourse du travail fut relogée dans un local attenant au casino Bastrana, en octobre 1922, enfin à la lumière du jour, c'est la CGT seule qui en profita⁴.

Le 10 décembre 1922, André Bouchier convoqua une réunion des syndicats CGT pour élire le conseil d'administration de la Bourse. Treize syndicats étaient représentés, par 26 délégués, tous affiliés à la CGT de la rue Lafayette⁵. Les unitaires envoyèrent une délégation au maire d'Oran pour se plaindre de ces procédés, et obtinrent en février 1923 l'autorisation de siéger à la Bourse du travail au même titre que l'union des syndicats réformistes⁶. Tous, à la CGT, ne se rangeaient pas derrière les positions farouchement anti-unitaires de Bouchier. Au sein de l'UD certains lui disputèrent son leadership et contestèrent son refus d'entretenir des relations avec la CGTU. Plusieurs secrétaires de syndicats, comme l'imprimeur François Plaza de la fédération du livre ou Bernard Paul des inscrits maritimes acceptèrent de participer à une réunion intersyndicale, en février 1923, à la suite de la décision du maire, pour négocier les conditions d'administration et d'occupation conjointes de la Bourse.

À cette occasion, dix-sept syndicats furent représentés ; ils élirent un conseil d'administration mixte, mettant à sa tête Bernard Paul⁷. François Plaza fut élu secrétaire général. Le reste du conseil était composé, après un vote à bulletin secret, de syndicalistes

¹ AAPCO/D/22, Lettre du maire d'Oran à André Bouchier, secrétaire général de la Fédération des syndicats réformistes de l'Oranie, 15 avril 1922.

² AAPCO/D/22, Lettre du maire d'Oran à Pomarès, Oran, 15 avril 1922.

³ AAPCO/D/22, Lettre d'André Bouchier au maire, Oran, 4 mai 1922.

⁴ AWO/1F/273, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 29 mars 1929.

⁵ AAPCO/D/22, Lettre du maire au préfet, Oran, 9 mars 1923.

⁶ AAPCO/D/22, Lettre de Jules Campos au maire, Oran, 26 février 1923.

⁷ AAPCO/D/22, Liste des membres du conseil d'administration de la bourse du travail pour l'année 1923, Oran, 28 février 1923.

unitaires : le cheminot Gaston Périllat fut élu vice-président, le boulanger Lopez secrétaire adjoint, le postier Laurent Azuard trésorier général, Jules Campos archiviste. Les syndicats confédérés représentés à cette réunion étaient les inscrits maritimes, représentés par Paul Bernard en l'absence d'André Bouchier, les ouvriers du livre et les travailleurs du campement militaire d'Oran. Manquaient à l'appel les services de santé et les cheminots d'Etat¹ : leurs secrétaires, Charles Pamart et Jules Mongin, faisaient partie des anti-unitaires proches de Bouchier. Comme ce dernier, Mongin avait été membre de la SFIO. Tous deux l'avaient sans doute quittée au cours de l'année 1920, avant même le congrès de Tours. Adversaires du tournant bolchévique, ils avaient été écartés de la CGT en 1920². Pour eux, conserver la Bourse du travail à la CGT, c'était préserver le refuge qu'ils y avaient trouvé après la disparition de la SFIO.

En défendant l'exclusivité CGT à la Bourse, ce que les anciens socialistes défendaient c'était leur dernier espace d'indépendance. André Bouchier se plaignit de l'arrivée des unitaires à la Bourse du travail auprès du maire : « La serrure du bureau a été changée, la boîte aux lettres est constamment fermée et la correspondance destinée à l'Union locale et à l'Union départementale est systématiquement supprimée »³. En fait, au sein même de la CGT, son attitude provoquait le rejet de ses camarades. Une lettre de Plaza au maire, déniait la légitimité de Bouchier, disant qu'il n'était pas même syndiqué, illustre ces tensions⁴. Bouchier fut finalement écarté. La réunion du 18 juillet 1923 de l'UD des syndicats CGT se tint en son absence. L'UD décida de lui envoyer une lettre recommandée le mettant en demeure de « remettre tout ce qu'il [pouvait] détenir concernant l'UD » et décida de nommer un nouveau secrétaire⁵. Le cheminot Henri Bottini fut désigné à sa place. Il avait été désigné comme trésorier de la Bourse du travail quelques jours auparavant⁶.

Le syndicalisme CGT survivait, mais était de plus en plus dépassé par les unitaires. En décembre 1923, lors du renouvellement du conseil d'administration de la Bourse du travail, le syndicalisme confédéré ne représentait plus qu'un quart des membres⁷. Le bureau de la

¹ AAPCO/D/22, Lettre de Jules Campos au maire, Oran, 26 février 1923.

² « Le congrès de l'Union départementale », *La Lutte sociale*, 10-16 avril 1920, p. 1.

³ AAPCO/D/22, Lettre d'André Bouchier au maire, Oran, 2 juin 1923.

⁴ AAPCO/D/22, Lettre de François Plaza au maire, Oran, 13 mai 1923.

⁵ AAPCO/D/22, Procès-verbal de la séance de l'UD des syndicats réformistes affiliés à la CGT, Oran, 23 août 1923.

⁶ AAPCO/D/22, Lettre de Laurent Azuard au maire, Oran, 5 juillet 1923.

⁷ AAPCO/D/22, Liste des membres du conseil d'administration de la Bourse du travail pour l'année 1924, Oran, 2 décembre 1923.

Bourse pour l'année 1924 leur faisait cependant une place relativement importante : si le secrétaire général et le trésorier étaient de la CGTU, le secrétaire adjoint et l'archiviste appartenaient à la CGT¹. Ainsi, les relations entre unitaires et confédérés continuaient tant bien que mal au sein de la Bourse du travail.

Dans *Le Travailleur*, le syndicalisme confédéré oranais n'apparaissait qu'à travers les informations envoyées par Charles Pamart, secrétaire du syndicat des services de santé et l'un des acteurs principaux du relèvement de la CGT au cours de ces années. C'est sans doute lui qui signa, sous le nom « un syndicaliste », un article de juillet 1924 sur la réunion intersyndicale d'Oran du 6 juillet 1924 dans *Le Travailleur*. Il éclaira les relations entre les deux tendances du syndicalisme oranais, rassemblées à la Bourse du travail sans être pour autant réconciliées. L'auteur s'y indigna que cette réunion prétendument commune fût menée en fait par les unitaires qualifiant de « traîtres à la classe ouvrière » la SFIO et la CGT². Il accusa les communistes de se servir des organisations syndicales « comme paravent » pour « développer longuement [leurs] théories » devant les auditeurs assemblés. Il dénonçait leur leur inféodation au « parti de Moscou » et le silence passé sur les « crimes [...] odieux de la Tcheka », la police politique soviétique. Le 6 décembre 1924, un article revint, dans *Demain*, sur une réunion organisée à Oran par la CGTU. Acerbe, l'auteur y railla la « baudruche communiste », les exclusions à répétition pratiquées par le parti et la foi en une imminente « grrrrande Révolution [sic] »³.

Le syndicalisme confédéré résistait mieux que la SFIO, et constituait l'essentiel de l'activité rapportée, pour le département d'Oran, dans le journal des militants de la « vieille maison » en Algérie. Mais pour les quelques anciens de la SFIO, il constituait un refuge fragile, miné par les dissensions et menacé par la croissance comparative de la CGTU. Outre le syndicat des services de santé, une partie des cheminots, les ouvriers du livre et les inscrits maritimes en constituaient les bastions⁴. Leur ampleur numérique était réduite : en 1924 par exemple, le syndicat des inscrits maritimes ne comptait que 200 adhérents⁵, loin derrière le syndicat des dockers mené par Jules Campos. Leur composition était également différente : le

¹ AAPCO/D/22, Liste des membres du bureau de la bourse du travail d'Oran pour l'année 1925, Oran, 23 décembre 1924.

² UN SYNDICALISTE, « Une réunion à Bastrana », *Le Travailleur*, 13 juillet 1924, p. 2.

³ « Département d'Oran », *Demain*, 6 décembre 1924, p. 3.

⁴ « Bourse du travail d'Oran : conseil d'administration », *Le Soir*, 2 mars 1923, p. 2.

⁵ ANOM/Oran/92/2542, Notice de renseignement, Oran, 31 août 1925.

statut d'inscrit était lié à l'armée¹ et réservé aux citoyens français. Au contraire, chez les dockers les « Musulmans » étaient nombreux, pour moitié environ à côté des Européens, pour la plupart d'origine espagnole². En 1924, il restait selon Alexandre Juving sept syndicats affiliés à la CGT à Oran³. Il notait que c'était par le biais des syndicats que les socialistes espéraient regagner une audience plus large en Algérie : en Oranie, c'est le dynamisme retrouvé de la SFIO à partir de 1925 qui permit, au contraire, au syndicalisme confédéré de se rétablir.

Autorisée par la nouvelle politique d'ouverture du PCF⁴, des grèves furent lancées par les syndicats CGT et CGTU réunis. En juin 1926, la première alliance de ce genre fut montée chez les cheminots. Cette profession, fortement syndicalisée, avait vu ses effectifs se séparer au moment de la scission. Un comité d'entente des syndiqués fut créé le 14 juin pour faire aboutir les revendications communes sur l'indemnité coloniale⁵. 1 200 cheminots assistèrent à cette réunion⁶. Le syndicat CGT des cheminots y fut représenté par Delarue, commis aux chemins de fer de l'Etat, membre du bureau de l'UD des syndicats confédérés d'Oran en février 1925⁷. Les syndicats s'entendirent sur un ordre du jour commun pour l'extension de l'indemnité algérienne de 25% aux traminoes et aux cheminots « indigènes »⁸.

En décembre 1926, les dirigeants métropolitains Jouhaux et Lapierre entreprirent une tournée en Algérie⁹, première d'une série de nombreuses visites témoignant de l'intérêt du bureau confédéral pour ses syndicats d'Algérie¹⁰. Quand l'UD des syndicats confédérés d'Oran se réunit en juin 1927, sept professions y étaient représentées : outre les cheminots, postiers, dockers, et les employés du services de santé, on trouvait les employés à l'enregistrement, les employés du parc d'aviation et ceux du parc d'artillerie. À cette

¹ René GALLISSOT, *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne (1870-1962)*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2007, p. 91.

² René GALLISSOT, « Torrecillas Jean (Juan) », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 570.

³ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie, op. cit.*, p. 143.

⁴ Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste, op. cit.*, p. 95.

⁵ AWO/1F/274, Rapport du commissaire central d'Oran au préfet, Oran, 14 juin 1926.

⁶ AWO/1F/274, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 juin 1926.

⁷ « Le mouvement social », *Le Soir*, 21 février 1925, p. 3.

⁸ « Mouvement social », *L'Écho d'Oran*, 14 juin, p. 3.

⁹ « Congrès des syndicats adhérents à la CGT », *La dépêche oranaise*, 4 décembre 1926, p. 2.

¹⁰ Nora BENALLEGUE-CHAOUIA, *Mouvement ouvrier, mouvement syndical en Algérie, op. cit.*, p. 73.

occasion, Désiré Delamarre fut élu secrétaire de l'UD. Né à Paris en 1874¹, cet employé au parc d'aviation de la Senia était membre de la commission des conflits de la fédération SFIO². Il fut, avec François Arcade, commis aux chemins de fer algériens de l'État, lui aussi adhérent socialiste, l'un des principaux artisans du redressement du syndicalisme confédéré dans ces années.

En 1927, le nombre de syndicats confédérés était équivalent à celui mentionné par Alexandre Juving en 1924³. Le règne du syndicalisme unitaire n'était pas sans partage dans le département d'Oran. Au contraire, la bonne tenue du syndicalisme CGT permit à ses représentants de se maintenir dans le bureau mixte de la Bourse du travail constitué au lendemain de la scission syndicale : les deux branches continuaient en 1929 de se partager les responsabilités en son sein, avec un trésorier général de la CGT et un secrétaire de la CGTU⁴.

3. Le Cartel introuvable

En 1924, une alliance électorale fut scellée entre radicaux socialistes, républicains socialistes et socialistes SFIO dans 50 départements français. Dans plusieurs dizaines de circonscriptions, cependant, aucun accord ne put être trouvé. Le cas algérien illustre bien cette « imparfaite mise en œuvre du Cartel » des gauches⁵.

À Alger, les socialistes se présentèrent sur une liste séparée⁶. Dans le département d'Oran, aucune liste socialiste, aucune liste radicale-socialiste ni aucune liste de cartel ne se lança dans la bataille électorale. Les deux députés sortants, Claude Petit et Pierre Roux-Freissineng se présentaient à la députation sur une liste d'Union républicaine, favorable au Bloc national. Le premier, pourtant inscrit à l'Assemblée au groupe républicain socialiste, n'avait vraisemblablement pas adhéré au Parti républicain socialiste, reformé au congrès de

¹ GODF/1564, Désignation des délégués de la loge la Raison à l'assemblée générale du Grand Orient de France, Oran, 18 juin 1935.

² ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

³ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 143.

⁴ AWO/1F/273, Lettre de Lucien Delamarre au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 17 février 1929.

⁵ Jean-Jacques BECKER et Serge BERSTEIN, *Victoire et frustrations*, op. cit., p. 244.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXII^{ème} Congrès national : 8, 9, 10, 11 et 12 février 1925 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1925, p. 13.

Marseille en 1923, partie prenante de l'accord de Cartel¹. Un candidat républicain socialiste indépendant se présenta également aux suffrages : Eugène Chaliès. On ne pouvait pas dire qu'il était favorable au Cartel. Il avait fait paraître, de novembre 1922 à janvier 1923, un « journal républicain socialiste indépendant », *Le Populaire oranais*. Il y exposait ses idées, qu'il qualifiait de « socialistes réelles et non hypocrites »² et attaquait un « communisme en pleine débâcle » : « ses effectifs diminuent tous les jours et fondent comme neige au soleil. Dans un an on n'en parlera plus »³. Mais ses inimitiés politiques étaient plus larges : « les radicaux et radicaux-socialistes, les unifiés et les communistes [...] n'ont jamais semé que la misère et la ruine », accusa-t-il pêle-mêle, rejetant toute idée d'alliance avec ces partis⁴. Loin de défendre le Cartel, il louait les hommes du Bloc national qui avaient « au moins le mérite de défendre les intérêts de la France »⁵.

Une candidature de Cartel avait pourtant été évoquée, celle d'Alfred Lisbonne, maire de Sidi-Bel-Abbès, candidat du comité radical-socialiste du département d'Oran aux élections législatives de 1919. Mais elle aurait été empêchée par diverses « intrigues »⁶. Les républicains de la ville, groupés en particulier au sein des loges maçonniques, auraient découragé cette candidature pour privilégier celle des deux députés sortants, et avoir des chances accrues de voir échouer le maire Jules Molle. La SFIC était ainsi le seul parti politique de gauche à participer à l'affrontement électoral. Les autres listes tenaient plutôt du comité électoral de circonstance. Si Jules Molle se réclamait du Parti républicain démocratique et social (PRDS) de Raymond Poincaré, il revendiquait pour les questions algériennes une totale indépendance de vue : « Nous ne reconnaissons à aucun parti le droit de juger de notre politique algérienne et locale »⁷ lança-t-il en avril 1925. En tout se présentaient quatre listes anticartellistes. Le 11 mai 1924, les députés sortants arrivèrent en tête avec 55% des suffrages exprimés dès le premier tour. La liste communiste obtint 6,8% des suffrages

¹ Yves BILLARD, « Un parti républicain-socialiste a vraiment existé », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°51, juillet-septembre 1996, p. 53. Voir aussi Yves BILLARD, *Le Parti républicain socialiste de 1911 à 1934*, Thèse de doctorat, Université Paris IV, 1993.

² E. CHALIES, « Le Populaire oranais », *Le Populaire oranais*, 19 novembre 1922, p. 1.

³ « À nos lecteurs », *Le Populaire oranais*, 19 novembre 1922, p. 1.

⁴ E. CHALIES, « Ligne de conduite du vrai parti Républicain-Socialiste Indépendant ; Nécessité de faire Bloc en Républicain sincère », *Le Populaire oranais*, 26 novembre 1922, p. 1.

⁵ « Les combinaisons futures », *Le Populaire oranais*, 26 novembre 1922, p. 1.

⁶ LE CARTEL DES GAUCHES D'ORAN, « Précisions », *La République : organe du Cartel des gauches*, 5 avril 1925, p. 1.

⁷ « Les masques sont tombés ! », *Le Petit Oranais*, 23 avril 1925, p. 1.

exprimés¹. Petit s'inscrivit, à l'Assemblée, au groupe républicain socialiste et socialiste français, de la majorité cartelliste. Roux-Freissineng entra pour sa part au groupe de la Gauche radicale, qui fut dans un premier temps un soutien du Cartel².

Les deux députés oranais avaient ainsi adopté, pour le temps de la campagne électorale, une stratégie anticartelliste en décalage avec leur activité parlementaire. Cette manœuvre n'était pas propre à l'Algérie, mais le trait semblait accentué dans la colonie, où les électeurs semblaient particulièrement réticents face aux partis politiques constitués. Ainsi, lors de la législature 1924-1928, le groupe républicain socialiste à la Chambre était composé de quatre députés d'Algérie sur 44 membres, et celui de la Gauche radicale de deux sur 40. Sur les six députés d'Algérie de cette législature, seuls les deux élus d'Alger, les républicains socialistes Fiori et Mallarmé, appartenaient au Cartel³, les autres ayant été élus sur des listes de Bloc national. L'exception, en territoire métropolitain, devenait la règle dans les départements d'Algérie.

Si à Alger, deux candidats socialistes se présentèrent sur une liste SFIO, pas plus à Constantine qu'à Oran le Parti socialiste n'eut de candidat. Un rédacteur oranais en exprima son vif regret dans *Le Travailleur* : « Que vous êtes donc heureux chers camarades algérois ! Eh oui, vous avez la chance pour le scrutin prochain de porter dans l'urne un vrai bulletin socialiste ! »⁴. Le drapeau cartelliste n'était porté par aucune liste et les anciens militants de la « belle section oranaise SFIO » détruite par la scission n'avaient « même pas la joie d'avoir de vrais candidats de gauche » : toutes les listes se recommandaient du Bloc national. L'auteur de l'article regrettait que le milieu républicain d'Oranie, composé d'« hommes qui mangent du curé en chambre », se fût laissé abuser, soutenant les deux députés sortants qu'il accusait d'entretenir des liens étroits avec l'Église. Quelques semaines plus tard, l'instituteur Charles Antoine, de la loge Union africaine, exprima le même regret dans son travail sur la défense laïque en Afrique du nord. Il exhorta ses « frères maçons » à intensifier leur activité anticléricale et suggérait de « prendre la tête des associations politiques ou professionnelles tendant vers la gauche », précisant : « je dis bien vers la gauche, car jusqu'ici les démocrates

¹ ANOM/Oran/E/187, Résultats des élections législatives du 11 mai 1924.

² Jean-Marie MAYEUR, *La vie politique sous la Troisième République : 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984, p. 277.

³ Voir Jean-Marc VALENTIN, *Les parlementaires des départements d'Algérie sous la III^{ème} République : D'où venaient-ils ? Qui étaient-ils ?*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 104-105.

⁴ HUMPUR, « Pénible constatation », *Le Travailleur*, 11 mai 1924, p. 4.

que j'ai vu entrer dans des comités sans couleur m'ont paru par la suite, être plutôt dirigés que dirigeants »¹. L'heure était venue pour une alternative non communiste à gauche.

Au lendemain des élections des 11 et 18 mai 1924, la victoire de Roux-Freissineng et Petit fut célébrée comme une victoire du Cartel. La loge des Trinosophes africains, de Mostaganem, exprima ainsi « sa satisfaction du magnifique résultat obtenu par le Cartel des gauches »². Le 19 juin, un grand apéritif des « groupements républicains et loges maçonniques d'Oran » fut donné pour « célébrer le triomphe républicain du 11 mai et l'avènement d'un ministère de gauche »³. 500 personnes s'y pressèrent, sous la présidence de l'avocat Eugène Common, président du groupe radical-socialiste d'Oran, et de Ferdinand Jasseron, président de la section oranaise de la LDH. Un ordre du jour, adressé aux députés réélus, les félicitant de leur attitude, après leur vote à la Chambre en faveur du ministère Herriot émanait des groupements républicains d'Oran suivants : « LDH, Club Social, Comité d'Action républicaine, Comité républicain du commerce, de l'Industrie et de l'agriculture, Jeunesse Républicaine, Ligue de la République, Parti radical et radical-socialiste, ainsi que les loges maçonniques Aurore sociale africaine, la Raison et Union africaine, la Solidarité républicaine »⁴.

Autour de la LDH et des loges maçonniques gravitait ainsi tout un milieu républicain, revigoré par les élections de 1924. Certaines organisations présentes, comme le Club social et la Jeunesse républicaine, dataient du début du siècle. La Jeunesse républicaine avait en effet été fondée en 1902 pour regrouper « tous les républicains de gauche » de la ville⁵ ; elle était présidée en 1924 par Albert Dehaen⁶, membre du comité radical-socialiste formé en 1921⁷, et professait sa « croyance à l'égalité entre tous les hommes » selon les « principes de 1789 »⁸. Le comité d'action républicaine, quant à lui, était une création d'Antoine Béranger, premier adjoint et concurrent du maire Jules Molle⁹. La Ligue de la République allait prendre la tête du débat politique à gauche dans les mois suivants à Oran. Il s'agissait, avec la LDH, du

¹ GODF/1560, Rapport de la loge Union africaine sur la défense laïque en Afrique du nord, Oran, 29 avril 1924.

² GODF/1446, Lettre du vénérable Bourrel de la loge des Trinosophes africains au Grand Orient de France, Mostaganem, 25 mai 1924.

³ « Groupements républicains et loges maçonniques d'Oran », *Le Soir*, 18 juin 1924, p. 2.

⁴ « Pour fêter la victoire républicaine du 11 mai », *Le Soir*, 20 juin 1924, p. 1.

⁵ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

⁶ ANOM/Oran/E/227, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 29 octobre 1924.

⁷ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

⁸ « Jeunesse républicaine », *Le Soir*, 15 octobre 1924, p. 2.

⁹ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

groupement le plus explicitement proche de la gauche socialiste parmi les différentes organisations citées lors de l'apéritif du 19 juin 1924¹.

Provisoirement rassemblé au lendemain des élections législatives de mai 1924, le milieu républicain d'Oran n'était pas pour autant uni. Tandis que certains se déclaraient nettement partisans d'un Cartel des gauches à l'échelle de la cité, d'autres se montraient frileux vis-à-vis de cette idée. Le seul vrai ferment d'unité de ces divers groupes était leur commune opposition à la personne et à la politique du docteur Molle. Le milieu républicain oranais, fidèle à l'ancien maire Jules Gasser, avait pour organe de presse privilégié *Le Soir*, fondé en 1918. Fin 1924, le journal se constitua en société anonyme et fit disparaître la mention de son fondateur et premier directeur politique. Certes Jules Gasser était encore à cette date sénateur d'Oran, mais depuis sa défaite aux élections de 1921, il avait cessé de prendre une part directe à la vie politique municipale. Le journal changea de titre, en devenant *La Dépêche oranaise*². Il resta un appui solide des groupements républicains de la ville, ses locaux leur servant à l'occasion de lieu de réunion³. Mais son tirage était insuffisant. En décembre 1924, la loge Union africaine se plaignit de ses difficultés à faire paraître ses communiqués dans le premier journal de la ville, *L'Écho d'Oran*⁴. Le grand quotidien oranais tirait alors à 90 000 exemplaires, ce qui le plaçait au « 17^{ème} rang des journaux provinciaux français »⁵ et au premier en Algérie⁶.

La victoire du Cartel revivifia un certain nombre d'associations républicaines, telles que la Ligue française de l'enseignement (LFE). Fondée en France par Jean Macé en 1866⁷, elle comptait une branche oranaise qui, en 1924, semblait avoir suspendu ses activités, ne se manifestant pas parmi les associations républicaines qui saluèrent la victoire du Cartel. Mais en octobre 1924, elle reprit ses conférences dans la salle de la loge Union africaine d'Oran⁸. À l'image de la LDH, elle « participait à l'univers politique et culturel des partis de la gauche

¹ GODF/1562, « Hommage à Jean Jaurès des loges d'Oran », *Les Cahiers de la semaine*, 20 novembre 1924.

² « La société anonyme du *Soir* », *La Dépêche oranaise*, 27 novembre 1924, p. 1.

³ ANOM/Oran/E/227, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 16 novembre 1924.

⁴ GODF/1562, Lettre de Fernand Fulconis, de la loge Union africaine, au Grand Orient de France, Oran, 29 décembre 1924.

⁵ Pascal BLANCHARD, « La vocation fasciste de l'Algérie coloniale dans les années 1930 » dans Nicolas BANCEL, Daniel DENIS et Youssef FATES (dir.), *De l'Indochine à l'Algérie : la jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003, p. 179.

⁶ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 377.

⁷ Voir Nathalie SEVILLA, *La Ligue de l'enseignement, confédération générale des œuvres laïques, 1919-1939*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2004.

⁸ « Conférences de la Ligue de l'enseignement », *Le Soir*, 3 octobre 1924, p. 2.

démocratique » de l'entre-deux-guerres¹, faisant figure de « cartel vivant »². Ainsi en février 1928, l'une des conférences de la Ligue fut donnée par Benali Fekar sur « La femme arabe, son passé, son présent, son avenir »³. Ce docteur en droit, originaire de Tlemcen, avocat à Sidi-Bel-Abbès, avait d'abord enseigné l'arabe à l'école de la Chambre de commerce de Lyon. Il avait aussi participé, avec son frère Larbi qui en était le fondateur⁴, à la revue hebdomadaire bilingue *El Misbah* en 1904, puis à *L'Islam* de Sadok Denden entre 1909 et 1914⁵, deux titres phares de la presse « Jeune algérienne »⁶.

Les diverses associations républicaines étaient en lien étroit avec les loges maçonniques de la ville et profitaient de leur soutien logistique. Le principal atelier, l'Union africaine, recevait régulièrement dans son local du boulevard Sébastopol, sur les hauteurs du centre-ville à Saint-Michel, les réunions et fêtes de ces organisations. Les loges exprimèrent un soutien ouvert au gouvernement issu des élections législatives de 1924. Ainsi, en décembre, elles se réunirent pour rendre un hommage aux parents d'Édouard Herriot, enterrés au cimetière d'Oran⁷. Les représentants des trois loges déposèrent une couronne sur leur tombe pour témoigner leur sympathie émue au « chef respecté de la démocratie française, qui malgré les attaques incessantes de la réaction, poursui[va]it sans trêve son œuvre de paix et de progrès social »⁸, saluant en la personne du président du Conseil « l'ardent démocrate qui lutt[ait] pour les mêmes idées » qu'eux⁹. Par ailleurs, la loge Union africaine salua le transfert des cendres de Jean Jaurès au Panthéon le 23 novembre 1924¹⁰.

¹ Nathalie SEVILLA et Gilles MORIN, « Les grandes ligues et les partis de la gauche démocratique », dans Noëlline Castagnez et Gilles MORIN (dir.), *Socialistes et radicaux*, op. cit., p. 126-127.

² Nathalie SEVILLA et Emmanuel NAQUET, « La Ligue de l'enseignement et la Ligue des droits de l'homme au temps du Front populaire : deux associations parapolitiques face aux enjeux politiques posés à la gauche citoyenne », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs : actes du colloque tenu à l'École normale supérieure (Ulm), puis aux Archives nationales, du 4 au 6 décembre 2006*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 234.

³ « Conférence de la Ligue de l'enseignement à la Loge ce jour », *La Dépêche oranaise*, 15 février 1928, p. 2.

⁴ Claude COLLOT, « Le régime juridique de la presse musulmane algérienne », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. VI, n°2, juin 1969, p. 354.

⁵ Alain MESSAOUDI, *Savants, conseillers, médiateurs : les arabisants et la France coloniale (vers 1830-vers 1930)*, volume II : *Galerie d'arabisants*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 2008, p. 755-756.

⁶ Voir Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II*, op. cit., p. 233-241.

⁷ Son père, commandant du 2^{ème} régiment de zouaves, à Oran, y mourut en 1889. Sa mère, morte quelques années plus tard fut enterrée à ses côtés. Voir Jérôme THARAUD, « Discours de réception d'Édouard Herriot à l'Académie française », Paris, 26 juin 1947, disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-de-edouard-herriot> [consulté le 19 juillet 2013].

⁸ GODF/1560, Lettre de la loge Union africaine au Grand Orient de France, Oran, 27 décembre 1924.

⁹ GLDF/449/3, Frère orateur Vaney, compte rendu des travaux de la loge Aurore sociale africaine pendant l'année 1924, Oran, 1^{er} février 1925.

¹⁰ GODF/1560, Lettre de la loge Union africaine au Grand Orient de France, Oran, 1^{er} décembre 1924.

Cette orientation ne satisfaisait pas l'ensemble des maçons de la ville : un « frère » démissionna de la loge Aurore sociale africaine « pour divergences de point de vue politique », estimant que la « place [des maçons] n'était pas là », dans les affaires politiques¹. Cependant le reste des affiliés approuva cet ancrage nettement républicain et cartelliste. L'influence des francs-maçons, au cœur de la floraison républicaine du printemps 1924, était centrale. Le maire Jules Molle, qui espérait sa réélection aux élections municipales de 1925, n'en exagérait pas tout à fait l'importance lorsqu'il se déclara candidat « antimacon »². La victoire du Cartel provoqua à Oran une large mobilisation de différents groupes sous la bannière républicaine et avec l'appui maçonnique. L'unité affichée au lendemain des élections législatives était cependant fragile. L'échec de la candidature d'Alfred Lisbonne avait mis en évidence les contradictions existant entre les différentes organisations. Elles se cristallisèrent autour du soutien effectif au Cartel des gauches.

B – De nouvelles fondations

1. Prélude à une reconstitution

« Plus une région était affectée [par la scission], plus il fallait de temps à la SFIO pour s'y rétablir, et il y avait encore des fédérations 'instables' à la fin de l'année [1921] », écrit Tony Judt³. Que dire alors de la fédération d'Oranie, qui, début 1925, ne donnait toujours pas signe de vie ? Cette instabilité « provenait souvent du fait que [...] l'on avait affaire à une majorité communiste et à un petit noyau de loyalistes de la SFIO incertains de la légitimité de leur propre position »⁴. À Oran, ce « petit noyau de loyalistes » n'existait pour ainsi dire plus en 1921. Ceux qui allaient remettre sur pied une fédération SFIO dans le département d'Oran n'étaient pour la plupart pas des adhérents oranais d'avant Tours. Qu'il s'agît d'Amédée Lécuse ou d'Ernest Tronc, les principaux militants qui présidèrent à la recréation d'un Parti socialiste en Oranie étaient venus de métropole après la guerre de 1914-1918, ce qui contribue à expliquer le temps plus long constaté pour la remise sur pied de sections SFIO dans le

¹ GLDF/449/3, Frère orateur Vaney, compte rendu des travaux de la loge Aurore sociale africaine pendant l'année 1924, Oran, 1^{er} février 1925.

² GODF/1561, Lettre du vénérable de la loge Union africaine au Grand Orient de France, Oran, 4 mai 1928.

³ Tony JUDT, *La reconstruction du Parti socialiste*, op. cit., p. 28.

⁴ *Loc. cit.*

département. Seul Marius Dubois était un adhérent oranais d'avant Tours, mais encore n'avait-il pris aucune responsabilité dans la fédération avant la scission. Le jeune instituteur était alors en poste dans un village et restait éloigné de la vie de l'organisation. À Alger et Constantine, des groupes de fidèles à la Seconde Internationale avaient subsisté au lendemain du congrès de Tours autour de leaders locaux tels que Cayron, Paoli et Cianfarini.

En Oranie, le Parti socialiste ne se rétablit pas autour des déçus du communisme revenus à la « vieille maison » comme ailleurs en Algérie¹. La reconstitution de la fédération fut plutôt le fait d'individus arrivés à Oran avec, en poche, une carte d'adhérent à la SFIO, prise dans une autre fédération. Dans un premier temps, ils réglèrent vraisemblablement leur cotisation à la fédération d'Alger. En outre, la dynamique qui présida à la reconstitution d'une SFIO ne reposa pas tant sur une critique des pratiques et des discours du Parti communiste que sur un réflexe républicain, conditionné par des circonstances politiques nationales – la victoire du Cartel des gauches – autant que locales – les élections municipales d'Oran en 1925. L'épisode du soutien gouvernemental, qui fragilisa la SFIO au niveau national², fut au contraire un facteur bénéfique dans le cas du département d'Oran.

Après cinq années de disparition totale de l'activité socialiste, les cartes étaient rebattues en 1925 : beaucoup d'adhérents du Parti communiste oranais l'avaient quitté au cours de la campagne contre la guerre du Rif³, et la victoire du Cartel aux élections législatives de 1924 avait déclenché une importante dynamique républicaine à gauche. C'est au sein de la Ligue de la République que l'initiative de recréation d'une section puis d'une fédération SFIO fut prise « par quelques membres déjà inscrits au parti »⁴, dans le cadre de la préparation des élections municipales de mai 1925. Dans le journal socialiste algérois *Demain*, le département d'Oran n'apparaissait toujours que très épisodiquement, à travers les actualités syndicales⁵. À partir du mois de février 1925 cependant, le département s'invita à la une du journal à plusieurs reprises, sous la plume d'un correspondant oranais qui signait « le Bûcheron ». Le 14 février 1925, ce « vieux et sincère militant » dénonça les votes du 2 février

¹ Omar CARLIER, « Un groupement idéologique : les premiers communistes algériens de l'émigration (note pour une recherche) », *Cahiers du GREMAMO*, n°4, 1986-1987, p. 34.

² Tony JUDT, *La reconstruction du Parti socialiste*, *op. cit.*, p. 193.

³ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*, *op. cit.*, p. 169. Voir *infra*, chapitre 3, C, 2.

⁴ ANOM/Oran/95, Note de renseignements, Oran, 21 janvier 1931.

⁵ Par exemple : « Syndicat des services de santé du département d'Oran », *Demain*, 8 novembre 1924, p. 3 ; « Tiaret : chez les cheminots », *Demain*, 28 février 1925, p. 3.

des députés oranais Petit et Roux-Freissineng à la Chambre, contre la suppression de l'ambassade française au Vatican¹, « c'est-à-dire contre le gouvernement » du radical-socialiste Édouard Herriot². Le 28 février il critiqua l'inaction de la municipalité Molle contre l'augmentation du prix du pain. L'auteur exhortait ses « camarades oranais » à se « réveiller » et à guider la population de la ville loin du « joug de la calotte et du capital affameur »³.

Derrière ce pseudonyme, on devine la signature d'Ernest Tronc, l'un des premiers adhérents de la section SFIO reconstituée. Son patronyme comme sa profession de menuisier y faisaient écho. Né en 1883 en Gironde⁴, il était à Oran le secrétaire du syndicat confédéré des menuisiers⁵. En décembre 1919, il s'était présenté avec l'ancien secrétaire de la fédération socialiste Jean Fay sur la liste républicaine socialiste aux élections municipales⁶. Soit, comme ce dernier, il avait quitté la SFIO pour prendre le parti de la défense nationale dans la continuité de l'Union sacrée, soit son adhésion à la SFIO fut plus tardive. Il fut candidat du Parti socialiste aux élections cantonales d'octobre 1925 dans la circonscription d'Oran Marine⁷.

Dans son article du 28 février 1925, « le Bûcheron » abordait la question des futures élections municipales en renvoyant dos à dos l'équipe municipale du docteur Molle et le « parti Malakoff » : sur ce boulevard du vieil Oran se trouvait le café de France, quartier général du comité électoral d'Antoine Béranger⁸, principal challenger de Jules Molle. Autour de ce comité dit de concentration républicaine, Béranger préparait sa candidature aux élections municipales du mois de mai 1925. « Le Bûcheron » exhorta ses « camarades » à offrir à la population oranaise une troisième option. Or les membres de la Ligue de la République, et parmi eux quelques socialistes SFIO, étaient alors en discussion avec les initiateurs de la liste Béranger. C'est au cours de ces tractations menées autour de la constitution d'une liste commune aux élections municipales de mai 1925 que la section SFIO d'Oran revint à la vie.

¹ Jean-Marc VALENTIN, *Les parlementaires des départements d'Algérie*, op. cit., p. 105.

² LE BUCHERON, « Département d'Oran », *Demain*, 14 février 1925, p. 1.

³ LE BUCHERON, « Oran : le prix du pain », *Demain*, 28 février 1925, p. 3.

⁴ GODF/1561, Avis de passage au diplôme de maître, loge la Raison, Oran, 25 juin 1927.

⁵ AWO/I/15, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 5 juillet 1926.

⁶ « Les élections municipales : résultats d'Oran », *Le Soir*, 1^{er} décembre 1919, p. 2.

⁷ « Votez pour nos candidats », *Demain*, 10 octobre 1925, p. 1.

⁸ ANOM/Oran/E/227, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 1^{er} mai 1925.

2. Réapparition autour d'une élection municipale

Le 7 mars 1925, *Demain* publiait un entrefilet annonçant : « à la date du 1^{er} mars 1925, la section d'Oran du parti SFIO vient de se reconstituer. Toutes les demandes d'adhésion devront être adressées au secrétaire, le camarade Couderc ». Comment expliquer cette soudaine reconstitution ?

L'opposition municipale était incarnée à Oran, depuis 1921, par Antoine Béranger, seul rescapé de la liste de Jules Gasser, dont il avait été le premier adjoint¹. Achille Dandine, un autre proche de Gasser, qui avait contribué à fonder, au moment de l'affaire Dreyfus, le Club social oranais avec l'ancien maire², en était également une figure importante. Ainsi s'était-il présenté en octobre 1922 contre le docteur Molle aux élections cantonales, dans la 2^{ème} circonscription de la ville. Molle l'avait devancé de 135 voix et avait été élu³. Plusieurs mois avant l'échéance électorale de mai 1925, à laquelle le docteur Molle devait remettre son siège en jeu, s'engagèrent des discussions autour de la constitution d'une liste concurrente. Le 28 octobre 1924, les présidents et délégués des groupements républicains d'Oran se réunirent sous la présidence de l'avocat Armand Karsenty, un membre de l'Union africaine⁴ et du comité radical-socialiste⁵, afin de préparer une liste unique⁶. Tous les groupes présents lors de la célébration cartelliste du 19 juin précédent y furent représentés, à l'exception de la LDH et des loges maçonniques. Auzas et Lécluse étaient présents au nom de la Ligue de la République. Le 15 novembre suivant, les mêmes se réunissaient pour se mettre d'accord sur les « grandes lignes » d'un programme commun⁷.

Le 28 février 1925 cependant, le front commun anti-Molle se désolidarisa : lors d'une nouvelle réunion, au cours de laquelle Antoine Béranger fut désigné comme tête de liste, Edmond Auzas se démarqua des délégués présents, « trouvant le programme politique arrêté à la dernière réunion un peu trop vague, ne marquant pas suffisamment son orientation vers le Cartel des gauches »⁸. Il déclara ne pouvoir prendre aucun engagement au nom de la Ligue de

¹ « Élections municipales complémentaires d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 21 mai 1921, p. 2.

² Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie, op. cit.*, p. 99.

³ ANOM/Oran/E/208, Résultat détaillé des élections au conseil général, Oran, 8 octobre 1922.

⁴ GODF/1559, Avis de présentation à l'initiation d'Armand Karsenty, loge Union africaine, Oran, 29 octobre 1921.

⁵ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

⁶ ANOM/Oran/E/227, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 29 octobre 1924.

⁷ ANOM/Oran/E/227, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 16 novembre 1924.

⁸ ANOM/Oran/E/227, Note du chef de la sûreté départementale, Oran, 2 mars 1925.

la République avant d'en avoir consulté les membres. Le lendemain, la section socialiste SFIO de la ville se reforma¹. Quel était le lien entre ces deux événements ?

C'est vraisemblablement à la suite des réunions de la Ligue de la République, dans lesquelles était discutée la candidature sur une liste de concentration républicaine, que les socialistes membres de cette société décidèrent de refonder une section. Edmond Auzas s'était largement engagé dans les discussions autour d'une liste unique derrière Béranger, et en recréant la section SFIO, les socialistes de la Ligue de la République obtenaient un moyen de pression à l'intérieur de la société. Ils étaient favorables à la formation d'une liste regroupant radicaux, socialistes et républicains socialistes, à condition qu'elle affichât formellement son soutien au Cartel des gauches, comme le permettait le congrès national de la SFIO à Marseille en janvier 1924². Or les conditions étaient loin d'être réunies par la liste Béranger.

La création de la section SFIO, qui devenait un groupement formel au sein de la Ligue de la République aux côtés des radicaux-socialistes, contrebalançait le leadership d'Auzas. Elle apparaissait destinée à peser sur la décision de partir ou non à la bataille électorale sur une liste de concentration républicaine : les membres socialistes de la Ligue de la République n'approuvaient ce choix qu'à la condition *sine qua non* que cette liste fût explicitement désignée comme une liste de Cartel des gauches. Désormais, Edmond Auzas n'avait plus les mains libres pour négocier seul avec les autres sociétés républicaines de la ville.

Quelques jours après la création de la section, le 5 mars 1925, le principe d'une liste commune dirigée par Antoine Béranger fut rejeté par les membres de la Ligue de la République. Le socialiste Lécluse estima le programme politique arrêté par le comité de concentration républicaine « pas assez net vis-à-vis de la politique suivie par le Cartel des gauches »³. Le principe de formation d'une liste séparée du Cartel des gauches fut adopté à l'unanimité. Les membres de la Ligue de la République décidèrent d'afficher sur les murs de la ville un manifeste⁴ par lequel ils expliquaient se ranger derrière le « drapeau [...] du Cartel des gauches » et refuser « toute alliance avec des groupements ou des personnalités ayant participé au Bloc national ». La décision de la Ligue de la République, prise après des mois de

¹ « Département d'Oran », *Demain*, 7 mars 1923, p. 3. .

² Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit., p. 261-262.

³ ANOM/Oran/E/227, Note du chef de la sûreté départementale, Oran, 6 mars 1925.

⁴ ANOM/Oran/E/227. Voir document en annexe.

négociations, fut âprement critiquée et Auzas accusé de favoriser la division des forces républicaines¹.

La section d'Oran reconstituée fit paraître une déclaration dans le journal de la SFIO algéroise du 15 mars². Elle annonçait sa reconstitution, un « nombre croissant d'adhérents » et prenait position par rapport aux autres organisations politiques de la ville. Elle dénonçait la « municipalité fasciste », affichait sa bienveillance à l'égard du Parti communiste, du « désintéressement », de l'« ardeur » et du « courage » de ses membres, et affichait sa volonté d'« assainir les mœurs électorales oranaises ». La section déclara rejeter les « querelles de tactique » et les « faux républicains, qui dans l'ombre, regret[ai]ent le Bloc national » : la critique à l'égard de la liste Béranger était à peine voilée. Quant aux élections municipales, la ligne était claire : « poursuivre ouvertement la lutte politique engagée, en France, lors des élections législatives, et refuser toute alliance avec les partisans du Bloc National ». La section SFIO, à peine remise sur pied, mit les élections municipales à l'ordre du jour de sa première réunion annoncée publiquement, le 18 mars³, « dans le local habituel », sans autre précision. Il ne pouvait pas s'agir de la Maison du peuple, siège de la SFIO d'avant Tours, devenue depuis le quartier général du syndicalisme unitaire et du Parti communiste. La toute jeune section utilisa le siège social de la Ligue de la République, mis à disposition par Edmond Auzas : c'est en ce lieu, rue de la Bastille⁴, en plein centre-ville, que la section accueillit un an plus tard deux députés SFIO venus en tournée de propagande⁵. Ce même local, futur siège de la rédaction du *Radical oranais* en 1932 puis du comité fédéral du parti radical-socialiste en 1935⁶, était vraisemblablement possédé par Auzas, qui y abrita ses principales initiatives politiques.

Pour soutenir la candidature d'une liste séparée du Cartel des gauches, organisée autour de la Ligue de la République, on créa dans l'urgence un organe de presse : les feuilles électorales, dont les titres duraient le temps d'une campagne, constituaient alors un moyen de propagande essentiel. Le 22 mars 1925, parut à Oran le premier numéro du journal *La République*, qui se disait « organe du Cartel des gauches ». Une note de renseignements préfectorale précisa que l'hebdomadaire, qui tirait à environ 2000 exemplaires, avait été créé

¹ ANOM/E/227, Note du chef de la sûreté départementale, Oran, 12 mars 1925.

² Colas BREUGNON, « Oran : Parti socialiste SFIO », *Demain*, 15 mars 1925, p. 3.

³ « Parti socialiste SFIO (section d'Oran) », *La dépêche oranaise*, 16 mars 1925, p. 2.

⁴ ANOM/Oran/E/227, Note du chef de la sûreté départementale, Oran, 6 mars 1925.

⁵ ANOM/Oran/95, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 21 janvier 1931.

⁶ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 février 1935.

« uniquement pour défendre les intérêts du Cartel des gauches et de la Ligue de la République (section d'Oran) »¹. Son rédacteur en chef n'était autre qu'Amédée Lécluse, et son directeur politique Edmond Auzas. Les deux hommes, réunis d'abord par une même affiliation maçonnique, avaient uni leurs destins et leurs options politiques, socialiste pour l'un et radicale pour l'autre, au sein de la Ligue de la République. Le journal ne fit paraître cependant que trois numéros, le temps que dura le projet d'une candidature propre au groupement.

Tous les membres de la nouvelle section SFIO d'Oran n'était pas nécessairement affilié à la Ligue de la République, et certains le signifièrent en publiant hors les colonnes de *La République*. Ainsi, « le Bûcheron » fit paraître un article sur « Cartel et socialisme » dans le journal de la SFIO d'Alger le 28 mars. Il prenait ses distances avec la stratégie de la toute nouvelle section, qui avait acté la création d'une liste unique avec la Ligue de la République dans une de ses premières réunions, le 18 mars : « Que nos camarades ne perdent point de vue l'idéal socialiste, dans la lutte qu'ils auront à soutenir aux prochaines élections municipales. Qu'ils repoussent du pied les grossiers appétits personnels, en se souvenant qu'au-dessus des compromissions, des marchandages, des tractations qu'ils méprisent, doit demeurer intangible le devoir socialiste que nos grands maîtres nous ont dicté. Qu'ils se souviennent enfin que le vrai militant ne fait pas de bas calculs »². Pourquoi une telle insistance ? Au même moment, la liste Béranger avait envoyé une délégation à Edmond Auzas pour tenter une conciliation³. L'article de Tronc montrait qu'au sein de la section certains étaient prêts à faire des concessions et à accepter de revoir certaines exigences imposées au comité Béranger. Rappeler les militants à leur idéal, c'était lutter au sein du groupe contre ces partisans du compromis.

L'attitude de la SFIO d'Oran fut dénoncée par le Parti communiste, qui présentait aux mêmes élections une liste conduite par Alphonse Collet et Jean Amardeilh. Dans sa feuille éditée à l'occasion de la campagne, il moquait le « groupe socialiste unifié d'Oran, [...] créé à la veille des élections municipales » et qui faisait figure selon eux de simple « groupement électoral »⁴. Dans un article en castillan, destiné aux électeurs d'origine espagnole, il expliqua que les socialistes restaient « à la remorque des partis bourgeois » : « des fascistes aux social-

¹ ANOM/Oran/E/227, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 22 mars 1925.

² LE BUCHERON, « Cartel et socialisme », *Demain*, 28 mars 1925, p. 3.

³ ANOM/Oran/E/227, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 19 mars 1925.

⁴ « Entente des groupements républicains et des groupes de gauche d'Oran », *Le Communiste : journal hebdomadaire, organe du Parti communiste (SFIC)*, 3 avril 1925, p. 2.

traîtres, en passant par toutes les "ligues" et en incluant tous les démocrates, tous participent à la politique bourgeoise »¹. La Ligue de la République était visée. La SFIO, citant Marx et Jaurès, riposta en rappelant qu'il existait des différences entre les différents groupements bourgeois².

Elle se lança pleinement dans la campagne de la liste de Cartel début avril 1925, diffusant ses mots d'ordre dans le journal *Demain*³ et conviant ses adhérents à assister à ses réunions bihebdomadaires⁴. Mais la publication de *La République* et les annonces de la section SFIO dans les colonnes de *Demain* s'arrêtèrent brutalement quelques jours plus tard : la Ligue de la République acceptait finalement d'entrer dans la liste Béranger le 16 avril 1925⁵. En contrepartie, le comité électoral Béranger prônait « la condamnation de la politique du Bloc national et par cela même préconis[ait] la politique suivie par le Cartel », offrant à Edmond Auzas et ses amis douze sièges de conseillers⁶. Cependant, il ne prit pas l'étiquette du Cartel pour les élections et lui préféra celle d'« union des groupements républicains ». Certains de ses membres se montraient même réticents à l'idée d'afficher parmi ces groupements le nom de « Parti socialiste SFIO », mention qui, disaient-ils, « aurait [eu] pour résultat d'enlever 800 voix au moins à la liste »⁷.

La section SFIO cessant de communiquer à travers *Demain* et *La République*, il est difficile de déterminer précisément la position de ses membres face à ce revirement. Elle décida de ne pas aller seule à la bataille électorale, et signa en son nom le « manifeste de l'entente des groupements républicains et des groupes de gauche » diffusé dans la ville après l'accord⁸. La Ligue de la République décida d'attribuer quatre sièges aux socialistes sur les douze que lui offrait la liste Béranger⁹. La composition finale de la liste d'union des groupements républicains¹⁰ donnait une idée des tensions à l'œuvre au sein de la section SFIO. Sur la liste se trouvaient Amédée Lécluse et Eugène Couderc. Ce dernier, secrétaire de

¹ A. POLITICO, « In extremis », *Le Communiste : journal hebdomadaire, organe du Parti communiste (SFIC)*, 3 avril 1925, p. 2.

² UN SFIO, « Au prolétariat oranais », *La République : organe du Cartel des gauches*, 29 mars 1925, p. 3.

³ « Élections municipales – le Cartel des gauches », *Demain*, 11 avril 1925, p. 3.

⁴ « Cartel des gauches », *Demain*, 11 avril 1925, p. 3.

⁵ ANOM/Oran/E/227, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 17 avril 1925.

⁶ ANOM/E/227, Note du chef de la sûreté départementale, Oran, 17 avril 1925.

⁷ ANOM/E/227, Note du chef de la sûreté départementale, Oran, 17 avril 1925.

⁸ ANOM/Oran/E/227, Manifeste de l'Entente des Groupements républicains et des groupes de gauche, n.d., [avril 1925]. Voir document en annexe.

⁹ ANOM/Oran/E/227, Note « pour mémoire », n. d., [avril 1925].

¹⁰ « Élections municipales du 3 mai », *La dépêche oranaise*, 30 avril 1925, p. 1.

la section, était représentant de commerce¹ et secrétaire de la loge maçonnique écossaise l’Aurore sociale africaine². Ni Marius Dubois, qui avait exprimé son vif agacement dans une réunion de la Ligue de la République face à l’un de ses membres qui demandait à « mettre les candidats sans l’étiquette SFIO en regard de leur nom »³ – et en effet il n’en fut pas mention sur la liste finale – ni Ernest Tronc, qui s’était déclaré favorable à une liste strictement cartelliste sous la signature du « Bûcheron »⁴, n’en faisaient partie.

Or au lendemain des élections municipales et de l’échec de la liste Béranger, c’est Dubois qui devint secrétaire fédéral de la SFIO du département et Tronc secrétaire de la section SFIO, à la place d’Eugène Couderc⁵. Pour ce dernier pas plus que pour Lécuse, la participation à la liste Béranger ne fut une bonne opération politique. Quelques années plus tard, Auzas accusa Dubois d’avoir, avec certains de ses amis, « march[é] avec Molle »⁶ en 1925, lui reprochant d’avoir, en s’opposant à la constitution d’une large liste républicaine, semé les ferments de la division et favorisé la réélection du maire.

3. De la section à la fédération

L’échec de la stratégie de concentration républicaine affaiblit nettement la légitimité de la présence sur la liste Béranger de candidats socialistes. Les partisans d’une liste séparée gagnèrent dès lors en audience. Lors de la reconstruction de la section puis d’une fédération départementale, ils tinrent les premiers rôles, au détriment des membres de la liste Béranger. Outre ces questions de personnes, l’épisode des élections favorisa l’ancrage à gauche de la section et le retour aux fondamentaux socialistes. Les efforts portèrent désormais sur la réorganisation de la section. Dès la fin du mois de mai 1925, elle accueillit un député métropolitain venu en tournée de propagande, une opération visant à soutenir l’effort de fédérations algériennes encore très fragiles. Pour les socialistes oranais dont la fédération

¹ GLDF, 449/7, Tableau annuel des membres composant l’atelier de l’Aurore sociale africaine au 31 décembre 1922.

² GLDF, 449/3, Lettre d’Eugène Couderc au grand secrétaire, Oran, 3 juillet 1922.

³ ANOM/Oran/E/227, Note pour mémoire, Oran, n. d., [avril 1925].

⁴ LE BUCHERON, « Cartel et socialisme », *Demain*, 28 mars 1925, p. 3.

⁵ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

⁶ Edmond AUZAS, « La candidature Chabert », *Le Radical de l’Oranie*, 9 avril 1932, p. 1.

manquait encore à l'appel lors du congrès national de Grenoble en février 1925¹, cette tournée leur permit d'organiser leur premier grand événement public depuis des années.

Le 29 mai 1925, André Février, député du Rhône, élu de la liste de Cartel d'Édouard Herriot à Lyon, donna une conférence publique au casino Bastrana². Selon le compte rendu qu'en donna *Demain*, 1 500 auditeurs se réunirent pour l'écouter³. L'orateur, comme le nouveau secrétaire Marius Dubois, haranguèrent la foule et les encouragèrent à rejoindre la SFIO. Au lendemain de la conférence, « le Bûcheron » se réjouit des « nouvelles adhésions » enregistrées dans la section⁴. Elles restaient cependant très modestes ; la section ne comprenait qu'une vingtaine de membres⁵. Au retour de sa tournée, André Février fit part de ses impressions sur « le développement de l'idée socialiste en Algérie » en des termes mesurés. S'il salua la vigueur retrouvée des sections algériennes qui avaient été « plus qu'ailleurs éprouvé[es] par la scission », il dressa un tableau mitigé des troupes militantes, qui ne maîtrisaient pas toujours la doctrine socialiste, et mit en garde les cadres contre le recrutement abusif : « Recrutement, certes, le parti n'est pas une chapelle, mais éducation toujours, le parti n'est pas davantage une cohue ! »⁶.

Dans un système politique pluraliste et représentatif tel que celui de la Troisième République, les partis politiques consacrent, avec des dosages variables, une partie de leurs moyens à la participation à la compétition électorale et y puisent une partie de leur légitimité. C'était particulièrement vrai pour la fédération oranaise de la SFIO, qui avait déployé une intense activité électorale dans l'après-guerre. Elle avait enchaîné campagne sur campagne et remporté quelques importants succès, comme les élections municipales de Sidi-Bel-Abbès ou les élections au conseil général d'Oran. La section d'Oran ne dédaigna pas, dès ses premiers mois d'existence, l'exercice, malgré ses modestes moyens et même si la probabilité de succès était très faible. Présenter des candidats, publier des professions de foi, c'était signaler la présence de la SFIO sur la scène politique de la ville, exister parmi les autres.

En octobre 1925, la jeune section oranaise affronta son premier défi électoral, avec les élections au conseil général. Elle présenta des candidats dans trois des cinq circonscriptions

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXII^{ème} Congrès national : 8, 9, 10, 11 et 12 février 1925 : rapports de la Commission administrative permanente, Paris, Librairie du Parti, 1925, p. 65.

² « Conférence du Parti socialiste SFIO », *La dépêche oranaise*, 28 mai 1925, p. 5.

³ « Le citoyen Février à Oran : la conférence du casino Bastrana », *Demain*, 6 juin 1925, p. 3.

⁴ LE BUCHERON, « L'heure du socialisme est venue – aux travailleurs d'Oran », *Demain*, 13 juin 1925, p. 3.

⁵ ANOM/Oran/95, Note de renseignements, Oran, 21 janvier 1931.

⁶ André FEVRIER, « Le développement de l'idée socialiste en Algérie », *Demain*, 16 juillet 1925, p. 1.

oranaïses : Eugène Couderc à Karguentah, Ernest Tronc dans le quartier de la Marine et Albert Serfaty à la Sénia¹. Les candidats socialistes y avaient obtenu d'assez bons scores en décembre 1919², ce qui ne fut pas le cas six ans plus tard : les trois candidats furent balayés dès le premier tour³. Cependant la section afficha, au lendemain de ces élections, un espoir qui ne retombait pas. Elle voyait « les épis pousse[r] de ci, de là », persuadée que « bientôt la moisson ser[ait] superbe »⁴.

La section reçut juste après les élections un nouveau propagandiste de métropole en la personne d'Albert Inghels, ancien député socialiste du Nord. Si la réunion tenue à son passage à Aïn-Temouchent le 15 octobre fut « complètement ratée » faute d'organisation⁵, 3 000 auditeurs se réunirent le lendemain à Oran pour écouter son exposé théorique au casino Bastrana⁶. En quelques mois à peine, la section avait spectaculairement remonté la pente. La réussite de cette grande réunion publique les encouragea à convoquer, pour le 6 décembre suivant, un congrès fédéral, pour la première fois depuis cinq ans. Une fédération des sections SFIO de l'Oranie fut alors reformée⁷.

4. La longue remontée

a. L'essor de la structure régionale et des effectifs

Au sortir de la Première guerre mondiale, la petite fédération oranaïse, à peine détachée du giron algérois, prospéra rapidement. Elle pouvait se targuer de faire se déplacer des auditoires nombreux. Les conférences d'André Julien étaient courues : celle qu'il donna par exemple le 1^{er} décembre 1919 sur « la femme et le socialisme » réunit 1 500 auditeurs. À la sortie, les militants firent une quête en faveur des caisses du parti couronnée de succès⁸. Mais s'intéresser voire sympathiser n'était pas adhérer, la fédération peina à démultiplier son nombre de militants. Les effectifs empruntèrent cependant une pente largement positive.

¹ « Votez pour nos candidats », *Demain*, 10 octobre 1925, p. 1.

² « Élections au conseil général : résultats définitifs », *Le Soir*, 15 décembre 1919, p. 2.

³ « Élections départementales », *L'Écho d'Alger*, 12 octobre 1925, p. 1.

⁴ « Département d'Oran », *Demain*, 24 octobre 1925, p. 3.

⁵ « Aïn-Temouchent », *Demain*, 24 octobre 1925, p. 3.

⁶ « Inghels en Algérie : Oran », *Demain*, 31 octobre 1925, p. 2.

⁷ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

⁸ ANOM/Oran/E/223, Rapport du commissaire de police au préfet, Oran, 2 décembre 1919.

Partis de 50 individus fin 1918, ils effectuèrent une remontée importante au cours de l'année 1919, avec 316 cartes prises au 31 décembre¹. Le chiffre restait inférieur aux fédérations d'Alger et Constantine². Il augmenta plus doucement l'année suivante : au 1^{er} octobre 1920, ils étaient 400 adhérents³. L'implantation géographique de la petite fédération ne tarda pas non plus à se développer. Dès 1919, elle comptait six sections, contre quatre au lendemain de la guerre. L'année suivante, elles étaient deux de plus, huit au total : Sidi-Bel-Abbès, Aïn-Temouchent, Mostaganem, Tlemcen, Saint-Denis-du-Sig, Tiaret, Perrégaux et Oran. En l'absence de fédération marocaine de la SFIO, la section d'Oujda, proche de la frontière, avait été rattachée à la fédération oranaise⁴.

La fédération, disparue durant cinq années, mit un certain temps à retrouver sa physionomie d'avant la scission. Au premier congrès interfédéral de l'Afrique du nord, en avril 1926 à Alger, la fédération d'Oran délégua des représentants, comme Alger, Constantine, la Tunisie et le Maroc, où une fédération venait de se reformer⁵. Pourtant, au congrès national de 1926, elle n'apparaissait toujours pas dans le tableau général des cotisations publié dans le rapport. Pour l'année 1925, les adhérents du département avaient sans doute pris leurs cartes et timbres à la fédération d'Alger, suivant l'usage en vigueur avant 1918. La fédération d'Alger passa, cette année-là, de 375 à 500 cartes⁶ : on peut imaginer qu'une partie de ces 125 nouveaux adhérents était oranaise. En fait, ils étaient probablement une cinquantaine.

En effet, dans le rapport du congrès national de la SFIO à Lyon en avril 1927, où le département d'Oran apparut de nouveau dans le tableau des cotisations, il était indiqué que parmi ses 250 adhérents de 1926, 200 étaient de nouveaux adhérents recrutés dans l'année⁷. Les 50 restants étaient donc les adhérents de 1925, qui avaient réglé le montant de leurs timbres auprès de la fédération d'Alger. Les effectifs de cette dernière restèrent d'ailleurs stables, malgré 200 recrutements au cours de l'année 1926 : des départs avaient été

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Rapport du secrétariat : la vie du Parti d'octobre 1918 à janvier 1920 et Congrès national de Strasbourg (février 1920)*, Paris, Imprimerie de la presse, 1920, p. 93-94.

² Voir tableau des effectifs des fédérations d'Algérie de la SFIO en annexe.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, *18^{ème} congrès national tenu à Tours les 25, 26, 27, 28, 29 & 30 décembre 1920 : compte rendu sténographique*, au siège du Parti, 1921, XII.

⁴ « Les forces ouvrières du département », *La Lutte sociale*, 24-30 avril 1920, p. 2.

⁵ Albert AYACHE, « Contribution à l'étude du mouvement syndical au Maroc : La création de l'Union des Syndicats confédérés du Maroc (CGT) (1929-1930) », *Le mouvement social*, 1969, n° 66, p. 56.

⁶ *Ibid.*, p. 52.

⁷ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIV^{ème} Congrès national : 17, 18, 19 et 20 avril 1927 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1927, p. 43.

enregistrés, dont celui des adhérents oranais qui pouvaient désormais adresser leur cotisation à leur propre fédération¹. La fédération peina quelques années encore à retrouver son niveau d'avant Tours. Elle ne renoua pas avec les effectifs de 1920 avant l'année 1929.

Il lui fallut quelques années, également, pour retrouver son assise régionale et dépasser le cadre du chef-lieu du département. C'est à Oran en effet que la réactivation de la SFIO progressa le plus rapidement. Cinq mois après la reconstitution de la section socialiste, dès le mois d'août 1925, le groupe des JS fut remis sur pied. Au mois de juin 1925, des militants d'Aïn-Temouchent emboîtèrent le pas de la section SFIO d'Oran². Cette petite ville de l'Ouest, à mi-chemin entre Tlemcen et Oran, dans laquelle le candidat socialiste aux élections de 1914 avait obtenu 110 suffrages³ puis André Julien, en 1919, 55 voix soit 10% des votants⁴, avait abrité une section avant la guerre. Visitée par Roland en 1916, elle avait conservé pendant le conflit un petit noyau militant, passé au communisme après Tours. Reconstituée le 7 juin 1925, la section SFIO comprenait des membres venus de plusieurs communes alentour. Le secrétaire Jules Mongin, cheminot, habitait Laferrière, comme son trésorier. Ce petit chef-lieu de commune de plein exercice se trouvait à quelques kilomètres au nord d'Aïn-Temouchent, sur la ligne de chemin de fer Oran-Tlemcen. Début novembre 1925, le bureau fut renouvelé. Au secrétariat fut élu un instituteur, Henri Bertrand⁵. Né à Oran dans le quartier de la Marine, où son père travaillait comme douanier⁶, il enseignait alors dans le village d'Aïn-Kial, près d'Aïn-Temouchent. Il fut un secrétaire très actif, donnant des réunions dans les villages alentour, contribuant au dynamisme de la section⁷. Le groupe faisait figure de première grande section de l'intérieur, et son importance permettait de formuler l'espoir de la reconstitution d'une fédération SFIO dans le département⁸.

À son congrès de décembre 1925, la petite fédération d'Oran à peine reconstituée criait victoire en revendiquant l'existence de sept sections : outre celles Oran et Aïn-Temouchent, Aflou, Bou-Sfer, El-Ançor, Arzew et Saint-Cloud avaient délégué des représentants⁹. Hors Oran et Aïn-Temouchent, ces sections n'étaient pas des réactivations d'anciens noyaux

¹ Albert AYACHE, « Contribution à l'étude du mouvement syndical au Maroc », art. cit., p. 42.

² « Aïn-Temouchent », *Demain*, 6 juin 1925, p. 3.

³ IFHS/14/AS/280, Lucien Roland, Carnet, 5 octobre 1916.

⁴ « Résultats complets du département d'Oran », *Le Soir*, 17 novembre 1919, p. 2.

⁵ « Aïn-Temouchent », *Demain*, 7 novembre 1925, p. 3.

⁶ « Élections au conseil général du 11 octobre prochain », *Le Semeur*, 26 septembre 1931, p. 1.

⁷ « Aïn-Temouchent : une belle manifestation de sympathie », *Le Semeur*, 4 octobre 1930, p. 1.

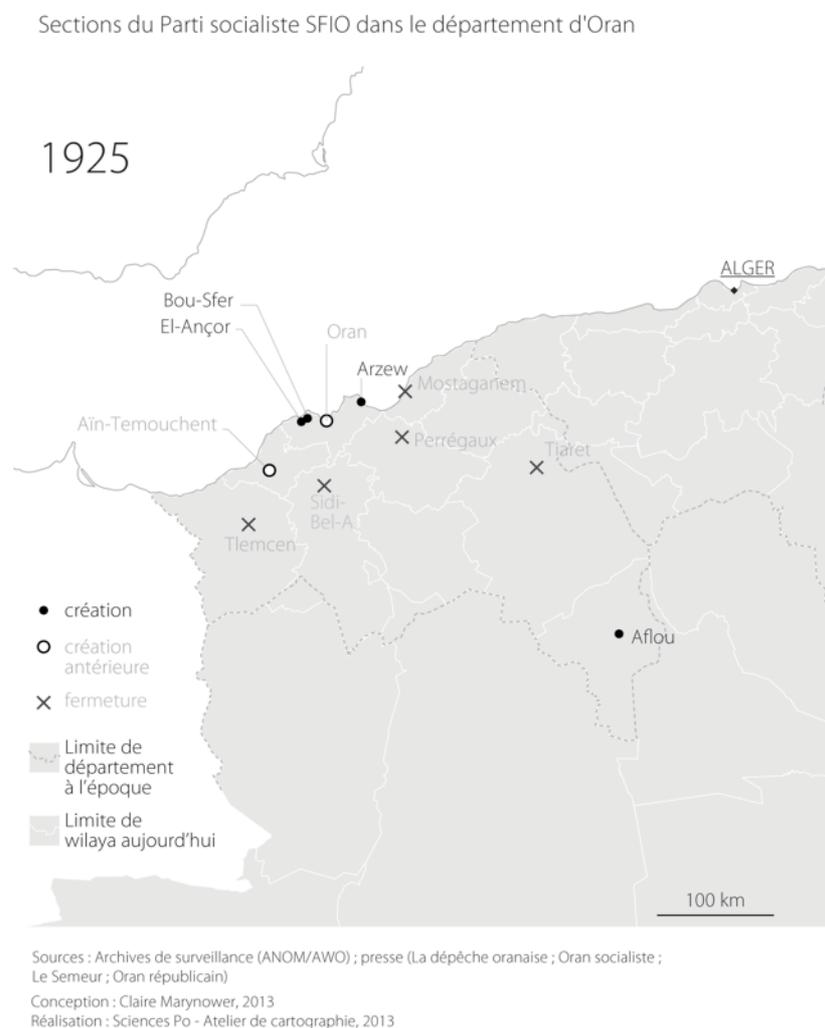
⁸ « Section socialiste d'Aïn-Temouchent », *Demain*, 13 juin 1925, p. 3.

⁹ « Oran : Parti socialiste SFIO », *Demain*, 26 décembre 1925-2 janvier 1926, p. 5.

d'avant la scission mais des créations *ex nihilo*. L'emplacement de ces nouvelles sections étonne d'autant plus qu'il s'agissait dans l'ensemble de petites communes. Elles disparurent d'ailleurs rapidement pour la plupart. On peut douter de l'exactitude de ce recensement paru dans *Demain* au lendemain du congrès. Le but du compte rendu, envoyé par les nouveaux responsables de la fédération oranaise, était d'insister sur sa bonne santé et son prompt relèvement et on ne peut pas exclure que le tableau fût notoirement enjolivé. La présence d'un seul délégué résidant dans une de ces localités avait sans doute suffi à déclarer qu'il y existait une section. Quelques semaines après ce congrès, une quinzaine de membres formaient une section à Tlemcen, portant à huit le nombre de sections dans le département à l'aube de la nouvelle année¹.

¹ « Département d'Oran », *Demain*, 9 janvier 1926, p. 5.

Figure 4 : Carte des sections du Parti socialiste SFIO dans le département d'Oran en 1925



En dehors de ces sections « fantômes », dont on n'eut plus de nouvelles après 1926 à l'exception de celle d'Arzew, et de la section de Tlemcen, le rétablissement du Parti socialiste progressa lentement dans ses anciens bastions. Les croix rouges indiquées sur la carte ci-dessus représentent les sections de 1920 qui n'avaient pas été reformées à la fin de l'année 1925. En juin 1926, seules cinq des huit sections existantes en avril 1920 avaient été reformées¹. Dans la seconde partie de l'année 1926, la SFIO se reforma dans trois villes majeures de la région, où elle avait jadis été une force politique influente : Perrégaux,

¹ « Congrès fédéral d'Oran », *Demain*, 3 juillet 1926, p. 2.

Mostaganem et Mascara¹. Enfin ce fut le tour de la plus importante d'entre elles, en dehors Oran, ou en tout cas la plus symbolique, celle qu'on appelait « la Mecque rouge », Sidi-Bel-Abbès. La ville, que l'on avait pu croire à un moment définitivement acquise au communisme, retrouva une section SFIO grâce à l'action d'un instituteur Fernand Chabaud. Certains militants revenus de la SFIC la rejoignirent. Le « retour à la vieille maison d'un certain nombre de camarades » bel-abbésiens fut salué par *Demain* comme une véritable victoire du socialisme dans le département².

Le 12 juin 1927, le congrès fédéral de la SFIO se tint à Perrégaux³, témoignant de l'importance des moyens d'organisation de la section reconstituée quelques mois plus tôt autour d'un noyau militant de cheminots. On pouvait enfin dire que la fédération de la SFIO dépassait réellement les frontières de sa section d'Oran. En octobre 1927, seule la section de Saint-Denis-du-Sig n'avait pas été réactivée parmi les sections d'avant le congrès de Tours, et au total la fédération comptait dix sections dans le département⁴. En 1928, la fédération d'Oran apparaissait enfin remise de la scission, huit ans après. Pour le congrès national de la SFIO du mois de mai à Toulouse, elle bénéficia de sept mandats, soit autant que lors du congrès de Tours⁵. Certes elle n'avait pas retrouvé son niveau en nombre d'adhérents, mais ceux de 1928 s'acquittaient plus assidument de leurs cotisations mensuelles de timbres. Le nombre de mandats était en effet calculé par la CAP à partir du nombre de cotisations, cartes annuelles et timbres. Début janvier, une nouvelle section naquit à Saïda⁶, ville du sud où la SFIO n'avait jamais eu de section.

¹ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927

² « Sidi-Bel-Abbès », *Demain*, 15 octobre 1927, p. 3.

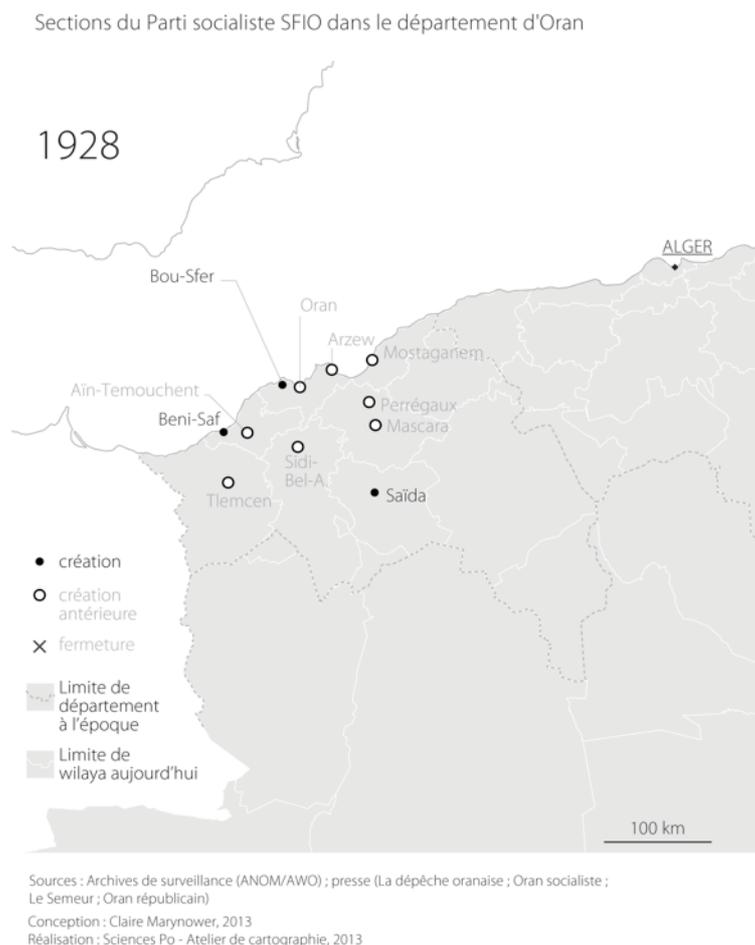
³ « Congrès fédéral de l'Oranie », *Demain*, 4 juin 1927, p. 2.

⁴ « Conseil fédéral d'Oran », *Demain*, 5 novembre 1927, p. 3.

⁵ IFHS/14AS/319, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 19 décembre 1927.

⁶ « Nouvelle section », *Demain*, 28 janvier 1928, p. 3.

Figure 5 : Carte des sections de la SFIO dans le département en 1928



Par ailleurs, dans la ville d'Oran, la section avait commencé mettre en place des sous-sections. La première à se constituer fut celle du quartier de la Marine, près du port, suivie par celle du plateau Saint-Michel, près de la gare ferroviaire, créée en janvier 1928¹. Le mois suivant, une autre fut fondée dans les Hauts quartiers².

¹ « Parti socialiste SFIO », *La dépêche oranaise*, 10 janvier 1928, p. 2.

² « Nouvelle sous-section », *Demain*, 3 février 1928, p. 3.

Figure 6 : Carte des sous-sections de la SFIO dans la ville d'Oran en 1928



Le retour de la SFIO dans la vie politique du département impliqua un travail long et progressif de ses militants, mené tout au long des années 1925-1928.

b. Un patient travail militant

La première mission des responsables de la section d'Oran au lendemain de son retour sur la scène politique de la ville, était de dépasser le statut de simple « groupement électoral »¹, fondé dans le contexte des élections municipales pour peser sur le cours des négociations internes à la liste anti-Molle. Cela impliquait à la fois d'asseoir la figure du parti dans la vie politique de la ville, en s'illustrant en dehors de la sphère électorale, et de mettre en place des structures capables de pérenniser l'organisation.

¹ « Entente des groupements républicains et des groupes de gauche d'Oran », *Le Communiste*, 3 avril 1925, p. 2.

La fédération d'Oran fut reformée le 6 décembre 1925¹. Lors du premier congrès fédéral de refondation, le 6 décembre 1925, Marius Dubois fut élu secrétaire fédéral à l'unanimité. Les artisans directs de la renaissance de la section, Amédée Lécluse et Eugène Couderc, n'étaient plus au premier plan, même si celui-là entra dans la composition du conseil fédéral. Lors du congrès fédéral du 20 juin 1926, tous deux entrèrent au sein de la commission des conflits. Marius Dubois se vit renouvelé dans ses fonctions à la même occasion². C'est lui qui incarnait désormais au premier chef le leadership de la fédération. L'homme de trente-six ans cultivait une image de chef charismatique, ornant son visage d'une longue et imposante barbe qui lui donnait des airs de Jaurès oranais.

La jeune fédération se consacra en priorité à organiser des réunions publiques pour porter le plus largement possible la nouvelle de son retour sur la scène politique oranaise. Elle fut aidée en cela par la direction nationale de la SFIO, qui répondit favorablement à ses demandes répétées d'envoi de propagandistes. Après les visites successives de Février et d'Inghels, une nouvelle tournée fut entamée en mars 1926 par les députés de l'Allier et du Tarn-et-Garonne, Thivrier et Capgras³. Après avoir sillonné l'Algérois, les deux délégués métropolitains se rendirent en Oranie où ils visitèrent les sections de Tlemcen et d'Aïn-Temouchent, avant de donner à Oran le 27 mars une grande conférence publique, au casino Bastrana. Environ 900 personnes y assistèrent⁴, soit une des plus grosses audiences rencontrées au cours de leur voyage⁵. En mai 1927, le député Paul Février rendit de nouveau visite aux militants oranais, deux ans après son premier voyage⁶.

C'est dans la ville d'Oran que les efforts de propagande et de recrutement portèrent d'abord leurs fruits. Un an après sa refondation, la section paraissait la mieux implantée du département. Elle avait repris sa place parmi les représentants du mouvement ouvrier de la ville. Ainsi le 1^{er} mai 1926, elle se joignit aux syndicats et à la SFIC pour célébrer la fête des travailleurs, en organisant une « causerie » de son secrétaire fédéral⁷. Les JS étaient actives,

¹ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927

² « Congrès fédéral d'Oran », *Demain*, 3 juillet 1926, p. 2.

³ ANOM/Oran/95, Note de renseignements, Oran, 21 janvier 1931.

⁴ ANOM/Oran/95, Note de renseignements, Oran, 21 janvier 1931.

⁵ CHAN/F7/13085, Lettre du gouverneur général de l'Algérie au Ministre de l'intérieur, direction des Affaires algériennes, 2^{ème} bureau, Alger, 10 avril 1926.

⁶ « Réunion de la section d'Oran », *Demain*, 14 mai 1927, p. 3.

⁷ « Parti socialiste SFIO (section d'Oran) », *La dépêche oranaise*, 1^{er} mai 1926, p. 2.

elles organisaient des conférences¹ et constituèrent pour leurs membres une bibliothèque, regroupant les principales œuvres jugées utiles à la culture du jeune militant, achetées dans le catalogue du *Populaire* ou récupérées grâce au don d'ânés de la section². Outre les réunions privées, en petit comité, la section SFIO prit part à de grands événements publics, dans le but de retrouver sa place parmi les organisations ouvrières de la ville.

En juillet 1926, la jeune section décida ainsi de s'associer à un meeting « contre la vie chère ». L'initiative revenait aux syndicats affiliés à la CGT et à la CGTU, qui l'avaient conviée à participer au meeting³. À la tribune du casino Bastrana, les cadres de la SFIO occupaient une place de choix, devant les 1 500 assistants venus au meeting selon le commissaire central. Ernest Tronc présidait le bureau, Alfred Chabaud, professeur d'histoire au lycée d'Oran et membre du conseil fédéral de la SFIO⁴ en était le secrétaire. Au micro se succédèrent le secrétaire fédéral adjoint du parti, le cheminot Pons, et Marius Dubois⁵. Un an après le retour de la section, six mois après celui de la fédération, la SFIO reprenait doucement sa place dans la vie politique de la ville. Elle commençait à installer des routines militantes : le concert-bal des JS redevenait un rendez-vous annuel⁶, tout comme l'anniversaire du soulèvement de la Commune de Paris⁷. Elle améliorait ainsi sa visibilité pour la population oranaise, et redevenait un élément stable du paysage politique et culturel de la ville.

Mais la section n'avait pas encore de permanence fixe. Ses réunions avaient lieu dans des locaux exigus, souvent les appartements des militants eux-mêmes. Le centre de gravité de la section se trouvait en ville basse, dans les rues étroites de la vieille ville de Sid el Houari. En effet, les communiqués parus dans la presse en 1925 indiquaient des adresses de réunion qui correspondaient à celles des dirigeants de la section, résidant dans ce quartier. Par exemple, une conférence des JS sur « les origines du socialisme » fut donnée, en septembre 1925⁸, à une adresse correspondant au domicile de Marius Dubois¹. Quelques jours plus tôt, la

¹ « Jeunesses socialistes SFIO », *Demain*, 26 septembre 1925, p. 2 ; « Le comité de la jeunesse socialiste (SFIO) », *La dépêche oranaise*, 19 mai 1926, p. 2.

² « Jeunesse socialiste oranaise », *Demain*, 24 octobre 1925, p. 3.

³ AWO/I/15, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 26 juin 1926.

⁴ « Congrès fédéral d'Oran », *Demain*, 3 juillet 1926, p. 2.

⁵ AWO/I/15, Rapport du commissaire central de la ville d'Oran au préfet, Oran, 5 juillet 1926.

⁶ « Jeunesses socialistes d'Oran », *Demain*, 5 mars 1927, p. 3.

⁷ Marius DUBOIS, « Tribune : Parti socialiste SFIO, Anniversaire de la Commune », *La dépêche oranaise*, 20 mars 1927, p. 2.

⁸ « Jeunesse socialiste SFIO », *La dépêche oranaise*, 26 septembre 1925, p. 2.

réunion constitutive du bureau de la JS avait eu lieu au 9 boulevard Malakoff², chez Eugène Couderc, secrétaire adjoint de la section. Pendant quelques temps, de la fin mai 1926³ à mars 1927⁴, les adhérents des JS et de la SFIO se réunirent au 3 rue de la préfecture, toujours en ville basse. S'agissait-il d'un appartement privé, d'une salle de café ? Toujours est-il que la section cherchait toujours à investir un local propre. Comment, en effet, songer à s'agrandir si l'on devait se réunir dans le salon d'un camarade ? Guère plus qu'une vingtaine de militants pouvait s'y rassembler, et encore en se serrant les uns contre les autres.

Le 16 octobre 1927, la SFIO d'Oran inaugura son local, dans l'arrière-salle du café Santamaria, dans le centre-ville. Situé rue Cavaignac, dans le quartier de Saint-Pierre⁵, il était à deux pas de la rue d'Arzew, la principale artère commerçante. Le nouveau local s'ornait d'un buste de Jean Jaurès, ainsi que d'un portrait du défunt leader socialiste⁶. Le café était un lieu de rencontre privilégié de la gauche oranaise. Son propriétaire, Joseph Santamaria, était le président de la section oranaise de la Libre pensée⁷. Il en avait domicilié le siège social dans son café⁸. Le cafetier était proche des radicaux-socialistes, et se présenterait sur la liste du parti de la rue de Valois lors des élections municipales de 1929⁹. Son fils, François Santamaria, mécanicien, adhéra à la SFIO ; il serait candidat à la même date sur la liste socialiste¹⁰. Malgré l'ouverture d'un local privé, se réunir dans les cafés resta une habitude pour les militants de la SFIO : ainsi, les militants de la Marine avait pour coutume de se retrouver au café Jeannot, ceux du plateau Saint-Michel au café Saint-Michel¹¹.

Le retour du propagandiste Lucien Roland en Oranie, en novembre 1927, onze ans après sa précédente visite effectuée au cœur de la guerre, marqua un seuil dans l'histoire de la jeune fédération d'Oran. Les détails consignés dans ses carnets, conservés à l'Institut français d'histoire sociale (IFHS), permettent de dresser un bilan, à cette date, de la reconstruction du Parti socialiste en Oranie. Il débarqua le 14 novembre 1927 au port d'Oran où l'attendaient

¹ « Bureau de la section d'Oran du Parti socialiste SFIO », *Demain*, 13 juin 1925, p. 3.

² « Jeunesse socialiste », *Demain*, 5 septembre 1925, p. 2.

³ « Réunion de la section d'Oran », *Demain*, 29 mai 1936, p. 3.

⁴ « Jeunesses socialistes d'Oran », *Demain*, 5 mars 1927, p. 3.

⁵ « Parti socialiste SFIO (section) », *La Dépêche oranaise*, 14 octobre 1927, p. 2.

⁶ « Beaux gestes ! Belle surprise ! », *Demain*, 22 octobre 1927, p. 3.

⁷ AWO/4F/23, Déclaration de constitution d'une société de libre pensée, Oran, 29 janvier 1927.

⁸ AWO/4F/23, Lettre de la libre pensée d'Oran au préfet, Oran, 27 février 1927.

⁹ ANOM/Oran/E/234, Liste du parti radical-socialiste républicain, parue dans *L'Écho D'Oran*, 2 mai 1929.

¹⁰ « Élections municipales du 5 mai 1929 », *Le Semeur*, 4 mai 1929, p. 1.

¹¹ « Parti socialiste SFIO », *La Dépêche oranaise*, 14 octobre 1927, p. 2. Voir carte des lieux du militantisme socialiste dans la ville d'Oran en annexe.

Ernest Tronc et Eugène Couderc. Reçu le soir même au local du parti, il y rencontra une cinquantaine d'adhérents sur les 150 membres que comptait au total la section, sous la houlette de Marius Dubois. Parmi les 375 adhérents de la fédération qui avaient pris leur carte au 31 décembre 1927¹, la section d'Oran dominait encore très nettement. Avant de revenir donner une grande conférence dans le chef-lieu, Roland partit pour l'intérieur du département.

Dans les différents centres visités, ses réunions publiques rencontrèrent des audiences importantes et enthousiastes : 500 personnes à Mostaganem, 400 à Aïn-Temouchent, 5 à 600 personnes à Perrégaux², 1 000 à Tlemcen³. Il nota la présence dans cette dernière ville de « beaucoup de Juifs algériens et aussi quelques Arabes » dans le public⁴. Le commissaire de police releva en effet la présence de soixante « indigènes » dans la salle de réunion⁵. Alors que les sections encore jeunes ne comptaient pour la plupart qu'une vingtaine d'adhérents, les succès rencontrés lors de ces rencontres permettaient d'envisager de larges marges de recrutement. Lucien Roland fut heureux de ces « gros succès », comme à Perrégaux où les membres de la section apparurent « très contents » à l'issue du meeting et estimèrent « qu'ils recruter[ai]ent de nouveaux adhérents » grâce à lui⁶.

Alors qu'il s'était montré si critique envers les militants oranais lors de sa tournée de 1916, Lucien Roland fit preuve cette fois-ci d'un réel enthousiasme, en particulier à Tlemcen, deuxième section du département, dont il jugea que les membres étaient « d'excellents éléments ». À Sidi-Bel-Abbès, il nota que la plupart des adhérents étaient d'anciens communistes, qui avaient quitté le PC après la condamnation de leur motion par le congrès de l'Internationale Communiste fin 1922⁷. En revanche, alors qu'il avait prévu de visiter les sections d'Uzès-le-Duc et de Palikao, deux petits centres de l'arrondissement de Mascara, le militant qui devait l'y mener ne se présenta pas. Représentées par leurs suppléants – des militants d'Oran – lors du conseil fédéral du 30 octobre précédent⁸, ces sections n'étaient vraisemblablement composées que de quelques individus et guère solides. Les chiffres donnés par Lucien Roland sur les différentes sections sont proches de ceux publiés dans le rapport du

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXV^{ème} Congrès national : 26, 27, 18, 29 et 30 mai 1928 à Toulouse : rapports, Paris, Librairie du Parti, 1928, p. 45.

² « Tournée Roland », *Demain*, 3 décembre 1927, p. 3.

³ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 23 novembre 1927

⁴ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 23 novembre 1927.

⁵ ANOM/Oran/E/189, Rapport du commissaire au préfet, Tlemcen, 24 novembre 1927.

⁶ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 16 novembre 1927.

⁷ Voir *infra*, chapitre 3, B, 4.

⁸ « Conseil fédéral d'Oran », *Demain*, 5 novembre 1927, p. 3.

congrès national de l'année suivante¹. La différence constatée d'une quarantaine de militants était due à l'absence, dans son tableau, de trois sections et en particulier de celle de Mascara.

Figure 7 : Effectifs des sections SFIO dans le département d'Oran selon Lucien Roland, novembre 1927

Oran	150
Tlemcen	55
Perrégaux	39
Arzew	20
Mostaganem	20
Aïn-Temouchent	20
Sidi-Bel-Abbès	20
Palikao	?
Uzès-le-Duc	?
Mascara	?
Total	329

Source : IFHS/Fonds Maurice Dommanget/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, novembre 1927.

À Oran, Roland réunit dans la salle du théâtre municipal 7 à 800 personnes le 19 novembre, puis de nouveau 250 au Majestic Cinéma huit jours plus tard. Au cours de ces deux réunions, il eut maille à partir avec les communistes de la ville venus le contredire. Le délégué métropolitain visita la première sous-section de la ville, mise en place dans le quartier des dockers et inscrits maritimes, à la Marine. Outre les audiences recueillies et ses impressions globalement positives sur le développement du socialisme en Algérie, les carnets de Lucien Roland renseignent sur les nouveaux militants venus peupler les sections oranaises. Aucun de ceux qu'il avait rencontrés à l'occasion de sa visite de 1916 n'était plus là. Il recroisa bien Jean Fay, qui l'avait alors accueilli, mais l'homme avait quitté la SFIO depuis des années, et Roland nota : « Il n'est plus avec nous »². Il fit la connaissance d'Ernest de Rougemont, un agent d'affaires né en 1869 à Alexandrie, en Égypte³, futur personnage clé de

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXV^{ème} Congrès national : rapports*, op. cit., 1928, p. 45.

² IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 20 novembre 1927.

³ GLDF/449/4, Cahier des membres de la loge Aurore sociale africaine, Oran, n. d.

la section d'Oran, ainsi que celle de Tizzano Libérato, employé maritime d'origine italienne, ou encore, à Tlemcen, de Loubet de Bayle, inspecteur de l'enregistrement.

La presque totalité des militants étaient de nouveaux venus à la SFIO. Seule la section de Sidi-Bel-Abbès apparaissait essentiellement composée d'anciens adhérents passés un temps au communisme. N'ayant pas fait partie des sections socialistes d'avant la scission de Tours, les nouveaux militants socialistes étaient étrangers à cette histoire qui remontait alors à plusieurs années. La SFIO de 1928 avait finalement assez peu à voir avec celle de 1920, sauf en matière doctrinale.

c. La continuité doctrinale

C'est dans le domaine théorique que la continuité avec la première SFIO était la plus grande. Dès sa reconstitution, la section d'Oran affirma son ancrage idéologique à gauche. Ce n'était guère étonnant dans la mesure où ceux qui en avaient pris les rênes étaient les adversaires de l'alliance municipale avec les forces républicaines modérées. Alors que l'échec du premier gouvernement Herriot le 10 avril 1925 avait commencé à entraîner le Cartel des gauches dans sa chute¹, les dissonances s'accroissaient avec les radicaux. Les militants oranais se prononcèrent à l'unanimité, le 5 juillet 1925, contre « toute participation ministérielle, même si Herriot était rappelé » et demandèrent « au groupe parlementaire de cesser au plus tôt la politique de soutien » au gouvernement Painlevé². Réunie le 12 mai 1926, en perspective du congrès national de Clermont-Ferrand, la fédération reconstituée vota en revanche pour la motion Blum, en faveur du soutien au gouvernement Briand, à l'unanimité moins une voix³. La motion fut votée à l'unanimité du congrès national⁴. La fédération se prononça aussi, à l'unanimité, pour le rappel à l'ordre de la fédération de la Marne, où Marcel Déat s'était fait élire au premier tour des élections législatives partielles, en février 1926, sur une liste de Cartel contrairement à l'avis de la Commission administrative permanente (CAP) du Parti.

¹ Voir Jean-Noël JEANNENEY, *La faillite du Cartel (1924-1926). Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir*, Paris, Seuil, 1977.

² « Section d'Oran », *Demain*, 15 août 1925, p. 2.

³ « Département d'Oran », *Demain*, 29 mai 1926, p. 3.

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIII^{ème} Congrès national : 23, 24, 25 et 26 mai 1926 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1926, p. 10.

À certains égards, la propagande de la fédération paraissait proche des options communistes. Ainsi, à peine remise sur pied le Parti socialiste d'Oran orienta son discours vers la dénonciation de l'augmentation du prix du pain. Puis l'ordre du jour voté par le congrès fédéral de mai 1926 se prononça pour la nationalisation du blé¹. En orientant son discours sur les revendications sociales, la SFIO renouait avec ses habitudes de l'après-guerre et marquait soigneusement sa différence avec les radicaux-socialistes et autres républicains, avec lesquels elle avait monté une liste commune un an plus tôt. Au meeting de juillet 1926 « contre la vie chère », les orateurs socialistes firent connaître les revendications du parti : « suppression du stockage » et « déclaration obligatoire du blé », « interdiction de l'exportation », « réquisition des blés et des boulangeries s'il y a lieu », « abolition de la spéculation » et mise à l'étude du projet de loi Compère-Morel pour la fixation d'un prix unique du blé².

Le cheminot Pons fit un exposé que ne renièrent pas les communistes : qualifiant de criminel le comportement des « capitalistes » qui spéculaient sur le prix du grain, il exigea la « socialisation des céréales stockées » et prit l'exemple de la Russie soviétique où « le gouvernement n'a[vait] pas reculé pour prendre des mesures énergiques ». Les orateurs socialistes prirent cependant le soin de distinguer les « petits colons », victimes de la spéculation, des gros³. Le communiste Tabarot, habitué à la contradiction des orateurs socialistes⁴, reconnut à cette occasion que si, sur la « question doctrine », il divergeait d'avec la SFIO, en l'occurrence tous, socialistes et communistes, poursuivaient « le même but, abattre les exploiters ». Il préconisa le « front unique de tous les travailleurs »⁵. Le Parti socialiste faisait son retour dans l'arène politique sur un ton particulièrement vindicatif. Il essayait de se forger une image de parti prolétarien et ouvriériste, proche de celle qu'il avait eue auprès des travailleurs oranais en 1919-1920.

Mais pour autant, la fédération ne se rapprocha pas des communistes. Au contraire, elle repoussa à plusieurs reprises les propositions de front unique de la région oranaise du PCF⁶. La section oranaise des JS semblait plus ouverte à de telles offres. En novembre 1925, elle

¹ « Parti socialiste SFIO, congrès fédéral de l'Oranie », *La dépêche oranaise*, 23 juin 1926, p. 2.

² AWO/I/15, Rapport du commissaire central de la ville d'Oran au préfet, Oran, 5 juillet 1926.

³ AWO/I/15, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 5 juillet 1926.

⁴ « Inghels en Algérie : Oran », *Demain*, 31 octobre 1925, p. 2.

⁵ AWO/I/15, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 5 juillet 1926.

⁶ LE REPORTER, « Département d'Oran : conférence communiste », *Demain*, 5 juin 1926, p. 3-4.

reçut du secrétaire général des JC une invitation à former un « front commun »¹. La « vive discussion » qui s'ensuivit parmi les JS fut interrompue par Marius Dubois, qui mit au vote cette collaboration, finalement écartée. Cependant, les rapports des jeunes socialistes avec les communistes de la ville étaient plus cordiaux que ceux de leurs aînés. Ils n'hésitèrent pas à inviter l'un des frères Tabarot, animateur de la cellule communiste de la ville², à donner une « causerie » sur la « politique intérieure et extérieure du Cartel » lors d'une réunion privée du groupe³. Sa vive critique de l'alliance des socialistes avec les radicaux, contrée par les efforts des membres de la section du parti « adulte » d'Oran, donna lieu à une « discussion vivement animée ». Divisé sur la conduite à tenir vis-à-vis du gouvernement de Cartel, le groupe des JS dut recourir à un vote à bulletin à secret pour le renouvellement de son bureau en novembre 1925, « n'arriva[nt] pas à s'entendre »⁴. Il mit à sa tête, à la place de Paul Schmitt, Thomas Ibañez, jeune adhérent né en 1906⁵, qui représentait sans doute une option plus à gauche, comme son futur passage au Parti communiste permet de le penser.

C – Une rupture sociale et sociabilitaire

1. Les milieux proches du socialisme

a. Le creuset franc-maçon

En Algérie, la franc-maçonnerie s'était installée au fur et à mesure de la conquête : comme dans de nombreuses colonies⁶, elle « passait pour détenir les clés de la politique française et de son idéologie »⁷. Elle accueillait nombre de fonctionnaires coloniaux ainsi que quelques Algériens considérés comme « évolués », titulaires de diplômes français et parfois naturalisés. Pour ces derniers, elle représentait un lieu de promotion, au sein duquel ils échappaient aux vexations propres à la condition de colonisé et étaient mis sur un pied

¹ « Jeunesse socialiste d'Oran », *Demain*, 7 novembre 1925, p. 3.

² Voir « Tabarot Adrien et Antoine » et « Tabarot Pierre », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 565.

³ « Jeunesse socialiste d'Oran », *Demain*, 7 novembre 1925, p. 3.

⁴ « Jeunesse socialiste d'Oran », *Demain*, 14 novembre 1925, p. 3.

⁵ René GALLISSOT « Ibañez Thomas », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 347.

⁶ Voir Georges ODO, *La franc-maçonnerie dans les colonies : 1738-1960*, Paris, Éditions maçonniques de France, 2001.

⁷ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 315.

d'égalité avec les Européens, quel que soit leur statut civil. La première loge algéroise, Bélisaire, fondée en 1832¹ accueille quelques Algériens « musulmans » dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle², mais globalement ce recrutement fut faible comparé à celui des Juifs devenus citoyens français après le décret Crémieux de 1870³. La loge Union africaine d'Oran avait été créée dès 1835, les Trinosophes africains à Mostaganem en 1843⁴, la loge Union de Tlemcen en 1860 et la loge Étoile de Mascara en 1865⁵.

À partir du début du XX^{ème} siècle, certaines loges déclinèrent. La loge la Libre Pensée fut ainsi mise en sommeil à Saint-Denis-du-Sig dès 1902, la Revanche à Ain-Temouchent en 1910⁶. Ensuite la guerre en décima d'autres. La loge Étoile de la Mina de Relizane, fondée en 1901, fut déclarée en état d'irrégularité en 1920, ses comptes n'ayant pas été tenus depuis le début de la guerre⁷ et la loge Union du Sud Oranais (1913) de Saïda disparut en 1918, faute de « frères » au retour du front. En Oranie, au début des années 1920, la densité maçonnique était un peu dessous de la moyenne algérienne. On comptait à la fin des années 1920 sept loges affiliées au Grand Orient de France, sur les 21 loges d'Algérie de cette obédience⁸, mais seulement une des douze loges affiliées à la Grande loge de France⁹ et aucune des trois loges algériennes du Droit humain¹⁰.

Dans le département, c'est dans la ville d'Oran que la densité maçonnique était la plus forte. Il y existait trois loges : outre la plus ancienne, fondée sous obédience du Grand Orient, deux autres fonctionnaient dans la ville. Une loge avait été fondée en 1891 par des républicains et anarchistes espagnols exilés¹¹, s'était affiliée au Grand Orient espagnol¹² sous

¹ Voir Xavier YACONO, *Un siècle de Franc-maçonnerie algérienne (1785-1884)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1969 ; Jacky BENA, *Oriens disparus. Histoire des franc-maçons en Algérie*, Toulouse, Privat, 2011.

² André COMBES, *Les trois siècles de la franc-maçonnerie française*, Paris, Dervy, 2007 (4^{ème} éd.), p. 164.

³ Voir Xavier YACONO, « La franc-maçonnerie française et les Algériens musulmans (1787-1962) », dans *Anales de historia contemporanea*, n°6, 1987, p. 103-125.

⁴ Voir Paul TUBIANA, *Une loge maçonnique en Algérie : Les Trinosophes africains de Mostaganem (1843-1940)*, Mémoire de DEA, Université de Nice Sophia Antipolis, 1994.

⁵ Archives du Grand orient de France. Voir Lucien SABAH, *La franc-maçonnerie à Oran de 1832 à 1914*, Thèse d'État, Université de Poitiers, 1987.

⁶ Paul TUBIANA, *Une loge maçonnique en Algérie, op. cit.*, annexes, p. I.

⁷ GODF/1669, Lettre du vénérable Bridoux au Grand Orient de France, Relizane, 1^{er} juillet 1920.

⁸ Hélène CAMOU, « La Franc-maçonnerie et les Algériens », *Humanisme : revue des francs maçons du Grand orient de France*, n°222, juin 1995, p. 70.

⁹ GLDF/93/Opis n°1/boîte n°19, Listes des loges affiliées à la Grande loge de France d'Algérie et du Maroc, 1937.

¹⁰ Georges ODO, *La Franc-maçonnerie en Afrique : 1781-2000*, Paris, Editions maçonniques de France, 2000, p. 34.

¹¹ Voir *supra*, chapitre 1, A, 2, b.

¹² GODF/1565, Rapport d'inspection d'Alphonse Bouty sur la loge La Raison d'Oran, Tlemcen, 1^{er} février 1932.

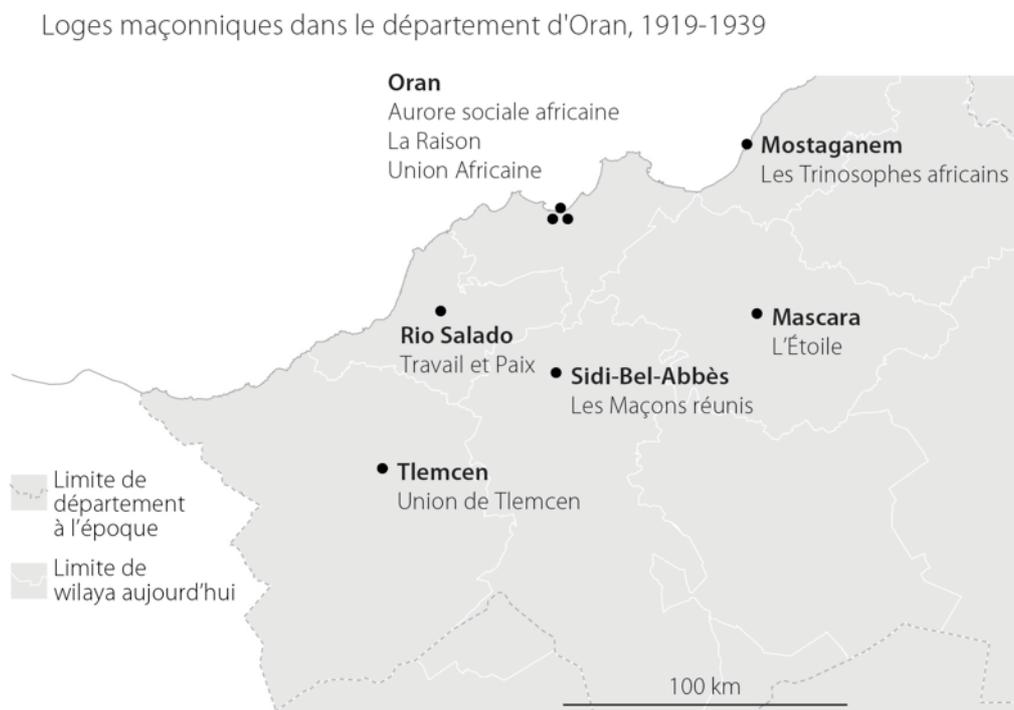
le nom de *Luz de África*, « lumière d’Afrique ». En 1905, elle se rebaptisa sous le nom de la Raison et se rattacha à la Grande Loge de France. En 1913, elle décida de passer au Grand Orient. Les maçons de rite écossais, fidèles à la Grande Loge, fondèrent alors une nouvelle loge la même année, l’Aurore sociale africaine. Quelques relais existaient en dehors du chef-lieu, en particulier avec les importantes loges de Tlemcen et de Mostaganem.

Figure 8 : Effectifs des loges oranaises en fonctionnement en 1930

Ville	Nom	Affiliation	Date de création
Oran	Union africaine	Grand Orient	1835
Mostaganem	Trinosophes africains	Grand Orient	1843
Tlemcen	Union de Tlemcen	Grand Orient	1860
Mascara	Étoile de Mascara	Grand Orient	1865
Oran	<i>Luz de África</i> devenue la Raison en 1905	Grand Orient	1891
Oran	Aurore sociale africaine	Grande Loge	1913
Sidi-Bel-Abbès	Les Maçons réunis	Grand Orient	?
Rio Salado	Travail et paix	Grand Orient	1928

Sources : archives du GODF et de la GLDF.

Figure 9 : Carte des loges maçonniques dans le département d'Oran, 1919-1939



Sources : Archives des loges (GODF/GLDF)

Conception : Claire Marynower, 2013

Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

En Algérie comme en France, les loges étaient des lieux fortement politisés, sous l'influence principale du radicalisme. Le milieu maçon oranais était ainsi indissociablement lié, au début des années 1920, à la sociabilité militante radicale. C'est autour de la loge Union africaine, affiliée au Grand Orient, que le parti radical-socialiste s'organisa dans la ville d'Oran. En août 1921, quand fut créée sa fédération oranaise, deux « frères » au moins de la loge figuraient dans son bureau, l'avocat Armand Karsenty¹ et le professeur Edmond Auzas². Dans la ville de Mascara, le vénérable de la loge, Pascal Muselli, directeur du journal *Le Réveil de Mascara*³, fils du maire, fut élu conseiller général radical le 8 octobre 1922⁴. Les maçons de la ville se félicitèrent de cette élection, qu'ils voyaient comme « un hommage

¹ GODF/1559, Avis de présentation à l'initiation d'Armand Karsenty, loge Union africaine, Oran, 29 octobre 1921.

² ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

³ GODF/1356, Décision de la loge Étoile de Mascara, Mascara, 2 février 1919.

⁴ ANOM/Oran/E/208, Résultat détaillé des élections au conseil général, Oran, 8 octobre 1922.

rendu à [leur] belle institution par le corps électoral de Mascara »¹. À Tlemcen, la loge était un véritable repaire de radicalisants : en 1926 elle élut comme vénérable Alphonse Bouty, comme premier surveillant Abel Abeilhé, délégué financier, et comme délégué judiciaire Alfred Valleur, maire et conseiller général², tous trois piliers du parti radical dans la ville.

La maçonnerie faisait figure de milieu républicain et démocrate par excellence. Dès le début des années 1920, elle se mobilisa contre la montée des autoritarismes en Europe : par exemple, en novembre 1923, la loge la Raison d'Oran s'émut, après le coup d'État du général Primo de Rivera en Espagne, du décret d'expulsion pris contre le professeur et écrivain Miguel de Unamuno, président de la Ligue espagnole des droits de l'homme³. Elle se déclara prête à ouvrir ses portes aux maçons d'obédience espagnole qui seraient amenés à fuir la péninsule⁴. L'accueil réservé par les loges à la nomination d'un membre du Conseil du Grand Orient, en la personne de Maurice Viollette, au Gouvernement général de l'Algérie en 1925, témoignait encore de l'influence radicale en leur sein. Le 30 mai 1925, la loge Union africaine d'Oran lui adressa une motion de félicitations⁵. Le 26 décembre 1925, la loge la Raison fit de même en lui adressant une « planche », du nom donné aux travaux maçonniques, en forme de « motion de confiance » pour le début de son œuvre en Algérie⁶.

Le contexte politique oranais contribua à accélérer la politisation des loges de la ville. Du 4 au 6 mai 1925, des émeutes suivirent la réélection de Molle. À la proclamation des résultats, les partisans du maire envahirent le centre-ville aux cris de « Vive Molle ! » et « à bas les Juifs ! »⁷. S'ensuivirent deux jours de bagarres, avec la participation de la police municipale, qui s'associa aux passages à tabacs des populations juives. Ces procédés furent dénoncés par les militants de la LDH⁸ et les francs-maçons. Après les journées de mai 1925, les trois loges de la ville, concluant à l'insuffisance de leur action pour enrayer « l'influence néfaste des cléricaux », décidèrent d'accentuer leurs efforts communs. Elles distribuèrent par

¹ GODF/1356, Lettre du secrétaire adjoint de la loge Étoile de Mascara au Grand orient de France, Mascara, 6 novembre 1922.

² GODF/1994, Résultat des élections de la loge Union de Tlemcen, Tlemcen, 5 novembre 1926.

³ GODF/1564, Vœu de la loge la Raison d'Oran, tenue du 27 avril 1924.

⁴ GODF/1564, Lettre de la loge la Raison d'Oran, au Conseil de l'ordre, Oran, 22 novembre 1923.

⁵ GODF/1560, Motion envoyée par la loge Union africaine d'Oran au frère Viollette à l'occasion de sa nomination en qualité de gouverneur général de l'Algérie, Oran, 30 mai 1925.

⁶ GODF/1561, Ordre du jour de félicitation du gouverneur général Viollette, loge la Raison, Oran, 23 décembre 1925.

⁷ LDH/FΔrés./798/171, Rapport de la section d'Oran, juin 1925.

⁸ LDH/FΔrés./798/171 : lettres de la section d'Oran au secrétariat général, rapport sur les émeutes, mai-juin 1925.

exemple des tracts lors de la célébration de la fête de Jeanne d'Arc en janvier 1926¹. La figure de la « Bonne Lorraine » continuait en effet, dans l'entre-deux-guerres, de constituer un signe de ralliement antisémite². Les loges oranaises s'employèrent, en outre, à dénoncer « le fascisme en France et dans l'Afrique du nord »³ : selon ses membres, Oran constituait dans la région le « fief de la réaction et de l'intolérance religieuse » et du « fascisme »⁴.

Comme l'a montré Serge Berstein, l'influence du radicalisme au sein de la maçonnerie fut progressivement remplacée, au cours des années 1920, par celle du socialisme. À partir de 1926 et de la crise du gouvernement de Cartel, la rupture de l'union des gauches favorisa « une véritable conquête » de la franc-maçonnerie par les hommes de la SFIO, au détriment des radicaux⁵.

b. La nébuleuse associative républicaine

Selon Omar Carlier, l'adhésion à la LDH constituait à Oran, dans les années 1920, « le plus petit dénominateur commun des républicains »⁶. En effet, la LDH formait la colonne vertébrale du tissu associatif républicain. Elle était « partie prenante de l'univers colonial »⁷ et elle avait trouvé un terrain d'élection en Algérie. Elle n'avait pas cessé de fonctionner durant la guerre : lors du congrès national de novembre 1916, huit sections algériennes étaient représentées dont deux sections oranaises, celles d'Oran et Mostaganem⁸. Au début des années 1920, elles étaient quatre dans le département, à Oran, Mostaganem, Tlemcen et Sidi-

¹ GLDF/449/7, Orateur Caggini, compte rendu de l'année 1925, loge Aurore sociale africaine, Oran, 31 janvier 1926.

² Michel WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 1990, p. 149. Voir aussi Gerd KRUMEICH, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1993.

³ GLDF/93/Opis n°1/boîte n°22, X^{ème} Congrès des Loges d'Afrique du nord, « Le fascisme en France et dans l'Afrique du nord : moyens à employer pour préserver la République de ses assauts », rapport de la conférence interobédientielle des loges d'Afrique du nord réunie à Oran, 1926.

⁴ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du 3^{ème} congrès régional des loges du Grand Orient de France de l'Afrique du nord, Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge la Raison, du 3^{ème} congrès régional de la Grande loge de France à Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge Aurore sociale africaine et XXVIII^{ème} conférence interobédientielle tenue à Oran les 2 et 3 avril 1926 au temple de la loge Union africaine*, édition inconnue, p. 5-6.

⁵ Serge BERSTEIN, *Le parti radical et radical socialiste en France de 1919 à 1939*, Thèse de doctorat d'État, Université Paris X, 1976, p. 402.

⁶ Omar CARLIER, « Charles-André Julien à Oran », art. cit., p. 41.

⁷ Claude LIAUZU, « La Ligue des droits de l'homme et la colonisation », dans Gilles MANCERON et Madeleine REBERIOUX (dir.), *Droits de l'homme : combats du siècle*, Paris, Seuil/BDIC, 2004, p. 146.

⁸ LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, *Le congrès de 1916 de la Ligue des droits de l'homme : compte rendu sténographique, 1^{er} et 2 novembre 1916*, Paris, Ligue des droits de l'homme et du citoyen, 1917, p. 191-292.

Bel-Abbès¹. La fédération des sections d'Oranie fut créée en 1926, du fait du « développement considérable de la LDH dans [la] région »². La section de Tlemcen comptait, par exemple, en janvier 1926 plus de 250 adhérents et celle d'Oran, en juin 1925, 400 membres³.

À Oran existaient plusieurs organisations proches de la LDH, construites sur un modèle et un recrutement comparables. En mars 1923 fut ainsi fondée l'Égalité oranaise, une société qui se donnait pour but de « grouper et unir tous les Oranais » et « d'établir entre eux une cohésion aussi parfaite que possible ». En pratique, c'était surtout « un groupement politique destinée à combattre la politique antisémite du docteur Molle » et des Unions latines⁴. Deux mois plus tard naquit la section d'Oran de la Ligue de la République. Plusieurs des membres de la Ligue de la République, comme son vice-président Ferdinand Jasseron⁵ ou Joseph Richard⁶, étaient aussi des adhérents de la LDH⁷. La section oranaise s'illustra dès sa création par la diffusion dans la ville d'un manifeste qui s'élevait contre le Bloc national et en appelait au « salut de la République » par la « coopération des républicains de gauche »⁸.

En janvier 1927 apparut la société de la Libre pensée, branche oranaise de la Fédération nationale de la Libre pensée, fondée en 1921 par André Lorulot à Paris. Parmi les membres fondateurs, on trouvait le cafetier radical Joseph Santamaria, son président, Marius Dubois, mais aussi le leader syndical Charles Pamart et le fils du secrétaire de l'UD, Lucien Delamarre⁹. Les adhérents de la SFIO Alfred Chabaud et Ernest de Rougemont furent élus membres du bureau l'année suivante¹⁰. Cette société connut un développement important à travers les colonies françaises dans les années 1920¹¹. Promouvant « l'esprit laïque dans les

¹ « Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen : section de Sidi-Bel-Abbès », *La dépêche oranaise*, 27 novembre 1924, p. 2.

² « Compte rendu de l'assemblée générale de la section de Tlemcen de la LDH », *Demain*, 9 janvier 1926, p. 2.

³ ANOM/Oran/92/2541, Note de renseignements du chef de la sûreté départementale, Oran, 30 juin 1925.

⁴ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

⁵ UN VIEUX LIGUEUR, « Un peu d'histoire », *La République : organe du cartel des gauches*, 28 février 1925, p. 3.

⁶ ANOM/E/227, Note du chef de la sûreté départementale, Oran, 10 mars 1925.

⁷ LDH/FArés./798/171, Lettre du secrétaire de la section d'Oran au secrétaire général, 9 mai 1925.

⁸ UN VIEUX LIGUEUR, « Un peu d'histoire », *La République : organe du cartel des gauches*, 28 février 1925, p. 3.

⁹ AWO/4F/73, Déclaration de constitution d'une société de libre pensée à Oran, Oran, 29 janvier 1927.

¹⁰ AWO/4F/23, Lettre de la Libre pensée d'Oran au préfet, Oran, 27 février 1928.

¹¹ Jacqueline LALOUETTE, *La libre pensée en France, 1848-1940*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 126.

mœurs et dans les lois »¹, elle organisait dans la ville d'Oran diverses manifestations publiques, telles qu'un déjeuner le jour du jeûne prescrit dans le rite juif, Yom Kippour².

Ce milieu, celui des sociétés, associations, de la LDH et de la franc-maçonnerie, fut proche de la SFIO tout au long des années 1920. Mais une lecture fine montre que ce compagnonnage connut des évolutions. Entre la fédération SFIO de l'après-guerre et celle, reconstituée, du milieu des années 1920, on discerne des changements dans les structures de sociabilité.

2. L'évolution des réseaux socialistes

a. La SFIO d'après-guerre

Au sortir de la Première Guerre mondiale, un triangle imaginaire structurait le champ social oranais, aux carrefours de l'associatif, du syndical et du politique : ses trois sommets, inséparables les uns des autres, étaient la SFIO, la CGT et la LDH. Leurs membres se croisaient régulièrement et assistaient aux mêmes événements publics. On pouvait très bien être adhérent aux trois organisations : le secrétaire de la section oranaise de la LDH en 1918, Paul Girard, était également membre de la SFIO et du Syndicat national des instituteurs, affilié à la CGT³. Les trois organisations portaient un discours similaire et des revendications très proches. Souvent elles se fondaient même pour organiser des événements communs.

Dès les derniers mois de la guerre, la section d'Oran de la LDH s'empara du thème de l'augmentation du prix des denrées pour réclamer des indemnités de cherté de vie pour les fonctionnaires⁴. La crise inflationniste que traversait l'Algérie constituait un thème de préoccupation commun pour la Ligue, le parti et le syndicat. Ainsi le dimanche 9 mars 1919, la section SFIO organisa une grande conférence « contre la vie chère », « avec le concours du bureau de la Ligue des droits de l'homme et des syndicats ouvriers »⁵. Ce meeting réunit selon le rapport du commissaire d'Oran 350 personnes, et vit se succéder trois orateurs :

¹ AWO/4F/23, Statuts de la société Libre pensée d'Oran, Oran, 29 janvier 1927.

² « Déjeuner de la Libre pensée d'Oran », *La dépêche oranaise*, 6 octobre 1927, p. 3.

³ LDH/FΔres./798/171, Lettre du secrétaire de la section d'Oran à Henri Guernut, Oran, 23 février 1918.

⁴ LDH/FΔres./798/171, Lettre du secrétaire de la section d'Oran à Henri Guernut, Oran, 23 février 1918.

⁵ ANOM/Oran/92/2541, Affiche du meeting « Contre la vie chère », Oran, 19 mars 1919. Voir document en annexe.

Salomon Tordjmann pour la SFIO, Michel Goutier pour l'UD de la CGT et Saïd Faci pour la LDH. Tous trois étaient aussi, en fait, des militants socialistes.

Des mesures radicales furent préconisées : « réquisition générale des produits de première nécessité », « perquisitions dans les magasins et entrepôts pour prévenir tout accaparement, confiscation des stocks dissimulés, déchéance des droits politiques à l'encontre des spéculateurs et accapareurs »¹. À ces mesures censées soulager la population et mettre fin à la disette, s'en ajoutaient d'autres sur la « démobilisation rapide de tous les hommes », incomplète jusqu'à l'été 1919, la « suppression des impôts indirects », la « taxation des loyers » perçus par les propriétaires et la « réquisition de l'or » : les programmes des trois organisations, au sortir de la guerre, s'alignaient parfaitement.

Le jeune André Julien contribua largement à faire vivre et mettre en scène cette collaboration. C'est en tant que conférencier de la LDH qu'il intervint, dès avril 1919, devant les militants socialistes² puis devant la population oranaise, sur divers sujets tels que les « problèmes de politique extérieure à la veille du traité de paix »³ ou « la vérité du bolchévisme »⁴, cette dernière conférence « sous les auspices du Parti socialiste »⁵. Il existait ainsi une véritable confusion sur le terrain entre la LDH, la SFIO, et la CGT qui dépêcha également des orateurs aux conférences de Julien. Au cœur de cette configuration triangulaire, on trouvait aussi Saïd Faci. Ce membre des trois organisations donna par exemple, le 8 juin 1919, une conférence intitulée « Organisation et action syndicales ». Elle était organisée par la SFIO et la CGT d'Oranie et consista essentiellement à présenter l'histoire du mouvement ouvrier et l'évolution du droit du travail. Les trois organisations fonctionnaient ainsi de concert, dans une unité stratégique exemplaire.

La force du mouvement de grève, lors du printemps et de l'été 1919, contribua en outre à faire de l'engagement politique socialiste une forme de continuation de la lutte syndicale. C'est ce que laissa très clairement entendre un article de *La Lutte sociale* à l'attention des habitants de Béni-Saf, qui préconisa en juillet 1919 : « Si vous n'êtes ni ouvriers, ni employés, et que par conséquent vous ne pouvez user des droits syndicaux, venez au

¹ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du commissaire de la ville d'Oran au préfet, Oran, 9 mars 1919.

² ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 avril 1919.

³ ANOM/Oran/92/2541, Rapport de l'inspecteur de la Sûreté départementale au chef de la Sûreté départementale, Oran, 18 avril 1919.

⁴ Saïd FACI, « La conférence du camarade Julien sur le bolchévisme », *La Lutte sociale*, 4 mai 1919, p. 2 ; ANOM/Oran/92/2541, Rapport du commissaire de police au commissaire central, Oran, 27 avril 1919.

⁵ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du sous-inspecteur auxiliaire au commissaire central, Oran, 27 avril 1919.

socialisme, formez une section du Parti socialiste à Béni-Saf »¹. Cet appel s'adressait en priorité aux agents de la fonction publique, dont la syndicalisation était plus ou moins bien tolérée selon les branches. Ce qu'il laissait entendre, c'est que faute de syndicat dans sa corporation, adhérer à la SFIO équivalait à prendre sa cotisation à la CGT. La confusion était donc entretenue par les acteurs eux-mêmes.

Cette forte proximité s'incarnait dans des phénomènes de multiappartenance. Pour la période 1919-1920, nous disposons de renseignements précis sur 61 individus adhérant à la SFIO. Une majorité, 32 d'entre eux, étaient concernés par le phénomène de polyengagement. Parmi eux, 22 au moins étaient membres d'un syndicat affilié à la CGT, onze de la LDH, dans un compagnonnage classique à l'époque² et 6 faisaient partie d'une loge maçonnique, affiliée au Grand Orient à une exception près, la Grande Loge privilégiant les « réflexions philosophiques » individuelles à l'engagement politique³.

Figure 10 : Nombre d'adhérents de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (1919-1920)

GLDF	GODF	LDH	CGT
1	5	11	22

Sources : dépouillements divers (nombre d'individus : 61).

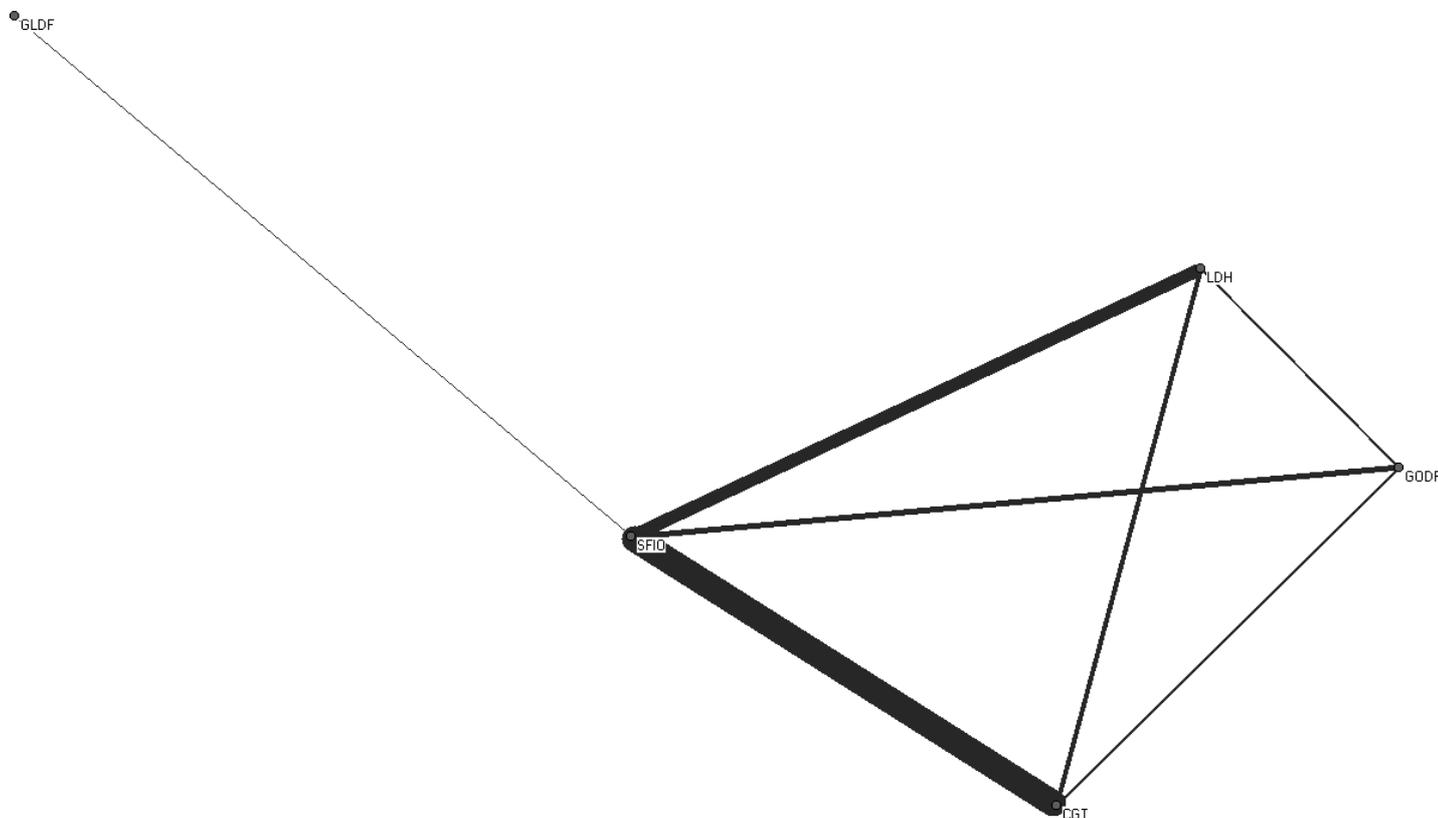
Les liens entre ces différentes organisations peuvent être schématisés. Le graphique suivant représente les organisations dont étaient membres les 61 individus, l'épaisseur des lignes les reliant entre elles dépendant du nombre d'individus y appartenant simultanément.

¹ SALTOR, « À Béni-Saf : notre souscription », *La Lutte sociale*, 6 juillet 1919, p. 2.

² Voir Emmanuel NAQUET, *La Ligue des droits de l'homme*, *op. cit.*, *passim* ; Emmanuel NAQUET, « La LDH, les droits de l'homme et le politique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2003, p. 17-27.

³ Denis LEFEBVRE, « La franc-maçonnerie et le Front Populaire », *Chroniques d'histoire maçonnique*, n°61, 2007, p. 31.

Figure 11 : Représentation graphique du polyengagement des adhérents de la fédération SFIO d'Oran en 1919-1920

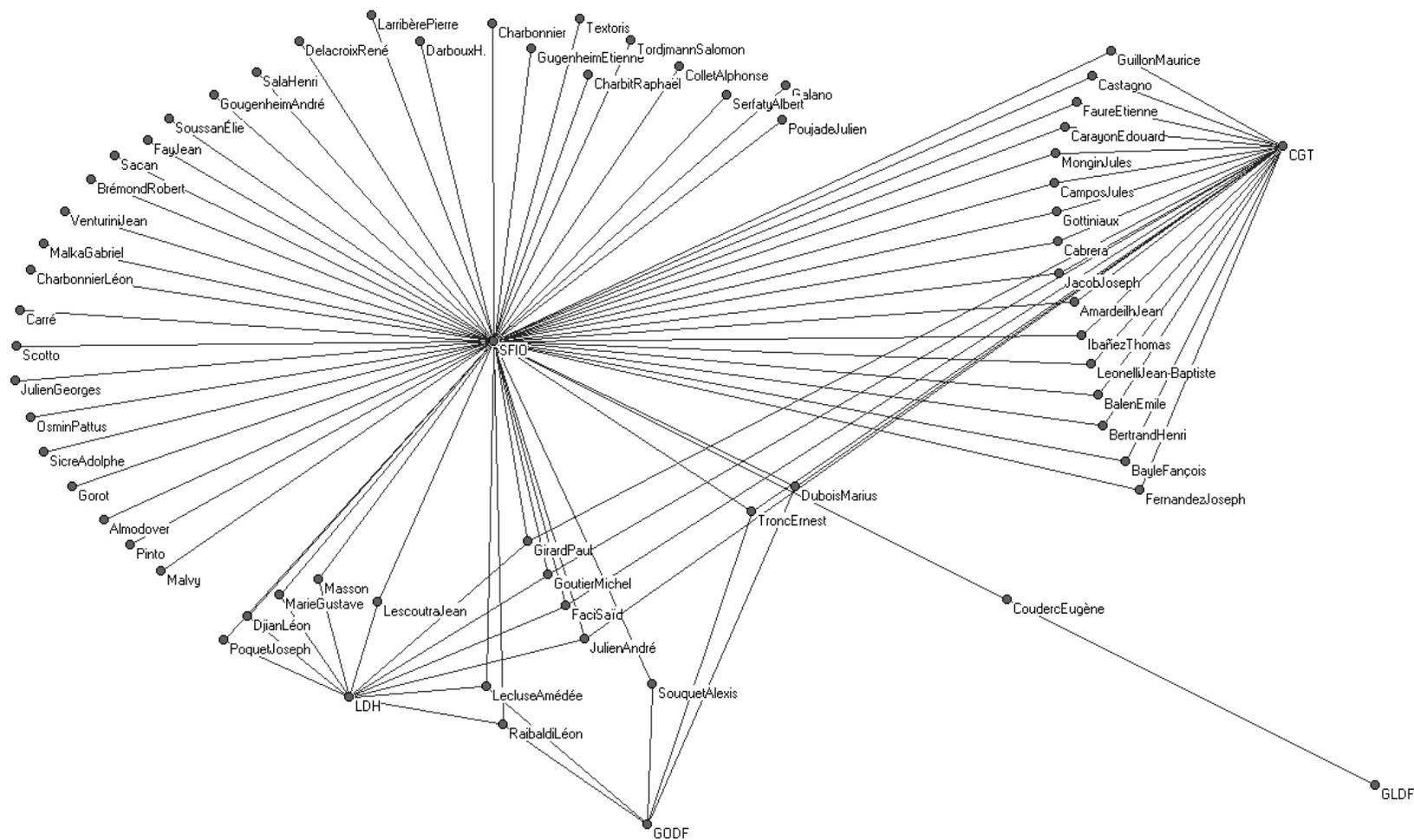


Sources : dépouillements divers (nombre d'individus : 61).

Ce graphique confirme l'existence d'un triangle reliant SFIO, CGT et LDH, mais montre que le lien était plus fort entre SFIO et CGT qu'entre SFIO et LDH. Il montre en outre que LDH et CGT touchaient des publics assez différents, la bi-appartenance étant dans le cas de ces deux organisations assez réduite. En effet, la LDH séduisait dans un milieu bourgeois : parmi les 30 adhérents dont nous connaissons la profession à cette époque, la moitié était fonctionnaires dont douze enseignants, six étaient commerçants ou entrepreneurs, quatre exerçaient des professions libérales, aucun n'était ouvrier. Enfin, ce graphique montre la relative affinité entre le Parti socialiste et les loges du Grand Orient, et la marginalité de la Grande Loge.

Un deuxième graphique permet de détailler la configuration des réseaux auxquels appartenaient les adhérents oranais de la SFIO au sortir de la guerre.

Figure 12 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents de la fédération SFIO d'Oran (1919-1920)



Source : dépouillements divers (nombre d'individus : 61).

Dans ce graphique on distingue deux groupes principaux : les mono-engagés, qui ne sont reliés à qu'à la SFIO et qu'on retrouve dans la diagonale supérieure à gauche, et les polyengagés. Chez ces derniers, coexistent les bi-engagés, CGT-SFIO et LDH-SFIO, et les tri-engagés. Parmi ces derniers, le groupe le plus important est constitué par les adhérents SFIO, LDH et CGT, représenté en bas au centre, confirmant la force prioritaire des liens unissant ces trois organisations.

b. La SFIO de la reconstruction

Quand la fédération SFIO d'Oran revint sur la scène politique du département, après cinq ans d'absence, elle n'était plus vraiment la même. Son insertion dans le paysage associatif et politique évolua. Si ses liens se distendirent avec la LDH et la CGT, rompant avec le schéma triangulaire de l'après-guerre, ils se renforcèrent avec la maçonnerie.

La franc-maçonnerie se rapprocha en effet, au milieu des années 1920, de l'orbite socialiste. Dans le registre des idées, on vit s'accélérer la pénétration du socialisme. En 1926, lors du convent d'Afrique du nord du Grand Orient, tenu à Oran, les loges votèrent un texte affirmant que « la société capitaliste était caduque »¹. Or Marius Dubois était le président du comité d'organisation de ce congrès². Il y fit diverses interventions remarquées et fut le rapporteur de la commission d'étude sur la question du capitalisme. Il présenta le collectivisme comme l'organisation sociale la plus à même de recevoir l'onction du suffrage universel et fut « vivement applaudi » pour son discours³. Ce faisant, les loges prenaient leurs distances avec les radicaux, qui y avaient jusque-là exercé une influence politique prioritaire.

Les loges d'Oran, lors de la fête solsticiale de janvier 1927, prirent leurs distances avec l'œuvre du gouverneur général Viollette, estimant qu'il avait pris « certaines mesures qui

¹ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu des travaux du XXXII^{ème} Congrès des loges d'Afrique du nord, de la grande loge et du GODF, tenu à d'Alger, 16-19 avril 1930*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1930, p. 28. Voir Samuel TOMEI, « Les loges françaises d'Afrique du nord dans les années 30 », *Chroniques d'histoire maçonnique*, n°62, 2008, p. 36.

² GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du 3^{ème} congrès régional des loges du Grand Orient de France de l'Afrique du nord, Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge la Raison, du 3^{ème} congrès régional de la Grande loge de France à Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge Aurore sociale africaine et XXVIII^{ème} conférence interobédientielle tenue à Oran les 2 et 3 avril 1926 au temple de la loge Union africaine*, édition inconnue, 1926, p. 116.

³ *Ibid.*, p. 25.

[n'étaient] pas heureuses »¹. La répression féroce à laquelle il avait soumis les communistes lors des mois écoulés n'y était peut-être pas étrangère. En cette même occasion les « frères » réunis, après avoir écouté un délégué algérois qui militait aussi à la SFIO², flétrir « la dictature de la finance », assistèrent à un exposé de Marius Dubois. Celui-ci rapporta avoir donné une réunion publique le jour même à Arzew, où il avait pu « répandre la bonne parole républicaine et socialiste ». Il ne faisait aucun doute qu'il évoquait là un événement organisé dans le cadre de ses responsabilités de secrétaire fédéral. Certains maçons s'émurent de cette immixtion de la politique « profane » dans le secret des loges et jugèrent son « intervention déplacée »³. La majorité cependant n'y trouva rien à redire.

Le rapprochement des loges et de la SFIO n'était pas seulement d'ordre doctrinal. Les idées socialistes furent essentiellement portées en son sein par des individus qui combinaient affiliation maçonnique et allégeance politique. Au convent régional des loges du Grand Orient de l'Afrique du nord, au printemps 1926, parmi les douze délégués de la Raison et de l'Union africaine d'Oran, on comptait au moins trois membres de la section SFIO et deux membres du parti radical-socialiste. Cette interpénétration n'était pas le seul fait des loges oranaises. On observe la même tendance dans la création d'un « triangle » fut fondé à Perrégaux en mai 1927 : cette structure permettait à un groupe de maçons trop éloignés de leur atelier et « trop peu nombreux pour former une loge », de se réunir et de travailler maçonniquement »⁴. Le « triangle » était « souché », c'est-à-dire rattaché, à la loge Union africaine d'Oran. Ses deux responsables, Roger Couderc – sans doute le fils d'Eugène, distingué par la suite par la mention « Couderc père »⁵ – et Louis Varenne⁶, étaient aussi, avec Pierre Ardilouze, les principaux fondateurs de la section SFIO de la ville⁷. Le parallélisme était frappant : l'institution maçonnique de Perrégaux partageait ainsi l'orientation socialisante de sa loge mère.

¹ GODF/1561, Fernand Fulconis, compte rendu de la fête solsticiale du 23 janvier 1927, commune aux trois loges d'Oran, Oran, 5 mars 1927.

² « Fédération socialiste SFIO », *La dépêche oranaise*, 7 février 1927, p. 2.

³ GODF/1561, Fernand Fulconis, compte rendu de la fête solsticiale du 23 janvier 1927, commune aux trois loges d'Oran, Oran, 5 mars 1927.

⁴ GODF/1445, Lettre du secrétaire de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem au Grand Orient, Mostaganem, 5 janvier 1931.

⁵ « Département d'Oran », *Demain*, 3 février 1928, p. 3.

⁶ GODF/1561, Compte rendu de l'inauguration du triangle de Perrégaux, 22 mai 1927.

⁷ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

La biappartenance à la SFIO et à une loge maçonnique concernait, parmi les 47 militants dont nous avons reconstitué le parcours pour les années 1925-1927, neuf individus. La proportion est la plus élevée pour l'entre-deux-guerres. Pour certains membres, l'atelier franc-maçon joua le rôle d'antichambre de la SFIO reconstituée. Par exemple, Édouard Teissonnier fut initié à la loge Aurore sociale africaine en 1921¹ ; il adhéra à la SFIO après la reconstitution de la section, vraisemblablement en 1926². Des liens familiaux contribuaient aussi à expliquer ce geste : il s'était marié en 1920, avec la fille d'Eugène Couderc, son frère en maçonnerie et son camarade en politique. Ce dernier ayant été un protagoniste de la création d'une nouvelle section en 1925, on peut imaginer qu'il chercha à y attirer des membres de son cercle familial, et en particulier son gendre avec lequel il partageait déjà une affinité maçonnique. L'avocat Raymond Blanc parcourut également le même chemin. Initié à la loge Union de Tlemcen depuis 1923³, il adhéra à la SFIO en 1927⁴.

L'influence de la SFIO au sein de la LDH n'était plus, au milieu des années 1920, à l'image de la très étroite relation qui liait les deux organisations au sortir de la guerre. La nouvelle de la recréation d'une fédération socialiste connue, les membres de la LDH oranaise ne se précipitèrent pas dans ses bras. Au contraire, à l'inverse de ce qui se passa dans le monde maçonnique, on vit plutôt grandir en son sein l'influence radicale. Le parti radical semblait avoir pris les commandes du mouvement lors de la création de la fédération oranaise de la LDH en 1926 : son président, le docteur Ferdinand Jasseron, ainsi que son vice-président Edmond Auzas faisaient partie de la fédération du parti radical-socialiste⁵. Le lien n'était pas rompu pour autant. Sur les 47 militants de notre base de données, seuls cinq adhéraient aussi à la LDH. Enfin, quant à la biappartenance SFIO-CGT, elle recula, notamment sous l'effet de l'évolution de la sociographie de la fédération socialiste⁶.

¹ GLDF/449/2, Avis d'initiation, Oran, 19 décembre 1921.

² ANOM/Oran/81, Rapport du chef de la sûreté départementale, Oran, 7 janvier 1927 ?

³ GODF/1993, Avis d'initiation au 1^{er} degré, Tlemcen, 4 mai 1923.

⁴ ANOM/Oran/E/189, Rapport du commissaire au préfet, Tlemcen, 24 novembre 1937.

⁵ ANOM/Oran/81, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 7 janvier 1927.

⁶ Voir *infra*, chapitre 2, C, 3.

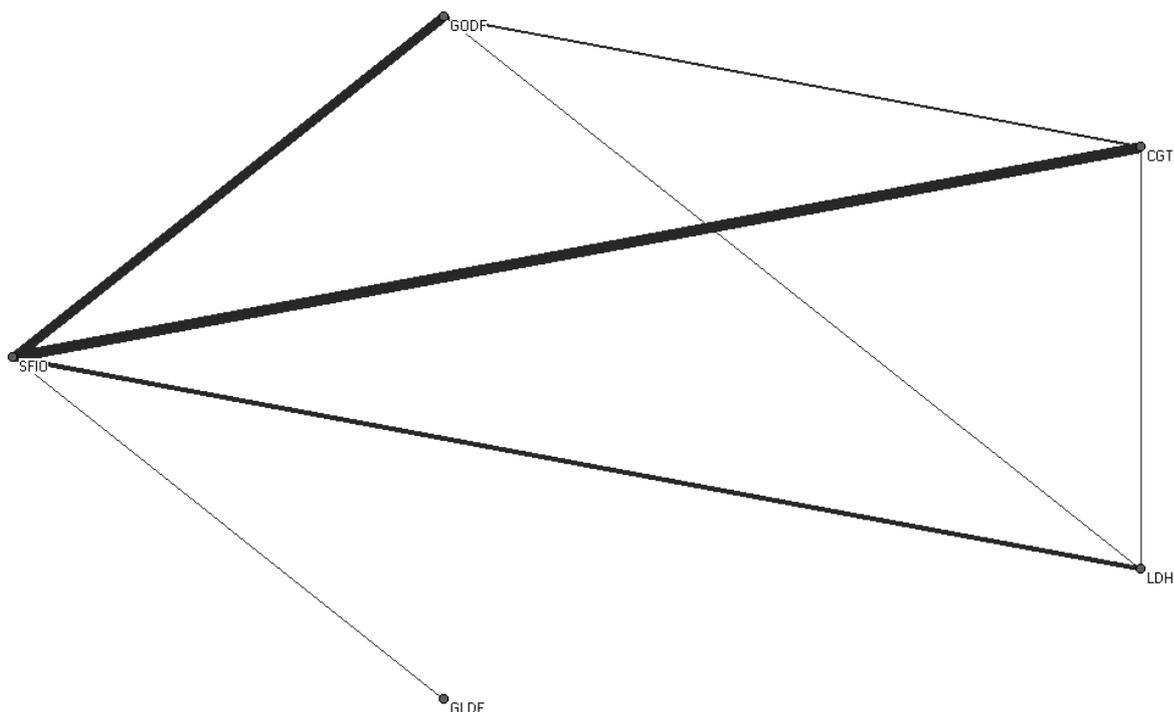
Figure 13 : Nombre d'adhérents de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (1925-1927)

GLDF	LDH	GODF	CGT
1	5	8	9

Source : dépouillements divers (nombre d'individus : 47)

La structure sociabilitaire de la fédération changea de physionomie : certes, les adhérents de la SFIO étaient toujours insérés dans un tissu social comparable, mais plus avec la même intensité. Désormais, les liens entre SFIO, d'une part, et CGT et franc-maçonnerie, d'autre part, étaient d'égale importance et la LDH devenait pour la SFIO une institution plus périphérique – tout comme la SFIO le devenait pour la LDH.

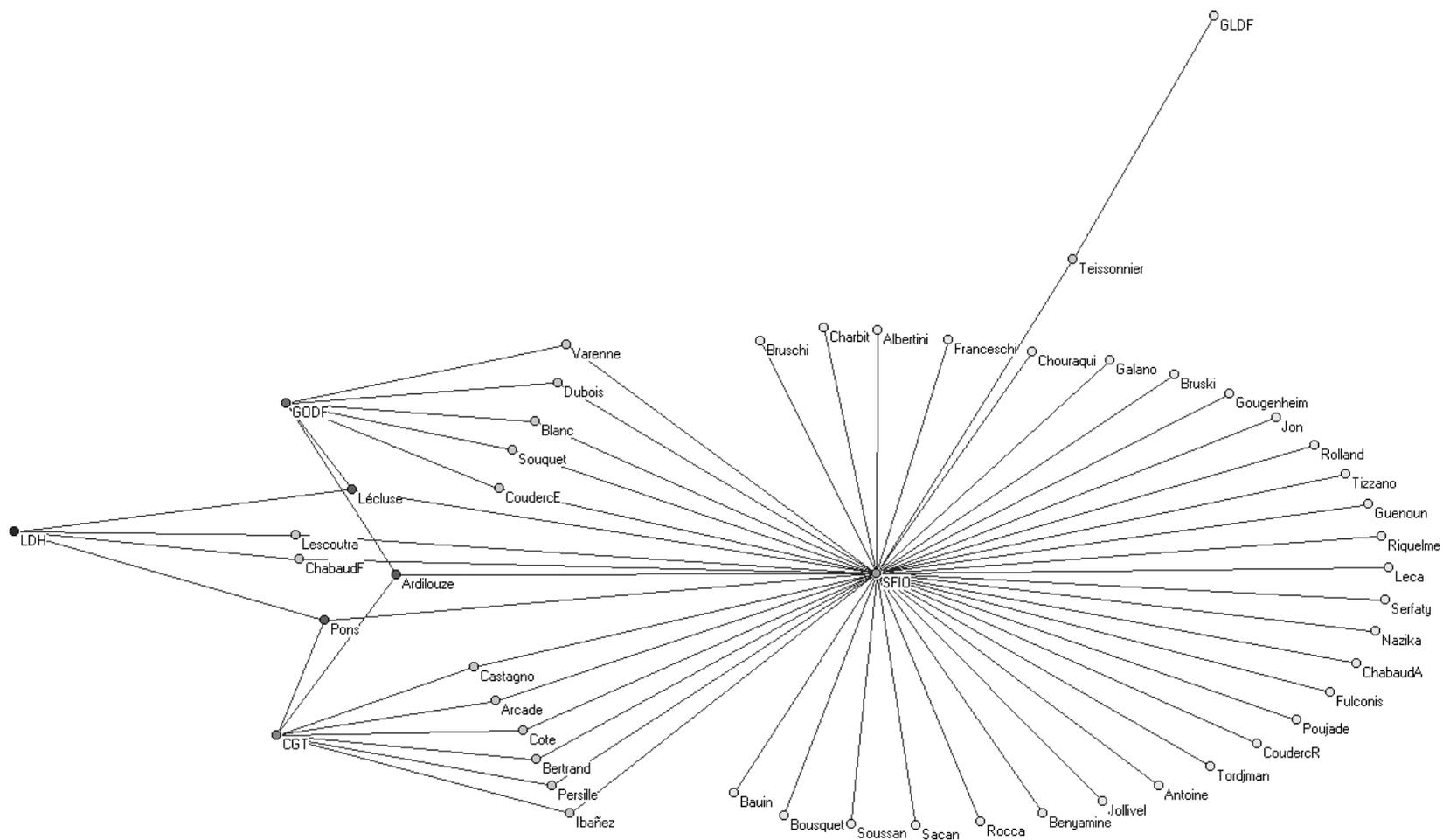
Figure 14 : Représentation graphique du polyengagement des adhérents de la fédération SFIO d'Oran en 1925-1927



Source : dépouillements divers (nombre d'individus : 47).

La représentation graphique de l'ensemble des militants et des institutions montre les mêmes évolutions : amenuisement de la relation SFIO-LDH, renforcement de la relation entre SFIO et loges maçonniques, avec une nette dominante des loges affiliées au Grand Orient. Mais elle montre d'autres évolutions encore : l'engagement des militants socialistes avait de plus en plus, globalement, tendance à se suffire à lui-même. Sur les 47 individus représentés, 29 n'adhéraient qu'à la SFIO. Le polyengagement était en recul. Le tri-engagement le plus courant, plus rare en général, était celui qui combinait SFIO, CGT et franc-maçonnerie.

Figure 15 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents de la fédération SFIO d'Oran entre 1925 et 1927



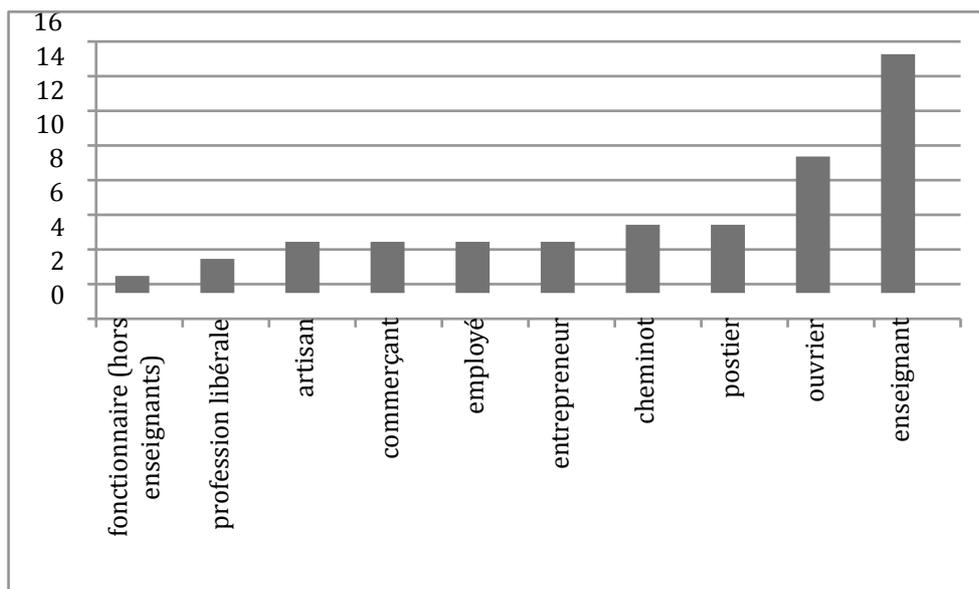
Source : dépouillements divers (nombre d'individus : 47).

Globalement, la fédération SFIO paraissait moins intensément liée au tissu associatif que dans les premières années de la décennie, ses militants plus en retrait et plus méfiants quant à la multiplication des engagements publics. Ils n'étaient plus aussi nombreux à se syndiquer, même si la proportion – 9 sur 47 – restait importante. Ce fait est lié à la mutation du profil socio-professionnel de la fédération, qui devenait moins ouvrière.

3. Un processus de notabilisation

La composition sociale de la SFIO évolua considérablement, entre la sortie de guerre et la reconstitution de la fédération au milieu des années 1920. La comparaison du profil socio-professionnel de la fédération à ces deux moments montre des évolutions assez nettes. On comptait, parmi les socialistes de l'après-guerre, un tiers d'enseignants, une proportion d'ouvriers proche d'1/5, une part importante de postiers et de cheminots mais presque pas de professions libérales ni de fonctionnaires exerçant une profession non enseignante.

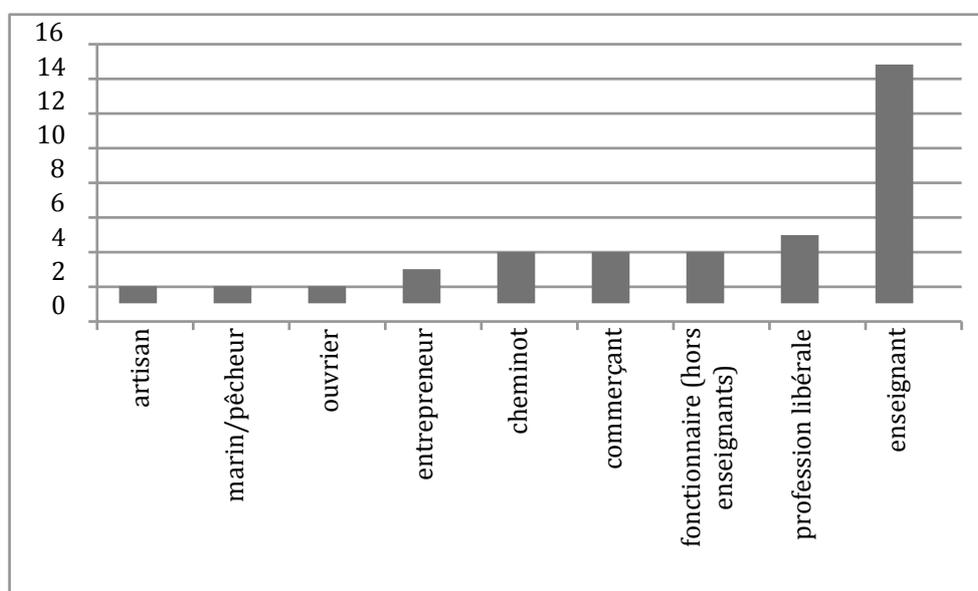
Figure 16 : Profession des adhérents de la SFIO (1919-1920)



Source : dépouillements divers (total de professions connues : 45)

Au milieu des années 1920, la base sociale de la SFIO avait évolué : parmi les fonctionnaires représentaient désormais la majorité, suivis par les professions libérales. Cet embourgeoisement suivait globalement les tendances métropolitaines de la SFIO à la même époque¹. S'il restait un noyau de cheminots, les artisans, ouvriers et pêcheurs avaient quasiment disparu des rangs de la SFIO. Désormais la fédération recrutait dans des milieux plus bourgeois, ce qui contribue à expliquer sa déconnexion croissante avec le monde syndical.

Figure 17 : Profession des adhérents de la SFIO, 1925-1927



Source : dépouillements divers (nombre de professions connues : 32)

¹ Voir Aude CHAMOUARD, *Les maires socialistes en France dans l'entre-deux-guerres : une expérience réformatrice du pouvoir ?*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2010.

Conclusion

La traversée du désert socialiste fut adoucie par l'existence de quelques refuges. Mais même au sein de ceux-ci, elle ne fut pas de tout repos : ainsi, à la CGT, les anciens de la SFIO, soupçonnés de vouloir transformer l'UD en fédération SFIO *bis*, furent éloignés de la direction départementale. Finalement, la section socialiste fut recréée soudainement à Oran, presque sans signes avant-coureurs, comme dans l'urgence. La préparation des élections municipales de mai 1925, au sein la Ligue de la République, permit aux rares éléments socialistes de se retrouver. La création de la section fut favorisée par ces circonstances. La section SFIO, tout juste recréée, servit d'instrument dans les négociations sur les conditions de participation à une liste républicaine commune, contre le maire antisémite de droite Jules Molle. Mais le petit groupe à peine remis sur pied était déjà travaillé par les tensions, entre ceux qui voulaient coûte que coûte participer à cette liste et les autres.

La reconstruction de la SFIO à Oran n'emprunta pas un chemin tranquille. Son parcours fut pavé d'embûches, à chaque carrefour apparaissaient des motifs de frictions, mais la section puis la fédération finirent par revenir à la vie. Fin 1925, les structures organisationnelles du Parti socialiste étaient de nouveau en place dans le département. Mais les rangs socialistes étaient réduits au minimum : quelques dizaines d'individus, une cinquantaine tout au plus. Les repentis du communisme ne furent pas nombreux à rejoindre le Parti socialiste, sauf à Sidi-Bel-Abbès. À partir de 1925, les adhérents de la SFIO oranaise étaient pour la plupart de nouveaux venus. Très peu restaient de la fédération d'avant Tours, si ce n'est Marius Dubois, mais encore on ne l'avait pas vu jouer de rôle avant 1921, et quelques syndicalistes comme Mongin et Bouchier, qui avaient quitté la SFIO en 1920.

Il s'agissait certes d'une recréation, car la SFIO avait déjà existé en Oranie, mais la rupture l'emportait sur la continuité dans la petite fédération : les effectifs furent très largement renouvelés. Non seulement les adhérents n'étaient plus les mêmes, mais leur profil socio-professionnel changea. Le parti devenait plus bourgeois, moins ouvrier et moins populaire. Il y eut également rupture en terme de sociabilités : les membres de la nouvelle SFIO ne suivaient pas vraiment les traces de leurs prédécesseurs ; leurs réseaux étaient décalés et moins ouverts. L'expérience socialiste oranaise, dans les années 1925-1927, était presque entièrement nouvelle.

S'il était cependant un domaine dans lequel la continuité l'emporta, c'est celui de la doctrine. La nouvelle fédération socialiste ne fit pas le deuil de son ancien ancrage idéologique, résolument à gauche, qu'elle continua au contraire à cultiver tout en prenant soin de ne pas se confondre avec les communistes. Malgré sa composition de moins en moins prolétarienne, la SFIO se voulait toujours, dans les discours, un parti ouvrier. Le trait était partagé par l'ensemble des fédérations métropolitaines et concernait le Parti socialiste dans son ensemble. Une question, en revanche, intéressait au premier chef les fédérations d'Algérie : celles qui avaient trait à la colonisation et à la situation des colonisés. En la matière, la continuité doctrinale de la fédération d'Oran fut quasiment parfaite.

Chapitre 3 : Les socialistes et les « indigènes », de part et d'autre de la scission

De 1918 à 1927, l'expérience socialiste subit de profondes mutations en Oranie. Tout fut bouleversé par la scission, à commencer par les cadres organisationnels de la SFIO eux-mêmes, qui disparurent pendant près de cinq ans. Après la recréation, la composition des sections mais aussi la sociabilité de leurs membres étaient largement inédites. Dix ans après la fin de la Grande Guerre, la SFIO d'Oranie avait profondément changé depuis ses jeunes années, dans tous les domaines, à une exception près : l'idéologie. À cet égard, sa fidélité remontait au-delà même de la coupure de la Grande Guerre. Dès ses débuts, le noyau socialiste oranais s'était voulu très à gauche, ce qu'il avait traduit par une affiliation guesdiste et une résistance relativement longue à l'unité, au début du siècle. La reconstruction de la SFIO dans les années 1920 ne mit pas à bas cette radicalité théorique.

La continuité doctrinale s'incarna en particulier dans un champ qui intéressait de près les militants oranais : la question coloniale. Celle-ci hantait le socialisme depuis ses débuts dans la région. Certes les socialistes ne la mettaient pas au premier plan de leurs réflexions, pas plus qu'ils ne se définissaient à travers elle, mais elle revenait, lancinante, depuis le début du siècle. Au sortir de la Première Guerre mondiale, elle fut mise sur le devant de la scène : des projets de réforme étaient en route à Paris. Les socialistes oranais commencèrent à se pencher plus systématiquement sur ces problèmes : quelle analyse devait-on faire de la condition des colonisés ? La lutte des classes suffisait-elle à expliquer leur état de domination dans la société algérienne ? Devait-on demander pour eux des droits civiques et politiques, ou cela revenait-il à nier la primauté du rapport d'exploitation économique ?

Nous verrons dans ce chapitre la façon dont, au Parti socialiste oranais, on analysa la « question indigène » à trois moments clés de son existence : au sortir de la Grande Guerre, au moment de la scission, puis de la reconstitution de la SFIO.

A – La question coloniale au sortir de la guerre

1. Les réformes de 1919

a. Retour sur la condition juridico-politique des colonisés

La colonisation française en Algérie, entreprise en 1830 durant les derniers mois de la Restauration, puis assumée et prolongée par l'ensemble des régimes suivants, avait établi un régime juridique inédit. Les populations présentes avant la conquête furent soumises à une disjonction, exceptionnelle dans la tradition juridique française, entre nationalité et citoyenneté : les colonisés étaient des Français mais se voyaient dénier la qualité de citoyen¹. Longtemps après la conquête, la question de leurs droits exacts resta « dans l'ombre de la loi »², jusqu'à ce qu'une décision de la cour d'appel d'Alger du 24 février 1862 dissipât le flou juridique dans lequel étaient tenus les autochtones d'Algérie, Musulmans et Juifs. Elle jugea que les membres de la population colonisée avaient le statut de « ressortissants français » depuis la conquête, mais qu'ils ne pouvaient être confondus avec les autres habitants de l'Algérie, Français et Européens immigrés.

Le juge justifia cette différence de traitement en termes culturels : « Loin d'être homogènes, les deux populations diffèrent profondément par la religion, les mœurs, la constitution du mariage, l'organisation de la famille ». De ce fait, toujours selon le juge de la cour impériale d'Alger, les « hautes autorités parties contractantes » avaient, au moment de la conquête, « entendu que tout en devenant français les différents membres de cette population ne seraient point admis à la jouissance des droits que confère la qualité de citoyen français »³. Le principal obstacle à l'accession des Algériens à la qualité de citoyen français résidait dans l'existence d'un statut civil différent : les règles des droits coranique et mosaïque, restées en vigueur après le traité de capitulation signé par le bey d'Alger en 1830, étaient réputées incompatibles avec l'accession à la Cité. Seul l'abandon de ce statut, dit statut personnel, permettait d'accéder à la pleine jouissance des droits politiques. C'est ce que consacra le

¹ Laure BLEVIS, « Les avatars de la citoyenneté en Algérie coloniale ou les paradoxes d'une catégorisation », *Droit et société*, n° 2, 2001, p. 558.

² Emmanuelle SAADA, « Citoyens et sujets de l'Empire français. Les usages du droit en situation coloniale », *Genèses*, n° 4, 2003, p. 16.

³ Voir Mohamed SAHIA CHERCHARI, « Indigènes et citoyens ou l'impossible universalisation du suffrage », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 60, n° 4, 2004, p. 751-752.

sénatus-consulte de 1865, qui énonça que « l'indigène [était] français » mais exclu de la citoyenneté. Le conseiller d'État Flandin en exposa les raisons au Sénat le 22 juin 1865 : le « plein exercice des droits de citoyen français est incompatible avec la conservation du statut musulman et de ses dispositions, contraires à nos lois et à nos mœurs sur le mariage, sur la répudiation, le divorce, l'état civil de nos enfants »¹. Cinq ans après la promulgation de ce texte de loi, les « indigènes israélites » furent collectivement extraits de la condition de sujets pour devenir citoyens. Les « indigènes musulmans » restaient les seuls exclus des droits de la citoyenneté.

Pour devenir des citoyens, les sujets algériens devaient passer par un processus improprement désigné sous le nom de « naturalisation » – ils possédaient, en effet, déjà la nationalité française². Pour cela, les Algériens devaient répondre à un certain nombre de conditions de sexe, d'âge et de résidence, mais aussi remplir des critères censés prouver leur degré d'assimilation – être monogame ou célibataire, n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation criminelle ou correctionnelle – et enfin, renoncer à leur statut personnel. La « naturalisation » impliquait donc l'abandon du droit de recourir aux juridictions musulmanes, qui appliquaient un droit codifié par le colonisateur dans les domaines du droit de la famille et de la succession³. L'accès à la qualité de citoyen résultait d'une procédure individuelle, laissant la plus grande part au pouvoir discrétionnaire des administrateurs. De fait, les demandes de naturalisation furent infimes : à cela s'ajoutait naturalisés la réticence des autorités à faire aboutir favorablement les procédures. On recense ainsi le passage à la condition pleine de citoyen français de 137 « indigènes israélites » de 1865 à 1870, et de 1730 « indigènes musulmans » entre 1865 et 1919⁴.

Les Algériens étaient donc exclus du droit de vote, à deux maigres exceptions. Depuis la loi municipale de 1884, un collège musulman était appelé à désigner une représentation dans les conseils municipaux des communes mixtes. Le corps électoral était réduit aux hommes de plus de 25 ans, résidant depuis au moins deux années consécutives dans la commune et répondant à l'un de ces critères : propriétaire foncier, agent de la fonction publique ou titulaire de la légion d'honneur. Composée d'un à six élus selon la proportion de

¹ Robert ESTOUBLON et Adolphe LEFEBURE, *Code de l'Algérie annoté*, Paris, Adolphe Jourdan, 1869, p. 303.

² Laure BLEVIS, « La citoyenneté française au miroir de la colonisation : étude des demandes de naturalisation des « sujets français » en Algérie coloniale », *Genèses*, n° 4, 2003 p. 25-47.

³ Guy PERVILLE, *L'Algérie coloniale*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 13-14.

⁴ Laure BLEVIS, « En marge du décret Crémieux. Les Juifs naturalisés français en Algérie (1865-1919) », *Archives Juives*, Vol. 45, n° 2, 2012, p. 47-67.

résidents « indigènes » dans la commune, cette délégation ne pouvait pas représenter plus du quart de l'assemblée¹. Encore ces élus étaient-ils écartés du vote pour la désignation du maire, de ses adjoints et du collège des électeurs sénatoriaux².

Mais la grande majorité de la population colonisée vivait sous le régime administratif des communes mixtes. Il avait été fondé par décret en 1868, pour agréger de façon transitoire des territoires militaires, en attendant leur transformation en communes de plein exercice. En 1874, il avait été progressivement introduit en territoire civil, dans les régions à très forte majorité démographique autochtone³. Finalement, le régime transitoire devint permanent : après la Première Guerre mondiale, les communes mixtes continuaient non seulement à exister mais elles recouvraient encore la plus grande partie du territoire algérien. Dans ces circonscriptions, d'un type absolument inconnu en France, un administrateur nommé par le Gouvernement général dirigeait la commune, assisté d'une commission municipale composée de conseillers européens élus. À côté de cette commission, siégeait une assemblée indigène dite djemaa, francisation du terme arabe de *djemā`a*, littéralement « assemblée ». Ses membres étaient nommés par l'administrateur et avaient un simple rôle consultatif. En outre, depuis la création des Délégations financières en 1898, un groupe de 21 élus, subdivisé en sections « arabe » et kabyle », siégeait au sein de ce « parlement colonial » chargé de gérer le budget de l'Algérie, face à une délégation européenne deux fois plus importante. Là encore, le corps électoral était des plus chétifs : 5 000 électeurs dans toute l'Algérie⁴.

Hors ces deux espaces institutionnels fort restreints, les Algériens « indigènes » étaient complètement exclus des droits politiques. Cette infériorité politique⁵ était redoublée d'un ensemble de dispositions particulières en matière pénale : une série d'infractions et de procédures leur était réservée, synthétisée en 1881 par le Code de l'indigénat⁶. Les Algériens

¹ Robert ESTOUBLON et Adolphe LEFEBURE, *Code de l'Algérie*, op. cit., p. 630-631.

² Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, Thèse de doctorat, EHESS, 2012, p. 45-46.

³ Voir Marie-Odile ILLIANO, *La genèse d'une institution coloniale : les communes mixtes en Algérie de 1868 à 1881*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École des Chartes, Paris, 1995. Voir aussi Claude COLLOT, *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale : 1830-1962*, Paris/Alger, Éd. du CNRS/Office des publications universitaires, 1987, p. 89-91.

⁴ Jacques BOUVERESSE, *Un parlement colonial ? Les délégations financières algériennes (1898-1945) : L'institution et les hommes*, Mont-Saint-Aignan, Publication de l'Université de Rouen Le Havre, p. 20.

⁵ Voir Michel OFFERLE, « De l'autre côté des urnes : Français, Françaises, indigènes, 1848-1930 », dans Pierre FAVRE, Jack Ernest Shalom HAYWARD et Yves SCHEMEIL (dir.), *Être gouverné : études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 73-108.

⁶ Voir Isabelle MERLE, « Retour sur le régime de l'indigénat : genèse et contradictions des principes répressifs dans l'empire français », *French Politics, Culture, and Society*, vol. 20, n° 2, 2002, p. 77-97.

« indigènes » étaient tenus *de jure* dans une situation d'exceptionnalité en matières politique, civique et pénale. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, cette triple discrimination avait fait l'objet de contestations auprès des autorités métropolitaines¹. La mobilisation fut prise en charge à partir du début du XX^{ème} siècle par un mouvement désigné sous le nom de « Jeunes Algériens », cultivant la référence au mouvement « Jeune Turc ». Ce groupe de quelques centaines de diplômés se mobilisa en particulier autour du débat sur la loi de conscription obligatoire des « indigènes algériens », en 1911-1912 : ils étaient prêts à l'accepter à condition qu'elle impliquât, en retour, leur assimilation juridique aux citoyens français². Leurs revendications restèrent sans écho jusqu'à la guerre.

En 1914, en récompense de l'« impôt du sang » qu'ils s'apprêtaient à verser, quelques premières timides réformes furent entreprises. La part des élus musulmans des conseils municipaux fut augmentée à un tiers dans sa proportion maximale. Après la Grande Guerre, les attentes étaient d'autant plus élevées que le régime juridique des colonisés n'avait qu'à peine évolué depuis la conquête.

b. Les réformes de l'après-guerre

En 1918 et en 1919, le Parlement français vota une série de lois pour étendre les droits des Algériens colonisés, après leur participation aux combats de la Première Guerre mondiale. Malgré leur modération, elles suscitèrent la désapprobation la plus franche d'une partie de l'opinion des Français d'Algérie et de leurs élus. Ces réformes furent en particulier l'œuvre du nouveau gouverneur général nommé par Clemenceau, Charles Jonnart, qui avait déjà occupé cette fonction de 1903 à 1911. Elles s'inspirèrent largement d'un rapport du député socialiste du Rhône, Marius Moutet, qui avait fait partie d'une commission d'enquête en Algérie en 1916, après les révoltes contre la conscription³, et à qui Clemenceau avait laissé

¹ Patrick WEIL, « Le statut des Musulmans en Algérie coloniale : une nationalité française dénaturée », *EUI working paper HEC*, 2003, p. 11, disponible sur : <http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/1353/HEC03-03.pdf?sequence=1> [consulté le 5 août 2013].

² Voir Charles-Robert AGERON, « Le mouvement Jeune-Algérien de 1900 à 1923 », dans *Études maghrébines. Mélanges Charles-André Julien*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, p. 217-243.

³ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle*, Genève, Librairie Droz, 1981, p. 555.

« carte blanche » pour préparer un projet de réformes¹. Il le déposa à la Chambre le 1^{er} mars 1918. D'une veine essentiellement libérale, le rapport brillait par sa modération. Il proposait la création d'un collège électoral séparé pour les « indigènes » aux élections locales et d'une nouvelle procédure de naturalisation, requérant toujours l'abandon du statut personnel. Pour finir, les projets de loi votés furent en retrait par rapport à ces propositions².

Le 21 juin 1918, on vota la suppression des impôts arabes, dont les Européens étaient exemptés, qu'on remplaça par un impôt foncier applicable à tous les propriétaires d'Algérie. Puis la loi du 1^{er} août 1918 transforma les djemaas en assemblées élues au scrutin de liste dans les communes mixtes, et les reconstitua dans les communes de plein exercice, où elles étaient responsables de l'administration des biens communaux, sous la surveillance du conseil municipal³. La loi qui fit le plus grand bruit fut celle du 4 février 1919, rapportée par Marius Moutet à la Chambre des députés. Elle créa un corps d'électeurs « indigènes », composé d'hommes adultes de plus de 25 ans ayant servi sous le drapeau français, de fonctionnaires, de propriétaires et de diplômés. Ce corps électoral représentait environ 425 000 individus soit 45% de la population d'âge électoral⁴. Ces nouveaux électeurs, que le rapporteur Moutet concevait comme les bénéficiaires d'une « demi naturalisation »⁵, étaient appelés à se prononcer lors des élections des membres des djemaas dans les communes de plein exercice.

Deux jours plus tard, un décret augmenta aussi le nombre de conseillers généraux à titre « indigène », élus par un corps électoral élargi mais dans de moindres proportions, 103 000 personnes en 1920, chargées également d'élire les membres « indigènes » des Délégations financières. Quant au corps électoral appelé à élire les conseillers municipaux dans les communes de plein exercice, il s'élevait désormais à environ 90 000 personnes⁶. L'effectif des conseillers municipaux à titre « indigène » fut augmenté ; ils pouvaient désormais participer à l'élection du maire et de ses adjoints. La liste des fonctions et emplois publics accessibles aux « Musulmans » fut allongée. Enfin, la loi recensa un ensemble de conditions

¹ Charles-Robert AGERON, « Enquête sur les origines du nationalisme algérien. L'émir Khaled, petit-fils d'Abd El-Kader, fut-il le premier nationaliste algérien ? », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 2, n° 1, 1966, p. 18.

² Voir Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 274-276.

³ Claude COLLOT, *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale*, *op. cit.*, p. 126.

⁴ Voir Michel OFFERLE, « De l'autre côté des urnes : Français, Françaises, indigènes, 1848-1930 », dans Pierre FAVRE, Jack Ernest Shalom HAYWARD et Yves SCHEMEIL (dir.), *Être gouverné*, *op. cit.*, p. 87.

⁵ Laure BLEVIS, « Les avatars de la citoyenneté en Algérie coloniale ou les paradoxes d'une catégorisation », *Droit et Société*, n°48, 2001, p. 570.

⁶ Charles-Robert AGERON, « *Le premier vote de l'Algérie musulmane* », *art. cit.*, p. 97-98.

pour le « traitement rapide et positif des demandes d'intégration au statut de citoyen »¹. Dans les faits cependant, elle rétrécit le champ de la « naturalisation » posé par le sénatus-consulte de 1865, qui resta en vigueur à côté de la loi Jonnart². En effet elle posait des conditions préalables, quand dans le texte de 1865 la procédure était ouverte à l'ensemble des « indigènes » algériens sans restriction.

Cet ensemble de réformes ne contenta personne : pour les Algériens, il était trop modeste et restait en deçà de leurs revendications. Pour de nombreux colons, il allait trop loin et menaçait la présence française en Algérie. Il créa une « catégorie hybride entre Algériens et Français », prisonnière d'un « système bloqué » : ces hommes, distingués de la masse algérienne par l'exemption du Code de l'indigénat qui accompagnait leurs nouveaux droits, n'étaient cependant pas des citoyens et n'étaient pas appelés à le devenir³. Cependant il dégagna un espace d'autonomie au sein du système politique colonial, que le collège des « demi-naturalisés »⁴ transforma en tribune politique dès la première édition des élections locales.

c. Les premières élections du peuple colonisé d'Oranie

On assista dans les trois départements algériens au « premier vote de l'Algérie musulmane »⁵, au tournant des années 1919-1920. À Alger, l'émir Khaled, le petit fils de l'émir Abdelkader, se lança en politique. Né à Damas en 1875, rentré en Algérie en 1892, c'était l'exemple du grand bourgeois algérien. Boursier au lycée Louis Le Grand puis admis à Saint-Cyr, il avait fait une carrière militaire d'officier à titre indigène, ayant toujours rejeté la naturalisation. Capitaine en 1908, chevalier de la légion d'honneur, il s'était engagé dans les goumiers volontaires pendant la Première Guerre mondiale. Il s'associa, au sortir de la guerre, aux revendications « Jeunes Algériennes »⁶ et triompha aux élections municipales de novembre 1919 à Alger. Avec ses partisans, il luttait pour l'égalité des droits et son

¹ Laure BLEVIS, art. cit., p. 579.

² Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 275.

³ Jean-Claude VATIN, « Conditions et formes de la domination coloniale en Algérie (1919-1945) », *Revue algérienne des sciences économiques, juridiques et politiques*, vol. IX, n°4, décembre 1972, p. 882-883.

⁴ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 275.

⁵ Charles-Robert AGERON, « Le premier vote de l'Algérie musulmane », *Revue d'histoire et de civilisation du Maghreb*, n°8, janvier 1970, p. 97-109.

⁶ Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, *L'Émir Khaled : premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme français*, Paris, l'Harmattan, 1987, p. 263-267.

programme, publié dans son journal *L'Ikdam* au mois de juin 1919, demandait la suppression des lois d'exception, la représentation parlementaire, l'instruction obligatoire en français et en arabe, la suppression des communes mixtes, le rattachement des départements algériens à la France et l'accession à la qualité de citoyen dans le statut personnel¹. Ce « pédagogue de l'identité » algérienne² gênait l'administration ; son élection fut annulée par le conseil de préfecture, provoquant la démission de l'ensemble des élus municipaux à titre musulman³.

Dans le département d'Oran, la situation varia d'une ville à une autre. À Oran, aucune liste en présence ne se revendiqua de la mouvance « khalédienne ». Depuis 1892, Mardochée Chalom était conseiller municipal à titre indigène bien que citoyen français, fils d'un Juif marocain naturalisé⁴. En effet, l'éligibilité concernait tout aussi bien les sujets que les citoyens français, naturalisés ou non. Il se présenta de nouveau au suffrage d'un corps électoral largement élargi. Face à lui, se constitua une liste dite de concentration républicaine, conduite par Mohammed Abderrahmane, professeur d'arabe au lycée d'Oran et trésorier du comité oranais de la LDH⁵. Même s'ils ne se réclamaient pas du patronage de Khaled, ses candidats représentaient l'option de la rupture avec l'avant-guerre, et peut-être aussi celle d'une forme d'autonomie par rapport à l'administration coloniale. Cinq d'entre eux furent élus, mais la majorité du collège musulman au conseil municipal resta entre les mains de Chalom⁶.

Ces premières élections prirent un tour plus politique dans la ville de Tlemcen. Aux élections municipales, l'avocat Abdeslam Taleb, que le préfet qualifia de « prototype du Jeune Algérien orgueilleux »⁷, fut élu au premier tour avec 679 voix⁸, ainsi que Ghaoutsi Benkalfate, membre de la CGT⁹, contre les candidats proches de l'administration. Le conseiller municipal Taleb annonça dès le début de l'année suivante sa candidature au conseil

¹ *Ibid.*, p. 124.

² Gilbert MEYNIER, « L'émir Khaled, "premier nationaliste algérien" ? » dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012, p. 441.

³ Charles-Robert AGERON, « Enquête sur les origines du nationalisme algérien. L'émir Khaled, petit-fils d'Abd El-Kader, fut-il le premier nationaliste algérien ? », art. cit., p. 21 ; Mahfoud KADDACHE, *La Vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger, SNED, 1970, p. 38-42.

⁴ Geneviève DERMENJIAN, *La Crise anti-juive oranaise : 1895-1905, l'antisémitisme dans l'Algérie coloniale*, Paris, l'Harmattan, 1986, p. 157-158.

⁵ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 novembre 1918.

⁶ « Conseillers indigènes », *Le Soir*, 8 décembre 1919, p. 1.

⁷ Charles-Robert AGERON, « *Le premier vote de l'Algérie musulmane* », art. cit., p. 107.

⁸ « Les élections municipales », *Le Courrier de Tlemcen*, 5 décembre 1919, p. 1.

⁹ Fouad SOUFI, « Le personnage, la ville, les idées », dans Djelloul BENKALFATE, *Il était une fois Tlemcen... Récit d'une vie, récit d'une ville*, Tlemcen, Editions Ibn Khaldoun, 2002, p. 70.

général¹ ; il fut élu le 1^{er} février 1920 à ce siège, face à la liste du propriétaire Touhami, censée regrouper les voix des *hadri*², les citoyens d'origine arabe, tandis que Taleb présentait une liste de *kouloughlou*³, c'est-à-dire de descendants des mariages entre Arabes et Turcs⁴. Les affinités tribales ou clientélistes, fréquemment invoquées par l'administration pour expliquer les résultats des élections, alors qu'elle-même les réactivait en fait à ces occasions⁵, dissimulaient mal la victoire d'un « Jeune Algérien » dans une ville où, comme le sous-préfet le reconnaissait, les nouveaux droits politiques avaient été utilisés « avec plus d'indépendance et de discernement » que partout ailleurs dans le département.

Quelques mois plus tard, M'hamed ben Rahal fut élu délégué financier de Nedroma, autre conservatoire, avec Tlemcen, de la tradition urbaine précoloniale : cet éminent personnage de la ville, et plus largement de l'Ouest algérien, était devenu, depuis sa démission de sa charge de caïd en 1884, un « personnage gênant pour l'administration coloniale »⁶. Son élection aux Délégations financières, contre des candidats réputés proches de l'administration, faisait figure de symbole. Dès le mois d'août suivant, il prit part à la délégation envoyée à Paris avec l'émir Khaled pour demander à la Chambre des députés le non-renouvellement du code de l'indigénat⁷. Les élections du mois de mai 1920 aux djemaas, dans les douars des arrondissements de Tlemcen et Mascara, virent le succès de nombreux candidats hostiles aux caïds locaux, tandis que les « Musulmans » de Mascara élirent au conseil général deux personnalités connues pour faire partie du « clan Khaled »⁸, Mokhtar ben Aboura et Boudjelal Kada Hanifi⁹. Sur les douze sièges à pourvoir au conseil général et aux Délégations financières, quatre furent remportés par des « opposants » à l'ordre colonial établi, proportion comparable à la moyenne de 31,25% constatée au niveau algérien¹⁰.

¹ « Élections départementales », *Le Courrier de Tlemcen*, 2 janvier 1920, p. 2.

² Au singulier *hadar*, citoyen.

³ Mot d'origine turque, *kouloughli* au singulier. Le mot turc désignait littéralement un fils d'esclave. Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1988)*, Paris, PUF, 1990, p. 5.

⁴ AWO/4475/I/9, Rapport du sous-préfet au préfet d'Oran, Tlemcen, 3 mars 1920.

⁵ Omar CARLIER, « Espace politique et socialité juvénile : la parole étoiliste en ses quartiers. Contribution à une étude de l'incorporation du "nous" », dans Omar CARLIER, Fanny COLONNA, Abdelkader DJEGHLOUL et Mohammed EL-KORSO (dir.), *Lettrés, intellectuels et militants en Algérie, 1880-1950*, Alger, OPU, 1988, p. 123.

⁶ Gilbert GRANDGUILLAUME, « Une médina de l'Ouest algérien : Nédroma », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1971, vol. 10, n° 1, p. 66.

⁷ Lahouari TOUATI, *Économie, société et acculturation : l'Oranie colonisée, 1881-1937*, Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, France, 1984, p. 288.

⁸ Charles-Robert AGERON, « Le premier vote de l'Algérie musulmane », art. cit., p. 107.

⁹ Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, *L'Émir Khaled*, op. cit., p. 275.

¹⁰ Charles-Robert AGERON, « Le premier vote de l'Algérie musulmane », art. cit., p. 107.

La géographie politique du département opposait les villes à démographie très majoritairement « musulmane », qui avaient conservé de fortes traditions citadines, aux villes coloniales d'Oran et Sidi-Bel-Abbès, majoritairement « européennes » et qui ne laissèrent « que très peu de place aux Algériens pour s'exprimer librement et de manière autonome »¹. C'est dans ces dernières villes, qui comptaient la plus forte population européenne, que s'implanta le mouvement socialiste. Les premiers signes d'autonomie de l'opinion politique « musulmane » dans les urnes se produisirent donc d'abord dans les villes où il était relativement faible. De fait, on constata dans ces années une relative déconnexion entre les militants socialistes et les revendications des « indigènes »². Pourtant, d'autres organisations européennes proches du Parti socialiste³ prirent, au même moment, le relais de la mobilisation pour l'augmentation des droits des colonisés.

2. La LDH face à la colonisation : une organisation pionnière

Le recrutement de la LDH en Algérie, pour plus de la moitié parmi les fonctionnaires et les professions libérales, concernait surtout les Européens. Mais elle attira aussi dans ses rangs quelques membres de la population colonisée. Avec ses nombreux membres issus de la communauté juive, elle prenait une « allure de microsociété transcommunautaire », en germe tout du moins⁴. Ainsi, lorsque quelques jours avant l'armistice, le nouveau bureau de la section d'Oran fut élu, parmi les huit membres figuraient deux Algériens⁵. Le secrétaire de la section s'appelait Saïd Faci et le trésorier Mohammed Abderrahmane. Ce dernier fut l'« un des rares Musulmans de sa génération à accéder au professorat »⁶ ; il enseignait l'arabe au lycée d'Oran. La section d'Oran de la LDH semblait ainsi créer, à l'image du mouvement syndical de l'immédiat après-guerre, une forme de front franco-algérien, cette fois-ci du côté de l'élite du diplôme.

¹ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Israh : ses structures et ses hommes ; le cas de l'Association des « Ulama » musulmans algériens en Oranie, 1931-1945*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 1989, p. 29.

² Voir *infra*, chapitre 3, B, 2.

³ Voir *supra*, chapitre 2, C, 1-2.

⁴ Claude LIAUZU, « La Ligue des droits de l'homme et la colonisation », dans Gilles MANCERON et Madeleine REBERIOUX (dir.), *Droits de l'homme : combats du siècle*, Paris, Seuil/BDIC, 2004, p. 150.

⁵ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 novembre 1918.

⁶ Alain MESSAOUDI, *Savants, conseillers, médiateurs : les arabisants et la France coloniale (vers 1830-vers 1930)*, volume II : *Galerie d'arabisants*, Thèse de doctorat, Université Paris I, 2008, p. 822.

Un document, conservé *in extenso* dans les archives de la préfecture d'Oran, est d'une grande valeur pour connaître la doctrine coloniale de la LDH à Oran, dans l'immédiat après-guerre¹. Il fut produit par Saïd Faci, le secrétaire de la section oranaise. Le 20 décembre 1918, il présenta devant ses membres un rapport sur « le statut indigène », long plaidoyer pour l'augmentation des droits des colonisés algériens. Le rapport fut approuvé par les membres présents qui en adoptèrent les principaux points dans une motion votée à l'unanimité ce même jour². Le 10 février 1919, Faci rendit compte des conclusions de son travail, légèrement amendé depuis sa première version du fait des avancées législatives en cours et en particulier de la loi du 4 février, dans la salle du conseil municipal d'Oran, devant un public de cinquante personnes dont une « vingtaine d'indigènes ».³

Saïd Faci était instituteur à l'école indigène de la ville nouvelle dite « Village nègre »⁴. Né en 1880 dans un village haut perché de grande Kabylie, fils de montagnards pauvres, scolarisé tardivement, il avait réussi le concours d'entrée à l'École normale d'instituteurs de Bouzaréah, à Alger, en 1898. Il fut d'abord nommé dans divers villages de Kabylie avant d'être muté durant la guerre de l'autre côté du pays, en Oranie, d'abord dans la commune mixte de Saint-Lucien puis dans la ville d'Oran. Il avait adhéré à la LDH dès 1906⁵. Son geste fut, précoce par rapport à la vague, certes limitée, d'Algériens attirés à la LDH par l'activité de Marius Moutet⁶, l'un de ses fondateurs, en faveur des réformes algériennes en 1918-1919⁷. C'est à son arrivée à Oran qu'il commença à prendre une part active à l'organisation : il devint membre du comité de la section en 1916, avant d'être élu secrétaire le 2 novembre 1918⁸. Il expliqua plus tard dans ses mémoires son engagement par le fait d'avoir, « dans

¹ En annexe de la note de surveillance sur la réunion : ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 février 1919.

² ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 février 1919.

³ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 février 1919.

⁴ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 novembre 1918.

⁵ Jean DEJEUX, *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984, p. 107. Voir aussi Abdellali MERDADI, *Un groupe d'acteurs culturels de l'entre-deux-guerres. Instituteurs algériens d'origine indigène*, Constantine, Médersa, 2007.

⁶ Sur Marius Moutet et sa conception de la « colonisation démocratique » voir Jean-Pierre GRATIEN, *Marius Moutet : un socialiste à l'outre-mer*, Paris, L'Harmattan, 2006.

⁷ Charles-Robert AGERON, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », *Le Mouvement social* n°78, janvier-mars 1972, p. 8.

⁸ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 novembre 1918.

[son] milieu », été « témoin de tant d’abus [qu’il en devint] un adversaire acharné de tout ce qui [lui] paraissait injuste »¹.

Faci était un « indigène naturalisé ». Il avait dû subir de nombreuses avanies pour accéder à la qualité de citoyen, qu’il souhaitait obtenir pour « devenir instituteur tout court »² et jouir des mêmes droits, dans sa carrière, que ses confrères européens : sa demande, déposée en décembre 1904, avait été déboutée par l’administrateur de la commune mixte dans laquelle il enseignait, et il avait dû menacer de démissionner pour obtenir finalement satisfaction en juin 1906. Cette expérience avait forgé une indignation qu’il prolongea à travers son adhésion à la SFIO et sa participation à la rédaction de *La Lutte sociale* après la guerre. Naturalisé, vêtu à l’européenne, Saïd Faci détonnait à un autre titre parmi la masse des colonisés : il était marié à une institutrice française, venue de métropole³. Or les mariages mixtes étaient absolument exceptionnels, proches d’une dizaine par an avant la Grande Guerre⁴.

À l’aube des années 1920, on comptait à la section LDH d’Oran au moins deux autres militants algériens, un instituteur et un professeur d’arabe au lycée d’Oran, Mohammed Abderrahmane. La deuxième section du département, à Mostaganem, avait elle aussi pour secrétaire un instituteur « indigène », Abdelkader Belhamissi⁵. Né en 1887, il avait gardé le statut civil « musulman » et restait un sujet français⁶. Le caractère limité des effectifs que nous avons pu reconstituer, faute de listes nominatives conservées dans les archives de la LDH, nous invite à la prudence. Dans ses mémoires, Faci fait état d’un plus grand nombre d’adhérents « musulmans » à la LDH, dont nous n’avons pas retrouvé la trace : « Les indigènes instruits vinrent à nous en grand nombre, si bien que les autorités finirent par s’inquiéter de notre action qui, bien souvent d’ailleurs, frisait une allure politique d’extrême gauche »⁷. Dans ces années, c’est cette organisation qui relaya le plus activement dans le milieu européen les mobilisations autour de la réforme de la situation des colonisés algériens.

¹ Saïd FACI, « Mémoires d’un instituteur algérien d’origine indigène », Supplément à *La Voix des humbles*, n°98, avril 1931, p. 29.

² *Ibid.*, p. 9.

³ ANOM/Oran/92(2514), Chef de la sûreté départementale, note de renseignement, Oran, 28 février 1919.

⁴ Florence RENUCCI, « “Citoyennes”, sujets et mariages mixtes en Algérie (1870-1919) », dans Isabelle FELICI et Jean-Charles VEGLIANTE (dir.), *Oublier les colonies : contacts culturels hérités du fait colonial*, Paris, Mare et Martin, 2011, p. 129-140.

⁵ LDH/FΔrés./798/97, Lettre du ministre de l’intérieur au secrétaire national de la LDH, Mostaganem, 18 décembre 1919.

⁶ GODF/1444, Avis d’initiation d’Abdelkader ould Belhamissi, Mostaganem, 22 avril 1921.

⁷ Saïd FACI, « Mémoires d’un instituteur algérien d’origine indigène », art. cit., p. 29.

À l'échelle de la ville d'Oran, la LDH présentait les traits d'un milieu relativement privilégié de rencontre par le haut entre des membres des populations colonisatrice et colonisée.

Le long rapport de Saïd Faci témoignait de la profonde déception de la LDH quant à l'aboutissement du processus législatif censé offrir de nouveaux droits aux « indigènes » qui avaient prouvé leur loyalisme sur les champs de bataille. Pour lui, les réformes étaient insuffisantes et inaptes à « améliorer la condition des indigènes ». La réforme n'avait touché que le statut politique des « indigènes », or ce qu'il fallait transformer en priorité, c'était leurs conditions concrètes de vie, à commencer par leurs droits pénaux et fonciers. Faci s'attaquait au statut de l'indigénat : pour lui, les communes mixtes et les législations d'exception faisaient figure d'« institutions féodales » et de « monstrueuse erreur » au sein du régime républicain. Il dénonça un « régime de surveillance systématique et de répression immédiate » incompatible avec le bon gouvernement de la colonie, soulignant à quel point cette législation lésait dangereusement les principes républicains, par la « confusion des pouvoirs » qu'elle induisait et la « violation grave de la légalité » à laquelle elle aboutissait. Il réclamait la suppression du Code de l'indigénat.

Il aborda ensuite « l'expropriation des indigènes » des terres qu'ils possédaient au moment de la conquête, développant à cet égard un discours ambivalent : il cédait en partie aux arguments disant que « l'Arabe manqu[ait] d'activité et de prévoyance », reconnaissant qu'il était « facilement vaincu par l'Européen dans la lutte économique ». Mais il soulignait aussi le rôle de la « spéculation sur les terres », dans un discours qui n'était pas sans rappeler celui que développait à la même époque par *La Lutte sociale*, qui dénonçait les « colons trop riches » responsables de l'augmentation des prix¹.

Saïd Faci réclamait pour les « indigènes » des droits politiques progressivement étendus. S'il estimait que « le bulletin de vote [aurait été] pour eux un moyen merveilleux de réaliser leur émancipation », il n'était pas pour autant question pour lui de faire accéder tous les Algériens à la citoyenneté française. Il écrivait ainsi que « les Arabes ignorants et fanatiques [étaient] encore extrêmement nombreux et ne feraient guère qu'un très mauvais usage de leurs droits de citoyen » : le propos pouvait surprendre de la part de celui qui dénonçait dans le même rapport les « préjugés de races » des colons qui ne souhaitaient pas scolariser leurs enfants sur les mêmes bancs que ceux des « indigènes ». Tout le discours

¹ Tiberius GRACCHUS, « Proletaires algériens unissons-nous ! », *La Lutte sociale*, 20 avril 1919, p. 1.

assimilationniste tenait en fait dans la coexistence de buts généreux d'émancipation et d'une critique extrêmement sévère de l'état de civilisation des colonisés. Entre le diagnostic d'arriération et le but d'extension des droits politiques à tous, le processus d'assimilation devait *in fine* résoudre la contradiction.

Le raisonnement de Faci prévoyait deux phases : changer d'abord la situation économique et sociale des « indigènes », avant de réformer leur régime politique. Entre ces deux étapes, il plaçait un préalable témoignant tout à la fois de son expérience d'instituteur de gauche et d'une forme d'élitisme républicain qui lui était souvent associée : l'assimilation. Saïd Faci souscrivait tout à fait à cette doctrine dont il était lui-même un produit et à laquelle il voulait contribuer à son tour. Pour lui, une « assimilation progressive des indigènes » devait être menée en priorité à travers l'éducation, « pour arracher les populations musulmanes aux préjugés qui les écart[ai]ent de notre civilisation et pour rehausser leur niveau moral et intellectuel ». L'accent devait être mis sur un enseignement primaire commun aux enfants des différentes communautés, et ouvert à égalité aux garçons et aux filles, non seulement pour améliorer la formation des enfants algériens mais aussi pour leur permettre de tisser des « amitiés profondes et durables » avec les petits Français. L'ordre du jour voté par la section oranaise de la LDH comprenait ainsi le vœu que l'obligation scolaire fût « effective pour tous les enfants indigènes des deux sexes » et que l'enseignement se fît « dans les mêmes établissements et dans les mêmes conditions que les Européens ».

La propre expérience de Saïd Faci rejaillissait sur la façon dont il envisageait le chemin de l'émancipation du peuple colonisé. Élève de l'École normale de Bouzaréah, ce « séminaire laïque » décrit par Fanny Colonna¹, Faci faisait partie de la mince élite des colonisés, promue par l'école républicaine, porteuse des valeurs de la France de 1789. L'école qui avait été sa chance devait être pour lui celle de l'ensemble du peuple algérien. Son histoire était celle d'une émancipation mais aussi d'un arrachement. Repéré par ses maîtres, il s'était coupé à l'adolescence de sa famille, échappant aux travaux agricoles pour passer le plus clair de son temps entre les murs de l'école, jusqu'à passer pour un « invité » et un « dévoyé » dans sa propre maison². Faciliter la scolarisation des « indigènes », c'était agrandir le groupe des Algériens passés à l'école française et en finir avec cette situation d'isolement dont il avait souffert. Il avait en effet dû quitter son village en cachette, de nuit, pour n'y jamais remettre

¹ Fanny COLONNA, *Instituteurs algériens : 1883-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1975.

² Saïd FACI, « Mémoires d'un instituteur algérien d'origine indigène », art. cit., p. 6.

les pieds, et n'avait plus rencontré dans son milieu d'origine qu'incompréhension : « On sait que les indigènes émancipés, que ceux qui ont rompu avec les préjugés de leur milieu sont mal vus de leurs coreligionnaires, qui les considèrent comme des renégats »¹.

Dans ce texte, l'instituteur kabyle racontait en filigrane sa propre histoire. Le souvenir de son déracinement pour embrasser le parcours du « francisé » résonnait comme une blessure : « Il arrive malheureusement souvent que les indigènes qui ont rompu avec leur milieu ne rencontrent ni les encouragements ni l'indulgence qui leur sont nécessaires pour entrer dans une société nouvelle ». Plus de quinze ans plus tard, c'est sur un ton fataliste qu'il revint sur cette expérience au seuil de deux mondes dont aucun n'était véritablement le sien :

« La situation la plus douloureuse en Algérie est certainement celle qui est faite aux citoyens d'origine indigène, à ceux qu'on appelle (improprement d'ailleurs) des naturalisés. La société indigène les repousse par ignorance et préjugés ; elle ne voit en eux que des renégats et des traîtres aux croyances et aux traditions musulmanes les plus sacrées. La société européenne les méprise, quand elle ne les accable pas de moqueries. Ainsi, de quelque côté qu'ils se tournent, ils ne rencontrent que mépris, indifférence ou hostilité ; s'ils sont mariés à des Françaises, leurs épouses sont l'objet d'une curiosité malicieuse ; s'ils ont des enfants on les appelle des « bicots » ; s'ils meurent dans leur pays, les marabouts, sous l'œil bienveillant de l'administration algérienne, leur refusent la sépulture dans les cimetières musulmans et les privent des secours de la religion. C'est donc, aux yeux de tous, une déchéance pour un musulman que d'accéder à la qualité de Français ! »².

La mention dans ce texte d'une épouse française ne laissait guère de doute sur sa dimension autobiographique. Le terme de « renégat » traduisait l'expression arabe *m'tourni*, désignant celui qui a tourné le dos à sa religion, le plus souvent en renonçant à son statut personnel coranique à travers la naturalisation. Faci ne s'était certes pas converti à la religion catholique, mais il ne pratiquait pas les rites de l'islam et n'allait pas à la mosquée. Pour l'heure, en 1919, il croyait encore fermement aux vertus de l'assimilation par l'école, et mettait son espoir dans la possibilité de faire advenir une société plus juste par ce moyen.

¹ ANOM/Oran/92/2541, « Le statut indigène », rapport fait au nom de la section oranaise de la LDH par Saïd Faci, présenté lors de la conférence du 10 février 1919.

² Saïd FACI, *L'Algérie sous l'égide de la France contre la féodalité algérienne*, Toulouse, ouvrage édité aux frais de l'auteur, 1936, p. 79.

Dans son rapport, Faci critiqua la façon dont la loi de 1919 restreignait l'accès à la qualité de citoyen : « La III^{ème} République voudra-t-elle être, pour les indigènes, moins libérale que le Second Empire ? », demandait-il. Il souhaitait un élargissement maximal des critères de naturalisation, sans renonciation au statut personnel, pour tous les hommes « majeurs, non polygames, n'ayant pas subi de condamnations pouvant entraîner la perte des droits politiques », ce à quoi la section oranaise de la LDH ajouta un critère d'alphabétisation en français. Faci prenait l'exemple des naturalisés d'origine européenne, qui étaient admis dans la citoyenneté française même lorsqu'il s'agissait d'« aventuriers venus de je ne sais où », tandis que les Algériens « qui [étaient] pourtant chez eux, [étaient] hors-la-loi ». Mêlant défense des droits autochtones et sentiment élitiste, Faci s'insurgeait contre les difficultés opposées aux « Musulmans » qui demandaient les droits du citoyen français, alors même que ceux-ci avaient été octroyés indistinctement en 1870 aux Juifs d'Algérie « au moins aussi arriérés », et aux enfants de parents étrangers depuis la loi de 1889. De même, s'il lui paraissait inenvisageable, en l'état, de donner le droit de vote à tous les « indigènes », il lui semblait injuste qu'il ne fût pas accordé aux « meilleurs d'entre eux, ceux qui [avaient] exposé leur vie pour défendre la France, les plus instruits ».

Au chapitre des droits politiques, Faci faisait référence aux « nègres du Sénégal, créoles de la Martinique et de la Guadeloupe » et aux « indigènes de la Réunion et des établissements français de l'Inde », représentés au Parlement français. Or les citoyens des quatre communes du Sénégal et les sujets français des colonies indiennes conservaient leur statut personnel, tandis qu'aux Antilles et à la Réunion la population était régie par le Code civil. Pour lui cependant le bulletin de vote, moyen d'émancipation des Algériens, ne devait pas être collectivement octroyé, expression d'un élitisme qui ne se cantonnait pas à la partie « indigène » de la population : « à l'heure actuelle il ne saurait être question de mettre un bulletin de vote entre les mains de tous les indigènes, il est déjà bien fâcheux que le suffrage universel soit discrédité et même avili par tant de citoyens ignorants et tarés ».

Il demandait cependant la « représentation indigène en rapport avec l'importance de la population musulmane sans que le nombre des élus indigènes [pût] dépasser la moitié de l'effectif total de chaque assemblée » et sa « représentation au Parlement par un sénateur et un député dans chaque département, choisis parmi les citoyens français ». Lors des élections locales, le corps électoral et éligible devait être le plus large possible, et la nomination des membres des assemblées interdite pour éviter que « presque tous les membres indigènes des

assemblées algériennes [fussent] des fonctionnaires, des "béné oui oui" dont la servilité [était] légendaire ». En ce qui concernait la représentation parlementaire, l'éligibilité devait être réservée aux citoyens français, notamment aux Algériens naturalisés, à son image. Ainsi, la position de Saïd Faci sur les droits politiques était complexe : s'il annonçait que « le bulletin de vote [était] la condition *sine qua non* de l'amélioration de leur condition politique et sociale », il assortissait ce vœu de nombreuses restrictions, reprises par la section oranaise de la LDH.

Par ailleurs, son rapport témoignait d'une difficile position liminaire, au seuil du monde « français », ni tout à fait inclus ni tout à fait exclu. À plusieurs reprises dans son texte, Faci se référait aux « principes immortels de 1789 qui [faisaient] l'honneur et la gloire de la France républicaine », ou encore au principe de séparation des pouvoirs. Il insistait volontiers sur le respect de la légalité, mais aussi sur le loyalisme des masses « musulmanes » dans la défense du drapeau tricolore pendant la Première Guerre mondiale. Il s'incluait lui-même dans l'ensemble français, exprimant son extériorité par rapport à la population algérienne, précisant par exemple : « les indigènes font d'excellents soldats, il faut que nous en fassions d'excellents citoyens », ou « nous connaissons plusieurs indigènes instruits et parfaitement acquis à la cause française qui ont dû lutter pendant plusieurs années pour obtenir leur naturalisation ». Parlant à la première personne du pluriel, il s'incluait dans l'ensemble des citoyens français et mettait à distance sa propre identité. Il se faisait le vecteur d'un discours capable d'être endossé par l'ensemble des membres de la section ; lui-même, après tout, en tant que naturalisé échappait désormais à la catégorie juridique d'« indigène ». Mais un tel discours dissimulait mal les souffrances dues à sa difficile identité.

Après ce rapport, Faci attira également l'attention de la section oranaise de la LDH sur la situation des fonctionnaires algériens : c'est sans doute sous son impulsion qu'elle décida de revendiquer pour eux, en mars 1920, « le bénéfice de l'indemnité algérienne » et, « à égalité de titres, le même traitement que celui de leurs collègues français »¹. Au mois d'avril 1920, il produisait pour la LDH un nouveau rapport en faveur de l'éligibilité des fonctionnaires « indigènes », écartés de la représentation locale par la loi du 4 février 1919. Le législateur avait en effet considéré que leur dépendance vis-à-vis de l'administration constituait une contre-indication. Les instituteurs « indigènes » étaient concernés au même

¹ « La LDH », *La Lutte sociale*, 13 mars 1920, p. 1.

titre que les caïds. À la suite du rapport, la section demanda l'abrogation de ce décret mais aussi « l'extension, dans la plus large mesure possible, de la représentation indigène, non seulement au sein des assemblées locales, mais aussi, ainsi que cela se fait pour d'autres colonies, à la Chambre des députés et au Sénat »¹, reformulant ainsi une revendication du rapport de Faci.

Mais l'instituteur du « Village nègre » ne cantonna pas ses interventions dans le débat public à la presse partisane socialiste ; il affirmait également son credo assimilationniste dans le journal du maire républicain Jules Gasser. Le 8 juin 1920 par exemple, il répondit à l'article de Bernard Lavergne, professeur à la faculté de droit d'Alger, qui dans les mêmes colonnes avait estimé la loi du 4 février 1919 trop libérale et les résultats des premières élections à titre « indigène » dangereux, répliquant que « l'indigène musulman n'[était] pas plus rebelle au progrès que le paysan arriéré de France ». Dans ce même article, usant toujours de la première personne du pluriel, il recommanda : « Tendons une main loyale aux indigènes, instruisons-les, élevons-les à notre niveau et nous en ferons des amis sûrs et de précieux collaborateurs »².

Peu de temps après, on rappela brutalement à Saïd Faci qu'il n'appartenait pas à la communauté des Français. En décembre 1920, une mesure de l'administration académique dénia l'attribution d'une prime annuelle aux « instituteurs indigènes, admis ou non à la jouissance des droits de citoyen ». Il s'indigna de se voir traité, ainsi que ses semblables, comme un « citoyen diminué » et annonça : « Les instituteurs français d'origine indigène sont résolus à défendre leurs droits [...] ils n'accepteront aucune humiliation, ni aucune atteinte à leurs intérêts légitimes »³. Cet article présageait la mutation de son engagement public et la continuation de son combat au sein d'une association corporatiste spécifique. Fin 1921, l'instituteur Faci fut à l'origine de la création de l'Association des instituteurs d'origine indigène d'Algérie (AIOI) et de son organe de presse *La Voix des Humbles*, publié à Oran de 1922 à 1928. Avec d'autres instituteurs, souvent kabyles, comme Mohand Lechani, il porta à travers ce dernier « une forme particulièrement virulente de revendication corporative, dont le

¹ « À la LDH : éligibilité des fonctionnaires indigènes », *La Lutte sociale*, 17-23 avril 1920, p. 2.

² FACI, « L'Algérie et le nouveau statut politique des indigènes », *Le Soir*, 8 juin 1920, p. 1.

³ FACI, « Qu'est-ce qu'un Français d'origine ? », *La Lutte sociale*, 11-17 décembre 1920, p. 1.

principe, révolutionnaire pour l'Algérie des années 1920 était "mêmes attributions, même salaires" »¹.

3. La lente maturation des francs-maçons

La maçonnerie était plus réticente à faire écho aux revendications des « indigènes ». Par exemple la loge Union de Tlemcen fit part, en avril 1918, de sa réserve quant au « projet gouvernemental qui tendrait à accorder aux indigènes une naturalisation dans le statut personnel »². Au mois de juillet 1918, une commission fut chargée en son sein d'étudier la question des droits politiques des « indigènes »³. Son rapport fut approuvé par l'atelier au mois d'octobre 1918⁴. Les maçons tlemcéniens s'y prononçaient contre la pleine accession des « indigènes » à la citoyenneté et contre leur droit de vote, sous peine de voir les « idées de la *Cherâa* [la *shariy'a*, le code juridique musulman] et sa monstrueuse immoralité [...] pénétrer chaque jour un peu plus la justice, l'enseignement, l'administration musulmane ». Les affiliés à la loge proposèrent de récompenser les anciens combattants algériens non par le droit de suffrage mais par celui d'ouvrir un « café maure », et tenaient toutes sortes de propos paternalistes sur les « indigènes » qu'il s'agissait d'instruire, d'éduquer, de moraliser, de protéger. Ces positions évoluèrent lentement au début des années 1920.

Dans le secret des loges oranaises, pourtant, quelques Algériens « indigènes » côtoyaient les citoyens français. En forte minorité, ils n'infléchirent qu'à la marge les discours. À Mostaganem, à la loge des Trinosophes, Mohammed Belhamissi fut initié en 1921⁵. À Oran, la loge Aurore sociale africaine se targuait de recruter « dans tous les milieux sans distinction de race ni de religion »⁶. Au 31 décembre 1922, elle comptait, sur 117 membres⁷, au moins trois Algériens. Mohammed Bouzar, interprète judiciaire à Saint-Denis-

¹ Fanny COLONNA, *Instituteurs algériens : 1883-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975, p. 189.

² GODF/1996, Lettre d'Alexis Souquet au Grand Orient, Tlemcen, 28 avril 1918.

³ GODF/1996, Lettre du vénérable Alphonse Bouty au Grand Orient, Tlemcen, 11 février 1919.

⁴ LOGE MAÇONNIQUE UNION DE TLEMCEN, *Les droits politiques et les indigènes d'Algérie*, Oran, Henri Chazaud, 1919, 24 p. Conservé dans les archives du Grand Orient de France, carton 1994.

⁵ GODF/1444, Avis d'initiation d'Abdelkader ould Belhamissi, Mostaganem, 22 avril 1921.

⁶ GLDF/449/3, Rapport sur la visite faite à l'Aurore sociale africaine le 10 février 1924 par le frère Émile Pinaud.

⁷ GLDF/449/7, Tableau annuel des membres composant l'atelier Aurore sociale africaine au 31 décembre 1922.

du-Sig, y avait été initié en 1916¹. Mustapha Ben Daoud, descendant d'une grande famille liée à l'ancien *maghzen* ottoman, véritable « aristocratie de commandement »², capitaine en retraite, en faisait également partie³. Le troisième, Mohammed Abderrahmane, né à Lauriers-Roses près d'Oran en 1879, était professeur d'arabe au lycée d'Oran. Il avait été initié en 1915⁴. Il joua dans l'atelier un rôle de premier plan, désigné comme orateur et député à plusieurs reprises⁵. En 1923, il atteignit le 30^{ème} grade du rite écossais, soit l'un des plus élevés.

Membre de la LDH, comme Belhamissi, c'était aussi une figure du mouvement « Jeune Algérien » en Oranie : en 1911 il avait participé à la création du journal *El Hack (La Vérité)*, représentant la tendance hostile à la naturalisation et à la conscription⁶. L'inspection académique signala à plusieurs reprises, à son propos, le fait qu'il ne quittait pas son burnous pour enseigner et conservait, jusque dans la salle de classe, la tête couverte d'une chéchia⁷, le couvre-chef maghrébin de feutre rouge⁸. En 1923 la loge oranaise envoya « le frère Abderrahmane » au convent de Paris porter un vœu de protestation « contre l'inégalité du service militaire entre les indigènes algériens et les Européens », protestation retenue par la Grande Loge.

En avril 1922, le congrès interobédientiel des loges d'Afrique du nord à Alger mit à l'ordre du jour l'étude des « moyens propres à favoriser le rapprochement des deux éléments algériens, européen et indigène ». Les congressistes adoptèrent un vœu exigeant la scolarisation de tous les enfants « indigènes », filles comprises, dans les mêmes écoles que les enfants européens, et la mise au programme de ces écoles communes d'un « cours de sociologie nord-africaine », mais aussi d'un enseignement pratique. Un second vœu concernait les « œuvres de coopération », « de prévoyance », « d'assistance et d'hygiène ». Enfin, un troisième demanda la suppression de toutes les juridictions d'exception en Algérie, et l'extension du pouvoir des juges de paix en matière correctionnelle. Par ailleurs, le congrès

¹ GLDF/449/1, Lettre de Jean Bereni à la Grande Loge de France, Oran, 22 mars 1940.

² Omar CARLIER, « Espace politique et socialité juvénile », *op. cit.*, p. 205.

³ GLDF/449/7, Tableau annuel des membres composant l'atelier Aurore sociale africaine au 31 décembre 1922.

⁴ GLDF/449/4, Cahier des membres de la loge Aurore sociale africaine, Oran, non daté.

⁵ GLDF/449/2, Lettre du secrétaire de l'Aurore sociale africaine, Couderc, au grand secrétaire, Oran, 7 novembre 1922.

⁶ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, tome 2 : *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, PUF, 1979, p. 237.

⁷ Alain MESSAOUDI, *Savants et médiateurs*, *op. cit.*, p. 822-823.

⁸ Voir Mika BEN MILED, *Chéchia : le bonnet de feutre méditerranéen*, Tunis, Cartaginoiseries, 2010.

demanda une réforme des Délégations financières avec « suppression du compartimentage en sections colons et non colons » et un nombre de délégués « proportionnel à celui des électeurs »¹.

Les prises de position des « frères » sur les questions propres à l'Algérie étaient alimentées par les valeurs identitaires de la maçonnerie, au centre desquelles figurait la laïcité. En 1924, lors du congrès interobédientiel de Tunis, les membres des loges d'Algérie, de Tunisie et du Maroc demandèrent l'application pleine et entière de la loi de séparation des Églises et de l'État. La loi de 1905 avait en effet été transposée à l'Algérie par un décret datant de 1907 qui y établissait un « régime d'exception » : il permettait au Gouvernement général de contrôler les affaires religieuses et de disposer des *habūs*², les biens inaliénables des fondations pieuses, qui avaient été intégrés avec les lieux de culte musulmans à la propriété publique française à la suite de la conquête. Le Gouvernement général finançait ainsi le personnel religieux, par l'intermédiaire des associations culturelles, formant une sorte de clergé officiel³. Il finançait également les confréries, les zaouïas⁴ et leurs chefs, souvent désignés par le terme de « marabouts »⁵. Ces derniers, du fait de cette dépendance économique, étaient dans une large mesure ses obligés⁶. La revendication de séparation et la lutte contre l'islam maraboutique feraient partie des principaux chevaux de bataille des oulémas réformistes, réunis autour du cheikh constantinois Abdelhamid Ben Badis à partir de la fin des années 1920⁷.

Le congrès dénonça donc, sur la base d'un rapport de la loge Union de Tlemcen, le rôle des « confréries religieuses », des « écoles confessionnelles catholiques et juives » et « l'enseignement confessionnel pour indigènes musulmans ». Le problème ne se limitait pas

¹ GLDF/449/2, Résolutions du XXIV^{ème} Congrès des Loges d'Afrique du nord, tenu à Alger les 13, 14 et 15 avril 1922, 20 avril 1922.

² Au singulier *habis*.

³ Voir James MCDUGALL, "The Secular State's Islamic Empire: Muslim Spaces and Subjects of Jurisdiction in Paris and Algiers, 1905-1957", *Comparative Studies in Society and History* vol. 52, n°3, 2010, p. 562.

⁴ Francisation du terme arabe *zawāyā* (pluriel de *zāwiya*). Il désignait les lieux de rencontre des membres des confréries religieuses, autour des « cheikhs » (francisation de l'arabe *shaykh*, au pluriel *shuyūkh*) péjorativement qualifiés de « marabouts », pour la récitation et la prière soufies.

⁵ Voir Fanny COLONNA, *Les versets de l'invincibilité : Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995 ; Omar BENAÏSSA "Algerian Sufism in the colonial period", dans Reda SHAH-KAZEMI (dir.), *Algeria: Revolution Revisited*, Londres, Islamic World Report, 1997, p. 47-68.

⁶ Voir Raberh ACHI, « La séparation des Églises et de l'État à l'épreuve de la situation coloniale. Les usages de la dérogation dans l'administration du culte musulman en Algérie (1905-1959) », *Politix* n°66, 2004, p. 81-106

⁷ Voir Raberh ACHI, « "L'islam authentique appartient à Dieu, l'islam algérien" à César". La mobilisation de l'association des oulémas d'Algérie pour la séparation du culte musulman et de l'Etat (1931-1956) », *Genèses* n°69, 2007/4, p. 49-69. Voir *infra*, chapitre 9, C, 1, b.

au culte musulman, et le vœu du congrès pour la « défense laïque » s'en prit en particulier au projet de loi Millerand autorisant la congrégation des frères des écoles chrétiennes à exercer l'enseignement dans les colonies et pays de protectorat. Les maçons réunis à Tunis expliquèrent cependant qu'il était particulièrement nécessaire en Afrique du nord de « séparer de plus en plus nettement le domaine de la religion du domaine civil » pour « conduire peu à peu, sans heurts, les indigènes à la conception de l'État moderne laïque que les Turcs eux-mêmes [avaient] adoptée »¹. En 1924, après la suppression du califat, la laïcisation de l'enseignement et l'abolition du calendrier musulman, la référence turque faisait florès chez les Jeunes Algériens épris de « modernité » européenne² et sujets à une véritable « turcophilie »³. Les maçons nord-africains partageaient cette admiration, voyant en Kemal le continuateur de la révolution « Jeune Turquie », fondée sur les valeurs de la Révolution française et de la franc-maçonnerie⁴, et dans la Turquie une référence dans le monde islamique.

En 1926, le congrès interobédientiel des loges d'Afrique du nord tenu à Oran adopta sur la question coloniale des positions nettement réformistes. Parmi les quatorze loges représentées pour l'Afrique du nord, l'Oranie en comptait la moitié et pesa de tout son poids dans les conclusions adoptées. Le rapporteur de la commission sur « les relations du monde musulman avec la France en Afrique du nord » était Victor Chabert, un instituteur affilié à la loge Union africaine, futur secrétaire de la section oranaise du parti radical-socialiste⁵. Dans les rapports préalablement rendus par les loges, deux tendances s'opposaient. L'une, minoritaire et menée par la loge Soleil Levant d'Alger, rejetait la perspective d'une assimilation complète des « Musulmans » du fait de leur « foi musulmane inébranlable ». L'autre tendance, dont faisaient partie toutes les loges oranaises, estimaient « cette

¹ *Compte rendu des deux premiers congrès régionaux des loges algéro-tunisiennes des obédiences du Grand orient de France et de la Grande loge de France et de la XXVI^{ème} conférence maçonnique annuelle et interobédiences des mêmes loges, tenus à Tunis, 16-19 avril 1924*, Tunis, Imprimerie centrale, 1925, p. 137-143.

² On trouvait de nombreuses références à la Turquie dans la presse « indigène » de l'époque, en particulier *La Voix des humbles* et *La Voix indigène*. Voir Nahas Mohammed MAHIEDDINE, « La pensée politique de Mustafa Kémal Atatürk et le mouvement réformiste en Algérie avant et après la Seconde Guerre mondiale », *Insaniyat*, n° 11, 2000, p. 65-73.

³ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 299.

⁴ Voir Robert MANTRAN, *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Broché, 2003.

⁵ ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 avril 1929.

assimilation, non seulement possible, mais encore nécessaire à la grandeur future de notre pays »¹.

Le rapport de l'Union africaine témoigna des conceptions de ses membres sur la question « indigène ». Il demanda la suppression de l'enseignement spécial pour les enfants « musulmans » et la construction massive d'écoles, et s'agaça : « Les indigènes réclament des écoles et, ironie, c'est nous qui les leur marchandons »². Mais le rapport souligna aussi le problème de la non application de la loi de séparation des cultes et de l'État en Algérie et dénonça le financement du culte musulman par l'administration française : « Il faut combattre le maraboutisme. Le clergé régulier est notre plus mortel ennemi et c'est lui qui reçoit de la part de notre gouvernement prébendes, décorations, honneurs. Le maraboutisme ou cléricalisme des cheikhs et des mokkadems³ marque son action réactionnaire tout en empêchant toute marche vers la lumière »⁴. Les conceptions exposées dans le rapport de l'Union africaine quant à l'Islam témoignaient d'un vent nouveau, qui faisait coïncider foi musulmane et Constitution républicaine : « Les Turcs montrent que la religion de Mahomet n'empêche pas la marche en avant », constataient-ils eux aussi, reprenant la référence turque.

Ces positions furent majoritaires et la commission « sur les relations du monde musulman avec la France en Afrique du nord » se rangea derrière elles. Mais la discussion fut « très serrée » et, si l'on ne connaît pas les termes du débat, on peut imaginer que certains maçons jugeaient ces prises de positions trop audacieuses. Le rapport final de la conférence interobédentielle condamna cependant « toute politique d'humiliation poursuivie au nom d'une illusoire supériorité de race ». Un an après la campagne puis les émeutes antisémites d'Oran, ce propos résonnait doublement aux oreilles des congressistes réunis dans la grande ville de l'Ouest. Le rapport recensa une série de réformes à mettre en place qui témoignaient de l'évolution remarquable des loges en matière coloniale depuis le début des années 1920. Les revendications portaient sur la scolarisation commune des enfants européens et

¹ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du 3^{ème} congrès régional des loges du Grand Orient de France de l'Afrique du nord, Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge la Raison, du 3^{ème} congrès régional de la Grande loge de France à Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge Aurore sociale africaine et XXVIII^{ème} conférence interobédentielle tenue à Oran les 2 et 3 avril 1926 au temple de la loge Union africaine*, édition inconnue, p. 100.

² *Ibid.*, p. 105.

³ En arabe *moqaddem*, littéralement le représentant, dans le cadre confrérique le terme désigne le représentant du cheikh.

⁴ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du 3^{ème} congrès régional des loges du Grand Orient*, *op. cit.* p. 105.

« indigènes » des deux sexes, la « rupture officielle du gouvernement avec les marabouts », mais aussi l'application du principe « à travail égal et fonctions égales, salaire égal ».

Le même congrès se prononça pour « l'instauration immédiate de la justice égale pour tous, en supprimant tous les tribunaux d'exception » et « l'éducation politique de l'Arabe pour en faire un citoyen français avec tout ce que comporte de droits et de devoirs un pareil titre »¹. Ces deux revendications équivalaient à la suppression des dispositions pénales du code de l'indigénat, pour la première, et à l'accession progressive des « Musulmans » au statut civique de droit commun pour la seconde. Ces vœux renvoyaient à la conception d'une assimilation progressive, fondée sur une conception élitiste : il s'agissait de former, « par palier et successivement », une élite colonisée de plus en plus nombreuse pour permettre, à terme, l'assimilation complète de la masse « musulmane ». Victor Chabert voyait dans la création de cette élite un remède à la politique coloniale menée jusque-là qui avait, selon lui, dressé ces individus contre la France. À leur égard, il faisait le raisonnement suivant : « L'homme instruit, quel qu'il soit, a le sentiment de sa valeur et pour lui les blessures d'amour propre sont de celles qu'il ne peut oublier rapidement. L'indigène instruit n'est pour notre peuple d'Algérie qu'un Arabe. Comment peut-on lui demander de ne pas se plaindre ? »².

À travers son rapport, l'instituteur Chabert témoignait des liens noués, dans la maçonnerie et dans son environnement professionnel, avec les membres de l'élite lettrée des colonisés, et de sa connaissance intime de leurs sentiments. L'application du programme des loges d'Afrique du nord était cependant loin d'être envisagée dans un avenir proche. Au contraire, l'horizon de cette assimilation complète restait extrêmement vague. La conclusion rappela le but ultime de ces démarches : « faire de l'Afrique du nord, *dans un temps que nous ne pouvons déterminer*, la continuation de la France »³.

C'est la question coloniale, et non les questions de politique générale, qui provoqua au sein de la maçonnerie les désaccords les plus violents. En avril 1927, le congrès des loges d'Afrique du nord vota deux motions importantes. L'une s'élevait « contre l'action politique du résident général de Tunisie » et l'autre contre « l'idée de célébrer le centenaire du

¹ *Ibid.*, p. 101.

² *Ibid.*, p. 104.

³ *Ibid.*, p. 101. Souligné par nous.

débarquement des Français en Algérie »¹. Le premier vœu avait été inspiré par les exposés très critiques des délégués de l'Orient de Tunis sur la situation du protectorat, et en particulier celui de Joachim Durel qui présidait le congrès². Il était aussi secrétaire général de la fédération tunisienne de la CGT et membre de la SFIO³. Quant au second vœu, il avait d'abord été adopté lors du congrès régional de la Grande Loge présidé lui aussi par Durel. L'année suivante, il rappellerait « la joie de [ses] frères arabes » lors de l'adoption de ce vœu, et en expliquerait de nouveau le principe : « Il ne faut pas célébrer le centenaire d'une occupation militaire. Il ne faut pas rappeler au peuple arabe qu'il est le vaincu, au moment où nous travaillons à un rapprochement des différentes races »⁴. Cette commémoration équivalait, selon les maçons de rite écossais, à une « provocation à l'égard de l'élément indigène »⁵.

L'adoption de ce vœu par le congrès interobédientiel ne fut pas chose aisée. Il fut l'objet d'une « longue discussion, animée et tumultueuse »⁶ entre partisans et opposants, qui se mirent finalement d'accord sur une formulation en des termes plus modérés que ceux employés par les délégués de la Grande Loge. Quelques jours après le congrès cependant, l'émotion était palpable dans certaines loges oranaises. La loge des Trinosophes africains de Mostaganem blâma des « vœux purement politiques » sortant du cadre maçonnique, qu'elle imputa à « certains orateurs emportés par la fougue de la jeunesse, de l'inexpérience ou par leur désir de marcher toujours plus vite et plus en avant dans la voie du progrès »⁷. Le vénérable Alphonse Bouty, de la loge Union de Tlemcen, délégué de l'Orient d'Oran au congrès, s'en expliqua quelques semaines plus tard en regrettant les « méthodes nouvelles,

¹ GODF/1445, Vœux de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem, dans sa tenue du 24 avril 1927.

² GODF/1445, Rapport d'Alphonse Bouty sur les vœux de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem, Tlemcen, 30 juin 1927.

³ Béchir TLILI, « La fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et les questions islamistes (1919-1925) », dans René GALLISSOT (dir.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, op. cit., p. 74.

⁴ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du Cinquième congrès des loges maçonniques écossaises de l'Afrique du nord, organisé par la respectable loge Concorde et liberté de Bône les 4,5 et 6 avril 1928 ; V^{ème} congrès des loges du Grand Orient de l'Afrique du nord, organisé par la respectable loge Hippone de Bône, les 4,5 et 6 avril 1928 ; XXX^{ème} conférence interobédientielle tenue à Bône les 6, 7 et 8 avril 1928 sous les auspices de la respectable loge Concorde et vérité*, Bône, Imprimerie moderne, 1928, p. 35.

⁵ GODF/1445, Rapport de Mesguiche sur le vœu de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem, Oran, 4 juillet 1927.

⁶ GODF/1445, Rapport d'Alphonse Bouty sur les vœux de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem, Tlemcen, 30 juin 1927.

⁷ GODF/1445, Vœux de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem, dans sa tenue du 24 avril 1927.

très fâcheuses » qui tendaient à « transformer [les réunions maçonniques] en assemblées profanes »¹.

Par rapport à ses proches partenaires, la SFIO eut un parcours doctrinal plus sinueux et accidenté en matière coloniale. La question, soulevée dès les premières années de son existence, donna lieu à des analyses diverses, parfois contradictoires.

B – La colonisation, le socialisme et la scission

1. La genèse de la pensée socialiste de la colonisation

Dès ses premières années, le mouvement socialiste aborda la question coloniale. Le congrès de Constantine de 1902 se pencha ainsi sur la situation des travailleurs « indigènes ». Proclamant qu'« il n'y [avait] pas de races supérieures ou inférieures » et qu'« il n'y [avait] que des êtres humains qui ont les mêmes droits à la vie matérielle comme à la vie morale et intellectuelle », il prôna plusieurs mesures de défense des « indigènes » : égalité salariale, scolarisation primaire mixte obligatoire, enseignement secondaire professionnel et syndicalisation. Il préconisait pour cela des moyens radicaux, notamment l'« obligation pour tous les indigènes de parler la langue française »², jusque dans les mosquées. Les jeunes socialistes d'Algérie faisaient une profession de foi assimilationniste sans détour ni nuances. Cette politique, « singulièrement brutale dans ses moyens », pouvait finalement apparaître « généreuse dans ses intentions d'émancipation des Musulmans » selon Charles-Robert Ageron³. En effet, l'ordre du jour adopté à l'unanimité proposa de « soumettre graduellement les indigènes au même régime administratif que les Européens »⁴ : c'était ouvrir la porte à la fin du régime de l'indigénat, instauré en 1881, des communes mixtes et des tribunaux d'exception.

Les revendications des premiers socialistes d'Algérie étaient cependant porteuses des contradictions propres à la situation coloniale. Par exemple le secrétaire de la Bourse du

¹ GODF/1445, Rapport d'Alphonse Bouty sur les vœux de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem, Tlemcen, 30 juin 1927.

² Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 205.

³ Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne (de 1895 à 1914) », *Le Mouvement social*, 1963, n° 42, p. 20.

⁴ André NOUSCHI, « Un cas ambigu : le Maghreb » dans Heinz-Gerhard HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient*, Paris, Éd. Cujas, 1967, p. 455.

travail d'Alger, Charles Souleroy, rappela à Constantine, en 1902, que les colons « n'av[ai]ent pas tous les torts » et qu'il fallait d'abord « décrasser le cerveau [de l'indigène] » et « détruire en lui le préjugé fataliste qui s'oppos[ait] le plus fortement à son assimilation »¹. Il insista en particulier sur l'inutilité de donner une formation secondaire générale aux « Musulmans », lui préférant une « instruction pratique ». L'ordre du jour final, proposant la multiplication des écoles professionnelles, tint compte de ces remarques. Cette position rendait bien compte de la distance qui existait entre le vœu de défense de la population « indigène », voté par l'ensemble des délégués, et le postulat d'une véritable égalité entre tous les habitants de l'Algérie.

En 1907, le premier congrès fédéral de la SFIO d'Algérie, réuni à Alger, demanda dans une motion « l'interdiction de l'extension des colonies »². Il ne faut pas y voir un quelconque renversement doctrinal. Plaider pour l'arrêt de l'aventure coloniale ne revenait pas à demander l'évacuation des territoires déjà colonisés. Cette prise de position était en adéquation avec la politique coloniale de la SFIO au niveau national, à l'image d'un Jaurès s'opposant à l'expédition du Maroc à la Chambre en septembre 1907³. Cela ne signifiait nullement que la présence française dans les colonies déjà conquises fût remise en cause

En Oranie, le mouvement socialiste balbutiant ne fit d'abord pas grand cas des questions coloniales. S'il se présenta comme guesdiste au moment de l'unité, c'est que ses militants avaient choisi l'option qu'ils jugeaient la plus à gauche, sans égards particuliers pour la question coloniale. Ils ne diffusèrent pas le mot d'ordre lancé au congrès de Romilly du Parti ouvrier français (POF), en 1895 : « Ni un homme ni un sou pour les expéditions coloniales »⁴. Il faut dire que cette opposition à la colonisation, confinée dans une forme de « socialisme théoricien », n'eut pas vraiment de traduction concrète⁵. Pendant longtemps, la presse journaliste du département n'aborda pas les questions liées à la colonisation. En 1908,

¹ Cité dans *ibid.*, p. 454.

² « Congrès fédéral », *Le Socialiste de l'Afrique du nord*, 1^{er} septembre 1907, p. 1.

³ Sur l'évolution de la pensée Jean Jaurès sur la question coloniale, voir : Madeleine REBERIOUX, « France : diversité des options à la veille de la guerre », dans Heinz-Gerhard HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *Le socialisme et la question coloniale avant 1914*, Paris, Éd. du CNRS, 1963, p. 136-165 ; R. THOMAS, « La Politique socialiste et le problème colonial de 1905 à 1920 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1960, n° 167, pp. 213-245 ; Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne », art. cit. ; Ahmed KOULAKSSIS, *Le parti socialiste et l'Afrique du Nord : de Jaurès à Blum*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 52-77 ; Gilles CANDAR, « La gauche coloniale en France », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 1, 2009, p. 37-56.

⁴ Voir Gilles MANCERON, *Marianne et les colonies : une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, La Découverte, 2003, p. 222-224.

⁵ Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne », art. cit., p. 22.

le journal *Germinal* sortit de ce silence. L'auteur de l'article y définit la colonisation comme « une éducation des races retardataires par les races les plus éclairées », dans le but de « faire participer ceux-ci à la science acquise et à ses bienfaits, en un mot, d'accélérer l'évolution de ces peuplades primitives vers la civilisation, pour le plus grand bien de tous »¹. Il précisa également que les « rapports entre colonisateurs et colonisés » devaient être de la nature de ceux « d'un frère aîné plus expérimenté qui fai[sai]t bénéficier son puîné de son expérience et de son savoir ». À l'heure où ils se présentaient pour la première fois au suffrage des Oranais, pour les élections législatives, les membres de la section socialiste de la ville désiraient peut-être rassurer leurs potentiels électeurs. Toujours est-il que leurs positions en matière coloniale ne portaient pas la trace d'une quelconque vision critique de la colonisation.

La fédération SFIO de l'Algérie se réunit de nouveau en un congrès fédéral le 29 septembre 1912 à El Affroun², à une soixantaine de kilomètres d'Alger. Un rapport sur la « question indigène », rédigé par l'instituteur constantinois Dominique Cianfarini³, y présenta les revendications de la fédération : suppression du Code de l'indigénat, extension de l'électorat indigène et intensification de l'effort de scolarisation. Toutes ces mesures étaient dans la droite « ligne de la doctrine jaurésienne d'assimilation »⁴. Pour André Julien, ces positions témoignaient d'une « véritable audace »⁵. Mais la fédération se prononça également contre la conscription des « Musulmans », au nom d'arguments antimilitaristes. Le 3 février 1912 en effet, le recrutement des « indigènes » algériens avait été établi par tirage au sort, pour trois ans, suscitant de nombreuses résistances, en particulier, à l'ouest, dans les vieilles cités de Nedroma⁶ et de Tlemcen, dans le département d'Oran. Ces deux villes avaient anticipé l'application du décret dès 1910 et 1911, au cours de ce qu'on a coutume d'appeler l'exode de Tlemcen⁷, durant lequel plusieurs centaines de familles prirent la route du Moyen-Orient pour échapper au service militaire. Simultanément, la circonscription se trouvait au centre des revendications des « Jeunes Algériens », prêts à l'accepter contre une augmentation

¹ « La colonisation », *Germinal*, 26 avril 1908, p. 1.

² « Extrait du registre des délibérations de la section d'Oran du Parti socialiste SFIO », *La Lutte sociale*, 29 septembre-5 octobre 1912, p. 3.

³ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, op. cit., p. 227.

⁴ Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne », art. cit., p. 25.

⁵ Charles-André JULIEN, *L'Afrique du nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, Julliard, 1953, p. 33.

⁶ Voir Gilbert GRANDGUILLAUME, « Une métropole de l'Ouest algérien : Nédroma », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°10, 1970, p. 67-68.

⁷ Voir Charles-Robert AGERON, « L'émigration des Musulmans algériens et l'exode de Tlemcen », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n°5, 1967, p. 1047-1066.

de leurs droits civiques.

Selon Charles-Robert Ageron, la position de la fédération socialiste algérienne « désarçonna les Jeunes Algériens »¹, tout en lui assurant une audience plus grande dans le milieu européen. Cette prise de position semblait s'opposer aux vœux nettement assimilationnistes et adversaires des législations d'exception formulés au même moment par la fédération. Elle rejoignait les craintes exprimées dans les milieux coloniaux, mais aussi les critiques de certains « indigènes » sur ce système de conscription potentiellement rachetable, considéré comme humiliant en soi. En fait, cette question avait déjà été traitée dans la presse socialiste d'Algérie. Dès le mois d'octobre 1911, un contributeur de *La Lutte sociale* avait consacré un article à « l'exode des indigènes », sous le pseudonyme éloquent d'Arabojuste. L'article niait toute dimension politique pour privilégier une lecture sociale de ces migrations : « Si les indigènes s'expatrient, c'est qu'on les a mis dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins sur la terre de leurs aïeux [...]. Le mal de l'indigène est essentiellement économique »².

L'année suivante, le journal revint sur la conscription des « indigènes » sur un tout autre ton, annonçant : « Après l'exode, la révolte ». L'auteur, anonyme, y explicita les raisons de son opposition à la conscription : il désapprouvait le « recrutement à outrance », destiné selon lui à augmenter les rangs des « chiens de garde » du « capitalisme » et à renforcer le parti de l'ordre contre celui des travailleurs partout en France. Au-delà de cet argument antimilitariste, l'auteur allait plus loin en mettant en cause l'« ignorance » et l'« inconscience » des « indigènes » qui, enrôlés dans les rangs militaires français, « n'hésiter[ai]ent pas à fusiller leurs frères prolétaires ». Il s'agissait pour lui d'empêcher la conscription du fait de l'absence de culture politique protestataire des « indigènes », dont il voulait pour preuve leur comportement dans la conquête du Maroc par la France : « Le fellah du bled ou le débardeur du quai nous donnent des preuves de leur respect pour l'obéissance passive lorsque déguisés en tirailleurs ils pillent et massacrent les Marocains, mahométans comme eux qui défendent leur pays »³.

Le propos peut étonner : les socialistes d'Algérie, qui n'envisageaient pas un instant la fin de leur présence sur le sol algérien, s'élevèrent contre la colonisation du sultanat chérifien,

¹ Charles-Robert AGERON, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne », art. cit. p. 25.

² ARABOJUSTE, « L'exode des indigènes », *La Lutte sociale*, 22-28 octobre 1911, p. 3.

³ « La conscription des indigènes », *La Lutte sociale*, 2-8 juin 1912, p. 2.

dans la ligne des prises de position de Jean Jaurès au Parlement en 1907. Ainsi Robert Brémond dénonça sur un ton mordant, dès 1910, les « bienfaits effets de l'influence [de la République française] et du progrès exterminateur » au Maroc¹. Dans *La Lutte sociale*, nulle trace en revanche des projets de Lucien Deslinières, ancien colon d'Algérie² et militant guesdiste, en faveur de la « colonisation socialiste du Maroc »³, rédigés dans une veine saint-simonienne. La rédaction campait sur des positions volontiers radicales : son comité, uni derrière le « père Tabart » qui avait déjà fait partie des aventures éditoriales de *Germinal* et de la *Liberté*, se composait de socialistes antiparlementaires qui se disaient « insurrectionnels » et se montraient très sévères avec les « réformistes » et les élus socialistes. Elle provoqua en juin 1911 la démission de Robert Brémond, qui avait critiqué cette orientation⁴.

Le journal publia régulièrement dans les années 1910-1912 des articles de *La Guerre sociale*, fondée par Gustave Hervé en décembre 1906, et disait se ranger en matière coloniale derrière les positions de Vigné d'Octon. Ce dernier avait publié un pamphlet sous le titre *La sueur du burnous* en 1911, au retour d'une mission d'enquête en Afrique du nord menée de 1907 à 1909⁵. Ainsi le journal se faisait-il l'écho de la « dénonciation la plus véhémente » du colonialisme⁶ et assortissait son orientation « insurrectionnelle » d'une ferme dénonciation des concessions privées en Afrique du nord, de l'extension de la colonisation et d'une lecture de la situation algérienne qui se résumait ainsi : « Pour nous le seul remède réside en l'avènement d'une société collectiviste ou communiste qui, après avoir exproprié toutes les richesses, les exploitera en commun »⁷. Au contraire du reste des Européens, dans la proche région d'Oran, les échos des événements marocains parvinrent directement aux militants socialistes, alors qu'ailleurs dans l'Empire ils étaient « assourdis au travers du couvercle colonial »⁸. Le détour par les publications parisiennes de la mouvance hervéiste, reprises dans *La Lutte sociale*, permit à ceux qui animaient le principal organe de presse des socialistes en Algérie d'exprimer des positions antimilitaristes et résolument opposées à la continuation du

¹ R. BREMOND, « Alerte ! », *La Lutte sociale*, 22 mai 1910, p. 1.

² Madeleine REBERIOUX, « La gauche socialiste française : *La Guerre sociale* et *Le Mouvement socialiste* face au problème colonial », *Le Mouvement social*, n°46, 1964, p. 103.

³ Voir Abdelkrim MEJRI, *Les socialistes français et la question marocaine (1903-1912)*, Paris, L'Harmattan, 2004.

⁴ « Ordre du jour voté à la réunion du 16 juin », *La Lutte sociale*, 20-34 août 1911, p. 1.

⁵ Voir Marie-Joëlle RUPP, *Vigné d'Octon : un utopiste contre les crimes de la République*, Paris, Ibis Press, 2009.

⁶ Gilles MANCERON, *Marianne et les colonies*, op. cit., p. 237.

⁷ ARABOJUSTE, « L'exode des indigènes », *La Lutte sociale*, 22-28 octobre 1911, p. 3.

⁸ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, op. cit., p. 507.

projet impérialiste français¹.

Le congrès fédéral de la SFIO d'Afrique du nord, qui se tint à Alger du 31 décembre 1911 au 1^{er} janvier 1912, s'intéressa aux questions institutionnelles. Les délégués y prononcèrent leur opposition résolue à l'autonomie, formulant très nettement des vœux d'assimilation à la métropole, faisant définitivement le deuil des velléités autonomistes des congrès d'Alger de 1895 et 1901². Cela signifiait le rattachement des départements algériens à la France, et la suppression des toutes les institutions particulières, Gouvernement général et Délégations financières en tête³. Le congrès demanda également aux députés socialistes de travailler à « la suppression de l'internement administratif, de l'indigénat et de toutes les mesures d'exception (tribunaux répressifs et cour criminelle) auxquelles [étaient] soumis les indigènes algériens »⁴. Désormais, et pour longtemps, les militants d'Algérie demandaient une pleine assimilation institutionnelle des trois départements algériens.

À la veille de la guerre, la doctrine coloniale du Parti socialiste n'était pas vraiment faite. En France, il y avait certes des « anticolonialismes ponctuels » mais « pas de volonté anticolonialiste » nette⁵. En Algérie, en dehors de l'option claire de l'assimilation, la politique coloniale des sections restait encore largement dans les limbes. Opposés dans leur ensemble à la continuation de l'entreprise coloniale, en particulier au Maroc, les militants ne se montraient pas nécessairement critiques à l'encontre de la façon dont elle s'incarnait dans leur propre territoire. Y avait-il deux poids deux mesures en matière coloniale ? L'Algérie différait-elle des autres colonies ? Ces ambiguïtés pesèrent de tout leur poids sur le processus d'adhésion à la III^{ème} Internationale.

¹ Sur l'anticolonialisme de *La Guerre sociale*, voir : Madeleine Reberieux, « La gauche socialiste française : *La Guerre sociale* et le mouvement socialiste face au problème colonial », art. cit ; Henri BRUNSCHWIG, « Vigné d'Octon et l'anticolonialisme sous la III^{ème} République (1871-1914) », *Cahiers d'Études africaines* n°54, 1974, p. 265-298 ; Jean SURET-CANALE, « À propos de Vigné d'Octon : peut-on parler d'anticolonialisme avant 1914 ? », *Cahiers d'Études africaines* n°69-70, 1978, p. 233-239.

² Voir *supra*, chapitre 1, A, 1, b.

³ Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, *op. cit.*, p. 240-241 et « Fédération de l'Algérie » dans *L'Encyclopédie socialiste*, reproduite dans Heinz-Gerhard HAUPT et Madeleine REBERIOUX (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient*, *op. cit.*, p. 429-430.

⁴ « Le congrès de la fédération d'Algérie », *La Lutte sociale*, 7-13 janvier 1912, p. 3.

⁵ Ahmed KOULAKSSIS, *Le parti socialiste et l'Afrique du Nord : de Jaurès à Blum*, *op. cit.*, p. 77.

2. Le discours socialiste sur la colonisation au sortir de la guerre

a. Face aux réformes de 1919

On aurait pu croire que l'action du député SFIO Marius Moutet à la Chambre intéresserait de près les socialistes. Il n'en fut rien. En général, le député du Rhône restait un personnage marginal dans la vie militante de la SFIO, qui ne faisait guère écho à son action parlementaire en faveur des « indigènes »¹. Il reprenait le flambeau de l'action des députés dits « indigénophiles » d'avant-guerre. Ses affinités le portaient plus vers la figure du député centriste de la Haute-Marne, Albin Rozet, mort en 1915, que vers le grand Jaurès. Dans son propre parti, il rencontrait une indifférence polie. Les socialistes d'Algérie, en outre, ne partageaient pas du tout l'inflexion vers une forme d'associationnisme dont témoignait son projet, car en créant un collège électoral séparé il prenait ses distances avec l'idée d'une assimilation totale².

La fédération SFIO d'Oran montra un plus grand intérêt pour les travaux de Saïd Faci, élaborés dans la pure veine assimilationniste. Il faisait partie de ses adhérents, mais son cas était exceptionnel. Parmi les militants de cette première époque, il est le seul Algérien dont nous ayons retrouvé la trace. Une note de renseignements de la préfecture d'Oran mentionna à son égard qu'il avait « des idées très avancées » et qu'il « assist[ait] à toutes les réunions des divers groupements, postiers, cheminots etc. »³. Il était en effet, dans les années 1919-1920, de toutes les manifestations socialistes et cégétistes. Quand il exposa publiquement à Oran les conclusions de son rapport, la SFIO lui fit une grande publicité. *La Lutte sociale* le publia à partir de juin 1919 en plusieurs épisodes⁴. La fédération l'édition également sous la forme d'une brochure d'une vingtaine de pages, dont la lecture fut « recommandée à tous les militants » socialistes⁵. En avril 1920, André Julien lui fit même les honneurs d'une citation dans *L'Humanité* : « Les indigènes viennent généralement au socialisme moins par une adhésion raisonnée que parce qu'il est leur seul soutien. On n'ignore pas, même dans de lointaines

¹ *Ibid.*, p. 177.

² Martin THOMAS, *The French empire between the wars: Imperialism, politics and society*, Manchester and New York, Manchester University Press, 2005, p. 71.

³ ANOM/Oran/92(2514), Chef de la sûreté départementale, note de renseignement, Oran, 28 février 1919.

⁴ FACI, « Le statut indigène en Algérie », *La Lutte sociale*, 22 juin 1919, p. 2.

⁵ « Le statut indigène en Algérie », *La Lutte sociale*, 12 décembre 1919, p. 2.

campagnes, le zèle de Marius Moutet et la brochure de défense que notre camarade Faci, de la section d'Oran, a publiée »¹.

Le 11 juin 1920, Saïd Faci donna une nouvelle conférence sur « la politique indigène en Algérie » au nom de la section oranaise de la LDH. Il y aborda la question de la misère des populations « indigènes », soulignant le danger de la politique de répression : au contraire la sécurité des colons ne serait assurée que « par des mesures de prévoyance susceptibles de mettre les indigènes à l'abri de la misère ». *La Lutte sociale* en fit un compte rendu enthousiaste et se scandalisa d'être le seul journal de la région à lui faire une place : « La presse locale n'en a pas soufflé mot ; ce silence signifie que l'avenir de l'Algérie ne dépend que des colons qui s'engraissent, que les cinq millions d'indigènes réduits à la famine ne sont qu'une quantité négligeable »².

S'il relayait et soutenait les revendications d'un Faci, le discours socialiste était le plus souvent en décalage par rapport à lui. À l'intérieur de la fédération, les questions coloniales suscitaient des analyses divergentes et des tensions. *La Lutte sociale* insistait plus volontiers sur la nécessaire lutte des classes que devaient mener de concert tous les travailleurs d'Algérie et sur la dénonciation de la bourgeoisie, tant française qu'algérienne, et faisait peu de cas de la question des droits civiques et politiques. Après le renouvellement par le Parlement français du code de l'indigénat, le 29 juillet 1920, l'un des auteurs récurrents de *La Lutte sociale* moqua l'étonnement de ses « camarades arabes » face à cette « déchéance imméritée » et leur expliqua : « Votre situation est identique à celle des prolétaires de France, à celle des ouvriers syndicalistes de notre CGT ». Pour lui, c'était « la même injustice »³ qui frappait, au lendemain de la guerre, l'ensemble des anciens combattants de l'armée française. Il recommanda aux « prolétaires arabes et français » de se « tendre la main » : « vos ennemis sont communs : ce sont les bourgeois enrichis par la guerre », précisant : « vous avez des bourgeois, vous aussi, dans vos rangs islamiques ». L'article finissait en affirmant l'universalité du rapport de force entre les classes et en appelant les prolétaires algériens à « rejoindre leurs frères français dans les syndicats, dans les sections du Parti socialiste et de la LDH ».

¹ André JULIEN, « Le socialisme en Algérie », *L'Humanité*, 4 avril 1921, p. 1.

² « À la Ligue des droits de l'homme : la politique indigène en Algérie », *La Lutte sociale*, 26 juin-2 juillet 1920, p. 2.

³ Jean TAURES, « À nos camarades arabes : le Parlement vient de voter la loi sur l'indigénat », *La Lutte sociale*, 7-13 août 1920, p. 1.

Déjà en juin 1919, un collaborateur avait dénoncé dans les mêmes colonnes le rôle des « bourgeois arabes », polémiquant avec le journal de l'émir Khaled, *L'Ikdam*, qu'il qualifiait d'« excellent confrère pourtant bien intentionné » mais qui « fai[sai]t parfois fausse route ». L'auteur voulait lui « ouvrir les yeux » en lui montrant la priorité du schéma de lutte des classes¹. Ce dernier primait contre tout type de raisonnement opposant les membres de la population « indigène » aux citoyens de la puissance colonisatrice. La question des droits politiques que demandaient Khaled et les siens n'abordait pas pour l'auteur de l'article le cœur du problème : l'infrastructure du système capitaliste, c'est-à-dire les rapports économiques et sociaux de classe qui, dans le contexte colonial, rapprochaient l'ensemble des exploités, issus des populations colonisatrice et colonisée.

Pour les socialistes, Khaled faisait « fausse route » en plaçant au centre de son raisonnement le problème politique qui n'était qu'accessoire et ne faisait que masquer les mécanismes fondamentaux de la domination. Or, si le rapport Faci respectait globalement cette dialectique, en réclamant d'abord des droits économiques et sociaux pour les « indigènes », il accordait lui aussi une grande place aux questions civiques et politiques. Saïd Faci et les auteurs de *La Lutte sociale*, étaient tous membres du même parti. Face au problème « indigène », au sortir de la guerre, leurs positions étaient cependant loin de se recouper entièrement et puisaient à des inspirations parfois fort différentes. Le discours marxiste s'opposait à la logique libérale de l'augmentation des droits politiques, considérés comme une poudre aux yeux masquant la réalité des rapports sociaux : ce n'étaient qu'autant d'« instruments du pouvoir » et de simples « reflets des rapports de force »².

En Oranie, le Parti socialiste se félicita des résultats des premières élections des collèges musulmans dans les assemblées locales. Désormais, on y trouvait des élus « musulmans » non inféodés à l'administration. André Julien s'en réjouit et signala que désormais « le rôle des militants [était] de tirer parti de l'état d'opposition de l'indigène »³. Au conseil général, il apporta son soutien à l' élu tlemcénien Abdeslam Taleb, comme lorsque ce dernier déposa un vœu pour la représentation des Algériens « musulmans » à la Chambre des députés et au Sénat. André Julien s'associa à son texte qu'il amenda en demandant que les décisions de ces futurs députés ne pussent s'appliquer aux délibérations concernant le statut

¹ Tiberius GRACCHUS, « La concentration capitaliste en Algérie », *La Lutte sociale*, 15 juin 1919, p. 1.

² Catherine COLLIOT-THELENE, « Pour une politique des droits subjectifs : la lutte pour les droits comme lutte politique », *L'Année sociologique*, 2009, vol. 59, n° 1, p. 234.

³ André JULIEN, « Le socialisme en Algérie », *L'Humanité*, 4 avril 1921, p. 1.

civil européen¹. Au conseil municipal de Mascara également les deux élus khalédiens, Ben Boura et Kada-Hanifi « mêlèrent leurs voix à celles des socialistes » dans l'opposition².

b. Le cas Julien

Les revendications spécifiques à la population « musulmane », sur l'extension du corps électoral, l'abolition du code de l'indigénat et la représentation parlementaire eurent à l'époque une place marginale dans les campagnes électorales de la SFIO. Ce qui ne veut pas dire que le Parti socialiste n'avait pas de programme algérien : il prônait une assimilation institutionnelle des trois départements, comme avant la guerre. Ainsi dans la profession de foi qu'il présenta aux électeurs oranais en octobre 1919, lors des élections législatives, André Julien critiqua les Délégations financières, de simples « assemblées d'enregistrement », et le Conseil supérieur de gouvernement, les deux assemblées spéciales à l'Algérie³. Ces institutions plaçaient les trois départements algériens dans une situation d'exception, contraire à la logique républicaine d'assimilation. Julien demanda, outre leur suppression, le rattachement à la France et l'application immédiate de toutes les lois, en particulier sociales, pour ne plus faire des Français d'Algérie des « citoyens diminués »⁴. Il préconisait également de « combattre le coût de la vie et des loyers » en créant une « flotte algérienne nationalisée » chargée des importations, et de mettre en œuvre de grands travaux, au diapason des luttes syndicales d'alors. L'électorat auquel Julien s'adressait n'était pas concerné par les questions « indigènes », et c'est naturellement qu'il développa les points qui le touchait au premier chef.

André Julien fit pourtant une place aux questions indigènes. Dans son programme, il défendit la mise en œuvre d'un « vaste programme d'enseignement général et technique devant relever, économiquement et dans l'esprit, les populations arabes et aider aux indispensables rapprochements des races »⁵. En tous points fidèle à la doctrine assimilationniste, le socialiste envisageait ainsi l'augmentation des droits des « indigènes » dans une perspective sociale et culturelle, préalable à leur accession aux droits politiques.

¹ Lahouari TOUATI, *Économie, société et acculturation*, op. cit., p. 288. Les débats du conseil général à cette date n'ont pas été conservés à la BNF et n'ont pu être retrouvés dans les archives municipales et préfectorales d'Oran.

² Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, *L'Émir Khaled*, op. cit., p. 275.

³ André JULIEN, « La fin du vieux monde », *La Lutte sociale*, 26 octobre 1919, p. 1.

⁴ « Élections législatives », *Le Soir*, 15 novembre 1919, p. 2.

⁵ André JULIEN, « Question algériennes », *La Lutte sociale*, 22 octobre 1919, p. 1.

Dans ses meetings, le candidat Julien passait rapidement sur son programme en matière indigène. À Bastrana, en octobre 1919, lors de son grand meeting oranais, la seule allusion qu'il fit, au détour d'une phrase, à la politique algérienne, concernait la question des « organismes représentatifs » et « un élargissement du droit électoral »¹. Dans le contexte de la récente loi du 4 février 1919 et des polémiques sur la participation des élus « indigènes » à l'élection des maires, l'allusion au droit électoral pouvait être comprise comme un appel à un élargissement de ce corps électoral des colonisés. Mais cette formule vague, du fait de l'orateur ou de l'imprécision du compte rendu, pouvait aussi renvoyer à l'abolition de la séparation des collèges électoraux entre colons et non colons dans les Délégations financières. Cette dernière hypothèse était la plus probable.

Mais Julien n'était pas un militant métropolitain comme les autres, qui ignorait tout des questions propres à l'Algérie : outre le fait qu'il y avait vécu des « années décisives »² de formation politique, il avait entrepris de se consacrer à ces problématiques dans le cadre universitaire. Il avait en effet obtenu son diplôme d'études supérieures, à la faculté d'histoire d'Alger, grâce à un « travail sur l'opinion publique en France et la question de l'Algérie »³ : s'il n'abordait qu'à la marge, dans ses écrits et ses discours, la condition des colonisés, ce n'était pas par ignorance. Mais l'élection législative ne concernant que le corps des citoyens français, ses discours s'adressaient surtout à ses électeurs potentiels. De plus à l'automne 1919 en Algérie, les questions relatives à la situation des « indigènes » ne semblaient guère faire partie des attendus d'un programme politique, fût-il socialiste. Son discours du casino Bastrana, plein de la dénonciation des profiteurs de guerre et des promesses du socialisme pour une société internationale pacifique, aurait finalement pu être tenu n'importe où en France. Le candidat André Julien s'adaptait, en orateur enthousiaste, talentueux mais aussi fin stratège, au public qu'il s'agissait pour lui de conquérir.

Au lendemain des élections, André Julien fit paraître un long article sur « Le socialisme en Algérie » dans les colonnes du *Populaire*, l'hebdomadaire de Jean Longuet, que l'on connaissait pour son attention au destin des peuples colonisés⁴. Il y laissa éclater sa fierté de modeste militant élu dans une terre de mission, concourant aux « progrès rapides du

¹ « La réunion de Bastrana : le camarade Julien expose son programme », *La Lutte sociale*, 22 octobre 1919, p. 2.

² Omar CARLIER, « Charles-André Julien à Oran : les années algériennes », *Hespéris Tamuda*, vol. XXXV, 1997, p. 17.

³ L. S., « Notre camarade Julien », *La Lutte sociale*, 5 novembre 1919.

⁴ Gilles CANDAR, « Longuet Jean », *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=24516 [consulté le 9 décembre 2012].

socialisme en Algérie » malgré « l'organisation quasi scientifique du maquignonnage »¹, la fraude électorale. Il y livra par ailleurs des analyses originales, qu'il taisait devant le public oranais : il aborda notamment les questions indigènes avec une liberté de parole bien plus grande que dans la presse locale. Julien dénonça les « fortunes amassées souvent par le vol des terres de l'indigène ou l'exploitation de son ignorance » : l'allusion à la façon dont la colonisation française s'était installée et la dénonciation du tableau d'une Algérie déserte et regorgeant de terres sans propriétaires individuels au XIX^{ème} siècle, n'était plus un thème récurrent du discours des militants. Avant la guerre, la *Lutte sociale* avait dénoncé à quelques reprises « l'accaparement des terres et [les] spoliations » dont les « indigènes » avaient été victimes², mais ce genre de discours avait depuis disparu de la publication et des revendications militantes.

Il aurait sans doute été bien plus malaisé pour Julien de s'exprimer ainsi, lors de ses tournées électorales, face aux petits colons dont il se voulait également le défenseur. Dans les colonnes de la presse partisane métropolitaine, son propos se faisait plus acerbe, et pas uniquement contre ses adversaires du « grand colonat ». Il expliqua en effet que la victoire du socialisme en ces terres, pour advenir, allait devoir surmonter plusieurs obstacles, à commencer par « l'ignorance des masses » mais aussi « le mépris, plus ou moins avoué, du Juif ou de l'indigène » même « chez les gens sincères et indépendants ». Il déplorait, jusque chez ses partisans et sympathisants, la persistance d'une mentalité colonialiste. Il lui aurait été bien plus difficile de tenir ce genre de propos dans la *Lutte sociale*. Pour Julien, la corruption électorale posait un grave problème, qu'il dénonçait tant à Paris qu'à Oran, mais la mentalité des Français d'Algérie, socialistes compris, en était un tout aussi sérieux. La presse militante métropolitaine avait une circulation limitée aux quelques exemplaires du journal de la SFIO, *L'Humanité*, auxquelles étaient abonnées les sections, et l'article de Julien dans *Le Populaire*, non reproduit dans la presse locale, n'eut que peu, voire pas de lecteurs dans la fédération.

Du 18 septembre au 8 octobre 1920, Julien fit paraître dans *La Lutte sociale* une série d'articles, publiée d'abord dans le *Cahier de la LDH*, sur « le rétablissement de l'indigénat en Algérie ». Son propos était nettement politique. Pour lui, il fallait dénoncer le lien entre ce vote du Parlement, prolongeant l'application du Code de l'indigénat en Algérie, et les précédentes élections des collèges électoraux « musulmans », qui avaient pris de court les

¹ André JULIEN, « Le socialisme en Algérie », *Le Populaire*, 19 janvier 1920, p. 1.

² ARABOJUSTE, « L'exode des indigènes », *La Lutte sociale*, 22-28 octobre 1911, p. 3.

partisans de l'assujettissement colonial : « Arabes et kabyles ont mal voté, autrement dit ils ont battu, sans respect, la plupart des candidats officiels. Dans les assemblées, ils se montrent indépendants et souvent donnent la main aux socialistes qui les défendent »¹. Julien qualifia la loi sur l'indigénat de « manifestation d'ingratitude » et d'« erreur politique ». La fin de l'indigénat lui semblait une cause juste mais aussi stratégique, car au contraire son rétablissement « encourage[rait] les esprits frondeurs et turbulents ». Il se prononça aussi pour la représentation parlementaire des Algériens. Son propos, plus porté sur les droits politiques des « indigènes » que sur leurs conditions d'exploitation économique, était certes au premier chef destiné à la presse de la LDH. Il proposait cependant aux lecteurs de *La Lutte sociale* un point de vue différent de celui qui s'exprimait le plus souvent dans ses colonnes.

Il est intéressant cependant de noter qu'à l'occasion des élections sénatoriales de 1920, la SFIO fit d'importantes concessions à son discours anti-colons. Sans doute pour complaire à son électorat, le candidat socialiste Paul Girard mit en avant, dans sa profession, de foi son identité de « fils de colon ». Il affirma avoir participé à la création d'un centre de colonisation dans l'Oranais et se présenta comme « un véritable ami du colon travailleur »². Il assura cependant faire partie de ceux qui cherchaient « autre chose que la sueur du burnous ». On était bien loin du discours que tint, dix jours plus tard, dans la presse militante parisienne, André Julien sur les terres volées à leurs propriétaires autochtones au cours du processus de colonisation. Il s'agissait certes, dans les deux cas, d'adapter le propos à ses destinataires, mais ces deux discours révélaient deux points de vue très différents sur les droits des colons et ceux des « indigènes ». Avant même le choix de l'adhésion à la III^{ème} Internationale et la révélation de la huitième condition, les attitudes des socialistes oranais devant les revendications politiques des colonisés abritaient de cruciaux ferments de discorde.

3. Un bolchévisme colonial « imaginaire » ?

La séduction d'un « bolchévisme imaginaire » fut la principale raison de l'adhésion majoritaire des socialistes à la III^{ème} Internationale selon Romain Ducoulombier³. La

¹ André JULIEN, « Le rétablissement de l'indigénat en Algérie (suite et fin) », *La Lutte sociale*, 2-8 octobre 1919, p. 1.

² Paul GIRARD, « Profession de foi », *La Lutte sociale*, 9 janvier 1920, p. 1.

³ Romain DUCOULOMBIER, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010, p. 153.

fascination pour le communisme soviétique relevait d'un puissant besoin de « se distinguer radicalement d'un socialisme officiel compromis dans la guerre » et d'une aspiration profonde à « construire une communauté de discours idéologique, qui s'appu[yait] sur la triple relève des hommes, des idées et des pratiques de vie du socialisme européen »¹. Qu'en était-il des socialistes d'Algérie ? Au Sud de la Méditerranée aussi, l'aura révolutionnaire du bolchevisme russe vint renouveler les convictions de militants abîmés dans leur foi socialiste par la guerre. Un militant constantinois passé au communisme, Nicolas Zannettacci, interviewé par Jacques Choukroun, expliqua des années plus tard que cette adhésion « signifiait surtout la condamnation d'un certain passé de la SFIO »². L'ordre du jour voté, en décembre 1920, par la section d'Aïn-Temouchent, annonçant dans *La Lutte sociale* son adhésion à l'Internationale communiste (IC), ne disait pas autre chose : « Constatant que depuis plusieurs années l'action du parti est des plus stériles, que cette action ne s'est manifestée que par des longs discours et par des polémiques engagées entre les chefs d'opinion, [la section] se déclare lasse de cette inactivité qui ne peut que décourager le prolétariat et donner plus de répit aux exploités, décide à l'unanimité son adhésion sans réserve à la III^{ème} Internationale »³.

Les militants des fédérations algériennes, passés pour la plupart du côté de la minorité de guerre, voyaient dans l'adhésion la continuation logique de leur engagement socialiste. Anciens combattants, réformés, jeunes et vieux adhérents, ils étaient fascinés par la réalisation à l'autre bout du monde d'une société conçue selon leurs vœux. Ils optèrent, dans la continuité de leurs engagements précédents, « simplement pour la solution la plus à gauche »⁴. Au lendemain de la guerre, la crise de conscience du socialisme français avait frappé de plein fouet les militants socialistes d'Oran et il s'agissait, comme ailleurs, de « régénérer le Parti socialiste », comme l'écrivait la rédaction de *La Lutte sociale* dans un des premiers numéros de son édition parue sous la bannière de la SFIC⁵. Le socialisme avait été compromis par ses dirigeants et en particulier son groupe parlementaire, y expliquait-on, et les sections « sans vie » de la SFIO ne s'animaient qu'au rythme légal des élections. Le

¹ *Loc. cit.*

² Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (Du Congrès de Tours au Front populaire)*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence, 1985, p. 11.

³ « Section d'Aïn-Temouchent », *La Lutte sociale*, 18-24 décembre 1920, p. 2.

⁴ René GALLISSOT, « Le socialisme dans le domaine arabe : Syrie, Liban, Irak, Palestine, Égypte, Maghreb », dans Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme, op. cit.*, tome 3, p. 573.

⁵ « Régénération du Parti socialiste (SFIC) », *La Lutte sociale*, 5-11 mars 1921.

nouveau parti proposait au contraire à ses militants d'entrer dans des cellules communistes « pleines de sève et prêtes à l'action », pour y mener un travail d'agitation et de propagande qui donnerait un sens à leur engagement, et au-delà à leur existence même¹. Le communisme rompait avec les errements du passé et soulageait leurs consciences blessées : « On ne se battra plus que pour de belles et nobles idées menant tout droit à une action réfléchie et cohérente »². Sur ce point, l'équivoque était la même que pour les autres fédérations : le Parti communiste apparaissait comme le fils de la minorité de guerre. Or les bolcheviques ne l'entendaient pas de cette façon³.

À cet « immense malentendu »⁴ s'en ajoutait un autre, spécifique à la société coloniale. Loin d'être révélées par le congrès de Tours, les tensions inhérentes au socialisme dans les colonies étaient déjà bien visibles. Désigné en février 1920, le délégué à l'Afrique du nord de la SFIO n'en avait pas fait mystère. Le 2 avril 1920, André Julien avait publié une tribune dans *L'Humanité* sur « Le socialisme en Algérie » qui expliquait que les récents succès électoraux en ces terres avaient été obtenus grâce à « une campagne électorale brève mais adaptée à la colonie »⁵. Cette acclimatation des « procédés d'action aux divers milieux européens et indigènes de l'Algérie » était primordiale selon lui, faute de quoi les chances pour le socialisme de s'imposer devenaient nulles. Il continuait : « Entendons-nous. Il ne s'agit pas de prêcher un socialisme édulcoré et *colonial*. Nulle audace de pensée n'effraye les auditeurs algériens, et c'est sans effort qu'ils s'élèvent aux conceptions internationalistes »⁶.

Les militants étaient acquis aux grands traits de la doctrine bolchevique ; Julien attira cependant l'attention de ses camarades métropolitains sur la diversité du milieu algérien : « dans nos sections fraternisent les éléments français, néo-français, juifs, indigènes ». En effet les militants juifs devenaient plus nombreux, ainsi que les naturalisés d'origine italienne ou espagnole. Les militants « indigènes » restaient encore rares et il fallait les convaincre « que rien dans les traditions musulmanes n'[était] un obstacle à l'inscription au parti ». André Julien plaidait pour une compréhension précise des différences de conditions, de statuts civils

¹ Voir Annie KRIEGEL, *Les communistes français : dans leur premier demi-siècle, 1920-1970*, Paris, Seuil, 1985 ; Bernard PUDAL, *Prendre parti : Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989.

² « Régénération du Parti socialiste (SFIC) », *La Lutte sociale*, 5-11 mars 1921.

³ Romain DUCOULOMBIER, *Camarades !*, op. cit., p. 148.

⁴ *Loc. cit.*

⁵ André JULIEN, « Le socialisme en Algérie », *L'Humanité*, 2 avril 1920, p. 1.

⁶ André JULIEN, « Le socialisme en Algérie », *L'Humanité*, 2 avril 1920, p. 1. Souligné dans le texte.

et sociaux, et de convictions de ces populations. Il insistait sur la nécessaire adaptation de la théorie socialiste au milieu algérien : comment cela se traduisit-il pour l'adhésion à l'IC ?

La commission désignée par la fédération d'Oran en novembre 1920 pour étudier les diverses motions soumises au congrès de Tours alerta les militants sur les substantielles différences qui existaient entre la motion Cachin-Frossard, qui avait sa préférence, et le texte des 21 conditions d'adhésion¹. L'une d'elles privilégiait « l'aide à fournir aux populations indigènes des colonies en cas de révolution de ces derniers »². La huitième condition d'adhésion n'avait pas échappé à l'attention des rapporteurs. Elle préconisait en effet « d'appuyer non seulement par des paroles, mais par des faits, les mouvements libérateurs des colonies, d'exiger l'expulsion de ses impérialistes nationaux hors des colonies, de cultiver dans le cœur des ouvriers de son pays des relations vraiment fraternelles avec les populations ouvrières des colonies et des nations opprimées et de mener dans les troupes de son pays une agitation systématique contre toute oppression des peuples coloniaux »³.

Or la motion Cachin-Frossard n'accordait pas d'intérêt particulier aux questions coloniales, les abordant de manière vague, à la fin de la huitième thèse sur les questions internationales : « le parti est pleinement d'accord avec l'Internationale communiste pour dénoncer l'impérialisme colonial et pour prendre activement le parti des populations subjuguées par le capitalisme européen dans leur lutte sous toutes ses formes »⁴. La commission de la section d'Oran signala ce décalage entre la position de principe anti-impérialiste et le soutien concret à la libération des colonies. Le texte voté au congrès de Tours était beaucoup plus souple et moins radical que le texte original.

La brève intervention d'André Julien à Tours⁵, rapportée dans un compte rendu sommaire paru dans *L'Humanité*, fut dénoncée par le député-maire de Constantine, Émile Morinaud. Celui-ci l'accusa, à la Chambre des députés, de « propagande pour la révolte indigène »⁶ : selon lui, le jeune délégué à la propagande aurait justifié l'adhésion à l'IC par l'enthousiasme du « prolétariat indigène » pour les thèses anti-impérialistes⁷. Julien s'en expliqua dans une série de deux articles. Ses propos dissipèrent complètement l'équivoque.

¹ Voir *supra*, chapitre 1, C, 2.

² « Dans le parti », *La Lutte sociale*, 4-10 décembre 1920, p. 2.

³ « Les 21 conditions », *L'Humanité*, 8 octobre 1920, p. 2.

⁴ « La motion d'adhésion à la IIIème Internationale », *L'Humanité*, 3 novembre 1920, p. 4.

⁵ Voir *supra*, chapitre 1, C, 3.

⁶ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*, *op. cit.*, p. 14.

⁷ « Le socialisme de l'Afrique du nord : une note d'André Julien », *L'Humanité*, 1^{er} janvier 1921, p. 1.

D'abord, expliqua-t-il, les « indigènes » ne représentaient qu'une « infime minorité » des adhérents des fédérations algériennes. Parler d'adhésion du prolétariat indigène à la III^{ème} Internationale était donc « non seulement une inexactitude, mais un non-sens »¹. Il en profita aussi pour tempérer la portée de l'adhésion à l'IC.

Les fédérations d'Algérie, expliqua-t-il, étaient bien loin d'encourager le soulèvement des peuples colonisés. Au contraire, leurs adhérents avaient mandaté Julien, qui n'avait pas le temps de s'en expliquer à Tours car son intervention avait dû être annulée, pour insister sur la situation particulière de la région nord-africaine et sur « les dangers des révoltes indigènes et des mouvements nationalistes »². Les socialistes d'Algérie, « indigènes » compris, réclamaient « le droit de n'agir que selon leurs conditions locales » et de ne pas appliquer à la lettre les conditions de l'IC, élaborées dans d'autres contextes géographiques. Julien souligna que cet avis était partagé par les rares militants « indigènes » des fédérations pour qui un tel soulèvement représentait un « massacre inutile » ne profitant qu'à « une oligarchie indigène nationaliste qui soumettrait les habitants à des conditions beaucoup plus pénibles que celles qui leur [étaient] imposées » et dont « les socialistes européens seraient les premières victimes ». Pour lui, il fallait garder à l'esprit que la « doctrine coloniale communiste » n'était pas « à l'abri de toute erreur » : « c'est une doctrine *qui se fait* »³. Cette prise de distance, au lendemain d'une adhésion présentée comme enthousiaste, montre les ambiguïtés fondamentales du passage des fédérations d'Algérie au communisme.

Quelques jours à peine après Tours, l'article de Julien faisait ainsi un examen sévère de la huitième condition et révélait que les militants qui avaient donné leurs voix à l'adhésion comptaient sur les flottements de l'IC à propos de la question coloniale pour ne pas se voir imposer cet article controversé. Le jeune délégué se faisait un devoir de faire connaître les réticences, sans préciser s'il les partageait, des socialistes d'Algérie : « ils demandent au parti de les aider dans leur tâche quotidienne sans leur demander des tâches impossibles et dangereuses pour le socialisme ». En son nom propre, il s'inquiéta du peu de place faite à ces questions en général : « jamais le parti – en tant que parti – n'a rien fait en faveur des colonies ». Seule une véritable prise en main de ces enjeux par la SFIC était à même de faire évoluer les opinions tant des socialistes des colonies que des « indigènes » qui, en matière de

¹ André JULIEN, « Les mouvements nationalistes dans les colonies », *L'Humanité*, 7 janvier 1921, p. 1-2.

² « Le socialisme de l'Afrique du nord : une note d'André Julien », *L'Humanité*, 1^{er} janvier 1921, p. 1.

³ André JULIEN, « Les mouvements nationalistes », art. cit., p. 1-2.

revendications, restaient cantonnés « qu'on le déplor[ât] ou non » à la représentation parlementaire. Il prévenait enfin en conclusion : « Ignorer cet état d'esprit [des militants d'Algérie] fondamental et basé sur des très fortes considérations risquerait de réserver de cruels mécomptes au socialisme dans les colonies »¹. Les positions que certains communistes adopteraient quelques mois plus tard sur le nationalisme « indigène » ne constituaient pas une surprise, tant Julien avait insisté pour révéler les dispositions fortement critiques des sections d'Algérie sur le mot d'ordre de libération des colonies.

Les socialistes d'Algérie, qui avaient donné leurs mandats à la motion Cachin-Frossard, partageaient en fait, en matière coloniale, une opinion beaucoup plus proche de la motion Blum-Bracke, dite de résistance. Celle-ci indiquait que le parti « ne cessera[it] pas d'agir, comme il l'a[vait] toujours fait, en faveur des populations indigènes » mais qu'il « se refus[ait] à confondre le mouvement de révolte des peuples opprimés avec le travail de libération prolétarienne ». Ils rejetaient ainsi une propagande qui prônait « une guerre de races contraire à ses principes de fraternité et à sa volonté de paix »². Cette position tenait plus d'un credo assimilateur et libéral que révolutionnaire. Ce n'est donc pas la huitième condition qui avait déterminé le vote de l'adhésion.

Il n'avait pas échappé aux militants d'Algérie que la 16^{ème} condition d'adhésion permettait d'entrevoir une forme d'autonomie en fonction des « différentes circonstances au milieu desquelles les différents partis [étaient] obligés de travailler et de lutter »³. D'ailleurs, le vote du 29 décembre 1920 à Tours ne concernait pas les 21 conditions, dont le texte ne fut jamais voté en tant que tel, mais la motion Cachin-Frossard. Or en matière coloniale, elle restait évasive et laissait la place à des interprétations variées quant à l'identité des victimes de « l'oppression sous toutes ses formes », pouvant englober aux colonies autant les travailleurs européens que les « indigènes »⁴. Enfin, les militants socialistes d'Algérie ne pouvaient envisager de faire eux-mêmes partie des « impérialistes » dénoncés par le Komintern.

¹ André JULIEN, « Les mouvements nationalistes dans les colonies », *L'Humanité*, 7 janvier 1921, p. 1-2.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *18^{ème} congrès national tenu à Tours les 25, 26, 27, 28, 29 & 30 décembre 1920 : compte rendu sténographique*, au siège du Parti, 1921, p. 589.

³ « Les 21 conditions », *L'Humanité*, 8 octobre 1920, p. 2.

⁴ Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale », *Le Mouvement social*, mars 1985, n° 130, p. 6.

Nommé délégué à la propagande en Afrique du nord par la SFIC, André Julien reçut de la part du secrétaire général, Luc-Olivier Frossard, « carte blanche » sur les questions coloniales qui ne suscitaient guère que l'« indifférence » de ce dernier, à l'instar de la plupart des militants métropolitains¹. Délégué au troisième congrès de l'IC à Moscou en juillet 1921², il fit circuler dans cette perspective, parmi les sections d'Algérie, un questionnaire confidentiel dans le but de dresser un « tableau réel de la situation politique en Algérie quatre mois après le congrès de Tours »³. Les réponses apportées, consultées par Charles-Robert Ageron⁴, n'ont hélas pas été versées par leur auteur dans les deux fonds d'archives qu'il constitua de son vivant⁵. Ces documents firent vraisemblablement partie de ceux qu'il jugea « non communicables » et qu'il détruisit avant sa mort⁶. Les réponses au questionnaire, citées par Ageron, ne reflétaient pas l'opinion de l'ensemble des militants communistes des trois départements, mais de quelques sections et individus⁷. Parmi elles, se trouvaient les réponses des sections d'Oran, de Sidi-Bel-Abbès et la réponse individuelle de Saïd Faci, passé à la SFIC.

Les textes produits excluaient à l'unanimité l'encouragement d'un mouvement de révolte « indigène ». Faci estima que « le remède serait mille fois pire que le mal ». Quant au nationalisme algérien, il était rejeté : « les bourgeois arabes se réclamaient de principes nationalistes et féodaux » et « profiteraient de leur indépendance pour se livrer à une politique féodale d'oppression », justifiait la section de Sidi-Bel-Abbès. Les sections se prononçaient pour un programme de réformes, dans le sens de l'assimilation : pour la section d'Oran il fallait obtenir « la suppression des chefs indigènes » et de « toute représentation arabe spéciale », ainsi que l'extension progressive du droit de vote. Rien n'avait vraiment changé depuis le passage de la SFIO à la SFIC.

¹ Charles-André JULIEN, *Une pensée anticoloniale, op. cit.*, p. 53.

² Voir Laszlo J. NAGY, « Débuts du communisme et Algérie et en Tunisie : Contribution à l'histoire des activités politiques de Charles-André Julien après le congrès de Tours », *Hespéris Tamuda*, vol. XXXV, 1997, p. 147-152.

³ Charles-André JULIEN, *Une pensée anticoloniale, op. cit.*, p. 57.

⁴ Charles-Robert AGERON, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », *Le Mouvement social*, 1972, n° 78, p. 13-23.

⁵ Aujourd'hui aux Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po (AHC/CHSP) et à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP).

⁶ Martine MULLER, « Les archives d'un homme de recherche et d'action », *Hespéris Tamuda*, vol. XXXV, 1997, p. 137-138.

⁷ Sur la représentativité de cette enquête et la valeur de ses conclusions, voir Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale », *op. cit.*

Le questionnaire Julien portait notamment sur la compatibilité entre communisme et islam. La réponse était nettement négative dans la section d'Oran : « Les indigènes ne peuvent, en raison de la pauvreté de leur instruction et de leur éducation, ni comprendre ni assimiler la doctrine communiste ». Sans surprise, Facci expliqua que « l'instruction française donnée aux garçons et aux filles des villes et des campagnes » était le préalable à toute émancipation politique des colonisés. La façon dont Julien formula la dernière question de son enquête ne laissait guère de doute sur la méfiance que lui inspiraient les discours de certains militants d'Algérie : « Subsiste-t-il, chez certains communistes, des préjugés à l'égard des indigènes ? »¹. Il avait déjà regretté, dans la presse métropolitaine, que « maint socialiste farouche des colonies port[ait] encore au fond du cœur des partis-pris violents à l'égard des indigènes, voire à l'égard des Juifs »².

Difficile de se faire une idée exacte des sentiments et des idées d'André Julien. Comme il ne cessait de le préconiser, il s'adaptait au terrain qu'il avait choisi et ne tenait pas partout le même discours. Cependant on peut discerner dans son analyse une évolution qui l'éloigna de plus en plus de celle des militants d'Algérie. Il fut d'abord séduit par la thèse Serrati-Rosmer, comme le montre la lecture de son article sur « Lénine et la tactique coloniale » paru dans *L'Humanité* en décembre 1920. Il y déclara que dans de nombreuses colonies subsistaient des « assises féodales » et des « traditions religieuses » qui constituaient des obstacles à l'édification d'une société communiste. Il prôna alors une « politique de prudence » dans les colonies³. Son séjour en Russie en juin et juillet 1921 et ses discussions avec le représentant indien à l'IC, Roy, qui soutenait la primauté de la révolution coloniale, changèrent la donne⁴. Le jeune Julien était confronté à des choix difficiles, et le rôle qu'il devait tenir auprès du Komintern était ambigu. Il s'agissait pour lui de rendre compte de la parole des fédérations auprès desquelles il était délégué, alors même qu'il ne partageait pas nécessairement leurs idées et faisait un cheminement personnel qui semblait l'en éloigner de plus en plus, l'amenant, au troisième congrès de l'IC à Moscou, à soutenir des thèses quasiment contraires à celle du préalable de la révolution métropolitaine.

¹ Charles-Robert AGERON, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », *op. cit.*, p. 21.

² André JULIEN, « Lénine et la tactique coloniale », *L'Humanité*, 2 décembre 1920. Cité dans Charles-André JULIEN, *Une pensée anticoloniale*, *op. cit.*, p. 54.

³ *Ibid.*, p. 53-56.

⁴ Voir Charles-André JULIEN, « Souvenirs de Russie : 1921 », *Le Mouvement social*, n°70, janvier-mars 1970, p. 5-24.

Dans son intervention du 12 juillet 1921 sur la « question d'Orient »¹, il expliqua ainsi que les communistes devaient « entrer en relation avec les nationaux orientaux » et soutenir, en les influençant et sans se confondre avec elles, les luttes de libération nationale. Ce discours montre qu'il n'était pas la caricature de l'intellectuel assimilationniste à laquelle il a parfois été réduit. Il ne rendit pas compte, dans son intervention moscovite qui avait été écourtée², des résultats de l'enquête qu'il avait menée auprès des fédérations d'Algérie. Mais ne fut-ce vraiment que par faute de temps ? Il est permis d'en douter. Tout dans son discours se démarquait des conclusions de son enquête. Il rejeta, à la tribune, l'isolement auquel les « communistes dédaigneux » réduisaient les mouvements nationaux dans les colonies, et prôna la prise en compte des mouvements qui agitaient les masses colonisées. Les organisations communistes devaient « passer à l'action », disait-il, tout en « surveillant les efforts nationaux pour les mener dans la bonne voie ». Il fallait selon lui se lier au mouvement national sans s'y « enchaîner » pour lutter contre l'impérialisme colonial, tout en amenant les masses au communisme. Il s'agissait en somme de cultiver une alliance objective avec les « nationalistes orientaux » qui, certes, constituaient une « classe [...] qui tromp[ait] le peuple », mais étaient alors les seuls éléments de mobilisation des masses « orientales » autour d'une « aspiration à la liberté »³.

Fut-ce parce qu'il ne désirait plus relayer les opinions des militants d'Afrique du nord que Julien présenta sa démission de son poste de délégué permanent de l'IC le 23 août de cette même année⁴ ? Les résultats de son enquête étaient sans appel et le silence dans lequel il les confina permit de le penser. En juillet 1921, il plaida une dernière fois pour la constitution d'une « documentation objective » sur les colonies : publications coloniales, résultats d'enquêtes personnelles de délégués du parti, synthèses sur les « grandes questions » devaient être systématiquement recensés⁵. On reconnaissait là la disposition d'esprit particulière à Julien, adepte de la construction de véritables bibliothèques de fiches documentaires. Le manque d'informations des grands dirigeants du Komintern sur les pratiques coloniales dans

¹ Reproduite dans Madeleine REBERIOUX, Charles-André JULIEN et Hélène CARRERE D'ENCAUSSE, « Les communistes et l'Orient en 1921 », *Le Mouvement social*, n°82, janvier-mars 1973, p. 109-113.

² Charles-André JULIEN, *Une pensée anticoloniale*, *op. cit.*, p. 60.

³ Voir Allisson DREW, « Bolshevizing Communist Parties: The Algerian and South African Experiences », *IRSH*, n°48, 2003, p. 167-202.

⁴ Jacques JURQUET, *Mouvements communiste et nationaliste en Algérie : Chronologie commentée 1920-1962*, Paris, Presse d'Aujourd'hui, 1982, p. 7.

⁵ Intervention publiée dans *Le Bulletin communiste*, n°20, juillet 1921, citée dans Charles-André JULIEN, *Une pensée anticoloniale*, *op. cit.*, p. 78.

les différents empires l'avait en effet frappé lors de sa visite en Russie¹. Il fut durement attaqué, en septembre 1921, dans le *Bulletin communiste* par le leader des Jeunesses communistes (JC) en France, Marcel Ollivier, qui moqua sa manie théorique². Au premier congrès national de la SFIC à Marseille, en décembre 1921, sa proposition fut rejetée au motif que « l'action se suffis[ait] à elle-même »³. À la même époque, le premier communisme algérien commençait à révéler au grand jour les ambiguïtés sur lesquelles son adhésion était en partie fondée.

4. Un communisme « esclavagiste » ?

Dès les premiers mois de son existence, la fédération SFIC de l'Oranie fut au cœur d'une affaire qui secoua profondément les bases du mouvement en Algérie. Une « fameuse » motion⁴, votée par la section de Sidi-Bel-Abbès et révélant pleinement les contradictions du communisme algérien en matière « indigène », remonta jusqu'aux oreilles des membres du Komintern⁵. Le 22 avril 1921, la section de la « Mecque rouge » vota un ordre du jour en réaction à un article paru dans *L'Ikdam* du 8 avril. Elle reprenait le débat engagé dans les colonnes dans *La Lutte sociale* un an plus tôt⁶. L'organe du khalédisme excluait la résolution de la « question indigène » par la lutte des classes, écrivant : « Quant au sens réel du communisme, nous voulons l'ignorer. La question indigène étant à notre avis une question de race ne peut être résolue par des moyens de lutte des classes »⁷. La section de Sidi-Bel-Abbès s'employa au contraire à démontrer que la libération du prolétariat « indigène » d'Algérie ne pouvait être « le fruit que de la révolution métropolitaine »⁸ à l'exclusion de tout mouvement de libération coloniale.

¹ *Ibid.*, p. 77.

² Charles-Robert AGERON, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », *op. cit.*, p. 24 ; Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 14.

³ Charles-André JULIEN, *Une pensée anticoloniale*, *op. cit.*, p. 77.

⁴ Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 7.

⁵ Abderrahim TALEB BENDIAB, « La formation des idées du socialisme scientifique en Algérie, 1920-1936 », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XIV, n° 2, juin 1977, p. 289.

⁶ Tiberius GRACCHUS, « La concentration capitaliste en Algérie », *La Lutte sociale*, 15 juin 1919, p. 1. Voir *supra*, chapitre 3, B, 2, a.

⁷ Cité dans Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II*, *op. cit.*, p. 297. .

⁸ « Le communisme et la question coloniale en Afrique du nord », *La Lutte sociale*, 7 mai 1921, p. 3.

Exposant candidement leurs arguments, les militants bel-abbésiens ne concevaient pas qu'ils pussent choquer ou contrevenir à la *doxa* communiste. Les « Arabes », expliquaient-ils, étaient « réfractaires à l'évolution économique, sociale, intellectuelle et morale, indispensable aux individus pour former un État autonome capable d'atteindre à la perfection communiste » ; ils étaient par ailleurs incapables de mettre en valeur par eux-mêmes les ressources de leur pays ; enfin, la « bourgeoisie arabe », matrice du mouvement de revendication des droits indigènes, nourrissait des projets de féodalisation de l'Algérie. La section communiste exprimait nettement son opposition à la huitième condition d'adhésion à la III^{ème} Internationale, expliquant que le rôle de ses militants était moins de quitter la colonie que d'y rester « afin de créer dans tout le pays un état d'esprit et une armature sociale qui pourr[ai]ent peut-être, lorsque le communisme triomphera[it] en France, faciliter son établissement en Afrique du nord ». Publié une première fois le 7 mai 1921 en troisième page de *La Lutte sociale*, ce texte ne souleva aucune émotion particulière. Reprenant les arguments développés dans la réponse au questionnaire d'André Julien, il reflétait l'état d'esprit des militants bel-abbésiens et en particulier de leur secrétaire, l'un des pionniers du socialisme en Algérie, Maxime Guillon.

Ce texte aurait pu rester sans suite si la section n'avait décidé d'en reproduire les principaux éléments en réponse à l'appel pour la libération de l'Algérie et de la Tunisie lancé par l'exécutif de l'IC le 20 mai 1922. Le Komintern s'était en effet décidé à mettre l'accent sur la révolution dans les colonies après l'échec de sa stratégie révolutionnaire en Europe : « Le prolétariat français assurera la victoire de la révolution coloniale et frappera en même temps l'impérialisme français dans ses œuvres les plus vives... La lutte pour la libération de l'Algérie ne cessera qu'après le triomphe des esclaves ! », disait le manifeste¹. Les militants d'Algérie ne connurent le texte de cet appel que quelques semaines plus tard, à travers les propos d'Émile Morinaud à la Chambre des députés, rapportés par la presse européenne². Il provoqua les réactions indignées de nombreuses sections en Algérie, qui convoquèrent d'urgence des assemblées pour en débattre. La section SFIC de Sidi-Bel-Abbès, qui passait pour la plus importante d'Algérie, s'accorda le 27 juin 1922 sur une nouvelle motion qui recensait ses points de désaccord avec l'appel de l'IC. Au congrès interfédéral de la SFIC

¹ Citée dans Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, p. 24.

² Charles-Robert AGERON, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », *op. cit.*, p. 29.

d’Afrique du nord, réuni à Blida le 24 septembre 1922, le texte de la motion fut repris par la commission chargée d’étudier les relations entre communisme et question nationale, et adopté à l’unanimité par les sections représentées¹.

Le rapport² commençait par souligner les différences existant entre les différentes situations coloniales : « Il ne saurait donc y avoir de thèse unique du Parti communiste en matière coloniale. [...] Il faut adapter la tactique aux conditions du milieu, de développement social et intellectuel des individus, et tenir compte, pour la propagande, de la psychologie des masses à atteindre ». La commission se proposait de « fournir au parti les indications qui lui manqu[ai]ent sur la situation particulière » de l’Algérie, pour éviter qu’il ne réitérât des positions dangereuses. Elle développa d’abord la question de la « mentalité indigène », déclarant d’emblée : « Ce qui caractérise la masse indigène, c’est son ignorance. C’est avant tout le principal obstacle à son émancipation ». Elle poursuivit en abordant tour à tour l’influence des confréries religieuses, la position subordonnée de la « femme arabe », et renouvela la position des sections SFIO d’avant-guerre contre la conscription des Algériens. Elle souligna les risques d’un mouvement insurrectionnel qui « serait immédiatement noyé dans le sang », et voyant une « erreur » dans l’appel de l’IC, elle conclut : « La propagande communiste directe, auprès des indigènes algériens du bled, est actuellement inutile et dangereuse ». La section de Sidi-Bel-Abbès préconisa donc les moyens d’action suivants : éducation de la masse « musulmane », syndicalisation et soutien des « réformes favorables aux indigènes ». À ce même congrès, le secrétaire de cette section, Maxime Guillon, fut élu secrétaire interfédéral de la SFIC d’Afrique du nord.

Le texte de cette motion eut un destin inattendu : il fut envoyé à André Julien, désormais en poste au lycée de Montpellier, puis transmis par ce dernier sans aucune forme de commentaire à Frossard qui en fit part lui-même au délégué permanent du Komintern en France, Jules Humbert-Droz. Arrivée à Moscou à la veille du IV^{ème} congrès de l’Internationale communiste, la missive fut citée par Georgii Safarov dans sa résolution sur la politique coloniale et par Trotsky dans le cadre de sa « diatribe »³ contre le PCF. La « résolution sur la question française », rédigée sous l’autorité de ce dernier, condamna

¹ René GALLISSOT, « Guillon Maxime » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l’indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l’Atelier, 2006, p. 320.

² Cité *in extenso* dans Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie, op. cit.*, p. 264-273.

³ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie, op. cit.*, p. 28.

fermement l'attitude de la section algérienne qui « couvr[ait] d'une phraséologie pseudo-marxiste un point de vue purement esclavagiste, soutenant au fond la domination impérialiste du capitalisme français sur ses esclaves coloniaux »¹. L'IC estimait que l'activité du parti dans les colonies devait se fonder « en premier lieu sur la jeunesse prolétarienne indigène » et non sur « des éléments aussi pénétrés de préjugés capitalistes et impérialistes ». Elle rappela sévèrement à l'ordre le PCF, l'invitant « à prêter infiniment plus d'attention, de forces et de moyens que jusqu'à ce jour aux questions coloniales et à la propagande dans les colonies ».

La condamnation visait explicitement la section de Sidi-Bel-Abbès et déclencha la démission, quatre jours plus tard, de Guillon, qu'il présenta dans une lettre à Frossard publiée dans le quotidien de la SFIO, *Le Populaire*². Guillon quittait le parti qu'il avait « contribué à fonder en Algérie [...] la mort dans l'âme », se démettant de tous ses mandats : conseiller municipal de Sidi-Bel-Abbès, rédacteur correspondant de *L'Humanité* et secrétaire interfédéral. Il prenait sur lui « toute la responsabilité » de la motion dont il se disait le rédacteur, et protestait « au nom de [ses] vingt années de lutte en faveur des indigènes dans les partis socialistes les plus avancés ». Enfin, il conclut en assurant son correspondant de ses « sentiments inaltérablement révolutionnaires ».

Pour Ahmed Koulakssis et Gilbert Meynier, le pas consistant à faire de la position de Maxime Guillon celle de l'ensemble des militants d'Algérie ne doit pas être franchi. La faible publicité du texte dans un premier temps et les résistances aux affirmations de la motion de Sidi-Bel-Abbès exprimées dans *La Lutte sociale* à partir de la fin de l'année 1922 par « un courant ouvert face aux prodromes nationalistes algériens, courant moins perceptible auparavant »³ nuancent la thèse d'une motion « correspond[ant] au sentiment général des sections »⁴. La démission de Guillon, entérinée par le congrès interfédéral du 14 janvier 1923 à Alger⁵, porta cependant un coup certain aux sections algériennes. Outre les départs qu'elle occasionna dans la section bel-abbésienne, la mise au point de l'IC sur la question

¹ « Le projet de résolution sur la question française », *L'Humanité*, 18 décembre 1922, p. 2.

² « L'émiettement communiste », *Le Populaire*, 21 janvier 1923, p. 2.

³ Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale », art. cit., p. 18.

⁴ Charles-Robert AGERON, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », art. cit., p. 30.

⁵ Jacques JURQUET, *Mouvements communiste et nationaliste en Algérie*, op. cit., p. 10.

« indigène » contribua à la démission de ceux qui, à l'image de Saïd Faci, étaient venus un temps au communisme sans pour autant partager son credo en matière coloniale¹.

Qu'elles aient représenté ou non les positions de la majeure partie des communistes d'Algérie, les « positions esclavagistes » de Guillon et leur sévère condamnation par le Komintern contribuèrent à la clarification de la position du Parti communiste sur les questions coloniales, inachevée au moment de Tours. Mais la baisse des effectifs avait commencé avant cette date, et puisa également dans « les querelles intestines et l'antipatriotisme virulent » qui faisaient fuir les adhérents de métropole². Cette « levée des ambiguïtés de Tours »³ prit un visage bien particulier dans le cas algérien ; elle empruntait finalement une pente commune, bien que plus raide, à l'ensemble des sections françaises. Le Parti communiste, qui avait finalement clarifié sa position en matière de politique coloniale, trouva bientôt matière à l'illustrer, lors de la guerre du Rif. Quant au Parti socialiste, il n'eut aucune occasion similaire de faire le point sur sa doctrine coloniale. Son analyse ne connut pas de rupture brutale, et évolua lentement au fur et à mesure de son rétablissement en Algérie.

C – Le Parti socialiste et les « indigènes » dans les années 1920

1. Le Parti socialiste en Algérie et la colonisation après la scission

Neuf mois après la scission, dès le mois de septembre 1921, le journal de la fédération SFIO d'Alger, *Le Travailleur*, fit le point sur la question coloniale. Un article signé « un terrien socialiste » revint sur les « ordres de Moscou » en matière de « politique indigène ». Son auteur s'y réjouissait que l'« attitude de démagogie arabophile », imposée selon lui aux membres du Parti communiste, ne le fût pas pour les socialistes, restés à la « vieille maison »⁴. La responsabilité des militants demeurés à la SFIO en Algérie consistait selon lui, au contraire, à porter « un programme de réalité dans la question de la colonisation algérienne » : il était urgent et nécessaire de définir précisément une politique socialiste de la colonisation algérienne. L'article s'adressait en particulier aux camarades passés à la SFIC, sans toujours

¹ René GALLISSOT, « Saïd Faci », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 269.

² Romain DUCOULOMBIER, *Camarades !, op. cit.*, p. 79.

³ *Ibid.*, p. 59.

⁴ Un terrien socialiste, « Le socialisme et la colonisation algérienne », *Le Travailleur*, 28 septembre 1921, p. 3.

assumer la portée de la doctrine communiste sur la colonisation. L'auteur affirma en effet que les adhérents de la SFIC n'osaient pas même reproduire dans leur journal *La Lutte sociale* ces « ordres tellement peu en rapport avec ce qu'[ils] sav[ai]ent de la réalité ». Selon lui, les socialistes n'étaient pas les ennemis de la colonisation, mais au contraire les partisans des « petits et moyens colons contre les propriétaires des immenses domaines de deux mille hectares et quelquefois plus ».

Le discours développé dans *Le Travailleur* s'adressait à la communauté des « petits blancs », ouvriers ou paysans, et se voulait opposé à celui des communistes. L'article reprenait même des thèmes développés dans les grands quotidiens d'Alger et de Constantine, sur « la question de la sécurité dans le bled ». Pour son auteur, cette dernière était légitime, car les « petits colons » devaient être défendus contre la criminalité, en croissance dans les campagnes sous l'effet de la crise économique¹. L'article passait totalement sous silence la question de la propriété « indigène », des spoliations foncières et des dures conditions de vie des « Musulmans » dans la campagne. Alors que le député Marius Moutet, resté à la SFIO, défendit en novembre et décembre 1922 une proposition de loi visant à instaurer une représentation parlementaire pour les « indigènes » d'Algérie², le nouveau journal de la SFIO d'Alger ne mentionna même pas ce projet. La SFIO algéroise misait sur la plus grande prudence en matière « indigène » pour reconstituer ses effectifs et son assise électorale.

2. Les socialistes face à la guerre du Rif

En 1921 dans le nord du Maroc, le fils du chef de la tribu des Beni Ouriaghel prenait les armes contre l'Espagne. Rompant avec le passé de sa famille qui, face à la colonisation espagnole, avait jusque-là observé une attitude de neutralité bienveillante, Abdelkrim proclama une République du Rif indépendante. Les victoires militaires de ses troupes, provoquant par deux fois, en 1921 et 1924, la déroute du corps expéditionnaire espagnol, l'encouragèrent à s'en prendre à la légitimité du sultan du Maroc, allié de la France. Proclamant le principe d'indépendance du peuple marocain, le jeune chef passa à l'offensive contre les positions françaises en avril 1925. Le gouvernement de Cartel, dirigé par Paul Painlevé, fit voter à la Chambre renforts et crédits supplémentaires pour écraser la révolte.

¹ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 296.

² *Ibid.*, p. 306.

Entreprise sous l'autorité du résident Lyautey rapidement désavoué, puis sous celle du maréchal Pétain, la répression fut plus longue et difficile que prévu : elle requit 100 000 hommes et ne s'acheva qu'en mai 1926. Elle fut féroce¹.

La guerre du Rif divisa la gauche française. Engagée et assumée par un gouvernement radical, elle provoqua une grande campagne de dénonciation du PCF. Entre les deux, la position des socialistes était délicate.

a. La campagne communiste contre la guerre

Les communistes voyaient dans le chef rifain la figure de proue d'un anticolonialisme qui ne tarderait pas à embraser le Maghreb. Dès 1924, la lutte contre la guerre du Rif représenta une mise à l'épreuve du jeune parti en voie de « bolchevisation ». En mai 1924, le PCF lança une campagne de dénonciation du soutien français à la guerre menée par l'Espagne contre la république libre d'Abdelkrim. Cette campagne marqua une rupture nette avec les traditions de la II^{ème} Internationale et finit de dissiper les doutes qui pouvaient encore subsister sur le contenu anti-impérialiste et anticolonial du communisme². Ce fut « l'heure de vérité » pour les fédérations algériennes³, notamment dans la région limitrophe du Maroc. Relayée par les cellules algériennes, la campagne valut à *La Lutte sociale* plusieurs saisies et aux militants, arrestations et perquisitions. La répression vida les rangs communistes, mais nombre de militants, à l'image de Victor Spielmann à Alger ou de Dominique Giovacchini à Bône, quittèrent aussi le parti pour montrer leur désaccord avec une politique d'incitation à la révolte « indigène ». La campagne, dit-on par la suite, aurait eu un effet de purge sur les effectifs⁴ qui se serait soldé par la perte des trois quarts des adhérents algériens⁵.

En fait les effectifs du parti, tombés à quelques centaines fin 1923, furent plutôt augmentés et renouvelés. La composition des sections changea : les appels à la lutte contre la

¹ Voir Zakya DAOUD, *Abdelkrim : une épopée d'or et de sang*, Paris, Séguier, 1999 ; Vincent COURCELLE-LABROUSSE et Nicolas MARMIE, *La guerre du Rif. Maroc 1921-1926*, Paris, Tallandier, 2008.

² Voir René GALLISSOT, « Le Parti communiste et la guerre du Rif », dans *Abd el-Krim et la République du Rif*, Paris, Maspero, 1976, p. 237-261 ; Robert CHARVIN, « Le PCF face à la guerre du Rif », dans *ibid.*, p. 218-236.

³ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie*, *op. cit.*, p. 37.

⁴ Abderrahim TALEB BENDIAB, « La formation des idées du socialisme scientifique en Algérie, 1920-1936 », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XIV, n° 2, juin 1977, p. 302.

⁵ Selon Pierre SEMARD cité dans Thomas-Adrian SCHWEITZER, « Le Parti communiste français, le Comintern et l'Algérie dans les années 1930 », *Le Mouvement social*, n°78, janvier-mars 1972, p. 118.

guerre du Rif amenèrent au Parti communiste des adhérents algériens « indigènes »¹, à l'image du jeune Benali Boukort, séduit par le passage du secrétaire interfédéral Étienne Mazoyer à Tlemcen en 1924². Le soutien du PCF à l'émir Khaled qui donna sous son égide une série de meetings à Paris sur la représentation musulmane au Parlement³, puis présenta sa candidature aux élections municipales de 1925 à Alger à la tête d'une liste communiste⁴, vint compléter ce tableau d'un parti associé aux revendications « indigènes » en Algérie. Ainsi la région algérienne de la SFIC, née au mois de mars 1925 de la fusion des trois fédérations départementales, comptait dans son ensemble près d'un millier d'adhérents, dont 20 à 25% d'« indigènes », « proportion maximum de l'entre-deux-guerres »⁵.

Le Parti communiste sortait donc raffermi de cette épreuve : le renouvellement de ses effectifs lui permit fin 1925 de compter sept rayons et 40 cellules en Algérie⁶. Dans un contexte général de remontée des effectifs du PCF, la fédération algérienne témoignait d'une progression plus forte que la moyenne nationale. Dans le département d'Oran, elle comptait début 1925 un rayon, celui d'Oran, cinq sous-rayons à Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen, Mascara, Perrégaux et Relizane, et seize cellules⁷. Même si la commission coloniale du PCF devait regretter son manque d'implications concrètes en direction des troupes françaises stationnées ou de passage en Algérie⁸, l'effet de cette phase de durcissement de la rhétorique communiste en Algérie fut radical pour une partie des militants venus de la SFIO. Ceux qui, enthousiastes, avaient tourné leurs regards vers le communisme à Tours, voyaient leurs illusions se dissiper définitivement.

En Algérie, la campagne contre la guerre menée par la région algérienne du PCF donna lieu à une sévère répression de la part du gouverneur général Viollette. Des perquisitions furent organisées au mois de juin 1925 au domicile de communistes oranais tels que Pierre Larribère, Jean-Baptiste Amardeilh, ou Jean Venturini, et une instruction ouverte contre eux

¹ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 1979, p. 30.

² Nora BENALLEGUE, *Le mouvement syndical en Algérie (1930-1942)*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot Paris VII, 1981, p. 80.

³ Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, *L'Émir Khaled*, *op. cit.*, p. 290.

⁴ Mahfoud KADDACHE, *La Vie politique à Alger de 1919 à 1939*, *op. cit.*, p. 78.

⁵ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger*, *op. cit.*, p. 29.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/42 Rapport de la direction des affaires politiques du ministère des colonies envoyé aux gouverneurs généraux, gouverneurs des colonies et commissaires de la République, Paris, 31 octobre 1925.

⁷ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*, *op. cit.*, p. 169.

⁸ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie*, *op. cit.*, p. 37.

pour « provocation de militaires à la désobéissance »¹. L'action des communistes d'Algérie se cantonnait cependant au soutien des emprisonnés et à la diffusion des mots d'ordre du PCF dans *La Lutte sociale*, régulièrement saisie par le Gouvernement général.

b. Les réactions socialistes, métropolitaines et algériennes

À la violente campagne parlementaire pour l'indépendance du Rif et à l'évacuation du Maroc, s'ajoutèrent la diffusion d'un appel contre la guerre, de nombreuses manifestations parisiennes et un appel de la CGTU à la grève générale le 5 juillet 1925². La GGT confédérée s'y opposa, refusant, dans un manifeste voté le 27 mai par la commission administrative, « de considérer que le fait d'être un chef guerrier confér[ât] le titre de représentant de tout un peuple historiquement et constamment livré au pillage et au droit du plus fort »³. Malgré l'échec de la grève, cette bruyante campagne et le « succès de scandale » remporté par les communistes⁴ fragilisaient la position des socialistes. Durement attaqués par les communistes, qui ne se privèrent pas de vilipender à la Chambre leur soutien au gouvernement en se réclamant de Jaurès⁵, les socialistes étaient confrontés à un véritable « cas de conscience »⁶.

La position de la SFIO au Parlement passa, en quelques mois, du soutien à l'opposition au gouvernement, en passant par « une abstention de plus en plus hostile »⁷. Mais Paul Faure, secrétaire général du Parti SFIO, qui préconisait l'opposition, fut longtemps mis en minorité dans le parti et, quand il l'emporta, le gouvernement avait déjà trouvé une majorité alternative à droite⁸. En juillet 1925, les socialistes en vinrent à réclamer l'indépendance du Rif à l'issue d'une conférence tripartite tenue avec leurs homologues espagnol et anglais⁹. Le cœur de

¹ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*, *op. cit.*, p. 221.

² Voir Nicole LE GUENNEC, « Le Parti communiste français et la guerre du Rif », *Le Mouvement social*, n°78, janvier-mars 1972, p. 39-64 ; Robert CHARVIN, « Le PCF face à la guerre du Rif » *op. cit.* ; René GALLISSOT, « Le parti communiste et la guerre du Rif » *op. cit.*

³ CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral 1925 : compte rendu des débats du XXXIV^{ème} congrès national corporatif (XVIIIème de la CGT) tenu à Paris, salle Japy, du 26 au 29 août 1925*, Paris, Éditions de la CGT, 1925, p. 157.

⁴ Nicole LE GUENNEC, « Le Parti communiste français et la guerre du Rif », *op. cit.*, p. 64.

⁵ Voir Serge HALIMI, *Le Parti communiste, le Parti socialiste et la guerre du Rif*, Mémoire de DEA, IEP de Paris, 1979.

⁶ Tony JUDT, *La reconstruction du Parti socialiste*, *op. cit.*, p. 191.

⁷ Charles-Robert AGERON, « Les socialistes français et la guerre du Rif », *op. cit.*, p. 275.

⁸ Serge HALIMI, *Le Parti communiste, le Parti socialiste et la guerre du Rif*, *op. cit.*, p. 42.

⁹ Paul ISOART, « La guerre du Rif et le Parlement français », dans *Abd el-Krim et la République du Rif*, *op. cit.*, p. 201.

l'argumentation de la SFIO était la reconnaissance de la République comme État et son entrée à la Société des nations (SDN), défendant ainsi une forme de pacifisme qui n'était pas anticolonialiste¹.

Pas plus que les adhérents métropolitains de la SFIO, ceux d'Algérie ne parvinrent facilement à se mettre d'accord sur cette épineuse question qui les touchait de près. Dans le journal de la SFIO, *Demain*, la République d'Abdelkrim ne fut pas présentée sous un jour favorable. Certains articles l'attaquèrent frontalement. Ainsi, le 21 mars 1925, Dominique Cianfarini, le secrétaire fédéral de Constantine, publia une mise au point intitulée « Les indigènes et nous ». Il y faisait le procès des communistes accusés de « fomenter l'irrédentisme colonial » et « d'encourager un mouvement xénophobe dans l'Afrique du nord » à travers une « campagne malhonnête, anti-française, anti-socialiste, contraire à toute doctrine internationaliste »². Le 4 juillet 1925, un article anonyme reprit le même raisonnement. Rejetant, sous les traits d'Abdelkrim « un nationalisme nouveau » et « un impérialisme naissant », il posait la question : « En étendant leur influence sur l'Extrême Orient, les Russes ne cherchent-ils pas simplement à supplanter les nations d'Occident pour prendre leur place ? »³. Cherchant à opposer de façon classique les principes de lutte des classes et de nationalisme bourgeois, l'article attaquait les prises de position communistes avec des arguments qui n'étaient pas sans rappeler la motion de Sidi-Bel-Abbès de 1921 : « en appelant à la destruction du vieux monde les races socialement inférieures, les chefs de la III^{ème} Internationale travaillent pour la barbarie ».

En Oranie, près de la frontière marocaine, le son de cloche était différent chez les socialistes qui commençaient à se réorganiser. Le 5 juillet 1925, deux semaines après les perquisitions effectuées chez les militants du Parti communiste, soupçonnés de faire passer des tracts au Maroc, la section d'Oran de la SFIO témoigna d'une ferme prise de position contre la guerre et demanda à l'unanimité que cessât « au plus tôt la politique de soutien » au gouvernement, invitant le groupe parlementaire à « faire cesser au plus vite la guerre du Maroc ». Par ailleurs, elle « protest[a] de toute son énergie contre les perquisitions, les arrestations et les condamnations communistes »⁴. Dans une déclaration publiée dans la

¹ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 288.

² CIANFARINI, « Les indigènes et nous », *Demain*, 21 mars 1925, p. 1.

³ R., « Impérialisme révolutionnaire », *Demain*, 4 juillet 1925, p. 1.

⁴ « Section d'Oran », *Demain*, 15 août 1925, p. 2.

presse, elle dénonçait à cet égard un « emploi abusif des forces policières » et exigeait l'abrogation des « lois scélérates » de 1893 et 1894 sur lesquelles se fondait la répression¹.

Quelques jours plus tard, la section d'Aïn-Temouchent vota un ordre du jour dans lequel elle se déclarait « désireuse de voir établir les responsabilités de cette situation, non confiante dans les autorités militaires du protectorat pour adopter la solution qui arrêterait l'effusion de sang le plus rapidement possible »². La formulation d'une position socialiste était délicate : la section d'Aïn-Temouchent demanda au groupe parlementaire d'envoyer des commissaires civils pour « rechercher la solution la plus rapide pour rétablir une paix loyale et durable n'amointrissant pas le prestige de la France en Afrique du nord » mais aussi de mener « une enquête sérieuse sur les causes de la guerre ». Il ne s'agissait nullement de prendre parti sur le fond du conflit, et encore moins de soutenir les buts de guerre d'Abdelkrim. La section socialiste ne les dénonçait pas pour autant.

Cette position de compromis puisait dans un registre pacifiste et qui recherchait un arbitrage international : l'envoi d'une mission dans le double but de faire cesser les hostilités et de déterminer les raisons de la guerre témoignait de cette difficile position doctrinale, qui préparait mal le socialisme français, dans son ensemble, « à comprendre les revendications nationales, et particulièrement les actions revendicatives armées »³. Quelques mois plus tard, la loge Union africaine à laquelle étaient affiliés nombre de militants socialistes d'Oran émit le vœu que le gouvernement, « ne tenant aucun compte des protestations intéressées des fabricants de munitions et des fournisseurs de guerre », conclût avec Abdelkrim « une paix rapide et définitive »⁴.

On ne sait si les lecteurs oranais du journal *Demain* goûtèrent les articles qui s'en prenaient ouvertement à la République du Rif et à son chef. Leurs positions sur la cessation des hostilités précédèrent, certes de peu, celles du groupe parlementaire socialiste. Elles ne furent donc pas directement déterminées par le revirement décidé à Paris. C'est sans remous cependant que les militants, présents à la conférence de Paul Février le 29 mai précédent au casino Bastrana, avaient entendu le député s'élever contre « la guerre sainte prêchée là-bas, à

¹ « Parti socialiste SFIO (section d'Oran) », *La dépêche oranaise*, 7 juillet 1925, p. 3.

² « Département d'Oran », *Demain*, 16 juillet 1925, p. 3.

³ Charles-Robert AGERON, « Discussion », dans *Abd el-Krim et la République du Rif*, op. cit., p. 299.

⁴ GODF/1560, Vœu de la loge Union africaine, Oran, 25 avril 1926.

deux pas de [la] frontière » et le « douloureux et fâcheux retentissement » qu'elle aurait pu avoir en Algérie¹, laissant le soin de la contradiction aux communistes.

3. La SFIO face aux nouvelles organisations revendicatives algériennes

À la même époque, l'écho des revendications politiques « algériennes », un temps éteint après la fin de l'aventure Khaled, reprenait. En 1927, des délégués financiers musulmans se groupèrent en une Fédération des élus indigènes d'Algérie (FEMA). Son premier congrès se réunit à Alger le 11 septembre 1927, inscrivant en tête de son programme la représentation parlementaire². Si cette fédération était largement dominée par le Constantinois et l'Algérois, son initiative eut aussi des échos en Oranie. C'est le conseiller municipal Benaouda Hadj Hacène Bachterzi, né en 1894, qui fut l'un des premiers agents de ce transfert. Dans un premier temps, les élus s'affilièrent à la FEMDA, avant qu'en 1930 ne fussent créées des fédérations départementales³. Cette figure de la politique locale avait été associée, jusqu'alors, à Jules Molle qui avait soutenu par deux fois sa liste aux élections municipales à titre « indigène », en 1921 et en 1925⁴. C'était un grand notable de la ville, descendant d'une famille d'origine *kouloughli* venue de Constantine⁵. Ce lignage qui s'était mis au service du gouvernement ottoman, et passait pour la descendance directe du bey d'Oran⁶, avait réinvesti son capital politique, après la conquête, en jouant le rôle d'intermédiaire de la colonisation. Le grand-père, Si Mohammed Hadj Hacène Bachterzi, avait été « adjoint au maire d'Oran pendant 40 ans », selon la notice biographique qui lui fut consacrée dans *l'Oranie biographique*, sorte de *Who's who* oranais⁷. Faute d'élection des conseillers municipaux « musulmans » avant 1919, on imagine qu'il avait été nommé à la tête

¹ « Le citoyen Février à Oran : la conférence du casino Bastrana », *Demain*, 6 juin 1925, p. 3.

² Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 319..

³ Voir *infra*, chapitre 6, C, 1.

⁴ ANOM/Oran/E/227, Liste d'Union républicaine, « Aux électeurs musulmans », élections municipales d'Oran, 3 mai 1925.

⁵ Omar CARLIER, « Homme fétiche » ou « homme symbole » ? » Un notable-militant : Houari Souiah, premier préfet d'Oran (1915-1990) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°46-47, juin-décembre 1993, p. 205.

⁶ « Hadj Hacène Bachterzi (Benaouda) », dans Luc VALEROY et Henry BENSADOUN (dir.), *L'Oranie biographique*, Oran, Heintz frères, 1934, p. 131.

⁷ *Loc. cit.*

de la djemaa de la commune. La famille entretenait aussi des liens étroits avec la confrérie religieuse de la Rahmaniya¹.

Benaouda Hadj Hacène Bachterzi jouissait à Oran d'importants réseaux d'influence et de clientèle. On peut, à titre d'exemple de sa notoriété, citer le faste avec lequel il célébra en 1927 la circoncision de son neveu, le fils de son frère Mustapha : un millier de personnes prirent part à la fête². Il fut l'un des principaux vecteurs du renouveau associatif dans la ville. En 1923, il fut désigné président d'honneur de la société d'entraide le Croissant rouge oranais³, puis en 1925, il devint le président de la société sportive Mouloudia-Hamidia⁴. Il était également le trésorier de l'association culturelle musulmane d'Oran⁵. Or les associations culturelles, créées dans les grandes villes dans le cadre du décret de 1907 sur l'application de la loi de séparation des Églises et de l'État en Algérie⁶, avaient entraîné la formation d'une « sphère d'influence [qui] devint un espace nécessairement public de mobilisation »⁷ dans les années 1920. La présence, dans cette association, de Bachterzi ainsi que de Belazreg Godih, issu d'une famille de riches commerçants en tissus et d'Ahmed Souiah, descendant d'une famille confrérique de Sid el Houari⁸, deux hommes également appelés à jouer un rôle politique dans la ville, n'était pas anodine : ces associations furent un des relais politiques privilégiés de la population colonisée.

Au cours de son second mandat, Benaouda Bachterzi s'affranchit du patronage du maire de la ville. En juillet 1927, il fonda le journal *L'Union (El Tihad)* dont il devint le directeur politique, laissant sa gestion à un citoyen français, Olivi de Bailleul, pour bénéficier du régime de liberté accordé à la presse de langue française⁹. Alors que dans les deux autres

¹ Isabelle GRANGAUD, *La ville imprenable : histoire sociale de Constantine au XVIII^{ème} siècle*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 1998, p. 298.

² « Le thé musical de la famille Bachterzi », *La dépêche oranaise*, 26 septembre 1927, p. 2.

³ « Le Croissant rouge oranais », *Le Soir*, 23 janvier 1923, p. 3.

⁴ ANOM/Oran/92/2541, Notice de renseignements sur la société Mouloudia-Hamidia Club musulman oranais, Oran, 30 juin 1925.

⁵ AWO/4F/3, Compte rendu de l'assemblée générale de l'Association culturelle musulmane d'Oran, 21 mai 1925

⁶ Voir Raberh ACHI, « La séparation des Églises et de l'État à l'épreuve de la situation coloniale. Les usages de la dérogation dans l'administration du culte musulman en Algérie (1905-1959) », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, p. 81-106 ; Anna BOZZO, « Islam and the State: Theory and Praxis for the Algerian 'Ulama' », *Journal of Algerian studies*, n°1, 1996, p. 51-64.

⁷ James MCDUGALL, *History and the culture of nationalism in Algeria*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2006, p. 562..

⁸ Entretien avec Sid Ahmed et Assia Souiah, Oran, juin 2010. Voir Omar CARLIER, « Homme fétiche » ou « homme symbole » ? », art. cit.

⁹ Voir Claude COLLOT, « Le régime juridique de la presse musulmane algérienne », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. VI, n°2, juin 1969, p. 359-367.

départements d'Algérie la presse « indigène » d'expression française se développait remarquablement, aucun titre n'était venu remplacer à Oran *La Voix des humbles* dont la rédaction était partie à Alger en 1923. Dans son premier numéro, le journal rendit hommage aux autorités françaises et en particulier au Gouverneur général Viollette, qui voyait d'un bon œil sa parution¹. Il définissait en termes très modérés sa mission : « faire mieux connaître la France aux indigènes, et les indigènes à la France, les faire mieux s'estimer et s'aimer »². Il publia par la même occasion une réponse au docteur Molle, qui s'était exprimé contre le projet du député SFIO Marius Moutet de représentation parlementaire des « indigènes » algériens : « J'estime qu'il serait du devoir des élus français de se joindre à leurs collègues musulmans, pour demander le vote de cette loi »³. Le 1^{er} septembre 1927, il récidiva avec un article pour « la représentation des indigènes au Parlement »⁴. Ce faisant il s'éloignait de son ancien allié le docteur Benthami et de ses amis assimilationnistes pour prendre le parti de ses adversaires, l'ancien khalédien Kaïd Hammoud⁵ et le délégué financier Mustapha Sayah⁶. Lorsque ces derniers, de retour de leur délégation à Paris au nom de la Fédération des élus, vinrent à Oran rendre compte de leur voyage, c'est Bachterzi qui présenta leur conférence, sous les auspices de *L'Union*, au casino Bastrana⁷.

La montée de ces revendications, loin de renforcer celles des socialistes d'Algérie, qui avaient timidement commencé à s'exprimer en ce sens au lendemain de la guerre, contribua au contraire à une forme de frilosité. Alors que la question coloniale avait suscité, au congrès des loges d'Afrique du nord de 1926, des prises de position en faveur des droits politiques et civils des « indigènes », certes difficilement acquises, au Parti socialiste elle fut abordée plus volontiers sous l'angle économique et social. Le congrès interfédéral de la SFIO d'Afrique du nord vota, en avril 1926 à Alger, une motion d'unanimité sur la question coloniale, alors que la guerre du Rif battait encore son plein. Elle présenta la colonisation comme « un mode de production et d'exploitation des richesses que le socialisme ne saurait ignorer [...] légitime en soi dans la mesure où elle est productrice de richesses ».

¹ Zahir IHADDADEN, *Histoire de la presse indigène en Algérie : des origines jusqu'en 1930*, Alger, ENAL, 1983, p. 349.

² BACHTERZI, « Aux amis de la paix », *L'Union*, 17 juillet 1927, p. 1.

³ « Autour du projet de loi Moutet », *L'Union*, 17 juillet 1921, p. 2.

⁴ BACHTERZI, « La représentation des indigènes au parlement », *L'Union*, 1^{er} septembre 1927, p. 1.

⁵ Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 25.

⁶ Zahir IHADDADEN, *Histoire de la presse indigène*, *op. cit.*, p. 350.

⁷ « La représentation des indigènes au parlement », *La dépêche oranaise*, 4 février 1928, p. 2.

Pour les congressistes, la colonisation ne trouvait sa condamnation qu'en « régime capitaliste ». Certes l'extension des colonies devait cesser, mais une fois ces territoires mis sous la tutelle de la France, il y avait pour le Parti socialiste un « devoir d'intervention dans la vie des peuples coloniaux ». Au premier chef, il consistait à préparer l'émancipation de ces peuples. Celle-ci devait être lente et progressive, et employer trois outils principaux : « l'école, le syndicat et la vie politique »¹. Il n'était en aucun cas question d'indépendance immédiate des colonies. Les socialistes d'Afrique du nord rejetèrent dos à dos « la politique de division pratiquée par le capitalisme » et « les mouvements de xénophobie, de fanatisme et de nationalisme indigènes ». Les fédérations d'Afrique du nord définirent à cette occasion la doctrine coloniale qui serait la leur pendant une décennie : « admet[tre] la légitimité du fait colonial tout en dénonçant les abus, les excès et les injustices scandaleux »².

Le congrès fédéral de la SFIO d'Oranie adopta en février 1927 un vœu qui faisait écho à cette motion adoptée un an plus tôt. Elle s'émut de « la misère atroce d'un grand nombre d'indigènes » dont elle tenait le « régime capitaliste » pour responsable, et réclama « une politique équitable d'assistance et d'éducation »³. Pas plus qu'à Alger l'année précédente, elle ne consacra un seul mot à la question des droits politiques des colonisés. Ce décalage entre la montée des revendications des « indigènes » et les positions de la SFIO n'était pas le résultat d'une ignorance mais plutôt d'un attentisme, qui confinait au paternalisme voire au mépris. Début 1928, en se plaçant sous les auspices de la Ligue de l'enseignement, la fédération rendit compte en des termes ambigus de la conférence de l'ancien « Jeune Algérien » Benali Fekar⁴ sur « La femme musulmane en islam ». La fédération « constat[ait], avec intérêt, le désir d'émancipation qui se manifest[ait] dans les milieux indigènes qu'on pouvait supposer hostiles à tout affranchissement intellectuel et social de la femme ». Elle disait « approuve[r] donc, sans réserve, ce premier pas, bien timide, dans la voie de l'émancipation complète du sexe féminin »⁵. Le ton condescendant le disputait au peu de confiance placé dans la capacité auto-émancipatrice de la population « musulmane ».

¹ « Le premier congrès interfédéral de l'Afrique du nord : Algérie – Tunisie – Maroc, tenu à Alger le 4 avril 1926 », *Demain*, 10 avril 1926, p. 1. Voir texte complet en annexe.

² Béchir TLILI, « La fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et les questions islamistes (1919-1925) », dans René GALLISSOT (dir.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1978, p. 88.

³ « Fédération socialiste SFIO », *La dépêche oranaise*, 7 février 1927, p. 2.

⁴ Voir *supra*, chapitre 2, A, 3.

⁵ « Département d'Oran : conférence », *Demain*, 3 février 1928, p. 3.

Conclusion

Les réformes politiques prises en Algérie au sortir de la Grande Guerre ne satisfirent quasiment personne. La « réformette Jonnart »¹, largement insuffisante pour certains, fut considérée par d'autres comme une inconsciente mise en danger de la tutelle française sur le pays. Inspirée par le rapport du socialiste Marius Moutet, elle ne reçut pourtant pas les faveurs des militants de la SFIO d'Oranie. Soit ils n'en firent aucun cas soit, comme Saïd Faci, ils en regrettèrent les lacunes. Tous s'accordaient à lui préférer la logique de l'assimilation qu'avait adoptée le congrès fédéral d'Algérie d'El Affroun en 1912. Or la loi Jonnart consacrait, à travers la création de collèges électoraux séparés, la distinction entre deux catégories d'électeurs. Mais au-delà de ce point d'ancrage assimilationniste, des options très différentes existaient au sein de la fédération, entre ceux qui faisaient primer le schéma de la lutte des classes, considérant les droits politiques comme une question accessoire et superficielle, et ceux qui accordaient de l'importance à ces derniers.

La LDH, dont les congrès nationaux avaient discuté, dès avant la Grande Guerre, de la question des « indigènes » de l'Empire français, était l'organisation dont la réflexion était la plus avancée en la matière. On constate que ce sont les bi-adhérents LDH-SFIO, comme Faci et Julien, qui firent le plus grand cas des revendications civiques et politiques des « indigènes ». Sans rejoindre parfaitement le programme de l'émir Khaled, ils développèrent des analyses proches et portèrent des revendications identiques, comme la naturalisation sans abandon du statut personnel et l'égalité du service militaire. Les liens d'interconnaissance entre les khalédiens, qui commencèrent à entrer dans les conseils municipaux et généraux avec les élections de 1919-1920, et les militants comme André Julien, lui-même élu dans une de ces assemblées, favorisèrent ces transferts.

Mais pour d'autres militants de la même fédération, le clan Khaled se méprenait quand il s'indignait des maigres droits politiques, civiques et pénaux des « indigènes », car il mésestimait le facteur primordial de la sujétion dans la société capitaliste : l'exploitation économique et sociale, qui pesait pareillement sur les « indigènes » et sur les prolétaires européens. Pour ces militants, accorder de plus grandes libertés politiques aux premiers revenait à troquer une aliénation contre une autre. On le voit, les militants socialistes puisaient

¹ Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée*, *op. cit.*, p. 555.

à des traditions intellectuelles – marxisme et libéralisme en particulier – fort différentes et potentiellement conflictuelles.

Là encore, la scission de Tours masqua une partie de la réalité. Adhérer à la SFIC ne revenait pas à acquiescer au mot d'ordre de libération des colonies. André Julien, précocement conscient des contradictions de l'adhésion des fédérations d'Algérie, se retrouva vite dans une position intenable. Après avoir tenté, à de nombreuses reprises et à diverses tribunes, de mettre des mots sur ce malentendu (*voice*), tout en restant fidèle à l'organisation (*loyalty*), il finit par choisir la défection (*exit*), empruntant successivement les trois voies du schéma proposé par Albert Hirschman dans son analyse des comportements d'insatisfaction dans les organisations, notamment des partis¹. Ces tensions, présentes en amont du choix de l'IC, éclatèrent finalement en plein jour en 1922. La révélation de l'existence d'un communisme colonialiste en Oranie, que Trotsky qualifia d'« esclavagiste », était en fait tout sauf une surprise.

Durant les années de traversée du désert de la SFIO, la question coloniale continua à être posée dans ses refuges. La LDH était une organisation pionnière en la matière mais, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, les militants socialistes y furent de moins en moins nombreux au cours des années 1920, et se tournèrent plutôt du côté des loges maçonniques. Or ces dernières, malgré la présence dans leurs rangs de quelques membres algériens, ne s'accordaient pas toujours pour revendiquer une substantielle augmentation des droits des « indigènes ». Les premières prises de position de la SFIO reconstituée furent plutôt conservatrices, alors même que commençaient à se former dans le département les premières organisations revendicatives indigènes. S'ils s'émurent de la répression qui frappa, en 1925-1927, les communistes qui s'opposaient à la guerre du Rif, les socialistes oranais restaient sur les questions coloniales d'une modération évidente.

¹ Albert O. HIRSCHMAN, *Exit, voice, and loyalty: responses to decline in firms, organizations, and states*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2004.

Conclusion de la première partie

Entre 1918 et 1927, le visage de l'Algérie politique s'était métamorphosé. La réforme Jonnart avait ouvert une nouvelle scène politique et institutionnelle ; la floraison des associations sportives, culturelles, musicales et mutualistes favorisait l'« émergence d'une véritable société civile » algérienne¹ et l'ouverture d'un nouvel « espace public » des colonisés². Les conditions économiques de la masse « musulmane » restaient quant à elles globalement inchangées, et si la famine et le typhus ne frappaient plus à la fin des années 1920, les corps « indigènes » demeuraient soumis aux aléas de la conjoncture, aux maladies et à la disette. En 1928, 64% des appelés algériens furent ainsi réformés « en raison de la faiblesse de leur constitution »³.

La vie politique, côté européen, était en apparence moins mouvementée. Le renouvellement des hommes dans les institutions restait faible, reconduisant sans surprise majeure les mêmes représentants, et les fortunes coloniales avaient de beaux jours devant elles. Le mouvement socialiste, greffé sur un prolétariat minoritaire et divisé, semblait avoir peu de chances de se développer dans la colonie. Il était né au début du siècle et s'était construit, depuis ses premières années, autour d'un ancrage idéologique radical, résistant plus d'un an à l'unité du Parti socialiste. Pourtant au sortir de la guerre, il donna d'éclatants signes de santé dans les domaines syndicaux et électoraux. Mais la scission décima l'organisation : l'immense majorité des adhérents passa avec enthousiasme au communisme, avant de déchanter dans les mois et les années suivants.

La SFIO disparut pour plusieurs années du paysage politique du département. Mais la scission masquait la survie, dans quelques milieux, certes fragiles, proches du socialisme à Oran : à la LDH, dans les loges maçonniques et à la CGT. Après cinq années de disparition, la SFIO réapparut grâce à des membres qui s'y étaient réfugiés. Son retour fut déterminé par un réflexe républicain, dans le cadre des élections à la mairie d'Oran. La déconnexion semblait

¹ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 152. Voir aussi Anna BOZZO, « Société civile et citoyenneté en Algérie : essor et déclin d'un mouvement associatif indépendant (XIX^{ème}-XX^{ème} siècle) », dans Anna BOZZO et Pierre-Jean LUIZARD (dir.), *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La Découverte, 2011, p. 93-114.

² Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, op. cit., p. 161.

³ Jean-Pierre PEYROULOU, « 1919-1944 : l'essor de l'Algérie algérienne », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, op. cit., p. 328.

quasiment totale avec le milieu communiste, et la SFIO prit appui sur de nouveaux réseaux. Après une si longue absence, la reconstruction eut davantage l'aspect d'une construction : les effectifs avaient changé, leur profil sociologique également, ainsi que les sociabilités des militants. On trouvait dans les rangs de la SFIO de 1925-1927 beaucoup plus de fonctionnaires francs-maçons que d'ouvriers syndiqués. Cependant la rupture ne l'emporta pas dans le champ théorique : la SFIO de 1926 n'était pas loin de reproduire les mêmes discours, sur la question coloniale en particulier, que celle de 1920, les ambiguïtés en moins.

Si la fédération SFIO d'Oran avait adhéré comme un seul homme à la III^{ème} Internationale, c'était sans être consciente de la signification que cette adhésion revêtait en matière coloniale. Dès le départ, la colonisation fit l'objet en son sein d'analyses divergentes voire conflictuelles, puisant dans des référentiels radicalement différents : analyse marxiste des rapports sociaux, revendication libérale de droits civiques et politiques, voire justification colonialiste d'une partie de l'œuvre républicaine en Algérie. Mais, pour tous ses membres, l'option de l'assimilation était la seule pensable et la question de l'indépendance ne se posait pas. Quand reparut la SFIO au milieu des années 1920, elle renoua avec ces positions.

Alors que les revendications des « indigènes » commençaient à être prises en charge par des organisations spécifiques, la SFIO oranaise campa sur son credo original : augmenter les conditions sociales, à commencer par le niveau de formation des « Musulmans », pour permettre l'accroissement graduel de leurs droits politiques, jusqu'à la citoyenneté de tous *in fine*. Être socialiste, c'était prôner une forme de modération sur les questions coloniales : une démarche patiente et progressive, conduite sur un tempo lent, en excluant absolument l'option de la révolution nationaliste. Dans les années qui suivirent, la question coloniale se posa cependant avec une nouvelle insistance, qui finit par bousculer ce schéma.

Deuxième partie

Le socialisme au tournant (1928-1935)

Introduction de la deuxième partie

Le tournant des années 1920-1930 fonctionne comme une période charnière dans l'histoire politique de l'Algérie contemporaine. Tout concourt à faire de ces années un seuil décisif, en particulier la célébration du Centenaire de la colonisation, le déclenchement différé de la crise économique mondiale et le développement des organisations revendicatives de la population colonisée. La fin de cette période fut marquée par « l'avènement de la rue », à travers les émeutes de la braderie de Tlemcen en 1933 et celles de Constantine en 1934¹. L'Algérie se trouvait alors à un point central de son évolution, que Jacques Berque désigne par le terme de « nouaison »² : en deçà et au-delà de cette rupture, le monde fut, en termes politiques notamment, plus dissemblable que continu. Rétrospectivement, il apparaît que le système colonial vivait ses dernières années de quiétude sur le sol algérien. L'accélération de l'exode rural, du chômage et de la misère, dans les villes et les campagnes, en ébranlait sourdement les fondements.

À Oran, la crise prit corps dans les faubourgs qui se construisirent à la hâte en périphérie de la ville, abritant une population encore marquée par ses adhérences rurales, entassée dans les nouveaux quartiers de Lamur, Liautey et Médioni³. La modification du paysage urbain s'accompagna de l'investissement de nouveaux « répertoires d'action » politique⁴ par la population colonisée. Mais les spécificités du département occidental en faisaient un terrain difficile pour les organisations qui montaient à l'autre bout de la colonie. La Fédération des élus y pâtit des luttes d'influence et des rivalités de ses chefs, tandis que les 'ulamā réformistes durent faire face à la solide implantation régionale des confréries. Mais, comme le reste du Maghreb côtier à cette époque, l'Oranie était en passe de devenir un espace « simultané »⁵. La jeunesse « musulmane » émergeait comme force sociale et politique, avec son rythme propre⁶.

¹ Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1979, p. 269.

² *Ibid.*, p. 261-276.

³ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation : l'Oranie colonisée, 1881-1937*, Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, France, 1984, p. 304.

⁴ Voir Olivier FILLIEULE, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », dans Olivier FILLIEULE, Éric AGRİKOLIANSKY, Isabelle SOMMIER (dir.), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 77-99.

⁵ Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, *op. cit.*, p. 273.

⁶ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 49.

Dans ce contexte, le mouvement socialiste oranais entama un mouvement de croissance de ses structures fédérales. Lui aussi se trouvait sur un seuil : il commença à recruter plus largement et de façon plus diffuse dans le département. Il entreprit également, à la fin des années 1920, la conquête des lieux institutionnels de pouvoir. Favorisée par la faiblesse du Parti communiste, qui connaissait alors son niveau le plus bas depuis la scission¹, mais aussi par la division du Parti radical-socialiste dans le département, la SFIO se trouvait en excellente posture. Mais son redressement dissimulait des contradictions : alors qu'elle commençait à compter ses premiers élus, la fédération perdait des adhérents ; son succès était en trompe-l'œil. Par ailleurs, sa surface de contact avec ses partenaires traditionnels, à travers la multipositionnalité de ses membres, était en recul (chapitre 4).

Les socialistes étaient-ils prêts à répondre aux défis de l'heure ? Le premier était posé par le « fascisme » européen, préfiguré, dès les années 1920, par la politique antisémite du docteur Molle et ses Unions latines à Oran. La SFIO, occupant jusqu'au début des années 1930, la première place parmi les partis de gauche dans la région, fut à l'avant-garde de sa dénonciation. Ses militants en subirent les contrecoups ; ils furent confrontés à des difficultés dans leurs carrières et connurent des démêlés avec la justice. Mais malgré la longue préhistoire du front antifasciste, celui-ci connut bien des difficultés pour se mettre finalement en place. Longtemps, le PCF y fut rétif. Puis ce fut la SFIO qui résista, par peur de la dilution au sein du front commun, elle qui depuis 1933 voyait son développement ralentir dangereusement, au contraire de son principal allié (chapitre 5).

Le deuxième défi était posé par la question coloniale. Si le plus clair du temps militant s'employait à faire campagne, à porter la parole socialiste dans l'immense territoire du département d'Oran mais aussi, désormais, à siéger dans quelques assemblées locales, il ne s'agissait pas, pour autant, de céder du terrain idéologique. La vie des sections était rythmée par la réflexion sur les questions de participation et de tendances. Le Centenaire rompit le cours de cette routine, en posant frontalement la « question indigène ». Sommée de l'aborder dans ses différentes dimensions, la SFIO définit alors des positions sur lesquelles elle ne revint pas des années durant. La fédération se voulait fermement révolutionnaire en général, mais se montrait nettement réformiste en matière coloniale. Ses atermoiements pour conclure

¹ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (Du Congrès de Tours au Front populaire)*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence, France, 1985, p. 374-478.

un pacte avec les communistes avaient aussi à voir avec le fait que sa signature dépendait d'un accord sur la question de la réforme du statut politique des Algériens (chapitre 6).

Chapitre 4 : Être socialiste dans l'Oranie des années décisives

Tout comme, à l'échelle algérienne, la période 1928-1935 présenta les traits d'un seuil dans la moyenne durée, elle constitua pour le mouvement socialiste un moment important de transition. Après la longue épreuve de la scission, la fédération oranaise était réapparue considérablement changée au milieu des années 1920. À gauche, dans le département, outre un Parti radical-socialiste relativement désorganisé, il n'y avait guère que le PCF. Or ce dernier subissait alors un sévère déclin. Face à cette double défaillance, le contexte politique apparaissait plus favorable que jamais, pour le Parti socialiste, depuis la scission.

Durant cette période, les militants de la petite fédération oranaise firent porter une grande partie de leurs efforts vers l'approfondissement des acquis de la reconstruction. La priorité fut donnée aux campagnes électorales : les rendez-vous démocratiques étaient conçus comme autant de moments privilégiés de propagande, pour des troupes militantes réduites à l'échelle de l'immense département. À la fin des années 1920, plusieurs points du territoire n'avaient encore jamais été touchés par la parole socialiste. Le terrain était particulièrement difficile, l'électorat éparpillé sur un très grand territoire, parfois très isolé comme dans certaines communes mixtes. Si, à Oran et dans quelques autres grandes villes comme Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès, le Parti socialiste commençait à devenir un acteur familier de la vie politique, il manquait encore de relais en dehors de ces lieux. De 1928 à 1935, les militants sillonnèrent, par train et en voiture, les principaux centres urbains au rythme des différentes échéances électorales, donnant réunions publiques, apéritifs et conférences éducatives.

Cependant il ne s'agissait plus de se servir exclusivement des échéances électorales comme de plateformes pour présenter les hommes et les idées de la SFIO. La fédération était désormais en mesure d'avoir ses premiers élus. Pour quiconque avait vécu les années 1921-1925, la reprise, quoique tardive, avait de quoi impressionner. Mais les premiers succès électoraux ne s'accompagnèrent pas d'une croissance continue de l'organisation. Au

contraire, la fédération atteint un palier dans sa progression. Elle se trouvait confrontée aux contradictions classiques d'un parti contestataire amené à exercer une part, fût-elle très mince, du pouvoir. Pas encore parti d'élus, mais plus tout à fait parti de simples militants, elle se trouvait dans un entre-deux délicat. Les socialistes, absorbés par leurs tâches au sein des sections, avaient de plus en plus tendance à réduire leur engagement politique au parti, négligeant le tissu associatif traditionnellement proche et resserrant leurs réseaux. Ce mouvement de repli sociabilitaire n'eut pas d'équivalent en termes sociaux : au contraire, la fédération revint à une composition socio-professionnelle plus proche de ses premières années d'existence.

A – Travailler à la croissance de l'organisation

1. Le boom des effectifs militants

Au congrès fédéral de Tlemcen, convoqué le 5 février 1928, les rangs de la fédération SFIO de l'Oranie apparurent désorganisés. Au lieu des neuf sections représentées l'année précédente à Perrégaux¹, on n'en comptait plus que sept. Les sections les plus solides restaient celles d'Oran, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès et Aïn Temouchent. Une nouvelle section venait d'être créée dans le Sud du département à Saïda, chef-lieu de commune mixte. François Arcade, cheminot à Oran avait convaincu un petit groupe d'une vingtaine de travailleurs du chemin de fer² de la fonder³. Mais les sections d'Arzew, Bou-Sfer et Mostaganem n'avaient pas répondu à l'appel de la fédération et, plus grave, celle de Perrégaux avait disparu⁴. Or cette dernière, qui avait accueilli le congrès fédéral l'année précédente, était un bastion du socialisme depuis la Grande Guerre. La relative désorganisation qui régnait dans la fédération était due à la préparation des élections législatives de 1928⁵. À cette occasion, en effet, éclata un dur conflit au sein de la fédération, que l'ensemble des membres n'estimait pas encore

¹ « Congrès fédéral de l'Oranie », *Demain*, 4 juin 1927, p. 2.

² IFHS/14AS/319, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 1^{er} février 1928.

³ « Nouvelle section », *Demain*, 28 janvier 1928, p. 3.

⁴ « Congrès de la fédération de l'Oranie », *Demain*, 18 février 1928, p. 3.

⁵ IFHS/14AS/319, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 1^{er} février 1928.

mûre pour une telle aventure¹. Or cette campagne, dans laquelle se lança finalement la SFIO oranaise, connut un relatif succès.

Au congrès national de la SFIO en 1929, la fédération d'Oran disposait de huit mandats, calculés en fonction de ses 300 cotisations annuelles pour 1928. Les fédérations d'Alger et de Constantine, fortes respectivement de 400 et de 380 adhérents², la dépassaient encore. La fédération comptait dix sections, comme l'année précédente. Les effectifs relevés par la préfecture au début de l'année 1928 étaient plus importants que ceux indiqués dans les rapports du congrès national : selon les services de surveillance des activités politiques, la section de Mascara, la plus récente, comptait une dizaine d'adhérents³, celle de Sidi-Bel-Abbès était forte d'une cinquantaine de membres⁴, celle de Tlemcen d'une soixantaine⁵ et la jeune section de Beni-Saf comptait dès sa formation 220 adhérents⁶ : soit, sans compter Oran, Aïn-Temouchent, Arzew et Saïda, environ 340 adhérents. La jeunesse de certaines sections comme celle de Beni-Saf permet d'envisager que l'ensemble des cotisations n'ait pas été réglé à l'heure par des membres novices, peu au fait du fonctionnement du parti. D'ailleurs, dès l'année suivante, la fédération annonça le double d'adhérents, avec 600 cotisations annuelles, passant au premier rang des fédérations algériennes⁷. Elle se plaçait désormais au 54^{ème} rang des fédérations sur 99 au niveau national⁸.

En 1928 et 1929, l'effort de propagande et de recrutement s'était considérablement intensifié dans la région. La fédération continuait à se reconstruire et le pourcentage de nouveaux adhérents était important, signe d'une forte poussée des effectifs. Jusqu'en 1928, plus de la moitié des adhérents de la fédération étaient des adhérents de l'année. Après cette date, cette proportion diminua, sous le double effet d'une assez forte fidélité à l'organisation et d'un ralentissement du recrutement à partir de 1933.

¹ Voir *infra*, chapitre 4, B, 1.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVI^{ème} Congrès national, 9-12 juin 1929, à Nancy : Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1929, pp. 58-60. Voir tableau des effectifs des fédérations d'Algérie en annexe.

³ ANOM/Oran/81, Rapport du sous-préfet de l'arrondissement de Mascara au préfet, Mascara, 27 janvier 1928.

⁴ ANOM/Oran/81, Rapport du sous-préfet de l'arrondissement de Sidi-Bel-Abbès au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 1^{er} février 1928.

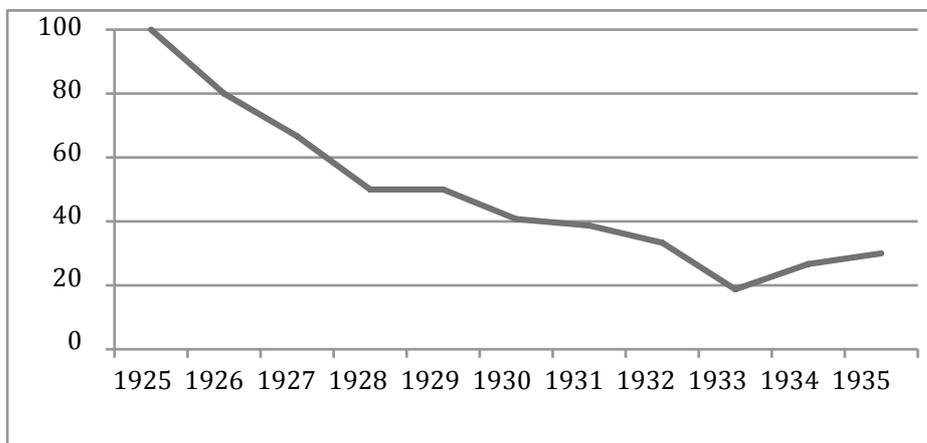
⁵ ANOM/Oran/81, Rapport du sous-préfet de l'arrondissement de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 14 janvier 1928.

⁶ ANOM/Oran/81, Rapport du commissaire de Beni-Saf au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 20 juin 1928.

⁷ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVII^{ème} Congrès national : 8, 9, 10, 11 juin 1930, Bordeaux : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1930, p. 74.

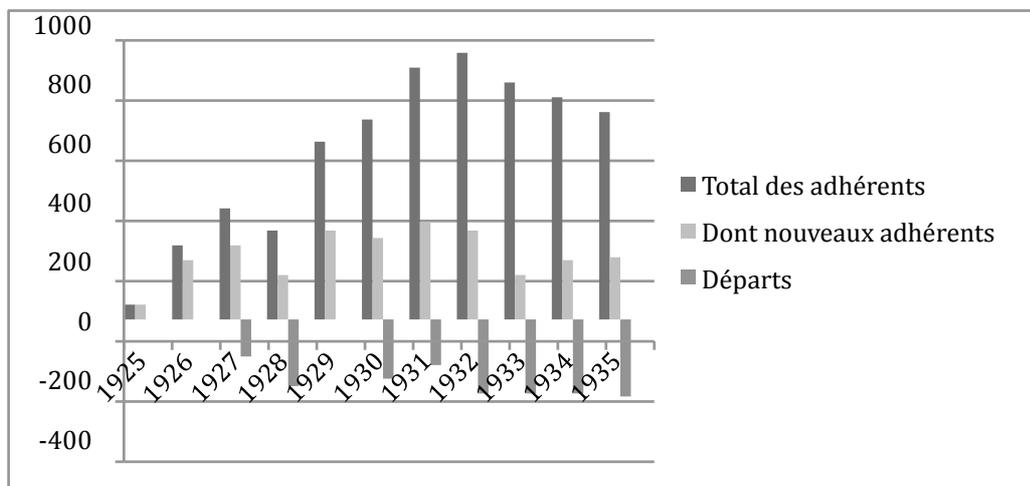
⁸ *Ibid.*, p. 81-82.

Figure 18 : Proportion (%) de nouveaux adhérents à la fédération SFIO d'Oran (1925-1935)



Sources : tableaux de recrutement fédéral, rapports des congrès de la SFIO, 1926-1936.

Figure 19 : Nouveaux adhérents et départs de la fédération SFIO d'Oran (1925-1935)



Sources : tableaux de recrutement fédéral, rapports des congrès de la SFIO, 1926-1936.

Les premières années, les départs gardèrent un niveau moyen, le *turn-over* atteignant son taux record en 1928, causant une baisse des effectifs. La dispute sur les élections, qui recouvrait d'autres enjeux encore, avait entraîné d'importants départs. Nous reviendrons plus loin sur cette crise de 1928¹. L'année suivante, la fédération n'enregistra aucun départ, puis le *turn-over* se maintint à un niveau moyen compris entre 20 et 30% des effectifs de l'année. Les

¹ Voir *infra*, chapitre 4, B, 1.

adhérents étaient donc une large majorité à renouveler chaque année leur cotisation. Cette fidélité palliait la faiblesse des adhésions, en baisse à partir de 1933. Cette année-là, le recrutement fut le plus bas depuis des années, mais les départs restèrent limités, freinant la baisse des effectifs.

La campagne des élections municipales, en avril 1929, fut féconde pour les rangs socialistes. Signe de son renouvellement, le parti progressait chez les jeunes du département. Des sections des JS furent créées dans de nouvelles villes, à Sidi-Bel-Abbès¹, Tlemcen², Beni-Saf et Aïn Temouchent³. Fin 1928, elles avaient déjà pris 64 cartes au Comité national des JS⁴. La section d'Oran créa une section de football fin 1929⁵. Fait social en Algérie depuis la fin de la Première Guerre mondiale, le football était le sport politique par excellence⁶, que l'on pense à la création des premiers clubs « musulmans » à la sortie de la guerre ou à celle de la fédération sportive de la SFIO à Sidi-Bel-Abbès en 1920⁷. En créant une section de football, bientôt rejointe par d'autres groupes sportifs, les jeunes renouaient avec les usages et le dynamisme de la première époque de la SFIO. En 1930, elle organisa ainsi une Coupe ouvrière⁸. Mais la coordination au niveau départemental des différents groupes de jeunes fonctionnait mal, les responsables étant désormais absorbés par leurs activités sportives⁹. Certains groupes, faute d'activités, cessèrent de fonctionner. Aussi la section de Beni-Saf, dont la création avait été annoncée en décembre 1931, dût-elle être de nouveau mise sur pied en janvier 1935¹⁰.

¹ « Jeunesse socialiste de Bel-Abbès », *La Vérité*, 13 avril 1929.

² YOUNG, « Coin des jeunesses socialistes », *Le Socialiste*, 7 avril 1929, p. 3.

³ Marcel CHOURAQUI, « Rapport au congrès fédéral : Le Parti socialiste et les Jeunesses socialistes en Oranie », *Le Semeur*, 19 décembre 1931, p. 3.

⁴ *Ibid.*

⁵ LE SECRETAIRE, « Jeunesses socialistes », *Le Semeur*, 21 décembre 1929, p. 2.

⁶ Voir Youssef FATES, « Le club sportif, structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale », dans Nicolas BANCEL, Daniel DENIS et Youssef FATES (dir.), *De l'Indochine à l'Algérie : La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003, p. 150-162 et Philip DINE et Didier REY, « Le football en Guerre d'Algérie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 17 septembre 2012, n° 106, n° 2, p. 27-32.

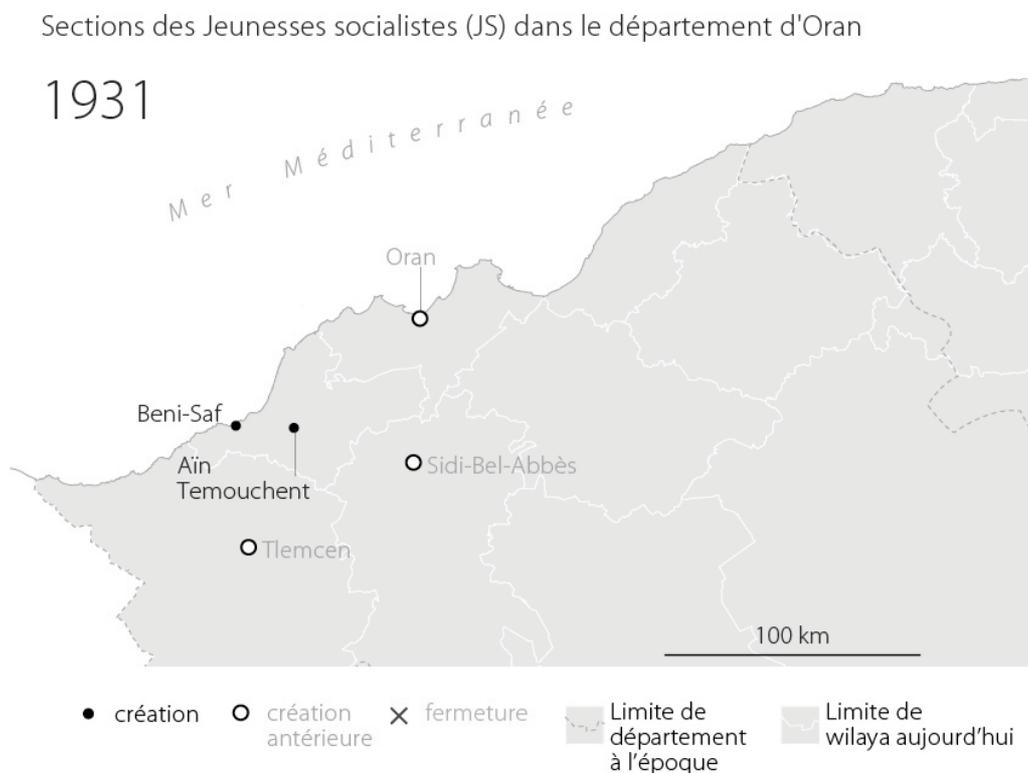
⁷ « Les forces ouvrières du département », *La Lutte sociale*, 24-30 avril 1930, p. 2.

⁸ Marcel CHOURAQUI, « Rapport au congrès fédéral : Le Parti socialiste et les Jeunesses socialistes en Oranie », *Le Semeur*, 19 décembre 1931, p. 3.

⁹ Marcel CHOURAQUI, « Rapport au congrès fédéral », *Le Semeur*, 19 décembre 1931, p. 3.

¹⁰ « Dans le département », *Le Semeur*, 29 janvier 1935, p. 2.

Figure 20 : Carte des sections des JS dans le département d'Oran en 1931



Sources : Archives de surveillance (ANOM/AWO) ; presse (Oran socialiste ; Le Semeur ; Oran républicain)

Conception : Claire Marynower, 2013

Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

Le parti cherchait par ailleurs à s'étendre en dehors des grandes villes de la région. Des délégués de la section de Sidi-Bel-Abbès entreprirent ainsi des tournées de propagande vers le Sud, organisant par exemple des réunions dans le chef-lieu de la commune mixte du Telagh et dans la commune de Tirman¹. Au congrès fédéral du 21 avril 1929, à Aïn-Temouchent, l'heure était à l'optimisme : « Le flot monte ! », triomphait Marius Dubois, réélu au secrétariat fédéral². En effet, les effectifs augmentaient enfin de façon notable depuis la recréation de la fédération en 1925. En octobre 1929, la section de Sidi-Bel-Abbès se félicitait de compter 96 membres, contre 21 un an plus tôt³. Lors de sa réunion du 22 décembre 1929,

¹ Jean LESCOUTRA, « Des missionnaires socialistes à Tirman et au Télagh », *La Vérité* n°19, 6 avril 1929.

² Marius DUBOIS, « Le flot monte ! », *Le Semeur*, 27 avril 1929, p. 1.

³ Jean LESCOUTRA, « Amusons-nous un peu... », *La Vérité*, 18 octobre 1929.

elle admit sept nouveaux membres¹. Elle faisait jeu égal avec la section de Tlemcen, créée en 1916 au passage de Lucien Roland², balayée par la scission en 1920 et reconstituée en janvier 1926³, qui se targuait d'être composée de 150 militants en 1928⁴ mais n'en comptait alors vraisemblablement guère plus qu'une soixantaine⁵, quelques dizaines de plus un an plus tard. Fin 1930, une nouvelle section fut créée à Nemours, ville côtière proche du Maroc ; elle compta rapidement une cinquantaine d'adhérents⁶. Le congrès fédéral de 1931 s'ouvrit avec huit sections représentées et tant de délégués que la salle de restaurant du bar Jeannot, qui dans le quartier de la Marine accueillait traditionnellement le rendez-vous, ne suffit pas à les contenir⁷.

Dans la ville d'Oran, le parti se montrait très dynamique. En mai 1930, une nouvelle sous-section fut formée au faubourg Saint-Eugène, quartier des hauteurs d'Oran où vivaient de nombreux Européens d'origine espagnole. La naissance du nouveau groupe fut fêtée par un grand apéritif ouvert à tous, sur la place du marché, accompagné par des discours en langues française et castillane⁸. Le maçon plâtrier Eugène Fernandez, secrétaire de la sous-section de Karguentah⁹, maîtrisait mieux cette dernière et s'était fait une spécialité d'intervenir dans leur idiome auprès des naturalisés et Espagnols de la ville lors des réunions publiques de la SFIO.

Alors que la section avait repris vie, en 1925, autour des bas quartiers du vieil Oran, elle commençait à étendre son influence dans la ville. La carte des six sous-sections de la SFIO, fin 1930¹⁰, dessinait la nouvelle influence d'un parti qui se projetait hors de ses bases traditionnelles. Outre les groupes du centre-ville – Marine, Hôtel de Ville, Karguentah, Plateau Saint-Michel – elle progressait désormais vers les quartiers périphériques, avec les sous-sections de Saint-Antoine, quartier populaire du Sud de la ville au-delà des terrains militaires, et de Gambetta, dans les nouveaux quartiers qui se construisaient à l'Est de la ville et accueillait de nombreux Espagnols¹¹. Les effectifs restaient cependant limités : environ 200 personnes dans la ville au total fin 1930, comme le confia Marius Dubois à Paul Février

¹ « La vie du Parti », *Le Semeur*, 28 décembre 1929, p. 2.

² IFHS/14 AS/280, Carnet de Lucien Roland, 7 octobre 1916.

³ « Département d'Oran », *Demain*, 9 janvier 1926, p. 5.

⁴ « Notre journal », *Le socialiste*, 17 mars 1928, p. 1.

⁵ ANOM/Oran/81, Rapport du sous-préfet de l'arrondissement de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 14 janvier 1928.

⁶ « Vie des sections : section de Nemours », *Le Semeur*, 27 décembre 1930, p. 3.

⁷ H. B., « XII^{ème} Congrès fédéral SFIO de l'Oranie », *Le Semeur*, 10 janvier 1931, p. 2.

⁸ « Belle manifestation socialiste à Saint-Eugène », *Le Semeur*, 3 mai 1930, p. 1.

⁹ « Élections municipales partielles du 8 février 1931 », *Le Semeur*, 7 février 1931, p. 1.

¹⁰ IFHS/14AS/315, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 17 décembre 1930.

¹¹ « La vie politique », *L'Écho d'Oran*, 13 juin 1929, p. 2.

lors de son second voyage de propagande dans le département¹. Mais le recrutement s'accélérait chez les Européens d'origine espagnole². Autre signe d'expansion, une section féminine de la SFIO fut créée en 1930, sur le modèle du Groupe des femmes socialistes, fondé à Paris par Louise Saumoneau³, venue fin 1928 en tournée de propagande dans le département⁴. La section féminine n'eut d'abord qu'un rôle subalterne, apportant une contribution logistique aux manifestations socialistes, et ne développa des activités spécifiques qu'à partir de 1932⁵.

2. Le retour de la *baraka* socialiste ?

Le 9 février 1931, Lucien Roland débarqua à Oran sous un soleil printanier. Le propagandiste qui avait entrepris sa première visite du département durant la guerre, en 1916, retrouvait une fédération qui avait bien changé depuis son dernier voyage, en 1927. Il rencontra sur son passage des audiences relativement nombreuses, prouvant l'état de marche des sept sections oranaises annoncées par Marius Dubois à la veille de son voyage⁶. Le vieux guesdiste était attendu pour ses conférences éducatives, destinées à la formation des militants : elles réunirent 150 personnes à Sidi-Bel-Abbès, 100 à Tlemcen, 150 à Arzew. À Oran, pas moins de quatre conférences furent données dans la salle de la Loge. Chaque soir, de 300 à 400 personnes s'y pressèrent pour écouter ses exposés sur la doctrine socialiste ou l'action révolutionnaire au XIX^{ème} siècle. Mais des réunions publiques étaient également au programme, dans la jeune section de Nemours, à Beni-Saf, Aïn-el-Turck et Oran⁷. Après trois semaines dans l'Oranais, Lucien Roland continua son périple un mois encore à Alger, Constantine et Bône. Mais c'est dans ce premier département que ses conférences eurent le plus de succès⁸.

La visite du propagandiste métropolitain intervenait à un moment clé pour l'évolution de la fédération. Les échéances électorales s'enchaînaient rapidement durant ces mois-ci ;

¹ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire au sous-préfet, Beni-Saf, 6 décembre 1930.

² « Pour nos jeunes adhérents », *Le Semeur*, 14 juin 1930, p. 1.

³ Voir Charles SOWERWINE, *Les femmes et le socialisme : un siècle d'histoire*, Paris, Presses de la FNSP, 1978.

⁴ IFHS/14AS/319, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 5 décembre 1928

⁵ Voir *infra*, chapitre 6, A, 2, b.

⁶ IFHS/14AS/315, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 21 janvier 1931.

⁷ IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, du 9 février au 2 mars 1931.

⁸ IFHS/14AS/315, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 28 mars 1931.

elles finirent par déboucher sur un succès : l'élection de Marius Dubois comme conseiller général au mois de mars 1931¹, quelques jours à peine après le départ de Lucien Roland. À cette occasion, le recrutement s'accéléra rapidement : une centaine d'adhésions furent ainsi recueillies dans la ville d'Oran dès la fin du mois². Pour la section d'Oran, qui comptait environ 200 membres, le gain était considérable.

Les autres sections du département affichaient également leur bonne santé. Le rayonnement de la fédération était tel que lors du congrès fédéral de mai 1931, en prévision du congrès national de Tours, la section d'Oujda, de l'autre côté de la frontière marocaine, fut représentée parmi les sections du département³. Il existait pourtant une fédération au Maroc. Cette affiliation exceptionnelle ne se reproduisit plus dans les années suivantes. Les vieilles sections reprenaient de la vigueur. Ainsi la section de Perrégaux, véritable carrefour ferroviaire du département, était désormais l'une des plus dynamiques du département, surtout depuis qu'elle avait mis à sa tête le jeune secrétaire Maurice Rabier. Ce dernier avait été très tôt socialisé dans le cadre du parti. Né en 1907 à Oran dans une famille de sept enfants, il avait adhéré aux JS de la ville à l'âge de dix-neuf ans⁴, l'année où il fut admis aux Chemins de fer algériens (CFA) comme dessinateur. Envoyé à Perrégaux en 1931, il y prit la tête de la section SFIO à seulement 24 ans, assisté par les frères Kappès, eux-mêmes âgés de 22 et 28 ans, également employés aux CFA. Ces jeunes militants assuraient la relève de la génération précédente, qui les avait familiarisés avec la doctrine et le militantisme socialistes.

La section de Tlemcen, l'une des premières à s'être reconstituée en dehors d'Oran, restait également solide. Dans cette ville de tradition urbaine précoloniale, elle avait un mode d'implantation particulier. Ancienne capitale des Zianides, « ville liseuse », « ville musulmane la plus cultivée d'Algérie » avec Constantine⁵, « pur diamant de l'art maghrébin »⁶, Tlemcen concentrait en son cœur, le long de quelques rues, les lieux de culte, d'association et de politique. À l'inverse des villes de création coloniale, elle présentait un

¹ Voir *infra*, chapitre 5, A, 3, a.

² ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 26 mars 1931.

³ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 mai 1931.

⁴ Notice biographique sur la base de données historique des anciens députés de l'Assemblée nationale : http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6568 [consultée le 3 janvier 2013].

⁵ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 86.

⁶ Augustin BERQUE, *Écrits sur l'Algérie*, Aix-en-Provence, France, Édisud, 1986, p. 213.

modèle original de « co-occupation et de partage du centre »¹ entre populations colonisatrice et colonisée. À l'intérieur de ses murs, la cité enserrait anciennes et nouvelles centralités : à côté de la mosquée, de la médersa, du souk², prenaient place la mairie, le cercle « Jeune algérien »³ et les locaux politiques et syndicaux. « Une véritable fourmilière dans un mouchoir de poche », écrit Mohammed el-Korso⁴.

Ainsi la SFIO s'était-elle installée rue des Écoles, à deux pas de la place d'Alger et de la Grande mosquée. La loge Union de Tlemcen se trouvait à quelques encablures, dans une rue perpendiculaire, la rue de la Paix⁵. Nombreux étaient les militants qui empruntaient régulièrement le court chemin qui menait d'un lieu à l'autre : presque un tiers des membres de la section socialiste étaient affiliés à la loge. Le secrétaire de la SFIO, Raymond Blanc, avait lui-même été présenté à l'initiation maçonnique en 1923 par le futur maire radical de la ville, Alfred Valluer⁶. Les milieux socialistes et radicaux s'imbriquaient de façon étroite, dans une sociabilité centrée autour de la loge. Dans cette ville de culture, d'artisanat et de commerce, les militants étaient le plus souvent de petits notables, exerçant les professions d'enseignant, de médecin ou d'avocat.

Jusque-là, la fédération avait surtout essaimé dans les grandes villes, dans les villes secondaires placées le long du chemin de fer⁷ et dans les cités portuaires. Au début des années 1930, elle commença à pénétrer l'intérieur du département. À la Sénia, au Sud d'Oran, une section fut fondée en juin 1931⁸, suivie quelques mois plus tard par une section des JS⁹. Une section SFIO se forma également à Aïn-Sefra¹⁰, à la porte du désert saharien, dans les

¹ Omar CARLIER, « Espace politique et socialité juvénile : la parole étoiliste en ses quartiers. Contribution à une étude de l'incorporation du « nous », dans Omar CARLIER, Fanny COLONNA, Abdelkader DJEGHLOUL et Mohamed EL-KORSO, *Lettrés, intellectuels et militants en Algérie : 1880-1950*, Alger, Office des publications universitaires, 1988, p. 122.

² Voir Gilbert GRANDGUILLAUME, "Les médinas, lieux d'inscription de la culture musulmane: l'exemple de Nédroma" dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ounassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, Alger/Paris, Barzakh, 2012, p. 428-431.

³ Voir Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, op. cit., p. 44 et 153.

⁴ Mohammed EL-KORSO, « Combat autour d'un prénom possessif », dans Djelloul BENKALFATE, *Il était une fois Tlemcen... Récit d'une vie, récit d'une ville*, Tlemcen, Éditions Ibn Khaldoun, 2002, p. 122.

⁵ Voir carte des lieux du militantisme socialiste à Oran en annexe.

⁶ GODF/1993, Obligation prêtée au cours d'une initiation au 1^{er} degré par Raymond Blanc, Union de Tlemcen, 4 mai 1923.

⁷ Voir carte du réseau ferroviaire algérien en annexe.

⁸ « L'apéritif fraternel de la Sénia », *Le Semeur*, 20 juin 1931, p. 3.

⁹ « Premiers fruits », *Le Semeur*, 9 janvier 1932, p. 2.

¹⁰ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 décembre 1931.

territoires du Sud. Les militants oranais se montraient fiers de cette « section des sables »¹ qui constituait une exception : *Le Semeur* publia en première page, en juin 1935, une photographie les représentant, brandissant le drapeau rouge de leur section.

Figure 21 : Photographie des adhérents de la section SFIO d'Ain-Sefra (1935)



Source : *Le Semeur*, 22 juin 1935, p. 1.

Sur la photographie, une vingtaine d'adhérents dont trois femmes, avec au premier rang de jeunes figures. Les styles vestimentaires laissaient deviner deux types de catégories socioprofessionnelles parmi les membres : les fonctionnaires et notamment les enseignants,

¹ « Nos vaillants camarades de la section des sables », *Le Semeur*, 22 juin 1935, p. 1.

nombreux dans ce chef-lieu de territoire militaire, étaient vêtus de costumes et de cravates, coiffés de chapeaux de feutre, tandis que les ouvriers, plus rares, portaient une casquette sur leur vêtement de travail. Parmi ces derniers, se trouvait sans doute le mécanicien Almanza, secrétaire de la section¹.

Au printemps et à l'été 1932, grâce aux tournées électorales effectuées par les candidats aux élections législatives, la SFIO s'introduisit dans de nouvelles localités, plus petites, éloignées du littoral et des principaux centres d'urbanisation, ou à majorité démographique « musulmane ». Ainsi, en avril 1932, fut annoncée la création de la section de Tiaret², chef-lieu de commune mixte situé au Sud-ouest du département. Une section y existait avant 1920 ; elle n'avait pas été reconstituée depuis la scission de Tours. Au mois de juin suivant, une section se créa autour d'une dizaine de membres à Lamoricière³, petite ville d'environ 3000 habitants⁴, située le long du chemin de fer entre Sidi-Bel-Abbès et Tlemcen. À la fin du même mois, une section fut créée à Hammam Bou Hadjar⁵, ville d'une dizaine de milliers d'habitants à très forte majorité démographique « indigène »⁶. Enfin, en septembre 1932, le chef-lieu de commune mixte de Saint-Lucien, au sud d'Oran, vit également se former sa première section. Une vingtaine de cartes furent immédiatement prises ainsi qu'une douzaine d'abonnements au *Semeur*⁷.

¹ ANOM/Oran/424, Note de renseignements généraux du préfet, Oran, avril 1935.

² J. D., « Congrès fédéral du 3 avril 1932 », *Le Semeur*, 7 avril 1932, p. 1.

³ F. B., « Le socialisme à Lamoricière », *Le Semeur*, 25 juin 1932, p. 1.

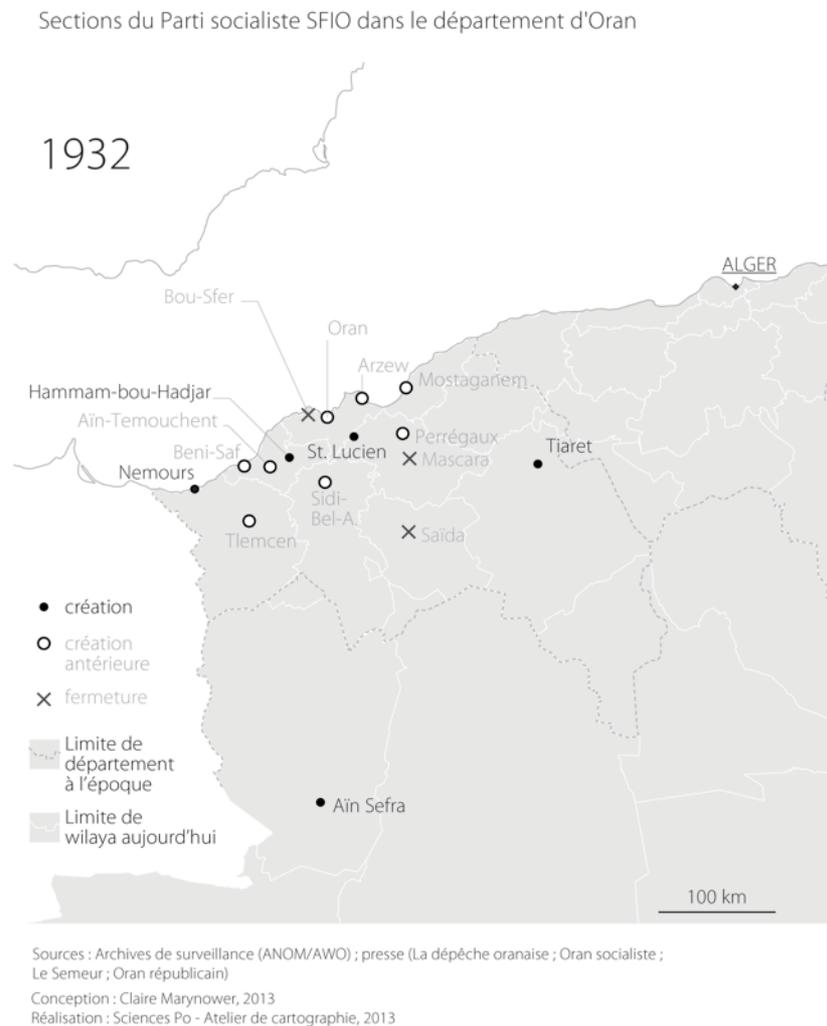
⁴ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932.

⁵ « Vie du parti », *Le Semeur*, 23 juillet 1932, p. 2.

⁶ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932.

⁷ LE COMITE DE PRESSE, « Ralliez-vous à la section SFIO de Saint-Lucien », *Le Semeur*, 17 septembre 1932, p. 1.

Figure 22 : Carte des sections de la SFIO dans le département d'Oran en 1932



Au-delà des adhérents, le cercle des sympathisants s'élargissait. Ainsi le journal de la fédération annonçait-il, trois ans après sa création¹, 1 200 abonnés en septembre 1931 et un tirage de 3 500 exemplaires, montant à 10 000 en période électorale², pour 850 membres de la SFIO à la même date³. L'effort de propagande était massif et portait ses fruits en termes de recrutement. La fédération, depuis sa reconstitution de décembre 1925, avait bien évolué, à tel

¹ Voir *infra*, chapitre 5, A, 2.

² « Pour le plus grand *Semeur* », *Le Semeur*, 17 septembre 1931, p. 1.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIX^{ème} Congrès national : 29, 30, 31 mai, 1^{er} juin 1932 : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1932, p. 93.

point qu'elle dut adopter de nouveaux statuts¹. Mais la façon dont la fédération avait été gérée, depuis sa recréation, commençait à faire l'objet de contestations, maintenant que les enjeux devenaient plus tangibles, en termes électoraux notamment. En décembre 1931, alors que Marius Dubois se présentait pour la huitième fois au poste de secrétaire fédéral², son leadership fut contesté à l'intérieur du parti.

La fronde était menée par Amédée Lécluse qui, lors de la recréation de la section d'Oran en 1925, avait été le principal rival de Dubois, prônant une stratégie cartelliste lors des élections municipales. L'échec de cette dernière avait nui à ses ambitions. Écarté depuis lors, il chercha à atteindre Dubois à travers ses amis : prétextant un différend personnel – des mots blessants échangés lors d'une conversation privée –, il demanda la radiation de l'avocat Sauveur Capisano³. Ce règlement de comptes était déterminé par la perspective des élections législatives, pour lesquelles Marius Dubois était sur le point de demander, de nouveau, l'investiture à ses camarades. Henri Bertrand, secrétaire de la section d'Aïn el Turck, nourrissait de semblables ambitions. Âgé d'une trentaine d'années, il avait participé à la création de la section d'Aïn Temouchent, avant d'être nommé directeur d'école dans cette petite ville de la corniche oranaise⁴. Il participa à l'accusation de Capisano lors de l'assemblée générale de la section d'Oran. Défendu par Dubois, l'avocat oranais ne fut finalement pas traduit devant le conseil de discipline, après un vote favorable des militants⁵. La tentative de déstabilisation de Dubois avait échoué. Lors du congrès fédéral du 20 décembre 1931, il fut réélu à l'unanimité secrétaire fédéral et Sauveur Capisano membre du conseil d'administration. Ni Lécluse ni Bertrand ne faisaient partie du conseil fédéral renouvelé⁶.

Dans la ville d'Oran, les sous-sections étaient l'unité de base et leurs réunions rythmaient la vie militante. La plus importante était aussi la plus ancienne, celle de la Marine. Elle réunissait régulièrement dans un bar du quartier, chez Jeannot, une soixantaine de membres⁷. La sous-section de Gambetta, forte d'une quarantaine de membres, se réunissait au domicile de son secrétaire, un Français d'origine espagnole, comme une grande partie des

¹ Marius DUBOIS, « Projet de nouveaux statuts de la fédération d'Oran du Parti socialiste SFIO », *Le Semeur*, 12 décembre 1931, p. 2.

² « XIV^{ème} congrès fédéral », *Le Semeur*, 26 décembre 1931, p. 1.

³ ANOM/Oran/95, Note manuscrite sans auteur, Oran, 28 novembre 1931.

⁴ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 6 novembre 1931.

⁵ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 1^{er} décembre 1931.

⁶ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 décembre 1931.

⁷ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 6 novembre 1931.

habitants de ce quartier¹. Quant à la sous-section de Karguentah, elle continuait à convoquer ses membres, au nombre d'une cinquantaine, dans l'arrière-salle du café Santamaria², qui avait accueilli les locaux de la fédération pendant ses premières années. Manquant de locaux, les sous-sections utilisaient le plus souvent les cafés pour se réunir. Celle du plateau Saint-Michel continuait à se réunir au café Saint-Michel ; début 1932, une nouvelle sous-section apparut au faubourg Lamur³. Là encore, elle avait choisi pour lieu de réunion un café, situé place Thiers, au cœur de ce quartier populaire du sud de la ville. Ce faubourg constituait une sorte de prolongement de la ville nouvelle et ses habitants étaient à 91% « indigènes » au recensement de 1936⁴.

Figure 23 : Carte des sous-sections de la SFIO dans la ville d'Oran en 1933



¹ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 décembre 1931.

² ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 décembre 1931 (2).

³ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 11 février 1932.

⁴ AAPCO/F/92, Recensement de la population de la ville d'Oran par faubourg, 1936.

La population du faubourg Lamur avait explosé depuis la fin de la Grande Guerre, avec l'afflux des nouveaux urbains venus des campagnes se mêler aux anciennes familles citadines¹. Mais à la première réunion rapportée par la sûreté départementale, à l'occasion d'une conférence de Louise Saumoneau dans la salle de cinéma du quartier, la note de surveillance ne cita parmi les auditeurs que des Européens, dont plusieurs d'origine espagnole. Marius Dubois qui dirigeait l'école primaire européenne du quartier était présent. La création de la sous-section témoignait cependant d'une volonté de se rapprocher des populations « indigènes » de la ville.

Le recrutement chez les Algériens restait encore tout à fait exceptionnel. Le seul adhérent « indigène » qui apparut, durant ces années, dans les comptes rendus de réunions de sections appartenait à celle de Perrégaux : interprète judiciaire, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, Mahdi Medjoub, fut mentionné en 1932². À Oran, le parti progressait plutôt dans la population juive. Du fait de son opposition à la municipalité du docteur Molle puis de Paul Ménudier, la section en était venue à incarner le combat contre l'antisémitisme dans la ville. Cette réputation lui valut l'adhésion d'une figure de la bourgeoisie israélite de la ville, le docteur Alexandre Amouyal. Il prit sa carte à la SFIO en 1933, à l'âge de 34 ans, alors qu'il avait déjà installé son cabinet médical en centre-ville depuis quelques années³. Il devint rapidement le relais majeur du parti dans les quartiers juifs. Il n'en fallait guère plus pour que *Le Petit Oranais*, le journal fondé par le docteur Molle, fût de la SFIO un « parti juif ». Ses militants y étaient régulièrement dépeints comme de simples marionnettes soumis aux intérêts des Juifs. Une caricature parue en octobre 1931, en pleine campagne électorale, représenta ainsi Marius Dubois, fraîchement élu conseiller général de Sédiman, circonscription qui recouvrait le *derb* israélite, et Pierre Ardilouze, candidat dans le canton de la Marine, portés en triomphe par une foule composée en majorité de Juifs, croqués aussi bien en riches hommes d'affaires portant costume trois-pièces qu'en tenue traditionnelle.

¹ René EMSALEM, « Les villages indigènes d'Oran », *Revue de géographie jointe au Bulletin de la Société de géographie de Lyon et de la région lyonnaise*, 1950, vol. 25, n° 4, p. 290.

² « La vie du Parti », *Le Semeur*, 31 décembre 1932.

³ Voir André CODRON, « Amouyal Alexandre (1899-1985) », *Parcours, l'Algérie, les hommes et l'histoire*, n°13-14, p. 8-9.

Figure 24 : Caricature de Marius Dubois et Pierre Ardilouze dans Le Petit Oranais (1931)



Source : ANOM/Oran/E/211, coupure de presse : *Le Petit Oranais*, 7 octobre 1931.

Au congrès national de 1932, le département d'Oran fort de 850 adhérents au 31 décembre 1931, passa du 51^{ème} au 42^{ème} rang des fédérations de la SFIO au niveau national¹. L'année suivante, il comptait 900 adhérents, loin devant Alger et Constantine qui avaient respectivement 480 et 325 membres². Début 1933, le congrès fédéral s'ouvrit à Tlemcen avec les délégués de treize sections : en quelques années, la fédération avait considérablement élargi son emprise sur le département et consolidé ses effectifs. C'en était fini de la difficile reconstruction d'un parti sinistré par la scission et la création du Parti communiste. Plus de

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXIX^{ème} Congrès national : 29, 30, 31 mai, 1^{er} juin 1932 : rapports, Paris, Librairie populaire, 1932, p. 90-91.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, XXX^{ème} Congrès national : 14, 15, 16, 17 juillet 1933 : rapports, Paris, Librairie populaire, 1933, p. 112-113.

dix ans après la scission, au milieu des années 1930, il allait désormais s'agir de rouvrir le dialogue avec les anciens camarades.

3. Le parti en perte de vitesse à la veille du Front populaire

Le Parti communiste, visé par la répression, connut son niveau le plus bas en 1931. La région algérienne en était alors « réduite à l'état de secte »¹, au point qu'une note de surveillance évoqua même, en août 1931, l'éventualité de sa disparition². L'Oranie restait cependant son « noyau [...] le plus vigoureux »³ en Algérie, à travers le champ syndical en particulier. En 1932, le parti commença à opérer une remontée dans la colonie. Dans une conférence du mois d'octobre, il lança pour la première fois le mot d'ordre d' « arabisation » du parti. Pour contribuer à son redressement, la commission coloniale de la SFIC envoya outre-mer Paul Radiguet, militant des JC de la région parisienne, qui consacra le plus clair de sa mission à l'Oranie⁴. En mars 1933, *La Lutte sociale*, qui avait cessé de paraître, reparut avec une page en arabe⁵. Dans un premier temps cependant, « l'arabisation » ne fit que peu de progrès et le recrutement en général restait limité⁶. Le rayon d'Oran était alors le plus important, avec 130 membres en septembre 1932 et des groupes à Oran, Perrégaux, Sidi-Bel-Abbès et Tlemcen⁷.

En mai 1933, Maurice Thorez vint en Algérie effectuer une tournée de propagande. Ses réunions publiques firent se déplacer des foules nombreuses : 500 personnes à Oran⁸ où, sacrifiant aux coutumes de la ville et faisant fi de la condamnation de la franc-maçonnerie par l'IC, il rencontra son public dans la salle de la Loge. 1000 personnes se déplacèrent pour l'écouter à Sidi-Bel-Abbès⁹, 300 personnes à Perrégaux¹. Cette tournée aux allures

¹ MOGHREB, « Sur le travail de la région algérienne », *Cahiers du Bolchevisme*, mars 1932, p. 334-337.

² Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (Du Congrès de Tours au Front populaire)*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence, 1985, p. 414.

³ *Ibid.*, p. 418-419.

⁴ Voir Claude PENNETIER, « Radiguet Paul, Lucien », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article127922> [consulté le 10 février 2012].

⁵ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936, op. cit.*, p. 448.

⁶ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, p. 58.

⁷ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936, op. cit.*, p. 475-477.

⁸ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 12 mai 1933.

⁹ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du commissaire de police de Sidi-Bel-Abbès au chef de la sûreté départementale, Sidi-Bel-Abbès, 13 mai 1933.

d'événement fut d'un grand secours pour le parti, qui vit de nouveaux groupes se former, à Mostaganem² et à Aïn Temouchent³. Dans la ville de Sidi-Bel-Abbès le communisme avait regagné une audience spectaculaire selon les services de police, qui y estimaient les effectifs autour de 800 adhérents, tandis qu'ailleurs les membres n'étaient que quelques dizaines : une cinquantaine à Oran, une quarantaine à Aïn Temouchent, une trentaine à Mostaganem et une vingtaine à Perrégaux⁴.

Ce regain de popularité, porté par le courant antifasciste, renforça le PCF partout en France, comme le montrèrent le succès des élections municipales de mai 1935⁵. Au total, les communistes étaient dans le département d'Oran entre 900 et 1000 en 1935, en nombre supérieur au Parti socialiste SFIO qui, au 31 décembre 1935, affichait 700 adhésions⁶. Le « parti fondu » que raillaient quelques années plus tôt les socialistes⁷ reprenait de la substance dans le département, mais son assise était moins diffuse. Le déséquilibre de son implantation géographique et sa faiblesse dans le chef-lieu du département nuisaient encore à son efficacité.

Face à cette remontée, le Parti socialiste perdit 200 militants entre 1932 et 1935. La fédération oranaise allait à l'inverse des tendances nationales : les effectifs étaient en forte hausse, au point qu'on a pu parler d'un « âge d'or pour le militantisme socialiste » en France en 1934-1935⁸. Des militants déçus se tournèrent peut-être vers un PC ragailardi. Mais la SFIO conservait une large base dans le département. En 1934, une nouvelle section fut créée à Trézel⁹, chef-lieu de commune mixte situé à 27 kilomètres au Sud de Tiaret. L'année suivante, elle fut suivie par deux nouvelles sections : l'une dans la commune de Sainte-Barbe-du-Tlélat, petite ville située à une trentaine de kilomètres au Sud d'Oran, sur le tracé du chemin de fer, et l'autre à Relizane, ville de 16 000 habitants à l'ouest du département, à 73%

¹ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du commissaire spécial de Perrégaux en date du 14 mai 1933.

² ANOM/Oran/424, Rapport du commissaire de police au sous-préfet, Mostaganem, 24 décembre 1934.

³ ANOM/Oran/424, Note de renseignements généraux du préfet, Oran, avril 1935.

⁴ ANOM/Oran/424, Note de renseignements généraux du préfet, Oran, avril 1935.

⁵ Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 27-28.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIII^{ème} Congrès national : 30, 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1936 : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1936, p. 185.

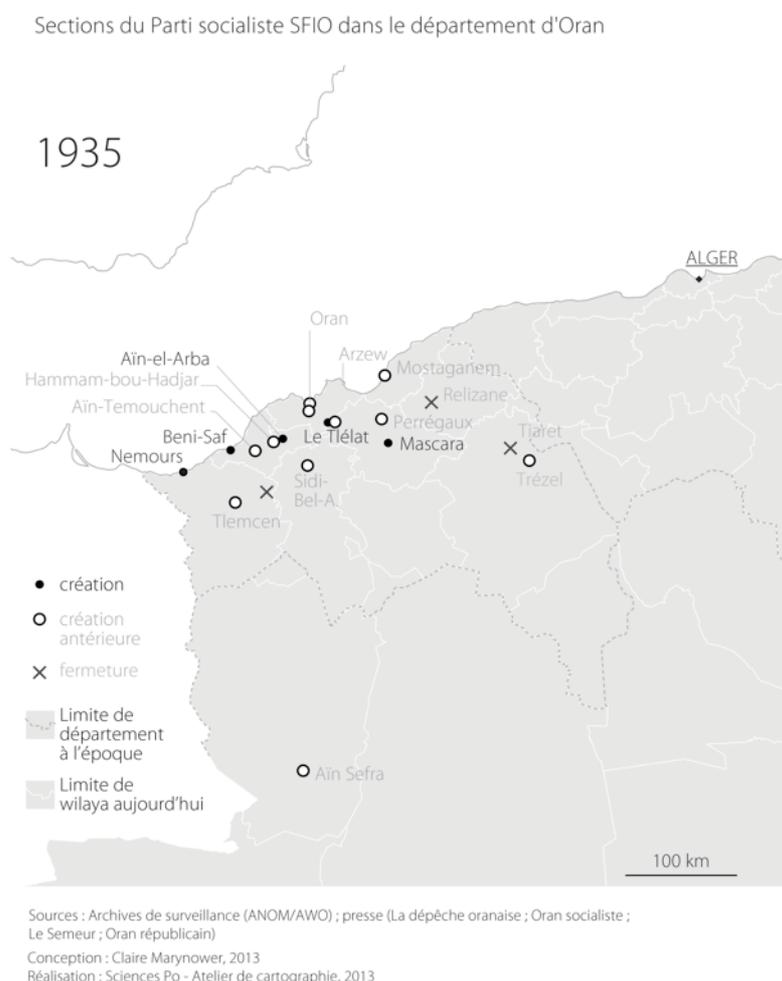
⁷ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie*, op. cit., p. 59.

⁸ Éric NADAUD, « Le renouvellement des pratiques militantes de la SFIO au début du Front populaire (1934-1936) », *Le Mouvement Social*, novembre 1990, n° 153, p. 9.

⁹ « Le congrès fédéral d'Hammam Bou Hadjar », *Le Semeur*, 10 février 1934, p. 2.

« musulmane »¹. Celle de Mascara, un temps disparue, reparut². Fin 1935, une section fut aussi constituée à Aïn-el-Arba, petite ville proche d’Hamman-bou-Hadjar. Quatre membres du conseil municipal y entrèrent, dont le maire, et une section des JS fut créée à la même occasion³. Mais par la suite on n’entendit plus parler de cette section, pas plus que de son maire devenu socialiste. Vraisemblablement, les fondateurs croyaient fonder un comité de Rassemblement populaire, et non la section d’un parti politique.

Figure 25 : Carte des sections de la SFIO dans le département d’Oran en 1935



¹ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (recensement du 8 mars 1936)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1936.

² « Magnifique congrès : une belle manifestation socialiste », *Le Semeur*, 12 février 1935, p. 1.

³ « Aïn-el-Arba : grande manifestation socialiste », *Le Semeur*, 21 décembre 1935, p. 3.

La vie de la fédération se ressentait de cette baisse relative de ses effectifs : régulièrement, plusieurs sections n'envoyaient aucun délégué aux congrès fédéraux, certaines d'entre elles ne prenaient pas même le soin d'en prévenir la fédération¹, témoignant de leur désorganisation voire de leur disparition. Signe des difficultés que traversaient certaines sections, le journal *Le Semeur* avisa ses lecteurs en décembre 1935 de la création de la section de Nemours², dont la formation avait pourtant été annoncée, une première fois, cinq ans plus tôt³. Certains militants venus en 1932 ne renouvelèrent pas leur cotisation l'année suivante, annonçant leur démission dans la grande presse⁴.

Après plusieurs années de progression, la fédération atteignait un seuil. Elle continuait cependant ses efforts, surtout dans la ville d'Oran. De nouvelles sous-sections furent créées dans la ville, dans le quartier populaire de Boulanger au Sud et dans les quartiers espagnols d'Eckmühl et de Saint-Eugène⁵. Dans le département, la section d'Oran restait de loin la plus vivante. Grâce aux adresses de 64 militants de la section à cette époque, nous pouvons esquisser l'emprise géographique du parti sur la ville à travers le lieu de résidence de ses membres. Les adhérents étaient les plus nombreux dans le quartier de Saint-Michel, des cheminots et des classes moyennes. Venait ensuite le quartier ouvrier de la Marine : avec le quartier de Sid el Houari, qui regroupait ancienne ville « musulmane » et quartier juif, le vieil Oran restait surreprésenté. Mais les militants venaient de plus en plus de certains faubourgs, notamment les faubourgs espagnols d'Eckmühl, Gambetta et Saint-Eugène.

¹ « Notre congrès extraordinaire », *Le Semeur*, 26 mars 1935, p. 2.

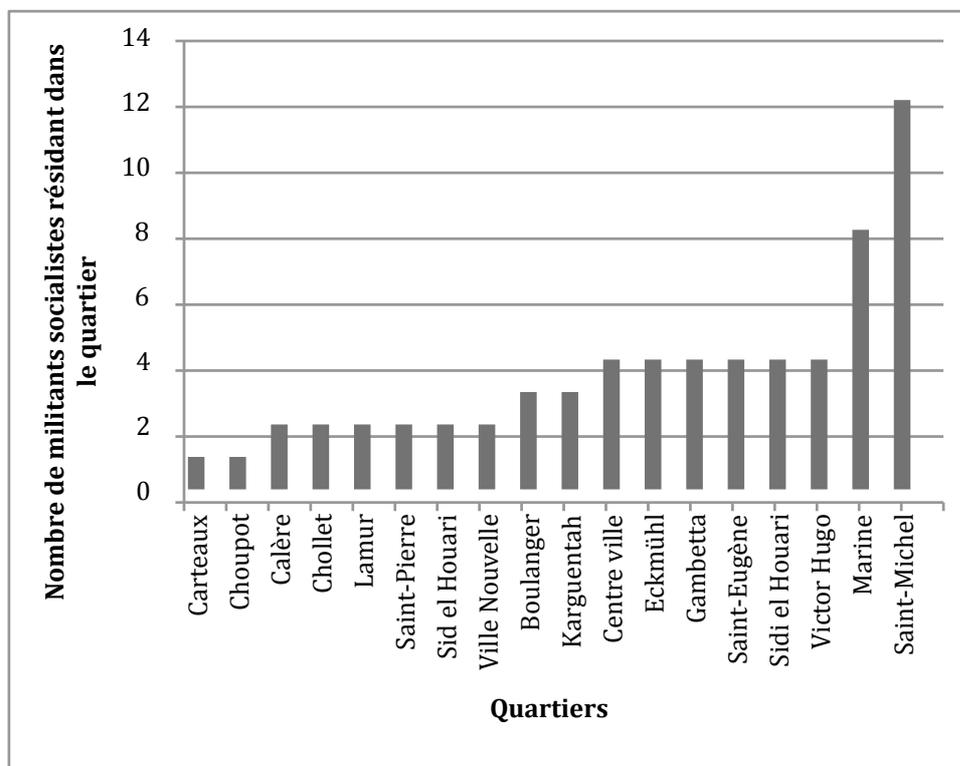
² « Vie du parti : une nouvelle section », *Le Semeur*, 31 décembre 1935, p. 3.

³ « Vie des sections : section de Nemours », *Le Semeur*, 27 décembre 1930, p. 3.

⁴ « La manœuvre jésuitique contre le parti des Travailleurs », *Le Semeur*, 7 avril 1934, p. 1.

⁵ ANOM, Oran 424, Note de renseignements généraux du préfet, Oran, avril 1935.

Figure 26 : Résidence des adhérents de la SFIO à Oran, 1928-1935



Source : dépouillements divers (nombre d'adresses connues : 64).

Dans le chef-lieu du département, les membres du parti continuaient leurs efforts pour mieux se faire connaître. La traditionnelle manifestation organisée chaque 31 juillet pour commémorer l'assassinat de Jean Jaurès fut transformée en meeting de masse en 1935, accueillant 3000 personnes entre les murs du casino Bastrana¹. Au mois de novembre de la même année, la fédération délaissa son local de la rue d'Arzew pour une salle plus vaste, baptisée salle Jean Jaurès², à quelques pas de la grande salle de la Loge sur le plateau Saint-Michel. Le local accueillait désormais une bibliothèque militante et pouvait servir de salle de cours. Les JS l'étreignèrent en y donnant un bal³, reprenant la pratique qu'elles avaient lancée en 1925 puis un temps abandonné. Les autres sections se composaient d'une cinquantaine de membres, 65 pour la dynamique section de Beni-Saf⁴, 40 à Mascara⁵. Dans certaines localités,

¹ « En l'honneur de Jaurès, grandiose manifestation du souvenir », *Le Semeur*, 3 août 1935, p. 2.

² L. A., « Le nouveau local du Parti : belle manifestation socialiste », *Le Semeur*, 30 novembre 1935, p. 2.

³ *Ibid.*

⁴ ANOM/Oran/424, Note de renseignements généraux du préfet, Oran, avril 1935.

⁵ ANOM/Oran/424, Rapport du sous-préfet au préfet, Mascara, 13 mars 1935.

l'activité de la section se limitait à l'organisation de réunions au passage de personnalités oranaises ou venues de métropole.

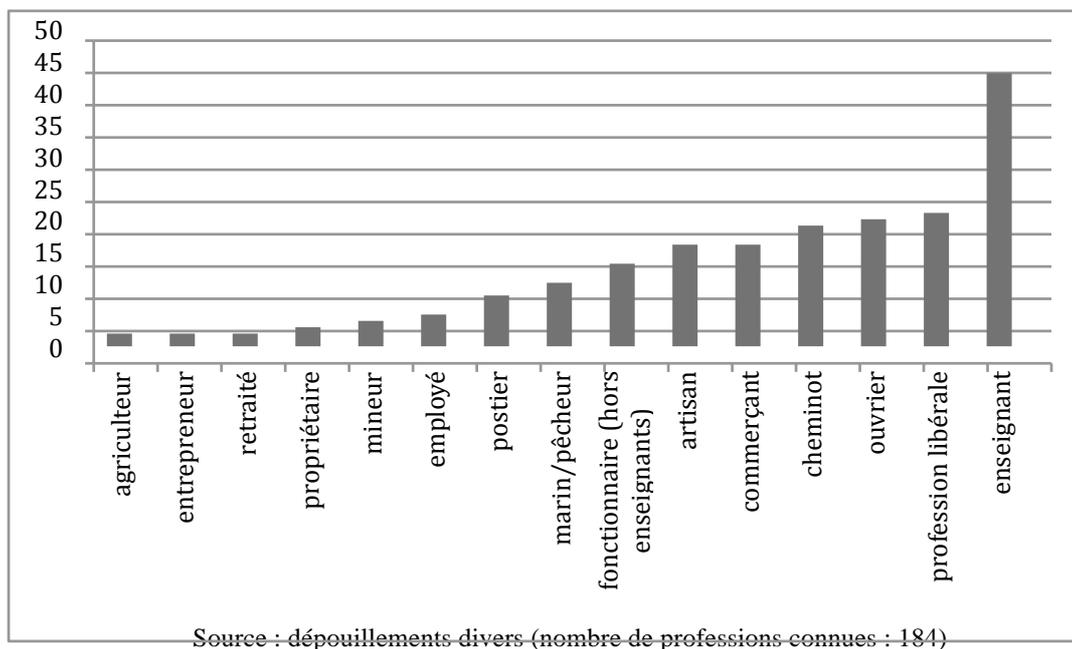
Le développement de la fédération qui, depuis 1928, avait plus que doublé ses effectifs, induisait également un déplacement de sa base sociologique. Dans les deux années postérieures à sa recréation, en 1925-1927, alors centrée sur la section d'Oran qui s'était reconstituée en premier et groupait plus de la moitié de ses membres, son recrutement s'était embourgeoisé, comptant une majorité de fonctionnaires, quelques cheminots, artisans et employés et une proportion significative de professions libérales. L'essor de la fédération depuis 1928 la fit, au contraire, revenir vers un profil plus proche de ce qu'elle avait été au sortir de la Première Guerre mondiale. Certaines catégories qui avaient disparu des rangs militants réapparurent, au premier rang desquels les ouvriers, qui représentaient 11% des 184 adhérents dont nous avons retrouvé la profession pour les années 1928-1935. Ils étaient ajusteurs, mécaniciens, grutiers, électriciens. La moitié d'entre eux faisait partie de la section d'Oran, l'autre venait de Beni-Saf : le nouvel ancrage ouvrier du mouvement était en grande partie redevable à la création de cette section en 1928. C'est essentiellement du fait de l'existence de la SFIO à Beni-Saf que réapparurent également mineurs, pêcheurs et marins parmi les adhérents. Autre catégorie professionnelle qui faisait son retour, celle des postiers : commis, rédacteurs ou facteurs des PTT, ils étaient surtout présents dans la section d'Oran, où ils étaient cependant moins nombreux qu'au début des années 1920. Quelques agriculteurs et propriétaires furent aussi signalés dans la section d'Oran, probablement affiliés à cette dernière faute de section dans leur lieu de résidence.

Les artisans faisaient un retour en force dans la fédération : les maçons, chaudronniers et autres forgerons passaient de 3 à 9%. Certaines catégories restaient à peu près stables : les cheminots, les commerçants, les employés et les fonctionnaires (non enseignants), agents des impôts, des douanes, de la justice. D'autres reculaient : les professions libérales, qui passaient de 14 à 11%, mais surtout les enseignants. Alors qu'au moment de la recréation de la fédération, ils représentaient presque la moitié des effectifs, ils passaient à un quart de ceux-ci (23%). La proportion totale des fonctionnaires passait ainsi de 53 à 30%.

En retrouvant des rangs plus fournis, la fédération SFIO reprenait pied dans des bases socioprofessionnelles plus proches de sa première implantation. Si l'entreprise de remise sur pied de la section puis de la fédération avait surtout attiré des professions intellectuelles, en particulier des enseignants du primaire et du secondaire et des professions libérales, la

nouvelle routine militante attirait désormais des catégories plus variées. La section de Beni-Saf avait modifié le profil de la fédération, mais elle n'en était pas la seule responsable et à Oran, Perrégaux, Mostaganem on recrutait chez les cheminots, les postiers et les tramainots. La composition de la fédération, durant ces années, la plaçait à mi chemin entre le profil des adhérents de la CGT et celui des adhérents de la LDH.

Figure 27 : Profession des adhérents de la SFIO (1928-1935)



La fédération, remise sur des bases solides, pouvait désormais ambitionner de sortir de sa condition de parti sans élus. Elle livra des efforts sans relâche en ce sens tout au long de la période.

B – S'ancrer dans le paysage politique : faire campagne, être élu

1. Les élections législatives de 1928 : la « campagne des faubourgs »¹

En 1928, pour la première fois depuis presque dix ans, le Parti socialiste présenta en Oranie des candidatures autonomes aux élections législatives. Trois ans après la reconstitution de la fédération SFIO, l'enjeu était de taille : finir de s'extraire du milieu républicain et radicalisant qui avait permis son retour sur la scène politique oranaise. Une nouvelle circonscription avait été créée dans le département, portant le nombre de sièges de députés à trois et seul Roux-Freissineng se présentait à sa succession. Dans la circonscription d'Oran, où Jean Fay s'était présenté en 1914, puis André Julien en 1919, le principe de présenter un candidat fut accepté à l'unanimité, ainsi que l'investiture de Marius Dubois. Il n'en fut pas de même dans les deux autres circonscriptions, divisant le reste du département autour des pôles de Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès à l'Ouest (2^{ème} circonscription), Mascara et Mostaganem à l'Est (3^{ème} circonscription).

Le secrétaire de la section bel-abbésienne, l'instituteur Fernand Chabaud, s'opposa à une candidature socialiste dans sa circonscription. Accusé de faire le jeu des candidats républicains, sa manœuvre parut « cousue de fil blanc »² à ses camarades qui rejetèrent sa proposition à l'unanimité. Chabaud désirait probablement protéger, dès le premier tour, la candidature du maire radical de Mascara, Pascal Muselli. Marius Dubois, s'il avait obtenu gain de cause auprès des militants, n'en accusa pas moins Chabaud d'avoir causé du tort à l'organisation fédérale. Il imputa ainsi à sa dissidence la disparition de la section de Perrégaux, située dans la 3^{ème} circonscription³. De fait, le débat fit rage et provoqua de nombreux départs. L'incident nuisit considérablement aux effectifs : on enregistra, en 1928, 225 départs, soit 75% des effectifs de l'année, contre une moyenne de 25% entre 1925 et 1935. De nombreux militants bel-abbésiens suivirent leur secrétaire : en début d'année suivante, selon un rapport du commissaire de la ville, la section ne comptait plus qu'une quinzaine de membres⁴.

¹ « Nos réunions », *Oran socialiste*, 16 avril 1928, p. 2.

² IFHS/14AS/319, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 1^{er} février 1928.

³ IFHS/14AS/319, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 1^{er} février 1928.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de police du 2^{ème} arrondissement au sous-préfet, Sidi-Bel-Abbès, 25 mars 1929.

Le différend donna lieu à un vif affrontement dans la fédération : Fernand Chabaud, estimant avoir été diffamé par Dubois, déposa contre lui une demande de contrôle, rejetée par la commission des conflits de la fédération. Désavoué, il démissionna du secrétariat de la section de Sidi-Bel-Abbès et du conseil fédéral. La violence des charges portées par Dubois, qui l'accusa d'être « l'homme de politiciens qui ne sont plus même radicaux », déclara lui « repren[dre] le titre de socialiste »¹ et lui reprocha son ambition, dénotait la tension dans laquelle se trouvait la fédération à la veille de cette échéance décisive. La démission présentée par Fernand Chabaud ne suffit pas au bureau fédéral, qui prononça son exclusion, outrepassant le cadre défini par le règlement intérieur de la SFIO. En effet, l'année suivante, la sentence fut rapportée par la commission nationale des conflits, auprès de laquelle Fernand Chabaud avait fait appel. La procédure d'exclusion fut considérée comme irrégulière ; la commission nationale lui accorda cependant un blâme, reconnaissant qu'il avait « fait une campagne sourde contre le citoyen Dubois »².

Le principe de l'autonomie difficilement acquis, il fallut choisir des candidats. Pas plus que Dubois à Oran l'avocat tlemcénien Raymond Blanc ne connut de concurrent à l'investiture pour la seconde circonscription. Dans la troisième circonscription en revanche, c'est faute de candidats que Désiré Delamarre, employé au parc d'aviation de la Senia au Sud d'Oran, fut désigné. Étranger à la circonscription, il ne fut pas investi avec le même enthousiasme, n'obtenant pas l'unanimité lors du vote³. La fédération, à l'organisation encore fragile et affaiblie par les récents événements, se saisit de la campagne électorale comme d'une occasion pour étendre et consolider son implantation. Les militants misaient beaucoup plus sur l'écho de leur campagne en termes de propagande qu'ils n'escomptaient de réel succès électoral. Ils prirent la décision de créer plusieurs journaux locaux le temps de la campagne. Ainsi parut, le 11 mars 1928, le premier numéro du *Réveil témouchentois*, lancé par la section locale d'Aïn-Temouchent au cœur de la 2^{ème} circonscription, autour des instituteurs Henri Bertrand et Thomas Ibañez⁴. Quelques semaines plus tard, la section de Tlemcen lui emboîta le pas. La parution d'un journal paraissait un moyen de propagande adéquat pour des militants plutôt familiers de l'écrit, dans une section peu ouvrière.

¹ IFHS/14AS/319, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 1^{er} février 1928.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, XXVI^{ème} Congrès national, 9-12 juin 1929, à Nancy : *Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1929, p. 77.

³ « Congrès de la fédération de l'Oranie », *La Dépêche oranaise*, 18 février 1927, p. 3.

⁴ ANOM/Oran/E/189, Rapport du commissaire de police au préfet, Aïn Temouchent, 15 mars 1928.

En mars 1928, *Le Socialiste*, « organe officiel de la section socialiste SFIO de Tlemcen, commença à paraître. Au total, six numéros sortirent. Son directeur, Claude Côte, était un ancien des chemins de fer, venu à Tlemcen à sa retraite. Révoqué de 1920¹, il avait été un pilier de la CGT au début des années 1920 à Oran². Globalement le ton imprimé à la publication fut celui de Raymond Blanc, dont la personnalité politique reflétait bien le profil des militants de l'antique perle du Maghreb. Dans les meetings communs aux trois candidats de la fédération, il avait pour spécialité l'exposé du programme financier du parti tandis que Delamarre traitait des revendications ouvrières et Dubois des questions d'enseignement, et plus globalement de politique intérieure³. L'avocat tlemcénien se présentait comme un modéré, loin de l'image du socialiste « couteau entre les dents et [...] torche incendiaire dans les mains » que les électeurs continuaient parfois à se représenter⁴. Il entreprit une tournée qui le mena dans une dizaine de localités, dont une au moins, les Trembles, n'avait jamais reçu d'orateur socialiste⁵. À la veille du scrutin, le candidat confirmait la visée militante de sa campagne : la création de sections SFIO dans la circonscription « compt[ait] plus à [ses] yeux » que le nombre de suffrages qu'il y recueillerait⁶.

À Oran aussi, la campagne électorale donna naissance à un journal, dont la parution était cependant destinée à continuer son cours au-delà de cette échéance. Huit ans après la transformation de *La Lutte sociale* en organe communiste, *Oran socialiste* se voulait le nouvel organe fédéral de la SFIO. Dans l'immédiat, le journal fut d'abord un outil de campagne électorale. Le secrétaire fédéral Marius Dubois affrontait la candidature du docteur Molle, le maire de la ville. La rédaction du journal décida de s'adresser directement aux « camarades latins » que Molle courtisait, quitte à recourir aux arguments de son adversaire. Ainsi un entrefilet paru à la une du premier exemplaire d'*Oran socialiste* fin mars 1928 disait : « Si Molle était élu, il ferait cadeau à Ménudier [son premier adjoint, ancien maçon] d'un tablier maçonnique, tout neuf en peau de marcassin. Le cordon du 34^{ème} honneur serait fourni par les

¹ Claude COTE, « Camarades, cheminots de Bel-Abbès PLM et Etat », *Le Socialiste*, 17 mars 1928, p. 2.

² Trésorier de l'UD en 1922 et membre de la commission de contrôle en 1925. AAPCO/D/22, Procès-verbal de la réunion syndicale générale à la Bourse du travail, Oran, 4 avril 1922 ; « Le mouvement social », *La Dépêche oranaise*, 21 février 1925, p. 3.

³ « Meeting d'Aïn Temouchent », *Le Socialiste*, 17 mars 1928, p. 2.

⁴ Jean NITOUCHE, « Conférence à Sidi-Bel-Abbès », *Le Socialiste*, 31 mars 1928, p. 3.

⁵ « Notre tournée », *Le Socialiste*, 14 avril 1928, p. 3.

⁶ Raymond BLANC, « Campagne électorale », *Le Socialiste*, 21 avril 1928, p. 1.

amis juifs. Millerand, l'avocat des pauvres, donnerait l'embrassade fraternelle. Rothschild paierait l'anisette caschir »¹.

Alors que nombre de militants oranais étaient francs-maçons et que la section s'était illustrée par le rejet des attaques du maire contre les Juifs, la propagande socialiste faisait une exception notable à son comportement habituel, exception jamais reproduite. La violence de la campagne de Jules Molle fournissait un début d'explication. Mais ce coup d'éclat unique, jamais reproduit, pas même au cours de cette campagne, fut peut-être imputable à un contributeur isolé. Le recours aux vieux arguments de l'antisémitisme économique qui avaient cours dans une partie de la gauche française² tenta sans doute aussi un instant les socialistes oranais, qui se flattaient de démasquer Molle, ce « champion camouflé de la grosse finance internationale »³ auprès des travailleurs de la ville.

La désignation de Désiré Delamarre dans la troisième circonscription, face à un candidat radical-socialiste, avait été la plus compliquée, tandis que dans les deux autres circonscriptions les candidats socialistes affrontaient, outre les candidats de droite, deux candidats républicains indépendants, Jules Gasser et Louis Boluix-Basset. Le syndicaliste, qui avait commencé à faire campagne, se retira rapidement, invoquant des « fatigues consécutives à la campagne » et de simples « raisons de santé »⁴. La fédération ne le remplaça pas. Or cette circonscription était la seule dans laquelle se présentait un candidat sous étiquette radicale, Pascal Muselli. Son succès aux élections départementales au premier tour, fin 1922, permettait d'envisager qu'il puisse, dans sa circonscription, battre le député sortant Roux-Freissineng, et la fédération préféra vraisemblablement lui donner toutes ses chances dès le premier tour. Les liens maçonniques entretenus entre ce dernier, membre actif de l'atelier l'Étoile de Mascara depuis 1906⁵, vénérable de la loge depuis 1920⁶, et les autres socialistes membres du Grand Orient dans le département, tels que Dubois et Lécluse, n'étaient pas étrangers à ce désistement.

Ainsi l'exclusion de Fernand Chabaud ne semblait pas justifiée, au regard de ce dénouement, et peut-être la candidature avortée de Delamarre avait-elle fait partie d'une

¹ *Oran socialiste*, 31 mars 1928, p. 1.

² Michel DREYFUS, *L'antisémitisme à gauche : Histoire d'un paradoxe de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2010, p. 159.

³ *Oran socialiste*, 31 mars 1928, p. 1.

⁴ « Tribune électorale », *L'Écho d'Oran*, « Tribune électorale », 1^{er} avril 1928, p. 3.

⁵ GODF/1356, Décision de la loge Étoile de Mascara, Mascara, 2 février 1919.

⁶ GODF/1356, Vœu de la loge Étoile de Mascara, Mascara, 25 mai 1920.

manœuvre pour éloigner le secrétaire bel-abbésien, hostile à Dubois. Ce dernier en aurait profité pour se débarrasser d'un camarade gênant. La défection massive qui s'ensuivit, vidant probablement plusieurs sections presque entièrement, répondit sans doute au dégoût des militants face à ces méthodes, condamnées par la commission nationale des conflits. Mais, même après la décision du congrès national de 1929, Dubois sortit renforcé de cette âpre confrontation.

La campagne de 1928, désormais circonscrite aux deux tiers du département, fut non seulement l'occasion de porter la parole socialiste dans les petits centres de l'intérieur mais aussi, à Oran, dans les nouveaux quartiers construits en périphérie du centre historique, où vivaient les travailleurs et les naturalisés d'origine espagnole : Eckmühl, Saint-Eugène, Delmonte, Boulanger¹. Le vieux casino Bastrana, construit en 1860 et qui avait accueilli tant de rassemblements, restait cher aux militants oranais, qui sacrifièrent au rituel du grand meeting entre ses murs épais durant la campagne². Mais désormais les Oranais étaient aussi conviés à des réunions publiques dans les salles de cinéma des faubourgs : le Majestic à Saint-Michel, quartier des cheminots, ou l'Olympia à Boulanger³. Se réclamant des leaders du mouvement ouvrier espagnol Pablo Iglesias et Francisco Ferrer, Dubois s'y adressa explicitement aux électeurs dits « latins » des quartiers de Boulanger et de Delmonte⁴. Sa « campagne des faubourgs »⁵ alla ainsi chercher l'électorat du docteur Jules Molle là où il habitait. La section d'Oran, qui avait revu le jour trois ans auparavant dans les cafés de la Marine, voyait dans cette campagne le moyen de faire connaître la nouvelle à ceux à qui elle avait échappé.

Les élections du 22 avril 1928 consacrèrent la victoire, dès le premier tour, du docteur Molle dans la circonscription d'Oran. Marius Dubois n'obtint que 6,7% des suffrages exprimés dans l'ensemble de la circonscription⁶. Dans le chef-lieu, il fit des résultats supérieurs à cette moyenne dans les bureaux de vote de Sédiman et Bastrana, ses bastions habituels en ville basse, mais aussi à Karguentah et Saint-Eugène, montrant une progression dans la ville haute et les faubourgs de la ville. Au total à Oran, il recueillit 7,6% des suffrages

¹ Voir Robert TINTHOIN, « Oran, ville moderne », *L'information géographique*, 1956, vol. 20, n° 5, p. 176-186.

² « Une belle réunion à Bastrana », 7 avril 1928, p. 2.

³ « Nos réunions », *Oran socialiste*, 7 avril 1928, p. 2.

⁴ « Nos réunions », *Oran socialiste*, 16 avril 1928, p. 2.

⁵ « Nos réunions », *Oran socialiste*, 16 avril 1928, p. 2.

⁶ « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 23 avril 1928, p. 2. Voir tableau des résultats détaillés en annexe.

exprimés. Son concurrent communiste Torrecillas n'en obtint que 1,2%. Dans la deuxième circonscription, Blanc recueillit 5,9% des suffrages exprimés, réalisant son score le plus élevé dans la ville portuaire de Beni-Saf avec 36,7% des voix. Dans sa ville de Tlemcen, il en recueillit 11,3%. À Sidi-Bel-Abbès enfin, il ne réunit que 4% des voix alors que le communiste Roumy, absent des urnes de la plupart des autres localités de l'arrondissement, y réalisa son meilleur score, 7,8% : les attermolements de la section et de son secrétaire Fernand Chabaud avaient probablement nui à la campagne socialiste dans la ville.

Dans la deuxième circonscription, l'ancien maire d'Oran Jules Gasser faisait presque jeu égal avec Henri Brière, candidat de la fédération républicaine nationale d'Oranie. Au second tour, Raymond Blanc ne maintint pas sa candidature mais il ne donna pas pour autant de consigne de vote. Cependant, le nombre de voix gagné par Gasser entre les deux tours, 652, était proche des 725 voix obtenues par le candidat socialiste au premier tour. Sans doute une consigne tacite avait-elle circulé, au nom du compagnonnage républicain des socialistes oranais et de l'ancien maire et de ses proches. Brière passait pour le candidat de la réaction et du cléricisme et pour un allié de Molle, et dans les loges la préférence allait à Gasser¹. Ce soutien ne suffit pas cependant à faire élire ce dernier. Dans la troisième circonscription Roux-Freissineng fut réélu au premier tour contre Muselli, qui n'obtint que 36% des voix. Les trois sièges de députés du département d'Oran étaient occupés par des hommes de droite.

Au congrès national de la SFIO en 1929, la fédération d'Oran apparut comme la dernière fédération d'Algérie sans élus, quelques conseillers municipaux socialistes ayant été élus à Alger et Constantine². Elles n'étaient que huit fédérations au total dans cette situation, dont plusieurs fédérations coloniales. Malgré ces résultats en demi-teinte, la fédération continuait sa progression. Son rapport de force avec le Parti communiste était beaucoup plus favorable qu'en métropole, où les communistes avaient recueilli 1 million de voix contre 1,7 million à la SFIO³. Dans certaines poches ouvrières du département, la SFIO avait acquis une véritable influence. Ainsi aux élections au conseil général de 1928, Dubois se présenta de nouveau contre Jules Molle, dans le quartier de la Marine. Il ne fut devancé que par 40 voix⁴. Après la proclamation des résultats, les partisans de Dubois, persuadés que le camp adverse

¹ GODF/1560, Lettre du vénérable de la loge Union africaine au Grand Orient de France, Oran, 4 mai 1928.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVI^{ème} Congrès national, 9-12 juin 1929, à Nancy : Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1929, p. 70-71.

³ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième république (1875-1940)*, Paris, Payot, 1963, p. 276.

⁴ IFHS/14AS/319, Lettre de Dubois à Roland, Oran, 5 décembre 1928.

avait acheté des votes, le portèrent sur leurs épaules jusque sous les fenêtres de l'Hôtel de ville en chantant l'Internationale¹. Le parti sans élus commençait à inquiéter ses adversaires.

2. « Le Semeur, journal ouvrier »²

La fédération intensifia son effort de propagande de façon inédite à partir de la fin des années 1920. Elle continuait à célébrer les événements qui rythmaient régulièrement son existence depuis sa création, tel l'anniversaire de l'assassinat de Jaurès, auquel s'associaient la LDH et la CGT³.

Figure 28 : Une du Semeur commémorative de la mort de Jaurès (26 juillet 1930)



Source : collections de presse des archives de la wilaya d'Oran (AWO).

¹ « L'affaire Dubois », *Le Semeur*, 16 novembre 1929, p. 1.

² ESTAMPA R., « Jeunesses socialistes : *Le Semeur* », *Le Semeur*, 23 mars 1929, p. 2.

³ « Jaurès, lâchement assassiné le 31 juillet 1914 : travailleurs, souvenez vous ! », *Le Semeur*, 26 juillet 1930, p. 1.

Mais la section d'Oran n'était plus désormais la seule à organiser la commémoration rituelle. D'autres sections s'en emparèrent, comme celle de Beni-Saf qui réunit en 1930, sous la grande halle du marché couvert, des centaines de spectateurs venus écouter les auditeurs du Parti socialiste à la date anniversaire¹. Mais la fédération d'Oran innovait également, avec l'organisation de grands événements festifs : les JS lancèrent les invitations à leur premier bal en mars 1929², puis organisèrent au mois de mai une « grande sortie *arroz* »³. Le repas printanier organisé en plein air, sur une plage ou dans un bois des environs, autour d'un grand plat de riz à l'espagnole, témoignait de l'appropriation oranaise des coutumes conviviales ibériques. Leurs aînés leur emboîtèrent bientôt le pas en donnant l'année suivante une « fête rouge » dans la salle de la loge de l'Union africaine, qui permit de récolter plus de 2000 francs⁴. Désormais la fédération avait des besoins financiers plus importants, en particulier parce qu'elle procédait à la parution d'un organe de presse hebdomadaire.

C'est en effet en 1928, à la veille des législatives, que le bureau fédéral d'Oran décida de la parution d'un journal hebdomadaire de deux pages intitulé *Oran socialiste*, « pour intensifier l'œuvre du parti dans le département »⁵. Il avait réussi à réunir, chez les militants, une somme de 3000 francs pour son lancement⁶. Son premier numéro parut le 31 mars 1928. Sa direction fut confiée à Ernest de Rougemont, un agent d'affaires de 59 ans⁷, secrétaire fédéral adjoint de la SFIO⁸. L'imprimerie retenue, Machado & Plaza, publiait aussi les tracts et affiches de la fédération. Membre du comité radical-socialiste de la ville, l'imprimeur Joseph Machado figura sur la liste du radical Edmond Assas aux municipales de 1929⁹ et était l'imprimeur attitré de la gauche oranaise. La rédaction du journal prit place dans ce qui tenait encore lieu de locaux de la fédération, l'arrière-boutique du café Santamaria. Le journal fut conçu, dans un premier temps, comme un instrument de la campagne des élections législatives. Son premier éditorial s'adressa ainsi aux « électeurs de la première

¹ « La cité rouge de Beni-Saf a commémoré dignement l'anniversaire de la mort de Jean Jaurès », *Le Semeur*, 23 août 1930.

² « Le bal des Jeunesses socialistes », *Le Semeur*, 2 mars 1929, p. 3.

³ « La première sortie des Jeunesses socialistes », *Le Semeur*, 18 mai 1929, p. 1.

⁴ LE SEMEUR, « Merci camarades ! », *Le Semeur*, 12 juillet 1930, p. 1.

⁵ ANOM/Oran/95, Note de renseignements du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 janvier 1931.

⁶ ANOM/Oran/E/189, Rapport journalier du service de la sûreté départementale, Oran, 21 mars 1928.

⁷ GLDF/449/4, Cahier des membres de la loge Aurore sociale africaine, n.d.

⁸ IFHS/14AS/319, Motion de la section SFIO d'Oran, Oran, 4 décembre 1928.

⁹ ANOM/Oran/E/234, Liste du parti radical et radical-socialiste parue dans *L'Echo d'Oran* du 2 mai 1929.

circonscription d'Oran » pour présenter le programme du « militant éprouvé, le camarade Dubois »¹. Dès le lendemain des élections, la publication fut suspendue.

En février 1929 le journal reparut, sur quatre pages, sous un nouveau titre, *Le Semeur* : l'outil ponctuel de campagne électorale devenait un organe permanent de propagande. Le sous-titre précisait qu'il n'était plus désormais l'organe de la seule fédération SFIO, mais aussi celui des organisations syndicales, comme *La Lutte sociale* avant lui. Le changement de titre indiquait la volonté de toucher un lectorat plus large que celui des seuls adhérents et sympathisants de la fédération. Il empruntait au vocabulaire de la presse syndicale, communiste, socialiste voire anarchiste². Le journal avait désormais sa propre imprimerie et relayait les nouvelles du Parti socialiste en France et la vie du mouvement dans le département, même si dans un premier temps il fut de nouveau l'instrument d'une campagne, celle des élections municipales. Dans ce contexte, il s'adressa directement aux électeurs d'origine espagnole : des articles en castillan attaquaient la politique du docteur Molle et de ses partisans, « *los mollistas* »³.

Les premières semaines, pour se faire connaître, le journal fut vendu à la criée dans les rues d'Oran par les membres des Jeunesses socialistes. Ces derniers commencèrent par sillonner les quartiers du port, premier quartier d'implantation de la SFIO. Dans les rues étroites de la Calère et de la Marine, baignées des odeurs de la mer, ils tournaient au cri de « *Le Semeur, jornal obrero* »⁴. Les gens de mer et les ouvriers européens qui travaillaient et résidaient près du port avaient souvent une ascendance espagnole et le castillan y tenait, dans les conversations quotidiennes, une place quasiment équivalente au français. Mais son usage était bien souvent incorrect ; sa forme originale était peu à peu corrompue par les emprunts à l'arabe et au français, comme le regretta le consul d'Espagne à la même époque⁵. En l'occurrence, l'interpellation des jeunes socialistes relevait d'un gallicisme. En effet, en espagnol le substantif « *jornal* » désigne en castillan le travail ou le salaire journalier et non le journal, traduit par le terme de « *periódico* ».

Chaque samedi, les jeunes militants parcouraient un nouveau quartier pour annoncer la parution du *Semeur*. Dans la ville, la presse quotidienne était dominée par *L'Écho d'Oran* et

¹ Éditorial, *Oran socialiste*, 31 mars 1928, p. 1.

² Michel DREYFUS, *L'antisémitisme à gauche*, op. cit., p. 143.

³ ESTAMPA R., « Una banda de cobardes », *Le Semeur*, 27 avril 1929, p. 2.

⁴ ESTAMPA R., « Jeunesses socialistes : *Le Semeur* », *Le Semeur*, 23 mars 1929, p. 2.

⁵ AMAE/R/972(3), Lettre du consul général au ministère des Affaires étrangères, 21 juin 1937.

le journal du docteur Molle, *Le Petit Oranais*. L'organe de presse de la SFIO se voulait, plus largement, journal de la classe ouvrière locale. En première page, un éditorial, le plus souvent rédigé par Marius Dubois, analysait la situation politique nationale ou les événements du département. Les articles en une s'en prenaient souvent aux hommes de la droite locale, le docteur Molle et son *Petit Oranais*, rebaptisé « Le Petit Ordurier », en tête. À l'intérieur, de plus brefs articles concernaient la vie des sections, qui envoyaient leurs communiqués à la rédaction : convocations, heures de réunion, comptes rendus d'activité. Une rubrique était réservée aux nouvelles de l'UD, « La vie syndicale ». Le journal comptait aussi des encarts satiriques, rapportant dans un style truculent des scènes de la vie quotidienne oranaise, usant volontiers des expressions du parler local, mâtiné d'un espagnol francisé : le « sapatero » désignait par exemple le cordonnier¹, les « cavaillos » les chevaux². Parfois, des articles entiers étaient en espagnol³.

Les premières difficultés arrivèrent bientôt : le journal ne rentrait pas dans ses frais. À la mi-juin, le comité de rédaction manquait de près de 4 000 francs, avancés par des militants pour payer les dépenses. Il lança un appel à souscription⁴. Tout au long de l'année 1929 parurent des listes de souscripteurs, ainsi que des appels aux militants à entrer « tous en campagne, liste de souscription à la main »⁵ pour leur organe fédéral. La trésorerie du *Semeur*, malgré les efforts de sa rédaction et des militants, resta longtemps déficitaire. Pendant deux ans le journal connut quelques éclipses et ses responsables durent parfois réduire son format ou son tirage. En juin 1930 un groupe des « amis du *Semeur* » se constitua pour le défendre. La rédaction se targuait cependant de tirer à 4 000 exemplaires sans un seul invendu et de compter 800 abonnés⁶ en plusieurs villes du département comme Oran mais aussi Arzew, Saint-Denis-du-Sig ou Aïn Sefra⁷. Le chef de la sûreté départementale mentionnait quelques mois plus tôt le chiffre de 600 abonnés⁸. Les seuls abonnements, relativement nombreux, garantissaient une certaine stabilité au journal et la possibilité de se projeter dans le temps. La fédération incitait les militants à y recourir en priorité sur la vente au numéro.

¹ PEPICO, « Sur le Grill », *Le Semeur*, 7 décembre 1929, p. 2.

² PEPICO, « Sur le Grill », *Le Semeur*, 30 novembre 1929, p. 2.

³ « Beni-Saf : Rayos de luz », *Le Semeur*, 21 novembre 1929, p. 3.

⁴ « Appel aux socialistes et sympathisants », *Le Semeur*, 15 mai 1929, p. 1.

⁵ « Tous en campagne », *Le Semeur*, 31 août 1929, p. 2.

⁶ J. C., « Les Amis du *Semeur* », *Le Semeur*, 21 juin 1930, p. 1.

⁷ « Notre campagne d'abonnements », *Le Semeur*, 17 janvier 1931, p. 2.

⁸ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 septembre 1930.

Trois ans après sa création, mi mai 1931, *Le Semeur* affichait enfin sa bonne santé. Il commença à paraître sur un format plus large, sur six colonnes au lieu de cinq. La rédaction se vantait de compter désormais 1 200 abonnés et de tirer à 3 500 exemplaires, 10 000 en période électorale¹, alors que la fédération SFIO comptait 850 adhérents. Le lectorat du journal dépassait donc le cadre strict des rangs militants et on le lisait chez les syndiqués et autres sympathisants du département. À la fin de l'année, pour la première fois depuis 1928, les dépenses et les bénéfices du journal étaient équilibrés et le budget « bouclé sans appel à la poche des camarades »². Le développement du journal permettait de créer une liaison permanente entre les différentes sections du département. À travers la publication, certains rites militants comme les apéritifs de propagande ou les réunions éducatives, mis en place par la section d'Oran, se propagèrent dans les autres sections. *Le Semeur* fut donc un outil efficace de communication interne, mais aussi dans une certaine mesure de propagande au-delà des premiers cercles militants, puisque pour chaque journal vendu on pouvait compter plusieurs lecteurs, dans la famille, au café ou dans l'atelier. Il fut aussi une plateforme privilégiée de campagne, dans une période particulièrement dense au point de vue électoral.

3. Les élections municipales de 1929 : les premiers succès oranais

a. La bataille d'Oran

Les élections municipales de 1925 avaient laissé, à Oran, un souvenir cuisant. La division du camp républicain face au docteur Molle, la violente campagne de ce dernier, enfin les émeutes auxquelles son élection avait donné lieu restaient encore dans les mémoires. Le Parti socialiste se présenta comme le principal challenger du maire. Il lança au mois d'avril 1929 une vaste campagne électorale pour conquérir la mairie. Les militants se postaient le soir, rue d'Arzew, la grande artère commerçante du centre-ville, à la sortie des cinémas et des spectacles, pour distribuer des tracts. Dans les cafés et les bars, ils prenaient place au comptoir pour se livrer à « une critique acharnée » du maire³. Le journal de la fédération, qui avait cessé de paraître au lendemain des élections législatives, recommença à paraître régulièrement

¹ « Pour le plus grand *Semeur* », *Le Semeur*, 17 septembre 1931, p. 1.

² « XIV^{ème} congrès fédéral », *Le Semeur*, 26 décembre 1931, p. 1.

³ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de la ville d'Oran au préfet, Oran, 24 avril 1929.

à partir du mois de février 1929, signe que la campagne pour les élections municipales se préparait.

Dans la section, se distinguaient d'illustres nouveaux venus. Ainsi le docteur Raymond Pellerin, qui avait fondé en 1923 l'Égalité oranaise, « groupement politique destiné à combattre la politique antisémite du docteur Molle »¹, et avait fait partie de la liste Béranger aux précédentes élections municipales², avait rejoint les rangs socialistes. De même le « candidat socialiste indépendant révisionniste » aux élections législatives de 1928³, Genty, qui s'était opposé à Dubois dans la première circonscription et n'avait recueilli que seize voix, s'était-il rallié à la SFIO⁴. Les effectifs de la section oranaise s'étoffaient et se renouvelaient, comme le montra la liste présentée aux électeurs : aux côtés des membres fondateurs de la section tels que Marius Dubois, Amédée Lecluse, le syndicaliste André Bouchier et le fondateur des JS, Gaspard Pellegrin, de nouvelles personnalités émergeaient. Tizzano Libérato et Ernest de Rougemont, qui avaient commencé à militer dans la section fin 1927⁵, présentaient ainsi leur candidature au conseil municipal.

La SFIO présenta aux suffrages oranais une liste composée à un tiers de syndiqués et de plusieurs ouvriers, mécaniciens, cheminots et employés des PTT. La liste se présentait comme la principale alternative à la municipalité Molle, élue une première fois en 1921, à laquelle la section adressa plusieurs « lettres ouvertes » distribuées dans la ville. Elle y accusait Molle et ses « théories monstrueuses » d'avoir trompé la classe ouvrière, mais aussi d'entraver sa campagne en lui refusant l'accès aux salles municipales pour donner des meetings⁶. Tout à sa volonté de regrouper autour d'elle l'opposition à la municipalité en place, la section engagea des discussions tant avec les communistes qu'avec les radicaux-socialistes. À ses anciens camarades communistes, alors en pleine tactique de « classe contre classe », elle proposa d'intégrer quelques candidats sur sa liste. Le PC oranais « refus[a] catégoriquement pareil amalgame »⁷ et mena durement la contradiction dans les meetings socialistes, accusant le

¹ ANOM/Oran/81, Note de renseignements, chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 7 janvier 1927.

² ANOM/Oran/E/227, Tract de l'Union des groupements républicains, élections municipales du 3 mai 1925, Oran.

³ « Tribune électorale », *L'Écho d'Oran*, 4 avril 1928, p. 3.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de la ville d'Oran au préfet, Oran, 24 avril 1929.

⁵ IFHS/14/AS 280, Carnet de Lucien Roland, novembre 1927.

⁶ ANOM/Oran/E/234, « Seconde lettre ouverte au docteur Molle », Tract de la SFIO, transmis par le commissaire au préfet, Oran, 30 avril 1929.

⁷ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central d'Oran au préfet, Oran, 1^{er} mai 1929.

Parti socialiste et ses députés d'être « vendus à la bourgeoisie »¹. La réponse du Parti radical fut moins tranchée.

Le comité radical et radical-socialiste, dont l'existence depuis 1921 était essentiellement formelle, se réorganisa à l'occasion de ces élections. Avant de décider de la stratégie à adopter pour les municipales, ses membres décidèrent de « consulter au préalable quelques membres du Parti socialiste SFIO »² : celui-ci était devenu un interlocuteur incontournable à gauche. Un moment, le comité en voie de réorganisation laissa planer le doute sur sa candidature, apposant des affiches dans la ville demandant à ses adhérents de « faire bloc contre la réaction », et présentant la SFIO comme « le seul parti [qui] s'[était] affirmé jusqu'à ce jour » contre la municipalité sortante³. Cependant le Parti radical-socialiste finit par présenter une liste séparée, inquiet en particulier de l'intention des Juifs d'Oran de s'abstenir plutôt que de voter pour une liste socialiste, comme le disait la rumeur⁴.

Le candidat malheureux de la Ligue de la République, Edmond Auzas, s'y trouvait aux côtés de certains membres de sa liste de 1925 mais aussi de membres de la LDH comme Joseph Richard et Ferdinand Jasseron. L'avocat Gaston Gandolphe était le principal animateur de la liste⁵. Né en 1882 à Constantine, il faisait partie des personnalités publiques de la ville, en tant que président d'une association d'anciens combattants et d'un groupe de scoutisme⁶. Les radicaux-socialistes envisageaient un ballottage et l'union autour de la liste de gauche la plus favorisée au second tour. Ils se gardèrent d'attaquer le Parti socialiste durant la campagne, écrivant même dans leur programme que la liste SFIO était « composée de citoyens dont on [pouvait] admirer la foi et le courage civique »⁷. L'un des candidats de la liste socialiste, François Santamaria, n'était d'ailleurs autre que le fils du cafetier Joseph Santamaria⁸, président de la société de la Libre pensée et candidat de la liste radicale. Depuis les élections municipales de 1925, le rapport de force entre les radicaux et les socialistes avait

¹ ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet d'Oran, 30 avril 1929.

² ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 avril 1929.

³ ANOM/Oran/E/234, Copie d'une affiche du comité radical et radical-socialiste apposée sur les murs de la ville d'Oran, transmise au préfet par le commissaire central, Oran, 19 avril 1929.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 avril 1929.

⁵ ANOM/Oran/95 Note de renseignements du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 janvier 1931.

⁶ Luc VALEROY et Henry BENSADOUN (dir.), *L'Oranie biographique*, Maroc, 1935, p. 125.

⁷ ANOM/Oran/E/234, Programme de la liste radicale et radicale-socialiste aux élections municipales du 5 mai 1929.

⁸ ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 23 avril 1929.

considérablement évolué, et l'organisation de la fédération SFIO forçait le respect de ses anciens alliés.

La « campagne des faubourgs »¹, entreprise à Oran durant les élections législatives de 1928, reprit de plus belle. Les meetings socialistes avaient lieu dans des cinémas et des entrepôts, faute de locaux accordés par la mairie. Les audiences réunies étaient bien plus nombreuses qu'auparavant. Au Majestic cinéma, dans le quartier de Saint-Michel, 1 300 personnes assistèrent au meeting du 29 avril². Dans le faubourg d'Eckmühl, la section organisa un meeting dans une « grande remise » plantée au milieu des maisons basses de cette « véritable petite ville espagnole »³. Ils y dressèrent une « estrade improvisée » pour leurs orateurs⁴. Mille personnes s'y pressèrent mais la réunion ne put avoir lieu à cause de l'obstruction créée par les partisans de Molle, qui intervinrent violemment, s'en prenant à la personne de Marius Dubois et à sa longue barbe aux cris de « Barbe à poux ! Landru ! ». Les socialistes n'étaient pas en reste et faisaient aussi parfois irruption dans les meetings de Molle, plus pacifiquement cependant, se contentant de porter la contradiction, quand le service d'ordre les laissait passer.

Le fait que le candidat socialiste fût violemment interpellé montre qu'il avait acquis une certaine notoriété dans la ville et personnifiait la SFIO pour ses adversaires. Chez ses partisans, il jouissait d'une sorte d'aura, sa longue barbe brune ornant son visage sérieux de « prophète à lunettes »⁵ et sa voix grave ayant trouvé, en plusieurs années de militantisme, à se poser. Les drapeaux français mais aussi espagnols et italiens furent brandis par les partisans du maire, face aux pochettes rouges des socialistes, tandis qu'à la Marseillaise répondait le chant de l'Internationale. Dans le brouhaha et la confusion générale, la réunion fut suspendue et les participants quittèrent la salle, non sans violence. Des militants socialistes furent frappés dans la cohue et l'un d'entre eux se présenta le « visage [...] taché de sang », portant « des traces de coup » au commissaire Giudicelli⁶.

¹ « Nos réunions », *Oran socialiste*, 16 avril 1928, p. 2.

² ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet d'Oran, 30 avril 1929.

³ Claude DE FREMINVILLE, *Buñoz : roman*, Paris, Charlot, 1946, p. 59.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central d'Oran au préfet, Oran, 4 mai 1929.

⁵ Jean LESCOUTRA, « En revenant de Beni-Saf », *La Vérité*, n°10, 2 février 1929.

⁶ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central d'Oran au préfet, Oran, 4 mai 1929.

Contre la campagne « injurieuse et menaçante »¹ du député-maire Molle, les socialistes entreprirent de séduire l'électorat juif de la ville. Une réunion électorale fut ainsi convoquée à la cantine Benyamine, rue de la Révolution², l'une des principales artères du *derb* israélite, entre la place de l'Hôtel de ville et le casino Bastrana³. Le candidat Dubois s'y présenta comme l'anti-Molle et son parti comme celui « de toutes les races, de toutes les religions, de toutes les nationalités »⁴. Alors que l'année précédente, la campagne socialiste s'était fait écho de l'antisémitisme ambiant, il n'en était plus question. Marius Dubois se fit au contraire le ferme détracteur de ces arguments, en écrivant : « Ces antisémites oranais ont empoisonné notre ville et notre département en disant que la puissance financière est aux seules mains des Juifs ! [...] En effet les chefs de l'antisémitisme, ceux qui détiennent la spécialité anti-juive, s'efforcent en concentrant sur le seul capital juif, toutes les colères, toutes les défiances du peuple, de sauver l'ensemble du capital ». Il se dressait en adversaire de l'antisémitisme, défenseur des « miséreux de la rue de la Révolution »⁵.

Le 5 mai 1929, la liste du docteur Molle passa dans sa quasi-totalité au premier tour, avec plus de 55% des suffrages exprimés⁶. Le Parti socialiste fit cependant un très beau score : Dubois réunit 771 voix soit 32% des suffrages exprimés. Dans deux bureaux de vote, le candidat socialiste fit mieux que le maire : à l'Hôtel de ville et à l'école du boulevard Sébastopol, située sur le plateau Saint-Michel. Dans ce dernier bureau, le secrétaire fédéral recueillit 53% des suffrages sur son nom. À Sédiman, dans le quartier juif, il suivait Molle de peu et obtint 43% des suffrages. C'est dans les quartiers bourgeois de la ville haute que le candidat socialiste recueillit le moins de voix. Le Parti radical-socialiste était à 12% : il réalisait globalement ses meilleurs scores dans les mêmes quartiers que la SFIO, dans la ville basse et à Saint-Michel. Mais il avait perdu une grande partie de son électorat juif, capté par la SFIO, puisqu'à Sédiman il n'obtint que 9% des suffrages. La campagne du Parti socialiste en direction des habitants du quartier « israélite » était un succès. Enfin l'électorat du Parti communiste était réduit à la portion congrue avec 2% des suffrages exprimés dans la ville.

Un seul candidat de la liste Molle fut mis en ballottage : le candidat indépendant Édouard Chanut, qui avait obtenu plus de 2 000 voix au premier tour, fut le seul à se présenter

¹ « Infâmes et menteurs : mœurs fascistes », *Le Semeur*, 4 mai 1929, p. 1.

² ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central de la ville d'Oran au préfet, Oran, 5 mai 1929.

³ Teddy ALZIEU, *Oran, Joué-lès-Tours*, Éditions Alan Sutton, 2001, p. 38.

⁴ Marius DUBOIS, « Le socialisme et les races », *Le Semeur*, 30 mars 1929, p. 1.

⁵ Marius DUBOIS, « Le socialisme et les races », *Le Semeur*, 30 mars 1929, p. 1.

⁶ « Élections municipales du 5 mai 1929 », *L'Écho d'Oran*, 6 mai 1929, p. 3.

au vote la semaine suivante. La section SFIO avait décidé de ne pas maintenir de candidat. Pourtant Dubois était plus favorisé que Chanut à l'issue du premier tour et aurait été en ballotage favorable. La section argua dans un ordre du jour rendu public que « le but du socialisme était la libération pleine et entière du monde du travail » et qu'il ne pouvait « de ce fait qu'accorder qu'une importance très secondaire à l'élection d'un conseiller municipal sur 36 »¹. Que pouvait craindre la section, l'isolement de son candidat au sein d'un conseil municipal hostile, la violence du choc électoral ? Elle conclut sans doute que la liste Molle s'allierait à Édouard Chanut si Dubois maintenait sa candidature et que face à ce front uni il n'avait aucune chance de passer. 118 votants, tous sans doute militants de la section, mirent dans l'urne un bulletin au nom du secrétaire fédéral, alors même qu'il n'était pas candidat².

Ce scrutin marquait un tournant : la SFIO multiplia par quatre ses scores dans la ville par rapport aux élections législatives de l'année précédente. Elle s'imposait comme la première force de gauche de la ville et comme le pôle de l'opposition au docteur Molle. En quelques années, la section et la fédération avaient étendu et consolidé leur assise, face à un Parti radical affaibli et à un Parti communiste exsangue, et les campagnes de terrain commençaient à porter leurs fruits. Au lendemain des élections, la SFIO se réjouit d'être désormais « au premier rang des forces oranaises de gauche en marche contre la réaction et le fascisme »³. Aux élections complémentaires au conseil général, en avril 1930, dans la circonscription recouvrant la ville haute d'Oran et la Sénia, elle remporta un quasi-succès. Face au premier adjoint au maire Paul Ménudier, elle présenta l'ingénieur Pierre Ardilouze, employé aux chemins de fer. Il obtint sinon le soutien, du moins l'absence de concurrent radical-socialiste. Placé devant Ménudier sur le plateau Saint-Michel où lui-même résidait comme nombre de cheminots, il obtint une moyenne de 38% des suffrages exprimés⁴. Mais contre toute attente, ce n'est pas à Oran que le Parti socialiste remporta son premier succès électoral.

¹ « Tribune électorale », *L'Écho d'Oran*, 11 mai 1929, p. 2.

² « Les élections municipales », *L'Écho d'Oran*, 13 mai 1929, p. 2.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, « Travailleurs oranais, vaillants camarades ! », *Le Semeur*, 11 mai 1929, p. 1.

⁴ ANOM/Oran/E/210, Rapport du préfet d'Oran au GG et au ministre de l'Intérieur, Oran, 13 avril 1930 et « 5ème circonscription (Oran La Sénia) : Il y a ballotage », *Le Semeur*, 12 avril 1930, p. 1.

b. « Vive Beni-Saf la rouge ! »¹

Le socialisme avait fait son entrée dans la ville de Beni-Saf à l'occasion des législatives. Les habitants y avaient reçu en mars 1928 la visite de Raymond Blanc et Marius Dubois au cours d'un meeting triomphal, réunissant 500 auditeurs. La visite détermina un grand nombre de vocations parmi les Bénisafiens, qui portèrent dès lors leurs regards vers le socialisme et le syndicat. Un projet de section SFIO fut aussitôt annoncé². Les résultats de Raymond Blanc aux législatives – recueillant face à ses deux adversaires 36,7% des voix – avaient confirmé la popularité du parti en cette localité et en juin la section fut formellement constituée³. Parmi les dix membres du bureau, trois étaient instituteurs dont le secrétaire, les autres étaient employés à la mine, commerçants et comptables. Dès sa création, la section compta 220 adhérents et le commissaire de la ville nota que ce chiffre était en constante progression⁴. En février 1929 elle se félicita d'avoir déjà 400 cotisants⁵, ce qui au regard d'une fédération de 600 cotisants à la même date⁶ semblait assez largement surévalué. Si l'on s'en tient au chiffre de 220 adhérents cité par le commissaire, pour une population de 11 819 habitants dont 2 377 citoyens français, cette proportion était déjà considérable.

Fin janvier 1929, la jeune section eut l'honneur d'accueillir le congrès fédéral de l'Oranie, forme de consécration à laquelle avaient déjà eu droit les sections de Perrégaux et de Tlemcen. La fédération, dont Oran constituait le cœur, continuait à faire porter ses efforts vers les autres villes du département. À l'occasion du congrès, un long cortège s'empara des rues de la ville, défilant derrière les étendards rouges des sections. Le rituel militant de la ville se mettait en place. Face à un PC en plein étiage et qui n'avait jamais eu de cellule dans la ville, la SFIO monopolisait les symboles du mouvement ouvrier : drapeau rouge, coquelicots de tissu à la boutonnière⁷, Internationale⁸. Délégués, sympathisants et simples curieux suivirent le cortège qui se dirigea, à travers les rues, vers le monument aux morts de 1914-1918 au cri

¹ Marius DUBOIS, « Beni-Saf », *Le Semeur*, 11 mai 1929, p. 1.

² « Tournées électorales : Beni-Saf », *Le Socialiste*, 24 mars 1928, p. 3.

³ ANOM/Oran/81, Rapport du commissaire au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 20 juin 1928.

⁴ ANOM/Oran/81, Rapport du commissaire au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 20 juin 1928.

⁵ P. S., « Le mouvement ouvrier à Beni-Saf », *Le Semeur*, 23 février 1929, p. 1.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVIIème Congrès national : 8, 9, 10, 11 juin 1930, Bordeaux : rapports*, Paris, Librairie populaire, p. 74.

⁷ Voir Marc ANGENOT, « Le Drapeau rouge, rituels et discours », dans Françoise COBLENCÉ et Boris EIZYKMAN (dir.), *L'Esthétique de la rue*, Paris, l'Harmattan, 1998, p. 73-100.

⁸ ROSE ROUGE, « Une belle manifestation », *Le Semeur*, 9 février 1929, p. 2.

de « À bas la guerre ! »¹. Formé de centaines de personnes, jusqu'à 2 000 selon *Le Semeur*, le cortège comprenait des travailleurs « indigènes »². Puis le congrès fédéral se tint dans le local loué par la section. Centré sur les questions de stratégie électorale, il exprima sa confiance dans le fait que la ville minière mettrait bientôt un socialiste à la tête de sa mairie.

Depuis 1883, date à laquelle Beni-Saf était devenue une commune de plein exercice, la municipalité était aux mains des directeurs de la mine. Le maire sortant, Joseph Noël, élu en 1921, ne dérogeait pas à la tradition et assumait parallèlement les destinées de la compagnie. Mais en 1929, la compagnie Mokta el Hadid « pri[t] la décision de se désintéresser des questions municipales »³ et Noël ne se représenta pas. Une liste républicaine de gauche, dirigée par le docteur Malbois, le médecin de la compagnie, se présenta bien aux suffrages sous le patronage du député conservateur Henri Brière, mais les chances pour une liste concurrente de prendre l'Hôtel de ville étaient pour la première fois réelles.

C'est l'instituteur Raoul Vignaux, secrétaire de la section, que les adhérents décidèrent de présenter à la mairie. Né dans les Hautes Pyrénées⁴, l'homme n'avait que 33 ans mais donnait des gages de sérieux. Maigre, plutôt petit, les « yeux perçants » et la parole « rude »⁵, il incarnait une forme d'austérité et de raideur, mais aussi la figure de l'intellectuel de France dans une population européenne ouvrière, d'origine espagnole et majoritairement née en Algérie. Sa campagne fut épaulée par la fédération, qui nourrissait des espoirs de victoire dans la petite ville côtière, impressionnée par le développement rapide de la jeune section. Venus d'Oran et de Sidi-Bel-Abbès, les orateurs du parti se succédèrent pour soutenir la candidature Vignaux devant les électeurs mais aussi les quelques sujets « indigènes » qui assistaient aux réunions. Ils étaient, par exemple, vingt sur 250 assistants le 27 avril 1929⁶. Le secrétaire de l'Union départementale CGT vint aussi soutenir le candidat socialiste et, s'attaquant aux dirigeants de la mine, apporter la légitimité syndicale à la campagne du jeune instituteur.

La section présenta aux suffrages des Bénisafiens 23 candidats, pour les élections du 5 mai 1929. L'abstention fut exceptionnellement faible au premier tour et la liste socialiste obtenant la majorité absolue avec une moyenne de 54% des suffrages exprimés, passa en

¹ Jean LESCOUTRA, « En revenant de Beni-Saf », *La Vérité*, 2 février 1929.

² ROSE ROUGE, « Une belle manifestation », *Le Semeur*, 9 février 1929, p. 2.

³ ANOM/Oran/E/234, Rapport du sous-préfet de l'arrondissement de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 23 mars 1929.

⁴ ANOM/Oran/E/235, Tableau de la municipalité de Beni-Saf, 18 juin 1929.

⁵ Jean LESCOUTRA, « En revenant de Beni-Saf », *La Vérité*, n°10, 2 février 1929.

⁶ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de police de Beni-Saf au préfet d'Oran, 28 avril 1929.

entier. Raoul Vignaux devint le maire de la ville. S'il ne ressemblait guère à ses administrés, il nomma des adjoints qui présentaient un profil beaucoup plus proche de celui des habitants : Joseph Ganga était né en Espagne, Messaoud Charbit, dans une famille juive de Tlemcen, et Gabriel Gonzales, de parents espagnols arrivés en Algérie en 1875¹. Ce dernier, électricien à la mine, était parmi les plus jeunes des conseillers, du haut de ses 29 ans, dans un conseil dont les autres membres étaient nés entre 1871 et 1903².

L'élection fut fêtée comme un triomphe du socialisme en Algérie. Le jeune instituteur passait pour le premier maire socialiste de la colonie, bien qu'il y ait peut-être eu un précédent en Kabylie, dans la petite ville de Ménerville en 1912³. Les contemporains voyaient « pour la première fois le drapeau rouge flotte[r] sur un Hôtel de ville algérien », comme le proclama fièrement la une du *Semeur*⁴. Cette victoire fut célébrée jusque dans les colonnes du *Populaire* à Paris et Paul Faure s'y rendit l'année suivante, en voyage de propagande, faisant à son retour un éloge enthousiaste de la politique du maire socialiste⁵. Ainsi le département d'Oran s'invitait de nouveau, après les articles d'André Julien en 1919 et 1920, dans l'organe national de la SFIO. La petite ville minière de Beni-Saf devint bientôt familière au lecteur socialiste métropolitain.

c. La stratégie d'alliance dans le département

Dans les autres villes du département, les socialistes n'avaient pas les forces nécessaires pour aller à la bataille électorale. À Sidi-Bel-Abbès, aux mains du radical-socialiste Alfred Lisbonne depuis 1908, la section était favorable à une alliance, ce qui ne manqua pas de provoquer la surprise des délégués du congrès fédéral face à ce qui apparaissait, pour certains, comme un « cartellisme périmé »⁶. Le nouveau secrétaire de la section, Jean Lescoutra, finit par obtenir gain de cause mais la fédération, que cette stratégie embarrassait, n'en fit guère de publicité. Il s'agissait sans doute de ménager les susceptibilités des membres de la section, qui

¹ Henri BERTRAND, « Gabriel Gonzales, maire de Beni-Saf », *Le Semeur*, 9 avril 1930, p. 1.

² ANOM/Oran/E/235, Tableau de la municipalité de Beni-Saf, 18 juin 1929.

³ « Vignaux », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie, op. cit.*, p. 580. Voir aussi « Bonifacce » dans *ibid.*, p. 140 et Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée: la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^{ème} siècle*, Genève, Librairie Droz, Genève, 1981, p. 188.

⁴ « Magnifique victoire socialiste à Beni-Saf », *Le Semeur*, 11 mai 1929, p. 1.

⁵ Paul FAURE, « La politique socialiste : Beni-Saf », *Le Populaire*, 17 décembre 1930, p. 1.

⁶ Jean LESCOUTRA, « En revenant de Beni-Saf », *La Vérité*, n°10, 2 février 1929.

au même moment était en plein essor. Selon un rapport du commissaire de police du mois de mars, la section passa d'une quinzaine de membres à une soixantaine en quelques jours, rejointe notamment d'anciens membres du PC et de la CGTU¹ : le communisme perdait des adhérents en Algérie, en excluait d'autres, accentuant sa « tendance à se transformer en une secte détenant la vérité absolue » aux lendemains des législatives de 1928². Le candidat communiste à la députation dans la circonscription, Roumy, aurait lui-même quitté la section³.

La stratégie définie par la section, dirigée par le professeur de collège Jean Lescoutra, consistait à obtenir le plus grand nombre possible de sièges au sein de la liste Lisbonne, comme en 1919. Le secrétaire n'hésita pas à proclamer que dans la ville, la section avait une coloration particulière et qu'il était « lisbonnard » bien que théoriquement indépendant⁴. Le comité d'union et de concentration républicaine, fondé autour de la candidature Lisbonne, sortit à cette occasion un journal, *La Vérité*, dont Jean Lescoutra fut un collaborateur régulier, voire « le rédacteur principal »⁵. Mais finalement un seul socialiste, Marcel Marfaing, prit place dans la liste Lisbonne⁶. Sans doute la fédération s'était-elle émue d'un soutien aussi ouvert et explicite, alors que la consigne était partout en France de présenter des listes autonomes. La violente campagne entreprise par Lucien Bellat, à la tête d'une liste dite républicaine d'union économique et sociale, se réclamant du groupe parlementaire de droite de l'Union républicaine démocratique (URD), fit au moins deux blessés dont un par balles⁷. Malgré l'absence de concurrence socialiste, la municipalité d'Alfred Lisbonne ne lui résista pas. Après vingt ans à la tête de la ville, le maire sortant fut battu dès le premier tour par le candidat de droite Lucien Bellat, qui réunit 52% des suffrages, avec en moyenne une majorité de 200 voix sur la liste radicale⁸.

¹ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de police du 2^{ème} arrondissement au sous-préfet, Sidi-Bel-Abbès, 25 mars 1929.

² Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (Du Congrès de Tours au Front populaire)*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence, France, 1985, p. 378.

³ ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet d'Oran, 30 avril 1929.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de police du 2^{ème} arrondissement au sous-préfet, Sidi-Bel-Abbès, 25 mars 1929.

⁵ ANOM/Oran/96, Lettre du principal du collège de Sidi-Bel-Abbès à l'inspecteur d'académie d'Oran, Sidi-Bel-Abbès, 12 avril 1929.

⁶ ANOM/Oran/E/234, Programme de la liste d'union et de concentration républicaines, commune de Sidi-Bel-Abbès, élections municipales du 5 mai 1929.

⁷ ANOM/Oran/E/234, Rapport spécial du commissaire de police au sous-préfet, Sidi-Bel-Abbès, 22 avril 1929.

⁸ « Les élections municipales », *L'Écho d'Oran*, 13 mai 1929, p. 2.

Dans la ville d'Aïn-Temouchent, où la fédération tint son septième congrès le 21 avril 1929, reproduisant la mise en scène de Beni-Saf avec défilé, étendards rouges, minute de silence au monument aux morts de la ville¹, la section soutenait la municipalité sortante de Henri Danthon, qui se présentait comme un républicain de gauche. Elle présenta en revanche un candidat dans le collège « musulman » : c'était la première fois depuis la loi Jonnart que dans une élection locale du département un candidat « indigène » revêtait l'étiquette SFIO. Mokhtar Chergui, commis greffier, se présenta à la tête d'une liste de candidats à titre « indigène », revêtant dans la presse le titre de « candidat SFIO »². Il recueillit 290 voix soit 59% des suffrages exprimés³. Si son élection ne retint apparemment pas l'attention de l'administration, le succès du « camarade Chergui » fut fêté au titre des « bonnes nouvelles » par la fédération⁴. Avait-on affaire, de la part de Chergui, à un affichage partisan de circonstance ? Il n'apparaissait pas parmi les membres du bureau de la section, pas plus que parmi les orateurs des réunions surveillées par la police locale, ni avant ni après son élection. En 1937, devenu secrétaire général du comité du Congrès musulman algérien (CMA) dans la même ville⁵, il s'opposa même au candidat socialiste dans le second collège aux élections cantonales⁶. S'il fut jamais un membre actif de la section, force est ainsi de constater qu'il s'en éloigna après son élection. Sans doute qu'alors, en 1929, l'étiquette lui semblait adéquate pour afficher sa distance vis-à-vis de l'administration, sans pour autant susciter l'hostilité ouverte de cette dernière.

À la fin 1929, la fédération SFIO jouait un rôle croissant dans un certain nombre de places fortes du département. Quelques années après sa recréation, elle menait une propagande nourrie et régulière, accrochée à l'objectif d'obtenir des élus. En décembre 1930, elle organisa avec les autres groupements politiques de gauche de la ville un grand meeting « contre la guerre » dans la salle du cinéma l'Alhambra, rue d'Arzew⁷. Plus de 500 personnes y assistèrent⁸. Les orateurs appartenaient à la CGT, à la LDH, au Parti radical-socialiste, à la

¹ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de police au directeur de la sécurité générale à Alger, Aïn-Temouchent, 21 avril 1929.

² ANOM/Oran/E/234, Liste des candidats indigènes à Aïn-Temouchent, *La gazette d'Aïn Temouchent*, 25 avril 1929.

³ « Les élections municipales », *L'Écho d'Oran*, 13 mai 1929, p. 2.

⁴ « Succès socialistes dans le département », *Le Semeur*, 25 mai 1919, p. 1.

⁵ ANOM/Oran/90, Rapport du commissaire au préfet, Aïn-Temouchent, 10 mars 1937.

⁶ ANOM/Oran/90, Bulletin du Centre d'information et d'études (CIE) pour les mois d'octobre et novembre 1937, Oran, 1er décembre 1937.

⁷ ANOM/Oran/81, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 décembre 1930.

⁸ « Grand meeting contre la guerre », *Le Semeur*, 27 décembre 1930, p. 3.

société de la Libre pensée, à la SFIO mais aussi à l'Union locale de la CGTU. Le Parti communiste, alors dans un état de désorganisation totale, n'y participa pas. À cette date, la SFIO pouvait prétendre à une vraie situation de leadership dans la gauche oranaise. Au-delà des discours, dans l'ordre des gestes et des symboles, tout était fait pour afficher dans le parti la continuité et le monopole des luttes ouvrières. Ainsi les congrès fédéraux se concluaient sur le chant de l'Internationale, entonné par les délégués groupés, debout, autour du drapeau rouge de la fédération¹. Pour la première fois depuis 1919, la SFIO avait remporté une élection en prenant la mairie de Beni-Saf. Galvanisée par ce premier succès, elle continua à faire porter ses efforts sur la conquête du département par les urnes.

3. 1931, année politique

a. Une première victoire à Oran

Le 8 janvier 1931, Jules Molle décéda brutalement à Paris après quelques jours de maladie, à l'âge de 63 ans². Le médecin ardéchois, venu à Oran après la Grande guerre, y laissait un fauteuil de maire, un siège de député et une place au conseil général du département. Sa mort donna donc lieu à une salve d'élections complémentaires. La fédération SFIO, qui était passée au 51^{ème} rang national en 1930, devant Alger et Constantine³, apparaissait confiante face à ces échéances. Ses candidats étaient passés très près de la victoire lors des dernières élections et elle espérait bien, à cette occasion, cesser d'être à Oran un parti sans élus.

À l'Hôtel de ville le premier adjoint Paul Ménudier prit la suite de Jules Molle. Son siège de conseiller municipal, ainsi qu'un deuxième siège, probablement laissé vacant par une démission, furent mis aux suffrages dès le début du mois de février. Se présentaient, pour la SFIO, Marius Dubois et Eugène Fernandez. Ce dernier était maçon, né en 1887 à Aïn

¹ « X^{ème} Congrès fédéral SFIO de l'Oranie », *Le Semeur*, 4 janvier 1930, p. 1.

² « Jules Molle (1868-1931) », notice biographique en ligne extraite de Jean JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940*, disponible sur : http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=5332 [consulté le 4 décembre 2012].

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVIIIème Congrès national : 24-27 mai 1931, Tours : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1931, p. 73.

Temouchent de parents espagnols¹. Bien que né en Algérie, il éprouvait bien des peines à s'exprimer en français dans les meetings². C'est dans la langue de Cervantès qu'il préféra faire campagne et c'est sans doute pour cette raison que la section l'avait choisi comme candidat. En effet, à cette occasion, cette dernière visa en particulier l'électorat d'origine espagnole, qui jusque-là avait été attaché au docteur Molle. Ainsi des réunions bilingues eurent lieu au cinéma Familia – qui, dans les bas quartiers de la Marine, programmait depuis le milieu des années 1920 des films espagnols³ – et des tracts en castillan furent distribués. L'un d'eux entendait démontrer que la SFIO était un parti proche de l'Espagne en expliquant que le conseil municipal socialiste de Beni Saf était composé, sur 23 sièges, de dix-neuf citoyens d'origine espagnole⁴.

En face, la campagne menée par les candidats patronnés par les Unions latines et les Jeunesses patriotes, groupes formés sous la houlette du docteur Molle, puisait dans l'héritage antisémite du défunt édile. Dans *Le Petit Oranais*, qui continuait d'arborer une croix gammée sous son titre, mais aussi sur des affiches placardées sur les murs de la ville⁵, les socialistes étaient accusés d'être financés par les Juifs de la ville, ce dont les candidats se crurent tenus de se défendre⁶. La campagne, menée tambour battant dans les rues et les bistrotts de la ville par des militants socialistes plus optimistes que jamais porta ses fruits : au premier tour, les candidats de la SFIO arrivèrent au premier rang des forces de gauche, recueillant 40% environ des suffrages des votants, à peine 272 voix derrière les candidats des Unions latines, soutenus par Ménudier⁷. Avec les voix des candidats radicaux-socialistes, le succès semblait assuré au second tour. Lucien Roland vint même soutenir la petite fédération entre les deux tours⁸.

Mais la discipline républicaine fut l'objet de longs débats chez les radicaux-socialistes. Certains dirigeants du comité de la ville refusaient d'appeler à voter en faveur des candidats SFIO. Des militants lancèrent une pétition pour le soutien de la liste socialiste au second tour, et le principe en fut finalement acquis du bout des lèvres. Le report des voix des électeurs,

¹ ANOM/Oran/E/237, « Le choix de nos candidats aux élections municipales », *Le Semeur*, supplément gratuit, n. d.

² ANOM/Oran/E/237, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 4 février 1931.

³ ANOM/Oran/E/237, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 1^{er} février 1931.

⁴ ANOM/Oran/E/237, SFIO d'Oran, Tract en espagnol à l'occasion des élections municipales complémentaires, Oran, février 1931.

⁵ Voir document en annexe.

⁶ Tizzano LIBERATO, « Aux électeurs oranais », *Le Semeur*, 7 février 1931, p. 1.

⁷ ANOM/Oran/E/237, « Résultats des élections municipales complémentaires », coupure de *L'Écho d'Oran*, 16 février 1931.

⁸ ANOM/Oran/E/237, Rapport du commissaire au préfet, Oran, 10 février 1931.

effrayés par les propos de certains leaders radicaux qui affirmaient qu'en cas de victoire de la SFIO, les concierges deviendraient propriétaires des immeubles entiers¹, fut incomplet. Au ballottage en effet, la SFIO recueillit 1 400 voix supplémentaires par rapport au premier tour, et environ 45% des suffrages exprimés, alors que les candidats radicaux avaient eu 2308 voix au premier tour. Les communistes s'étaient maintenus, obtenant une centaine de voix². Les deux candidats dits anticartellistes furent élus.

Les socialistes passaient une nouvelle fois près de la victoire. Lucien Roland accusa « la fraude et la corruption » d'avoir ravi à la section le succès escompté³. Pourtant, l'une des clauses de l'accord passé avec le comité radical-socialiste prévoyait la mise à disposition des militants de voitures pour tourner dans la ville et s'assurer de la bonne tenue des bureaux de vote. L'accusation, rituelle, ne semblait pas fondée. Les résultats de ces élections brillèrent cependant comme un quasi succès pour la SFIO. Dans les bureaux du centre-ville, elle arrivait largement en tête et à l'échelle de la ville, elle avait gagné dès le premier tour près de 600 voix depuis l'élection municipale de 1929, essentiellement dans les quartiers périphériques⁴. Quinze jours plus tard, elle aborda avec le plus grand optimisme l'élection au conseil général : dans la circonscription qui avait élu le docteur Molle, celle de Sédiman, elle était arrivée en tête dès le premier tour des municipales partielles et avait raflé la majorité absolue au second tour.

La section enchaîna sur une nouvelle campagne. C'est celui que *Le Petit Oranais* avait baptisé « le barbu de la sociale »⁵, « l'éternel candidat »⁶ Marius Dubois, qui fut de nouveau investi. Le 15 mars 1931, il fut élu conseiller général de la ville d'Oran. Le nouvel adjoint au maire, Édouard Chanut, s'était présenté contre lui mais fut dépassé dès le premier tour. L'instituteur fut élu au second tour avec 51,8% des suffrages exprimés⁷. Le dimanche soir, des centaines de manifestants se massèrent place de l'Hôtel de ville pour attendre la proclamation du résultat tant attendu⁸. La victoire fut ensuite fêtée dans une brasserie du centre ville, où les militants purent laisser éclater soupirs de soulagement et cris de joie. En

¹ ANOM/Oran/E/237, Note manuscrite, 12 février 1931.

² ANOM/Oran/E/237, « Résultats des élections municipales complémentaires », coupure de *L'Écho d'Oran*, 16 février 1931.

³ Lucien ROLAND, « Les élections municipales à Oran », *Le Populaire*, 17 février 1931, p. 6.

⁴ « Les élections municipales complémentaires », *Le Semeur*, 14 février 1931, p. 1.

⁵ « À propos de l'affaire Gonzales », *Le Petit Oranais*, 4 février 1931, p. 1.

⁶ « La police aux réunions de Dubois », *Le Petit Oranais*, 4 février 1931, p. 1.

⁷ « Les élections de dimanche accusent la puissance socialiste », *Le Populaire*, 16 mars 1931.

⁸ « Un succès socialiste en Oranie : Dubois est élu conseiller général », *Alger socialiste*, 20 mars 1931, p. 1.

décembre 1919, André Julien avait été élu conseiller général de la même circonscription. Oran eut les honneurs de la une du *Populaire*¹ et les propagandistes du parti qui s’y étaient succédés depuis la reconstitution de la fédération crièrent « victoire ! »².

Le succès n’avait cependant été acquis que de peu et les élections législatives partielles représentaient un tout autre défi. Deux militants métropolitains furent dépêchés à Oran et Dubois fut assisté dans ses meetings par le populaire maire de Beni-Saf, Gabriel Gonzales³, qui avait succédé à Raoul Vignaux. Le 22 mars, le nouveau conseiller général socialiste obtint 35% des suffrages des votants au premier tour⁴. Il devançait largement le radical Gandolphe qui en recueillit 8,5%. Marius Dubois obtint ainsi un score cinq fois plus important que celui réalisé en 1928 dans la même circonscription : le progrès était impressionnant. Il fut cependant battu par Michel Parès, conseiller municipal qui se présenta comme le successeur de Jules Molle et faisait comme lui partie des Unions latines. L’héritage politique de ce dernier était globalement assuré, mais les socialistes avaient ouvert une brèche importante dans le département d’Oran.

b. Un candidat européen à titre « indigène »

Les élections au conseil général, à titre ordinaire, vinrent clore cette année. La fédération SFIO poursuivit son inlassable stratégie électoraliste, en présentant ça et là des enfants du quartier devenus militants⁵. Pour la deuxième fois, la fédération présenta un candidat dans le collège « indigène » d’une assemblée locale. Il s’agissait cette fois d’un militant éprouvé mais aussi, différence de taille, d’un Français. C’est en effet Gabriel Gonzales qui se présenta aux suffrages des électeurs « musulmans » de la circonscription de Montagnac, où se trouvait sa ville. La section bénisafienne voulait présenter un candidat « indigène » mais deux candidats se désistèrent tour à tour⁶. Elle décida finalement de

¹ Paul FAURE, « La politique socialiste : Bravo, Oran ! », *Le Populaire*, 18 mars 1931, p. 1.

² André FEVRIER, « À Oran, victoire ! », *Le Populaire*, 19 mars 1931, p. 6.

³ « Un succès socialiste en Oranie : Dubois est élu conseiller général », *Alger socialiste*, 20 mars 1931, p. 1.

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVIIIème Congrès national : 24-27 mai 1931, Tours : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1931, p. 25.

⁵ « Élections au conseil général du 11 octobre prochain », *Le Semeur*, 26 septembre 1931, p. 1.

⁶ Paul SCHMITT, « Le syndicat des mineurs » dans Association des Beni-Safiens, *L’album de Béni-Saf*, Auneau, Association des Béni-Safiens, 1988, p. 137.

présenter son maire, qui était aussi le secrétaire du syndicat des mineurs. Cette dernière étiquette lui assurait une popularité importante.

Celui que l'on appelait à Beni-Saf le « maire ouvrier »¹ passait pour ne pas faire de différence, dans les négociations syndicales, entre mineurs « indigènes » et européens. Sa défense acharnée des droits des travailleurs de la mine avait abouti à un relèvement général des salaires et des indemnités pour charges de famille au bénéfice de l'ensemble des travailleurs, sujets et citoyens. Il avait aussi milité, dans un long discours ému à la tribune du conseil national de la fédération CGT du sous-sol à Marseille en octobre 1929, en faveur de l'extension de la loi sur les accidents du travail à l'Algérie². Le principe fut acquis au conseil national de la CGT à Marseille en 1929 et, grâce au truchement d'un député SFIO du Nord, l'extension à l'Algérie fut votée à l'Assemblée. Gonzales avait aussitôt constitué des centaines de dossiers de réclamation. Il prêchait la solidarité transcommunautaire dans les luttes et, selon Paul Schmitt, secrétaire de la section SFIO de la ville, on avait même vu des ouvriers se rendre au marabout voisin de Sidi-Boucif pour « jurer fidélité au syndicat »³. C'est fort de cette réputation qu'il se présenta aux électeurs du collège musulman.

Face à Gonzales le conseiller général sortant Benabdallah était soutenu par de grandes familles tlemcénienne mais aussi par le maire radical-socialiste de la ville Alfred Valleur, qui voyait d'un mauvais œil la candidature d'un Européen dans un collège de non-citoyens. Certains conseillers municipaux « musulmans » de Beni-Saf, qui avaient en majorité « donné [leur] parole » de soutenir le maire, se désistèrent sous sa pression et déclarèrent leur soutien à son concurrent⁴. Malgré cette campagne et le court laps de temps qui sépara la décision de présenter le maire de Beni-Saf du jour des élections, le jeune Gonzales obtint 46,7% de suffrages exprimés. À six voix près, il mettait Benabdallah en ballotage⁵. Le succès était inattendu : dans certaines communes de plein exercice, comme Beni-Saf et Nemours, Gonzales était en tête et même dans les communes mixtes, il obtint des chiffres élevés. Or, dans ces dernières, les pouvoirs de l'administrateur étaient tellement étendus que l'on peut soupçonner qu'il y ait eu d'importantes pressions.

¹ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf, 18 février 1931.

² H. B., « Gabriel Gonzalès, maire de Beni-Saf », *Le Semeur*, 9 avril 1930, p. 1.

³ Paul SCHMITT, « Le syndicat des mineurs » dans Association des Beni-Safiens, *L'album de Béni-Saf, op. cit.*, p. 136.

⁴ ANOM/Oran/E/212, Rapport du commissaire de Beni-Saf au sous-préfet, Beni-Saf, 10 octobre 1931.

⁵ ANOM/Oran/E/212, Gabriel Gonzalès « Aux électeurs indigènes de la 9^{ème} circonscription », *Le Petit Tlemcénien*, 15 octobre 1931.

La fédération dénonça le rôle de l'administration : par exemple, un mandataire du candidat s'était vu interdire l'entrée de la salle de vote dans la ville de Nedroma, où Gonzales n'obtint qu'un seul suffrage¹. Elle demanda en vain l'annulation des opérations électorales. Les résultats, s'ils avaient été exempts de corruption, auraient été plus favorables au candidat socialiste et peut-être permis son succès. La défaite apparaissait dès lors comme une « prometteuse victoire morale »². Ailleurs dans le département, les candidats socialistes furent défaits, mais apparaissaient à chaque fois comme les challengers les plus sérieux. Dans la ville d'Oran, les différents candidats eurent entre 33 et 39% des voix³. À Tlemcen, le secrétaire de la section, Gaston Pestre, recueillit 43% des suffrages exprimés, contre le sortant radical-socialiste Bouty⁴.

Fin 1931, la SFIO oranaise n'était plus un parti de simples militants. Sa progression avait été rapide et continue depuis 1928 dans l'arène électorale, comme le montre le tableau récapitulatif suivant. En quelques mois, elle était devenue un challenger sérieux pour les élus de la région.

Figure 29 : Tableau récapitulatif des scores de la SFIO aux élections dans le département d'Oran, 1928-1931

Année	Élection	Pourcentage des suffrages exprimés au premier tour
1928	Législatives (Oran)	7%
1928	Législatives (Tlemcen)	6%
1929	Municipales (Oran)	32%
1929	Municipales (Beni-Saf)	54%
1929	Municipales à titre « indigène » (Aïn-Temouchent)	59%
1931	Municipales partielles (Oran)	40%
1931	Cantonales (Oran)	52%
1931	Législatives partielles (Oran)	35%
1931	Cantonales à titre indigène	47%

Source : *L'Écho d'Oran*.

¹ « Le Parti socialiste remporte dans la 9^{ème} circonscription une belle victoire morale », *Le Semeur*, 24 octobre 1931.

² LESCOUTRA, « Le socialisme, Gabriel Gonzales et les populations arabes », *Le Semeur*, 28 novembre 1931, p. 3.

³ ANOM/Oran/E/211, Préfecture d'Oran, résultats du scrutin de ballottage du 18 octobre 1931.

⁴ ANOM/Oran/E/211, Rapport du sous-préfet de l'arrondissement de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 19 octobre 1931.

La SFIO avait ses premiers élus dans le département. Les premières positions institutionnelles acquises par ses membres impliquaient une évolution des pratiques : désormais, on ne faisait plus campagne seulement pour faire connaître le parti dans la population et créer de nouvelles sections, mais aussi pour être élu. Les socialistes commençaient l'apprentissage du métier politique et pouvaient enfin confronter leurs idées et leurs pratiques à la réalité de l'exercice d'un mandat local.

4. L'action d'un élu socialiste

Le succès de Marius Dubois aux élections cantonales avait été fêté comme une grande victoire du socialisme en Oranie. Désormais admis à siéger au sein d'une assemblée, il était investi de la mission de relayer dans les institutions les revendications du parti : l'enjeu était important après des années de propagande et de campagnes électorales sans succès. Il lui fallait démontrer aux militants et aux sympathisants mais aussi, plus largement, aux électeurs, l'utilité de la présence d'un élu socialiste dans une assemblée locale. Le journal de la fédération, *Le Semeur*, rendait régulièrement compte de son activité, étalant dès l'ouverture de la première session sa fierté de voir « [son] élu Marius Dubois » siéger au conseil général¹. Dubois, conscient de son rôle, fut un élu très actif, déposant de nombreux vœux, même si la plupart étaient voués à ne pas être votés. En effet, l'unique élu socialiste avait dans l'assemblée de rares alliés et de très nombreux adversaires. Ses prises de position étaient autant sinon plus destinées à satisfaire les espoirs que ses électeurs avaient mis en lui qu'à infléchir la prise de décision du conseil. Elles furent de deux ordres : aux revendications socialistes classiques, qu'aurait pu porter un élu SFIO en n'importe quel lieu du territoire français, s'ajoutaient des revendications propres à la « situation coloniale » algérienne.

L'élu de Sédiman porta d'abord son action là où on l'attendait, sur les revendications portées par son parti au niveau national en ces temps de crise économique. Par exemple, le Parti socialiste avait inclus dans son corpus programmatique minimal la création de l'assurance chômage². Relayant aussi une demande de la CGT, il déposa le 24 octobre 1931

¹ « Au conseil général, action de notre élu Marius Dubois, conseiller de Sediman », *Le Semeur*, 30 mai 1931, p. 2.

² Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République : 1875-1940*, Paris, Payot, 1963, p. 293.

un vœu de création d'une caisse départementale de secours pour les chômeurs¹. De même, il déposa un vœu sur le contrôle des banques², point adopté dans les Cahiers de Huyghens par le Parti socialiste lors de son congrès national de 1932³. Si la crise mondiale n'avait pas encore touché de plein fouet la colonie algérienne⁴, la pauvreté était une expérience quotidienne pour les populations « indigènes » et une menace permanente pour les petits travailleurs en général. Dans le même sens, Marius Dubois déposa des vœux sur le coût de la vie, proposant de faire correspondre prix de gros et de détail, ainsi qu'un vœu visant à faire baisser les prix des denrées de base⁵.

Les syndicats ouvriers et le Parti socialiste demandaient depuis leur constitution en Algérie l'application de la loi sur la limitation sur la durée quotidienne de travail à huit heures. La SFIO s'en était elle-même fait écho dans son congrès national de 1926⁶ mais le décret d'application à l'Algérie n'avait toujours pas été voté. C'est donc assez logiquement que le nouvel élu socialiste déposa au conseil général d'Oran un vœu d'application de la loi de huit heures, auquel il assortit un vœu sur l'application de la loi sur le repos hebdomadaire et des lois de protection sociale en général⁷.

Pour aucun de ces vœux, Dubois n'obtint le soutien d'un autre élu de l'assemblée. Ses propositions n'étaient jamais discutées en séance et se trouvaient systématiquement renvoyées à l'étude d'une commission ou à l'administration. Elles étaient ensuite « enterrées », selon le mot de Dubois qui s'en plaignit devant le conseil⁸. Son action tenait plus d'une forme de publicisation du programme de la SFIO adapté aux conditions oranaises que d'une quelconque contribution à la politique départementale. En deux seules occasions, son isolement fut rompu sur ces questions : le maire radical-socialiste de Tlemcen, Alfred Vallée, soutint ses doléances à propos du chômage à Beni-Saf en novembre 1932. En effet, planait la

¹ CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : session ordinaire d'octobre 1931*, Oran, Imprimerie Heintz frères, 1931, p. 250.

² CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapports du préfet et procès-verbaux des délibérations : session de novembre 1932*, Oran, imprimerie Heintz frères, 1932, p. 875.

³ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit., p. 293.

⁴ René GALLISSOT, « L'économie coloniale dans l'entre-deux-guerres », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ounassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, op. cit., p. 363-369.

⁵ CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : 1931*, p. 324-327.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIII^{ème} Congrès national : 23, 24, 25 et 26 mai 1926 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1926, p. 24.

⁷ CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : 1932*, op. cit., p. 329.

⁸ *Ibid.*, p. 937.

menace de fermeture de la mine de fer, qui employait la majorité des travailleurs, le minerais subissant en Afrique du Nord le choc de la crise avec l'arrêt des exportations¹. Tous deux relayaient les inquiétudes du maire Gabriel Gonzales, qui avait envoyé un rapport au préfet sur cette question, et se réclamaient de son analyse². Le maire SFIO de Beni-Saf avait atteint un tel niveau de popularité qu'Alfred Valleur qui, l'année précédente, avait fait échouer sa candidature au conseil général dans le collège « indigène », associait désormais publiquement son image à la sienne. De même, au mois de décembre 1932, Valleur se joignit à Dubois pour appuyer un vœu sur l'application des lois minières à l'Algérie³, revendication portée par Gonzales comme secrétaire du syndicat des mineurs de Beni-Saf.

L'assemblée départementale était globalement hostile à l' élu socialiste, qui devait affronter en son sein de farouches adversaires. Lors du débat sur les congés-maladie des instituteurs, le 2 décembre 1932, il fut ainsi pris à partie par un conseiller de droite, Lorca, qui l'accusa d'avoir échappé à la conscription pendant la Première Guerre mondiale : « en 1914, Monsieur Dubois, vous étiez malade ! »⁴. Or le jeune instituteur s'était engagé volontairement en 1914, avant d'être réformé pour maladie⁵. Dubois protesta vivement contre cette attaque personnelle et la séance devint si houleuse qu'elle dut être suspendue. Seul élu socialiste du département, il ne trouvait guère d'alliés parmi les autres conseillers français du département. En revanche il était moins isolé sur les questions propres à l'Algérie, pour lesquelles il recevait périodiquement le soutien des élus « indigènes », ce qui contribua à augmenter l'hostilité dont il faisait l'objet de la part des députés européens de droite.

Le premier vœu déposé par le secrétaire fédéral de la SFIO demandait l'égalité du service militaire des « indigènes », qui restait deux fois plus long que pour les citoyens. L' élu Abdallah ben Djelloul, vice-président de la Ligue des anciens combattants musulmans de l'Oranie⁶, s'associa à ce vœu⁷. Il fut adopté par l'assemblée : c'est le seul vœu formulé par

¹ René GALLISSOT, « L'économie coloniale dans l'entre-deux-guerres », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ounassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, op. cit., p. 365.

² CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : 1932*, op. cit., p. 327 et 503.

³ *Ibid.*, p. 872.

⁴ *Ibid.*, p. 852.

⁵ René GALLISSOT, « Dubois Marius » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie*, op. cit., p. 260.

⁶ AWO/I/14, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 31 janvier 1933.

⁷ « Au conseil général, action de notre élu Marius Dubois, conseiller de Sediman », *Le Semeur*, 30 mai 1931, p. 2.

Dubois qui, en deux ans, reçut l'onction de ses pairs. Quelques mois plus tard, le conseiller général socialiste demanda le renouvellement de ce vœu et fut suivi par la majorité des élus « indigènes ». Albert Vasseur prit cependant la parole pour alerter ses « collègues musulmans » sur les conséquences de la disparition du régime des dispenses¹, dit aussi du rachat, qui permettait aux plus riches d'être exempté de service militaire, en payant quelqu'un d'autre pour l'effectuer à leur place. Marius Dubois protesta contre ce système qui « ne ser[vait] qu'à protéger certains au détriment des petits », demandant pour ses « frères indigènes »² l'égalité devant l'impôt du sang.

Or l'égalité du service militaire et la suppression du système du rachat faisaient partie du programme électoral des élus khalédiens depuis le début des années 1920³, revendications reprises par la Fédération des élus musulmans d'Algérie (FEMA) lors de son premier congrès à Alger, en 1927. Dix ans plus tôt, André Julien avait dans la même assemblée donné son soutien à l'élu khalédien de Tlemcen Abdeslam Taleb⁴ ; Dubois renouvelait cette alliance dans l'autre sens : désormais, c'était lui qui recevait le soutien des élus du collège « indigène ». La Fédération des élus musulmans de l'Oranie (FEMDO) venait d'être créée, en mai 1930⁵. Elle avait un unique représentant au conseil général, son président Benaouda Hadj Hacène Bachterzi. Or celui-ci s'associa, en octobre 1931, à un vœu déposé par le socialiste.

En effet, Dubois s'intéressait à la question scolaire, qu'il connaissait de près du fait de sa fonction de directeur de l'école européenne du quartier Lamur à Oran. Il défendit un programme de construction d'écoles « indigènes » et de scolarisation des enfants algériens. En 1928, seuls 8234 enfants « indigènes » étaient scolarisés dans l'ensemble du département d'Oran, dont 90% de garçons⁶. Le 22 octobre 1931, alors qu'une subvention de mille francs était votée pour l'école de garçons « indigènes » du « Village nègre » d'Oran, Dubois prit la parole pour demander qu'une subvention soit également votée pour celle de Lamur. Le

¹ CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : 1931*, p. 128.

² *Ibid.*, p. 131.

³ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, Thèse de doctorat, EHESS, 2012, p. 360.

⁴ Voir *supra*, chapitre 3, B, 2, a.

⁵ Voir *infra*, chapitre 6, C, 1.

⁶ CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Le département d'Oran et son conseil général, 1830-1930*, Oran, Imprimerie Heintz frères, 1930, p. 636.

conseiller général Hadj Hacène Bachterzi, lui apporta son soutien¹. Dans son diagnostic sur la « crise scolaire » qui affectait Oran², l'instituteur socialiste rejoignait les revendications du mouvement fédéré. C'était chose presque naturelle pour lui que de s'insurger contre le fait que « plus de 3000 enfants [étaient] encore dans la rue »³, mais en l'occurrence cette prise de position le plaçait dans un rapport de collaboration avec le premier mouvement revendicatif de la population colonisée véritablement organisé à l'échelle algérienne.

En revanche, Marius Dubois adopta des positions timorées sur une revendication traditionnelle du Parti socialiste en Algérie, la suppression des Délégations financières. Lors de la séance du 2 décembre 1932 il déposa en effet un vœu qui revenait sur le caractère antidémocratique de cette assemblée, considérant que le décret de 1898 qui l'avait créée avait rétabli en Algérie « la représentation des intérêts particuliers » supprimée par la Révolution française en 1789⁴. L'assemblée « élue au suffrage restreint » ne pouvait selon lui avoir force de décision en ce qui concernait le montant de l'impôt. Le vœu qu'il émit, cependant, ne demandait pas sa suppression, mais qu'elle fût « réformée dans un sens démocratique et social ». Jusque-là, pourtant, les programmes socialistes avaient demandé sa disparition pure et simple. L'élus SFIO cherchait peut-être, par sa pondération, à gagner des soutiens plus modérés dans l'assemblée. Enfin, on pouvait imaginer qu'il se rangeait plutôt aux préconisations de Maurice Viollette en 1931, qui proposait une réforme des collèges électoraux, corrigeant la surreprésentation du secteur agricole et instaurant des collèges électoraux mixtes, comprenant sujets et citoyens, solution également favorisée par la FEMA⁵.

L'élection du conseil municipal de Beni-Saf puis celle de Dubois au conseil général d'Oran avaient aiguisé les appétits de la fédération, qui se sentait désormais de taille à affronter avec succès les nouveaux défis électoraux.

¹ CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : 1931*, p. 104.

² *Ibid.*, p. 579.

³ *Ibid.*, p. 581.

⁴ CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : 1932*, *op. cit.*, p. 873.

⁵ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, *op. cit.*, p. 587.

5. Dans l'arène électorale (1932-1935)

Après la victoire de son secrétaire Dubois aux cantonales de 1931, la fédération socialiste d'Oran continua à être de toutes les batailles électorales. Alors qu'elle avait jusque-là essentiellement conçu sa présence dans cette arène comme un moyen de faire de la propagande pour son organisation, elle visait désormais l'entrée dans les assemblées et déployait des moyens importants. Dans ces années-là, l'activité même de la fédération et de ses sections en vint parfois à se confondre avec les campagnes électorales menées par le parti, laissant peu d'espace aux autres pratiques militantes. Ainsi, lors du 1^{er} mai, les sections se contentaient d'organiser le plus souvent des meetings à l'abri de salles de réunion, sans manifestations dans les rues. Désormais, les congrès fédéraux étaient en leur majorité consacrés à l'examen des questions soumises au vote des congrès nationaux de la SFIO et à la détermination de la stratégie électorale.

a. Les élections législatives de mai 1932 : près du but ?

Marius Dubois, l'éternel candidat socialiste depuis le milieu des années 1920, n'était plus guère contesté à l'intérieur de la fédération depuis son élection comme conseiller général. Cette dernière avait assis son leadership sur le groupe, prouvé sa popularité dans la population oranaise et lui permettait de s'affirmer comme un élu actif et travailleur. À l'approche des élections législatives de 1932, il s'imposa avec la force de l'évidence comme candidat dans la circonscription d'Oran. Dans la deuxième circonscription, à l'Ouest du département, où le tlemcénien Raymond Blanc s'était présenté en 1928, le congrès fédéral désigna Henri Bertrand. Secrétaire départemental du syndicat des instituteurs, il avait d'abord été militant socialiste à Aïn-Temouchent, au cœur de la deuxième circonscription, avant d'être nommé directeur d'une école à Aïn-el-Turck, dans la circonscription d'Oran. Bertrand, qui avait participé à la tentative de marginalisation de Dubois quelques années plus tôt, profita de l'absence de candidats dans cette circonscription pour s'y imposer. En effet, les délégués au congrès fédéral acclamèrent à sa place le secrétaire de la section de Tlemcen, Gaston Pestre, le 3 avril 1932, mais celui-ci refusa de se porter candidat¹.

¹ J. D., « Congrès fédéral du 3 avril 1932 », *Le Semeur*, 7 avril 1932, p. 1.

Enfin dans la troisième circonscription, autour de Mascara et Mostaganem, le parti s'abstint de présenter un candidat. Bien qu'il vota une motion invoquant son « manque de moyens matériels »¹, tout laisse à penser que, comme en 1928, il chercha à favoriser la candidature du radical Pascal Muselli face au député sortant Roux-Freissineng. La SFIO restait, de ce fait notamment, structurellement faible dans cette circonscription et lors des élections législatives complémentaires d'avril 1934, après la démission de Roux-Freissineng devenu sénateur, le candidat socialiste Thomas Ibañez n'y recueillit que 510 voix, soit 3,5% des suffrages exprimés². La campagne de 1932 se concentra autour des deux premières circonscriptions, dans lesquelles la fédération déploya d'importants moyens militants, permis par l'augmentation de ses effectifs. Ainsi, à Tlemcen, fit-elle paraître sur quelques numéros le journal *Le Socialiste* pour promouvoir la candidature d'Henri Bertrand.

En 1932, la SFIO apparaissait comme le parti leader de la gauche oranaise. Le Parti communiste se retrouvait à son étiage ; le Parti radical-socialiste n'était guère en meilleure santé. Il n'avait pas présenté de candidat à Oran en 1928, et si Muselli se présentait à Mascara comme candidat radical, il ne fut pas pour autant formellement membre du parti avant 1937³. L'activité de la fédération radicale-socialiste oranaise était dix ans après sa formation « absolument insignifiante » selon le chef de la sûreté départementale et un climat de désaccord régnait entre ses membres⁴. Dès le mois de janvier 1932, elle révéla son intention de présenter un candidat aux législatives dans la première circonscription en faisant paraître un organe de propagande, *Le Radical de l'Oranie*. Ce journal se donnait pour but de faire connaître un « parti inconnu ou méconnu » dans le département⁵. Il lui était difficile en effet de s'affirmer aux côtés d'une SFIO qui occupait à elle seule, dans la tête de nombreux Oranais, la gauche de l'espace politique local.

La publication d'un organe de presse, prélude à une candidature, était une tentative pour briser ce monopole. Son premier éditorial le laissait entendre : « La situation des radicaux d'Oran est pénible. Pour sauvegarder leur doctrine, ils ne peuvent pas, nous l'avons vu, s'effacer devant le parti SFIO. Ils le peuvent d'autant moins que celui-ci a fait de gros progrès, ces dernières années, et qu'il est considéré par beaucoup de nos concitoyens comme

¹ *Ibid.*

² ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du préfet du département d'Oran au Cabinet du GGA, Oran, 20 avril 1936.

³ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire central au sous-préfet de l'arrondissement de Mascara, Mascara, 14 janvier 1937.

⁴ ANOM/Oran/95, Chef de la sûreté départementale, note de renseignements, Oran, 27 février 1931.

⁵ « Mise au point », *Le Radical de l'Oranie*, 16 janvier 1932, p. 1.

le seul parti républicain dans notre ville ou notre département »¹. Les radicaux d'Oran se déclaraient prêts à nouer avec la SFIO des « cartels passagers » mais refusaient toute forme de « fusion », craignant de se « laisser absorber, déborder ou entraîner » par les socialistes². Cette tribune démontra la position centrale occupée par la SFIO. En quelques années, en menant campagne sur campagne, la SFIO en était arrivée à exercer une influence de premier plan à Oran et, dans une moindre mesure, dans le reste du département.

L'organisation radicale-socialiste renaissante était encore très fragile. En mars 1932, lorsqu'elle se réunit afin de désigner un candidat aux législatives, le nombre d'assistants fut si faible qu'elle renvoya à plus tard la décision. Un moment la candidature de Ferdinand Jasseron fut évoquée. À la gauche du parti, cet ancien ami du père d'André Julien entretenait des liens étroits avec plusieurs membres de la SFIO, au sein de la section oranaise de la LDH. Il se présentait par ailleurs comme un « socialiste français [...] de nuance Daladier »³. Sa candidature fut jugée trop proche de celle de la SFIO. Il proclama renoncer à se présenter « en raison de son état de santé »⁴ : cet argument, avancé quatre jours après sa déclaration de candidature, laissait sceptique. La fédération lui préféra un personnage plus centriste et consensuel dans le groupe, le directeur d'école Victor Chabert⁵.

À Oran, la candidature de Marius Dubois fut sinon couronnée de succès du moins très favorablement accueillie. Au soir du premier tour, le 1^{er} mai 1932, il obtint 6165 voix soit 29% des suffrages exprimés, loin devant Chabert qui en recueillit 2040 et le communiste Jean Torrecillas qui rassembla 420 suffrages sur son nom. C'était un relatif succès pour le secrétaire fédéral : en 1931, lors des élections convoquées pour combler le siège de député laissé vacant par la mort de Jules Molle, il en avait obtenu 800 de plus mais sans concurrent radical. Le député URD sortant, Michel Parès, était cependant loin devant avec 41,2% des voix. Il avait perdu plusieurs centaines de voix depuis 1931⁶. Le candidat des Unions latines Philippe Navarro en reçut 18%⁷. Au second tour, la discipline républicaine joua avec les radicaux-socialistes, qui retirèrent leur candidat. Le résultat fut plus serré que prévu : avec

¹ « Réponses et explications », *Le Radical de l'Oranie*, 22 janvier 1932, p. 1.

² *Ibid.*

³ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 15 mars 1932.

⁴ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 19 mars 1932.

⁵ Edmond AUZAS, « La candidature Chabert », *Le Radical de l'Oranie*, 9 avril 1932, p. 1.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVIII^{ème} Congrès national : 24-27 mai 1931, Tours : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1931, p. 25.

⁷ « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 2 mai 1932, p. 3.

9879 voix, Dubois n'arrivait que mille voix derrière Parès, et réunit 43,9% des suffrages exprimés¹. Il avait profité pleinement du report des voix radicales. De même certaines voix communistes s'étaient-elles reportées sur la SFIO, puisque Torrecillas ne réunissait plus que 183 voix au second tour. La participation avait augmenté entre les deux tours et également profité au candidat socialiste.

Les résultats du second tour livraient le portrait d'une SFIO en pleine ascension à Oran. Dans les limites de la ville, le vote Dubois fut majoritaire, avec au total 51,2% des suffrages exprimés. Sur l'ensemble de la circonscription, il s'élevait à 44%. Dans les bureaux de vote de la ville basse – Marine, quartier juif mais aussi centre-ville –, du plateau Saint-Michel et du faubourg espagnol de Delmonte, il faisait de bien meilleurs scores que Parès, parfois deux à trois fois plus élevés². Dans deux autres communes de la circonscription, Sainte-Barbe-du-Tlélat et Saint-Lucien, également, il fit mieux que le député sortant³. Unique adversaire du « parti Ménudier », il recueillit tous les suffrages de ceux que la politique de la municipalité avait dressés contre elle : les Juifs, victimes des campagnes antisémites récurrentes, mais aussi les naturalisés d'origine espagnole qui étaient favorables à la *Segunda República*.

Sans les pratiques de l'opposition, dénoncées par *Le Semeur* – affiches lacérées, salles de réunion municipales refusées, pression sur les propriétaires de cinéma pour les empêcher de louer leur salle aux socialistes, achat de voix – elle aurait obtenu un score plus élevé encore. De plus, la violence s'était encore une fois invitée dans les pratiques électorales oranaises. Ainsi aux alentours d'un des bureaux de vote où Dubois fit le double des voix de son adversaire, une bagarre éclata lors du second tour. Elle fit un mort, un ouvrier auquel les socialistes donnaient le nom de « camarade »⁴. Cette expression de solidarité ne signifiait pas pour autant que celui-ci ait été un militant de la section, peut-être était-il un sympathisant et électeur socialiste. Sans grand espoir, la section SFIO demanda l'invalidation de l'élection⁵. Elle réclama également la démission du maire Ménudier, dont le parti avait été

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du préfet du département d'Oran au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 20 avril 1936.

² « Élections législatives du 8 mai 1932 : résultats électoraux », *Le Semeur*, 14 mai 1932, p. 1.

³ « Les élections législatives en Oranie : résultats du scrutin de ballottage », *L'Écho d'Oran*, 9 mai 1932, p. 3.

⁴ « Une honte », *Le Semeur*, 14 mai 1932, p. 1.

⁵ Marius DUBOIS, « Remerciements », *Le Semeur*, 14 mai 1932, p. 2.

majoritairement battu dans la ville¹. Ainsi le second tour des législatives fournit à la SFIO un succès auquel elle n'aurait pu rêver quelques années auparavant.

La ville d'Oran constituait cependant une exception dans le département. Dans la deuxième circonscription, Henri Bertrand n'obtint que 11,7% des suffrages exprimés au premier tour. Au second tour, il se retira au profit d'Abel Abeilhé, adjoint au maire radical de Tlemcen, qui se présentait comme candidat républicain socialiste². Au deuxième tour, le maintien du candidat communiste empêcha l'élection de ce dernier, à 300 voix près, contre l'URD Henri Brière³. Dans la troisième circonscription enfin, le député Roux-Freissineng fut réélu. La droite régnait encore en maître sur l'Oranie parlementaire.

Le relèvement de la gauche dans la ville d'Oran favorisa, au lendemain des élections, l'apparition d'une fédération du Parti républicain socialiste, se réclamant d'Aristide Briand, Maurice Viollette et Paul Painlevé⁴. Si jusque-là certains candidats s'étaient parfois réclamés de ce parti, aucun groupe n'était encore organisé sous ce nom dans le département. Les positions doctrinales de la fédération socialiste, fermement contraires à la participation et à la gauche du parti⁵, laissaient un espace libre à sa droite, entre SFIO et Parti radical-socialiste. Le secrétaire général du nouveau parti était un ancien communiste, Paul Quilici, candidat de la liste Julien aux municipales de 1921⁶. La conjoncture politique oranaise était perçue comme particulièrement favorable et le Parti radical-socialiste entendait également en profiter. La fédération radicale qui s'était réveillée au moment des élections législatives continua son activité dans le département, créant une première section à Mostaganem⁷, puis d'autres à Sidi-Bel-Abbès⁸, Tlemcen, Saint-Lucien et Beni-Saf⁹. Elle afficha la création d'une section des Jeunesses radicales qui, sur le modèle des JS, donna un bal¹⁰. Le dynamisme de ces deux autres partis à gauche de l'échiquier politique démontrait la bonne santé de la SFIO : elle avait réussi à constituer à Oran une réserve de voix telle qu'il était devenu intéressant de la lui disputer.

¹ *Le Semeur*, 14 mai 1932, p. 2.

² « Tribune électorale : Parti socialiste SFIO », *L'Écho d'Oran*, 4 mai 1932, p. 6.

³ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du préfet du département d'Oran au Cabinet du GGA, Oran, 20 avril 1936.

⁴ ANOM/Oran/95, Lettre de la fédération de l'Oranie du Parti républicain socialiste au préfet, Oran, 24 mai 1932.

⁵ Voir *infra*, chapitre 6, B, 1.

⁶ « Élections municipales du 5 juin », *L'Écho d'Oran*, 31 mai 1921, p. 2.

⁷ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire de police au préfet, Mostaganem, 21 mai 1932.

⁸ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire de police au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 25 mars 1933.

⁹ « Assemblée générale de la fédération », *Le Radical de l'Oranie*, 6 mai 1933, p. 1.

¹⁰ « Fédération : renseignements officiels », *Le Radical de l'Oranie*, 12 mai 1933, p. 2.

Les suffrages remportés à Oran par Marius Dubois lors des élections législatives permettaient à la section SFIO de nourrir les plus grandes ambitions pour les prochaines municipales. Mais c'était compter sans l'arrivée en ville d'un nouvel acteur politique, attiré par la crise de la municipalité Ménudier : l'abbé Gabriel Lambert. Le personnage avait de multiples talents. Ancien prêtre, ordonné à Toulouse, il s'était initié à « l'art de la sourcellerie » à Genève, après son doctorat de théologie. Il s'était fait sourcier mais aussi dramaturge : il fut l'auteur, avec son associé, d'une pièce jouée au Studio des Champs Élysées à Paris en 1931, *L'Apprenti Sourcier*¹. Il avait été révoqué de son ministère par l'évêque de Toulouse après ses premières « découvertes aquifères »². Il était arrivé à Oran vêtu d'une soutane et coiffé d'un casque colonial en novembre 1932, après de brefs séjours à Alger et Constantine. La municipalité Ménudier fit appel à lui pour l'aider à régler, dans la grande ville de l'Ouest, l'épineuse question de l'alimentation en eau douce³. Construite grâce à la captation de la source Raz-el-Aïn⁴, la croissance de la ville d'Oran en avait vite dépassé les capacités. Or la Société des eaux n'engagea pas les travaux nécessaires et l'alimentation en eau de la population constituait un souci constant des Oranais⁵. Des robinets, coulait une eau saumâtre, qui donnait au café et à l'anisette un petit goût salé, objet d'incessantes et rituelles plaintes des habitants⁶. Gabriel Lambert, qui se donnait le titre d'abbé, au grand dam d'ailleurs de l'évêque d'Oran, se présenta une première fois aux suffrages oranais lors des élections municipales complémentaires de décembre 1933, destinées à remplacer huit conseillers démissionnaires ou décédés.

La section socialiste reproduisit, comme elle l'avait fait lors des deux années précédentes, le discours anti-Ménudier qui avait commencé à faire sa fortune électorale. C'est en se présentant comme la principale alternative à une municipalité décrédibilisée qu'elle mena une nouvelle fois campagne. Mais l'abbé Lambert lui disputait désormais cette avantageuse posture. Il livra une féroce campagne de presse contre Ménudier, mais aussi contre la SFIO, à travers le quotidien *Oran Matin*, créé en décembre 1931 et qui avait pris fait et cause pour sa candidature. Pas un jour ne passait sans que parussent des articles contre la

¹ « Gabriel Lambert » dans Luc VALEROY et Henry BENSADOUN (dirs.), *L'Oranie biographique*, op. cit., p. 140.

² Caroline BEGAUD, *La Troisième République française coloniale en Algérie*, op. cit., p. 33.

³ LDH/BDIC/FΔrés./798/96, Lettre de Ferdinand Jasseron au secrétariat national de la LDH, Oran, 1^{er} juillet 1936.

⁴ Voir René LESPES, *Oran : étude de géographie et d'histoire urbaines*, Paris, Librairie Félix Alcan Collection du Centenaire de l'Algérie, 1938, livre I : « Les conditions naturelles ».

⁵ Victor ARRIGHI, « L'eau que nous buvons... », *Oran Matin*, 13 janvier 1932, p. 1-2.

⁶ Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, op. cit., p. 194.

municipalité, qui refusait de rémunérer l'abbé, arguant qu'il n'avait fait que forer la nappe phréatique alimentant déjà Oran quand il prétendait avoir trouvé une vraie source¹. Le journal fit circuler la rumeur que Ménudier appelait à voter Dubois, préférant l'avoir comme adversaire au second tour plutôt que Lambert². Il publia par ailleurs les communiqués d'un parti travailliste oranais puis d'un « Parti socialiste français indépendant d'Oran », sans signature ni adresse, cherchant clairement à déstabiliser la SFIO³. La section SFIO rappela l'antériorité de son combat contre le docteur Molle et ses séides : « Au cours d'un dur combat de huit années, nos militants ont récolté assez de coups de poing, de matraque et même de revolver pour en avoir gardé un souvenir et un ressentiment aussi vifs que les vôtres [Lambert] qui sont assurément de plus fraîche date. Voilà pourquoi nous proclamons aussi : Pas de quartier ! »⁴.

Au premier tour, Marius Dubois et la liste SFIO arrivèrent en deuxième position, 2000 voix derrière la liste Lambert, mais plus de 1000 voix devant la liste Ménudier, de concentration républicaine. Dans les sections de Sédiman et Bastrana, la liste SFIO était en tête⁵. Mais ce furent Lambert et ses sept colistiers qui entrèrent tous au conseil municipal⁶. Au sein du conseil municipal, entre les deux camps en présence, la tension était à son comble. En février 1934, une bagarre opposa les nouveaux conseillers municipaux aux anciens, avant la séance du conseil⁷. De violentes manifestations furent organisées pour défendre Lambert qui avait été blessé au cours de l'échauffourée⁸. Le 23 février, Paul Ménudier fut contraint de remettre sa démission de maire⁹. Pour Caroline Bégaud, il s'agissait de la part de Lambert d'un véritable « putsch »¹⁰. Lors des nouvelles élections municipales, l'héritier de Molle et ses hommes se retirèrent de la course électorale. Lambert avait fait éclater en décembre 1933 un scandale dans les pages d'*Oran Spectacle*, en prétendant que le fils de Ménudier, médecin, avait obtenu grâce à lui le monopole oranais des visites médicales nécessaires pour obtenir l'autorisation administrative du pèlerinage à la Mecque. La polémique avait fini de le

¹ Caroline BEGAUD, *La Troisième République française coloniale en Algérie, op. cit.*, p. 38.

² « Quelques questions », *Oran matin*, 1^{er} décembre 1933, p. 4.

³ « Tribune électorale », *Oran matin*, 3 décembre 1933, p. 4.

⁴ « Une élection municipale complémentaire aura lieu dimanche à Oran », *Le Populaire*, 13 décembre 1933, p. 2.

⁵ « Élections municipales complémentaires d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 18 décembre 1933, p. 3.

⁶ « Élections municipales complémentaires d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 25 décembre 1933, p. 5.

⁷ Henri BOURRIERES, « Au conseil municipal d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 24 février 1934, p. 3-4.

⁸ AAPCO/L/58, Lettre de Paul Ménudier au doyen des juges d'instruction, Oran, 18 mars 1934.

⁹ « La démission du maire d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 24 février 1934, p. 4 ?

¹⁰ Caroline BEGAUD, *La Troisième République française coloniale en Algérie : pour une histoire politique d'Oran de 1930 à 1939*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 1999, p. 50.

décrédibiliser et il avait été contraint de se retirer du jeu politique¹. Au mois de mai 1934, Gabriel Lambert fut ainsi élu maire de la ville.

Bien qu'à la tête d'un bloc antifasciste constitué dans la foulée des journées de février 1934, dont se retirèrent les communistes², Marius Dubois ne fit pas le poids : il ne réussit à réunir sur son nom, au second tour, que 4 400 électeurs³, soit 4 000 de moins que lors du second tour des législatives du 8 mai 1932. Les naturalisés d'origine espagnole et les Juifs, qui avaient gonflé son résultat lors de son affrontement avec Michel Parès, prirent le parti de l'ancien curé. Dubois, battu par ce dernier jusque dans sa circonscription de Sédiman, adressa aussitôt sa démission de conseiller général⁴. Ses récents succès électoraux apparaissaient, à cette lumière, comme largement déterminés par le monopole socialiste de l'opposition à l'équipe Ménudier. L'apparition d'un tiers parti lui retira le bénéfice de cette position dans le champ électoral. L'attitude du Parti socialiste envers Lambert, dont le succès constitua une douloureuse surprise, passa d'une forme de respect déterminée par leur même opposition envers Ménudier à l'affrontement direct.

b. Les élections cantonales de 1934 : « La fédération en bataille ! »⁵

Mis en difficulté dans la ville d'Oran par l'arrivée du personnage politique Lambert, le Parti socialiste n'en continua pas moins de relever, les uns après les autres, les défis électoraux. Aux élections cantonales d'octobre 1934, la fédération réussit à présenter neuf candidats dans les dix-sept cantons soumis au renouvellement de leurs élus. Elle s'aventura pour la première fois dans des circonscriptions rurales, avec Lucien Carmillet dans la section de Valmy, autour de la commune mixte de Saint-Lucien, et Augustin Bories dans celle de Tiaret⁶. Ce dernier était un jeune membre de la section SFIO de la commune mixte de Trézel ; la fédération se plaisait à le présenter comme « le candidat des rouges de la terre »⁷. Non seulement elle avait pour la première fois des candidats en zone rurale, mais elle commençait aussi à diversifier le profil de ses candidats. L'agriculteur détonnait parmi les noms que la

¹ *Ibid.*, p. 41.

² Voir *infra*, chapitre 5, C, 1, c.

³ « Remerciements du bloc antifasciste », *Le Semeur*, 19 mai 1934, p. 1.

⁴ « Marius Dubois démissionne », *Le Semeur*, 19 mai 1934, p. 1 et *L'Écho d'Oran*, 14 mai 1934, p. 3.

⁵ Marius DUBOIS, « La fédération en bataille ! », *Le Semeur*, 29 septembre 1934, p. 1.

⁶ Marius DUBOIS, « La fédération en bataille ! », *Le Semeur*, 29 septembre 1934, p. 1.

⁷ « Nos candidats : d'où ils viennent, ce qu'ils sont », *Le Semeur*, 6 octobre 1934, p. 1.

fédération SFIO proposait aux suffrages des électeurs, parmi lesquels on ne comptait pas moins de quatre instituteurs.

À Oran, dans la circonscription de Sédiman, l'élection avait valeur de symbole. Dubois, démissionnaire, y affrontait le nouveau maire Gabriel Lambert. La section mit une énergie toute particulière à faire campagne pour son secrétaire. Ses membres s'attelèrent individuellement, sur la recommandation de leur candidat, à mener campagne dans les cafés, les commerces et les rues du quartier, et à ne pas répondre aux provocations du camp adverse¹. La campagne prenait en effet un tour particulièrement dur. Ainsi, le 1^{er} octobre, une rixe opposa deux jeunes partisans de l'un et l'autre candidat, envoyant les deux hommes à l'hôpital². Craignant les débordements, la section n'organisa qu'un seul meeting public, dans la salle du cinéma Familia le 3 octobre³. La veille, le meeting contradictoire convoqué par Lambert dans un bar de la rue de la Révolution, au cœur du quartier juif, avait dégénéré en bagarre générale. Dubois n'avait pas eu le temps d'atteindre la tribune qu'il s'affaissait, sans connaissance, victime de coups reçus dans le bas ventre. Une heure plus tard, une voiture conduite par des partisans de Lambert traversa le quartier en tirant des coups de feu⁴. Une semaine plus tard, une réunion publique et contradictoire mit de nouveau les deux candidats face à face, au casino Bastrana. Cette fois-ci, la section avait pris ses précautions : Marius Dubois y entra accompagné par la foule de ses partisans, 400 personnes selon la surveillance policière⁵. Il put gagner la tribune, y faire son discours puis sortir sans incident. Porté sur les épaules de ses fidèles, il prit la tête d'un défilé improvisé dans les rues de la ville basse, profitant des arrêts du cortège en divers points pour haranguer la foule.

Les membres de la section, fermement décidés à reprendre « Sediman la rouge »⁶, renforcèrent considérablement leurs efforts de propagande. Ils firent éditer des cartes à l'effigie de leur champion, qu'ils distribuèrent largement dans le quartier⁷.

¹ ANOM/Oran/E/213, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 15 septembre 1934.

² ANOM/Oran/E/213, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 2 octobre 1934.

³ ANOM/Oran/E/213, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 4 octobre 1934.

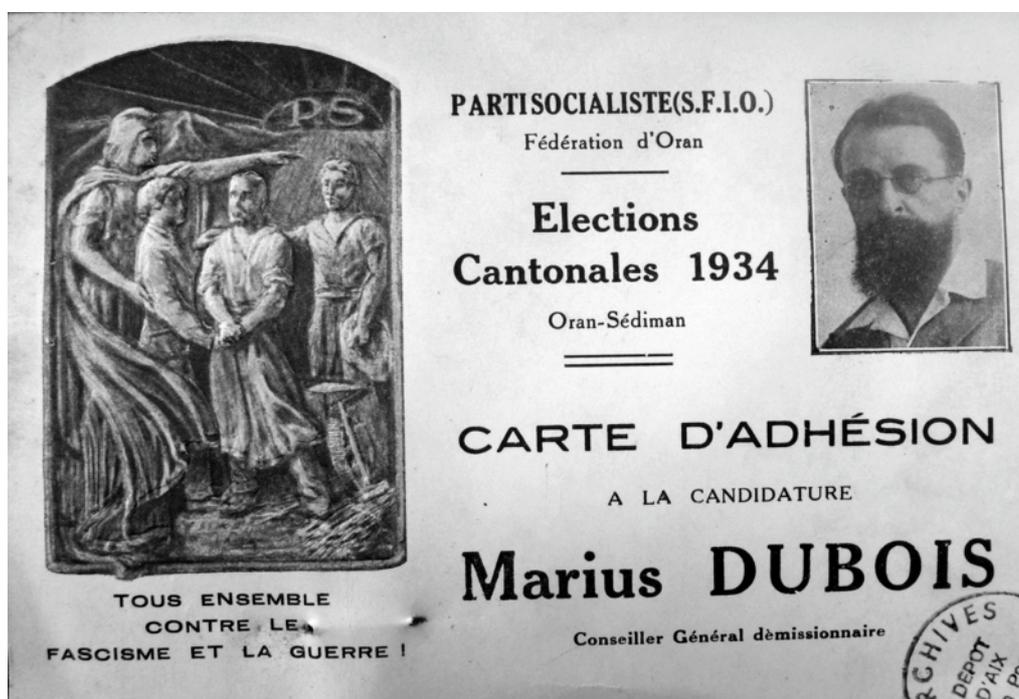
⁴ ANOM/Oran/E/213, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 3 octobre 1934.

⁵ ANOM/Oran/E/213, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 octobre 1934.

⁶ ANOM/Oran/E/213, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 3 octobre 1934.

⁷ ANOM/Oran/E/213, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 27 septembre 1934. Voir document en annexe.

Figure 30 : Carte d'adhésion à la candidature de Marius Dubois, élections cantonales d'octobre 1934



Source : ANOM/Oran/E/213, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 27 septembre 1934

Ils éditèrent et collèrent des papillons sur les murs du quartier¹, diffusèrent des tracts qui discréditaient Lambert : « Qui n'a pas donné d'eau douce à Oran ? C'est l'abbé Lambert ! [...] Qui déshonore la ville d'Oran ? C'est l'abbé Lambert ! [...] Qui prendra la tape à Sediman ? C'est l'abbé Lambert ! »². Un autre tract édité par l'imprimerie du *Semeur* accusa l'adjoint au maire, Maraval, d'acheter les votes des électeurs sous la protection de la police municipale³. Marius Dubois rédigea également un texte reprenant la forme du « J'accuse ! » d'Émile Zola, distribué par ses partisans à la veille de l'élection⁴.

Enfin la section composa pour l'occasion une chanson, « La marche des Margailleurs », du nom donné aux palmiers nains plantés en nombre à la Marine et, par extension, à ses habitants. Sur l'air de l'Internationale, elle invitait les « gars de la Marine » à battre Lambert,

¹ ANOM/Oran/E/213, Note du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 12 octobre 1934. Voir document en annexe.

² ANOM/Oran/E/213. Voir document en annexe.

³ ANOM/Oran/E/213, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 11 octobre 1934. Voir document en annexe.

⁴ ANOM/Oran/E/213, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 13 octobre 1934. Voir document en annexe.

qualifié de « curé rapace », de « pantin » et de « *falso* ». On peut traduire ce dernier terme, issu de l'espagnol et couramment brandi à Oran dans les affrontements politiques, par l'expression de « faux-jeton ». Son refrain, entonné dans les meetings et dans les rues, proclamait proche la victoire de Marius Dubois, le candidat à la longue barbe noire, détournant le surnom que lui avait donné le *Petit Oranais*¹ :

« C'est la lutte finale,
Lambert, battu demain,
L'Barbu d'la Sociale
Te donnera la main »²

Jamais la section oranaise n'avait mené campagne aussi intensément. Face à un adversaire particulièrement agressif, elle sut déployer des moyens de propagande variés et mobiliser un grand nombre de partisans. Alors que d'habitude, elle se contentait de donner des réunions publiques et de publier des exemplaires plus nombreux du *Semeur*, elle fit cette fois-ci appel à une palette beaucoup plus large de ressources, empruntant notamment au répertoire festif que seule la section de Beni-Saf mettait en œuvre jusque-là. Ses efforts furent couronnés de succès : dès le premier tour des élections cantonales, Dubois obtint la majorité absolue, battant le maire Gabriel Lambert³. Il retrouva sa place d'élu au conseil général et la section fit une nouvelle fois la démonstration qu'elle était capable de mener des campagnes victorieuses. Les autres candidats socialistes dans le département furent battus, même si Gabriel Gonzales passa à 60 voix de la victoire dans la circonscription d'Hennaya et de Beni-Saf⁴. L'année suivante, le petit maire socialiste, sans concurrent, fut réélu triomphalement à la mairie avec l'intégralité de sa liste⁵.

À ces mêmes élections cantonales de 1934, un candidat identifié comme SFIO par l'administration se présenta à Tlemcen dans le collège musulman. Âgé de trente ans, clerc de notaire, Mohammed Hamedi n'était pas citoyen français⁶, au contraire de son principal adversaire, l'avocat naturalisé Abdeslam Taleb⁷. Il avait été élu conseiller municipal de

¹ « À propos de l'affaire Gonzales », *Le Petit Oranais*, 4 février 1931, p. 1.

² ANOM/Oran/E/213.

³ ANOM/Oran/E/213, Résultat du premier tour des élections cantonales, 14 octobre 1934.

⁴ « Les élections cantonales », *Le Semeur*, 20 octobre 1934, p. 1.

⁵ « Beni-Saf reste rouge », *Le Semeur*, 11 mai 1935, p. 2.

⁶ ANOM/5I/86, Note de renseignements du commissaire de police, Tlemcen, 6 août 1935.

⁷ ANOM/Oran/E/213, Rapport du commissaire central au préfet, Tlemcen, 8 octobre 1934.

Tlemcen, en 1929, sur la liste des *hadri* c'est-à-dire des citoyens d'ascendance préottomane, arabe, opposée à celle des *kouloughlou*, descendants de mariages entre Algériens et Turcs ottomans, déjà menée par Taleb¹. Ces listes n'avaient souvent d'autre titre que celui des candidats qui les menaient et l'administration interprétait leur rivalité en termes de *çoff*, c'est-à-dire de faction, de clan. Ces catégories contestées étaient investies et réactivées par les autorités coloniales en période électorale² et ne recoupaient pas nécessairement des positionnements politiques distincts. Selon le sous-préfet de Tlemcen, cependant, le « parti *hadri* » était « plus attaché aux vieilles formes de l'Islam » tandis que celui des *kouloughlou* était plus ouvert aux « idées d'évolution »³. En effet, Abdeslam Taleb avait fait partie en 1919-1920 de la vague des élus khalédiens⁴. Or le candidat aux élections cantonales Mohamed Hamedi portait un programme très proche : il s'en prenait aux élus acquis à l'administration et au « béni-oui-ouïsme »⁵. Est-ce pour se démarquer de l'image conservatrice généralement associée à son *çoff* qu'il coiffa l'étiquette de la SFIO ?

C'est le commissaire central de Tlemcen qui, dans un rapport sur la réunion publique de Mohamed Hamedi, le qualifia de « candidat SFIO ». Sans doute le candidat avait-il fait usage de cette étiquette au cours de son discours. Cependant, sa profession de foi ne la mentionnait nullement. Elle reprenait bien quelques points du programme socialiste : la création d'une caisse de chômage et la suppression des Délégations financières. Mais elle portait pour le reste un ensemble de revendications pour la population « indigène » sur le libre exercice du culte, la liberté de la presse en arabe, la représentation parlementaire et l'abolition de l'indigénat⁶, qui l'apparentait plutôt au programme de la Fédération des élus, et ne la distinguait guère de son concurrent Taleb. Hamedi ne fut pas investi par la fédération SFIO qui ne le mentionna pas au nombre de ses candidats, alors qu'elle cherchait justement à mettre en avant leur présence dans la majorité des cantons du département. À cette date, le clerc de notaire n'était sans doute pas formellement adhérent au parti. En revanche, il en était un très

¹ ANOM/Oran/E/234, Liste indigène aux élections municipales de Tlemcen du 5 mai 1929.

² Omar CARLIER, « Espace politique et socialité juvénile : la parole étoiliste en ses quartiers. Contribution à une étude de l'incorporation du « nous », dans Omar CARLIER, Fanny COLONNA, Abdelkader DJEGHLOUL, Mohamed EL-KORSO, *Lettrés, intellectuels et militants en Algérie, 1880-1950*, Alger, OPU, 1988, p. 123.

³ ANOM/Oran/E/234, Rapport du sous-préfet au préfet, Tlemcen, 23 mars 1929.

⁴ Voir *supra*, chapitre 3, A, 1, c.

⁵ ANOM/Oran/E/213, Profession de foi de Mohamed Hamedi, coupure de presse de *L'Écho d'Oran*, 12 octobre 1934.

⁶ ANOM/Oran/E/213, Profession de foi de Mohamed Hamedi, coupure de presse de *L'Écho d'Oran*, 12 octobre 1934.

probable sympathisant. Un an plus tard, le commissaire de police nota qu'il était inscrit à la SFIO et qu'il y jouait un « rôle particulièrement militant »¹.

La mobilisation, à géométrie variable, de la catégorie socialiste apparaissait comme un outil pour qualifier politiquement la rivalité qu'entretenait Hamedi avec le camp Taleb, redoublant le critère ethno-communautaire. Sur un programme très proche de celui de son adversaire, il se distinguait en recourant au signal SFIO. L'ancien conseiller général de la ville, très populaire, le battit dès le premier tour, le poussant à la démission de son mandat de conseiller municipal². Cette candidature, malgré son échec, montrait que la SFIO revêtait chez certains Algériens d'Oranie l'image d'un parti de contestation. Il n'était pas contradictoire de se réclamer de son patronage et, en même temps, de promouvoir l'augmentation des droits « indigènes ». À cette époque, la fédération restait cependant timide dans ses revendications pour la population colonisée³. C'est moins son programme précis qui fut investi par Hamedi que son aura de parti de progrès chez les « indigènes », incarné par la proche mairie SFIO de Beni-Saf. Du fait notamment des nombreux démêlés de ses membres avec l'administration, la fédération donnait le signal d'un parti indépendant, compatible avec l'image d'un adversaire du « béni-oui-ouisme ».

Aussi, au niveau des pratiques, la période 1928-1935 fut-elle essentiellement déterminée par les échéances électorales. Ces dernières furent mises au service d'une stratégie de développement de la fédération dans le département, mais aussi de conquête des lieux de pouvoir. Les militants, absorbés par le rythme effréné des campagnes et du recrutement, étaient de plus en plus tournés vers le parti, de moins en moins vers l'extérieur. La sociabilité développée à l'intérieur du parti, désormais solide et fourni, se suffisait de plus en plus à elle-même.

C – Se replier sur la « vieille maison »

Dans la période de reconstruction, en 1925-1927, l'inscription de la SFIO dans l'environnement social du département avait changé, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent : baisse du taux de polyengagement de ses membres, de la biappartenance SFIO-

¹ ANOM/5I/86, Note de renseignements du commissaire de police, Tlemcen, 6 août 1935.

² ANOM/Oran/E/213, Communiqué de Mohammed Hamedi dans *L'Écho d'Oran*, 16 octobre 1934.

³ Voir *infra*, chapitre 5, C, 2.

LDH et intensification des relations avec la franc-maçonnerie. Qu'en était-il quelques années plus tard ? Comment la dynamique de Rassemblement populaire joua-t-elle sur les réseaux socialistes ?

1. Socialisme et franc-maçonnerie

a. De la SFIO à la loge et vice versa

La franc-maçonnerie continuait à constituer un lieu proche de la fédération socialiste d'Oranie, après la phase de reconstruction qui y avait puisé d'importantes forces, même si globalement le taux de co-appartenance recula. Les trajectoires n'étaient pas univoques : on pouvait militer depuis des années dans une section socialiste avant de solliciter son initiation, et dans ce cas-là c'est souvent par l'intermédiaire d'un camarade que l'impétrant était présenté à la loge. Mais on pouvait aussi être un franc-maçon de longue date et adhérer à la SFIO. Dans les deux cas, la présence d'individus appartenant aux deux mondes facilitait le passage de l'un à l'autre.

Les membres de la section SFIO d'Oran étaient plusieurs à avoir en commun, outre leur affinité politique, l'appartenance à une loge maçonnique. La loge Union africaine n'était qu'à quelques dizaines de mètres du local de la SFIO inauguré en 1930, dans la ville haute. La Raison partageait les locaux de la loge écossaise Aurore sociale africaine ; il suffisait d'une quinzaine de minutes pour se rendre à pied aux tenues de la rue de la Vieille Mosquée depuis le boulevard Clemenceau. Dans les trois loges, certains « frères » étaient aussi des camarades. Ainsi peut-on imaginer, au printemps 1929, le jeune Paul Schmitt, âgé de 22 ans, surveillant d'internat au lycée d'Oran et tout juste initié à la loge Union africaine¹, ancien secrétaire des JS, passer d'une réunion du bureau fédéral à une tenue maçonnique, devisant le long des trottoirs d'Oran avec son aîné Marius Dubois.

Le premier d'entre eux, le secrétaire fédéral, n'était pas un franc-maçon à la trajectoire banale. Son « parcours maçonnique compliqué »² l'avait mené, au gré de ses affectations, dans les loges de Tlemcen et de Mascara, toutes deux dépendantes du Grand Orient, puis

¹ GODF/1562, Avis de présentation à l'initiation de Paul Schmitt, loge Union Africaine, Oran, 10 mars 1929.

² Gilles MORIN et Justinien RAYMOND, « Dubois Marius, Casimir, dit Marius-Dubois », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article23064> [consulté le 23 janvier 2013].

successivement dans les trois loges oranaises. Dubois quitta la Raison, loge à laquelle il était affilié depuis son arrivée à Oran en 1924, au moment où celle-ci traversa une profonde crise à résonance antisémite. Initialement, la loge recrutait surtout dans le milieu naturalisé d'origine espagnole, mais elle accueillit, à la fin des années 1920, de plus en plus de Juifs, jusqu'à un quart de ses effectifs¹. Certains membres soupçonnèrent ces recrues de chercher à ouvrir les portes de la loge à de nouveaux candidats sur un critère religieux. Le conflit qui s'ensuivit fut tel que le conseil d'administration décida la « mise en sommeil » de la loge en octobre 1929. Le « réveil » ne fut permis, quelques mois plus tard, qu'après l'exclusion de plusieurs membres². C'est dans ce contexte que Dubois démissionna de la loge la Raison³, sans doute gêné par la tournure des événements et leur écho antisémite.

Il s'affilia dans un premier temps à l'autre loge du Grand Orient, l'Union africaine, en janvier 1929⁴. Mais il n'y resta pas : il sollicita et obtint presque aussitôt son entrée à l'Aurore sociale africaine, loge oranaise de la Grande Loge de France⁵. Quelques mois plus tard il la quitta pour revenir à l'Union africaine, dont il fut membre jusqu'en 1932. À cette date il retourna à la loge écossaise⁶. Il y resta jusqu'à la guerre et y acquit une place et une influence indiscutées. Ces allers-retours peuvent s'expliquer par son désir, après son élection au conseil général, de faire figure de *primus inter pares* au sein de son atelier. Or les vénérables des loges l'Union africaine et la Raison étaient, en 1930, respectivement Edmond Auzas et Marius Luglia, deux personnages politiques en vue de la ville, membres du parti radical-socialiste. À l'Aurore sociale africaine, Marius Dubois ne pâtissait pas de ce genre de concurrence.

Il est difficile de connaître avec précision les effectifs des différentes loges au début des années 1930. La seule indication que nous ayons pour les effectifs de l'Union africaine, la plus importante des trois, correspond à 1926, date à laquelle elle comptait environ 200 membres⁷. Quelques années plus tard, le chiffre avait peut-être légèrement augmenté mais dans des proportions minimales, le recrutement des loges étant par définition restreint. Quant à

¹ GODF/1565, Lettre d'Alphonse Bouty au conseil de l'ordre du Grand Orient de France, Tlemcen, 11 novembre 1929.

² GODF/1565, Lettre de Camagny au conseil de l'ordre du Grand Orient de France, Oran, 25 février 1930.

³ GODF/1561, Avis de démission de Marius Dubois, loge la Raison, Oran, 21 novembre 1928.

⁴ GODF/1562, Avis de démission des frères Dubois et Le Man, loge Union Africaine, Oran, 24 janvier 1932.

⁵ GLDF/449/2, Lettre de Marius Dubois, au grand maître de la Grande Loge de France, Oran, 13 juillet 1929.

⁶ GLDF/449/1, Compte rendu moral et financier de la loge Aurore sociale africaine, année 1932, Oran, 30 décembre 1932.

⁷ Archives du GODF, fonds Union africaine (1914-1936).

l'ancienne loge espagnole la Raison, elle se composait de 93 membres en 1932¹. C'est dans ces deux loges, affiliées au Grand Orient, qu'on trouvait le plus grand nombre de militants socialistes au début des années 1930 : au moins douze adhérents sur les 258 sur lesquels nous avons réuni des renseignements suffisants pour la période 1928-1935. La Raison, même après le départ du secrétaire fédéral Dubois, resta une place forte de la SFIO. Ernest Tronc, l'un des fondateurs de la section SFIO, y fut initié en 1926², Désiré Delamarre en 1928³, et Ernest de Rougemont en 1929⁴.

Quant à la loge Union africaine, elle comptait en 1930 parmi ses membres, outre Marius Dubois et Paul Schmitt, Eugène Couderc⁵ et Pierre Ardilouze⁶, piliers de la section SFIO. La loge écossaise Aurore sociale africaine, qui accueillait 111 membres inscrits en 1929, dont une cinquantaine de frères « vraiment actifs »⁷, ne fut pas un foyer important du socialisme avant le retour de Marius Dubois en 1932. Vers 1933-1934, elle vit plusieurs membres du Parti socialiste s'affilier à son orient, suivant leur secrétaire fédéral, ainsi du fidèle compagnon de Dubois depuis la fin des années 1920, Ernest de Rougemont, initié au Grand Orient en 1929, qui passa à la Grande Loge en 1933⁸. D'autres firent, comme ce dernier qui faisait partie de la fédération depuis au moins 1928, le même chemin de la SFIO vers la maçonnerie : Henri Bourrec et Jean Léandri furent d'abord adhérents de la SFIO avant de solliciter leur initiation, dans cette loge, dont ils connaissaient déjà plusieurs membres dans le cadre partisan. Globalement le taux de coprésence était en recul depuis le milieu des années 1920 : dans le département, au total, sur 258 membres, dix-sept étaient francs-maçons soit 7% environ. À Oran, la proportion était légèrement plus élevée, autour de 9%.

À Tlemcen, le taux de coprésence était le plus élevé du département. On trouvait en effet, parmi les membres de la loge Union de Tlemcen plusieurs membres de la section

¹ Archives du GODF, fonds de la loge la Raison (1913-1940).

² GODF/1561, Avis de passage au diplôme de maître d'Ernest Tronc, Oran, 25 juin 1927.

³ GODF/1564, Désignation des délégués de la loge la Raison à l'assemblée générale du Grand Orient, Oran, 18 juin 1935.

⁴ GLDF/449/4, Cahier des membres de la loge Aurore sociale africaine, Oran, n. d.

⁵ GODF/1560, Compte rendu de l'inauguration du triangle de Perrégaux, 22 mai 1927.

⁶ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu des travaux du XXXII^{ème} Congrès des loges d'Afrique du Nord, de la Grande Loge et du Grand Orient de France, tenu à d'Alger, 16-19 avril 1930*, Paris, Imprimerie nouvelle (Association ouvrière), 1930, p. 28.

⁷ GLDF/449/7, Rapport de Crétois sur la visite faite à l'Aurore sociale africaine les 22 et 23 janvier 1929, Alger, 11 février 1929.

⁸ GLDF/449/4, Cahier des membres de la loge Aurore sociale africaine, Oran, n. d.

socialiste de la ville, dont le candidat aux élections municipales Raymond Blanc¹. Au total, jusqu'au quart des membres de la SFIO sur lesquels nous disposons de renseignements appartenaient à la loge, confirmant l'image d'une section bourgeoise, de notables bien introduits dans les cercles d'influence de la ville. Le phénomène était loin d'être dû au hasard : au contraire la bi-appartenance y était encouragée. En 1931, l'un des membres de la loge tlemcénienne rédigea ainsi un rapport qui prônait l'entrée des maçons dans les organisations et partis politiques « à tendances libérales » de la ville : LDH, Ligue de l'enseignement ou partis politiques, où leur place semblait « toute indiquée ».

Ce « devoir de pénétrer dans les divers groupements sociaux » était déjà une réalité, expliquait le rapporteur, puisque leurs « animateurs » étaient souvent francs-maçons². De fait, on voit surtout des trajectoires menant de la franc-maçonnerie à la SFIO, à l'inverse de la loge écossaise d'Oran. C'est le cas d'Alexis Souquet par exemple, membre de la loge depuis au moins 1918³ et membre de la SFIO depuis au moins 1928⁴. Il fut l'instituteur, à l'école « indigène », du jeune Mohammed Dib, né en 1920, qui se rappelle de ce maître au physique imposant, dont l'autorité se mua progressivement en complicité avec ses jeunes élèves : « Cet homme, nous constatons de jour en jour qu'il était le meilleur des hommes », écrit-il dans un texte autobiographique, paru de façon posthume en 2006⁵. Autre maçon socialiste de Tlemcen, Pierre Goutz fut initié dès 1907⁶, puis devint militant de la section socialiste à la fin des années 1920⁷.

Le fait maçonnique était plutôt celui des cadres du parti. Habités aux responsabilités, ils briguaient souvent au sein des loges également des fonctions élues : délégués, vénérables, rapporteurs. Cela signifie-t-il pour autant qu'ils étaient les seuls militants à appartenir à une loge ? Ce tableau peut correspondre à un effet des sources. En effet, les maçons sur lesquels nous disposons des renseignements les plus détaillés étaient justement les délégués aux différents convents et les officiers dignitaires. Parmi eux, apparaissaient de nombreux cadres de la fédération SFIO. Il est difficile de mesurer au-delà le taux exact de pénétration des

¹ GODF/1993, Obligation prêtée au cours d'une initiation au premier degré par Raymond Blanc, Union de Tlemcen, 4 mai 1923.

² GODF/1994, Rapport de la loge Union de Tlemcen, « Etude de la morale maçonnique au sein des divers groupements sociaux », pour le Convent de 1931, adopté dans la séance du 13 mars 1931.

³ GODF/1996, Lettre d'Alexis Souquet au Grand Orient, Tlemcen, 28 avril 1918.

⁴ ANOM/Oran/81, Rapport du sous-préfet au préfet, Tlemcen, 24 janvier 1928.

⁵ Mohammed DIB, *Laëzza*, Paris, Albin Michel, 2006, p. 175.

⁶ GODF/1994, Élections de la loge Union de Tlemcen, 13 novembre 1936.

⁷ ANOM/Oran/E/289, Rapport du commissaire au préfet, Tlemcen, 24 novembre 1927.

membres de la SFIO dans les loges, qui était peut-être plus important parmi les membres n'exerçant pas de responsabilités particulières.

Malgré la présence de nombreux « frères » également membres de la SFIO, le socialisme ne régnait pas sans partage au sein des loges oranaises au début des années 1930. Ces dernières restaient marquées à Oran par le poids des radicaux-socialistes. En outre, le socialisme qui était à l'occasion professé dans les loges se rapprochait, dans les faits, des positions de la gauche républicaine modérée. Par exemple, en mars 1930, Pierre Ardilouze fut désigné comme responsable, pour la loge Union africaine, de « l'étude des divers systèmes de réalisation fondés sur les doctrines socialistes » pour le congrès des loges d'Afrique du Nord. Il était membre de la SFIO depuis au moins 1926¹ et de la franc-maçonnerie depuis 1930 au plus tard. Dans son rapport, il réaffirma que « la société capitaliste [était] caduque » et qu'elle devait évoluer, « au sens large du terme », vers une forme socialiste².

Dans le cadre de l'atelier, le militant de la SFIO assumait explicitement la démarche réformiste : pour atteindre ce but, « toute réforme et tout progrès social » étaient considérés comme des « pas utiles, et peut-être indispensables, sinon définitifs ». Il acquiesçait, dans le secret de l'atelier, à un socialisme non révolutionnaire qu'il aurait sans doute renié en dehors de ses murs. Son rapport final, adopté par le congrès des loges d'Afrique du Nord, conclut même : « Peut-on réaliser pleinement des institutions reposant sur une base purement socialiste ? Nous répondrons sans ambiguïté : non »³. Le frère Lyotard, de la loge Union africaine, membre de la LDH⁴ et du SNI⁵, précisa également, au cours du débat, que le mot même de socialisme ne pouvait, en maçonnerie, que « désigner qu'une série de tendances de gauche »⁶.

Au début des années 1930, la SFIO occupait une place importante dans les loges du département. Au moment où le milieu franc-maçon s'engagea dans la dynamique antifasciste,

¹ « Congrès fédéral d'Oran », *Demain*, 3 juillet 1926, p. 2.

² GODF/1562, Étude des divers systèmes de réalisation fondés sur les doctrines socialistes, rapport de la loge Union Africaine, Oran, mars 1930.

³ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu des travaux du XXXII^{ème} Congrès des loges d'Afrique du Nord, de la Grande Loge et du Grand Orient de France, tenu à d'Alger, 16-19 avril 1930*, Paris, Imprimerie nouvelle (Association ouvrière), 1930, pp. 33-34.

⁴ « Grand meeting contre la guerre », *Le Semeur*, 27 décembre 1930, p. 3.

⁵ SNI/carton n° 3, *Bulletin mensuel de la fédération algérienne de l'enseignement public*, non daté (incomplet), 1930.

⁶ *Ibid.*, p. 43-44.

alors que les communistes ne pouvaient leur disputer leurs positions, les socialistes y acquirent un poids croissant.

b. La franc-maçonnerie dans la dynamique antifasciste

Face aux événements de février 1934, la franc-maçonnerie prit le parti de la défense de la République. À Oran, les trois loges maçonniques furent officiellement au nombre des organisateurs du grand meeting du 8 février¹, accueilli dans la salle de l'Union africaine. Face à cette nette prise de position, certains membres en désaccord abandonnèrent spontanément les loges. D'autres furent exclus, ainsi de certains adhérents des Croix-de-feu à Mostaganem². À Oran aussi, le vénérable de la loge Aurore sociale africaine se souvint quelques années plus tard de ces « brebis galeuses »³ dont il avait fallu se séparer pour « mener le bon combat » en faveur des « forces de la démocratie »⁴. Partout dans le département, les loges se mobilisèrent, organisant des conférences ouvertes aux profanes et distribuant des tracts pour défendre leur « œuvre d'émancipation intellectuelle et morale » contre les attaques qu'ils subissaient de la part de la droite et de la presse locale⁵. Pour les membres de la Grande Loge et du Grand Orient, l'existence de la maçonnerie et de la République étaient « indissolublement liées »⁶. Aussi prirent-ils ainsi toute leur part à la défense de cette dernière à travers la dynamique antifasciste.

La participation de la maçonnerie au Front populaire lui attira de nouveaux membres. La loge de rite écossais, dans laquelle Marius Dubois exerçait la fonction de premier surveillant, deuxième officier dignitaire après le vénérable⁷, vit venir à elle, au milieu des années 1930, deux instituteurs « indigènes », membres de l'AIOI et du SNI. C'est peut-être

¹ « Républicains, démocrates, prolétaires, alerte ! La République est en danger », *Le Semeur*, 10 février 1934, p. 1.

² GODF/1445, Lettre du secrétaire de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem au Grand Orient, Mostaganem, 30 novembre 1935.

³ GLDF/*opis* n°1/30, Compte rendu du 15^{ème} congrès régional des loges écossaises d'Afrique du Nord, Oran, 13-15 avril 1938.

⁴ GLDF/449/1, Compte rendu moral de la loge Aurore sociale africaine pour l'année 1933-1934, Oran, 25 novembre 1934.

⁵ GLDF/449/1, Lettre du vénérable Jean Bereni de la loge Aurore sociale africaine à la Grande Loge de France, Oran, 26 juin 1934.

⁶ GODF/1357, Lettre de la loge Étoile de Mascara au Grand Orient de France, Mascara, 15 avril 1934.

⁷ GLDF/449/1, Tableau des officiers dignitaires, 1935-1936, loge Aurore sociale africaine, Oran, 30 novembre 1935.

précisément Dubois, leur collègue dans la ville d'Oran, qui les avaient encouragés à solliciter leur initiation et les présenta. Allel Saadoun, qui enseignait à l'école européenne de Pasteur¹ et Tayeb Djaïdir, à l'école indigène de Lamur², se présentèrent tous deux fin 1934. Le premier, un instituteur kabyle né à Alger en 1905, naturalisé³, s'était vu refuser son admission dans la même loge un an et demi plus tôt, avec un autre instituteur européen, au motif que ses « idées sociales » n'étaient pas assez « fermes »⁴. Cette fois-ci, il eut plus de chance et il fut initié le 23 décembre 1934⁵. Quant à Djaïdir, né la même année⁶, il demanda son admission en décembre 1934⁷ et fut directement admis. Dès l'année suivante, il fut élu secrétaire adjoint de la loge, et Saadoun archiviste bibliothécaire⁸.

Dans le petit groupe des officiers dignitaires de la loge, les deux instituteurs fréquentèrent Marius Dubois mais aussi Ernest de Rougemont, qui en était le premier expert. Ces deux figures de proue de la section SFIO de la ville entreprirent de convaincre les deux instituteurs de prendre leur adhésion au Parti socialiste ; ce fut chose faite en 1936.

2. Socialisme, femmes et féminisme

Le combat féministe eut un démarrage tardif en Algérie. La lutte pour le droit de vote des femmes ne prit son essor qu'au début les années 1930 et rencontra relativement peu d'écho. Le milieu politique oranais n'était guère favorable aux droits politiques féminins. Ainsi la loge des Trinosophes africains, à Mostaganem, s'était-elle prononcée au début des années 1920 contre l'admission des femmes dans les ateliers et contre la création d'ateliers féminins ou mixtes⁹. En 1924, la loge Travail et paix, de Rio Salado, avait mis en garde contre

¹ ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran*, n°404, janvier 1935, p. 15.

² *Ibid.*, p. 8.

³ René GALLISSOT, « Saadoun Allel » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 541.

⁴ GLDF/449/2, Lettre du chef du secrétariat de la loge Aurore sociale africaine à Terrade, Oran, 22 juillet 1933.

⁵ GLDF/449/1, Compte rendu de la tenue de la loge Aurore sociale africaine, Oran, 23 décembre 1934.

⁶ ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran : tableau de classement*, Oran, Heintz frères, 1937, p. 13.

⁷ GLDF/449/1, Compte rendu de la tenue de la loge Aurore sociale africaine, Oran, 12 décembre 1934.

⁸ GLDF/449/1, Tableau des officiers dignitaires, 1935-1936, loge Aurore sociale africaine, Oran, 30 novembre 1935.

⁹ GODF/1444, Réponse au questionnaire sur l'admission des femmes, loge des Trinosophes africains, Mostaganem, 7 mars 1921

le « danger d'accorder le droit de vote aux femmes »¹. Dans un premier temps, le combat pour les droits politiques des femmes en Algérie fut plutôt le fait des organisations de gauche, selon Claudine Robert-Guiard². Mais à Oran comme en France, le Parti socialiste portait une attention limitée à ce thème³. Sa première occurrence est due à Marius Dubois en 1929. Dans un article du *Semeur*, il se prononça pour le droit de vote des femmes, « question de droit et de justice »⁴, rejetant les arguments de ceux qui, jusque dans les rangs des lecteurs de l'hebdomadaire socialiste, s'y opposaient.

L'article de Dubois précéda de quelques mois la création en Oranie de la première association féministe. Une section de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) fut formée à Oran, après une conférence de Lucienne Jean-Darrouy, déléguée par le groupe d'Alger qui venait d'être créé⁵. Le jour même, cinquante adhésions furent prises. Dans un premier temps, la jeune section se tourna vers les « présidents d'œuvres philanthropiques », rechercha l'appui du maire Jules Molle et de son équipe municipale, et concentra son action sur la distribution de tracts et d'exemplaires du journal *La Française* envoyés depuis Paris⁶. Le groupe ne s'attira pas les sympathies de la SFIO, non seulement du fait de ces accointances avec la mairie mais aussi parce que le socialisme français renfermait une forme d'hostilité envers cette forme de lutte politique, considérée comme particulariste. Si la cause du suffrage féminin était théoriquement prise au sérieux par la fédération, l'idée d'un combat spécifiquement féministe était rejetée : « Nous demandons le droit de vote des femmes au nom de la simple justice », précisait dans *Le Semeur* une collaboratrice anonyme en novembre 1930⁷. Elle laissa entendre que le comportement des femmes n'était pas étranger à leur minorité politique : « Si les femmes veulent voter, c'est à elles [...] à chercher [sic] un peu le pourquoi du comment et à s'intéresser à la vie collective », sermonna-t-elle.

Si la fédération commençait à se féminiser et à s'emparer du combat pour le suffrage féminin, elle entretint des rapports ambigus avec les organisations féministes.

¹ GODF/1564, Morceau d'architecture du frère Pujol, « Du danger d'accorder le droit de vote aux femmes », Rio Salado, 11 février 1924.

² Claudine ROBERT-GUIARD, *Des Européennes en situation coloniale : Algérie, 1830-1939*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, 2009, p. 298.

³ Voir Charles SOWERWINE, *Les femmes et le socialisme : un siècle d'histoire*, Paris, Presses de la FNSP, 1978.

⁴ Marius DUBOIS, « Le vote des femmes », *Le Semeur*, 6 juillet 1929, p. 1.

⁵ CAF/1AF/131/dossier 8, Lettre de Mme Fournier-Chancogne à Cécile Brunschvicg, Oran, 14 novembre 1929.

⁶ CAF/1AF/131/dossier 8, Lettre de Mme Danthon à Cécile Brunschvicg, Oran, 20 janvier 1930.

⁷ ŒILLET ROUGE, « Féminisme », *Le Semeur*, 22 novembre 1930, p. 2.

a. SFIO et féminisme organisationnel

La section de l'UFSF, formée à Oran en 1929, n'exista d'abord que formellement. C'est le voyage de sa responsable parisienne, Cécile Brunshvcig, qui permit en février 1931 le démarrage effectif de ses activités¹. Dès juin 1932, le groupement comptait 560 membres², non seulement dans le chef-lieu mais aussi dans les villes d'Hammam-Bou-Hadjar, Aïn Temouchent, Rio Salado et Sidi-Bel-Abbès³. Des sections de l'UFSF furent aussi créées à Tiaret⁴ et à Mascara⁵. La présidente de la section mascaréenne, Mme Pistor⁶, entreprit d'étendre le mouvement alentour en prononçant des conférences à Saïda, Saint-Denis-du-Sig et Perrégaux⁷. Le travail de pression de l'UFSF auprès des élus oranais – conseillers généraux, délégués financiers, députés et sénateur⁸ – aboutit au vote d'un vœu en faveur du droit de vote des femmes au conseil général d'Oran et à de nombreuses promesses de soutien. Ces démarches mettaient les militantes de l'UFSF en contact avec les hommes qui avaient, dans les institutions, une place privilégiée. Elles ne s'adressaient donc pas aux socialistes, quasiment absents de ces assemblées. À l'image de Cécile Brunshvcig, membre du parti valoisien à Paris⁹, l'UFSF était de toute façon plus proche des radicaux, qui soutinrent leurs efforts en Oranie en relayant leurs activités¹⁰ voire en y participant¹¹.

En mai 1932, la section d'Oran de l'UFSF procéda à l'élection d'un comité définitif. Sa composition montre que, dans un premier temps, quelques militantes de gauche s'y intéressèrent. Parmi les assesseurs, apparaissaient la militante communiste Alice Crémadès, la secrétaire de la section oranaise de la LICP et la présidente de la section oranaise de la Ligue des mères éducatrices pour la paix (LIMEP). La présidente de la section, Mme Abadie¹², était

¹ CAF/1AF/131, Lettre de Mlle Richardot à Cécile Brunshvcig, Alger, 7 janvier 1931.

² CAF/1AF/131, Lettre de Mme Abadie à Cécile Brunshvcig, Oran, 8 juin 1932.

³ CAF/1AF/131, Rapport sur le fonctionnement du groupe d'Oran de janvier à mai 1932, n.d.

⁴ CAF/1AF/131, Lettre de Cécile Brunshvcig à Mme Branca, Paris, 19 mars 1934.

⁵ CAF/1AF/131, Lettre du groupe de Mascara de l'UFSF à Cécile Brunshvcig, Mascara, 15 février 1933.

⁶ Son prénom n'est pas mentionné.

⁷ CAF/1AF/131, Lettre de Mme Pistor à Cécile Brunshvcig, Mascara, 15 février 1933.

⁸ CAF/1AF/131/dossier 6, Lettre de Mme Pistor à Cécile Brunshvcig, Mascara, 10 mai 1932.

⁹ Cécile FORMAGLIO, « Entrer dans les partis : la stratégie de Cécile Brunshvcig pour les militantes suffragistes dans les années 1920 », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2013, n° 19, p. 111-117.

¹⁰ Jean DICCI, « La conférence de M. Sabatié », *Le Radical de l'Oranie*, 5 mars 1932, p. 2.

¹¹ L'avocat Gaston Gandolphe, président de la fédération radicale-socialiste, donna ainsi une conférence sur « La femme dans l'organisation judiciaire » pour la section. CAF/1AF/131/dossier 8, Lettre d'Abadie à Cécile Brunshvcig, Oran, 19 décembre 1932.

¹² Son prénom n'est pas mentionné.

l'une des deux seules femmes médecins de la ville¹. Elle avait participé, en mai 1931, aux États généraux du féminisme à l'exposition coloniale de Vincennes, où elle s'était déclarée en faveur du droit de vote des femmes d'Algérie car il favoriserait le vote de crédits pour la scolarisation des petites filles « indigènes »². Elle fut nommée présidente de la fédération nord-africaine de l'UFSF en 1932. Malgré des débuts politiques œcuméniques, des tensions apparurent rapidement entre le groupe féministe et les partis de gauche.

Au mois d'avril 1932, la section invita Sylvain Broussaudier, jeune professeur au lycée d'Oran, militant socialiste, à prononcer une conférence sur les femmes et la paix. Or cette conférence fut jugée « défaitiste, socialiste et [...] anti-française » par Mme Abadie, qui voulut faire publier dès le lendemain, dans *L'Écho d'Oran*, un communiqué dégageant la responsabilité de la section féministe. S'ensuivirent des réunions mouvementées et des démissions, notamment celle de « Mme Vincent, à Fleurus »³ : il s'agissait très vraisemblablement de la militante socialiste Lisette Vincent, en poste dans ce village de 1928 à la rentrée de septembre 1932⁴. Du fait de ces divisions politiques, l'activité de la section fut un temps suspendue et au mois de mai 1933, cette dernière avait perdu plus de 200 membres⁵.

À la même époque, une autre organisation féministe tenta de s'implanter en Oranie. La Ligue française pour le droit des femmes s'installa en mai 1933 à Oran⁶ après une tournée de sa créatrice, la militante socialiste Maria Vérone, qui avait déjà réalisé un voyage algérien dans les années 1920⁷. Sous la présidence de l'épouse du docteur Jasseron, la section oranaise était plus proche des socialistes. La secrétaire de l'UFSF soupçonnait même Broussaudier et ses amis de la SFIO d'avoir « poussé à la formation de ce nouveau groupement féministe » pour concurrencer le sien⁸. Mais la nouvelle section ne comptait que 75 membres en décembre 1933 et son activité déclina rapidement. Les militantes du groupement socialiste ne

¹ *Nouveau guide d'Oran : avec plan quadrillé permettant une recherche rapide des rues*, Oran, Impr. L. Fouque, 1930, p. 23. Le guide donne l'adresse de son cabinet médical et celui de sa consœur, seules femmes parmi l'ensemble des praticiens recensés.

² Régine GOUTALIER, « Les états généraux du féminisme à l'exposition coloniale 30-31 mai 1931 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. XXXVI, avril-juin 1989, p. 283-284.

³ CAF/1AF/131, Lettre de Mme Abadie à Cécile Brunshvicg, Oran, 15 mai 1932.

⁴ Jean-Luc EINAUDI, *Un rêve algérien : histoire de Lisette Vincent, une femme d'Algérie*, Paris, PUF, 2001, p. 63.

⁵ CAF/1AF/131, Lettre de Cécile Brunshvicg à la fédération algérienne de l'UFSF, Paris, 16 mai 1933.

⁶ ANOM/Oran/92/2541, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 décembre 1933.

⁷ Sara L. KIMBLE, "Emancipation through Secularization : French Feminist Views of Muslim Women's Condition in Interwar Algeria", *French colonial history*, volume 7, 2006, p. 117.

⁸ CAF/1AF/131, Lettre de Mme Abadie à Cécile Brunshvicg, Oran, 20 juin 1933.

cachèrent pas, par la suite, leur hostilité à l'égard du mouvement féministe¹. La SFIO lui préféra la création d'une section féminine dans ses rangs.

b. La section féminine de la SFIO

La participation féminine dans les associations et partis de la gauche française était, en France, minoritaire dans l'entre-deux-guerres² et les départements français d'Algérie ne dérogeaient pas à la règle. Dès les premiers temps de la mobilisation ouvrière cependant, après la Première Guerre mondiale, des femmes européennes avaient pris part aux grèves et aux défilés. En mai 1919, le syndicat des cigarières, coutumier du fait³, fut l'un des principaux acteurs de la grève qui immobilisa une partie de la ville au cours du printemps et de l'été⁴. La grève commença à l'usine de tabacs Bastos sur le port d'Oran, dont la main-d'œuvre était essentiellement féminine. Le 6 mai 1919, les cigarières grévistes se livrèrent à de violents assauts contre les agents de police qui avaient arrêté deux de leurs meneurs. Selon le quotidien *Le Soir* du maire radical-socialiste Jules Gasser, les femmes, au nombre de 500, poursuivirent les agents de leurs « cris hostiles » : « la foule des grévistes [...] entoura le fiacre et ce fut au prix de mille difficultés que le véhicule put passer. [...] Mais les cigarières ont les jambes fines et solides. Pendant que les unes couraient derrière le fiacre, les autres filaient droit à la prison, poussant des cris qui ameutèrent tout le voisinage »⁵.

Le même jour, un meeting syndical réunit les 6 000 grévistes de la ville devant les arènes, au Sud-ouest d'Oran dans le quartier espagnol d'Eckmühl. Étaient présents les dockers, les boulangers et 2 300 cigarières. Le caractère inhabituel de la présence massive des femmes, rapportée par *Le Soir*, détermina la comparaison entre le meeting et « une joyeuse partie de campagne un jour de Pâques, avec en moins la mouna⁶ et les galanteries ». Le journal précisa de surcroît que les ouvrières avaient été regroupées et placées sur un côté de l'arène, « sans doute en souvenir de leur humeur frondeuse et de la farce qu'elles firent aux

¹ À l'instar des femmes socialistes de métropole. Sur cette question, voir : Charles SOWERWINE, *Les femmes et le socialisme*, op. cit.

² Voir Christine BARD, *Les femmes dans la société française au 20^{ème} siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 101.

³ Ce sont elles qui provoquèrent la première grève répertoriée à Oran, en 1901. Voir Alexandre Juving, *Le Socialisme en Algérie*, Alger, Jules Carbonel, 1924, p. 161.

⁴ « Vers la grève générale », *La Lutte sociale*, 11 mai 1919, p. 2.

⁵ « Le mouvement social : grèves et difficultés », *Le Soir*, 7 mai 1919, p. 3.

⁶ Pâtisserie typique d'origine espagnole consommée à Pâques, devenue spécialité oranaise.

agents il y a deux ou trois jours ! ». Se voulant amusé, le propos ne manquait pas de traduire la crainte éprouvée par l'ensemble des membres masculins de la société coloniale, ouvriers du mouvement de grève compris, face à la force des travailleuses. D'ailleurs à la tribune du meeting, ces dernières furent fort symboliquement représentées par un porte-parole masculin – démontrant, par là même, la vigueur et la pérennité des normes de genre à l'œuvre dans le militantisme ouvrier de gauche¹.

Après cet épisode de mai 1919, la participation des femmes aux mouvements syndicaux et politiques de l'Oranie reflua. Elle ne s'incarna plus, par la suite, dans des actions de masse. Mais un petit nombre de femmes militait activement, aux côtés des hommes, dans les sections oranaises de la SFIO. Dès 1930, une section féminine de la SFIO à Oran fut organisée, sur le modèle du Groupe des femmes socialistes, fondé à Paris en 1913 par Louise Saumoneau. Dépourvu d'autonomie, ce groupe était composé des femmes déjà adhérentes au Parti socialiste. Dans un premier temps, les tâches de la section restèrent d'ordre domestique : lors de la « fête rouge » organisée par la SFIO d'Oran les 5 et 6 juillet 1930, les camarades féminines contribuèrent en assurant « la confection des bonnets rouges et des tentures »². Elles n'étaient alors qu'un groupuscule et il semble que certaines d'entre elles n'avaient pas pris leur carte. En effet, quand apparut en 1932 le comité national des femmes socialistes, l'une des ses premières tâches fut le recensement des adhérentes de la SFIO³. Son rapport ne releva, pour la fédération d'Oran en 1931, que deux adhérentes⁴. Cette proportion n'était pas exceptionnelle alors pour une fédération de cette taille. Par exemple, seules deux femmes militaient en 1931 à la fédération de Haute-Savoie, forte de 700 membres au total.

Mais l'année suivante, le comité national des femmes socialistes recensa 31 adhérentes en Oranie⁵. Au niveau national, les effectifs féminins s'étaient certes multipliés, mais par deux seulement. Le groupe féminin oranais montrait sa nouvelle vigueur. En un an, il s'était profondément réorganisé⁶, à la suite d'une visite de propagande assurée en février par Louise

¹ Voir Madeleine GUILBERT, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, Éd. du CNRS, 1966.

² LE SEMEUR, « Merci camarades ! », *Le Semeur*, 12 juillet 1930, p. 1.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIX^{ème} Congrès national : 29, 30, 31 mai, 1^{er} juin 1932 : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1932, p. 110-111.

⁴ COMITE NATIONAL DES FEMMES SOCIALISTES, *Rapport moral présenté au XXIX^{ème} congrès national, 29-31 mai 1932*, Paris, Imprimerie La Productrice, p. 8.

⁵ COMITE NATIONAL DES FEMMES SOCIALISTES, *Rapport présenté au XXX^{ème} congrès national, 14-17 juillet 1933*, Paris, Imprimerie La Productrice, 1933, p. 6.

⁶ Janine BROSSET, « Appel aux femmes », *Le Semeur*, 20 août 1932, p. 1-2.

Saumoneau elle-même¹. Le groupe des femmes socialistes recommença alors à prêter son concours à l'organisation des diverses manifestations organisées par la section socialiste d'Oran, mais entreprit aussi de lancer lui-même des activités. L'une de ses premières décisions propres fut de créer un « ouvroir socialiste »². Cet atelier, destiné à la confection de divers « objets de layette, tricots », s'adressait aux adhérentes de la section et aux sympathisantes, exclusivement européennes³.

Par ailleurs, la section féminine organisait régulièrement des promenades éducatives avec les enfants de militants, lors des « jeudis socialistes ». Les nombreuses institutrices de la section – parmi les neuf adhérentes dont nous connaissons la profession pour les années 1932-1935, sept étaient enseignantes dont six institutrices et une professeure de lycée – prolongeaient ainsi, durant leur jour de congé, dans leur engagement politique, leur activité professionnelle. Pendant les vacances scolaires aussi, elles prenaient le relais des familles pour s'occuper des jeunes écoliers : ainsi par exemple, le 28 décembre 1934, profitant des cioux cléments de l'hiver oranais, les camarades féminines conduisirent une quinzaine d'enfants de militants, organisés en groupe baptisés du nom de « coquelicots », dans une balade sur la corniche oranaise⁴. Mais elles s'adressaient d'abord aux femmes. Leurs réunions mobilisaient des audiences relativement importantes : le 2 mai 1935, 300 participantes se retrouvèrent pour écouter des exposés portant sur le socialisme, le chômage, la crise et la guerre⁵. La section féminine finit ainsi par donner un tour plus politique à ses activités. Lors du congrès fédéral du 2 juin 1935, sa secrétaire Jeanne Coulon fit enfin voter une motion, au nom du groupement, pour le droit de vote des femmes⁶.

Malgré l'augmentation de l'audience du mouvement, le nombre de femmes socialistes resta limité. Les membres de la section féminine se rendaient dans les sections socialistes des villes et villages de l'intérieur pour inciter les militants à former des groupes féminins ; bien souvent les militantes chargées de cette entreprise étaient épouses ou sœurs de militants⁷. À

¹ CHAN/F7/13085, Rapport du commandant de la section de gendarmerie de Tlemcen, Tlemcen, 17 février 1932.

² « Section féminine », *Le Semeur*, 9 juin 1934, p. 2.

³ À la différence de la tradition d'apprentissage ouverte au XIX^{ème} siècle par certaines femmes européennes pour les « indigènes ». Voir Rebecca ROGERS, « Telling Stories about the Colonies : English and French Women in Algeria in the 19th century », *Gender and History*, avril 2009, p. 39-59.

⁴ « Notre section féminine : les jeudis socialistes », *Le Semeur*, 15 janvier 1935, p. 2.

⁵ UNE ROUGE, « Groupe des femmes socialistes », *Le Semeur*, 1^{er} juin 1935 p. 2.

⁶ LE REPORTER, « Le congrès fédéral du 2 juin 1935 à Oran », *Le Semeur*, 8 juin 1935, p. 2.

⁷ Voir *infra*, chapitre 8, A, 2, a.

plusieurs reprises, le groupement des femmes socialistes en appela d'ailleurs à ses camarades masculins pour qu'ils fassent inscrire dans leur groupe leurs épouses et leurs filles¹, faute sans doute de trouver directement dans leurs auditoires beaucoup de femmes.

Le groupement des femmes socialistes occupa, au milieu des années 1930, une place particulière dans la dynamique antifasciste naissante à Oran. C'est dans ce contexte que partout en France les organisations féminines de gauche attinrent leurs effectifs maximaux². Le groupe des femmes socialistes fit ainsi partie des organisateurs de la manifestation du 14 juillet 1935. Sur les affiches collées dans la ville pour annoncer l'événement, il figurait en bonne place. Dans le cortège, les militantes avaient déployé pour la première fois le « drapeau flambant neuf » de leur section, faisant forte impression sur les spectateurs³. Jusque-là, leurs activités n'étaient connues que des rangs militants de la SFIO et des lecteurs du *Semeur*. Pour la première fois, elles faisaient connaître leur existence à un public plus conséquent et extérieur au parti. Dès le mois d'août, la militante Denise Rode appela les femmes oranaises à adhérer « à un groupement antifasciste ou même à un parti politique »⁴. Cette invitation provoqua des réactions mitigées voire hostiles puisque, dès la semaine suivante, la secrétaire du groupement féminin dut préciser qu'il ne s'agissait pas là de « désertion du foyer » ni même de « croisade des femmes »⁵ : les lecteurs du *Front populaire de l'Oranie*⁶, pourtant sympathisants des organisations de gauche, semblaient s'être émus de l'engagement de leurs épouses dans le champ politique.

3. Le tissu associatif proche du Parti socialiste

Depuis sa renaissance au milieu des années 1920, la SFIO oranaise entretenait des liens privilégiés avec un certain nombre d'associations qui lui étaient proches en termes de recrutement et de références, membres de la « nébuleuse laïque » dont parle Gilles Morin⁷. La pratique continua dans les années suivantes. La Ligue française de l'enseignement (LFE) en

¹ Janine BROSSET, « Appel aux femmes », *Le Semeur*, 20 août 1932, p. 1-2.

² Michel DREYFUS, « Des femmes pacifistes durant les années trente », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°30, 1993, p. 33.

³ « Le 14 juillet 1935 à Oran », *Le Semeur*, 20 juillet 1935, p. 1.

⁴ Denise BERTRAND, « Les Femmes et le Fascisme », *Le Front Populaire de l'Oranie*, 24 août 1935, p.1

⁵ Denise BERTRAND, « Les femmes et l'action », *Le Front Populaire de l'Oranie*, 31 août 1935, pp.1-2.

⁶ Voir *infra*, chapitre 5, C, 2.

⁷ Gilles MORIN, « Les socialistes et la société française : Réseaux et milieux (1905-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, vol. 96, n° 4, p. 55.

est un exemple paradigmatique : porteuse des valeurs de la gauche socialiste, autour du modèle républicain, de la laïcité, elle était constituée en très forte part d'instituteurs¹, milieu socioprofessionnel qui constituait le creuset du socialisme². Au sein de la Ligue, les premières fédérations départementales des œuvres postcolaires laïques naquirent en France dans les années 1921-1923³. Dans le département d'Oran, l'association ne fut déclarée en préfecture qu'à la fin de l'année 1932⁴.

En 1934, elle ouvrit à Aïn-el-Turck un camp de vacances pour enfants, « La mer et les pins », destiné à recevoir les élèves des écoles laïques d'Oran⁵. Si l'association, dans ses statuts, s'interdisait de « participer à toute action politique »⁶, il n'en restait pas moins que certains de ses adhérents étaient membres de partis de gauche. Ainsi son secrétaire adjoint, l'instituteur Henri Mousset, était membre de la sous-section SFIO du plateau Saint-Michel⁷. Quelques années plus tard, lors qu'il obtint avec son épouse, également institutrice, un poste à l'école Edgar Quinet, le militant socialiste Joseph Begarra créa une section dans le quartier de son école, à Saint-Eugène. Il en devint secrétaire et son épouse assesseure⁸.

Au milieu des années 1930 en revanche, la fédération d'Oran de la Libre pensée n'attirait plus franchement les militants SFIO. Parmi ses membres fondateurs, on comptait pourtant plusieurs militants de la CGT et de la SFIO, dont le secrétaire fédéral Marius Dubois. Mais en 1933, ce dernier n'apparaissait plus parmi les membres de la société, toujours domiciliée au café de Joseph Santamaria, président de la section locale. Le syndicaliste Charles Pamart en avait pris la vice-présidence⁹. La SFIO n'y régnait plus en maître : une autre section s'était formée dans le département, à Mostaganem, présidée par un membre de la fédération radicale-socialiste¹⁰. Lors de sa tournée en Oranie, André Lorulot fut cependant

¹ Nathalie SEVILLA et Emmanuel NAQUET, « La Ligue de l'enseignement et la Ligue des droits de l'homme au temps du Front populaire : deux associations parapolitiques face aux enjeux politiques posés à la gauche citoyenne » dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs : actes du colloque tenu à l'École normale supérieure (Ulm), puis aux Archives nationales, du 4 au 6 décembre 2006*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 236.

² Gilles MORIN, « Les socialistes et la société française », art. cit., p. 55-56.

³ Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire, op. cit.*, p. 234.

⁴ AWO/4F/23, Lettre de Georges Sicard, président de l'Union des amitiés laïques d'Oran au préfet, Oran, 30 avril 1937.

⁵ AWO/4F/25, Statuts du camp de vacances d'Aïn El Turck « La mer et les pins », Oran, 13 novembre 1934.

⁶ AWO/4F/23, Statuts de l'Union des amitiés laïques d'Oran, 30 avril 1937.

⁷ ANOM/E/189, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 12 janvier 1928.

⁸ AWO/4F/26, Lettre de Louis Bord au préfet, Oran, 31 décembre 1938.

⁹ AWO/4F/23, Lettre de René Latreille, secrétaire général de l'association La Libre Pensée, au préfet, Oran, 3 mai 1933.

¹⁰ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire de police au sous-préfet, Mostaganem, 27 mars 1933.

accueilli, à Saïda, par Maurice Rabier¹, secrétaire de la SFIO de Perrégaux, et à Tiaret, où il était invité par la section de la LDH, par Louis Gorsse, secrétaire de la section SFIO locale².

La création d'une fédération de la Ligue internationale des combattants de la paix (LICP) eut un retentissement plus important. Le « pacifisme extrême » trouvait dans les rangs socialistes un écho essentiel³. La formation de la LICP oranaise fut saluée, dès ses débuts en juin 1932, par le journal *Le Semeur*. Le secrétaire de la section, Désiré Delamarre, était le secrétaire de l'Union départementale de la CGT à Oran, un temps militant socialiste⁴. Quelques jours plus tôt, la jeune section avait organisé une conférence de Marcelle Capy, militante pacifiste, déléguée à la propagande de la LICP⁵. La conférence avait eu lieu dans la salle de la Loge : dès sa naissance, la nouvelle association prenait ses marques au cœur même du milieu de la gauche républicaine oranaise. Elle fut immédiatement considérée comme partie prenante de ce monde par ses adversaires. Au printemps 1933, son secrétaire général René Gérin en fit l'expérience lors de sa tournée en Oranie. L'orateur était réputé pour faire, dans ses conférences, l'éloge de l'objection de conscience et de la grève générale, voire de l'insurrection en cas de guerre⁶. Il fut empêché de faire sa conférence à Oran : le jour où il était attendu, des membres de l'Action française l'enlevèrent et l'emmenèrent faire « une promenade en auto », ne le rendant à la liberté qu'une fois l'heure de la réunion largement passée⁷.

Un an et demi après sa création, la fédération oranaise de la LICP se portait bien. La société avait pour siège social le 10 rue de la Paix⁸ : son secrétaire, Delamarre, la faisait cohabiter avec la CGT oranaise, qui avait trouvé refuge dans cet immeuble du centre ville après avoir été évincée de la Bourse du travail⁹. Parmi les douze membres du comité directeur de la fédération, figuraient au moins trois socialistes : Thomas Ibañez, Henri Bertrand et

¹ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire de police au préfet, Saïda, 23 mars 1933.

² ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire de police de Tiaret au préfet, Tiaret, 25 mars 1933.

³ Voir Nicolas OFFENSTADT, « Le pacifisme extrême à la conquête des masses : la Ligue internationale des Combattants de la Paix (1931-1939) et la propagande », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°30, 1993, p. 35-39.

⁴ « Ligue internationale des combattants de la paix », *Le Semeur*, 4 juin 1932, p. 3.

⁵ M.L. THERESA, « La conférence de Marcelle Capy », *Le Radical de l'Oranie*, 28 mai 1932, p. 2.

⁶ Jean MAITRON, « Gérin René, Marius, François, Léon », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article49635> [consulté le 14 février 2013].

⁷ CAF/1AF/131, Lettre de Mme Abadie à Cécile Brunschvicg, Oran, 20 juin 1933.

⁸ ANOM/Oran/92/2540, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 janvier 1934.

⁹ AWO/3H/28, Lettre du secrétaire du syndicat des employés et ouvriers des tramways oranais, CGT, au président de la délégation municipale d'Oran, 14 décembre 1933.

Antoine Sévilla¹. Edmond Auzas y avait également été élu ; c'était le seul radical du groupe. Au sein du bureau, prirent également place certains membres de la fédération des œuvres laïques de la LFE et des instituteurs membres du SNI. La section oranaise, forte de 400 membres, avait mis à sa tête Sylvain Broussaudier, professeur au lycée de garçons et militant SFIO². Son épouse Marguerite, également institutrice, était la secrétaire de la fédération, qui comptait un nombre important de femmes puisqu'elles composaient le tiers de son comité directeur³. L'une des particularités du groupe était sa féminisation : s'y retrouvaient en effet plusieurs membres de la section féminine de la SFIO comme Maria Sartor, Denise Rode et Marie Denarié.

Dès sa création, la LICP suivit les traits tracés par la géographie du Parti socialiste dans le département. Les deux groupes partageaient assez largement leurs effectifs. Parmi les participants à une liste de souscription lancée au profit du bulletin de la LICP, *Le Combat pour la paix*, en février 1934, on relevait la contribution d'au moins sept militants socialistes oranais⁴. Des sections furent créées à Oran mais aussi à Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Perrégaux et Beni-Saf, autant de localités qui comptaient de solides groupes SFIO. À Beni-Saf par exemple, la conférence de René Gérin sur « les causes psychologiques des guerres » fut accueillie par le maire Gabriel Gonzales, le secrétaire de la section SFIO André Cruz et le conseiller municipal socialiste Baptiste Ivañez⁵. 300 personnes assistèrent à l'événement qui se conclut, comme les réunions publiques de la SFIO, par le chant de l'Internationale. Les membres de la section relevés par Nicolas Offenstadt⁶ étaient tous des adhérents de la SFIO, dont l'adjoint au maire Joseph Ganga, le secrétaire de mairie Jules Davaux et le jeune militant Paul Schmitt. L'événement, placé sous les auspices de la LICP, ne se différençait guère, dans son organisation, sa mise en scène et sans doute son public, des conférences de la SFIO.

¹ ANOM/Oran/92/2540, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 janvier 1934.

² Nicolas OFFENSTADT, *Histoire de la Ligue internationale des combattants de la paix (LICP), 1931-1939*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 1991, p. 78.

³ ANOM/Oran/92/2540, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 janvier 1934.

⁴ ANOM/Oran/92/2540, Rapport du préfet du Calvados au préfet d'Oran, Caen, 2 mars 1934.

⁵ ANOM/Oran/92/2540, Rapport du commissaire de police au préfet d'Oran, Beni-Saf, 9 décembre 1934.

⁶ Que nous remercions pour nous avoir transmis les listes d'adhérents qu'il a reconstituées à partir des journaux *La Patrie humaine*, *Le Combat pour la paix* et *Le Barrage*.

4. Les réseaux socialistes à la veille du Front populaire

Par rapport à la période précédente, les adhérents des années 1928-1935 étaient plus réticents à la multiappartenance : parmi les 258 adhérents de notre base de données, 184 n'avaient apparemment pas d'autres engagements que la SFIO, soit 71% d'entre eux. Ce taux était au-dessous de 50% en 1919-1920, et proche de 60% en 1925-1927. Le groupe avec lequel les affinités étaient les plus importantes était la CGT : 18% des adhérents de la SFIO y étaient syndiqués, sous le double effet du retour de l'élément ouvrier dans ses rangs et du très important degré de syndicalisation des enseignants socialistes¹. Cette proportion était à peu près la même qu'à la période précédente. Parmi ces individus, on comptait dix-sept francs-maçons soit 7% d'entre eux : ce taux correspond à une baisse par rapport aux années 1925-1927, où il concernait presque un adhérent sur cinq. À partir de 1932, la LICP séduisit assez largement dans les rangs de la SFIO : on comptait parmi ses membres oranais quinze militants socialistes sur nos 286 individus, soit 5%. Enfin, la LDH reculait encore : avec 9 individus soit 3%, la proportion de bi-appartenance était divisée de moitié par rapport à 1925-1927.

Figure 31 : Nombre d'adhérents de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (entre 1928 et 1935)

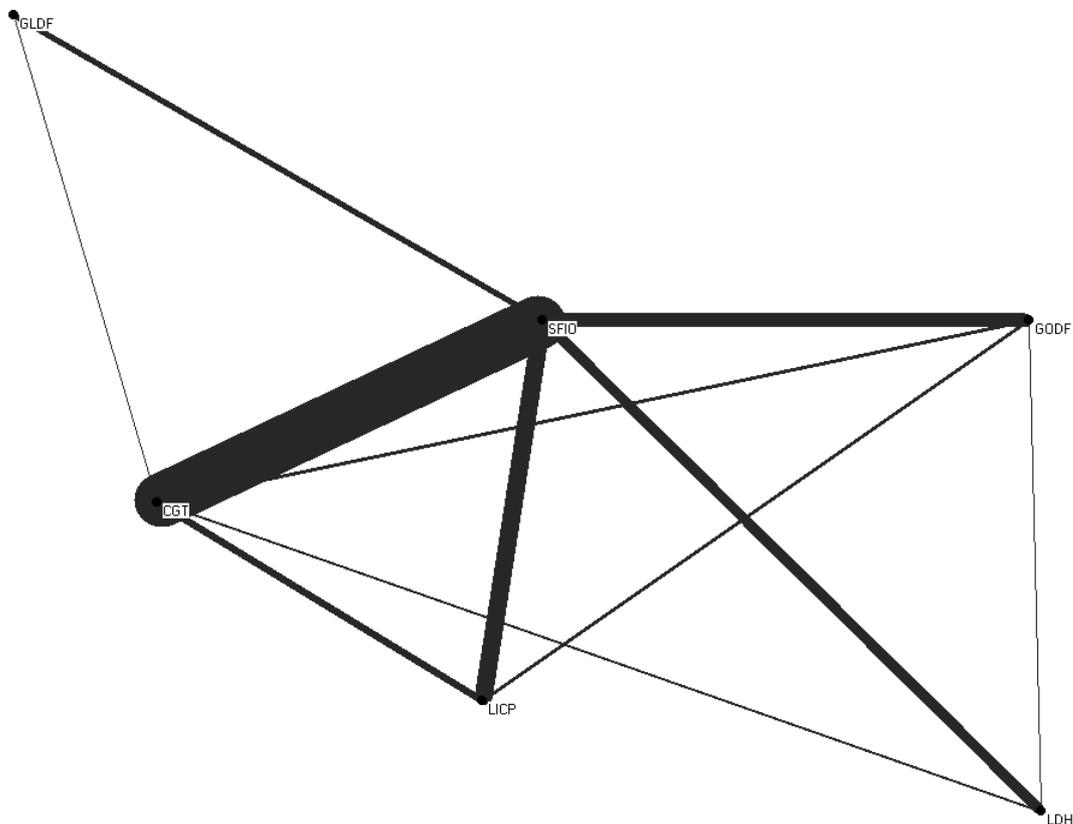
GLDF	LDH	GODF	LICP	CGT
5	9	12	15	46

Source : dépouillements divers (nombre d'individus : 258)

Les liens de ces différentes organisations avec la SFIO peuvent être schématisés : chaque trait du graphique suivant correspond à une co-appartenance, l'épaisseur du trait dépendant du nombre d'individus concernés.

¹ Voir Jacques GIRAULT (dir.), *Les Enseignants dans la société française au XX^{ème} siècle. Itinéraires, enjeux, engagements*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 65.

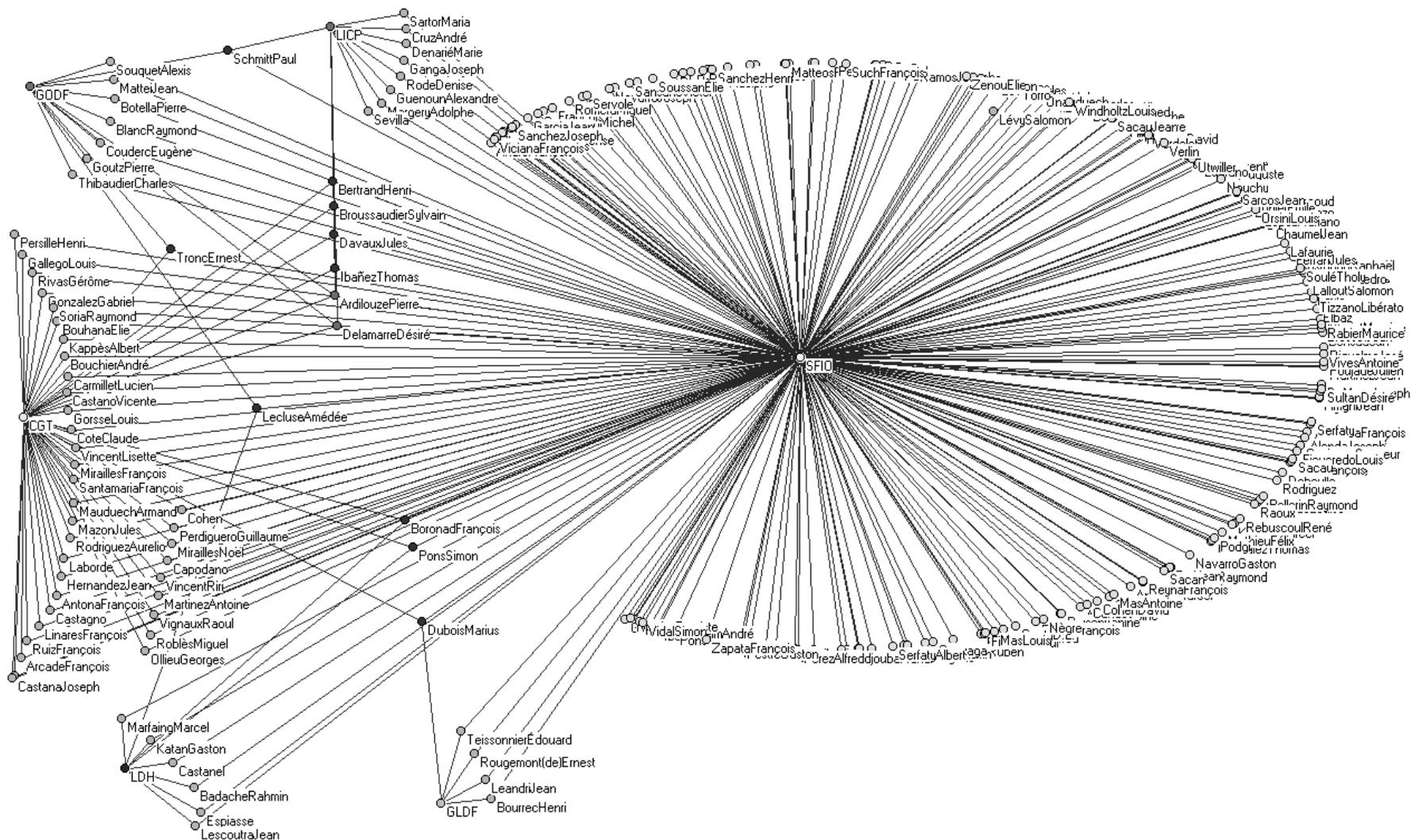
Figure 32 : Représentation graphique du polyengagement des adhérents de la fédération SFIO d'Oran entre 1928 et 1935



Source : dépouillements divers (nombre d'individus : 258)

L'organisation avec laquelle la SFIO était la plus reliée était la CGT, les liens avec la franc-maçonnerie et la LICP étaient équivalents mais ne concernaient pas les mêmes individus : les membres de la LICP n'étaient pas, à deux exceptions près, des francs-maçons. Le positionnement pacifiste radical de la LICP cadrait mal avec les tendances politiques modérées des loges. On constate une affinité un peu plus forte entre LICP et CGT. Ce que ce graphique masque, c'est la grande majorité du mono-engagement parmi les adhérents socialistes de cette période. Le polyengagement perdait donc de sa vigueur, mais aussi de sa densité : les individus totalisant trois adhésions ou plus n'étaient que douze dans notre échantillon.

Figure 33 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents de la fédération SFIO d'Oran entre 1928 et 1935



Source : dépouillements divers (nombre d'individus : 258)

La grande majorité n'était qu'affiliée qu'à la SFIO. La plupart des polyengagés sont en fait des biengagés. Les polyengagés totalisant au moins trois affiliations sont représentés par des points plus foncés. Le profil triangulaire le plus courant était celui qui combinait SFIO, CGT et LICP : il concerne six individus, représentés sur un axe vertical dans la moitié gauche du graphique. Venait après le profil CGT, SFIO et franc-maçon, qui concernait quatre individus. Le profil triangulaire LDH-CGT-SFIO, propre à l'après-guerre, n'avait plus que deux représentants : quant au triptyque, caractéristique de la période 1925-1927, combinant adhésion à la SFIO, à la LDH et affiliation maçonnique, il ne concernait plus qu'un militant.

L'inscription de la fédération SFIO dans l'environnement social, culturel et politique du département, à travers les multiappartenances de ses adhérents, avait reculé. L'engagement socialiste avait de plus en plus tendance à se suffire à lui-même. Seule la syndicalisation paraissait encore aller de soi pour une partie des militants. L'affiliation à la LDH n'avait plus rien de naturel ; quant à l'initiation maçonnique, si elle tentait les cadres des sections, elle ne constituait pas non plus un fait massif. La LICP avait fait une entrée relativement marquante dans le milieu socialiste, sans provoquer là non plus un engouement considérable.

Conclusion

À partir de la fin des années 1920, la phase de reconstruction était terminée pour la fédération SFIO d'Oran. Le niveau d'avant la scission avait été retrouvé, en termes d'effectifs et d'implantation régionale, et même si l'activité militante consistait encore à consolider ces acquis, de fait la plus grande partie de son énergie s'employa dans le champ électoral. La fédération eut, à partir de 1929, ses premiers élus dans le département. Mais cette réussite était à double tranchant : alors que la SFIO connaissait ses premières victoires dans les urnes, son développement commença à s'enrayer. Les élections législatives de 1928 provoquèrent une importante crise dans la fédération, qui s'apparentait autant à une querelle de personnes qu'à une divergence de fond sur les questions de tactique électorale. L'incident refermé, les effectifs repartirent quelques années à la hausse, avant de subir un nouveau coup d'arrêt à partir de 1933.

La fédération commençait à gagner du poids institutionnel et risquait de se muer en machine électorale. De fait, la pratique militante, dans ces années, s'éloigna de la rue : les militants firent davantage de souscriptions pour créer puis faire vivre le journal fédéral que de défilés. Le retour à une sorte de routine militante permit à la fédération de regagner des bases sociales plus proches de celles sur lesquelles elle s'était établie dans l'après-guerre : alors que la phase de reconstruction avait plutôt attiré les professions intellectuelles et libérales, la SFIO reprenait désormais pied dans le milieu ouvrier. De ce fait, elle redevint plus proche de la CGT, dont le relèvement dans ces années-là fut impressionnant et battit en brèche l'image d'une CGTU toute puissante dans le département d'Oran, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Le retour de la SFIO sur la scène oranaise ne fut pas un franc triomphe. Si elle put, un temps, croire à son leadership dans la gauche oranaise, son relèvement n'avait, en fait, rien de vraiment spectaculaire. Alors que les années 1933-1934 furent des années fastes pour la SFIO au niveau national¹, en Oranie ces années marquèrent un recul. La fédération, jusque-là, s'était développée à un rythme régulier, sans accidents ni échappées majeurs. Elle avait installé de solides bases autour de quelques sections dynamiques, dans les grandes villes d'Oran, Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès, dans les relais ferroviaires tel Perrégaux, ainsi que dans

¹ Éric NADAUD, « Le renouvellement des pratiques militantes de la SFIO », art. cit, p. 9.

la petite ville minière de Beni-Saf, qui semblait s'être massivement éprise du socialisme. Mais en dehors, dans la campagne, dans les villages, elle n'avait guère d'emprise.

Certes, elle avait patiemment et régulièrement remonté la pente depuis sa reconstruction presque dix ans plus tôt ; elle avait désormais quelques élus et son poids dans le département était plus important que jamais. Mais sa surface sociabilitaire avait considérablement diminué ; elle était désormais réduite à peau de chagrin avec la LDH, son ancien allié traditionnel. Avec la franc-maçonnerie, les liens restaient plus consistants, mais concernaient surtout les cadres de la fédération. Le temps de la reconstruction passé, les militants socialistes semblaient se replier sur eux-mêmes et sur leur organisation, quitte à s'isoler du reste du paysage politique et associatif.

À l'inverse, au milieu des années 1930, le PCF était intensément tourné vers l'extérieur ; il rayonnait à travers diverses formations comme les comités Amsterdam-Pleyel, les Amis de l'Union soviétique, le Comité mondial des femmes pour la paix, qui commençaient à se mettre en place. À l'exception de la LICP, qui séduisit une minorité non négligeable de ses adhérents, la fédération SFIO se tint à distance de ce renouvellement du champ associatif français. Or la dynamique antifasciste se nourrissait, précisément, d'une effervescence qui s'émança en partie du cadre partisan¹. Le relatif isolement de la SFIO contribue à expliquer la difficile mise en place d'un Rassemblement populaire à l'échelle du département. De fait, alors que la région avait connu quelques tentatives précoces d'union, la conclusion d'un accord entre la SFIO et ses partenaires fut le fruit d'un processus lent et tardif.

¹ Frédéric MONIER, *Le Front populaire*, Paris, La Découverte, 2002, p. 91-98.

Chapitre 5 : Les socialistes face au défi antifasciste

À partir de la fin des années 1920, les effectifs et les moyens d'action de la SFIO avaient commencé à croître dans le département d'Oran. Signe que l'influence du Parti socialiste grandissait, ses membres firent l'objet d'une attention croissante de la part des autorités. La composition socioprofessionnelle de ses rangs le rendait particulièrement sujette aux pressions de l'administration : parmi les adhérents, nombreux étaient les fonctionnaires, en particulier les enseignants. Or leur engagement politique n'était pas toujours vu d'un bon œil, l'hostilité à leur encontre croissant dans les zones à forte majorité démographique « indigène ». Durant ces années, les militants furent confrontés à plusieurs cas de sanctions administratives ou judiciaires destinées à contrarier leur activité politique. Le petit parti commençait à déranger. Ces affaires furent, pour la fédération, autant d'occasions de protester publiquement, de prolonger son activité de propagande et de dénoncer l'œuvre de ce qu'elle appelait dans le département, depuis les années 1920, le « fascisme ».

À l'aube de la décennie 1930, la SFIO était, dans le département, le parti de gauche le plus solidement implanté et organisé. Lorsque, particulièrement attentive à la situation de la proche Espagne, elle salua l'avènement de la Seconde République en 1931, elle fit figure de pilier du milieu de la gauche oranaise. Elle pouvait prétendre à un rôle de leader du rapprochement des diverses forces de ce milieu. Dans un département globalement dominé par la droite voire, en certains endroits, par l'extrême-droite, théâtre d'affrontements politiques violents et foyer d'antisémitisme, les militants de gauche perçurent précocement les avantages de l'unité d'action dans le champ politique et syndical. Mais les socialistes oranais étaient-ils vraiment prêts à relever le défi de l'antifascisme ?

Le processus de mise en place d'un Rassemblement populaire fut long et difficile dans le département. L'Oranie avait été confrontée, dès les années 1920, à la radicalité de la droite antisémite. Mais, face à elle, les tentatives d'établir un front unique furent longtemps vouées à l'échec. C'est seulement à partir de 1933, et de façon décisive en 1934-1935, que la volonté de rassemblement prit le pas sur les rivalités entre les différents groupes. Le Parti socialiste prétendait, au sein de ce front, à un rôle central. Mais, entre-temps, le PCF avait connu une brusque explosion de ses rangs. C'est ce dernier, ainsi que les organisations algériennes, qui

inquiétaient désormais l'administration, et non plus la SFIO. La crainte des socialistes de se voir dépasser par leurs partenaires communiste, ajoutée à leur isolement dans le tissu social et associatif régional, contribue à expliquer leurs atermoiements face au processus de mise en place du Rassemblement populaire.

A – Les militants socialistes, personae non gratae en Oranie ?

Le développement du Parti socialiste et ses premiers succès électoraux inquiétèrent l'administration coloniale à la fin des années 1920. Plusieurs affaires rythmèrent ces années : fonctionnaires menacés de mutation, arrestations, sanctions professionnelles. Elles furent à la source de difficultés personnelles pour certains militants mais profitèrent aussi à la fédération. En orchestrant une publicité maximale de ces affaires, la SFIO s'affirmait, dans la région, comme un parti victime de la « réaction » et défenseur des libertés individuelles et collectives.

1. Les affaires de l'enseignement public

a. Le cas Lescoutra

Parmi les militants de la fédération socialiste, à la fin des années 1920, un tiers environ était employé dans la fonction publique. Les enseignants étaient les plus nombreux : à eux seuls, ils formaient environ le quart des effectifs totaux, dont une immense majorité d'instituteurs. Ceux-ci étaient en particulier présents parmi les cadres de la fédération, de façon relativement classique dans un parti où l'on avait peu recours à l'embauche de permanents : cette profession leur permettait de dégager du temps pour les activités militantes, notamment le jeudi et les vacances scolaires. Ainsi, les congrès nationaux ordinaires tombaient toujours durant ces dernières et, le plus souvent, les délégués qui entreprenaient le voyage étaient des enseignants. Mais en tant que fonctionnaires, ils étaient plus susceptibles que d'autres de connaître des difficultés de la part d'une administration qui ne voyait pas d'un bon œil leur engagement politique. En quelques mois, en 1929, plusieurs d'entre eux eurent ainsi à faire face à d'importants obstacles dans leurs carrières.

Le secrétaire de la section de Sidi-Bel-Abbès, Jean Lescoutra, fut le premier inquiété. Âgé de 39 ans en 1929, il était originaire du Sud-ouest de la France, où il avait commencé sa carrière dans l'enseignement secondaire. Il avait ensuite effectué un séjour de trois ans au Maroc, à Tanger, puis était rentré en France avant d'être muté de nouveau de l'autre côté de la Méditerranée en 1924. Son premier poste algérien le mena dans la ville de Sétif à l'Est du pays. En 1926, il fut nommé professeur au collège de Sidi-Bel-Abbès. Affilié à la SFIO depuis 1919, il avait pris une part active aux élections municipales dans la ville de Saint-

Claude, dans le Jura, où il avait été affecté en 1919-1920. Déjà, son déplacement au bout d'un an de présence dans cette ville aurait été motivé par « ses attaques violentes contre la municipalité »¹. Après le congrès de Tours, il était resté à la « vieille maison », continuant de collaborer avec le journal socialiste jurassien. Jean Lescoutra vivait en effet son engagement autant dans l'activité de terrain qu'à travers sa plume, volontiers lyrique voire grandiloquente.

À son arrivée à Sidi-Bel-Abbès, fin 1926, la section SFIO était en pleine reconstruction autour de son secrétaire, l'instituteur Fernand Chabaud. Dans un premier temps, peut-être du fait d'une rivalité avec ce dernier, Lescoutra ne prit pas une part notable aux activités de la section. C'est au moment des législatives de 1928 qu'il commença à y jouer un rôle direct : à cette occasion, Chabaud s'opposa au bureau fédéral sur la stratégie à adopter, prônant le soutien à la liste radicale-socialiste dès le premier tour. Désavoué, il démissionna du secrétariat de la section, cédant la place à Lescoutra. Ce dernier réussit là où son prédécesseur avait échoué : lors des municipales de 1929, il fit accepter à la fédération de soutenir la liste radicale-socialiste d'Alfred Lisbonne, maire sortant. Il s'engagea dans sa campagne, en écrivant régulièrement dans le journal *La Vérité*, « patronné » par Gaston Lisbonne, conseiller général radical-socialiste et fils du premier². Après l'échec de la liste Lisbonne aux municipales, il continua d'y publier un article hebdomadaire. Propagandiste inlassable, le professeur socialiste donnait aussi des « causeries » sur le socialisme, devant des assemblées de cheminots dans un cinéma de la ville³, apportait la contradiction dans les meetings de ses adversaires et sillonnait le département pour porter la parole socialiste.

En avril 1929, le principal du collège de Sidi-Bel-Abbès écrivit à l'inspecteur d'académie d'Oran pour se plaindre de cet embarrassant professeur. Il s'inquiétait, disait-il, de l'avenir de son établissement dont le recrutement, à travers son internat, puisait en grande partie dans les familles de colons de la région : « Malgré toute leur estime pour un collègue colonial et pour l'enseignement qu'ils peuvent y faire donner à leurs enfants, les colons les y enverront-ils tant qu'on verra un professeur d'une classe importante vanter les bienfaits et les beautés du communisme, et traîner dans la boue les capitalistes et les propriétaires, c'est-à-

¹ ANOM/Oran/96, Rapport de renseignement, du préfet d'Oran au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 14 novembre 1929.

² ANOM/Oran/96, Rapport du préfet d'Oran au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 14 novembre 1929.

³ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de police du 2^{ème} arrondissement au sous-préfet, Sidi-Bel-Abbès, 25 mars 1929.

dire des pères devant leurs enfants ? »¹. Le principal du collège ne mâchait pas ses mots pour dénoncer le professeur qui, en fait de dénoncer l'antisémitisme dans la ville comme il s'y employait², ne contribuait selon lui qu'à « dresser l'israélite contre le gros colon » et nuisait au prestige du collège. L'inspection académique, recevant cette requête, ne signala d'abord « aucun fait critiquable résultant d'appréciations déplacées au point de vue politique qu'il aurait émises devant ses élèves »³.

Cependant, quelques mois plus tard, Lescoutra fut traduit devant le conseil académique du département. La section SFIO de la ville protesta contre toute sanction disciplinaire à son encontre, dans un ordre du jour rendu public le 24 novembre 1929⁴. Cette mobilisation, relayée par *Le Semeur*, parut d'abord couronnée de succès puisque Lescoutra continua à occuper le même poste l'année suivante⁵. En décembre 1931 cependant, il fut muté en métropole⁶ : le principal du collège eut finalement raison de son affectation. Mais cela ne découragea pas son activité politique, bien au contraire : en mai 1932, il fut candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription du Havre, face au député sortant René Coty⁷. Ses pérégrinations académiques n'en restèrent pas là, puisqu'on le retrouvait, en 1934, dans le comité antifasciste de Nantua dans l'Ain puis, de nouveau déplacé pour son activité politique, en Vendée⁸.

b. L'affaire Dubois

Bientôt, le secrétaire fédéral Marius Dubois fut exposé au même type de difficultés. Adjoint de direction, depuis quatre ans, à l'école européenne du faubourg Lamur à Oran⁹, il sollicita en 1928 la direction de cette école, à la vacance du poste. On lui offrit coup sur coup,

¹ ANOM/Oran/96, Lettre du principal du collège à l'inspecteur d'académie d'Oran, Sidi-Bel-Abbès, 12 avril 1929.

² Par exemple dans Jean LESCOUTRA, « La question juive », *La Vérité*, 26 juillet 1929.

³ ANOM/Oran/96, Rapport du préfet d'Oran au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 14 novembre 1929.

⁴ « Section SFIO de Sidi-Bel-Abbès », *Le Semeur*, 30 novembre 1929, p. 2.

⁵ ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 1^{er} février 1931.

⁶ « XIV^{ème} congrès fédéral », *Le Semeur*, 26 décembre 1931, p. 1.

⁷ *La Vie socialiste*, 14 mai 1932.

⁸ *L'Éclairer de l'Ain*, 6 mai 1934. Les trois notices consacrées, dans *Le-Maitron-en-ligne*, à un nommé Lescoutra, sans prénom ni date de naissance, concernent très probablement une seule et même personne, Jean Lescoutra, né en 1890. Nous remercions Gilles Morin de nous l'avoir signalé.

⁹ GLDF/449/2, États de services de Marius Dubois, pièce jointe de la lettre de Marius Dubois à la Grande Loge de France, Oran, 23 juillet 1929.

fin décembre 1928, deux autres postes de direction, à Mascara et Sidi-Bel-Abbès. Or au même moment, il avait fait connaître sa candidature aux élections municipales face à Jules Molle. Refusant cet éloignement, Dubois maintint sa candidature à Lamur. Le 30 mai 1929, le comité consultatif de l'enseignement primaire, composé notamment de délégués syndicaux, proposa, à l'unanimité, sa nomination dans cette école. La recommandation fut rejetée par le conseil académique du rectorat d'Alger. Pour la fédération SFIO, la manœuvre était claire : Jules Molle avait fait appel au ministre de l'Intérieur, André Tardieu, qui avait apposé son veto à la décision de nomination de Dubois¹. Le journal du député-maire, *Le Petit Oranais*, n'hésita pas à se vanter de cette « démarche insistante » et de son résultat qu'il considérait comme une « victoire » dans l'éditorial du 6 novembre 1929².

Le Syndicat national des instituteurs (SNI), saisi par Marius Dubois, protesta contre cette décision. L'inspecteur d'académie expliqua aux délégués syndicaux que le rectorat avait pris sa décision sur la base de la plainte déposée auprès d'elle par la municipalité d'Oran. Selon le texte de cette dernière, Dubois aurait « manqué à la neutralité scolaire » en se présentant par deux fois, aux élections cantonales et municipales, contre le docteur Molle et en faisant de son domicile, dans l'école du faubourg Lamur, le siège de la fédération socialiste³. Avant la location d'un local indépendant en 1927, le domicile de Dubois avait peut-être servi, en effet, de lieu de réunion. Mais Dubois n'habitait pas l'école : son domicile, rue Edgar Weber⁴, était situé au cœur de Sid el Houari, bien loin du faubourg Lamur. La commission permanente du SNI pour le département d'Oran demanda à tous les syndiqués de refuser le poste de directeur s'il leur était offert, et s'engagea à démissionner collectivement si la décision n'était pas rapportée⁵. Dubois fit également appel au grand maître de la Grande Loge de France, qu'il venait de rejoindre en s'affiliant à la loge Aurore sociale africaine, pour protester contre le « cas d'inéquité » dont il s'estimait victime⁶. Ces démarches furent couronnées de succès, et Dubois obtint finalement sa nomination comme directeur à Lamur,

¹ LE SEMEUR, « L'affaire Dubois », *Le Semeur*, 16 novembre 1929, p. 1.

² ORION, « Tous à plat ventre », *Le Petit Oranais*, 6 novembre 1929, p. 1.

³ GLDF/449/2, Notes des délégués du SNI au conseil départemental de l'académie d'Oran, pièce jointe de la lettre de Marius Dubois à la Grande Loge de France, Oran, 23 juillet 1929.

⁴ GODF/1564, Désignation des délégués de la loge La Raison d'Oran à l'Assemblée générale du Grand Orient de France, 28 août 1927.

⁵ GLDF/449/2, Décisions de la commission permanente du syndicat des instituteurs et institutrices du département d'Oran, pièce jointe de la lettre de Marius Dubois à la Grande Loge de France, Oran, 23 juillet 1929.

⁶ GLDF/449/2, Lettre de Marius Dubois, au grand maître de la Grande Loge de France, Oran, 13 juillet 1929.

emménageant alors dans l'école¹. Maniant la protestation publique et les réseaux syndicaux, maçonniques et politiques, Marius Dubois eut raison des difficultés professionnelles qui lui étaient faites. Tous n'avaient pas ces ressources.

c. La première affaire de Beni-Saf

Raoul Vignaux, qui avait pris la tête de la mairie de la petite ville de Beni-Saf en 1929², était instituteur à l'école de la ville. Or la loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire interdisait aux enseignants du premier degré de devenir conseiller municipal ou maire dans la commune où ils exerçaient³. Sur la base de cette incompatibilité, le préfet d'Oran supprima le traitement d'instituteur du nouveau maire à défaut de démission de ses fonctions municipales, dans un arrêté du 6 août 1929⁴, le privant également de son logement de fonction⁵. Sommé de choisir entre son siège de maire et son poste d'instituteur, Vignaux préféra démissionner de son mandat. L'arrêté le trouvait en effet dans une posture difficile, l'un de ses enfants, malade, devant être opéré⁶.

Mais la fédération socialiste ne l'entendait pas ainsi. Pour elle, l'arrêté était nettement politique et ne visait Vignaux que parce qu'il était socialiste. Elle l'incita à reprendre sa démission et prépara la tenue d'un meeting public pour le dernier dimanche du mois de septembre 1929. Venus d'Oran à la première heure, Ernest de Rougemont et Marius Dubois furent accueillis par la fanfare municipale, la Bénisafienne. Cette société musicale avait été fondée en 1909 pour donner bals et concerts et accompagner les manifestations officielles. À partir de l'élection de Vignaux, la compagnie se confondit pratiquement avec la section socialiste. En effet, les trois présidents qui se succédèrent à sa tête, entre 1929 et 1940, furent

¹ GLDF/449/3, Lettre du frère bibliothécaire Vaissière au grand maître de la Grande Loge de France, Oran, 12 janvier 1932.

² Voir *supra*, chapitre 4, B, 2, b.

³ Cette interdiction ne s'appliquait pas aux autres localités. La suppression de cette législation fut une revendication classique des socialistes et une source de recours juridiques réguliers durant l'entre-deux-guerres. La loi fut rapportée aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Nous remercions Gilles Morin pour ces précisions.

⁴ CANA/IBA/ADD-176, Lettre du ministre de l'Intérieur au Gouverneur général de l'Algérie, Paris, 7 mars 1932.

⁵ Ahmed KOULAKSSIS, *Le parti socialiste et l'Afrique du Nord : de Jaurès à Blum*, Paris, A. Colin, coll. « Histoires Colin (Paris), ISSN 1151-7638 ; 1991 », 1991, p. 223.

⁶ M. C., « À Beni-Saf, meeting de protestation contre les moyens qu'a employés le gouvernement pour obliger le camarade Vignaux à démissionner », *Le Semeur*, 5 octobre 1929, p. 1.

tous des membres de la section SFIO et conseillers municipaux : Joseph Ganga, André Cruz et François Mirailles¹. Au son de diverses marches révolutionnaires jouées par la fanfare placée en tête de cortège, les militants entreprirent un tour de la ville.

Arrivés au marché couvert, les militants fixèrent en haut des marches extérieures une pancarte proclamant « vive Vignaux », ainsi que le vaste drapeau rouge de la section SFIO. Dans la foule venue assister au meeting, on distinguait autant de turbans que de casquettes d'ouvriers et de bérets. Ça et là, quelques chapeaux de feutre. Quelques Algériens étaient venus avec leurs enfants, d'autres passaient par là avec leur mule. Les orateurs, tête nue, en costume, haranguaient la foule. L'ordre du jour voté en fin de réunion protesta contre « l'arbitraire du gouvernement qui frapp[ait] illégalement son dévoué maire »². Mais l'arrêté préfectoral ne fut pas annulé. Après une mise en disponibilité d'un an, l'instituteur devenu maire fut sommé par l'inspection académique de rejoindre un poste éloigné, à Marnia, près de la frontière marocaine³. Dès lors, il céda la mairie à son deuxième adjoint, un jeune homme de 29 ans, Gabriel Gonzales. Le jeune homme avait découvert, en même temps, socialisme et syndicalisme lors d'une tournée de Marius Dubois et Raymond Blanc dans le département, à l'occasion des élections législatives de 1928. Enthousiasmé par les orateurs, il avait participé à la fondation de la section SFIO et du syndicat des mineurs, dont il était devenu le secrétaire.

¹ ASSOCIATION DES BENI-SAFIENS, *L'album de Béni-Saf*, op. cit., p. 206-208.

² M. C., « À Beni-Saf, meeting de protestation contre les moyens qu'a employés le gouvernement pour obliger le camarade Vignaux à démissionner », *Le Semeur*, 5 octobre 1929, p. 1.

³ René GALLISSOT et Fouad SOUFI, « Gonzales Gabriel », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article50824> [consulté le 14 février 2013].

Figure 34 : Photographie du meeting de protestation contre la démission de Raoul Vignaux, Beni-Saf, 1929



Source : Association des Béni-Safiens, *L'album de Beni-Saf*, Auneau, Association des Béni-Safiens, 1988, p. 137.

Beni-Saf devenait de ce fait, pour les socialistes d'Algérie et de France, « l'illustration des pratiques électorales » de ces contrées, ville « victime et martyr[e] »¹ dont le sort ne cessa dès lors d'intéresser les lecteurs du *Populaire*. Lors de sa mission de propagande en Afrique du Nord en décembre 1930, le secrétaire général Paul Faure s'y rendit. Il donna une réunion publique au marché couvert, devant 1 000 personnes, dont de nombreuses femmes et des Algériens². À son retour, il chanta les louanges du maire Gonzales, qui avait instauré dans le village « indigène » voisin de Sidi Safi l'évacuation des eaux usées, le ramassage des ordures et la distribution de médicaments et de vivres, faisant reculer la maladie et la mortalité :

¹ Ahmed KOULAKSSIS, *Le parti socialiste et l'Afrique du Nord : de Jaurès à Blum*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 223.

² ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Beni-Saf, 6 décembre 1930.

« N'est-ce pas qu'on est fier de notre petit maire socialiste de Beni-Saf ? »¹. Le jeune maire mettait en place, dans la petite municipalité algérienne, un embryon d'État social, comme ses collègues socialistes de métropole²

Quelque temps plus tôt, Gonzales avait connu des brimades d'un autre type : le curé de la ville refusa d'enterrer religieusement son père, officiellement parce que celui-ci vivait en concubinage³. L'opinion jugea cependant qu'il déniait les derniers sacrements au père car il réprouvait les opinions politiques du fils. Les habitants de la ville s'en prirent directement au curé : après l'enterrement, un impressionnant mouvement de foule le poursuivit dans les rues de la ville, à sa première sortie. On le hua ; il fut même atteint par des jets de pierre. Le commissaire et le premier adjoint au maire, Joseph Ganga, durent intervenir pour ramener le calme⁴. La solidarité de la bourgade ouvrière pour son jeune maire et secrétaire syndical semblait largement acquise. Celui-ci, fils d'un émigrant d'Almeria, né dans une fratrie de dix enfants, entré à la mine à l'âge de 15 ans⁵, ressemblait à la population qu'il administrait. Doté d'un sourire jovial, ayant revêtu après son accession à la mairie un costume trois-pièces dans lequel sa large carrure semblait toujours un peu à l'étroit, il incarnait avec simplicité les idéaux de la population ouvrière bénisafienne et semblait susciter la sympathie de tous.

2. L'affaire du drapeau rouge

À l'été 1930, un nouvel incident révéla la vigueur de l'hostilité de la municipalité d'Oran pour la fédération socialiste et ses membres. Depuis le mois de juillet, la fédération et la rédaction du *Semeur* avaient investi de nouveaux locaux, situés derrière la cathédrale, sur l'artère principale de la ville haute, le boulevard Clemenceau. La SFIO y côtoyait désormais les grands hôtels, les cafés et les magasins⁶, au premier étage d'un immeuble haussmannien. Elle ne se déplaçait que de quelques centaines de mètres mais acquérait une bien meilleure visibilité, passant de l'animation des petites rues de Saint-Pierre à l'espace dégagé du centre-ville bourgeois. Sans compter que jusque-là, elle avait été réduite à l'obscurité de l'arrière-

¹ Paul FAURE, « La politique socialiste : Beni-Saf », *Le Populaire*, 17 décembre 1930, p. 1.

² Voir Aude CHAMOUARD, *Les maires socialistes en France dans l'entre-deux-guerres : une expérience réformatrice du pouvoir ?*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2010.

³ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire au sous-préfet, Beni-Saf, 18 avril 1930.

⁴ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire au sous-préfet, Beni-Saf, 21 avril 1930.

⁵ Henri BERTRAND, « Gabriel Gonzales, maire de Beni-Saf », *Le Semeur*, 9 avril 1930, p. 1.

⁶ Félix FALCK, *Guide du touriste en Algérie*, Paris, Étienne Chiron, 1926, p. 202.

salle du café Santamaria : la fédération avait enfin pignon sur rue. Cette apparition dans le paysage visuel des Oranais fut ressentie comme un véritable choc.

Le 13 août, un mois à peine après l'installation, un commerçant des environs signala au commissariat central de la ville qu'un drapeau rouge de plus d'un mètre de long flottait aux fenêtres du local¹. Dès le lendemain, l'adjoint au maire fit paraître un arrêté municipal qui déclarait que l'exhibition de ce signe « séditionnel » était « de nature à susciter [...] des violences préjudiciables à l'ordre public ». Il demanda le retrait immédiat du drapeau, prévoyant l'usage de la force si la requête n'était pas suivie d'effet². Le jour même, le commissaire de police du 4^{ème} arrondissement se présenta au siège de la fédération. Il y fut reçu par Maurice Afferiat, jeune employé permanent âgé de dix-neuf ans. Mis au courant de l'arrêté, il expliqua que le drapeau était destiné à indiquer aux membres du parti le nouvel emplacement du local et l'enleva aussitôt³. Cinq jours plus tard, cependant, le drapeau fut de nouveau déployé à la fenêtre du boulevard Clemenceau. Le commissaire de police envoya un brigadier pour faire appliquer, à nouveau, l'interdiction. Le jeune employé précisa à cette occasion qu'il avait agi ainsi sur les ordres du secrétaire fédéral et le retira⁴. Quatre jours plus tard, lui-même et Marius Dubois étaient convoqués au tribunal de simple police.

Les deux accusés se présentèrent accompagnés d'un défenseur, l'avocat Sauveur Capisano, militant lui-même de la SFIO. Dubois, endossant la responsabilité de la décision, expliqua qu'il considérait « comme un droit celui d'arborer à la fenêtre des locaux occupés par son parti, un signe destiné à faire connaître le siège social à ses adhérents », ajoutant que le drapeau portait les insignes de la fédération⁵. L'avocat plaça sous les yeux du juge une image du secrétariat général de la SFIO à Paris, rue Feydeau dans le second arrondissement, arborant le drapeau rouge orné de l'inscription « Parti socialiste SFIO »⁶. Le tribunal prononça la relaxe immédiate des contrevenants. La municipalité ne s'avoua pas vaincue pour autant : l'un de ses employés fut chargé de proposer au maire une formulation mettant l'arrêté

¹ AAPCO/L/28, Lettre du commissaire central au gouverneur général de l'Algérie, au préfet, au maire et au procureur de la République, Oran, 14 août 1930.

² AAPCO/L/28, Arrêté de la ville d'Oran, Oran, 14 août 1930.

³ AAPCO/L/28, Rapport du commissaire central au gouverneur général de l'Algérie, au préfet, au maire et au procureur de la République, Oran, 14 août 1930.

⁴ AAPCO/L/28, Rapport du commissaire central au maire, Oran, 19 août 1930.

⁵ AAPCO/L/28, Extrait des minutes du greffe du tribunal de simple police du canton d'Oran, Oran, 23 août 1930.

⁶ SPARTACUS, « L'affaire du drapeau rouge », *Le Semeur*, 6 septembre 1930, p. 1.

à l'abri des contestations et de « toute malveillance critique »¹. Six jours après le jugement, le 29 août 1930, un nouvel arrêté fut en effet publié, interdisant « l'exhibition de tout drapeau ou bannière rouge, même portant des inscriptions syndicales [...] dans les rues aux fenêtres, balcons, terrasses et sur les murs des immeubles de la ville d'Oran »². La mésaventure, rapportée dans *Le Populaire*³, n'était pas banale. N'était pas considéré comme transgressif à Paris ce qui l'était à Oran. Malgré son poids relativement peu important, la fédération SFIO, qui n'avait pas d'élus dans la ville, gênait manifestement. Le rouge emblème flottant sur un immeuble bourgeois du centre introduisait un choc visuel considéré comme insupportable ; vraisemblablement cette interdiction continua jusqu'à la mort de son auteur, en janvier 1931.

Quelques mois plus tard, les députés socialistes Paul Faure et André Février se rendirent à Oran pour une tournée de propagande. Déjà, au mois d'avril précédent, Pierre Renaudel, lui aussi député, n'avait pas été reçu officiellement par le maire⁴. Cette fois-ci, la municipalité manifesta son hostilité plus ouvertement encore, en interdisant les conférences des deux orateurs socialistes dans un arrêté du 3 décembre 1930, au motif qu'elles étaient susceptibles de déclencher des violences. Après une démarche infructueuse auprès de la préfecture, la section décida de transformer les conférences en réunions privées, sur invitation, dans un autre local, le premier ayant été refusé par son propriétaire après la publication de l'arrêté. L'interdiction eut l'inverse de l'effet escompté, puisque la réunion privée fut un véritable succès. La publicité qu'en avait faite l'arrêté amena 1 200 personnes à y assister selon la police⁵. Cette « réunion triomphale » resterait « dans les annales socialistes de la fédération », comme Marius Dubois s'en réjouit quelques jours plus tard dans une lettre à Lucien Roland, avec lesquels il avait noué des liens d'amitié⁶. La direction de la sécurité générale du Gouvernement général elle-même considérait cet arrêté comme illégal. Elle expliqua qu'à travers le Parti socialiste, c'était la population juive qui était visée par le docteur Molle dans le cadre de sa longue campagne antisémite, portée par les Unions latines et son journal *Le Petit Oranais*. En effet, selon elle, les Juifs de la ville « se port[ai]ent surtout

¹ AAPCO/L/28, Note administrative, mairie d'Oran, 29 août 1930.

² AAPCO/L/28, Minute d'arrêté, mairie d'Oran, 29 août 1930.

³ « À Oran l'affaire du drapeau rouge se termine à la confusion des fascistes », *Le Populaire*, 29 août 1930, p. 3.

⁴ CHAN/F7/13085, Rapport du chef de la sûreté départementale, Alger, 28 avril 1930.

⁵ CHAN/F7/13085, Lettre de la direction de la sécurité générale du Gouvernement général de l'Algérie au ministre de l'Intérieur, direction des Affaires algériennes, Alger, 17 décembre 1930.

⁶ IFHS/14AS/315, Lettre de Marius Dubois à Lucien Roland, Oran, 17 décembre 1930.

vers les socialistes »¹. Mais la fédération suscitait aussi l'hostilité du fait de son positionnement résolument à la gauche du parti et de prises de position, symboliques et réelles, qui se voulaient révolutionnaires².

Mais la ville d'Oran n'était pas la seule à faire l'objet de l'hostilité des pouvoirs publics. En octobre 1932, les membres de la section de Perrégaux se plaignirent d'être « sans cesse brimés par les autorités locales »³. Mais leurs moyens d'action, en cette ville, étaient autrement plus turbulents. Certains militants venaient d'être visés par un procès-verbal pour tapage injurieux après s'être introduits dans la salle de réunion d'une « manifestation patriotique » organisée par la sous-section de la Mutuelle des anciens combattants des Dardanelles et de Serbie, perturbant la projection d'un film par des cris pacifistes, des sifflements, des percussions, entonnant enfin l'Internationale⁴. Le groupe de perturbateurs était formé à égalité de membres de la SFIO et du PCF, tous employés aux chemins de fer algériens⁵, préfigurant dans cette ville de cheminots les efforts d'unité d'action menés dans les mois suivants. Mais la répression toucha aussi, sans raison apparente, des militants qui ne s'étaient pas illustrés par leur participation à la manifestation. Ainsi le seul membre « indigène » de la section, Mahdi Medjoub, fut suspendu à la même époque, sans rétribution, de ses fonctions d'interprète judiciaire⁶.

3. Beni-Saf, ville rouge et victime

Dans la petite ville côtière de Beni-Saf, à 112 kilomètres à l'Ouest d'Oran, le rythme de la vie sociale et politique était indexé sur celui de la mine de fer, tenue par la Compagnie bônoise Mokta-el-Hadid. L'exploitation du minerai avait déterminé l'implantation d'un noyau urbain sur cette côte inhospitalière dans les années 1880. Les ouvriers, en majorité d'origine espagnole, venaient des provinces du Sud de la péninsule, en particulier d'Andalousie. Ils avaient été accueillis là par des compatriotes, pêcheurs, déjà installés dans les environs. Les Juifs, originaires d'Oran et de Tlemcen, y étaient aussi relativement nombreux. Enfin de très

¹ CHAN/F7/13085, Lettre de la direction de la sécurité générale du Gouvernement général de l'Algérie au ministre de l'Intérieur, direction des Affaires algériennes, Alger, 17 décembre 1930.

² Voir *infra*, chapitre 6, B, 1.

³ « Notre Conseil fédéral », *Le Semeur*, 5 novembre 1932, p. 1.

⁴ AWO/1F/284, Rapport spécial du commissaire de police de Perrégaux au préfet, Perrégaux, 19 octobre 1932.

⁵ AWO/1F/284, Rapport du maire de Perrégaux au préfet, Perrégaux, 26 octobre 1932.

⁶ « Les incidents de Perrégaux », *Le Semeur*, 12 novembre 1932, p. 3.

nombreux Marocains traversaient la frontière pour venir s’employer à la mine de fer. Avec la population « indigène » algérienne venue de la région, les « Musulmans » étaient majoritaires dans la ville. Au recensement de 1931, les naturalisés d’origine espagnole ne représentaient plus que 6% de la population européenne, car c’étaient désormais les descendants des naturalisés de 1889 qui peuplaient la ville. S’ils étaient nés Français, ils portaient des patronymes d’origine ibérique et le castillan résonnait toujours dans les patios, à l’arrière des maisons basses ouvrières construites à flanc de colline, sur le modèle des corons du Nord de la France. Les Espagnols non naturalisés, émigrés de fraîche date, constituaient encore 43% de la population européenne¹.

Figure 35 : Composition de la population de Beni-Saf au recensement de 1931

Français d’origine métropolitaine	81
Français d’origine coloniale	1876
Français d’origine israélite	250
Naturalisés d’origine espagnole	150
Naturalisés d’origine italienne	20
Total des citoyens français	2377
Espagnols	1837
Italiens	25
Total des Européens	4239
« Indigènes »	5188
Marocains	2392
Total des « Musulmans »	7580
Population totale	11819

Source : SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L’ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l’Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932.

Les militants socialistes de la petite ville minière n’étaient pas au bout de leurs émotions après la démission du maire Raoul Vignaux en 1930. La municipalité était désormais menée par le jeune maire Gabriel Gonzales, électricien dans les mines de fer de la compagnie Mokta-el-Hadid, qui salariait la majorité des travailleurs de la ville. Le dynamique

¹ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L’ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l’Algérie (recensement du 8 mars 1936)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1936. Voir tableaux complets en annexe.

secrétaire du syndicat CGT des mineurs s'était aussitôt consacré avec ardeur à sa nouvelle tâche. Deux ans après les élections, le paysage de la ville avait commencé à changer : parmi les rues en amphithéâtre qui s'ouvraient sur la baie, le promeneur pouvait emprunter le boulevard Jean Jaurès¹, la rue Pablo Iglesias² et bientôt l'avenue Jules Guesde³. Outre ces grandes figures du socialisme français et espagnol désormais fixées par la toponymie, décidée par le conseil municipal, la mairie SFIO inscrivit également sa présence dans l'urbanisme, en ouvrant une Bourse du travail⁴. Bientôt un projet de monument à Jean Jaurès fut en projet, et une souscription ouverte pour la construction du piédestal⁵.

Le 7 février 1931, Marius Dubois dénonça dans les colonnes du *Semeur* « un monstrueux acte de fascisme »⁶, qui devait soulever l'indignation de l'Oranie et au-delà de toute l'Afrique du Nord et de la métropole. Que s'était-il passé ? Dix jours plus tôt, Gabriel Gonzales avait été inculpé pour vol et destruction de titre privé et placé sous mandat de dépôt à Montagnac, où se trouvait le juge de paix de la circonscription⁷. La compagnie minière l'accusait d'avoir volé dans ses coffres le bail locatif de son père, décédé en avril 1930, pour s'approprier les terres cultivées par ce dernier jusqu'à sa mort. Le père Gonzales avait loué depuis 1913 un petit terrain à Mokta-el-Hadid, à la suite de l'échec de la petite exploitation qu'il avait achetée, après des années de travail comme ouvrier agricole sur des propriétés étrangères⁸. Le jeune maire se défendait d'avoir pénétré dans les locaux de la mine et disait avoir détruit un bail non signé, trouvé dans les papiers de son père qu'il mettait en ordre. L'accusation n'était pas solide et la procédure semblait disproportionnée par rapport au délit dont on l'accusait. Des perquisitions furent lancées par le procureur de Tlemcen à la mairie et au domicile de Gonzales, et ce dernier remplacé dans l'exercice de ses fonctions par son premier adjoint, Joseph Ganga⁹.

¹ ANOM/GGA/2CAB/1, Lettre du secrétaire de la section SFIO de Beni-Saf au Gouverneur général de l'Algérie, 2 février 1931.

² UN OYENTE [un auditeur], « Cañizares en Beni-Saf », *Le Semeur*, 16 janvier 1932, p. 2.

³ ASSOCIATION DES BENI-SAFIENS, *L'album de Béni-Saf, op. cit.*, p. 64-65. Voir carte de Beni-Saf en annexe.

⁴ ANOM/GGA/2CAB/1, Lettre du secrétaire de la section SFIO de Beni-Saf au Gouverneur général de l'Algérie, 2 février 1931.

⁵ « Appel de la section socialiste de Beni-Saf pour un monument à Jean Jaurès », *Le Semeur*, 29 janvier 1935, p. 2.

⁶ Marius Dubois, « Un monstrueux acte de fascisme », *Le Semeur*, 7 février 1931, p. 2.

⁷ ANOM/Oran/96, Lettre du procureur de la République au préfet, Tlemcen, 26 janvier 1931.

⁸ René GALLISSOT et Fouad SOUFI, « Gonzales Gabriel », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale: de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 2006, p. 307-308.

⁹ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du préfet au Gouverneur général de l'Algérie, Oran, 30 janvier 1931.

Aussitôt la nouvelle de l’incarcération du maire connue, l’émotion gagna la ville : les milieux ouvriers bruissaient de la rumeur d’une arrestation politique, destinée à « influencer les élections [municipales partielles] qui [devaient] avoir lieu à Oran » le mois suivant¹. Les membres de la section menacèrent immédiatement d’engager une campagne de presse et de demander l’intervention de Paul Faure, venu l’année précédente en tournée dans la ville, au Parlement². Le 1^{er} février, la section se réunit pour formuler un ordre du jour de protestation, transmis au préfet : elle qualifiait de « provocation inqualifiable » l’arrestation de Gonzales et demandait sa libération immédiate³. Le commissaire nota à cette date que le maire incarcéré prenait « figure de victime »⁴ parmi les habitants du lieu et que les dirigeants de la section SFIO, rejoints par certaines figures de la fédération, colportaient le bruit d’une « manœuvre politique » contre le maire. Raymond Blanc, avocat à Tlemcen et membre de la section SFIO de cette ville, fut mandaté par la fédération pour demander sa mise en liberté provisoire, rejetée quelques jours plus tard⁵. La mobilisation s’amplifiait et une pétition commença à circuler parmi les habitants pour assurer le maire de la confiance de sa population et demander sa libération⁶.

La nouvelle affaire de Beni-Saf devint bientôt oranaise. Dans la campagne qu’il menait pour entrer au conseil municipal, Marius Dubois se servit de l’événement comme d’un argument politique, faisant voter dans ses meetings des motions de sympathie pour Gonzales et affirmant que son arrestation était le fruit d’une « cabale politique montée par le préfet et le procureur de la République, tous deux au service de la réaction »⁷. Bientôt, la fédération édita une affiche sur ce qu’elle appelait désormais « l’affaire Gonzales ». Faisant le lien entre cette détention considérée comme arbitraire et les autres cas de militants victimes de « méthodes fascistes » dans la région, elle réclamait sur les murs de la ville la libération immédiate du jeune maire de Beni-Saf⁸. Même *Le Populaire* se fit écho de « l’affaire » : dans son édition du

¹ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 31 janvier 1931.

² Paul FAURE, « La politique socialiste : Beni-Saf », *Le Populaire*, 17 décembre 1930, p. 1.

³ ANOM/Oran/96, Ordre du jour de la section SFIO de Beni-Saf, 1er février 1931.

⁴ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 1^{er} février 1931.

⁵ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 5 février 1931.

⁶ ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire de Beni-Saf au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 6 février 1931.

⁷ ANOM/Oran/96, Lettre du 1^{er} adjoint au maire d’Oran, Paul Ménudier, au procureur, Oran, 3 février 1931.

⁸ ANOM/Oran/96, Affiche de la fédération SFIO de l’Oranie, « L’affaire Gonzales », envoyée par le commissaire de Beni-Saf au sous-préfet, Beni-Saf, 10 février 1931. Voir document en annexe.

14 février, le journal de la SFIO reproduisit l'ordre du jour de la section de Beni-Saf voté deux semaines plus tôt¹. La campagne de presse promise par les membres de la section aux lendemains de l'arrestation porta ses fruits : deux jours plus tard, Gonzales fut mis en liberté provisoire².

Le retour du « petit maire socialiste »³ dans sa ville, après plus de deux semaines d'absence, fut triomphal. Il coïncidait avec la tournée de Lucien Roland en Algérie et les militants de la fédération en profitèrent pour faire de cette libération un véritable événement. Le deuxième adjoint Messaoud Charbit prit la route jusqu'à Tlemcen, où se trouvait Roland, pour aller chercher en sa compagnie Gabriel Gonzales à Montagnac. Ainsi le maire arriva au bras du propagandiste métropolitain à Beni-Saf. Le retour se produisit à l'heure du déjeuner. Depuis le départ matinal des hommes à la mine, femmes et enfants attendaient sur le seuil des portes. À son arrivée, l'automobile conduisit le maire dans un café pour un apéritif qui réunit 200 personnes⁴. Les « hurlements de la sirène »⁵ retentirent pour rappeler les travailleurs à la mine en début d'après-midi, tandis que Gonzales était escorté par la foule jusqu'à son domicile. À 18h, la section de la SFIO organisa une grande réunion publique autour de son maire fraîchement libéré et de Lucien Roland, à laquelle se rendirent environ 300 personnes selon le commissaire⁶. Une foule se pressa à la sortie de la salle : après le meeting, venait l'heure du défilé.

Le cortège, composé surtout de femmes et d'enfants et de quelques « indigènes », s'ébranla derrière le drapeau rouge de la section et parcourut les rues de la ville au chant de l'Internationale, en criant « Vive Gonzales ! »⁷. La nuit s'éclaira des flambeaux et lampions brandis par les manifestants ainsi que des feux de Bengale déclenchés à leur passage. Le commandant de la 5^{ème} compagnie de gendarmerie d'Oran, appelé pour constituer des renforts en cas de débordements, estima la foule à 2 000 personnes⁸. Dans la ville de 12 000

¹ « La propagande socialiste », *Le Populaire*, 14 février 1931, p. 6.

² IFHS/14AS/280, Carnet de Lucien Roland, 16 février 1931.

³ Paul FAURE, « La politique socialiste : Beni-Saf », *Le Populaire*, 17 décembre 1930, p. 1.

⁴ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf, 17 février 1931.

⁵ Lucien ROLAND, « Chronique oranaise », 25 février 1931, p. 6.

⁶ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf, 17 février 1931.

⁷ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf, 17 février 1931.

⁸ ANOM/GGA/2CAB/1, Message téléphonique du commandant de la 5^{ème} compagnie de gendarmerie d'Oran au préfet, 17 février 1931.

habitants¹, une personne sur six y participa. La manifestation populaire triomphale fit forte impression sur Lucien Roland, qui lui dédia sa « chronique oranaise » dans *Le Populaire* quelques jours plus tard. « Il m'est doux d'entendre le chant du vieux Pottier s'envoler des rives africaines... », s'émerveillait-il, peignant le tableau d'une population enthousiaste et unie, aussi bien dans ses éléments « arabes » qu'européens². Les rapports de surveillance signalaient certes une participation de la population « indigène » à la manifestation, mais bien plus minoritaire que le propos de Roland ne le laissait accroire.

Les éléments du rituel militant socialiste de Beni-Saf se confirmaient : fanfare, drapeau, chants avaient déjà été au rendez-vous lors de la protestation contre l'éloignement de Vignaux en 1929. Ils s'enrichirent dès le lendemain de la libération du maire d'une appropriation originale des traditions festives et populaires de la ville. L'élargissement de Gonzales tombait à la veille de Mardi gras. Or les émigrés d'Espagne et leurs enfants perpétuaient sur le sol algérien la tradition ibérique du carnaval. Comme en Andalousie, durant toute l'année, les événements de la ville donnaient lieu à la rédaction de chansons satiriques, appelées « *chirigotas* », chantées dans la rue le jour de Mardi-gras par des fanfares dites « *murgas* »³. Le 17 février 1931, une quinzaine de jeunes militants de la SFIO, ayant détourné leurs déguisements de boy-scouts en nouant des foulards rouges autour de leur cou, se juchèrent sur un camion pour parcourir la ville. S'arrêtant devant les cafés où s'amassait la foule, ils entonnaient l'Internationale puis des couplets en espagnol.

Le groupe préparait probablement ces paroles depuis l'arrestation du maire, saisissant l'occasion pour manifester leur protestation sur le registre carnavalesque, perpétuant aussi un rite d'inversion des rôles propre à la culture ouvrière française, notamment dans les pays miniers⁴. Le commissaire, alerté par les cris de la foule amassée, rejoignit le cortège. Il s'aperçut alors qu'il s'agissait de « chants séditieux faisant allusion à l'affaire Gonzales »⁵. Prenant prétexte des troubles que les chansons pouvaient faire naître, il demanda au groupe de lui remettre le cahier à couverture rouge contenant les paroles. Ils s'exécutèrent, mais la foule

¹ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932.

² Lucien ROLAND, « Chronique oranaise », 25 février 1931, p. 6. Voir document en annexe.

³ ASSOCIATION DES BENI-SAFIENS, *L'album de Béni-Saf*, op. cit., p. 184.

⁴ Laurent MARTY, *Chanter pour survivre : culture ouvrière, travail et techniques dans le textile, Roubaix 1850-1914*, Lille, Fédération Léo Lagrange, 1982, p. 133-144.

⁵ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf, 18 février 1931.

déçue et échaudée suivit le nouveau détenteur du cahier dans les rues de la ville jusqu'au commissariat. Cinq minutes plus tard, ils étaient mille à se presser, menaçants, devant le bâtiment, « envahissant même les fenêtres »¹. Réclamant le cahier à grands cris, la foule refusait de se disperser, malgré l'intervention du commissaire secondé par cinq agents de police. Incapable de calmer cette « foule très surexcitée par les événements locaux », le commissaire fit venir les jeunes militants, les menaçant de poursuites s'ils ne dispersaient pas la manifestation. Ceux-ci obtempérèrent et, montant sur leur camion, entraînaient la foule loin du bâtiment. De nouveau, comme la veille, la participation était spectaculaire et démontrait un soutien massif de la population à son maire.

La traduction en français des chansons effectuée par le commissaire de police, si elle empêche de saisir toutes les nuances du texte original, permet de se faire une idée des sentiments des manifestants et des motifs d'enthousiasme de la foule. Les *coplas*² invoquaient la mémoire du père de Gonzales, « brave travailleur » qui avait mis en valeur les terres affermées par la compagnie. Elles rappelaient la date de sa mort, « jour très malheureux », et celle de son enterrement. Elles défendaient le maire, « un homme propre » victime d'injustice, dont la compagnie Mokta-el-Hadid « bouffie d'orgueil et d'ambition » cherchait à se venger, jalouse de son succès politique. Mais les chansons prenaient aussi un tour plus général, s'en prenant à certain « lâche bourgeois » ayant critiqué le maire, à l'« épouse d'un bourgeois » qui avait manqué de respect envers un éboueur, mais aussi aux « religieuses maudites [...] qui parl[ai]ent mal des socialistes »³. Les chansons composées liaient ainsi l'affaire Gonzales à un contexte plus large, défendant à travers la figure du « maire ouvrier » le socialisme et la culture ouvrière dans leur ensemble. Les militants de la petite cité minière disaient aussi à travers ce rituel festif leur fierté, dans des vers dont on peut estimer que la forme originale fut proche de la suivante, suivant une base octosyllabique :

« Vive Beni-Saf la rouge
Vive notre belle cité
Vivent nos belles roses
qui poussent au bord des flots. »

¹ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf, 18 février 1931.

² Chansons populaires.

³ ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire de police de Beni-Saf, 18 février 1931.

Viva Beni Saf la roja
Viva nuestra bella ciudad
Vivan nuestras bellas rosas
Creciendo a orillas del mar

Mais la mobilisation de la ville en faveur de son maire ne s'arrêta pas là. Quelques jours plus tard, une souscription fut lancée pour permettre à Gabriel Gonzales de payer les frais de la procédure judiciaire ; elle recueillit rapidement des fonds¹. Le maire, mis en liberté sans pour autant être innocenté, fit savoir au commissaire de la ville qu'il ne comptait pas en rester là et souhaitait poursuivre la mobilisation autour de son cas, au besoin en rédigeant un livre qui serait édité par la SFIO à Paris et ferait « connaître en France et en Algérie l'action judiciaire arbitrairement intentée contre lui »². Il insisterait en particulier sur le rôle du juge de paix de Montagnac et du procureur de Tlemcen qui, selon lui, étaient au service des intérêts de la mine et du successeur du docteur Molle à Oran, Paul Ménudier. Ces menaces firent leur effet, car les poursuites contre Gonzales furent abandonnées. Le maire et la section SFIO sortirent renforcés de cette affaire. Ainsi le soir du 14 juillet suivant, une manifestation aux flambeaux fut organisée par le Parti socialiste. Composé d'environ 1 200 personnes, le cortège s'arrêta devant le domicile de Gonzales pour lui rendre hommage en chantant l'Internationale³.

Un an plus tard, Beni-Saf fut le théâtre de nouveaux affrontements entre la SFIO et les autorités. Le 13 février 1931, Louise Saumoneau, en voyage de propagande en Algérie, s'était rendue dans la petite ville pour y donner une réunion publique au marché couvert, où 800 personnes dont 300 femmes s'étaient déplacées. Le lendemain, la section SFIO avait organisé, comme elle en avait l'habitude, un défilé dans les rues escarpées de la ville, « bannières rouges au vent »⁴, avant d'aboutir sur la place du marché couvert où les escaliers servaient d'estrade de fortune aux orateurs. Le commissaire de police, nouveau à ce poste, décida alors de verbaliser Gabriel Gonzales pour l'organisation d'une réunion non autorisée sur la voie

¹ ANOM/GGA/2CAB/1, Rapport du commissaire de Beni-Saf, 23 février 1931.

² ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire de police de Beni-Saf au préfet, Beni-Saf, 27 février 1931.

³ ANOM/Oran/81, Rapport du commissaire au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 15 juillet 1931.

⁴ CHAN/F7/13085, Rapport du commandant de la section de gendarmerie de Tlemcen, 17 février 1932.

publique¹. Puis le lendemain matin il arrêta un jeune militant âgé de 21 ans, maçon², Manuel Carabajal, qui à la fin du meeting avait crié « Vive la Révolution ! » en brandissant le drapeau rouge de la section SFIO³, au motif qu'il s'agissait là d'un cri séditionnel. Le commissaire n'agissait pas par hasard : il savait que le jeune homme était chargé, cette année-là, de la rédaction des chansons de carnaval. Or Mardi-gras tombait le lendemain, 16 février 1932. Cherchant à éviter les manifestations de l'année passée, il avait convoqué quelques jours auparavant le jeune porte-drapeau et lui avait demandé de lui remettre le cahier contenant les paroles des *chirigotas*. Celui-ci avait prétendu l'avoir égaré et laissé deux nouvelles convocations sans réponse. C'est donc en connaissance de cause que le commissaire avait arrêté le jeune homme qu'il jugeait animé d'un « esprit à idées extrémistes », prenant sa saillie comme prétexte. Il suggérait même son « expulsion du territoire national », du fait de ses deux parents étrangers, alors même que selon la loi de 1889, né en Algérie, il était français.

L'arrestation du jeune maçon donna le signal d'une nouvelle vague de mécontentement populaire. Aussitôt la section SFIO se mobilisa : si elle ne se composait vraisemblablement que de quelques dizaines d'adhérents, la gendarmerie la croyait forte de 500 personnes⁴, prenant sans doute en compte l'ensemble des sympathisants, fort nombreux en cette ville. Un an après l'arrestation de Gonzales, la protestation se remit en branle selon les mêmes mécanismes et les mêmes codes. Le maire prévint le sous-préfet de Tlemcen qu'il ne pouvait dans ces conditions « répondre de l'ordre ». Se remémorant les incidents de l'année précédente le préfet d'Oran envoya des renforts de police dans la ville, le sous-préfet s'y rendant aussitôt. Il tenta de décourager, en vain, Gonzales et son premier adjoint Charbit, qui demandaient la libération immédiate de Carabajal, d'organiser toute manifestation. Il rapporta plus tard qu'au cours de son entretien avec les deux hommes, il avait eu la nette impression qu'il ne « pouva[it] guère compter sur le concours d'une municipalité qui se croyait elle-même visée par l'arrestation d'un des participants aux manifestations qu'elle avait organisées »⁵.

¹ ANOM/Oran/96, Rapport du Préfet d'Oran au gouverneur général de l'Algérie, Oran, février 1932

² CHAN/F7/13085, Rapport du commandant de la section de gendarmerie de Tlemcen, 17 février 1932.

³ ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire de Beni-Saf au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 15 février 1932.

⁴ CHAN/F7/13085, Rapport du commandant de la section de gendarmerie de Tlemcen, 17 février 1932.

⁵ ANOM/Oran/96, Rapport du sous-préfet de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 16 février 1932.

La manifestation eut lieu le soir même de l'arrestation du jeune maçon, toujours incarcéré. 500 personnes dont bon nombre de femmes et d'enfants encerclèrent le commissariat, chantant l'Internationale et criant « Liberté ! Liberté ! ». Les manifestants tentèrent d'y pénétrer, lançant des pierres contre l'immeuble. Ils réussirent à entrer dans la salle d'attente du commissariat, mais en furent aussitôt expulsés. Une heure et demi durant, ils firent le siège du bâtiment, bientôt rejoints par curieux et sympathisants parmi lesquels 200 « indigènes » environ, qui prirent part aux chants et aux cris¹. La foule était alors d'un millier de personnes environ. Lorsqu'elle tenta de nouveau de forcer la porte de l'entrée du commissariat le sous-préfet, reclus dans un cabinet en retrait du bâtiment, craignant pour sa personne, demanda l'intervention de la gendarmerie pour dégager la voie publique. Le signe de la bagarre générale était donné : pendant une heure, manifestants et forces de l'ordre s'affrontèrent à coups de pierre et de crosse, la foule continuant à mitrailler portes et fenêtres du commissariat. Le caïd de Beni-Saf qui vint approvisionner les assiégés fut agressé, les voitures des agents de police garées autour du commissariat vandalisées. Finalement le sous-préfet fit appel à des renforts venus de Tlemcen et d'Oran, requis dès le début de la soirée par le préfet : c'est la menace de cette intervention qui dispersa finalement les manifestants, trois heures après le début de la manifestation. L'affrontement se solda par de nombreux blessés, parmi les gendarmes, les policiers et les manifestants.

Le lendemain, Carabajal fut mis en liberté provisoire par le procureur de Tlemcen et la population calma sa fureur. Si le sous-préfet de Tlemcen vit dans ces événements la preuve de « l'état d'esprit déplorable » d'une partie de la population de la ville influencée par les dirigeants de la commune², le préfet d'Oran se plaignit quant à lui de l'attitude du nouveau commissaire. Il jugeait que celui-ci avait manqué de prudence du fait de « sa connaissance encore insuffisante du milieu » dans lequel il avait été nommé³. La population de Beni-Saf avait réussi à établir un rapport avec les autorités fait de respect et de crainte. Par l'intermédiaire de la figure populaire de son « maire ouvrier », une large partie de la population se montrait solidaire d'un parti qui rythmait la vie sociale et culturelle de la ville, autour de ses défilés, de ses chants et de la fanfare. La Bénisafienne n'était pas la compagnie musicale de la section mais de la ville, même si ses chefs étaient des militants. Pour autant, le dispositif manifestant était loin d'être dépolitisé. Centré autour du défilé dans la rue, du

¹ ANOM/Oran/96, Rapport du sous-préfet de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 16 février 1932.

² ANOM/Oran/96, Rapport du sous-préfet de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 16 février 1932.

³ ANOM/Oran/96, Rapport du Préfet d'Oran au gouverneur général de l'Algérie, Oran, février 1932.

drapeau rouge, de l'Internationale, son répertoire fournissait à la ville toute entière des symboles puisés dans la culture ouvrière française et internationale. À travers la mise en place d'un dispositif manifestant rodé, elle affirmait son identité et sa solidarité¹. La même mise en scène était reprise lors des 1^{er} mai, mais le fut aussi à la veille des élections municipales de 1935².

Le « maire ouvrier » n'était pas encore au bout de ses démêlés avec la justice. Quelques jours à peine après sa réélection, en mai 1935, il fut arrêté et emprisonné, accusé d'avoir falsifié des cartes de chômeur à la Bourse du travail³. En fait, privé d'un mandat de 20 000 francs destiné au fonds de chômage de la commune et bloqué depuis trois mois à la préfecture, il aurait recouru à un emprunt pour pouvoir payer les indemnités des chômeurs de la ville⁴. Un autre conseiller municipal, Jean Mirailles, piqueur au service vicinal de la commune, secrétaire du syndicat CGT des employés municipaux de la ville⁵, fut également arrêté⁶. Après plusieurs semaines de détention, ils furent tous deux mis en liberté provisoire⁷. Pour la fédération SFIO, la cause était entendue : la petite ville socialiste de Beni-Saf faisait les frais de l'arbitraire d'une justice coloniale soumise à la « réaction ».

Comment expliquer ce qui apparaît comme un acharnement *ad hominem* ? Gonzales était le premier maire socialiste d'Algérie, et un actif secrétaire de syndicat. Mais on peut douter que ces activités fussent réellement celles qui lui valurent une telle hostilité. Au-delà de son rôle dans le milieu européen, ce que l'administration pouvait le plus craindre de sa part était son action chez les « indigènes ». Il était en effet, à la même époque, soupçonné de protéger l'activité de nationalistes algériens. Un groupe de militants se réunissait régulièrement le soir, à Beni-Saf, dans la boutique du boucher Saïd Bel Ksiri. Lecture et commentaire y étaient faits, à haute voix, du journal *La Défense* de l'Association des 'ulamā musulmans d'Algérie (AUMA), ainsi que de « périodiques d'opinions subversives »⁸ fournis par le secrétaire auxiliaire de la mairie. Ce dernier, Berkane Ben Salem, les récupérait à l'Hôtel de ville : il s'agissait sans doute de la presse socialiste et syndicale métropolitaine. Or

¹ Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 96.

² AWO/1F/275, Rapport du commissaire de Beni-Saf au sous-préfet de l'arrondissement de Tlemcen, Beni Saf, 1^{er} mai 1935.

³ « Gabriel Gonzales qui est innocent demande à se défendre ! », *Le Semeur*, 1^{er} juin 1935, p. 1.

⁴ Marius DUBOIS, « Libérez Gonzales ! Libérez tous les emprisonnés ! », *Le Semeur*, 1^{er} juin 1935, p. 1.

⁵ ANOM/Oran/424, Rapport sur la situation des syndicats de la préfecture, Oran, 21 décembre 1934.

⁶ « Mirailles Jean arrêté ! », *Le Semeur*, 1^{er} juin 1935, p. 1.

⁷ « Gabriel Gonzales est mis en liberté provisoire », *Le Semeur*, 13 juillet 1935, p. 1.

⁸ AWO/1F/275, Rapport du commissaire de police au préfet d'Oran, Beni-Saf 3 avril 1935.

ces hommes, que le commissaire de police considérait à tort comme communistes, prirent lors des élections à titre « indigène » le parti des candidats opposés à l'administration et proches de la Fédération des élus du docteur Bendjelloul, tel le tlemcénien Taleb Abdeslam lors des élections aux Délégations financières. Selon le commissaire, le maire de Beni-Saf « pistonnait » le jeune Berkane pour qu'il échappât à la conscription et fermait les yeux sur son activité politique. L'arrestation de Gonzales, un mois après la rédaction de ce rapport sur son soutien discret à ce que le commissaire qualifiait de « campagne anti-française », était probablement liée à ces soupçons.

Si progressivement la petite ville minière, « Beni-Saf la rouge », avait fini par imposer sa municipalité socialiste aux autorités, le soupçon de ses accointances avec les mouvements revendicatifs de la population colonisée avait déclenché une nouvelle vague d'hostilité. L'activité socialiste apparaissait à l'administration d'autant plus dangereuse qu'elle était soupçonnée d'entretenir des liens avec un nationalisme considéré de façon large et indiscriminée comme devant être combattu. Lorsqu'elle se développait dans un cadre démographique très largement « indigène », cette activité faisait l'objet de la plus stricte surveillance. Dans les communes mixtes, où la population dite « musulmane » était la plus nombreuse, le rôle des militants socialistes apparaissait également comme très gênant.

4. L'affaire Carmillet : le socialisme en commune mixte

Le régime administratif des communes mixtes avait été fondé en 1868 en tant que régime transitoire¹. Soixante ans après leur création, les communes mixtes existaient toujours. Un administrateur nommé par le Gouvernement général les dirigeait, assisté d'une commission municipale élue. L'administrateur y possédait des pouvoirs très étendus, cumulant sa fonction d'agent de l'État avec celle d'officier de police judiciaire. La commune

¹ Voir Marie-Odile ILLIANO, *La genèse d'une institution coloniale : les communes mixtes en Algérie de 1868 à 1881*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École des Chartes, Paris, 1995.

mixte de Saint-Lucien, située à 32 kilomètres au sud d'Oran, avait été créée en 1876¹. En 1931, elle abritait une population de 22 681 personnes dont 702 citoyens français².

Vers 1932, le jeune instituteur Lucien Carmillet, né au début du siècle, fut nommé directeur de l'école primaire pour enfants « indigènes » de la commune. Venu de France³, il créa dès son arrivée à Saint-Lucien une section socialiste dont il devint secrétaire⁴. En février 1935, il fut chargé par le congrès fédéral d'un « rapport d'ensemble sur le problème indigène en Afrique du Nord »⁵. Il se mit à l'ouvrage en entreprenant une tournée dans la commune mixte. Grâce à une voiture prêtée par une militante oranaise, il sillonna son vaste territoire accompagné de trois autres militants, dont deux instituteurs « d'origine indigène »⁶, recueillant des informations auprès des habitants des différents douars. Il en publia les premières conclusions dans *Le Semeur* du 12 mars 1935⁷. L'administrateur de la commune mixte, alerté par l'article, mena l'enquête pour connaître la nature des questions posées aux habitants. Il recueillit les dépositions de cinq « indigènes » du douar de Sehaïla, où la présence de Carmillet et de ses compagnons avait été signalée⁸.

L'un deux, un travailleur agricole journalier, rapporta qu'il avait été abordé devant chez lui par un des membres du groupe, en langue arabe. Il l'avait questionné sur l'approvisionnement en eau du douar, l'accès à l'électricité, aux terres communales, sur le niveau des salaires, le comportement du caïd et le montant des impôts. Ses réponses avaient été progressivement traduites à l'ensemble du groupe et commentées. Ainsi les militants avaient suggéré que l'accès à l'eau courante devait être aménagé pour les habitants du douar, et que le salaire du journalier était trop faible. Ils l'avaient enfin interrogé sur les droits politiques des « indigènes », lui demandant pourquoi il ne demandait pas à jouir des mêmes

¹ Henry HUGUES, *Le code algérien : recueil annoté suivant l'ordre alphabétique des matières des lois, décrets, décisions, arrêtés et circulaires formant la législation de l'Algérie publiés de 1872 à 1878*, Blida/Paris, A. Mauguin/Challamel aîné, 1878, p. 112.

² SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932.

³ « Nos candidats : d'où ils viennent, ce qu'ils sont », *Le Semeur*, 6 octobre 1934, p. 1.

⁴ « Congrès fédéral de l'Oranie du dimanche 9 avril 1933 », *Le Semeur*, 15 avril 1933, p. 2.

⁵ « Magnifique congrès : une belle manifestation socialiste », *Le Semeur*, 12 février 1935, p. 1.

⁶ AWO/1F/275, Rapport de l'administrateur de la commune mixte Saint-Lucien au préfet, Saint-Lucien, 14 mars 1935.

⁷ Numéro manquant dans les collections de la Bibliothèque nationale de France et aux Archives de la wilaya d'Oran.

⁸ AWO/1F/275, Rapport confidentiel de l'administrateur de la commune mixte de Saint-Lucien au préfet, Saint-Lucien, 8 mai 1935.

que les Français¹. Quelques jours plus tôt, l'administrateur de la commune mixte avait envoyé au préfet d'Oran une plainte concernant Lucien Carmillet, accusé d'avoir donné des coups de règles à ses élèves, suscitant des ecchymoses chez plusieurs enfants². La concomitance entre l'enquête de Carmillet, son article et l'enregistrement de la plainte quinze jours plus tard suggère que cette dernière fut suscitée par l'administrateur lui-même, jugeant gênant le comportement du directeur de l'école.

Se sachant l'objet d'une plainte, Carmillet ne tarda pas à répliquer. Dans *Le Semeur*, il attaqua à mots à peine couverts l'administrateur, « quelqu'un qui n'a[vait] peut-être pas la conscience tranquille » et qui « lan[çait] même des accusations graves » contre lui, « abusant des pouvoirs qu'il déten[ait] »³. L'activité politique de Carmillet représentait pour l'administrateur une réelle menace. Il s'en plaignit directement auprès du préfet dans un rapport confidentiel revenant à la fois sur l'enquête de Carmillet auprès des habitants des douars et l'accusation de sévices corporels infligés aux élèves. Il rapportait que les colons de Saint-Lucien s'inquiétaient de ce que le militant socialiste, suggérant aux ouvriers agricoles de réclamer de meilleures conditions de travail, ne nuisît à la rentabilité des domaines. Les propriétaires de la région craignaient surtout, selon lui, qu'il n'inculquât à ses élèves les « données socialistes qui fatalement [devaient] se glisser au cours de ses leçons »⁴, tarissant à terme la source de la nécessaire et peu coûteuse « main d'œuvre indigène ». Enfin, le fonctionnaire craignait que les personnes interrogées, « comme [de] grand[s] enfant[s] », ne se mettent à réclamer à l'administration la solution des problèmes pointés par les militants SFIO – accès à l'eau, à l'électricité, au domaine communal –, déterminant la création dans la commune mixte d'un « parti avancé » chez les « indigènes ». Voyant en lui un « agitateur néfaste non seulement pour les habitants [de Saint-Lucien] mais pour la France », il demanda « de toute urgence » la mutation du directeur d'école. Le préfet se rangea à l'avis de l'administrateur et suggéra au Gouvernement général le changement de poste de Lucien Carmillet qui, écrivait-il, « fai[sai]t surtout œuvre de politique » dans la commune⁵.

¹ AWO/1F/275, Procès-verbal d'information de Korid Abdelkader Ould Mohamed, Saint-Lucien, 12 avril 1935.

² AWO/1F/275, Lettre de l'administrateur de la commune mixte de Saint-Lucien au préfet, Saint-Lucien, 1^{er} avril 1935.

³ Lucien CARMILLET, « Premier avertissement », *Le Semeur*, 19 mars 1935, p. 3.

⁴ AWO/1F/275, Rapport confidentiel de l'administrateur de la CM de Saint-Lucien, Saint-Lucien, 8 mai 1935.

⁵ AWO/1F/275, Minute du préfet d'Oran au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 17 mai 1935.

Deux mois plus tard, l'administrateur de la commune mixte reprocha à Carmillet d'ouvrir les grilles de l'école à la population « indigène » pour qu'elle s'y approvisionnât en eau potable à la fontaine, l'enjoignant de supprimer cet accès. Les habitants ne disposaient à cet effet, sur la très grande superficie couverte par la commune mixte¹, que d'une unique fontaine de village, en dehors de la rivière. Lucien Carmillet, au lieu de répondre à l'administrateur, envoya un rapport à l'inspecteur de l'enseignement des « indigènes » en lui demandant d'intervenir pour la mise en place d'un système d'approvisionnement en eau pour le village mais aussi les douars voisins². Celui-ci transféra à l'administrateur de la commune mixte le rapport de Carmillet, provoquant sa colère. La réponse qu'il fit à l'inspecteur de l'enseignement des « indigènes » s'en ressentait nettement. Le directeur d'école avait trouvé le moyen, selon lui, de se « créer une popularité facile » auprès des « indigènes » en s'ingérant dans « des questions administratives locales qui ne le regard[ai]ent pas » et en produisant un rapport « nettement tendancieux » qu'il ne convenait pas de prendre au sérieux³. Il renouvela auprès de l'inspecteur académique son vœu de rappel à l'ordre du fonctionnaire. Le préfet prévenu⁴ intervint auprès de l'inspecteur de l'académie d'Oran qui, dans un courrier à Lucien Carmillet, le pria lui aussi de cesser les distributions d'eau, comme le lui demandait l'administrateur⁵.

Lucien Carmillet, obtempérant sans doute, resta à son poste et à la tête de la section SFIO de Saint-Lucien⁶. Il rejoignit finalement la ville d'Oran en 1937, lorsqu'il obtint un poste dans le chef-lieu du département, à la Marine⁷. Les difficultés traversées au printemps et à l'été 1935, provoquées par son enquête sur les conditions de vie des populations « indigènes » de la commune mixte, illustrent combien l'activité des militants socialistes en direction de ces dernières était perçue comme contraire aux intérêts de la colonisation. D'autres militants socialistes, membres de l'enseignement, furent inquiétés, dénoncés, voire

¹ Les territoires des communes mixtes couvraient des surfaces comparables à celle des départements métropolitains, leurs niveaux d'équipement et d'administration étant bien moins importants.

² AWO/1F/275, Lettre de Lucien Carmillet à l'inspecteur de l'enseignement des indigènes, Saint-Lucien, 26 juin 1935.

³ AWO/1F/275, Lettre de l'administrateur principal de la CM de St Lucien à l'inspecteur des écoles d'indigènes d'Oran, Saint-Lucien, 2 juillet 1935.

⁴ AWO/1F/275, Rapport de l'administrateur de la commune mixte de Saint-Lucien au préfet, Saint-Lucien, 2 juillet 1935.

⁵ AWO/1F/275, Lettre de l'inspecteur de l'académie d'Oran à Lucien Carmillet, copie conforme transmise au préfet, Oran, 31 juillet 1935.

⁶ « Congrès fédéral extraordinaire du 24 mai 1936 », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 1.

⁷ ANOM/Oran/90, Lettre du commissaire divisionnaire du préfet, Oran, 13 janvier 1938.

harcelés pour des motifs voisins. Ainsi en juillet 1933, une pétition de « citoyens contribuables » fut adressée à l'inspecteur d'académie d'Oran pour se plaindre du directeur de l'école Gambetta de Sidi-Bel-Abbès, militant SFIO, Henri Persille. On lui reprochait d'employer son temps à « faire de la politique ». Ses accusateurs prenaient comme prétexte le fait qu'il aurait « saccagé » le raisin d'une treille communale se trouvant dans la cour de l'école. Les dix parents d'élève signataires menaçaient de cesser d'envoyer leurs enfants à l'école, de peur qu'ils ne suivent « les tristes exemples de ce directeur »¹.

Le mois précédent, à Oran, le professeur de lycée Sylvain Broussaudier, également militant de la section SFIO, avait été attaqué physiquement à plusieurs reprises par des groupes de cinq à dix individus le menaçant de poursuivre leur harcèlement s'il ne quittait pas la ville. Il résista à cette pression et, défendu par la fédération², poursuivit ses activités politiques. Le parti, dont les rangs étaient assez largement composés de fonctionnaires, était particulièrement sensible à la pression de l'administration. Ses adversaires le savaient et en jouaient. Il se devait de prendre en compte dans ses pratiques les menaces qu'il faisait peser sur la carrière de ses militants. La sociographie professionnelle de la fédération influait sur les répertoires d'action de ses membres, tenus à une forme de prudence s'ils voulaient préserver leur vie professionnelle et leurs revenus.

B – Oranie républicaine, Oranie syndicale : un front antifasciste avant la lettre ?

Avant même que ne soient lancés les mots d'ordre unitaires et antifascistes, l'intérêt des socialistes oranais pour la situation internationale, en particulier celle de l'Espagne, et la radicalisation de la droite oranaise les amenèrent à envisager de collaborer avec les autres partis et organisations de gauche. Dans le champ syndical, la logique d'union apparaissait cependant difficile. Les premières tentatives furent vouées à l'échec ; elles constituèrent une préhistoire du front antifasciste.

¹ AWO/1F/274, Pétition adressée à l'inspecteur d'académie contre Henri Persille, Sidi-Bel-Abbès, 7 juillet 1933.

² « J'accuse... », *Le Semeur*, 27 mai 1933, p. 1.

1. « Vive la République espagnole ! Vive l'Espagne libre ! »¹

C'est le plus souvent mus par la pauvreté et attirés par les perspectives économiques offertes par la terre algérienne récemment colonisée que de nombreux émigrés avaient franchi la Méditerranée depuis les provinces espagnoles du Levant et d'Andalousie dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Mais la colonie espagnole du département d'Oran avait aussi été constituée par des individus fuyant la justice de leur pays², dont quelques exilés politiques. L'échec de la révolution cantonaliste, lors de la Première République espagnole de 1873-1874, puis la répression exercée par la monarchie restaurée d'Alphonse XII contre les républicains et les anarchistes, en particulier sous la dictature du général Primo de Rivera de 1923 à 1930, mirent sur les routes nombre d'Espagnols. Si la plupart traversèrent les Pyrénées, une minorité fit le choix de l'Algérie. Ainsi, à partir de 1900, la transformation des peines de prison des condamnés de la vague de procès pour attentats de 1893-1897 en peines d'exil permit à la majeure partie d'entre eux de s'installer non seulement à Paris et Marseille mais aussi à Alger et Oran³.

Une fois installés sur la terre algérienne, le lien était loin d'être rompu pour ces migrants et leurs enfants, naturalisés par la loi de 1889. Ils continuaient ainsi de pratiquer les langues, la gastronomie et les loisirs de leur pays d'origine. Ils suivaient de près, également, l'actualité politique espagnole. C'est tout naturellement que l'avènement de la République espagnole fut de leur part l'objet d'une attention particulière, et pour une partie d'entre eux d'un accueil enthousiaste. Les exilés politiques et leurs descendants attendaient ce changement de longue date, et la transition vers le nouveau régime, réalisée pacifiquement au terme de plusieurs mois d'instabilité politique, provoqua une explosion de joie dans leurs foyers. Le 12 avril 1931, les républicains remportèrent en effet un éclatant succès lors des élections municipales espagnoles. Deux jours plus tard la République fut proclamée, après le départ du roi Alphonse XIII. Dès le lendemain, un comité républicain espagnol fut créé à

¹ *Le Semeur*, 18 avril 1931, p. 1. Voir document en annexe.

² AMAE/R/972(3), Rapport du consul général d'Espagne à Oran sur les sociétés espagnoles en Oranie, Oran, 10 août 1933.

³ Eduardo GONZALEZ CALLEJA, « La emigración política y la oposición violenta a la monarquía restaurada (1897-1931) », *Hispania*, LXII/2, n°211, 2002, p. 486.

Oran autour d'un noyau de républicains exerçant les professions de publiciste, imprimeur et artisan¹.

La première décision du comité fut de réclamer au ministre d'État radical, Alejandro Lerroux, le relèvement de ses fonctions de consul d'Espagne à Oran de ses fonctions. Ce dernier, jusque-là acquis à la monarchie, avait opportunément pris au dernier moment le parti de la République. Les républicains obtinrent gain de cause, malgré les efforts du consul pour se faire bien voir des nouvelles autorités de son pays – il avait préféré un simple costume à l'uniforme et aux insignes de la monarchie lors de la visite du Gouverneur général Carde, gageant que ce geste vestimentaire suffirait à lui attirer les bonnes grâces du nouveau régime². Il fut remplacé par un nouveau consul républicain, Tomás Sierra. Le comité entreprit également de faire paraître à Oran le journal *La voz de España*, « organe du comité républicain espagnol officiel »³. Le parcours de son imprimeur, Joseph Agullo, met en lumière l'intrication entre anarchisme et républicanisme propre au milieu des exilés espagnols d'Oran. Né à Alicante en 1877, il s'était exilé à Oran en 1894, à l'âge de dix-sept ans. Si une note de surveillance relevait, le concernant, des « idées républicaines »⁴, son arrivée à Oran coïncidait en fait avec le début d'une grande vague de répression dirigée contre les anarchistes et anarcho-syndicalistes en Espagne⁵, dont il n'est pas exclu qu'elle fut le motif de son départ. Il fut aussi l'imprimeur, par la suite, de nombreux tracts antifascistes, en espagnol et en français⁶.

Au lendemain de la proclamation de la République à Madrid, une société théâtrale chercha à louer le casino Bastrana pour célébrer la nouvelle en organisant une grande fête de gala, tandis que le comité républicain espagnol sollicita la permission de défiler dans les rues oranaises. La municipalité de Paul Ménudier, le premier adjoint de Jules Molle, qui lui avait succédé à son décès en janvier 1931, s'opposa à l'une comme à l'autre de ces célébrations, voyant d'un mauvais œil le tournant politique que venait de prendre l'Espagne et craignant les

¹ ANOM/GGA/2CAB/1, Note de renseignements sur Antonio Barriobero, directeur du *Correo de España* à l'occasion de sa republication, 1931.

² AMAE/R/964(16), Rapport du consul général au ministre d'État, Oran, 5 mai 1931.

³ ANOM/Oran/96, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 avril 1931.

⁴ ANOM/Oran/96, Note de renseignements, sûreté départementale, Oran, 13 mars 1931.

⁵ Voir Sylvie PRESMLER, « L'émigration politique espagnole en France (1872-1876, 1894-1912) », *Revue Caravelle*, n° 21, 1973, p. 117-135.

⁶ Par exemple : GLDF, 449/1, Lettre du vénérable de la loge Aurore sociale africaine à la Grande Loge de France, Oran, 26 juin 1934 ; ANOM/Oran/92/2539, Rapport du chef de la sécurité départementale au préfet, Oran, 30 septembre 1938.

répercussions de ces manifestations sur l'opinion publique en pleine période électorale¹. L'équipe municipale avait nettement pris le parti des conservateurs, des monarchistes et des contempteurs de la République dans la population d'origine espagnole². Face au refus opposé par la mairie, les républicains espagnols se tournèrent vers le Parti socialiste d'Oran, avec lesquels ils entretenaient des rapports cordiaux. De nombreux descendants de l'immigration espagnole avaient adhéré à la SFIO, dans les rangs de laquelle on comptait nombre de patronymes voire de prénoms d'origine espagnole. Quelques-uns des membres de la section oranaise étaient eux-mêmes nés en Espagne. Ainsi, dans la liste que présenta la SFIO aux élections municipales d'Oran en 1935, aux côtés de Manuel Frances, Miguel Romera et Domingo García, nés en Oranie, figuraient deux candidats nés en Espagne : Pierre Botella et Jean Cruz, nés tous deux en 1906 dans la province d'Alicante³. Il est probable que certains militants socialistes comptèrent parmi les membres fondateurs du comité républicain espagnol : les deux groupes étaient fortement liés par des rapports d'interconnaissance voire de coappartenance.

Pour les socialistes oranais, qu'ils soient d'origine espagnole ou non, l'avènement de la Seconde République représentait un événement majeur : figurant en bonne place dans les publications militantes, l'Espagne n'avait cessé de faire partie de leur espace mental et de fournir de grandes figures de référence. Non seulement ils saluaient le changement de régime, mais aussi la venue au pouvoir d'un gouvernement, provisoire puis confirmé par les urnes, qui comportait plusieurs membres socialistes, dont le Ministre du travail Francisco Largo Caballero, figure cruciale du PSOE. Ainsi, cinq jours après la proclamation de la République, et alors que la municipalité avait interdit les festivités officielles, la sous-section de Saint-Eugène se proposa de célébrer l'événement : elle offrit un grand apéritif dans ce quartier d'élection de la population espagnole, qui attira 600 personnes⁴. Les manifestations des républicains espagnols ayant été interdites, la fête de la SFIO constitua la seule alternative pour manifester collectivement sa joie. Ainsi c'est grâce à l'hostilité de la mairie à l'égard du comité républicain espagnol que le Parti socialiste put rayonner au-delà de sa base traditionnelle, en comptant parmi ses convives non seulement les membres du comité mais

¹ AMAE/R/964(16), Lettre du consul général au ministre d'Etat, Oran, 20 avril 1931.

² AMAE/R/964(16), Rapport du consul général au ministre d'Etat, Oran, 5 mai 1931.

³ ANOM/Oran/E/242, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 4 mai 1935.

⁴ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 20 avril 1931.

aussi ses sympathisants, voire des habitants du quartier venus simplement se réunir en cette occasion avec leurs compatriotes.

Dans une salle sise place du marché de Saint-Eugène, les militants socialistes déployèrent le drapeau tricolore de la République espagnole, à côté du drapeau français et de celui de la section SFIO. Ils invitèrent le comité républicain espagnol d'Oran à prendre la parole. Le premier orateur, Antonio Barriobero, était arrivé à Oran en 1926, attiré peut-être, comme d'autres, en territoire français par le gouvernement du Cartel des gauches¹. Il s'exprima en castillan. Il ne fut pas nécessaire de traduire ses paroles : dans la salle, la plupart des assistants était d'origine espagnole. Par ailleurs, à force de résonner dans les rues d'Oran, cette langue était devenue familière à la plupart des habitants de la ville. Deux semaines plus tard, lors du 1^{er} mai, le drapeau républicain espagnol fut de nouveau arboré dans la salle de cinéma où la sous-section SFIO de Gambetta, quartier d'installation de l'émigration espagnole la plus récente, donna à son tour un apéritif².

Au-delà d'Oran, d'autres exemples montrent combien les événements de la si proche Espagne, à quelques heures de bateau des côtes oranaises, résonnaient avec une acuité toute particulière dans le département. Ainsi la ville socialiste de Beni-Saf, où la population d'origine espagnole était majoritaire parmi les Européens, eut également à cœur de célébrer l'avènement de la République. Le 3 mai 1931, la section socialiste organisa un grand meeting ; 800 personnes environ défilèrent au son de l'Internationale jouée par la fanfare de la section SFIO. À la tête du cortège, le violet du drapeau républicain espagnol se mêlait aux trois couleurs du drapeau français et au rouge de l'emblème de la section socialiste³. Dans l'ensemble du département, les lecteurs de la publication fédérale socialiste, *Le Semeur*, furent tenus au courant des premiers pas de la République espagnole, ainsi que de l'actualité du socialisme ibérique. Le jeune instituteur Joseph Begarra, né en 1907 de parents d'origine basque, alors en poste dans la petite ville côtière d'Aïn el Turck sur la corniche oranaise, se fit une spécialité de couvrir cette actualité⁴. Quelques rares exemplaires du journal du Parti

¹ Eduardo GONZALEZ CALLEJA, « La emigración política », art. cit., p. 492.

² ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 1^{er} mai 1931.

³ ANOM/Oran/95, Compte rendu téléphonique, anonyme, Oran, 4 mai 1931.

⁴ Joseph SEGARRA [sic], « Important meeting socialiste à Madrid », *Le Semeur*, 17 septembre 1931, p. 1.

socialiste espagnol, *El Socialista*, étaient aussi disponibles chez un marchand de Saint-Pierre à Oran¹, et *Le Semeur* incitait ses lecteurs à en faire l'acquisition et la lecture.

Tout comme, au début du siècle, le mouvement socialiste naissant dans la ville d'Oran avait reçu la visite de propagandistes espagnols, le PSOE désormais au gouvernement envoya des émissaires de l'autre côté de la Méditerranée. Ainsi, le 2 janvier 1932, Antonio Cañizares Penalva, député de Ciudad Real en Castille, membre du PSOE et de l'Union générale des travailleurs (UGT), donna une conférence organisée par le comité républicain espagnol d'Oran. Ses parents, probablement des travailleurs qui avaient tenté leur chance dans la colonie française, étaient enterrés en terre algérienne, et il venait tout à la fois saluer les militants oranais et leur tombe. Le lendemain, la section SFIO d'Oran offrit en grande pompe un apéritif à ce « représentant de la République espagnole »². En son honneur, les portraits de Pablo Iglesias, grand patron du socialisme espagnol, et de l'anarchiste Francisco Ferrer, fusillé à Barcelone en 1909, furent dressés aux côtés de celui de Jean Jaurès sous le drapeau rouge de la section.

Cette double référence, invoquée régulièrement dans les meetings socialistes oranais de l'entre-deux-guerres, témoigne de l'empreinte anarchisante posée par le modèle espagnol sur le socialisme oranais. En Espagne en effet, l'anarchisme constituait une tendance politique majeure au sein du mouvement ouvrier, faisant jeu égal avec le socialisme. Les deux mouvements et leurs militants ne s'ignoraient pas, au contraire ils entretenaient des relations étroites et participèrent ensemble à la chute de la monarchie. En effet, en avril 1931, pour les élections municipales, la Confédération nationale du travail (CNT) et la Fédération anarchiste ibérique (FAI) n'avaient pas donné leur traditionnel mot d'ordre d'abstention, favorisant l'élection de maires socialistes et l'avènement de la République³.

Quelques jours plus tard, le député espagnol rendit visite, invité par la municipalité et la section SFIO, aux habitants de Beni-Saf. Reçu par le maire Gabriel Gonzales, il consacra les premiers instants de son séjour à la visite de la rue Pablo Iglesias, avant de se rendre au marché couvert sous le pavillon duquel un grand meeting était prévu. Présenté en français par Gonzales et en espagnol par l'imprimeur oranais Joseph Agullo, Cañizares Penalva exprima

¹ ANOM/Oran/92(3363), Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 22 avril 1932.

² « Cañizares Penalva à Oran », *Le Semeur*, 9 janvier 1932, p. 1.

³ David WINGEATE PIKE, « Les anarchistes et la guerre d'Espagne : apports nouveaux », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 247, 3/2012, p. 67-90.

sa joie de s'adresser à un auditoire mixte, où les « indigènes » côtoyaient les Européens, avant de développer l'histoire de l'UGT, du PSOE et de la République¹. L'avènement de la République espagnole en 1931 contribua ainsi à renforcer les liens entre socialisme oranais et ibérique. Le grand frère espagnol, sous les auspices duquel le mouvement socialiste oranais avait commencé son essor, retrouvait une visibilité accrue même si, dans les meetings, les références à Francisco Ferrer, Pablo Iglesias ou encore Julián Beistero², vice-président du Comité national du PSOE, n'avaient jamais disparu. La venue de propagandistes espagnols donna au socialisme espagnol une consistance nouvelle, plus tangible alors qu'il faisait surtout partie jusque-là des projections imaginaires des militants oranais. Le lien fut maintenu au-delà des premiers mois de la République espagnole. En 1935, le maire socialiste d'Elche, dans la province d'Alicante, donna par exemple une série de meetings en Oranie, dans le quartier espagnol de Saint-Eugène³ et à Beni-Saf⁴. D'autres visites d'Alicante étaient prévues⁵. La fédération SFIO entretenait ainsi des liens privilégiés avec les provinces du Levant, d'où étaient originaires de nombreux émigrés installés en Oranie⁶.

Au-delà du cercle strictement socialiste, le milieu de gauche offrit aux républicains espagnols des ressources dans un milieu oranais politiquement hostile. La majorité de la presse européenne du département affichait en effet des positions très critiques vis-à-vis de la jeune République⁷. Ainsi la création d'une société culturelle espagnole républicaine fut d'abord accueillie, contre un loyer modeste, dans l'arrière-salle du café Santamaria⁸, tenu par un radical-socialiste, dans le local qui avait déjà abrité la fédération SFIO à ses débuts.

¹ UN OYENTE [un auditeur], « Cañizares en Beni-Saf », *Le Semeur*, 16 janvier 1932, p. 2.

² Lucien ROLAND, « Chronique oranaise », 25 février 1931, p. 6.

³ « Une belle manifestation », *Le Semeur*, 26 février 1935, p. 1.

⁴ RACHGOUN, « Une belle manifestation », *Le Semeur*, 26 février 1935, p. 2.

⁵ La visite du député d'Alicante Rodolfo Llopis fut annulée en décembre 1933 : « Un télégramme de nos frères d'Espagne », *Le Semeur*, 21 décembre 1933, p. 1.

⁶ Voir José Fermín BONMATI ANTON, *La emigración alicantina a Argelia (siglo XIX y primer tercio del siglo XX)*, Alicante, Secretariado de Publicaciones, 1990 ; Juan Bautista VILAR, *Los alicantinos en la Argelia francesa (1830-1914)*, Alicante, Anales de la Universidad de Alicante. Historia Contemporánea, 1983.

⁷ AMAE/R/964(16), Résumé de la dépêche du consul général d'Oran, Oran, 20 mars 1932.

⁸ AGA/66/4130, coupure de presse : « El Centro cultural español : Sociedad recreativa, intelectual y de cultura », *Oran Matin*, 11 janvier 1933.

2. Face aux syndicalistes unitaires et aux communistes

a. État des forces au temps du Centenaire

À la fin des années 1920, le département d'Oran était celui d'Algérie où le syndicalisme confédéré se portait le mieux. En février 1930, le fidèle trésorier de l'Union d'Oranie, Charles Pamart, pouvait légitimement se féliciter du « véritable redressement du mouvement syndical depuis quatre ans »¹. Au moment de la scission, en 1922, le chiffre des timbres confédérés vendus avait chuté à 6 000. En 1928, il montait à 22 500 timbres et en 1929 à 33 000 timbres². À titre de comparaison, l'UD de Constantine avait pris en 1929 18 914 timbres³ et celle d'Alger 31 500⁴. Les cartes des syndiqués étaient cependant loin d'être toujours complètes et la moyenne vraisemblable de timbres mensuels pris chaque année par un membre était en moyenne de huit, si l'on en croit les effectifs cités par Albert Ayache⁵. Les syndiqués, reconstitués sur cette base, étaient donc d'environ 4 000 pour la CGT de la rue Lafayette en 1929 dans le département.

Figure 36 : Estimation des effectifs des Unions confédérées d'Algérie

Année	Alger	Oran	Constantine	Total
1928	3750	2800	1400	7950
1929	3940	4000	2400	10 340

Source : Articles d'Eugène MOREL dans *Le Peuple*, 24 février -7 mars 1930.

Fin 1929, 25 syndicats étaient affiliés à l'Union départementale de la CGT. On y retrouvait les bastions du syndicalisme confédéré : les cheminots, les postiers, les services de

¹ Eugène MOREL, « Le congrès de l'Union des syndicats d'Oran », *Le Peuple*, 24 février 1930, p. 4.

² Eugène MOREL, « En Afrique du Nord : une impression véritablement réconfortante se dégage de l'examen de la situation de l'Union des syndicats confédérés du département d'Oran », *Le Peuple*, 7 mars 1930, p. 4.

³ Eugène MOREL, « L'Union des syndicats du département de Constantine après avoir résisté aux assauts des diviseurs du prolétariat réalise des progrès importants et constants », 5 mars 1930, p. 4.

⁴ Eugène MOREL, « Reconstituées avec peine après la scission, l'Union des syndicats du département d'Alger réalise chaque année de sensibles progrès qui permettent les plus grands espoirs », 6 mars 1930, p. 4.

⁵ Albert AYACHE, « Essai sur la vie syndicale en Algérie, l'année du Centenaire (1930) », *Le mouvement social*, 1972, n° 78, p. 101.

santé, les travailleurs du livre et les inscrits maritimes. L'augmentation des adhérents entre 1928 et 1929 était due à l'adhésion de nouveaux syndicats, au premier rang desquels figurait celui des dockers, derrière son secrétaire Jules Campos¹. Selon Nora Benallègue, ce dernier avait amené avec lui les 3 à 4 000 dockers de son syndicat, dont 500 Européens², dont il semble que bien peu payaient les timbres régulièrement. En outre, le syndicat des instituteurs, dissous au début des années 1920, fut remis sur pied en 1929³, gonflant aussi les effectifs. Son secrétaire Boillot devint le secrétaire adjoint de l'UD. Le SNI se transforma dès l'année suivante en « la plus forte organisation [de la CGT] du département »⁴, groupant sept sections, auxquelles adhéraient instituteurs européens, « indigènes » et un certain nombre de femmes⁵. Mais la CGT n'était pas seulement un syndicat d'instituteurs : l'Union départementale comptait aussi une large proportion de cheminots, de postiers et d'ouvriers.

Le syndicalisme confédéré reprenait également de la vigueur à l'intérieur du département. À Mostaganem et Beni-Saf, des syndicats de dockers confédérés s'étaient formés à la fin des années 1920, affiliés à la CGT oranaise. À Beni-Saf, un syndicat d'ouvriers mineurs s'était aussi formé en 1929, avec comme secrétaire Gabriel Gonzales. Très vite fort de plusieurs dizaines d'adhérents, ce dernier vota son affiliation à la CGT⁶. Dès le mois d'octobre 1929, Gabriel Gonzales fut délégué au conseil national de la Fédération du sous-sol à Marseille au nom de tous les travailleurs de la mine en Algérie. Il demeura par la suite le « principal animateur » du syndicat, même après avoir été renvoyé par la compagnie exploitante, Mokta-el-Hadid⁷. La présence, à côté des syndicats d'instituteurs et d'agents de lycée, de syndicats ouvriers de dockers et de mineurs assurait au syndicalisme confédéré oranais un recrutement plus mixte socialement que celui des autres centrales algériennes et un « caractère ouvrier [...] plus marqué »⁸. Sans souscrire à la vision d'une CGT triomphante après des années de déboires, force est de constater l'impressionnant redressement du

¹ « Campos », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie, op. cit.*, p. 182.

² Nora BENALLEGUE, *Le mouvement syndical en Algérie*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris Diderot - Paris 7, 1981, p. 106.

³ AAPCO, F74, Lettre de L. Boillot, secrétaire du groupement de la section oranaise du SNI au maire, Oran, 15 avril 1930.

⁴ « Conférence Jouhaux », *Le Semeur*, 1^{er} mars 1930, p. 1.

⁵ SNI/3, Bulletin mensuel de la fédération algérienne de l'enseignement public, non daté (incomplet), 1930.

⁶ Henri BERTRAND, « Gabriel Gonzales, maire de Beni-Saf », *Le Semeur*, 9 avril 1930, p. 1.

⁷ CGT/74/1/116, Kléber Legay, Compte rendu d'une tournée de réunions en Algérie, n.d., f. 4-9.

⁸ Albert AYACHE, « Essai sur la vie syndicale en Algérie, l'année du Centenaire (1930) », art. cit., p. 101.

syndicalisme confédéré dans le département. À la fin des années 1920, elle faisait presque jeu égal avec la CGTU.

Le 1^{er} mai 1929, les deux centrales syndicales organisèrent à Oran deux cortèges distincts¹ de taille à peu près équivalente : les effectifs de la CGTU dans la ville avaient globalement reculé² et les forces apparaissaient désormais comparables³. Mais la CGTU organisait presque toujours seule les grèves, à l'image de celles des ouvriers espadrilleurs en juillet 1928 et des grutiers et des employés des tramways oranais quelques mois plus tard⁴. Après plusieurs années d'effort, la centrale unitaire avait réussi à former un syndicat des dockers, grande victoire du militant communiste Jean Torrecillas. Il comptait 1 370 membres à la fin mai 1929⁵, lançant alors un mouvement de grève sur les ports d'Oran et d'Arzew entraînant 2 000 dockers⁶. Jules Campos, qui avait jusque-là tenu le syndicat et l'avait affilié à la CGT en 1928, avait fini par perdre la longue bataille des docks. Il fonda pour riposter, en juin 1929, le syndicat confédéré des chargeurs et des arrimeurs. Les effectifs de ce nouveau syndicat étaient quasiment nuls, mais il continua de se servir de son titre de président pour négocier avec les acconiers les contrats de travail⁷.

Restaient cependant à la CGT les dockers de Beni-Saf et de Mostaganem⁸, fidèles à l'UD d'Oran à laquelle ils s'étaient rattachés dès leur formation, et une partie des inscrits maritimes d'Oran. Sur les quais, la profession était divisée. Le syndicat confédéré privilégiait la négociation pour faire aboutir les revendications, envoyant des délégations à la préfecture⁹, tandis que le syndicat CGTU recourait plus volontiers à la grève et à l'affrontement. Malgré la défection des dockers, les effectifs de la CGT dans le département restèrent stables de 1929 à 1931, autour de 5 000 adhérents¹⁰. Le départ des dockers induisait une augmentation proportionnelle des Européens parmi eux : dans d'autres secteurs que les docks, ils étaient donc en progression, notamment chez les instituteurs.

¹ « Nouvelles locales : le 1^{er} mai », *L'Écho d'Oran*, 2 mai 1929, p. 4.

² Jacques CHOUKROUN, *Le mouvement national et le syndicalisme en Algérie, 1925-1954*, Mémoire de DES, Université Paris I, 1972, non paginé.

³ Albert AYACHE, « Essai sur la vie syndicale en Algérie, l'année du Centenaire (1930) », art. cit., p. 112.

⁴ AWO/1F/274, Récapitulatif des grèves, n.d.

⁵ Nora BENALLEGUE, *Le mouvement syndical en Algérie, op. cit.*, p. 106.

⁶ « Torrecillas Jean (Juan) », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 570.

⁷ AWO/1F/274, Rapport du préfet d'Oran au Gouverneur général de l'Algérie, Oran, août 1932.

⁸ AWO/1F/274, Rapport du préfet d'Oran au Gouverneur général de l'Algérie, Oran, août 1932.

⁹ « Mouvement social », *L'Écho d'Oran*, 9 juillet 1929, p. 3.

¹⁰ Jacques CHOUKROUN, *Le mouvement national et le syndicalisme en Algérie, op. cit.*

À la suite de la grève du port d'Oran en mai 1929, la répression s'abattit sur ses principaux meneurs. Jean Torrecillas fut condamné le 1^{er} juin 1929 à dix mois de prison pour « rébellion et voies de fait à agents »¹, ainsi que le secrétaire algérois de la CGTU, Paul Sastre, venu lui prêter main forte². Ni la CGT ni la SFIO ne protestèrent. Si la répression s'abattait sur la CGTU, c'est non seulement qu'elle adoptait une attitude plus combative, mais aussi qu'elle était réputée avoir une plus grande audience parmi les travailleurs « indigènes »³. En Oranie, l'hostilité de l'administration était à la mesure de son implantation. Le département comptait en effet trois des sept Unions locales qui existaient au total en Algérie fin 1930 : Oran, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès⁴. Mais chez les unitaires comme chez les confédérés, les « indigènes » syndiqués restaient très minoritaires⁵.

Outre la CGT et la CGTU, commençait à faire son apparition en Algérie le syndicalisme chrétien à travers la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), fondée en France en 1919⁶. L'Union algérienne des syndicats chrétiens, qui y était rattachée, se constitua à Alger en novembre 1929. Les premières professions concernées furent les cheminots et les employés. Les syndicats adhérents n'étaient que trois dans l'ensemble du pays au moment du premier congrès de l'Union, en 1931⁷. Ses membres étaient exclusivement européens et algérois. Dans le département d'Oran, le monde syndical était encore le théâtre d'une concurrence exclusive entre CGT et CGTU. Cette compétition se cristallisa de nouveau sur la Bourse du travail d'Oran à la fin des années 1920.

b. Nouvelle crise autour de la Bourse du travail

La Bourse du travail, fondée à la fin du XIX^{ème} siècle, constituait un lieu stratégique et identitaire majeur pour le mouvement ouvrier oranais. Bien que trop étroite, qualifiée avec dédain de « bâtiment sale et menaçant ruine » par un délégué métropolitain de la CGT de

¹ AAPCO/D/22, Liste des syndicats de la Bourse du travail, envoyée par le secrétaire au maire d'Oran, Oran, 28 janvier 1929.

² « Sastre Marcel ou Paul », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 548.

³ René GALLISSOT, *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne, 1870-1962*, Ivry-sur-Seine, les Éditions de l'Atelier, 2007, p. 86-87.

⁴ *Ibid.*, p. 75.

⁵ *Ibid.*, p. 76.

⁶ Michel BRANCIARD, *Histoire de la CFDT: soixante-dix ans d'action syndicale*, 1990.

⁷ CFDT/2H/23, « La CFTC en Afrique du Nord », Rapport moral présenté au congrès de l'Union du département d'Alger, avril 1951.

passage en 1930¹, elle était au centre de toutes les convoitises. Après la scission, un *modus vivendi* difficilement acquis avait permis aux deux branches du syndicalisme ouvrier de continuer à occuper conjointement le lieu. L'ensemble des syndicats de la ville y siégeait et le bureau était composé, depuis 1924, de membres de la CGT et de la CGTU. La première occupait la trésorerie, la seconde le secrétariat. La Bourse était ainsi loin d'être « tenue par la CGT » à la fin des années 1920². Aussi, fin 1927, le bureau élu pour l'année 1928 comprenait un secrétaire général unitaire, Jean Torrecillas, et un adjoint confédéré, Désiré Delamarre. Mais Delamarre démissionna presque aussitôt, remplacé par Joseph Garcia³, secrétaire du syndicat CGTU des travailleurs du campement militaire⁴. C'était là un geste de protestation : selon lui, les unitaires avaient créé de toutes pièces des syndicats fictifs pour devenir majoritaires à la Bourse, prendre tous les postes du bureau et capter à leur profit la subvention municipale qui venait d'être augmentée. Il demanda aux syndicats adhérents à la CGT de cesser de répondre aux convocations⁵.

Ragaillardis par la progression de leurs effectifs, les représentants du syndicalisme confédéré à Oran se sentaient désormais capables d'affronter la CGTU. Le 6 décembre 1928, Désiré Delamarre écrivit au préfet en tant que secrétaire de l'Union départementale pour demander une révision des statuts de la Bourse et l'introduction de la représentation proportionnelle pour l'élection des membres du bureau. En effet, jusque-là, chaque syndicat adhérent disposait de deux voix quels que fussent ses effectifs. Pour éviter les recensements frauduleux, il demandait également le contrôle du nombre d'adhérents par les services préfectoraux. Enfin, il rappelait que la Bourse devait rester neutre politiquement, et défendre les intérêts de l'ensemble des travailleurs de la ville⁶. Il prenait le relais des Plaza, Pamart et autres Bouchier qui avaient permis au syndicalisme confédéré de survivre depuis le début des années 1920. Alors âgé d'une cinquantaine d'années, Delamarre avait d'abord milité à la CGT dans le département de la Seine jusqu'en 1926⁷. En 1927, à son arrivée en Algérie, il était

¹ Eugène MOREL, « En Afrique du Nord : une impression véritablement reconfortante se dégage de l'examen de la situation de l'Union des syndicats confédérés du département d'Oran », *Le Peuple*, 7 mars 1930, p. 4.

² René GALLISSOT, *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne, 1870-1962*, Ivry-sur-Seine, les Éditions de l'Atelier, 2007, p. 91.

³ AAPCO/D/22, Lettre du secrétaire de la Bourse du travail d'Oran au maire, Oran, 12 juin 1928.

⁴ AAPCO/D/22, Liste des syndicats de la Bourse du travail, envoyée par le secrétaire au maire d'Oran, Oran, 28 janvier 1929.

⁵ AWO/1F/273, Lettre de Désiré Delamarre au Gouverneur général de l'Algérie, Oran, 17 février 1929

⁶ AAPCO/D/22, Lettre de Désiré Delamarre au préfet, Oran, 6 décembre 1928.

⁷ Comme l'indique l'adresse manuscrite dans son agenda de la Bourse du travail de Paris pour 1926, à Saint-Denis (département de la Seine). Conservé aux archives de la wilaya d'Oran (AWO/1F/273).

devenu le secrétaire de l'UD d'Oran et avait adhéré à la SFIO, pour laquelle il fut un temps candidat aux élections législatives¹. En décembre 1928, il s'était vu initier à la loge la Raison d'Oran², finissant de s'intégrer à un milieu qui faisait souvent rimer engagement politique, syndicalisation et fraternité maçonnique.

Le 22 décembre 1928, les syndicats adhérant à la Bourse du travail d'Oran furent convoqués en assemblée générale. Les délégués unitaires refusant d'étudier les propositions de la CGT pour la réforme du fonctionnement de l'établissement³, les organisations confédérées ne prirent pas part au vote pour l'élection du bureau⁴. Tous les postes furent ainsi occupés par des unitaires⁵. Au lendemain de cette assemblée houleuse, Désiré Delamarre demanda au maire Jules Molle d'intervenir. Il se plaignit que la Bourse fût devenue « un centre de propagande unitaire »⁶ et que la subvention augmentée par la mairie au cours de l'année 1927 fût détournée de son but premier, celui de constituer une bibliothèque, un centre de conseil juridique et un centre de placement⁷. En effet, ces fonds étaient employés à la rémunération du secrétaire de la Bourse, Jean Torrecillas, devenu secrétaire administratif permanent. Or celui-ci était en même temps syndiqué à la CGTU, « viol[ant] la neutralité inhérente à son emploi » et faisait, sur les docks d'Oran et de Mostaganem, la promotion du syndicalisme unitaire⁸. En effet, l'un de ses combats était alors d'obtenir l'affiliation des dockers à la CGTU. Delamarre requérait en conséquence le contrôle de la gestion financière de la Bourse, pour l'année 1928, par la mairie et, au cas où Torrecillas continuerait son entreprise de désorganisation des syndicats CGT, la fermeture de la Bourse du travail. Il demanda également au préfet de contrôler la légalité de la constitution des syndicats affiliés à la CGTU⁹. Non content d'avoir déposé plainte auprès du maire et du préfet, il écrivit enfin au Gouverneur général de l'Algérie en février 1929, profitant du passage de Léon Jouhaux à Alger.

¹ « Tribune électorale », *L'Écho d'Oran*, « Tribune électorale », 1^{er} avril 1928, p. 3.

² GODF/1564, Désignation des délégués de la loge la Raison à l'assemblée générale du Grand Orient de France, Oran, 18 juin 1935.

³ AAPCO/D/22, Lettre de Désiré Delamarre au maire, Oran, 29 décembre 1928.

⁴ AAPCO/D/22, Liste des syndicats de la Bourse du travail, envoyée par le secrétaire au maire, Oran, 28 janvier 1929.

⁵ AWO/1F/273, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 29 mars 1929.

⁶ AAPCO/D/22, Lettre de Désiré Delamarre au maire, d'Oran, Oran, 29 décembre 1928 (2).

⁷ AWO/1F/273, Lettre de Désiré Delamarre au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 17 février 1929.

⁸ AAPCO/D/22, Lettre de Désiré Delamarre au préfet, Oran, 29 janvier 1929.

⁹ AAPCO/D/22, Lettre de Désiré Delamarre au préfet, Oran, 1^{er} février 1929.

À force de démarches, Désiré Delamarre obtint que la question soit portée à l'ordre du jour du conseil municipal d'Oran. Le premier adjoint au maire, Paul Ménudier, botta en touche en invoquant le respect de l'autonomie de la Bourse du travail pour écarter tout recours de la mairie, laissant au conseil d'administration le soin de mener les réformes qui lui sembleraient nécessaires¹. Il déclara cependant que les revendications portant sur la régularité de l'élection des membres du bureau et le traitement de tous les syndicats sur un pied d'égalité lui paraissaient « justifiées »². Le conseil municipal adopta les conclusions de Ménudier. Quelques semaines plus tard, pendant la campagne des élections municipales, l'accusation de collaboration entre la CGT et la municipalité Molle fut brandie par les contradicteurs communistes dans les meetings de la SFIO. Marius Dubois répliqua, lors de la réunion du 26 avril 1929, que Delamarre était « démissionnaire du parti depuis 48 heures »³. Il ne parut plus en effet parmi les membres du parti. Avait-il été désavoué pour son comportement dans l'affaire de la Bourse, alors même que la SFIO proposait aux communistes de faire liste commune pour les municipales⁴ ? Delamarre resta cependant à la tête de l'Union départementale de la CGT. En attendant, privés d'accès à la Bourse, les syndicats confédérés se réunissaient dans l'arrière-salle du café Santamaria⁵, ou dans un local proche du port, boulevard Malakoff⁶.

Malgré l'emprisonnement des leaders unitaires après la grève de mai 1929, la Bourse du travail resta aux mains de la CGTU et des syndicats de typographes, d'ouvriers boulangers et d'inscrits maritimes qui continuaient à s'y réunir. Mais, le 31 juillet 1929, un arrêté municipal la ferma « dans le but de prévenir des manifestations de nature à troubler l'ordre public »⁷. Des perquisitions avaient en effet permis de découvrir des tracts favorables à la grève et au défilé lors de la « journée rouge », le 1^{er} août, à l'appel de l'Internationale syndicale rouge (ISR)⁸. Cette fois-ci, la CGT protesta, et l'UD désigna des délégués pour collaborer avec la CGTU et travailler à la réouverture de la Bourse⁹. Début novembre 1929,

¹ AAPCO/D/22, Lettre du premier adjoint Paul Menudier, pour le maire, à Désiré Delamarre, Oran, 3 avril 1929.

² AAPCO/D/22, Exposé de l'adjoint au maire Paul Ménudier au conseil municipal, Oran, 13 février 1929.

³ ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 27 avril 1929.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central d'Oran au préfet, Oran, 1^{er} mai 1929. Voir *infra*, chapitre 5, A, 3, a.

⁵ « Mouvement social », *L'Écho d'Oran*, 7 juillet 1929, p. 3.

⁶ « Mouvement social », *L'Écho d'Oran*, 9 juillet 1929, p. 3.

⁷ Cité dans AAPCO/D/22, Arrêté de la ville d'Oran, 5 novembre 1929.

⁸ « Nouvelles locales : fermeture momentanée de la Bourse du travail », *L'Écho d'Oran*, 1^{er} août 1929, p. 3.

⁹ AAPCO/D/22, Lettre de Désiré Delamarre au maire d'Oran, Oran, 19 octobre 1929.

c'était chose faite, à condition que fût désigné un régisseur responsable devant le maire¹. Fin décembre 1929, le bureau fut renouvelé. Torrecillas emprisonné, l'unitaire Joseph Tari fut élu au secrétariat général. Le cheminot confédéré Henri Bottini devenait trésorier général². Ainsi, le compromis de 1924, instaurant un secrétariat unitaire et une trésorerie confédérée au sein du bureau, était rétabli. Les autres sièges revenaient à des unitaires. À la suite de cette assemblée, le commissaire central nota que ces élections restituaient aux communistes la Bourse du travail « malgré qu'il[s] [fussent] [sic] en grande minorité du point de vue des syndiqués »³, sous estimant les effectifs de la CGTU et les confondant avec ceux du PCF. Il avait raison, cependant, quand il constatait le déséquilibre des forces au sein de la Bourse, au détriment de la CGT. Quelques mois plus tard, en mai 1930, elle fut de nouveau fermée par la mairie, des tracts y ayant été distribués portant un appel du Parti communiste à la grève des ouvriers d'Oran, « indigènes et européens »⁴.

Fermée par deux fois en 1929 et 1930, la Bourse du travail fut de nouveau mise à la disposition des syndicats par un arrêté municipal du 13 mai 1931⁵. Cet arrêté excluait de la Bourse les syndicats de fonctionnaires⁶, portant un coup dur à la CGT au sein de laquelle le SNI et la Fédération générale de l'Enseignement (FGE), regroupant les syndicats de professeurs de lycée et des maîtres d'internat⁷, constituaient de véritables bastions. À partir de ce moment, la Bourse apparut de fait réservée à la CGTU. À la réouverture, Jean Torrecillas fut nommé secrétaire⁸ et lors du renouvellement du conseil d'administration en décembre 1932, tous les responsables étaient des syndicalistes unitaires : le secrétaire général Pierre Tabarot, son adjoint Louis Muñoz des tramways oranais et Torrecillas qu'on retrouvait à la trésorerie, tous élus à l'unanimité⁹.

Quant à la CGT, elle se réunissait désormais dans un autre local, faute d'accès à la Bourse. Au centre-ville, à quelques pas de la place d'Armes, l'UD s'installa au 10 de la rue de

¹ AAPCO/D/22, Arrêté de la ville d'Oran, 5 novembre 1929.

² AAPCO/D/22, Procès-verbal de la séance de la commission de la Bourse du travail d'Oran, 21 décembre 1929.

³ AAPCO/D/22, Copie du rapport d'Albitre, commissaire de police du 1^{er} arrondissement, envoyé par le commissaire central au procureur de la République, Oran, 23 décembre 1929.

⁴ AAPCO/D/22, Arrêté de fermeture de la Bourse du travail, ville d'Oran, 17 mai 1930.

⁵ AAPCO/D/22, Arrêté de réouverture de la Bourse du travail, ville d'Oran, 4 juin 1931.

⁶ AAPCO/D/22, Lettre du maire à Sylvain Broussaudier, Oran, 20 juin 1931.

⁷ AAPCO/D/22, Lettre de Sylvain Broussaudier au maire, Oran, 7 juin 1931.

⁸ AAPCO/D/22, Lettre du maire à Jean Torrecillas, secrétaire de la Bourse du Travail, Oran, 8 juin 1931.

⁹ AAPCO/D/22, Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Bourse du travail d'Oran, 27 décembre 1932.

la Paix¹. L'hostilité de la municipalité pour la section SFIO, qui venait de voir son champion Marius Dubois remporter le siège de conseiller général de Sédiman deux mois plus tôt, n'était pas étranger à ce qui apparaissait comme un traitement de faveur accordé à la CGTU. D'ailleurs, Marius Dubois déposa au nom de l'UD des syndicats confédérés un vœu au conseil général pour la transformation de la Bourse en institution départementale et l'admission de l'ensemble des syndicats du département en son sein « sans être tenus de ménager les susceptibilités des municipalités au pouvoir »². Le vœu de Dubois, renvoyé en commission, ne trouva pas de majorité et la Bourse continua à être soumise à l'autorité communale. Cette dernière, jouant le jeu de la division du mouvement syndical, accorda à la Bourse un nouveau crédit annuel et la jouissance d'une petite salle attenante au casino Bastrana en 1932³. Les frères ennemis des deux grandes fractions du syndicalisme français, après de longues années de compétition au sein de la Bourse du travail, apparaissaient plus séparés que jamais.

c. Le monde syndical à la veille de la réunification

Malgré la répression dont elle faisait l'objet, la CGTU représentait des forces non négligeables en Oranie au début des années 1930. Implantée surtout chez les travailleurs du rail, elle progressait dans les autres professions grâce à ses efforts de propagande. Outre le journal *Le Cheminot algérien*, un mensuel généraliste, *Algérie ouvrière*, fut créé en janvier 1930. Les deux journaux publiaient quelques articles en arabe dialectal⁴. Début 1931 pourtant, un rapport de la Direction des affaires indigènes estimait que le syndicalisme unitaire ne progressait guère parmi les masses « musulmanes » de la colonie et qu'à l'échelle de l'Algérie les « indigènes » affiliés à la CGT étaient plus nombreux. Cette tendance s'accroissait dans le département d'Oran, où le service délégué à la surveillance du Gouvernement général recensait 1 572 Algériens affiliés à la CGT, contre 183 seulement à la CGTU⁵. La précision

¹ AWO/3H/28, Lettre du secrétaire du syndicat des employés et ouvriers des tramways oranais, CGT, au président de la délégation municipale d'Oran, 14 décembre 1933.

² Séance du 27 octobre 1931 : CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : session ordinaire d'octobre 1931*, Oran, Imprimerie Heintz frères, 1931, p. 330.

³ AAPCO/D/22, Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Bourse du travail d'Oran, 27 décembre 1932.

⁴ Nora BENALLEGUE, *Le mouvement syndical en Algérie*, op. cit., p. 116.

⁵ AOM/GGA/2CAB/3, Rapport de la direction des affaires indigènes sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931.

des chiffres avancés, à l'unité près, donne à penser que ce sont les syndicats eux-mêmes qui, interrogés, les ont transmis à la préfecture.

Ces chiffres contredisent l'image généralement admise d'un syndicalisme unitaire bien plus présent dans les milieux « indigènes » que la CGT¹. Ce décalage peut s'expliquer par le fait que le recrutement de la CGTU chez les Algériens se faisait « sur le tas », lors des grèves en particulier, produisant des effectifs très irréguliers². Le total de 183 syndiqués à la CGTU était probablement sous-estimé. Les dirigeants du syndicat l'avaient peut-être justement minoré pour protéger leurs adhérents « indigènes » de la répression patronale et administrative. Il n'en reste pas moins que l'image d'une CGT sans aucune prise sur les travailleurs « musulmans » doit être révisée.

Les effectifs des « indigènes » syndiqués à la CGT étaient trois fois plus importants dans le département d'Oran que dans les autres départements algériens selon les conclusions du rapport. Ce dernier souligna leur grand nombre dans les villes de Tlemcen, Oran et Mostaganem. Dans cette dernière, les 207 syndiqués recensés parmi les « indigènes » étaient vraisemblablement à chercher parmi les dockers, puisque leur syndicat était resté à la CGT, après la défection des dockers oranais, derrière le secrétaire François Boronad³. Ce dernier était né en 1889 ; il avait travaillé comme inscrit maritime à Oran après la Grande Guerre⁴. Puis il avait déménagé à Mostaganem, où il était devenu secrétaire de la section socialiste⁵. Il avait entre temps changé de profession puisqu'il apparaissait désormais comme visiteur aux chemins de fer algériens. Dans la ville côtière de l'Est d'Oran, il était à la fois à la tête du syndicat des cheminots⁶ et de celui des dockers.

La pratique n'était pas exceptionnelle, elle s'expliquait par le fait que dans cette dernière profession, la plus grande partie des effectifs étaient constituée par des non citoyens, « indigènes » ou étrangers, venus d'Espagne mais aussi du Maroc. Or la loi du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats ne permettait pas aux étrangers d'adhérer aux syndicats, encore moins de les diriger. En revanche, son article 10 la rendait applicable à l'Algérie et, en

¹ Amar OUZEGANE, *Le meilleur combat*, Alger, Éditions ANEP, 2006 (1^{ère} édition : Paris, R. Julliard, 1962), p. 81. Voir aussi René GALLISSOT, « Syndicalisme ouvrier et question nationale en Algérie : les positions de la CGTU dans les années 1930-1935 », *Le Mouvement social*, n°66, janvier-mars 1969, p. 3-6.

² René GALLISSOT, *La République française et les indigènes*, *op. cit.*, p. 86.

³ AWO/1F/274, Rapport du préfet d'Oran au Gouvernement général d'Algérie, Oran, août 1932.

⁴ « Le mouvement gréviste s'est accentué hier : un meeting à Eckmühl », *La Dépêche oranaise*, 8 mai 1919, p. 3.

⁵ ANOM/Oran/81, Note de renseignements du chef de la sûreté départementale, Oran, 7 janvier 1927.

⁶ Eugène MOREL, « Le Congrès de l'Union des cheminots algériens », *Le Peuple*, p. 3.

l'absence de mention contraire, aux sujets algériens de la France. Mais si le Code de l'indigénat n'interdisait pas aux « Musulmans » de se syndiquer, il prévoyait des peines de mise en surveillance spéciale pour tout « acte d'hostilité contre la souveraineté française »¹. Ainsi, la crainte de la répression faisait que, dans la pratique, les postes de secrétaire et de trésorier étaient dévolus à des citoyens français, exerçant parfois d'autres métiers.

À Oran et Tlemcen, les secteurs correspondant aux effectifs décrits dans le rapport sont plus difficiles à restituer. En général on retrouvait la CGT, à Oran, dans quelques secteurs phares dont l'enseignement, les chemins de fer et les PTT. Les 432 syndiqués « indigènes » du chef-lieu faisaient sans doute partie de ces groupes professionnels. En revanche la présence de 930 syndiqués « indigènes » à Tlemcen est beaucoup plus étonnante. Elle peut s'expliquer, en partie, par la syndicalisation des travailleurs du chemin de fer. Mais Tlemcen n'apparaissait pas comme un pôle important de la CGT dans le département : aucun syndicat de Tlemcen ne fut représenté au congrès confédéral de la CGT à Paris en 1931². S'agissait-il d'une erreur, d'une mauvaise retranscription des données transmises ? Nous serions tentée de penser que ce chiffre correspondait plutôt aux mineurs et dockers de Beni-Saf, la petite ville se trouvant dans l'arrondissement de Tlemcen. Quoiqu'il en soit, même sans tenir compte des effectifs indiqués pour cette ville, la syndicalisation « indigène » à la CGT était loin d'être anecdotique dans le département. L'image d'une syndicalisation algérienne exclusivement unitaire mérite d'être amplement nuancée dès le début des années 1930.

L'Union départementale de la CGT restait présente dans quelques secteurs phares. Pour le congrès confédéral de 1931, elle délégua Charles Pamart, l'inlassable secrétaire du syndicat des services de santé, à Paris. Ses syndicats étaient représentés à la fédération postale, chez les agents et les ouvriers des PTT, à la fédération des fonctionnaires chez les agents de lycée, à la fédération des services de santé mais aussi à la fédération des syndicats maritimes, avec le syndicat des inscrits maritimes et pêcheurs d'Oran et Arzew. Les dockers d'Arzew avaient en effet rompu avec la CGTU après la grève de juin 1931 pour rejoindre le syndicat confédéré d'Oran, jugeant ses méthodes, privilégiant la négociation sur le rapport de force, plus

¹ Nora BENALLEGUE, « Les militants du mouvement ouvrier en Algérie dans les années trente », *Cahiers de la Méditerranée*, 1982 1981, n° 2, p. 88.

² CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral de Paris, 1931 : rapports moral et financier, compte rendu sténographié des débats du XVII^{ème} Congrès national corporatif tenu à la salle Japy, du 15 au 18 septembre 1931*, Paris, Édition de la CGT, 1931.

pertinentes¹. Enfin, à la fédération des chemins de fer, l'UD d'Oran comptait quatre syndicats, à Aïn-Sefra, Mostaganem, Relizane et Oran². Le visage du syndicalisme confédéré oranais présentait ainsi des traits constants au tournant des années 1930 : forte présence des cheminots, des postiers, mais aussi des marins et des dockers. Le syndicat des instituteurs et celui des mineurs de Beni-Saf n'étaient pas représentés à Paris en 1931, faute peut-être du versement effectif des cotisations de leurs adhérents.

Ce profil était encore sensiblement le même deux ans plus tard, au congrès départemental de la CGT du 21 février 1933³. Le poids des postiers était confirmé : les deux secrétaires administratifs, Jean-Baptiste Ferrer et Antoine Frances, étaient tous deux ouvriers des PTT et Machinal, membre de la commission de propagande, était aussi un employé des postes. Les cheminots étaient également bien représentés dans le bureau de l'UD : le trésorier et les membres de la commission de propagande étaient tous trois travailleurs du chemin de fer. Charles Pamart, trésorier adjoint, représentait les services de santé et Paul Schmitt, dans la commission de propagande, les agents de lycée. Fait nouveau, les enseignants prenaient une place prépondérante dans le bureau : l'instituteur Henri Bertrand fut élu secrétaire départemental, avec comme adjoint le professeur au lycée d'Oran Sylvain Broussaudier, secrétaire de la Fédération générale de l'enseignement à Oran⁴. Victor Guenoun, instituteur à Eckmühl, faisait également partie du bureau. Entre syndicalisme de fonctionnaires et syndicalisme ouvrier, l'UD présentait un visage double. Ces deux réalités, loin d'évoluer de façon cloisonnée, étaient complémentaires. À Beni-Saf par exemple, le syndicat confédéré des dockers, fondé en 1932, était dirigé par Jules Davaux, secrétaire adjoint à la mairie⁵ : ce fonctionnaire, membre de la section SFIO de la ville⁶, avait entrepris de former ce syndicat et en était devenu secrétaire pour ruser avec le Code de l'indigénat. Loin de s'ignorer, les travailleurs manuels et ceux des professions intellectuelles étaient mis en contact étroit dans le cadre contraint de la législation coloniale. Les fonctionnaires secrétaires de syndicats de dockers n'étaient pas rares, ni à Beni-Saf ni à Arzew ou Mostaganem.

¹ AWO/1F/274, Rapport du préfet d'Oran au gouverneur général de l'Algérie, Oran, août 1932.

² CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral de Paris, 1931, op. cit.*, p. 499-542.

³ « CGT : congrès de l'UD des syndicats confédérés d'Oran du 21 février », *Le Semeur*, 18 mars 1933, p. 2.

⁴ AAPCO/D/22, Lettre de Sylvain Broussaudier au maire, Oran, 7 juin 1931.

⁵ AWO/1F/274, Rapport du préfet d'Oran au GGA, Oran, août 1932.

⁶ ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire de police de Beni-Saf au sous-préfet de Tlemcen, Beni-Saf, 14 février 1932.

Fin 1932, de premiers rapprochements entre CGT et CGTU s'amorcèrent. Les deux centrales, qui désormais avaient un poids relativement équivalent dans le département, se réunirent d'abord en un éphémère « cartel des fonctionnaires et des ouvriers » en décembre 1932, élargi à quelques syndicats autonomes. Les anciens ennemis d'hier se retrouvèrent côte à côte au casino Bastrana : le commissaire de police compta « une quarantaine de communistes » parmi les 300 membres de l'auditoire et sur scène Désiré Delamarre, ferme adversaire des unitaires au sein de la Bourse du travail, s'employa « avec une fougue sans pareille » à démontrer l'intérêt de la constitution d'un « bloc prolétarien »¹. À ses côtés, un émissaire de la direction confédérale de la rue de la Grande-aux-Belles, Leclair², s'employa à promouvoir l'unité en demandant « que la confusion qui a[vait] régné jusque-là à Oran entre la CGTU et la CGT s'aplaniss[ât] pour faire face à un front unique »³.

Cette volonté de cheminer vers l'unité d'action fut confirmée quelques mois plus tard. Elle mettait désormais en jeu, formellement, les Partis communiste et socialiste. En effet, si des militants socialistes, tels Broussaudier et Bertrand, étaient présents lors de la rencontre de décembre 1932, c'était au titre de leurs responsabilités syndicales. Mais au printemps 1933, des « délégations syndicales et politiques » furent formées grâce à la coopération de la fédération socialiste et du rayon communiste d'Oran « en vue d'une action syndicale commune »⁴. Après la rencontre entre les deux délégations, un texte d'entente fut rédigé. Mais les discussions avortèrent après la tournée de Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste, en mai 1933. Dans un meeting à Oran, devant une salle remplie aussi bien de militants communistes que socialistes, il se livra à un réquisitoire virulent contre la SFIO⁵.

Au lendemain de la réunion, les bases du « pacte d'entente d'action prolétarienne » furent rompues⁶. Dans un parti à peine relevé de résultats nationaux à leur plus bas niveau depuis sa création⁷, l'heure était de nouveau à l'hostilité envers l'ancien frère socialiste. Les dirigeants du PCF, qui quelques temps plus tôt avaient rencontré ceux de la SFIO à Paris, s'étaient alors retrouvés en porte-à-faux avec le présidium du Komintern. En effet à la fin du

¹ AWO/1F/284, Rapport du commissaire au préfet, Oran, 5 décembre 1932.

² Le profil de ce militant correspond vraisemblablement à celui présenté dans « Leclair », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article116844> [consulté le 14 février 2013].

³ AWO/1F/284, Rapport du commissaire au préfet, Oran, 5 décembre 1932.

⁴ « Est-ce là l'unité ? », *Le Semeur*, 20 mai 1933, p. 1.

⁵ ANOM/GGA/3 CAB/24, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 12 mai 1933.

⁶ « Est-ce là l'unité ? », *Le Semeur*, 20 mai 1933, p. 1.

⁷ Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 111.

mois d'avril, celui-ci avait réaffirmé la ligne « classe contre classe », demandant au PCF de modifier sa position envers la SFIO¹. C'est en Algérie que Maurice Thorez fit alors le *mea culpa* prescrit par l'IC.

Dans le département d'Oran, où la tentative de rapprochement issue du milieu syndical avait permis aux anciens camarades de renouer le dialogue, le conflit recommença de plus belle, après ce qui s'apparentait à une reprise en main de la part de la direction nationale du PCF. Un mois après la visite de Thorez, la CGTU ne mâchait pas ses mots contre la CGT, « organisation jaune » dont les dirigeants étaient les « fourriers de la politique de l'impérialisme français au sein de la classe ouvrière », dans son journal *L'Algérie ouvrière*². Les deux branches du syndicalisme confédéré recommencèrent à se disputer l'affiliation des syndicats du département. En décembre 1933, le syndicat des employés et ouvriers des tramways oranais (TO), auparavant à la CGTU, qui s'était illustré par plusieurs grèves en 1929 et 1930³, vota son adhésion à la CGT à l'unanimité⁴. Il installa dès lors son siège rue de la Paix, dans les locaux de l'Union départementale confédérée⁵.

En outre, le syndicalisme chrétien commençait à prendre place dans le paysage syndical, peut-être à la faveur de cette éternelle dispute, qui commençait sans doute à en lasser certains. Il eut d'abord du succès chez les cheminots⁶. Début 1934, le responsable de la formation des cadres syndicaux de la CFTC Jean Pérès⁷ entreprit une tournée dans le département et rencontra des cheminots mais aussi des postiers, des marins et des pêcheurs⁸. À cette date, seuls 80 travailleurs cotisaient à l'Union algérienne des syndicats affiliés à la CFTC⁹. Ses responsables étaient d'anciens membres de syndicats autonomes, tel Louis Huss, ex secrétaire du syndicat professionnel des cheminots d'Oran¹⁰ devenu secrétaire général de

¹ Claude PENNETIER, « Thorez Maurice », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article24000> [consulté le 15 janvier 2013].

² CFDT/11P/22, coupure de presse : P. K., « Le mouvement ouvrier en Algérie », *L'Algérie ouvrière*, 21 juin 1933.

³ AWO/1F/274, Récapitulatif des grèves, n. d.

⁴ AWO/3H/28, Procès-verbal de la réunion du syndicat des employés et ouvriers des tramways oranais, Oran, 14 décembre 1933.

⁵ AWO/3H/28, Lettre du secrétaire du syndicat des employés et ouvriers des tramways oranais, CGT, au président de la délégation municipale d'Oran, 14 décembre 1933.

⁶ ANOM/Oran/81, Rapport du commissaire de Sidi-Bel-Abbès, 9 décembre 1932.

⁷ Jean MAITRON, « Jean Pérès », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article125524> [consulté le 14 février 2013].

⁸ CFDT/11P/7, Lettre de Lucien Huss à Alexandre Chaulet, Oran, 25 janvier 1934.

⁹ CFDT/11P.7, Lettre de Lucien Huss à Alexandre Chaulet, Oran, 2 février 1934.

¹⁰ AWO/1F/284, Rapport du commissaire au préfet, Oran, 5 décembre 1932.

l'Union algérienne des syndicats chrétiens¹. Les revendications de cette dernière portaient surtout sur la défense des indemnités coloniales des fonctionnaires et assimilés, postiers, cheminots². Ce tiers acteur du syndicalisme oranais exerça tout au long des années 1930 un rayonnement limité parmi les travailleurs du département.

Fin 1934, une note de la préfecture d'Oran sur la situation des syndicats à Oran décrivait un syndicalisme nettement dominé par la CGT. Du côté de la CGTU, l'auteur du rapport comptabilisait environ 2 000 syndiqués dans l'ensemble du département, pour dix-sept syndicats. Pour la CGT, il mentionnait plus de 5 800 adhérents, membres de 24 syndicats. Les effectifs les plus importants de l'UD provenaient du syndicat des instituteurs, qui comprenait 1 100 adhérents, suivis par 480 postiers, 400 dockers à Mostaganem, et 380 cheminots à Oran, Aïn Sefra, Arzew, Mostaganem, Perrégaux, Saïda, Tiaret et Mascara. Venaient ensuite les services de santé, les mineurs de Beni-Saf, les pêcheurs de cette ville et du port d'Arzew et les travailleurs des douanes. Le rapport citait aussi au titre des adhérents à la CGT les 2 500 membres du syndicat des dockers d'Oran³ ; or celui-ci était passé depuis quatre ans du côté des unitaires. La rectification de ces chiffres, par addition et soustraction des effectifs des dockers, amène à recenser plutôt 4 500 syndiqués unitaires et 3 300 syndiqués confédérés. Les estimations de Jacques Choukroun, pour 1935, tournent autour de 7 000 membres pour la CGTU et 5 000 pour la CGT dans le département d'Oran⁴ : ces chiffres, issus des prises de cotisation annoncées lors des congrès fédéraux, étaient peut-être gonflés par les unions oranaises, ce qui expliquerait leur décalage avec les chiffres préfectoraux.

Au congrès confédéral de la CGT en 1935, ne furent représentés pour le département d'Oran qu'une partie des syndicats cités par le rapport : les agents des PTT, les ouvriers des PTT, les cheminots d'Oran, les cheminots d'Aïn Sefra, les services de santé, les tramways oranais et les agents de lycée⁵. Les instituteurs d'Oran, en particulier, n'y envoyèrent pas de

¹ CFDT/11P/18, coupure de presse : A. J. « Vie de l'Union : à Oran », *L'Algérie ouvrière*, n°37, juin 1935.

² CFDT/11P/18, Rapport moral de l'Union algérienne des syndicats affiliés à la CFTC à l'occasion du 3^{ème} congrès algérien, Alger, 30 avril 1933.

³ ANOM/Oran/424, Rapport sur la situation des syndicats, Oran, 21 décembre 1934.

⁴ Jacques CHOUKROUN, *Le mouvement national et le syndicalisme en Algérie, 1925-1954*, op. cit.

⁵ CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral de Paris, 1935 : rapports moral et financier, compte rendu sténographié des débats du XXIX^{ème} congrès national corporatif*, Paris Édition de la CGT, 1935, p. 315-363.

délégation, pas plus qu'ils ne l'avaient fait au congrès confédéral de 1933¹. Pourtant, le SNI formait un des groupements les plus dynamiques au sein de l'Union départementale oranaise. Il partageait les locaux de cette dernière, rue de la Paix², après son éviction de la Bourse du travail, et possédait des groupements partout dans le département : à Oran mais aussi à Mascara, Perrégaux, Saïda, Aïn Temouchent, Mostaganem, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès et Perrégaux³.

Malgré le poids des instituteurs, syndiqués dans leur immense majorité à la CGT, le syndicalisme confédéré n'avait, en 1934-1935, finalement guère progressé depuis 1929, que l'on prenne l'estimation basse ou haute de ses effectifs totaux. Il restait puissant chez les enseignants, les cheminots, les postiers et dans quelques professions ouvrières, mais son expansion vers de nouveaux publics restait limitée. S'il avait résisté face aux assauts de la CGTU, sa croissance paraissait enrayée à la veille de l'unification.

C – Vers le front antifasciste

1. Une tentative précoce de rapprochement

a. Les premiers pas vers l'union

Après la visite de Maurice Thorez au printemps 1933, le pacte d'entente syndicale entre centrales unitaire et confédérée fut brisé. Pour autant la dynamique de dialogue n'était pas tout à fait rompue. Un mois plus tard, les premiers comités locaux de lutte contre la guerre et le fascisme furent mis en place à Oran et Sidi-Bel-Abbès. La réunion du 23 juin 1933, salle de l'Idéal cinéma dans la ville de la Légion, rassembla devant 1 500 personnes des orateurs du Parti communiste, du Parti socialiste, du Parti radical-socialiste, des syndicats CGT et CGTU, de la LDH et de la Libre pensée, sous l'égide du Secours rouge international, une organisation satellite de l'IC⁴. Si la section socialiste de Sidi-Bel-Abbès fut la première à se lancer dans une telle initiative, c'est qu'elle était, à l'image de son secrétaire Henri Persille, placée « à

¹ CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral de Paris, 1933 : rapports moral et financier, compte rendu sténographié des débats du XXVII^{ème} congrès national corporatif*, Paris Éconfédération de la CGT, 1933.

² AAPCO/F/74, Pétition du groupement d'Oran du SNI, Oran, 29 décembre 1934.

³ SNI/carton n°1, Bulletin mensuel de la fédération algérienne de l'enseignement public (incomplet), 1930.

⁴ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 24 juin 1933.

l'extrême-gauche du parti »¹. Dans la fédération, elle apparaissait plus favorable que d'autres aux tentatives de front unique. C'est Persille qui, à la réunion de constitution du comité de lutte antifasciste, fut désigné secrétaire de séance au nom de la SFIO.

À Oran, l'initiative vint du côté communiste. Mais le rayon d'Oran ne prit d'abord pas même la peine d'en informer la section SFIO, comme Marius Dubois s'en plaignit à la tribune du congrès national de 1933². Ainsi les militants socialistes n'apprirent la venue à Oran de Pierre Thurotte, membre de la Commission administrative permanente (CAP) du Parti socialiste SFIO au titre de la tendance pacifiste et anti-participationniste³, qu'à la lecture d'un tract distribué à l'entrée d'une de leurs réunions par des membres du PC. Pour autant, le secrétaire fédéral Dubois ne condamna pas cette initiative, tout comme il défendit le droit d'adhérer aux comités d'Amsterdam-Pleyel. Pierre Thurotte fit justement partie du groupe des militants qui avaient reçu un avertissement pour s'être rendus, contre les décisions de leurs sections, à Amsterdam lors du Congrès contre la guerre et le fascisme d'août 1932⁴. Malgré son peu de relations avec le PC oranais, la section n'était pas strictement anticommuniste. Elle comptait une forte minorité de tendance *Bataille socialiste* et envisageait assez favorablement l'unité d'action dans le cadre politique local.

Les militants socialistes avaient décelé, dès le milieu des années 1920, la montée d'un « fascisme » oranais à travers la figure du docteur Molle et des Unions latines. Les croix gammées qui, chaque jour, entouraient le titre du *Petit Oranais* n'avaient laissé aucun doute sur la ferveur antisémite du maire et de son entourage. Pour les socialistes, le nouvel arrivant dans la politique municipale, l'abbé Lambert, en était le nouvel avatar même s'il s'en défendait. La caricature parue dans *Le Semeur* du 20 janvier 1934 illustre cette analyse : Gabriel Lambert et Paul Ménudier y étaient représentés se partageant un « fromage municipal » marqué de la croix gammée, sous les ordres d'un « capitalisme oranais » figuré sous les traits d'un riche bourgeois, pour lutter de concert contre le socialisme. Cette alliance, représentée par les socialistes, avait été forcée : Ménudier se retira aux élections municipales

¹ « Nos candidats : d'où ils viennent, ce qu'ils sont », *Le Semeur*, 6 octobre 1934, p. 1.

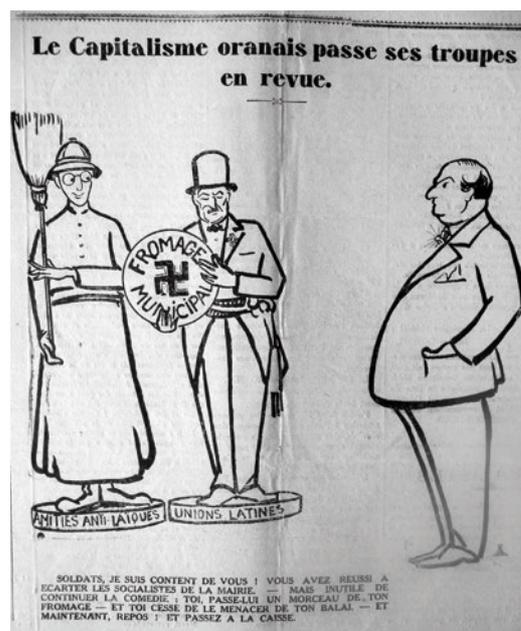
² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXX^{ème} Congrès national : 14, 15, 16, 17 juillet 1933 : compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1933, p. 55.

³ *Ibid.*, p. 16.

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXI^{ème} Congrès national : 20, 21, 22 et 23 mai 1934 : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1934, p. 18.

de mai 1934, laissant le champ libre à Lambert, car ce dernier l'avait tout simplement éliminé de la compétition politique¹.

Figure 37 : « Le capitalisme oranais passe ses troupes en revue », caricature de Paul Ménudier et Gabriel Lambert dans *Le Semeur* (janvier 1934)



Source : *Le Semeur*, 20 janvier 1934, p. 1.

Dans le même ordre d'idées, à la tribune du congrès de la SFIO en juillet 1933, Marius Dubois confia son sentiment de vivre dans un département « qui a[vait] connu l'hitlérisme avant Hitler »². À Oran mais aussi à Sidi-Bel-Abbès, les maires Paul Ménudier et Lucien Bellat recouraient volontiers à des discours d'extrême-droite et ne cachaient pas leur antisémitisme. C'est logiquement que ces deux municipalités furent celles dans lesquelles la dynamique unitaire antifasciste prit forme en premier dans le département, dès 1933, outrepassant les instructions données par la direction du PC.

¹ Voir *supra*, chapitre 4, B, 5, a.

² Parti socialiste SFIO, XXX^{ème} congrès national tenu à Paris les 14, 15, 16 et 17 juillet 1933 : compte rendu sténographique, *op. cit.*, p. 246.

b. Les événements de février 1934

Il fallut cependant attendre les événements de février 1934 pour que cette volonté d'union, manifestée précocement, soit suivie de résultats tangibles. À Alger, quelques centaines de manifestants et de contre-manifestants descendirent le 6 février dans la rue, provoquant quelques bagarres vite éteintes¹. Rien de tel à Oran, où pourtant, dès le lendemain, les organisations de gauche, impressionnées par les nouvelles venues de Paris, mirent sur pied pour le jour suivant un grand meeting de protestation à la salle de la Loge, avertissant : « Républicains, démocrates, prolétaires, alerte ! La République est en danger ». L'invitation à l'événement portait les noms des responsables des syndicats oranais affiliés à la CGT, de la LDH, de la LICP récemment créée, des loges maçonniques, du Parti radical et radical-socialiste, du Parti socialiste SFIO et des jeunesses radicales et socialistes². Si la CGTU, pas plus que le PC, n'étaient cités parmi les organisateurs, le militant Pierre Tabarot y participa tout de même au nom de la centrale unitaire³. Ce dernier, expulsé en 1928 du PC et des JC pour la faiblesse de ses positions anticoloniales⁴, avait constitué à Oran une section du Parti d'unité prolétarienne (PUP)⁵. Ce parti, formé à Paris lors des élections municipales de 1929, refusait la stratégie « classe contre classe » et était favorable à des rapprochements avec les socialistes. À Oran il resta au stade embryonnaire. Après cette première réunion publique du 8 février, un « meeting de vigilance » fut convoqué, toujours salle de la Loge, le dimanche 11 février par les mêmes organisations⁶. Plus de 2 000 personnes s'y rendirent et un ordre du jour appelant, pour le lendemain, à la grève générale y fut voté⁷.

En Algérie comme en métropole, les deux confédérations appelèrent les travailleurs à l'arrêt du travail. Alors qu'à Alger la grève fut un « échec total »⁸, elle fut mieux suivie à Oran. Selon *L'Écho d'Oran*, les consignes syndicales furent respectées par 80% des postiers et une grande partie des enseignants, dont la totalité des instituteurs dans certains quartiers

¹ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris VII, 1979, p. 58.

² « Républicains, démocrates, prolétaires, alerte ! La République est en danger », *Le Semeur*, 10 février 1934, p. 1.

³ « Le meeting du 8 février », *Le Semeur*, 17 février 1934, p. 1.

⁴ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie*, *op. cit.*, p. 60.

⁵ ANOM/Oran/E/239, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 20 mars 1934.

⁶ « La vie politique », *L'Écho d'Oran*, 10 février 1934, p. 10.

⁷ « Le meeting de vigilance d'hier », *L'Écho d'Oran*, 12 février 1934, p. 4.

⁸ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, *op. cit.*, p. 59.

oranais, à Saint-Eugène, Eckmühl et Gambetta. De même, les chauffeurs de taxi et une « proportion assez importante » de travailleurs du bâtiment et des douanes se mirent en grève. Le grand quotidien signala également des grévistes dans l'enseignement à Mostaganem, Saïda, Rivoli et Misserghin. Enfin il nota que la petite ville socialiste de Beni-Saf sembla tourner ce jour-là « au ralenti » : toute la journée, les rideaux des commerces restèrent baissés et fonctionnaires, pêcheurs, mineurs et ouvriers chôchèrent¹.

Le Semeur se fit l'écho, dans son édition hebdomadaire, d'un ordre de grève plus amplement suivi encore. Selon le journal fédéral, l'arrêt du travail fut respecté par 95% des syndiqués des PTT et des employés des douanes, 80% des enseignants, l'ensemble des travailleurs du bâtiment et des tramways oranais, des taxis et des inscrits maritimes. Les adhérents aux deux centrales syndicales auraient « march[é] magnifiquement main dans la main », suivis par de nombreux travailleurs non syndiqués². Quelle que soit la version des événements, la grève générale parut en tout cas relativement bien suivie, en particulier dans la ville d'Oran. Dans la journée, plusieurs réunions s'y succédèrent, à la Bourse du travail pour la CGTU, dans le local de la CGT rue de la Paix, ainsi qu'à la loge³. En revanche, point de grande manifestation comme dans la ville blanche. Dans le département, les seuls cortèges furent formés à Beni-Saf, sous les auspices de la section socialiste⁴, et à Sidi-Bel-Abbès. Dans les rues de cette dernière, un cortège de plus de mille manifestants, regroupant communistes et socialistes, avait manifesté deux jours plus tôt derrière les bannières des deux partis⁵.

La grande manifestation oranaise postérieure aux événements de février 1934 eut lieu un mois plus tard, à la faveur d'un écho imprévu des manifestations parisiennes. Le 9 février, le PC avait organisé dans la capitale une manifestation aussitôt interdite, à laquelle participèrent aussi nombre de jeunes socialistes et qui fit plusieurs centaines de blessés et neuf morts⁶. Au décompte macabre, figurait un Oranais, Vincent Perez, atteint par le tir d'un agent de police devant la gare de l'est, décédé le lendemain de ses blessures⁷. Ce métallurgiste,

¹ « La grève générale en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 13 février 1934, p. 3.

² S., « La grève générale de lundi à Oran », *Le Semeur*, 17 février 1934, p. 2.

³ « La grève générale en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 13 février 1934, p. 3.

⁴ S., « La grève générale de lundi à Oran », *Le Semeur*, 17 février 1934, p. 2.

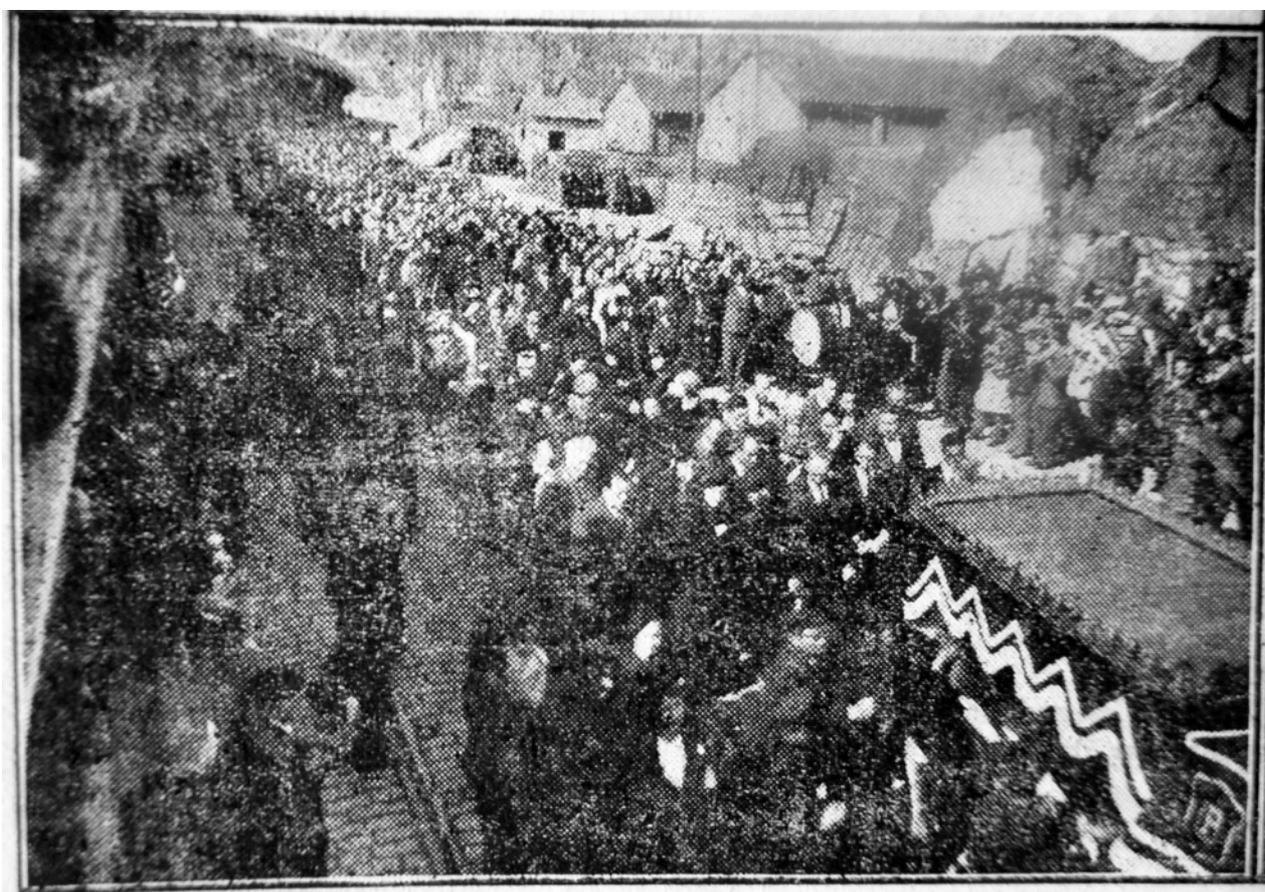
⁵ VIMEU, « Bel-Abbès », *Le Semeur*, 17 février 1934, p. 3.

⁶ Dominique BORNE et Henri DUBIEF, *La crise des années 30 (1929-1938)*, Paris, Seuil, 1989, p. 129.

⁷ Les indications des deux notices suivantes, le concernant toutes deux, ne se recoupent pas tout à fait : Abderrahim TALEB-BENDIAB, « Perez Vincent », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=7373 [consulté le 14 février 2012] et « Perès Vincent »,

élevé à Oran, syndicaliste CGTU, avait fui la colonie pour Paris. Dès le 12 février 1934, la nouvelle à peine connue, un « comité Vincent Perez » fut formé dans la ville¹. Il obtint le retour de la dépouille à Oran puis il organisa, pour le jour de son arrivée, un cortège funéraire. Dimanche 11 mars 1934, le cercueil drapé de rouge fut débarqué sur le quai Sainte-Thérèse, où l'attendait une foule impressionnante en ce jour de repos.

Figure 38 : Photographie (1) du cortège funèbre de Vincent Perez : au départ du cortège, à la Marine (mars 1934)



Source : *Le Semeur*, 17 mars 1934, p. 1.

Maitron-en-ligne, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article125526> [consulté le 14 février 2012].

¹ « Les obsèques du camarade Vincent Perez », *Le Semeur*, 17 mars 1934, p. 1-2.

À la tête du cortège, quelques pas derrière le cercueil, la société musicale de Beni-Saf jouait des airs funéraires, tandis que des femmes munies d'un brassard rouge arpentaient les trottoirs en vendant à la foule amassée des cartes postales du SRI¹.

Figure 39 : Photographie (2) du cortège funèbre de Vincent Perez : vue d'une partie du convoi, boulevard du 2^{ème} bataillon de Zouaves (Karguentah)



Source : *Le Semeur*, 17 mars 1934, p. 1.

¹ ANOM, Oran 466, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 12 mars 1934.

Derrière la musique benisafienne, marchait le groupe des délégués de diverses formations organisatrices, dont Marius Dubois, et une délégation des femmes socialistes. La banderole proclamant « Vive l'unité prolétarienne »¹ est visible sur l'une des photos publiée par *Le Semeur* quelques jours plus tard². La foule scandait « Front rouge ! »³.

Figure 40 : Photographie (3) du cortège funèbre de Vincent Perez : passage du cortège place Sébastopol (plateau Saint-Michel)



Source : *Le Semeur*, 17 mars 1934, p. 1.

Le commissaire central d'Oran compta ce matin-là seize drapeaux rouges flottant au total dans le ciel d'Oran. Selon lui, 2 000 manifestants suivirent le cortège ; *Le Semeur* avança

¹ ANOM/Oran/466, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 12 mars 1934.

² Une du *Semeur*, 17 mars 1934.

³ « Les obsèques du camarade Vincent Perez », *Le Semeur*, 17 mars 1934, p. 1-2.

pour sa part le chiffre de 8 000. La foule suivit le cercueil jusqu'au cimetière chrétien de Tamashouet, au Sud de la ville, parcourant les grandes artères du centre-ville puis du plateau Saint-Michel. Difficile pour les habitants des rues empruntées et alentour d'échapper à son impressionnante liturgie funèbre. Au cimetière, une estrade avait été dressée pour permettre à quelques-uns de faire un discours au moment de porter en terre le corps de Vincent Perez. S'y succédèrent quatre orateurs : Henri Bertrand pour la CGT, Pierre Tabarot pour la CGTU, Marius Dubois pour la SFIO et Nicolas Zannettacci pour le PCF. La solidarité d'action était parfaitement mise en scène dans cette tribune paritaire, tant en termes politiques que syndicaux. La cérémonie funéraire fut tout autant un rite d'hommage et de commémoration qu'un grand rite de cohésion¹.

c. La longue attente de l'union

Au lendemain de cette grande manifestation de solidarité, la SFIO chercha à s'affirmer comme la force centrale et motrice du front antifasciste. Ainsi le 16 mars, cinq jours après l'enterrement de Perez, elle organisa une commémoration anniversaire de la semaine sanglante de la Commune, qu'elle célébrait chaque année² mais qu'elle qualifia cette fois-ci de « manifestation d'union antifasciste »³. Pour rendre visible sa volonté de faire front au-delà de ses rangs, la section désigna comme président de séance Ferdinand Jasseron, président de la section LDH et alors encore membre du Parti radical-socialiste, assisté de deux militants SFIO. La manifestation attira 400 personnes. En même temps, la SFIO lança aux autres partis de gauche une invitation à faire liste commune pour les élections municipales du mois de mai suivant afin de battre l'abbé Lambert. Elle fit d'abord appel aux radicaux-socialistes, aux républicains socialistes et aux pupistes, à qui elle proposa à la mi-mars une « liste d'unité ouvrière et de lutte antifasciste »⁴. Elle estimait les rapports de force, dans cette potentielle liste d'union, de façon extrêmement favorable à sa propre organisation : sa proposition laissait six sièges aux radicaux, un aux républicains socialistes et deux au pupistes, pour 27 socialistes

¹ Voir Emmanuel BELLANGER et Danièle TARTAKOWSKY, « Enterrer les morts et les honorer », *Le Mouvement Social*, 2011, vol. 237, n° 4, p. 3-12.

² Mouloud AOUIMEUR, « Contribution à l'étude de la propagande socialiste en Algérie dans les années 20 et 30 », *Revue française d'histoire d'outre-mer* vol 86, n°324-325, 1999, p. 164-165.

³ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 17 mars 1934.

⁴ ANOM/Oran/E/239, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 20 mars 1934.

SFIO¹. Finalement, la proposition fut étendue au Parti communiste par une lettre adressée le 3 avril au rayon d'Oran².

Cinquante ans plus tard, Gaston Donnat se souvint de cette « union en marche » entre socialistes et communistes. Instituteur en poste dans le département d'Alger, membre de la région communiste³, il avait été envoyé à Oran pour préparer la campagne électorale des municipales pendant les vacances de Pâques. Les discussions engagées avec une section socialiste considérée comme « pas étroitement anticommuniste », pour « barrer la route à l'aventurier fasciste »⁴, suscitèrent selon lui l'enthousiasme dans les rangs militants communistes. Mais elle fut vite interrompue par l'arrivée d'un délégué métropolitain, André Ferrat, venu relancer l'activité de la région algérienne en tant que responsable de la section coloniale du PCF⁵ :

« Un délégué du Parti arriva de Paris pour aider les camarades oranais dans leur campagne électorale. Je me souviendrai toujours de la réunion qu'il provoqua. Ce fut une longue diatribe débitée d'un ton dur, et tranchant. Selon lui, l'union avec les socialistes était une erreur opportuniste. Il fallait aller à la bataille « classe contre classe », notre drapeau « largement déployé ». Il fut intransigeant, se refusant à examiner les arguments des camarades catastrophés à l'idée de savoir l'abbé Lambert installé à la mairie par le refus du Parti de maintenir l'union pourtant déjà amorcée. »⁶

En effet, dès le lendemain de la lettre adressée par la section SFIO, les membres du rayon d'Oran du PC refusèrent en des termes véhéments la proposition de liste unique dans un tract adressé « aux ouvriers socialistes »⁷. Ils s'y déclarèrent partisans de la présentation du « programme intégral » du Parti communiste dans une liste indépendante, de bloc ouvrier et paysan. Contrairement à ce que laissait entendre ce tract, d'après le témoignage de Gaston

¹ ANOM/Oran/E/239, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 20 mars 1934.

² ANOM/Oran/E/239, Tract du rayon d'Oran du parti communiste, n.d. (avril 1934).

³ Voir René GALLISSOT, « Donnat Gaston » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie, op. cit.*, p. 251-254.

⁴ Gaston DONNAT, *Afin que nul n'oublie : Itinéraire d'un anticolonialiste (Algérie, Cameroun, Afrique)*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 44.

⁵ Voir René GALLISSOT, « Ferrat André, de son vrai nom André Morel, entre autres pseudonymes : Mourad » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie, op. cit.*, p. 290.

⁶ Gaston DONNAT, *Afin que nul n'oublie, op. cit.*, p. 45-46.

⁷ ANOM/Oran/E/239, Tract du rayon d'Oran du parti communiste, n.d. (avril 1934).

Donnat, la décision n'avait pas été prise par les militants eux-mêmes, favorables à la liste d'union, mais leur avait été imposée. Le document appela, en cas de second tour, les « ouvriers socialistes » à les rejoindre dans une liste de front unique « excluant de sa composition les chefs socialistes et composée seulement d'ouvriers socialistes, communistes et sans parti »¹. Dans ces conditions, la SFIO privilégia le rapprochement avec le Parti radical-socialiste et se consacra à la mise sur pied d'une liste d'alliance derrière son secrétaire Marius Dubois. Les négociations précipitèrent la scission de la fédération radicale-socialiste.

La fédération radicale-socialiste était dirigée par Gaston Gandolphe, un avocat oranais qui n'était pas connu pour ses accointances avec les socialistes. Une tension existait de longue date, dans la fédération, entre une tendance de gauche, incarnée par l'ancien leader de la Ligue de la République Edmond Auzas et le président de la LDH Ferdinand Jasseron, et une tendance plus à droite, hostile à tout rapprochement avec la SFIO. Gandolphe était de cette dernière, ainsi que Marius Luglia. Ce dernier avait déjà manifesté son hostilité aux socialistes de la ville dans le cadre maçonnique. Vénérable de la loge la Raison jusqu'en 1931, il s'était vu préférer, lors des élections générales de cette année là, le militant SFIO Ernest Tronc par dix-neuf voix contre douze. Il avait alors saisi le conseil de l'ordre du Grand Orient pour protester contre le résultat de ce vote, arguant que Tronc avait mené dans la loge une « propagande socialiste » et que les votes qui s'étaient dirigés sur son nom venaient de ses camarades de section². Le rapport d'inspection l'avait débouté de sa plainte et il en gardait rancœur. Les deux tendances avaient jusque-là cohabité au sein de la fédération mais la constitution de listes municipales pour les élections de mai 1934 précipita un divorce en germe.

La fédération radicale-socialiste déclina la proposition d'alliance électorale au premier tour que lui fit la SFIO³. En désaccord avec cette décision, un groupe de militants radicaux se détacha de la fédération pour rejoindre la liste municipale de « bloc antifasciste »⁴. Derrière Marius Dubois prirent place, sur la liste, cinq candidats de la « nouvelle fédération » du Parti radical : Edmond Auzas, Ferdinand Jasseron, Victor Chabert, Henri Lebhar et René Capela. Finalement, la liste d'union ressemblait plus à une alliance entre la SFIO et les radicaux

¹ ANOM/Oran/E/239, Tract du rayon d'Oran du parti communiste, n.d. (avril 1934).

² GODF/1565, Rapport d'inspection sur la loge La Raison, Oran par le frère Bouty, ancien membre du Conseil de l'ordre, Tlemcen, 1^{er} février 1932.

³ ANOM/Oran/E/239, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 30 avril 1934.

⁴ ANOM/Oran/E/239, Rapport du commissaire au préfet, Oran, 4 mai 1934.

dissidents qu'à un véritable front antifasciste, les républicains socialistes et les pupistes, qui avaient pris part aux premières négociations, n'étant pas présents sur la liste finale. Les conditions édictées par la section SFIO leur avaient peut-être semblé par trop défavorables.

La liste du « bloc antifasciste » espérait soustraire à Lambert les votes de la population juive, séduite par le discours de l'abbé qui prétendait mettre fin aux pratiques municipales antisémites. Les candidats du bloc firent campagne dans les cafés du *derb* israélite, incitant les électeurs à voter pour l'instituteur socialiste plutôt que pour « un prêtre catholique »¹. Au premier tour, ils recueillirent 4 800 voix soit 27,5% des suffrages exprimés. C'était la deuxième liste derrière celle de l'abbé Lambert, qui la devança de 4 000 voix². Le bloc se maintint au second tour contre la liste Lambert, la liste communiste également. Les deux autres listes de droite, celle des Unions latines et celle de « défense des intérêts locaux » s'étant retirées au profit de Lambert, il fut élu triomphalement au second tour³.

Au lendemain des élections municipales, les candidats radicaux de la liste Dubois formèrent un comité oranais du Parti radical-socialiste Camille Pelletan. Ce petit parti avait été formé à Paris par un groupe de militants à la gauche de Daladier et Herriot, autour de Gabriel Cudenet⁴. S'il resta plus ou moins « sans influence » en métropole⁵, le fait qu'il servit à entériner à Oran une division cruciale du groupe radical fit que la tentative y fut plus aboutie. En effet, le Parti Camille Pelletan, dès sa fondation en juillet 1934 autour de son premier président Edmond Auzas et du mot d'ordre « pas d'ennemis à gauche »⁶, fut un acteur essentiel de la gauche oranaise jusqu'à la guerre. Ce groupe reprenait les positions de la Ligue de la République fondée dix ans plus tôt par le même Auzas. La section fut rejointe par Joseph Santamaria, le cafetier radical qui mit son arrière-salle à disposition pour ses réunions⁷. De leur côté, les membres du comité fédéral du Parti radical-socialiste affaibli par la scission décidèrent de « réorganiser le parti et [d']intensifier la propagande »⁸. À l'approche des nouvelles élections de mai 1935, la fédération présidée par Gaston Lisbonne décida de

¹ ANOM/Oran/E/239, Rapport du commissaire au préfet, Oran, 6 mai 1934.

² « Élections municipales d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 7 mai 1934, p. 3.

³ « Élections municipales d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 14 mai 1934, p. 3.

⁴ Frédéric MONIER, *Le Front populaire*, op. cit., p. 23.

⁵ Dominique BORNE et Henri DUBIEF, *La crise des années 30*, op. cit., p. 82. Voir aussi Paul BAQUIAST, « Camille Pelletan », dans Antoine PROST (dir.), *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 41-50.

⁶ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 24 juillet 1934.

⁷ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 23 janvier 1935.

⁸ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 28 janvier 1935.

prendre le parti de l'abbé Lambert¹. Deux conseillers municipaux de l'équipe Lambert intégrèrent le Parti radical et deux candidats radicaux, dont le fils de Marius Luglia, entrèrent dans la liste², finissant de consommer la séparation d'avec leurs anciens camarades. De leur côté, ces derniers décidèrent de soutenir la liste SFIO en appelant à voter pour elle, sans y participer toutefois³.

Les socialistes prirent la tête de la contestation de la nouvelle équipe municipale. À leur appel, deux larges rassemblements furent organisés sur la place de l'Hôtel de ville pour protester, en pleine séance du conseil municipal, contre la signature d'un contrat avec une société privée de distribution d'eau. Les mots d'ordre n'étaient pas ceux du socialisme en général, mais au contraire d'un thème précis et tangible qui intéressait la vie quotidienne des Oranais. La question était symbolique pour l'abbé sourcier qui avait promis de l'eau potable à la population. En choisissant de protester contre cette décision, le Parti socialiste espérait mobiliser bien au-delà de ses rangs habituels. *Le Semeur* avança le chiffre de 6000 manifestants le 15 juin et parla d'une foule encore plus nombreuse trois jours plus tard⁴. Les socialistes, après le départ de Paul Ménudier, cherchaient à prendre de nouveau la tête de l'opposition municipale. Les partisans de l'abbé Lambert ne s'y trompèrent pas, qui prirent à partie le secrétaire fédéral Dubois, « sauvagement agressé »⁵.

À Oran, les accords de collaboration entre socialistes et communistes se firent attendre. Alors que le pacte d'unité d'action fut signé à Paris le 27 juillet 1934 et qu'à Alger les négociations s'engagèrent le 4 août pour aboutir, aux alentours du 10 octobre 1934, à un accord⁶, il fallut attendre à Oran le début de l'année 1935. Pourtant une manifestation commune eut lieu à l'été 1934. Les deux partis, rejoints par la CGT, la CGTU, le comité Amsterdam-Pleyel et la LICP, organisèrent un « meeting d'unité » au casino Bastrana pour commémorer le vingtième anniversaire de l'assassinat de Jaurès. L'affiche collée dans les rues d'Oran invitait les Oranais à cette « vaste manifestation d'action commune de toutes les forces prolétariennes pacifistes antifascistes »⁷. La réunion eut du succès, la police donnant le

¹ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 février 1935.

² ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 30 avril 1935.

³ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 1^{er} mai 1935.

⁴ « La manifestation du vendredi 15 », *Le Semeur*, 23 juin 1934, p. 1-2.

⁵ *Ibid.*

⁶ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939, op. cit.*, p. 83.

⁷ Citée par Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936, op. cit.*, p. 514.

chiffre de 800 participants¹. Mais les discussions pour aboutir à un pacte d'unité d'action ne furent pas lancées avant la fin du mois de septembre 1934. Lors des élections cantonales du 14 octobre 1934, Marius Dubois, candidat à son renouvellement, « partisan déterminé du front commun avant l'heure » selon le préfet², put cependant compter sur les voix communistes dès le premier tour. Pourquoi l'accord fut-il si long à être conclu ?

D'après le témoignage du dirigeant communiste Nicolas Zannettacci, rapporté par Jean-Louis Planche, la fédération SFIO renâclait et n'y consentit finalement que « devant l'urgence, par crainte de se retrouver isolée face à une droite en plein essor » à l'approche des municipales de mai 1935³. En effet, la lettre envoyée le 27 septembre 1934 par le rayon communiste à la section SFIO, faisant des propositions de front unique, resta d'abord sans réponse⁴. Les socialistes préférèrent d'abord se tourner vers leurs alliés radicaux et de la LDH, en envoyant des délégués à la réunion des organisations de gauche, convoquée par la section LDH d'Oran le 26 octobre 1934, pour « constituer un comité de vigilance antifasciste »⁵. Les délégués du PC et de la CGTU présents à la réunion refusèrent d'y entrer. Le conseil fédéral de la SFIO, pour ne pas s'en tenir à un front réduit aux socialistes, républicains socialistes et radicaux Camille Pelletan, en vint finalement à considérer les propositions du PC lors de sa séance du 18 novembre 1934.

Mais la décision se fit encore attendre. Toutes les sections n'y étaient pas également favorables. Au début de l'année 1935, le sous-préfet de Tlemcen signala que la section de Beni-Saf avait adopté « une attitude favorable à la collusion avec le PC »⁶, ce qui ne détonnait pas avec son image de section à gauche de la fédération. Mais d'autres freinaient manifestement des quatre fers. Lors du congrès fédéral du 3 février 1935, une délégation communiste fut reçue pour présenter les conditions d'un accord⁷. Mais les conditions relatives aux droits politiques de la population « indigène » le retardèrent encore⁸. Finalement, le 1^{er} mai 1935, le pacte avait enfin été signé, *in extremis*, à quelques jours des élections

¹ *Ibid.*, p. 518.

² ANOM/Oran/E/213, Rapport du préfet au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 6 octobre 1934.

³ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, *op. cit.*, p. 84.

⁴ « Notre conseil fédéral du 18 novembre », *Le Semeur*, 1^{er} décembre 1934, p. 3.

⁵ « Bloc antifasciste d'Oran », *Le Semeur*, 10 novembre 1934, p. 2.

⁶ ANOM/Oran/424, Rapport du sous-préfet au préfet, Tlemcen, 3 janvier 1935.

⁷ « Magnifique congrès : une belle manifestation socialiste », *Le Semeur*, 12 février 1935, p. 1.

⁸ Voir *infra*, chapitre 6, C, 3.

municipales¹. Il entérina la création d'un comité de coordination, chargé de veiller à l'application du pacte d'unité d'action signé à Paris le 27 juillet 1934. Le comité se composait de huit membres, issus pour moitié de la région oranaise du Parti communiste et pour l'autre de la fédération socialiste. Pour la SFIO, il s'agissait de Marius Dubois, secrétaire fédéral, de ses adjoints Jean Brosset et Amédée Lecluse, et de Tizzano Libérato, secrétaire de la section d'Oran. Les élections municipales furent la première occasion d'éprouver la solidité de ce pacte.

d. Les élections municipales de 1935 : première manifestation d'union dans les urnes

À Oran, Gabriel Lambert avait été élu maire lors des municipales partielles de mai 1934. Les élections à titre ordinaire de mai 1935 permettaient à ses adversaires d'envisager de soustraire la mairie à son influence. Trois listes se montèrent contre lui au premier tour : une liste de « comité de salut public oranais », dirigée par l'ancien premier adjoint de Jules Gasser, Achille Dandine, un « républicain connu et très estimé »² dans la ville, et qui se voulait non partisane, une liste communiste et une liste SFIO. Marius Dubois était de nouveau à la tête de cette dernière, qui incluait des militants de longue date mais aussi de nouveaux venus. Elle comptait en effet deux dissidents du Parti radical-socialiste, Henri Lebhar et Ferdinand Jasseron³. Ils avaient rejoint le Parti socialiste au détriment du Parti Camille Pelletan, après la scission de la fédération radicale. Dans le cas de Jasseron, l'entrée à la SFIO clôturait un compagnonnage long d'une vingtaine d'années, entamé pendant la guerre. Président de la section LDH d'Oran depuis des années, mais aussi du comité antifasciste depuis octobre 1934⁴, il avait connu la plupart des leaders de la section socialiste depuis André Julien. Il constituait une belle « prise » pour la fédération socialiste et montrait que, face à Lambert, elle bénéficiait de nouveau d'une sorte de réflexe républicain. Mieux placée que le tout jeune Parti Camille Pelletan pour défier la municipalité, moins à gauche que le PC, la SFIO constituait un point d'équilibre acceptable pour qui se sentait républicain, adversaire

¹ « Comité de coordination Parti socialiste/Parti communiste : Pacte d'unité d'action », *Le Semeur*, 1^{er} juin 1935, p. 2.

² ANOM/Oran/E/242, Rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, Oran, 3 mai 1935.

³ ANOM/Oran/E/242, Liste du Parti socialiste (SFIO), élections municipales du 5 mai 1935.

⁴ « Bloc antifasciste d'Oran », *Le Semeur*, 10 novembre 1934, p. 2.

de l'équipe Lambert et partisan de plus de justice sociale, sans pour autant prôner la révolution aux colonies. Ferdinand Jasseron, l'ami d'Étienne Julien, le protecteur de son fils André, avait attendu ses 57 ans pour entrer à la SFIO. Attaché à la constitution d'un front antifasciste dans la ville contre l'abbé Lambert, il y voyait une base efficace pour son action.

Quelques mois plus tôt, une fédération du Parti socialiste de France « Union Jean Jaurès », des néo-socialistes Marcel Déat, Adrien Marquet, Pierre Renaudel¹ s'était constituée à Oran. Alors qu'elle procédait, à Paris, d'une scission à l'intérieur de la SFIO, à Oran ses fondateurs ne semblaient pas avoir appartenu à la fédération : leurs noms n'apparaissent nulle part dans les notes de surveillance ou dans la presse socialiste depuis la Grande Guerre. La jeune fédération ne parvint pas à constituer une liste pour les municipales², et concentra ses efforts sur la parution d'un journal, *République*. Bien que vague, sa consigne de vote « pour la République » semblait correspondre à la candidature Dandine. De son côté, le Parti Camille Pelletan prit clairement parti pour la liste SFIO dès le premier tour³.

C'est fort de ce soutien que la liste Dubois récolta 5000 voix le soir du 5 mai⁴. Elle venait après la liste Dandine et devant la liste communiste de Zannettacci qui fit environ 1 200 voix⁵. Dans les quartiers de Sediman et Bastrana où elle comptait traditionnellement ses fiefs électoraux, la SFIO fut dépassée par Lambert. Au second tour, communistes et socialistes rejetèrent l'alliance que leur proposaient les candidats de la liste Dandine⁶. Le PC décida en revanche de soutenir la liste SFIO. Le 9 mai, un grand meeting au casino Bastrana illustra cette réconciliation : 700 personnes s'y rendirent, militants de chacun des deux partis, et Marius Dubois s'y exprima au milieu des orateurs communistes Lucien Sportisse, Maurice Benaïch et Nicolas Zannettacci. Après des années de division, de lutte dans le champ syndical, les assistants entonnèrent ensemble l'Internationale, tête découverte et poing en l'air⁷.

¹ Voir Philippe BURRIN, *La dérive fasciste : Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Seuil, 2003.

² Marcel BARRACHINI, « Parti socialiste de France, groupe d'Oran : élections municipales des 5 et 12 mai 1935 », *République*, p. 1-2.

³ « Mise au point », *Le Semeur*, 27 avril 1935, p. 3.

⁴ « Le socialisme en progrès en Oranie », *Le Semeur*, 11 mai 1935, p. 1.

⁵ « Élections municipales d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 6 mai 1935, p. 3.

⁶ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 10 mai 1935.

⁷ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 10 mai 1935.

Fait plus étonnant, la liste du Comité de salut public oranais renonça aussi à se présenter au second tour¹. Ses voix du premier tour, autour de 6000, étaient à peine moins importantes que l'addition des voix communistes et socialistes. Mais elle souhaitait donner toutes ses chances aux adversaires de Lambert, bien qu'ils aient refusé de faire alliance avec elle. Le Parti socialiste de France dénonça l'attitude de la SFIO en apposant sur les murs de la ville des affiches appelant à battre Dubois à la veille du second tour², tandis que la fédération radicale-socialiste exhorta les électeurs à voter contre la liste des « révolutionnaires en peau de lapin »³. Ces soutiens inattendus à Lambert nuisirent au report des voix de la liste Dandine. Au second tour, la liste SFIO soutenue par les communistes passa cependant près du but : elle récolta 9100 voix contre 11 154 à la liste Lambert, dite « d'action démocratique et de progrès social ». Malgré la division du Parti radical-socialiste et le report incomplet des voix de la liste Dandine, ses électeurs ayant refusé en nombre de voter « rouge », socialistes et communistes arrivaient ensemble à un score que la SFIO n'avait encore jamais réussi à atteindre seule. Depuis l'année précédente où Dubois avait recueilli 4400 voix au second tour des municipales, le progrès était très net.

Dans le reste du département, la dynamique d'union des socialistes et des communistes varia considérablement selon la situation politique locale et l'orientation des sections. À Tlemcen par exemple, elle penchait plutôt vers le centre. Pour les municipales, la SFIO fut proche d'une entente dès le premier tour avec le maire sortant, le radical Albert Valleur – s'il se présentait comme tel, il n'appartenait de fait ni à la fédération radicale-socialiste ni à celle du Parti Camille Pelletan. Mais la question de la répartition des sièges fit achopper les négociations⁴ et la SFIO présenta finalement une liste séparée⁵, espérant prendre plus de sièges que ne lui en offrait le maire sortant. Huit membres de la liste Valleur furent élus dès le premier tour ; au second tour, la SFIO recueillit 47% des suffrages⁶. Elle passait, à quelques dizaines de voix près, à côté de sièges au conseil municipal. Le PC n'avait pas reconstitué de groupe dans cette ville et la SFIO y jouissait d'une position confortable. La section était un reflet assez fidèle de la population de cette ville de notables : nombre de professions libérales, médecins, avocats, architectes, clercs de notaire, de professeurs de lycée et de médersa et

¹ « Les élections municipales en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 11 mai 1935, p. 3.

² ANOM/Oran/E/242, Lettre du commissaire général au préfet, Oran, 11 mai 1935.

³ ANOM/Oran/E/242, Lettre du commissaire général au préfet, Oran, 12 mai 1935.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, Oran, 3 mai 1935.

⁵ ANOM/Oran/E/234, Rapport du sous-préfet de l'arrondissement de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 2 mai 1935.

⁶ « Les élections municipales en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 11 mai 1935, p. 3.

quelques postiers peuplaient ses rangs. Elle se distinguait, par sa composition et son orientation favorable aux alliances au centre, des sections de Sidi-Bel-Abbès et Perrégaux.

À Sidi-Bel-Abbès, la section SFIO favorisa l'alliance à gauche. Les communistes avaient dans cette ville leur section la plus importante de l'Oranie. En mai 1935, la SFIO s'abstint de présenter un candidat pour soutenir dès le premier tour la liste communiste de Bauvineau, contre les listes du maire sortant Lucien Bellat et du Front républicain antifasciste de son prédécesseur Gaston Lisbonne¹, président de la fédération radicale-socialiste². Lisbonne, qui souhaitait reprendre la mairie, était entré en contact avec socialistes et communistes pour faire liste unique dès le premier tour. Il se vit opposer un refus des uns comme des autres. Le secrétaire de la section SFIO, Henri Persille, prit une part active à la campagne communiste, appelant dans les réunions électorales ses camarades socialistes à « faire un véritable front » pour « hisser le drapeau rouge » devant la mairie le soir du premier tour³. Sidi-Bel-Abbès était la ville d'Oranie où le PC avait reconquis ses positions les plus importantes, et la section SFIO, sous la direction de Persille, constituait avec celles de Perrégaux et de Beni-Saf le pôle le plus à gauche de la fédération, favorable à la collaboration avec l'ancien frère communiste. Au premier tour, la liste Bauvineau recueillit 1670 voix soit 34% des suffrages exprimés et 700 voix de plus que la liste radicale, dite antifasciste, Bonnet⁴. Au second tour, la liste Bellat passa en entier contre la liste communiste, au profit de laquelle la liste Bonnet s'était retirée⁵.

Dans la ville de Perrégaux, la geste unitaire avait des précédents, facilités par le fait qu'à la SFIO comme au PC les militants étaient en grand nombre employés aux chemins de fer. Pour les élections municipales de 1935, les deux partis constituèrent une liste ouvrière commune au nom du « Front Populaire algérien antifasciste »⁶. À la différence de Sidi-Bel-Abbès, où la SFIO donna son soutien sans participer à la liste communiste, là socialistes et communistes prirent place sur la même liste, derrière le jeune dessinateur aux chemins de fer Maurice Rabier, âgé de 28 ans, « socialiste à gauche » selon René Gallissot d'après qui il fut

¹ ANOM/Oran/E/234, Rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, Oran, 3 mai 1935.

² ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 25 janvier 1935.

³ ANOM/Oran/71, Rapport du sous-préfet au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 27 avril 1935.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 6 mai 1935.

⁵ « Les élections municipales en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 13 mai 1935, p. 3.

⁶ « Perrégaux : Front Populaire algérien antifasciste », *Le Semeur*, 23 avril 1935, p. 3.

même syndiqué à la CGTU¹. Derrière lui, venaient le cheminot communiste Arsène Cailler, le cheminot socialiste Albert Kappès, mais aussi le candidat du PC aux élections législatives partielles de 1934, Joseph Bourges. La parité était respectée entre membres de l'un et de l'autre parti, dans une liste à majorité ouvrière. Les réunions électorales de la liste du Front Populaire eurent un grand succès dans la ville : la première réunit plus de 800 personnes² et le commissaire de Perrégaux nota par la suite qu'entre sympathisants et curieux, les auditeurs étaient à chaque fois au nombre de mille environ³. Or, au recensement de 1931, la ville comptait 18 000 personnes environ, dont 10 000 Européens⁴.

Le jour du vote, la collaboration entre les deux partis fut exemplaire : aidés de leurs enfants, les militants contrôlèrent les opérations de vote durant toute la journée. Malgré l'ardeur de la campagne de la liste du Front Populaire, la liste du maire sortant la devança par 150 voix en moyenne. Elle fut élue dans sa presque totalité dès le premier soir. Seul Maurice Rabier passa en ballottage, avec 44% des voix⁵. Entre les deux tours, la campagne battit son plein pour faire élire Rabier⁶, sans succès.

Malgré sa longue préhistoire, la signature d'un pacte d'union entre communistes et socialistes avait été tardive. Presque deux ans avaient été nécessaires à sa réalisation. Le pacte ne fut finalement ratifié qu'en mai 1935, plusieurs mois après Alger et Constantine où de tels accords furent signés respectivement en octobre et décembre 1934⁷. La SFIO, dont l'organisation était plus importante dans le département d'Oran que partout ailleurs en Algérie, y fut plus réticente à accepter la collaboration sur un pied d'égalité avec le PC.

¹ René GALLISSOT, « Rabier Maurice » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie, op. cit.*, p. 515.

² ANOM/Oran/E/234, Rapport spécial du commissariat de police de Perrégaux, 29 avril 1935.

³ ANOM/Oran/E/234, Rapport spécial du commissaire de Perrégaux, 10 mai 1935.

⁴ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932.

⁵ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de police au préfet, Perrégaux, 6 mai 1935.

⁶ ANOM/Oran/E/234, Rapport spécial du commissaire de Perrégaux, 10 mai 1935.

⁷ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939, op. cit.*, p. 84-85.

2. Le dispositif d'union

Deux mois plus tard, après la signature du pacte avec le Parti communiste, la section de la SFIO prit l'initiative d'élargir le spectre de l'union et fit appel aux organisations et groupements de gauche pour créer un comité de Front Populaire¹. Le comité de Front Populaire d'Oran fut constitué par la SFIO et le PC, rejoints par les JS et les JC, la section des femmes socialistes, la LDH, les syndicats CGT et CGTU, le Parti radical Camille Pelletan, les Combattants républicains, les Amis de l'URSS, le SRI, la LICP mais aussi par le Parti radical-socialiste et le Parti socialiste de France. Réuni une première fois lors d'un grand meeting au casino Bastrana le 11 juillet 1935², sa première tâche fut d'organiser la manifestation du 14 juillet.

Toutes les organisations se mirent d'accord pour appeler ensemble à la manifestation. Le matin du 14 juillet, la foule était si dense au rendez-vous, à l'esplanade plantée Létang sur les hauteurs de la Marine, qu'il était difficile de s'y frayer un chemin. Comme lors du 1^{er} mai 1919, les orateurs de chaque organisation haranguèrent la foule depuis le kiosque à musique. Puis le cortège s'ébranla doucement à travers la rue Philippe, qui remontait vers la place de l'Hôtel de ville. Selon *Le Semeur*, entre 12 et 15 000 manifestants parcoururent les rues de la ville en direction du monument aux morts, qui se trouvait sur le front de mer à l'angle de l'avenue Loubet, en passant par le boulevard Clemenceau et la rue d'Arzew³. Le commissaire de police du 1^{er} arrondissement d'Oran n'en compta que 5000⁴. La photographie parue dans l'organe fédéral socialiste représentait, sous un soleil de plomb, une foule immense s'étendant à perte de vue dans la grande artère commerçante du centre-ville, plus nombreuse qu'elle ne l'avait peut-être jamais été depuis le défilé du 1^{er} mai 1919 au moins.

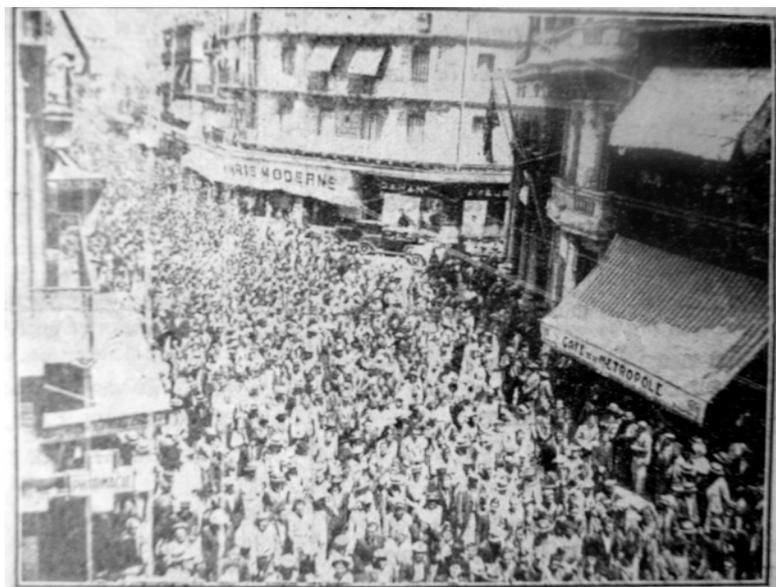
¹ ANOM/Oran/424, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 26 juin 1935.

² ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 12 juillet 1935.

³ « Le 14 juillet 1935 à Oran », *Le Semeur*, 20 juillet 1935, p. 1.

⁴ ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire de police du 1^{er} arrondissement au commissaire central, Oran, 15 juillet 1935.

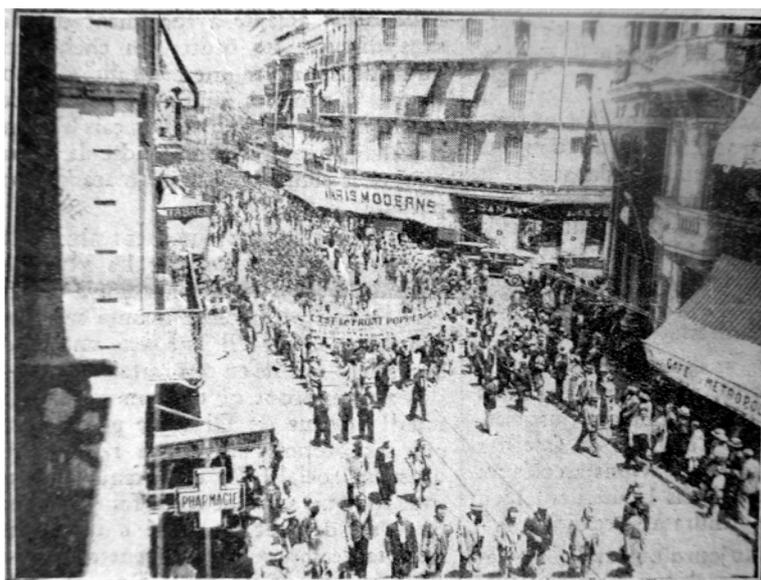
Figure 41 : Photographie (1) de la manifestation du 14 juillet 1935 à Oran : passage du cortège boulevard Clemenceau (centre-ville)



Source : *Le Semeur*, 20 juillet 1935, p. 1.

En tête du cortège, derrière les représentants des principales organisations qui ouvraient le défilé alignés les uns à côté des autres, un étendard proclamait « C'est le Front Populaire, pour la Liberté, le Pain, la Paix, qui barrera la route au fascisme », comme le montre une photographie parue dans *Le Semeur* :

Figure 42 : Photographie (2) de la manifestation du 14 juillet 1935 à Oran



Source : *Le Semeur*, 20 juillet 1935, p. 1.

Deux semaines plus tard, le dimanche, le comité organisa une grande fête pour célébrer le Front Populaire, sur la plage d'Aïn-el-Turck. 3 000 personnes, hommes, femmes et enfants, s'y rendirent. De nombreux cars étaient partis d'Oran aux premières heures du jour et sur la route du retour, alors qu'à leur bord les occupants chantaient l'Internationale le poing levé, ils furent pris pour cible par un groupe de Croix-de-feu qui leur jeta des pierres en entonnant la Marseillaise et en criant « Vive de la Rocque [sic] ! », entraînant une grande bagarre dans laquelle même les enfants furent pris à partie¹.

Il n'y a pas qu'à Oran que le Front Populaire rencontra aussitôt un tel succès. La ville de Sidi-Bel-Abbès, où la mairie était occupée par l'équipe municipale antisémite de Lucien Bellat, passait pour le deuxième bastion de la « réaction » dans le département. La création d'un groupe antifasciste y fut plus précoce. Dès le mois de février 1935, il avait réuni des délégués des sections de la SFIO, du Parti communiste mais aussi de la LDH, de la Libre Pensée, du Parti radical, des Amis de l'URSS, de la SRI, des Anciens combattants républicains, de la loge maçonnique, des syndicats CGT de postiers et d'instituteurs, du syndicat CGTU des cheminots, de la fédération sportive du travail, affiliée au PC, du Comité de vigilance des intellectuels antifasciste (CVIA) et du Comité Amsterdam-Pleyel². Le groupement antifasciste bel-abbésien se forma en réaction à la création par Paul Bellat, fils du maire, d'une section des Unions latines, sur le modèle de l'organisation du défunt maire d'Oran, Jules Molle. Le docteur Lucien Bonnet, de la section locale de la LDH, fut désigné à sa tête.

La première motion du comité antifasciste de Sidi-Bel-Abbès déclarait vouloir lutter contre les « procédés hitlériens » des Unions latines, qui faisaient une propagande antisémite effrénée. Le secrétaire de la section locale de la LDH, Marcel Marfaing, redoutait à cette époque dans la ville un « coup analogue à celui de Constantine »³. Dans cette ville de l'est, les émeutes du mois d'août avaient fait en quelques jours, après un incident provoqué par un Juif devant une mosquée, 28 morts dont 24 juifs⁴. Des rumeurs avaient ainsi été lancées à Sidi-Bel-Abbès sur l'emploi honteux dont feraient les patrons juifs de leurs jeunes bonnes « musulmanes », dans le but de susciter un affrontement violent. Un matin d'août 1935, la

¹ ANOM/GGA/3CAB/52, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 5 août 1935.

² BDIC/LDH/FArés./798/96, Motion du groupement antifasciste bel-abbésien, 20 février 1935.

³ BDIC/LDH/FArés./798/96, Lettre de Marfaing au secrétariat général de la LDH, Sidi-Bel-Abbès, 23 février 1935.

⁴ Joshua COLE, « Antisémitisme et situation coloniale pendant l'entre-deux-guerres en Algérie », art. cit. Voir *infra*, chapitre 7, B, 3, a.

ville se réveilla les murs couverts d'une affiche appelant, en grands caractères noirs sur fond rouge : « À bas les bolcheviques, à mort les Juifs et les francs-maçons »¹, texte encadré de part et d'autre par une croix gammée. La stupeur céda bientôt le pas à la violence et plusieurs bagarres éclatèrent, parfois à coups de revolver. Le comité antifasciste protesta également contre le déplacement du candidat communiste aux municipales, le cheminot Bauvineau. Le meeting public de protestation contre cette sanction réunit en août 1935, autour de la SFIO, des JC, de la LDH et du Parti radical-socialiste, 2000 personnes dans la salle de l'Idéal cinéma².

Au printemps 1935, deux comités de Rassemblement populaire avaient donc pris forme en Oranie. Par leur composition, ils épousaient les formes du comité national formé à Paris : regroupant partis politiques de gauche, centrales syndicales ouvrières et associations antifascistes, ils avaient mis à leur tête, à Oran et Sidi-Bel-Abbès, le dirigeant local de la LDH. On aurait presque pu se croire en n'importe quel point du territoire français, à observer le passage du cortège du 14 juillet 1935 devant les devantures des cafés et boutiques du centre-ville d'Oran. Mais le pacte d'union signé le 1^{er} mai 1935 mentionnait des buts propres à la « situation coloniale » algérienne : abolition de l'indigénat et des lois d'exception. En outre, les débuts du Front populaire y furent facilités par la physionomie particulière de la droite locale : dans le département d'Oran, elle développait des discours violemment antisémites, incitait ses partisans à la violence contre les militants politiques et syndicaux et tenait quelques mairies. « Attention : la guerre civile se prépare », prévenait ainsi un tract du comité antifasciste distribué à Oran en septembre 1935³. C'est sur fond d'affrontement plus ou moins larvé que se développa le Front populaire en Oranie.

3. Les débuts du Front populaire oranais

Le 17 août 1935, parut le premier numéro d'un journal d'un genre nouveau à Oran : *Le Front populaire de l'Oranie*. Cette première expérience éditoriale du comité de Rassemblement populaire, mis en place un mois plus tôt, portait comme sous-titre les trois

¹ BDIC/LDH/F.Δrés./798/96, Affiche des Unions latines, envoyée par Élie Benamara, Sidi-Bel-Abbès, 13 août 1935.

² BDIC/LDH/F.Δrés./798/96, Lettre d'Élie Benamara à Victor Basch, 8 août 1935.

³ ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 23 septembre 1935.

mots d'ordre nationaux : « Pour le pain, la paix, la liberté ». Elle dura deux mois et demi, le temps de faire paraître sept éditions. Son en-tête représentait un drapeau tricolore et un drapeau rouge mêlés¹, tout comme, dans le défilé du mois précédent, avaient résonné ensemble les chants de l'Internationale et de la Marseillaise². Le comité de Front populaire signa collectivement le premier éditorial, « Encore un journal ! », pour expliquer sa démarche. Un organe de presse était selon lui nécessaire parce que les deux grands quotidiens du département, *L'Écho d'Oran* et *Oran matin*, ne faisaient paraître qu'avec plusieurs jours de retard ses communiqués, accompagnés le plus souvent de commentaires péjoratifs. Mais les moyens manquaient encore pour créer un organe permanent et le comité ouvrit une souscription³.

Au cours des sept numéros de la publication, seuls deux auteurs signèrent de leur nom : Nicolas Zannettacci et Thomas Ibañez. Ce dernier, jeune instituteur socialiste de 29 ans, faisait partie de la gauche de la fédération SFIO et avait été nommé secrétaire du Front populaire. À travers cette publication, militants socialistes et communistes travaillaient côte à côte, de l'écriture à la distribution du journal, développant une coopération que l'on n'aurait pas imaginée deux ans auparavant. La publication relaya les mobilisations du comité de Front populaire dans la ville d'Oran, ainsi du grand meeting convoqué début septembre 1935 dans la salle de la Loge pour demander la libération du militant communiste Lucien Sportisse⁴, membre du comité de coordination SFIO/PC. Sportisse était arrivé quatre mois plus tôt en Oranie après avoir été révoqué de l'enseignement primaire pour son activité politique dans le Constantinois⁵. Il avait trouvé à s'employer dans la maçonnerie et pris la tête du syndicat des ouvriers du bâtiment. Le motif de son arrestation restait vague et le comité de Front populaire dénonça un complot monté contre lui non seulement du fait de son activité politique, mais aussi parce qu'il était juif⁶. L'amalgame entre Front populaire et judaïsme était assez largement partagé : à la même époque, dans une réunion des Croix-de-feu oranaises, un participant dénonça le fait que « les Juifs [avaient] défilé avec le drapeau rouge à Saint-

¹ Voir document en annexe.

² « Le 14 juillet 1935 à Oran », *Le Semeur*, 20 juillet 1935, p. 1.

³ « Encore un journal ! », *Le Front populaire de l'Oranie*, 17 août 1935, p. 1.

⁴ Une du *Front populaire de l'Oranie*, 7 septembre 1935.

⁵ René GALLISSOT et Jean-Louis PLANCHE, « Sportisse Lucien », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie, op. cit.*, p. 564-565. Voir aussi William SPORTISSE et Pierre-Jean LE FOLL-LUCIANI, *Le camp des oliviers : parcours d'un communiste algérien*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

⁶ « L'affaire Sportisse : Comment on monte un complot, là où il n'existe rien », *Le Front populaire de l'Oranie*, 24 août 1935, p. 1.

Eugène »¹. Lucien Sportisse commença une grève de la faim, qui dura dix-huit jours, pour protester contre son emprisonnement sous le régime du droit commun alors qu'il revendiquait le titre de prisonnier politique. Un deuxième grand meeting fut organisé en sa faveur au casino Bastrana². La mobilisation finit par aboutir à sa libération, après quatre mois de prison³.

L'audience du Front populaire augmentait à Oran. Pour l'anniversaire de l'armistice de 1918, le 11 novembre 1935, le meeting organisé par le comité rassembla 3500 personnes selon le commissaire central de la ville⁴, 5000 selon *Le Semeur*⁵. Le public restait encore presque exclusivement européen : le rapport de police ne mentionna la présence que d'une dizaine d'Algériens. Sur la tribune, se succédèrent les délégués des différents partis membres du Front populaire : LDH, SFIO, PCF, CGT, CGTU, Parti Camille Pelletan, Parti radical-socialiste et Parti socialiste de France. Quelques mois à peine plus tôt, les fédérations de ces deux derniers partis avaient appelé à voter contre Marius Dubois aux municipales. Ce grand meeting mettait en scène une réconciliation qui n'avait pas été évidente et qui était motivée par les décisions des états-majors parisiens des différents partis. La fédération du Parti radical-socialiste dût se justifier auprès de ses adhérents, expliquant qu'elle adhérerait au Front populaire « tant que ce dernier aura[it] pour but la défense de la démocratie et des libertés républicaines »⁶.

La SFIO, qui avait incarné successivement contre Molle, Ménudier puis Lambert la principale formation d'opposition municipale, perdait son monopole en la matière, en particulier face à la poussée du PCF. Mieux organisée et dotée de ressources plus importantes que le Parti communiste qui commençait sa remontée, la fédération SFIO fournit, dans les premiers temps de la mobilisation antifasciste, une grande partie des moyens de mobilisation. C'est ainsi dans les locaux de son journal, *Le Semeur*, que se réunissait l'organisation des

¹ ANOM/GGA/3CAB/47, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 13 septembre 1935. Cité par Albert KECHICHIAN, *Les Croix-de-feu à l'âge des fascismes : travail, famille, patrie*, Seyssel, Champ Vallon, 2006, p. 230.

² « Sportisse, membre du comité de Front populaire, fait la grève de la faim », *Le Front populaire de l'Oranie*, 26 septembre 1935.

³ René GALLISSOT et Jean-Louis PLANCHE, « Sportisse Lucien » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie*, op. cit., p. 564-565. Voir aussi le témoignage de son frère cadet dans William SPORTISSE et Pierre-Jean LE FOLL-LUCIANI, *Le camp des oliviers*, op. cit.

⁴ ANOM/Oran/96, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 12 novembre 1935.

⁵ L. A., « Le meeting du Front populaire à Bastrana », *Le Semeur*, 16 novembre 1935, p. 2.

⁶ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 3 décembre 1935.

Jeunesses du comité de Front populaire¹. En louant un grand local sur le boulevard Sébastopol, à quelques numéros de celui de la loge, à la fin du mois de novembre 1935, elle espérait rester au centre des événements. Pour l'inauguration de la salle, baptisée du nom de Jean Jaurès, elle donna un grand apéritif auquel elle convia tous les membres du comité de Front populaire. Elle put y faire entrer 500 personnes². Le lieu était assez vaste pour accueillir les réunions du Front populaire. Les JS y donnèrent ainsi leur bal, alors que jusque-là elles avaient recours à cet effet à la salle de la Loge.

Le Front populaire commença lentement à s'étendre au-delà des villes d'Oran et Sidi-Bel-Abbès. À Perrégaux, où l'unité d'action entre socialistes et communistes avait précédé la signature du pacte, un comité fut mis en place à l'été 1935. Il ouvrit, dès la fin du mois d'août, une salle dite « centre prolétarien »³. Son secrétaire était le cheminot Albert Kappès, membre de la SFIO. Lors du départ du secrétaire de la section socialiste Maurice Rabier, déplacé à Sidi-Bel-Abbès du fait de ses activités politiques⁴, un grand apéritif fut donné par le comité⁵. Plus de 800 personnes y écoutèrent les discours des délégués du PC, de la CGTU, du SRI et du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme, venus saluer l'ancien candidat aux élections municipales. À Tiaret, la création d'un comité fut annoncée au mois d'août 1935⁶. Mais le Front populaire était encore loin d'avoir pénétré profondément l'intérieur du département : il n'existait pas de comité à Tlemcen, pas plus qu'à Mascara⁷.

Au milieu des années 1930, dans les premiers temps du mouvement antifasciste, le socialisme organisé sous la bannière SFIO était à son plus haut niveau, tant en termes d'effectifs que de force électorale, depuis la scission de 1920. Mais la faiblesse relative de ses réseaux et la réticence de bon nombre de ses membres à l'alliance avec les communistes avait retardé le processus de rassemblement autour du Front populaire. Malgré sa force organisationnelle, la SFIO paraissait peu à même de constituer le cœur de cette dynamique.

¹ « Front populaire de la jeunesse antifasciste », *Le Front populaire de l'Oranie*, 7 septembre 1935, p. 2.

² L. A., « Le nouveau local du Parti : belle manifestation socialiste », *Le Semeur*, 30 novembre 1935, p. 2.

³ « Bravo Perrégaux », *Le Front populaire de l'Oranie*, 24 août 1935, p. 2.

⁴ René GALLISSOT, « Rabier Maurice » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie, op. cit.*, p. 515.

⁵ UN FAUCON ROUGE, « Perrégaux : Une belle manifestation de sympathie du Front Populaire », *Le Semeur*, 14 décembre 1935, p. 3.

⁶ « Tiaret », *Le Front populaire de l'Oranie*, 24 août 1935, p. 2.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/49, Extraits des rapports mensuels des commissaires de police des trois départements pendant le mois de novembre 1935.

Conclusion

Signe de leur relatif succès, les membres de la fédération SFIO devinrent, à partir de la fin des années 1920, les cibles de brimades administratives. En fait, les agents de l'État qui se mirent en tête de contrarier l'action de certains de ses cadres, employés de la fonction publique, en exagéraient largement l'importance. Ce qu'ils semblaient craindre le plus, c'était l'activité socialiste en direction des « indigènes ». Or celle-ci était quasiment inexistante, et le danger à cet égard largement surestimé. En la matière, les socialistes étaient loin de représenter une menace : ils ne soutenaient en rien la cause nationaliste, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. À partir du milieu des années 1930, avec la remontée du PCF et l'essor des organisations « indigènes », ces difficultés cessèrent.

La mise en place du front commun fut longue en Oranie : des mois de négociations furent nécessaires, alors que les premières tentatives de rapprochement, parfois orchestrées par la SFIO, dataient déjà de plusieurs années. Quand la stratégie de « classe contre classe » fut abandonnée par le PCF, rien ne semblait plus décourager le processus. Mais, désormais, c'était les socialistes qui le retardaient. Les réticences de la fédération tenaient à la crainte de se voir, au sein de ce large front, ravir la première place par le PCF. Les socialistes s'étaient renfermés sur eux-mêmes et avaient préféré diriger leurs efforts vers leur propre organisation. C'est véritablement acculés, à l'approche imminente des municipales de mai 1935 où devait jouer le désistement au profit du candidat de gauche le plus favorisé au premier tour, que les cadres de la SFIO se résolurent à signer l'accord. Mais ils freinaient pour d'autres raisons encore : la ratification du pacte était conditionnée par un accord sur les revendications en matière coloniale. Or, en la matière, la fédération socialiste était dans un état de considérable impréparation.

Chapitre 6 : Les socialistes et les « indigènes » au temps de la « maturation »¹ algérienne

Le département d'Oran n'était pas n'importe quel département français. Les années 1928-1935 furent cruciales, dans l'histoire politique de l'Algérie contemporaine, pour des raisons qui ne tenaient pas seulement à la mise en place de la dynamique antifasciste. Les mouvements de la population colonisée, organisés pour prendre en charge les revendications politiques et culturelles des « indigènes », prenaient une importance croissante depuis la fin des années 1920. Les Algériens bousculaient la scène politique, s'approprièrent de nouveaux espaces, de nouveaux modes de protestation et de nouveaux cadres revendicatifs. Le début de la période fut marqué par un événement majeur : la célébration du Centenaire de la présence française. Cet anniversaire de la conquête qui se prétendait anniversaire de l'Algérie elle-même niait l'histoire précoloniale. Mais tout le monde en Algérie ne se laissa pas griser par les flonflons et les drapeaux tricolores volant au vent méditerranéen. Il y eut plusieurs façons de commémorer les cent ans de la colonisation, et plusieurs mondes de sens investis en cette occasion. Pour les formations de la gauche française, ce moment eut une signification propre et marqua un moment clé de leur analyse de la situation coloniale algérienne.

La SFIO qui s'était, depuis sa reconstruction, gardée de s'attarder sur ces épineuses questions, se retrouva aux prises avec les enjeux de la colonisation : l'Algérie serait-elle encore française durant un autre siècle ? Fallait-il faire évoluer son régime, la condition des colonisés, et si oui, comment ? Sommés de donner des réponses à des interrogations qui se posaient pour la première fois à eux de façon aussi pressante, les militants socialistes élaborèrent des propositions de réforme. Mais leur attention était le plus souvent retenue par d'autres questions qui, leur semblant plus urgentes, reprirent le dessus dès les lendemains du Centenaire : le débat sur la participation au pouvoir et les querelles de doctrine passaient devant les questions algériennes. Au regard de la doctrine socialiste, la fédération apparaissait nettement à gauche, soucieuse du respect des bases théoriques du mouvement et de la

¹ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 419.

perpétuation d'une identité révolutionnaire. En matière coloniale en revanche, non seulement les militants s'attardaient peu sur ces questions, mais ils usaient d'un discours beaucoup plus mesuré et volontiers réformiste. Ce paradoxe, envisagé dans sa construction intellectuelle et articulé à l'analyse des réseaux entretenus par les militants, n'en était pas tout à fait un.

Les années 1933-1934 consacrèrent en Algérie une nouvelle « ère des masses »¹ et une véritable accélération du tempo politique. Certes, l'épicentre de ce phénomène semblait se trouver à l'autre bout de la colonie, dans le département de Constantine, où étaient nées l'Association des *'ulamā* musulmans d'Algérie (AUMA) et la puissante Fédération des élus musulmans de Constantine. Mais l'Oranie, bien qu'elle présentât des spécificités à cet égard, ne resta pas à l'écart de ce grand chamboulement. La « question indigène » n'était pas que théorique ; elle avait aussi une consistance sociale et était désormais portée par des groupes dédiés à son traitement. Face à l'essor de ce milieu mobilisé, la SFIO oranaise observa une attitude de distance qui confinait à l'indifférence.

¹ Jean-Pierre PEYROULOU, « 1919-1944 : à l'heure des initiatives algériennes », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012, p. 335.

A – Faire partie de la galaxie réformiste à l'heure du Centenaire

À l'heure du colonialisme triomphant, les organisations et partis de la gauche non communiste auraient donné leur blanc-seing aux manifestations officielles¹, orchestrées par les institutions de la colonie pour commémorer le Centenaire de la prise d'Alger². Qu'en fut-il réellement ? Quelle forme de participation prirent-elles aux manifestations et quel sens voulurent-elles donner à leur contribution ? Leur posture fut plus complexe qu'on a pu le dire, ne versant ni dans la condamnation franche ni dans la célébration béate de la colonisation. À cette occasion, ils ouvrirent ou relayèrent de grandes questions qui allaient être au centre des débats politiques de l'Algérie des années 1930, sur la représentation parlementaire « indigène » ou la naturalisation dans le statut personnel. La SFIO et ses partenaires – CGT, LDH et franc-maçonnerie – firent de cette occasion un temps fort de leur travail théorique. Partout, l'ambiguïté régnait et les débats furent difficiles. Ils dessinaient une doctrine assimilationniste non exempte de contradictions.

1. La Ligue ambiguë : les principes et la réalité

a. La Ligue oranaise et les « indigènes » à la veille du Centenaire

Pour la LDH, l'imminence des célébrations du Centenaire justifiait de prendre des positions claires sur la politique coloniale de la France en Algérie. Le fonctionnement de l'organisation, par enquêtes et circulaires envoyées par la direction parisienne à ses sections, avait déjà fait émaner des groupes algériens une demande partagée de réforme des institutions coloniales. Ainsi en janvier 1929, la section de Sidi-Bel-Abbès formula un vœu de protestation contre le mode d'élection des Délégations financières, mis à l'étude dans l'ensemble des sections³. Au mois de mai 1929, la direction de la LDH se proposa de « dresser le cahier de revendications de l'Algérie » à l'occasion du Centenaire : « La meilleure manière de fêter le Centenaire du rattachement de l'Algérie à la France n'est-elle

¹ Voir René GALLISSOT, préface à Nora BENALLEGUE-CHAOUIA, *Mouvement ouvrier, mouvement syndical en Algérie: 1919-1954*, Alger, Office des publications universitaires, 2005, p. 12.

² Voir Jean-Robert HENRY, « Le centenaire de l'Algérie, triomphe éphémère de la pensée algérienne », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, op. cit., p. 369-375.

³ BDIC/LDH/FΔrés./798/167, Circulaire de Henri Guernut à toutes les sections algériennes, Paris, 13 mars 1929.

pas de donner à la population les réformes qu'elle souhaite ? », demanda-t-elle¹. Les sections algériennes furent invitées à formuler des propositions.

La première section à répondre fut celle de Relizane. Son secrétaire, Kaddour Makaci, était instituteur à l'école indigène de la ville et membre de l'Association des instituteurs d'origine indigène (AIOI), créée par Saïd Faci en 1921². Il regrettait qu'« après cent ans d'occupation et malgré le loyalisme de l'élément autochtone », ce dernier ne fût toujours pas soumis au régime de droit commun, et proposa des réformes devant être menées avant le Centenaire pour que « les indigènes, notamment les instruits, ne puissent pas regretter et constater, en 1930, l'état d'infériorité dans lequel on persiste à les maintenir à cause de leur origine »³. Il demanda la suppression des lois d'exception, du Code de l'indigénat au premier chef, la représentation des « indigènes » non naturalisés au Parlement, l'augmentation de la part des élus dans les assemblées locales, l'égalité du service militaire, l'accès à tous les emplois publics et l'égalité de traitement des fonctionnaires.

Il reprenait dans ce rapport les revendications des instituteurs assimilationnistes de l'AIOI⁴, auxquelles il ajouta la question de la représentation parlementaire, qui avait été adoptée comme premier article du programme de la Fédération des élus musulmans d'Algérie (FEMA) constituée le 11 septembre 1927. À ces requêtes s'en mêlaient d'autres, qui témoignaient de sa profonde méfiance pour les cadres « indigènes » de l'administration coloniale tout comme d'un élitisme républicain et francophone. Il réclama en effet la suppression progressive des caïds, qui régnaient selon lui sur leurs administrés « comme au temps de la féodalité », et le fait que l'éligibilité dans les assemblées locales fût réservée aux « seuls candidats instruits pouvant suivre les débats en langue française ». Les marabouts devaient pour lui en être exclus. Il souhaitait même qu'on supprimât les subventions des zaouïas, en stricte application du principe de laïcité, et qu'interdiction absolue fût faite aux marabouts « de fausser les élections en s'immiscant dans la politique ».

¹ BDIC/LDH/FArés./798/167, Communiqué dans *La Ligue : organe périodique d'informations de la LDH*, 10^{ème} année, n°99, 5 mai 1929.

² Saïd FACI, « Mémoires d'un instituteur algérien d'origine indigène », supplément à *La Voix des humbles*, n°98, avril 1931, p. 37. Voir aussi Fanny COLONNA, *Instituteurs algériens : 1883-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1975, chapitre 3 : « Loin des partis, loin des dogmes », p. 171-195.

³ BDIC/LDH/FArés./798/167, Lettre du secrétaire de Kaddour Makaci au secrétaire général de la Ligue à Paris, Relizane, 27 mai 1929.

⁴ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 317.

Le rôle des zaouïas avait déjà été dénoncé par les membres de la loge oranaise Union africaine, au congrès régional du Grand Orient de France de 1926¹. On leur reprochait leurs relations de clientèle avec l'administration, qui les finançait à travers la gestion des *habūs*, mais aussi leur magistère moral sur les Algériens, qu'ils maintenaient dans des structures religieuses jugées archaïques. Les sections de la LDH dénoncèrent certains exemples de corruption, où cette influence était utilisée à des fins privées. Ainsi en mai 1930, la section LDH de Mostaganem signala au secrétariat général de la Ligue à Paris le comportement du marabout de la zaouïa de Bouguirat. Pour le compte des grands propriétaires de la région, celui-ci faisait courir la rumeur selon laquelle les ouvriers agricoles « indigènes » devaient accepter une baisse de leur salaire journalier « sous peine de malédiction et d'excommunication ». La section demanda au comité central de « l'aider à limiter le pouvoir exorbitant des marabouts » sur les populations².

À la même époque, de l'autre côté du pays, dans le Constantinois, les partisans de la réforme de l'Islam commençaient à s'organiser contre les forces traditionnalistes des confréries. Leurs idées se répandaient à travers le journal *Ech Chihab*, du cheikh Abdelhamid Ben Badis, qui tirait à environ 2000 exemplaires³. Les membres du milieu de la franc-maçonnerie et de la LDH du département d'Oran n'avaient pas attendu la floraison islahiste pour prendre de pareilles positions et partageaient cette hostilité envers les organisations confrériques. Si les *'ulamā* réformistes dénonçaient surtout un Islam traditionnel et populaire, fait de superstitions, et la LDH l'emprise politique et morale des marabouts, l'un comme l'autre s'en prenaient aux liens entretenus par ces hommes avec l'administration de la colonie. Ainsi la section de Mostaganem accusait le « marabout » de Bouguirat d'exercer sur la population une « autorité dictatoriale » soutenue par le Gouvernement général, « cause de sa puissance »⁴. Dans le même sens et à la même époque, la loge maçonnique de la ville s'en prit au « tas de marabouts ingrats et fauteurs de trouble que [la France payait] pour sa sécurité mais dont elle [était] réellement la dupe »⁵. C'est Abdelkader Belhamissi, un instituteur « indigène », membre à la fois de la LDH et de la loge, qui avait saisi la LDH locale de cette

¹ Voir *supra*, chapitre 3, A, 4.

² BDIC/LDH/FΔrés./798/169, Lettre de Paul Détröy au secrétariat général de la LDH, Mostaganem, 20 mai 1930.

³ Ali MERAD, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940: Essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris/La Haye, Mouton & Co., 1969, p. 138.

⁴ BDIC/LDH/FΔrés./798/169, Lettre de Paul Détröy à Henri Guernut, Mostaganem, 29 mai 1930.

⁵ GODF/1446, Rapport de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem pour le congrès interobédientiel de 1930, Mostaganem, n.d.

affaire. Il joua un rôle de passeur avec le monde maçonnique et permit l'adoption de vœux similaires¹.

À la même demande de formulation d'un « cahier de revendications algériennes », la section d'Oran de la LDH répondit sur un tout autre ton, beaucoup moins favorable à la réforme du statut des colonisés. Présente dans la ville depuis deux décennies au moins, elle était la plus importante du département et comptait alors 350 membres². Son rapport sur la « question indigène » postula que « les Arabes [devaient] devenir des Français », mais considérait que cette nécessaire « fusion » était impossible en « l'état actuel de [leur] civilisation »³. Ses principales revendications portaient sur la scolarisation, envisagée comme le principal moyen de « faire évoluer » les Algériens : école commune à tous les enfants du pays, instruction obligatoire des filles, alignement de la formation des instituteurs et moniteurs « indigènes » sur celle de leurs collègues européens. Quant aux droits politiques des « indigènes », la section considérait qu'il eût été « antidémocratique » d'accorder aux « Arabes » des représentants au Parlement : « en démocratie ceux qui font la loi doivent la subir, et les Arabes veulent conserver leur statut personnel », justifiait-elle. La section proposait plutôt de donner aux sujets français des délégués avec voix consultative à la Chambre des députés et d'encourager les naturalisations individuelles.

Dès 1929, deux positions contraires s'affrontaient donc au sein des sections oranaises de la Ligue. Le débat portait sur la question de savoir si des individus qui n'étaient pas soumis au même statut civil que l'ensemble des Français pouvaient être admis à légiférer en matière générale. Les partisans d'une représentation des sujets « indigènes » arguaient du nombre extrêmement réduit des naturalisations consenties par l'administration et du fait que l'impératif d'abandon du statut personnel coranique, considéré comme un reniement de la foi musulmane, décourageait nombre d'Algériens. La section d'Oran avait un point de vue nettement conservateur et paternaliste sur la population « musulmane ». Elle rejetait toute idée de nation algérienne et affirmait sa foi dans la doctrine de l'assimilation : « Si nous faisons connaître aux indigènes nos grandes idées morales, et en même temps si nous les rendons heureux matériellement, pourquoi n'adopteraient-ils pas notre patrie, eux qui n'en ont pas ? »,

¹ Sur la question de l'application de la loi de séparation, voir *infra*, chapitre 9, C, 1, b.

² Un socialiste ligueur, « À la LDH », *Le Semeur*, 21 décembre 1929, p. 2.

³ BDIC/LDH/FArés./798/167, Lettre de Ferdinand Jasseron au secrétariat national, Oran, n. d., reçue le 30 septembre 1929.

demanda-t-elle en 1929¹. Elle concluait : « nous n'allons pas fêter le Centenaire de la conquête de l'Algérie mais celui de sa libération. Nous sommes venus en Algérie pour assurer le bonheur des Arabes ». Ces contradictions allaient être pleinement révélées à l'occasion du Centenaire.

b. L'enquête de 1930

En pleine saison des fêtes du Centenaire, la LDH organisa son premier congrès interfédéral d'Afrique du Nord, les 25 et 26 avril 1930, dans la ville d'Alger. Dans cette perspective, son comité central lança une grande enquête auprès de ses sections d'Algérie. En janvier 1930, elle envoya un questionnaire portant sur des questions précises, que la circulaire de 1929 avait permis de dégager : représentation parlementaire, régime fiscal, militaire, administration interne, réformes judiciaires, régime foncier, situation de la femme algérienne². Les résultats de cette enquête, à laquelle répondirent huit sections d'Algérie dont quatre en Oranie³, montraient d'importantes concessions au statu quo colonial. Les sections comptaient de plus en plus de membres « indigènes »⁴, mais cela ne les empêcha pas d'adopter des positions faisant une nette distinction entre les principes d'égalité et de dignité, qui fondaient l'existence de la LDH, et la réalité de la société coloniale.

À Mostaganem, la section était dirigée par Paul Détroy, professeur à l'école primaire supérieure de garçons de la ville. Elle s'illustrait par une importante activité en faveur des « indigènes ». Elle était ainsi intervenue contre le pouvoir du « marabout » corrompu qui imposait des salaires de misère aux ouvriers agricoles, mais aussi en faveur de quatre « indigènes » revendiquant la propriété de terres *melk*, c'est-à-dire tenue en propriété privée⁵, dans la commune mixte de la Mina, attribuées abusivement au domaine de l'État⁶. Au moins

¹ BDIC/LDH/FΔrés./798/167, Lettre de Ferdinand Jasseron, de la section d'Oran de la LDH, au secrétariat national, Oran, non datée, reçue le 30 septembre 1929.

² BDIC/LDH/FΔrés./798/167, Lettre de Henri Guernut aux présidents de sections algériennes, Paris, 23 janvier 1930.

³ BDIC/LDH/FΔrés./798/167, Bilan du questionnaire, 1930.

⁴ Mahfoud KADDACHE, *La vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger, SNED, 1970, p. 154.

⁵ Didier GUIGNARD, « Conservatoire ou révolutionnaire ? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie », *Revue d'histoire du XIX^{ème} siècle*, janvier 2011, n° 41, n° 2, p. 81-95.

⁶ BDIC/LDH/FΔrés./798/167, Lettre de Paul Détroy au secrétaire général de la LDH, Mostaganem, 31 mars 1931.

un des membres du comité local était un « indigène », Abdelkader Belhamissi¹, ancien secrétaire de la section en 1919², non naturalisé³. Cependant la section, en réponse au questionnaire, rejeta la représentation au Parlement, la transformation des communes mixtes en communes de plein exercice et recommanda, en matière scolaire mais aussi de condition féminine, de « laisser l'évolution s'accomplir ». Elle jugeait en effet qu'il ne fallait « rien brusquer dans l'évolution d'un peuple » et que certains points du régime colonial ne devaient pas évoluer sans, au préalable, s'assurer de l'éducation d'une « masse ignorante »⁴. Elle répondit favorablement, cependant, à l'égalité des charges militaires et à la suppression des tribunaux d'exception. Ainsi, la présence de membres algériens dans les sections n'allait pas nécessairement de pair avec un discours libéral.

À Perrégaux, le secrétaire de la Ligue était un commis des chemins de fer « indigène », Mostefa Bagharnout. La réponse qu'il fit parvenir à la direction centrale de la LDH était du même type. La section, réunie en assemblée générale à deux reprises pour traiter de l'ensemble des questions soulevées, prouvant son intérêt mais aussi la complexité de la tâche, rejeta la représentation parlementaire, arguant : « Les indigènes sont illettrés en général et ils ne sont pas libres de conscience. Ils sont fanatiques parce qu'ils sont ignorants »⁵. La section invoquait le rôle néfaste de « marabouts parasites, autocrates et ploutocrates », mais aussi l'incompétence des « élus indigènes ». Un long chemin lui semblait nécessaire pour faire accéder les « Musulmans » à la représentation démocratique : « Avant d'admettre la participation des indigènes au Parlement, il faut assurer leur instruction, leur éducation, les « européaniser », les astreindre à la monogamie, émanciper les femmes qui, actuellement, sont traitées en esclaves », jugeaient-ils.

Pour les ligueurs perrégaux, le statut personnel constituait un obstacle décisif à l'assimilation du sujet algérien au citoyen français. Les réformes devaient être menées très progressivement. Ainsi la section recommandait de ne pas supprimer les territoires militaires et les communes mixtes mais de les réduire seulement dans les régions où la sécurité des populations européennes était assurée. Quant aux expropriations, si elle concevait qu'elles

¹ Cité dans la lettre de Paul Détrois au secrétaire général de la LDH, Mostaganem, 20 mai 1930.

² BDIC/LDH/FΔrés./798/97, Lettre du Ministre de l'intérieur au secrétaire national de la LDH, Mostaganem, 18 décembre 1919.

³ GODF/444, Avis d'initiation d'Abdelkader ould Belhamissi à la loge les Trinosophes africains de Mostaganem, 22 avril 1921.

⁴ BDIC/LDH/FΔrés./798/167, Réponse de la section LDH de Mostaganem, 20 mars 1930.

⁵ BDIC/LDH/FΔrés./798/167, Réponse de la section de la LDH de Perrégaux, 24 mars 1930.

étaient « contraires au droit et à la liberté de chacun », la section jugea pourtant qu'il fallait les maintenir car « les choses d'intérêt public [devaient] primer sur celles d'intérêt commun » : la distinction entre les principes de la LDH et les « impératifs » de la réalité coloniale était très claire et explicite. La logique de la colonisation l'emportait sur toute autre considération, et la section s'accordait pour ne demander que quelques réformes pour la scolarisation commune, l'admission à tous les emplois publics sur concours et l'égalité du service militaire.

La section d'Oran développa à peu près le même discours, distinguant des positions de principe « par esprit de justice » et les réalités de la colonisation : « La transformation est une œuvre de longue haleine. Nous sommes venus « coloniser l'Algérie ». Notre occupation ne se justifie que si nous civilisons les indigènes », expliqua-t-elle¹. Ce qui justifiait pour elle que les communes mixtes ne fussent transformées que progressivement en communes de plein exercice. Elle demandait en revanche la suppression des Délégations financières, des tribunaux répressifs et du code de l'indigénat : « L'indigénat est un véritable droit de conquête, imposé par le plus fort au plus faible. C'est un droit moyenâgeux et arbitraire qui doit disparaître de nos institutions algériennes surtout après cent ans d'occupation et de civilisation en Algérie ».

Partout en Algérie, à l'approche du Centenaire, on prescrivait la modération et la patience. La seule section qui fit entendre un son de cloche un peu différent fut celle de Saïda, dans le sud du département. Elle se prononça pour la représentation parlementaire d'une élite « indigène » par des citoyens français, selon les recommandations contenues par le projet de loi d'Édouard Soulier², déposé à la Chambre le 13 mars 1924. Elle souhaitait cependant exclure de l'éligibilité les « indigènes » les plus imposés, témoignant d'une hostilité courante dans ce milieu contre les « grandes familles » et les riches propriétaires³. La section se prononça pour la suppression des communes mixtes et des cours criminelles. Elle était cependant favorable au maintien du Code de l'indigénat et de l'exclusion des « indigènes » de la vente des terres domaniales.

La LDH, à Paris, ne s'attendait sans doute pas à de telles réponses. La façon dont certaines questions étaient formulées dans l'enquête, ainsi de « Ne faut-il pas supprimer d'une

¹ BDIC/LDH/FΔrés./798/169, Réponse de la section d'Oran, 28 mars 1930.

² Voir Jacques BOUVERESSE, *Un parlement colonial ? Les Délégations financières algériennes (1898-1945) : L'institution et les hommes*, Publications de l'Université de Rouen, 2008, p. 183.

³ BDIC/LDH/FΔrés./798/167, Lettre de Ferdinand Jasseron, de la section d'Oran, au secrétariat national, Oran, non datée, reçue à Paris le 30 septembre 1929.

façon définitive les expropriations ? »¹, connotait une ouverture d'esprit bien plus grande au Nord de la Méditerranée. Les propositions de loi déposées à la Chambre par Henri Guernut en avril 1930 s'émancipèrent largement du cadre tracé par les sections algériennes, même si elles restaient vagues. En effet, elles « tendaient à » supprimer les tribunaux répressifs et les cours criminelles, à réaliser l'égalité du service militaire et à assurer une représentation parlementaire des « indigènes », dans des conditions non précisées². Entre la LDH à Paris et les sections algériennes, le dialogue semblait difficile. À l'occasion du congrès d'Alger, les délégués d'Algérie allaient enfin pouvoir prendre directement langue avec leurs dirigeants métropolitains.

c. Le congrès d'Alger (25-26 avril 1930)

Fin avril 1930, s'ouvrit à Alger le premier congrès interfédéral de la LDH d'Afrique du Nord. Le secrétaire général, Victor Basch, y présida les débats. Ceux-ci furent très animés et suscitèrent de fortes dissensions, si l'on en juge par le long délai nécessaire à leur parution dans les *Cahiers des droits de l'homme* en mars 1931 : le compte rendu devait être relu et approuvé par chaque intervenant ; la tâche fut difficile et une partie seulement des discussions put finalement être retranscrite³. Le décalage entre la direction nationale et les représentants des sections algériennes, que l'enquête avait déjà commencé à révéler, éclata au grand jour. Les désaccords sur la représentation parlementaire des « indigènes », leur accès à la citoyenneté, le statut personnel cachaient en fait des conceptions très différentes de la politique coloniale de la France en Algérie. Derrière ces questions, c'est celle de la possibilité même de l'assimilation qui se posait.

Dès l'ouverture du congrès, Victor Basch, pénétré des impressions de son tout récent voyage au Maroc, fit entendre un discours qui sonna curieusement aux oreilles des délégués des sections algériennes :

¹ BDIC/LDH/FArés./798/167, Enquête auprès des sections algériennes, 1930 : lettre de Henri Guernut aux présidents de sections algériennes, 23 janvier 1930.

² BDIC/LDH/FArés./798/167, Communiqué dans *La Ligue – Informations, feuille quotidienne d'informations de la LDH*, 15 avril 1930.

³ « Le Congrès interfédéral de l'Afrique du Nord », *Les Cahiers des droits de l'homme*, n°8, 20 mars 1931, p. 171-188.

« Il y a une culture musulmane, il y a une conception du monde islamique qui est différente des conceptions du monde que nous allons appeler chrétiennes. Faut-il détruire cette culture et cette conception ? *Pour moi, je ne crois pas qu'il faille extirper de l'âme musulmane, même si cela était possible par l'instruction et l'éducation, sa conception à elle. Mais il faut tenter de marier notre conception du monde occidentale à la conception du monde musulmane.* De cette conception musulmane, telle qu'elle a été codifiée dans le Coran, nous aurions profit, nous, Européens, d'adopter certaines inspirations, comme celle du mépris des richesses. Notre société capitaliste, âprement adonnée à la poursuite du lucre, gagnerait à s'inspirer de la modestie de vie, de la hautaine indifférence à l'égard des biens temporels que pratiquent – non pas, certes, les caïds et les pachas dont les noms sont sur vos lèvres – mais tant de milliers et de milliers d'indigènes, se contentant de recueillir les pauvres fruits de la terre qu'ils labourent. [...]

Marier l'ambitieux effort, père du progrès, qui caractérise l'âme européenne avec la modération dans les désirs et la sobriété qui sont la marque de l'âme orientale, n'attendre, en tout cas, l'accession à notre culture que du libre attrait exercé par celle-ci sur les indigènes : tel me paraît être l'idéal qu'une association comme la nôtre, fondée sur le culte de la liberté, doit assigner à notre œuvre colonisatrice. »¹

Le secrétaire général de la LDH ne déclarait pas que l'assimilation était impossible, mais qu'elle n'était pas même souhaitable. Son hommage à la « culture musulmane » dut sembler tout à fait exotique à l'assemblée. Ses propos détonnaient vivement avec le discours habituellement tenu dans les sections. Sans surprise, ils eurent un vif retentissement sur la salle. D'emblée le président, européen, de la section d'Alger déclara que les « indigènes lettrés » avaient des « idées françaises » et souhaitaient « une Algérie véritablement française ». L'autre délégué de la section d'Alger abonda dans ce sens. Hadj Hamou Abdelkader était professeur d'arabe à la Grande mosquée, il avait fait partie de la première génération, assimilationniste, des « Jeunes Algériens »². C'était aussi un écrivain, qui publiait dans *La Voix des Humbles*³ et avait fait paraître un premier roman en français en 1925¹. Il

¹ *Ibid.*, p. 178. Souligné par nous.

² Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, *op. cit.*, p. 262.

³ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II*, *op. cit.*, p. 316.

déclara au nom des « indigènes » : « Nous voulons l'assimilation totale, telle que le décret Crémieux l'a réalisée, en 1870, en faveur des israélites algériens. Nous voudrions qu'on nous forçât la main »². Mohand Lechani, lui aussi contributeur à *La Voix des Humbles*, instituteur membre de l'AIOI³, exprima son désaccord : il répliqua aussitôt que « rien n'interdi[sai]t à un non citoyen d'exercer un droit politique », en l'espèce le droit de vote au Parlement, et prôna la naturalisation d'une élite dans le statut personnel.

L'instituteur Lechani ouvrit ainsi le débat sur les modalités de la représentation parlementaire. Le délégué de Sidi-Bel-Abbès protesta immédiatement contre le droit de vote des non naturalisés, fût-ce une élite, arguant que « l'honorabilité des indigènes [était] en jeu du fait de leur naturalisation » et que « le droit de citoyen [était] une noblesse » que l'on ne pouvait leur refuser. Ce délégué n'était autre que Jean Lescoutra, secrétaire de la section SFIO de la ville. Il proposa une motion d'ajournement, jugeant que cette question difficile pouvait attendre. Il fut vertement contredit par Victor Basch : « Il faut, de toute nécessité, à mon sens, que nous aboutissions à une solution, que nous arrivions à nous entendre, que nous ne renvoyions pas aux calendes grecques notre décision. Si les indigènes eux-mêmes ne l'attendaient pas, c'est nous qui l'attendrions pour eux. Il me semble donc impossible de nous arrêter à mi-chemin ». Visiblement agacé voire peiné par les remarques des différents délégués, il continua :

« Je réponds que nous, LDH, nous n'avons pas le droit d'imposer cette assimilation. [...] Le seul droit que nous ayons, c'est d'essayer d'assimiler les indigènes par l'éducation, par l'instruction, par ces écoles dont nous avons parlé si longuement et sur lesquelles nous sommes tous d'accord. Mais il nous est interdit de procéder par les voies de force. *Les indigènes ont le droit de penser comme ils veulent, ils ont le droit d'avoir les convictions politiques, religieuses, sociales, qu'ils estiment les meilleures. C'est notre doctrine, n'est-ce pas ? Eh bien ! Puisque c'est notre doctrine, nous avons le devoir de lui être fidèle. C'est à la France de faire en sorte que sa civilisation attire à elle les indigènes. [...] Les indigènes étant des hommes libres et égaux ont le droit d'être représentés aux*

¹ Jean DEJEUX, *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984, p. 126-127. Voir aussi Ferenc HARDI, *Discours idéologique et quête identitaire dans le roman algérien de langue française de l'entre-deux-guerres*, Thèse de doctorat, Université Lumière, Lyon, 2003.

² « Le Congrès interfédéral de l'Afrique du Nord », *Les Cahiers des droits de l'homme*, n°8, 20 mars 1931, p. 174.

³ Voir Salem CHAKER et Louis-Pierre MONTROY, « Mohand Sani Lechani (1893-1995) », *Parcours, l'Algérie, les hommes et l'histoire*, n°13-14, 1990, p. 30-34.

Assemblées qui font les lois, des lois qui les régissent tout comme les citoyens métropolitains. Il ressort de cette discussion que pas un d'entre nous, sauf peut-être notre ami Lescoutra, ne conteste qu'il faut que les indigènes soient représentés au Parlement. »¹

Le délégué bel-abbésien, nommément pris à partie, retira sa motion d'ajournement et demanda que l'on votât sur la question du principe de la représentation parlementaire des indigènes. Le principe fut adopté, sans que l'on connaisse le détail des votes. Victor Basch arriva finalement, et après une séance pour le moins difficile, à faire adopter son point de vue. La motion votée par le congrès interfédéral demanda la représentation parlementaire des « indigènes » dans un collège spécial. Elle envisageait que l'on ne demandât pas aux électeurs d'être naturalisés ni de renoncer à leur statut personnel, mais de présenter un certain nombre de « garanties de capacités » en tant que fonctionnaires, anciens militaires, commerçants ou élus des communes mixtes et de plein exercice. Seule une élite « indigène » serait appelée aux urnes, pour se prononcer sur les candidatures de citoyens français, seuls éligibles dans un premier temps. C'était à peu près ce que disait Saïd Faci, plus de dix ans plus tôt, dans son rapport.

Alors que la plupart des sections algériennes de la LDH s'étaient prononcées contre la représentation parlementaire, dans l'enquête lancée en janvier 1930, son principe fut finalement acquis au terme d'un débat difficile et houleux, où Victor Basch pesa de toute son autorité et de tout son talent oratoire. Cependant ce congrès révéla les failles qui existaient entre les sections et la direction parisienne². Les discussions sur la question de la représentation sous-tendaient un débat fondamental, celui de l'assimilation et du but même de la colonisation. Par ailleurs les perspectives concrètes de l'évolution politique des « indigènes » étaient loin d'être fixées.

¹ « Le Congrès interfédéral de l'Afrique du Nord », *Les Cahiers des droits de l'homme*, n°8, 20 mars 1931, p. 176-177. Souligné par nous.

² Au niveau national, la question coloniale fut aussi l'objet de vifs affrontements au sein de la LDH. Au congrès de Vichy en 1931 Félicien Challaye et Maurice Viollette s'affrontèrent sur « la colonisation et les droits de l'homme ». Voir LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, *Le congrès national de 1931 : compte rendu sténographique (Vichy, 23-25 mai 1931)*, Paris, Ligue des droits de l'homme, 1931, p. 288-32. Voir aussi Cylvie CLAVEAU, *L'Autre dans les Cahiers des Droits de l'Homme, 1920-1940. Une sélection universaliste de l'altérité à la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen en France*, Thèse de doctorat (Ph.D.), Université MacGill, Montreal, 2000, p. 173 sq.

2. Les revendications algériennes du mouvement syndical confédéré

Le congrès nord-africain de la CGT, organisé par l'UD d'Alger en février 1930, passe pour avoir fait partie des manifestations du Centenaire et donné lieu à l'adoption de « positions ouvertement colonialistes »¹. Jean-Louis Planche écrit ainsi qu'à cette occasion, la CGT réaffirma un « assimilationnisme socialisant et lénifiant qui prétendait résorber la question nationale dans l'instruction de tous et le respect de chacun »². Qu'en fut-il précisément ?

Le congrès interfédéral des trois unions départementales d'Algérie, le 20 janvier 1929, s'était déjà exprimé sur ces commémorations. Les syndicats avaient tenu à prendre leurs distances. La motion finale affirma ainsi que « la classe ouvrière de ce pays [s'élevait] contre toute manifestation qui aurait pour but de rappeler les inévitables violences qui ont amené l'occupation militaire de la colonie » et condamna « ces fêtes qui, par leur conception et leur ordonnancement, blesseraient des millions d'indigènes, dont l'effort de la France et des Français venus en Algérie [devait] être avant tout de gagner l'esprit et le cœur »³. La CGT ne désavouait pas le principe de la colonisation, mais estimait que ces fêtes se devaient non pas de glorifier l'œuvre établie, mais plutôt de dresser un programme pour l'avenir. À l'occasion de ce congrès de 1929, un premier « cahier de revendications » fut composé.

Les syndicats CGT d'Algérie y demandaient une assimilation totale des trois départements : « Que tombent progressivement toutes les barrières politiques, administratives, économiques qui séparent l'Algérie de la métropole »⁴. Ce qui impliquait la suppression des Délégations financières, du Conseil supérieur de gouvernement et l'application systématique des lois sociales. Mais le congrès de 1929 prit aussi position sur le sens de la colonisation, estimant que son « but final » devait être « l'assimilation de l'élément indigène ». Elle demanda dans cette perspective la réorganisation de l'enseignement, avec fusion des classes européennes et « indigènes » et multiplication du nombre d'établissements, l'ouverture des emplois publics aux « Musulmans » sur un critère exclusif de compétence, l'égalité de service

¹ Jacques CHOUKROUN, *Le mouvement national et le syndicalisme en Algérie, 1925-1954*, Mémoire de DES, Université Paris I, 1972, non paginé.

² Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, *op. cit.*, p. 35.

³ Jules LAPIERRE, « Une conférence régionale des syndicats nord-africains de tiendra le 16 février à Alger », *Le Peuple*, 18 janvier 1930, p. 4.

⁴ « Un cahier de revendication des syndicats algériens », *La Vérité*, 16 février 1929.

militaire, la fin du système des expropriations mais aussi l'application de la loi de séparation des Églises et de l'État pour « faire disparaître l'influence maraboutique ». L'ensemble de ces requêtes faisait écho à celles portées en Algérie, à la même époque, à la LDH et au Parti socialiste.

Mais les syndicats CGT d'Alger, Oran et Constantine formulèrent aussi des revendications favorables aux travailleurs algériens : leur cahier de revendications dénonça le décret contingentant leur départ en France et demanda qu'ils fussent « admis au bénéfice du droit syndical ». Lever les contraintes qui pesaient sur les candidats à l'émigration aurait retiré à l'administration une source cruciale de pression sur les populations « indigènes ». La jouissance pleine et entière du droit syndical, quant à elle, aurait permis à des Algériens d'occuper des postes clés dans les syndicats. En formulant ces vœux, la CGT montrait que la situation dans les syndicats d'Algérie n'était ni de son fait ni de son souhait. Dès 1929, les revendications formulées par les délégués de la CGT apparaissaient ainsi plus libérales en la matière que celles des sections de la LDH, même si, tout comme ces dernières, la CGT prônait l'assimilation et confessait sa foi dans une colonisation de progrès. En revanche, dans le champ des droits politiques des Algériens, les syndicats restaient muets.

Le 17 février 1930 s'ouvrit, à Alger, le congrès des syndicats confédérés de l'Afrique du Nord, autour de plus de 300 délégués et 118 organisations. La CGT se défendit d'emblée de participer aux commémorations du Centenaire. Léon Jouhaux, qui présidait le congrès, l'ouvrit sur ces mots : « Ce congrès coïncide avec les fêtes du Centenaire de la conquête de l'Algérie. Coïncidence fâcheuse ? Non. Coïncidence heureuse ? Pas plus. Coïncidence qui n'a pas été recherchée mais qui, tout de même, pourra servir dans une certaine mesure à donner aux aspirations des travailleurs un relief plus grand »¹. Un rapport du cheminot Delarue, délégué d'Oran, regretta le renchérissement de la vie et des logements consécutifs à ces célébrations. La question de la main-d'œuvre étrangère et indigène fut l'objet d'un rapport du secrétaire de l'UD d'Oran, Désiré Delamarre. Il réclama « la fin de l'exploitation scandaleuse » des « indigènes » et le droit pour eux de « s'organiser en vue de défendre leurs

¹ Eugène MOREL, « Le congrès des syndicats de l'Afrique du Nord », *Le Peuple*, 17 février 1930, p. 1-3.

intérêts corporatifs »¹. Outre Oran, la ville de Beni-Saf était également représentée, pour son « puissant syndicat des mineurs »², par Paul Schmitt, jeune militant socialiste né en 1907.

Le congrès se clôt sur des résolutions qui revinrent, d'abord, sur les fêtes du Centenaire. Les délégués d'Algérie, de Tunisie et du Maroc regrettèrent qu'elle n'eussent pas fait de place aux « organisations représentant le monde du travail » et affirmèrent que « les crédits affectés au Centenaire [l']auraient été plus utilement à modifier [la] situation » des travailleurs³. Ils renouvelèrent leur attachement à l'assimilation complète, contre l'autonomie de l'Algérie, et insistèrent sur les réformes à mener dans le milieu de l'enseignement : suppression de l'enseignement spécial aux « indigènes » et scolarisation de l'ensemble des enfants des deux sexes. Rien d'étonnant à cela, tant au sein de la CGT nord-africaine le SNI occupait une place importante. Le congrès demanda aussi l'application de la loi de 1884 sur le droit syndical pour les Tunisiens et les Marocains, qui en étaient exclus, et pour les « indigènes » algériens « le droit de participer à l'administration de leurs syndicats professionnels ». Enfin, le congrès demanda l'application de l'ensemble des lois sociales à l'Algérie, en particulier la loi sur la journée de huit heures. Cette revendication, tout comme celle d'abrogation du décret réglementant l'émigration algérienne en métropole, était également au programme du Parti socialiste SFIO depuis 1926⁴.

Si la CGT formula des critiques sur la façon dont la colonie avait décidé de commémorer la colonisation de l'Algérie et regretta que cette occasion ne fût pas celle d'une grande réforme des conditions de vie des travailleurs tant algériens que français, elle ne remit pas en cause le principe colonial lui-même, au contraire de la CGTU. Cette dernière était alors si liée au PC qu'il était en Algérie « difficile de [les] distinguer »⁵. Or le PC comme la CGTU furent de fervents adversaires des fêtes du Centenaire. Mais la CGTU eut « du mal à mobiliser » contre elles, et les « comités de lutte » que le PC appela de ses vœux ne furent pas mis en place faute de moyens⁶. Cependant en juin 1930 la CGTU réunit clandestinement le

¹ Eugène MOREL, « La deuxième séance du Congrès des syndicats de l'Afrique du Nord », *Le Peuple*, 18 février 1930, p. 1-2.

² Jean-Louis PLANCHE, « Schmitt Paul », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie*, op. cit., p. 549.

³ « Les résolutions adoptées par les délégués des syndicats confédérés de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc », *Le Peuple*, 25 février 1930, p. 4.

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIII^{ème} Congrès national : 23, 24, 25 et 26 mai 1926 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1926, p. 24.

⁵ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*, op. cit., p. 403.

⁶ René GALLISSOT, *La République française et les indigènes*, op. cit., p. 92.

premier congrès ouvrier arabe d'Algérie¹. Elle y adopta à l'unanimité une motion pour la formation d'une CGT algérienne, dénonça l'impérialisme et les expropriations mais aussi « le rôle de trahison de la bourgeoisie et des féodaux indigènes »². La répression, qui s'abattait déjà sur ses leaders, reprit de plus belle, comme en témoigna la fermeture de la Bourse du travail à Oran³.

Plus que jamais, les deux mouvements syndicaux, qui après la scission avaient cherché à s'entendre, s'opposaient en matière algérienne. La CGT campait sur des positions assimilationnistes, qui ne faisaient naître aucune objection dans ses rangs, pas même chez ses membres « indigènes », le plus souvent instituteurs ou fonctionnaires. Si elle ne s'intéressait guère aux questions d'ordre institutionnel et politique, elle professait des idées qui en faisaient une alliée naturelle de la SFIO sur le terrain algérien.

3. La franc-maçonnerie et la « question indigène »

De retour du congrès des loges d'Afrique du Nord de 1930, le délégué métropolitain de la Grande Loge de France rapporta qu'il avait été « vivement frappé [...] de l'intérêt que [ses] frères port[ai]ent au problème de l'indigénat »⁴. En effet les loges se préoccupèrent tout au long des années 1920 de la situation coloniale algérienne. Elles n'attendirent pas l'arrivée du Centenaire pour mettre ces questions à l'ordre du jour : déjà le congrès interobédiérentiel de 1926 avait condamné dans son rapport final « toute politique suivie au nom d'une illusoire supériorité de race »⁵ et proposé toute une série de réformes pour l'Algérie, portant sur la scolarisation, la suppression des tribunaux d'exception et l'égalité salariale.

En 1928, les loges d'Afrique du Nord s'accordèrent même sur une motion demandant la suppression du projet de célébration du Centenaire. En effet, en avril 1927, les Délégations financières avaient créé une « commission interdélégitaire pour le Centenaire » présidée par

¹ Nora BENALLEGUE, *Le mouvement syndical en Algérie*, *op. cit.*, p. 147.

² Albert AYACHE, « Essai sur la vie syndicale en Algérie, l'année du Centenaire (1930) », *op. cit.*, p. 111.

³ Voir *supra*, chapitre 3, C, 2, b.

⁴ GLDF/Opis n°1/14, Extrait du procès-verbal de la séance du conseil fédéral du 12 mai 1930, Paris.

⁵ GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du 3^{ème} congrès régional des loges du Grand Orient de France de l'Afrique du Nord, Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge la Raison, du 3^{ème} congrès régional de la Grande loge de France à Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge Aurore sociale africaine et XXVIII^{ème} conférence interobédiérentielle tenue à Oran les 2 et 3 avril 1926 au temple de la loge Union africaine*, édition inconnue, p. 100.

Gustave Mercier, un « farouche défenseur de l'Algérie française »¹, désavouant le gouverneur général Viollette qui voulait profiter de cette occasion pour promouvoir des réformes politiques pour les « indigènes ». Or Viollette était franc-maçon et c'est sans doute par solidarité que le congrès des loges d'Afrique du Nord demanda la suppression de ces fêtes².

L'essentiel pour la maçonnerie algérienne était, à l'occasion du Centenaire, de ne pas contrarier le travail de rapprochement des différentes populations du pays dont elle se voulait le maître d'œuvre. C'est cette question que le congrès d'avril 1929 mit à l'ordre du jour sous le nom de « l'union des races ». Le rapport présenté par la loge de l'Union africaine d'Oran témoignait de la crise politique que vivait la ville sous la municipalité Molle. Souhaitant la « fusion » des différentes communautés, les maçons oranais ne songeaient pas seulement aux « indigènes », mais aussi aux naturalisés d'origine espagnole, dits « néos », et aux Juifs. Leur rapport expliquait qu'un des facteurs des tensions dans la ville tenait à la constitution de groupements communautaires et prônait le développement des groupements profanes tels que syndicats, « comités politiques », « groupements laïques », précisant : « surtout la LDH ». La loge ne cachait pas son soutien aux organisations de gauche de la ville, soutien exacerbé par la politique antisémite et brutale du docteur Molle. Elle exhortait aussi à une politique sociale plus généreuse. Aucune réforme politique concrète ne fut cependant formulée dans le rapport³.

La loge Union de Tlemcen plancha sur la même question avec plus de précision, estimant d'ailleurs que « l'élément ethnique absolument dissemblable » qui « retard[ait] indéfiniment la formation d'un peuple nord-africain » était constitué par les « Musulmans arabes et berbères »⁴. Déplorant les conditions économiques, sociales et administratives dans lesquelles était tenu ce groupe, elle regretta : « L'exemple de la vertu n'a pas été donné par les fils des conquérants ». Ainsi, l'enseignement spécial était « une injure à l'élément indigène

¹ Jean-Robert HENRY, « Le centenaire de l'Algérie, triomphe éphémère de la pensée algérienne » dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, op. cit., p. 370.

² GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du Cinquième congrès des ligues maçonniques écossaises de l'Afrique du Nord, organisé par la respectable loge 'Concorde et liberté' de Bône les 4,5 et 6 avril 1928* ; V^{ème} congrès des loges du GODF de l'Afrique du Nord, organisé par la Respectable loge 'Hippone' de Bône, les 4,5 et 6 avril 1928 ; XXX^{ème} conférence interobédientielle tenue à Bône les 6, 7 et 8 avril 1928 sous les auspices de la respectable loge 'Concorde et vérité', Bône, Imprimerie moderne, 1928, p. 35.

³ GODF/1561, Rapport de la loge Union africaine d'Oran pour le congrès de l'Afrique du Nord de 1929, Oran, 17 mars 1929.

⁴ GODF/1996, Rapport sur les moyens à employer pour contribuer au rapprochement et à la fusion des différents éléments ethniques dans l'Afrique du Nord, présenté au 31^{ème} congrès des loges d'Afrique du Nord à Rabat par l'Union de Tlemcen, adopté dans la tenue du 8 mars 1929.

que l'on considér[ait] moins apte que l'élément juif à profiter de l'enseignement européen », et le rapporteur d'affirmer que les jeunes Algériens étaient aussi aptes que les autres à « acquérir toutes les connaissances enseignées aux Français ». Le premier but à poursuivre était, selon la loge, l'éducation des femmes : « Quel étrange contraste entre l'Européenne aux bras nus, à la figure souriante et claire et la mauresque voilée, cachant dans un corps souple une âme inculte, pleine de pensées absurdes et surannées ! [...] C'est l'instruction, déjà donnée à la femme turque, qui manque à la femme arabe. La France ne pouvant faillir à sa mission civilisatrice la lui donnera à profusion après un siècle de négligence et d'illogisme incompréhensibles. Ce sera sa meilleure politique », encouragea-t-elle. Le rapport rejeta la représentation parlementaire des « indigènes » non naturalisés, se prononçant pour la constitution d'un corps électoral limité, promu au droit de vote par la naturalisation d'office. Sa conclusion revint sur la centralité de la mission d'assimilation : « L'octroi des droits du citoyen français aux indigènes ne doit être que le couronnement de l'évolution de leur mentalité. Et il s'en faut de beaucoup qu'elle soit terminée ».

Alors qu'à l'occasion du Centenaire, la LDH comme la SFIO avaient mis à l'ordre du jour de leurs congrès respectifs les questions d'ordre politique et notamment la question de la représentation parlementaire, les loges d'Afrique du Nord concentrèrent, pour leur congrès annuel de 1930, leur attention sur les conditions sociales des « indigènes » à travers la question de « l'enfance abandonnée en Afrique du Nord »¹. Elles se contentèrent de formuler des vœux pour la scolarisation des enfants des deux sexes et la fusion des enseignements. Alors qu'elle avait protesté, dès 1927, contre la façon dont le Centenaire de la colonisation allait être célébré, la maçonnerie modéra finalement ses critiques au moment où celui-ci eut lieu. Certains de ses membres avaient trouvé à s'exprimer dans d'autres arènes, à la LDH ou à la SFIO, où ils étaient nombreux à militer.

Il faut se garder cependant de surestimer l'homogénéité politique de ce milieu. Malgré l'influence croissante des idées et des individus de gauche, les loges accueillait en Algérie des membres aux opinions politiques diverses, « présents dans presque tous les partis » selon Charles-Robert Ageron². Si, en Oranie, l'influence d'hommes politiques comme le docteur Molle à Oran ou Lucien Bellat à Sidi-Bel-Abbès contribuait à souder les « frères » dans une

¹ GODF/1446, Rapport de la loge des Trinosophes africains de Mostaganem pour le congrès interobédientiel de 1930, Mostaganem, n.d.

² Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 365.

commune opposition à l'antisémitisme, les questions algériennes ne faisaient pas l'unanimité, ce qui explique la modération des positions prises au moment du Centenaire.

4. Tensions autour de la définition d'une politique coloniale socialiste au temps du Centenaire

La définition d'une politique coloniale ne fut longtemps pas une priorité pour la SFIO dans l'entre-deux-guerres. Le problème ne bénéficiait guère d'une approche globale dans le parti : il était abordé de façon fragmentaire et épisodique, à coups ponctuels de lumière justifiés par un scandale ou un incident, favorisant une « approche en miettes » de ses enjeux¹. Les congrès nationaux ne mentionnaient les colonies, le plus souvent, que lors du décompte des timbres et cartes pris dans les fédérations et à l'heure du bilan des élections et des tournées de propagande. Les choses commencèrent à évoluer au milieu des années 1920, avec la décision, prise au congrès national de 1926, de fonder une commission coloniale du parti, après le dépôt de diverses motions sur les colonies². Ce dévoilement progressif en impliquait un autre : pour les délégués métropolitains, l'heure était venue de découvrir la façon dont les fédérations d'outre-mer concevaient la question coloniale.

Le conseil national du parti, en juillet 1928, aborda longuement la problématique de la colonisation. La discussion révéla les importantes divergences qu'abritait la SFIO à cet égard et la difficile gestion de l'héritage complexe de Jaurès en matière coloniale. Se dégagèrent alors, selon Manuela Semidei, trois tendances dans le socialisme français³. L'une condamnait l'expansion coloniale, remettant en cause l'idée d'une « mission civilisatrice » : minoritaire, elle se regroupait autour de Jean Longuet, d'André Philip et de Daniel Guérin. L'autre était majoritaire et condamnait aussi bien l'expansion de la colonisation que l'insurrection armée des peuples colonisés. C'est cette tendance qui s'exprima au congrès de l'Internationale socialiste à Bruxelles, en août 1928, montrant une SFIO « légèrement en retrait par rapport aux autres partis » socialistes européens⁴. Enfin les délégués d'outre-mer et notamment

¹ Ahmed KOULAKSSIS, *Le parti socialiste et l'Afrique du Nord: de Jaurès à Blum*, Paris, A. Colin, 1991, p. 102.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIII^{ème} Congrès national : rapports*, op. cit., p. 24.

³ Manuela SEMIDEI, « Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres (1919-1939) », *Revue française de science politique*, décembre 1968, vol. 18, n° 6, p. 1115-1154.

⁴ *Ibid.*, p. 1146.

d’Afrique du Nord constituaient à eux seuls une troisième tendance, défendant la légitimité et la nécessité de la colonisation.

C’est le secrétaire de la fédération de Tunisie, Joachim Durel, qui représenta ce courant au conseil national de juillet 1928. Secrétaire général de l’UD de la CGT en Tunisie¹, il avait contribué à créer la fédération SFIO à Tunis² puis à la garder à la « vieille maison »³. Il présenta à Paris la résolution proposée par les fédérations nord-africaines, adoptée lors du précédent congrès d’Afrique du Nord en avril 1926⁴. Celle-ci présenta la colonisation comme « légitime en soi », condamnable uniquement en régime capitaliste. Dans ce cadre, le devoir du Parti socialiste était de « provoquer l’éveil des consciences individuelles » par « l’école, le syndicat et la vie politique ». En attendant, elle dénonçait la revendication d’indépendance des colonies comme « le plus facile et le plus dangereux des sophismes pédagogiques », ainsi que le « nationalisme indigène », dont les résultats rejoignaient dans les faits ceux des impérialismes occidentaux : l’asservissement des travailleurs. La motion prônait au contraire le « devoir d’intervention [du Parti socialiste] dans la vie des peuples coloniaux »⁵.

À la tribune du congrès national Joachim Durel présenta la motion, livrant au passage un véritable discours de résistance :

« Le Parti socialiste ne doit pas se faire l’entraîneur des nationalismes indigènes, ni davantage son suiveur. [...] Non, les socialistes de l’Afrique du Nord n’aideront pas à ce que vous appelez les mouvements nationaux. [...] La colonisation est vieille comme le monde et elle est légitime. Voilà ce que nous affirmons, parlant au nom, non pas des seuls Français, mais des indigènes musulmans et juifs qui peuplent nos sections et aux côtés de qui nous luttons depuis plus de vingt ans (*applaudissements*). [...] »

La colonisation est chose naturelle et bonne en soi, puisqu’elle est créatrice de richesses matérielles et morales, et *si nous condamnons la colonisation capitaliste, fondée sur l’exploitation des indigènes, nous devons promouvoir une*

¹ Béchir TLILI, « La fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et les questions islamiques (1919-1925), dans René GALLISSOT (dir.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalisme dans le monde arabe*, Paris, Les éditions ouvrières, 1978, p. 74.

² Claude LIAUZU, « Vandervelde à Tunis (1911) », *Le Mouvement social*, janvier 1974, n° 86, p. 79.

³ Voir Élie COHEN-HADRIA, « Durel Joachim (pseudonyme : Valentine Pierre) », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=111760 [consulté le 14 août 2013].

⁴ Voir *supra*, chapitre 3, C, 3.

⁵ Motion reproduite dans « Le Coin des jeunes », *Le Semeur*, 15 février 1936, p. 2. Souligné par nous.

colonisation socialiste qui les affranchira en faisant d'eux des hommes qui seront nos égaux. [...]

Nous tendons à l'unité, non par l'absorption d'une race par une autre ou par l'extermination, mais par la fusion des divers éléments ethniques indigènes et européens dans le creuset d'une civilisation supérieure dont le socialisme porte avec lui la promesse. [...]

Ainsi notre socialisme colonise. [...] Il n'y a pas d'évacuation possible dans l'Afrique du Nord. »¹

L'argumentation de Joachim Durel, devant les délégués métropolitains, puisait sa légitimité dans la mise en avant d'une expérience coloniale que ces derniers ne partageaient pas et dans la présence, largement exagérée, de militants autochtones dans les rangs du Parti socialiste en Algérie et en Tunisie. La motion fut adoptée à l'unanimité du conseil national : elle n'était en effet pas de celles sur lesquelles on se prenait à partie pendant des heures, provoquant amendements, contre propositions, etc. Nul débat n'accompagna son adoption. Pour les fédérations nord-africaines du Parti socialiste, la cause était entendue : ce texte résumait les positions coloniales de la SFIO, et pendant des années ils purent s'y référer en toute tranquillité.

À la tribune du conseil national, le délégué de Tunis ne faisait pas qu'exprimer son sentiment personnel ; il parlait au nom de la majorité des militants des fédérations d'Afrique du nord, dont les délégués avaient voté une motion d'inspiration voisine en 1926. Il s'agissait pour eux de repousser clairement la revendication d'indépendance portée par le Parti communiste. Sur le terrain algérien, les militants de la SFIO tenaient à se distinguer sans ambiguïté de leurs anciens camarades passés à la Troisième Internationale. Ainsi par exemple, lors des élections municipales de 1929, le secrétaire de la section de Sidi-Bel-Abbès tint à rendre hommage au « labeur tenace et fécond de quatre générations d'hommes » sur le sol algérien, y imprimant « la marque du génie français et d'une héroïque patience », dans la plus

¹ Joachim DUREL, *La politique coloniale du Parti socialiste. Discours prononcé au conseil national du Parti le 15 juillet 1928*, Tunis, Éditions de Tunis socialistes, 1929, p. 3-18.

pure veine colonialiste¹. Il rejeta au rang d'« absurdité » le reproche qu'on faisait aux socialistes d'être « anti-colons »².

Pour autant, il n'était pas question de renoncer à la « tradition humanitaire »³ du parti, qui, en Algérie, épousait les formes de la défense du travailleur « indigène ». Par exemple, en 1929, les militants socialistes s'indignèrent des propos du candidat de droite à la mairie de Sidi-Bel-Abbès, Lucien Bellat, qui justifia le décalage entre les salaires versés aux ouvriers agricoles par le fait que les besoins d'un « indigène » étaient moindres, en expliquant : « il vit sous la tente, se nourrit à peu de frais, et n'a aucun souci vestimentaire »⁴. Jean Lescoutra écrivit ainsi dans le journal *La Vérité*, publié à Sidi-Bel-Abbès à l'occasion des municipales pour soutenir la candidature Lisbonne : « En un mot, c'est un esclave qu'il serait inutile de payer. Cet homme qui travaille de 4 heures du matin à 8 heures du soir et qui reçoit 12 à 15 francs par jour n'est pas intéressant pour ces messieurs qui gagnent sur le travail de leurs serfs des millions et des millions »⁵. La défense des colonisés était conçue, au sein de la fédération SFIO, dans le droit fil de la défense classique des petits travailleurs contre les détenteurs du capital.

La réaction des sections oranaises de la SFIO, face à l'anniversaire des cent ans de la conquête, oscilla entre indifférence et dénonciation. Si les militants n'étaient guère enthousiastes face aux commémorations, « ruineuses et puérides manifestations », ils les rejetaient surtout en raison de leur coût : « En vérité ces fêtes grandioses et coûteuses ont été inventées comme une machine à faire cracher le pauvre bougre pour les plaisirs de fêtards », tempêtait la fédération SFIO d'Oranie⁶. Le secrétaire de la section de Sidi-Bel-Abbès prit quant à lui ses distances avec la célébration d'un « acte de guerre », rappelant la longue résistance opposée par les habitants de l'Algérie aux troupes françaises : « Il n'y a point, dans l'histoire universelle, d'épisode plus dramatique ni plus émouvant que la lutte des Musulmans contre les *roumis* de Louis-Philippe, de Napoléon III, et même de la Troisième République »⁷.

¹ Jean LESCOUTRA, « L'ogre et le petit Poucet », *La Vérité*, 23 mars 1929.

² Jean LESCOUTRA, « Anti-colon », *La Vérité*, 13 avril 1929.

³ Ahmed KOULAKSSIS, *Le parti socialiste et l'Afrique du Nord : de Jaurès à Blum*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 102.

⁴ « La main d'œuvre indigène », *L'Opinion*, cité dans J.M. « La réaction contre les Indigènes », *La Vérité*, 21 juin 1929.

⁵ J. L. « La réaction contre les Indigènes », *La Vérité*, 21 juin 1929.

⁶ P. S., « Réflexions sur le Centenaire », *Le Semeur*, 21 septembre 1929, p. 1.

⁷ Jean LESCOUTRA, « Le Centenaire de l'Algérie française », *La Vérité*, 30 mars 1929.

Cependant il souligna que cette « guerre sainte » visait à protéger une « patrie céleste » et non terrestre car, selon lui, « jamais l'Algérie n'a[vait] constitué une nation, ni un État ».

Il justifia ainsi la présence française, sans sacrifier pour autant aux discours qui la glorifiaient en brandissant, comme c'était alors la tendance, les chiffres attestant d'un développement démographique de la population « indigène depuis 1830. « C'est lorsque nous aurons tiré de sa misère et de sa servitude la masse des enfants de la terre algérienne que nous pourrons étaler un légitime orgueil », expliqua-t-il ; ce but atteint « justifiera[it] rétroactivement la violence première ». Les positions du secrétaire socialiste de Sidi-Bel-Abbès reflétaient assez fidèlement celles de l'ensemble des fédérations nord-africaines. Elles regrettaient en général les effets malheureux de la colonisation, mais approuvaient le principe même de la tutelle d'un peuple sur un autre.

Le 1^{er} et le 2 novembre 1929, le deuxième congrès des fédérations d'Afrique du Nord de la SFIO s'ouvrit à Alger. À propos de l'attitude à adopter face aux fêtes du Centenaire, les congressistes rejetèrent « toute manifestation qui puisse rappeler la conquête et les succès militaires de 1830 »¹. Le délégué oranais Marius Dubois, de retour d'Alger, se fit l'écho de cette décision dans le journal fédéral *Le Semeur* :

« Comment fêter un Centenaire, lorsque l'injustice sociale règne en maîtresse dans la Cité ! Comment admirer les pavillons de l'Exposition, aussi beaux qu'ils puissent être, lorsqu'on songe que des milliers de travailleurs vivent entassés dans des taudis étroits et malsains en attendant d'être jetés à la rue !

Pourquoi tant de millions employés à édifier de si belles choses appelées à disparaître, alors qu'il aurait été bien plus juste, bien plus digne de construire autour d'Oran de belles cités ouvrières, témoignage toujours présent d'un Centenaire de justice et de réalisations utiles ?

Ah ! Voyez-vous, je voudrais encore pouvoir scruter la brumeuse pensée de ces Mauresques déguenillées, aux enfants malingres et souffreteux que je vois tous les jours, face aux pavillons du Centenaire, faisant sécher au soleil les loques et chiffons ramassés aux fonds des poubelles !

¹ CHAN/ F7/13085, Lettre du gouverneur général de l'Algérie au ministre de l'Intérieur, direction de la Sûreté générale, Alger, 17 novembre 1929.

Non ! Voyez-vous, il ne peut y avoir de vraies fêtes et réjouissances tant que les travailleurs n'auront pas leur juste part de bonheur et d'aisance, tant que des êtres humains souffriront de la faim et du froid !

Bruit des fanfares du Centenaire, illuminations féériques, pelouses vertes et fleuries, discours officiels, vous n'arriverez pas à cacher la misère, le foyer sans feu, la table sans pain, le grabat sordide, des humbles et des malheureux, ni les laideurs d'une législation faite au profit d'une classe privilégiée et au détriment de celle qui travaille !

La véritable fête, la véritable joie sera le jour où les travailleurs de toutes races, libérés de leurs chaînes, œuvreront heureux et unis dans une société de fraternité et de justice qui donnera à tous ceux qui travaillent leur large part de soleil, de joie et de pain ! »¹

À Alger, les débats du congrès portèrent exclusivement sur la « question indigène », seule à l'ordre du jour. Au congrès national de la SFIO de juin 1929, la résolution de l'Internationale socialiste sur le problème colonial avait été adoptée², suggérant que les socialistes avaient « partout le devoir d'aider les nationalistes et de collaborer avec eux »³. Les contradictions entre cette résolution et la motion adoptée l'année précédente lors du conseil national de juillet 1928 n'émurent personne à la SFIO. Les fédérations d'Afrique du nord profitèrent de ce manque d'intérêt et d'attention de leurs camarades métropolitains pour rejeter explicitement cette nouvelle position lors du congrès interfédéral d'Alger, tenu six mois plus tard.

Rapporteur de la motion sur la politique coloniale à Alger, Joachim Durel prit, sans surprise, le net contrepied de la position de l'IS. Sa motion, adoptée par le congrès interfédéral, « pren[ait] acte de la résolution coloniale votée par le congrès international de Bruxelles » pour la critiquer aussitôt, « juge[ant] cependant nécessaire de préciser qu'en Afrique du Nord, il n'exist[ait] pas à proprement parler à l'heure actuelle de peuple indigène majeur ». La motion affirma au contraire : « Il est indispensable d'amener d'abord en Afrique

¹ Marius DUBOIS, « La misère des travailleurs », *Le Semeur*, 21 décembre 1929, p. 1. Souligné par nous.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVI^{ème} Congrès national, 9-12 juin 1929 à Nancy : Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1929, p. 13.

³ Manuela SEMIDEI, « Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres (1919-1939) », *op. cit.*, p. 1146.

du Nord la constitution de ce peuple qui formera un bloc homogène d'esprit nouveau et fraternel né du rapprochement et de l'interpénétration de groupements aujourd'hui séparés et hostiles »¹. En l'absence de délégués métropolitains, le congrès rejeta donc la décision du congrès national et confirma la motion adoptée lors de son congrès interfédéral de 1926. Certes, la motion de Durel « donna lieu à discussion » avant d'être approuvée². Mais les fédérations, en l'adoptant, montraient leur désaccord envers tout discours de soutien aux mouvements de libération. Signe que la SFIO ne s'en préoccupait guère au niveau national, elle ne sembla pas relever ce cas flagrant d'indiscipline.

Les fédérations du Maghreb campaient sur la position de l'assimilation la plus large possible, comme le montrèrent les autres vœux adoptés à cette occasion. Le congrès d'Alger adopta une plateforme de revendications qui allait rester d'actualité durant de longues années. D'abord, une batterie de mesures d'assimilation institutionnelle des départements algériens à la France fut proposée : application de toutes les lois sociales dont le droit syndical pour les « indigènes », suppression des Délégations financières et du Gouvernement général. En outre, le problème de la représentation parlementaire fut abordé : le congrès d'Alger réclama la représentation directe des « indigènes » algériens « dans les mêmes proportions que les [citoyens] français ». Les délégués adoptèrent une proposition qui demandait la création de trois sièges de députés et d'un siège de sénateur par département : il n'était pas question d'envisager un nombre de représentants proportionnel à la population « indigène ».

Les modes d'élection et d'éligibilité envisagés restaient, de plus, confus : la motion exigeait « que cette représentation [fût] choisie par un collège électoral indigène aussi élargi que possible indistinctement parmi les indigènes ou les Français ». La formulation était ambiguë et laissait planer l'incertitude sur les limites du corps électoral. Prônait-elle la constitution d'un collège unique des Français et des Algériens, qui auraient élu ensemble, au suffrage universel, l'ensemble des représentants des habitants de l'Algérie, citoyens et sujets ? Limitait-elle le droit de suffrage à une certaine catégorie d'individus chez les Algériens ? Ou la mention des « Français » au sein de ce « collège électoral indigène » renvoyait-elle aux « indigènes » naturalisés ? La formule invitait aux interprétations les plus variées et sa forme alambiquée était peut-être le produit d'un compromis difficilement acquis. Cependant il y

¹ « Congrès interfédéral d'Alger, 1^{er} et 2 novembre 1929 », *Le Semeur*, 16 novembre 1929, p. 2.

² CHAN/F7/13085, Lettre du gouverneur général de l'Algérie au ministre de l'Intérieur, direction de la Sûreté générale, Alger, 17 novembre 1929.

était bien question d'un droit de vote pour les « indigènes » sans naturalisation ni renoncement au statut personnel. Ce régime électoral était conçu comme transitoire « en attendant l'émancipation totale » des Algériens colonisés.

La revendication d'une représentation parlementaire « indigène » constituait une avancée majeure, bien que reléguée à la fin du relevé des motions du congrès. On a vu combien elle fut acquise de haute lutte au sein de la LDH par Victor Basch à Alger l'année suivante. C'était la première fois qu'elle était formulée par la SFIO, en Algérie ou à Paris. Juxtaposée à la motion de politique coloniale portée par Joachim Durel, elle pouvait sembler paradoxale. Elle ne l'était pas : la colonisation juste, assimilatrice, que les socialistes d'Afrique du Nord appelaient de leurs vœux demandait au contraire une telle mesure. Les deux motions formaient un système cohérent. Jusqu'au milieu des années 1930, les socialistes d'Oranie campèrent sur ces positions, réservant il est vrai la plus grande part de leurs efforts de réflexion doctrinale à d'autres questions.

B – Porter un discours révolutionnaire, sauf en matière coloniale

Si les questions coloniales n'étaient abordées qu'en des occasions ponctuelles, et relativement rares, ce n'était pas parce que la fédération dédaignait la réflexion théorique. Au contraire, celle-ci constituait une part importante de l'activité des sections et de l'expérience militante. Mais les questions que se posaient spontanément les militants n'avaient le plus souvent rien à voir avec la colonisation et la condition des colonisés.

1. Une fédération ancrée à la gauche du parti

Sans élus jusqu'en 1929, cantonnée souvent par la suite à un rôle d'opposition dans les assemblées locales, globalement peu confrontée à la pratique du pouvoir, la fédération socialiste d'Oranie se prononçait systématiquement contre la participation au gouvernement. La section de Tlemcen affirma, dans un rapport préliminaire au congrès fédéral de décembre 1929, qu'elle « se plaça[it] uniquement sur le terrain de la lutte des classes » pour justifier son

opposition à toute participation ou partage du pouvoir¹. Le vœu fut voté à l'unanimité des sections du département². La motion approuvée par l'ensemble des délégués réunis rappela que « le Parti socialiste n'[était] pas un parti comme les autres, prenant ou quittant le pouvoir selon le jeu habituel des combinaisons politiques »³. En perspective des congrès nationaux, la fédération mettait invariablement ses mandats sur des motions qui la classaient parmi les plus à gauche du parti.

Pour le congrès national de Bordeaux de juin 1930, la fédération décida, à l'unanimité des sections, de mettre ses quatorze mandats sur la motion de la fédération du Nord, rejetant la possibilité pour un député SFIO de briguer la présidence de la Chambre⁴. Elle porta également l'ensemble de ses mandats sur la motion de Jean-Baptiste Séverac, dont elle avait fait son délégué⁵. Ce dernier collaborait régulièrement à la *Bataille socialiste* de Jean Zyromski⁶, à la gauche de la SFIO. Il donnait de sérieux gages d'intransigeance doctrinale. Le débat portait sur la possibilité pour un député socialiste d'accepter de rapporter un budget à implication militaire à la Chambre. La motion Jean Lebas, défendue par Léon Blum, laissait au groupe parlementaire le soin d'en décider et de saisir la Commission administrative permanente (CAP) en cas de désaccord. La motion Séverac était plus radicale : elle interdisait toute forme de collaboration à la défense nationale et visait à contraindre le groupe parlementaire⁷. Elle affirmait la primauté du parti sur le groupe parlementaire et le principe de non participation à une politique militariste. Elle fut mise en minorité, avec 38% des mandats⁸. Les autres fédérations d'Algérie étaient plus réservées, celle de Constantine ayant mis l'ensemble de ses mandats sur l'abstention, tandis que celle d'Alger avait des partisans de l'une ou de l'autre tendance. La fédération d'Oranie apparaissait largement comme la plus à gauche des trois. Mais ce positionnement ne satisfaisait pas encore tous ses adhérents. Ainsi le secrétaire des JS, Gaspard Pellegrin, accusa le comité de rédaction du *Semeur* de ne pas

¹ « La vie du Parti, section de Tlemcen », *Le Semeur*, 28 décembre 1929, p. 2.

² ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 30 décembre 1929.

³ « X^{ème} Congrès fédéral SFIO de l'Oranie », *Le Semeur*, 4 janvier 1930, p. 1.

⁴ « XI^{ème} congrès fédéral de l'Oranie », *Le Semeur*, 5 juin 1930, p. 2.

⁵ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVII^{ème} Congrès national : 8, 9, 10, 11 juin 1930, Bordeaux : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1930, p. 405.

⁶ Noëlline CASTAGNEZ-RUGGIU, « Séverac Jean-Baptiste », *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=131116 [consulté le 12 août 2013].

⁷ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVII^{ème} Congrès national : rapports*, op. cit., p. 387.

⁸ *Ibid.*, p. 400.

« faire du socialisme pur » en septembre 1930 et fit part de son intention de créer, avec d'autres camarades, un « groupe de nuance Zyromski »¹.

Une minorité d'extrême-gauche se dessinait ainsi au sein de la fédération. Mais, en général, l'ensemble des membres campait sur des positions théoriques résolument révolutionnaires : dans la fédération d'Oran, nul représentant de la droite du parti, incarnée à Paris par Renaudel et *La Vie socialiste*. Le débat sur la question de la défense nationale, du désarmement et de la paix, à l'ordre du jour du congrès national de 1931, illustra les rapports entre tendances au sein de la fédération. Le 17 mai 1931, 200 délégués des sections oranaises se réunirent pour décider de la destination des mandats². Marius Dubois défendit la motion Paul Faure : elle réaffirmait le principe de non participation à un gouvernement bourgeois, prêchait le renforcement de l'action pacifiste, le refus des budgets de guerre et, en référence au Jules Guesde d'avant 1914, proclamait : « Pas un sou, pas un homme pour l'appareil militaire de la bourgeoisie »³. Cette motion était le résultat de la conciliation entre les différentes tendances du parti. Ne s'y opposait qu'une seule, présentée par Louis Lagorgette, qui se présentait comme plus pacifiste encore. Celle-ci fut défendue, devant les délégués fédéraux oranais, par le nouveau secrétaire de la section de Sidi-Bel-Abbès, l'instituteur Henri Persille. La grande majorité des délégués vota pour la motion Paul Faure, présentée par Dubois, mais une minorité prit le parti de la motion Lagorgette. À Tours, deux semaines plus tard, la fédération mit deux de ses 21 mandats sur cette dernière, les autres sur la motion Paul Faure.

C'est par la gauche que la majorité de la fédération, déjà fermement attachée aux principes révolutionnaires, se vit de plus en plus contestée. Au conseil fédéral du 24 janvier 1932, à l'occasion du débat sur les conditions de la participation à un gouvernement radical, les sections de Perrégaux, d'Aïn-Temouchent et de Beni-Saf dessinèrent au sein de la fédération « une tendance nettement à gauche »⁴. Les rapports de force étaient en effet modifiés : la motion dite de Huyguens, du nom de la salle où allait siéger le congrès national à Paris, déterminant les conditions *sine qua non* de la participation⁵, remporta 29 mandats contre dix à la « motion tendance d'extrême-gauche », rejetant la première. Au congrès

¹ ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 septembre 1930.

² ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 mai 1931.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVIII^{ème} congrès national : tenu à Tours les 24, 25, 26 et 27 mai 1931 : compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1931, p. 406.

⁴ « Conseil fédéral SFIO », *Le Semeur*, 30 janvier 1932, p. 2.

⁵ Voir Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit., p. 293.

national de Paris, en 1932, le vote de la fédération se traduisit par treize mandats contre six à la motion de Huyghens. Ainsi Oran, qui ne détenait que 0,5% de l'ensemble des mandats nationaux, apporta 4% des 154 mandats qui, au total, votèrent contre les « Cahiers de Huyghens ». Le rédacteur du compte rendu publié dans *Le Semeur* au lendemain du congrès se réjouit que la fédération « demeur[ât] dans la vraie tradition marxiste, loin des luttes mesquines et des intérêts purement électoraux ». C'est ce visage que la SFIO oranaise souhaitait présenter à ses militants et à ses sympathisants, alors qu'elle sortait, de fait, de plusieurs mois où les élections avaient constitué le cœur de son activité.

Marius Dubois, l'incontournable secrétaire, cultivait lui-même une image de marxiste intransigeant. C'est ainsi qu'il se présenta à ses collègues du conseil général peu de temps après son élection, lors de la séance du 31 octobre 1931 : « Le révolutionnaire que je suis, ironisa-t-il, ne troublera pas la sérénité de cette assemblée »¹. En novembre 1932, il y refusa de se joindre au vote d'une motion de confiance au gouvernement Herriot, provoquant la colère mêlée d'incrédulité des radicaux Lisbonne et Muselli². L'ancrage idéologique de l'instituteur à la longue barbe, qui se voyait volontiers comme une sorte de Jaurès oranais, correspondait à celui de la majorité des membres de la fédération. C'est cette image qu'il souhaitait porter au sein du conseil général et dans la presse. En 1933, il lança une polémique contre les radicaux, qu'il dépeignait comme des « bourgeois de gauche », dans *Le Semeur*³. Le développement de la fédération radicale-socialiste menaçait le monopole à gauche de la SFIO dans le département. En s'opposant aux radicaux, le secrétaire fédéral réaffirmait la spécificité du socialisme.

Au fur et à mesure, Marius Dubois cultivait une image de plus en plus à gauche dans le parti, peut-être soucieux de mieux correspondre au centre de gravité de la fédération, dont il continuait à briguer année après année le secrétariat. Il se bâtit une image de gardien de l'orthodoxie antiparticipationniste. Cette motion fut renouvelée au congrès Ainsi, après le congrès fédéral de Tlemcen, le 29 janvier 1933, il se réjouit du vote à l'unanimité d'une motion contraire à la participation en ces termes :

¹ CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : 1931*, op. cit., p. 579.

² Séance du 15 novembre 1932. CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapports du préfet et procès-verbaux des délibérations : 1932*, op. cit., p. 108.

³ Edmond AUZAS, « Dont acte », *Le Radical de l'Oranie*, 18 mars 1933, p. 1.

« Je suis heureux aujourd’hui que l’inoubliable congrès de Tlemcen ait donné pleine et éclatante satisfaction à *mon cœur de vieux marxiste*. La barre du gouvernail fédéral que la fédération vient encore de me confier ne tremblera pas dans mes mains ! Nous sommes dans la ligne et le vent est en poupe !

[...] *Les illusions et les erreurs réformistes peuvent avoir la vie dure, il arrive une heure où elles sont condamnées par la logique ou par les faits* »¹.

Le conseiller général socialiste, ayant atteint la quarantaine, commençait à s’imaginer un destin national. En 1933, il fit par deux fois le déplacement vers la métropole pour représenter la fédération d’Oran au congrès d’Avignon, à Pâques, puis au congrès de Paris durant l’été. Il s’y présenta sous le jour d’un « simple militant » venu d’une « fédération lointaine »², attaché au socle idéologique du parti et adversaire des compromissions. La SFIO était alors confrontée à une fronde croissante de son groupe parlementaire qui, faisant fi des votes des congrès, soutint à plusieurs reprises le gouvernement radical. Le congrès d’Avignon réussit à sauver l’unité du parti en adoptant un texte rappelant le groupe au respect des décisions issues des votes des fédérations. Quand la conciliation fut tentée avec les élus, le délégué oranais s’y opposa en criant « Déception, déception ! »³. Au mois de juillet suivant, à Paris, il rappela son mécontentement face au texte d’Avignon, qui avait évacué toute référence à des mesures pratiques de discipline et dont le vote lui avait été reproché par ses camarades lors de son retour à Oran. En effet, lorsqu’il rendit compte de son mandat devant les délégués des sections, dans une salle de cinéma de la Marine, il dut se justifier en invoquant l’existence d’une « droite dans son propre parti » et la nécessité de faire bloc contre elle, tandis que lui-même « faisait partie de la gauche [du parti] avec laquelle il avait toujours voté »⁴. Mais depuis, la majorité du groupe parlementaire avait renouvelé son indiscipline en votant le budget et, à Paris, le délégué Dubois tonna fortement contre cette attitude.

À la tribune du congrès national de juillet 1933, Marius Dubois demanda à plusieurs reprises à être inscrit parmi les orateurs et, montant à la tribune nationale pour la première

¹ Marius DUBOIS, « À la lumière d’un Congrès », *Le Semeur*, 4 février 1933, p. 1. Souligné par nous.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXX^{ème} congrès national tenu à Paris les 14, 15, 16 et 17 juillet 1933 : compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1933, p. 246-249.

³ Gilles MORIN et Justinien RAYMOND, « Dubois Marius, Casimir, dit Marius-Dubois », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article23064> [consulté le 23 janvier 2013].

⁴ ANOM/Oran/95, Rapport du commissaire central, Oran, mai 1933.

fois, se fit remarquer tant par le ton vif que par le contenu de ses interventions. D'abord, il défendit le droit d'adhérer aux comités antifascistes Amsterdam-Pleyel, qui commençaient à se former en Algérie¹, malgré la forte présence communiste en leur sein. Puis il prit de nouveau la parole pour défendre la motion de la *Bataille socialiste* qui exigeait un blâme du groupe parlementaire. Il réaffirma les principes du socialisme, rejetant l'évolution de « l'axe du parti » vers la démocratie : « Grande erreur ! La vieille démocratie républicaine a fait son temps, les événements l'ont dépassée. Aussi est-elle aujourd'hui incapable de résoudre les problèmes d'ordre social car elle a encore ses racines dans le capitalisme ». Il rappelait ses camarades aux « mots vrais, purs » : « L'axe du parti n'est pas et ne sera jamais ailleurs que dans la lutte des classes ! »². L'instituteur oranais s'estimait d'autant plus autorisé à s'exprimer ainsi qu'il parlait au nom de sa fédération. Cette dernière avait voté à l'unanimité contre la motion de sauvegarde de l'unité, présentée par la fédération du Var, et pour la motion de la *Bataille socialiste* soutenue par Paul Faure³.

Marius Dubois s'associa enfin à la contestation qui montait, dans les rangs socialistes, contre les partisans des thèses néo-socialistes. C'est lui qui présenta la motion de la 15^{ème} section de la Seine, pour la tendance « d'extrême gauche » de Marceau Pivert⁴, demandant l'exclusion des députés Frossard, Marquet, Varenne et Flancette, « parlementaires récidivistes de la désobéissance aux décisions du congrès »⁵. Ces derniers faisaient partie du groupe proche de Marcel Déat, qui pensait que « le moment [était] venu pour la classe ouvrière d'user à son profit les forces gouvernementales » et souhaitait réhabiliter le cadre national dans le cadre de la lutte contre le fascisme⁶. La motion, minoritaire, ne fut pas votée. La fédération d'Oran renouvela son hostilité au néo-socialisme en votant à l'unanimité, lors de son congrès du 29 octobre 1933, l'exclusion des indisciplinés de la Chambre et de leurs partisans⁷. Lors du congrès national des 4 et 5 novembre 1933, où l'exclusion des néo-socialistes fut enfin votée, les 21 mandats de la fédération d'Oran contribuèrent à cette décision⁸.

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXX^{ème} congrès national : compte rendu sténographique, op. cit., p. 54.

² *Ibid.*, p. 248.

³ *Ibid.*, p. 537.

⁴ Olivier DARD, *Les années trente : le choix impossible*, Paris, Librairie Générale Française, 1999, p. 60.

⁵ *Ibid.*, p. 249.

⁶ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit., p. 297.

⁷ « Congrès fédéral du 29 octobre », *Le Semeur*, 4 novembre 1933, p. 2.

⁸ Georges FAURE, « À Marius Dubois, secrétaire du Parti socialiste SFIO », *République*, 30 avril 1935, p. 2.

Ainsi tant en ce qui concernait l'intransigeance doctrinale que le respect de la discipline parlementaire, la fédération apparaissait fermement ancrée à la gauche du parti. La tendance de la *Bataille socialiste*, minoritaire au niveau national, y détenait d'importants relais, notamment en la personne de l'inamovible secrétaire fédéral. La droite du parti en semblait totalement absente. Ainsi, lors du congrès fédéral du 2 juin 1935, la motion de la *Bataille socialiste*, sur la lutte pour le pouvoir et la crise, fut proche de recueillir la majorité, à deux mandats près sur 46¹. Mal à l'aise avec l'exercice du pouvoir, la petite fédération cultivait son image d'organisation révolutionnaire. Le secrétaire de la section de Saint-Lucien, Lucien Carmillet, demanda ainsi au congrès fédéral d'octobre 1933 que « le groupe parlementaire précis[ât], quand il vot[ait] une réforme, que ce n'[était] pas là du socialisme, que les réformes n'[étaient] qu'un palliatif provisoire parce qu'inapplicables en régime capitaliste »².

À gauche du Parti socialiste, la fédération SFIO d'Oran se voulait fidèle à la doctrine de la lutte des classes et hostile à un réformisme honni, considéré comme une trahison du marxisme. Ces positions, loin d'être uniquement inspirées par la tactique électorale, correspondaient au sentiment de la majorité des militants et à l'identité politique qu'ils souhaitaient revêtir et à laquelle leurs aspirations les faisaient correspondre. En matière « indigène » pourtant, leurs positions étaient nettement modérées. Faut-il y voir un paradoxe ?

2. Sortir du paradoxe socialiste en matière coloniale

Restitué a posteriori, le credo révolutionnaire des militants de la fédération socialiste d'Oran semblait tout à fait déconnecté de la question coloniale : tout se serait passé comme s'ils avaient dressé une frontière nette entre, d'un côté, les problèmes métropolitains et internationaux « généralistes » et, de l'autre, ceux posés spécifiquement par la colonisation. Les deux situations auraient commandé des valeurs et des raisonnements diamétralement opposés. Ainsi examiné, leur corpus idéologique apparaît contradictoire et inexplicablement cloisonné. On peut au contraire le considérer comme formant un ensemble cohérent.

La lecture du fonctionnement des sociétés comme exclusivement déterminées par des rapports de classe empêchait les militants socialistes de prendre la mesure de la question

¹ LE REPORTER, « Le congrès fédéral du 2 juin 1935 à Oran », *Le Semeur*, 8 juin 1935, p. 2.

² « Congrès fédéral du 29 octobre », *Le Semeur*, 4 novembre 1933, p. 2.

coloniale. La grille de lecture qu'ils appliquaient au monde qui les entourait leur interdisait de mettre sur le même plan la défense des droits économiques des travailleurs et celle de la condition politique « indigène ». Le schéma privilégiant les questions économique et sociales et évacuant les questions politiques et nationales formait un système si cohérent dans l'esprit de ses auteurs qu'il se perpétua durant des années. C'est une injonction venue de l'extérieur, due à la création du Rassemblement populaire, qui finit par donner le signal de son obsolescence.

a. « Du travail et du pain pour les travailleurs indigènes »¹

Un an après le Centenaire, un ouvrage fit date dans le monde politique colonial : *L'Algérie vivra-t-elle ?*, publié par l'ancien gouverneur général Maurice Viollette en 1931. Dénonçant l'indifférence dans laquelle étaient tenus, en France, les « problèmes forts graves et difficiles » qui se posaient de l'autre côté de la Méditerranée, il lança le débat sur l'accès au droit de vote au Parlement des « indigènes » dans le statut personnel². Dans ses pages, l'ancien gouverneur général décrivait son projet d'accession d'une élite francisée au collège électoral des citoyens français sans renoncement au statut personnel. Il avait présenté une proposition au Sénat, le 3 juillet 1931, qui avait été rejetée mais pas tout à fait enterrée : formulant des modalités concrètes de représentation parlementaire, elle répondait aux réflexions menées, en Algérie, par divers acteurs au sein de la Fédération des élus mais aussi des sections de la LDH et de la SFIO. Le projet Viollette était compatible avec les décisions du congrès d'Alger de la LDH en 1930, mais aussi avec la motion du congrès interfédéral d'Afrique du Nord de la SFIO de novembre 1929. On aurait pu croire qu'elle ferait grand bruit dans le milieu socialiste. Ce ne fut pas le cas. La façon dont la fédération socialiste d'Oran réagit à sa parution est très symptomatique de son traitement, en général, du « problème indigène ».

La publication faillit en effet passer inaperçue aux yeux des socialistes d'Oranie. C'est au hasard de ses vacances métropolitaines que le secrétaire de la section socialiste de Sidi-Bel-Abbès fit l'acquisition de l'ouvrage de l'ancien gouverneur dans une librairie de

¹ « Contre la misère des indigènes », *Le Semeur*, 3 septembre 1932, p. 2.

² Julien FROMAGE, *L'Algérie vivra-t-elle ? ou Le Projet Blum-Viollette au temps du Front Populaire*, Mémoire de fin d'études, IEP de Lyon, 2003, p. 14.

Bordeaux¹. Il se hâta d'en faire la lecture et d'en rendre compte à ses camarades. Sa recension du livre était enthousiaste : il le tenait pour « l'une des meilleurs armes de propagande dont puisse user un militant socialiste de [la] colonie » et en recommanda l'achat immédiat à tous les secrétaires de section. Ce n'est cependant pas la question des droits politiques « indigènes » qui retint son attention : il consacra tout son article paru dans *Le Semeur* aux données statistiques contenues dans l'ouvrage, sur la concentration de la propriété des terres agricoles entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint de colons. Il ne cita même pas la teneur du projet Viollette de représentation parlementaire. Cet exemple illustre bien la façon dont les socialistes d'Algérie s'emparèrent des questions algériennes : partiellement, par le biais de la question de la propriété des moyens de production, suivant une lecture étroite de la théorie marxiste. Le reste leur semblait accessoire.

L'intérêt des militants socialistes pour la population « indigène » se manifestait essentiellement sous l'angle de la question de leurs conditions matérielles de vie et de travail, dans une perspective fondamentalement paternaliste. Nulle contradiction à ce que l'auteur de l'article sur le livre de Viollette, Jean Lescoutra, auteur fin 1929 d'une motion contre la participation à un gouvernement bourgeois², écrivît deux ans plus tard dans le journal fédéral : « *Aimez les pauvres gens et humbles bicots !* Que ce terme d'injure devienne une appellation de tendresse ! »³. Il louait dans cet article l'action du maire de Beni-Saf et secrétaire du syndicat des mineurs, Gabriel Gonzales, en faveur des « indigènes » : augmentation des salaires, des indemnités et pensions pour accident de travail, distribution de pain et de médicaments et « sollicitude quotidienne ». Alors que ce dernier venait de recueillir sur son nom, aux élections cantonales à titre « indigène », les trois quarts des suffrages exprimés dans sa ville, Lescoutra expliqua même aux militants oranais que « les Arabes » n'étaient donc pas tout à fait « dépourvus d'esprit politique », puisqu'ils savaient récompenser de leurs votes les efforts de leurs bienfaiteurs.

Au début des années 1930, plus que les questions d'ordre politique, c'est la question de la misère de la population colonisée qui mobilisait les militants, face il est vrai à l'écroulement, consécutif à la crise économique mondiale, de certaines productions, en

¹ Jean LESCOUTRA, « L'Algérie vivra-t-elle ? », *Le Semeur*, 8 août 1931, p. 2.

² « La vie du parti, section de Sidi-Bel-Abbès », *Le Semeur*, 28 décembre 1929, p. 2.

³ Jean LESCOUTRA, « Le socialisme, Gabriel Gonzales et les populations arabes », *Le Semeur*, 28 novembre 1931, p. 3. Souligné par nous.

particulier l'alfa et le coton¹. Ainsi *Le Semeur* dénonça, au moment des vendanges de 1932, la faiblesse des salaires offerts par les viticulteurs oranais aux travailleurs agricoles « indigènes » venus du Sud et mis au chômage par le « marasme des exploitations alfatières »². Le rédacteur suggérait d'abaisser le tarif des chemins de fer appliqué au transport de l'alfa pour mieux résister à la chute mondiale des prix et demanda, au nom de la fédération, « du travail et du pain pour les travailleurs indigènes ». La population colonisée n'était considérée que sous l'angle de son exploitation économique et du relèvement de son niveau de vie. Le Parti socialiste estimait que son rôle était de protéger toutes les victimes des pratiques du patronat, européennes ou « indigènes ». Il jugea cependant nécessaire d'attirer particulièrement l'attention des pouvoirs publics sur le problème de la main d'œuvre colonisée, qu'il considérait comme moins capable d'assurer par elle-même la défense de ses intérêts.

La lecture de la situation coloniale à travers les rapports de classe domina la vision socialiste jusqu'au milieu des années 1930. En mars 1935, le militant oranais de la première heure Eugène Couderc s'adressa encore sous cet angle aux « travailleurs indigènes », désirant faire pièce aux discours qui accusaient le Parti socialiste de ne pas suffisamment s'intéresser à eux :

« C'est vous seuls qui m'intéressez : soyez persuadés que *dans le combat ardent que nous menons pour émanciper la race de ceux qui peinent, souffrent et se demandent avec angoisse ce qu'ils mangeront demain, nous pensons et nous agissons pour vous. De la grande famille du travail vous êtes une cellule bien vivante que nous n'avons jamais songé à mettre de côté.* Vos revendications sont les nôtres et nous nous élèverons comme nous nous sommes toujours élevés contre toutes les mesures d'exception qui ont été ou pourraient être prises »³.

De même le questionnaire dressé, la même année, par Lucien Carmillet dans le cadre de son enquête sur « la question indigène » concernait essentiellement les conditions de vie matérielle : accès à l'eau, à l'électricité, aux terres labourables, montant des salaires et impôts. Le problème des droits politiques ne fit dans son enquête l'objet que d'une question

¹ René GALLISSOT, « L'économie coloniale dans l'entre-deux-guerres », art. cit., p. 365.

² « Contre la misère des indigènes », *Le Semeur*, 3 septembre 1932, p. 2.

³ E. C., « À nos camarades indigènes », *Le Semeur*, 19 mars 1935, p. 3. Souligné par nous.

sur une dizaine¹. En outre, la façon dont il concevait sa mission apparentait cette dernière à une action préventive, menée pour préserver la présence de l'élément européen en terre algérienne. Carmillet souligna ainsi la nécessité de prendre des mesures pour prévenir toute insurrection inspirée par l'injustice des conditions de vie de la population colonisée :

« Il s'agit de savoir si demain la révolte ne grondera pas et d'empêcher qu'elle n'éclate. C'est l'œuvre la plus urgente. La solution de force n'en est pas une. Plutôt que de mater l'insurrection, ce qui ne se fera pas sans dommages pour nous, il faut prendre les mesures nécessaires, indispensables pour qu'elle ne se produise pas. En un mot, il faut calmer les esprits »².

b. Les raisons d'un retard doctrinal

Le manque de réflexion mené en amont, au sein de la fédération SFIO, sur la représentation parlementaire, peut sembler étonnant. Il était en partie dû au fait que l'agenda politique des sections d'Oranie était étroitement dépendant des échéances nationales de la SFIO. En effet, pour préparer les congrès nationaux, la fédération saisissait ses sections des questions sur lesquelles ses délégués allaient devoir se prononcer. C'est sur ces questions que l'on débattait ensuite lors des congrès fédéraux. Or les questions soumises à l'examen des sections ne concernaient en rien l'Algérie et les problèmes coloniaux. La politique intérieure française – ainsi de la participation, sur laquelle les militants furent appelés à se prononcer à de multiples reprises, des questions de discipline, des exclusions – et la politique internationale – le désarmement, la paix – occupaient donc les discussions des sections. Le reste des réunions était consacré à la préparation des nombreuses élections et à la gestion du *Semeur*. Ainsi depuis le congrès d'Alger, tenu en 1929 à la veille du Centenaire, la fédération SFIO n'avait pas évolué d'un iota dans sa réflexion sur les questions relatives à la population « indigène ». Faute d'évolution de son programme, elle continuait d'y répondre en invoquant les mêmes arguments : la défense des travailleurs contre leurs exploités, la condamnation de la misère et le souhait de l'assimilation institutionnelle à la France.

La fédération SFIO accusait un retard évident dans son analyse des problèmes de la colonisation en Algérie, alors qu'au même moment les sections de la LDH se consacraient à

¹ AWO/1F/275, Procès-verbal d'information de Korid Abdelkader Ould Mohamed, Saint-Lucien, 12 avril 1935.

² Lucien CARMILLET, « Premier avertissement », *Le Semeur*, 19 mars 1935, p. 3.

leur examen. Ces dernières suivaient d'un œil bien plus attentif le développement des revendications algériennes. Ainsi, en décembre 1932, l'assemblée générale de la section LDH de Relizane adopta un rapport reprenant les revendications de l'Association des instituteurs d'origine indigène (AIOI)¹. Présenté par l'instituteur Kaddour Makaci, secrétaire de la section, le texte demandait l'application du principe « à travail égal, salaire égal » et le régime de droit commun pour les instituteurs algériens : égalité de retraite et d'indemnités. Le fonctionnement de la LDH était très différent : les sections se saisissaient elles-mêmes des questions qui les intéressaient et élaboraient des réflexions transmises à la direction de la Ligue qui les diffusait aux autres sections, en particulier dans sa publication périodique *Le Droit de vivre*. La section d'Arzew émit ainsi le vœu, en 1932, de soumettre à l'ensemble des sections d'Algérie un ensemble de questions sur la réforme des assemblées, le rattachement des départements à la métropole et la représentation parlementaire². De ce fait, la LDH passait pour une organisation avancée dans la réflexion sur les « réformes indigènes », comme le montre un télégramme envoyé par des anciens combattants et élus « musulmans » de Sidi-Bel-Abbès adressé à Victor Basch en juin 1933, sollicitant l'appui des parlementaires ligueurs pour faire aboutir leurs revendications³.

Si, à la même époque, la SFIO ne s'était pas saisie de ces questions, c'est aussi que le taux de coappartenance de ses membres avec la LDH avait beaucoup reculé depuis la Grande Guerre⁴. Cette faible porosité explique l'absence de transfert des revendications de la LDH vers la SFIO, sur la représentation parlementaire notamment. Elle se nourrissait aussi, en retour, de l'absence de réflexion dans les sections SFIO sur la situation coloniale : qui s'intéressait en particulier à ces questions n'avait guère d'intérêt à entrer au Parti socialiste. La division du travail militant entre SFIO et LDH réservait à cette dernière l'essentiel de la réflexion programmatique sur les questions afférentes aux populations « indigènes ». Les positions issues des travaux des sections de la LDH passaient ensuite pour globalement acceptables par les militants de la SFIO lorsqu'elles étaient sommées de s'y intéresser, comme le montre la réflexion faite à l'issue de la réception de la délégation communiste lors du conseil fédéral du 3 février 1935 : « Il ne s'agit en l'espèce que du programme arrêté à ce

¹ BDIC/LDH/FArés./798/97, Rapport adopté par la section LDH de Relizane : Revendications des Instituteurs et moniteurs d'origine indigène d'Algérie (rapport de Kaddour Makaci), 20 décembre 1932.

² BDIC/LDH/FArés./798/171, Vœux adoptés par la section d'Arzew dans sa réunion du 6 novembre 1932.

³ BDIC/LDH/FArés./198/170, Télégramme à Victor Basch, Sidi-Bel-Abbès, 26 juin 1933.

⁴ Sur l'évolution des réseaux de la fédération, voir *infra*, chapitre 6, A, 4.

sujet par la LDH », sembla se réjouir le rédacteur¹. Le fait qu'Alexandre Amouyal, qui avait défendu le suffrage universel pour les « indigènes » lors du congrès fédéral de mars 1935, fit alors partie des quelques adhérents de la SFIO qui militaient aussi à la LDH², va dans le sens de cette hypothèse.

Les militants socialistes mirent longtemps à se dessiller les yeux et à changer leur façon de considérer le problème de la colonisation en Algérie. Le congrès interfédéral de Tunis d'Afrique du Nord, en 1932, décida bien « d'intensifier la propagande auprès des milieux indigènes », en demandant au parti d'éditer une « brochure de propagande socialiste élémentaire [...] dans un arabe aussi simple que possible »³, mais rien ne fut fait en ce sens et, entre 1932 et 1935, on ne posa plus en aucune occasion la question dans les conseils et les congrès.

C – Le socialisme et les organisations réformistes algériennes

Les registres de l'antifascisme et du pacifisme n'épuisèrent pas, loin s'en fallait, les enjeux politiques qui se posaient à l'Algérie du milieu des années 1930. La question « indigène » se posait de façon de plus en plus précise, portée depuis le début de la décennie par des formations politiques et culturelles qui lui étaient dédiées. Quels liens la SFIO entretint-elle avec ces dernières dans le département d'Oran ? Comment accueillit-elles leurs revendications ? Quelle place leur fit-elle ?

1. La naissance du mouvement des élus musulmans d'Oranie

La Fédération des élus musulmans d'Algérie (FEMA) avait été créée en 1927 à Alger, lors d'un premier congrès, présidé par le docteur Bentami sous le parrainage du gouverneur général Viollette. Le Centenaire de la prise d'Alger avait agi comme un choc sur ces élus,

¹ « Magnifique congrès : une belle manifestation socialiste », *Le Semeur*, 12 février 1935, p. 1.

² Voir André CODRON, « Amouyal Alexandre (1899-1985) », *Parcours, l'Algérie, les hommes et l'histoire*, n°13-14, p. 8-9.

³ « Congrès interfédéral de Tunis », *Le Semeur*, 16 janvier 1932, p. 1.

écartés des comités préparant les célébrations¹. La Fédération, peu active depuis sa création, monta son propre comité du Centenaire et prépara un cahier de revendications, auquel le président Doumergue refusa de prêter attention². Les élus décidèrent de constituer des fédérations départementales. Celle d'Oran fut la première créée, en mai 1930. Elle fut suivie au mois de juin par celles de Constantine, puis d'Alger au mois de juillet. L'initiative oranaise revint à un homme qui avait déjà un long passé politique dans la ville, Benaouda Hadj Hacène Bachterzi.

L'homme représentait, dans l'Ouest algérien, le lignage d'une grande famille de notables d'origine constantinoise. Sa branche cousine de l'est exerçait son influence dans le cadre religieux confrérique et il bénéficiait de cette aura, mais c'est dans le domaine politique qu'il choisit pour sa part d'inscrire son action quand la loi Jonnart le lui permit. Élu conseiller municipal à Oran en 1921, réélu en 1925, il avait à chaque fois pris la tête d'une liste patronnée par le docteur Molle. Des soupçons de corruption pesèrent sur son mandat, mais aucune plainte ne put être instruite contre lui faute de preuves. Le maire lui retira son soutien à l'approche des élections de 1929³. Bachterzi prit alors publiquement ses distances politiques d'avec son ancien mentor.

En 1927, le conseiller municipal oranais finança la publication du journal *L'Union – El Tihad*. Il y fit la promotion de la représentation parlementaire des « indigènes ». Or Jules Molle en était un adversaire. En 1929, à la veille du renouvellement du conseil municipal, la rupture semblait consommée. En janvier 1929, il mit à la disposition d'un groupe d'anciens combattants algériens les locaux de son journal pour une réunion de soutien au projet de Marius Moutet, présenté à la Chambre le 22 juin 1926. Le groupe assura dans un télégramme son « profond loyalisme »⁴ au gouverneur général Viollette, ennemi du colonat, lui qui avait déposé un premier projet pour la représentation parlementaire des « indigènes » à la Chambre le 8 novembre 1928. Les deux projets Moutet et Viollette prévoyaient un collège électoral « indigène » séparé, le droit de vote pour les électeurs municipaux et l'éligibilité pour les seuls naturalisés. Le nombre de députés prévu était plus important dans le projet Moutet, qui incluait également une représentation au Sénat. Le télégramme envoyé par le groupe

¹ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2012, p. 276.

² *Ibid.*, p. 277.

³ ANOM/Oran/E234, Rapport du commissaire central d'Oran au préfet, Oran, 27 mars 1929.

⁴ AWO/4475/I/9, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 7 janvier 1929.

confondait vraisemblablement les deux et Viollette leur répondit, non sans ironie, qu'il souhaitait également le retour du député SFIO au Parlement¹.

Le journal *L'Union – El Tihad* abandonna en juin 1928 son titre en même temps qu'il modifia son orientation politique : en devenant « l'organe de défense des intérêts musulmans algériens » sous le nom d'*Es Sandjak*, littéralement « l'étendard », il tournait le dos à ses anciens amis, les « Jeunes Algériens » assimilationnistes et modérés d'Alger, en particulier le docteur Bentami². Il suivait en cela l'air du temps : à la même date, celui-ci fut remplacé à la tête de la FEMA car jugé trop timoré³. *Es Sandjak* parut jusqu'aux élections municipales de 1929, durant lesquelles il fit campagne pour son directeur politique Bachterzi, face au conseiller municipal Ahmed Benacef, dont la liste soutenue par Antoine Béranger avait obtenu la quasi totalité des sièges en 1925⁴. Désirant passer, cette fois-ci, avec un plus grand nombre de conseillers, Bachterzi développa un programme et des pratiques politiques novateurs. Sur le modèle des campagnes politiques européennes, il offrit un grand apéritif aux électeurs « indigènes » de la ville, dans une salle du quartier de Saint-Antoine, aux portes de *Medina Jdida*⁵. L'événement n'ayant pas lieu dans un « café maure » – ces établissements ne possédaient pas de licences pour les boissons alcoolisées – l'alcool y fut sans doute servi, suivant l'usage des apéritifs donnés par les candidats européens. Comme dans certains banquets ou mariages musulmans, l'anisette put être servie discrètement dans des théières⁶. Le candidat organisa également une réunion publique dans un cinéma du faubourg Lamur. Il s'y prononça pour la représentation parlementaire et proclama sa confiance envers Maurice Viollette et le gouvernement français qui ferait, disait-il, advenir cette revendication à l'occasion du Centenaire⁷. La campagne fut couronnée de succès : Bachterzi vit sa liste entièrement élue, recueillant plus du double des voix de ses adversaires⁸.

C'est donc fort de ce revirement politique, qui tenait en partie de la stratégie électorale, que le conseiller municipal Bachterzi prit l'initiative de convoquer le 11 mai 1930, dans la salle du conseil municipal, les élus du département pour constituer la Fédération des élus

¹ AWO/4475/I/9, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 16 janvier 1929.

² Zahir IHADDADEN, *Histoire de la presse indigène en Algérie : des origines jusqu'en 1930*, Alger, ENAL, 1983, p. 349.

³ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, op. cit., p. 277.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central d'Oran au préfet, Oran, 27 mars 1929.

⁵ ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale d'Oran au préfet, Oran, 29 avril 1929.

⁶ Nous remercions Saddek Benkada pour ces éclairages.

⁷ ANOM/Oran/E/234, Rapport du chef de la sûreté départementale d'Oran au préfet, Oran, 29 avril 1929.

⁸ « Les élections municipales », *L'Écho d'Oran*, 13 mai 1929, p. 2.

musulmans d'Oranie (FEMDO)¹. 300 personnes s'y pressèrent. Bachterzi fut élu président de la Fédération. Deux membres de son équipe municipale entrèrent également dans la composition du bureau. Le secrétaire général était Mokhtar Chergui, le conseiller municipal d'Aïn-Temouchent élu l'année précédente sous l'étiquette SFIO. Dans le comité de direction, se trouvait également M'hamed Lalout, conseiller municipal de Sidi-Bel-Abbès. Né en 1896, descendant d'une famille de marchands de Tlemcen, il avait été scolarisé en français jusqu'au certificat d'études avant de devenir clerc d'avoué. Marié à une Française, il fut élu conseiller municipal en 1925 et réélu en 1929. Proche d'Alfred Lisbonne au sein du conseil municipal lorsque celui-ci était maire², il travaillait dans le cabinet d'avoué du fils de ce dernier, le conseiller général radical-socialiste Gaston Lisbonne. Il adhéra lui-même au parti radical-socialiste. Un rapport de surveillance précisa en 1937 qu'il en était membre « depuis plusieurs années »³. L'était-il déjà en 1930 ? Nous n'avons pas le moyen de le savoir.

Le 18 juin 1930, la Fédération déclara sa constitution à la préfecture sous la forme associative. Au mois d'octobre suivant, la FEMDO envoya au congrès des fédérations départementales à Alger une délégation avec, à sa tête, Bachterzi⁴. Première par sa date de formation, la Fédération d'Oran n'eut jamais l'importance de son homologue de Constantine, véritable mouvement de masse à l'échelle du département. Lancée par le conseiller municipal Bachterzi qui y avait vu, dans la continuité des élections municipales de 1929, un moyen de se sortir de l'ornière du docteur Molle, l'initiative n'attint jamais le niveau d'organisation et de cohérence de son homonyme de l'Est.

Lors de sa constitution, la Fédération oranaise comptait parmi les 25 membres de son bureau au moins deux élus proches des partis de gauche, Mohkhtar Chergui et M'hamed Lalout, malgré l'interdiction édictée par Bendjelloul d'appartenir à un parti politique français, bien peu scrupuleusement observée⁵. De toute façon, depuis l'élection du premier sous la bannière SFIO, ses liens avec la fédération étaient inexistantes. Rien n'indique que la fédération SFIO ou le comité radical-socialiste s'intéressèrent à cette initiative. À l'aube des années 1930, leurs membres n'avaient pas encore pris la mesure des mouvements politiques « indigènes » naissants. Si la nouvelle de la constitution de la FEMA semble leur avoir

¹ ANOM/Oran/5I/86, Note de renseignement, préfecture d'Oran, n. d. (1937).

² ANOM/Oran/9H/30, Note de renseignements, Oran, 11 septembre 1942.

³ ANOM/GGA/3CAB/52, Rapport du secrétaire général chargé de la police et des affaires indigènes à la préfecture d'Oran au Gouverneur général de l'Algérie, Oran, 25 juin 1937.

⁴ ANOM/Oran/9H/30, Note de renseignements, Oran, 11 septembre 1942.

⁵ Voir *infra*, chapitre 9, B, 2, b.

échappé et ne fit l'objet d'aucun commentaire particulier, ils n'étaient pas pour autant indifférents à leurs revendications. Certaines de ces dernières, sur l'application de la loi de séparation de 1905, l'égalité du service militaire, la réforme du statut civil des « indigènes », étaient aussi les leurs. Mais au moment où naissaient des organisations chargées précisément de porter ces mots d'ordre, les hommes de la gauche républicaine et socialiste ne crurent pas à la possibilité de leur leadership. Pour eux qui avaient été socialisés dans le cadre du parti politique, plus lâche dans le cas du Parti radical-socialiste que dans celui de la SFIO, une organisation non partisane « indigène » avait peu de chances de s'emparer seule de ces débats et de les porter sur la place publique.

La déconnexion entre Fédération des élus et SFIO s'explique aussi par l'absence, en 1930, de militants socialistes « indigènes ». Le cas exceptionnel de Saïd Faci, dans l'immédiat après-guerre, ne s'était pas reproduit, au point que, de l'extérieur, on pouvait douter de la possibilité même pour un Algérien d'adhérer au Parti socialiste. En avril 1930, *Le Semeur* répondit ainsi dans ses colonnes à la lettre d'un « camarade ouvrier indigène », qui demandait si l'adhésion à la section d'Oran de la SFIO lui était ouverte, que le parti ne faisait « aucune distinction de race et de religion »¹. Vers 1930, parmi les organisations de la gauche oranaise, seule la LDH continuait de pratiquer une ouverture à l'élite « indigène » et à attirer certains de ses membres dans ses rangs. La section d'Oran comptait toujours parmi ses membres le professeur Mohamed Abderrahmane², tandis qu'à Perrégaux le cheminot Mostefa Bagharnout était secrétaire de la section³. À Mostaganem l'instituteur Abdelkader Belhamissi faisait partie du comité local⁴, de même qu'Abdallah Moumen, courtier en céréales, à Mascara⁵.

Quant à la maçonnerie, elle restait ouverte à une élite sévèrement triée sur le volet. En décembre 1930, quand l'instituteur Ahmed Boumendjel demanda à être initié à la loge des Trinosophes africains de Mostaganem⁶, sa demande fut rejetée. Il la reformula sans plus de

¹ « Réponse à une lettre », *Le Semeur*, 26 avril 1930, p. 2.

² AWO/I/9, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 27 mars 1935.

³ BDIC/LDH/FΔrés./798/167, Réponse de la section de la LDH de Perrégaux, 24 mars 1930.

⁴ BDIC/LDH/FΔrés./798/169, Lettre de Paul Détray au secrétariat général de la LDH, Mostaganem, 20 mai 1930.

⁵ BDIC/LDH/FΔrés./798/169, Lettre de Moumen Abdallah au secrétaire de la section LDH de Mascara, 6 janvier 1929.

⁶ GODF/1445, Avis de présentation à l'initiation d'Ahmed Boumendjel, loge des Trinosophes africains, Mostaganem, 16 décembre 1930.

succès l'année suivante auprès de l'Union africaine¹. Devenu avocat, il entra finalement à la loge France et colonies, basée à Paris, en 1936². Au moment où le mouvement des élus fédérés reprenait en Algérie le flambeau des revendications des « Jeunes algériens », les milieux de la gauche socialiste restèrent à l'écart de cette effervescence. Pour l'heure les réflexions menées de part et d'autre, sur les conditions de vie des « indigènes », la représentation parlementaire, les réformes administratives, ne se rejoignaient pas.

2. Les liens ténus entre socialisme, élus fédérés et *'ulamā*

a. Les socialistes et le mouvement fédéré

La Fédération des élus du département d'Oran, créée en 1930, n'acquiesça pas au cours de ses premières années d'existence la place centrale que son équivalent constantinois prit à l'autre bout de la colonie, sous l'influence du charismatique docteur Bendjelloul. Elle se cantonna d'abord à faire émerger des candidatures aux divers mandats ouverts aux élus « indigènes ». À la fin de l'année 1931, la FEMDO procéda ainsi à la désignation d'un candidat aux Délégations financières dans le « collège arabe » au cours d'un congrès qui réunit 300 personnes³. Le candidat choisi, le conseiller municipal de Saint-Denis-du-Sig Ahmed Benhalima, plaça ses réunions publiques dans le département sous le signe de la Fédération des élus. À Oran, la réunion électorale de Benhalima fut placée sous la présidence de Mohammed Abderrahmane⁴. Ce professeur au lycée était affilié depuis 1915 à la loge maçonnique de rite écossais⁵ ainsi qu'à la LDH, mais ne militait pas dans un parti politique européen. Julien Fromage montre que dans le département de Constantine, la Fédération attira d'abord, parmi ses membres et sympathisants, des acteurs centraux des réseaux associatifs existants⁶. À Oran elle fut aussi constituée par des individus déjà rompus aux usages associatifs mais peu socialisés politiquement dans les organisations françaises.

¹ GODF/1562, Avis de présentation à l'initiation d'Ahmed Boumendjel, loge Union africaine, Oran, 21 juin 1931.

² Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, *op. cit.*, p. 262.

³ ANOM/Oran/E/202, Rapport du commissaire central, Sidi-Bel-Abbès, 4 janvier 1932.

⁴ ANOM/Oran/E/202, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 7 janvier 1932.

⁵ GLDF/449/4, Cahier des membres de la loge Aurore sociale africaine, Oran, n. d.

⁶ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, *op. cit.*, p. 212.

L'efficacité de la Fédération pâtit dès ses premières heures de la sourde rivalité qui opposait certains de ses leaders. Le conseiller municipal Bachterzi avait de nombreux détracteurs et c'est à travers le champ associatif que son autorité à la tête de la FEMDO fut d'abord contestée. Il fut évincé, fin 1931, de la présidence du club sportif Mouloudia par Houari Hadj Salah, l'un des élus de sa liste aux élections municipales d'Oran en 1929, trésorier de la FEMDO, qui était devenu son adversaire politique. Il ne fit pas partie du nouveau bureau élu à la tête de l'association¹. En mars 1932, il faillit se voir également ravir la présidence de l'œuvre humanitaire locale, le Croissant rouge de l'Oranie lors de l'assemblée générale de l'association. Pour en conserver la direction, il procéda à la dissolution puis à la reconstitution du groupement, lors d'une assemblée générale à laquelle ses concurrents ne se présentèrent pas². C'est bien le leadership au sein de la FEMDO qui était en jeu dans ces passes d'armes par associations interposées.

L'affrontement sembla d'abord tourner au profit de Hadj Hacène Bachterzi, puisqu'il fit partie avec M'hamed Lalout de la délégation de la Fédération envoyée en juin 1933 à Paris. Le groupe y demanda l'abrogation des arrêtés préfectoraux contre la langue arabe, de la circulaire Michel, qui interdisait aux *'ulamā* réformistes de prêcher dans les mosquées, ainsi que la création d'un conseil consultatif pour l'Algérie³. Au lendemain de cette ambassade cependant, l'activité de la Fédération dans le département d'Oran cessa⁴. Son fonctionnement était paralysé par les affrontements qui opposaient ses leaders. L'autorité de son premier président, Bachterzi, était désormais contestée sur le plan électoral. Alors qu'il avait mené, en 1925 et 1929, la liste indigène aux élections municipales d'Oran, il fut l'objet d'une fronde ouverte à l'occasion des élections de 1934.

S'opposèrent principalement deux listes, derrière les deux rivaux Hadj Salah et Hadj Hacène Bachterzi. Ce dernier prit ouvertement le parti de l'abbé Lambert, se revendiquant de son soutien dans les faubourgs « musulmans » de Lamur⁵ et de la ville nouvelle. L'alliance fut mise en scène au cours d'un apéritif offert par le notable « musulman » au nouveau venu de la

¹ AWO/4F/3(5451), Lettre de la Mouloudia au préfet, Oran, 3 décembre 1931.

² ANOM/Oran/92/2539, Note de la préfecture d'Oran, affaires indigènes, au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 8 juillet 1932.

³ Mahfoud KADDACHE, *Histoire du nationalisme algérien. Tome I, 1919-1939*, Paris/Alger, Éditions Paris-Méditerranée/EDIF 2000, 2003, p. 264.

⁴ ANOM/Oran/5I/86, Note de renseignement, préfecture d'Oran, n. d. (1937).

⁵ ANOM/Oran/E/239, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 9 mai 1934.

politique oranaise, dans l'échoppe d'un barbier de la *Medina Jdida*¹. La boutique de l'artisan, au début des années 1930, était avec le café en passe de devenir l'un des lieux « invisibles » et pourtant essentiels de la politisation algérienne². L'abbé Lambert se présentait alors comme plutôt favorable aux réformes « indigènes » et la liste Bachterzi comptait certains membres que l'administration aurait pu qualifier de nationalistes. Ainsi de Saad El Hachemi, membre de l'Association des *'ulamā*, qui devint le premier président, au mois de novembre suivant, du cercle réformiste Al Islahia³, ou encore d'Ahmed Souiah, ancien membre de l'association culturelle musulmane. Lambert retira cependant au dernier moment son soutien à la liste Bachterzi en déclarant ne pas vouloir prendre parti dans l'élection à titre « indigène »⁴.

Bachterzi fut le seul élu au premier tour, recueillant la majorité absolue sur son nom. Mais, au second, le reste du conseil municipal élu à titre « indigène » émana de la liste concurrente, à l'exception de son colistier Godih Belazreg⁵. Aux élections municipales suivantes, il échoua à se maintenir au sein du conseil et sa liste fut battue à plate couture par celle de son concurrent⁶. Sa carrière politique oranaise semblait alors au point mort et la tentative de marginalisation entreprise par Hadj Salah avoir pleinement fonctionné. Ce dernier reprit ainsi en main la FEMDO. Quand, à l'été 1935, quelques élus oranais décidèrent de la sortir de sa torpeur et convoquèrent 200 élus pour élire un nouveau comité, Bachterzi ne parut même pas. La présidence de la FEMDO revint au conseiller municipal d'Oran Ahmed Mekki, colistier de Hadj Salah en 1934 et 1935. De l'ancien comité élu en 1931, ne restait que le bel-abbésien Lalout M'hamed à la vice-présidence.

Aussi les premières années de l'existence de la Fédération des élus du département d'Oran furent-elles marquées par la division et la faiblesse de l'organisation. Elle ne pouvait prétendre exercer un rôle politique comparable à celui de l'organisation fédérale constantinoise. Son peu d'influence contribue à expliquer qu'elle n'ait pas fait l'objet de l'intérêt des partis et organisations de gauche, et notamment de la SFIO. Peu d'individus pouvaient jouer à cette époque le rôle de passeurs entre ces diverses formations. Les liens entre les deux mondes étaient très ténus. C'est seulement à partir de 1936 que l'on vit des

¹ ANOM/Oran/E/239, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 1^{er} mai 1934.

² Omar CARLIER, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 195.

³ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation*, op. cit., p. 308.

⁴ « Tribune électorale », *L'Écho d'Oran*, 11 mai 1934, p. 3.

⁵ « Indigènes », *L'Écho d'Oran*, 7 mai 1934, p. 3.

⁶ « Élections municipales d'Oran », *L'Écho d'Oran*, 6 mai 1935, p. 3.

membres de la Fédération adhérer à la SFIO, à la LICA et aux comités de Front populaire¹. Les liens apparaissaient tout aussi précaires avec l'Association des *'ulamā* réformistes algériens, qui commença à prendre pied dans le département au début des années 1930.

b. Les socialistes et le réformisme musulman

Selon Ali Merad, le réformisme musulman fut, jusqu'en 1931, « une affaire presque exclusivement constantinoise »². Son leader Abdelhamid Ben Badis, soucieux d'étendre le mouvement à l'Ouest, consacra cependant deux tournées au département d'Oran, en 1931 et 1932. À partir de cette date, l'*Islāh* commença à prendre ses marques en Oranie, grâce en particulier à l'affectation, à la fin de l'année 1932, du cheikh Brahimi à Tlemcen³. Ce dernier fut le principal agent de l'enracinement de l'AUMA dans une région qui « posait problème » du fait de l'omniprésence des ordres maraboutiques dans la vie sociale et culturelle⁴. Le deuxième personnage clé de ce transfert fut le cheikh Saïd Zahiri, nommé à Oran en 1931, chargé en 1932 de fonder une école et un cercle (*nādi*) réformistes à Oran⁵. C'est en particulier à travers les cercles et les sociétés culturelles (*jam'iat*) que la présence de l'AUMA progressa en Oranie. Le réformisme musulman, arrivé relativement tard dans la société musulmane d'Oranie, se superposa et se combina avec les formes associatives et politiques existantes, plutôt que de tenter de les effacer ou de s'y substituer. Ainsi son ancrage dans le département augmenta les phénomènes de multiappartenance.

Pour mieux comprendre cet enchâssement de fidélités associatives, politiques et religieuses, on peut évoquer le cas de Mohammed Abderrahmane. Il présentait le profil d'un polyengagé précoce. Jusqu'en 1935 au moins, il fut membre de la section oranaise de la LDH, avocat en son sein des réformes favorables à la population « indigène »⁶. Par ailleurs, c'était un proche de la Fédération des élus, puisqu'il avait soutenu la candidature de Benhalima aux

¹ Voir *infra*, chapitres 7 et 9.

² Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation : l'Oranie colonisée, 1881-1937*, Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, France, 1984, p. 308.

³ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islah : ses structures et ses hommes ; le cas de l'Association des « Ulama » musulmans algériens en Oranie, 1931-1945*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 1989, p. 132.

⁴ *Ibid.*, p. 186.

⁵ Ali MERAD, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940*, *op. cit.*, p. 111-113.

⁶ AWO/I/9, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 27 mars 1935.

Délégations financières¹. C'est lui qui, en juin 1932, prit la tête du premier cercle islahiste, ouvert à Oran par le cheikh Zahiri², en présence de Ben Badis³. De façon apparemment paradoxale, le président actif de cette première structure était donc franc-maçon. Affilié à la Grande Loge de France, son atelier était cependant moins hostile que le Grand Orient envers les questions de foi et de religion. La loge Aurore sociale africaine continuait en effet, selon le rite écossais ancien et accepté, de travailler « à la gloire du Grand Architecte de l'Univers »⁴ et la tolérance des pratiques religieuses privées y était plus grande. En devenant le président du premier cercle ouvert par l'AUMA à Oran, le professeur d'arabe du lycée d'Oran prolongeait son activité publique dans un nouveau champ. S'il peut sembler étonnant, son parcours n'était pas contradictoire : il existait des affinités entre ces deux milieux. Ainsi l'hostilité envers les confréries maraboutiques était partagée par les adhérents de la LDH et les francs-maçons depuis la fin des années 1920⁵. Les francs-maçons virent d'un bon œil la création d'une organisation pour lutter contre l'influence des zaouïas.

La LDH dénonça les entraves à son activité dès les premières années de son existence. En 1933, elle s'opposa à la circulaire Michel qui, interdisant le prêche dans les mosquées aux personnes étrangères au personnel régulier du culte, visait implicitement les *'ulamā* réformistes. En cette occasion, la section d'Alger prit fait et cause pour le cheikh El-Oqbi, deuxième grande figure de l'AUMA, avec Ben Badis, interdit de prêcher à la Mosquée nouvelle d'Alger⁶. Son président écrivit au Gouverneur général pour dénoncer cette « atteinte à la liberté des cultes »⁷. L'activité militante au sein de la LDH pouvait ainsi tout à fait s'accorder avec les buts de l'AUMA fraîchement créée. C'est la Ligue qui fit d'abord le pont avec cette nouvelle organisation de la population algérienne, ouvrant la voie à la multipositionnalité réformiste et partisane dans les années suivantes.

Globalement, le milieu de la gauche radicale et socialiste accueillit favorablement l'implantation des islahistes dans le département. Dans la ville de Tlemcen, point d'ancrage majeur du mouvement, le maire radical de la ville Albert Valleur se présenta comme un allié

¹ ANOM/Oran/E/202, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 7 janvier 1932.

² Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islah, op. cit.*, p. 203.

³ ANOM/9H/38(23), Note de renseignements du Centre d'informations et d'études (CIE), Oran, avril 1935.

⁴ Paul NAUDON, *La Franc-maçonnerie*, Paris, PUF, 2002, p. 57.

⁵ Voir *supra*, chapitre 3, A, 4.

⁶ BDIC/LDH/FArés./198/167, Questions posées au cheikh Taieb El-Oqbi par la section d'Alger de la LDH (dossier envoyé à M. Oualid le 31 août 1933).

⁷ BDIC/LDH/FArés./198/167, Lettre du professeur Bayonne au Gouverneur général de l'Algérie, Alger, 29 août 1933.

du cheikh Brahimi. À plusieurs reprises, alors que les autorités cherchaient à contrarier l'action de l' 'alim¹ réformiste, considérée comme proche du nationalisme, le maire fit des démarches pour le défendre contre la volonté du préfet Marlier de le déplacer². Cette bienveillance fut cependant mise à mal par les incidents de la braderie de Tlemcen en juillet 1933. Dans la nuit du 5 au 6 juillet 1933, jour de la fête musulmane du Mouloud, les devantures des magasins tenus par des propriétaires juifs furent saccagées dans le centre-ville de Tlemcen. Ses artères accueillait depuis plusieurs jours, autour de la place de la Mairie, la deuxième édition annuelle de la braderie³. Le lendemain, la ville se réveilla parmi les bris de vitrines, le contenu des magasins éventrés répandu sur les trottoirs⁴. Cette violence émeutière fait partie de ces « paroxysmes » mentionnés par Jacques Berque, qui signalèrent dans les années 1930, épisodiquement, la montée des tensions dans la population urbaine algérienne⁵. Cette explosion de violence avait été précédée par une action de boycott de la braderie par les Algériens⁶. L'événement commercial remplissait les rues de la ville de produits manufacturés importés de France. Or le chômage croissait alors chez les artisans tlemcéniens, tanneurs, babouchiers et cordonniers, dont les produits ne trouvaient plus de clients parmi une population appauvrie⁷.

L'émeute fut surtout interprétée comme une manifestation antijuive⁸. Mais les observateurs firent aussi le lien avec les revendications que portaient alors, conjointement, l'association des 'ulamā et la Fédération des élus : l'émeute aurait été suscitée par « quelques exaltés passionnés par le problème indigène », selon *L'Écho de Tlemcen*⁹. C'est aussi la lecture qu'en fit le préfet d'Oran. Balayant les résistances de Valleur, il obtint le départ provisoire de Brahimi deux semaines plus tard¹⁰. La Fédération des élus se sentit tenue de se désolidariser des événements, ce que fit dès le lendemain le docteur Bendjelloul dans une

¹ Littéralement, docteur de la foi musulmane. Au pluriel 'ulamā.

² ANOM/Oran/9H/28, Rapport du préfet au Gouverneur général de l'Algérie, Oran, 23 juillet 1933.

³ RENALEX, « Les manifestations commerciales de Tlemcen : la braderie », *L'Écho de Tlemcen*, 4 juillet 1933, p. 1.

⁴ « À propos des troubles de Tlemcen », *L'Écho de Tlemcen*, 11 juillet 1933, p. 2.

⁵ Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, op. cit., p. 275.

⁶ Mahfoud KADDACHE, *Histoire du nationalisme algérien. Tome I, 1919-1939*, op. cit., p. 264.

⁷ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II*, op. cit., p. 412.

⁸ *Ibid.*, p. 423.

⁹ « À propos des troubles de Tlemcen », *L'Écho de Tlemcen*, 11 juillet 1933, p. 2.

¹⁰ ANOM/9H/28, Rapport du préfet au Gouverneur général de l'Algérie, Oran, 23 juillet 1933.

lettre au préfet de Constantine¹. Cet événement contribua à distendre les très minces relations qui s'étaient instaurées entre AUMA et milieux de gauche.

Les réseaux de la SFIO maintenaient celle-ci tout à fait à la marge de ces mouvements qui prenaient une importance croissante dans le département. La courroie de transmission avec le parti, qu'aurait pu constituer la LDH, à travers un personnage comme Abderrahmane, était désormais des plus fines. Sur le fond, les questions prises en charge par ces nouvelles organisations, autour des droits politiques et culturels des colonisés, rencontraient encore l'indifférence au sein de la fédération. Pour qu'elle s'y intéressât, il fallut qu'elle y fût acculée par la conclusion du pacte d'unité d'action avec les communistes.

3. Les implications coloniales du pacte d'union : une mutation à reculons

Au milieu des années 1930, le problème politique se posait de manière de plus en plus urgente. Mais ce qui décida la SFIO à remettre sur l'ouvrage la question coloniale ne fut pas l'essor des revendications des organisations de la population colonisée : c'est la transposition, en Algérie, du Rassemblement populaire décidé en métropole qui fit office de déclic. Le dialogue entamé avec le Parti communiste à la fin 1934, dans le cadre de la constitution d'un front unique, joua en effet un rôle décisif dans ce tournant.

En septembre 1934, quand la région oranaise du PCF proposa à la fédération SFIO d'Oran la signature d'un pacte d'unité d'action, elle le soumit à un accord *a minima* sur trois questions : lutte contre le fascisme, lutte contre les dangers de la guerre et abolition du Code de l'indigénat². Le conseil fédéral socialiste transmit à toutes les sections les conditions de l'accord, leur laissant le soin de se prononcer. C'est la troisième condition qui souleva le plus d'inquiétudes : au congrès fédéral suivant, le bureau convoqua une délégation communiste pour l'interroger sur cette question. Pourtant, lors du meeting du 1^{er} août 1934, commémorant les vingt ans du déclenchement de la Grande Guerre et de l'assassinat de Jaurès, les socialistes n'avaient pas eu de difficulté à inclure dans les mots d'ordre communs la lutte contre le Code de l'indigénat, aux côtés de revendications déjà portées par la SFIO comme la réduction du

¹ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, *op. cit.*, p. 553.

² « Notre conseil fédéral du 18 novembre », *Le Semeur*, 1^{er} décembre 1934, p. 3.

service militaire des « indigènes » à un an¹. Et de fait, ce n'était pas la stricte revendication d'abolition de l'indigénat, qui n'était pas de nature à effrayer les militants, qui posait vraiment problème aux membres de la fédération socialiste : il apparut au cours des discussions que le point d'achoppement des discussions était la question des droits politiques des « indigènes ». La fédération SFIO décida de convoquer un congrès extraordinaire, avec pour unique ordre du jour la « question indigène », afin de trancher collectivement la question des conditions de la représentation parlementaire des Algériens. Ce qui démontre qu'en aucune occasion précédente, conseils et congrès fédéraux, le problème n'avait été étudié. La fédération accusait un grave retard sur ces questions.

Le 17 mars 1935, au congrès fédéral extraordinaire, deux tendances s'affrontèrent. La première, représentée par Henri Bertrand, soutenu par les militants oranais Jean Brosset et Alexandre Amouyal, demanda que le droit de vote fût « accordé immédiatement aux indigènes et dans les mêmes conditions que les citoyens français ». Elle reprenait les revendications du Parti communiste en la matière, c'est-à-dire le suffrage universel masculin. Une deuxième tendance, représentée par Marius Dubois et Jeanne Coulon, préconisa l'adoption du projet Viollette de suffrage restreint. Ses partisans affirmèrent qu'il fallait faire la différence entre le « point de vue doctrinal », qui demandait de « réclamer pour les indigènes le suffrage universel », et les circonstances qui dictaient d'adopter à ce sujet « une position de repli »². Comme les militants de la LDH à l'occasion du Centenaire, ils distinguaient les principes généraux des impératifs imposés par le réel.

Le secrétaire fédéral proposa une motion de synthèse, affirmant le principe d'égalité et demandant le vote immédiat du projet Viollette comme « première étape vers la réalisation du principe énoncé ». Henri Bertrand refusa de retirer sa motion et demanda que cette dernière fût quand même mise au vote. Sur 36 mandats, pour dix sections représentées, seuls cinq se portèrent sur la motion Bertrand. 30 voix votèrent contre elle et on enregistra une seule abstention. Finalement, la motion de compromis Coulon-Dubois fut approuvée à l'unanimité des mandats. L'attitude combative de Bertrand suggérait cependant que le débat avait été tendu.

¹ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936, op. cit.*, p. 514.

² « Notre congrès extraordinaire : la question indigène a fait l'objet d'un vif et intéressant débat », *Le Semeur*, 26 mars 1935, p. 2.

Marius Dubois, qui prêchait à la tribune du congrès national de Paris en 1933 la nécessité de durcir le discours du Parti socialiste et d'en revenir à ses origines théoriques, se fit ici l'avocat d'une réforme partielle, pragmatique, décollée de l'affirmation du principe d'égalité. Seule une minorité s'en émut. Pour la majorité des militants de la fédération oranaise, il n'y avait pas là de contradiction. La priorité était donnée à la solution de la misère « indigène » et les droits politiques relégués au rang de préoccupation secondaire, voire accessoire, dans la mesure où ils n'influaient pas sur les conditions d'exploitation économique. Il est logique à cet égard que la fédération ne se fût pas saisie toute seule de la question des droits de la population « indigène ». Elle ne mit cette dernière à l'ordre du jour que sous la pression des événements : cette attitude révèle une forme d'attentisme sur le problème colonial que l'on peut expliquer en termes idéologiques mais aussi pratiques. En effet, une partie des raisons de cette attitude réside dans le fonctionnement de la fédération et la sociabilité de ses membres.

Très peu de temps avant ces discussions, furent initiés, à la loge écossaise d'Oran, Allel Saadoun et Djaidir Tayeb. Dès leurs premiers pas en son sein, ils se firent une spécialité de « plancher » sur les questions propres à la population colonisée. Ainsi, très peu de temps après son admission, en février 1935, Saadoun prononça une conférence sur les « coutumes indigènes »¹, suivie en mai 1935 d'une autre sur « les organisations religieuses musulmanes en Algérie »². Le jeune instituteur travailla aussi pour la loge, avec son collègue Étienne Cassayré, sur « le malaise algérien, ses causes et ses remèdes ». Il exposa ses conclusions lors d'une tenue de juin 1935³. Or durant les mois de février et mars précédents, Mohammed el-Aziz Kessous, jeune journaliste, adhérent à la SFIO dans le Constantinois depuis 1931⁴ mais aussi militant de la Fédération des élus de la première heure⁵, avait fait paraître par extraits, dans le journal *Le Ralliement* à Bône, un essai intitulé *La vérité sur le malaise algérien*. La brochure fut ensuite publiée à compte d'auteur avec une préface du docteur Bendjelloul⁶. Elle tint lieu de véritable « livre-programme » pour la Fédération des élus⁷.

¹ GLDF/449/1, Lettre à la Grande Loge de France, Oran, 4 mars 1935.

² GLDF/449/1, Compte rendu de la tenue de la loge Aurore sociale africaine, Oran, 8 mai 1935.

³ GLDF/449/1, Compte rendu de la tenue de la loge Aurore sociale africaine, Oran, 23 juin 1935.

⁴ Guy PERVILLE, « Mohammed el-Aziz Kessous », *Parcours, l'Algérie, les hommes et l'histoire*, n° 5, automne 1985, p. 37-39.

⁵ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, *op. cit.*, p. 585.

⁶ Mohammed-el-Aziz KESSOUS, *La vérité sur le malaise algérien*, préface du docteur Bendjelloul, Bône, publié à compte d'auteur, 1935.

⁷ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, *op. cit.*, p. 25.

Mohammed el-Aziz Kessous y prônait l'émancipation politique d'une élite « indigène » à travers l'égalité de traitement dans la fonction publique et l'armée, la réforme des assemblées locales et l'adoption du projet Viollette de représentation parlementaire¹. Il rejetait l'idée d'indépendance : « Nous ne sommes pas assez forts pour nous rendre indépendants. Une insurrection indigène serait un véritable suicide collectif »². Il est fort probable que Saadoun ait entretenu ses collègues de la loge, dont Marius Dubois, du contenu de cet essai, auquel ses premiers travaux maçonniques faisaient clairement écho. Le secrétaire fédéral avait des raisons, dans le contexte des discussions avec le PCF, de s'intéresser aux propositions de Kessous, connues grâce à son jeune collègue et « frère » Saadoun, d'autant plus susceptibles de retenir son attention qu'elles provenaient d'un membre de la SFIO. Il les avait sans doute en tête quand il proposa au congrès extraordinaire de la fédération SFIO du 17 mars 1935 une motion en faveur de l'application du projet Viollette, plutôt que la revendication du suffrage universel portée par les communistes³.

L'instituteur Saadoun faisait partie comme Kessous de l'élite francisée, même s'il n'avait pas poussé les études aussi loin. La famille de Kessous entretenait en effet un rapport exceptionnel à l'institution scolaire : son père, caïd, lettré en français et en arabe, avait envoyé l'ensemble de ses enfants, filles comprises, à l'école française⁴ et Mohamed el-Aziz fut l'un des rares Algériens à poursuivre ses études à l'université, après avoir bénéficié d'une bourse qui le conduisit au lycée d'Arles. On ne dispose pas du texte maçonnique de Saadoun et Cassayré, membre du SNI et proche de la SFIO, qu'il rejoignit durant le Front populaire. Mais on peut imaginer que leur diagnostic reprenait une partie des conclusions de Kessous. Destiné au conseil fédéral de la Grande Loge, tout ce que l'on sait de son contenu est qu'il attirait l'attention de ses lecteurs sur la misère des Algériens et regrettait que le voyage du ministre de l'Intérieur Marcel Régnier n'ait en rien contribué à l'apaiser⁵.

Le 1^{er} mai 1935, le pacte d'unité d'action signé à Oran entre SFIO et PCF entérina finalement l'accord entre les deux partis sur « la lutte contre le Code de l'indigénat » et pour

¹ *Ibid.*, p. 45-46.

² *Ibid.*, p. 8.

³ « Notre congrès extraordinaire : la question indigène a fait l'objet d'un vif et intéressant débat », *Le Semeur*, 26 mars 1935, p. 2.

⁴ Voir Haoua AMEUR-ZAÏMECHE, « La société algérienne et la question scolaire : Mohammed El-Aziz Kessous (1903-1965), produit et initiateur de réformes » dans Odile MOREAU (dir.), *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb : XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, Paris, l'Harmattan, 2009, p. 307-321.

⁵ GLDF/449/1, Lettre du vénérable Bereni à la Grande Loge de France, Oran, 1^{er} août 1935.

la conquête du « droit syndical intégral ». Le communiqué qui l'annonçait mentionna cependant le fait qu'il entrerait en vigueur « sans tenir compte des droits politiques sur lesquels les deux partis en présence n'[étaient] pas encore en complet accord »¹. En effet, les communistes demandaient toujours le suffrage universel pour les « indigènes »². Pour la première fois, la SFIO formula très clairement et en son nom la revendication d'abolition du Code de l'indigénat, portée par la LDH depuis plusieurs années. Mais elle refusa de s'engager plus avant sur la revendication de l'égalité politique. La question de la délimitation du corps électoral « indigène » avait été tranchée en son sein dans la douleur. Elle avait fait apparaître une forte dissension au sein de la fédération et une réelle difficulté pour la majorité de ses membres à penser la situation « indigène » avec de nouvelles catégories.

Dans les premiers temps du Rassemblement populaire, la SFIO laissa le PCF, plus à l'aise sur ces questions, les traiter dans leurs publications communes. Dans le premier numéro du *Front populaire de l'Oranie*, l'article s'employant à présenter aux lecteurs le Front populaire oranais portait la trace du rôle moteur des communistes. Il ne se contentait pas de retracer la genèse du mouvement antifasciste français depuis les événements du 6 février 1934. Il insista sur les aspects propres à ce mouvement en Algérie : il y avait des « aspects particuliers du fascisme » en ces terres, qui avaient trait à la façon dont étaient traitées les « masses indigènes »³. Les communistes étaient, dans le Rassemblement, ceux qui poussaient le plus à la prise en compte des revendications de ces dernières. Jusque-là, le Parti socialiste s'en était peu préoccupé et le Parti radical-socialiste, quant à lui, se contentait de prôner pour la construction de logements, le développement des notions d'hygiène et de « l'instruction générale de la masse »⁴. Cet article reprenait les revendications incluses dans le pacte d'unité d'action signé le 1^{er} mai entre SFIO et PC : abolition du Code de l'indigénat, du décret Régnier et de l'ensemble des lois d'exception. Apparemment, le Parti radical-socialiste y avait donc souscrit.

Dans le journal, c'est toujours sous la plume du secrétaire du rayon oranais du PCF ; Nicolas Zannettacci, qu'étaient développées les revendications du Front populaire en matière

¹ « Comité de coordination Parti socialiste/Parti communiste : Pacte d'unité d'action », *Le Semeur*, 1^{er} juin 1935, p. 2.

² Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936, op. cit., passim*.

³ « Qu'est-ce que le Front populaire », *Le Front populaire de l'Oranie*, 17 août 1935, p. 1-2.

⁴ Conférence d'Alfred Lisbonne sur « Le radicalisme et la population indigène en Algérie » : ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 25 février 1935.

indigène. Il en était bien plus familier que les militants de la SFIO. La priorité étant passée, sur ordre du Komintern, à la lutte antifasciste et au combat unitaire¹, la revendication d'indépendance passait au second plan pour les communistes d'Algérie, même s'il faut relativiser l'idée d'un tournant complet et si certaines revendications comme le suffrage universel au Parlement furent maintenues². C'est encore Zannettacci qui s'adressa aux travailleurs algériens en les appelant à rejoindre le Front populaire, dans un numéro de septembre 1935 : « Fellahs et ouvriers indigènes, tous avec nous »³. Il prit soin de s'en tenir aux éléments inclus dans le pacte d'union signé avec la SFIO. Ainsi, s'il dénonça la restriction du droit de vote à une minorité chez les Algériens, il ne développa pas de revendication précise sur ce sujet de discordance à l'intérieur du comité de Front populaire. Les seules mesures concrètes qu'il cita étaient celles sur lesquelles socialistes et communistes se retrouvaient et s'étaient mis d'accord avec les autres organisations entrées dans le comité : abolition totale du Code de l'indigénat et application de la liberté syndicale intégrale.

¹ Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 122-126.

² Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*, op. cit., passim.

³ Nicolas ZANNETTACCI, « Pour un Front populaire algérien », *Le Front populaire de l'Oranie*, 26 septembre 1935, p. 1.

Conclusion

L'activité théorique socialiste fut, dans les années 1928-1935, consacrée à l'étude des questions que le Parti socialiste mettait à l'ordre du jour de ses divers conseils et congrès. Parmi celles-ci, jamais la colonisation n'apparaissait. En 1929, pressée par les circonstances, à un an du Centenaire, la SFIO l'aborda dans son congrès interfédéral d'Afrique du nord. Les solutions qu'elle préconisa à ce moment-là avaient, toujours, pour axe principal l'assimilation. Elles s'assortissaient de considérations ouvertement colonialistes, justifiant la tutelle française en Afrique du nord en termes de mission civilisatrice. La fédération SFIO d'Oran, qui se voulait révolutionnaire et dont le secrétaire rejetait la « vieille démocratie républicaine »¹, n'avait que faire du libéralisme en matière coloniale. Elle appliquait à ces questions un marxisme étroit, qui l'empêchait de penser réellement la question des droits politiques des « indigènes » et la question nationale, alors même que le Parti communiste s'était affranchi de ces obstacles théoriques. À l'occasion du Centenaire, la SFIO reprit, finalement, les raisonnements qu'elle avait opposés à l'émir Khaled dix ans plus tôt.

La SFIO était solidaire des analyses de ses proches partenaires dans l'aire associative et culturelle algérienne : la CGT, d'abord, dont le discours à l'occasion du Centenaire fut peut-être l'un des plus généreux, demandant l'application du droit syndical complet et la libre circulation des Algériens vers la métropole. Au sein de la LDH, qui avait fait figure de milieu pionnier au début des années 1920 en Algérie, la question coloniale provoqua des débats houleux. Depuis le rapport Faci, délivré en son nom dix ans plus tôt, elle n'avait pas bougé d'un iota. Quant à la franc-maçonnerie, elle commençait à s'ouvrir doucement aux revendications des « indigènes ». Partout, la source des crispations était l'épineuse question du statut personnel : devait-on prôner la naturalisation d'office, avec abandon obligatoire du statut, comme certains francs-maçons ? Ou bien le droit de vote dans le statut pour une minorité, comme le proposa la LDH ? La SFIO, si elle se prononça pour une représentation parlementaire des « indigènes » en 1929, laissa planer le plus grand doute sur ses modalités concrètes.

Sa réflexion, encore embryonnaire, fut interrompue au lendemain du Centenaire. Alors même que l'Algérie politique entrait dans un état d'effervescence politique, dans les années

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXX^{ème} congrès national tenu à Paris les 14, 15, 16 et 17 juillet 1933 : compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1933, p. 248.

1933-1934, la SFIO se désintéressa de ces questions, continuant d'y appliquer systématiquement les mêmes raisonnements. L'audace doctrinale socialiste chutait au rythme de la montée de l'AUMA, de la Fédération des élus et de l'Étoile nord-africaine. Cette pente connut un cout d'arrêt, venu de l'extérieur : le début du Rassemblement populaire, qui somma les militants socialistes de se pencher, à nouveaux frais, sur les questions liées à la colonisation en Algérie et en particulier celle des droits des colonisés.

Le peu d'empressement des socialistes à signer un pacte d'unité d'action avec les communistes ne tenait pas qu'à leur crainte de se voir doublés par cet allié de plus en plus puissant. Il tenait aussi à leur désaccord sur la question des droits politiques des « indigènes ». Là encore, c'est à reculons, obligée par le calendrier électoral français, que la SFIO mit la question à son agenda. Or elle n'avait aucun expert en son sein pour l'éclairer et l'aider à la traiter, de par son peu d'intérêt pour le problème colonial en général, et faute d'adhérents algériens. Elle pallia cette faiblesse par les réseaux d'interconnaissance développés par certains de ses membres dans l'orbite de la franc-maçonnerie. Ils lui permirent de se mettre, indirectement, en rapport avec les revendications du mouvement fédéré algérien. Mais l'absence de membres « indigènes » dans ses rangs devenait un handicap de plus en plus sérieux pour traiter de ces enjeux, qui occupaient une place croissante dans le débat politique algérien.

Conclusion de la deuxième partie

Depuis le milieu des années 1920, la SFIO oranaise continuait son développement, cueillant patiemment les fruits de ses efforts de propagande, de recrutement et de campagne. Dans un premier temps, elle crût à un rythme régulier, jusqu'à représenter dans le département le plus grand parti de gauche. Il faut dire que le champ était particulièrement dégagé, tant du côté radical que du côté communiste. La petite municipalité de Beni-Saf, passée au socialisme en 1929, constituait pour elle une vitrine et un élément identitaire central. À Oran, le socialisme incarna même, durant un moment, l'opposition la plus crédible et organisée à la municipalité, qu'elle défia sérieusement. Un temps, son essor inquiéta les autorités, qui créèrent de sérieuses difficultés à certains de ses membres, en particulier dans l'enseignement. Mais bientôt, la phase de reconstruction achevée, l'essor de la fédération attint un palier.

Désormais, la SFIO était un parti associé au pouvoir, bien qu'à la marge. Son fonctionnement, indexé sur le rythme des campagnes électorales, éloignait ses membres de la rue et du tissu social du département. L'expérience socialiste mutait : être socialiste en Oranie, dans ces années-là, c'était se consacrer au développement de l'organisation, à son succès dans les urnes, et tourner de moins en moins ses regards vers l'extérieur. La composition sociale de la fédération se diversifia de nouveau : c'en était fini de la tâche de reconstruction, qui avait attiré en grande majorité les professions intellectuelles. Mais en termes de sociabilité, les tendances de la période précédente s'accrochèrent : baisse du phénomène de polyengagement, réduction de la surface de contact avec le reste de la « nébuleuse laïque »¹ et resserrement des réseaux socialistes. La SFIO attint, durant cette période, son taux maximal de mono-engagement pour l'entre-deux-guerres.

Montait, dans ces années cruciales, la brûlante question algérienne. Elle était systématiquement éludée par les socialistes, qui ne purent cependant, à la veille du Centenaire, faire autrement que de s'y pencher. L'heure était alors à la frilosité, en général, à la SFIO et dans ses organisations proches. Le Parti socialiste se retranchait derrière une lecture étroite du marxisme pour justifier ses positions timorées, alors que le PCF prouvait que l'on pouvait dépasser ces obstacles théoriques. Mais la SFIO souhaitait justement s'en

¹ Gilles MORIN, « Les socialistes et la société française : Réseaux et milieux (1905-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007, vol. 96, n° 4, p. 55.

distinguer. Elle focalisait ses ambitions sur la conquête des urnes, or les mots d'ordre d'indépendance étaient des plus impopulaires dans la population européenne. Ses militants ne pensaient pas autrement que les syndicalistes de la CGT, les adhérents de la LDH et les francs-maçons : partout, le discours alliait l'option assimilationniste à des considérations paternalistes et colonialistes. Quand, au lendemain du Centenaire, on démonta les tréteaux et estrades des congrès, on se désintéressa de ces questions. Pour les militants, l'heure était au soulagement : des positions avaient été définies, elles serviraient de base pour les années suivantes et permettaient de retourner à la substance de la doctrine socialiste.

Pourquoi les socialistes d'Algérie étaient-ils parmi les plus conservateurs, en la matière, au sein de leur parti ? Pourquoi la fédération d'Oran prenait-elle des positions radicales dans tous les domaines sauf celui-ci ? Qu'est-ce qui différenciait donc ces socialistes de leurs camarades métropolitains ? Ni la composition sociologique des sections, ni la force de leurs convictions socialistes. Mais ces questions interrogeaient directement leur présence et leur rôle sur le territoire algérien. Ils préféraient ne pas les poser et, quand cela devenait inévitable, trouver des solutions compatibles avec la perpétuation de la tutelle française.

Et puis le parti réclamait tellement de temps ; il y avait beaucoup à faire, entre les campagnes incessantes, le journal à publier, les tracts à distribuer, les cartes à placer, le montant des timbres à récolter. L'ordre du jour des réunions, à Oran, était déterminé par les points mis au menu des conseils et congrès nationaux, à Paris. Or ces derniers reprenaient systématiquement les grands débats sur la participation au pouvoir, la défense et la crise. Pour les militants d'Oran ces questions, qui étaient autant de visions du monde et de l'avenir, étaient plus tangibles et immédiates que les questions algériennes. Paris semblait plus proche qu'Alger, Madrid plus que Constantine. Le désintérêt pour les problèmes algériens s'auto-entretenait : les portes de la fédération s'étant rétrécies, ces questions n'étaient pas introduites dans les débats de la SFIO, et ces derniers n'intéressaient guère quiconque voulait discuter de la condition « indigène » en Algérie.

À la veille du grand basculement, la SFIO d'Oran apparaissait plus ou moins bien préparée face aux différentes urgences de l'heure. Le problème du droit de vote des femmes avait trouvé, bon an mal an, sa place dans les débats. L'antifascisme fut certes accueilli favorablement, dans un département où l'on avait tiré, depuis des années déjà, la sonnette d'alarme. À Oran, on avait le sentiment de savoir mieux qu'ailleurs ce qu'était le fascisme, de toucher du doigt un phénomène qui, en métropole, ne s'exprimait pas avec la même absence

de pudeur. La scène politique oranaise était violente : l'intimidation, l'affrontement physique et la blessure faisaient partie de l'expérience socialiste. L'Oranie précéda le reste de la France dans la transition qui la fit passer, au seuil des années 1930, du régime du consensus à un état de « guerre civile larvée »¹. Mais l'affrontement ne fut pas ici un « simulacre », joué sur le seul registre du « verbe »² : la violence fut réelle, parfois fatale ; au delà des mots elle engageait les corps. Sa menace planait quotidiennement dans certains espaces particulièrement radicalisés, comme les centres-villes d'Oran et de Sidi-Bel-Abbès³.

Le processus aboutissant à la mise en place d'un front antifasciste fut long et difficile, du fait des résistances de la fédération SFIO qui, dans son isolement, tournait essentiellement ses efforts vers elle-même, mais aussi de ses attermolements sur la « question indigène ». De nouveau, cinq ans après le Centenaire, il lui fallait s'en saisir. Face à l'irruption de cette question, qui allait profondément interroger son identité et reconfigurer l'ensemble de la scène politique algérienne, la fédération oranaise de la SFIO apparut bien peu armée. L'électrochoc de 1936 la trouva dans une situation d'impréparation quasi totale sur les « questions indigènes », menaçant de la marginaliser au sein du Front populaire.

¹ Serge BERSTEIN, « Consensus politique et violences civiles dans la France du 20^{ème} siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, 2001, p. 55.

² Serge BERSTEIN, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°5, 1985, p. 39. Sur la question de la violence politique, voir *infra*, conclusion générale.

³ Pour un descriptif chronologique de la scène politique de la ville d'Oran dans les années 1930, voir Caroline BEGAUD, *La Troisième République française coloniale en Algérie : pour une histoire politique d'Oran de 1930 à 1939*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 1999.

Troisième partie

**Les temps complices du Front Populaire et
du Congrès musulman (1936-1939)**

Introduction de la troisième partie

Le 7 juin 1936, les accords de Matignon scellèrent à Paris la victoire du Front populaire, introduisant une véritable « révolution dans la vie quotidienne des travailleurs »¹. La loi du 20 juin 1936 sur les congés payés précisa, dans son article 3, qu'elle s'appliquait à l'Algérie. Mais dans les trois départements ultra-méditerranéens, habitués au régime des décrets et à l'application irrégulière des lois métropolitaines, la méfiance restait de mise. Un grand mouvement de grève secoua la colonie à partir de la mi-juin, aboutissant à la signature début juillet 1936 de conventions avec les représentants du patronat, qui s'engagèrent à respecter sans délai la loi sur la journée de travail de 8 heures, votée à Paris en 1919 et toujours pas appliquée en Algérie, ainsi que les nouvelles dispositions issues des accords de Matignon². L'application de ces nouvelles lois sociales aux travailleurs « indigènes » restait cependant en suspens. Les particularités du Front populaire en territoire algérien ne se limitaient pas à ce régime d'exception législative.

Le même 7 juin 1936, s'ouvrit dans la grande salle du cinéma Majestic d'Alger la première réunion du Congrès musulman algérien (CMA). L'événement était d'importance : cette grande assemblée revendicative unitaire, réunissant les efforts des principales organisations « musulmanes », marqua un temps fort de l'histoire du nationalisme sur le sol algérien³. La coïncidence des dates et leurs contenus totalement distincts pourraient faire accroire à la déconnexion totale des mondes politiques européen et « indigène » en Algérie. Il n'en était rien, comme les mois suivants allaient le démontrer. Les luttes sociales, coloniales et nationales s'accéléchèrent durant les années décisives du Front populaire et ses lendemains. Elles entretinrent des contacts étroits, matérialisés par la présence d'Algériens dans les grèves, dans les syndicats et les partis de gauche, mais aussi par la participation des partis français de gauche, PCF, devenu Parti communiste algérien (PCA) en octobre 1936, et SFIO au premier chef, au mouvement congressiste.

Dans une atmosphère d'affrontement violent avec les adversaires du Front populaire, le branle-bas de combat unitaire fut lancé au début de l'année 1936, dans le champ syndical et

¹ Jeanne SIWEK-POUYDESSEAU « Les syndicalistes », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.) *Histoire des gauches en France*, tome 2, Paris, La Découverte, 2005, p. 76-90.

² Jean-Louis PLANCHE, « Une tentative de rupture anticolonialiste : les grèves de l'été 1936 en Algérie », *Cahiers du GREMAMO* n°4, 1986-1987, p. 107.

³ Roger LE TOURNEAU, *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane, 1920-1961*, Paris, Armand Colin, 1962, p. 327.

politique. Les adhérents de la SFIO y jouèrent un rôle de premier plan. Le Front populaire avait en Algérie un écho particulier : dans le département d'Oran, les fronts complices du Front populaire et du CMA connurent, à partir de l'été 1936, des évolutions imbriquées, partageant les périodes d'euphorie, d'espoir mais aussi de désillusion et de déclin (chapitre 7). L'histoire de l'Algérie était à un seuil, c'était si évident que les contemporains eux-mêmes le notèrent. L'expérience socialiste ne pouvait qu'en être, au moins partiellement, bouleversée. Toutes ses mutations, à cette époque, ne dépendaient cependant pas de la nouvelle conjoncture algérienne, et – pour la clarté de l'exposé – nous aborderons séparément les différents aspects de cette évolution.

Nous nous pencherons d'abord sur les changements intervenus du fait du contexte de Front populaire, induisant un double mouvement d'expansion électorale et de recentrage social et idéologique de la fédération, ainsi que sur les répercussions de la guerre civile espagnole. Un certain malaise existait dans les rangs socialistes, qui se traduisit de multiples façons (chapitre 8). Puis nous traiterons des mutations de la fédération dans son rapport à la population et à la « question indigène », en termes d'image, de recrutement, d'activités et d'idées. Être socialiste dans l'Oranie du Front populaire, c'était aussi, désormais, être un socialiste algérien. La SFIO devint-elle pour autant un « parti mixte » ? La mutation de la composition, de l'agenda et des pratiques du Parti socialiste ne se fit ni sans réticences, ni sans malentendus (chapitre 9).

Chapitre 7 : Entre Front populaire et Congrès musulman algérien, un Front populaire algérien ?

1936 en Algérie, c'est l'année d'un soudain et puissant retournement dans l'ordre du politique : après le faux apogée du Centenaire et le « tournant décisif » pris par la vie politique de l'Algérie « musulmane » dès les années 1933-1935¹, le Front populaire agit comme un électrochoc. Le monde politique européen entra en ébullition dans le département de l'Ouest : en Oranie, les passions politiques étaient extrêmes et l'on prenait parti pour ou contre le Front populaire avec des gestes spectaculaires et parfois violents. De l'autre côté de la frontière coloniale, le rythme de la vie politique s'accéléra : des projets qui remontaient parfois à l'après-guerre, comme la constitution d'un « parti politique musulman »², commencèrent à se concrétiser. La création du Congrès musulman algérien (CMA) suivit les élections législatives de mai 1936 : loin du simple hasard de dates, ce synchronisme impliquait un lien de causalité et de connivence.

Il ne s'agit pas de postuler qu'en entrant dans ce processus de mobilisation simultanée, les Algériens pénétrèrent dans une « modernité politique » qui leur avait jusque-là été étrangère ou indifférente³. L'adoption des modalités de la vie politique « à la française » n'épuise pas tout le registre de la mobilisation et ne signifie pas qu'en amont, l'Algérie n'avait rien connu qui puisse être qualifié de politique. L'appropriation des codes de la vie politique coloniale n'exclut nullement l'existence de « modes vernaculaires d'action politique », comme le montre Romain Bertrand⁴. Au moment du Front populaire, s'accéléra un processus d'autonomisation de la sphère politique algérienne, en cours depuis le début du XX^{ème} siècle mais jusque-là restreint à une élite notabiliaire. Les répertoires d'action des « Jeunes Algériens » tels que la pétition et la rédaction de cahiers de revendication,

¹ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 419.

² *Ibid.*, p. 433.

³ Voir M'hamed OUALDI, « Le Maghreb, au delà et en deçà du colonial », *La Vie des idées*, 10 avril 2013, disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/Le-Maghreb-au-dela-et-en-deca-du.html> [consulté le 3 juillet 2013].

⁴ Romain BERTRAND, « Rencontres impériales : l'histoire connectée et les relations euro-asiatiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-4 bis, 2007/5, p. 80-82.

s'ouvrirent à la masse en même temps qu'ils se transformaient. Désormais, le meeting et le défilé entraient dans l'ère de la quotidienneté et de la massivité.

Le Front populaire fit, en Algérie comme ailleurs, des émules, mais avec, en l'occurrence, une signification propre : il recelait l'espoir de la réforme du mode de colonisation exercé par la France dans ses départements ultra-marins après des années de statu quo, presque vingt ans après la loi électorale de 1919. En 1935, le ministre de l'Intérieur radical Marcel Régnier avait présenté cette dernière comme l'effort le plus généreux que pouvait faire la France en matière de droits politiques accordés aux Algériens : « Dès 1919, nous avons fait le maximum. Il ne faut pas nous demander d'aller plus loin parce que c'est impossible »¹. Mais le nouveau gouvernement se déclarait prêt à aller au-delà. C'est en particulier autour du projet de loi de représentation d'une élite de « Musulmans » admis à exercer les droits de la citoyenneté, sans faire le sacrifice de leur statut personnel, que prit corps cet espoir d'évolution.

Les fronts parallèles du CMA et du Rassemblement populaire eurent des cours simultanés et, à certains moments, convergents. L'aventure eut globalement, en Oranie, une vie plus longue. Le CMA, perturbé par les divergences entre élus et *'ulamā*, engagea, plus que dans les autres départements, les militants communistes et socialistes. Il permit des rencontres plus consistantes et moins éphémères. Au-delà du partage de revendications, les deux fronts mirent en place dans le département d'Oran des structures de coordination, faisant naître une forme de Front populaire algérien, singulier dans son contenu et dans ses pratiques.

La vague du Front populaire, dans le département oriental, mit en branle toute une série de dynamiques unitaires, dans les structures syndicales et les stratégies électorales. Mais l'unité se manifesta aussi dans la vie quotidienne, dans la rue, à travers la manifestation, la grève, l'affrontement parfois violent des forces politiques adverses et la parution d'un organe de presse propre, *Oran républicain*. Cette dynamique rencontra celle du CMA : de 1936 à 1939, avec des périodes de flux et de reflux, les deux mouvements se coordonnèrent pour réclamer une batterie de réformes, en particulier le projet Blum-Viollette, devenu à partir de janvier 1937 le véritable pivot de la mobilisation commune. L'échec final de la réforme, couplé à la politique de répression du nationalisme, eut raison, à la veille de la guerre, de cette convergence née dans l'euphorie du mois de mai 1936.

¹ Jean-Claude VATIN, « Conditions et formes de la domination coloniale en Algérie (1919-1945) », *Revue algérienne des sciences économiques, juridiques et politiques*, vol. IX, n°4, décembre 1972, p. 892.

A – Acte 1, le temps de l'espoir

1. L'unité syndicale

a. La réunification

À Oran, les frères ennemis du syndicalisme s'affrontaient durement depuis le début des années 1920 et la scission de la CGT. La dispute du local de la Bourse du travail, au cœur de la ville basse, berceau du mouvement ouvrier, avait cristallisé cette rivalité. Les syndicats affiliés à la CGT de la rue Lafayette en avaient pratiquement tous été évincés. Les héritages de cet antagonisme profond jouèrent un rôle fondamental dans la tenue tardive du congrès d'unité dans le département. À Alger et Constantine, la réorganisation des Unions départementales fut en effet décidée dans des congrès tenus simultanément, le 22 décembre 1935. À Oran, les syndicats ne s'étaient pas encore mis d'accord à cette date et le congrès de fusion eut lieu un mois et demi plus tard, le 9 février 1936¹. Le principe d'unité avait pourtant été adopté par les congrès nationaux de la CGT et de la CGTU au mois de septembre 1935². Le processus d'unité fut délicat à Oran car fin 1935, les deux syndicats faisaient à peu près jeu égal dans le département. Or les conditions du processus d'unité, décidées au niveau national, étaient favorables à la CGT, qui avait au total le plus grand nombre d'affiliés. En Oranie, la situation différait et ces conditions firent l'objet de longues négociations.

Dans le chef-lieu, l'emprise rivale des deux confédérations se lisait dans le paysage urbain. Les syndicats affiliés à la CGTU occupaient la bourse du travail tandis que les syndicats confédérés louaient un local sis au numéro 10 de la rue de la Paix³, près de l'Hôtel de ville, qu'ils avaient baptisé du nom de Jules Lapierre, ex secrétaire adjoint de la CGT, décédé en 1933. À la bourse, étaient affiliés dix-huit syndicats : essentiellement les ouvriers du bâtiment, les boulangers, les cheminots et les coiffeurs. Au total, début 1936, selon un rapport préfectoral, ils regroupaient 2 420 travailleurs, tandis que les dix-sept syndicats affiliés à la CGT en comptaient 2497⁴. Chez les confédérés, le premier syndicat en nombre d'adhérents était celui des instituteurs, qui avait plus de 1 000 membres. Les autres bastions

¹ IHS/99CFD/12, Dates, lieux et délégués des congrès des Unions départementales, 1932-1939.

² Voir Michel DREYFUS, *Histoire de la CGT : cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Complexe, 1995 et René MOURIAUX, *La C.G.T.*, Paris, Éditions du Seuil, 1982.

³ Voir cartes d'Oran en annexe.

⁴ ANOM/Oran/424, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 15 janvier 1936.

du syndicalisme CGT étaient les employés des postes, les agents des douanes et les services de santé. Un an plus tôt, un autre rapport avait signalé parmi les syndicats membres de la CGT d'Oran les mineurs et pêcheurs de Beni-Saf et d'Arzew¹. Début 1936, ces derniers s'étaient autonomisés au sein de leurs propres bourses du travail, tout en restant à la CGT.

Dans le département, le paysage syndical variait d'une localité à une autre. Certaines étaient de véritables places fortes du syndicalisme unitaire. Ainsi de Mostaganem : en janvier 1936, la quasi totalité de ses travailleurs syndiqués, ouvriers boulangers, cheminots et postiers, étaient à la CGTU et affiliés à la bourse du travail d'Oran². De même à Sidi-Bel-Abbès, où les 600 membres du syndicat des cheminots payaient leurs cotisations à la centrale unitaire³. À Tiaret, les syndicats de boulangers, de cheminots et de postiers étaient tous à la CGTU ; seuls les instituteurs faisaient exception⁴. Le syndicat des instituteurs d'Oran (SNI), affilié à la CGT, régnait sur la syndicalisation des enseignants du premier degré et n'avait pas d'équivalent unitaire.

La ville de Beni-Saf présentait le profil inverse : les deux syndicats de la ville, les employés communaux et les pêcheurs, étaient affiliés à la CGT⁵. À Perrégaux, la CGTU contrôlait le syndicat des cheminots de ce dépôt de chemins de fer, fort de 250 adhérents. Mais son bureau comptait plusieurs militants de la SFIO⁶ : le secrétaire, le trésorier et leurs adjoints étaient quatre membres du PC local ; les trois contrôleurs étaient socialistes. Parmi eux on trouvait le secrétaire de la section SFIO, Maurice Rabier, « socialiste à gauche »⁷ qui avait fait le choix de renforcer le syndicat unitaire plutôt que de créer un concurrent. À Perrégaux, tout comme un rapprochement s'était produit dès 1935 dans le champ politique entre socialistes et communistes, une dynamique d'unité à la base jouait fortement dans le domaine syndical.

¹ ANOM/Oran/424, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet d'Oran, 21 décembre 1934.

² ANOM/Oran/424, Commissariat central de Mostaganem, Tableau indiquant par catégories les syndicats affiliés aux Bourses du travail, Mostaganem, 8 janvier 1936.

³ ANOM/Oran/424, Commissaire central de Sidi-Bel-Abbès, Tableau indiquant par catégories les syndicats affiliés aux Bourses du travail, Sidi-Bel-Abbès, 6 janvier 1936.

⁴ ANOM/Oran/424, Commissaire central de Tiaret, Tableau indiquant par catégories les syndicats affiliés aux Bourses du travail, Tiaret, 6 janvier 1936.

⁵ ANOM/Oran/424, Sous-préfet de Tlemcen, Tableau indiquant par catégories les syndicats affiliés aux Bourses du travail, Tlemcen, Tlemcen, 17 janvier 1936.

⁶ ANOM/Oran/424, Commissaire de Perrégaux, Tableau indiquant par catégories les syndicats affiliés aux Bourses du Travail, Perrégaux, 14 janvier 1936.

⁷ René GALLISSOT et Fouad SOUFI, « Rabier Maurice », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=7871 [consulté le 5 mars 2013].

Le congrès de fusion de l'Union départementale des syndicats d'Oranie s'ouvrit le dimanche 9 février 1936 entre les murs de la salle Jean Jaurès, occupée depuis quelques mois par le Parti socialiste¹. À la nouvelle CGT unique, les effectifs cumulés des deux anciennes confédérations s'élevaient désormais, dans le département, à environ 5 000 adhérents². Le bureau de l'UD réunifiée faisait cohabiter anciens confédérés et unitaires : le secrétariat général revint à Henri Bertrand, socialiste, secrétaire du SNI, et l'ex-CGTU Lucien Sportisse fut désigné secrétaire à la propagande et à l'administration³. En tant qu'employé permanent, il fut chargé de l'organisation de la fusion des syndicats dans tout le département.

L'ensemble des postes du bureau fut réparti paritairement entre anciens frères ennemis. Chez les anciens de la CGT confédérée, figuraient le secrétaire adjoint Sylvain Broussaudier et le trésorier adjoint Antoine Martinez, tous deux membres de la SFIO. Charles Pamart, le vieux secrétaire du syndicat des employés des services de santé, fut désigné comme archiviste et responsable de la caisse des chômeurs. Après des débats vraisemblablement longs et épineux, la CGT unique faisait une place égale à ses deux composantes d'origine. La longueur du processus témoignait de la force de la CGTU dans le département d'Oran, quand au niveau national elle était en majorité distancée par la CGT et confinée, dans les UD réunifiées, à des responsabilités moins importantes⁴.

En effet, les conditions dans lesquelles s'opérait la réunification syndicale au niveau national suscitaient des résistances chez les cadres de la CGTU d'Oran. Au congrès national de Toulouse, en mars 1936, les positions prises par les délégués des différents syndicats de l'UD d'Oran témoignèrent de leur ancienne affiliation à l'une ou l'autre branche du syndicalisme. Lucien Sportisse fut l'émissaire du syndicat des ouvriers du bâtiment, dont il était secrétaire, tandis que Pamart représentait les services de santé. Hors ces deux délégués, les autres étaient des militants métropolitains. Au total, dix-huit syndicats oranais furent représentés, à l'exception notable – et inexplicable dans l'état actuel de consultation de nos

¹ L. A., « Le nouveau local du Parti : belle manifestation socialiste », *Le Semeur*, 30 novembre 1935, p. 2.

² EFER-EROS, « Congrès de fusion de l'UD des syndicats d'Oranie adhérents à la CGT unique », *Le Semeur*, 15 février 1936, p. 3.

³ ANOM/Oran/424, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 février 1936.

⁴ Morgan POGGIOLI, « Le syndicalisme précurseur de l'unité : politisation et recomposition interne », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 153. Voir aussi Sylvain BOULOUQUE, « Les unitaires, le Front populaire et l'unité syndicale : mutations sociales, actions collectives et pragmatisme partisan », dans *ibid.*, p. 157-166 ; Danielle TARTAKOWSKY, « La réunification de 1936 » dans René MOURIAUX (dir.), *L'Unité syndicale, 1892-1995, impasses et chemins*, Paris, Syllepse, 1996 ; Antoine PROST, *La CGT à l'époque du Front populaire*, Paris, Armand Colin, 1964.

sources – du syndicat des instituteurs. En son absence, les anciens syndicats unitaires possédaient le plus grand nombre de mandats : 31 sur 50. Ils servirent tous à voter contre les nouveaux statuts, tandis que les dix-neuf voix des anciens syndicats de la CGT approuvèrent les nouveaux textes de la CGT unique, sise désormais dans les anciens locaux de la CGT à Paris, rue Lafayette¹. Les statuts furent massivement approuvés par le reste des syndicats de France. Même si elle avait pris place dans les anciens locaux de la CGT, rue de la Paix², à l'image de ce qui s'était passé à Paris, la nouvelle UD unifiée d'Oran présentait un profil particulier de par le poids, en son sein, de l'ancienne composante unitaire.

Dans les villes du département où le mouvement syndical était déjà fort, des unions locales, rattachées à l'UD, furent créées. Ainsi, à Sidi-Bel-Abbès, une assemblée générale des syndicats de la ville procéda à la création de l'UL le 5 avril 1936³. Son siège était fixé à la Bourse du travail de la ville, située rue de la Fontaine romaine dans le faubourg Marceau, près de la gare de chemin de fer⁴. Malgré le règne des ex-unitaires en cette ville, le professeur Fernand Kessiss, membre de la FEN et de la SFIO, fut désigné secrétaire adjoint⁵. L'UL d'Arzew fut créée au mois de juin 1936 ; son secrétaire était le jeune instituteur socialiste Pierre Ramognino⁶. Puis ce fut le tour au mois d'octobre suivant des Unions locales de Perrégaux⁷ et de Tlemcen⁸.

Dans le contexte syndical favorable du Front populaire, d'autres UL furent mises sur pied l'année suivante, dans des villes qui n'avaient pas connu d'activité syndicale notable avant le congrès d'unité. Il en fut ainsi de Relizane en mai 1937⁹ mais aussi du centre de colonisation de Lourmel au mois de mars 1937¹⁰, signe de la progression de la syndicalisation dans les professions agricoles. L'UD des syndicats d'Oran, qui avait investi après l'unité

¹ Voir résultats des votes dans : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral d'unité à Toulouse, du 2 au 5 mars 1936 : compte rendu sténographique des débats*, Paris, Édition de la CGT, 1936, p. 191-267.

² AWO/3H/30, Statuts de l'Union locale des syndicats CGT de Sidi-Bel-Abbès, adoptés en assemblée générale, Sidi-Bel-Abbès, 5 avril 1936.

³ AWO/3H/30, Statuts de l'Union locale des syndicats CGT de Sidi-Bel-Abbès, adoptés en assemblée générale, Sidi-Bel-Abbès, 5 avril 1936.

⁴ AWO/3H/30, Acte de création de l'Union locale des syndicats CGT de Sidi-Bel-Abbès, 13 mai 1936.

⁵ AWO/3H/30, Statuts de l'Union locale des syndicats CGT de Sidi-Bel-Abbès, adoptés en assemblée générale, Sidi-Bel-Abbès, 5 avril 1936.

⁶ AWO/3H/30, Acte de création de l'Union locale des syndicats confédérés d'Arzew, 18 juin 1936.

⁷ AWO/3H/30, Acte de création de l'Union locale des syndicats de Perrégaux, 13 octobre 1936.

⁸ AWO/3H/30, Acte de création de l'Union locale des syndicats de la région de Tlemcen, 27 octobre 1936.

⁹ AWO/3H/30, Acte de création de l'Union locale des syndicats de Relizane, 4 mai 1937.

¹⁰ AWO/3H/30, Statuts du comité de liaison et d'action syndicale de Lourmel, adopté en assemblée générale, Lourmel, 13 mars 1937.

l'ancien local confédéré de la rue de la Paix, inaugura de nouveaux locaux en 1937. Elle occupa désormais une « Maison des syndicats » située à l'angle des rues Jalras et Paixhans, en plein centre-ville, face au lycée Pasteur¹.

Face à l'unité syndicale, le syndicalisme chrétien qui n'avait occupé jusque-là qu'une place très marginale à Oran commença à se développer. En mai 1936, un seul syndicat oranais cotisait, sur un total de douze groupes, à l'Union algérienne des syndicats chrétiens : celui des cheminots, qui comptait 286 membres² et avait son siège rue de Mostaganem, près de la gare³. Fin 1936, les syndicats professionnels qui s'étaient d'abord constitués sur la base de leur opposition au Front populaire, se rangeant sous la bannière du Rassemblement national d'action sociale (RNAS) du maire Lambert « pour faire barrage à la CGT »⁴, s'affilièrent à la centrale des syndicats chrétiens. Ils créèrent au début du boulevard Fulton, derrière la cathédrale, à quelques pas de la prison civile, une bourse professionnelle du travail forte d'environ 1 000 membres⁵. En janvier 1937, l'Union nord-africaine des syndicats chrétiens, affiliée à la CFTC, fut créée, ainsi que l'Union d'Oranie qui en était membre⁶. Opposée à la grève générale⁷, elle développait surtout des revendications concernant l'application des lois sociales à l'Afrique du nord⁸. Les professions qui formèrent à Oran des syndicats affiliés à la CFTC furent d'abord, outre les cheminots, les employés⁹ et les agents municipaux¹⁰. Fin 1938, le syndicalisme chrétien s'était considérablement développé : il comptait 2395 membres et recrutait désormais aussi chez les travailleurs du gaz, les fonctionnaires et les PTT¹¹. Il avait profité durant ces années de sa position d'alternative unique au syndicalisme de la CGT réunifiée.

¹ « La vie sociale », *Oran républicain*, 8 septembre 1937.

² CFTC/11P/1, État des effectifs de l'Union algérienne des syndicats chrétiens, envoyé au ministre du travail, Alger, 6 mai 1936.

³ CFTC/11P/1, Lettre du secrétaire général du bureau du syndicat professionnel des cheminots du département d'Oran au préfet, 7 mai 1936.

⁴ CFTC/11P/7, Lettre d'Alexandre Chaulet au secrétariat général de la CFTC, Alger, 4 septembre 1936.

⁵ CFTC/11P/7, Lettre d'Alexandre Chaulet au secrétariat confédéral de la CFTC, Oran, 8 décembre 1936.

⁶ CFTC/2H/23, « La CFTC en Afrique du nord », Rapport moral présenté au congrès de l'Union du département d'Alger, avril 1951.

⁷ Léonce DUCHEMIN, « Réflexions sur une grève », *L'Afrique du Nord syndicale*, février 1937, p. 1.

⁸ « Vœux adoptés au 1^{er} congrès de l'Union nord-africaine des syndicats chrétiens, 11 avril à Alger », *L'Afrique du Nord syndicale*, mai 1937, p. 1.

⁹ CFTC/11P/1, Lettre du secrétaire de l'Union nord-africaine de la CFTC au Bureau international du travail, Alger, 20 janvier 1937.

¹⁰ CFTC/11P/17, Tract de l'Union oranienne des syndicats chrétiens, annonçant le meeting du 19 avril 1937.

¹¹ AWO/3H/30, Acte de création de l'Union oranienne des syndicats affiliés à la CFTC, Oran, 1^{er} décembre 1938.

b. Un printemps syndical

La portée du fait syndical devint en peu de temps massive sur la population oranaise. En juin 1936, les syndicats déclarés dans le département d'Oran étaient 35 selon une note du CIE. Parmi eux, 29 à Oran, deux à Mostaganem, u à Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen, Saïda et Beni-Saf. En un an, ce chiffre tripla presque : 56 nouveaux syndicats furent créés entre juin 1936 et juin 1937, dont 43 dépendaient de la CGT¹. Le fait syndical pénétrait dans de nouvelles régions mais aussi dans de nouveaux milieux, ainsi de celui des ouvriers agricoles. En novembre 1938, au congrès confédéral de la CGT à Nantes, 40 syndicats oranais se firent représenter par les délégués Étienne Cassayré, François Boronad, Adonis Crouail et Jean Torrecillas. Les deux premiers venaient de la CGT confédérée et furent les délégués de 23 syndicats représentant 67 mandats. Les deux derniers étaient des anciens de la CGTU, ils furent délégués par dix-sept syndicats et disposèrent de 56 mandats. L'équilibre d'avant l'unité continuait globalement à se reproduire.

Les syndicats qui possédaient le plus grand nombre de mandats étaient les ouvriers du port d'Oran, les cheminots et les instituteurs. En effet, ce dernier syndicat était l'un des plus florissants, revendiquant dès le mois de juillet 1936 le nombre de 1 500 syndiqués². Au congrès manquait cependant le syndicat des mineurs de Beni-Saf, alors même qu'il avait acquis une place majeure dans la fédération CGT des sous-sols grâce à l'action de son secrétaire, le maire socialiste Gabriel Gonzales. En août 1937, il était le deuxième plus important d'Algérie, derrière celui de Miliana, en nombre d'adhérents, avec 645 membres³. Le département d'Oran déclara le nombre de 45 000 syndiqués pour l'année 1937, soit une augmentation de 50% par rapport à l'année précédente. Alger en avait 60 000 et Constantine 13 000⁴. Les chiffres totaux annoncés par l'UD d'Oran à la direction confédérale étaient sans doute assez largement surestimés. Un rapport du CIE releva, en juin 1937, 25 000 syndiqués dans le département dont 19 000 dans la seule ville d'Oran⁵. Une lettre du trésorier de l'UD Jean Ferrer, adressée à Léon Jouhaux mentionne, en janvier 1938, le chiffre de 25 000

¹ ANOM/GGA/9H/41, Note du CIE sur le syndicalisme en milieu indigène, Alger, juin 1937.

² Étienne CASSAYRE, « Syndicat national des instituteurs et des institutrices, section d'Oran », *Le Front populaire de l'Oranie*, 6 juillet 1936, p. 2.

³ IHS/74/2/1, Fédération nationale des travailleurs du sous-sol : structures fédérales, effectifs des syndicats par région et noms des responsables (août 1937).

⁴ CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *XXV^{ème} Congrès confédéral de la CGT à Nantes, 14 au 17 novembre 1938 : Rapports moral et financier, compte rendu sténographié des débats*, Paris, Édition de la CGT, 1939, p. 53.

⁵ ANOM/GGA/9H/41, Note du CIE sur le syndicalisme en milieu indigène, Alger, juin 1937.

membres¹. On ne peut cependant exclure une baisse des effectifs depuis 1937, mais sans doute moins importante que le décalage des chiffres peut l'amener à penser. Parmi ces travailleurs, le nombre de syndiqués « indigènes » reste difficile à évaluer.

À partir de 1936, la CGT réunifiée se livra à une active propagande parmi les travailleurs algériens, introduisant l'arabe dans les meetings comme à Perrégaux, en mai 1937, où un ouvrier exhorta dans leur langue les ouvriers agricoles de la région à oublier toute « distinction de race » pour « se grouper autour du drapeau de la CGT »². Mais le manque de continuité dans la prise de cotisation, en particulier chez les travailleurs de la terre, rend difficile l'évaluation des résultats de cette politique. En juin 1937 le CIE estima, pour l'ensemble de l'Algérie, entre 25 et 30 000 le nombre de syndiqués « indigènes », soit environ un tiers des effectifs totaux. Il en comptait 5 000 dans le département d'Oran³. L'UD avait hissé Allel Saadoun, instituteur algérien et membre de la SFIO, au poste de secrétaire adjoint. Au-delà du symbole, la CGT espérait progresser grâce à lui chez les travailleurs algériens qu'il appelait à le rejoindre dans les syndicats⁴. L'UD espérait voir se réaliser l'union des travailleurs français et algériens, comme le montrait un dessin illustrant la tribune de son secrétaire général Henri Bertrand, représentant des drapeaux CGT brandis par une foule de travailleurs mêlant casquettes, chéchias et turbans, publié dans *Oran républicain* à l'occasion du 1^{er} mai 1937 :

¹ IHS/99/CFD/12, Lettre de Jean Ferrer à Léon Jouhaux, Oran, 31 janvier 1938.

² ANOM/GGA/9H/41, Rapport de surveillance, Perrégaux, 31 mai 1937.

³ ANOM/GGA/9H/41, Note du CIE sur le syndicalisme en milieu indigène, Alger, juin 1937.

⁴ Allel SAADOUN, « Le syndicalisme et les indigènes », *Oran républicain*, 1^{er} mai 1937, p. 4.

Figure 43 : L'illustration de la solidarité intercommunautaire selon la CGT



Source : Henri BERTRAND, « L'Aube des temps nouveaux blanchit sur la colline »,
Oran républicain, 1^{er} mai 1937, p. 4.

Mais c'est surtout à travers la grève que la nouvelle solidarité intercommunautaire s'illustra.

c. La nouvelle ère de la grève

La mémoire militante de l'entre-deux-guerres algérien a été marquée par une hypermnésie des grèves de l'été 1936. Le leader socialiste et syndicaliste d'Arzew, Pierre Ramognino, plus de 70 ans après les événements, était encore plein de ce souvenir. Son évocation du Front populaire faisait une part majeure aux épisodes de la grève : il se souvenait avoir vécu en Oranie « le point culminant de la lutte entre patronat algérien et classe ouvrière », se remémorant : « tout le monde [était] en lutte »¹. Il n'avait guère le sentiment

¹ Lettre de Pierre Ramognino à l'auteure, Angers, 14 mars 2008.

d'avoir prolongé à la marge, sur la rive sud de la Méditerranée, un mouvement parti de France. Au contraire, pour lui, « ce qui se passait à Paris se passait en Algérie » et, en 1936, lui et ses camarades avaient fait, comme en métropole, « la grève sur le tas de Léon Blum »¹. Un phénomène comparable marque l'historiographie de la période, qui donne une place majeure à la geste syndicale et gréviste du Front populaire. Jean-Louis Planche évoque les grèves de 1936 en Algérie comme « l'événement politique et social qui, dans l'histoire de l'Algérie en temps de paix, de 1830 à ce jour [1986], a rassemblé en quelques semaines les foules les plus nombreuses »². Pour lui, leur signification politique en fait l'un des événements les plus marquants de la période : à travers la solidarité des travailleurs en grève, une « tentative de rupture anticolonialiste » était selon lui en cours.

Les grèves du Front populaire commencèrent, à Oran, à la mi juin, avec quelques semaines de retard sur la métropole. Elles connurent un brusque succès : en onze jours, du 17 au 28 juin, 253 entreprises furent atteintes et plus de 8 000 travailleurs se mirent en grève³ dans les domaines des transports, des docks, des chantiers municipaux, du bâtiment, de la minoterie et des tabacs. Le mouvement s'étendit à Beni-Saf, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès et Arzew avant de gagner Mascara et Mostaganem⁴. Les adhérents de la CGT se retrouvèrent en quelques semaines au cœur d'une dynamique dure de combats et d'affrontements. En effet, face à la grève, les adversaires du Front populaire redoublèrent d'activité⁵. À Mostaganem, une réunion du délégué à la propagande de la ligue d'Union latine, Raoul Follereau, le 1^{er} juillet 1936, dégénéra en émeute : les sympathisants du Front populaire venus manifester leur opposition y furent accueillis par les revolvers et les mitraillettes ; ils comptèrent deux blessés par balle dans leurs rangs⁶. *L'Écho d'Oran*, journal habituellement modéré, accusa les grévistes de « semer l'épouvante et la haine » en ville⁷. Mais les grévistes ne cédaient pas.

À Sidi-Bel-Abbès, les ouvriers du bâtiment, des carburants, des abattoirs, des chantiers d'alfa, des carrières puis les peintres et les forgerons se mirent successivement en grève entre

¹ Entretien avec Pierre Ramognino, Angers, 14 mars 2009.

² Jean-Louis PLANCHE, « Grèves en Méditerranée maghrébine : Présentation », *Cahiers du GREMAMO*, n°4, 1986-1987, p. 70. Voir aussi Jean-Louis PLANCHE, « Une tentative de rupture anticolonialiste : les grèves de l'été 1936 en Algérie », *ibid.*, p. 86-120.

³ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris VII, 1979, p. 103.

⁴ Nora BENALLEGUE, *Le mouvement syndical en Algérie*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris VII, 1981, p. 280.

⁵ Voir Fernand KOERNER, « L'extrême-droite en Oranie (1936-1940) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°4, 1973, p. 568-594.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/95, Rapport du sous-préfet au préfet, Mostaganem, 2 juillet 1936.

⁷ « À la population oranaise : appel au calme », *L'Écho d'Oran*, 30 juin 1936, p. 1.

le 23 et le 26 juin, la plupart avec occupation de chantiers. Au total, on comptait 870 grévistes dont 475 « indigènes »¹. Le 29 juin à Oran, les dépôts d'une entreprise de travaux publics qui avait refusé de « discuter des cahiers de revendications » et licencié son personnel, furent incendiés². La ville, au bord de la pénurie et de l'explosion sociale, respira lorsque fut signé, le 6 juillet 1936, un accord entre l'Union de défense patronale et la CGT, accordant l'application sans délai de la loi de 8 heures et l'application des décrets sur les lois sociales récemment votées à Paris³.

L'agitation retomba au lendemain de la signature. Cependant, ça et là, la grève éclata de nouveau. Chez les boulangers de Sidi-Bel-Abbès au mois de juillet, et dans quelques villages de l'intérieur. À Tassin, Slissen et Chanzy, 270 ouvriers agricoles employés aux moissons, tous « indigènes », se mirent en grève au mois de juillet et réussirent à obtenir une augmentation de leur salaire journalier⁴. S'ils étaient minoritaires parmi les travailleurs de la terre de ces centres, ces grévistes n'en alertèrent pas moins les autorités, qui s'inquiétèrent de voir la grève prendre parmi les « indigènes ». Cette participation inédite des Algériens aux mouvements de grève inquiétait l'administration. Fin août 1936, un rapport du commissaire central d'Oran recensa la participation, au cours de l'été, de 2 837 grévistes « indigènes » dont 1 100 dockers et 800 ouvriers du bâtiment⁵. Ils restaient minoritaires, dans un total de 8 257 grévistes à la même période⁶, mais leur mobilisation était perçue comme une nouvelle alarmante.

De nouvelles salves de grève touchèrent le département en 1937. La grève générale fut décrétée le 22 janvier 1937 à Oran, pour protester contre le renvoi d'un ouvrier des usines chimiques⁷, meneur des grèves de l'été précédent⁸. 6 000 ouvriers cessèrent le lendemain le travail par solidarité. Or ce cas n'était pas isolé et de nombreux ouvriers syndiqués à la CGT avaient été renvoyés depuis l'été 1936⁹. L'UD estima le droit syndical violé et ses revendications portèrent spécifiquement sur celui-ci : réintégration des syndiqués licenciés,

¹ AWO/1F/275, Rapport de l'administrateur principal pour le sous-préfet, Sidi-Bel-Abbès, 30 juillet 1936.

² AAPCO/L/58, Lettre du directeur de la société Commentry Oissel au maire, Oran, 1^{er} juillet 1936.

³ « Grande victoire ouvrière », *Le Front populaire de l'Oranie*, 6 juillet 1936, p. 1.

⁴ AWO/1F/275, Rapport du sous-préfet au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 30 juillet 1936.

⁵ AWO/1F/275, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 28 août 1936.

⁶ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939, op. cit.*, p. 103.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/95, Note au sujet de la grève générale à Oran les 23 et 25 janvier 1937, n. d.

⁸ ANOM/GGA/3CAB/25, Rapport du préfet au gouverneur général, Oran, 29 janvier 1937.

⁹ ANOM/GGA/3CAB/25, Rapport du préfet au gouverneur général, Oran, 29 janvier 1937.

« droit syndical complet aux travailleurs indigènes », élection régulière des délégués d'entreprise¹. La grève s'étendit aux dockers des ports alentours et dégénéra en émeute à Oran le 25 janvier. 51 grévistes furent arrêtés pour « coupure de route, rébellion et voies de fait »². Le soir du 25 janvier, la commission paritaire convoquée par le préfet signa un accord qui mit fin, dès le lendemain, à la grève générale³.

S'il donnait certaines satisfactions, comme la réintégration des ouvriers licenciés, l'accord ne permettait toujours pas aux travailleurs algériens d'être élus délégués du personnel⁴. Selon les services préfectoraux, le dialogue avec les patrons aurait été facilité par les militants affiliés à la SFIO, plus conciliants que leurs camarades communistes⁵. Ils avaient peut-être encouragé leurs camarades ex-unitaires à céder sur cette question. Leurs positions en matière « indigène » étaient traditionnellement plus modérées que celles de leurs alliés⁶. Trois mois plus tard cependant, Gabriel Gonzales intervint auprès du Gouvernement général pour plaider l'obtention de droits syndicaux pour les travailleurs algériens⁷.

Ces deux grandes grèves ouvrirent une période de resurgissement régulier du mouvement. Désormais, les protagonistes étaient les travailleurs des campagnes. En 1937, quelques faits de grève furent constatés dans des centres agricoles des régions d'Oran, Sidi-Bel-Abbès et Mostaganem, aux mois de février et de mars⁸, de Tlemcen au mois d'avril⁹. Mais le dernier grand moment de grève fut celui du 30 novembre 1938. Un meeting de protestation contre les décrets-lois réunit à Oran plus de 4 000 personnes, le 26 novembre, à l'appel de la CGT¹⁰. Ordre de grève générale fut donné dans toutes les professions. Alors que ce dernier ne fut pas suivi à Alger et qu'il fut globalement un échec en France, à Oran la combativité de l'UD fut à la hauteur de sa réputation. D'après le secrétaire d'un syndicat CGT¹¹ et *Oran Républicain*¹, 20 000 travailleurs se mirent en grève, en particulier chez les

¹ « La grève générale à Oran », *Oran socialiste*, 25 janvier 1937, p. 1.

² ANOM/GGA/3CAB/25, Rapport du capitaine de gendarmerie Chevallier, Oran, 27 janvier 1937.

³ ANOM/GGA/3CAB/25, Rapport du préfet au gouvernement général de l'Algérie, Oran, 29 janvier 1937.

⁴ IHS/74/1/101, Lettre de Firmin Panissal, secrétaire administratif de la fédération nationale des sous-sols (CGT) à Gabriel Gonzales, Paris, 1^{er} avril 1937.

⁵ ANOM/GGA/9H/48, Rapport relatif à la propagande communiste au cours du mois de janvier 1937, préfecture d'Oran, 22 février 1937.

⁶ Voir *infra*, chapitre 9, C.

⁷ IHS/74/1/101, Lettre de Gabriel Gonzales à Firmin Panissal, Beni-Saf, 29 mars 1937.

⁸ ANOM/GGA/9H/42, Rapport du préfet au gouvernement général de l'Algérie, Oran, 17 mars 1937.

⁹ ANOM/GGA/9H/42, Rapport du capitaine Throude, Tlemcen, 16 avril 1937.

¹⁰ ANOM/GGA/12H/13, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 27 novembre 1938.

¹¹ IHS/99/CFD/12, Lettre du secrétaire général du syndicat des employés d'Oran au secrétaire de la fédération des syndicats d'employés, Oran, 12 janvier 1939.

travailleurs du port, dans le bâtiment, les postes, les travaux publics et les tramways. Chez les instituteurs, le mot d'ordre fut assez largement suivi². On compta dans le département environ 150 instituteurs grévistes³. Chez les 500 employés syndiqués des magasins d'Oran, 80% se mirent en grève⁴. Quatorze d'entre eux furent licenciés, dont neuf employés de banque, immédiatement après la grève ; parmi eux, Charles Enkaoua, un militant de la section SFIO d'Oran.

Dans le département, la grève fut bien suivie dans certaines places fortes du syndicalisme. À Perrégaux, les cheminots cessèrent le travail⁵, n'ayant pas reçu la consigne d'abstention donnée au dernier moment par l'Union algérienne des cheminots, sans doute par crainte des sanctions. Beni-Saf fit figure une journée durant de « ville morte »⁶, services publics arrêtés et rideaux des boutiques baissés. La grève fut suivie également à Sidi-Bel-Abbès, au barrage de Bou-Hanifia, à Aïn-Temouchent, Arzew, Mers-el-Kebir et Mostaganem. Elle dura encore quelques jours parmi les ouvriers du barrage de Bou-Hanifia⁷, et cessa le 8 décembre 1938⁸. La répression patronale s'abattit sévèrement : 312 ouvriers et employés furent licenciés et 140 instituteurs renvoyés en instance de sanction⁹. Le mouvement syndical, malgré sa tentative de se défendre en ouvrant une caisse de secours pour les grévistes licenciés¹⁰, fut durement touché. L'ère de la grève était provisoirement refermée.

2. L'unité dans les urnes

Le Rassemblement populaire, issu de la coordination de plus en plus étroite, en 1934-1935, d'une large « nébuleuse associative, le plus souvent d'inspiration pacifiste et marquée à gauche »¹¹, déboucha au début de l'année 1936 sur des accords de solidarité électorale, noués

¹ « 20 000 grévistes à Oran », *Oran Républicain*, 1^{er} décembre 1938, p. 4.

² AWO/I/11, Rapport du commissaire au préfet, Tiaret, 3 janvier 1938.

³ « 20 000 grévistes à Oran », *Oran Républicain*, 1^{er} décembre 1938, p. 4.

⁴ IHS/99/CFD/12, Lettre du secrétaire général du syndicat des employés d'Oran au secrétaire de la fédération des syndicats d'employés, Oran, 12 janvier 1939.

⁵ IHS/99/CFD/12, Lettre de Georges Bideau à Léon Jouhaux, Perrégaux, 5 février 1939

⁶ « 20 000 grévistes à Oran », *Oran Républicain*, 1^{er} décembre 1938, p. 4.

⁷ « Dans les travaux publics la grève continue », *Oran Républicain*, 1^{er} décembre 1938, p. 4.

⁸ « La vie sociale », *Oran Républicain*, 9 décembre 1938, p. 4.

⁹ « Une note de l'UD des syndicats (CGT) », *Oran Républicain*, 9 décembre 1938, p. 6.

¹⁰ « La vie sociale », *Oran Républicain*, 16 décembre 1938, p. 4.

¹¹ Frédéric MONIER, « Le Front populaire », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2, XX^{ème} siècle, à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005, p. 241.

à Paris en perspective des élections législatives du printemps. À Oran, un pacte d'action électorale fut aussi signé, le 15 février 1936, entre les différents partis de gauche présents dans la ville : Parti socialiste, Parti communiste, Parti radical et radical-socialiste, Parti radical Camille Pelletan, Jeune République et Union socialiste et républicaine (USR)¹. Le comité de Front populaire formé par les délégués de ces partis se réunissait dans les locaux de l'UD des syndicats CGT ou dans le local de la fédération socialiste, dit salle Jean Jaurès². Par ce pacte, les différentes organisations s'engageaient à se désister, lors des prochaines élections, au profit du candidat le plus favorisé au second tour dans les trois circonscriptions du département³.

À cette date, trois candidats étaient en lice dans la première d'entre elles. À l'unanimité de son congrès fédéral, la SFIO avait désigné Marius Dubois pour affronter de nouveau le choc électoral⁴. L'USR, formée par la fusion des néo-socialistes du Parti socialiste de France et des républicains socialistes, investit son secrétaire fédéral Georges Faure⁵. Cet ancien adjudant avait été l'un des fondateurs de la section oranaise du Parti socialiste de France « Union Jean Jaurès » en 1935⁶. Enfin le PC présenta comme candidat Nicolas Zannettacci⁷. Un quatrième candidat vint s'ajouter à ceux-ci en la personne de Georges Pertuis, désigné par le comité local du Parti radical-socialiste⁸, auquel le Parti Camille Pelletan apporta son soutien⁹. Pertuis était professeur de lycée, il avait été désigné en début d'année président du comité de Front populaire d'Oran, mais – en tant que candidat aux élections législatives – il fut tenu de démissionner¹⁰. Le 28 mars 1936, une réunion des délégués du comité de Front populaire désigna pour le remplacer le professeur de lycée Sylvain Broussaudier¹¹, membre de la SFIO et président de la section oranaise de la Ligue internationale des combattants de la paix (LICP).

¹ « Comité du Rassemblement populaire « Front Populaire d'Oran » : Pacte d'action électorale », *Le Semeur*, 29 février 1936, p. 1.

² « Les candidats du Front Populaire à Oran », *Oran républicain*, 20 octobre 1937, p. 1.

³ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la Sûreté départementale au préfet, Oran, 18 février 1936.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la Sûreté départementale au préfet, Oran, 20 janvier 1936.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du préfet au cabinet du Ministre de l'Intérieur, Oran, 29 janvier 1936.

⁶ Georges FAURE, « Pour la Nation ! Pour la République, pour le Socialisme constructif en avant... », *République*, 28 mars 1936, p. 1.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du préfet au Président du Conseil, Oran, 18 février 1936.

⁸ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la Sûreté départementale au préfet, Oran, 12 mars 1936.

⁹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du préfet au Ministre de l'Intérieur, Oran, 27 mars 1936.

¹⁰ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la Sûreté départementale au préfet, Oran, 31 mars 1936.

¹¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la Sûreté départementale au préfet, Oran, 29 mars 1936.

Le 26 avril 1936, au premier tour des élections législatives, c'est Marius Dubois qui recueille le plus grand nombre de suffrages parmi les candidats du Front populaire, avec 23,5% des suffrages exprimés, devant le candidat communiste, qui en obtint 11,7%, et le radical qui fit 7%. Le candidat de l'USR recueille moins de 1% des suffrages. Au total, les candidats de Front populaire recueillirent 43,2% des suffrages exprimés¹. Grâce au maintien au second tour du candidat des Croix-de-feu, Marcel Gatuing, et du maire d'Oran Gabriel Lambert, Marius Dubois fut élu député le soir du 3 mai 1936. Il arriva en tête avec 39,3% des suffrages exprimés². Dans les deux autres circonscriptions, de pareils accords avaient été conclus mais les candidats de Front populaire ne connurent pas de configurations triangulaires.

Le député sortant de droite, Paul Saurin, fut élu dès le premier tour dans la 3^{ème} circonscription, avec 59% des voix. Dans la 2^{ème} circonscription, les candidats de Front populaire avaient obtenu au premier tour un total de 50,1% des suffrages exprimés, avec 43 voix d'avance sur René Enjalbert³, candidat de la fédération des maires d'Algérie, soutenu par Lambert⁴. Le maire de Tlemcen, Albert Valleur, jusque-là sans affiliation politique précise si ce n'est une vague étiquette radicale, avait à l'occasion revêtu celle de l'USR. Il bénéficia ainsi des accords du comité de Front populaire du département au second tour. Candidat le plus favorisé avec 30,2% des suffrages au premier tour, il échoua cependant : le report des voix de gauche sur son nom, qui pouvait apparaître comme celui d'un rallié de la vingt-cinquième heure, ne fut pas complet. Les voix communistes lui manquèrent en particulier⁵ ; il fut battu avec 44,6% des voix⁶.

Avec la victoire de Marius Dubois, c'était la première fois que le département d'Oran élisait un député de gauche⁷. La désunion de la droite et le pacte d'unité d'action signé en mai 1935 avaient permis cette victoire historique. La nouvelle unité continua à être mise en scène après les élections. Ainsi, par exemple, le pacte d'unité d'action fut célébré le 31 juillet 1936 dans un grand meeting au casino Bastrana, en même temps que l'anniversaire de la mort de

¹ « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 27 avril 1936, p. 3.

² « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 4 mai 1936, p. 3. Voir tableau détaillé des résultats en annexe.

³ « La leçon du premier tour », *La Vérité*, 1^{er} mai 1936, p. 1.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du préfet au Président du Conseil, Oran, 18 février 1936.

⁵ Jean-Louis PLANCHE, « Une tentative de rupture anticolonialiste : les grèves de l'été 1936 en Algérie », *Cahiers du GREMAMO*, n°4, 1986-1987, p. 90.

⁶ « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 4 mai 1936, p. 3.

⁷ Sur sa campagne électorale, voir *infra*, chapitre 8, B, 1, a.

Jaurès, par les socialistes et les communistes¹. Dans les années suivantes, jusqu'à la guerre, des accords électoraux du même type furent noués dans plusieurs localités.

Parfois, l'unité était acquise dès le premier tour. Ce fut le cas à Perrégaux, où la tradition de rassemblement était déjà ancrée. En effet, en mai 1935, une première liste de bloc antifasciste avait déjà été montée dans la perspective des élections municipales. En décembre 1936, des élections municipales complémentaires furent convoquées après l'annulation de l'élection du maire, Léon Vallord, par le Conseil d'État. Le comité local de Front populaire présenta, pour pourvoir le siège de conseiller municipal laissé vacant, une candidature unique, celle du socialiste Maurice Rabier. Il fut élu avec 879 voix sur 1 000 votants². Cette élection ne bousculait pas l'équilibre du conseil municipal qui reconduisit à sa tête un membre de l'équipe Vallord, Pascal Serres. Mais le Front populaire remporta une victoire en forme d'événement au niveau local, car Rabier avait été muté par les chemins de fer algériens à Sidi-Bel-Abbès, en 1935, à cause de son activité politique³.

En février 1937, de nouvelles élections municipales furent convoquées à Perrégaux. Le Front populaire y présenta une liste unique : derrière le radical-socialiste Michel Anglade, la liste faisait cohabiter des leaders communistes comme Arsène Caillier, Julien Giudicci, Georges Munch et des militants de la section SFIO comme Maurice Rabier, Jean Martinez et Mahdi Medjoub⁴. Ce dernier, interprète judiciaire naturalisé français, était à ce titre éligible dans le collège européen⁵ ; il s'était signalé comme membre de la section SFIO en 1932⁶. La liste de Front populaire fut élue dès le premier tour, avec plus de 500 voix d'avance sur sa concurrente⁷. Cette « première victoire »⁸ apparut comme un symbole, à l'échelle du département, de la nouvelle donne politique. Ce d'autant plus que, pour la première fois, elle eut un équivalent dans le collège des électeurs « musulmans ». En effet, une « liste musulmane de Front populaire » se présenta aux suffrages des électeurs de la loi Jonnart. Au total, dix des onze conseillers municipaux « indigènes » élus en faisaient partie⁹. La stratégie

¹ « Le meeting de Bastrana », *Le Semeur*, 8 août 1936, p. 1.

² « Notre camarade Rabier est élu », *Le Semeur*, 19 décembre 1936, p. 1.

³ René GALLISSOT, Fouad SOUFI, « Rabier Maurice », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=7871 [consulté le 6 mars 2013].

⁴ « Élections municipales de Perrégaux », *L'Écho d'Oran*, 27 février 1937, p. 1.

⁵ « La victoire républicaine est complète à Perrégaux », *Oran républicain*, 14 mars 1937, p. 3.

⁶ « La vie du parti », *Le Semeur*, 31 décembre 1932, p. 3. Voir *supra*, chapitre 4, A, 2.

⁷ « Le fascisme est écrasé à Perrégaux », *Oran républicain*, 1^{er} mars 1937, p. 1.

⁸ Michel ROUZE, « Première victoire », *Oran républicain*, 1^{er} mars 1937, p. 1.

⁹ « La victoire républicaine est complète à Perrégaux », *Oran républicain*, 14 mars 1937, p. 3.

électorale de Front populaire se déclinait désormais également dans le collège électoral algérien : c'était une grande première, qui donnait un sens nouveau au pacte d'unité d'action conclu en 1935.

En 1937, les partis de Front populaire investirent des candidats pour les élections cantonales dans les différentes circonscriptions et dans les deux collèges, européen et « musulman »¹. Plusieurs d'entre eux passèrent dès le premier tour, dont quatre de la SFIO². Dans le collège indigène, des candidats se présentèrent au nom des diverses organisations. Ainsi, dans la circonscription d'Oran Mohammed el-Aziz Kessous fut investi par la SFIO, Mohammed Abderrahmane par l'USR et Blaha Benkada par le CMA³. Dans la circonscription d'Aïn-Temouchent, le conseiller général sortant Hadj Hacène Bachterzi fut élu dès le premier tour avec l'investiture de la SFIO et, dans celle de Sidi-Bel-Abbès, M'hamed Lalout avec celle du Parti radical-socialiste⁴. Enfin, dans celle de Montagnac, le maire socialiste de Beni-Saf se présenta de nouveau dans le collège « indigène » au nom du Front populaire et fut élu⁵. Au second tour, les candidats les plus favorisés furent soutenus par le Front populaire dans les deux collèges : le socialiste Henri Bertrand, à Oran Bastrana, le communiste Nicolas Zannettacci à la Sénia et Blaha Benkadda à Oran⁶. Les deux premiers furent élus conseillers généraux. Marius Dubois, qui, depuis 1931, était le seul élu socialiste de l'assemblée départementale, était désormais mieux entouré.

Le même procédé se reproduisit l'année suivante, lors du renouvellement des élus aux Délégations financières. Jusque-là, les Partis socialiste et communiste s'étaient abstenus de présenter des candidats à ces élections dont ils contestaient le principe même. Ils avaient fait une première entorse à cette règle en présentant un candidat unique en octobre 1936, le communiste Bauvineau⁷. En février 1938, le Front populaire investit quatre candidats. Trois se présentaient au suffrage des Européens non-colons : l'instituteur SFIO Étienne Cassayré, le radical-socialiste Gaston Lisbonne et un nouveau venu en politique, Édouard Durand. Ce

¹ « Les candidats du Front Populaire à Oran », *Oran républicain*, 20 octobre 1937, p. 1.

² Sur ces élections voir *infra*, chapitre 8, B, 1, b.

³ ANOM/Oran/E/214, Rapport du préfet sur les élections cantonales des 17 et 24 octobre 1937 (indigènes), Oran, 23 novembre 1937.

⁴ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 30 septembre 1937.

⁵ ANOM/Oran/E/214, Rapport du préfet, Oran, 23 novembre 1937.

⁶ ANOM/GGA/9H/48, Rapport du préfet relatif à la propagande communiste dans le département d'Oran au cours du mois de novembre 1937, Oran, 30 novembre 1937.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/52, Rapport du commissaire de police du 1^{er} arrondissement au commissaire central, Sidi-Bel-Abbès, 4 octobre 1936.

dernier avait pris la présidence de l'Union locale des anciens combattants républicains de Mostaganem¹ et adhéré à la LDH après avoir été mis en cause, à tort, dans le meurtre d'un colon de la région². Une note du sous-préfet de Mostaganem le présentait comme candidat socialiste³, information que ne recoupe aucune source. Aucun d'entre eux ne fut élu.

Le mode de scrutin aux Délégations financières rendait cette élection particulièrement ardue pour les partis de gauche. Pour être électeur, il fallait demander son inscription sur les listes électorales en justifiant de son appartenance au collège colon ou non-colon, mais aussi d'une résidence en Algérie depuis au moins trois ans et, dans le cas des naturalisés, d'une procédure datant d'au moins douze années⁴. Or les socialistes et communistes ne s'étaient jamais présentés à ces élections, leurs membres et sympathisants n'avaient souvent pas effectué la démarche⁵. Enfin, dans le collège électoral « arabe », le conseiller général Hadj Hacène Bachterzi se présenta comme candidat unique du Front populaire, de nouveau avec l'investiture officielle de la SFIO⁶. Il obtint au second tour presque le double de son adversaire, le délégué financier sortant Benhalima, qui se présentait comme adversaire du Front populaire⁷, soit 65% des suffrages exprimés⁸. Il devint ainsi le premier et unique élu socialiste d'Algérie aux Délégations financières⁹.

Dans la circonscription non-colons de Sidi-Bel-Abbès, la solidarité du Front populaire autour de la candidature du radical Gaston Lisbonne fut prolongée au-delà du terme de l'échéance électorale. Le fils de l'ancien maire de la ville avait été investi par le comité de Front populaire, au nom du Parti radical, de la SFIO, de l'USR et du PCA¹⁰. Il fut battu aux Délégations financières par le fils du nouveau maire, Paul Bellat. Ce dernier avait pris la tête d'un « Comité antimarxiste » et mené une campagne virulente. Ses partisans avaient organisé un système de fraude des cartes électorales qui fit dire au sous-préfet lui-même que « le

¹ ANOM/Oran/E/203, Rapport du préfet au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 31 janvier 1938.

² ANOM/Oran/E/203, Rapport du commissaire au sous-préfet, Mostaganem, 11 janvier 1938.

³ ANOM/Oran/E/203, Rapport du sous-préfet de Mostaganem au préfet, Mostaganem, 11 février 1938.

⁴ Jacques BOUVERESSE, *Un parlement colonial ? : les Délégations financières algériennes, 1898-1945. , L'institution et les hommes*, Mont-Saint-Aignan, France, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, vol. 1, p. 88-108.

⁵ Edmond AUZAS, « Apparente victoire », *Oran républicain*, 7 février 1938, p. 1.

⁶ ANOM/Oran/E/203, Rapport du préfet au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 31 janvier 1938.

⁷ ANOM/Oran/90, Bulletin mensuel sur la politique indigène dans le département d'Oran durant le mois de février 1938, CIE, Oran, 2 mars 1938.

⁸ ANOM/Oran/E/203, Télégramme du préfet au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 13 février 1938.

⁹ ANOM/Oran/E/203, Rapport du CIE, Oran, 14 février 1938. Sur ce personnage et les membres « indigènes » du Parti socialiste, voir *infra*, chapitre 9, B.

¹⁰ Le comité de Front Populaire, « Notre candidat », *Le Front Républicain*, 4 février 1938, p. 1.

scrutin ne s'[était] pas déroulé avec sincérité »¹. Au lendemain des élections, le candidat malheureux et Fernand Kessis, secrétaire de la section SFIO, protestèrent contre les résultats auprès du conseil de préfecture. Le 4 mars 1938, lors de l'audience, les deux plaignants furent représentés par l'avocat Gaston Gandolphe, membre du Parti radical socialiste. Leur protestation fut rejetée le 11 mars 1938². Ils formèrent un pourvoi devant le Conseil d'État, également rejeté³.

Les comités de Front populaire n'eurent pas uniquement pour fonction de coordonner l'action de leurs différents membres lors des échéances électorales. Cette période fut traversée, au-delà des urnes, par une véritable rupture dans le paysage politique qui s'inscrivit visuellement dans les rues, avenues et places des villes et villages de la région.

3. L'unité dans les rues

a. La floraison des comités de Front populaire

Au moment des élections de mai 1936, en dehors de la ville d'Oran, seule Sidi-Bel-Abbès avait déjà formé un comité de Front populaire. L'une des premières villes à leur emboîter le pas fut Perrégaux. La geste unitaire y était déjà éprouvée et les relations entre communistes et socialistes solides. Le comité de Front populaire annonça sa formation le 1^{er} août 1936⁴. Présidé par le président de la section locale de la LDH, Charles Laurent, il accueillait des délégués de la SFIO et du PC mais aussi d'autres organisations : le Comité mondial des femmes contre le fascisme et la guerre, la LICP, l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC), la Libre pensée, le Secours rouge international (SRI) et les Amis de l'Union soviétique (AUS). Les comités de Front populaire, comme dans la majorité des départements français, étaient loin de se résumer à des cartels électoraux et mobilisaient bien au-delà des rangs des seuls partis politiques, dans la continuité des groupements formés au lendemain des événements du 6 février 1934. Ils s'illustrèrent dans l'organisation de défilés dès le 14 juin 1936, puis lors de la fête nationale du 14 juillet⁵.

¹ ANOM/Oran/E/203, Rapport du sous-préfet au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 11 février 1938.

² ANOM/Oran/E/203, Extrait des minutes du greffe du Conseil de préfecture, Oran, 11 mars 1938.

³ ANOM/Oran/E/203, Rapport du sous-préfet au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 22 avril 1938.

⁴ « Dans le département », *Le Semeur*, 1^{er} août 1936, p. 3.

⁵ Voir *infra*, chapitre 7, A, 3, d.

Le 16 août 1936, au congrès départemental du Front populaire d'Oran, 150 délégués étaient venus, salle de la Loge, de divers points du département. Ils représentaient les villes de Mostaganem, Sidi-Bel-Abbès, Aïn-Temouchent et Perrégaux¹, mais aussi des centres ruraux comme Descartes et Tirman, près de Sidi-Bel-Abbès, et Saint-Leu à quelques kilomètres d'Arzew². Quelques jours plus tôt, le comité de Front populaire de la petite ville de Sainte-Barbe-du-Tlélat avait annoncé sa formation³. Il n'existait peut-être pas de comités formellement constitués dans toutes ces localités mais la présence d'un nombre si important de délégués témoignait de la volonté d'essaimer largement dans le département. Les délégués étaient en tout cas fermement animés de cette intention et l'une des principales missions qu'ils assignèrent à leur groupement fut l'organisation de tournées de propagande, en particulier dans les campagnes. Le délégué d'Aïn-Temouchent, Firmin Schaeffer, membre de la SFIO, proposa qu'elles soient animées en trois langues : français, arabe et espagnol. C'était là le signe que les comités de Front populaire souhaitaient s'ouvrir non seulement aux citoyens mais aussi aux étrangers et aux « indigènes », nombreux notamment parmi la main-d'œuvre agricole. Signe de la réussite au moins partielle de ce projet, un comité de coordination entre SFIO et PC fut créé au mois de décembre suivant à Nemours⁴, petite ville de 7 000 habitants dont 2 300 Européens⁵.

Le dynamisme des comités de Front populaire ne se nourrissait pas seulement de l'ivresse de la victoire aux élections législatives et de la venue au pouvoir d'un gouvernement à direction socialiste. Dans le département d'Oran, leurs militants durent affronter une terrible explosion de violence de la part de leurs adversaires, qui anima en retour leur courage et leur détermination.

¹ « Le congrès départemental du Front Populaire », *Le Semeur*, 22 août 1936, p. 3.

² « Le Congrès des comités de Front Populaire », *Le Front populaire de l'Oranie*, 20 août 1936, p. 1.

³ « Dans le département », *Le Semeur*, 22 août 1936, p. 3.

⁴ « Nemours : statuts du comité de coordination de la section socialiste SFIO et du rayon communiste SFIC », *Le Semeur*, 19 décembre 1936, p. 3.

⁵ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1936)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1936.

b. Les émeutes d'Oran (juin 1936)

L'atavisme antisémite, qui s'était déjà exprimé à Oran à la fin du XIX^{ème} siècle puis avait resurgi en 1925, fut de nouveau activé après la victoire du Front populaire. Déjà, en 1931, après la victoire de Marius Dubois dans la circonscription de Sédiman, l'assimilation de la gauche à la population juive avait été utilisée par les adversaires des socialistes dans le but de les décrédibiliser. À Oran, dans l'ambiance électrique des grèves avec occupation d'ateliers, fin juin 1936, la ville se couvrit de croix gammées et d'inscriptions « À bas les Juifs »¹.

Au matin du 23 juin, c'est sur la façade de la grande synagogue du centre-ville que furent découverts ces emblèmes. Pendant six jours, la ville fut le théâtre d'émeutes qui firent des dizaines de blessés. Le maire d'Oran, Gabriel Lambert, échaudé par son échec aux élections législatives qu'il imputa à la défection de l'électorat juif, prit la tête du parti antisémite en annonçant la création du Rassemblement national d'action sociale (RNAS). Ce dernier regroupait sous sa bannière les différents groupes de la droite radicale présents en Oranie : les partisans des Croix-de-feu récemment dissoutes, reconstituées en Parti social français (PSF) par le colonel de La Rocque, ceux du Parti populaire français (PPF) de Doriot et ceux des Amitiés latines². La ville devint l'arène d'affrontements sanglants : l'enjeu, au-delà de la violence interpersonnelle, était de prendre possession de l'espace urbain.

Une géographie politique de la ville se dessinait à travers la localisation des échauffourées : c'est devant le bar Novelty, dans la ville haute, repaire des partisans de Lambert, qu'éclataient rituellement les bagarres. Le 27 juin, elles se prolongèrent jusqu'à la devanture de la brasserie Vendôme, tenue par le cafetier juif Michel Bensaïd, sur la place de l'Hôtel-de-ville dite place d'Armes : les adversaires du Front populaire « descendaient » de la ville haute, considérée comme le « quartier fasciste »³, vers la ville basse, identifiée comme le quartier du Front populaire. La place d'Armes, au milieu du trajet menant de l'un à l'autre, prenait des allures de champ de bataille rangée. Armés de bâtons, de manches de pioche mais aussi de revolvers, les partisans de Lambert faisaient de chaque rencontre avec une bande

¹ ANOM/GGA/3CAB/95, Rapport du préfet au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 1^{er} juillet 1936.

² Samuel KALMAN, « Le Combat par tous les moyens : Colonial Violence and the Extreme Right in 1930s Oran », *French Historical Studies* vol. 34, n°1, 2011, p.141.

³ LICA/129, Rapport sur les menées racistes en Oranie soumis par la section LICA d'Oran au congrès interfédéral de la LICA, 22 et 23 mai 1937, à Alger.

adverse une occasion de se battre. Le 29 juin 1936, après six jours d'affrontements contenus, un homme tomba sous un coup de revolver, dans la rue de la Révolution, en plein quartier juif, à deux pas de la mairie : un jeune coiffeur, âgé de 23 ans, Jacques Zaoui. Il décéda quelques heures plus tard à l'hôpital. En réaction à la mort de l'un des leurs, les partisans du Front populaire prirent les rues d'Oran, pour exprimer leur deuil et leur colère¹.

Le 1^{er} juillet 1936, *Le Front populaire de l'Oranie* dénonça en première page la mort d'une « victime innocente du fascisme »². Le comité de Front populaire lança aussitôt un appel à témoignages sur le drame « pour établir exactement les responsabilités ». Il ouvrit à cet effet une permanence à la salle Jean Jaurès³. Il appela aussi ses partisans au calme et à laisser sans réponse les provocations qui leur étaient adressées. Quelques jours plus tard, l'organe de presse du Front populaire publia un témoignage anonyme qui mettait en cause les services de la police municipale, aux ordres de l'abbé Lambert, dans la mort de Zaoui⁴. Rien ne prouve que la victime ait été plus qu'un simple sympathisant du Front populaire, mais le comité s'empara de l'événement et déploya autour de sa mort un dispositif funéraire impressionnant. Son enterrement fut l'occasion d'une manifestation d'unité de grande ampleur. Il portait la trace de l'héritage des mobilisations politiques contestataires organisées autour des obsèques depuis le XIX^{ème} siècle⁵ et de la figure du martyr dans la culture ouvrière⁶.

Dès le lendemain de son décès, le 30 juin 1936, le corps de la victime fut exposé dans la salle Jean Jaurès⁷, le nouveau local du Parti socialiste, utilisé conjointement par la fédération et le comité de Front populaire. Au centre de la vaste salle, un catafalque avait été dressé, surélevant le cercueil, invitant à la gravité et au recueillement. De part et d'autre de la dépouille, des membres des JS se relayèrent trois jours durant pour monter une garde

¹ ANOM/GGA/3CAB/95, Rapport du préfet au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 1^{er} juillet 1936.

² *Le Front populaire de l'Oranie*, 1^{er} juillet 1936, p. 1.

³ « À la population oranaise » et « Le dossier des incidents », *Le Front populaire de l'Oranie*, 1^{er} juillet 1936, p. 1.

⁴ « Sur la mort de Zaoui », *Le Front populaire de l'Oranie*, 6 juillet 1936, p. 1.

⁵ Voir Emmanuel FUREIX, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1815-1840)*, Paris, Tallandier, 2009 ; Emmanuel FUREIX, « Banquets et enterrements », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2, XX^{ème} siècle, à l'épreuve de l'histoire*, op. cit., p. 197-209.

⁶ Voir Madeleine REBERIOUX, « L'ouvrier à travers l'art et la littérature », dans Claude WILLARD (dir.), *La France ouvrière. Tome 1 : Des origines à 1920*, Paris, Éditions sociales, 1993, p. 457-463 ; Danielle TARTAKOWSKY, *Nous irons chanter sur vos tombes : le Père-Lachaise, 19^{ème}-20^{ème} siècle*, Paris, Aubier, 1999 ; Danielle TARTAKOWSKY, « Dans le giron des saints laïques », *Le Mouvement Social*, 2011, vol. 237, n° 4, p. 73-90.

⁷ « Les grèves à Oran », *L'Écho d'Oran*, 1^{er} juillet 1936, p. 3.

d'honneur. Du matin au soir, se succédèrent des milliers de personnes venues saluer la mémoire de la victime¹. Parmi eux, « plusieurs milliers de Musulmans » selon le bulletin du comité de l'Afrique française du mois de juillet. Ce dernier rapportait : « Les premiers [les Européens] saluaient la dépouille de leur poing fermé ; les seconds [les « indigènes »] de l'index levé. Les premiers se livraient à une manifestation politique ; les seconds témoignaient, par le geste rituel affirmant l'unité d'Allah [la *shahāda*], qu'ils accomplissaient un devoir... religieux. Une nuance, peut-être, mais éloquente »².

La mise en scène de l'événement par le comité de Front populaire puisait volontiers dans le registre de la martyrologie : les domaines du sacré et du politique se croisaient dans un dispositif que la mort de Vincent Pérez avait déjà contribué à mettre en place, en 1934. Rite de deuil et d'hommage, il était aussi « mise en spectacle du politique »³. La victime était juive et son enterrement prévu au cimetière israélite, mais relativement peu de choses dans la description des événements, rapportés par la presse partisane mais aussi la surveillance préfectorale, rappelaient les éléments du rituel religieux. Le matin du 2 juillet, une foule immense s'ébranla pour accompagner le défunt à sa dernière demeure. Selon *Le Semeur*, ils étaient au nombre de 20 000⁴, chiffre confirmé par le rapport du chef de la sûreté départementale⁵. Dans le long cortège funèbre, figuraient de nombreux « indigènes » ; les chapeaux de feutre et les casquettes se mêlaient aux turbans⁶.

En tête du cortège, venait un groupe de jeunes militants du Front populaire, portant des brassards rouges et tricolores, suivis par deux sociétés musicales. La première, vêtue de rouge, était la Lyre prolétarienne : cette fanfare de Front populaire était apparue pour la première fois lors du défilé du 14 juin 1936⁷. La seconde, la Concorde musicale, était une société musicale juive⁸. Les tenues blanches de ses musiciens pouvaient rappeler le linceul immaculé dans lequel sont enroulés les défunts dans le rite juif. Ensuite venaient les différents partis et syndicats membres du comité de Front populaire, défilant chacun derrière son

¹ ANOM/GGA/3CAB/25, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 1^{er} juillet 1936.

² Jacques LADREIT DE LACHARRIERE, « La situation dans l'Afrique du nord », *L'Afrique française*, juillet 1936, p. 395.

³ Paula COSSART, « La communion militante : Les meetings de gauche durant les années Trente », *Sociétés & Représentations*, 2001, vol. 12, n° 2, p. 131.

⁴ « Les obsèques de Jacques Zaoui », *Le Semeur*, 4 juillet 1936, p. 1-2.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/25, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 2 juillet 1936.

⁶ *Le Front populaire de l'Oranie*, 8 juillet 1936, p. 1.

⁷ « Le Front populaire et les manifestations du 14 juin », *L'Écho d'Oran*, 15 juin 1936, p. 3.

⁸ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 mars 1936.

drapeau. Plusieurs voitures disparaissaient sous les couronnes et les gerbes de fleurs. La note de surveillance nota également la présence, parmi les drapeaux rouges, d'un drapeau « avec des inscriptions en langue arabe » qu'il ne détaillait pas, sans doute celui du Bloc des organisations musulmanes de l'Oranie (BOMO) formé un mois plus tôt¹. Arrivée au cimetière, la foule assista en silence à l'inhumation, précédée par les discours du président du BOMO, le cheikh Zahiri, du président du comité de Front populaire Sylvain Broussaudier et, enfin, du grand rabbin David Asquenazi².

Dans les mois suivants, la tombe de Jacques Zaoui fut intégrée aux lieux de mémoire de la gauche oranaise. Déjà les tombes d'Édouard Malvy, cheminot syndicaliste mort au lendemain de la guerre, et de Vincent Perez étaient l'objet d'une culture commémorative codifiée. Ainsi tous les 1^{er} mai, on rendait hommage à leur mémoire au cours d'un véritable « pèlerinage laïc partisan », pour reprendre l'expression de Franck Frégosi pour désigner la « montée » au mur des Fédérés au cimetière du père Lachaise³ : le défilé des travailleurs comprenait systématiquement un passage par le cimetière pour fleurir leurs tombes⁴. La section SFIO de Perrégaux donna son nom à son local⁵. La figure de Jacques Zaoui vint ainsi compléter la trinité des martyrs de la classe ouvrière oranaise. Le 1^{er} mai suivant, en 1937, le parcours du cortège amena les manifestants devant les tombes de Perez et Malvy au cimetière chrétien, puis devant la tombe de Zaoui, au cimetière israélite distant de quelques centaines de mètres⁶.

c. L'Oranie, arène politique violente

Au lendemain des émeutes d'Oran, les comités de Front populaire se mobilisèrent pour alerter les autorités métropolitaines sur les violences qui se déchainaient désormais à l'échelle du département. Le 2 juillet 1936, le comité de Sidi-Bel-Abbès envoya une lettre au président du Conseil Léon Blum dénonçant le risque d'un « massacre de [leurs] militants ou [d']un

¹ Voir *infra*, chapitre 7, B, 1 .

² « Les obsèques de Jacques Zaoui », *Le Front populaire de l'Oranie*, 3 juillet 1936, p. 1-2.

³ Voir Franck FREGOSI, « La « montée » au Mur des Fédérés du Père-Lachaise : pèlerinage laïque partisan », *Archives de sciences sociales des religions*, n°155, juillet-septembre 2011, p. 165-189.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/49, Tract de l'UD des syndicats d'Oranie, distribué à l'issue de la réunion de la SFIO du 29 avril 1936 à Oran.

⁵ « Dans le département », *Oran républicain*, 8 juin 1938, p. 7.

⁶ « Le peuple d'Oran a célébré le 1^{er} mai dans le souvenir de ses morts », *Oran républicain*, 2 mai 1937, p. 5.

pogrom »¹. Dans certains lieux où la situation politique était particulièrement antagonique, avec des mairies fermement opposées au Front populaire comme à Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem et Oran, les militants développaient un véritable imaginaire de guerre civile. L'omniprésence des armes à feu, dont l'usage avait sans doute un caractère aussi menaçant et spectaculaire que dangereux, engendrait une atmosphère lourde et électrique. La tendance à la polarisation de la scène politique faisait naître des affrontements violents et durs². Les militants du Front Populaire, persuadés de voir l'autre camp s'armer comme pour la guerre, voulaient en faire autant. Ainsi, la section de Mostaganem de la LDH, par la voix de son secrétaire Gustave Marie, demanda-t-elle le 31 juillet 1936 à Émile Kahn « que le Front Populaire [fût] armé par le gouvernement comme les partisans du gouvernement Front Populaire espagnol »³.

Signe de cette atmosphère violente, la métaphore assumée entre la vie politique oranaise et la corrida de taureaux, pratiquée à Oran dans les arènes d'Eckmühl, au sud de la ville. Ainsi, le *Front Populaire de l'Oranie* du 25 juillet 1936 présenta les tentatives d'intimidation de partisans du RNAS sur un ouvrier Front populaire sous le titre de « Tauro-nationalo machie ». De l'autre côté, le journal de droite algérois *La Flamme* fit paraître, le 6 mai 1938, un dessin à visée humoristique reproduisant une affiche de corrida. Sous le titre « Humour oranais : *Gran corrida [sic] de toros* », il indiquait que « six beaux taureaux, issus des élevages de la CNT [Confédération nationale du travail], de la FAI [Fédération anarchiste ibérique], de l'UGT [Union générale des travailleurs] et de l'URSS [seraient] torés » dans les arènes de Burgos, quartier général du franquisme en Espagne. Ces taureaux portaient les noms des leaders républicains Azaña, Negrín, Prieto, Miaja, et seraient « mis à mort par Franco, Davila et Aranda », les généraux nationalistes. Au bas du document, il était précisé que « le spectacle sera[it] égayé » par la présence d'une fanfare placée « sous la direction du maître Gomaris [sic], le chauffeur, le portier, Azan, Cohen, Karsenty etc. ».

Jerónimo Gomáriz Latorre était le consul républicain d'Espagne à Oran, ancien député radical-socialiste aux *Cortes*. Son nom était associé à plusieurs autres que l'on pouvait identifier comme des membres du Front populaire oranais : Azan était un membre du Secours

¹ ANOM/GGA/3CAB/52, Lettre du comité de Front Populaire à Léon Blum, Sidi-Bel-Abbès, 2 juillet 1936.

² Voir *infra*, conclusion générale.

³ LDH/F/Δ/rés./798/168, Lettre de Gustave Marie à Émile Kahn, Mostaganem, 31 juillet 1936.

rouge international (SRI)¹, l'avocat Armand Karsenty du Parti radical-socialiste², tandis que de nombreux Cohen étaient engagés à la CGT, au SRI, à la LICA. Dans l'esprit du caricaturiste, la consonance juive des patronymes choisis ne laissait rien au hasard et reprenait l'idée d'un Front Populaire essentiellement juif.

Figure 44 : Corrida et politique à Oran

"La Flamme"
Del día 6 de Mayo 1938

HUMOUR ORANAIS

PLAZA DE TOROS
de BURGOS - 

Gran Corrida de Toros



con motivo de las grandes
Victorias de fin de año
se lidiarán de las ganaderías
de la C.N.T. - F.A.I. - U.G.T.
y U.R.S.S.

6, Hermosos Toros, 6
que entienden por nombre

AZANA, NEGRIN, PRIETO
MIAJA,
Del VAYLO y CABALLERO

seran lidiados y muertos a estoque por los espadas

FRANCO
DAVILA
ARANDA

con sus correspondientes cuadrillas
Sobresaliente : MOSCARD O
Puntillero : QUEIPO DE LLANO

amenizara el espectáculo una gran banda de M... bajo la dirección
del maestro G O M A R I S. EL CHAUFER, EL PORTERO
AZAN, COHEN, KARSENTY etc. etc.

Source : AMAE/R/4002, document joint à la lettre de José Cortes au ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Burgos, Alger, 6 mai 1938.

¹ ANOM/GGA/3CAB49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 16 mars 1936.

² ANOM/Oran/81, Note de renseignements du chef de la sûreté départementale, Oran, 7 janvier 1927.

Le département d'Oran vécut sous le Front populaire des années de conflit larvé. Après la mort de Jacques Zaoui, l'été 1936 continua à dérouler son cortège de violences. Le 3 août 1936 les partisans du RNAS attaquèrent à coups de revolver, de mitraillette et de fusil les dockers grévistes du port de Mostaganem. Ces derniers avaient pour seules armes quelques matraques, des pierres et des cercles de tonneaux pour refouler leurs adversaires¹. Un docker espagnol, nommé Gil Diego, fut blessé par balles et décéda quelques heures après². Deux jours plus tard, ses obsèques mobilisèrent plusieurs milliers de personnes. Le cortège fut soumis à un véritable harcèlement, attaqué à coups de revolver venus d'un immeuble surplombant son parcours³. La foule excitée tenta de mettre le feu à l'église. Leur colère n'était pas dirigée au hasard : le curé avait refusé de célébrer l'enterrement car le faire-part mentionnait des organisations politiques de Front populaire. L'incendie fut évité grâce à l'intervention du peloton de gendarmerie. On comptait au soir de l'enterrement une dizaine de blessés, dont le maire, adhérent des Croix-de-feu, qui avait été victime de jets de pierre⁴. Quelques jours plus tard, le commissaire de la ville attira l'attention du Gouverneur général de l'Algérie sur le problème des achats massifs d'armes effectués par les colons de la région⁵.

La litanie des événements sanglants continua dans la région. En février 1937 Sidi-Bel-Abbès sombra dans la violence après l'attaque de vendeurs de *L'Humanité* et d'*Oran républicain*. La contre-manifestation organisée par le Front populaire devant l'Hôtel-de-ville fut prise pour cible par la police et les « fascistes », selon la section de Sidi-Bel-Abbès de la LDH. La fusillade fit deux morts : un partisan du PPF et un ouvrier espagnol proche du Front populaire, et une dizaine de blessés⁶. À la suite de ces événements, la section de la LDH demanda la destitution des pouvoirs de police du maire, comme l'avait fait la section de Mostaganem l'été précédent. Ce fut chose faite en avril 1937, la police d'État étant alors

¹ LDH/FArés./798/167, Lettre de Gustave Marie au secrétaire général de la LDH, Mostaganem, 4 août 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/95, Rapport du commissaire central au Gouverneur général de l'Algérie, Mostaganem, 4 août 1936.

³ ANOM/GGA/3CAB/95, Rapport du commissaire central au Gouverneur général de l'Algérie, Mostaganem, 13 août 1936.

⁴ LDH/FArés./798/167, Lettre de Léon Raibaldi au secrétaire général de la LDH, 6 août 1936

⁵ ANOM/GGA/3CAB/95, Rapport du commissaire central au Gouverneur général de l'Algérie, Mostaganem, 13 août 1936.

⁶ LDH/FArés./798/171, Rapport de la section LDH, Sidi-Bel-Abbès, 6 mars 1937.

instituée dans ces deux localités grâce à l'intervention du gouvernement¹, qui avait déjà fait voter un tel décret pour Oran en août 1936².

La violence de leurs adversaires ne découragea pas les partisans du Front populaire. Le combat contre l'antisémitisme était l'un de ceux qui unissait le plus étroitement les membres de ses différentes organisations. En janvier 1938, le maire de Sidi-Bel-Abbès, Lucien Bellat, procéda à la radiation de 372 électeurs juifs des listes électorales de la ville sur des critères fallacieux, réinterprétant un décret de 1871 demandant aux Juifs algériens de prouver leur citoyenneté pour être inscrits sur les listes³. Les protestations fusèrent de toutes parts : de la section locale de la LDH⁴, du Parti radical, du Parti socialiste, du PC, de l'USR, du Congrès musulman algérien⁵, de la LICA⁶ et du *Front Républicain*, journal de Front populaire bel-abbésien publié à l'occasion des élections aux Délégations financières⁷. Finalement, le 12 janvier 1939, la cour de cassation rejeta le pourvoi formé par le comité local de Front populaire et valida la procédure Bellat. Cinq jours plus tard, le gouvernement dut faire paraître un nouveau décret annulant celui de 1871 pour rapporter la décision de la municipalité algérienne⁸.

d. La geste manifestante

Si la syndicalisation restait irrégulière chez les Algériens, leur participation aux manifestations du Front populaire est avérée. Leur présence parmi les cortèges syndicaux fut vécue comme une véritable transgression à l'extérieur des défilés. Elle renouait avec les usages de l'immédiat après-guerre, une quinzaine d'années plus tôt. Entre 1920 et 1936, la mixité avait drastiquement reculé parmi les cortèges syndicaux. Non seulement les défilés de 1936 reproduisirent ce phénomène de dépassement des frontières coloniales mais il

¹ LICA/135, Lettre de Fernand Kessis à Bernard Lecache, Sidi-Bel-Abbès, 28 avril 1938.

² Marie-Renée MOUTON, « L'Algérie devant le Parlement français, de 1935 à 1938 », *Revue française de science politique*, 1962, vol. 12, n° 1, p. 108.

³ Voir Laure BLEVIS, « Une citoyenneté française contestée : réflexion à partir d'un incident antisémite en 1938 », *Histoire de la justice*, n°16, 2005/1, p. 111-122.

⁴ LDH/FArés./798/169, Lettres au secrétariat général de la LDH, Sidi-Bel-Abbès, 24 janvier 1938 et 5 mars 1938.

⁵ LICA/135, Motion du comité de Front Populaire de Sidi-Bel-Abbès réuni le 16 mars 1938.

⁶ LICA/135, Lettre de Fernand Kessis à Bernard Lecache, Sidi-Bel-Abbès, 28 avril 1938.

⁷ « Une monstruosité », *Le Front républicain*, 4 février 1938, p. 2.

⁸ Caroline BEGAUD, *La Troisième République française coloniale en Algérie : pour une histoire politique d'Oran de 1930 à 1939*, Thèse de doctorat, Université Paris 8, 1999, p. 288.

l'approfondit. Les images des défilés de juin 1936 induisirent un choc visuel d'autant plus important que des femmes « indigènes » y apparurent. Dans le bulletin colonialiste *L'Afrique française*, Jacques Ladreit de Lacharrière évoqua ainsi le défilé d'Alger du 14 juin 1936 : « L'islam obéissant à l'instinct grégaire a tendu son poing dans le vide et pour une querelle de roumis, et les meilleurs des croyants, attachés aux plus sévères traditions, ont supporté, sans protestations, le ridicule d'un défilé, au reste sévèrement surveillé, de femmes indigènes. [...] Visage hermétiquement clos à l'exception d'un hiatus filiforme par quoi leurs yeux aperçoivent à peine le soleil et la vie, et... le poing tendu... ! »¹. Choc politique, choc visuel, la présence de femmes voilées au sein des cortèges marquait une rupture dans le cours des temps coloniaux.

À Oran, la manifestation fêtant l'avènement du Front populaire reçut un accueil d'autant plus enthousiaste que le défilé du 1^{er} mai 1936 avait été interdit par la mairie. Selon Jean-Louis Planche, les foules qui envahirent les rues des grandes villes du département furent « les plus importantes que l'Oranie a[vait] jamais connues » : 15 à 20 000 personnes à Oran, 8 à 12 000 à Tlemcen, 3 000 à Sidi-Bel-Abbès et à Mostaganem, 2 500 à Mascara. Parmi les manifestants, un à deux tiers d'Algériens². Le compte rendu publié par *L'Écho d'Oran* relève le « très grand nombre d'indigènes » dans les cortèges à Oran, Mascara et Sidi-Bel-Abbès, jamais cependant au-dessus de la proportion d'un tiers³. Dans le chef-lieu, le défilé fut très long et dense : il commença place de la République, dans la ville basse, et aboutit plusieurs heures plus tard devant le monument aux morts, à l'angle de l'avenue Loubet et du front de mer. Le parcours, qui avait emprunté la place d'Armes et la rue d'Arzew parallèle à la mer, ne faisait que quelques centaines de mètres, c'est dire si la foule était importante. À Sidi-Bel-Abbès, la manifestation dégénéra en émeute. Une contre-manifestation avait été prévue et les partisans du Front populaire défilèrent sous la protection des troupes de la légion, des spahis, de la police et de la gendarmerie. On dénombra à la fin de la journée 45 blessés, de part et d'autre, et des dégâts matériels considérables⁴.

¹ Jacques LADREIT DE LACHARRIERE, « La situation dans l'Afrique du nord », *L'Afrique française*, juillet 1936, p. 395.

² Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, *op. cit.*, p. 102.

³ « Le Front Populaire et les manifestations du 14 juin », *L'Écho d'Oran*, 15 juin 1936, p. 3.

⁴ « Le Front Populaire et les manifestations du 14 juin », *L'Écho d'Oran*, 15 juin 1936, p. 3.

Après le succès de cette journée et de ce « défilé monstre »¹, le comité de Front populaire organisa un grand rassemblement pour le 14 juillet. Mais contrairement à ce qu'il sollicitait, la mairie l'autorisa à défiler à partir de seize heures², laissant la première partie de la journée à la manifestation de son propre groupement, le Rassemblement national d'action sociale (RNAS), qui avait prévu une manifestation parallèle. Les deux cortèges devaient emprunter des parcours différents, celui du RNAS partant de la ville haute et celui du Front populaire de la ville basse, pour aboutir tous deux bien qu'à des heures différentes devant le monument aux morts³. Le comité de Front populaire craignait les incidents et souhaitait peut-être, aussi, mesurer ses forces avec celles du RNAS dans un défilé simultané. Il demanda à la préfecture l'autorisation de défiler le matin, sur un autre parcours ; l'autorisation fut obtenue in extremis, à 36 heures de la manifestation⁴.

Ainsi, la démonstration de force du Front populaire commença dès les premières heures de la matinée du 14 juillet. Les manifestants se retrouvèrent à partir de 7 heures aux portes d'Eckmühl, faubourg espagnol du sud-ouest de la ville. Les différents groupes s'assemblèrent, dont une « délégation musulmane » citée par *Le Semeur*⁵, probablement celle du BOMO. Une foule encore plus grande que le 14 juin s'ébranla : 35 000 personnes au total selon *Le Semeur*, 30 000 selon *Le Front populaire de l'Oranie*⁶. La chorégraphie de cette masse militante fut l'objet de tous les soins. C'est en effet un des traits de la manifestation au XX^{ème} siècle que de « s'appu[er] sur les scénographies manifestantes » pour construire des identités collectives⁷. Ici, il s'agissait de répondre aux adversaires « nationaux » mais surtout de mettre en scène la nouvelle communauté organisée autour du Front populaire.

Faite du rassemblement de formations anciennement concurrentes voire hostiles, la foule du défilé fut décrite par *Le Front Populaire de l'Oranie* comme la plus massive et la plus unie. L'ordonnancement du cortège faisait en effet partie de la stratégie de la « scénographie manifestante »⁸. Dans son agencement même, son désordre festif, la manifestation du Front populaire se voulait opposée au cortège des « Nationaux » : « D'un

¹ Une, *Le Semeur*, 20 juin 1936, p. 1.

² AAPCO/L/4, Arrêté de la ville d'Oran, 8 juillet 1936.

³ AAPCO/L/4, Arrêté de la ville d'Oran, 11 juillet 1936.

⁴ « Les deux cortèges », *Le Front populaire de l'Oranie*, 16 juillet 1936, p. 1-2.

⁵ L. A., « La manifestation du Front Populaire d'Oran le 14 juillet », *Le Semeur*, 18 juillet 1936, p. 2.

⁶ *Le Front populaire de l'Oranie*, 16 juillet 1936, p. 1.

⁷ Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 155.

⁸ *Ibid.*, p. 155-156.

côté, une vraie mascarade tricolore. Un ordre militaire, des gestes bien républicains, comme le salut à la romaine (ou à l'hitlérienne) [...] Chez nous, un ordre spontané, une joie tranquille [...] ; une organisation qui n'avait rien de militaire, mais qui permettait à tous de se regrouper derrière leurs bannières, leurs drapeaux politiques ou syndicaux »¹. Au défilé en ordre, policé et discipliné, répondait un cortège joyeux, mixte et festif : c'est ainsi que les militants souhaitaient se voir et diffuser leur image. La politique, à l'été 1936, se lisait et se pratiquait de plus en plus comme un spectacle inscrit dans le paysage urbain d'Oran.

Ces grands défilés de Front populaire, vécus comme des victoires et des prises symboliques de pouvoir, furent réitérés au cours des mois suivants. Le 1^{er} mai 1937, le défilé oranais fut encore nombreux, 25 000 personnes selon *Le Semeur*² et *Oran républicain*³. Le 1^{er} mai 1938 selon ce dernier, il y avait encore « plus de 5 000 travailleurs musulmans » sur un total de 20 000 manifestants⁴.

4. L'unité dans les kiosques : la « grande aventure »⁵ d'Oran républicain

En 1935, le monopole de la presse, en Oranie, détenu par des journaux de centre et de droite, *L'Écho d'Oran* en tête, avait à peine été entamé. Seul *Le Semeur* continuait, depuis 1928, tous les samedis, à présenter l'actualité sous un jour différent et à relayer l'actualité du mouvement socialiste et syndical. Quelques centaines d'exemplaires de *La Lutte sociale* venaient d'Alger, dont le tirage restait irrégulier. Les sections socialistes commandaient quelques exemplaires du *Populaire*, mais la distribution en était très restreinte. En 1935, l'apparition d'un journal de Front populaire avait changé la donne durant l'été, avec la parution de sept numéros hebdomadaires. Il reparut le 2 mai 1936, avec des moyens plus limités, comme le signalait l'impression de l'en-tête en noir et blanc. Le journal se targuait de tirer à 10 000 exemplaires⁶ mais la réalité de diffusion était vraisemblablement plus proche de

¹ « Les deux cortèges », *Le Front populaire de l'Oranie*, 16 juillet 1936, p. 1-2.

² *Oran socialiste*, 8 mai 1937, p. 1.

³ « Le peuple d'Oran a célébré le 1^{er} mai dans le souvenir de ses morts », *Oran républicain*, 2 mai 1937, p. 5.

⁴ « Vingt mille travailleurs ont manifesté à Oran derrière les bannières syndicales », *Oran républicain*, 2 mai 1938, p. 1.

⁵ Voir Boualem KHALFA, Henri ALLEG et Abdelhamid BENZINE, *La grande aventure d'Alger républicain*, Paris, Messidor, 1987.

⁶ « De confrère à confrère », *Le Front populaire de l'Oranie*, 8 juillet 1936, p. 1.

6 000 selon Fouad Soufi¹. Par ailleurs, la fédération du Parti radical-socialiste lança, au moment de s'engager dans la bataille des élections législatives, un journal, *L'Élan républicain*. Il ne fit paraître, sur deux puis quatre pages, que sept numéros, du 6 au 25 avril 1936. La somme de ces tirages semblait bien incapable de concurrencer celui des grands quotidiens. Dans tous les esprits, après la victoire du Front populaire, se développait l'idée de faire paraître un journal à caractère pérenne.

Le projet prit forme grâce au comité de Front populaire. Au début de l'été 1936, *Le Front populaire de l'Oranie* annonça la parution d'*Oran républicain* pour le mois d'octobre suivant et l'ouverture d'une souscription². Les futurs actionnaires étaient priés de s'adresser au café Santamaria³. Lors du congrès des comités de Front populaire du 16 août 1936, on annonça que la souscription était close⁴. Environ 3 000 personnes avaient apporté leur contribution⁵, grâce aux annonces parues dans la presse et les affiches collées sur les murs de la ville. Le travail fut encore long avant la parution du journal. Il fallait trouver des locaux, monter une équipe et doter la structure de statuts juridiques.

Dans un premier temps, les réunions préparatoires avaient lieu dans l'arrière-boutique du bar Santamaria, déjà fréquentée en temps normal par les radicaux, les socialistes et les libres penseurs. Entre les caisses de marchandises, attablés devant des anisettes qu'ils laissaient intacts durant leurs heures de discussion, s'affairaient les initiateurs du projet⁶. Bientôt ils louèrent des locaux sur le boulevard Sébastopol, au numéro 20, entre la salle de la Loge et la salle Jean Jaurès. Tous les jeudis, c'était désormais dans un bâtiment en plein travaux d'installation qu'ils se retrouvèrent⁷. Les difficultés tenaient à deux facteurs, une fois les capitaux réunis : d'abord, il fallait, pour assurer la régularité et l'indépendance du tirage, installer et équiper une imprimerie. Ensuite, il importait de constituer une équipe qui respectât les équilibres partisans qui existaient au sein du comité de Front populaire.

¹ Fouad SOUFI, *Oran républicain et les problèmes algériens : un journal Front Populaire face à la question nationale, 1937-1938*, Mémoire de DEA, Université d'Alger, 1977, p. 25.

² « Contre la dictature du mensonge », *Le Front populaire de l'Oranie*, 1^{er} juillet 1936, p. 1.

³ *Le Front populaire de l'Oranie*, 3 juillet 1936, p. 2.

⁴ « Le Congrès des comités de Front Populaire », *Le Front populaire de l'Oranie*, 20 août 1936, p. 1.

⁵ « Oran républicain, grand quotidien politique et d'information dira chaque matin la vérité », *Oran républicain*, 21 février 1937, p. 1.

⁶ « 2 000 personnes ont acclamé hier, salle de la Loge, la naissance d'Oran républicain », *Oran républicain*, 21 février 1937, p. 2.

⁷ Michel ROUZE, « 3^{ème} numéro d'essai d'*Oran républicain* », *Oran républicain*, 6 février 1937, p. 1.

Deux sociétés anonymes furent créées : celle d'*Oran républicain* et celle de l'Imprimerie républicaine, sises toutes deux au 20 boulevard Sébastopol. La constitution de telles structures permettait qu'aucune formation ne prît le pas sur les autres. Pour éviter la mainmise d'une organisation sur le journal, les statuts prévoyaient que le conseil d'administration pouvait s'opposer à la cession d'actions et qu'aucun actionnaire ne pouvait disposer de plus de cinq voix à l'assemblée générale¹. À la tête du journal, un comité de direction politique fut constitué dans le strict respect de la composition du comité de Front populaire d'Oran. Edmond Auzas le présidait et y représentait le Parti Camille Pelletan, Gaston Lisbonne le Parti radical, Jean Réal la Jeune République, Pierre Tabarot le PCA auquel il était revenu après son passage par le PUP², Charles Enkaoua et Paul Schmitt la SFIO.

Les socialistes étaient les plus nombreux, comme au sein du comité de Front populaire. Le conseil d'administration était composé des membres du comité politique auxquels se joignirent des responsables syndicaux et politiques des divers partis³. Pour le PCA, figurait le vieux militant Joseph Poquet, passé au communisme après Tours et qui avait déjà participé après la guerre à l'aventure oranaise de la *Lutte sociale*⁴. Enfin, la rédaction en chef fut confiée à un jeune homme venu de Paris à cet effet, Michel Kokoczinski, dit Michel Rouzé. C'était un membre du Parti socialiste ; il avait commencé sa carrière dans le journalisme en écrivant dans le *Quotidien*, à Paris⁵. C'est Charles-André Julien, désormais à la tête du Haut comité méditerranéen et de l'Afrique du nord, qui avait recommandé son nom à ses anciens amis d'Oran⁶. Le jeune homme âgé de 27 ans venait de perdre, l'année précédente, son épouse Georgette, tuée sur le front espagnol⁷. Il décida de tenter l'aventure qu'on lui proposait de l'autre côté de la Méditerranée, décevant certaines ambitions locales⁸. Sa présence renforçait le poids de la SFIO dans la parution.

¹ Fouad SOUFI, *Oran républicain, op. cit.*, p. 17.

² ANOM/GGA/9H/48, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 11 août 1936.

³ « Statuts de la société anonyme Oran républicain », *Le Semeur*, 7 novembre 1936, p. 3.

⁴ « Poquet J. », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 2006, p. 509.

⁵ Voir Jean-Louis PLANCHE, « Rouzé Michel » dans *Ibid.*, p. 536.

⁶ Boualem KHALFA, Henri ALLEG, Abdelhamid BENZINE, *La grande aventure, op. cit.*, p. 17.

⁷ « Kokoczinski Georgette », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article137422> [consulté le 7 mars 2013].

⁸ AWO/I/21, Note de renseignements, préfecture d'Oran, 22 juin 1937.

Enfin, début 1937, tout était en place pour la parution. Pendant trois semaines, à partir du 1^{er} février 1937, le journal tira des exemplaires gratuits, adressés uniquement à ses actionnaires¹. Ces numéros d'essais avaient pour but de présenter aux souscripteurs le résultat de leurs efforts : ainsi, le premier numéro s'ornait de photos représentant la vue intérieure de l'imprimerie. Ils servirent également à définir la ligne politique du journal, résolument antifasciste, contre les « adorateurs d'Hitler et de Franco »². La veille de la vente du premier numéro, un grand apéritif fut offert par le comité de Front populaire à la salle de la Loge, en présence du consul d'Espagne, du président de la section oranaise de la LICA Sadia Lévy, du président du BOMO le cheikh Saïd Zahiri et du secrétaire de l'UD des syndicats Henri Bertrand³.

Le 21 février 1937, le premier journal fit son apparition dans les kiosques de la ville. Il se donnait pour devise de « dire chaque matin la vérité » aux Oranais et se définissait comme un « journal de combat »⁴ : pour le gouvernement de Front populaire, pour le projet Blum-Viollette⁵, pour la défense des libertés républicaines et pour la République espagnole. Il proposait des abonnements de trois, six ou douze mois et la vente au numéro. Sa parution fut saluée par une lettre de Léon Blum, publiée en une de son premier numéro commercial⁶. Le président du Conseil y parlait d'un « événement politique de grande portée ». Le journal tirait à 35 000 exemplaires et remporta dès son apparition un franc succès. Mais les recettes publicitaires n'étaient pas aussi importantes que l'espéraient ses dirigeants, qui durent ouvrir une nouvelle souscription au mois de mai 1937 pour doubler le capital de la société⁷.

La gauche oranaise avait enfin un journal. Conçu par et pour des militants et sympathisants essentiellement européens, il prit rapidement une envergure beaucoup plus large et constitua un vecteur d'expression et de mobilisation privilégié autour de revendications « indigènes » en plein essor.

¹ Michel ROUZE, « Quand naîtra bientôt *Oran républicain* », *Oran républicain*, 7 février 1937, p. 1.

² Michel ROUZE, « 3^{ème} numéro d'essai d'*Oran républicain* », *Oran républicain*, 6 février 1937, p. 1.

³ « 2 000 personnes ont acclamé hier, salle de la Loge, la naissance d'*Oran républicain* », *Oran républicain*, 21 février 1937, p. 2.

⁴ Michel ROUZE, « Faisons le point : un vrai combat », *Oran républicain*, 21 février 1937, p. 1.

⁵ Voir *infra*, chapitre 7, 4.

⁶ « Le chef du gouvernement de Front Populaire salue la naissance de notre journal »,

⁷ Fouad SOUFI, *Oran républicain, op. cit.*, p. 19.

B – Le Front populaire et les « indigènes »

1. « Vive Hadj Blum ! »

Le 13 janvier 1937, une réunion publique donnée par le comité de Front populaire de Mostaganem réunit 3 000 personnes dont une majorité d'« indigènes », selon la note de surveillance qui en rendit compte¹. À la sortie, plusieurs d'entre eux emplirent les rues de la ville de leurs cris à la gloire du député Dubois, de Maurice Thorez mais aussi du nouveau président du Conseil : « Vive Hadj Blum ! », lançaient-ils. L'expression « *hadj* » désignant celui qui a effectué le pèlerinage aux lieux saints qu'exige le Coran, constituait plus largement une marque de respect signifiée aux personnes âgées. L'arrivée au pouvoir du gouvernement de Front populaire avait en effet suscité un immense espoir en Algérie. Ferhat Abbas en témoigna dans ses mémoires² et des chansons en arabe dialectal saluèrent la venue d'un « gouvernement nouveau, fort et ancré dans la justice »³. En juillet 1936, une « chanson algérienne du Front populaire » fut composée à Paris puis distribuée en Algérie à partir de septembre. En arabe, avec quelques mots de français, elle clamait « Vive le Front populaire et notre camarade Blum »⁴.

Le programme du Rassemblement populaire signé à Paris ne mentionnait pourtant, en ce qui concernait l'Algérie, que la création d'une commission parlementaire sur l'Afrique du nord. Certains dirigeants de la gauche locale avaient déjà été interpellés sur les questions de représentation des « indigènes », qui commençaient à prendre toute leur place dans le débat politique algérien. Ainsi, le 30 mars 1936, lors d'une réunion du candidat radical-socialiste Georges Pertuis aux élections législatives, au casino Bastrana à Oran, un Algérien lui demanda « ce qu'il pens[ait] de la représentation indigène »⁵. Pertuis commença par expliquer que cette question était « à l'étude du Front Populaire » et, qu'en tant que représentant de ce dernier, il ne pouvait répondre. Mais à titre personnel, il assura que « pour son compte, il aim[ait] trop les principes des droits de l'homme et du citoyen pour y déroger ». Après la

¹ AWO/I/7, Rapport du sous-préfet au préfet, Mostaganem, 15 janvier 1937.

² Ferhat ABBAS, *Le jeune Algérien : 1930, de la colonie vers la province*, Paris, Garnier, 1981, p. 128.

³ Ali MERAD, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940 : Essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris, Mouton & Co., 1967, p. 187.

⁴ ANOM/GGA/9H/48, Traduction de la chanson algérienne du Front Populaire, par Mahdi, paroles et musique de l'auteur.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/49 : Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 30 mars 1936.

victoire du Front populaire, les attentes étaient grandes de la part des organisations de la population colonisée. Elles orchestrèrent, à des degrés divers, leur soutien au gouvernement.

À Tlemcen, dès le mois de mai 1936, un Comité des sympathisants « musulmans » du Front populaire se forma. Dans cette ville où s'était précocement exercée l'influence de l'*Islāh* autour du cheikh Brahimi, le préfet estimait que le groupement avait été fondé par des membres de l'AUMA. Son « tract au peuple musulman de Tlemcen » était ainsi composé :

« L'avènement au pouvoir des élus du Front Populaire crée pour les Musulmans d'Algérie une situation nouvelle. Le problème de nos droits et de nos revendications se pose encore une fois plus pressant que jamais. [...] Pour la première fois *le vrai peuple de France a parlé*. Tout en luttant pour sa propre émancipation, il se penche sur notre souffrance et nous tend la main. [...]. *Notre espoir est très grand mais il faut agir* »¹.

L'enthousiasme était mâtiné, dès le départ, de réserves. Le cheikh Brahimi et ses proches n'étaient pas les partisans les plus francs du Front populaire et, en général, les fidèles de Ben Badis passaient pour apporter un soutien « opportuniste » au gouvernement de Front populaire et à sa « mystique assimilationniste »². Dans le département, une sourde rivalité opposait Brahimi au cheikh Saïd Zahiri, l'autre figure régionale de l'AUMA, basé dans la ville d'Oran³. Or ce dernier entretenait des liens étroits avec les communistes⁴ et se montrait bien plus fervent adepte du Front populaire.

Le 3 juin 1936, un entrefilet paru dans *Oran Matin* annonça la création du Bloc des organisations musulmanes de l'Oranie (BOMO). Sous la présidence de Zahiri, il regroupait les associations musicales, sportives, de bienfaisance et d'anciens combattants de la ville comme la Ligue des anciens combattants musulmans, le Croissant rouge, le *Mouloudia*, mais aussi le *nadi* réformiste créé en 1934 par Zahiri⁵, El Islahia⁶. Sa création devait beaucoup à l'avènement du nouveau gouvernement : selon le chef de la sûreté départementale, ses

¹ ANOM/GGA/3CAB/90, Tract du Comité des sympathisants du Front populaire de Tlemcen, transmis au gouverneur général par le préfet d'Oran, 26 mai, 1936. Souligné par nous.

² Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 437.

³ Fouad SOUFI, « Le PPA en Oranie », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XV, n°4, décembre 1978, p. 177.

⁴ Voir René GALLISSOT, « Zahiri Saïd », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 595-596.

⁵ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh : ses structures et ses hommes ; le cas de l'Association des « 'Ulamā » musulmans algériens en Oranie, 1931-1945*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 1989, p. 203.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 19 juin 1936.

créateurs avaient échoué par le passé à mettre sur pied une telle organisation et profitèrent du résultat des élections législatives pour le former, justifiant son existence par son soutien au Front populaire.

En juillet 1936, le BOMO publia un appel explicite dans *Le Front populaire de l'Oranie* : « Peuple musulman [...] fais confiance [au gouvernement], mets tes espérances en lui, elles ne seront pas vaines »¹. C'est surtout aux membres européens du Front populaire qu'il s'adressait dans ces pages : l'énoncé avait plus valeur d'allégeance que de propagande. Au mois d'août 1936, il était présent au congrès des comités de Front populaire². Or, parmi ses membres, figuraient deux figures importantes de la Fédération des élus musulmans d'Oranie (FEMDO) : Benaouda Hadj Hacène Bachterzi et Saad El Hachemi, délégués du Croissant rouge. Leur présence au BOMO en même temps qu'à la FEMDO contribue à expliquer la facilité avec laquelle cette dernière organisation prit également des positions favorables au Front populaire.

Le soutien de la Fédération des élus oranais au Front populaire n'allait pourtant pas de soi. Les conseillers municipaux de la ville avaient été élus, en 1935, sur une liste patronnée par l'abbé Lambert³, concurrente de celle de Hadj Hacène Bachterzi que soutenaient les '*ulamā* réformistes'⁴. Cette dernière, comprenant la candidature des deux membres de l'AUMA, Saad El Hachemi et Belazreg Godih, avait été battue. Les nouveaux élus en avaient profité pour prendre la tête de la Fédération et en chasser son fondateur, Bachterzi. Depuis juillet 1935, les conseillers municipaux Ahmed Mekki et Zine Bentabet étaient respectivement président et secrétaire général de la FEMDO⁵. Or le 20 juillet 1936, une réunion privée décida de l'adhésion de la Fédération au Front populaire : la majorité des membres imposa cette décision aux leaders de l'organisation. L'adhésion fut en effet votée en l'absence de Mekki et combattue par les conseillers municipaux d'Oran Bentabet et Hadj Salah, ainsi que par Bentami, conseiller municipal de Mostaganem. Les trois mêmes s'opposèrent à la désignation de Bachterzi pour faire partie d'une délégation d'élus envoyés à Paris. Ils furent mis en minorité au sein du groupe. L'avènement du Front populaire avait

¹ Bousahba HAFID, « BOMO : Aux musulmans d'Oranie », *Le Front populaire de l'Oranie*, 25 juillet 1936, p. 1.

² « Le Congrès des comités de Front Populaire », *Le Front populaire de l'Oranie*, 20 août 1936, p. 1.

³ Fouad SOUFI, *Oran républicain, op. cit.*, p. 10.

⁴ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation : l'Oranie colonisée, 1881-1937*, Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, France, 1984, p. 376.

⁵ ANOM/Oran/5I/86, Note de renseignement, préfecture d'Oran, n. d. (1937).

changé la donne et Bachterzi, parce qu'il affichait son soutien au Front populaire, revenait en grâce.

L'avènement du Front populaire rebattit profondément les cartes et modifia les équilibres au sein de la Fédération des élus. Il eut même raison du souvenir de certaines inimitiés : la plupart des élus municipaux d'Oran se rangèrent finalement derrière Bachterzi, dont son grand adversaire Houari Hadj Salah. Seuls Zine Bentabet et Bentami refusèrent de prendre le parti du Front populaire et conservèrent leur fidélité à Lambert ; ils durent quitter la FEMDO¹. Désormais, cette dernière était acquise à la cause du gouvernement de gauche. Le rôle de Bachterzi avait été déterminant dans cette conversion. Il fut sévèrement attaqué par ses détracteurs, ainsi par exemple dans un tract lancé par Bentabet qui le traitait de lâche et le provoquait publiquement en duel en septembre 1936².

Le soutien au gouvernement de Front populaire permit à Bachterzi de reprendre sa place au sein de la Fédération. Lorsque ses membres se réunirent en janvier 1937, il apparut de nouveau parmi les délégués³. La manœuvre n'aurait pas fonctionné si la majorité de ses membres n'avait pas espéré que le gouvernement de Front populaire ferait en faveur des « Musulmans » d'Algérie les réformes ce que ses prédécesseurs n'avaient jamais entreprises.

2. Le Congrès musulman algérien

a. Le premier Congrès (Alger, juin 1936)

Le premier Congrès musulman algérien constitua un événement majeur dans l'histoire politique de l'entre-deux-guerres algérien. À mi-chemin entre la geste de rassemblement et l'institution, il marqua une grande étape de l'histoire du nationalisme algérien⁴. Son initiative revenait à l'action concertée de l'AUMA, de la Fédération des élus et de la région algérienne du PCF. Le processus avait commencé à être imaginé dès l'année 1935 ; le cheikh Ben Badis lui permit de prendre forme en lançant un appel pour la formation d'un « statut musulman

¹ Fouad SOUFI, « Le PPA en Oranie », art. cit., p. 177.

² ANOM/Oran/90, Rapport du commissaire au préfet, Oran, 24 septembre 1936.

³ AWO/I/7, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 7 janvier 1937.

⁴ Roger LE TOURNEAU, *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane, 1920-1961*, Paris, Armand Colin, 1962, p. 327.

algérien » dans son journal *La défense* en janvier 1936¹. Les divergences entre les différents partenaires formaient cependant obstacle à la réunion d'une grande assemblée. Le PCF se rallia à la proposition de l'AUMA, mais il fallut attendre le succès électoral du Front populaire pour que les leaders de la Fédération des élus fissent de même. La victoire des gauches laissait espérer en particulier la réalisation du projet Viollette de représentation parlementaire des Algériens, exposé dès 1931 dans *L'Algérie vivra-t-elle ?*.

Le 16 mai 1936, un « Appel aux musulmans algériens » fut lancé, depuis Constantine, par le docteur Bendjelloul pour préparer un grand rassemblement au mois de juin à Alger. Le CMA se voulait en marge et au-dessus des institutions partisans. Ses délégués, venus des trois départements, étaient issus des Fédérations départementales des élus, de l'Association des oulémas, du PCF, mais aussi – et cela n'est le plus souvent pas mentionné dans l'historiographie du nationalisme – de la SFIO, de l'USR et du Parti radical-socialiste. En effet, l'appel à la participation à ce grand événement s'adressa aux membres de l'AUMA, aux élus « musulmans » mais aussi à « tous les militants indigènes rattachés aux partis de gauche »².

En trois semaines, avant la tenue d'une grande assemblée à Alger le 7 juin, des comités locaux devaient se monter, désigner des délégués et rédiger des cahiers de revendications³. La FEMDO, désorganisée et paralysée par les luttes d'influence internes qui occupaient le plus clair du temps de ses cadres, se tint éloignée des préparatifs⁴, alors que dans les départements d'Alger et Constantine, la campagne en faveur du CMA fut essentiellement le fait des Fédérations d'élus⁵. Le BOMO, créé quelques semaines plus tôt, fit paraître le 1^{er} juin 1936 un communiqué appelant à participer aux travaux du Congrès et y désigna dix-sept délégués⁶. Le 7 juin 1936, le premier Congrès s'ouvrit à Alger, au cinéma Majestic. Environ 5 000 personnes y participaient⁷.

¹ Sur la genèse du CMA, voir Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, décembre 1974, XI, n° 4, p. 75-85.

² ANOM/Oran/90, L'année indigène algérienne de 1936, Oran, 8 janvier 1937.

³ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 437.

⁴ Fouad SOUFI, « Le PPA en Oranie », art. cit., p. 178.

⁵ Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », *op. cit.*, p. 88.

⁶ A.G. BOUVREUIL, « Agitation politique et religieuse chez les Musulmans d'Algérie », *L'Afrique française*, novembre 1938, p. 586.

⁷ « Un geste important », *L'Écho d'Alger*, 8 juin 1936, p. 1.

Ahmed Mekki était encore le président de la FEMDO ; il ne s'y rendit pas, « visiblement tenu en suspicion » par ses homologues¹. En revanche son vice-président, le docteur Bentami, conseiller municipal de Mostaganem encore membre de la FEMDO, s'y exprima. Il demanda la « représentation des Musulmans au Parlement par le moyen d'un collège électoral unique élargi, avec maintien du statut personnel »². Quelques mois plus tard, cependant, il prit le parti adverse³. La FEMDO, toute à ses luttes de pouvoir, était dans un état de désorganisation particulièrement aigu. Les militants communistes Benaouda Mabed, de Perrégaux, et Abderrahmane Bouchama, de Tlemcen, prirent également la parole, ainsi que le cheikh Brahimi. Les délégués au Congrès du 7 juin 1936 votèrent à l'unanimité une série de motions, saluant l'avènement du gouvernement de Front populaire, de son ministre d'État Viollette et prenant parti pour la représentation parlementaire avec « collège électoral universel commun » dans le maintien du statut personnel⁴.

En juillet 1936, une charte revendicative classée en six points fut publiée⁵. Le terme choisi pour désigner le texte faisait peut-être référence au chartisme anglais, mouvement qui avait édité en 1838 une charte revendiquant la réforme de la représentation au Parlement britannique, elle-même composée de six points. Les deux premiers points de la charte du CMA portaient sur la suppression de toutes les lois d'exception et le « rattachement pur et simple à la France ». Le troisième demandait le respect de la liberté religieuse musulmane, la liberté de l'enseignement de la langue arabe et l'application de la loi de séparation de 1905 au culte islamique. Le quatrième portait sur les revendications sociales dont la mise en chantier d'un « programme de constructions scolaires », le cinquième sur les revendications d'ordre économique dont l'égalité des salaires. Enfin, le dernier point développait les revendications d'ordre politique⁶.

Parmi ces dernières, figuraient la création d'un collège électoral commun pour toutes les élections, le suffrage universel et la représentation au Parlement. Seule l'Étoile nord-africaine s'y opposa. Par un télégramme lu à Alger, Messali Hadj repoussa toute représentation parlementaire réservée à une minorité ainsi que l'assimilation institutionnelle à

¹ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 437.

² « Un geste important », *L'Écho d'Alger*, 8 juin 1936, p. 1.

³ Fouad SOUFI, *Oran républicain, op. cit.*, p. 10.

⁴ Citées en annexes dans Abderrahim TALEB BENDIAB, *Le Congrès musulman algérien (1935-1938) Première expérience d'un front algérien anticolonialiste*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1973.

⁵ Reproduite dans Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », *op. cit.*, p. 99-104.

⁶ Voir texte complet en annexe.

la France. À cette époque, son mouvement n'avait pas encore réellement pris pied en Algérie, ses militants étant très majoritairement des émigrés résidant en métropole. La plateforme revendicative, fruit du compromis entre élus, *'ulamā* et membres du PCA, représentait des aspirations provisoirement majoritaires dans la population algérienne.

Le Congrès d'Alger désigna une commission de 66 membres pour présider aux destinées du CMA, sous la présidence de Bendjelloul. Elle comptait dix-neufs délégués du département d'Oran, dont plusieurs militants des partis de gauche. Parmi les trois délégués de Sidi-bel-Abbès figuraient ainsi le radical M'Hamed Lalout et le socialiste Djilali Taleb¹. Enfin, une délégation fut envoyée auprès du gouvernement de Front populaire. Parmi les seize personnes qui s'embarquèrent, pour Paris figuraient cinq délégués du département d'Oran. La ville de Tlemcen y était surreprésentée, par le cheikh Bachir Brahim, le militant communiste Bouchama et les élus Mohamed Kadi et Abdeslam Taleb. Le seul délégué d'Oran était le conseiller général Bachterzi². La délégation fut reçue à Paris par Léon Blum et Maurice Viollette, confiants dans leur capacité à faire entériner par décrets un certain nombre de réformes, en particulier l'annulation du décret Régnier et l'application des lois sociales à l'Algérie³.

À l'occasion du retour au port d'Oran de Benaouda Hadj Hacène Bachterzi, le 31 juillet 1936, l'accueil qui fut réservé au conseiller général illustra bien le premier esprit algérien du Front Populaire. Selon les services de surveillance, un crieur public avait sillonné la veille et le jour même le quartier juif et le « village nègre », c'est-à-dire la ville nouvelle, en annonçant le retour du délégué du « Front populaire indigène de l'Oranie »⁴. Le mimétisme était évident : le CMA, regroupement de plusieurs organisations, se voulait lui aussi un « front ». 2 500 personnes guettèrent son arrivée sur le quai, dont « deux tiers d'indigènes et un tiers d'israélites ». Le délégué débarqua sous les hourras, accompagné par les airs joués par trois sociétés musicales : la société juive de la Concorde musicale, la société musulmane du Mouloudia et celle du Front populaire, la Lyre prolétarienne. Les assistants saluèrent du poing levé, entonnèrent l'Internationale puis la Marseillaise et crièrent « Vive les Rouges, vive le Front Populaire ! ». Sur le quai, le président de la section oranaise de la LICA, Sadia

¹ Abderrahim TALEB BENDIAB, « Précisions structurelles sur le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. 11, n°4, 1974, pp. 163-174.

² ANOM/GGA/3CAB/90, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 31 juillet 1936.

³ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 440.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/90, Lettre du chef de la sécurité départementale au préfet, Oran, 31 juillet 1936.

Lévy, offrit au délégué du Congrès une gerbe de fleurs ceinte de l'inscription « La LICA d'Oran à ses frères musulmans ». Bachterzi fut ensuite juché sur les épaules de ses partisans, puis placé dans une automobile qui fit le tour de la ville.

Le Congrès musulman ne fut pas qu'une assemblée d'un jour, mais bien un mouvement politique majeur des années 1936-1938.

b. Le mouvement congressiste en Oranie

Les comités locaux du CMA se multiplièrent en Oranie dès les mois de mai et juin 1936¹. On en comptait alors dix-neuf dans le département, contre neuf à Alger et dix-sept à Constantine². Ce n'est que lors de la deuxième vague de créations, en mars 1937, au passage de la commission parlementaire d'enquête, que le comité départemental d'Oran fut créé, ainsi que onze nouveaux comités locaux. L'Oranie comptait alors 27 comités et trois comités d'arrondissement, à Tlemcen, Tiaret et Aïn-Temouchent³. Non seulement la densité était plus importante à l'Ouest de l'Algérie, mais l'implantation des comités y eut aussi la particularité de pénétrer le tissu rural de la région. Certains comités locaux, notamment dans les communes mixtes, désignèrent des délégués dans les douars environnants. Dans la région de Tlemcen par exemple, des comités locaux se formèrent dans des villages comme Lamoricière, Turenne et Trézel⁴.

L'administration s'inquiéta de ce succès. En juin 1937, l'administrateur de la commune mixte de la Nékerra rapporta au sous-préfet de Sidi-Bel-Abbès qu'une réunion avait été convoquée dans la commune de plein exercice de Tassin pour constituer un comité local du CMA. Elle s'était tenue sur la place principale un vendredi, jour de marché⁵. L'événement drainait une fois par semaine la population venue des douars de la commune mixte de la Nékerra, assurant une affluence maximale. Les délégués du comité de Sidi-Bel-Abbès y avaient envoyé des émissaires pour prévenir le matin même la population. Ils exposèrent aux

¹ ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du Congrès musulman algérien dans le département d'Oran, CIE, Oran, 28 avril 1937.

² Abderrahim TALEB BENDIAB, « Précisions structurelles sur le Congrès musulman algérien », art. cit., p. 170.

³ Voir tableau en annexe.

⁴ Abderrahim TALEB BENDIAB, *Le Congrès musulman algérien (1935-1938)*, op. cit., p. 70. Voir tableau des comités locaux du CMA dans le département en annexe.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport de l'administrateur de la commune mixte de la Nékerra au sous-préfet de Sidi-Bel-Abbès, 14 juin 1937.

paysans assemblés les grandes lignes de la charte revendicative. Les orateurs saluèrent aussi le gouvernement Blum : « C'est le gouvernement de Front Populaire, expliquèrent-ils, qui a donné la liberté de parole au peuple musulman, liberté que ne leur avait reconnue aucun des gouvernements antérieurs » et qui leur permettait, « sans crainte d'être inquiétés, de s'unir et de se concerter pour la défense de leurs intérêts »¹. Un comité local fut constitué autour des délégués de trois douars : Bédabrine, Kadadra et Chétouane.

Dans le département, le fait que le mouvement congressiste fût impulsé par l'AUMA plutôt que par la FEMDO influa sur ses relations avec les organisations de gauche. Dans le Constantinois, les leaders des élus avaient envisagé des alliances plus larges avec les partis français, éventuellement à droite². Le docteur Bendjelloul et son lieutenant Ferhat Abbas étaient en effet réticents à s'enfermer dans une collaboration exclusive avec les partis constitutifs du Front populaire. Ainsi, à Alger, le 7 juin 1936, Abbas exprima sa défiance en protestant contre les propos de Ouelhadj Benhadj, militant de la fédération SFIO d'Alger et vice-président du Congrès, qui avait expliqué que si une telle assemblée pouvait se tenir librement, c'était « grâce à l'avènement du Front populaire »³.

L'AUMA était plus favorable aux alliances avec la gauche, notamment communiste. Mais ses relations avec le Front populaire n'étaient pas sans poser de problème. Elles apparurent rapidement comme un point de discorde parmi les chefs régionaux du Congrès : le pôle oranais, animé par Saïd Zahiri au sein du BOMO, plaidait pour l'intégration des forces congressistes au sein du Front populaire, tandis qu'à Tlemcen le cheikh Brahimi exprima dès le départ d'importantes réticences à toute collaboration trop étroite. À l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 1936, ce dernier appela même les « indigènes » de Tlemcen à s'abstenir de toute participation à la manifestation du Front populaire. Le BOMO le rappela vivement à l'ordre, lui rappelant que le CMA s'était « prononcé à l'unanimité pour le Front populaire »⁴.

Le CMA s'inscrivait, en Oranie, dans plusieurs types d'espaces. Il pouvait d'abord compter sur ceux que l'Association des *'ulamā* avait créés dans le département : médersas,

¹ ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport de l'administrateur de la commune mixte de la Nékerra au sous-préfet de Sidi-Bel-Abbès, 14 juin 1937.

² Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 435.

³ « Un geste important », *L'Écho d'Alger*, 8 juin 1936, p. 1.

⁴ KADDOUR Belkaïm, « Mise au point du BOMO relative à l'appel de M. le Cheikh Brahimi fait dans une conférence relatée dans *L'Écho d'Oran* du 14 juillet 1936 », *Le Front populaire de l'Oranie*, 16 juillet 1936, p. 2.

cercles (*nadi*), sociétés (*jami'a*), locaux des associations culturelles et sportives¹. Mais ces lieux ne se prêtaient guère aux meetings de masse. Pour pallier ce manque, ils investirent les lieux habituellement réservés aux militants de la gauche française, mis à leur disposition par ces derniers. Ainsi, en janvier 1937, le commissaire de Nemours rapporta la tenue d'une réunion publique du comité local du CMA dans le local de la CGT. Les délégués clôturèrent la réunion au son de l'Internationale².

À Oran, c'est dans la salle de la Loge que le BOMO donna ses premiers grands meetings, s'inscrivant ainsi au cœur de la topographie de la gauche oranaise. En janvier 1937 il put accueillir 4 000 personnes, dans une salle si « pleine à craquer » que le public dut se nicher dans le moindre espace vacant, rez-de-chaussée, couloirs et paliers, débordant encore sur les trottoirs. Les militants du BOMO avaient pavoisé la salle de banderoles au nom du cercle de Zahiri, El Islahia. Ce grand meeting organisé par le Bloc attira de très nombreux militants et sympathisants du Front populaire, qui composaient la moitié de l'assistance. Le jeune député de Front populaire, Marius Dubois, y fit une entrée triomphale. Porté sur les épaules de quelques assistants, accueilli au chant de l'Internationale par une salle enthousiaste, il eut droit à une « ovation délirante » selon la note de surveillance³.

c. Congrès musulman et Front populaire

Dans le département d'Oran, les liens entre Congrès musulman et organisations de gauche semblaient tissés de façon plus étroite que dans les autres départements. Cela tenait à la façon dont le Congrès avait été organisé, sous l'influence prépondérante des '*ulamā*. Mais pour Claude Collot, l'alliance avec le Front populaire fut aussi renforcée « pour faire face aux organisations nationalistes et même fascistes de l'ex-abbé Lambert », renforçant la cohésion du mouvement tandis que, dans les autres départements, les dissensions entre élus et '*ulamā* lui furent très rapidement nuisibles⁴. À Oran, le Front populaire témoigna dès sa création de son soutien au CMA. Le 16 août 1936, le congrès départemental du Front populaire vota une motion qui exprima sans détour sa solidarité avec lui : elle demandait « l'adoption urgente des

¹ Mohammed EL-KORSO, « Transformations historiques et changements de mentalités : à propos des '*ulamā* musulmans algériens », *Cahiers de l'URASC*, 1988, p. 2.

² AWO/I/7, Rapport du commissaire au préfet, Nemours, 12 janvier 1937.

³ AWO/I/7, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 7 janvier 1937.

⁴ Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », *op. cit.*, p. 118.

revendications incluses dans la charte du Congrès musulman » et mettait en garde les pouvoirs publics contre « certains complots destinés à discréditer les dirigeants du Bloc musulman [le BOMO] et à provoquer l'échec de ces revendications »¹. Certes, le pacte d'union signé entre PC et SFIO, le 1^{er} mai 1935, mentionnait déjà l'abolition de l'indigénat et des lois d'exception, dont la motion du 16 août 1936 demandait d'ailleurs la réalisation immédiate, avant même la venue de la commission d'enquête parlementaire. Mais la charte revendicative portait sur des points bien plus vastes, ayant trait à la liberté de la langue arabe et du culte musulman et à l'augmentation des droits politiques des « indigènes ».

D'importantes connexions reliaient à Oran le BOMO du cheikh Zahiri et le Front populaire. Le BOMO avait délégué un certain nombre de représentants au congrès du Front populaire², dont certains étaient aussi des militants des comités de Front populaire, à l'image de Belkaïm Kaddour. Ce dernier avait été le leader des JC³, syndicaliste unitaire⁴, avant de devenir le secrétaire de la région oranaise du PCF⁵. Il avait été nommé secrétaire du BOMO⁶. La présence de passeurs à son image facilita l'adoption immédiate des revendications du Congrès par le Front populaire. L'habitude prise, par le comité de Front populaire, de convier lors de ses réunions les membres du BOMO prit le chemin de la réciprocité.

Ainsi, lors du grand meeting donné au Skating de Gambetta, à Oran le 10 octobre 1936, à l'occasion du passage de la délégation nationale du CMA, furent conviés des délégués du PC et de la SFIO. Le secrétaire de la section SFIO d'Oran, Jean Mattei, prit la parole pour assurer que les « revendications des Musulmans [seraient] appuyées par le Parti [socialiste] »⁷. Pour la première fois sans doute dans sa carrière de militant, à l'âge de 54 ans, Mattei assista à une réunion close par la prière de la *fātiha*, la sourate d'ouverture du

¹ « Le congrès départemental du Front Populaire », *Oran socialiste*, 22 août 1936, p. 3.

² « Le Congrès des comités de Front Populaire », *Le Front populaire de l'Oranie*, 20 août 1936, p. 1.

³ Omar CARLIER, « Espace politique et socialité juvénile : la parole étoiliste en ses quartiers. Contribution à une étude de l'incorporation du « nous », dans Omar CARLIER, Fanny COLONNA, Abdelkader DJEGHLOUL et Mohamed EL-KORSO, *Lettrés, intellectuels et militants en Algérie : 1880-1950*, Alger, Office des publications universitaires, 1988, p. 122.

⁴ René GALLISSOT, « Syndicalisme ouvrier et question nationale en Algérie : les positions de la CGTU dans les années 1930-1935 », *Le Mouvement social*, n°66, janvier-mars 1969, p. 5.

⁵ Amar BENAMROUCHE et René GALLISSOT, « Belkaïm Kaddour [Boussahba Kaddour] », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 100.

⁶ KADDOUR Belkaïm, « Mise au point du BOMO relative à l'appel de M. le Cheikh Brahimi fait dans une conférence relatée dans *L'Écho d'Oran* du 14 juillet 1936 », *Le Front populaire de l'Oranie*, 16 juillet 1936, p. 2.

⁷ ANOM/Oran/90, Lettre du commissaire central au préfet, Oran, 12 octobre 1936.

Coran, conduite par le cheikh Ben Badis « pour la grandeur de la France, du Front populaire et que les vœux [des Algériens] soient exaucés ».

Quelques jours plus tard, une réunion similaire fut organisée à Perrégaux, cette fois-ci par le comité de Front populaire et la Mutuelle de la jeunesse musulmane¹. Cette association avait été fondée en juin 1936 par l'instituteur Benaouda Mabed², un ancien « Jeune Algérien »³, avant que Lamine Lamoudi, secrétaire général de l'AUMA, ne mît en place les Jeunesses du Congrès musulman⁴, fondées à Oran en 1937⁵. Un meeting commun fut organisé dès le mois de juillet 1936 avec les délégués européens du Front populaire, pour leur présenter le groupement⁶. Ce dernier adhéra dès sa création au comité local de Front populaire aux côtés du PCA, de la LDH et de la SFIO⁷. Selon le commissaire de la ville, l'ensemble de ses membres était « des sympathisants du Front populaire »⁸.

Rien d'étonnant à ce que la délégation du CMA, lors de son passage dans la ville en octobre 1936, fût reçue à la fois par la Mutuelle et par le comité de Front populaire. Les orateurs des organisations européennes ouvrirent le meeting. Une militante du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme « supplia [ses auditeurs algériens] de laisser à leurs femmes plus de liberté », notamment celle de s'instruire et d'assister aux réunions « comme les Européennes »⁹. À leur suite, les *'ulamā* Ben Badis et Brahim priront la parole en arabe classique. Ce type de configuration, produit d'un syncrétisme inédit, qui mettait sur la même scène les chantres de la réforme islamique et une représentante féminine d'une organisation de gauche, impensable quelques temps plus tôt, devenait non seulement possible mais courant.

À Perrégaux, Front populaire et Congrès musulman tissèrent des liens étroits, qui résistèrent mieux qu'ailleurs à l'épreuve du temps. Dans les réunions mixtes, la composition de l'auditoire était à l'image de la tribune des orateurs. Ainsi, en janvier 1937, une réunion

¹ AWO/I/14, Rapport spécial du commissaire au préfet, Perrégaux, 15 octobre 1936.

² AWO/I/14, Note de renseignement, Oran, 3 décembre 1943.

³ Lahouari TOUATI, *Économie, société et acculturation*, op. cit., p. 212.

⁴ René GALLISSOT, « Lamoudi Lamine », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie*, op. cit., p. 406.

⁵ ANOM/Oran/90, Bulletin de renseignement du CIE, Oran, 28 avril 1937.

⁶ AWO/I/14, Rapport du commissaire de Perrégaux au préfet, Perrégaux, 5 juillet 1936.

⁷ LDH/FΔrés./798/171, Lettre du comité local de Front populaire au secrétaire général de la LDH et à Maurice Violette, Perrégaux, 9 septembre 1936.

⁸ AWO/I/14, Rapport du commissaire de police au préfet, Perrégaux, 15 mars 1937.

⁹ AWO/I/14, Rapport spécial du commissaire de Perrégaux au préfet, 15 octobre 1936.

publique donnée dans la salle du Casino réunit 700 personnes dont moitié d'« indigènes »¹. Le 23 mai 1937, c'est dans cette ville que se tint l'assemblée générale du comité départemental du CMA d'Oranie. La ville venait d'élire, deux mois plus tôt, une municipalité Front populaire, menée par le radical Anglade. Les délégués du département décidèrent que les comités locaux devaient adhérer aux comités de Front populaire « dans les centres où celui-ci n'[était] pas divisé »². Cette mention faisait référence à la ville de Mascara, où le comité local du CMA s'était retiré peu avant du comité de Front populaire, sous la pression du maire radical Pascal Muselli qui avait rompu avec les éléments socialistes et communistes de la ville³. Quand, le 29 août 1937, le comité exécutif du CMA décida à Alger de la démission immédiate des élus musulmans, le comité de Front populaire de Perrégaux organisa aussitôt un meeting dans le but de « mettre les Européens au courant des décisions prises » par cet organe⁴. Il vota un ordre du jour de solidarité avec les décisions prises par le CMA, approuvant la « non-collaboration » des élus « indigènes » dans les assemblées locales pour protester contre le retard apporté au vote des réformes⁵.

Mais Perrégaux ne constituait pas une exception à l'échelle du département. Des réunions communes des comités locaux du CMA et du Front populaire furent aussi régulièrement organisées à Beni-Saf, sous les halles du marché couvert qui avait accueilli, depuis 1929, nombre de meetings organisés par la section socialiste⁶. Dans cette ville, le comité du CMA donna même, à sa création en juin 1936, la présidence d'honneur au maire SFIO Gabriel Gonzales⁷. À Relizane, en septembre 1937, le comité de Front populaire adopta, au terme d'une réunion commune avec le CMA, une motion renouvelant son soutien aux revendications de la charte et demandant l'accélération des réformes. Il dénonça également l'arrestation de Bounab Djelloul, membre de l'AUMA et du comité local du CMA⁸, arrêté avec des militants du Parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj, créé en mars 1937

¹ AWO/I/7, Rapport spécial du commissaire de Perrégaux, 13 janvier 1937.

² « Les travaux de la conférence départementale d'Oran du Congrès musulman à Perrégaux », *Oran républicain*, 25 mai 1937, p. 5.

³ ANOM/GGA/9H/41, Bulletin de renseignement du CIE, Oran, 16 avril 1937.

⁴ ANOM/Oran/5I/86, Rapport du commissaire au préfet, Perrégaux, 10 septembre 1937.

⁵ « Une résolution du comité de Front populaire de Perrégaux », *Oran républicain*, 18 septembre 1937, p. 3.

⁶ ANOM/9H/48, Rapport de renseignement, Oran, 6 février 1937.

⁷ ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du Congrès musulman dans le département d'Oran, CIE, Oran, 28 avril 1937.

⁸ ANOM/5I/152, coupure de presse : « Comité local de coordination du Congrès musulman algérien de Relizane », *La Défense*, 20 novembre 1936.

après l'interdiction de l'Étoile nord-africaine¹. Quelques mois plus tôt, l'administrateur de la commune mixte de la Mina, contiguë à la ville de Relizane, avait même signalé une fusion entre les deux comités, qui aurait été décidée le 17 mars 1937². L'interprétation de l'administrateur, sans doute excessive, et que ne corroborent pas les documents postérieurs, témoignait cependant de l'intrication forte des deux fronts dans certaines localités de l'Oranais.

3. Les Algériens et le Front populaire : l'exemple de la LICA

a. La création de la LICA en Oranie

Dans le sillage des mobilisations pacifistes et antifascistes, apparut la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA³). L'association avait été fondée par Bernard Lecache en 1928 sous le nom de « Ligue contre les pogromes », après le procès parisien de l'assassin du nationaliste ukrainien Petlioura, Samuel Schwartzbard. Ses statuts, adoptés en même temps que son nouveau nom, le 24 février 1929, en faisaient une association de défense des Juifs mais aussi de rapprochement des peuples⁴. Dès les premiers mois de son existence, l'association avait dénoncé l'antisémitisme du docteur Molle à plusieurs reprises dans ses publications, *Le Cri des peuples* et le *Bulletin de la LICA*. Elle ne jouissait cependant pas à Oran de relais locaux. Le 19 janvier 1931 à la salle Wagram à Paris, la LICA dénonça publiquement l'action du maire d'Oran. Un Juif oranais, nommé Ben Simon, était présent et apporta le salut de ses coreligionnaires d'Algérie. Rien n'indique cependant qu'il prit dans la ville la tête d'une quelconque initiative locale liée à la nouvelle organisation⁵.

Les bases de l'organisation furent jetées à Oran en 1933. Le mouvement commençait alors à prendre, en France, une nouvelle ampleur, après l'accès de Hitler à la chancellerie

¹ ANOM/GGA/9H/48, Rapport du commissaire de police au sous-préfet, Relizane, 27 septembre 1937.

² ANOM/GGA/9H/48, Rapport de l'administrateur de la commune mixte de la Mina au sous-préfet de Mostaganem, Clinchant, 31 mars 1937.

³ En 1934 ses fondateurs modifièrent son nom : « Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme », mais conservèrent son sigle (LICA) jusqu'en 1979. Voir Emmanuel Debono, « Les origines de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme », *Histoire@politique*, n°2, sept.-oct. 2007, disponible sur : http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=02&rub=autres-articles&item=18#_ftnref2 [consulté le 4 février 2013].

⁴ Voir Emmanuel DEBONO, *Aux origines de l'antiracisme : la LICA, 1927-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

⁵ Emmanuel DEBONO, *La Ligue internationale contre l'antisémitisme (1927-1940) : la naissance d'un militantisme antiraciste*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2010, p. 114-117.

allemande. Élie Abecassis, un enfant du pays parti à Paris, vint faire une première tournée de conférences dans le département en tant que délégué de la LICA. Un comité provisoire fut alors mis en place¹. Oran abrita ainsi la première section maghrébine de la LICA². Fin juin 1934, la section comptait 175 adhérents³. D'autres sections furent fondées dans le département après la tournée du délégué Abécassis. Dans la ville d'Aïn-Temouchent, où vivait une grande communauté juive – au recensement de 1931, y étaient signalés 2 100 « Français d'origine israélite » sur un total de 7 600 citoyens français⁴ – un groupe se forma sous la houlette du secrétaire Charles Djian. Mais un an plus tard, ce dernier se plaignit que les membres ne renouvelaient pas leurs cotisations et que personne ne souhaitait faire l'acquisition des exemplaires du *Droit de vivre*, le journal de la LICA, envoyés de France⁵. Les émeutes antijuives de Constantine, début août 1934, changèrent la donne.

Du 3 au 6 août 1934, des émeutes firent une trentaine de morts dans le quartier juif de la grande ville de l'Est de l'Algérie. Un « incident banal »⁶, les insultes proférées par un tailleur juif à l'attention d'hommes qui se préparaient à la prière dans la salle d'ablutions d'une mosquée, avait déclenché les hostilités un vendredi soir. La police et les autorités municipales avaient presque réussi à ramener l'ordre lorsque le préfet annula la réunion prévue le lendemain matin par le docteur Bendjelloul, précisément pour prôner le retour au calme. La rumeur courut que le très populaire leader de la Fédération des élus musulmans avait été assassiné, provoquant la folie meurtrière de la foule qui envahit le quartier juif, saccageant les magasins, mettant le feu aux immeubles et massacrant deux familles, enfants compris⁷. Repris par la presse française, ces incidents marquèrent l'ensemble de la communauté juive d'Algérie et impressionnèrent profondément au-delà de ses rangs.

Dans les milieux de gauche métropolitains, le parti fut pris de rejeter la faute sur l'antisémitisme européen et l'impéritie de l'administration coloniale⁸. Ces événements

¹ ANOM/Oran/96, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 16 juillet 1935.

² Emmanuel DEBONO, *La Ligue internationale contre l'antisémitisme (1927-1940)*, op. cit., p. 316.

³ LICA/526, Liste des adhérents de la section LICA d'Oran au 26 juin 1934.

⁴ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, op. cit.

⁵ LICA/136, Lettre de Charles Djian à Goldenberg, Aïn Temouchent, 22 juin 1934.

⁶ Joshua COLE, « Antisémitisme et situation coloniale pendant l'entre-deux-guerres en Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2010, vol. 108, n° 4, p. 15.

⁷ Sur ces événements et leur interprétation, outre l'article de Joshua Cole déjà cité, on peut lire : Charles-Robert AGERON, « Une émeute antijuive à Constantine (août 1934) », *Revue de l'Occident musulman et de la méditerranée*, n°13, 1973, p. 23-40.

⁸ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II*, op. cit., p. 427-428.

venaient confirmer les diagnostics pessimistes qui avaient cours sur la façon dont les autorités administraient les populations juives et musulmanes. La lettre du président de la section de la LDH d'Oran, Ferdinand Jasseron, utilisa le terme de « pogrom » pour qualifier les événements, sans pour autant souscrire à l'interprétation d'une explosion de haine atavique entre Juifs et Musulmans. Il s'en prit au contraire à la passivité des autorités, dénonçant le laps de temps nécessaire à l'intervention de la police comme une stratégie coupable : « Il est impossible d'admettre à notre époque que les autorités responsables n'aient pas eu le courage de prendre les responsabilités nécessaires pour éviter ce carnage prévisible et surtout pour en arrêter le développement »¹. Dans le département d'Oran, l'antisémitisme avait été affiché de la façon la plus explicite par la municipalité du docteur Molle, continué par son ancien adjoint Ménudier, et affiché à Sidi-Bel-Abbès par le maire Lucien Bellat. Plusieurs groupes s'en réclamaient ouvertement. Les Unions latines mais aussi les Croix-de-feu et les Volontaires nationaux, qui prenaient en Algérie des accents plus ouvertement hostiles aux Juifs qu'en métropole, commençaient à prospérer dans le département². C'est bien plus du côté de l'antisémitisme européen des colons, qui prospérait en Oranie, que de celui de la masse « musulmane » que se porta l'inquiétude de la LICA.

Dans la ville de Relizane, la population « d'origine israélite » représentait le tiers des citoyens français en 1931³. Le maire, Dominique Rivière, avait été élu en 1929 à la tête d'une liste dite « des intérêts économiques et sociaux, d'ordre et de travail »⁴ et se présentait comme un « maire national »⁵, c'est-à-dire antisémite. Le fondateur de la section LICA de la ville s'appelait René Élie Amar. L'homme, poète, journaliste, avait commencé à dénoncer publiquement en 1934 les croix gammées qui fleurissaient sur les bornes kilométriques, les points et les murs des villes du département⁶. Pour lui, l'origine de l'antisémitisme en Algérie ne faisait pas de doute : elle se trouvait du côté des Européens. Juifs et Musulmans étaient au contraire voués à approfondir leurs relations séculaires en Afrique du Nord. Deux jours après

¹ LDH/FArés./798/169, Lettre de Ferdinand Jasseron au secrétaire général de la Ligue, Oran, 23 octobre 1934.

² Voir Fernand KOERNER, « L'extrême-droite en Oranie (1936-1940) », art. cit., p. 568-594 ; Samuel KALMAN, « Le Combat par tous les moyens : Colonial Violence and the Extreme Right in 1930s Oran », *French Historical Studies* vol. 34, n°1, 2011, p. 125-153.

³ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, op. cit.

⁴ ANOM/Oran/E/235, Document récapitulatif a/s élections municipales des 5 et 12 mai 1929 dans le département d'Oran, en réponse à la circulaire du 29 avril 1929, Oran, 13 mai 1929.

⁵ ANOM/Oran/90, Bulletin du Centre d'informations et d'études (CIE) pour les mois d'octobre et novembre 1937, Oran, 1^{er} décembre 1937.

⁶ LICA/132, Lettre de René Élie Amar à Bernard Lecache, Relizane, 25 avril 1939.

les émeutes de Constantine, il prit ainsi place avec trois assesseurs « musulmans » à la tribune d'une conférence donnée dans sa ville par l'AIOI, sur la civilisation musulmane, devant un public de 500 « indigènes »¹. Le président du bureau, Kaddour Makaci, était le secrétaire de la section LDH. Cette manifestation d'unité, au lendemain des événements de Constantine, avait pour but d'apaiser les tensions. La présence du secrétaire de la section de la LICA prouvait que c'était la perspective défendue par cette dernière, ainsi que par la LDH représentée par son président « musulman ».

Les deux hommes qui s'exprimèrent à cette occasion étaient des proches de la SFIO. Le premier, Mohand Lechani, venu d'Alger pour l'occasion, avait adhéré au Parti socialiste à sa sortie de l'École normale d'instituteurs en 1912². Le deuxième orateur, El Boudali Safir, était un jeune professeur de 27 ans qui venait d'être nommé à l'école primaire supérieure de Mascara. Par ailleurs écrivain, journaliste et bientôt musicologue³, il avait publié en 1933 dans *Oran Matin* une série sur « le problème indigène en Algérie », dans laquelle il défendait l'assimilation par l'école : « Plus de cloisonnement étanches ! Plus de spécialités ! Une seule école pour tous, tout au moins dans les villes ! [...] Lorsqu'on a été élevé sur les mêmes bancs, dans les mêmes salles, lorsqu'on a vibré aux mêmes récits héroïques ou douloureux rapportés par la même et chaude parole, lorsqu'on a disputé d'un même élan, avec une même loyauté, les mêmes places et les mêmes titres, on se sent bien l'un près de l'autre, on se respecte, on s'aime »⁴. Il devint membre puis secrétaire des sections de la SFIO et de la LICA à Mascara vers 1936. Dès le départ, la LICA prit ainsi le parti de travailler au rapprochement entre Juifs et « indigènes », refusant d'accuser ces derniers d'être responsables de la nouvelle vague d'antisémitisme en Algérie et rejetant la faute sur les colons européens.

Les événements de Constantine eurent pour conséquence une densification notable des rangs de la LICA. À Aïn Temouchent, alors qu'il se plaignait un mois plus tôt de la difficulté d'encaisser les cotisations des membres et de vendre des journaux⁵, le secrétaire Charles Djian rencontra « un grand succès » en vendant *Le Droit de vivre*⁶, dont un numéro parut dans

¹ AWO/I/20, Rapport du commissaire de Relizane au préfet, Relizane, 7 août 1934.

² René GALLISSOT, « Lechani Mohand » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 421.

³ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 159.

⁴ AGA/66/4153, coupure de presse : Safir El Boudali, « Le problème indigène en Algérie (VI). De la lumière ! », *Oran Matin*, 5 septembre 1933.

⁵ LICA/136, Lettre de Charles Djian à Goldenberg, Aïn Temouchent, 22 juin 1934.

⁶ LICA/136, Lettre de Charles Djian à Bernard Lecache, Aïn Temouchent, 30 août 1934.

l'urgence quelques jours après les événements¹. Il envoya en septembre 1934 une liste de 25 adhérents². Les effectifs de la fédération oranaise de la LICA allèrent s'étoffant régulièrement à partir de cette époque. Chaque mois, son secrétaire Sadia Lévy envoyait de nouvelles cotisations à Paris, à un rythme de dix à 50 adhésions mensuelles³. L'écho du mouvement restait relativement faible toutefois. Les émeutes de Constantine, si elles avaient alerté la communauté juive, ne l'avaient pas incitée pour autant à adhérer massivement. En juillet 1935, lors d'une nouvelle tournée d'Élie Abécassis à Oran, la réunion publique donnée à cette occasion ne réunit que 200 personnes environ. Le délégué parisien se plaignit du « peu d'empressement » des Juifs d'Oran à rejoindre le groupement et exhorta les membres du bureau à déployer des efforts accrus de propagande⁴.

b. La LICA et le Front populaire

La LICA arrima étroitement, à Oran comme ailleurs, son destin à celui du Front populaire⁵. Apparue dans la région en 1933, elle fit figure à partir de 1936 de lieu de convergence et de rencontre entre Européens et Algériens autour de cet horizon. De nombreux membres de la population colonisée, souvent déjà socialisés dans un cadre associatif ou politique, allèrent jusqu'à y exercer des responsabilités. Plusieurs sections de la LICA, dans l'Oranais, eurent ainsi des présidents ou des vice-présidents « musulmans ». D'intéressants phénomènes de polyengagement se nouèrent autour de cette organisation. Par exemple, le comité de la section LICA de Perrégaux était présidé en 1937 par Miloud Guermouche, un fonctionnaire de la justice musulmane, également président de la Mutuelle de la jeunesse musulmane⁶. Son secrétaire Benaouda Mabed était également président de la culturelle musulmane de la ville⁷. Cette situation couronnait les efforts d'implantation algérienne menés par le sémillant créateur de la LICA, Bernard Lecache.

¹ Emmanuel DEBONO, *La Ligue internationale contre l'antisémitisme (1927-1940)*, op. cit., p. 280.

² LICA/136, Liste des membres de la section LICA d'Aïn Temouchent, dressée par Charles Djian, reçue à Paris le 28 septembre 1934.

³ Par exemple : LICA/526, Lettre de Sadia Lévy à Bernard Lecache, 19 décembre 1935.

⁴ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du commissaire d'Oran au préfet, Oran, 22 juillet 1935.

⁵ Voir Emmanuel DEBONO, « Le Front populaire et le militantisme antiraciste : l'exemple de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire*, op. cit., p. 223-233.

⁶ AWO/I/14, Note de renseignements, Oran, 3 décembre 1943.

⁷ LICA/494, Composition du comité de la section LICA de Perrégaux, décembre 1937.

Sa première tournée en Afrique du nord eut lieu au début de l'année 1936. Débarqué à Tunis le 20 janvier, il traversa le Maghreb d'Est en Ouest pour arriver à Oran le 9 février, où il resta presque un mois¹. Sur le livret édité par la LICA à propos de cette tournée, un calendrier en résumait le déroulé. Parmi les banquets et réunions publiques, était signalé à la date du 28 février un « meeting arabe de Front populaire » à Oran². De nouveau, le parallèle était dessiné, cette fois-ci de la part d'une organisation du Front populaire. À cette date en effet, Bernard Lecache assista à la conférence organisée par le *nadi El Islahia*, le cercle fondé en 1934 par cheikh Zahiri³, au casino Bastrana.

Le but affiché par Bernard Lecache lors de sa tournée en Afrique du nord n'était pas seulement le développement de la LICA dans de nouveaux territoires. Il visait aussi spécifiquement, au Maghreb, le « rapprochement judéo-arabe »⁴. Lors de sa tournée, il mit un soin tout particulier à s'adresser aux différentes composantes de la population d'Algérie, à tisser des liens avec les organisations de la population colonisée et à attirer des audiences mixtes⁵. À son retour en France, il pouvait se targuer d'avoir radicalement transformé le paysage de la LICA dans les colonies nord-africaines. Il rencontra sur son passage des audiences fournies, suscita des adhésions nombreuses et la création de nouveaux groupes. En Algérie, l'« effet Lecache »⁶ fonctionna à plein : la composition des sections témoignait, après son passage, des premières réussites de sa stratégie en direction des Algériens colonisés.

Après la tournée de 1936, une fédération algérienne fut créée ainsi que 26 sections en Afrique du nord, dont neuf dans le seul département d'Oran. À Oran, la section locale était présidée par Sadia Lévy. Ses trois vice-présidents témoignaient du profil mixte de son recrutement. Le premier, Armand Karsenty, un avocat de renom, militait à la fédération radicale-socialiste et faisait partie de la communauté juive de la ville. Le second, Ferdinand Jasseron, présidait la section de la LDH et avait adhéré à la SFIO. Il était censé représenter l'élément chrétien. Enfin le troisième, Mohammed Abderrahmane, était membre de la LDH,

¹ LICA/455, Livret « Collecte permanente au bénéfice de la LICA – Tournée en Afrique du Nord janvier-février 1936 ».

² LICA/455, Livret « Collecte permanente au bénéfice de la LICA – Tournée en Afrique du Nord janvier-février 1936 ».

³ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh*, op. cit., p. 203. Voir invitation en annexe.

⁴ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du commissaire d'Oran au préfet, Oran, 24 novembre 1936.

⁵ Voir Emmanuel DEBONO, « Le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord sous le Front populaire. Succès et limites », *Archives Juives*, vol. 45, n° 2, novembre 2012, p. 89-106.

⁶ *Ibid.*, p. 93.

président d'honneur de la Ligue des Anciens combattants musulmans¹ et président du cercle du progrès, affilié à l'AUMA et inauguré en 1932 par le cheikh Ben Badis². À Sidi-Bel-Abbès c'est le conseiller M'Hamed Lalout, vice-président de la FEMDO, qui présidait la section. Les autres groupes étaient dirigés par des citoyens français, le plus souvent issus de la communauté juive, mais comptaient pour la plupart des « Musulmans » parmi les membres de leur bureau. Enthousiasmé par ces premiers résultats, Bernard Lecache traversa de nouveau la Méditerranée pour une nouvelle tournée au printemps 1937.

Son retour se fit dans des conditions bien différentes de sa première visite. Depuis lors, non seulement le Front populaire avait gagné les élections, mais le CMA s'était réuni une première fois à Alger et avait vu des comités se développer dans la région. À son arrivée dans la ville d'Oran, il fut reçu avec tous les honneurs dans la salle de la Loge, au cours d'un apéritif qui comptait la plupart des organisations parties prenantes du Front populaire : Parti socialiste, Parti radical, Parti communiste, Parti Camille Pelletan, LDH. Le cheikh Zahiri l'accueillit au nom du BOMO. Lecache rappela à cette occasion son soutien à la charte revendicative du CMA. Assistaient à l'événement 7 à 800 personnes, dont une centaine d'« indigènes »³. Mais entre l'assistance à une réunion et l'adhésion au groupement, la différence était de taille.

Ainsi, au lendemain de cette grande manifestation d'unité, l'assemblée générale de la section se réunit dans la même salle, avec seulement 70 participants sur 500 inscrits⁴. Le coût de l'adhésion décourageait nombre de sympathisants « musulmans »⁵. Mais la section affichait avec fierté sa présence dans les milieux algériens en la personne de son nouveau vice-président Mohamed el-Aziz Kessous⁶, polyengagé notoire et figure importante des milieux mobilisés de la ville. Ce dernier était né à l'autre bout du pays, à La Calle, en 1903. Après des études de droit à Paris, il était devenu journaliste, faisant paraître en 1935 un pamphlet, *La Vérité sur le malaise algérien*, en même temps qu'il prenait la tête du journal de

¹ AWO/I/14, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 24 mars 1937.

² ANOM/GGA/9H/38, Note de renseignement du CIE, Oran, avril 1935.

³ ANOM/Oran/92/2540, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 31 mars 1937.

⁴ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 1^{er} avril 1937.

⁵ Emmanuel DEBONO, « Le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord sous le Front populaire. Succès et limites », *op. cit.*

⁶ ANOM/Oran/424, Rapport du commissaire de police du 1^{er} arrondissement au commissaire central, Mostaganem, 4 avril 1937.

la Fédération des élus, *L'entente franco-musulmane*. Il avait quitté Constantine en septembre 1936 pour s'établir à Oran et participer au lancement du journal *Oran républicain*¹.

Bernard Lecache entreprit une tournée dans le département. À Mascara, il fut reçu par le comité local du CMA, dans une réunion privée qui mobilisa 500 personnes, toutes « indigènes »². Le jeune professeur El Boudali Safir, accepta de prendre la présidence d'une nouvelle section de la LICA dans la ville³. Une cinquantaine d'adhésions furent aussitôt recueillies. Le même jour, il fut reçu à la médersa libre de Mascara, gérée par l'AUMA. La photographie prise à cette occasion montre Bernard Lecache entouré d'une foule à grande majorité algérienne. L'image appartenait au « nouveau répertoire » des portraits de groupe, réalisés à partir des années 1930 autour de la sociabilité associative⁴. On distingue, proches de Lecache, placé au centre du groupe, quelques Européens dont le militant socialiste Pierre Ardilouze, assis à trois places à sa droite, ainsi que l'unique femme de l'assemblée. Peut-être s'agissait-il de Mme Lecache, son épouse, qui avait l'habitude d'accompagner son mari lors de ses tournées. À moins qu'il ne s'agissât d'Yvonne Camallonga, dont nous aborderons la personnalité dans quelques pages.

¹ Voir Haoua AMEUR-ZAÏMECHE, « La société algérienne et la question scolaire : Mohammed El-Aziz Kessous (1903-1965), produit et initiateur de réformes » dans Odile MOREAU (dir.), *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb : XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, Paris, l'Harmattan, 2009, p. 314.

² ANOM/Oran/424, Rapport du commissaire central au préfet, Mascara, 2 avril 1937.

³ AWO/I/7, Rapport du sous-préfet de Mascara, 5 avril 1937.

⁴ Omar CARLIER, « L'émergence de la culture moderne de l'image dans l'Algérie musulmane contemporaine (Alger, 1880-1980) », *Sociétés & Représentations*, 2007, vol. 24, n° 2, p. 31.

Figure 45 : Photographie de la réception de Bernard Lecache à la médersa de Mascara, avril 1937



Source : ANOM/Oran/5I/50, photographie reproduite dans Emmanuel DEBONO, « Le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord sous le Front populaire. Succès et limites », *Archives Juives*, 5 novembre 2012, Vol. 45, n° 2, p. 1.

Nombre de participants posaient le poing tendu. Les enfants, placés au premier rang, mimaient, dans une attitude mêlant le jeu et le défi, le geste des adultes. Ce dernier était désormais familier à une grande partie de la population, tout comme le chant de l'Internationale, tous deux popularisés durant les mois précédents par les meetings des comités de Front populaire, les défilés et les grèves. Devenu le « signe de ralliement [des] antifascistes de tous bords »¹, il surgissait ici au cœur d'une institution religieuse, sans qu'il apparût paradoxal ou déplacé. Ce symbole de la résistance communiste allemande devenu « rite de masse »² avait été réinvesti, en Algérie, par les comités du CMA. Il exprimait tout

¹ Philippe BURRIN, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1986, vol. 11, n° 1, p. 12.

² Gilles VERGNON, « Le « poing levé », du rite soldatesque au rite de masse. Jalons pour l'histoire d'un rite politique », *Le Mouvement social*, n°212, juillet-septembre 2005, p. 77-91.

autant l'adhésion au Congrès musulman qu'au Front populaire. Il cristallisait dans une manifestation corporelle l'alliance des deux fronts autour de l'horizon de la réforme algérienne. Sur la photographie, les plus âgés portaient le turban mais la majorité des jeunes gens se présentait vêtue du costume européen et, le plus souvent, coiffée d'un *fez*. C'est cette tenue dont on voyait souvent se revêtir les militants « indigènes » des organisations de gauche¹. L'association du complet et de la coiffe de feutre rouge, propre à une jeunesse urbaine en plein essor, révélait une attention à la mode venue du cinéma égyptien². Mise en scène de soi, l'apparence vestimentaire relevait de la narration et se voulait l'affirmation d'une identité algérienne moderne, synthèse des apports des civilisations européenne et orientale.

Partout sur son passage, Lecache rencontrait des publics nombreux et composites. Ainsi à Sidi-Bel-Abbès, le radical Lisbonne s'émerveilla du fait que, ce que dans la salle de cinéma qui accueillit le fondateur de la LICA, se mêlaient « les amis de la LICA indigènes et israélites ». Selon le commissaire de la ville, pas moins de 2 000 personnes s'étaient pressés à la rencontre, dont 800 « Musulmans »³. À Oran, la propagande en milieu « indigène » fut favorisée par l'adhésion, en juillet 1936, d'Yvonne Camallonga⁴. Cette infirmière bénévole parlait arabe et cette compétence fut mise à profit par la section pour s'adresser, dans leur langue, aux nombreux Algériens qui se pressaient aux réunions. Elle accompagna ainsi Bernard Lecache, lors de son voyage de mai 1937, dans les réunions du CMA auxquelles les organisations de gauche étaient conviées, invitant les Algériens à adhérer au Front Populaire⁵.

Le 6 mai 1937, elle prononça une conférence sur « Les musulmans et le racisme », à la salle de la Loge à Oran, aux côtés du fondateur de la LICA. La note de surveillance rapporta, parmi les 350 personnes présentes, la présence d'une « dizaine de mauresques »⁶ : cette mention, rare, signalait une présence tout aussi limitée, et sans doute pas une lacune dans la surveillance tant la présence de femmes algériennes à des meetings politiques était perçue comme transgressive. Yvonne Camallonga y dit son admiration pour la « brillante civilisation passée » du pays, cita des noms de grands savants arabes, parla de la civilisation d'Al-

¹ Voir *infra*, chapitre 9, B, 2, a.

² Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, *op. cit.*, p. 51 ; Omar CARLIER, « L'émergence de la culture moderne de l'image dans l'Algérie musulmane contemporaine (Alger, 1880-1980) », *op. cit.*

³ AWO/I/7, Rapport du commissaire au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 7 avril 1937.

⁴ LICA/526, Bulletin d'adhésion d'Yvonne Camallonga, Oran, 10 juillet 1936.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/90 Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, 11 mai 1937.

⁶ ANOM/Oran/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, 7 mai 1937.

Andalus, avant de défendre le programme du gouvernement de Front Populaire. Sa connaissance de l'histoire du Maghreb ainsi que de la langue arabe détonnait parmi ses camarades européens, féminins et masculins, des partis et organisations de gauche. Fort rares étaient les militants européens capables de s'adresser aux masses algériennes dans leur langue. Yvonne Camallonga pratiquait ainsi, au travers de son militantisme féminin en langue vernaculaire, une forme rare de traversée des frontières – de genre et de communautés – de l'Algérie de l'époque.

La LICA avait donc réussi à s'implanter en Algérie. Les chiffres dont on dispose sur ses effectifs posent toutefois des problèmes méthodologiques qui invitent à la prudence¹. On retrouve dans les archives de la LICA de longues listes de nom, correspondant à des bulletins d'adhésion remplis au cours de la tournée de Lecache, qui pourraient faire croire à un véritable mouvement de masse. Or dans la grande majorité des cas, le montant de l'adhésion n'était ensuite pas réglé par les individus mentionnés. En octobre 1937 à Mostaganem, par exemple, la section, qui se targuait de compter 137 adhérents, ne comptait en fait que 38 individus à jour de cotisation². Par ailleurs, la communication de la LICA se plaisait à gonfler les chiffres qu'elle publiait. L'organisation revendiqua ainsi, en mai 1937, environ 6 000 adhérents en Afrique du nord dont une majorité en Algérie, mais un état des cotisations pour le même espace et à la même date indiquait un chiffre proche de 2 000³. Au 31 juillet 1937, un document atteste de 615 cartes payées dans le département d'Oran, dans quatorze sections, dont 160 adhérents à Oran, la section la plus importante⁴.

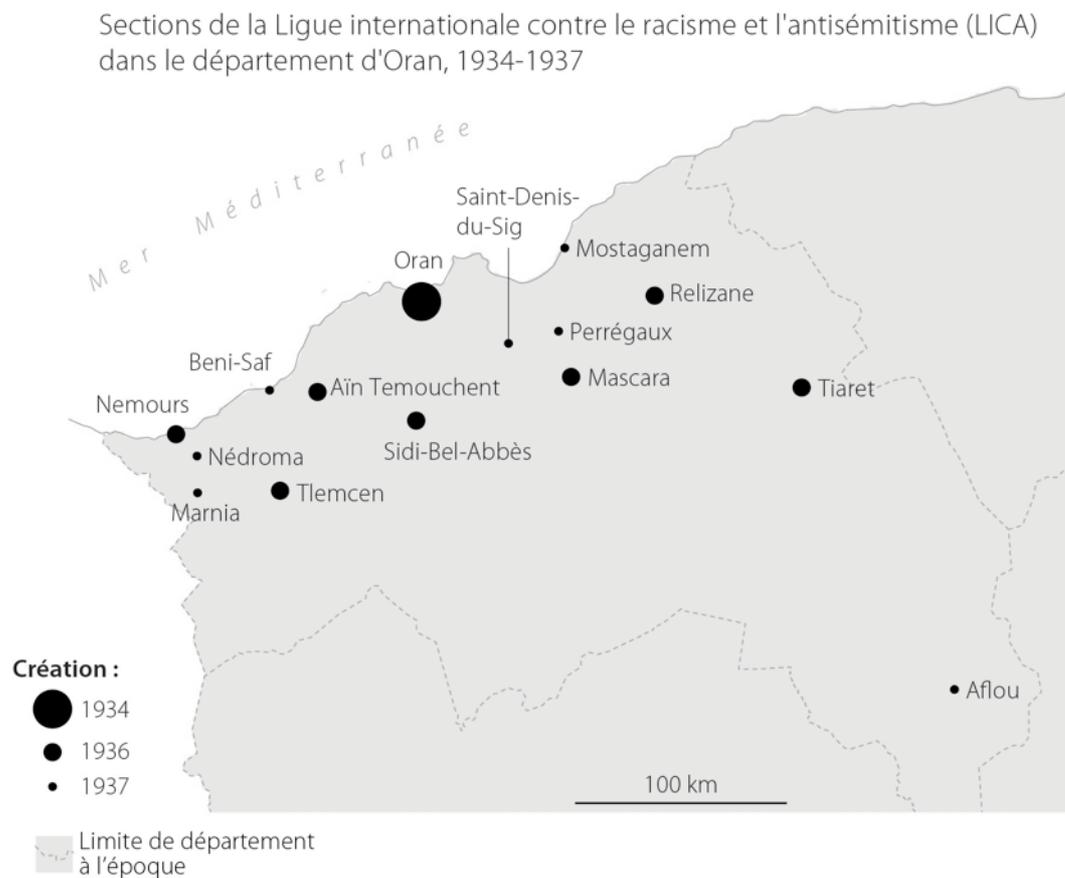
¹ Emmanuel DEBONO, *La Ligue internationale contre l'antisémitisme (1927-1940)*, op. cit., p. 336-337.

² LICA/437, Lettre de Bernard Lecache à Joseph Achache, Paris, 21 octobre 1937.

³ Emmanuel DEBONO, *La Ligue internationale contre l'antisémitisme (1927-1940)*, op. cit., p. 340.

⁴ LICA/494, État des cotisations des sections LICA d'Afrique du nord au 31 juillet 1937.

Figure 46 : Carte des sections de la LICA dans le département d'Oran, 1936-1937



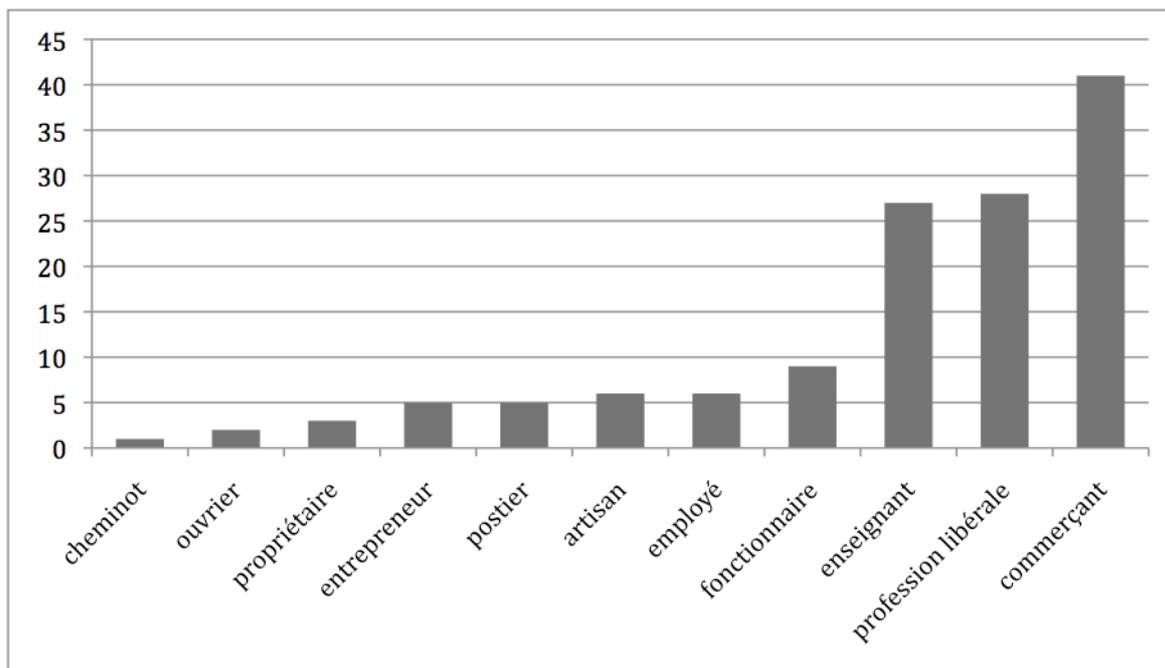
Sources : Archives de la LICA (CJDC) ; archives de surveillance (ANOM/AWO) ; presse

Conception : Claire Marynower, 2013

Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

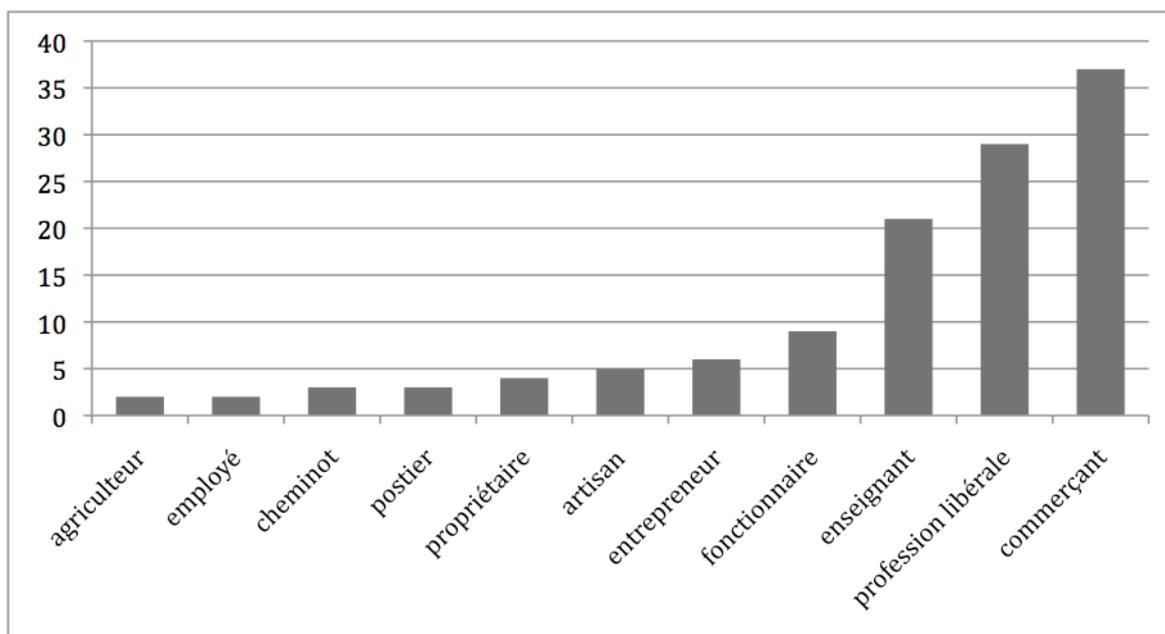
La LICA recrutait dans les milieux commerçants du département, ainsi que dans les professions libérales. Au total, ces deux catégories socioprofessionnelles représentaient plus de la moitié de ses membres. Les fonctionnaires formaient environ le tiers des adhérents, avec 17 à 20% d'enseignants entre 1936 et 1939. Par rapport à la SFIO, la présence des professions libérales et commerciales était beaucoup plus importante et la part des ouvriers, cheminots et postiers, mais aussi des enseignants, singulièrement moindre. Le profil social des adhérents se maintint jusqu'en 1939.

Figure 47 : Profession des adhérents de la LICA, 1936-1937



Source : dépouillements du fonds LICA (total des professions connues : 132)

Figure 48 : Profession des adhérents de la LICA, 1938-1939



Source : dépouillements, fonds LICA (total des professions connues : 120)

La LICA séduisait dans certains secteurs précis de la population « indigène », parmi les élites lettrées, en français et en arabe. Chose rare, elle avait un début d'audience chez les femmes. Lors d'une conférence publique organisée par la LICA à Perrégaux en mai 1937, prit

place parmi les assesseurs l'épouse du conseiller municipal Mahdi Medjouba, interprète judiciaire¹. Quelques mois plus tôt, elle avait tenu le même rôle lors d'une réunion mixte du CMA et du Front populaire². Mahdi Madjouba avait été élu conseiller municipal dans le collège européen, sur la liste de Front populaire, en tant qu'Algérien naturalisé en février 1937. On ne sait cependant si elle était, comme lui, issue de la population algérienne colonisée.

L'argumentaire de la LICA sur la fraternité des peuples musulman et juif en Afrique du nord rencontrait des échos favorables. En mars 1937, le vice-président de la section d'Oran, Mohammed Abderrahmane, proposa lors d'une réunion de la Ligue des Anciens combattants musulmans la création d'une « ligue sémite »³. La question de Palestine, brandie à Paris par les militants de l'Étoile nord-africaine après les émeutes de l'été 1936⁴, n'est pas mentionnée dans les sources. Elle freina sans doute, dans une certaine mesure, cet enthousiasme. Mais au-delà des questions internationales, la popularité de la LICA dans la population algérienne était étroitement liée à son soutien au gouvernement de Front populaire, et en particulier à sa proposition phare, le projet Blum-Viollette.

4. Le projet Blum-Viollette : un miroir aux alouettes ?

Le nom de Maurice Viollette était sur toutes les lèvres, en Algérie, quand le gouvernement de Front populaire fut formé. On le connaissait pour avoir été gouverneur général de 1925 à 1927, débarqué par les élus européens des Délégations financières, mais aussi comme l'auteur d'une proposition pour la représentation parlementaire des Algériens « musulmans » sans abandon du statut personnel, présentée au Sénat dès 1931 et développée dans un livre paru la même année. Sa nomination au poste de ministre d'État dans le gouvernement Blum permettait tous les espoirs. Le 30 décembre 1936, un projet de loi en ce sens parut au *Journal officiel*. En Algérie, il arrivait déjà tard : après sept mois de gouvernement de Front populaire, les réformes se faisaient attendre et les premiers signes de déception apparaissaient. Les comités de Front populaire étaient, en particulier, conscients

¹ ANOM/Oran/92/2540, Rapport du commissaire au préfet, Perrégaux, 13 mai 1937.

² AWO/I/7, Rapport spécial du commissaire de Perrégaux, 13 janvier 1937.

³ AWO/I/14, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 24 mars 1937.

⁴ Emmanuel DEBONO, « Le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord sous le Front populaire. Succès et limites », *op. cit.*, p. 94.

que l'espoir suscité dans les masses « musulmanes » par l'avènement d'un nouveau gouvernement devait rapidement se voir confirmé par des actes. Le risque était grand de voir éclater, après l'enthousiasme, la colère. Le projet Blum-Viollette était attendu avec impatience et c'est lui qui détermina par la suite, en grande partie, la façon dont le Front populaire fut perçu en Algérie.

Le projet gouvernemental accédait à une demande déjà ancienne, qu'avaient commencé à porter les « Jeunes Algériens » avant la guerre. Elle ménageait la possibilité de devenir électeur dans le collège européen pour une catégorie d'« indigènes » non naturalisés, conservant leur statut personnel, soit tout autant le droit d'être jugé par un tribunal coranique que l'estime de la société algérienne colonisée. Cette dernière considérait en effet les naturalisés comme des renégats qui avaient tourné le dos à leur foi et à leurs traditions, des « *m'tourni* ». Ces nouveaux électeurs, appelés à se fondre dans le collège électoral des Français d'Algérie, étaient les anciens militaires, les diplômés du secondaire et du supérieur, les fonctionnaires et les élus, soit environ 24 000 personnes. Le corps électoral français, avec plus de 200 000 inscrits en 1936, restait absolument majoritaire pour les élections législatives. Mais le projet était susceptible de bouleverser les équilibres au sein des assemblées locales, sans permettre cependant à une majorité d'élus « indigènes » d'y siéger, contrairement à ce que prétendirent ses détracteurs¹. Le projet déclencha immédiatement les foudres des élus européens d'Algérie : leur réaction à un projet somme toute modéré fut d'une violence à laquelle ne s'attendait pas le gouvernement.

La fronde partit de la Fédération des maires d'Oranie, formée par l'abbé Lambert au lendemain de son échec aux élections législatives². Réunie en congrès exceptionnel le 5 janvier 1937, elle repoussa ce projet qui représentait selon elle « un péril mortel pour la souveraineté française »³. Le député d'Oran Paul Saurin déposa en janvier 1937 une contre-proposition, qui prévoyait l'accession à la représentation parlementaire uniquement, dans un collège électoral séparé qui désignerait un député par département. Encore ceux-ci, précisa l'abbé Lambert, n'auraient-ils pas pu prendre part à tous les débats⁴. Ce qu'espéraient les élus

¹ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, op. cit., p. 451-452.

² Marie-Renée MOUTON, « L'Algérie devant le Parlement français, de 1935 à 1938 », op. cit., p. 110.

³ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II*, op. cit., p. 452.

⁴ *Ibid.*, p. 455.

d'Algérie, c'était de voir siéger à l'Assemblée quelques élus fantoches, soutenus par l'administration et admis à jouer un rôle marginal dans le travail législatif.

L'enthousiasme que le projet provoqua chez les partisans du CMA et du Front populaire fut à la hauteur de son rejet par la majorité du personnel politique colonial. Il avait, dans le département d'Oran, ses plus farouches adversaires et peut-être aussi ses plus ardents partisans. Quelques jours après sa parution, le commissaire du 7^{ème} arrondissement d'Oran, en charge du secteur « musulman » du faubourg Lamur, nota que l'agitation régnait chez ses administrés, « exacerbé[e] par l'attitude du maire d'Oran et de la fédération des maires d'Oranie »¹. Ainsi un tract du BOMO présenta l'abbé Lambert et la Fédération des maires européens comme des « ennemis [du] peuple [musulman] » et appela à « soutenir plus que jamais le gouvernement de Front populaire », lui qui allait accorder aux Algériens rien de moins que le « droit de vivre »². Le projet représentait en fait plus que son strict contenu ; pour les comités du CMA il apparaissait comme une première satisfaction, bien que limitée, des revendications de leur charte.

Malgré la désunion de ses leaders, qui avait provoqué en décembre 1936 le remplacement à la tête du comité exécutif du CMA du docteur Bendjelloul par le docteur Abdelwahab Bachir, président de la Fédération des élus musulmans d'Alger, l'enthousiasme à la base semblait intact. Le Centre d'information et d'études (CIE) nota ainsi le 8 janvier 1937 qu'il existait « un courant d'adhésion toujours plus compacte, plus exclusive » en faveur du projet dans le département d'Oran et que, devant les réactions d'opposition on ne craignait pas de parler de « question de vie ou de mort » à propos de son vote³. Ce qui galvanisait l'enthousiasme autour du projet n'était pas tant sa portée concrète et immédiate que la mystique égalitaire qu'il convoyait.

Admettre une élite d'Algériens à l'exercice des pleins droits de la citoyenneté dans le respect du statut personnel et dans un collège unique, c'était ouvrir la voie à l'inclusion progressive de la masse dans les institutions de la République. Certains s'engagèrent passionnément en sa faveur, en particulier au sein de la SFIO. Mohamed el-Aziz Kessous s'exprima ainsi en des termes dithyrambiques dans *Le Semeur*, deux semaines après la publication de la proposition de loi :

¹ ANOM/GGA/3CAB/90, L'année indigène algérienne de 1936, CIE, Oran, 8 janvier 1937.

² ANOM/Oran/90, Tract du BOMO « Peuple musulman alerte ! », n.d. (janvier 1937).

³ ANOM/GGA/3CAB/90, L'année indigène algérienne de 1936, CIE, Oran, 8 janvier 1937.

« Demain, 20 000 citoyens nouveaux, choisis parmi les meilleurs enfants du terroir algérien, se mêleront fraternellement aux autres, et avec eux monteront la garde de la République. Alors le destin de ce pays s’accomplira. Précédé de ses éclaireurs, le peuple musulman marchera d’un pas sûr vers l’avenir, et dans l’irrésistible triomphe de ses idées nouvelles auquel il aura contribué il trouvera, avec la satisfaction de ses légitimes aspirations, cette régénération spirituelle que le socialisme a la noble mission de réaliser de par l’univers. »¹

Dès le mois de janvier 1937, une grande campagne commune fut menée par le Front populaire et le CMA en faveur du projet dans le département. Marius Dubois, venu faire sa promotion, attira des audiences nombreuses dans des meetings co-organisés par les deux comités : 5 000 personnes à Sidi-Bel-Abbès, 3 à 4 000 à Tlemcen et Aïn-Temouchent². Une grande tournée de propagande fut organisée dans la région. Par tracts, la population était invitée à assister à des réunions qui se présentaient sous un angle pédagogique : les différents projets de représentation parlementaire y étaient expliqués, ainsi que la position des maires d’Oranie et celles du CMA et du Front populaire³. À Beni-Saf, au meeting du 15 janvier 1937, se succédèrent sur l’estrade du marché couvert les orateurs du CMA et du Front populaire, s’exprimant tantôt en français, tantôt en arabe. À l’issue de la réunion, une motion de confiance fut votée à l’unanimité et adressée au gouvernement pour « demander la réalisation immédiate du projet Viollette »⁴. La volonté des comités de Front populaire et de CMA était de faire connaître le projet « jusque dans le bled »⁵ ; c’est pourquoi de telles réunions, qui joignaient l’explication à la propagande, eurent lieu jusque dans le chef-lieu de commune mixte Sebdou et dans la petite ville de Saint-Cloud par exemple⁶.

Le milieu européen d’Algérie fut profondément clivé par la question du projet Blum-Viollette. Alors qu’il activait chez certains une peur de la submersion, il fit l’objet d’une large adhésion parmi ceux qui militaient depuis l’après-guerre pour une réforme des conditions de vie « indigènes ». Alors qu’à Paris, la Grande Loge de France préconisa de s’en tenir en la matière au statu quo, c’est-à-dire à la naturalisation avec abandon du statut personnel⁷, elle

¹ Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Le peuple musulman a parlé », *Oran socialiste*, 16 janvier 1937, p. 1.

² « Autour du projet Blum-Viollette », *Oran socialiste*, 16 janvier 1937, p. 2.

³ Tract « À la population musulmane et européenne de Saint-Cloud », cité dans : ANOM/Oran/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 1^{er} février 1937.

⁴ ANOM/GGA/9H/48, Rapport de renseignement, Oran, 6 février 1937.

⁵ ANOM/GGA/9H/48, Rapport de renseignement, Oran, 6 février 1937.

⁶ ANOM/Oran/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 1^{er} février 1937.

⁷ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l’Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 451.

prit à Oran clairement parti pour le projet. La loge Aurore sociale africaine, qui lui était affiliée, adopta en mai 1937 un vœu pour la discussion rapide du projet par le Parlement, considérant qu'il avait « fait naître chez les indigènes une mystique ardente qu'il [aurait été] dangereux de décevoir » et que c'était bien là « le minimum de ce qu'un gouvernement de Front populaire [pût] accorder à une population qui, malgré ses maux, pouss[ait] l'héroïsme à rester sage et confiante »¹. La LICA se joignit au mouvement. Ses sections votèrent des motions favorables² et organisèrent des meetings « en faveur de la citoyenneté des indigènes » dès les premiers jours de janvier 1937³. Le 2^{ème} congrès nord-africain de la LICA, en mai 1937, renouvela cette adhésion⁴. Les sections de la LDH firent de même⁵.

À l'approche de l'arrivée de la commission d'enquête parlementaire, la ville d'Oran se couvrit d'inscriptions « Vive le projet Viollette », réalisées de nuit sur les murs, assorties parfois du dessin de la faucille et du marteau ou encore de slogans tels que : « Faut faire payer les riches »⁶. Le soutien au projet se répercuta également dans la sphère culturelle, notamment dans le théâtre algérien en langue dialectale. La troupe de Mahieddine Bachetarzi joua dans les années 1930 un rôle central dans l'émergence d'une scène théâtrale « indigène » volontiers politisée⁷. En mars 1937, il tourna dans le département d'Oran avec la pièce *El Kheddaine*, littéralement « Les traîtres », une pièce qui contenait des « allusions à peine voilées au projet Blum-Viollette », auquel il était favorable⁸, et qui se montrait ouvertement hostile à l'administration coloniale⁹. Enfin, les associations d'anciens combattants affirmèrent également leur soutien au projet. Le comité central de la Ligue des Anciens combattants musulmans d'Oranie adopta ainsi en janvier 1937 une motion donnant son « adhésion complète au projet »¹⁰.

¹ GLDF/449/1, Vœu de la loge Aurore sociale africaine, Oran, jointe à lettre à la Grande Loge de France, Oran, 8 mai 1937.

² LICA/133, Motion de la section de Sidi-Bel-Abbès, 15 janvier 1937.

³ LICA/134, Lettre du président de la section LICA Jo Benbunan à Bernard Lecache, Ain-Temouchent, 11 janvier 1937.

⁴ LICA/106, Lettre de Maxime Choucroun à Henri Guernut, Alger, 31 décembre 1937.

⁵ LDH/FArés./798/167, Lettre de Gustave Marie à Victor Basch, Mostaganem, 13 juin 1938.

⁶ AWO/I/7, Rapport du chef de la sûreté départementale, Oran, 2 avril 1937.

⁷ Voir Mahieddine BACHETARZI, *Mémoires: 1919-1939*, Alger, Algérie, Ed. nationales algériennes, SNED, 1968 ; ALLALOU, *L'aurore du théâtre algérien*, Oran, CRIDISH, 1982 ; Arlette ROTH, *Le théâtre algérien de langue dialectale: 1926-1954*, Paris, F. Maspero, 1967 ; Ahmed CHENIKI, *Le théâtre en Algérie: histoire et enjeux*, Aix-en-Provence, Edisud, 2002.

⁸ AWO/I/7, Rapport du sous-préfet de Mascara, 19 mars 1937.

⁹ Mahieddine BACHETARZI, *Mémoires, op. cit.*, p. 292.

¹⁰ AWO/I/7, Lettre de Abdellah Ben Djelloul, président de la Ligue des Anciens combattants musulmans de l'Oranie, au préfet, Oran, 14 janvier 1937.

Signe de la popularité du projet, le parti de Maurice Viollette, l'Union socialiste républicaine (USR), connut dans le département un développement étonnant. Le petit parti qui n'occupa jamais qu'une place marginale à Paris et dont la participation au Front populaire fut le plus souvent oubliée, connut en Algérie une fortune bien différente. Présidée par Paul More-Chevalier, un capitaine en retraite, la fédération oranaise avait été fondée en 1936 par fusion entre le Parti socialiste de France issu de la scission néosocialiste, les républicains socialistes et certains éléments radicaux indépendants¹ tel Alfred Valleur, le maire de Tlemcen, qui revêtit cette étiquette lors des élections législatives de 1936 pour bénéficier de la discipline de Front populaire au second tour².

Le petit parti prit à partir de janvier 1937 une ampleur inattendue, liée à la figure de Viollette mais aussi à celle du député antillais Lagrosillière, qui présidait la commission d'enquête parlementaire. Il se développa en particulier dans les quartiers « musulmans » d'Oran. Une sous-section de l'USR fut ainsi créée à *Medina Jdida* et baptisée du nom de Viollette, au cours d'une réunion dans un « café maure » à la mi janvier 1937³. Quelques jours plus tard, une autre sous-section fut fondée au faubourg Lamur. Une cinquantaine de cartes postales à l'effigie du ministre furent vendues au cours de la réunion⁴. Le quartier de Lamoricière inaugura le local d'une nouvelle sous-section quelques jours plus tard. L'ancien président de la section du Parti socialiste de France, Georges Faure, déclara alors que l'USR devait devenir « le vrai parti des indigènes »⁵.

Le parti attira des individus de la classe moyenne algérienne, dont deux tenanciers de café maure Mohammed Brix et Mohammed Touil, respectivement secrétaire et trésorier de la sous-section de Lamur⁶. Il fut également rejoint par deux figures majeures d'intellectuels de la région : Mohammed Abderrahmane, professeur d'arabe au lycée d'Oran, auteur de livres classiques pour l'enseignement secondaire, et Sid Ahmed Laïmèche, professeur à la médersa de Tlemcen devenu avocat, auteur de traductions d'Averroès et du Coran⁷. Tous deux

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 30 mars 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 5 février 1936.

³ ANOM/GGA/9H/48, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 19 janvier 1937.

⁴ ANOM/Oran/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 31 janvier 1937.

⁵ Jean-Marie MAYEUR, *La vie politique sous la Troisième République : 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984, p. 318 ; Yves BILLARD, « Un parti républicain-socialiste a-t-il vraiment existé ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1996, vol. 51, n° 1, p. 55.

⁶ Abdesselem KADDA, « L'USR fait un importante réunion pour la défense du projet Blum-Viollette », *Oran républicain*, 9 février 1937, p. 3.

⁷ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation*, op. cit., p. 314-315.

entrèrent dans la commission exécutive de l'USR d'Oranie¹. La fédération oranaise participa à la campagne pour le projet Blum-Viollette, offrant par exemple un grand apéritif au député Lagrosillière lors de son passage à Oran en juin 1937, auquel participèrent le cheikh El-Oqbi de l'AUMA, le docteur Bachir, président du Congrès musulman, et le docteur Bendjelloul. Selon la surveillance policière, ce dernier laissa même entendre qu'il « donnera[it] son adhésion à l'USR » quand la France accorderait la citoyenneté à ses sujets algériens².

Le jeune journal de Front populaire, *Oran républicain*, fut au centre de la campagne pour l'adoption du projet Blum-Viollette. Sous la plume de son correspondant à Alger Kaddour Makaci, ancien membre de la LDH de Relizane, mais aussi sous celle du cheikh Zahiri qui tint, à partir de mars 1937, une « page musulmane » tous les vendredis, le projet de représentation parlementaire fut défendu à maintes reprises. En février 1937, le quotidien publia l'article d'un avocat stagiaire à la cour d'appel de Paris, Ahmed Boumendjel, qui défendit Messali Hadj devant les tribunaux en 1938³. Il y expliqua que, puisque le statut personnel n'était pas incompatible avec l'admission au barreau, son maintien ne pouvait s'opposer à l'exercice des droits politiques⁴. Mais il faut cependant se garder de penser que le projet continua à griser les foules après les premiers mois de l'année 1937. Dès l'été, il apparut comme l'un des derniers points d'ancrage d'un espoir de moins en moins ferme dans la capacité du gouvernement de Front populaire à imposer ses décisions face aux élus français d'Algérie.

Le 8 juin 1937, un an après le Congrès d'Alger, El Boudali Safir, secrétaire adjoint du comité départemental du CMA et adhérent de la SFIO, prévint dans *Oran républicain* que l'heure n'était plus aux joyeux transports : « à l'enthousiasme succède l'indifférence, à l'espérance une déception », asséna-t-il, craignant le retournement des masses vers ceux qui leur prescrivait de ne plus faire confiance au Front populaire et de ne plus désormais « compter que sur eux-mêmes »⁵. Deux jours plus tard, l'éditorial de son camarade du Parti

¹ « La commission exécutive de l'USR se réunit dimanche », *Oran républicain*, 22 juin 1937, p. 3.

² ANOM/GGA/12H/13, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 9 juin 1937.

³ Malika RAHAL, *Ali Boumendjel, 1919-1957 : une affaire française, une histoire algérienne*, Paris, Les Belles lettres, 2010, p. 41.

⁴ Ahmed BOUMENDJEL, « Une préface au projet Blum-Viollette », *Oran républicain*, 27 février 1937, p. 1-2.

⁵ Safir EL BOUDALI, « Le Congrès musulman et le Front populaire », *Oran républicain*, 8 juin 1937, p. 3.

socialiste, Michel Rouzé, n'était guère plus optimiste : « On a déjà perdu trop de temps. On a déjà laissé s'accumuler trop de silence »¹.

Ceux-là mêmes qui avaient été les premiers chantres des mérites du projet commençait à exprimer leur croissante appréhension. Leur adhésion au projet Blum-Viollette devint moins entière, consciente à la fois de la nécessité de son adoption et de ses limites. Le 19 juillet 1937, Michel Rouzé regretta ainsi, dans le quotidien, que le gouvernement n'eût pas mis plus d'ardeur à faire d'ores et déjà passer le projet, ni entériné des décisions qui ne nécessitaient pas de débat parlementaire comme l'abrogation du décret Régnier². Désormais, il ne fallait plus tant adopter le projet parce qu'il était intrinsèquement bénéfique, mais parce qu'il avait déclenché un espoir qu'il était périlleux de décevoir. Il ne brillait pas par ses qualités propres autant que par l'urgence qu'il y avait désormais à l'adopter.

Dans le milieu colonisé mobilisé, l'adhésion au projet Blum-Viollette était plus ou moins enthousiaste et sincère, mais seule l'Étoile nord-africaine le rejeta nettement³. Cette organisation était née dans l'émigration, à Paris, et ne se développa en Algérie qu'à partir du retour théâtral de Messali après onze ans d'absence, à l'occasion de la deuxième réunion du CMA le 2 août 1936 au stade municipal d'Alger⁴. L'implantation était tardive mais elle n'en fut pas moins rapide dans l'Oranais. Dans deux villes de la région, des groupes messalistes préexistaient au retour du leader. À Mostaganem, ses partisans s'étaient organisés au sein de l'Union littéraire musulmane (ULM)⁵. La section tlemcénienne de l'Étoile, dans la ville d'origine du leader, avait commencé à s'organiser autour des lecteurs d'*El Ouma* dans le secret du bureau de l'avocat Kaleï⁶ ; elle fut signalée dès le mois de novembre 1936 comme la plus nombreuse du département⁷.

Les militants de l'Étoile s'illustrèrent par leurs irruptions, souvent houleuses, dans les meetings du Front populaire et du CMA. Ainsi, par exemple, du grand meeting organisé le 10 janvier 1937 par les comités locaux du Front populaire et du CMA à Tlemcen pour présenter

¹ Michel ROUZE, « Noblesse oblige », *Oran républicain*, 10 juin 1937, p. 1.

² Michel ROUZE, « Le Front populaire a-t-il trahi les musulmans ? », *Oran républicain*, 19 juillet 1937, p. 1.

³ Voir Benjamin STORA, "Des nationalistes algériens face au projet Blum-Viollette" dans *Nationalistes algériens et révolutionnaires français au temps du Front populaire*, Paris, l'Harmattan, 1987, p. 85-97.

⁴ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, op. cit., p. 65-66.

⁵ AWO/I/7, Rapport du sous-préfet de Mostaganem au préfet, 6 février 1937.

⁶ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, op. cit., p. 86 et 187.

⁷ ANOM/GGA/9H/28, Bulletin de renseignement du Gouvernement général de l'Algérie, Alger, 3 novembre 1936.

le projet Blum-Viollette. 1 000 personnes, presque uniquement des Algériens, y assistaient. La réunion fut interrompue dès ses premières minutes par l'intervention du jeune Boumediene Marouf, âgé de 22 ans, l'un des militants phare de la section étoiliste de Tlemcen¹. Il déclara que lui et ses amis « combatt[raient] jusqu'à la mort » les projets de représentation parlementaire, pour faire triompher les idées de l'Étoile nord-africaine. Les militants et sympathisants indépendantistes, venus nombreux au meeting, l'applaudirent à tout rompre. Marouf chercha à reprendre la parole en fin de réunion, mais il en fut empêché. Finalement, les participants s'égaillèrent dans la plus grande confusion, une partie d'entre eux entonnant l'Internationale tandis que les autres criaient « Vive l'Étoile nord-africaine ! »².

Publié six mois après la prise de fonctions du gouvernement à direction socialiste, le projet Blum-Viollette en vint rapidement à incarner la politique algérienne du Front populaire. Le combat pour son adoption mobilisa les militants socialistes, communistes et congressistes qui en avaient fait le symbole de ce qu'une République française de gauche pouvait faire pour les « indigènes ». Liant indéfectiblement son destin algérien au succès de cette proposition, le Front populaire sous-estimait la force de la réaction des élus français des trois départements et prenait le risque de se voir globalement désavoué en cas d'échec.

C – Acte 2, le temps des désillusions

1. Des lendemains qui déchantent

De grands espoirs étaient nés après l'élection d'un gouvernement de Front populaire. Bien que ses promesses en matière coloniale en général, et algériennes en particulier, fussent fort réduites, l'avènement de ce nouveau pouvoir avait été interprété comme le signe d'un vent de changement. Désormais, pensait-on, la France allait se pencher sur la façon dont étaient traités les sujets de son Empire avec un regard neuf. Cette croyance était telle qu'elle se mua en espoir, cristallisé à partir de début 1937 autour du projet Blum-Viollette. Les forces revendicatives de la population colonisée, dans leur majorité, s'engagèrent en sa faveur, bien qu'il ne satisfasse qu'une partie de leurs aspirations. De la revendication du suffrage universel du premier Congrès musulman à cette solution de suffrage élitiste, la distance était grande,

¹ Voir Omar CARLIER, *Entre nation et jihad, op. cit.*, p. 67.

² AWO/I/7, Rapport du commissaire central de Tlemcen au sous-préfet, 11 janvier 1937.

mais ils étaient prêts à la passer provisoirement sous silence pour faire advenir la réforme. Cette dernière ouvrirait la voie, espéraient-ils, à des améliorations de plus grande ampleur. Elle créerait un nouveau climat dans les relations entre la France et son proche Empire nord-africain. L'heure était à un espoir raisonnable, qui s'étiola au cours des mois suivants.

a. La campagne de démission des élus « musulmans » : un succès mitigé

Une fois déposé à la Chambre, la question était de savoir dans quelles conditions le projet Blum-Viollette serait discuté par les députés. Son examen fut confié à la commission du suffrage universel, composée de membres majoritairement hostiles¹. La Fédération des élus du Constantinois, sous la direction du docteur Bendjelloul, consciente de ces difficultés, passa à l'offensive en brandissant la menace d'une démission généralisée des élus « indigènes » aux différentes assemblées. Dès le printemps, la fédération oranaise adopta le même ton. Au conseil municipal d'Oran, la presque totalité des conseillers « musulmans » avaient été élus sur une liste proche de l'abbé Lambert. Or ce dernier avait pris la tête de la fronde des élus européens contre la proposition de loi. Les élus algériens fédérés s'en désolidarisèrent bruyamment.

Lors de la séance du 21 février 1937, cinq d'entre eux dont le président de la FEMDO, Ahmed Mekki, déposèrent une motion « considérant que le projet Blum-Viollette [...] consacr[ait] le principe de la collaboration fraternelle des différents éléments ethniques peuplant l'Algérie ». Les conseillers municipaux « regret[t]aient l'attitude prise par l'abbé Lambert lequel, agissant en dehors des attributions qu'il [tenait] en sa qualité de maire de la ville d'Oran, [qui] a[vait] entrepris une campagne aussi passionnée qu'injuste contre le projet Blum-Viollette »². Venue des anciens alliés du maire, la motion fut considérée comme un affront et une spectaculaire manifestation de rupture. « Une bombe serait tombée dans la salle, l'effet n'eut pas été plus grand », nota, le lendemain, le journaliste d'*Oran républicain*, décrivant les regards de consternation des conseillers européens surpris par une telle saillie.

Les élus oranais se mettaient au diapason du combat lancé par le docteur Bendjelloul dans le Constantinois. En mai 1937, l'adjoint au maire d'Oran, Baghdadi Chadli, répercuta le

¹ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 459.

² Charles NOUAILLE, « La séance houleuse du conseil municipal », *Oran républicain*, 22 février 1937, p. 5.

mot d'ordre de démission collective lors d'une réunion publique du BOMO et de la section oranaise du CMA. Il déclara, devant une assemblée de 700 personnes, qu'il donnerait sa démission de conseiller municipal si le projet Blum-Viollette était rejeté et qu'il engagerait tous les élus du département à le suivre¹. Chadli était membre de la Ligue des anciens combattants musulmans de l'Oranie², du comité oranais du CMA³ et de la FEMDO⁴. Il s'était illustré, une semaine plus tôt, au passage de la commission d'enquête parlementaire, en refusant de participer au vin d'honneur donnée par la mairie, pour marquer sa désapprobation de la politique municipale, avec les autres élus fédérés et le député SFIO Marius Dubois⁵. Joseph Lagrosillière, président de la commission⁶ s'était alors engagé à faire déposer le projet Blum-Viollette avant la fin de la session parlementaire. Mais quand les députés français prirent la route des vacances, il n'en était toujours rien.

Le 28 juillet 1937, le conseil d'administration de la Fédération des élus du Constantinois lança le mot d'ordre de démission immédiate. Alors qu'un mois plus tard, 2 500 démissions avaient été enregistrées dans le département oriental⁷, dans le département d'Oran le mot d'ordre fut globalement peu suivi, alors même qu'il fut repris par le comité exécutif du CMA le 29 août suivant. Charles-Robert Ageron parle pour les départements d'Alger et Oran d'un « échec presque total qui déconsidéra le Congrès musulman »⁸. De fait, même si la FEMDO se prononça en faveur de la démission à l'unanimité moins deux voix à la mi août⁹, la menace ne fut presque pas suivie d'effets. De nouveau, la division de la FEMDO nuisit à son action. Le président de la Fédération, Ahmed Mekki, se récusait et c'est le conseiller municipal d'Oran Miloud Abdelilah qui recueillit et conserva les démissions d'élus du département¹⁰. Ces démissions avaient surtout valeur de force de dissuasion. Seuls les élus de

¹ ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 11 mai 1937.

² AWO/I/14, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 juin 1937.

³ ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 3 mai 1937.

⁴ « L'assemblée générale de la Fédération des élus musulmans d'Oranie », *Oran républicain*, 26 avril 1938, p. 7.

⁵ Charles NOUAILLE, « L'arrivée à Oran de la commission d'enquête a été marquée hier par de nombreux incidents », *Oran républicain*, 25 avril 1937, p. 4.

⁶ Voir Joseph LAGROSILLIERE, « Rapport de la sous-commission d'enquête parlementaire en Algérie, mars-avril 1937, présenté à la Commission de l'Algérie, des Colonies et Pays de protectorat relativement aux divers moyens préconisés pour étendre les droits politiques des indigènes algériens », *Gazette coloniale maritime*, 1937.

⁷ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, Thèse de doctorat, EHESS, 2012, p. 31.

⁸ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 444.

⁹ « Réunis à Tlemcen, les élus musulmans de l'Oranie se prononcent pour une démission collective », *Oran républicain*, 15 août 1937, p. 5.

¹⁰ « Candidature Blaha Benkada », *Oran républicain*, 23 octobre 1937, p. 3.

Tlemcen mirent leur menace à exécution. Nombre d'entre eux étaient membres du comité local du CMA, à l'instar de Mohammed Kadi, Mohammed Merzouk¹ et Mohammed Hamidou². Or ce comité passait pour « le plus actif du département »³, sous l'influence puissante du cheikh Brahim.

Le 14 novembre 1937, les conseillers municipaux du collège « musulman » de Tlemcen remirent au préfet d'Oran une lettre de démission dans laquelle ils expliquaient ne pas arriver « à servir [leurs] mandats en des temps difficiles » : leurs revendications politiques restaient ignorées et, en particulier, la charte revendicative du CMA n'avait « même pas été discutée »⁴. Des élections municipales complémentaires eurent lieu le 20 février 1938. Les élus démissionnaires s'y présentèrent sur une liste du Front populaire et du CMA, soutenue discrètement par le cheikh Brahim. Hormis l'un deux qui se présentait comme membre du CMA, les candidats avaient tous revêtu une étiquette partisane : celle de la SFIO pour quatre d'entre eux⁵, celle de l'USR pour les sept autres⁶. Ils étaient au moins trois à appartenir au comité local du CMA, sans doute plus. Le maire de la ville, Alfred Valleur, était le secrétaire général d'honneur de la section de l'USR à Tlemcen ; l'affichage de l'adhésion à l'USR plutôt qu'au CMA était une façon de lui prêter allégeance.

D'abord surpris par la démission⁷, Alfred Valleur en avait pris son parti en enregistrant quatre nouvelles inscriptions à l'USR parmi les sept candidats, trois étant déjà adhérents, à l'image de Mohammed Hamidou, membre de la commission exécutive de la fédération depuis juin 1937⁸. Il rappela cependant aux nouveaux membres, à quelques jours de l'élection, que cette affiliation impliquait une discipline à laquelle il leur faudrait se plier⁹. Le pari des élus

¹ ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du Congrès musulman dans le département d'Oran, CIE, Oran, 28 avril 1937.

² Abderrahim TALEB BENDIAB, « Précisions structurelles sur le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, 1974, vol. 11, n° 4, pp. 163-174.

³ ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du Congrès musulman dans le département d'Oran, CIE, Oran, 28 avril 1937.

⁴ ANOM/GGA/12H/40, Lettre des conseillers municipaux musulmans de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 14 novembre 1937.

⁵ Voir *infra*, chapitre 9, B, 2, c.

⁶ « Élections municipales musulmanes de Tlemcen », *Oran républicain*, 19 février 1938, p. 5.

⁷ ANOM/GGA/9H/30, Note de renseignements, Oran, 25 novembre 1937.

⁸ ANOM/Oran/E/214, coupure de presse : « La commission exécutive de l'USR d'Oranie se réunit dimanche », *Oran républicain*, 22 juin 1937.

⁹ ANOM/Oran/82, Bulletin mensuel du CIE, Oran, 2 mars 1938.

tlemcéniens fut couronné de succès. Face à une liste concurrente, proche de l'administration, leur liste fut élue en entier, avec une avance de plus de 360 voix¹.

b. De la confiance à la crainte

Face à l'absence de réformes, la confiance des organisations politiques de la population colonisée envers le gouvernement s'effilochoit. Les militants français du Front populaire de leur côté, de plus en plus inquiets, identifiaient rapidement le risque que la France prenait à ne pas mettre en place au plus vite les conditions de possibilité de la réalisation de leurs promesses. Le lancement du mouvement de démission par la Fédération des élus puis le CMA, durant l'été 1937, leur fit l'effet d'un électrochoc. Alors qu'ils n'avaient cessé, depuis les élections de mai 1936, de se féliciter de l'avènement d'un nouveau pouvoir, qu'ils avaient mené dès le mois de janvier 1937 une grande campagne en faveur du projet Blum-Viollette jusque dans les coins les plus reculés du département, ils en vinrent pour la première fois à s'inquiéter de l'effet qu'un échec en la matière pourrait avoir. Une foule de petits signes venait témoigner de l'effritement de la confiance des masses.

En septembre 1937, l'éditorial de Michel Rouzé dans *Oran républicain* tira la sonnette d'alarme en soulignant la dangereuse disproportion entre ce que le Front populaire avait réalisé en Algérie et les « espoirs légitimes » que son avènement avait suscités. La liberté politique dont jouissaient les « indigènes » avait certes augmenté, et au premier chef permis la concrétisation du CMA, mais l'article soulignait le danger qu'il y avait à se contenter d'améliorations « purement négatives et essentiellement fragiles, puisque non inscrites dans les textes »². À la même date, un responsable de la section d'Oran de la LICA s'ouvrit du même sentiment à André Féry, membre du comité central de la Ligue : « Les indigènes commencent à nous lâcher. La situation est grave. Si on ne fait rien pour eux, nous allons au devant d'une catastrophe. [...] Ils perdent confiance dans le Front Populaire qui leur a fait des promesses et qui ne leur a rien accordé ! »³.

L'inquiétude monta dans les premiers jours de septembre 1937. Sur le terrain, les militants du Front populaire cherchaient à détourner la déception de leurs partenaires du CMA

¹ ANOM/Oran/90, Rapport du commissaire central de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 21 février 1938.

² Michel ROUZE, « Répression ? », *Oran républicain*, 5 septembre 1937, p. 1.

³ LICA/139, Lettre d'André Richert à André Féry, Oran, 9 septembre 1937.

et à éviter qu'elle ne se transforme en colère. À Perrégaux, une réunion mixte du Front populaire et du CMA, le 9 septembre 1937, fut ainsi l'occasion pour les membres de la municipalité de protester, en même temps que d'expliquer le retard apporté à la discussion du projet Blum-Viollette : il aurait été « saboté par les fascistes », selon le maire radical-socialiste Anglade. L'adjoint au maire, le socialiste Maurice Rabier, ajouta que les « fascistes » continuaient à tenir en France les rênes du pouvoir à travers leur mainmise sur l'économie, réduisant la marge de manœuvre du gouvernement. Puis il insista sur le fait que cette déception ne devait pas se transformer en opposition : « Il faut que les masses arabes restent dans les rangs du Front populaire », s'écria-t-il¹.

À partir de cette date, la crainte alla croissant : la confiance née dans les jours suivant l'avènement du gouvernement Blum se transforma en un espoir inquiet, à l'affût du moindre signe de déblocage de la situation. Périodiquement, l'horizon semblait s'éclaircir de nouveau, et les militants ne cessèrent, durant les mois suivants, de faire campagne pour le Front populaire et le projet Blum-Viollette. Leurs yeux se dessillèrent lentement : en décembre 1938, le secrétaire de la section LICA de Relizane, René Élie Amar, confiait ainsi à Bernard Lecache qu'il y avait « du nouveau » en Algérie : « Les intellectuels indigènes se détachent sérieusement de nous »².

c. La longue attente déçue du projet Blum-Viollette

Si, dès la mi-1937, des doutes commencèrent à apparaître sur l'adoption du projet Blum-Viollette, la vie politique algérienne vécut encore pendant des mois au rythme des aléas de son destin parlementaire. Quand l'année 1938 s'ouvrit, l'espoir était encore réel de le voir discuté et voté par les Chambres, comme l'annonça Michel Rouzé dans *Oran républicain* tout en appelant à la prudence³. En effet, le projet allait faire l'objet d'un examen par la commission du suffrage universel. Albert Sarraut, alors ministre de l'Intérieur du quatrième gouvernement Chautemps, après avoir reçu des délégués de la Fédération des élus du Constantinois, était convaincu de la nécessité de ce vote. Lorsque le 1^{er} février 1938 il se

¹ ANOM/12H/14, Rapport du commissaire de police, Perrégaux, 10 septembre 1937.

² LICA/132, Lettre de René Élie Amar à Bernard Lecache, Relizane, 12 décembre 1938.

³ Michel ROUZE, « Le Front populaire et les Musulmans », *Oran républicain*, 12 janvier 1938, p. 1.

déclara favorable au projet, une « intense émotion »¹ gagna de nouveau les milieux algériens, rejouant les scènes d'enthousiasme de l'année précédente. Une délégation d'élus « indigènes » fut envoyée plaider la cause du peuple algérien auprès de la commission. Pour l'Oranie, s'y trouvaient les conseillers généraux Hadj Hacène Bachterzi, réélu sous étiquette SFIO, le radical M'hamed Lalout et le conseiller municipal, affilié à l'USR, Baghdadi Chadli². À leur retour, le comité de Front populaire organisa un grand meeting pour rendre compte de leurs démarches. On se pressa pour les écouter à la salle de la Loge : l'audience atteignit 1 500 personnes dont 1 000 « indigènes »³.

Pendant plusieurs mois encore, et jusqu'en mai 1939, l'espoir était encore permis. Mais les vicissitudes auxquelles fut soumis le projet⁴ douçaient systématiquement l'espoir des plus optimistes. C'était désormais surtout du côté des organisations de Front populaire que l'on continuait à faire campagne. À l'Assemblée nationale, parmi les députés d'Algérie, seuls les élus SFIO étaient favorables au projet. Ils déployèrent une énergie infatigable pour hâter le vote. Le 7 décembre 1937, Marius Dubois et Marcel Régis interpellèrent le gouvernement sur la politique qu'il comptait suivre en Algérie et sur ses intentions pour le projet Blum-Viollette. À la tribune de la Chambre, Marius Dubois attira l'attention des députés sur l'importance de ce vote dans une intervention que le journal de Bendjelloul, *L'Entente*, qualifia de « remarquable »⁵.

Bientôt, il ne resta plus que le Parti socialiste pour continuer à y croire. Ses militants d'Algérie demeuraient les partisans les plus sincères de ce projet. Leurs députés Régis et Dubois déposèrent en juin 1938 une nouvelle interpellation du gouvernement. Le congrès fédéral d'Oranie, en février 1939, affirma de nouveau que « plus que jamais l'heure [était] venue de réaliser pour les masses musulmanes leurs légitimes revendications » dont le « vote immédiat du projet Viollette »⁶. Mais finalement, au mois de mai 1939, le projet fut finalement enterré⁷.

¹ ANOM/Oran/82, Bulletin mensuel du CIE, Oran, 2 mars 1938.

² ANOM/Oran/82, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 19 février 1938.

³ ANOM/Oran/82, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 17 mars 1938.

⁴ Voir Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 459-466.

⁵ « Pour une Algérie démocratique », *L'Entente franco-musulmane*, 6 janvier 1938, p. 3.

⁶ OUHAYOUN, « Congrès de Mostaganem », *Oran socialiste*, 25 février 1939, p. 1-3.

⁷ Voir *infra*, chapitre 9, C, 3, b.

2. Front populaire contre nationalisme ?

À l'été 1936, les organisations du Front populaire n'avaient, dans le champ politique « musulman », guère de partenaires à proprement parler indépendantistes au sein du CMA. Le parti de Messali Hadj n'existait alors que sous une forme embryonnaire en Algérie, mais sa prise de terrain algérien fut très rapide. Les échecs de la politique algérienne du Front populaire étaient pour lui autant de succès, en particulier ce projet Blum-Viollette dont le vote ne venait pas et contre lequel il s'était dès le départ prononcé. L'Étoile nord-africaine fut dissoute en janvier 1937 par le gouvernement de Léon Blum. Messali Hadj annonça au mois de mars suivant la création du Parti du peuple algérien (PPA). Il fut arrêté le 29 août 1937 et condamné à deux ans de prison, en vertu du décret Régnier¹. Le milieu oranais de Front populaire, fermement hostile en principe aux idées du PPA, n'était pourtant pas nécessairement favorable à sa répression.

Cinq jours après l'arrestation de Messali, Michel Rouzé exposa sa position dans son éditorial d'*Oran républicain*. Il reprit le discours selon lequel le PPA était lié aux partis et ligues « fascistes » européens, alors très répandu². Mais il redoutait, plus que ces liens, les effets contre-productifs de la répression par l'administration française :

« Nous craignons beaucoup la méthode qui consiste à refuser au peuple algérien la satisfaction de ses revendications politiques les plus légitimes, et à couronner en même temps de la palme du martyr des agitateurs qui n'auront jamais d'autre importance que celle que peut leur donner une politique maladroite. Et cette répression, même si elle apparaît nécessaire, reste une arme à double tranchant quand, au lieu de frapper tous les éléments fascistes, elle se limite d'une manière singulière à ceux qui ne sont que leurs agents d'exécution au sein de la masse musulmane. Être obligé de réprimer ne constitue pas une excuse lorsqu'on est soi-même responsable de la situation qui comporte une aussi terrible obligation. »³

Un militant de la section SFIO d'Aïn-Temouchent, Firmin Schaeffer, exprima un point de vue comparable dans *Oran socialiste* quelques semaines plus tard. Il n'était guère tendre avec celui qu'il appelait par raillerie le « beau Messali », qui avait interrompu un meeting de

¹ Benjamin STORA, *Messali Hadj : 1898-1974*, Paris, Hachette littératures, 2004, p. 155-182.

² Fouad SOUFI, *Oran républicain*, op. cit., p. 120.

³ Michel ROUZE, « Répression ? », *Oran républicain*, 5 septembre 1937, p. 1. Souligné par nous.

la LICP auquel il participait, à Tlemcen en 1936. Il en énumérait les travers : « vanité largement déployée, ambition démesurée, attitudes affectées d'un apprenti dictateur »¹. Il reprenait l'argument de sa collusion avec les « partis fascistes de Doriot et La Rocque » et condamnait un parti qui élaborait une séparation de la société algérienne fondée non sur la différence de classe mais sur une distinction religieuse et ethnique, qui séparait le peuple européen du « peuple musulman ». Son opinion sur Messali et son parti étaient sans appel. Et pourtant il en appelait à la modération : « Nul besoin d'emprisonner qui que ce soit ». Au contraire, il prônait la réalisation des réformes promises pour mettre fin au climat d'agitation qui régnait en Algérie et couper l'herbe sous le pied du mouvement indépendantiste.

Le comité de Front populaire d'Oran fit paraître dans les journaux de gauche de la ville un manifeste ambigu. Il insistait surtout sur l'application des réformes politiques, administratives et économiques pour « mettre fin à l'atroce misère du peuple algérien »². Sur la question de la répression du PPA, il restait vague. Il mentionna les poursuites engagées contre « les tentatives criminelles des factieux contre la souveraineté française » et « la propagande antifrançaise des fascismes étrangers », mais sa diatribe prenait le soin de ne jamais nommer le PPA. Sans doute la question était-elle l'objet de dissensions à l'intérieur du comité. Edmond Auzas, du Parti radical Camille Pelletan, directeur politique d'*Oran républicain*, l'une des clés de voûte du Front populaire, exposa sa position dans un long article dans le quotidien du 8 novembre 1937. Il défendit un point de vue proche de ceux exposés par Rouzé et Schaeffer, combinant condamnation de l'action politique du PPA et scepticisme quant aux effets concrets de la répression. Il craignait que l'audience de Messali fût décuplée par son emprisonnement :

« Il [*Oran républicain*] ne fait pas de Messali un épouvantail. Avant l'arrestation de Messali, son parti à Alger comptait treize membres. S'il en a compté 300 par la suite, ce n'est qu'après l'arrestation du chef. Aujourd'hui, après la condamnation, il doit en réunir bien plus, mais le PPA ne deviendra dangereux pour la France que le jour où l'on fera de Messali le martyr de son peuple, le jour aussi où ce peuple ne pourra compter que sur lui-même ».

Il rappelait les nécessaires réformes du statut civil et politique des « indigènes », dont le « renvoi indéfini » avait fait le lit du succès de Messali. Puis il s'en prenait vertement à sa

¹ Firmin A. SCHAEFFER, « Le Parti socialiste et les Musulmans », *Oran socialiste*, 2 octobre 1937, p. 1.

² ANOM/Oran/90, Bulletin du CIE pour les mois d'octobre et novembre 1937, Oran, 1^{er} décembre 1937.

condamnation : celle-ci avait été prononcée en vertu des lois d'exception dont les comités algériens de Front populaire demandaient, précisément, la suppression. Il s'en indignait, développant une critique acerbe de la procédure, mais aussi, en mode mineur, du gouvernement Chautemps, que l'on n'attendait pas chez celui qui, issu de la mouvance radicale, passait pour un « homme politique modéré »¹ :

« La condamnation de Messali, on le comprendra aisément, a provoqué chez tous les Français qui réfléchissent une stupéfaction et une crainte. Elle les choque par la forme et par le fond.

Par la forme, d'abord. Messali a été accusé de menées antifrancaises et de reconstitution de ligue dissoute. Il a été frappé en vertu du décret Régnier.

Nous aurions préféré, s'il devait l'être, que ce soit en vertu des lois, et non en vertu d'un décret d'exception dont nous n'avons cessé de demander l'abrogation. *Si Messali doit être poursuivi, nous aurions voulu ensuite, pour éviter à notre pays tout reproche de racisme, voir sur une même charrette Messali et les franquistes pour les menées antifrancaises, Messali et de la Rocque [sic] pour la reconstitution de ligues dissoutes.*

Au fond, nous espérons après le triomphe du Front Populaire qu'on en aurait fini avec la méthode *bessif* (par le sabre) employée jusqu'ici à l'encontre des indigènes. *Nous voulons nous faire aimer d'eux, nous voulons qu'ils deviennent des Français, nous n'avons qu'une méthode, la persuasion et non la coercition.*

[...] Nous croyons de notre devoir de nous tourner vers l'exécutif et de lui demander une mesure de clémence pour les condamnés d'Alger. Cette mesure sera une mesure d'apaisement. »²

Messali Hadj avait troqué, au début des années 1930, ses premières accointances avec le PCF au profit de l'aile gauche de la SFIO, autour de Marceau Pivert³. Au sein du Parti socialiste à Paris, la grande majorité des responsables approuvèrent la décision de dissolution

¹ Fouad SOUFI, *Oran républicain et les problèmes algériens : un journal Front Populaire face à la question nationale, 1937-1938*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1977, p. 135.

² Edmond AUZAS, « Autour d'une condamnation », *Oran Républicain*, 8 novembre 1937, p. 1. Souligné par nous.

³ Benjamin STORA, « Messali Hadj et la création de l'Étoile nord-africaine en 1926 », dans Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI-TENGOUR et Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012, p. 394. Voir aussi Benjamin STORA, « L'Étoile nord-africaine et le Front populaire (1934-1937) », dans Benjamin STORA *Nationalistes algériens et révolutionnaires français au temps du Front populaire*, Paris, l'Harmattan, 1987, p. 25-45.

de l'ENA, au premier chef les membres de la commission coloniale. Mais Messali put trouver à la gauche du parti des « avocats » de sa cause, notamment en la personne de Daniel Guérin¹. Ce dernier écrivit en novembre 1937 à son camarade de tendance Michel Rouzé. Deux membres de la commission coloniale du Parti socialiste, Maurice Paz et Charles-André Julien, s'étaient en effet réclamés de lui pour critiquer la position de la Gauche révolutionnaire, favorable à la libération de Messali. Guérin exposa dans cette lettre ses raisons pour demander l'élargissement du leader du PPA :

« Je connais Messali depuis février 1934. Je le considère comme un homme absolument sincère et désintéressé, incapable d'être à la solde de quelqu'un, incapable d'avoir des sympathies pro-fascistes. J'ai vu comment, depuis un an, le PC (et trop souvent hélas, certains dirigeants de nos fédérations d'Algérie) ont dirigé leurs coups contre lui, l'ont calomnié et vilipendé. *Et je m'inquiète des conséquences de cette tactique insensée. J'appréhende que les Algériens indigènes, cruellement déçus par le Front Populaire qui n'a pas tenu ses promesses, rejetés par les partis prolétariens, sollicités par les démagogues fascistes, finissent par ne plus savoir à quel saint se vouer et perdent confiance dans la classe ouvrière métropolitaine...* C'est pourquoi j'estime indispensable de montrer à Messali et à ses fidèles – de plus en plus nombreux – que nous ne les abandonnons pas, que nous essayons de les défendre contre les coups de la répression. C'est pourquoi, à Paris, j'ai parlé et je parlerai encore, dans les meetings de l'ex-ENA obligée, par suite de la scandaleuse dissolution de l'an dernier, de devenir le Parti du peuple algérien.

S'il y a « folie », elle n'est pas dans mon attitude, mais dans celle des hommes d'extrême gauche qui font tout ce qu'ils peuvent pour acculer Messali et ses amis au désespoir et pour les pousser au fascisme.

[...] *Nous ne devons, à mon avis, ni renflouer, ni rejeter les mouvements « nationalistes » du genre de celui de Messali. Nous devons faire front unique avec lui sur des points nettement déterminés.* Et l'argument suivant lequel les fascistes lui font risette ne doit pas nous amener à conclure que Messali est l'agent du

¹ Benjamin STORA, *Messali Hadj, op. cit.*, p. 160.

fascisme, mais que nous devons faire un gros effort pour ne pas que Messali et ses amis désespèrent du Front Populaire et du Parti socialiste. »¹.

Après avoir pris connaissance de ces arguments, Michel Rouzé modifia sa position. Dans un éditorial intitulé « Le PPA et nous », il rejeta le 4 mars 1938 les accusations d'intelligence du PPA avec les forces « fascistes » françaises en écrivant : « Nous n'avons aucune raison de suspecter la bonne foi personnelle des militants du PPA [...]. Les républicains d'Algérie [...] ont le devoir de dire que la répression constitue une erreur politique probablement inspirée à l'administration par des éléments qui n'ont *rien appris et rien oublié* »². Le lendemain, il dénonça dans un autre éditorial le « piège de la répression » et plaida pour un véritable *aggiornamento* des usages politiques de l'administration coloniale : « Le temps n'est plus où il suffisait d'exploiter les divisions des çofs [sic] et de distribuer de menues subventions aux personnages influents. [...] La répression gêne la politique de collaboration et ne fait que renforcer nos adversaires »³.

Le quotidien de Front populaire publia la réponse au « camarade Rouzé » d'un « militant tlemcénien », responsable de la section locale du PPA, probablement Boumediene Marouf, considéré comme « le meilleur propagandiste étoiliste de l'Oranie »⁴. Dans cette lettre, les soupçons de liens entre le PPA, le PPF et le PSF et leurs agents étaient rejetés comme une insulte. L'auteur écartait l'autonomie « sous un angle capitaliste » de l'Algérie demandée par les colons pour une indépendance « au nom de la justice et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »⁵. Ce faisant, il exprimait sa confiance dans les « grands socialistes », à l'image de Daniel Guérin et Jean Longuet, qui avaient pris fait et cause pour le PPA et contre les sanctions prises contre lui.

Ainsi, une partie de la gauche oranaise révisa progressivement ses positions à l'égard du PPA, ouvrant un dialogue dont la parution de la lettre de Marouf rendait bien compte, sur la nature des buts du mouvement. Elle finit par en reconnaître l'existence⁶ et par poser la question de la pertinence d'une répression qui s'abattait désormais largement, en Oranie, sur

¹ AWO/I/21, Lettre de Daniel Guérin à Michel Rouzé (Monsieur Kocozynski), Les Lilas, 28 novembre 1937. Souligné par nous.

² Michel ROUZE, « Le PPA et nous », *Oran républicain*, 4 mars 1938, p. 1. Souligné dans le texte.

³ Michel ROUZE, « Le piège de la répression », *Oran républicain*, 5 mars 1938, p. 1.

⁴ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, op. cit., p. 67.

⁵ UN MILITANT TLEMCENIEN, « Le PPA et nous : lettre au camarade Michel Rouzé », *Oran républicain*, 8 avril 1938, p. 2.

⁶ Fouad SOUFI, *Oran républicain et les problèmes algériens : un journal Front Populaire face à la question nationale, 1937-1938*, op. cit., p. 135.

les militants des sections et cercles étoilistes¹. Le quotidien de Front populaire, *Oran républicain*, qui ouvrit largement ses pages au BOMO à travers la page hebdomadaire du cheikh Zahiri mais aussi au CMA en publiant les comptes rendus de ses réunions, révisa publiquement, au fil de sa parution, le jugement qu'il portait sur le principal mouvement politique « indigène » qui se développa en dehors du CMA, au nom de l'indépendance. Pour Fouad Soufi, il fut ainsi « le premier quotidien à prendre en charge les revendications algériennes »².

3. Le comité de coordination du Front populaire et du Congrès musulman : le chant du cygne

La solidarité entre Front populaire et CMA était très entamée au début de l'année 1938, devant l'absence de réformes concrètes de la situation algérienne. Signe de ce recul, aux élections cantonales d'octobre 1937 dans le collège « indigène », le maire socialiste de Beni-Saf s'était vu opposer la candidature de Mokhtar Chergui, membre de la FEMDO, élu conseiller municipal d'Aïn-Temouchent sous l'étiquette SFIO en 1929. Présenté sous le patronage du CMA, il recueillit 417 suffrages contre 742 au candidat Gonzales³. Quelques mois plus tard, le président d'une société affiliée à l'Association des *'ulamā*, Kadda Kacem, fut démis de cette fonction du fait de son affiliation au Parti socialiste⁴ : la confiance ne régnait plus entre les groupements revendicatifs européen et « indigène » et le processus de constitution d'un front uni semblait au point mort. Un incident interrompit ce reflux : l'interdiction, par le Gouverneur général de la médersa réformatrice Dar El Hadith de Tlemcen, par arrêté du 31 décembre 1937⁵, au nom de la circulaire Michel de 1933.

Cette école où professait le cheikh Brahimi avait été construite à partir d'une étude de l'architecte Abderrahmane Bouchama, un militant communiste du CMA, et inaugurée en septembre 1937. Sa somptueuse façade blanche s'élevait désormais au Nord du centre-ville, face au collège de Slane, dans un parallélisme frappant avec la médersa officielle située à quelques centaines de mètres de là. Son ouverture parachevait l'empreinte de l'AUMA dans

¹ *Ibid.*, p. 128.

² *Ibid.*, p. 136.

³ ANOM/Oran/90, Bulletin du CIE pour les mois d'octobre et novembre 1937, Oran, 1^{er} décembre 1937.

⁴ ANOM/GGA/9H/28, Rapport du préfet au Gouverneur général de l'Algérie, Oran, 23 juin 1938.

⁵ ANOM/Oran/90, Bulletin mensuel du CIE, mois de janvier 1938, Oran, 3 février 1938.

la ville et la région ; elle marquait le « passage d'une phase médiatique à une phase formative et doctrinale »¹. Sa fermeture produisit une « émotion intense » dans la ville et, dès les jours suivants, les sections locales du PC et celle du CMA firent pleuvoir les tracts de protestation².

À Tlemcen, les liens entre les *'ulamā* et le comité de Front populaire de la ville, sous l'influence du maire USR Valleur, s'étaient distendus. Brahimi aurait même qualifié le maire, avec lequel il avait entretenu, depuis son installation dans la perle du Maghreb, des relations suivies, d'« ennemi de l'Islam » au cours d'une réunion publique donnée à la médersa³. Quand le cheikh Brahimi vint trouver le comité de Front populaire de la ville pour l'associer à sa protestation, il se vit répondre qu'il lui fallait d'abord « se mettre en règle avec la loi » en demandant l'autorisation d'enseigner en bonne et due forme⁴. Il s'adressa donc au comité de Front populaire d'Oran, espérant y trouver des oreilles plus amicales.

C'est donc d'Oran que partit la fronde. Dès le 12 janvier 1938, Michel Rouzé dénonça la fermeture de la médersa qu'il qualifia d'« acte d'autorité brutale », que l'on ne pouvait considérer autrement que comme une « mesure politique » de la part du Gouvernement général, qui n'était pas sans ignorer les activités d'enseignement dispensées en ce lieu. Il écrivait que ce « cauchemar d'une politique de répression et de mécontentement » devait à toute force être éloigné des perspectives politiques de l'Oranie, au moment même où le projet Blum-Viollette s'apprêtait à venir en discussion à la Chambre⁵. La protestation s'organisait déjà : le même jour, le comité du Front populaire rencontra au local de la SFIO d'Oran une délégation du CMA. Les différents membres des partis du Front populaire étaient loin cependant de partager la même vision du problème : Georges Faure, de l'USR, reprocha à Brahimi d'avoir négligé de solliciter les autorisations nécessaires, tandis que les communistes Nicolas Zannettacci et Élie Angonin dénoncèrent une mesure inique, motivée par des raisons d'ordre politique, et proposèrent de protester au moyen de tracts, d'affiches et de meetings. Le socialiste Henri Bertrand s'y opposa, préconisant la formation d'une délégation chargée de mener l'enquête sur place et de solliciter à son retour une audience auprès du préfet. On retint

¹ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh, op. cit.*, p. 215.

² ANOM/Oran/90, Bulletin mensuel du CIE, mois de janvier 1938, Oran, 3 février 1938.

³ ANOM/GGA/9H/46, Rapport du commissaire au Gouverneur général de l'Algérie, Tlemcen, 16 septembre 1937.

⁴ ANOM/GGA/9H/46, Note du CIE sur l'activité des cercles créés par les oulémas dans le département d'Oran, Oran, 7 février 1938.

⁵ Michel ROUZE, « Le Front populaire et les musulmans », *Oran républicain*, 12 janvier 1938, p. 1.

finalement les deux propositions : l'envoi d'une délégation mixte auprès du préfet mais aussi la publication d'un manifeste¹.

L'ordre du jour, voté par le comité de Front populaire d'Oran et publié à la suite de la réunion, ne se contentait pas de « regretter la fermeture de la médersa de Dar el Hadith ». Il condamnait aussi les « poursuites injustifiées et maladroitement intentées contre le cheikh Brahimi » et « dénon[çait] la manœuvre comme voulue par le fascisme », « soulign[ant] les complaisances coupables de certains éléments de l'administration »². Proclamant le principe de la liberté d'enseignement de la langue arabe, il réclamait la cessation des poursuites et, en ce qui concernait l'établissement, une réouverture provisoire « jusqu'à ce qu'il [fût] statué sur la demande formulée à ce sujet ». Cette dernière précision permettait de respecter les différentes opinions présentées par les délégués du comité de Front populaire. La motion appelait finalement à la convocation d'un « congrès départemental des comités de Front populaire et du Congrès musulman » pour le 30 janvier 1938.

La préparation du Congrès fut confiée à Lucien Carmillet, secrétaire du comité de Front populaire et membre de la SFIO. Il fut chargé de recevoir les mandats pour la réunion du 30 janvier et de rédiger un rapport préparatoire. Si la perspective mobilisa les organisations européennes, dont les membres choisirent en leur sein des délégués, il n'en fut pas vraiment de même du côté du CMA. Le groupement était désorganisé et dans de nombreux endroits il n'avait plus d'activité propre ni de comité local. Les réunions préparatoires rencontrèrent peu d'écho malgré les nombreux communiqués de presse : les deux qui se tinrent à Tlemcen ne réunirent qu'une quinzaine de militants, et huit à Mostaganem le 20 janvier³.

Le journal *Oran républicain* qualifia le 30 janvier 1938 de « journée historique pour l'Algérie »⁴. 168 délégués du département se rassemblèrent à Oran. Du côté du CMA, seuls les comités locaux de Tlemcen et de Mostaganem avaient désigné des délégués, les autres étaient venus comme simples adhérents sans pour autant avoir été mandatés⁵. Un long texte sortit des débats. Il formulait des propositions pour un « remaniement du programme algérien du Front populaire ». Venaient d'abord les revendications politiques. Elles n'apportaient rien de nouveau aux principes déjà affirmés depuis des mois voire des années, pour l'application

¹ ANOM/Oran/90, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 13 janvier 1938.

² ANOM/Oran/90, Ordre du jour du comité Front Populaire d'Oran du 12 janvier 1938.

³ ANOM/Oran/90, Bulletin mensuel du CIE, mois de janvier 1938, Oran, 3 février 1938.

⁴ « Une journée historique pour l'Algérie », *Oran républicain*, 31 janvier 1938, p. 1-3.

⁵ ANOM/Oran/82, Rapport du préfet au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 1^{er} février 1938.

des lois françaises, l'abrogation du décret Régnier, la suppression des Délégations financières et du Gouvernement général et le vote « au plus tôt » du projet Blum-Viollette. Les revendications économiques, inspirées par la CGT, le PCA et la SFIO, demandaient la « suppression totale de l'expropriation foncière » et « l'affectation de terres aux indigènes », ainsi que la suppression des barrières au voyage en métropole¹. Le délégué du PCA demanda aux membres du CMA de « prendre une position ouverte contre les fascismes » pour afficher leur solidarité avec le Front populaire ; une motion de solidarité avec l'Espagne républicaine fut votée. Enfin, une motion demandant la réouverture de la médersa fut adoptée. Même le comité de Front populaire de Tlemcen, qui s'était d'abord montré plus que circonspect, s'accorda, à travers la voix de son président radical Aboucaya, à condamner cette mesure « prise inopportunément »².

Alors que la réunion du 30 janvier 1938 se voulait porteuse d'une nouvelle dynamique d'unité, son manifeste portait profondément la trace des rancœurs et difficultés accumulées. Le texte affirmait la « fidélité [des délégués] à la mystique de Front populaire » et l'article d'*Oran républicain* qui en rendit compte insistait sur « l'étroite affection qui li[ait] les Européens du Front populaire et les masses du Congrès musulman »³. Mais si l'un et l'autre s'évertuaient avec tant d'emphase à réactiver cette « mystique », c'est qu'elle était depuis longtemps éteinte. La journée eut cependant deux conséquences concrètes. D'abord, deux jours plus tard la cultuelle musulmane de Tlemcen déposa une demande officielle d'autorisation d'enseigner auprès du sous-préfet de Tlemcen⁴. Ensuite, un comité permanent de coordination fut créé. Le nouvel organisme fédéral comprenait des membres du PCA, de la SFIO, du Parti radical, du Parti Camille Pelletan, de l'USR, de la CGT, de la LICA, de la LDH, et un nombre équivalent de représentants du CMA. Un bureau de onze membres fut mis en place. Hormis le poste de trésorier adjoint, tous étaient dédoublés pour être tenus à la fois par un membre du Front populaire et du CMA. Ainsi la présidence était tenue conjointement par Edmond Auzas et Abderrahmane Bouchama⁵.

La création du comité marquait la volonté de faire durer, au-delà des circonstances, le dialogue et la collaboration entre les deux mouvements. Quelques jours plus tard, une réunion

¹ Voir *infra*, chapitre 9, C.

² « Une journée historique pour l'Algérie », *Oran républicain*, 31 janvier 1938, p. 1-3.

³ « Une journée historique pour l'Algérie », *Oran républicain*, 31 janvier 1938, p. 1-3.

⁴ ANOM/Oran/90, Bulletin mensuel du CIE, Oran, 3 février 1938.

⁵ ANOM/Oran/82, Rapport du préfet au gouvernement général de l'Algérie, Oran, 1^{er} février 1938.

privée amena les délégués à se revoir¹. La préparation d'un programme commun était à l'ordre du jour. Il parut dans *Oran républicain* le 24 février 1938. Il différait du texte voté le 30 janvier précédent en formulant des revendications plus précises. Il réclamait ainsi la dissolution des groupements « fascistes » de l'Oranie tel que le RNAS, l'épuration des cadres de l'administration, mais développait aussi des revendications directement issues des réformes portées par l'AUMA : « séparation effective de l'Église et de l'État, remise des biens *habūs* entre les mains des cultuelles musulmanes, liberté d'enseignement de la langue arabe qui ne saurait être considérée comme langue étrangère, application du droit commun pour l'ouverture et le fonctionnement des écoles libres quelles qu'elles soient »². Jamais ces revendications n'avaient été formulées aussi clairement par le comité de Front populaire. Le CIE y voyait la marque du rôle du PCA qui « entraî[ait] les groupements politiques français et leur impos[ait] les décisions proposées par les indigènes, même les plus extrêmes »³. En fait, la SFIO avait commencé, depuis mai 1936, à s'emparer des mêmes revendications⁴.

Contre toute attente, le comité de coordination ne fut pas une coquille vide. Dès le mois de février, des comités locaux se formèrent à Tlemcen, Bou-Hanifia, Relizane, Aïn-Temouchent et Tiaret, supplantant la disparition en ces lieux des comités du CMA⁵. À Tiaret par exemple, le comité organisa une réunion le 22 février 1938 et rédigea à son terme un télégramme adressé à Albert Sarraut, Camille Chautemps, Léon Blum et Maurice Viollette. Il affirmait l'attachement de la « masse indigène à la France », dont elle attendait un « geste de paternité et d'égalité » à travers le vote du projet Blum-Viollette⁶.

Le comité de coordination permanent continua à fonctionner en explorant de nouvelles dimensions. Il parraina ainsi des candidats aux élections suivantes. La liste des conseillers musulmans démissionnaires de Tlemcen reçut son investiture en février 1938⁷. Il lança également un appel en faveur des candidats de la SFIO aux Délégations financières, Étienne Cassayré et Benaouda Hadj Hacène Bachterzi⁸. Mais il apparut rapidement que la volonté de

¹ ANOM/Oran/82, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 9 février 1938.

² ANOM/GGA/3CAB/90, Bulletin mensuel du CIE, Oran, 2 mars 1938.

³ ANOM/GGA/3CAB/90, Bulletin mensuel du CIE, Oran, 2 mars 1938.

⁴ Voir *infra*, chapitre 9, C, 1, b.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/90, Bulletin mensuel du CIE, Oran, 2 mars 1938.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/86, Télégramme du comité de coordination du Front Populaire et du Congrès musulman, Tiaret, 24 février 1938.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/90, Bulletin mensuel du CIE, Oran, 2 mars 1938.

⁸ Edmond AUZAS, « Manœuvres électorales », *Oran républicain*, 10 février 1938, p. 5.

faire vivre cette structure était plus forte du côté des comités de Front populaire que de celui des membres d'un CMA atone. À la réunion du comité à Oran le 8 mai 1938, le seul orateur du CMA, sur les sept qui se succédèrent à la tribune, fut Lahouari Boudjellal¹. Encore celui-ci était-il aussi membre du PCA².

La motion votée à l'issue de la réunion portait la trace du raisonnement tenu par les organisations de Front populaire : pour obtenir les réformes souhaitées, elles préconisaient de ne pas exprimer de défiance envers le gouvernement et de dénoncer plutôt la responsabilité des « fascistes ». Le texte était empreint de la nostalgie des premiers mois suivant la victoire de mai 1936, lui qui disait vouloir « recré[er] l'enthousiasme initial » et gravait la promesse faite par ses membres qui « se sépar[ai]ent en faisant le serment d'oublier tout ce qui [pouvait] diviser ou affaiblir le Front populaire, de ne penser qu'au but à atteindre jusqu'à la victoire totale et définitive des peuples sur leurs oppresseurs, de la démocratie sur le fascisme »³. Ce souhait avait valeur d'aveu de faiblesse et disait bien combien la division menaçait le mouvement.

Le comité de coordination survécut encore quelques mois à Oran. Fin décembre 1938, il se réunit dans la salle du Parti socialiste pour adopter une motion de protestation contre les décrets-lois et en faveur des grévistes licenciés du 30 novembre 1938, mais la proposition des délégués communistes d'organiser un meeting fut rejetée⁴. Les membres du comité de coordination se réunirent encore en mars 1939. De nouveau, les représentants du CMA étaient très minoritaires : deux sur douze délégués. De plus, c'était là encore des militants de partis de gauche : Allel Saadoun était membre de la SFIO et Baghdadi Chadli de l'USR. La logique de dialogue avec les organisations du CMA était presque entièrement vidée de son sens dans une telle configuration. Un nouveau programme commun fut mis au point au cours de cette réunion, dont on ne connaît pas le contenu, et le principe d'une tournée de conférences dans le département en faveur du projet Blum-Viollette adopté⁵. Mais les conditions de possibilité de la poursuite d'une logique commune étaient fragiles.

La ville de Perrégaux faisait figure, dès avant l'avènement du Front populaire, de symbole d'unité et de combat dans le département. En février 1937, les conseillers

¹ ANOM/Oran/82, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 9 mai 1938.

² ANOM/Oran/90, Oran 90 Lettre du commissaire central au préfet, Oran, 1^{er} juin 1938.

³ ANOM/Oran/82, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 9 mai 1938.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport du commissaire divisionnaire, Oran, 24 décembre 1938.

⁵ ANOM/Oran/82, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 mars 1939.

municipaux du collège « indigène » y avaient été élus sur une liste de « bloc musulman populaire ». Or, en janvier 1939, cinq d'entre eux démissionnèrent du conseil municipal du fait des « dissentiments d'ordre municipal qui les sépar[ai]ent des élus européens », en particulier de l'adjoint au maire Charles Laurent, qui rechignait à apporter son soutien à leurs propositions de distribution de prêts de secours et de semence¹. Si les services de surveillance du préfet qui enregistrèrent les démissions notèrent qu'elles n'avaient « aucun caractère politique », ces démissions révélaient pourtant la profonde crise que traversait le Front populaire dans ses rapports avec les élus « musulmans ». À l'enthousiasme des débuts, avaient succédé la défiance et la désunion. Alors que les menaces d'une nouvelle guerre européenne s'amoncelaient, l'ambiance n'était plus à l'unité ni à l'optimisme. Les impressions du secrétaire de la section de la LICA de Relizane confirmaient ce délitement.

En avril 1939, René Élie Amar fit part de sa profonde désillusion à Bernard Lecache. Il lui confiait ainsi que « bon nombre de Musulmans, qui [l']avaient frénétiquement ovationné, en 1936, se détach[ai]ent hélas ! des Juifs. C'est journallement qu'ils reproch[ai]ent à ces derniers le manque de courage de Blum qui, à l'époque de sa toute puissance, aurait pu prendre un décret en leur faveur »². Son sentiment ne fit que s'amplifier. Fin mai 1939, il lui écrivit que « la cassure avec les Musulmans s'aggrav[ait] sans cesse » et qu'ils reprochaient à Léon Blum « de les avoir roulés »³. Au mois de juin, il salua l'annulation d'une nouvelle tournée du secrétaire général de la LICA en lui disant que les « Musulmans » d'Oranie ne « [l'] auraient pas reçu avec le même enthousiasme qu'en avril 1937 »⁴.

En juillet 1939, au congrès national du Syndicat national des instituteurs, les délégués d'Algérie qui avaient fait le voyage jusqu'en métropole étaient porteurs de mauvaises nouvelles. Les mandats de la section oranaise manquèrent pour la première fois lors du vote du rapport moral. Le délégué oranais Étienne Cassayré s'en expliqua en des termes qui en disaient long sur son douloureux désabusement et son sentiment de n'avoir pas été soutenu comme il aurait fallu par les organisations métropolitaines du Front populaire :

« Un peu partout, de Nîmes à Clermont-Ferrand, de Clermont-Ferrand à Nice, de Nice à Lille, de Lille à Nantes en passant tous les deux ans par Paris, nous

¹ ANOM/Oran/9H/28, Rapport de la préfecture d'Oran (CIE) au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 24 janvier 1939.

² LICA/132, Lettre de René Élie Amar à Bernard Lecache, Relizane, 2 avril 1939.

³ LICA/132, Lettre de René Élie Amar à Bernard Lecache, Alger, 24 mai 1939.

⁴ LICA/132, Lettre de René Élie Amar à Bernard Lecache, Relizane, 2 juin 1939.

traînons les revendications de nos camarades d'origine indigène. *Il n'est plus utile, à mon avis, de les exposer. Il n'est plus utile non plus de voter des ordres du jour. Il faut maintenant prendre des décisions.* Nos camarades croient que c'est la carence de nos militants du bureau central qui empêche la réalisation de ces revendications. Nous savons, pour la plupart, qu'il n'en est rien. Nous connaissons les grosses difficultés inhérentes surtout à une situation caduque. On nous renvoie d'un ministère à l'autre, d'une administration à l'autre.

Ce que nous voulons demander aux militants responsables du bureau, c'est d'agir, c'est de fixer une fois pour toutes les responsabilités. Il ne faut plus que l'on croie que c'est le syndicat national qui met une opposition aux revendications de nos camarades d'origine indigène. Nous savons que la tâche est difficile. Nous savons que Babau [secrétaire de la commission des Affaires coloniales du SNI¹] nous répondra tout à l'heure que nous n'avons pas fait, sur le terrain local, tout ce que nous pouvions faire. Nous sommes convaincus que c'est sur le terrain national que l'on peut faire quelque chose.

Camarades, nous vous demandons d'agir. Les sections algériennes seront à vos côtés et la section d'Oran en particulier. Nous marcherons avec vous, nous marcherons pour vous mais nous voulons, une fois pour toutes, que vous ne nous oubliiez pas (*Applaudissements*). »²

Également délégué au congrès de Montrouge par la section d'Oran, Casimir Bidorff développa le problème de la scolarisation des enfants « indigènes », dont un sur huit ou neuf seulement était accueilli dans les écoles de la République. Il préconisait, reprenant les conclusions du congrès fédéral oranais, un programme massif de construction d'écoles. Devant cette grave situation, il expliquait que les écoles coraniques avaient au moins le mérite de pallier cette grave « carence administrative », ironisant : « Défense laïque, très bien. Mais donnez nous aussi des camarades pour monter cette défense laïque et les instituteurs d'Algérie pourront aussi former des hommes capables d'esprit critiques, des hommes qui seront vraiment libres »³. Mais les propos les plus acerbes furent tenus par un délégué d'Alger, Doukan. Il dénonça l'impéritie du secrétariat national du SNI et la répression du PPA :

¹ Antoine OLIVESI, « Babau Marcel, Jean », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=15410 [consulté le 21 mars 2013].

² SNI/1966, Compte rendu sténographique du congrès national de Montrouge, 18-20 juillet 1939, p. 173-174. Souligné par nous.

³ *Ibid.*, p. 251.

« Le syndicat national observe une attitude coupable. Que dit Delmas [André Delmas, secrétaire général du SNI¹] ? Faire des concessions, cela ne signifie-t-il pas que les peuples coloniaux soient considérés comme des monnaies d'échange, doivent servir de bétail ? D'un autre côté, il parle de ne pas donner des armes aux adversaires du pays.

À ce moment-là, il rejoint la politique de l'empire : les mains libres aux gros propriétaires pour la politique qu'ils imposent, politique de surexploitation du prolétariat indigène. En 1936, l'Algérie était en état de siège. Les indigènes sont sensibles à cette prise de position du SNI, de la CGT, des partis, du côté de la politique d'impérialisme.

L'empire, camarades, mais qu'y aurait-il à faire pour le détacher de la métropole ? *C'est emprisonner les militants qui ont l'audace inqualifiable de parler de liberté de conscience, de réunion, de pensée.* C'est dresser un prolétariat exploité contre un prolétariat surexploité, et de rendre ceux-ci complices des persécutions inhumaines, au mépris du droit, de la justice, de la liberté, par les forces les plus réactionnaires qui soient.

Les conclusions, les voici : solidarité du SNI avec les forces revendicatives en Algérie. Action inlassable pour une amnistie en faveur de la libération des membres... [sic], en faveur de la liberté de réunion, de pensée, de la presse, de conscience, contre les décrets Régnier et contre le régime de l'indigénat en faveur de la liberté de l'enseignement. Action à mener en faveur des revendications indigènes qui réaliseraient pour le prolétariat national et colonial, et éventuellement international, un front d'une solidité qui découragerait les appétits de conquête des impérialismes »².

Aussitôt vertement contredit par l'autre représentant d'Alger qui tint à s'en désolidariser, le délégué faisait part d'une colère qu'il n'était pourtant pas le seul à ressentir. Les militants d'Algérie du Front populaire, à l'été 1939, étaient lassés des promesses qu'on leur avait faites et de devoir, sur place, porter une politique dont ils désapprouvaient les fondements moraux. Complices de cet échec, ils vivaient douloureusement la fin des espoirs que les élections de 1936 avaient fait naître.

¹ Jean MAITRON et Michel DREYFUS, « Delmas André, Pierre, Émile », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article22074> [consulté le 20 mars 2013].

² SNI/1966, Compte rendu sténographique du congrès national de Montrouge, 18-20 juillet 1939, p. 457-458. Souligné par nous.

Conclusion

À partir du printemps 1936, tout se passa comme si l'Algérie politique se réveillait, des deux côtés de la « frontière coloniale ». À travers les grèves, les défilés, les élections, la presse, les configurations habituellement à l'œuvre se transformaient : non seulement le Front populaire avait de nombreux partisans dans la population européenne du département, lui permettant d'enregistrer un certain nombre de succès syndicaux et électoraux, mais il avait désormais aussi ses adeptes dans la population colonisée. Alors qu'on signait à Paris les accords de Matignon, le 7 juin 1936, s'ouvrait à Alger la première réunion du CMA. Ce dernier déclara sa confiance au nouveau gouvernement et fit la liste des revendications économiques, culturelles et politiques de la population colonisée. Dès lors, le Front populaire n'avait plus la même signification en Algérie : il était associé, dans ce territoire sous tutelle française, à une ferme volonté de réforme de la condition des « indigènes ».

Dans le département d'Oran, scène politique extrêmement polarisée, où l'affrontement des idées et des hommes s'apparentait à une forme de spectacle violent et parfois meurtrier – il y eut au moins quatre morts lors de manifestations politiques dans le département en 1936-1937 – les comités de Front populaire s'associèrent étroitement à la charte revendicative du CMA. Une solidarité nouvelle s'organisa autour de ce texte, de certaines organisations comme la LICA, et de gestes partagés comme le défilé et le poing tendu. Quand parut au *Journal officiel* le projet de loi Blum-Viollette, répondant pourtant a minima à la charte du CMA, il devint l'épine dorsale de cette convergence. Son échec sonna le glas d'une dynamique déjà durement mise à l'épreuve : quand il fut finalement enterré en mai 1939, c'en était fini depuis des mois des chemins complices du CMA et du Front populaire.

Il faut d'abord poser ce cadre, rappeler l'existence de ce grand chamboulement de la vie politique algérienne, pour pouvoir aborder, en son sein, la place et le rôle de la SFIO et l'évolution de l'expérience socialiste. C'est ce que nous allons faire dans le chapitre suivant.

Chapitre 8 : Être socialiste en Oranie au temps du Front populaire

Les militants socialistes d'Oranie ne pouvaient pas rester à côté de cette grande vague d'accélération du pouls de la vie politique algérienne. Pour certains d'entre eux, qui avaient rejoint la fédération au moment de sa reconstitution au milieu des années 1920, l'heure de la SFIO était enfin venue. De fait, l'année 1936 s'ouvrit sur un tableau idyllique : en quelques mois, la fédération envoya son secrétaire à la Chambre des députés et vit ses effectifs presque doubler. Dans les premiers temps de la coalition de Front populaire, elle occupait les premiers rangs et les militants pouvaient légitimement espérer que leur organisation dépasserait enfin, à cette occasion, les limites qui s'étaient toujours posées à sa diffusion dans le département.

Avaient-ils trop attendu ? En attendaient-ils trop ? Les perspectives apparurent vite moins brillantes que ce qu'ils pouvaient escompter. Certes, le contexte favorable permit de larges progrès en termes électoraux. Dans un premier temps, il profita également à la vie interne du parti, stimulée par l'afflux de nouveaux adhérents mais aussi par l'essor en son sein des groupes de jeunes et de femmes. La fédération SFIO accrut également son implantation géographique dans la région, pénétrant durant ces années des espaces qu'elle n'avait jusque-là pas réussi à toucher, notamment dans les zones rurales. Le parti commençait à avoir prise sur des groupes sociaux plus larges, mobilisant parfois plusieurs milliers de personnes lors de ses meetings.

Mais cet « effet Front populaire » fut ambigu : le recrutement de la fédération socialiste oranaise s'accéléra mais dans des proportions moindres que celui du Parti communiste et des fédérations socialistes voisines, certes parties d'un niveau plus bas. À partir de 1938, la pente commença à s'inverser et les défections à excéder les adhésions. La SFIO d'Oran vivait les contradictions inhérentes à son identité de parti fondé sur une tradition révolutionnaire,

antiparticipationniste, confronté désormais à l'exercice du pouvoir : une « position parfaitement inconfortable », comme le résume Serge Berstein¹.

En quelques mois, le parti de militants se transforma. Il devint une organisation dotée de plusieurs élus, à plusieurs échelons : conseils municipaux et départementaux, Délégations financières, Assemblée nationale. Cette mutation entraîna une série de phénomènes de recentrage : des bases sociale, sociabilitaire mais aussi idéologique du groupe. Le déclenchement de la guerre d'Espagne, en juillet 1936, entra en écho avec les fragilités internes de la fédération. Dans cette si proche terre d'Afrique, il ne manqua pas de mobiliser les militants socialistes mais aussi de les déstabiliser, du fait de la politique de non-intervention et des divisions du camp socialiste espagnol en exil.

¹ Serge BERSTEIN, « Le modèle républicain et le marxisme », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 327.

A – Un effet Front populaire en demi-teinte

1. Le Parti socialiste dans la coalition de Front populaire

Aux premiers jours de l'année 1936, les membres oranais de la SFIO se considéraient comme les meneurs de la dynamique de Front populaire dans le département. Le Parti socialiste y apparaissait comme la première organisation de gauche, ayant patiemment travaillé, depuis une dizaine d'années, à s'étendre dans les villes et villages de la région. En outre, il présentait systématiquement des candidats aux différentes élections, contribuant à faire connaître son étendard aux citoyens du département. Pour les ennemis du Front populaire, à cette époque, il n'y avait nul doute que le Parti socialiste en constituait le cœur. Ainsi, les militants socialistes en campagne pour les élections législatives, au printemps 1936, eurent à faire face à des opposants prêts à recourir à la force pour les déstabiliser. À la mi mars 1936 par exemple, des militants des Croix-de-feu, de l'Action française, des Volontaires nationaux et du Front paysan¹, avertis de la venue à Mascara d'une délégation de la SFIO, résolurent de s'opposer à toute manifestation sur la voie publique, faisant venir des renforts de la région. 200 militants de ces divers groupes attendirent la sortie de la conférence donnée par le candidat Maurice Rabier en entonnant la Marseillaise, le bras tendu dans un « salut à la fasciste » puis se précipitèrent sur les socialistes pour les rouer de coups, blessant les agents de police s'interposant dans l'échauffourée².

L'élection de Marius Dubois à la Chambre renforça ce sentiment, le secrétaire fédéral de la SFIO incarnant désormais la coalition de Front populaire grâce à laquelle il avait été élu. Ainsi en avril 1937, un attentat à la bombe visa le député oranais et trois de ses collègues métropolitains de la SFIO qui dînaient dans un restaurant de Sidi-Bel-Abbès à l'issue d'un meeting³. Les quatre hommes s'en sortirent sans dommage. Les comités de Front populaire du département accusèrent le maire antisémite Paul Bellat de n'avoir pas assuré la sécurité des

¹ Le mouvement de Défense paysanne de Henri Dorgères, qui créa en 1936 le Front paysan pour lutter contre le Front populaire, fit des émules en Algérie et en particulier dans le département d'Oran. Voir Édouard LYNCH, « La violence paysanne : entre construction identitaire et réalité militante (1930-1970) », dans François AUDIGIER et Pascal GIRARD (dir.), *Se battre pour ses idées : la violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, p. 160.

² ANOM/GGA/3CAB/49, Note de renseignements, Oran, 25 mars 1936.

³ ANOM/GGA/3CAB/52, Lettre de Fernand Kessis au gouverneur général de l'Algérie, Sidi-Bel-Abbès, 5 avril 1937.

parlementaires et d'avoir un rôle dans cet attentat¹. En fait, à cette époque les équilibres au sein de la coalition de Front populaire avaient déjà largement évolué. La SFIO devait désormais compter avec le rôle de plus en plus incontournable des communistes, tandis que les radicaux, divisés, n'avaient que relativement peu de prise sur le mouvement. Au sein de l'explosion associative du Front populaire, les socialistes observèrent une forme de réserve qui nuisit à leur centralité dans la mouvance.

a. Face à des communistes multipliés

Le Parti communiste, qui avait atteint son niveau le plus bas au début des années 1930, opérait en 1936 une remontée spectaculaire en Oranie, comme partout en France. En 1935, le VII^{ème} Congrès de l'IC avait attiré l'attention de ses membres sur l'Algérie, seule parmi les territoires coloniaux de l'Empire français à être considérée comme en mesure de « servir de base à des organisations prolétariennes de classe », concluant qu'un « travail de propagande » devait y être mené en priorité². En septembre 1935, un instructeur métropolitain du nom de Jean Barthel, connu sous le pseudonyme de Jean Chaintron³, avait été dépêché à Alger pour réorganiser la région algérienne du PCF⁴. Sa mission transforma le communisme, alors à l'état de groupuscule, en quasi « phénomène de masse » en Algérie⁵.

Dès le mois d'avril 1936, les élections législatives tirèrent la sonnette d'alarme pour les socialistes d'Oranie : le défi communiste était désormais puissant. Les résultats laissaient entendre que la bataille du leadership serait rude au sein du Front populaire. Pour la première fois, le PCF présenta des candidats dans toutes les circonscriptions d'Algérie. Les résultats globaux, correspondant à 9,3% des inscrits dans les trois départements⁶, restaient en deçà des

¹ ANOM/GGA/3CAB/52, Motions des comités de Front Populaire de Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen, Descartes, Nemours, envoyées au gouverneur général de l'Algérie, 4-12 avril 1937.

² ANOM/GGA/3CAB/24, Bulletin de renseignements, Alger, 14 août 1936.

³ Voir Bernard PUDAL, *Prendre parti : Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, p. 259.

⁴ Voir René GALLISSOT, « Barthel Jean, pseudonyme de Chaintron Jean », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 2006, p. 84-87.

⁵ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, p. 86.

⁶ *Ibid.*, p. 85.

résultats métropolitains, dont la moyenne se situait à 12,5% des inscrits¹. Mais ils signalaient une amélioration évidente, puisqu'en comparaison avec 1932 les voix recueillies étaient sept fois plus nombreuses. Les résultats des candidats du PCF en Oranie furent supérieurs à la moyenne algérienne. Si, dans deux circonscriptions sur trois, les candidats du Front populaire les plus favorisés, à l'issue du premier tour, étaient socialistes, dans celle de Sidi-Bel-Abbès le candidat communiste arriva nettement en tête.

Dans la 1^{ère} circonscription, celle d'Oran, le candidat communiste Nicolas Zannettacci recueillit au premier tour 3 198 voix soit 11,7% des suffrages exprimés, multipliant par sept le score obtenu par Jean Torrecillas en 1932. Dans la 3^{ème}, celle de Mascara, Arsène Caillier regroupa 1 850 voix sur son nom soit 11,4% des suffrages exprimés, plus de huit fois plus de voix que son prédécesseur Benaïch en 1932. Dans ces deux circonscriptions, les candidats socialistes arrivèrent en tête : Marius Dubois dans la première, avec 6 428 voix soit 23,5% des suffrages exprimés et Maurice Rabier dans la deuxième, qui obtint 3 192 voix soit 19,7% des suffrages exprimés. Dans la 2^{ème} circonscription, celle de Sidi-Bel-Abbès, en revanche, le candidat communiste Bauvineau dépassa le candidat SFIO Henri Bertrand. Avec 2 333 voix, il fit plus de deux fois le score de l'instituteur socialiste, soit 14% des suffrages exprimés contre 6% pour Bertrand. Alors qu'à Beni-Saf et à Tlemcen, le score de Bertrand était légèrement supérieur, dans la ville de Sidi-Bel-Abbès le candidat fut très sévèrement devancé, n'obtenant que 73 voix contre 1 333 à Bauvineau. Le résultat de ce dernier était près de neuf fois plus important que celui du candidat communiste de 1932 dans la même circonscription, et quatre fois plus que celui obtenu lors des élections complémentaires d'avril 1934².

Ces résultats furent fêtés comme une victoire par les communistes de l'Oranais³. C'est dans ce département que le relèvement communiste était le plus impressionnant d'Algérie. Les effectifs du PCF y connurent une croissance brusque : le nombre d'adhérents du département passa de 188 en 1935 à 1 600 en septembre 1936⁴, pour atteindre 2 508 en décembre 1937 selon une note de surveillance⁵. À cette date, la région d'Oran était devenue la

¹ Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 138.

² « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 27 avril 1936, p. 3. Voir tableau détaillé en annexe.

³ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (Du Congrès de Tours au Front populaire)*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence, 1985, p. 561-562.

⁴ *Ibid.*, p. 598-600.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du chef de la sûreté départementale d'Alger au gouverneur général de l'Algérie, Alger, 21 décembre 1937.

première d'Algérie, celles d'Alger et de Constantine comptant respectivement 1 555 et 1 053 membres¹. Entre temps, le congrès constitutif du Parti communiste algérien (PCA) s'était tenu à Alger les 17 et 18 octobre 1936 et avait modifié l'organisation communiste en Algérie qui, si elle se détacha théoriquement du PCF en prenant son autonomie, restait en réalité très dépendante de la direction parisienne². Fin 1936, les effectifs de la fédération oranaise du PCA dépassaient désormais ceux de la SFIO, qui comptait 1 350 membres à la même date. L'emprise communiste était pour le moment circonscrite aux principales agglomérations du département. Une dizaine de cellules s'étaient formées, à Oran, Mostaganem, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, mais aussi à Perrégaux, Rio Salado, Tiaret, Mascara, Aïn Temouchent et Beni-Saf³. Le PCA s'implanta en priorité dans les localités où existait déjà, souvent de longue date, une tradition socialiste.

Les communistes prirent une part croissante dans le Front populaire oranais, non seulement à travers la croissance de leur formation mais aussi grâce à leurs organisations satellites, au premier rang desquelles figurait l'Association des Amis de l'URSS (AUS). La fédération oranaise de l'AUS était la seule existante en Algérie jusqu'à 1936 et comptait, dès la fin 1935, 1 200 adhérents⁴. La section la plus importante se trouvait à Sidi-Bel-Abbès⁵. Cette dernière ville apparaissait de nouveau, à l'instar de ce qu'elle était à la sortie de la Première Guerre mondiale, comme le pôle rouge du département. En revanche dans les villes d'Oran et Mostaganem, le recrutement restait difficile et l'Association française des Amis de l'URSS enjoignit, en mai 1937, ses membres d'y « rattraper leur retard »⁶.

Le communisme avait un ancrage complémentaire de celui de la SFIO dans le territoire oranais : si les cellules du PCA s'installèrent en 1936 dans les lieux où existaient déjà des sections du Parti socialiste, elles furent d'autant plus importantes que ces dernières étaient structurellement faibles. Ainsi, à Oran, la SFIO continua globalement à jouer un rôle prépondérant dans la vie politique de gauche, tandis qu'à Sidi-Bel-Abbès le PCA prit le dessus. Dans certaines villes, c'est la SFIO qui organisait seule les défilés du 1^{er} mai. Ainsi en

¹ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du chef de la sûreté départementale d'Alger au gouverneur général de l'Algérie, Alger, 21 décembre 1937.

² Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie*, op. cit., p. 102.

³ Jacques CHOUKROUN, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936*, op. cit., p. 601.

⁴ *Ibid.*, p. 564.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport de l'Association française des amis de l'URSS, interfédération d'Alger : « Nos tâches après le comité algérien du 9 mai 1937 et le congrès national des 15 16 et 17 mai 1937 », n. d.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport de l'Association française des amis de l'URSS, interfédération d'Alger : « Nos tâches après le comité algérien du 9 mai 1937 et le congrès national des 15 16 et 17 mai 1937 », n. d. .

1938, à Beni-Saf, la section profita de la venue du député-maire de Vienne, Lucien Hussel, pour organiser un défilé rassemblant 3 000 personnes selon *Le Semeur*¹, harangues par le visiteur, puis par le maire de la ville et son adjoint, en espagnol. À Arzew, le secrétaire de la section SFIO Jean Favier et son adjoint, le jeune instituteur Pierre Ramognino, « l'âme de cette journée populaire », organisèrent le défilé de centaines de manifestants suivi par un meeting à la Bourse du travail².

La croissance brusque du communisme n'était pas un phénomène propre à l'Algérie et partout en France, à la même époque, la volte-face du Komintern, abandonnant la tactique dite de « classe contre classe » pour celle du front unique et de défense de la démocratie, permit au PCF de faire des progrès qui le transformèrent en « parti de masse »³. Mais en Algérie ce virement idéologique avait un écho particulier : il impliquait de laisser de côté le mot d'ordre d'indépendance de l'Algérie, qui « n'[avait] plus de sens » face à un gouvernement de Front populaire comme l'expliqua le délégué métropolitain du PCF, membre du comité central et député de Noisy-le-Sec, Gaston Monmousseau⁴, venu à Alger en décembre 1937⁵. La logique consistait désormais à privilégier le combat antifasciste pour préserver l'unité du Front populaire, en modérant la revendication anticolonialiste. En décembre 1937, le rapport du secrétaire politique des JC d'Algérie souligna ainsi qu'il était devenu « inopportun » de « réclamer l'indépendance de l'Algérie », la priorité n'étant plus à l'anti-impérialisme mais à l'antifascisme⁶.

b. Face à des radicaux divisés

Troisième élément principal de la coalition de Front populaire, le Parti radical-socialiste était affaibli par ses divisions internes dans le département d'Oran. Le soutien apporté, lors des élections municipales d'Oran en 1935, à l'abbé Lambert avait plongé la fédération dans

¹ « Le premier mai », *Le Semeur*, 7 mai 1938, p. 2.

² « Le premier mai », *Le Semeur*, 7 mai 1938, p. 2.

³ Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 125-126.

⁴ Voir Georges RIBEILL, « Monmousseau Gaston, Léon, René. Pseudonyme : Brécot Jean », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=6826 [consulté le 3 juillet 2013].

⁵ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport de la sûreté départementale au gouverneur général de l'Algérie, Alger, 20 décembre 1937.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport de la sûreté départementale au gouverneur général de l'Algérie, Alger, 24 décembre 1937.

une crise profonde. L'adhésion au Front populaire, décidée par la direction parisienne de la rue de Valois, entraîna de profonds bouleversements en son sein. Non seulement la stratégie, mais aussi la direction de la fédération devaient évoluer pour se mettre au diapason de la direction nationale. À l'approche des élections législatives, un comité mixte de membres du Parti radical-socialiste et du Parti Camille Pelletan se réunit à Oran pour proposer des candidats dans le département¹. Il choisit d'investir dans la 1^{ère} circonscription le professeur de lycée Georges Pertuis. Selon le préfet d'Oran, il était adhérent du Parti Camille Pelletan² : en fait, il était plus vraisemblablement membre du parti radical. À la tête de la section oranaise des Combattants républicains³, il avait été élu président du comité de Front populaire de la ville⁴. La division régnait au sein de la fédération et ce choix d'une figure extérieure, sans doute dicté par les divergences internes, ne fit pas l'unanimité. Ainsi le conseiller municipal Marius Luglia, élu au conseil municipal sur la liste Lambert, dénonça « un véritable tour d'escamotage » dans l'investiture de Pertuis⁵ et afficha son soutien au maire, se réclamant, lors des réunions électorales de ce dernier, de son appartenance au Parti radical⁶. Gabriel Lambert faisait pourtant campagne en dénonçant le Front populaire qui, s'il était élu, mettrait en place, disait-il, « l'embargo sur l'or et les rotatives » ainsi que « la dictature du prolétariat »⁷.

Le 26 avril 1936, au premier tour des élections, le radical Pertuis ne recueillit que 7% des suffrages exprimés. Dans la circonscription de Mascara la fédération présenta un représentant de commerce inconnu jusque-là, Fernand Male. En dehors de sa ville d'origine, où il recueillit 702 voix soit 41% des suffrages exprimés, il ne fit que très peu de voix. Il peina à se hisser au-delà de la barre des 9%⁸. Dans la 2^{ème} circonscription enfin, la fédération radicale-socialiste ne présenta pas de candidat, laissant le champ libre au maire de Tlemcen, Alfred Valleur, qui se présentait au nom de l'USR. Au lendemain de ces élections, la réorganisation s'imposait dans la fédération. Ses anciens leaders qui avaient fait alliance avec l'abbé Lambert furent sommés de reconnaître leurs torts. Si le président de la fédération, Gaston Lisbonne, avait pris le parti de Pertuis pour les élections, d'autres qui avaient persisté

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 23 mars 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du préfet au Ministre de l'Intérieur, Oran, 27 mars 1936.

³ ANOM/Oran/424, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 12 novembre 1935.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 12 mars 1936.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 avril 1936.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 avril 1936.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 avril 1938.

⁸ « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 27 avril 1936, p. 3

dans leur alliance avec Lambert furent exclus du parti, comme Marius Luglia. On enjoignit par ailleurs l'ancien président de la fédération, Gaston Gandolphe, de donner publiquement son adhésion au Front populaire¹. Début juillet 1936, Georges Pertuis fut élu président de la fédération radicale-socialiste à l'unanimité². Ce climat de confusion nuisit à son prestige chez ses adhérents : lors de l'assemblée générale du 1^{er} juillet 1936, ils ne furent quelques dizaines à se présenter sur les 600 membres à jour de cotisation³.

Le Parti radical-socialiste, désormais présidé par Pertuis, décida de « prendre une part plus active » aux manifestations du Front populaire oranais⁴. Contrairement à la fédération d'Alger, dirigée par le puissant sénateur Jacques Duroux, propriétaire de *L'Écho d'Alger*, opposée au projet Blum-Viollette⁵, elle afficha son soutien à la proposition de loi⁶. Son président prit même part, en janvier 1937, à la délégation envoyée auprès des autorités parisiennes par le comité de Front populaire d'Oranie pour défendre le texte⁷. Mais la fédération n'était pas au bout de ses divisions. Après la visite à Alger du secrétaire d'État en charge de l'Algérie, le radical Raoul Aubaud, de nouveaux incidents la secouèrent. Celui-ci déclara dans la presse, en avril 1937, que la France devait pour conserver l'Algérie dans son giron, se montrer ferme, pratiquer une « politique d'autorité » et ne pas hésiter à montrer le poing⁸. Georges Pertuis approuva ces déclarations, provoquant des remous et des démissions dans la fédération⁹. Il quitta vraisemblablement la présidence de la fédération à cette époque.

À l'automne 1937, l'heure était de nouveau à la crise : une commission fut désignée pour « réorganiser à Oran le parti radical-socialiste »¹⁰. Gaston Lisbonne reprit la présidence de la fédération¹¹ et Gaston Gandolphe celle de la section d'Oran¹². Lors du comité fédéral des 28 et 29 mai 1938, la fédération se déclara forte de 800 membres, de dix sections et d'une

¹ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 5 juin 1936.

² ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 3 juillet 1936.

³ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 2 juillet 1936.

⁴ ANOM/Oran/71, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 3 juillet 1936.

⁵ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 437.

⁶ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 20 février 1938.

⁷ Georges PERTUIS, « Autour du projet Blum-Viollette : impressions de Paris », *L'Élan républicain*, 1^{er} février 1937, p. 1.

⁸ William B. COHEN, « The Colonial Policy of the Popular Front », *French Historical Studies*, vol. 7, n°3, printemps 1972, p. 383.

⁹ Bernard BOURGEOS, « Tribune du Front Populaire : Au drapeau ! Aux radicaux-socialistes d'Oran », *Oran républicain*, 29 avril 1937, p. 3.

¹⁰ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 28 octobre 1937.

¹¹ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 7 mars 1938.

¹² ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 22 novembre 1937.

section des Jeunesses radicales dans le département. Mais globalement son audience restait plutôt faible, comme en témoignaient les « difficultés de vente » que connaissait son journal, lancé en janvier 1937, *L'Élan républicain*¹.

Le Parti Camille Pelletan montrait en revanche une activité plus importante et joua un rôle de premier plan dans le Front populaire à travers la figure de son président oranais, Edmond Auzas. Acteur majeur du rassemblement à Oran dès les premiers mois de 1936², ce dernier contribua à fonder le journal *Oran républicain*, dont il devint le directeur politique. Grâce à son activité inlassable, il hissa son organisation politique parmi celles qui comptaient à Oran au milieu des années 1930 et lui donna une forte visibilité dans le Front populaire. Il fut élu vice-président de la section oranaise de la LICA³ ; un autre adhérent du même parti, Sadia Lévy, en prit la présidence⁴. Edmond Auzas participa également au rapprochement entre Front populaire et CMA, élu coprésident du comité de coordination en janvier 1938⁵. C'est cependant sans doute plus en tant que directeur d'*Oran républicain* que comme dirigeant du Parti Camille Pelletan qu'il fut placé au premier rang de la tribune d'honneur du « grand rassemblement nord-africain » organisé par le comité de coordination à Oran en juin 1938⁶, comme le montre la photographie parue dans *Oran républicain* au lendemain de la manifestation.

¹ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 30 mai 1938.

² ANOM/Oran/424, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 12 novembre 1935.

³ LICA/129, Composition du comité de la section LICA d'Oran, année 1938-1939, n. d.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 10 avril 1937.

⁵ « Une journée historique pour l'Algérie », *Oran républicain*, 31 janvier 1938, p. 1-3.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport du commissaire au préfet, Oran, 13 juin 1938.

Figure 49 : Photographie d'Edmond Auzas (premier rang, tout à droite) à la tribune d'honneur du Rassemblement nord-africain d'Oran, stade de l'USMO, 12 juin 1938



Source : *Oran républicain*, 17 juin 1938, p. 4.

c. Le parti dans le tissu Front populaire

L'identité partisane socialiste s'était construite, dans les années 1910, autour d'un triptyque associant à l'adhésion à la SFIO l'appartenance maçonnique et à la LDH. Après la Première Guerre mondiale, s'était ajoutée la syndicalisation à la CGT. Ce modèle avait commencé à se modifier au cours des années 1920 : si l'affiliation à un syndicat CGT restait très forte, la coappartenance à la franc-maçonnerie élevée, l'engagement parallèle à la SFIO et à la LDH avait perdu de sa systémativité. Ce modèle fut en partie modifié par l'avènement du Front populaire.

Les nouveaux adhérents du Front populaire s'inscrivaient souvent dans un tissu associatif et social comparable à celui des militants de plus longue date. Sur les 226 membres de la fédération socialiste dont nous avons retrouvé la trace pour les années 1936 à 1939,

seuls 9 apparaissent également comme membres de la LDH dans les sources, soit environ 4% d'entre eux. Cette proportion était sensiblement la même qu'au début des années 1930. Parmi eux, trois étaient de vieux militants : Ferdinand Jasseron, Louis Gorsse et Amédée Lécluse. Les autres avaient adhéré à la SFIO en 1936 : Djelloul Benkalfate, Élie Benamara, Alexandre et Lucienne Amouyal. Or en 1936, la fédération était composée à 47% de militants recrutés dans l'année¹. L'appartenance parallèle à la SFIO et à la LDH se maintenait donc à un niveau à peu près comparable chez les anciens et les nouveaux militants.

La syndicalisation des adhérents de la fédération SFIO d'Oranie à la CGT se maintint à un taux élevé, grâce à la présence dans ses rangs de nombreux instituteurs, affiliés à la puissante fédération oranaise du SNI. La tradition de biappartenance socialiste et maçonnique restait consistante, mais elle était en léger recul. Sur les 226 adhérents SFIO renseignés de 1936 à 1939, quatorze au moins étaient francs-maçons et apparaissent dans les archives du Grand Orient ou de la Grande Loge, soit 6%, quand jusque-là cette proportion avoisinait les 10%. Quatre de ces maçons socialistes étaient de nouveaux adhérents et furent initiés avant d'entrer à la SFIO. Ils partageaient un profil proche : tous étaient de jeunes enseignants, dont deux « indigènes ». L'instituteur Étienne Cassayré, né en 1906², avait été initié en 1934 à la Grande Loge³ puis avait adhéré en 1936 à la SFIO⁴. Le professeur de collège Fernand Kessis, né en 1908, avait été initié à Tlemcen en 1932⁵ avant d'entrer à la SFIO en 1936⁶. Les deux autres étaient des « instituteurs indigènes » : Tayeb Djaïdir et Allel Saadoun, tous deux nés en 1905, furent initiés à la Grande Loge fin 1934⁷. Ils se signalèrent comme militants socialistes à partir de mai 1936⁸. Les dix autres « frères » socialistes étaient des militants de longue date.

L'affiliation maçonnique continuait à fonctionner, à l'époque du Front populaire, comme une antichambre de la SFIO et constituer un élément clé des réseaux socialistes. Les loges figuraient toujours parmi les lieux clés de sociabilisation socialiste du département. Le fait que trois des jeunes instituteurs francs-maçons passés à la SFIO appartenissent à la loge de

¹ Voir *infra*, chapitre 8, A, 2.

² ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran : tableau de classement*, Oran, Heintz frères, 1937, p. 14.

³ GLDF/449/1, Compte rendu moral de l'année 1933-1934 de la loge Aurore sociale africaine, Oran, 25 novembre 1934.

⁴ « Congrès fédéral extraordinaire du 24 mai 1936 », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 1.

⁵ GODF/1996, Avis d'initiation au grade d'apprenti de Fernand Kessis, loge Union de Tlemcen, dans sa tenue du 27 mai 1932.

⁶ « Le congrès départemental du Front Populaire », *Le Semeur*, 22 août 1936, p. 3.

⁷ Voir *supra*, chapitre 4, C, 1 b.

⁸ « Congrès fédéral extraordinaire du 24 mai 1936 », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 1.

l'Aurore sociale africaine n'était pas un hasard, tant celle-ci restait proche de la section de la SFIO d'Oran. Le tableau des officiers dignitaires de l'Aurore sociale africaine pour l'année 1936-1937 illustre bien le rôle de premier plan joué en son sein par les membres de la section SFIO de la ville. Parmi les 30 individus, six appartenaient ou avaient appartenu au Parti socialiste. Marius Dubois, devenu député, fut élu premier surveillant, l'instituteur Étienne Cassayré secrétaire et le vieux militant Ernest de Rougemont, qui s'était « éloigné des luttes politiques pour raisons de santé » mais continuait à adhérer à la SFIO¹, grand expert. Jean Léandri, signalé comme adhérent de la SFIO en 1931² et en 1935³, était le premier maître des cérémonies de la loge. Le vénérable, Jean Béréni, était un militant SFIO, trésorier du journal fédéral *Le Semeur*⁴.

Parmi ces « frères », figuraient également au moins cinq membres du SNI, dont trois affiliés à la SFIO, et deux non socialistes. Après la grève du 30 novembre 1938, le vénérable de la loge appela l'attention du grand maître de la Grande Loge sur les cas de sanctions frappant les dirigeants du syndicat des instituteurs, dont « la presque unanimité » appartenait à l'Aurore sociale⁵. Le passage vers l'organisation politique (SFIO) et syndicale (SNI) de Djaïdir Tayeb, élu à cette même date secrétaire adjoint de la loge⁶, et d'Allel Saadoun, membre ordinaire⁷, fut sans aucun doute facilité par les contacts créés dans le secret de l'atelier.

Si le modèle de l'appartenance simultanée à la SFIO, à la LDH et à une loge maçonnique ne concernait plus qu'une minorité d'adhérents socialistes, ces derniers étaient désormais plus nombreux dans certaines organisations créées au gré de la dynamique antifasciste. L'organisation qui apparaissait la plus proche de la SFIO dans sa composition était la LICA. À partir de la première tournée de Bernard Lecache, lui-même membre de la SFIO dans les années 1920⁸, entamée en Oranie en février 1936, nombreux furent les

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, 10 avril 1936.

² ANOM/Oran/95, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 décembre 1931.

³ « Magnifique congrès : une belle manifestation socialiste », *Le Semeur*, 12 février 1935, p. 1.

⁴ « Les amis du Semeur », *Le Semeur*, 26 juin 1937, p. 3.

⁵ GLDF/449/1, Lettre du vénérable de la loge Aurore sociale africaine au grand maître de la Grande Loge de France, Oran, 8 décembre 1938.

⁶ GLDF/449/1, Tableau des officiers dignitaires pour l'année 1936-1937, loge Aurore sociale africaine, Oran, 27 novembre 1936.

⁷ GLDF/449/1, Lettre du vénérable de la loge Aurore sociale africaine au grand maître de la Grande Loge de France, Oran, 18 juin 1936.

⁸ Nicole RACINE, « Lecache Bernard, Abraham », *Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=107755 [consulté le 1^{er} mai 2013].

militants socialistes à adhérer au groupement. Parmi les 226 adhérents de la SFIO entre 1936 et 1939 dont les noms nous sont connus, 42 apparaissaient simultanément dans les listes de la LICA soit 18% d'entre eux. Parmi les adhérents de la LICA, figuraient nombre de cadres de la fédération socialiste, dont le *primus inter pares*, le secrétaire fédéral Marius Dubois. Un bulletin dressé à son nom fait remonter son adhésion au 10 février 1936¹, au lendemain de l'arrivée de Lecache à Oran².

L'interpénétration des sections LICA et SFIO ne concernait pas seulement la ville d'Oran, mais aussi celles de Tiaret, Relizane, Beni-Saf et Mascara. Les socialistes y militaient avec d'autres éléments de la gauche oranaise, sauf les communistes, à de rares exceptions comme Lucien Sportisse³. La LICA vint se superposer à un champ associatif et politique déjà dense. Nombre de ses membres faisaient partie d'une ou plusieurs autres organisations. Ainsi à Oran en 1937, les trois vice-présidents du comité de la section étaient des militants politiques : le radical Edmond Auzas, le socialiste Mohamed el Aziz Kessous et le professeur André Bénichou⁴, membre de la LICP⁵. À Tiaret, le président de la section était un radical-socialiste, mais quatre des cinq vice-présidents appartenaient à la SFIO⁶. À Mascara, le président de la section était le jeune professeur d'arabe El Boudali Safir⁷, également membre de la SFIO, de la Fédération des élus et du CMA.

La rhétorique antiraciste de la LICA séduisait parmi les Algériens qui faisaient à cette époque leur entrée au Parti socialiste⁸. La LICA, de par sa raison d'être, leur paraissait l'organisation la plus proche de leurs combats, au sein de la nébuleuse antifasciste. Ils étaient, en particulier, sensibles au thème du « rapprochement judéo-musulman »⁹, thème que Bernard Lecache mit en avant lors de ses tournées algériennes. Les sections créèrent des commissions dans ce but : ainsi, à Oran, le militant socialiste Kessous, qui avait adhéré à la LICA dès la mi-janvier 1936¹⁰, faisait partie de la commission « pour le rapprochement judéo-

¹ LICA/526, Bulletin d'adhésion de Marius Dubois, Oran, 10 février 1936.

² LICA/455, Livret « Collecte permanente au bénéfice de la LICA – Tournée en Afrique du Nord janvier-février 1936 ».

³ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du commissaire d'Oran au préfet, Oran, 24 novembre 1936.

⁴ LICA/494, Composition du comité de la section LICA d'Oran, décembre 1937.

⁵ ANOM/Oran/92/2540, Rapport du commissaire divisionnaire d'Oran au préfet, Oran, 22 octobre 1938.

⁶ LICA/494, Composition du comité de la section LICA de Tiaret, décembre 1937.

⁷ LICA/434, Lettre de Bernard Lecache à Safir El Boudali, Paris, 21 octobre 1937.

⁸ Voir *infra*, chapitre 9.

⁹ Voir Emmanuel DEBONO, « Le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord sous le Front populaire. Succès et limites », *Archives Juives*, 5 novembre 2012, Vol. 45, n° 2, pp. 89-106.

¹⁰ LICA/523, Bulletin d'adhésion de Mohammed el Aziz Kessous, Oran, 15 janvier 1936.

musulman ». Sa composition faisait cohabiter à parité les représentants des deux communautés juive et musulmane : outre Kessous, y participèrent Lahouari Mahieddine¹, vice-président de l'Union sportive musulmane d'Oran (USMO)², club de football « musulman » fondé en 1926, et initié à la loge Aurore sociale africaine en 1937³, le socialiste Pierre Illouz⁴ et André Elghozi, membres à la même époque de la Fanfare républicaine d'Oran⁵, proche des radicaux.

En période d'émergence de la question palestinienne au Proche-Orient, avec la première « révolte arabe » lancée en 1936⁶, le symbole était fort. Il ne faudrait pas pour autant conclure à une solidarité à toute épreuve. Certes, l'antisémitisme de la droite oranaise contribua à rapprocher les deux communautés mais les tensions subsistaient, comme l'avaient montré les événements de la braderie de Tlemcen en 1933. La LICA présentait de vrais avantages dans l'arène politique oranaise. Elle avait très nettement pris parti pour le projet Blum-Viollette ; elle apparaissait comme une pièce maîtresse du Front populaire, un espace de rencontre non adossé à un parti politique. Y adhérer présentait, par rapport à un parti, l'avantage d'une plus grande souplesse : cela permettait de dire sa proximité avec le Front populaire sans pour autant embrasser tout un ensemble idéologique.

Les sociabilités produites par les réseaux des adhérents de la SFIO entre 1936 et 1939 peuvent être représentées de manière schématique. Le graphique suivant représente les différentes organisations dont étaient, simultanément, membres les adhérents de la fédération, selon leur centralité de degré c'est-à-dire le nombre de liens noués par chaque organisation⁷. L'épaisseur du trait reliant deux formations dépend du nombre d'individus adhérant parallèlement à l'une et à l'autre. Le premier graphique prend en compte l'ensemble des allégeances des 226 adhérents de notre base de données pour les années 1936-1939.

¹ LICA/494, Composition du comité de la section LICA d'Oran, décembre 1937.

² ANOM/GGA/9H38, Extrait de *L'Écho d'Oran*, Oran, 4 septembre 1936.

³ GLDF/449/1, Compte rendu moral de la loge de l'Aurore sociale africaine année maçonnique 1936-1937, Oran, 16 novembre 1937.

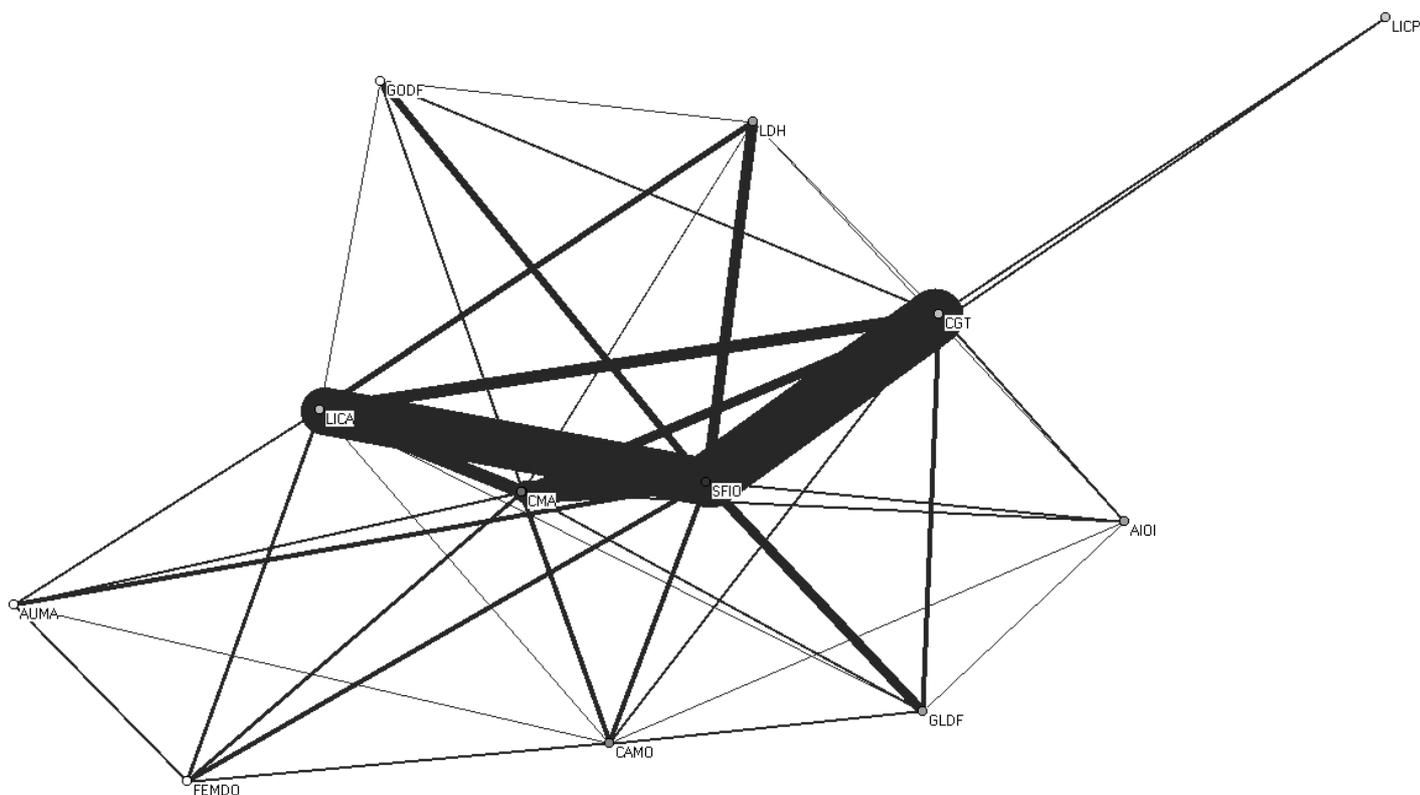
⁴ « Un succès socialiste en Oranie : Dubois est élu conseiller général », *Alger socialiste*, 20 mars 1931, p. 1.

⁵ AWO/4F/23, Déclaration de création de la Fanfare républicaine à la préfecture, Oran, 29 mai 1937.

⁶ Voir Henry LAURENS, *La question de Palestine*, tome 2 : 1922-1947, Paris, Fayard, 2003.

⁷ Voir Linton C. FREEMAN, « Centrality in social networks; Conceptual clarification », *Social Networks*, 1979, p. 215-239.

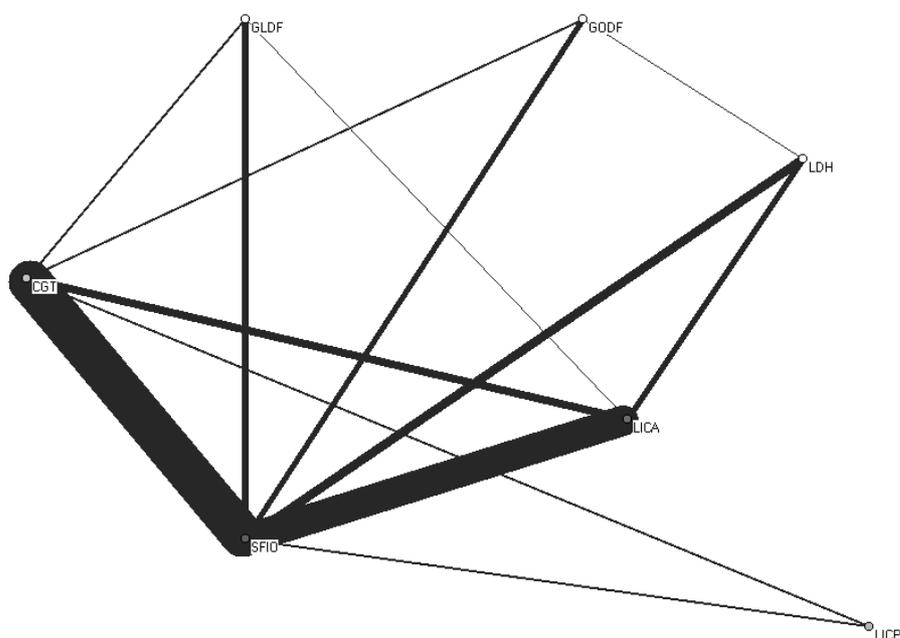
Figure 50 : Représentation graphique des réseaux des adhérents de la fédération SFIO d'Oran, 1936-1939



Source : dépouillements divers (total d'individus : 226)

Les liens les plus forts, fonctions de la multiappartenance de plusieurs individus, reliaient la SFIO à la CGT d'un côté et à la LICA de l'autre. La LDH et les loges maçonniques apparaissaient au sein d'un cercle secondaire, et la LICP plus éloignée encore. Plusieurs bi-adhérents LICP-SFIO semblent avoir quitté la section à cette époque : on passe de 6 à 4% de militants socialistes adhérant simultanément à la LICP. Les autres organisations représentées sont les organisations « musulmanes », nées à la fin des années 1920 ou dans le sillage du Front populaire, sur lesquelles nous reviendrons en détail dans le chapitre suivant. Si l'on représente le même ensemble en ne retenant que les adhérents européens à l'exclusion des adhérents algériens, les équilibres ne sont pas modifiés en ce qui concerne les organisations françaises : centralité de la CGT et de la LICA par rapport à la SFIO, réseaux secondaires de la LDH et des loges et isolement relatif de la LICP.

Figure 51 : Représentation graphique des réseaux des adhérents européens de la SFIO, 1936-1939



Source : dépouillements divers (total d'individus : 193)

Dans la mouvance associative du Front populaire, le Parti socialiste resta relativement isolé. Si ses membres continuaient à exercer leur influence au sein de ses traditionnelles organisations proches, LDH et franc-maçonnerie, ils n'entrèrent guère dans les nouvelles associations à l'exception de la LICA, et dans une moindre mesure de la LICP qui attira les membres de son aile gauche¹. Quelques-uns firent partie de l'aventure *Oran républicain*, mais le journal ne fut jamais un journal socialiste. Les socialistes oranais se méfiaient des organisations jugées dépendantes du communisme, comme le comité mondial des femmes contre le fascisme et les comités Amsterdam-Pleyel. C'était l'attitude du parti au niveau national et les tensions montèrent au fur et à mesure du temps au sein de la coalition. En novembre 1938, la CAP condamna ainsi la convocation de « prétendus comité de Front populaire », organisés par le mouvement Amsterdam-Pleyel qu'elle accusa d'usurpation². La

¹ Voir *infra*, chapitre 8, B, 2, b.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXVI^{ème} Congrès national : 27, 28, 29 mai 1939 à Nantes : rapports, Paris, Librairie populaire, 1939, p. 51-52.

suspicion des militants des partis politiques constitués envers les nouvelles formations de ces années-là, tant du côté du féminisme que de l'antifascisme, n'était pas une exception propre aux socialistes et fut une caractéristique du militantisme au temps du Front populaire¹.

On peut parler, pour la fédération socialiste d'Oran, d'une forme de resserrement voire de recentrage sociabilitaire, qui recoupait largement un phénomène comparable en cours sur le plan doctrinal². Dans l'effervescence associative du Front populaire, le phénomène de polyengagement connut une hausse modérée. Certes, on constate dans l'ensemble une remontée importante du phénomène par rapport à la période précédente : 42% des 226 individus renseignés représentés adhéraient, en plus de la SFIO, à au moins une autre organisation, contre 29% à la période précédente. Mais cette hausse était en grande partie due à l'entrée d'adhérents algériens dans le Parti socialiste, dont le niveau de polyengagement était plus élevé que celui de leurs camarades européens. Nous verrons dans le chapitre suivant la configuration spécifique de leurs sociabilités et leur inscription dans les réseaux politiques du département.

Si on isole les adhérents européens, ils étaient 118 sur 193 à n'adhérer qu'à la SFIO, soit une moyenne de 61%, contre 71% à la période précédente. L'inscription des militants européens dans l'environnement social du département s'était donc renforcée, mais elle était moins intense que chez leurs camarades algériens. L'organisation avec laquelle la SFIO cultivait les plus forts liens restait la CGT, et en son sein le SNI. Venait ensuite la LICA, puis la somme des deux orientés maçonniques. Globalement, dans le bouillonnement du Front populaire, les militants européens se tenaient sur la réserve.

Figure 52 : Nombre d'adhérents européens de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (1936-1939)

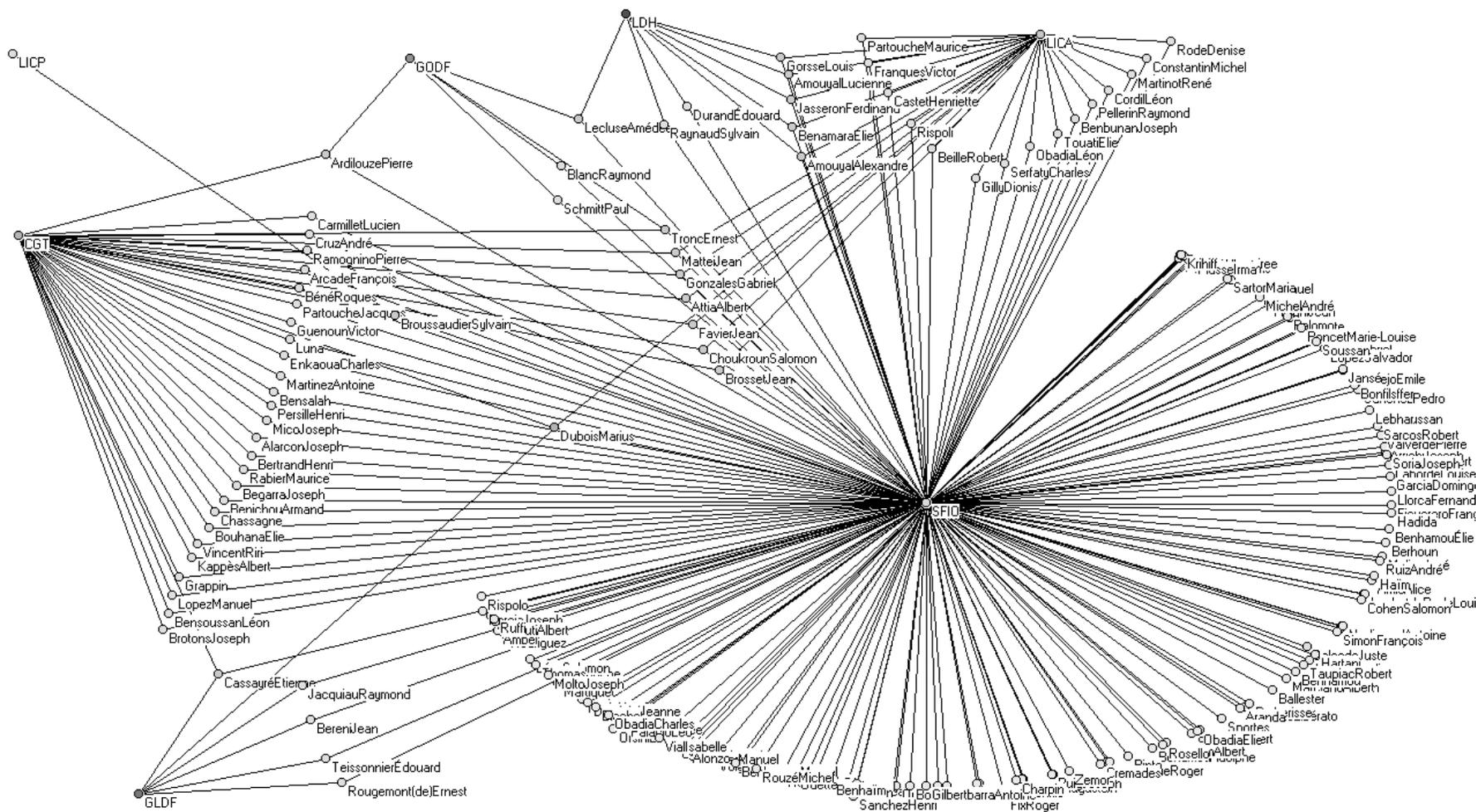
GODF	GLDF	LDH	LICP	LICA	CGT
5	6	8	8	27	38

Source : dépouillements divers (total : 193 individus)

¹ Frédéric MONIER, *Le Front populaire*, Paris, La Découverte, 2002, p. 91-98.

² Voir *infra*, chapitre 8, B, 2, b.

Figure 53 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents européens de la fédération SFIO d'Oran (1936-1939)



Sources : dépouillements divers (total d'individus : 193)

Outre le nombre important de mono-affiliés, représentés à la droite du graphique, on constate l'importance de la LICA et de la CGT, et la relative marginalité de la LDH et de la LICP. La place des deux orientés maçonniques ne doit pas amener à conclure à leur isolement dans ce réseau, car si on faisait la somme des appartenances les concernant la maçonnerie apparaîtrait plus centrale. L'intérêt de les séparer est de montrer que la Grande Loge occupait désormais une place importante, encore plus centrale que celle du Grand Orient, puisqu'elle n'avait qu'un atelier dans tout le département. Dans les années précédentes, elle était restée plus à la marge des réseaux socialistes. Le rôle de Marius Dubois et de ses amis en son sein fut le facteur déterminant de cette nouvelle proximité.

Quelques individus faisaient le lien entre plus de deux organisations. Parmi les 193 individus représentés, vingt maintenaient trois ou quatre affiliations parallèles. Ces individus, comme Dubois, Amouyal ou Ardilouze avaient le plus souvent des responsabilités au sein de la fédération. Ils combinaient une forte densité d'engagements et un degré élevé d'intermédiation, servant de passeurs entre différentes formations. Le tri-engagement le plus courant combinait SFIO, CGT et LICA. Plus aucun socialiste ne faisait rimer, comme au sortir de la guerre, engagement socialiste avec syndicalisation à la CGT et adhésion à la LDH.

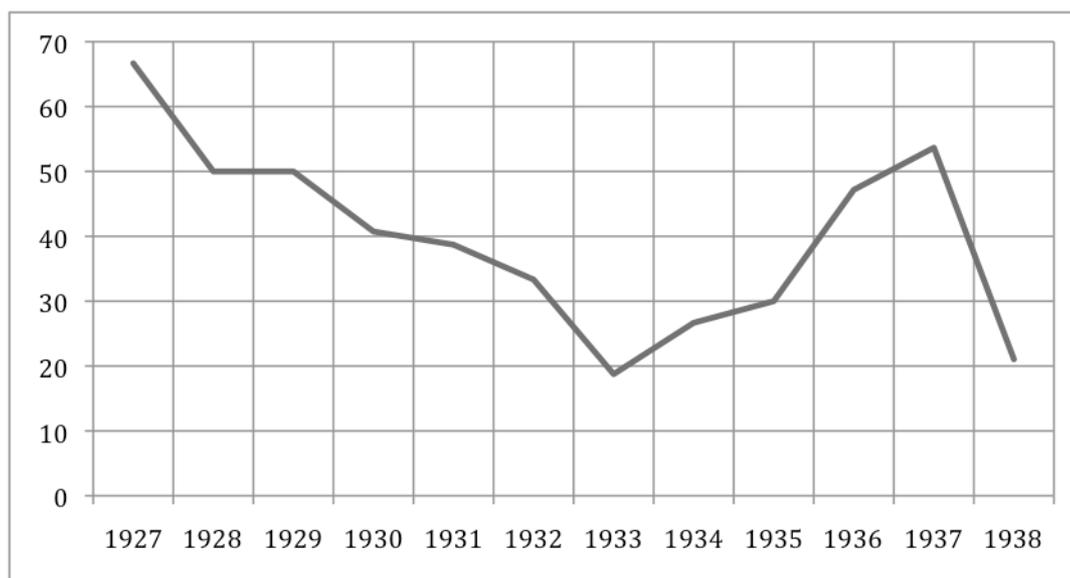
2. La croissance de la fédération oranaise

La fédération oranaise du Parti socialiste profita de la dynamique du Front populaire dans les années 1936 et 1937, atteignant une assise régionale tout à fait inédite et le maximum de ses effectifs militants pour l'entre-deux-guerres. Le nombre d'adhérents, qui avait augmenté lentement depuis la recréation de la fédération en 1926, connut une forte hausse à partir de 1936. Ils passèrent de 700 en 1935 à presque le double deux années plus tard. Globalement le rythme de son essor fut comparable à celui du Parti socialiste au niveau national : entre 1934 et 1937, les effectifs furent globalement multipliés par 2,5 en France¹ ; ce facteur atteignit 2,7 dans le département d'Oran. Les nouveaux adhérents occupaient désormais une place importante au sein de la fédération. Leur proportion avait été très forte au temps de la reconstruction, dans les années 1920, elle avait baissé jusqu'en 1933 puis

¹ Frédéric MONIER, *Le Front populaire, op. cit.*, p. 89.

recommencé à croître en 1934. En 1937, les nouveaux venus de l'année furent tellement nombreux qu'ils représentèrent la majorité au sein de la fédération : 54% des effectifs¹.

Figure 54 : Pourcentage de nouveaux adhérents à la fédération SFIO d'Oran (1927-1938)



Source : Tableaux de recrutement fédéral, rapports des congrès nationaux de la SFIO, 1928-1939.

Les départs du parti restaient limités ; ils furent même nuls lors de l'année 1936. C'est ce qui permit à la fédération de quasiment doubler ses effectifs en un an : 625 adhérents s'ajoutèrent aux 700 de l'année précédente, sans aucune perte. Mais cette année était exceptionnelle et, dès l'année suivante, les départs repartirent à la hausse. Ils ne furent jamais massifs cependant. En fait, les départs furent à peine plus élevés que dans les années précédentes. 28% des adhérents de 1936 ne réadhérèrent pas en 1937, 26% de ceux de 1937 ne reprirent pas leur carte en 1938. Or depuis 1925, cette proportion était comprise chaque année entre 20 et 30% des effectifs. Faute de congrès national de la SFIO tenu en 1940, nous ne disposons pas des chiffres du recrutement fédéral pour l'année 1939, mais on peut imaginer que ce taux de départs grimpa.

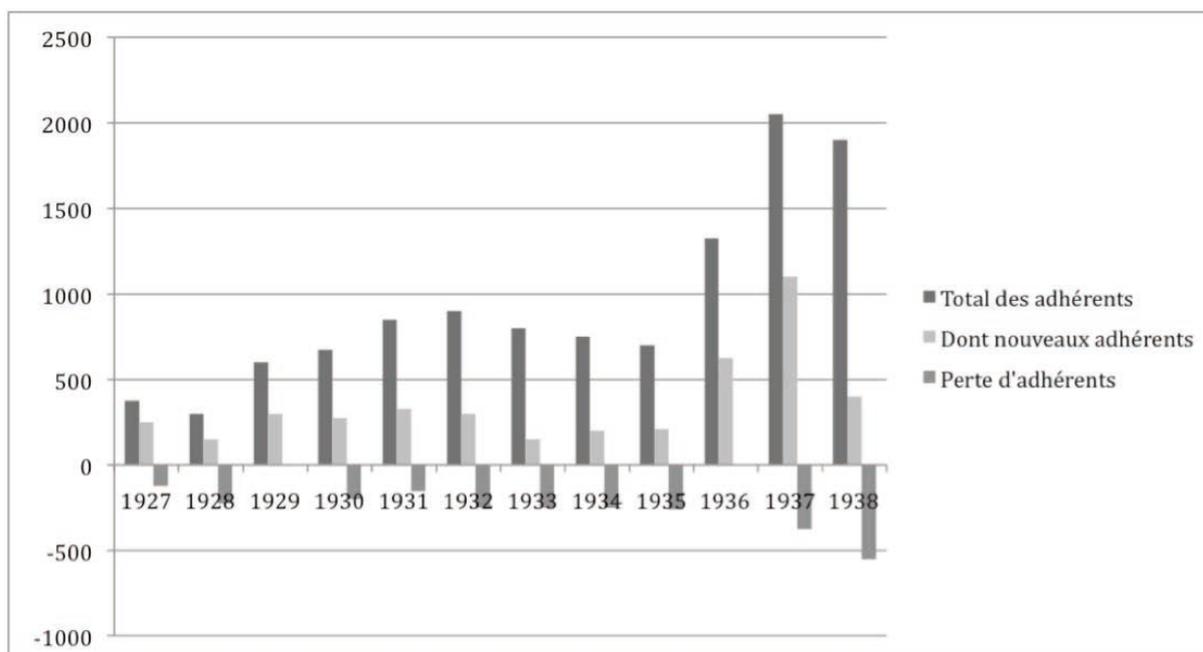
¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXV^{ème} Congrès national : 4, 5, 6 et 7 juin 1938 à Royan : rapports, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 193.

Figure 55 : Évaluation des effectifs de la fédération SFIO d'Oran, 1936-1938

Année	Nombre d'adhérents	Recrutement fédéral	Nombre de départs	Pourcentage de départs par rapport aux effectifs de l'année précédente
1936	1325	625	0	0%
1937	2050	1100	375	28,3%
1938	1900	400	550	26,8%

Source : Tableaux de recrutement fédéral, rapports des congrès nationaux de la SFIO, 1937-1939.

Figure 56 : Nouveaux adhérents et départs de la fédération SFIO d'Oran (1927-1938)



Source : Tableaux de recrutement fédéral, rapports des congrès nationaux de la SFIO, 1928-1939.

Le rythme limité des défections permettait à la fédération de cultiver une certaine continuité dans sa composition et de maintenir une forme de transmission au sein du groupe. La rupture semble se situer en 1938. Cette année-là les départs s'accéléraient : même s'ils ne représentaient pas plus du quart des effectifs de 1937, ils furent plus nombreux que les adhésions et le nombre total de membres recula. Il en fut probablement de même l'année suivante. Il est difficile de savoir qui sont les adhérents qui partirent à ce moment-là. Sans

doute, les défections concernaient des nouveaux adhérents de 1936 et 1937. Mais il semble probable que d'anciens adhérents, confrontés à un parti en pleine mutation idéologique et sociale, quittèrent aussi le parti à cette date.

Le recours à la base de données peut nous donner des pistes. Un tiers des adhérents recensés en 1936-1937 étaient des membres du parti d'avant 1936. Parmi eux, une dizaine était fidèle à la fédération depuis l'époque de sa recréation, en 1925-1927. Le Parti socialiste n'était pas un vrai « parti passoire », il retenait au contraire relativement bien ses membres. On constate que parmi les 258 militants recensés dans les années 1928-1935, 51 soit 20% d'entre eux restèrent au moins jusqu'en 1937. Pour une période aussi longue, ce chiffre confirme l'idée d'une fidélité assez forte. En revanche, la proportion s'infléchit rapidement l'année suivante : à partir de 1938, ils n'étaient plus que 28 soit 11%. Entre 1937 et 1938, 23 des 51 adhérents d'avant 1936 partirent. Parmi eux, on comptait des figures importantes de la fédération.

Certains militants avaient quitté l'Algérie pour la métropole comme Jeanne Coulon et Amédée Lécluse¹ et Jean Mattei², d'autres étaient malades ou fatigués, à l'instar de Ernest de Rougemont, le doyen de la fédération, né en 1869 et dont la santé ne permettait plus de prendre une part active à la vie de la fédération³. Mais d'autres encore manquaient à l'appel ; ils avaient vraisemblablement quitté le parti, alors qu'ils en étaient parfois membres depuis de longues années. À partir de 1937-1938, on n'entendit plus parler d'Ernest Tronc, qui avait présidé à la reconstitution de la section d'Oran et qui étaient encore présent au moment de la victoire de Marius Dubois aux législatives. De même, le postier François Arcade, l'instituteur bel-abbésien Henri Persille et le receveur des contributions tlemcénien Louis Loubet de Bayle, qui avaient à un moment ou un autre tenu un rôle de premier plan dans la vie de leur section, ne participaient plus à ses activités. Après tous les efforts que ces hommes avaient déployé pour le socialisme, on peut imaginer qu'ils ne tournaient pas la page de leur vie militante de gaieté de cœur.

Les raisons de la défection sont sans doute aussi diverses et complexes que celle de l'engagement et nous manquons de sources pour les connaître précisément dans ces cas individuels. On peut cependant penser que la soudaine mutation de la fédération ne fut pas

¹ R. B., « Jeanne Coulon nous quitte », *Le Semeur*, 18 septembre 1937, p. 1.

² ANOM/Oran/71, Rapport du chef du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 18 août 1939.

³ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, 10 avril 1936.

étrangère à ce mouvement. Comme nous le verrons en détail dans le chapitre suivant, la fédération subit de profondes transformations dans ces années-là. En quelques mois, à partir de la fin 1936, une proportion significative d'Algériens rejoignit les rangs du parti. On passa d'une absence quasi absolue de membres « indigènes » à une proportion d'un adhérent sur six issu de la population colonisée, vers 1937. Les questions coloniales, qui occupaient une place très marginale dans l'activité et les discussions du parti, prirent à partir de cette même date et en particulier du dépôt du projet Blum-Viollette, fin décembre 1936, le devant de la scène. Cette donnée est plus difficile à quantifier, mais on peut affirmer que le temps consacré à ces questions fut au moins multiplié par deux ou trois, sans doute plus¹. Ce bouleversement ne manqua pas de déstabiliser les militants socialistes. Sur ces questions, nous ne disposons pas de sources précises et devons nous contenter d'indices. Nous faisons l'hypothèse qu'il existe un lien fort entre l'augmentation du rythme des défections à partir de l'année 1937 – car on pouvait avoir repris sa carte en janvier et arrêter de militer dans l'année, ce qui n'apparaissait que lors du décompte de l'année suivante – et la mutation rapide de l'activité et de la composition des sections.

Au congrès national de Royan en juin 1938, la fédération oranaise afficha sa bonne santé, avec 43 mandats et six délégués, soit sensiblement autant que les départements métropolitains de l'Aveyron, de la Haute-Loire ou du Jura. À cette date, les trois fédérations algériennes étaient à peu près aussi importantes, alors qu'en 1935 les effectifs totaux de l'Algérie, égaux à ceux du congrès de Tours en 1920, étaient à moitié regroupés dans la fédération d'Oran. En 1936, les fédérations d'Alger et de Constantine avaient rattrapé leur retard, et l'année suivante les trois départements algériens comptaient environ 2 000 militants chacun². La fédération d'Oran avait donc profité de la conjoncture du Front populaire, mais comparativement moins que ses voisins.

Pour autant, la croissance des effectifs au cours de l'année 1936 permit à la fédération d'Oran de dépasser enfin réellement le cadre de la dizaine de villes du département dans lesquelles elle s'était implantée jusque-là. De nouvelles sections virent le jour régulièrement au cours de cette année et de la suivante, passant de 12 à 22 sections entre 1935 et 1936. Il faut cependant prendre avec précaution les annonces de la fédération dans son organe de

¹ Le chapitre 9 est consacré à ces questions.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXV^{ème} Congrès national 1938: rapports, *op. cit.*, p. 199-200. Voir tableau des effectifs des fédérations d'Algérie en annexe.

presse, qui égrenait avec fierté la création de nouveaux groupes, dont certains ne passaient pas l'année. Ainsi de la section de Saïda, dans le sud du département, créée en juillet 1936¹ : au congrès fédéral du 1^{er} novembre 1936, la fédération se félicita de sa présence parmi les sections du département². Mais deux mois et demi plus tard, lors d'un nouveau congrès fédéral en janvier 1937, la section de Saïda avait disparu parmi les sections citées dans le compte rendu³.

Le parti progressa, durant la seconde moitié de l'année 1936, dans de nouveaux lieux, comme Marnia, ville proche de la frontière marocaine, ou dans la commune de Saint-Denis-du-Sig⁴. Dans cette dernière localité, des sympathisants s'étaient signalés à plusieurs reprises par le passé, notamment parmi les abonnés au journal fédéral *Le Semeur*⁵, mais jamais une section n'avait été formée en bonne et due forme. D'autres sections de création récente apparurent, comme celles des bourgs de Descartes et Lourmel⁶. La progression du Parti socialiste en ces terres était indissociable de celle du Front populaire : dans le premier de ces centres agricoles, s'était formé un comité de Front populaire à l'été 1936⁷ tandis que dans le second, le comité directeur du Front populaire d'Oran avait envoyé des militants socialistes en tournée de propagande au mois d'avril de la même année⁸.

Quant à la section de Saïda, sa création fut annoncée une seconde fois au printemps 1937, en même temps que trois autres à Rio Salado, commune viticole proche de Beni-Saf, à Bou-Hanifia, douar de la commune mixte de Mascara et au Telagh⁹. Ce chef-lieu de commune mixte situé à cinquante kilomètres à vol d'oiseau au sud de Sidi-Bel-Abbès, perché sur le plateau de Dhaya, était relativement isolé de par son altitude et témoignait de la nette progression de la SFIO en dehors de la bande côtière.

¹ « Saïda : la section socialiste et les Jeunesses socialistes sont constituées », *Le Semeur*, 18 juillet 1936, p. 3.

² « Congrès fédéral », *Le Semeur*, 7 novembre 1936, p. 1-2.

³ « Congrès fédéral du 17 janvier 1937 », *Le Semeur*, 23 janvier 1937, p. 2.

⁴ « Congrès fédéral du 17 janvier 1937 », *Le Semeur*, 23 janvier 1937, p. 2.

⁵ « Notre campagne d'abonnements », *Le Semeur*, 17 janvier 1931, p. 2.

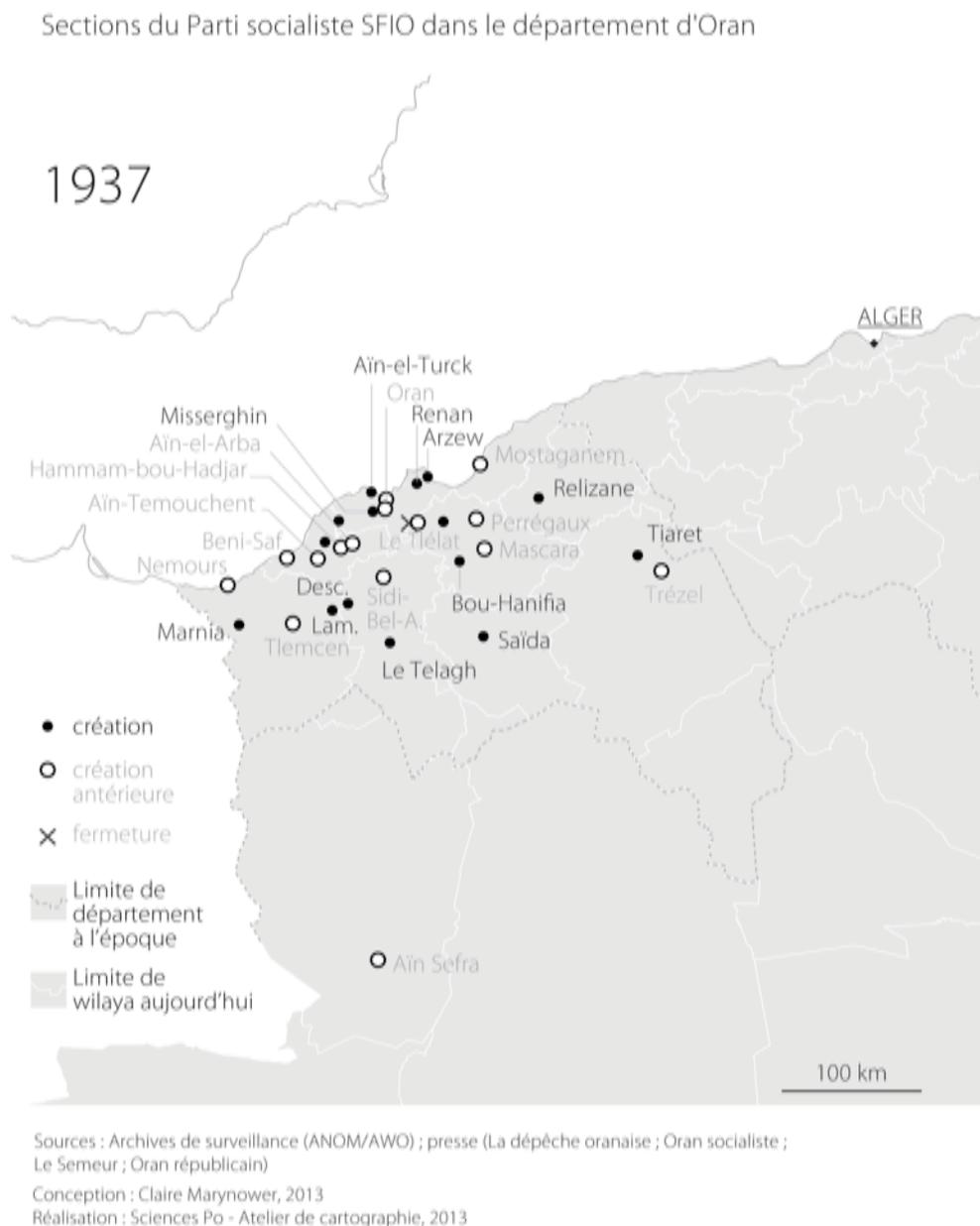
⁶ « Congrès fédéral du 17 janvier 1937 », *Le Semeur*, 23 janvier 1937, p. 2.

⁷ « Le Congrès des comités de Front Populaire », *Le Front populaire de l'Oranie*, 20 août 1936, p. 1.

⁸ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 28 avril 1936.

⁹ « Vie du parti : quatre nouvelles sections sont nées », *Le Semeur*, 1^{er} mai 1937, p. 1.

Figure 57 : Carte des sections de la SFIO dans le département d'Oran en 1937



La géographie du parti variait rapidement et souvent la publication fédérale annonçait comme un fait acquis la création de sections à peine écloses et encore fragiles. Si au 1^{er} mai 1937 *Le Semeur* affichait, en une, un total de 28 sections¹, puis de 31 au 1^{er} janvier 1938 dans

¹ « Vie du parti : quatre nouvelles sections sont nées », *Le Semeur*, 1^{er} mai 1937, p. 1.

les pages d'*Oran républicain*¹, le nombre de sections représentées au congrès national de 1938, correspondant à l'état de la fédération à la fin 1937, n'était que de 19². Sans doute certaines sections n'avaient pas encore satisfait aux obligations administratives du parti, ce qu'elles feraient quelques mois plus tard, comme le laisse penser le fait qu'à la fin de 1938, 31 sections furent comptabilisées dans les rapports du congrès national³. C'est alors la fédération oranaise qui en comptait le plus grand nombre en Algérie, celles d'Alger et de Constantine recensant à la même date 21 sections chacune⁴.

Au congrès fédéral du 20 mars 1938, un chiffre voisin fut avancé : 32 sections dont une nouvelle, dans le village de Tizi au sud de Mascara⁵. Dans cette dernière localité, la section avait été créée après la visite de trois militants de la section de Mascara, reçus par un groupe de cheminots dans la salle à manger de l'un d'entre eux. Un « bref rappel des principes de la doctrine socialiste » aurait suffi à entraîner la création d'une section et d'un bureau de sept membres, élus à l'unanimité⁶. Sans doute n'étaient-ils guère plus nombreux à se réunir, et tous ou presque tous participèrent à la constitution du bureau.

Parfois, la présence d'un ou deux adhérents dans une commune suffisait pour que la fédération se targuât d'y avoir formé une section, sans que pour autant un groupe assez important se fût dégagé pour désigner en son sein un bureau, comme l'exigeaient les statuts de la SFIO. La fédération contourna la difficulté en procédant à la création de sous-sections. Ainsi à Mécheria, petite ville des portes du désert, au sud du département : une sous-section y fut créée en mars 1938, placée sous le contrôle de la section d'Aïn-Sefra, la « section des sables ». Deux militants de cette dernière s'étaient déplacés pour faire une réunion de propagande dans le centre. Le secrétaire de la séance, Joseph Ramognino, était le cousin germain du jeune instituteur d'Arzew⁷. Après constitution de la sous-section, il en fut élu trésorier⁸.

L'expansion des rangs militants entraîna une évolution de la sociographie des adhérents. Dans les années 1936-1939, la part des enseignants repartit à la hausse, atteignant

¹ M. C., « La fédération d'Oran du Parti socialiste a tenu son congrès à Aïn-Temouchent », *Oran républicain*, 10 janvier 1938, p. 2.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXV^{ème} Congrès national : rapports, *op. cit.*, p. 199.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXVI^{ème} Congrès national : rapports, *op. cit.*, p. 149.

⁴ *Ibid.*, p. 148.

⁵ « Congrès fédéral du 20 mars 1938 », *Oran socialiste*, 26 mars 1938, p. 1.

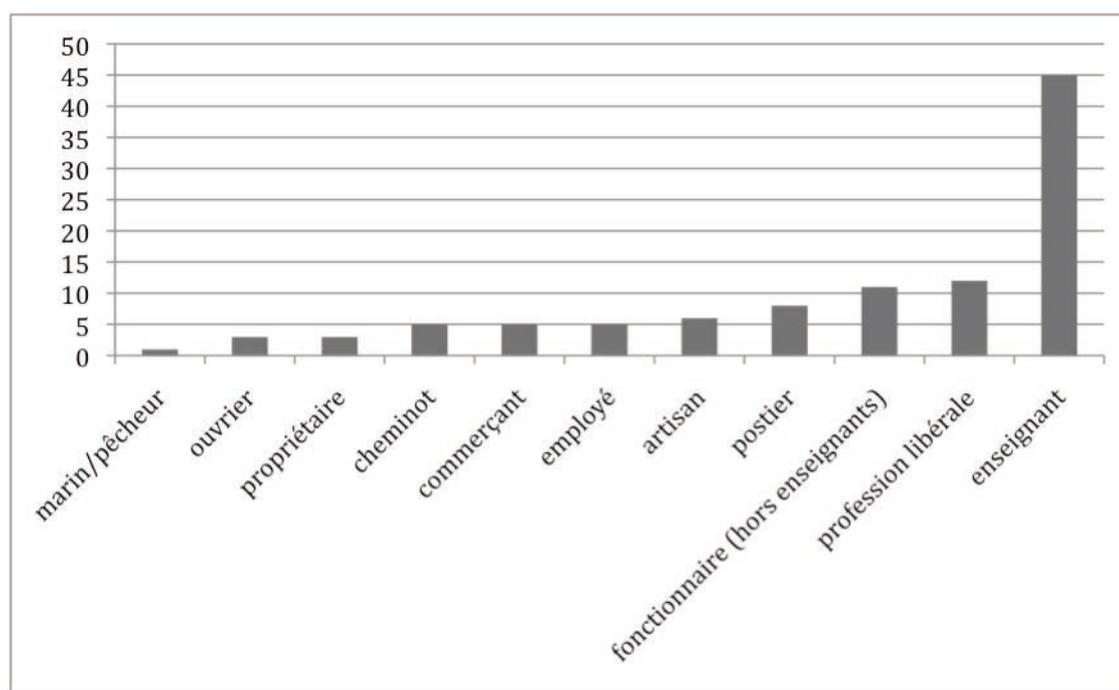
⁶ « Ceux du bled », *Le Semeur*, 12 mars 1938, p. 2.

⁷ Courriel de Jean-Pierre Ramognino à l'auteure, 4 juillet 2013.

⁸ « Mécheria : Constitution d'une sous-section socialiste », *Oran socialiste*, 19 mars 1938, p. 2.

42% du total des adhérents dont nous connaissons la profession (104). La somme des fonctionnaires dépassait désormais la majorité. La proportion des adhérents exerçant les professions d'ouvrier, marin et pêcheur recula drastiquement, passant de 18% au début de la décennie à un total de 4% seulement, ainsi que celle des cheminots, passant de 10 à 5%. Les professions libérales restaient stables, tandis que les postiers étaient plus nombreux qu'auparavant, passant de 4 à 8%. Globalement, les rangs de la SFIO reprenaient leur processus de notabilisation en même temps qu'ils s'étoffaient. Loin de conquérir de nouveaux horizons socioprofessionnels, la fédération SFIO se recentrait sur le profil social autour duquel elle s'était reconstituée au milieu des années 1920.

Figure 58 : Profession des adhérents de la SFIO, 1936-1939



Source : dépouillements divers (104 professions connues).

La section d'Oran restait la plus importante en termes d'effectifs, mais aussi de par l'emprise qu'elle continuait à avoir sur la ville. Les sous-sections se réorganisèrent et se baptisèrent du nom d'un grand leader du mouvement ouvrier à partir de 1937. Ainsi celle de

la Marine prit le nom de groupe Jules Guesde, de même que la salle du bar Jeannot qui depuis des années, recevait ses réunions, fut désormais connue sous le nom du fondateur du POF¹. Le groupe de Saint-Michel prit le nom de Louise Michel², le groupe de Saint-Antoine se baptisa de celui de Karl Marx³. Les adhérents de Karguentah, qui s'étaient réunis en un seul groupe avec leurs camarades du quartier de l'Hôtel de ville, choisirent celui de Jean Jaurès⁴. En 1938, le groupe du quartier de Gambetta prit le nom de Marcel Sembat⁵, auquel il préféra l'année suivante celui de Paul Faure, le secrétaire général du Parti socialiste⁶. Les quartiers du sud de la ville, Delmonte, Saint-Eugène et Victor Hugo, fusionnèrent en une unique sous-section, se targuant de compter 109 membres⁷, et choisit le nom de Roger Salengro⁸, en l'honneur du ministre socialiste du gouvernement Blum qui avait mis fin à ses jours après la campagne de presse déchaînée contre lui en novembre 1936.

¹ B. J., « Inauguration de la salle Marius Dubois », *Le Semeur*, 6 mars 1937, p. 1.

² ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 16 mai 1938.

³ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 3 novembre 1938.

⁴ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 5 novembre 1938.

⁵ ANOM/Oran 71, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 5 novembre 1938.

⁶ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 8 août 1939.

⁷ « Exemple à suivre », *Le Semeur*, 8 septembre 1937, p. 2.

⁸ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 30 septembre 1938.

Figure 59 : Carte des sous-sections de la SFIO dans la ville d'Oran en 1938



Désormais, la section d'Oran était abritée dans un local situé à quelques dizaines de mètres de la place d'Armes, au 10 rue de la Paix, laissé vacant par l'Union départementale de la CGT réunifiée, partie fonder une Maison des syndicats quelques centaines de mètres plus loin. La salle Jean Jaurès, qui avait servi de local à la section depuis novembre 1935, fut transformée en permanence du groupe du même nom¹. Elle accueillit également la rédaction du *Semeur* de décembre 1936 à juin 1937 et servit de lieu de réunion aux JS de la ville². Une autre salle fut inaugurée en mars 1937, portant au nombre de trois les locaux propres au parti dans la ville, tandis que les autres lieux de réunion étaient des salles de café, comme à Saint-Michel, à la Marine et à Karguentah. Au cœur du quartier de Delmonte, de construction récente, cette nouvelle salle fournissait un lieu de réunion aux militants résidant loin du

¹ ANOM/Oran 71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 22 décembre 1938.

² ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 13 février 1939.

centre-ville. On lui donna le nom du député Marius Dubois¹. Elle permit la mise en place de nouvelles pratiques dans ce quartier populaire, comme l'organisation de « conseils de puériculture »², de « visites prénatales » et de « causeries d'hygiène »³ par le groupe des femmes socialistes, dont faisait partie une sage-femme. La salle servit aussi à l'occasion de domicile mortuaire pour permettre aux camarades de venir rendre hommage aux militants défunts et saluer leur dépouille⁴.

Nous disposons de l'adresse d'une cinquantaine de militants de la ville d'Oran entre 1936 et 1939. La géographie militante de la ville d'Oran qui s'esquisse grâce à elles montre une certaine continuité depuis le début des années 1920. Les adhérents résidaient en grand nombre dans la ville basse : dans les rues de la Marine, du *derb* israélite et de la vieille ville de Sid-el-Houari. En ville haute, le noyau du plateau Saint-Michel, autour de la gare PLM et de la gare d'État, restait vivace. Le centre moderne, à l'est de l'Hôtel de ville, autour du quartier Karguentah, venait ensuite, tandis qu'apparaissaient de nouvelles adresses dans des quartiers excentrés, caractéristiques de l'immigration européenne d'origine espagnole : Eckmühl, Gambetta, Delmonte et Saint-Eugène. Enfin, la mutation de la composition de la section était signalée par de nouvelles adresses : dans le faubourg Lamur et en ville nouvelle, elles correspondaient à l'adhésion de militants algériens.

3. Le renouvellement des rangs militants : femmes et jeunes socialistes

a. Le socialisme au féminin

Le 19 janvier 1936, lors du 18^{ème} congrès de la fédération socialiste d'Oran, Jeanne Coulon, secrétaire de la section féminine de la SFIO d'Oran, fut élue à l'unanimité secrétaire fédérale adjointe⁵. Cette élection confirmait la nouvelle importance prise, dans les rangs socialistes oranais, par l'élément féminin : au nombre de 39 adhérentes en 1935⁶, les femmes

¹ « Communiqués », *Oran républicain*, 21 février 1937, p. 5.

² « Communiqués », *Oran républicain*, 26 janvier 1938, p. 7.

³ « Communiqués », *Oran républicain*, 3 février 1938, p. 7.

⁴ « Avis de décès », *Oran républicain*, 25 janvier 1938, p. 7.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 20 janvier 1936.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIII^{ème} Congrès national : 30, 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1936 à Paris : rapports, Paris, Librairie populaire, 1936, p. 221.

étaient passées à 69 l'année suivante¹. La pratique restait rare à la SFIO². Leur part était encore limitée, d'autant plus que leur chiffre ne varia pas durant un an, avant de passer à 103 au 15 mars 1938³. Très faible jusqu'en 1932, la part des adhérentes féminines avait évolué, à partir du milieu des années 1930, au rythme de l'accroissement global des effectifs de la fédération.

Figure 60 : Effectifs féminins de la fédération d'Oran de la SFIO

Année	Nombre total d'adhérents	Dont femmes	Part des femmes
1932	900	2	0,2%
1933	800	31	3,8%
1934	750	34	4,5%
1935	700	39	5,6%
1936	1325	69	5,2%
1937	2050	69	3,4%
1938	1900	103	5,4%

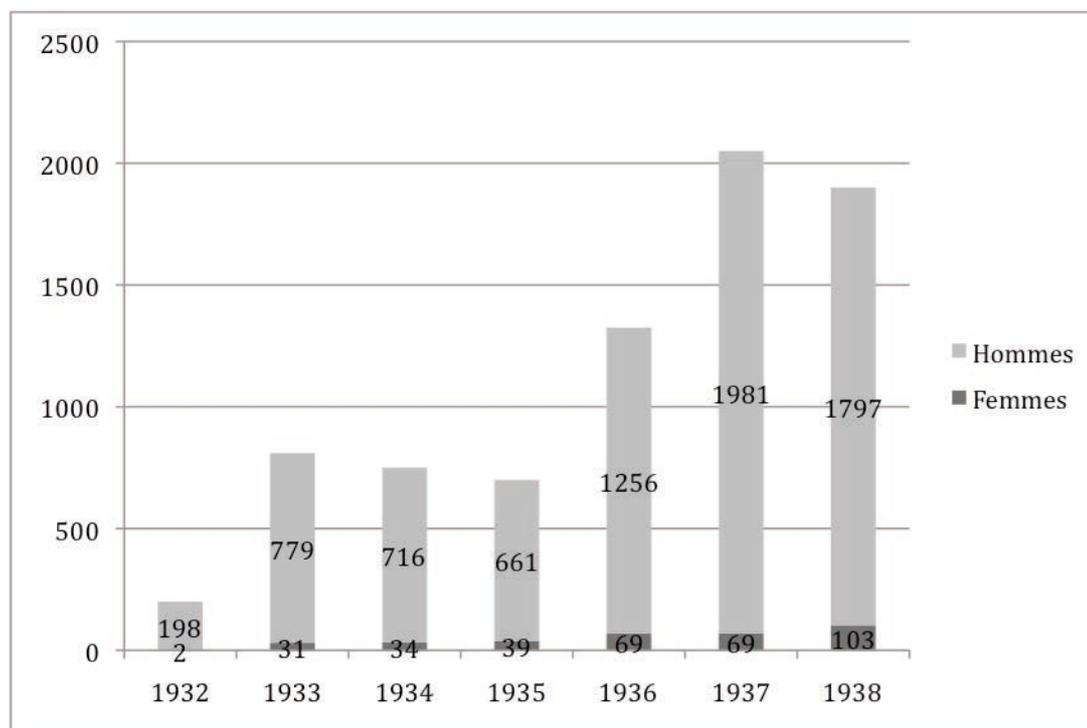
Sources : « Rapport du comité national des femmes socialistes » dans PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIV^{ème} Congrès national : 15, 16, 17 et 18 mai 1937 à Marseille : rapports, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 225 ; PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXV^{ème} Congrès national : 4, 5, 6 et 7 juin 1938 à Royan : rapports, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 260.

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIV^{ème} Congrès national : 15, 16, 17 et 18 mai 1937 à Marseille : rapports, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 225.

² Gilles MORIN, « Génération Front populaire ? Renouveau et caractéristiques du personnel socialiste au temps du Front populaire », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire*, op. cit., p. 95.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXV^{ème} Congrès national : 4, 5, 6 et 7 juin 1938 à Royan : rapports, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 260.

Figure 61 : Genre des adhérents de la fédération SFIO d'Oran, 1932-1938



Sources : « Rapport du comité national des femmes socialistes » dans PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIV^{ème} Congrès national : 15, 16, 17 et 18 mai 1937 à Marseille : rapports, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 225 ; PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXV^{ème} Congrès national : 4, 5, 6 et 7 juin 1938 à Royan : rapports, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 260.

La sociographie des militantes socialistes, à l'instar de celle des hommes, faisait la part belle aux enseignantes, en particulier aux institutrices. Nous ne connaissons la profession que de neuf militantes socialistes à cette époque : sept d'entre elles enseignaient à l'école primaire, une autre au lycée et une dernière exerçait la profession de sage-femme. Les femmes étaient très nettement surreprésentées dans la section du chef-lieu : sur les 25 adhérentes dont nous avons retrouvé la résidence entre 1932 et 1939, 22 résidaient à Oran, les trois autres étant signalées à Aïn-el-Turk, Hammam-bou-Hadjar et Perrégaux. La section féminine de la SFIO d'Oran fut la seule organisée dans le département durant l'entre-deux-guerres.

Les membres de la section féminine d'Oran cherchèrent cependant à étendre leurs efforts dans le département, entreprenant en 1936 des tournées dans des sections récentes de

la SFIO comme Saint-Lucien et Aïn-el-Arba¹. La courbe des rangs féminins montre que les résultats furent d'abord minces. C'est dans la ville d'Oran que la majeure partie des initiatives en direction d'un public spécifiquement féminin fut tentée. En avril 1938, la section socialiste prit la décision de créer des sous-sections féminines dans tous les quartiers. Mais le nombre réduit de militantes incita au regroupement des adhérentes en trois ensembles : le premier autour du centre-ville, le second autour des nouveaux quartiers de Saint-Eugène et Delmonte, le troisième autour du plateau Saint-Michel².

Nombre des adhérentes oranaises étaient elles-mêmes épouses ou sœurs de militants, à l'image de Denise Rode, la secrétaire du groupe³, qu'elle représenta à la 3^{ème} conférence nationale des Femmes socialistes en septembre 1937 à Paris⁴. Directrice d'école à Aïn-el-Turck, petite ville située sur la corniche oranaise, à quelques kilomètres du chef-lieu en dépassant Mers-el-Kébir, elle apparaît dans les sources tantôt sous son patronyme tantôt sous celui de Bertrand⁵. Or Henri Bertrand, le secrétaire de la fédération oranaise du SNI, candidat de la SFIO aux élections législatives en 1936, enseignait dans la même localité ; il était très vraisemblablement son époux. Au moins cinq militantes oranaises étaient dans la même situation : Lucienne Amouyal, Janine Brosset, Céline Freixe, Emma Deboulle et Louise Laborde.

La militante socialiste Lisette Vincent avait, quant à elle, adhéré à la SFIO après que son frère, instituteur comme elle et militant de la SFIO, lui avait mis entre les mains un bulletin de la section féminine oranaise⁶. Mais il arrivait aussi que la politique divisât parmi les fratries et que frères et sœurs prissent des directions politiques différentes : la sœur de Lucien Carmillet, par exemple, était une militante communiste⁷ tout comme Marie-Rose Ramognino, la sœur de Pierre, le jeune instituteur d'Arzew⁸. Le groupement des femmes socialistes en appela régulièrement aux adhérents pour qu'ils fissent inscrire dans leur groupe

¹ Denise RODE, « Tribune des femmes », *Le Semeur*, 23 mai 1936, p. 2.

² Denise RODE, « Socialisme : oui ; Féminisme : non », *Le Semeur*, 8 avril 1938, p. 1.

³ Denise RODE, « Journée internationale des femmes », *Oran socialiste*, 14 mai 1938, p. 1

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXV^{ème} Congrès national : 4, 5, 6 et 7 juin 1938 à Royan : rapports, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 271.

⁵ ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran*, Oran, Heintz frères, janvier 1935, p. 23.

⁶ Jean-Luc EINAUDI, *Un rêve algérien : histoire de Lisette Vincent, une femme d'Algérie*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 81.

⁷ ANOM/Oran/5I/89, Note de renseignements du Centre d'information et d'études (CIE), Oran, 25 novembre 1937.

⁸ Entretien avec Pierre Ramognino, Angers, 14 mars 2009.

leurs sœurs, épouses et filles¹, faute sans doute de trouver la plupart du temps parmi les auditoires des membres féminins en nombre conséquent.

Le socialisme français a échoué, en général, à provoquer l'adhésion massive des femmes dans l'entre-deux-guerres². L'absence d'autonomie des sections féminines et la subordination de la question féministe à la question sociale expliquent ce peu d'enthousiasme³. Cependant, alors que la moyenne nationale des adhérentes de la SFIO au milieu des années 1930 ne représentait au total que 3% des effectifs⁴, cette proportion était à la même époque légèrement supérieure dans le département d'Oran, autour de 5% pour les années 1935, 1936 et 1938. Ce relatif dynamisme peut être rapproché de celui de la mouvance antifasciste : c'est dans le contexte du Front Populaire que les organisations féminines de gauche ont atteint leurs effectifs maximaux en France⁵, or l'Oranie faisait figure de cas extrême, tant le combat entre forces politiques antagonistes au milieu des années 1930 y fut âpre et investit en profondeur le champ social. C'est ce contexte qui explique ce taux relativement plus élevé de féminisation par rapport aux fédérations métropolitaines.

La fédération SFIO d'Oran se divisa sur la question de l'adhésion des militantes féminines au Comité mondial des femmes contre le fascisme et la guerre, fondé dans le sillage du Parti communiste⁶ et dominé par les militantes de ce parti. À Oran, il était dirigé par Anna Chaffin, une employée des postes membre du PCA⁷. La question faisait écho à celles qui agitaient la fédération, partagée entre différentes tendances plus ou moins favorables à la coopération avec le communisme. Lors du congrès fédéral extraordinaire de la fédération SFIO, le 24 mai 1936, Jeanne Coulon présenta une motion interdisant l'adhésion à ce comité, qu'elle présenta comme une « association parallèle qui désagrège[ait] le parti ». Sa motion fut soutenue par Marius Dubois, tandis que d'autres, dont Denise Rode, défendirent la nécessité d'aller y « porter la parole socialiste ». L'interdiction fut adoptée de justesse par treize

¹ Janine BROSSET, « Appel aux femmes », *Le Semeur*, 20 août 1932, p. 1-2.

² Voir Charles SOWERWINE, *Les femmes et le socialisme : un siècle d'histoire*, Paris, Presses de la FNSP, 1978.

³ Voir Séverine LIATARD, « Autour de la Gauche révolutionnaire : des femmes en politique au temps du Front populaire », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire*, op. cit., p. 352.

⁴ Michel DREYFUS, « Des femmes pacifistes durant les années trente », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°30, 1993, p. 33.

⁵ Michel DREYFUS, « Des femmes pacifistes », art. cit., p. 33.

⁶ Voir Michel DREYFUS, « Le parti communiste français et la lutte pour la paix du Front Populaire à la Seconde guerre mondiale », *Communisme* n°18-19, 1988, p. 98-106.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 25 avril 1936.

délégués contre douze¹. Pourtant, le lien avec cette organisation ne fut pas tout à fait rompu. C'est la militante Lisette Vincent qui joua le rôle de trait d'union entre la SFIO et les organisations féminines antifascistes proches du communisme, tels le Comité mondial des femmes mais aussi la section féminine du Secours populaire d'Algérie et la LIMEP, en militant au sein de la section féminine de la LICP².

Quant à la question féministe, elle continua à attirer la suspicion des militantes de la SFIO. En prévision d'une conférence à Oran sur le féminisme et le Front populaire, la présidente de la section de l'UFSF d'Alger, Lucienne Jean-Darrouy, chercha à entrer en contact avec Jeanne Coulon, dont elle reçut une « fin de non recevoir »³. En avril 1938, Denise Rode rappela aux militantes, dans un article au titre éloquent – « Socialisme : oui ; Féminisme : non »⁴ –, que « les femmes socialistes [étaient] des militants du Parti socialiste SFIO » et que seule « l'instauration du régime socialiste » était à même de réaliser l'œuvre de libération de la femme. L'usage du terme de militant au masculin n'était pas anodin, d'autant plus que Denise Rode anima à partir de mars 1938 une tribune du *Semeur* devenu *Oran socialiste* appelée « Tribune de la militante ». Ici, il sonnait comme une véritable revendication : c'était une profession de foi contraire à l'engagement féministe.

b. Les Jeunesses socialistes

Sous le Front populaire, la fédération d'Oran des JS connut une croissance exponentielle de ses membres : en 1935, la fédération prit 100 cotisations aux conseil national mixte des JS⁵, puis 750 l'année suivante⁶ et 900 en 1937⁷. Ces effectifs retombèrent en 1938 à 350⁸. Alors qu'au niveau national, le nombre des JS doubla entre 1935 et 1936¹, la

¹ « Congrès fédéral extraordinaire du 24 mai 1936 », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 1.

² ANOM/Oran/92/2540, Lettre du commissaire d'Oran au préfet, Oran, 6 mai 1938.

³ LA ROSSE, « Lucienne Jean-Darrouy à Oran », *La Femme de demain*,

⁴ Denise RODE, « Socialisme : oui ; Féminisme : non », *Oran socialiste*, 8 avril 1938, p. 1.

⁵ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIII^{ème} Congrès national : 30, 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1936 à Paris : rapports, Paris, Librairie populaire, 1936, p. 189.

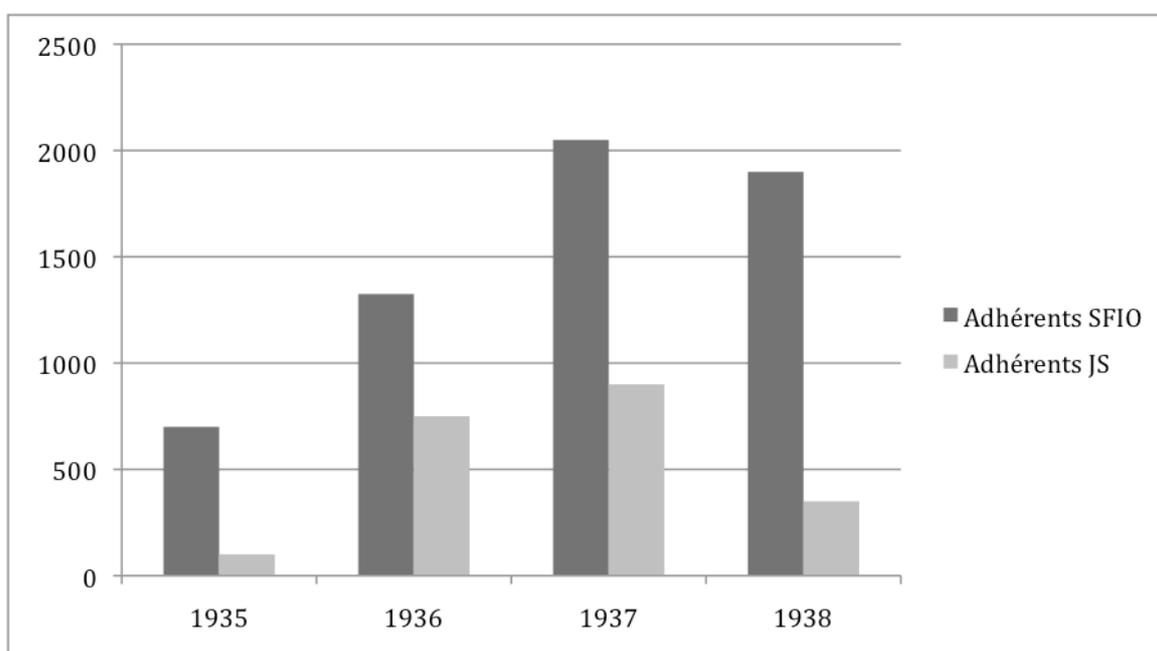
⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIV^{ème} Congrès national : 15, 16, 17 et 18 mai 1937 à Marseille : rapports, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 193.

⁷ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXV^{ème} Congrès national : 4, 5, 6 et 7 juin 1938 à Royan : rapports, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 207.

⁸ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXVI^{ème} Congrès national : 27, 28, 29 mai 1939 à Nantes : rapports, Paris, Librairie populaire, 1939, p. 157.

multiplication des effectifs par 7,5 en Oranie signalait un dynamisme particulièrement important. La masse des adhérents des JS amplifiait largement la croissance du mouvement SFIO à la même époque. Seule une minorité prenait aussi sa carte à la SFIO : si les JS étaient sous contrôle du parti « adulte », les adhérents des JS n'étaient pas automatiquement membres de la SFIO.

Figure 62 : Effectifs des JS comparés à ceux de la fédération SFIO d'Oran, 1935-1938



Source : rapports des congrès nationaux de la SFIO, 1936-1939.

La fédération oranaise des JS, dont la structure avait été reconstituée dès 1925, avait créé plusieurs sections dans le département au début des années 1930². Quelques années plus tard, ces sections ne montraient plus guère d'activité. Début 1936, la fédération d'Oran annonça au comité national des JS la reprise de son activité³. Elle avait déjà commencé à reprendre de la vigueur dans le département : fin 1935, cinq sections fonctionnaient à Oran,

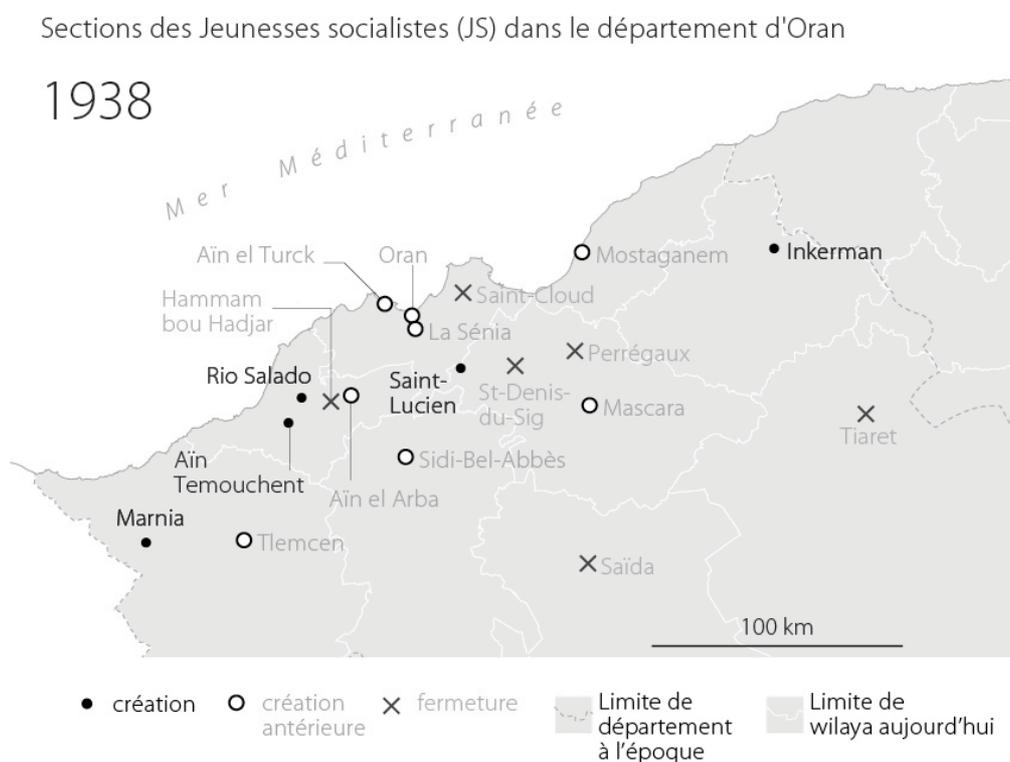
¹ Christine BOUNEAU, *Socialisme et jeunesse en France, 1879-1969 : acteurs, discours, moments et lieux*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2009, p. 627.

² Marcel CHOURAQUI, « Rapport au congrès fédéral : Le Parti socialiste et les Jeunesses socialistes en Oranie », *Le Semeur*, 19 décembre 1931, p. 3.

³ « Le coin des jeunes : fédération d'Oran des JS », *Le Semeur*, 8 février 1936, p. 2.

Hamman-bou-Hadjar, Mascara, Perrégaux et Aïn-el-Arba¹. Dans cette dernière ville, la section avait été fondée en même temps que la section SFIO². À partir de février 1936, les JS disposèrent dans *Le Semeur* d'une rubrique régulière baptisée « Le coin des jeunes », comme cela se faisait déjà dans *Le Populaire*³. On assista à la multiplication des sections entre 1936 et 1937. La fédération se targua de compter quinze sections en juillet 1936⁴, puis treize en janvier 1938⁵. À l'exception de la ville d'Inkerman, toutes les villes accueillant des sections des JS étaient déjà pourvues de sections de la SFIO.

Figure 63 : Carte des sections des JS dans le département d'Oran en 1938



Sources : Archives de surveillance (ANOM/AWO) ; presse (Oran socialiste ; Le Semeur ; Oran républicain)

Conception : Claire Marynower, 2013

Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

¹ « Le coin des jeunes : bilan », *Le Semeur*, 23 juillet 1936, p. 2.

² « Aïn-el-Arba : grande manifestation socialiste », *Le Semeur*, 21 décembre 1935, p. 3.

³ Christine BOUNEAU, *Socialisme et jeunesse en France, 1879-1969*, op. cit., p. 312.

⁴ « Le coin des jeunes : bilan », *Le Semeur*, 23 juillet 1936, p. 2.

⁵ « Dans le département », *Oran socialiste*, 5 janvier 1938, p. 4.

Dans la ville d'Oran, les JS se réunissaient plusieurs fois par mois, organisant des répétitions de leur chorale ou des « causeries » sur des sujets d'actualité¹, comme la politique coloniale de la SFIO ou la guerre civile espagnole, thème qui passionna largement dans les rangs des JS françaises². À l'image de leurs aînés, ils mirent en place une organisation en sous-sections : Marine, Hôtel de Ville, Karguentah, Delmonte et Eckmühl³. Les groupes se réunissaient dans les salles mises à leur disposition par les sous-sections de la SFIO, renforçant l'étroitesse du lien entre les deux organisations. À Sidi-Bel-Abbès uniquement, les JS disposaient de leur propre local⁴. Reprenant l'usage en vigueur dans les années 1919-1920, les différentes sections du département s'illustrèrent notamment par l'organisation dans leurs villes de bals et de soirées dansantes⁵.

Galvanisée par ce succès, la fédération SFIO réorganisa également chez les plus jeunes les Faucons rouges, ou Amis de l'Enfance ouvrière. Elle constitua un « cercle des aides », c'est-à-dire le groupe des adultes responsables⁶, en janvier 1938. Chœurs et cours de socialisme étaient au menu des activités, le local de la sous-section Delmonte, dite salle Marius Dubois, étant mise à disposition à cet usage⁷. Quelques jours plus tard, on convoqua une réunion de « reconstitution des Étudiants socialistes »⁸, ou plus vraisemblablement de constitution de ce groupement dont on n'a nulle trace dans les sources jusqu'alors. De fait, les Étudiants socialistes ne se distinguèrent pas nettement des JS et mêlèrent leurs initiatives avec celles de ces dernières. Ainsi par exemple, début janvier 1939, ils se mêlèrent lors de la « sortie champêtre » organisée près d'Oran, dans la ferme du militant Ferdinand Jasseron, autour de jeux de ballon et d'un grand riz à l'espagnole⁹.

La fédération oranaise des JS était animée, à la base, par une volonté unitaire favorisée par la tactique du PCF. Ainsi en juillet 1936, elle s'associa aux Jeunesses communistes (JC)

¹ « Communiqués », *Oran républicain*, 23 février 1937, p. 4.

² Christine BOUNEAU, *Socialisme et jeunesse en France, 1879-1969*, *op. cit.*, p. 337.

³ « Le coin des jeunes : section des JS d'Oran », *Le Semeur*, 21 novembre 1936, p. 2.

⁴ « Communiqués », *Oran républicain*, 23 avril 1938, p. 4.

⁵ « Bal des jeunes », *Oran socialiste*, 19 mars 1938, p. 2.

⁶ Voir Liliane GUIGNARD-PERREIN, *Les Faucons Rouges, 1932-1950*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris X, 1982.

⁷ « Communiqués et convocations », *Oran républicain*, 25 janvier 1938, p. 7.

⁸ « Communiqués et convocations », *Oran républicain*, 19 janvier 1938, p. 7.

⁹ « La sortie champêtre des Jeunesses et Étudiants socialistes a obtenu un vif succès », *Oran socialiste*, 27 janvier 1939, p. 3.

d'Oran pour organiser un meeting commun au casino Bastrana sur « Les problèmes actuels de la jeunesse ». Le secrétaire des JS, Roger Berhoun, termina sa prise de parole en souhaitant que cette réunion fût « la dernière organisée en coordination » et que les prochaines se fissent « sous le signe de l'Union des Jeunes ». Un autre membre des JS, Leo Palacio, évoqua même un projet de création d'un « Front populaire des jeunesses »¹, qui ne fut jamais mis sur pied.

Les JS oranaises continuèrent à lancer des initiatives communes avec les JC en 1937 et 1938. C'est en particulier sur la cause républicaine espagnole qu'ils retrouvaient leurs homologues communistes, avec lesquels ils organisèrent des meetings de solidarité, pour fêter la prise républicaine de Teruel par exemple². En avril 1938, le congrès fédéral extraordinaire des JS adopta une motion « pour l'unité des Jeunesses », précisant son désir de « collaborer franchement et loyalement avec les JC »³. Quelques mois plus tôt, le secrétaire fédéral, Henri Aïm, avait pourtant précisé que l'unité ne serait acquise qu'après la fusion du Parti socialiste SFIO et du PCF⁴. La dynamique unitaire des Jeunesses fluctuait au gré des relations entre les deux partis « adultes ». À la veille de la guerre, le bureau de la section d'Oran des JS envoya une lettre ouverte aux JC, dans laquelle il accusa ces dernières de ne pas « travailler à l'unité » mais au contraire à « la division et la guérilla », en colportant de fausses rumeurs sur le compte de ses leaders nationaux⁵.

L'unité d'action que demandèrent à plusieurs reprises les JS révélait cependant un malaise évident, à la base, chez les jeunes militants socialistes. Ce malaise prenait racine dans un double mouvement d'ancrage institutionnel accru et de perte de cohérence interne de la fédération SFIO.

¹ ANOM/Oran/74, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 8 juillet 1936.

² ANOM/Oran/74, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 25 janvier 1938. La ville fut ensuite reprise par les troupes nationalistes.

³ « Congrès fédéral extraordinaire des Jeunesses socialistes », *Le Semeur*, 8 avril 1938, p. 1-2.

⁴ ANOM/Oran/74, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 25 janvier 1938.

⁵ « Lettre ouverte aux Jeunesses communistes », *Oran socialiste*, 11 juin 1939, p. 3.

B – Le Parti socialiste oranais, entre ancrage externe et fragilité interne : les contradictions du pouvoir

1. Les succès électoraux

a. Les élections législatives de 1936

Marius Dubois fut désigné candidat aux élections législatives dans la 1^{ère} circonscription du département, à l'unanimité, au congrès fédéral du 19 janvier 1936. Le secrétaire fédéral s'y était déjà présenté à deux reprises, en 1928 et 1932. L'unanimité du congrès dissimulait mal une certaine forme de lassitude chez certains militants. Dubois avait déjà « occupé trop longtemps les tréteaux électoraux » à leur goût¹. C'est à cette lumière que l'on peut envisager la proposition du délégué de la section de Sidi-Bel-Abbès : il suggéra au secrétaire fédéral de se présenter dans la 2^{ème} circonscription. Marius Dubois lui opposa un ferme refus². Les accords électoraux ratifiés deux semaines plus tard par le comité du Front populaire d'Oran³ lui permettaient d'envisager d'être au second tour le candidat de la coalition dans la circonscription d'Oran. Or les adversaires du Front populaire étaient divisés à Oran : le maire Gabriel Lambert avait monté contre lui l'évêché et la droite locale. Une partie de son équipe municipale avait résolu de ne pas le soutenir aux législatives⁴. Ses adversaires désignèrent un membre des Croix-de-feu, Marcel Gatuing, pour lui faire face⁵. La campagne s'annonçait à la fois dure et pleine de promesses pour le Front populaire, qui pourrait profiter de la division de ses opposants.

Ce fut le branle-bas de combat dans les rangs socialistes. La fédération aurait même envisagé de faire appel au leader socialiste Francisco Largo Caballero pour venir à Oran soutenir sa campagne⁶. Les militants reçurent l'ordre de porter la contradiction dans les réunions publiques des concurrents de Dubois. Le candidat Gatuing dut ainsi, dans une réunion donnée à Aïn-el-Turck, répondre au feu des questions de l'instituteur Joseph Begarra : quel était exactement son programme ? Quelle politique envisageait-il à l'égard des

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 26 mars 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 5 février 1936.

³ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 février 1936.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport de la direction de la sécurité générale au gouverneur général de l'Algérie, Alger, le 14 mars 1936.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du préfet au président du Conseil, Oran, 18 février 1936.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport de la direction de la sécurité générale au gouverneur général de l'Algérie, Alger, le 14 mars 1936.

petits et moyens viticulteurs ? Que pensait-il de la nationalisation des armes ?¹ À Saint-Lucien, c'est le secrétaire de la section SFIO, directeur de l'école de la commune, Lucien Carmillet, qui l'interrompt pour lui demander : « Êtes-vous antijuif ? »². À chaque réunion, un contradicteur de la SFIO était dépêché pour prendre la parole : Charles Enkaoua à Oran, le frère de Lisette Vincent à Misserghin³. Les réunions de l'abbé Lambert étaient l'objet de la même stratégie mais, bien souvent, les militants socialistes se voyaient refuser la parole⁴.

Le maire d'Oran avait transformé une partie des services de nettoyage de la municipalité en une sorte de milice privée attachée à sa personne. Ainsi, à l'issue d'une réunion publique au casino Bastrana, il défila à la tête du cortège de ses partisans, entouré d'une centaine d'employés municipaux, la plupart « indigènes », tous armés d'une matraque⁵. Dans la nuit du 21 au 22 avril 1936, des employés du même service agressèrent cinq jeunes militants du Parti socialiste qui collaient des affiches pour Marius Dubois sur les murs de la ville. D'après la plainte qu'ils portèrent le lendemain auprès du commissaire, une voiture se serait arrêtée à leur hauteur sur le boulevard Sébastopol, vers 1h30 du matin. À son bord, deux employés municipaux, bientôt rejoints par plusieurs ouvriers des services d'hygiène, les auraient menacé : « Donnez vos affiches, et arrachez celles que vous avez déjà collées et criez vive Lambert ou l'on vous tue ». Les jeunes hommes ayant refusé d'obtempérer, ils furent roués de coups et blessés au visage⁶.

À Oran, Marius Dubois donna des réunions électorales dans les quartiers traditionnellement acquis au socialisme mais partit aussi à la conquête de ceux où il avait jusque-là reçu un accueil mitigé. Des meetings furent donnés dans les quartiers de la ville basse où la section SFIO avait depuis des années ses habitudes : à la cantine Benyamine, rue de la Révolution, en plein cœur du *derb* israélite⁷, où il donnait déjà des réunions en 1929⁸, au casino Bastrana⁹, au cinéma Familia et au Royal cinéma dans le quartier de la Marine¹⁰. Les électeurs du plateau Saint-Michel avaient également l'habitude des réunions socialistes et il

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 12 avril 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 15 avril 1936.

³ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 18 avril 1936.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 22 avril 1936.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 29 avril 1936.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet (2), Oran, 22 avril 1936.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 15 mars 1936.

⁸ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 5 mai 1929.

⁹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 31 mars 1936.

¹⁰ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapports du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 11 et 23 avril 1936.

n'y avait rien d'étonnant à ce qu'en ce quartier, les audiences fussent nombreuses : 1 200 personnes se pressèrent, par exemple, pour écouter Marius Dubois dans un hangar du boulevard Giraud, proche de la gare¹.

Mais le candidat se fit aussi entendre dans des endroits où jusque-là le Parti socialiste n'avait eu que peu d'audience : rue d'Arzew, en plein centre ville², et dans les quartiers périphériques en plein essor, où vivait une grande partie de la population d'origine espagnole. Dans le faubourg d'Eckmühl, furent organisés un grand apéritif³ et une réunion au Plaza cinéma⁴. D'autres réunions eurent lieu à Saint-Eugène⁵, les Planteurs⁶, Gambetta⁷ et Choupot⁸. Autre nouveauté, l'organisation de meetings dans des quartiers à majorité « musulmane » : au faubourg Lamur, dont à peine 9% de la population masculine environ était citoyenne⁹, se pressa une foule composée à moitié de sujets « indigènes »¹⁰. Un millier de personnes assistèrent à un meeting donné dans un garage du boulevard Mascara, qui ceinturait la ville nouvelle¹¹. Au total, les dix-neuf meetings organisés aux mois de mars et d'avril 1936 mobilisèrent, selon les notes de surveillance qui en rendirent compte, presque 13 000 personnes au total. À cette époque la population totale de la ville d'Oran était de 200 000 personnes dont 117 000 citoyens¹². Le nombre d'hommes en âge de voter était, si l'on excepte les femmes et les enfants, compris entre 40 et 50 000. À cette lumière, la somme de personnes ayant assisté à des réunions de Dubois apparaît significative, même si certains, les militants de la section en particulier, se rendirent à plusieurs meetings.

Si Saint-Michel et la Marine comptaient parmi les quartiers où le Parti socialiste rencontra les plus grandes audiences, des résultats similaires furent obtenus dans d'autres comme Eckmühl et Gambetta, où la fédération fit un véritable effort de pénétration.

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 24 avril 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 29 mars 1936.

³ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 30 mars 1936.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 5 avril 1936.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapports du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 7 et 20 avril 1936.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 8 avril 1936.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 22 avril 1936.

⁸ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 25 avril 1936.

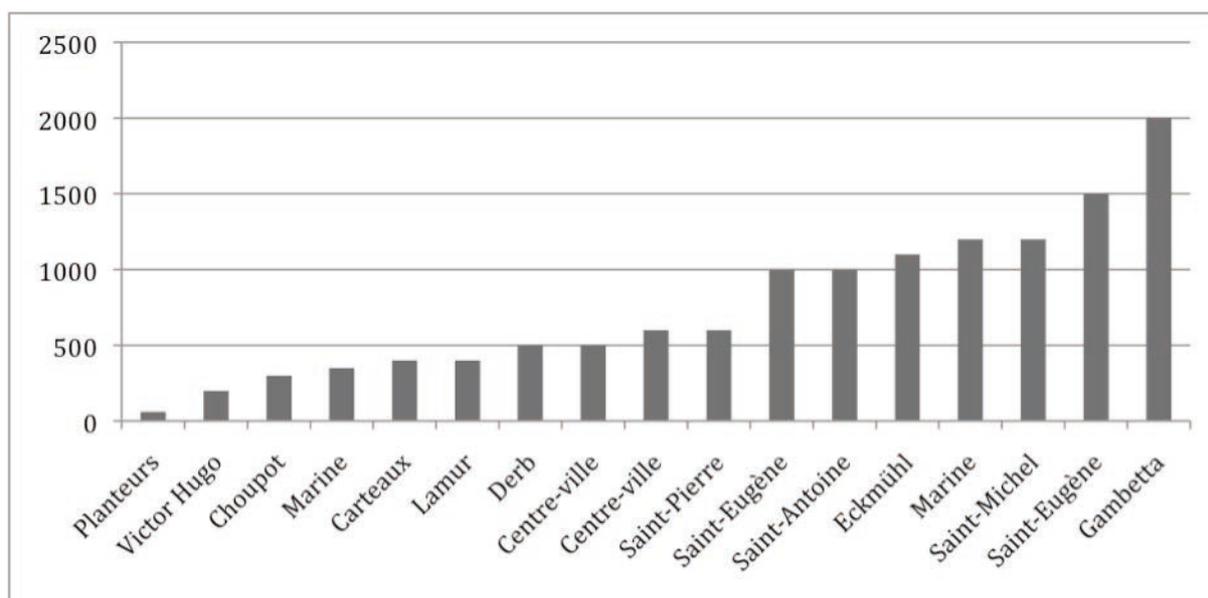
⁹ AAPCO/F/92, Recensement de la population de la ville d'Oran par faubourg, 1936.

¹⁰ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 22 avril 1936.

¹¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 23 avril 1936.

¹² SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (recensement du 8 mars 1936)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1936.

Figure 64 : Nombre d'assistants aux réunions électorales de la SFIO à Oran, mars-avril 1936



Source : rapports de surveillance, ANOM/GGA/3CAB/49.

La campagne de Marius Dubois donna aussi lieu à une tournée dans le département, dans les localités de la 1^{ère} circonscription. Là aussi, elle mit le Parti socialiste au contact de nouveaux publics et élargit son cercle de propagande. Le chef de la sûreté départementale nota en avril 1936 que le candidat avait « reçu partout un accueil plus chaleureux que lors de la campagne pour les élections législatives de 1932 » et « réussi à prendre la parole et à recueillir des applaudissements dans des centres où il n'avait jamais pu se faire entendre »¹. Le conseiller général, accompagné de membres de la fédération, ne ménagera pas ses efforts et se rendit dans 24 villes et villages, recueillant des audiences très variables, comprises entre 30 et 600 personnes.

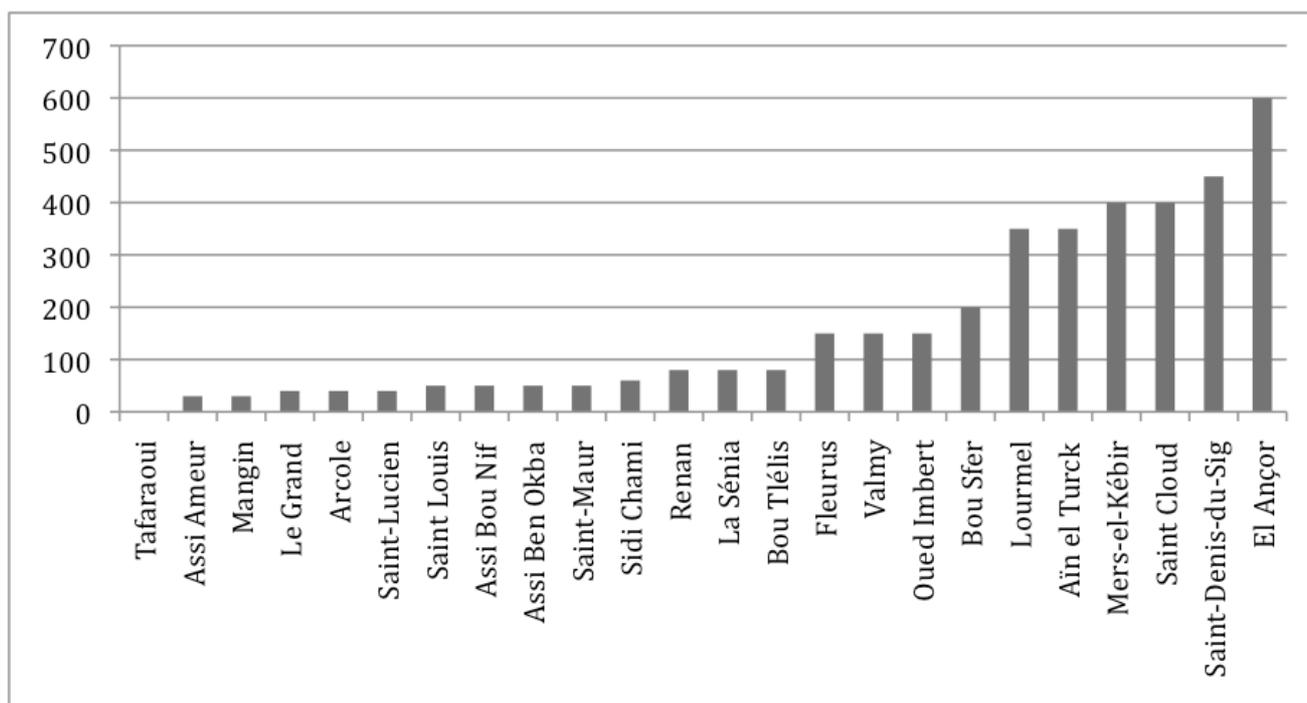
Dans certains endroits, l'accueil fut glacial. À Tafaraoui, le 18 avril 1936, un conseiller municipal donna la consigne aux habitants du village de ne pas entrer dans la salle de la mairie où était prévue la réunion. Il accueillit Dubois en criant « Vive de la Rocque » [sic] et lui adressa un « geste obscène »², sans doute un bras d'honneur. Le candidat socialiste, constatant l'absence de tout public, dû quitter le village sans avoir donné sa conférence. À Bou-Tlélis, des boules puantes furent répandues dans la salle dès le début du meeting, puis Dubois fut chahuté par des membres des Croix-

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 20 avril 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 19 avril 1936.

de-feu et des Volontaires nationaux et accusé d'avoir « abandonné sa femme et ses enfants »¹.

Figure 65 : Nombre d'assistants aux réunions de Marius Dubois dans la 1ère circonscription hors Oran, mars-avril 1936



Source : rapports de surveillance, ANOM/GGA/3CAB/49.

Le 26 avril 1936, le vote donna lieu à divers incidents dans la ville d'Oran. Des partisans du Front populaire affirmèrent avoir été la cible de coups de feu tirés depuis une automobile par des membres des Croix-de-feu. Un cortège composé de plusieurs milliers de personnes se dirigea vers la permanence de Gatuing et fut arrêté par les forces de l'ordre. Puis un incendie se déclara dans les locaux du journal *Oran-matin*, fondé par Lambert et qui avait fait campagne pour ce dernier². Après le dépouillement des suffrages, Marius Dubois arriva, à Oran, en tête des candidats de Front populaire dans tous les bureaux de vote de la ville sauf un, Magnan, où il fut devancé par le candidat communiste³. Dans les quartiers de Sédiman et de Bastrana, dans la ville basse, il obtint respectivement 39 et 35% des suffrages exprimés. Dans les quartiers de Gambetta et Delmonte, où il

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 19 avril 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 19 avril 1936.

³ « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 27 avril 1936, p. 3.

avait particulièrement soigné sa campagne, il recueillit 23 et 30% des voix. Dans le reste de la circonscription, il obtint ses meilleurs scores à Ain-el-Turck, Valmy, Renan et La Sénia¹.

La campagne du second tour s'annonçait victorieuse. En effet, ni Lambert ni Gatuing n'acceptèrent de se désister au profit de l'un ou de l'autre. Autour du candidat socialiste, l'ensemble des partis du Front populaire se regroupa pour organiser de concert de grands meetings électoraux à Saint-Michel, à la Marine, en ville nouvelle, à Saint-Eugène, à Eckmühl et en centre-ville. Le secrétaire fédéral de la SFIO reçut le soutien de l'ensemble des partis de gauche, y compris de ses anciens adversaires, à l'instar de Pierre Tabarot, ancien communiste qui avait fondé le PUP oranais, qui appela les électeurs à voter Dubois alors qu'il n'avait pas adressé la parole au candidat depuis dix mois². Les meetings, tenus en français et en espagnol, se concluaient aux chants mêlés de l'Internationale et de la Marseillaise et étaient parfois suivis par de longs et épais cortèges qui traversaient la ville derrière Dubois porté en triomphe. À l'issue des meetings, des tracts de la CGT appelant à voter pour le candidat du Front populaire étaient distribués³.

Le désordre dont s'était emparé la ville était tel que, le 29 juin 1936, un arrêté préfectoral dessaisit l'abbé Lambert des pouvoirs de police⁴. Alors qu'il avait interdit toute manifestation pour la fête des travailleurs, il ne put empêcher ni la tenue d'un meeting le matin du 1^{er} mai au Casino Bastrana, ni le cortège de Front populaire qui se recueillit sur les tombes d'Edmond Malvy et de Vincent Perez au cimetière européen de Tamashouet⁵. Dans le reste de la circonscription, le candidat entreprit une courte tournée, affrontant parfois l'hostilité de ses contradicteurs venus en masse l'accueillir par des cris et des gestes violents⁶. Au deuxième tour, Dubois arriva en tête des suffrages de tous les bureaux de vote d'Oran sauf Berthelot et Karguentah. Dans certains, comme Sédiman, Bastrana, en ville basse, mais aussi dans le faubourg de Delmonte, il recueillit la majorité absolue⁷. Il fut proclamé vainqueur au soir du 3 mai 1936.

L'élection de Dubois lui assura à Oran une popularité toute nouvelle. Lors de son départ pour Marseille le 26 mai 1936, pour aller à Paris occuper son siège de député, 2 500 personnes se pressèrent sur le quai à Oran pour le saluer, en chantant l'Internationale, accompagnées par les

¹ Voir tableau détaillé des résultats en annexe.

² ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 30 avril 1936.

³ ANOM/GGA/3CAB/49, Tract de l'UD des syndicats de l'Oranie, distribué à l'issue de la réunion SFIO du 29 avril 1936 à Oran.

⁴ AAPCO/L/46, Lettre du maire au préfet, Oran, 2 juillet 1936.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la Sûreté Départementale au cabinet du préfet a/s des réunions SFIO à Oran, Oran, 25 avril 1936.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 2 mai 1936.

⁷ « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 4 mai 1936, p. 3.

sociétés musicales de la ville¹. Lors de l'une de ses premières interventions dans un meeting du département en tant que député, pour soutenir en octobre 1936 le candidat du Front populaire aux Délégations financières, il fut accueilli triomphalement à Sidi-Bel-Abbès par la foule « en délire », saluant son arrivée en entonnant debout l'Internationale². Son succès était celui du Front populaire et à travers sa personne, c'était un monde politique bien plus vaste que celui de la seule SFIO qui criait victoire. Quelques jours après son succès, le chef de la sûreté départementale affirma que l'élection de Dubois, malgré les apparences, était en fait « un succès spécifiquement communiste », du fait de l'influence du PCF au sein de la coalition de Front populaire³.

Au Palais Bourbon, le député SFIO d'Oranie fut nommé membre de plusieurs commissions, dont celle du suffrage universel et celle de l'Algérie, des colonies et des pays de protectorat. Dans cette dernière, il attira l'attention du gouverneur général Georges Lebeau sur l'action en Oranie des ligues dissoutes et la complicité de certains membres de l'administration, pressant l'envoi de la commission d'enquête⁴. Cette dernière tardant à être mise sur pied, il réitéra en novembre 1936 sa demande, la justifiant par les « besoins de la population indigène » qu'il était urgent de venir constater : « Les indigènes ont faim. Il faut leur donner à manger. [...] N'apportez pas une désillusion de plus aux Algériens », exhorta-t-il en séance⁵. Il se joint au député USR de la Martinique, Joseph Lagrosillière, pour proposer à la commission de se servir de la charte revendicative du CMA comme « plan de travail »⁶. Il déposa également, au sein de la commission, un vœu demandant le retour en France du chef rifain Abdelkrim, exilé à la Réunion⁷. En 1937, il fut porté à la vice-présidence de la commission⁸. Il joua donc un rôle de premier plan en son sein, se forgeant une stature d'expert colonial. À la Chambre, ses interventions furent moins nombreuses.

¹ ANOM/Oran/E/195, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 27 mai 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/52, Rapport du commissaire de police du 1^{er} arrondissement au commissaire central, Sidi-Bel-Abbès, 4 octobre 1936.

³ ANOM/Oran/E/195, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 9 mai 1936.

⁴ CARAN/C/17093, Compte rendu de la séance de la Commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats du 12 août 1936.

⁵ CARAN/C/17093, Compte rendu de la séance de la Commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats du 6 novembre 1936.

⁶ CARAN/C/17093, Compte rendu de la séance de la Commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats du 27 novembre 1936.

⁷ CARAN/C/17093, Compte rendu de la séance de la Commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats du 30 décembre 1936.

⁸ CARAN/C/17093, Compte rendu de la séance de la Commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats du 25 mars 1937.

b. La suite de l'aventure électorale : de nouveaux succès socialistes

La période du Front populaire fut faste en termes électoraux pour la fédération SFIO d'Oranie. Elle étendit durant ces années sa présence dans diverses assemblées régionales. En octobre 1937, elle présenta aux suffrages du département treize candidats aux élections cantonales¹. Toutes les circonscriptions n'étaient pas soumises au renouvellement et Marius Dubois continuait à occuper son siège de conseiller général de Sédiman à Oran. Il apporta son concours à la campagne de ses camarades socialistes, nanti de sa nouvelle célébrité. La première réunion électorale organisée à Oran en sa présence, au casino Bastrana, réunit 2 500 auditeurs². Désormais, le Parti socialiste était passé au stade de la mobilisation de masse.

Il fut rejoint dans l'assemblée départementale par quatre camarades de son parti. Deux furent élus dans le collège européen, sur dix candidats : Henri Bertrand, élu au ballottage, à Oran Bastrana, et Raymond Blanc, au premier tour, dans la circonscription de Nemours. Trois candidats se présentèrent dans le collège indigène : Mohammed el-Aziz Kessous dans la circonscription d'Oran, Benaouda Hadj Hacène Bachterzi dans celle d'Aïn-Temouchent et Gabriel Gonzales dans celle de Montagnac. Le maire de Beni-Saf s'était déjà présenté aux suffrages des électeurs « musulmans » de la même circonscription en 1937 ; il était alors passé tout près de la victoire. Il affronta cette fois un greffier-notaire naturalisé, Mokhtar Chergui, qui avait été élu conseiller municipal d'Aïn-Temouchent sous l'étiquette de la SFIO en 1929³ et qui se présenta, en l'occurrence, sous le patronage du CMA. Gonzales obtint 64% des suffrages exprimés au premier tour et fut élu⁴.

Quant à Bachterzi, conseiller général sortant de la circonscription d'Oran, qui se présentait dans la nouvelle circonscription d'Aïn-Temouchent, il fit face à Zine Bentabet, conseiller municipal d'Oran, proche de Lambert et soutenu par la Fédération des maires. Ce dernier ne recueillit au premier tour que 29% des voix face au candidat présenté par la SFIO, élu au premier tour avec 62% des suffrages exprimés⁵. Kessous, qui avait annoncé sa candidature au dernier moment, probablement parce que la SFIO avait retiré in extremis son

¹ « Les candidats du Parti socialiste en Oranie », *Le Semeur*, 9 octobre 1937, p. 1.

² ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 30 septembre 1937.

³ « Les élections municipales », *L'Écho d'Oran*, 13 mai 1929, p. 2. Voir *supra*, chapitre 4, B, 3, c.

⁴ ANOM/Oran/E/214, Rapport du préfet, Oran, 23 novembre 1937.

⁵ ANOM/Oran/E/214, Rapport du préfet, Oran, 23 novembre 1937.

investiture à Blaha Benkada¹, fit une campagne éclair. Il fut battu à Oran, ne recueillant que 112 voix soit le plus faible score du premier tour².

Le Parti socialiste avait désormais cinq élus à l'assemblée départementale, dont deux dans le collège indigène³. L'année suivante, Bachterzi fut élu délégué financier par le collège « arabe », augmentant encore la surface institutionnelle de la SFIO d'Oran. Cette assemblée avait eu, au long de son histoire, des élus de la « gauche modérée », radicaux et républicains de gauche, mais jamais de socialistes ni de communistes. Elle commençait en outre, au milieu des années trente, à basculer vers une droite de plus en plus dure, en particulier dans le département d'Oran⁴. Les élections municipales complémentaires de Perrégaux furent l'occasion pour la SFIO d'enregistrer un nouveau succès. Le radical-socialiste Michel Anglade⁵ présenta une liste de Front populaire en 1937 face au maire sortant Maklouf Tordjmann⁶. Il fut élu et prit comme premiers adjoints un socialiste, Maurice Rabier, déjà élu comme candidat unique du Front populaire en décembre 1936 lors d'une élection complémentaire⁷, et un communiste, Arsène Caillier. Le troisième adjoint, Hyacinthe Bonnet, était également membre de la SFIO⁸. D'autres conseils municipaux du département accueillait déjà des socialistes. À Mascara, le maire radical Pascal Muselli s'était présenté dès 1935 à la tête d'une liste analogue et trois membres de la SFIO avaient été élus conseillers municipaux⁹. Michel Constantin, secrétaire de la section SFIO¹⁰, était son premier adjoint¹¹. À Aïn-el-Arba, quatre membres du conseil municipal adhérèrent en décembre 1935 à la SFIO, dont le secrétaire de la section, Grégoire Gomez¹². Quant à la mairie de Beni-Saf, elle restait aux mains de la SFIO¹³.

En mars 1938, Marius Dubois se félicita d'être à la tête d'une « fédération puissante », comptant des élus à plusieurs échelons, des conseils municipaux jusqu'à la Chambre des

¹ Voir *infra*, chapitre 9, B, 2, d.

² ANOM/Oran/E/214, Rapport du préfet, Oran, 23 novembre 1937.

³ « Avis important », *Le Semeur*, 13 novembre 1937, p. 2.

⁴ Jacques BOUVERESSE, *Un parlement colonial ? Les délégations financières algériennes (1898-1945) : L'institution et les hommes*, Mont-Saint-Aignan, Publication de l'Université de Rouen Le Havre, 2010, p. 545.

⁵ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 30 mai 1938.

⁶ « Élections municipales de Perrégaux », *Le Semeur*, 27 février 1937, p. 1.

⁷ « Notre camarade Rabier est élu », *Le Semeur*, 19 décembre 1936, p. 1.

⁸ ANOM/GGA/9H/28, coupure de presse : « Élections municipales de Perrégaux », *L'Écho d'Alger*, 17 mars 1937.

⁹ « Mascara : les conférences de Jeanne Coulon et Marius Dubois », *Le Semeur*, 14 décembre 1935, p. 3.

¹⁰ EL MAASKRI, « Meeting grandiose à Mascara », *Le Semeur*, 16 janvier 1937, p. 3.

¹¹ ANOM/GGA/9H/41, Bulletin du CIE, Oran, 16 avril 1937.

¹² « Aïn el Arba : grande manifestation socialiste », *Le Semeur*, 21 décembre 1935, p. 3.

¹³ « Beni-Saf reste rouge », *Le Semeur*, 11 mai 1935, p. 2.

députés¹. Forte d'un tel succès, la fédération espérait en remporter de nouveaux lors des prochaines échéances et en particulier lors des élections municipales d'Oran. Elle n'avait cependant pas la santé que de tels succès pouvaient laisser espérer, prise dans les nouvelles contradictions du pouvoir.

2. Une fédération affaiblie

a. *Les difficultés du Semeur devenu Oran socialiste*

Les rapports au sein du Front populaire se modifièrent considérablement entre le début de l'année 1936 et 1939. Pendant cette période, le Parti socialiste d'Oranie grandit mais bien moins que son partenaire et concurrent, le Parti communiste devenu PCA en octobre 1936, et que les deux autres fédérations algériennes de la SFIO, pourtant bien moins développées avant 1936. Il continua à croître, affichant en mars 1938 le nombre de 35 sections formées dans le département². Signe de sa relative santé, en octobre 1938 le maire du village de Renan, Juste Bordy, fils de l'ancien maire adhérent du Parti radical-socialiste³, fut élu sous les couleurs socialistes. Il était secrétaire de la section SFIO de sa commune⁴. La fédération se battait avec tous les moyens à sa portée pour résister à la poussée du PCA, à sa dilution dans l'ensemble Front populaire et pour se maintenir à un niveau élevé.

Oran républicain était devenu le premier journal de gauche de la région. Lors de sa création, *Le Semeur* avait accueilli sa parution avec une satisfaction mâtinée d'amertume : « Ah ! certes, ce n'est pas un journal socialiste – tel que nous l'aurions voulu – mais du moins il répandra en Oranie le véritable souffle républicain »⁵. Malgré la présence à sa tête d'un rédacteur en chef membre de la SFIO, les militants de la fédération oranaise avaient sans doute espéré jouer au sein de la rédaction un rôle plus important, peut-être même fonder leur journal dans un grand journal socialiste de Front populaire. Mais déjà, en février 1937, le Parti socialiste n'avait plus la première place qu'il avait encore pu croire tenir au moment des

¹ Marius DUBOIS, « En avant le socialisme ! », *Oran socialiste*, 12 mars 1938, p. 1.

² Marius DUBOIS, « En avant le socialisme ! », *Oran socialiste*, 12 mars 1938, p. 1.

³ « Fédération : Renseignements officiels », *Le Radical de l'Oranie*, 12 mai 1933, p. 2.

⁴ O. S., « Notre camarade Bordy Juste a été élu maire de Renan », 15 octobre 1938, p. 2.

⁵ LE SEMEUR, « Notre salut à *Oran républicain* », *Le Semeur*, 27 février 1937, p. 1.

élections législatives. Même s'il voyait désormais son secrétaire fédéral siéger au Palais Bourbon, il n'avait pas pris l'envol que ses membres souhaitaient.

En mars 1938, pour faire pièce à *Oran républicain*, le Parti socialiste transforma son organe de presse, vieux de dix ans, en *Oran socialiste*. Au congrès fédéral du 9 janvier 1938, les délégués furent tous d'accord pour constater que le journal « ne reflét[ait] pas la vie d'un parti qui, en Oranie, [était] à la pointe du combat »¹. Ils décidèrent de la création d'un « grand hebdomadaire [...] digne de l'importance de [la] fédération »². L'organisation du journal fut repensée de fond en comble : il fallait changer de locaux, créer de nouvelles rubriques, publier de nouveaux auteurs et recruter de nouveaux abonnés. Toutes ces tâches impliquaient de trouver des moyens financiers ; les secrétaires de section reçurent chacun un carnet de souscription³. La création du journal fut pensée en deux étapes : d'abord une période d'essai sur un format similaire à celui du *Semeur*, c'est-à-dire quatre pages, avant de lancer le journal dans sa forme définitive et augmentée à partir du mois d'octobre 1938.

La symétrie des deux titres de presse livrait au grand jour l'ambition de se mesurer au journal de Front populaire. Le premier numéro en portait la trace : il affichait sa vocation à dépasser les rangs des adhérents du parti en se proclamant « journal du peuple » et en s'adressant largement aux « prolétaires du département » : « Votre journal [...] est né ! Il sera votre réconfort. Il vous instruira de vos droits et de vos devoirs. Il vous donnera conscience de votre force et unira vos volontés. Il vous mènera vers le monde nouveau de paix et de justice que vous souhaitez tous »⁴.

Dès son premier numéro, le journal s'ornait d'une nouvelle typographie, d'illustrations plus nombreuses et d'une mise en page plus aérée. De nouvelles rubriques furent introduites : un « billet parisien » était régulièrement inséré en une, portant la signature d'un dirigeant métropolitain du Parti socialiste ou de Marius Dubois ; une rubrique intitulée « Ceux du bled » reprenait les informations des sections locales. Allel Saadoun, Mohammed Zbentoute et Tayeb Djaïdir furent les trois principaux responsables d'une section nommée « Nos frères musulmans », pendant de la « page musulmane » de Saïd Zahiri dans *Oran républicain*. Mais

¹ « Le congrès fédéral d'Aïn Temouchent », *Le Semeur*, 15 janvier 1938, p. 1.

² « Pour un hebdomadaire socialiste en Oranie », *Le Semeur*, 29 janvier 1938, p. 1.

³ « Pour Oran socialiste », *Le Semeur*, 29 janvier 1938, p. 3.

⁴ « *Oran socialiste* n'est pas le journal d'un clan, encore moins celui d'un homme ! », *Oran socialiste*, 12 mars 1938, p. 1.

le journal ne chercha pas à dissimuler son ancrage partisan et continua à publier les communiqués de la SFIO et les questions à l'étude des congrès.

Malgré ses appels récurrents à fonder « un plus grand *Oran socialiste* », le journal resta en deçà des ambitions de la fédération. La souscription et la politique d'abonnements n'eurent pas le succès escompté. La rédaction et l'administration du journal restèrent au 10 rue de la Paix, dans les locaux de la fédération SFIO. Le travail de rédaction et de mise en page continuait à être réalisé par des bénévoles, occasionnant diverses erreurs dans la maquette. En novembre 1938, le journal se fixa l'objectif de 2 000 abonnés, promettant de publier semaine après semaine sa progression vers ce but¹. Il n'en fit rien, les résultats ne méritant pas d'être rendus publics.

Les difficultés continuèrent. Le format ne fut jamais étendu sur un plus grand nombre de pages. En février 1939, un groupe des « Amis d'*Oran socialiste* » fut créé pour pallier le nombre insuffisant de souscripteurs et les « grandes difficultés financières » rencontrées². La déception était grande ; elle s'étala dans le numéro du 3 juin 1939. Le développement du journal y était jugé insuffisant : « C'est encore bien au-dessous de ce que doit être le journal d'une fédération aussi importante et aussi vivante que la nôtre. *Oran socialiste* doit être en Oranie le journal des travailleurs et à ce titre, il devrait occuper la première place »³. Il faut replacer ces problèmes dans la perspective des difficultés récurrentes que rencontraient les publications partisans en général. La déception naissait de la comparaison avec le succès d'*Oran républicain*, qui avait réussi à capter un plus large public.

Les soucis de développement du journal n'étaient pas les plus importants que connaissait la fédération. Elle accusait de profondes tensions qui prirent la voie d'une scission en 1938.

b. L'ultime scission

La fédération SFIO fut profondément secouée par les querelles internes au socialisme français à la fin des années 1930. À Oran, la question fasciste se posait avec une acuité

¹ « Pour un plus grand *Oran socialiste* », 12 novembre 1938, p. 1.

² Marius DUBOIS, « Les amis d'*Oran socialiste* », *Oran socialiste*, 18 février 1939, p. 2.

³ « Amis d'*Oran socialiste* », *Oran socialiste*, 3 juin 1939, p. 3.

particulière et les militants se divisèrent sur le soutien à apporter à la tendance ouverte par Marceau Pivert au sein de la SFIO, la Gauche révolutionnaire, qui prônait une lutte révolutionnaire internationale contre le fascisme¹. Les équilibres politiques au sein de la fédération d'Oran s'étaient jusque-là manifestés par des votes, lors des congrès nationaux, qui la plaçaient plutôt à la gauche du parti. Les tendances dites d'extrême-gauche, autour des figures de Jean Zyromski et Marceau Pivert, y jouissaient de solides relais et le secrétaire fédéral lui-même, Marius Dubois, s'était parfois essayé à les défendre. Depuis, la fédération s'était non seulement étoffée mais elle était entrée de plain-pied dans la sphère institutionnelle. Les militants de la fédération s'étaient parés avec d'autant plus d'aisance des habits de l'intransigeance doctrinale qu'ils étaient longtemps restés éloignés de toute association au pouvoir. Désormais, la fédération avait non seulement un député mais aussi cinq conseillers généraux et de nombreux conseillers municipaux² : elle n'était plus un parti sans élus.

Après la rupture du secrétaire fédéral de la SFIO de la Seine, Marceau Pivert, avec le gouvernement pour dénoncer la proclamation de la « pause » gouvernementale par Léon Blum début 1937³, la fédération d'Oran aborda le problème de la discipline lors de son conseil fédéral du mois de février. Joseph Begarra qui, depuis le départ de Marius Dubois à Paris, exerçait la plupart des responsabilités du secrétaire fédéral, intervint pour blâmer le militant du XV^{ème} arrondissement de Paris. Il dénonça « le danger des tendances organisées dans le sein d'un parti »⁴. Un militant de section de la Sénia, nommé Vincent, peut-être le frère de Lisette Vincent – qui, selon Jean-Luc Einaudi, appartenait justement à la « tendance Marceau Pivert »⁵ – soutint au contraire la « liberté de jugement et de critique » au sein du parti. Begarra expliqua qu'il s'en prenait plus à la forme des propos de Pivert qu'à leur fond, regrettant leur « violence blâmable ». Le conseil fédéral se mit d'accord pour voter à l'unanimité une motion, présentée par la section de Tlemcen, qui « mettait fraternellement en demeure les camarades de la Gauche révolutionnaire d'observer la discipline du parti ». Ce

¹ Voir Jean-Paul JOUBERT, *Marceau Pivert et le pivertisme. Révolutionnaires de la SFIO*, Paris, Presses de la FNSP, 1977 ; Noëlline CASTAGNEZ, « Le pacifisme, facteur dissolvant des forces politiques et sociales », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire*, op. cit., p. 371-379.

² « Avis important », *Le Semeur*, 13 novembre 1937, p. 2.

³ Voir Justinien RAYMOND, « Pivert Marceau, Souverain », *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=24150 [consulté le 12 mai 2013].

⁴ « Conseil fédéral du 7 février 1937 », *Le Semeur*, 13 février 1937, p. 1.

⁵ Jean-Luc EINAUDI, *Un rêve algérien*, op. cit., p. 81.

faisant, la fédération ne prenait pas position sur le contenu des critiques adressées au gouvernement et sauvegardait encore sa cohésion.

À l'approche du congrès de Marseille du mois de juillet 1937, Marceau Pivert prépara une motion demandant le retrait des ministres socialistes du gouvernement Chautemps qui venait d'être formé. Le congrès fédéral de la fédération d'Oranie, réuni le 27 juin 1937, lui accorda six de ses 27 mandats. La fédération penchait encore franchement à gauche : en outre, quatorze mandats se portèrent sur la motion de la *Bataille socialiste*, celle du secrétaire du parti Paul Faure ne remportant que sept mandats¹. À Marseille, Marius Dubois, qui avait porté une motion de Marceau Pivert au congrès de 1933, interpella directement ce dernier à la tribune. Il railla les querelles d'appareil en les comparant avec les extrêmes difficultés rencontrées par les militants de son propre département. Le compte rendu sténographique rapporte ainsi ses propos : « Dans le département d'Oran où nous avons eu, nous socialistes, à entreprendre des batailles qui n'étaient pas seulement des batailles d'idées, mais qui étaient – Marceau Pivert – des batailles de corps à corps (*Applaudissements*) »².

Contrairement à ce qu'indiquaient les votes enregistrés lors du congrès fédéral et publiés dans *Le Semeur*, les mandats de la fédération d'Oran furent tout autrement dirigés à Marseille : dix-neuf mandats allèrent à la motion Paul Faure, quatre à celle de Bracke et Zyromski, de la *Bataille socialiste*, et quatre à celle de Pivert³. Une telle différence reste inexplicable : la doit-on à une erreur de transcription ou de comptage, à moins qu'elle ne fût le résultat d'une manipulation de la part des représentants de la fédération ? Délégué, avec Carmillet et Kessous, de la fédération d'Oran, Marius Dubois avait pu faire pencher la balance du côté de la motion majoritaire, en profitant d'un changement de dernière minute dans le texte des motions. Le pivertisme avait en tout cas à Oran, désormais, un opposant résolu en la personne du secrétaire fédéral et député.

Marius Dubois devint un ardent défenseur de la discipline partisane au sein de la SFIO. Son élection au Palais Bourbon avait contribué à le faire évoluer vers le centre du parti, lui qui s'était pourtant bâti une image de « vieux marxiste »⁴. Il approuva pleinement la sanction prise contre Marceau Pivert en avril 1938, prononçant la dissolution de la fédération de la

¹ « Notre congrès fédéral du dimanche 27 juin 1937 », *Le Semeur*, 3 juillet 1937, p. 1.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIV^{ème} Congrès national, 10, 11 et 12 juillet 1937 à Marseille : compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 189.

³ *Ibid.*, p. 606-607.

⁴ Marius DUBOIS, « À la lumière d'un Congrès », *Le Semeur*, 4 février 1933, p. 1.

Seine après la publication d'une circulaire mettant en garde contre les projets d'union nationale portés par Léon Blum¹. Un groupe solidaire de Marceau Pivert déposa une motion à l'approche du congrès fédéral de la SFIO d'Oranie, en mai 1938. Dubois fit aussitôt paraître à la une du *Semeur* un « appel aux militants de l'Oranie » où il s'en prit directement à ses rédacteurs. Il les accusa de s'être affranchis des règles du parti en faisant circuler directement leur texte auprès des sections du département. Il estimait, écrivit-il, de son « devoir de secrétaire fédéral » de « mettre en garde la fédération d'Oran contre ces manœuvres qui ne tend[ai]ent qu'à diviser le Parti socialiste ». Le secrétaire fédéral rappela les difficultés qui avaient présidé à la reconstitution de la fédération pour mieux prôner une « discipline absolue » dans ses rangs².

Il n'y avait pas nécessairement contradiction entre cette attitude et celle que Dubois avait jusque-là adoptée : son refus passé de la participation au pouvoir et sa condamnation des néo-socialistes pouvaient être lus comme autant de condamnations de l'indiscipline partisane. Une semaine après l'article de Dubois, les auteurs de la motion publièrent leur réponse dans *Oran socialiste*. Ils s'émurent d'une telle utilisation des colonnes du journal par le secrétaire fédéral, mais leur ton resta modéré. Ils défendirent dans leur tribune le principe de la « libre discussion démocratique » au sein du parti et ne prirent pas position sur le fond des positions pivertistes, précisant tout de même que la plupart d'entre eux les partageaient³. Parmi les six signataires, figurait Michel Rouzé, le rédacteur en chef d'*Oran républicain*. Issu de la gauche du parti, arrivé dans la fédération fin 1936, il s'était vite senti isolé parmi ses nouveaux camarades. Ses critiques n'avaient pas tardé à fuser. Ainsi, son camarade de tendance Daniel Guérin lui rappela, dans une lettre de novembre 1937, que lors de sa dernière rencontre avec Marceau Pivert, il avait « réservé [s]es critiques [aux] fédérations d'Algérie, disant que leur activité n'avait rien de *socialiste* »⁴. C'est lui qui incarna au premier chef, le moment venu, l'opposition pivertiste en Oranie.

Lors du congrès fédéral de Perrégaux en mai 1938, le rédacteur en chef d'*Oran républicain* fit un exposé en forme de plaidoyer pour les militants exclus de la fédération de la

¹ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République : 1875-1940*, Paris, Payot, 1963, p. 356.

² Marius DUBOIS, « Appel aux militants de l'Oranie », *Oran socialiste*, 14 mai 1938, p. 1-3.

³ « À propos d'une motion », *Oran socialiste*, 21 mai 1938, p. 3.

⁴ AWO/I/21, Lettre de Daniel Guérin à Michel Rouzé (Monsieur Kocozyński), Les Lilas, 28 novembre 1937. Souligné dans le texte original.

Seine. Il fut contredit par Joseph Begarra, Lucien Carmillet et Lisette Vincent qui justifiaient au contraire la décision de la CAP. Les délégués réussirent à trouver un compromis grâce au travail d'une commission composée de Rouzé, Begarra et Amouyal, ce dernier ayant dans la discussion, prôné l'apaisement. Ils adoptèrent à l'unanimité une motion affirmant la validité de la sentence de la commission nationale des conflits mais demandant « une amnistie entière, avec effet de réintégration immédiat » pour les exclus¹.

Sur les motions de politique générale, la fédération vota en majorité pour la motion Léon Blum, qui recueillit 33 des 45 mandats. Trois mandats allèrent à la motion de la *Bataille socialiste*, et 9 à la motion « Gauche révolutionnaire ». Les mandats se répartirent ainsi, au congrès de Royan, d'une façon légèrement différente de la tendance nationale. Au niveau de l'ensemble des fédérations, la motion de Marceau Pivert avait recueilli environ 17% des voix² ; à Oran, la proportion était sensiblement la même, un mandat sur cinq. Mais au total la motion de Léon Blum fut plus largement majoritaire dans la fédération d'Oran qu'au niveau national. La SFIO oranaise, qui s'était illustrée avant le milieu des années 1930 par des positions la plaçant plutôt à la gauche du parti, s'était recentrée sous l'effet de l'élargissement de ses effectifs et de sa nouvelle pratique du pouvoir.

En juin 1938, quelques jours après le congrès de Royan, les minoritaires de la fédération quittèrent la SFIO avec fracas. Ils fondèrent une section du Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP) autour de Michel Rouzé³. Tous ou presque appartenaient à la section d'Oran, dont ils se séparèrent bruyamment au cours d'une réunion le 14 juin⁴. L'assemblée constitutive eut lieu le 19 juin 1938 dans un bar du centre-ville⁵. Déjà, l'organisation d'une section de Jeunesses était à l'ordre du jour⁶. Fin juin, la section appela à voter pour le candidat de la SFIO, Étienne Cassayré, aux Délégations financières dès le premier tour⁷. Une section se forma également à Sidi-Bel-Abbès le 30 juin⁸. Le PSOP oranais ne comprenait début juillet qu'une quinzaine de membres mais inquiétait déjà les dirigeants communistes de la ville⁹.

¹ « Congrès fédéral de Perrégaux », *Oran socialiste*, 28 mai 1938.

² Justinien RAYMOND, « Pivert Marceau, Souverain », *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=24150 [consulté le 12 mai 2013].

³ « Dernière heure », *Oran républicain*, 9 juin 1938, p. 1.

⁴ « Ceux qui nous ont quitté après l'incident Marceau Pivert », *Oran socialiste*, 8 octobre 1938, p.2.

⁵ « Dans le département », *Oran républicain*, 17 juin 1938, p. 5.

⁶ « Communiqués et convocations », *Oran républicain*, 24 juin 1938, p. 4.

⁷ « Élection aux Délégations financières », *Oran républicain*, 25 juin 1938, p. 5.

⁸ « Dans le département », *Oran républicain*, 29 juin 1938, p. 4.

⁹ AWO/I/21, Note de renseignements du CIE, Oran, 4 juillet 1938.

Le 2 juillet 1938, la section du PSOP fit paraître le premier numéro de son journal, *Rouge-Oran*. Suivant en cela leur mentor Marceau Pivert qui soulignait l'importance des médias dans la politique moderne, les adhérents du nouveau parti concentrèrent leurs efforts sur cette première réalisation. Le journal devait beaucoup au savoir-faire de Michel Rouzé, qui se dissimulait sans doute derrière le pseudonyme de Crouzen¹. S'ils ne rejetaient pas leurs anciens camarades de la SFIO, qu'ils assurèrent de leurs « sentiments de fraternité »², les militants du PSOP dénoncèrent le fait que 33 mandats sur 45, ceux de la motion Paul Faure, se fussent portés à Royan sur la motion du Nord rejetant l'amnistie des militants de la Seine, contre le vote du congrès fédéral de Perrégaux qui avait abouti à un compromis demandant leur réintégration. Ils rappelèrent la « concession énorme » qu'ils avaient faite pour préserver l'unité en acceptant la sentence de la commission des conflits³.

Le PSOP d'Oranie s'aligna sur les positions de Michel Rouzé en matière algérienne. *Rouge-Oran*, qui se promettait de faire paraître des articles en arabe, s'adressa dans son premier numéro aux « travailleurs musulmans » pour les appeler à rejoindre les rangs du PSOP, malgré leur « déception légitime » à l'égard des gouvernements de Front populaire et du projet Blum-Viollette. Il demanda la libération « de tous les emprisonnés politiques musulmans », et donc celle des militants du PPA⁴. La scission avait, à Oran, un écho particulier. Du fait, d'abord, de la proche guerre d'Espagne, le PSOP s'opposant à la politique de non-intervention. Mais aussi en matière algérienne : les fondateurs du parti avaient affirmé depuis plusieurs mois leur singularité en matière coloniale. Dès 1936, au sein de la tendance Gauche révolutionnaire à la SFIO, ils avaient prôné la « libération des peuples coloniaux ». Ils se montrèrent ensuite très critiques vis-à-vis de la politique du gouvernement de Front populaire en la matière⁵. En outre, ils étaient, à l'image de Daniel Guérin⁶ et de Marceau Pivert, partisans d'une politique de tolérance vis-à-vis du parti de Messali Hadj, avec lequel ils entretenaient des relations privilégiées⁷.

¹ CROUZEN, « L'avenir de la jeunesse est celui de la classe ouvrière », *Rouge-Oran*, 2 juillet 1938, p. 1-2.

² « Ce que nous sommes, ce que nous voulons », *Rouge-Oran*, 2 juillet 1938, p. 1-2.

³ R. JACQUIAU, « Comment le PSOP a été fondé en Oranie », *Rouge-Oran*, 2 juillet 1938, p. 2.

⁴ « Travailleurs musulmans ! », *Rouge-Oran*, 2 juillet 1938, p. 3.

⁵ Manuela SEMIDEI, « Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres (1919-1939) », *Revue française de science politique*, décembre 1968, vol. 18, n° 6, p. 1149-1150.

⁶ Voir Daniel GUERIN, *Front populaire, révolution manquée : Témoignage militant*, Paris, François Maspero, 1970.

⁷ Gilles MORIN, « Les socialistes et la colonisation : 1920-1939 », *Revue de la bibliothèque nationale*, n°38, hiver 1990, p. 49.

Les liens étroits entretenus entre le PSOP et la LICP à Oran¹ renforçaient cette tendance. En effet, Félicien Challaye, membre de la LICP, avait défendu à la tribune du congrès national de la LDH, en 1937, le parti de Messali, en écartant l'idée qu'il eût jamais été « une association factieuse et fasciste »². Le PSOP, sans avoir le succès algérien dont rêvaient ses fondateurs – leur journal oranais ne fit vraisemblablement paraître qu'un seul numéro – trouva quelques soutiens dans le milieu antifasciste oranais. En novembre 1938, le PSOP apparut parmi les organisateurs d'une réunion de René Gérin, l'un des fondateurs de la LICP à Paris, dans un cinéma de la Marine à Oran³. L'ancien président de la section oranaise de la LICP, Sylvain Broussaudier, qui avait été muté à Nice en octobre 1936⁴, apporta son soutien au jeune parti, auquel il avait lui-même adhéré après avoir rompu avec la SFIO, dans le premier numéro de *Rouge-Oran*⁵.

Les dirigeants d'*Oran républicain* ne virent pas d'un bon œil le rôle actif que prit leur rédacteur en chef dans la création du nouveau parti. Celui-ci utilisa les tribunes du journal pour publier tous ses communiqués. Michel Rouzé fut renvoyé à Paris fin 1938, où il continua cependant d'être le correspondant du journal⁶, même s'il publia des éditoriaux jusqu'en janvier 1939. Quelques mois plus tard, la fédération minimisa le coût de cette scission et déclara avoir perdu « à peine deux douzaines d'adhérents » dans l'aventure⁷. En décembre 1938, la section du PSOP faisait encore paraître des communiqués pour annoncer ses réunions⁸. Après le départ de Rouzé, on n'en entendit plus parler et il est probable que l'initiative ne survécut pas à son principal inspirateur.

Individuellement, enfin, le Parti socialiste perdit quelques adhérents au profit du PCA. Ce fut le cas de l'instituteur Thomas Ibañez dès le début de l'année 1936⁹. Trois ans plus tard, son amie Lisette Vincent, avec laquelle il partageait un enthousiasme pour la pédagogie de Célestin Freinet, lui emboîta le pas. La jeune institutrice continua en effet à militer à la SFIO

¹ ANOM/Oran/92/2540, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 22 octobre 1938.

² LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, *Le congrès national de 1937 : compte rendu sténographique (Tours, 17-19 juillet 1937)*, Paris, Ligue des droits de l'homme, 1937, p. 126.

³ ANOM/Oran/92/2540, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 9 novembre 1938.

⁴ Jean MAITRON et Claude PENNETIER, « Broussaudier Sylvain », *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article18032> [consulté le 12 mai 2013].

⁵ « Le camarade Broussaudier nous écrit », *Rouge-Oran*, 2 juillet 1938, p. 2.

⁶ Jean-Louis PLANCHE, « Rouzé Michel pseudonyme de Kokoczinski Michieslacz », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 537.

⁷ « Le congrès de la Salle Jules Guesde a été une magnifique manifestation de la vitalité du parti », *Oran socialiste*, 5 novembre 1938, p. 1.

⁸ « Partis et groupements », *Oran républicain*, 16 décembre 1938, p. 6.

⁹ ANOM/Oran/466, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 1^{er} février 1936.

jusqu'en 1938 au moins, prenant même le parti des majoritaires de la section au début de la querelle pivertiste. Son expérience dans les Brigades internationales lui fit faire volte-face. À son retour, en mars 1939, elle donna sa première conférence au nom des Amis de l'Union soviétique à Oran¹. Le mois suivant, à Sidi-Bel-Abbès, elle défendit dans le même cadre la politique de la Russie soviétique dans la guerre civile espagnole². En juin 1939, enfin, elle fut signalée parmi les assistants de l'assemblée générale du PCA à Oran³. Mais il n'y eut pas d'échappées massives d'adhérents socialistes vers le PCA.

Dans les années 1936-1939, la transformation de l'expérience militante dans la fédération eut une autre réalité encore : celle de la solidarité avec la République espagnole, durant les trois ans d'une cruelle guerre civile.

C – Le combat pour la République espagnole : « España en Orán »

Une fois par semaine, le *Jaime II* faisait jaillir de ses entrailles de fer la nouvelle de son entrée dans le port d'Oran. Depuis 1930, ce petit paquebot entreprenait la traversée d'Alicante vers cette si proche ville d'Afrique : Oran était à 160 milles marins des côtes ibériques et en douze heures, le temps d'une nuit à bord, la liaison était faite. Les municipalités des deux villes avaient établi des relations suivies : à deux occasions au moins chaque année, lors des journées commerciales d'Oran⁴ et des *fogueres de Sant Joan* (en valencien, *hogueras de San Juan* en castillan) d'Alicante, rituel de célébration du solstice d'été où l'on allumait de grands feux⁵, des ambassades officielles étaient échangées par delà la mer. À partir de 1933, la ville d'Oran institua une fête annuelle du même nom, fixée quelques semaines plus tôt⁶. La grande ville de l'Ouest algérien, chef-lieu de département français, faisait alors figure de « cité

¹ ANOM/GGA/3CAB/54, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 20 mars 1939.

² ANOM/GGA/3CAB/54, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 avril 1939 ; Rapport spécial du commissariat central, Sidi-Bel-Abbès, 5 avril 1939.

³ ANOM/GGA/3CAB/54, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 juin 1939.

⁴ Fernand KOERNER, « Les répercussions de la guerre d'Espagne en Oranie (1936-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, septembre 1975, p. 478.

⁵ José Fermín BONMATI ANTON, *La emigración alicantina a Argelia (siglo XIX y primer tercio del siglo XX)*, Alicante, Secretaria de Publicaciones de la Universidad de Alicante, 1989, p. 222.

⁶ Archives municipales d'Alicante, Fonds Hogueras de San Juan, Llibret Foguera [sic] d'Orán, disponible sur : http://www.alicante.es/redir.php?apartado=archivo&pagina=fondos_hogueras.html&titulo=Fondos%20Documentales%20-%20Archivo%20Municipal%20/%20Ayuntamiento%20de%20Alicante [consulté le 4 juin 2013]. Voir document en annexe.

espagnole »¹ avec sa *paella* valencienne, ses arènes et les expressions idiomatiques espagnoles que s'étaient appropriées une grande partie de la population. Ses habitants disaient même distinguer, par beau temps, les *sierras* andalouses depuis les hauteurs du fort de Santa Cruz², élevé par le marquis de San Román à la fin du XVII^{ème} siècle, au temps de la domination espagnole³.

La nouvelle du coup d'État contre la République espagnole, dans la nuit du 17 au 18 juillet 1936, qui plus est organisé depuis la proche zone rifaine, retentit avec un écho particulièrement sonore dans la ville. Les Oranais d'origine espagnole suivirent dès lors avec attention la progression des événements, soucieux de recevoir des nouvelles de leurs parents restés au pays. Entre les mois de juillet et d'octobre 1936, 300 à 400 réfugiés vinrent s'installer à Oran auprès de leur famille pour échapper à ce qui prit bientôt le tour d'une guerre civile⁴. Les Espagnols de la ville étaient, selon le consul général d'Espagne, en majorité partisans des nationalistes ; quant aux naturalisés d'origine espagnole, ils les soutenaient à 60%⁵. La colonie était coupée en deux, et au-delà la ville d'Oran elle-même. Que l'on possédât ou non des attaches familiales sur la péninsule ibérique, on s'y passionna pour les proches événements espagnols. Les militants des partis de gauche s'engagèrent du côté de la République menacée, voyant de l'autre côté de la mer se jouer l'avenir de l'Europe et du combat antifasciste⁶. Le journal *Oran républicain*, dès sa création, consacra une page hebdomadaire à l'Espagne, au sein de laquelle une tribune intitulée « *España en Orán* » décrivait les activités de solidarité mises en œuvre pour la République. Les socialistes oranais prirent une part majeure à ce grand mouvement. De l'été 1936 à l'été 1939, les pratiques militantes se transformèrent autour de ce nouvel horizon.

¹ Rémi SKOUTELSKY, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, B. Grasset, 1998, p. 116.

² Léo PALACIO, *1936, la malédiction espagnole : ou la guerre d'Espagne comme répétition générale du deuxième conflit mondial*, Toulouse, Privat, 1986, p. 31.

³ Henri-Léon FREY, *Histoire d'Oran avant, pendant et après la domination espagnole*, Oran, Adolphe Perrier, 1858, p. 115.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/74, Rapport de l'inspection générale de l'administration au Gouvernement général, Alger, 30 octobre 1936.

⁵ ANOM/GGA/3CAB/74, Rapport de l'inspection générale de l'administration au Gouvernement général, Alger, 30 octobre 1936.

⁶ AWO/1F/289, Rapport du chef de la sûreté départementale au directeur de la sécurité générale de l'Algérie, Oran, 28 septembre 1938.

1. Oran, département frère

a. Partir sur le front espagnol

La ville d'Oran devint, dès juillet 1936, la « plaque tournante des engagements pour la guerre civile dans toute l'Afrique du nord »¹. Le recrutement des volontaires pour l'Espagne était effectué par le *Centro cultural español* : cette société, créée en 1933², regroupait les partisans de la Seconde République dans la ville d'Oran. Le consul général en poste dans la ville lui avait fait don d'un drapeau républicain qu'elle arborait fièrement dans son local de la rue de la Paix³, à trois numéros du siège de la fédération socialiste. Au total, 1,8% des volontaires engagés dans les Brigades internationales (BI) vinrent d'Algérie⁴. Une grande partie passait par Oran, l'autre transitait par Bab-el-Oued à Alger⁵. Dès le mois d'août 1936, 195 volontaires, tous de nationalité espagnole, embarquèrent sur le Jaime II pour rejoindre le front espagnol. 60 d'entre eux venaient du département, les autres du Maroc⁶. Au total, en février 1937, 700 volontaires avaient déjà rejoint le front républicain depuis Oran, dans leur immense majorité des Espagnols. Une trentaine de Français étaient venus d'Oran et de Beni-Saf⁷ ; parmi eux, on trouvait plusieurs socialistes.

Au total, selon Rémi Skoutelsky, les socialistes français qui combattirent dans les Brigades internationales furent environ 200, une infime minorité par rapport aux communistes qui formaient plus de la majorité des engagés⁸. Or plusieurs d'entre eux venaient d'Oran. Ainsi l'administrateur du *Semteur*, Joseph Begarra, officier d'artillerie de réserve, partit dès l'été 1936 dispenser six semaines de cours de maniement des armes aux membres des milices, puis deux mois et demi l'été suivant⁹. D'autres s'engagèrent pleinement dans les BI, comme le jeune Léo Palacio. Né à Oran en 1913 de père espagnol et de mère italienne, jouissant lui-même de la nationalité française, il était secrétaire fédéral adjoint des JS et secrétaire de la

¹ Rémi SKOUTELSKY, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 116.

² AGA/66/4130, coupure de presse : « El Centro cultural español : Sociedad recreativa, intelectual y de cultura », *Oran Matin*, 11 janvier 1933.

³ AGA/66/4139, Lettre du secrétaire général du *Centro español* au consul général, Oran, 17 juin 1934.

⁴ Rémi SKOUTELSKY, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 150.

⁵ Anne DULPHY, *L'Algérie entre appartenance française et empreinte espagnole 1936-1962*, Mémoire de recherche pour l'habilitation à diriger des recherches, Institut d'Études politiques de Paris, 2011, p. 60.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/74, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 26 août 1936.

⁷ Anne DULPHY, *L'Algérie entre appartenance française et empreinte espagnole*, *op. cit.*, p. 60.

⁸ Rémi SKOUTELSKY, *L'espoir guidait leurs pas*, *op. cit.*, p. 160.

⁹ Archives privées Begarra, Entretiens dactylographiés avec Jean-Louis Planche, mars-juin 1989.

section JS d'Oran¹. Après avoir suivi à Alger des études de lettres, il se rêvait grand reporter. Quelques jours après l'insurrection du 17 juillet 1936, il eut l'occasion de faire le premier « scoop » de sa carrière : prévenu par un ami qui faisait son service militaire à la frontière algéro-marocaine, il avala en quelques heures les 200 kilomètres séparant Oran d'Oujda pour réaliser les premières photographies des avions italiens envoyés par Mussolini aux troupes nationalistes. Il vendit les clichés à la grande agence de presse britannique Keystone et publia ses premiers articles². C'est muni de son vieil appareil Leica qu'il embarqua, en août 1936, sur le *Jaime II* pour Alicante, parmi les volontaires d'Algérie et du Maroc.

En octobre 1936, Léo Palacio fut blessé par des éclats d'obus sur le front de Madrid. Au mois de décembre suivant, il réapparut à Oran en costume de milicien, dans un grand meeting donné par le Parti socialiste dans la salle Jean Jaurès, parmi d'autres militants socialistes de retour du front espagnol³. Il prit alors part à la fondation d'*Oran républicain* et devint l'un des membres de l'équipe de rédaction⁴. Il couvrit en particulier l'actualité du front espagnol, notamment la visite à Oran du commandant José Gasquet, jeune secrétaire oranais du syndicat CGT des chevriers devenu « le combattant républicain d'Algérie le plus connu »⁵. À l'occasion de sa permission, l'enfant de la ville fut accueilli par 2 000 personnes massées sur les quais puis reçu au consulat d'Espagne par les représentants de la SFIO, du PCA et de la CGT⁶. Lors de la dissolution des BI à l'automne 1938, la SFIO se joignit au PCA pour recevoir les volontaires de retour d'Espagne dans un grand meeting à la *Casa de España*⁷, qui avait été créée pour rassembler les différentes associations républicaines, dont le *Centro español*⁸.

La participation des femmes socialistes oranaises du côté républicain fut incarnée par la figure de Lisette Vincent. Au printemps 1938, la jeune institutrice, délaissant son poste à Misserghin, s'engagea dans les BI. Elle partit dans un foyer pour enfants réfugiés géré par ces dernières, dans la banlieue de Barcelone à Santa Coloma. Durant son séjour en Espagne, elle

¹ « Le coin des jeunes », *Le Semeur*, 29 février 1936, p. 3.

² Léo PALACIO, *1936, la maldonne espagnole*, op. cit., p. 224-226.

³ « Pour l'Espagne républicaine : Grandiose manifestation à la salle Jean Jaurès dimanche dernier », *Le Semeur*, 19 décembre 1936, p. 1.

⁴ ANOM/GGA/9H/48, Rapport du commissaire de police du premier arrondissement au commissaire central, Mostaganem, 15 juillet 1937.

⁵ Anne DULPHY, *L'Algérie entre appartenance française et empreinte espagnole*, op. cit., p. 61.

⁶ Léo PALACIO, « Au service de la République espagnole », *Oran républicain*, 8 mars 1938, p. 4.

⁷ « À la Casa de España : les groupements antifascistes ont reçu 28 volontaires des Brigades internationales », *Oran socialiste*, 26 novembre 1938, p. 2.

⁸ AGA/66/4139, Lettre du Centro español au préfet, Oran, 28 juin 1937.

envoya régulièrement des articles à *Oran socialiste*. Elle y dressa notamment des portraits de combattantes républicaines, à l'image de Rosa, « milicienne de la culture », rencontrée à Barcelone en juin 1938¹. Elle resta à Santa Coloma après la dissolution des Brigades, jusqu'à la prise de Barcelone en février 1939. Après la défaite républicaine, elle passa la frontière pyrénéenne à pied et repartit immédiatement à Alicante, sur un bateau de volontaires du Secours rouge international (SRI), pour aider les réfugiés². À son retour à Oran, en mars 1939, elle passa au Parti communiste³. Après des mois passés auprès des combattants de la République espagnole, elle qui pourtant avait dénoncé la scission pivertiste en 1938, alors que le PSOP avait pris position contre la non-intervention, était revenue changée. Le choix de Léon Blum lui pesait comme une erreur tragique, tandis que le gouvernement soviétique lui semblait avoir apporté une aide loyale à la République espagnole en danger. Au cercle des Amis de l'Union soviétique, le 4 avril 1939, elle prononça ainsi une conférence intitulée « La Russie n'a pas trahi l'Espagne républicaine »⁴.

À l'affût des nouvelles de leurs camarades partis sur le front espagnol, les socialistes d'Oran suivaient de près l'actualité de la guerre. *Le Semeur* lui consacrait des reportages fréquents, ainsi qu'*Oran républicain* qui envoya à Barcelone son secrétaire général, Marcel Chouraqui, en mai 1938. Celui-ci était peut-être l'ancien secrétaire adjoint des JS, du même nom⁵. La politique de non-intervention de Léon Blum nourrissait chez les militants socialistes de profonds doutes. Les JS votèrent en avril 1938 une motion la rejetant, se prononçant pour la réouverture des frontières avec l'Espagne républicaine⁶. Cette question déchira aussi les rangs de leurs aînés. Cinquante ans plus tard, Joseph Begarra en témoigna : « La non-intervention, ça m'a tué, ce truc-là », confia-t-il à Jean-Louis Planche en 1989⁷. Pourtant sur le moment il ne fit rien paraître, par discipline, de ses doutes.

Lors d'un « grand apéritif de sympathie franco-espagnole » organisé par la section socialiste d'Oran, la secrétaire fédérale adjointe Jeanne Coulon prit la parole pour répondre aux tourments de ses camarades. Elle reprit les arguments exposés par le président du Conseil

¹ Lisette VINCENT, « Une autre femme », *Oran socialiste*, 18 juin 1938, p. 1.

² Jean-Luc EINAUDI, *Un rêve algérien*, *op. cit.*, p. 121-166.

³ ANOM/GGA/3CAB/54, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 20 mars 1939.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/54, Rapport spécial du commissariat central, Sidi-Bel-Abbès, 5 avril 1939.

⁵ Marcel CHOURAQUI, « Rapport au congrès fédéral : Le Parti socialiste et les Jeunesses socialistes en Oranie », *Le Semeur*, 19 décembre 1931, p. 3.

⁶ « Jeunesse socialiste », *Demain*, 5 septembre 1925, p. 2 et Marcel Chouraqui, « Congrès fédéral extraordinaire des Jeunesses socialistes », *Oran socialiste*, 8 avril 1938, p. 1-2.

⁷ Archives privées Begarra, Entretiens dactylographiés avec Jean-Louis Planche, mars-juin 1989.

Léon Blum lors de son discours à Luna Park, devant la fédération de la Seine, en septembre 1936 : risque de conflagration générale en Europe, respect des équilibres politiques au sein du gouvernement de Front populaire... Elle finit cependant par une question : « Et cependant malgré cette conviction un doute nous étreint : et si nous nous trompions ? Alors pardon à l'Espagne et si c'est d'elle que doit sortir la liberté triomphante : merci ! »¹.

Malgré le soutien apparent des membres de la fédération SFIO à la politique du gouvernement de Front populaire, leur désarroi affleurait de façon croissante. En mars 1938, au congrès fédéral d'Oran, ils demandèrent à l'unanimité la réouverture des frontières avec l'Espagne « pour permettre aux républicains d'assurer leur ravitaillement »², excluant une aide militaire directe. Ils militèrent en ce sens au sein du comité oranais de Front populaire et c'est l'avis auquel se rangea le comité de coordination du Front populaire et du Congrès musulman dans un communiqué de mai 1938, demandant le rétablissement de « relations économiques normales » avec l'Espagne³.

La section socialiste d'Oran développa des liens étroits avec le consul républicain d'Espagne à Oran, Jerónimo Gomáriz Latorre. Député d'Alicante aux *Cortes*, élu sur une liste radicale-socialiste en 1931 puis d'Union républicaine en 1936⁴, il fut nommé en remplacement du consul précédent, Tomás Sierra Rustarazo, parti rejoindre les forces franquistes à Burgos⁵. Son arrivée à Oran mécontenta les nombreux partisans des généraux rebelles. En septembre 1936, il fut accueilli à Oran par un drapeau monarchiste hissé au petit matin au fronton du consulat puis, quelques jours plus tard, par une bombe dite « de fête » déposée devant sa porte, plus spectaculaire que criminelle, qui ne produisit aucun dégât⁶. Il s'afficha dès les premiers temps de son séjour oranais dans les manifestations de la SFIO : en décembre 1936, il fut ainsi signalé parmi les participants à un « apéritif-causerie » organisé par la section⁷. S'il participait aux différents meetings organisés par les partis de gauche au profit de la République espagnole, le consul ne semblait pas entretenir des relations aussi étroites avec les autres partis. En août 1939, alors qu'il s'était exilé à Oran après être retourné

¹ « Pour l'Espagne républicaine : Grandiose manifestation à la salle Jean Jaurès dimanche dernier », *Le Semeur*, 19 décembre 1936, p. 1.

² ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 21 mars 1938.

³ « Peuple d'Algérie réfléchis ! », *Oran républicain*, 4 mai 1938, p. 2.

⁴ Anne DULPHY, *L'Algérie entre appartenance française et empreinte espagnole*, op. cit., p. 43.

⁵ Léo PALACIO, *1936, la maldonne espagnole*, op. cit., p. 31-32.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/74, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 28 octobre 1936.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/32, Rapport du préfet au gouverneur général, Oran, 26 décembre 1936.

un temps en Espagne exercer la responsabilité de sous-secrétaire d'État à la justice, il assista à l'apéritif de départ offert à Jean Mattei, secrétaire de la section nommé en métropole, au cours duquel il prononça quelques mots dans sa langue¹.

Mais le soutien à l'Espagne républicaine ne passait pas seulement par l'envoi de combattants ; il se manifesta plus largement par l'organisation de collectes, de réseaux de ravitaillement et d'accueil d'enfants réfugiés. Les socialistes eurent à composer, dans ces activités, avec les tensions croissantes qu'ils vivaient dans leurs relations avec les communistes.

b. Porter secours à l'Espagne républicaine

Les sections oranaises de la SFIO organisèrent plusieurs souscriptions, au cours de la guerre civile, au profit de la population civile. Le 30 mai 1937 la section d'Oran donna un concert-bal, dans la salle Marius Dubois à Delmonte, qui rapporta plus de 2 000 francs pour le « secours des enfants de Bilbao »². La fédération organisa un comité socialiste de secours à l'Espagne républicaine, devançant l'appel de la CAP de la SFIO qui approuva, après la journée de solidarité en faveur de l'Espagne républicaine organisée à Paris le 26 décembre 1937, la création de comités locaux de secours³. Le comité de secours socialiste à l'Espagne républicaine s'installa au bar Jeannot, qui servait également de local à la sous-section de la Marine⁴. Dans un premier temps, les fonds récoltés furent reversés au comité algérien d'aide à l'Espagne républicaine⁵, formé à Alger en mai 1937⁶. La SFIO participa aussi, avec le PCA, l'USR et le parti radical à la publicité en faveur d'une initiative de l'UD d'Oran : le « camion de la CGT »⁷. Il s'agissait d'une « collecte destinée à l'envoi de vivres et de vêtements à la population civile espagnole »⁸, dont le principal coordinateur, Jean Ferrer, n'était autre que le trésorier de la SFIO et du comité socialiste de secours à l'Espagne républicaine.

¹ ANOM/Oran/71, Rapport du chef du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 18 août 1939.

² « Au secours des enfants de Bilbao », *Le Semeur*, 19 juin 1937, p. 1.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXV^{ème} Congrès national : 4, 5, 6 et 7 juin 1938 à Royan : rapports, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 152-153.

⁴ « Secours socialiste », *Oran socialiste*, 26 novembre 1938, p. 1.

⁵ « Comité socialiste de secours à l'Espagne républicaine », *Le Semeur*, 18 septembre 1937, p. 3.

⁶ « Comité algérien d'aide au peuple espagnol : appel », *Le Semeur*, 22 mai 1937, p. 2.

⁷ ANOM/12H/13, Rapport de la sûreté départementale au préfet, Oran, 7 mars 1938.

⁸ IHS/99/CFD/12, Lettre de l'UD d'Oran au ministre de l'intérieur, Oran, 9 mars 1938.

Mais l'aide à l'Espagne républicaine ne tarda pas à devenir un enjeu de compétition partisane entre socialistes et communistes. Lors du congrès fédéral du 2 novembre 1938, la décision fut prise d'autonomiser la caisse de secours socialiste et de se retirer du comité algérien¹. Les raisons précises de ce retrait ne furent pas précisément explicitées : le compte rendu paru dans *Oran socialiste* mentionna seulement des « manœuvres déloyales » dont aurait eu à souffrir Jean Ferrer². À cette époque, les dissensions avec les communistes étaient croissantes. Lors d'un meeting donné à la *Casa de España* en l'honneur des volontaires des BI revenus du front, en novembre 1938, avec des orateurs du PCA et de la SFIO, Nicolas Zannettacci s'attaqua au Parti socialiste, inspirant ce commentaire à *Oran socialiste* : « En sommes-nous vraiment là ! Le PC n'aurait donc jamais abandonné sa déplorable tactique de lutte contre le socialisme ! On pourrait le croire ! »³.

En juin 1939, le comité socialiste rappela les circonstances de son retrait du comité algérien d'aide en le justifiant par son refus de poursuivre, à travers l'aide aux républicains, des « fins politiques ». La SFIO se serait élevée, en tant que « parti honnête », contre l'instrumentalisation du secours à la République espagnole pratiquée par les communistes⁴. Désormais, la SFIO orchestra seule ses activités humanitaires depuis le bar Jeannot, au cœur de la Marine. Elle organisait des collectes de nourriture qu'elle faisait ensuite convoier sur les bateaux qui continuaient à faire la liaison entre Alicante, en zone républicaine, et le port d'Oran. En novembre 1938, les militants socialistes posaient fièrement devant les boîtes de vivres qu'ils avaient collectées grâce à leurs efforts, face au bar Jeannot.

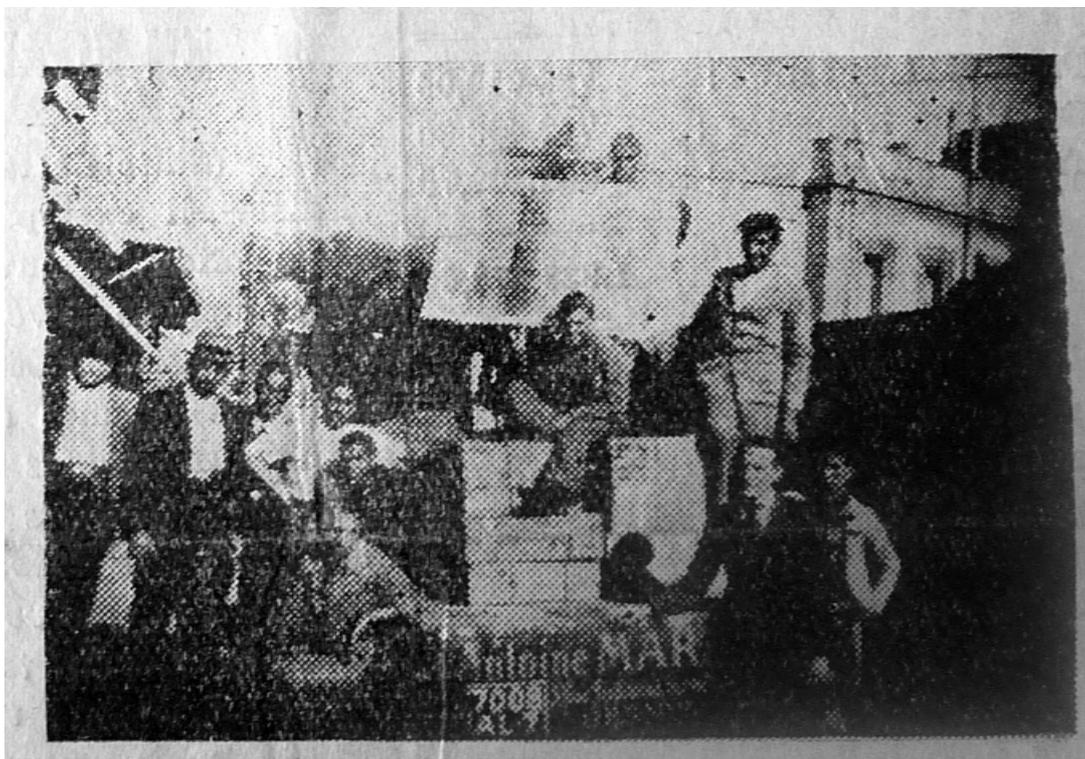
¹ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire central d'Oran au préfet, Oran, 3 novembre 1938.

² « Le congrès de la Salle Jules Guesde a été une magnifique manifestation de la vitalité du parti », *Oran socialiste*, 5 novembre 1938, p. 1.

³ « À la Casa de España : les groupements antifascistes ont reçu 28 volontaires des Brigades internationales », *Oran socialiste*, 26 novembre 1938, p. 1.

⁴ « Secours socialiste aux réfugiés : groupe Jules Guesde », *Oran socialiste*, 17 juin 1939, p. 3.

Figure 66 : Les socialistes oranais au secours des républicains espagnols (photographies)



Source : « Secours socialiste », *Oran socialiste*, 24 novembre 1938, p. 1.

Les femmes socialistes prirent également une part active à la solidarité avec l'Espagne républicaine. Les manifestations de militantes furent durant ces années, à de nombreuses reprises, l'occasion de collectes de fonds. Lors de la journée internationale des femmes du 19 mai 1938, organisée par la section féminine, le produit du « plateau » passé parmi les assistants fut versé au comité socialiste d'entraide, au profit des « petits réfugiés d'Espagne »¹. En outre, les militantes se distinguèrent en particulier par leur participation à la mise en place, à Oran, du comité d'accueil aux enfants d'Espagne, formé en grande partie de membres du SNI². Le comité d'accueil aux enfants d'Espagne (CAEE) était en général, en France, identifié à la CGT et proche des organisations membres du Front populaire³.

Le programme d'évacuations enfantines, lancé en novembre 1936 par le gouvernement espagnol, avait été interrompu un an plus tard et ne fut repris qu'après le remaniement ministériel du gouvernement de Juan Negrín, en avril 1938⁴. La colonie oranaise d'enfants réfugiés s'organisa dès lors très rapidement. Le 13 juin 1938, 83 fils et filles de partisans républicains arrivèrent à Oran⁵. En décembre 1938, plus de 200 jeunes avaient été placés dans des familles oranaises⁶. À cette époque, la troisième vague de réfugiés, venus du Haut Aragon, avait mis sur les routes environ 25 000 personnes, essentiellement des femmes et des enfants que les autorités républicaines souhaitaient soustraire à la vie du front⁷.

Henriette Castet, sage-femme, membre honoraire de la LICA⁸, membre de la section féminine de la SFIO⁹, accueillit dans son foyer une jeune fille venue d'Espagne, María Luisa Ruiz. Son cas est précisément renseigné dans les archives consulaires espagnoles. Elle fut envoyée à Oran à l'âge de quinze ans alors que ses parents étaient emprisonnés à Valence. À l'approche de la victoire franquiste, sa mère, exilée à Bessèges dans le Gard, chercha à ramener sa fille auprès d'elle. Elle s'adressa au nouveau consul espagnol à Oran, placé par les autorités franquistes en janvier 1939. Elle entreprit ses démarches au mois de février, au

¹ D. R. « Journée internationale des femmes », *Oran socialiste*, 14 mai 1938 p. 1. Vo

² AGA/54/9483, Lettre du consul d'Oran au consul d'Alger, Oran, 28 décembre 1938.

³ Voir Célia KEREN, « Les enfants espagnols réfugiés en France : 1939 ou la crise de la solidarité ouvrière », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 44, octobre 2009, p. 75-89.

⁴ Voir les travaux de doctorat en cours de Célia Keren.

⁵ Michel ROUZE, « Le châtement », *Oran républicain*, 14 juin 1938, p. 1.

⁶ AGA/54/9483, Lettre de Juan Ignacio Irujo, consul d'Espagne à Alger, au comité d'accueil aux enfants d'Espagne, Alger, 30 décembre 1938.

⁷ Geneviève DREYFUS-ARMAND, *L'exil des républicains espagnols en France : de la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 33.

⁸ LICA/442, Liste des membres actifs et des membres honoraires de la section LICA d'Oran, 1^{er} février 1939.

⁹ « Communiqués et convocations », *Oran républicain*, 3 février 1938, p. 7.

moment où la Catalogne tombait aux mains des troupes nationalistes, dénonçant le fait que sa fille fût entre les mains de « socialistes de la tête aux pieds »¹, sans doute pour complaire aux nouvelles autorités. Elle expliquait que le couple Castet faisait des difficultés à lui rendre sa fille.

Henriette Castet, contactée par les autorités consulaires, céda à cette supplique mais répliqua par une lettre à la mère, rédigée sur un ton sec. Elle y dispensa, au passage, des conseils sur l'éducation de María. « Suffoquée par l'ignorance en tout » de la jeune fille, elle prescrivait à la mère de lui faire apprendre au plus vite un métier, au lieu d'espérer lui faire contracter un heureux mariage : « il faut qu'une jeune fille aussi bien qu'un homme puisse se tirer d'affaire toute seule »². La missive trahissait son vif agacement face aux « plaintes et jérémiades » de la mère ainsi qu'un mépris évident pour l'éducation de la jeune fille. Elle considérait que le choix de la mère était égoïste : « Doit-on aimer les enfants pour eux ou pour soi-même ? Je vous avoue que j'aime ma fille pour elle et non pour moi ». Volontiers condescendante et donneuse de leçons, Henriette Castet assortissait ainsi sa participation au comité d'aide d'une forme d'éducation qu'elle concevait comme républicaine et féministe.

À mesure que la victoire franquiste semblait de plus en plus probable, les socialistes d'Oran commencèrent à se préparer à la *retirada*. En février 1939, le comité socialiste de secours à l'Espagne républicaine organisa une grande manifestation publique pour recueillir des fonds destinés à l'accueil à Oran des réfugiés venus des derniers bastions républicains³. Le deuxième acte de la solidarité socialiste avec l'Espagne républicaine s'ouvrait.

2. Oran, « département frontière »⁴

a. L'exil oranais

L'exil algérien est souvent moins bien renseigné et connu que les mouvements migratoires des républicains espagnols par delà les Pyrénées et l'océan Atlantique. Or dans la dernière étape de la débâcle, après la prise de la Catalogne par les troupes nationalistes en

¹ AGA/66/4131, Lettre de Margarita Ruiz de Mena au consul d'Espagne à Oran, Bessèges, 11 avril 1939.

² AGA/66/4131, Lettre d'Henriette Castet à Margarita Ruiz de Mena, Oran, 2 mars 1939.

³ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 27 février 1939.

⁴ « Aide aux réfugiés », *Oran socialiste*, 4 mars 1939, p. 1.

février 1939, les côtes d’Afrique du nord accueillirent une partie de la diaspora des vaincus. De rares productions scientifiques s’y sont intéressées dans l’immense littérature consacrée aux réfugiés¹. En revanche, cet épisode particulièrement tragique a laissé de nombreuses traces dans les œuvres mémorielles consacrées à l’exil². Au moment même où l’armée franquiste allait s’emparer des villes de Valence, Alicante, Carthagène et Almería, ultimes refuges républicains, une dernière vague de réfugiés s’embarqua pour les territoires français d’Afrique du nord. Au total, environ 12 000 républicains purent s’échapper à temps³. Parmi eux, 7 000 accostèrent à Oran, le port le plus proche des côtes levantines, selon l’estimation de Geneviève Dreyfus-Armand⁴. Cette émigration était particulièrement politisée : ces réfugiés de la dernière heure étaient en majorité des cadres des organisations syndicales et politiques favorables à la République, qui avaient repoussé jusqu’au bout le moment du départ.

La scène la plus spectaculaire de cet exode est liée à un bateau navigant sous pavillon britannique, passé au rang de « bateau mythique » dans la mémoire de l’exil républicain⁵. Le Stanbrook fut le dernier navire à quitter Alicante au soir du 28 mars 1939. L’écrivain Max Aub décrit, dans son cycle romanesque consacré à la guerre d’Espagne, *Le labyrinthe magique*, les scènes de désespoir vécues dans le port d’Alicante, à quelques heures de l’arrivée des troupes franquistes. Il montre une foule apeurée, cernée par la menace de l’emprisonnement et de la mort, n’ayant d’autre espoir que la fuite. Dans la panique, face à l’impossibilité pour tout le monde de trouver place sur un bateau, certains choisirent ainsi le suicide et se jetèrent dans le port pour se noyer⁶.

Dans les pages de Max Aub, la protagoniste du *Camp des oliviers*, Asunción, combattante républicaine, assiste passive et perplexe à l’embarquement de 3 000 personnes

¹ Javier RUBIO, *La emigración de la guerra civil de 1936-1939. Historia del éxodo que se produce con el fin de la II República española*, Ed. San Martín, Madrid, 1977 ; Anne CHAREAUDEAU, « Les réfugiés espagnols dans les camps d’internement en Afrique du nord », *Hommes et migrations* n°1158, octobre 1992, p. 23-29.

² Parmi les rares travaux spécialisés, voir José MUÑOZ CONGOST, *Por tierras de moros. El exilio español en Magreb*, Madre Tierra, Móstoles, 1989 ; Miguel MARTINEZ LOPEZ, *Casbah d’oubli : l’exil des réfugiés politiques espagnols en Algérie (1939-1962)*, Paris, L’Harmattan, 2004.

³ Bruno VARGAS et Didier DEBORD, *Les Espagnols en France : une vie au-delà des Pyrénées*, Toulouse, Éditions de l’attribut, 2010, p. 21.

⁴ Geneviève DREYFUS-ARMAND, *L’exil des républicains espagnols en France*, op. cit., p. 54.

⁵ Juan MARTINEZ LEAL, « El Stanbrook. Un barco mítico en la memoria de los exiliados españoles » dans *Pasado y Memoria. Revista de Historia Contemporánea*, 4, 2005, p. 65-81. Voir notamment le récit de Francisco ESCUDERO GALANTE, *Pasajero 2058*, San Vicente (Alicante), Editorial Club Universitario, 2002.

⁶ Juan BAUTISTA VILAR, « La última gran emigración política española : Relación nominal de los militantes republicanos evacuados de Alicante por el buque inglés “Stanbrook” con destino a Orán en 28 de marzo de 1939 », *Anales de historia contemporánea* n°2, 1983, p. 275.

sur un petit pétrolier de 70 mètres de long, 10 mètres de large, s'inquiétant auprès d'un camarade :

« – Mais combien de gens vont bien pouvoir monter à bord du Stambrook [sic] ?

– En se serrant comme des sardines, jusqu'à trois mille.

– [...] J'ai entendu dire qu'il n'y avait que des socialistes et des républicains.

– Qui d'autre veux-tu qu'il y ait ? Nous n'allons pas évacuer en premier les militaires.

– Que pouvons-nous faire de plus ?

Ils le savaient : rester. »¹

Dans le roman, la jeune femme se contente de regarder les passagers se tasser, de plus en plus nombreux, dans les cales et sur le pont du bateau, son cœur se tordant à la seule idée de quitter l'Espagne, résignée à y affronter son destin. À onze heures du soir, assise dans un recoin du port, au milieu des scènes de désolation, elle voit le Stanbrook chargé à ras bord lever l'ancre, échappant une demi-heure plus tard au bombardement des quais par l'aviation nationaliste. L'événement tel que raconté dans le cadre romanesque par Max Aub, qui y a lui-même vraisemblablement assisté ou en a recueilli des témoignages, est avéré. Plus de 2600 personnes embarquèrent à bord du Stanbrook, parmi elles de nombreux cadres politiques et syndicaux². Le bateau, du fait de sa surcharge, mit presque deux jours à arriver à Oran. Il fut en vue de la ville algérienne le 30 mars dans l'après-midi³.

¹ Max AUB, *El laberinto mágico VI: Campo de los almendros*, Madrid, Alfaguara, 1981, p. 253. Nous traduisons.

² Juan BAUTISTA VILAR, « La última gran emigración política española », art. cit., p. 275.

³ AGA/9623, Lettre de Rafael Vicedo Galbis à Enrique Somoza, consul général d'Espagne, camp de Morand, 20 janvier 1940.

Figure 67 : Photographie du Stanbrook, « bateau mythique » de l'exil républicain



Source : Bruno VARGAS, « L'idéal socialiste et républicain en exil : Rodolfo Llopis (1895-1983) », dans coll., *Républicains espagnols en Midi-Pyrénées : exil, histoire et mémoire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005, p. 205.

Les autorités étaient particulièrement réticentes à l'arrivée de ces réfugiés en ville. Elles craignaient d'enflammer plus encore à cette occasion les passions politiques oranaises. Elles s'étaient opposées dès octobre 1936 au débarquement et au séjour de réfugiés dans le département pour cette raison¹. En mars 1939, un rapport signala la « situation particulière de la ville d'Oran » : les drapeaux du nouvel État arborés sur les monuments publics et la participation officielle de la municipalité Lambert aux célébrations de la victoire franquiste². Les tensions politiques étaient à leur comble à la fin de la guerre, d'autant que le maire avait ouvertement pris parti pour Franco, à qui il avait même rendu visite à Burgos par deux fois³. Le préfet proclama l'embargo sur le Stanbrook, interdisant son arrimage au port et son débarquement. À quelques centaines de mètres des quais, les réfugiés durent attendre jusqu'à un mois pour mettre pied à terre.

¹ ANOM/GGA/3CAB/74, Rapport de l'inspection générale de l'administration en Algérie au gouvernement général, Alger, 30 octobre 1936.

² ANOM/GGA/3CAB/74, Rapport de l'inspecteur général de l'administration en Algérie au gouvernement général, Alger, 4 mars 1939.

³ Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 2004, p. 67.

Dès que la victoire franquiste était apparue inévitable, les socialistes oranais avaient commencé à se mobiliser pour préparer l'afflux des réfugiés sur leurs côtes. Henri Bertrand, le secrétaire général de l'UD de la CGT, avait avisé, dès le 6 février 1939, la direction confédérale qu'il avait recueilli neuf infirmiers¹ d'un hôpital géré par la Fédération syndicale internationale (FSI), rapatriés à Oran par avion². Plusieurs militants socialistes avaient pris part à la fondation de l'antenne oranaise du Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine, présidé par Victor Basch³, à l'image d'Alexandre Amouyal⁴. Fin février 1939, Marius Dubois avait annoncé, lors d'un apéritif donné par le comité socialiste de secours, qu'il avait entrepris des démarches auprès de la préfecture, du gouvernement général et du Ministère de l'intérieur pour accueillir les réfugiés⁵.

Il avait sans doute déjà été contacté, à cette date, par le dirigeant de la fédération du PSOE d'Alicante, l'ancien député Rodolfo Llopis. En effet, Dubois avait noué avec son homologue espagnol des relations étroites depuis plusieurs années ; député, il était désormais en mesure de lui apporter un soutien capital. Quelques jours avant la fin des combats, Llopis était parti à Paris. C'est lui qui organisa l'envoi du Stanbrook à Alicante, en priorité pour sauver les militants de sa fédération. Il arriva lui-même à Oran quelques jours avant le bateau pour l'accueillir, accompagné de Dubois mais aussi de Léon Jouhaux, le secrétaire général de la CGT⁶.

Le Stanbrook comptait entre 570 et 671 militants socialistes, selon les différentes estimations, dont deux députés et un gouverneur civil, ainsi que des républicains, des communistes et des anarchistes en plus petit nombre. Environ 20% de passagers étaient sans affiliation politique précise⁷. Le député socialiste d'Oran réalisa « d'infatigables démarches auprès des autorités » pour faciliter l'accueil des réfugiés⁸. Mais la préfecture ne laissa débarquer, dans un premier temps, que les femmes et les enfants, et encore au bout d'une

¹ IHS/99CFD/12, Télégramme de Henri Bertrand à la confédération, Oran, 6 février 1939.

² IHS/99CFD/12, Lettre de Robert Bothereau à Henri Bertrand, Paris, 3 février 1939.

³ Denis PESCHANSKI, « Le franchissement du Perthus sonne le glas de la République », dans José JORNET et Martin MALVY (dir.), *Républicains espagnols en Midi-Pyrénées : exil, histoire et mémoire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005, p. 128.

⁴ LICA/129, Lettre de Sadia Lévy à Paul Rymarz, secrétaire auprès de la présidence de la LICA, Oran, 19 avril 1939.

⁵ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 27 février 1939.

⁶ Juan MARTINEZ LEAL, « El Stanbrook », art. cit., p. 67.

⁷ *Ibid.*, p. 76-79.

⁸ *Ibid.*, p. 75.

semaine. Elle avait décrété un embargo sur le bateau jusqu'à ce que soient réglés les frais couvrant l'approvisionnement et les soins apportés aux voyageurs, qu'elle avait fixés à plus de 200 000 francs. Ils furent finalement réduits à 170 000 francs, acquittés par Llopis grâce au fonds du Service d'émigration pour les républicains espagnols (SERE), mis en place par le gouvernement républicain en exil. La fédération socialiste d'Oran lui apporta son aide dans la négociation du montant auprès des autorités¹.

C'est seulement au bout d'un mois, et parce qu'une épidémie de typhus s'était déclarée à son bord, que l'« immonde prison flottante »² fut finalement vidée de ses occupants. Les passagers furent conduits dans trois « centres d'hébergement » dressés à même le port, dans une colonie de vacances sur la route de la corniche et dans la prison civile, en plein centre-ville. Ils y rejoignirent les réfugiés arrivés à bord d'autres bateaux quelques jours plus tôt, le Lézardrieux et l'*African Trader*, et de quelques chalutiers de pêche³. Environ 200 personnes s'étaient en effet embarquées sur ces petits bateaux, dans des conditions extrêmes, manquant d'eau et de nourriture, au péril de leur vie⁴. Parmi eux, une partie des membres du comité exécutif de la fédération socialiste d'Alicante, partis in extremis le 30 mars 1939, alors que la ville était déjà aux mains des nationalistes.

D'après la fédération socialiste d'Alicante, ils étaient au total 5 146 à avoir accosté à Oran⁵. Parmi eux, 1 420 membres du PSOE, majoritairement venus d'Alicante mais aussi d'autres provinces comme Madrid, Murcie et Grenade⁶. Pour les socialistes oranais, il était d'autant plus justifié de secourir les exilés qu'un grand nombre d'entre eux partageaient leur engagement politique. À Beni-Saf, le maire Gabriel Gonzales avait gardé contact avec des camarades espagnols pendant toute la guerre. Après la défaite républicaine, il s'attendait à voir débarquer, d'un jour à l'autre, des bateaux de réfugiés, au profit desquels il avait formé un comité d'accueil⁷. Il organisa également un centre d'hébergement, « sous un régime particulièrement souple »⁸. Le 31 mars 1939 au matin, le secrétaire général de l'UGT et le

¹ *Ibid.*, p. 76.

² *Ibid.*, p. 72.

³ *Ibid.*, p. 71.

⁴ FPI/AH/4/49, Actes de l'assemblée générale de la fédération socialiste d'Alicante, Oran, 5 juillet 1939. Voir aussi Miguel MARTINEZ LOPEZ, *Casbah d'oubli*, op. cit., p. 159.

⁵ D'où la différence avec le chiffre de 7000 cité plus haut, correspondant au total des émigrés d'Espagne.

⁶ FPI/AH/4.49, Actes de la session plénière de la fédération socialiste d'Alicante, Oran, 5 juillet 1939.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/74, Rapport de l'inspecteur général de l'administration en Algérie au gouvernement général, Alger, 4 mars 1939.

⁸ Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 2004, p. 67.

vice-président de l'Union des syndicats d'Alicante débarquèrent ainsi dans la petite cité socialiste à bord d'un chalutier¹. Au conseil général, Marius Dubois s'associa le 20 avril 1939 à un vœu du communiste Nicolas Zannettacci pour l'ouverture de nouveaux centres d'hébergement et d'un crédit à leur profit².

Très vite, le préfet ordonna l'évacuation des familles de réfugiés dans le département d'Alger, les hommes seuls étant regroupés dans un camp à Relizane. En juillet 1939, le département d'Oran ne comptait plus que 2 750 réfugiés. Sous le soleil oranais, en terre étrangère et sans solution de retour, ils rêvaient pour la plupart d'obtenir un visa pour l'Amérique latine. La majorité était encore enfermée dans des centres ; environ 1 000 personnes résidaient chez des particuliers³. Parmi ces derniers, de nombreux membres de la fédération socialiste d'Alicante que leurs homologues oranais avaient réussi à faire libérer. Le comité socialiste s'était mobilisé depuis le début du mois de mars pour recueillir des fonds par souscription, collecter de vêtements et des vivres qu'ils entreposaient au bar Jeannot mais aussi dans les locaux de la fédération et des sous-sections de Delmonte et Karguentah⁴. Il avait aussi entrepris de trouver des solutions pour les loger⁵.

Par ailleurs, la fédération mit ses locaux à la disposition du PSOE. Dès le 5 juillet 1939, la fédération du PSOE d'Alicante put convoquer une session plénière dans les locaux de la rue de la Paix, prêtés par la SFIO⁶. Une photographie parue dans le livre de Manuel Tuñon de Lara sur le socialisme espagnol, sous le titre « groupe de réfugiés socialistes à Oran », sans date, représente une soixantaine d'hommes devant un local portant le numéro 10. La configuration des lieux, incompatible avec le 10 rue de la Paix, permet d'imaginer qu'ils prenaient la pose devant le 10, boulevard Oudinot, adresse du café Santamaria, siège du comité socialiste de secours.

¹ ANOM/GGA/3CAB/32, Dépêche télégraphique du gouvernement général au ministre de l'intérieur, Alger, 31 mars 1939.

² CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : session ordinaire d'avril 1939*, Oran, Imprimerie Heintz frères, 1939, p. 134.

³ Anne DULPHY, *L'Algérie entre appartenance française et empreinte espagnole*, op. cit., p. 94.

⁴ « Au secours des réfugiés ! », *Oran socialiste*, 11 mars 1939, p. 1.

⁵ « Aide aux réfugiés », *Oran socialiste*, 4 mars 1939, p. 1.

⁶ FPI/AH/4/49, Actes de la session plénière de la fédération socialiste d'Alicante, Oran, 5 juillet 1939.

Figure 68 : Photographie d'un groupe de réfugiés socialistes à Oran



Source : Manuel TUÑÓN DE LARA (dir.), *Historia del socialismo español*, vol. 4 : 1939-1977, Barcelone, Conjunto Editorial, 1989, p. 112.

L'assistance à ces réfugiés porteurs d'une identité politique voisine, condamnés du fait de celle-ci à une destinée cruelle, allait de soi pour les membres de la SFIO. Mais elle n'était pas exempte de tensions.

c. L'« exopolitie » socialiste à Oran

Les tensions du socialisme espagnol, présentes dès avant la guerre civile, catalysées par celle-ci, s'inscrivirent dans l'espace politique de l'exil oranais. Dans leur refuge nord-africain, les militants syndicalistes et politiques du socialisme espagnol importèrent non seulement leurs valeurs, convictions et croyances mais aussi les désaccords parfois extrêmes qui les opposaient. Cette société politique en exil répond aux caractéristiques de la notion, forgée par

le politiste Stéphane Dufoix dans un autre cadre, d'« exopolitie ». Il la définit comme un « espace d'opposition et de lutte contre le régime en place dans le pays d'origine », qui est aussi un univers conflictuel, « la définition des groupes légitimes à se réclamer de l'exil y [étant] un enjeu d'autant plus capital que nul groupe n'a le pouvoir d'imposer son point de vue »¹. Or le PSOE était traversé par des dissensions majeures, d'idées et de personnes, présentes dès avant la guerre mais que cette dernière avait exacerbées. L'exil les renforça encore.

Le PSOE à la fin de la guerre civile était un monde divisé. Il était traversé par une « scission de fait »² entre, d'un côté, les partisans du gouvernement en exil de Juan Negrín alliés à la direction nationale du parti exercée par Ramón Lamóneda et, de l'autre, une alliance de circonstance entre la gauche du parti, fidèle à Francisco Largo Caballero, et le centre représenté par Indalecio Prieto. Cette situation reflétait et réinvestissait des tensions idéologiques inhérentes au mouvement socialiste espagnol nées avant la guerre, entre aile gauche et aile réformiste³. Les contradictions idéologiques du socialisme espagnol avaient été approfondies et instrumentalisées durant le conflit, menant finalement, au mois de mars 1939, à la « rupture finale de l'unité organisationnelle du mouvement socialiste »⁴.

Le 5 mars 1939, le colonel Segismundo Casado fit une tentative de coup d'État pour renverser le gouvernement de Negrín qui, allié aux communistes, était déterminé à aller jusqu'au bout de la guerre. Son but était de négocier les conditions de la paix avec les nationalistes. Il reçut le soutien d'une majorité des cadres de l'armée, des anarchistes, ainsi que d'une partie des militants du PSOE, en particulier le leader Julián Besteiro, représentant du centre du parti, qui lui apporta son « autorité morale »⁵. Le « vieil intellectuel socialiste » prit lui-même la parole à la radio, avec Casado et l'anarchiste Mera, pour présenter le Conseil de défense formé pour remplacer le gouvernement légal⁶. À l'aile priétiste s'associèrent les partisans de Largo Caballero, dont Negrín avait contribué à faire tomber le gouvernement en

¹ Stéphane DUFOIX, *Politiques d'exil : Hongrois, Polonais et Tchécoslovaques en France après 1945*, Paris, PUF, 2002, p. 28.

² Bruno VARGAS et Didier DEBORD, *Les Espagnols en France*, op. cit., p. 25.

³ Voir Aurelio MARTIN NAJERA, *Fuentes para la historia del Partido Socialista Obrero Español y de las Juventudes Socialistas de España*, Madrid, Fundación Pablo Iglesias, 1991 ; Aurelio MARTIN NAJERA, *Partido Socialista Obrero Español*, Madrid, Fundación Pablo Iglesias, 2009.

⁴ Helen GRAHAM, *Socialism and War : The Spanish Socialist Party in Power and Crisis, 1936-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 240.

⁵ Manuel TUÑÓN DE LARA (dir.), *Historia del socialismo español*, tome 3 : 1931-1939, Barcelona, Conjunto Editorial, 1989, p. 12.

⁶ Pierre VILAR, *La Guerre d'Espagne : 1936-1939*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 62.

mai 1937¹. Le gouvernement prit la fuite pour la France dès le 6 mars 1939. Ce sont majoritairement des partisans du coup d'État de Casado qui arrivèrent ensuite à Oran, les négociations du Conseil de défense avec les franquistes ayant échoué à obtenir autre chose qu'une reddition sans conditions ou presque. En effet, les fédérations socialistes les plus favorables à Casado furent celles d'Alicante, de Valence et de Madrid², d'où provenait la majorité des réfugiés.

Avec l'afflux de ces réfugiés, Oran devint une terre anti-négriniste. Rodolfo Llopis, véritable lieutenant de Largo Caballero, partisan du coup d'État, y contribua grandement³. L'homme avait développé des liens étroits avec la fédération socialiste d'Oran ; Marius Dubois était devenu un « ami personnel »⁴. Son arrivée précoce à Oran pour organiser l'afflux des réfugiés lui permit d'y exercer une influence prépondérante, au détriment de ses adversaires politiques. C'est ce dont l'accusa Felipe García, un membre de l'exécutif unitaire de l'UGT, favorable à la stratégie de collaboration avec les communistes et à l'ancien chef de gouvernement Negrín⁵. Selon lui, Rodolfo Llopis avait installé à la tête du Service d'émigration pour les républicains espagnols (SERE) d'Oran ses amis politiques, tous des « anticommunistes enragés », et fait de ce service de secours un vrai « centre de conspiration »⁶.

Dans tous les cas, il apparaît bien que Llopis chercha à gagner les membres de la fédération socialiste d'Alicante réfugiés à Oran à sa cause, comme en témoigne une lettre qu'il leur adressa le 1^{er} juillet 1939. Il y dénonça l'attitude de la direction du PSOE de Ramón Lamonedá, qui avait quitté la Catalogne avant la chute de Barcelone, et du gouvernement Negrín, qui n'avait pas apporté de secours direct aux réfugiés de la zone Centre-Sud : « s'ils vous disent qu'ils sont partis en France préparer votre évacuation, répondez-leur qu'ils mentent »⁷. Les socialistes espagnols réfugiés à Oran semblaient majoritairement de son avis : un partisan de la direction de Lamonedá, le syndicaliste Edmundo Domínguez, fut ainsi exclu

¹ Voir Antony BEEVOR, *La guerre d'Espagne*, Calmann-Lévy, 2006

² Manuel TUÑÓN DE LARA (dir.), *Historia del socialismo español*, op. cit., p. 12.

³ Voir la biographie que Bruni Vargas lui a consacrée, issue de sa Thèse de doctorat soutenue en 1996 à l'Université de Toulouse : Bruno VARGAS, *Rodolfo Llopis: 1895-1983*, Barcelone, Planeta, 1999.

⁴ Juan MARTINEZ LEAL, « El Stanbrook », art. cit., p. 67.

⁵ Voir Amaro DEL ROSAL DIAZ, *Historia de la UGT de España en la emigración*, tome 1 (1939-1940), Barcelona/Buenos Aires/Mexico, Grijalbo, 1978.

⁶ FPI/AARD/300/36, Lettre de Felipe García à Amaro Rosal Díaz, Oran, 2 juillet 1939.

⁷ FPI/AH/4/49, Lettre de Rodolfo Llopis à la fédération provinciale socialiste d'Alicante à Oran, Albi, 1^{er} juillet 1939.

d'une de leurs réunions¹. Ses efforts portèrent également leurs fruits envers les militants oranais de la SFIO.

La fédération SFIO d'Oran prit en effet nettement le parti des adversaires de Negrín. Le 8 avril 1939, *Oran socialiste* défendit Julián Besteiro contre les accusations de trahison dont il faisait l'objet après sa participation au coup d'État de Casado, condamnant au contraire les membres du gouvernement de Negrín :

« Seulement ceux qui au gouvernement n'ont pas « trahi » sont en liberté. Ils ont trouvé au moins un avion pour s'enfuir, laissant les humbles militants se « débrouiller » seuls. Besteiro, lui, a eu le courage de partager leur sort. Il est aujourd'hui emprisonné. La répression franquiste s'abattra sur lui, implacable.

Le capitaine reste ainsi le dernier sur son vaisseau et les flots l'engloutissent avec lui. Nos camarades communistes appellent ça « consommer sa trahison ». Nos camarades socialistes espagnols ne sont pas de cet avis. Ils ont exclu un ancien chef de gouvernement de leur parti et ce n'est pas Besteiro. La cause est entendue ! »²

Selon Felipe García, le syndicaliste negriniste, les socialistes d'Oran, sous l'influence de Llopis, furent manipulés dans cette querelle : il reprocha au secrétaire fédéral d'Alicante d'avoir « pris le pouvoir sur la situation » en arrivant en premier à Oran, et à Marius Dubois, de « l'aid[er] dans son œuvre de dissolution » de l'unité socialiste³. D'après lui, les socialistes d'Oran, « de bonne foi », croyaient aider les réfugiés en général quand ils n'aidaient, en fait, que la fraction anti-negriniste⁴. Mettant à disposition de Llopis et de ses amis des moyens de propagande et des ressources financières, ils auraient travaillé sans le savoir au succès des opposants de la commission exécutive de Lamoneda. La même impression fut ressentie par le leader syndical negriniste Edmundo Domínguez, arrivé à bord du Lézardrieux, qui se plaignit dans une lettre du peu d'attention dont il avait fait l'objet de la part du secrétaire de la CGT Henri Bertrand et de Marius Dubois, soupçonnant qu'ils avaient subi quelque « influence »⁵, sans doute celle de Llopis. L'aide que recevaient les membres de la fédération socialiste d'Alicante lui apparaissait « disproportionnée » par rapport aux membres des autres

¹ FPI/AARD/300/25, Lettre d'Eduardo Domínguez à Amaro del Rosal Díaz, Oran, 29 avril 1939.

² « Chez les martyrs d'Espagne », *Oran socialiste*, 8 avril 1939, p. 3.

³ FPI/AARD/300/36, Lettre de Felipe García à Amaro Rosal Díaz, Oran, 20 juillet 1939.

⁴ FPI/AARD/300/36, Lettre de Felipe García à Amaro Rosal Díaz, Oran, 20 juillet 1939.

⁵ FPI/AARD/300/25, Lettre d'Eduardo Domínguez à la commission exécutive de l'UGT, Oran, 7 avril 1939.

fédérations¹. Cependant, quelques semaines plus tard, Henri Bertrand obtint sa libération² et Marius Dubois l'appuya dans ses démarches pour partir à Toulouse³.

Les fédérations socialistes d'Oranie et d'Alicante avaient tissé des liens anciens, dès avant la guerre. Le président de la fédération de la province levantine, Manuel Rodríguez, avait visité Oran en février 1935 alors qu'il était maire d'Elche, et sa conférence avait rencontré un grand succès⁴. Le 5 juillet 1939, c'est lui présida l'assemblée générale de la fédération PSOE d'Alicante, au 10 rue de la Paix⁵. Dès les premiers jours, la SFIO d'Oran avait en effet mis à disposition de la fédération socialiste d'Alicante ses locaux pour qu'elle y installât ses bureaux⁶. Ses membres restèrent sur des positions farouchement hostiles à Negrín, malgré le départ de Llopis qui avait fixé sa nouvelle résidence à Albi, en métropole. La motion de l'assemblée générale renouvela sa condamnation sans appel de la direction du PSOE malgré sa reconnaissance par l'Internationale socialiste : pour eux, il s'agissait d'un « cadavre déjà enterré en Espagne [...] victime de son incompetence, d'erreurs et d'errements si nombreux qu'il [était] vain de les énumérer »⁷. Durant l'été 1939, les fédérations provinciales décidèrent de leur dissolution et de la création de groupes dans chacun des centres d'hébergement⁸. Une commission fut mise sur pied pour regrouper tous les socialistes espagnols d'Oran : cette « commission organisatrice », dominée par les socialistes d'Alicante, recevait dans les locaux de la SFIO tous les jours à partir du mois d'août⁹.

De même, la commission exécutive de la Fédération nationale des Jeunesses socialistes espagnoles (JSE), recréée en mars 1939 pour rompre avec les Jeunesses socialistes unitaires (JSU), résultat de la fusion en 1936 entre Jeunesses communistes et socialistes, occupa un temps ces mêmes locaux¹⁰. La section SFIO d'Oran était devenue, plus ou moins malgré elle, un repaire de socialistes anticommunistes. Enfin, le 1^{er} juillet 1939, la fédération nationale des

¹ FPI/AARD/300/25, Lettre d'Eduardo Domínguez à Amaro Rosal Díaz, Oran, 29 avril 1939.

² FPI/AARD/300/25, Lettre d'Eduardo Domínguez à Felipe Pretel, Oran, 9 de mayo de 1939.

³ FPI/AARD/300/25, Lettre d'Eduardo Domínguez à Anguiano et Ureña, Oran, 21 avril 1939.

⁴ « Une belle manifestation », *Le Semeur*, 26 février 1935, p. 1.

⁵ FPI/AH/4/49, Actes de l'assemblée générale de la fédération socialiste d'Alicante, Oran, 5 juillet 1939.

⁶ FPI/AARD/300/25, Lettre d'Eduardo Domínguez à la commission exécutive de l'UGT, Oran, 17 avril 1939.

⁷ FPI/AH/4/49, Actes de l'assemblée générale de la fédération socialiste d'Alicante, Oran, 5 juillet 1939.

⁸ FPI/AAVV/AJSR/495/112, Compte rendu de la réunion socialiste du centre d'hébergement n°2, Oran, 20 juillet 1939.

⁹ FPI/AAVV/AJSR/495/12, Tract "A todos los socialistas españoles residentes en Orán", 24 août 1939.

¹⁰ FPI/AAVV/AJSR/495/41, Circulaire n°2 de la commission exécutive de la fédération nationale des JSE, août 1939.

travailleurs de la terre, syndicat le plus puissant de l'UGT, dominé par les caballéristes¹, publia le premier numéro du bulletin des paysans espagnols réfugiés, *El obrero de la tierra*, « l'ouvrier de la terre », à Oran. Un appel à souscription fut ouvert pour soutenir cette publication ; l'adresse indiquée pour envoyer ses dons n'était autre, encore une fois, que celle de la fédération socialiste d'Oran.

Les membres de la SFIO d'Oran se retrouvèrent pris dans un affrontement politique qui faisait écho à leurs propres divisions. Mettant leurs locaux et les fruits de leurs collectes, souscriptions et autres œuvres de secours, à la disposition des seuls adversaires de Negrín, ils prenaient parti, peut-être sans le savoir pour une partie d'entre eux, consciemment pour d'autres. Un seul point de vue était offert aux militants socialistes d'Algérie. Mais outre cette asymétrie d'information et les liens noués avec la fédération d'Alicante avant la guerre, l'anticommunisme offrait un terreau commun aux réfugiés et aux militants de la SFIO d'Oran. En effet, les relations avec le PCA s'étaient considérablement érodées depuis les débuts du Front populaire et la création du PSOP avait favorisé le départ des militants favorables à un rapprochement avec le communisme. En retour, l'expérience des réfugiés espagnols, qui voyaient dans la stratégie jusqu'au-boutiste du PCE une des raisons de la chute de la République, nourrit aussi l'anticommunisme des socialistes d'Oran.

¹ Helen GRAHAM, *Socialism and War*, *op. cit.*, p. 7.

Conclusion

La SFIO, centrale dans la coalition de Front populaire lorsqu'elle se forma, perdit peu à peu du terrain en Oranie. Déjà bien ancrée a priori dans le paysage politique de la région, elle ne profita pas autant que ses voisines d'Alger et de Constantine de « l'effet Front populaire » : usée peut-être par sa longévité et son attitude électoraliste, elle ne présentait plus l'attrait de la nouveauté. Durant les années 1936-1938, elle suivit un processus apparemment contradictoire : gagnant en surface institutionnelle, accumulant les mandats lors des différentes élections, elle perdit en surface sociale. Sa composition sociologique eut tendance à se ramasser, cessant d'attirer de nouveaux types de publics, tandis que globalement elle prit une part limitée à l'effervescence associative du Front populaire. Devenue un parti d'élus, quand elle avait été jusque-là un parti de militants, la SFIO d'Oran suivit un processus de notabilisation mais aussi de recentrage idéologique. Elle mit cependant un coup d'arrêt à son repli sociabilitaire. Les conséquences de cette relative crise interne furent la création du PSOP et la chute des adhérents à partir de 1938.

Le temps n'était plus aux motions antiparticipationnistes majoritaires, mais aux responsabilités qu'impliquait l'exercice du pouvoir. Ce n'étaient pas les conséquences de la guerre d'Espagne qui allaient changer la donne. Au contraire, elles accentuèrent les divisions autour de la question de la non-intervention, puis alimentèrent la rhétorique anticommuniste au moment de l'afflux des réfugiés républicains espagnols. Être socialiste en Oranie en 1939, c'était appartenir à une fédération en perte de dynamisme militant, affaiblie par les divisions malgré ses succès électoraux, et porter secours aux naufragés de la République espagnole.

Mais le coup d'arrêt porté à l'essor de la fédération prenait aussi racine ailleurs. Son ouverture brusque, réalisée en quelques mois, aux problématiques et aux membres « indigènes », modifia les équilibres tels qu'ils étaient en place depuis une dizaine d'années. Elle déstabilisa certains adhérents, perplexes de voir leur parti se transformer à toute vitesse sous leurs yeux. C'est ainsi que l'on peut expliquer le fait que la fédération vécut en même temps deux mouvements apparemment contradictoires : une certaine forme de repli et un grand mouvement d'ouverture, vers de nouvelles populations et de nouveaux objets.

Chapitre 9 : Le Parti socialiste et les « indigènes » : l'autre *hizb* ?

Le grand bouleversement des années 1936-1939 résidait dans le brusque surgissement de la question coloniale sur la scène publique algérienne. Certes, la sphère politique dite « musulmane » avait commencé à s'organiser bien avant ces dates et les formations comme l'Étoile nord-africaine, la Fédération des élus et l'AUMA menaient la réflexion et le débat sur les problèmes liés à la colonisation depuis la fin des années 1920. Mais les Européens politisés avaient le plus souvent, jusqu'alors relégué, dans l'angle mort de leur champ de vision cette effervescence. Il n'en était plus de même en 1936. Tous les partis, sur la totalité de l'échiquier politique, furent sommés de s'intéresser à la condition des « indigènes », après l'avènement du Front populaire et la formulation des premiers projets de réforme.

Pour le Parti socialiste, les « indigènes » cessèrent de constituer un objet pour se dresser en sujets, à la fois comme public et comme acteur politique légitime. La mutation toucha l'image, les bases théoriques et les pratiques sur lesquelles s'appuyait la SFIO depuis une dizaine d'années. Son discours avait commencé à évoluer dans le cadre de la mise en place du Rassemblement populaire, et il s'agissait désormais de le faire coïncider avec de nouvelles formes de militantisme et de recrutement. Un parti dénonçant les abus de la colonisation était d'autant plus légitime et pertinent dans ses critiques qu'il accueillait en son sein des Algériens, capables de se faire eux-mêmes les porte-parole de la condition des colonisés.

Le Parti socialiste engagea, en lien avec la question algérienne, toute une série de modifications dans ses identités, ses pratiques et ses cultures. Les trois aspects étaient interdépendants : l'arrivée dans les rangs de nombreux adhérents algériens fut à la fois le produit de la nouvelle image de la SFIO comme parti se souciant des questions « indigènes », et la cause de nouvelles modifications de l'habitus et de la culture des militants. Les façons socialistes de faire mais aussi de penser, d'analyser et de croire subirent durant ces années de profondes modifications.

On a souvent mis en avant le rôle du syndicalisme et du communisme dans l'évolution de la culture organisationnelle du nationalisme algérien dans l'entre-deux-guerres¹. Plus spécifiquement, dans les années 1930, c'est le PCA qui aurait imposé la « forme-parti »², servant de « modèle » et d'« école » pour la génération associative algérienne en quête de structuration³. Faute d'imposer son organisation aux Algériens mobilisés, il aurait en revanche réussi à leur faire adopter « l'idée d'organisation et le modèle du parti », le *hizb*⁴. Le PCA joua en effet un rôle de premier plan au moment du Front populaire, notamment dans le département d'Oran. Mais cette socialisation autour de la structure partisane ne fut pas de son seul fait. Le Parti socialiste, à partir de 1936, s'adressa lui aussi spécifiquement aux Algériens, se mit en contact avec leurs organisations, chercha à les attirer dans ses rangs, avec un succès qui fut comparable à celui du PCA.

La SFIO fut un autre espace partisan d'adhésion et de socialisation pour les Algériens à partir du milieu des années 1930. Cet espace fonctionnait différemment et « mordait » sur d'autres publics, plus élitaires, moins populaires. On ne peut pas expliquer, par exemple, la naissance de l'Union populaire algérienne (UPA), le parti créé par Ferhat Abbas en 1938, sans prendre en compte la fréquentation de la SFIO par certains de ses membres fondateurs et le modèle d'organisation qu'ils amenèrent avec eux. Nous verrons dans ce chapitre comment la SFIO changea d'image et de pratiques en milieu algérien, avant de brosser un portrait de groupe des adhérents algériens. Puis nous nous intéresserons à l'évolution de la réflexion théorique de la fédération sur les questions coloniales : la SFIO fut bien une autre « école » du nationalisme algérien, plus modérée et réservée à l'élite du diplôme.

¹ Par exemple : René GALLISSOT, *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne, 1870-1962*, Ivry-sur-Seine, les Éditions de l'Atelier, 2007, p. 160.

² Paolo POMBENI, *Introduction à l'histoire des partis politiques*, Paris, PUF, 1992, p. 437.

³ Omar CARLIER, *Socialisation et sociabilité : Les lieux du politique en Algérie (1895-1954)*, Oran, URASC, 1992, p. 50-62.

⁴ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 171.

A – Portrait de la SFIO en parti algérien

1. Le défi du PCA : pour un « parti unique du prolétariat algérien »¹

L'un des principaux obstacles potentiels au développement de la SFIO en milieu « indigène » fut posé par la concurrence communiste. La région algérienne du PCF fut profondément réorganisée par la mission de Jean Chaintron, dit Barthel, de septembre 1935 à janvier 1937. Non seulement l'instructeur métropolitain accompagna-t-il la croissance du parti dans la communauté européenne, en l'arrimant étroitement à l'activité antifasciste, mais il anima aussi une campagne d'« arabisation » du parti, c'est-à-dire de recrutement d'adhérents algériens². Il s'inscrivait dans la continuité des analyses de son prédécesseur André Ferrat qui avait « littéralement [fait] son instruction »³ : ce dernier préconisait d'agir simultanément dans la communauté européenne, en impulsant une logique de Front populaire, et sur le front « musulman », en soutenant les efforts anti-impérialistes.

C'est Barthel qui présida à la transformation de la région du PCF en Parti communiste algérien (PCA) en octobre 1936. Avant même sa refondation, l'activité communiste témoigna de réels efforts pour s'adresser directement à la masse « indigène ». Lors de la campagne pour les élections législatives de mai 1936 dans la circonscription d'Oran, le PCF distribua par exemple une feuille éphémère intitulée *El Djihad*, bien que rédigée en français. Les articles, écrits à la première personne du pluriel, prenaient la parole au nom des « indigènes » : « Nous voulons être considérés comme des hommes et non comme des sauvages. Notre peuple a apporté une large contribution dans l'œuvre civilisatrice de l'humanité », pouvait-on y lire⁴.

Outre sa volonté de représenter les « indigènes », le PCA afficha celle de continuer leur combat. À l'issue de son premier congrès en octobre 1936, il édita un manifeste bilingue, en arabe et en français, qui plaçait le parti dans la lignée des héros de la résistance algérienne à la colonisation française : « Nous sommes ainsi les dignes continuateurs des héros nationaux

¹ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du 2^{ème} congrès du PCA, Alger, 18-19 décembre 1937.

² Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, p. 82-87 ; René GALLISSOT, « Le socialisme dans le domaine arabe : Syrie, Liban, Irak, Palestine, Égypte, Maghreb », dans Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, vol. 3, Paris, Quadrige, 1997, p. 589.

³ René GALLISSOT, « Ferrat André, de son vrai nom André Morel, entre autres pseudonymes : Mourad » dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 2006, p. 290.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/49, *El Djihad*, n. d.

algériens Abdelkader, Mokrani, Khaled », était-il écrit¹. Cette même ambition s'incarna dans la création, au faubourg Lamur à Oran, d'un « cercle émir Khaled », dirigé par des membres du parti². En créant un *nadi* communiste, le PCA prenait la mesure de la mutation de la vie sociale, culturelle et politique algérienne cristallisée autour de cette forme, impulsée par les « Jeunes Algériens » au début du siècle, « lieu de débat »³ réinvesti à partir des années 1920 à la fois par l'ENA et l'AUMA⁴.

Pour les services de surveillance de la préfecture d'Oran, le but de la création de ce cercle était clair : « attirer les indigènes vers le Parti communiste »⁵. Les JC se fixèrent le même objectif : « Nous devons aller hardiment dans le recrutement des jeunes indigènes », disait une circulaire adressée aux responsables des JC après leur congrès d'avril 1937 à Alger⁶. En décembre 1937, le deuxième congrès du PCA dressa à cet égard un bilan mitigé. Le délégué métropolitain Gaston Monmousseau y rappela la nécessité pour les communistes d'Algérie de « tendre la main à tous les Musulmans »⁷, et le rapport du congrès souligna que « très peu d'efforts » avaient réellement été faits pour « amener [au parti] des travailleurs arabo-berbères »⁸. L'ambition du PCA était de taille : il se fixait le but, non seulement de représenter les « indigènes » et d'incarner la continuité du combat contre l'impérialisme colonial, mais aussi de devenir le « parti unique du prolétariat algérien [...] entraînant toutes les larges masses populaires du pays vers une Algérie libre, forte et heureuse »⁹. Les résultats ne furent pas à la hauteur de cette ambition, les adhérents algériens étant généralement instables au sein de ce « parti passoire » que constituait le PCA¹⁰.

La proportion maximale de membres algériens du parti, autour de 20%, avait été atteinte une première fois en 1925, au moment de la campagne contre la guerre du Rif. En

¹ ANOM/GGA/3CAB/24, Manifeste adopté par le 1^{er} congrès du PCA, 17-18 octobre 1936, « Pour le salut du peuple algérien ».

² ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport sur l'activité communiste, Alger, 19 juin 1937.

³ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation : l'Oranie colonisée, 1881-1937*, Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, France, 1984, p. 210-211.

⁴ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad, op. cit.*, p. 43-44.

⁵ ANOM/GGA/9H/48, Rapport de la préfecture d'Oran relatif à la propagande communiste dans le département d'Oran au cours du mois de janvier 1937, Oran, 22 février 1937.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/24, Circulaire, Alger, 3 mai 1937.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport de la sûreté départementale au Gouvernement général, Alger, 20 décembre 1937.

⁸ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du 2^{ème} congrès du PCA, Alger, 18-19 décembre 1937.

⁹ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du 2^{ème} congrès du PCA, Alger, 18-19 décembre 1937.

¹⁰ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie, op. cit.*, p. 87.

1936, selon Jean-Louis Planche, elle le fut de nouveau¹. Les estimations d'Emmanuel Sivan divergent légèrement, autour de 16,5% de militants communistes algériens en 1936, puis 20% l'année suivante². En nombre absolu, cela représentait, pour 1937, 1 000 adhérents dont 500 à Oran³. Aucun de ces deux auteurs ne précise cependant le mode de calcul de ces estimations. Faute d'adhésions massives, ces proportions signalaient cependant une vraie progression dans le milieu dit « indigène ». Elle fut facilitée par le mouvement syndical de ces mêmes années, les communistes jouant dans les grèves un rôle de premier plan, et par le passage d'une propagande en langue française à l'usage mêlé, à l'écrit comme à l'oral, du français, de l'arabe et du kabyle.

Le combat que le Parti socialiste engagea pour s'adresser, lui aussi, à la population colonisée prit une forme bien différente : s'adressant à un autre public, avec d'autres moyens, il n'en fut pas nécessairement moins efficace.

2. Le Parti socialiste sous un nouveau jour

a. L'équation « SFIO = Front populaire = projet Blum-Viollette »

La SFIO profita, à partir de 1936, du changement de son image en Algérie, dû à une double assimilation : au gouvernement de Front populaire, d'une part, et à son principal projet de réforme en matière algérienne, le projet Blum-Viollette, d'autre part. Début 1936, le Parti socialiste était le parti le plus organisé et le plus visible de la coalition de Front populaire dans le département d'Oran. En outre, c'est son candidat qui fut élu aux élections législatives de mai 1936. Or une fois député, Marius Dubois fut identifié comme favorable à la cause « indigène ». Fin juillet 1936, c'est lui qui conduisit la délégation du CMA venue exposer sa charte au groupe socialiste au Parlement, avec son homologue algérois Marcel Régis⁴. En tant que seul élu du Front populaire du département, il fut rapidement assimilé au gouvernement dans son ensemble, d'autant plus que ce dernier était dirigé par un président du Conseil issu du même parti. La SFIO incarnait non seulement un programme de réforme de la condition

¹ Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris VII, 1979, p. 29.

² Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie*, op. cit., p. 86.

³ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du chef de la sûreté départementale au Gouvernement général de l'Algérie, Alger, 21 décembre 1937.

⁴ « Sans distinction de races », *Oran socialiste*, 1^{er} août 1936, p. 1.

des colonisés, mais aussi la promesse de sa traduction concrète puisqu'elle était maintenant au pouvoir. Lui faire confiance, c'était confier ses espoirs, à travers elle, au gouvernement de Léon Blum et à sa proposition de représentation politique.

La fédération d'Oran de la SFIO s'identifia elle-même profondément à cette proposition. Elle développa, après le dépôt du projet Blum-Viollette fin décembre 1936, une grande campagne en sa faveur. Le texte correspondait à ses analyses en matière algérienne, tandis que, pour ses partenaires du Front populaire, il était l'objet d'une adhésion mitigée : pour le PCA, il faisait plutôt figure de projet de circonstance et pour beaucoup de radicaux, il apparaissait comme trop hardi. Cependant il ne fut pas défendu béatement par les militants de la SFIO, qui développèrent une argumentation mesurée en sa faveur. Prenons l'exemple de la série d'articles publiés par Mohammed el-Aziz Kessous, militant socialiste, dans *Oran républicain* de février à mai 1937.

Sa grande enquête, novatrice dans son contenu comme dans sa forme¹, comprenait deux volets. Le premier revenait sur les origines du problème algérien et la question de l'inégalité des droits civils et politiques. Le deuxième prit la forme d'une série d'entretiens avec les principales personnalités « indigènes » du département : militants, élus, caïds, *'ulamā* etc. Certes, l'ensemble des personnes interrogées se déclarèrent favorables au projet et Kessous évita soigneusement d'interviewer ses contempteurs algériens, alliés à des partis adversaires du Front populaire qui, en général, n'avaient pas l'honneur des tribunes du journal. Mais il ne donna pas pour autant une vision caricaturalement positive du projet.

Kessous ne passa pas sous silence les bémols apportés par certains de ses interlocuteurs. Le leader de l'AUMA dans le département, le cheikh Bachir Brahimi, répondit ainsi à son questionnaire en soulignant que le projet avait certes de nombreux mérites dont celui de maintenir le statut personnel, mais qu'il n'était qu'un « premier pas vers l'avenir », en particulier parce qu'il ne « touch[ait] pas assez de catégories » et ignorait en particulier les « intellectuels en langue arabe »². Djilali Taleb, dit Dji Taleb, vice-président du comité exécutif du CMA et membre de la section SFIO de Sidi-Bel-Abbès, répondit lui aussi que le

¹ Voir Saddek BENKADDA, « La société civile et l'opinion publique algériennes vues à travers l'enquête de Mohammed-Aziz Kessous (*Oran républicain*, 1937) », colloque « La pensée politique algérienne de 1830 à 1962 », Alger, 25-26 septembre 2005, inédit.

² Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Une grande enquête sur le projet Blum-Viollette », *Oran républicain*, 21 avril 1937, p. 3.

projet devait « progressivement s'ouvrir »¹. L'élargissement du corps électoral envisagé « dans un sens démocratique »² était une suggestion récurrente dans les réponses publiées. La façon dont ces dernières étaient organisées laisse à penser que Kessous demandait systématiquement à ses interlocuteurs de formuler des critiques et des pistes d'amélioration du projet.

S'il faisait campagne pour ce dernier, c'était avec un enthousiasme exigeant. La critique de l'insuffisance du projet n'était pas propre aux « Musulmans », elle était partagée par les cadres français de la fédération SFIO. Marius Dubois suggéra ainsi, lors d'un meeting public le 11 janvier 1937, d'y intégrer progressivement et par étapes « tous les indigènes sans exception »³. Le rapporteur de la section d'Oran sur la « question musulmane », Tayeb Djaïdir, nota en avril 1937 son « insuffisance »⁴. Au congrès national de la SFIO à Marseille en juillet 1937, le délégué d'Oran, Carmillet, mentionna lui aussi l'idée que ce projet n'était « qu'un premier pas »⁵, reprenant l'expression utilisée trois mois plus tôt par Brahim.

Globalement, les socialistes apparurent en Algérie comme les partisans « les plus convaincus » du projet, selon Charles-Robert Ageron⁶. Si les membres oranais de la SFIO ne firent pas une campagne ingénument laudative, ils défendirent cependant le projet avec une véritable ardeur. À l'Assemblée nationale, Marius Dubois fut l'un de ses principaux promoteurs, ce qui n'échappa pas à l'attention des formations politiques « indigènes ». Ainsi en janvier 1938, le journal du docteur Bendjelloul, *L'entente franco-musulmane*, publia le texte intégral de l'intervention du député d'Oran à la tribune de la Chambre, le 7 décembre 1937, en faveur du projet. Il salua une « remarquable intervention » ainsi que son « langage net et ferme »⁷. Ce projet clé détermina dans une grande mesure l'évolution de la perception de la SFIO par la population colonisée d'Algérie.

¹ Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Une grande enquête sur le projet Blum-Viollette », *Oran républicain*, 23 avril 1937, p. 3.

² Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Une grande enquête sur le projet Blum-Viollette », *Oran républicain*, 25 avril 1937, p. 3.

³ AWO/I/7, Rapport du commissaire au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 12 janvier 1937.

⁴ Tayeb DJAÏDIR, « Question musulmane : projet de motion », *Oran socialiste*, 24 avril 1937, p. 1-2.

⁵ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIV^{ème} congrès national tenu à Marseille, les 10, 11 et 12 juillet 1937, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 200.

⁶ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 453.

⁷ « Pour une Algérie démocratique », *L'entente franco-musulmane*, 6 janvier 1938, p. 3.

b. La nouvelle aura du Parti socialiste

Dans les premières semaines suivant le dépôt du projet Blum-Viollette, la SFIO connut en Oranie son heure de gloire. À partir de janvier 1937, ses réunions publiques commencèrent à attirer des audiences très nombreuses chez les Algériens, venus précisément parce que la question figurait à l'ordre du jour. Plus que l'effet Front populaire, c'était l'effet Blum-Viollette qui jouait dans cette massification des audiences. Marius Dubois venu en tournée dans son département, y reçut à cette occasion un accueil triomphal. Le 6 janvier 1937, lors d'un meeting organisé par le BOMO, il apparut sur l'estrade du casino Bastrana, devant un public de 6 000 assistants dont 5 000 « Musulmans », précédé par une immense rumeur répandue sur son chemin depuis l'extérieur de la salle¹.

Dans le département, il rencontra à Mascara, le 9 janvier, un public de 2 000 « indigènes »², puis 1 200 le lendemain à Tlemcen³. Le 11 janvier à Sidi-Bel-Abbès, lorsqu'il s'avança devant le micro dans la salle de l'Idéal cinéma, il fut salué par une assistance debout, le poing levé, criant « vive Dubois ! »⁴. Dans la petite ville de Beni-Saf, quelques jours plus tard, 1 000 auditeurs dont 800 « indigènes » se pressèrent sous les halles du marché couvert pour l'écouter⁵. Ces réunions, organisées par les sections SFIO des localités, souvent en coordination avec les comités locaux du CMA, avaient pour objet la représentation politique « indigène » et le projet du gouvernement en ce sens. En venant écouter et applaudir Marius Dubois, c'est le représentant de ce dernier que l'on saluait.

La popularité accrue dont faisait l'objet la SFIO dans les audiences « musulmanes » était indissociable de l'espoir suscité par le projet Blum-Viollette. Le Parti socialiste apparaissait désormais comme porteur de revendications algériennes. Or la fédération, consciente de cette association entre SFIO et projet de représentation, conforta cette image. Ainsi, en mars 1938, alors que le projet Blum-Viollette semblait sur le point d'être voté par la commission du suffrage universel, un article d'*Oran socialiste* dressa un bilan des relations entre la fédération SFIO et la question du vote des « indigènes ». L'auteur y expliqua que, dès 1934, la fédération avait « repr[is] le projet Viollette, non comme but à atteindre mais comme

¹ Marcel C., « Le meeting du BOMO », *Oran socialiste*, 9 janvier 1937, p. 1.

² AWO/I/7, Rapport du commissaire au préfet, Mascara, 10 janvier 1937.

³ AWO/I/7, Rapport du commissaire central au sous-préfet, Tlemcen, 11 janvier 1937.

⁴ AWO/I/7, Rapport du commissaire au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 12 janvier 1937.

⁵ AWO/I/7, Rapport spécial du commissaire au préfet, Beni-Saf, 15 janvier 1937.

base de départ »¹ : il s'agissait là d'une relecture mystificatrice des faits. Au contraire, la publication de *L'Algérie vivra-t-elle ?* était passée presque totalement inaperçue² et la question ne fut pas discutée avant 1935 dans la fédération. Alors que le projet semblait sur le point de devenir loi, l'hebdomadaire de la SFIO espérait que « les indigènes saur[aient] se souvenir de ce que le Parti socialiste et Marius Dubois [avaient] fait pour eux »³. Réinterprétant l'histoire à son profit, la fédération espérait conforter et prolonger le succès qu'elle avait commencé à connaître parmi les masses algériennes.

Des sources de tensions apparurent cependant entre la SFIO et son public algérien, en particulier autour de la répression du PPA et de la question de Palestine. En octobre 1937, une réunion électorale de la SFIO dans le cadre des élections cantonales fut interrompue par un jeune homme de Tlemcen, non identifié par la note de surveillance, peut-être le militant du PPA Boumediene Marouf. Après avoir récité quelques versets du Coran, il s'éleva « contre les théories socialistes, à son avis néfastes au peuple arabe » et reprocha aux socialistes de « passer sous silence ce qui se déroul[ait] en Palestine », avant qu'une dizaine d'assistants ne se missent à crier « Libérez Messali ! »⁴.

Déjà, après les émeutes de l'été 1936, la question palestinienne avait causé des tensions entre l'Étoile nord-africaine et la LICA : la direction de la première organisation avait à cette occasion adressé à la seconde une lettre affirmant que « le sionisme n'[était] qu'une forme de racisme et d'impérialisme autant que celui de Hitler ou de Mussolini »⁵. La fédération SFIO d'Oran préféra rester vague sur cette délicate question, qu'elle n'aborda jamais de front. En Algérie, les tensions entre Juifs et Musulmans étaient une réalité qu'avaient suffi à démontrer les événements de la braderie de Tlemcen en 1933 et les émeutes de Constantine en 1934. Pour la SFIO, elle ne devait à aucun prix être instrumentalisée dans ce contexte régional fragile.

Un article de Tayeb Djäïdir, paru en août 1938 dans *Oran socialiste*, confirma cette stratégie. Le militant socialiste y afficha la plus grande prudence et sa volonté de ne pas faire

¹ « Le Parti socialiste et le vote des indigènes », *Oran socialiste*, 12 mars 1938, p. 1-2.

² Voir *supra*, chapitre 6, B, 2, a.

³ « Le Parti socialiste et le vote des indigènes », *Oran socialiste*, 12 mars 1938, p. 1-2.

⁴ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 13 octobre 1937.

⁵ Emmanuel DEBONO, « Le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord sous le Front populaire. Succès et limites », *Archives Juives*, 5 novembre 2012, vol. 45, n° 2, p. 94.

de lien entre problème palestinien, en pleine « révolte arabe »¹, et situation algérienne : « La question palestinienne est trop loin de nous pour que nous puissions la juger sainement. [...] Bien imprudent quiconque voudrait trancher brutalement la question et mettre d'un côté les coupables et de l'autre, les victimes. Il nous reste seulement le désir que ces assassinats stupides prennent fin et la conviction profonde que la paix est possible sinon facile entre Arabes et Juifs comme nous avons la conviction qu'elle est possible entre tous les peuples »². Cette prise de position volontairement vague permettait à son auteur de ménager les diverses susceptibilités, sans prendre parti sur le fond de la question. Il était hors de question de ruiner les efforts faits par la fédération, depuis plusieurs mois, pour tendre la main vers la population algérienne, dans le but de développer son audience mais aussi son recrutement dans ce milieu.

3. Le Parti socialiste à la rencontre des « indigènes »

À l'inverse des communistes, la SFIO n'avait pas, jusqu'en 1936, pas engagé de démarche pour s'adresser à un public spécifiquement algérien. La rupture intervint après la victoire de Marius Dubois aux élections législatives. C'est fin mai 1936 que la section d'Oran organisa sa première réunion en quartier algérien, à *Medina Jdida*. Le compte rendu paru dans *Le Semeur* précisa que l'organisation d'un tel événement était réclamée depuis longtemps par les « amis indigènes » de la SFIO : ils en avaient fait la demande « avec insistance » et « à différentes reprises ». Mais les militants, invoquant le rythme effréné de la période électorale, n'avaient pas encore pu accéder « à ce désir si gentiment formulé »³. Dans l'article, transparaissaient une certaine gêne et une manière détournée de présenter des excuses.

La section, ne disposant ni de militants dans le quartier ni de lieu habituel de réunion, loua un local pour la réunion. Elle fut animée par quatre militants de la section dont « le camarade Saadoun, indigène lui-même » : le jeune instituteur, naturalisé⁴, échappait en fait à cette catégorie juridique, mais semblait le plus à même de s'adresser à la masse des colonisés dont il était lui-même issu. Il exposa « avec une éloquence simple et persuasive » le programme du Parti socialiste, dans une langue que le compte rendu ne précisait pas, probablement le français car dans le cas contraire, l'article l'aurait sans doute mentionné.

¹ Voir Henry LAURENS, *La question de Palestine*, tome 2 : 1922-1947, Paris, Fayard, 2003.

² T. DJAÏDIR, « Les troubles de Palestine », *Oran socialiste*, 13 août 1938, p. 3.

³ M. J., « Une réunion au village nègre », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 2.

⁴ René GALLISSOT, « Saadoun Allel », René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 541.

Allel Saadoun avait été admis quelques mois plus tôt dans la section socialiste, vraisemblablement dans les premiers mois de l'année 1936. Il adhéra assez tôt pour pouvoir participer aux discussions sur le programme à présenter aux électeurs oranais pour les législatives d'avril 1936, puisque l'article précisa qu'il avait « largement contribué à [son] élaboration ». Un autre militant, désigné par son patronyme d'origine espagnole, Sanchez, et qui correspondait peut-être au commis des douanes Joseph Sanchez, secrétaire de la sous-section de Gambetta¹, s'adressa au public en des termes généraux, présentant la doctrine socialiste comme ayant pour but d'« élever les humains, quelle que soit leur race ou leur religion, à un niveau supérieur et réaliser entre eux la véritable égalité, la véritable fraternité ». Il conclut son exposé en ces termes : « Camarades indigènes, venez au Parti socialiste, vous serez accueillis en frères ». Le compte rendu s'achevait sur une phrase qui disait tout autant la nouveauté de la démarche, l'importance de l'événement et l'ingénue fierté des néophytes : « Le socialisme pénètre dans la masse indigène, l'événement est vraiment d'importance ! »².

À partir de cette date, le Parti socialiste se consacra à sa nouvelle ambition de s'adresser directement aux Algériens. Les incursions dans la ville « musulmane » n'étaient plus l'exception. Ainsi le jeune député Marius Dubois se rendit au « thé d'honneur » que lui offrit le BOMO au « café maure » de l'USMO, en ville nouvelle en janvier 1937³. La dénomination de l'événement, qu'on désignait dans les cafés européens par le terme d'apéritif, laissait entendre l'absence de boissons alcoolisées, interdites dans la religion musulmane et pour lesquelles les « cafés maures » n'avaient, de toute façon, pas de licence. Une réunion publique avait été annoncée le même jour ; une foule immense estimée à 4 000 personnes⁴ se groupa autour du café, sur le boulevard Joseph Andrieu, pour entendre les discours du député SFIO et des orateurs du BOMO, retransmis par haut-parleur.

Désormais, les membres de la SFIO franchissaient régulièrement les quelques centaines de mètres qui séparaient la ville européenne de la « ville arabe », organisant des réunions sur le boulevard Joseph Andrieu dit *Tahtaha*, épine dorsale de *Medina jdida* hérissée de « cafés maures », épice de la politisation de la ville « musulmane »⁵. L'auteur d'un compte rendu

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 23 avril 1936.

² M. J., « Une réunion au village nègre », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 2.

³ AWO/I/7, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 16 janvier 1937.

⁴ AWO/I/7, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 16 janvier 1937.

⁵ Voir Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, op. cit., p. 31-76.

du *Semeur* disait encore, en janvier 1937, sa surprise de voir les orateurs socialistes écoutés par de telles foules, décrivant ces « milliers de chéchias point[ant] vers le ciel »¹. La mention de cette image, impressionnant et marquant les militants européens, signalait la lenteur du passage du registre de l'incursion, de la découverte voire de la mission, à celui de la familiarité.

Jusqu'à-là, le café Latrache² était identifié à la société sportive « musulmane » de la ville, l'USMO. Or les cafés, « cercle[s] du pauvre »³, et notamment les cafés sportifs, furent étroitement liés à la mobilisation politique nationaliste de l'entre-deux-guerres. Le café de l'USMO offre un exemple saisissant du parcours, retracé par Omar Carlier, menant en Algérie du « café écotier », lieu d'information et de colportage, au « café militant »⁴. Il devint à partir de 1936 un lieu de réunion récurrent du BOMO mais aussi du Parti socialiste. Au mois d'avril 1937, la section d'Oran y organisa un meeting spécifiquement socialiste, sans le concours du BOMO, en l'honneur de son secrétaire fédéral accompagné de trois députés socialistes métropolitains. Sur la tribune, à leurs côtés, la section plaça deux de ses militants algériens les plus connus, Mohammed el-Aziz Kessous et Benaouda Hadj Hacène Bachterzi, ce dernier traduisant en arabe les discours des orateurs⁵. Au moment des élections cantonales, en octobre de la même année, des meetings de campagne furent donnés par la SFIO dans ce même café⁶. Les militants de la section, conscients de la mutation des lieux de sociabilité politique « musulmane » de la ville, l'accompagnaient et y participaient.

Quelques mois après leur première incursion, les militants oranais du Parti socialiste avaient donc pris leurs marques dans les quartiers « musulmans » de la ville, portés par les dynamiques mêlées du Front populaire et du CMA, mais aussi par la puissante concurrence communiste sur ce terrain. Début février 1937, le Centre d'informations et d'études (CIE) décrivit ainsi les efforts de la section socialiste « pour faire échec à la propagande si active des communistes » dans la population « indigène » de la ville⁷. La section d'Oran ne fut pas la

¹ « Une grande réunion au Village nègre », *Le Semeur*, 23 janvier 1937, p. 2-3.

² Voir carte des lieux du militantisme socialiste à Oran en annexe.

³ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, *op. cit.*, p. 45.

⁴ Omar CARLIER, « Le café maure. Sociabilité masculine et effervescence citoyenne (Algérie XVIIe-XXe siècles) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1990, vol. 45, n° 4, p. 993-996.

⁵ R. L., « Nos grandes réunions : 10 000 auditeurs musulmans et européens acclament les députés SFIO au Village nègre », *Le Semeur*, 17 avril 1937, p. 2.

⁶ « Tribune des élections cantonales : candidature Kessous », *Oran républicain*, 8 octobre 1937, p. 5.

⁷ ANOM/GGA/11H/61, Bulletin d'informations concernant la politique indigène dans le département d'Oran, Oran, 1^{er} février 1937.

seule à s'atteler à cette entreprise. En novembre 1936, l'administrateur de la commune mixte de Marnia signala que la section locale de la SFIO, dirigée par un instituteur européen, essayait « d'incorporer de jeunes indigènes » dans le parti. Il signala l'adhésion d'au moins trois individus¹. En janvier 1937, quand Marius Dubois vint en tournée dans le département, les différentes sections cherchèrent à cette occasion à attirer un public algérien. Par exemple, la section SFIO d'Aïn Temouchent édita des tracts qui invitaient « la population musulmane et européenne » à assister au meeting du député, espérant enregistrer ensuite des adhésions².

Pour la première fois, les sections socialistes mettaient sur pied une propagande ciblée, adressée spécifiquement aux « indigènes ». La section de Mostaganem édita ainsi une affiche, apposée sur les murs de la ville dans la nuit du 23 au 24 mars 1937, interpellant les « camarade[s] musulman[s] » de la ville. Le texte placardé témoignait d'un véritable renversement dans la façon dont le Parti socialiste s'adressait aux Algériens. Ils n'étaient plus seulement ces membres de la population au sujet desquels, à l'occasion de certains congrès, on écrivait des motions, il s'agissait désormais de les accueillir dans l'intimité du cercle militant :

« Le projet Blum-Viollette va marquer le premier pas vers l'émancipation des travailleurs indigènes. Ce n'est pas assez. Tu souffres comme nous de l'oppression capitaliste. Tu dois comme nous combattre notre ennemi commun, le capitalisme.

Tu as des droits, tu dois les connaître. Viens à nous, le socialisme te les apprendra.

Camarade adulte, adhère à ton organisation de masse : le Parti socialiste. Camarade jeune, adhère aux Jeunesses socialistes »³.

La deuxième personne du singulier utilisée pour s'adresser au « camarade musulman » n'était pas le « tu » du colon au colonisé, inscrivant dans l'ordre du langage une situation de soumission pensée comme allant de soi, mais bien celui dont on usait entre membres du parti. La perspective verticale qui, qu'elle fût paternaliste ou colonialiste, n'en était pas moins hiérarchisante, était progressivement troquée contre une perspective à vocation horizontale.

¹ ANOM/Oran/5I/153, Rapport de l'administrateur de commune mixte au préfet, Marnia, 25 novembre 1936.

² ANOM/GGA/9H/48, Rapport du commissaire au préfet, Aïn Temouchent, 12 janvier 1937.

³ ANOM/Oran/90, Affiche de la section SFIO de Mostaganem, 24 mars 1937.

La nouvelle stratégie de recrutement du Parti socialiste connut un certain succès. On pouvait désormais être un militant socialiste algérien.

B – Être un socialiste « indigène » dans l’Oranie du Front populaire

Le bouleversement qui affecta le plus radicalement les rangs de la fédération SFIO d’Oranie dans les années 1936-1939 ne se lisait pas directement dans le tableau des effectifs fédéraux. La vraie rupture se trouvait dans l’entrée, dans des proportions inédites, de membres dits « musulmans », sujets ou naturalisés, mis dans le cadre partisan sur un pied d’égalité avec leurs camarades européens. Cette ouverture des rangs socialistes à un recrutement algérien résultait d’une volonté nouvelle, celle d’incarner un parti ouvert, accueillant, capable de s’adresser à l’ensemble des composantes de l’Algérie.

1. Des « indigènes » à la SFIO : enjeux et problèmes

a. Précautions méthodologiques

La question du recensement des adhérents algériens pose nombre de problèmes méthodologiques. L’absence d’archives du parti lui-même est un obstacle de taille. S’il n’est pas spécifique à la question de l’adhésion « indigène », il revêt cependant en la matière des traits particuliers. En effet, les documents issus de la surveillance policière doivent être considérés avec une précaution encore accrue en ce qui concerne la politisation des colonisés : cette dernière était crainte tout autant que fantasmée par les autorités coloniales. On trouve ainsi dans certains documents mention d’individus affiliés à la SFIO dont on n’a nulle trace par ailleurs. Par exemple, en décembre 1936, le commissaire de police de Sidi-Bel-Abbès rendit compte d’un meeting public du PCA en l’honneur du député communiste Gaston Monmousseau. Il y signala la présence, parmi les assesseurs, d’un individu nommé Si Tayeb Ghaouti, qu’il présenta comme affilié à la fois à la SFIO et au CMA. Or lorsqu’il prit la

parole, ce fut seulement au nom du CMA, dont il détailla les revendications¹. Cette prétendue adhésion à la SFIO n'est, en outre, confirmée par aucune autre source.

La deuxième difficulté méthodologique tient à la possibilité de lire, à travers un nom, l'appartenance à la communauté des colonisés. L'onomastique ne se révèle pas toujours pertinente pour classer les individus selon leur communauté d'origine², d'autant plus qu'en Algérie certains patronymes étaient communs aux « Musulmans » et aux Juifs. Les individus que nous avons retenus comme membres de la population colonisée répondent à d'autres critères. Nous les avons considérés comme Algériens, d'abord, quand il était fait mention dans les sources de leur statut juridique « indigène », soit explicitement, soit indirectement à travers une naturalisation, une profession propre à cette population (*oukil*, *chaouch*, instituteur « indigène ») ou l'élection à une assemblée locale à titre « indigène ». Nous avons également pris en compte les individus cités comme membres d'organisations qui recrutaient exclusivement dans la population algérienne : Fédération des élus musulmans, Association des *'ulamā* musulmans, Congrès musulman algérien. Ces éléments, rapportés au nombre total de membres recensés à la même période, permettent de se faire une idée de l'ordre de grandeur de l'adhésion algérienne au Parti socialiste.

b. Les raisons de l'invisibilité

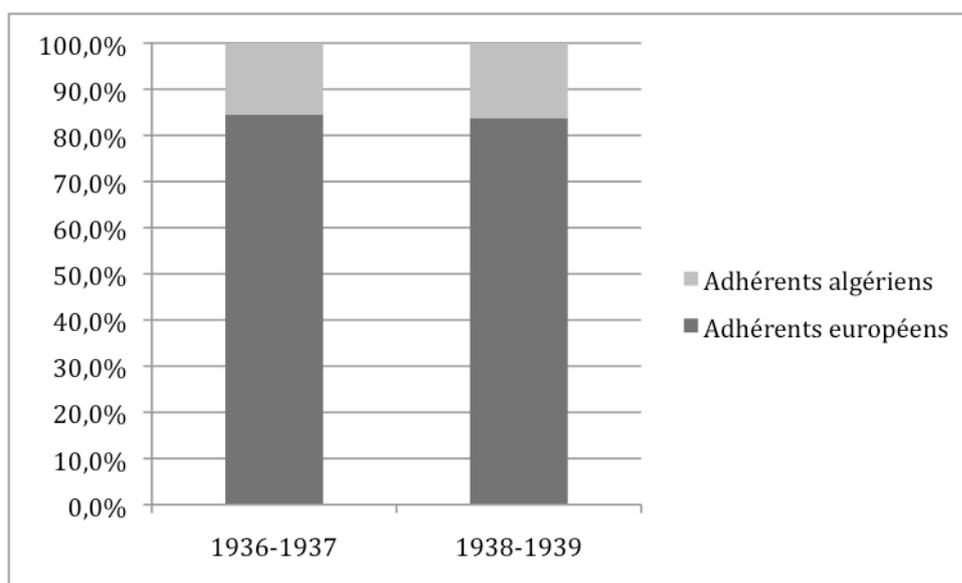
De prime abord, on peut noter que les rangs de la fédération SFIO se modifièrent en profondeur entre 1936 et 1939 à la simple observation de la composition du bureau fédéral. Alors que jusqu'en 1936 ses membres étaient exclusivement européens, on trouve en février 1939, parmi les seize membres du bureau de la fédération SFIO d'Oran, trois Algériens : les instituteurs « indigènes » Mohammed Zbentoute – élu secrétaire adjoint et délégué à la propagande –, Mohammed Boudjemaa et Djelloul Benkalfate. Ces deux derniers faisaient également partie de la commission fédérale des questions agraires. La proportion de militants algériens au sein du bureau fédéral est voisine des estimations globales auxquelles nous avons

¹ ANOM/GGA/3CAB/24, Rapport du commissaire de police du 1^{er} arrondissement au commissaire central, Sidi-Bel-Abbès, 12 décembre 1936.

² Nicolas Mariot et Claire Zalc, dans le cadre de leur travail sur les Juifs de Lens, estiment que cette méthode laisse une trop grande part à l'arbitraire : Nicolas MARIOT, Claire ZALC, « Identifier, s'identifier : recensement, auto-déclarations et persécution des Juifs de Lens (1940-1945) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-3, 2007/3, p. 91-117 et, des mêmes auteurs, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, Paris, Odile Jacob, 2010.

abouti à la même période, autour de 16%. Parmi les 175 militants connus pour la période 1936-1937, 27 étaient en effet membres de la population dite « indigène » ou naturalisés, soit 15,4% du total. Pour les années 1938-1939, sur les 123 militants sur lesquels nous disposons de précisions suffisantes, vingt étaient des Algériens, soit un pourcentage de 16,2%. Cette proportion, rapportée au nombre total de membres en 1937 et 1938, donne un chiffre indicatif de 300 à 315 militants algériens.

Figure 69 : Part des adhérents algériens à la SFIO



Source : dépouillements divers (total d'individus : 233)

En 1936, le PCA avait atteint une proportion d'adhérents « arabo-berbères » située, selon les estimations des historiens, entre 16,5¹ et 20%², soit environ 500 personnes. Les Algériens restèrent donc une minorité numérique au sein de la SFIO tout comme au PCA. Mais l'image d'un Parti socialiste exclusivement européen ou presque, sans prise sur la population colonisée et à la traîne du PCA, doit être révisée.

¹ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie*, op. cit., p. 86.

² Jean-Louis PLANCHE, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l'époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, op. cit., p. 29.

Alors que le modèle classique du militant fait résider une part de sa légitimité dans la coïncidence entre son milieu et celui de sa communauté d'appartenance¹, ces adhérents étaient peu représentatifs de la réalité sociale de l'ensemble des Algériens « musulmans ». Ils étaient au contraire les porteurs d'une expérience minoritaire : la moitié d'entre eux jouait un rôle de cadre autochtone de la colonisation, produit de l'école française ou des médersas officielles. Leur milieu était celui des « évolués », lettrés en français mais aussi en arabe. S'y ajoutaient quelques notables, issus de la bourgeoisie algérienne. Dans les deux cas, ces individus maniaient des ressources sociales, culturelles et économiques beaucoup plus importantes et variées que la majorité des colonisés.

Ce décalage entre leur condition et celle de la masse des « indigènes » contribue à expliquer la forme d'invisibilité dont a fait l'objet leur engagement. Par comparaison, le Parti communiste attira à lui des personnalités plus représentatives de la diversité des conditions sociales de la masse algérienne, fonctionnaires mais aussi employés, ouvriers, dockers. La présence dans ses rangs de militants « indigènes » fut, aussi, plus souvent relevée car sans doute considérée comme plus spectaculaire et dangereuse. L'engagement à la SFIO apparaissait sans doute moins digne de susciter la sidération des contemporains et de retenir leur attention, avant celle des historiens.

2. Portrait collectif des adhérents « indigènes »

L'ensemble des membres algériens de la SFIO dont nous avons retrouvé la trace précise pour les années 1936-1939 forme un groupe de 34 individus, soit un peu plus de 10% de la masse estimée : douze signalés comme adhérents de 1936 à 1938 au moins, quinze qui ne furent adhérents que dans les années 1936-1937 et sept en 1938 et 1939. À partir de cet échantillon, un portrait collectif de ces adhérents peut être brossé, de leur origine à leur rôle au sein du parti, en passant par leurs trajectoires politiques et leurs raisons d'adhérer.

¹ Jacques ION, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, p. 30.

a. D'où viennent-ils ? Origine, formation et profession

Origine familiale

Nombre d'adhérents algériens de la SFIO étaient issus de familles de la moyenne ou grande bourgeoisie. À la différence d'un Saïd Faci, véritable « fils du pauvre »¹, les militants de cette génération jouissaient plus fréquemment de ressources sociales puisées au berceau. Certains venaient de vieilles familles citadines, comme Dji Taleb, né à Sidi-Bel-Abbès, en 1901, dans l'illustre famille Taleb de Tlemcen, dont faisait partie le conseiller municipal, ex-Jeune Algérien, Abdeslam Taleb. De même, Djelloul Benkalfate naquit à Tlemcen, en 1903, dans une vieille famille de notables d'origine kouloughlie, c'est-à-dire descendante de mariages contractés entre Turcs et Arabes au temps de la présence ottomane². Autre exemple, Benaouda Hadj Hacène Bachterzi, né en 1894, descendant d'une famille de la grande bourgeoisie algérienne, étendant son influence de Constantine à Oran en passant par Alger³. Menouar Chemerik, pour sa part, était né en 1908 à Relizane dans une famille de propriétaires terriens et avait hérité des terres de son père à l'âge de vingt ans, ce qui fit de lui, selon Lahouari Touati, un véritable « capitaliste agraire »⁴.

Ces familles pouvaient entretenir des liens étroits avec la colonisation française, comme celle de Mohammed el-Aziz Kessous, originaire d'une famille de la « bourgeoisie marchande cultivée »⁵ de La Calle, à l'est du pays, qui avait maintenu sa position sociale en prenant des responsabilités dans l'administration coloniale. Son père fut *khodja* c'est-à-dire secrétaire de commune mixte, avant de devenir caïd. De même, Blaha Benkadda était issu d'une puissante famille de fonctionnaires : son père avait été *agha* et son frère était le caïd de la commune de Saint-Denis-du-Sig⁶. Le père d'un autre adhérent de la SFIO, Mohammed Boudjemaa, né près de Ténès dans le département d'Alger, avait fait carrière dans l'armée et obtenu la médaille militaire et la croix de guerre⁷. D'autres adhérents, notamment les instituteurs qui avaient

¹ Mouloud FERAOUN, *Le fils du pauvre*, Paris, Seuil, 1954.

² Amar BENAMROUCHE, « Benkalfate Djelloul », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 115.

³ Isabelle GRANGAUD, *La ville imprenable : histoire sociale de Constantine au XVIIIe siècle*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 1998, p. 298.

⁴ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation, op. cit.*, p. 421.

⁵ René GALLISSOT, « Kessous Mohammed Aziz », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 385.

⁶ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire de police au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 16 octobre 1937.

⁷ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement du commissaire de police, Relizane, 22 juin 1937.

bénéficié d'une bourse pour prolonger leurs études, comme Allel Saadoun, le jeune instituteur d'origine kabyle, venaient de milieux plus modestes.

Peu d'adhérents « indigènes » de la SFIO descendaient de familles connues pour leur rôle religieux et notamment leur affiliation confrérique. Seul Benamar Sefouni, du douar des Ouled Ziri dans la commune mixte de Nemours, à l'ouest d'Oran, semblait être venu au monde sous de tels auspices. Né en 1908 d'un père commerçant¹, il fut signalé à plusieurs reprises comme « fils du cheikh »² : son père était probablement aussi le marabout d'une zaouïa. Tout comme lui, plusieurs adhérents de la SFIO avaient reçu une éducation religieuse. Ainsi Djelloul Benkalfate avait suivi d'abord les cours de l'école coranique du vieux quartier de Sidi El Ouazzane à Tlemcen avant de gagner, à l'âge de 8 ans, les bancs de l'école primaire française. Quant à Mohammed Boudjemaa, plusieurs fiches de renseignement relevaient à son propos que, malgré le fait qu'il n'était titulaire d'aucun diplôme en cette langue, il parlait et écrivait l'arabe classique³. Sans doute avait-il suivi, en parallèle de sa scolarité à l'école républicaine, un cursus à l'école coranique puis à la médersa libre.

Formation

Tous les adhérents algériens de la SFIO avaient été scolarisés, et ce fait à lui seul suffit à démontrer leur position de grands minoritaires dans le milieu des colonisés : en 1936, le pourcentage d'enfants « indigènes » scolarisés, garçons et filles confondus, était de 7,9%⁴. La plupart des adhérents avaient poursuivi leurs études au-delà du degré primaire. Seul Benamar Sefouni avait quitté l'école après le certificat d'études, pour travailler dans la boutique de son père comme aide-comptable⁵. Plusieurs d'entre eux avaient poursuivi des études supérieures. Sur les 34 militants de notre ensemble, quatorze étaient instituteurs et avaient donc suivi les cours de l'École normale d'instituteurs de Bouzaréah, à Alger. D'autres avaient intégré une médersa officielle, l'une des trois écoles, dont une à Tlemcen, qui avaient été créées en Algérie pour former les personnels du culte, de l'enseignement dans les mosquées et de la justice musulmane. On y accédait après le certificat d'études primaires élémentaires, pour une scolarité de quatre ans. Les deux adhérents de la SFIO qui exerçaient la profession d'*oukil*,

¹ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement, commune de Nemours, 1937.

² AWO/I/7, Rapport du commissaire au préfet, Nemours, 8 janvier 1937.

³ ANOM/GGA/9H/42, Rapport du commissaire de police, Relizane, 16 avril 1938.

⁴ Kamel KATEB, *École, population et société en Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 28.

⁵ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignements, n. d.

équivalent de l'avocat pour les tribunaux musulmans, Mohammed Hamadou et Mohammed Merzouk, avaient tous deux étudié à la médersa de Tlemcen¹.

Seul l'un des individus du groupe avait étudié dans une médersa dite libre, indépendante de l'administration musulmane : Kadda Kacem, qui enseignait lui-même dans une de ces écoles en tant que *taleb*². Quelques-uns, enfin, avaient accédé à l'université, à l'image de Kessous qui avait bénéficié d'une bourse pour aller au lycée d'Arles, avant de continuer ses études à la faculté de droit d'Alger puis de Paris³. Dji Taleb, lui, avait achevé des études secondaires au lycée⁴, mais une myopie extrême l'avait obligé à interrompre ses études supérieures⁵. Enfin, Chemerik put poursuivre des études supérieures, après le lycée d'Oran, à l'université d'Alger⁶.

Statut civil

À notre connaissance, un seul des 34 militants était citoyen français : Allel Saadoun⁷. En tant qu'instituteur, la naturalisation lui permettait de poursuivre sa carrière dans le cadre ordinaire et de bénéficier d'un salaire plus élevé ainsi que de meilleures perspectives d'avancement. Les autres instituteurs de notre échantillon avaient peut-être déposé des demandes sans succès, mais pas nécessairement. La naturalisation demandait en effet le sacrifice du statut personnel et passait pour un rejet de la communauté et de la religion musulmanes.

Par exemple, l'instituteur Mohammed Boudjemaa ne sollicita pas sa naturalisation. Selon la note de surveillance du CIE le concernant, il aurait déclaré qu'il ne tenait pas vraiment à son statut personnel mais qu'il ne « pouvait cependant pas en faire abandon de lui-même en raison de ce qu'en penseraient ses proches ou ses amis »⁸. Selon lui, en outre, un

¹ Voir Khaled MERZOUK et Abdelouahab BAGHLI, *L'itinéraire d'un chef de meute. Scouts Musulmans Algériens Groupe El Mansourah de Tlemcen 1936-1962*, Tlemcen, Brikci, 2000.

² Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh : ses structures et ses hommes ; le cas de l'Association des « ulamā » musulmans algériens en Oranie, 1931-1945*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 1989, p. 259.

³ René GALLISSOT, « Kessous Mohammed Aziz », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 385.

⁴ ANOM/GGA/9H/30, Note de renseignements, Oran, 11 septembre 1942.

⁵ AWO/I/20, Note de renseignements, CIE, Oran, 22 mai 1939.

⁶ ANOM/GGA/9H/42, Rapport du commissaire de police, Relizane, 16 avril 1938.

⁷ René GALLISSOT, « Saadoun Allel », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 541.

⁸ AWO/I/7, Note de renseignement du CIE, Oran, 28 février 1939.

militant qui tenait à son lien avec les « masses » risquait de le briser de cette manière. En conservant son statut « indigène », il maintenait une juste distance avec la France et évitait de rompre avec son milieu d'origine. On sait aussi que Benaouda Hadj Hacène Bachterzi ne sollicita jamais la naturalisation¹. Il tenait à son statut civil ainsi qu'à la langue arabe, qu'il maîtrisait assez dans sa forme littéraire pour traduire, dans les meetings de la SFIO, les paroles des orateurs francophones².

Langue

D'autres que Bachterzi étaient de parfaits arabophones, capables de lire et d'écrire cette langue dans sa forme littéraire, à l'image de Mohammed Boudjemaa³, Djil Taleb⁴ et Benamar Sefouni, qui travailla en 1930-1931 comme interprète de langue arabe dans une entreprise de travaux publics du nord de la France⁵. De même le *taleb* Kacem était lettré en arabe et c'est dans cette langue qu'il prenait publiquement la parole, par exemple lors du meeting commun des « organisations musulmanes et du Front populaire » en janvier 1937⁶, ou dans une réunion publique de la SFIO où il accueillit Marius Dubois dans cette langue⁷. El Boudali Safir, outre son poste de professeur d'arabe à l'école primaire supérieure de Mascara, mena en parallèle une carrière d'homme de lettres en arabe et en français⁸. Ainsi, de nombreux adhérents de la SFIO à cette époque étaient lettrés en arabe et n'étaient pas aussi totalement « francisés » qu'on a pu le croire. Pour autant, ils s'exprimaient le plus souvent dans la langue du colonisateur. Pourquoi ?

Le choix de recourir au français pouvait avoir des motifs de natures très différentes. Pour certains, s'exprimer publiquement en arabe était trop difficile. C'était vraisemblablement le cas d'Ahmed Merad. Lors d'une réunion donnée en janvier 1937 à Saint-Denis-du-Sig,

¹ ANOM/Oran/E/214, Note de la préfecture, Oran, 17 octobre 1937.

² R. L., « Nos grandes réunions : 10 000 auditeurs musulmans et européens acclament les députés SFIO au Village nègre », *Le Semeur*, 17 avril 1937, p. 2.

³ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement du commissaire de police, Relizane, 16 avril 1938.

⁴ ANOM/GGA/9H/30, Note de renseignements, Oran, 11 septembre 1942.

⁵ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignements, n. d.

⁶ AWO/I/7, Rapport spécial du commissaire au préfet, Perrégaux, 13 janvier 1937.

⁷ ANOM/GGA/9H/48, Rapport spécial du commissaire, Perrégaux, 17 janvier 1937.

⁸ Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Une grande enquête sur le projet Blum-Viollette », *Oran Républicain*, 26 avril 1937, p. 2. Devenu directeur artistique à Radio Alger en 1943, il contribua à la formalisation des genres musicaux algériens et notamment du genre « populaire », qu'il baptisa *cha'abī*. Après l'indépendance il entreprit une œuvre d'édition du patrimoine musical algérien. Voir Abdellali MERDACI, *Auteurs algériens de langue française de la période coloniale*, Paris, l'Harmattan, 2010, p. 244-245.

devant un auditoire majoritairement « indigène », il fit un exposé que dut traduire en arabe le *mouderrès*¹ stagiaire de la ville². Cette information peut être interprétée de plusieurs façons. Peut-être ne maîtrisait-il que la forme dialectale de la langue arabe, '*arabiya al darija*, et non sa forme littéraire, la langue du Coran, '*arabiya al fusha*, qui nécessitait un apprentissage spécifique, rigoureux et long, qu'il n'avait pas reçu puisqu'il avait étudié pour devenir instituteur. Il pouvait ressentir des scrupules à s'exprimer dans une langue considérée comme vulgaire, en comparaison avec sa forme classique, privilégiée dans l'expression publique. Une deuxième possibilité existe : il n'était peut-être tout simplement pas capable de s'exprimer dans cette langue. Dans ce cas, on peut imaginer que sa langue maternelle était le *tamazight*, la langue berbère. Il pouvait tout à fait être né en Kabylie ou dans les Aurès et avoir été nommé à un poste d'instituteur en Oranie, comme cela se faisait couramment. Enfin, la possibilité existe que le français fût la seule langue dans laquelle il était assez à l'aise pour s'exprimer.

Dans le cas de Merad, le recours au français n'était sans doute pas le résultat d'un choix délibéré mais le produit des circonstances. Cependant, la plupart des adhérents algériens maniaient les deux langues et pouvaient faire le choix de s'exprimer dans l'une ou dans l'autre selon le contexte. Dans la presse, dans les réunions de section, dans les congrès fédéraux, les adhérents algériens s'exprimaient en français. Ils le faisaient, évidemment, pour être compris de leurs camarades européens, peut-être aussi pour prouver qu'ils la maîtrisaient au moins aussi bien que ceux-ci. Mais ils faisaient aussi le choix du français face à des publics mixtes. Par défaut, dès que des Européens étaient présents dans la salle, le français était privilégié, même quand les Algériens étaient majoritaires. En juin 1937, El Boudali Safir donna une conférence sur « Les Musulmans et le socialisme » à Aïn-Temouchent : bien que la réunion s'adressait spécifiquement aux Algériens, la moitié de l'auditoire environ était composé d'Européens. C'est en français que le professeur d'arabe Safir procéda donc à son exposé. Finalement, à la fin de la séance, il résuma rapidement en arabe ses propos³.

Plus étonnant, les militants pouvaient aussi faire le choix du français devant des auditoires exclusivement algériens. En octobre 1937 par exemple, dans une réunion publique organisée par la SFIO à Oran pendant les élections cantonales, Safir fut le seul orateur à

¹ Enseignant à la mosquée.

² ANOM/GGA/9H/48, Rapport du commissaire au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 21 janvier 1937.

³ ANOM/GGA/9H/48, Rapport du commissaire au préfet, Aïn-Temouchent, 11 juin 1937.

s'exprimer en arabe. Allel Saadoun et Mohammed el-Aziz Kessous firent pour leur part leurs discours en français¹. Il s'agissait pourtant d'une réunion de propagande électorale pour le collègue « indigène » et il est probable qu'aucun Européen ne fût présent. Mais ils étaient conscients que donner un meeting entier en langue arabe aurait eu un fort contenu politique. Les usages linguistiques de la scène politique « musulmane » étaient en effet étroitement codifiés dans les années 1930. Ainsi, les *'ulamā* utilisaient exclusivement l'arabe classique lors des meetings, même lorsqu'ils parlaient parfaitement français et qu'ils s'adressaient à des Européens. Ce choix avait un sens politique : il faisait partie d'une entreprise d'affirmation d'une identité algérienne arabo-musulmane². En revanche, les élus avaient plutôt tendance à s'exprimer en français, comme le fit par exemple le vice-président de la FEMDO lors d'un meeting du comité local du CMA de Mostaganem en juin 1936³. Les réunions du CMA étaient souvent bilingues, les *'ulamā* s'exprimant en arabe, les élus et les militants radicaux et socialistes le plus souvent en français et les communistes dans les deux langues⁴.

Si les militants algériens de la SFIO s'exprimaient le plus souvent en français, même s'ils étaient parfaitement lettrés en arabe et capables de s'exprimer dans sa forme littéraire, c'était aussi pour signifier leur attachement à la culture française. S'exprimer publiquement en arabe, comme le faisait aussi Messali, aurait été cultiver une forme de nationalisme, alors qu'ils rejetaient la solution indépendantiste. Deux impératifs contradictoires guidaient leur pratique linguistique : la nécessité de se faire comprendre de leurs interlocuteurs et le refus d'être assimilé à un quelconque nationalisme. Le résultat était, le plus souvent, que le français restait la langue parlée en priorité, quitte à ce que l'un des orateurs traduisît les propos de ses camarades en arabe.

Finalement, en parlant français, les militants algériens du Parti socialiste signifiaient à la fois leur attachement à l'Algérie française et aux valeurs universalisantes que la République française était censée représenter : ils parlaient tout autant la langue du colonisateur que celle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

¹ ANOM/Oran/E/214, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 octobre 1937.

² Voir Charlotte COURREYE, *La langue arabe et la construction de l'algérianité pour l'Association des 'Ulamā' Musulmans Algériens (1936-1939)*, Mémoire de Master 2, INALCO, Paris, 2012.

³ ANOM/GGA/9H/48, Rapport du commissaire central au préfet, Mostaganem, 8 juin 1936.

⁴ ANOM/GGA/9H/48, Rapport du chef de la sûreté départementale, Oran, 6 février 1937.

Profession

Comme nous avons commencé à le démontrer, ces individus étaient le plus souvent porteurs d'une expérience sociale minoritaire dans la communauté des colonisés. Cet aspect est particulièrement visible en ce qui concerne leurs professions. Celles de 26 d'entre eux nous sont connues. La moitié au moins de ces adhérents étaient des enseignants de l'école française : quatorze instituteurs, un professeur d'école primaire supérieure et un répétiteur au lycée. Deux étaient fonctionnaires de la justice musulmane : ils exerçaient la profession d'*oukil*. L'un était *chaouch* c'est-à-dire employé contractuel de l'administration¹. Un autre était adjoint technique de la santé publique. Au total, ils étaient vingt fonctionnaires. En cela, la composition des rangs algériens de la SFIO était proche de celle des Européens. Parmi les six restants, il y avait un *taleb* à la médersa libre, trois propriétaires, un publiciste et un aide comptable.

Le groupe des instituteurs était donc de loin le plus important. La Bouzaréah faisait figure de « séminaire laïque » à tendance socialisante, comme l'a montré Fanny Colonna dans sa thèse². Les jeunes hommes en ressortaient imprégnés d'une culture spécifique, faite de références aux valeurs de la Révolution française, mais avaient aussi entendu parler, par leurs professeurs et leurs camarades, des grands penseurs du socialisme, de Marx à Jaurès. En outre, une fois nommé dans une école, ils étaient susceptibles de fréquenter des militants de la SFIO, nombreux parmi les instituteurs européens. Par exemple, Mohammed Zbentoute, d'abord en poste à Chassigne en 1935³ fut nommé, à la rentrée suivante, à l'école du faubourg Lamur à Oran. Dans cette école, il avait pour collègues deux militants socialistes, Tayeb Djaïdir et Étienne Cassayré⁴.

Par rapport à leurs prédécesseurs des années 1920, les instituteurs algériens de la SFIO présentaient un profil légèrement différent. Une génération les séparait des fondateurs de l'AIOI et de *La Voix des humbles* : ils étaient nés une vingtaine d'années plus tard, en moyenne en 1905. Ils étudièrent donc à l'École normale de Bouzaréah au moment de la

¹ Sur les problèmes de classification de cette catégorie professionnelle, voir Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, Thèse de doctorat, EHESS, 2012, tome 2, p. 69-70.

² Fanny COLONNA, *Instituteurs algériens : 1883-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975, deuxième partie : "Un séminaire laïque".

³ ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'éducation nationale du département d'Oran*, Oran, Heintz Frères, 1935, p. 17.

⁴ ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran : tableau de classement*, Oran, Heintz frères, 1937, p. 13-14.

réforme du cursus, entamée en 1924 et achevée en 1928, aboutissant à réunir l'ensemble des normaliens, français et « indigènes », en classe, à l'étude et dans les dortoirs¹. Parmi les quatorze instituteurs, seuls deux adhèrent à l'AIOI : Benkalfate² et Saadoun³. La revendication assimilationniste était beaucoup moins puissante dans cette génération, instruite par l'échec de ses aînés. De ce fait au milieu des années 1930, *La Voix des Humbles* était en cours de « dépérissement progressif »⁴.

Si la réforme de l'École normale avait supprimé les « causes de tension et de frustration durant le cursus scolaire », elle produisit des individus non pas tant « indifférents sur le plan corporatif et politique », comme le dit Fanny Colonna⁵, que politisés sur un autre mode. Il ne s'agissait plus pour eux de devenir Français à part entière mais de penser une façon d'être à la fois citoyen de la République française et Algérien, ce qu'ils signifiaient par exemple dans leur façon de se vêtir.

Vêtement

La mise en scène de soi à travers l'habit est un élément qui mérite de retenir l'attention de l'historien du politique : en habillant son corps, le militant présente sa personne, mais aussi sa place dans le système en même temps que son projet politique. L'Algérie de l'entre-deux-guerres offre un cadre singulièrement intéressant pour ces analyses, menées en particulier par Omar Carlier⁶. Les services de surveillance politique des « indigènes » ne s'y trompèrent pas, eux qui mentionnaient régulièrement la tenue habituelle des Algériens surveillés. La façon de se vêtir était réputée receler un message politique et signifier leur attitude plus ou moins favorable envers la culture française.

¹ Fanny COLONNA, *Instituteurs algériens, op. cit.*, p. 127-140.

² Fouad BENKALFATE, « Biographie de Djelloul Benkalfate (1903-1989) », dans Djelloul BENKALFATE, *Il était une fois Tlemcen... Récit d'une vie, récit d'une ville*, Tlemcen, Editions Ibn Khaldoun, 2002, p. 7-12.

³ René GALLISSOT, « Saadoun Allel », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 541.

⁴ Fanny COLONNA, *Instituteurs algériens, op. cit.*, p. 191.

⁵ *Loc. cit.*

⁶ Voir Omar CARLIER, « Corps du pouvoir et habits de l'État : la construction vestimentaire du leadership dans le Maghreb contemporain », dans *La réforme de l'État dans le monde musulman méditerranéen à partir de l'exemple du Maghreb, (19^{ème}-20^{ème} siècles)*, Tunis/Paris, IRMC/L'Harmattan, 2010, p. 345-368 ; Omar CARLIER, « Messali et son look. Du « jeune Turc » citadin au za'im rural, un corps physique et politique construit à rebours ? », dans Omar CARLIER et Raphaëlle NOLLEZ-GOLDBACH (dir.), *Le corps du leader : construction et représentation dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 263-300.

Chez les adhérents algériens de la SFIO au milieu des années trente, deux « looks »¹ se distinguaient : si tous portaient le costume européen, ils décidaient de coiffer ou non le couvre-chef de feutre rouge dit chéchia ou *kebbus* en Algérie, l'équivalent du *fez* marocain. Référence aux figures de Mustafa Kemal en Turquie et de Zaghoul Pacha en Égypte, tous deux triomphateurs à leur manière de l'Occident au début des années 1920, cette coiffe était dans les années 1930 arborée par les grandes figures de la Fédération des élus comme le docteur Bendjelloul². Une photographie conservée dans les archives de la préfecture d'Oran représente Ahmed Merad à Saint-Denis-du-Sig, lors d'une manifestation du Front populaire, dans une foule composée d'Algériens et de quelques Européens, défilant entre les bannières syndicales et les emblèmes des partis. La tête nue, les cheveux bouclés couchés de part et d'autre d'une raie tracée sur le côté, vêtu d'un costume européen, rien ne le distinguait, dans l'apparence, du militant français, tandis que les autres Algériens photographiés portaient la chéchia, le cheich (turban) ou la casquette des ouvriers.

Figure 70 : Photographie d'Ahmed Merad (noté par une croix, derrière la faucille), n. d.



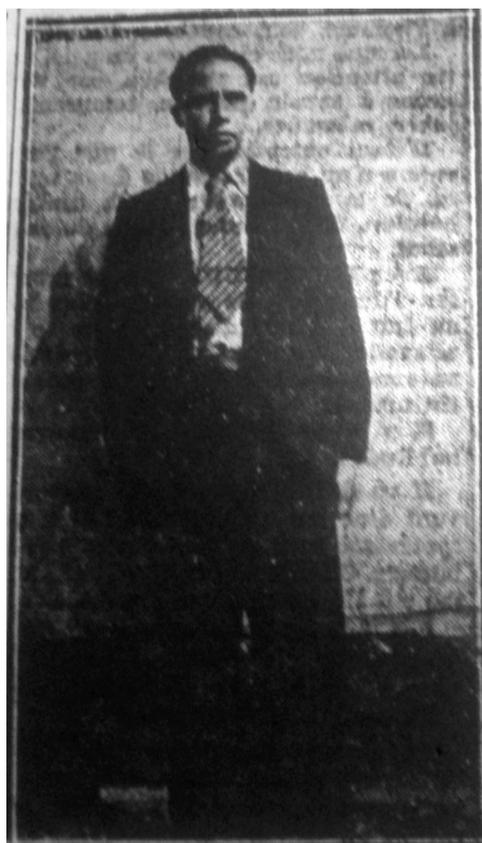
Source : ANOM/Oran/5I/151

¹ Omar CARLIER, « Messali et son look », art. cit.

² Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, op. cit., p. 290.

Une photographie d'Allel Saadoun, parue dans *Oran républicain*, le représente dans la même tenue : costume européen, tête nue, posant de pied pour illustrer sa chronique dans la « page syndicale » à l'occasion du 1^{er} mai 1937. Sa tenue entrait en écho avec plusieurs autres éléments de son identité : sa naturalisation, le fait qu'il vivait rue d'Assas, dans le quartier populaire européen de Saint-Michel¹, qu'il avait une épouse française² et qu'il s'exprimait en français dans les meetings³. Son « look » rejoignait son mode de vie, proche de celui de ses camarades européens. Il ne se fondait cependant pas totalement parmi eux, et comme nous le verrons il joua le rôle d'intermédiaire entre le Parti socialiste et le Congrès musulman, en participant au comité de coordination du CMA et du Front populaire au nom du CMA et en prenant place au sein du Comité d'action musulmane oranais (CAMO).

Figure 71 : Photographie d'Allel Saadoun, mai 1937



Source : *Oran républicain*, 1^{er} mai 1937, p. 4

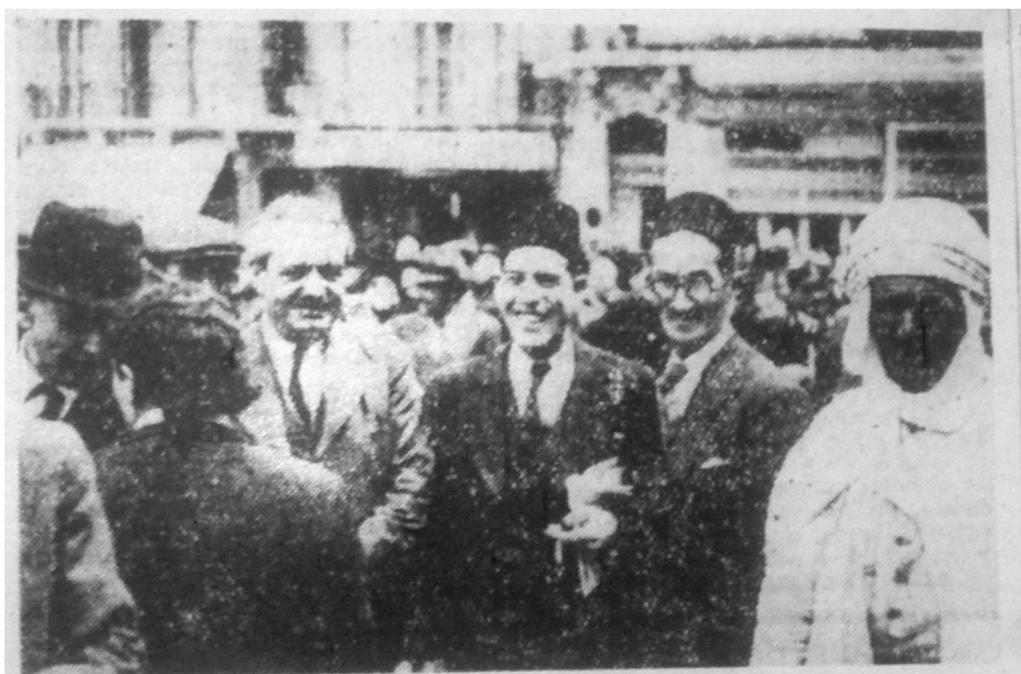
¹ GLDF/449/1, Lettre de la loge Aurore sociale africaine à la Grande Loge (à propos des abonnements au bulletin de la Grande Loge), Oran, 18 juin 1936

² AWO/I/14, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 mars 1939. Voir *infra*, paragraphe suivant.

³ ANOM/Oran/E/214, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 octobre 1937.

Plus nombreux étaient leurs camarades qui choisissaient plutôt de combiner, dans leur apparence vestimentaire, le costume européen avec le couvre-chef de feutre. Ainsi de Mohammed el-Aziz Kessous, dont la photographie parut quelques jours plus tôt dans le même journal, à l'occasion de la visite de la commission parlementaire. Kessous y était représenté au pied des escaliers de l'Hôtel-de-ville, place d'Armes, arborant un grand sourire, vêtu d'un costume trois pièces, coiffé d'une chéchia, journal sous le bras et cigarette à la main :

Figure 72 : Photographie de Mohammed el-Aziz Kessous (au centre)



Source : *Oran républicain*, 25 avril 1937, p. 4.

Il en était de même pour Djelloul Benkalfate, représenté dans cette tenue sur une photographie parue dans ses mémoires¹, ou de Menouar Chemerik, comme le signala une fiche de renseignements dressée à son sujet². Mohammed Boudjemaa avait aussi l'habitude

¹ Djelloul BENKALFATE, *Il était une fois Tlemcen...*, op. cit., p. 35.

² ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignements, commissaire de police (2), Relizane, 16 avril 1938.

d'associer, dans son habit de tous les jours, le costume européen et la chéchia¹. Il se qualifiait lui-même d'« évolué »², reprenant cette catégorie du discours colonial désignant l'élite « indigène » acculturée à la France. Maîtrisant et pratiquant aussi bien la langue du colonisateur que celle du colonisé, il avait pleinement conscience de constituer l'un de ces « médiateurs culturels » dont parle Fanny Colonna dans sa thèse³. Il portait cette identité métisse, produit de sa double éducation et d'un choix plus ou moins libre et conscient de valeurs issues de l'une et de l'autre culture, jusque dans sa façon de se vêtir.

Au-delà de l'anecdote, ce « look » donnait à voir une véritable rupture par rapport à la génération des instituteurs « indigènes » assimilationnistes et naturalisés des années 1920. Les fondateurs de *La Voix des Humbles* et de l'AIOI avaient en effet milité pour l'assimilation complète allant jusqu'à adopter, dans leur vie quotidienne, l'ensemble des marqueurs de la culture de l'Autre. Ainsi, Saïd Faci avait abandonné dès l'avant-guerre la chéchia pour le chapeau de feutre⁴. Ces hommes des années 1930, en mêlant les éléments des costumes « oriental » et européen, arboraient une apparence qu'ils partageaient avec nombre de membres de l'AUMA⁵, inspirée du cinéma égyptien qui faisait son apparition en Algérie à la même époque⁶. Ils incluaient leur propre corps dans un travail constant de définition de leur place dans le système colonial et d'une identité algérienne moderne, qui intégrerait des éléments de la culture européenne sans renoncer à son propre contenu.

Vie privée

Autre élément de l'intime, la vie matrimoniale était également révélatrice de la place de ces individus dans la « situation coloniale » algérienne. Le mariage mixte entre Européens et « indigènes » resta un phénomène absolument exceptionnel en Algérie. Proche d'une dizaine

¹ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement du commissaire de police, Relizane, 16 avril 1938.

² AWO/I/7, Note de renseignement, CIE, Oran, 28 février 1939.

³ Fanny COLONNA, *Instituteurs algériens*, op. cit., p. 194.

⁴ Saïd FACI, « Mémoires d'un instituteur algérien d'origine indigène », supplément à *La Voix des humbles*, n°98, avril 1931, p. 17.

⁵ Fanny COLONNA, *Les versets de l'invincibilité : permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, p. 359.

⁶ Omar CARLIER, « L'émergence de la culture moderne de l'image dans l'Algérie musulmane contemporaine (Alger, 1880-1980) » dans Omar CARLIER (dir.), *Images du Maghreb, images au Maghreb (XIX-XX^{ème} siècles) : Une révolution du visuel ?*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 26.

par an avant la Grande guerre¹, leur nombre s'est maintenu à un très faible niveau jusqu'à la fin de la colonisation². Or parmi le groupe des adhérents oranais de la SFIO, deux sur les 34 que nous connaissons avaient épousé une femme issue de la communauté des citoyens. Tous deux étaient instituteurs et avaient épousé des institutrices françaises, sans doute rencontrées dans l'exercice de leur profession commune. L'épouse de Tayeb Djaïdir était ainsi institutrice à Mers-el-Kébir³, celle d'Allel Saadoun enseignait à Oran⁴. Cette profession était de fait réservée aux filles de citoyens français, faute de scolarisation des jeunes filles algériennes, bien peu à même de disposer des diplômes nécessaires pour entrer à l'École normale d'institutrices, à de rarissimes exceptions⁵. Ces deux épouses de militants algériens pouvaient être des Françaises d'Algérie ou venues de France. Cette dernière hypothèse semble plus vraisemblable, étant donné le poids des préjugés à l'œuvre dans la communauté des citoyens nés en Algérie.

L'épouse d'El Boudali Safir était une exception : c'était la seule femme « musulmane » du département à enseigner dans une école française. Née sous le patronyme de Benahmed, elle enseignait dans le même établissement que son mari, l'école primaire supérieure de garçons de Mascara⁶. Au cours de son enquête sur le projet Blum-Viollette, Mohammed el-Aziz Kessous mentionna le fait qu'elle était une des rares femmes algériennes non voilées⁷. Dans sa chronique littéraire d'*Oran républicain*, son époux s'en prit d'ailleurs à une pièce intitulée *El Hijab*, inspirée d'une nouvelle de l'auteur égyptien Mustafa Lutfi al-Manfaluti et jouée à Tlemcen par une troupe de jeunes amateurs. La pièce mettait en scène une jeune femme qui, « émancipée » par son époux formé en Europe, s'était débarrassée en même temps que de son voile, de la fidélité conjugale : son mari la surprenait en compagnie de son meilleur ami dans un « logis interlope »⁸. Safir critiquait la façon dont la pièce rejetait

¹ Florence RENUCCI, « "Citoyennes", sujets et mariages mixtes en Algérie (1870-1919) », dans Isabelle FELICI et Jean-Charles VEGLIANTE (dir.), *Oublier les colonies : contacts culturels hérités du fait colonial*, Paris, Mare et Martin, 2011, p. 129-140.

² Raphaëlle BRANCHE, « « Au temps de la France », Identités collectives et situation coloniale en Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°117, 2013/1, p. 208.

³ AWO/I/14, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 mars 1939.

⁴ AWO/I/14, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 mars 1939.

⁵ Voir Anissa HELIE, *Maîtresses et mission coloniale en Méditerranée. Trajectoires d'institutrices européennes en Algérie coloniale, 1874-1949 : émanciper les écolières ou féminiser les « Fatmas » ?*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 2006.

⁶ ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'Éducation nationale du département d'Oran : liste des électeurs*, n°412, août 1936, Oran, Heintz Frères, 1936, p. 200.

⁷ Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Une grande enquête sur le projet Blum-Viollette », *Oran républicain*, 26 avril 1937, p. 3.

⁸ El Boudali SAFIR, « La femme musulmane doit-elle quitter le voile ? », *Oran républicain*, 23 mai 1937, p. 4.

l'abandon du voile, qualifiant ses arguments de caricaturaux et de fallacieux. Pour autant, il restait très prudent sur le fond de la question, refusant de se prononcer pour une « libération soudaine, sans instruction ni éducation préalables » des femmes musulmanes.

Enfin, la pratique religieuse de ces adhérents algériens était très variable. Certains affichaient publiquement leur attachement à l'islam. Le *taleb* Kadda Kacem enseignait l'arabe et le Coran dans une école libre ouverte par les *'ulamā*. Benouada Hadj Hacène Bachterzi continuait à maintenir des relations avec les confréries et à jouer de la réputation pieuse de son ascendance¹. Aucun des membres algériens de la SFIO ne rompit publiquement avec la religion musulmane, ce qui n'impliquait pas nécessairement de leur part une pratique assidue. Mais on manque de sources pour décrire la réalité des pratiques personnelles. On peut imaginer que nombre d'entre eux, ceux qui avaient épousé des femmes européennes, se promenaient tête nue, militaient dans les syndicats, s'étaient émancipé des traditions. Mais le poids de l'islam dans la population algérienne restait trop important pour qu'ils fissent montre de leur absence de pratique religieuse.

b. Comment viennent-ils ? Parcours politiques

Les militants algériens du Parti socialiste se distinguaient de leurs camarades européens par leur degré élevé de polyengagement. L'adhésion à la SFIO prenait place au sein de « carrières militantes »² variées, qui se réduisaient rarement à celle-ci. Loin de s'exclure mutuellement, différentes formes d'engagement cohabitaient chez les mêmes individus : ici comme ailleurs, et peut-être ici plus qu'ailleurs, il convient de délaisser les schémas qui feraient de l'enrôlement dans un parti le produit d'une « socialisation linéaire aux effets cumulatifs et mécaniques »³ pour envisager des configurations souples, complexes et non exclusives les unes des autres. Comme le montre Omar Carlier, la cohabitation des allégeances politiques, syndicales, associatives, culturelles, dessinent pour l'Algérie « musulmane » de l'entre-deux-guerres le tableau d'une sociabilité foisonnante : « Les cas de

¹ ANOM/Oran/E/203, Rapport du CIE, Oran, 14 février 1938.

² Howard BECKER, « Notes on the concept of commitment », *The American journal of Sociology*, vol. 66, n° 1, 1960, p. 32-40, traduit en français par Camille DEBRAS et Anton PERDONCIN : Howard BECKER, « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés*, n°11, 2006, p. 177-192.

³ Frédéric SAWICKI et Johanna SIMEANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, p. 8.

double appartenance sont fréquents, les exemples de triple allégeance ne sont pas une simple hypothèse d'école. À Oran par exemple, au tournant des années 1930, on peut être traminot islahiste, docker confrériste, gargotier étoiliste ou pompier communiste et suivre, chacun à sa façon, la CGT », écrit-il¹.

Le phénomène du polyengagement était ainsi très fréquent chez les adhérents algériens du Parti socialiste. Parmi les 34 individus recensés, 22 au moins combinaient l'adhésion à la SFIO avec d'autres allégeances culturelles, associatives, syndicales et politiques. Sept d'entre eux, tous socialistes, assuraient le lien avec la CGT en adhérant au SNI, qui à l'époque faisait partie de la centrale syndicale. Seuls quelques-uns suivaient le schéma européen tel qu'il s'était mis en place au début du siècle et qui perdait de la force chez les Européens : SFIO, LDH et franc-maçonnerie. Relativement nombreux étaient ceux qui accompagnaient leur adhésion au Parti socialiste d'une affiliation à la FEMDO ou à l'AUMA. Le mot d'ordre donné par le docteur Bendjelloul aux membres de la Fédération des élus de ne pas adhérer à des partis français tant que les Algériens ne seraient pas citoyens² ne fut donc pas scrupuleusement suivi dans le département d'Oran. Dans trois des quatre cas repérés, l'adhésion à la FEMDO précédait même l'entrée à la SFIO. Les deux organisations les plus centrales, pour lesquelles on constate les taux de coprésence les plus forts, sont la LICA et le CMA.

Figure 73 : Nombre d'adhérents algériens de la SFIO adhérant simultanément à d'autres organisations (1936-1939)

LDH	GODF	AIOI	GLDF	FEMDO	AUMA	CGT-SNI	LICA	CMA
1	1	2	3	4	5	7	10	17

Source : dépouillements divers (total : 34 individus).

Ainsi ces adhérents algériens étaient, relativement plus que leurs camarades européens, engagés sur de multiples fronts. Pour seulement treize d'entre eux, soit moins de la moitié,

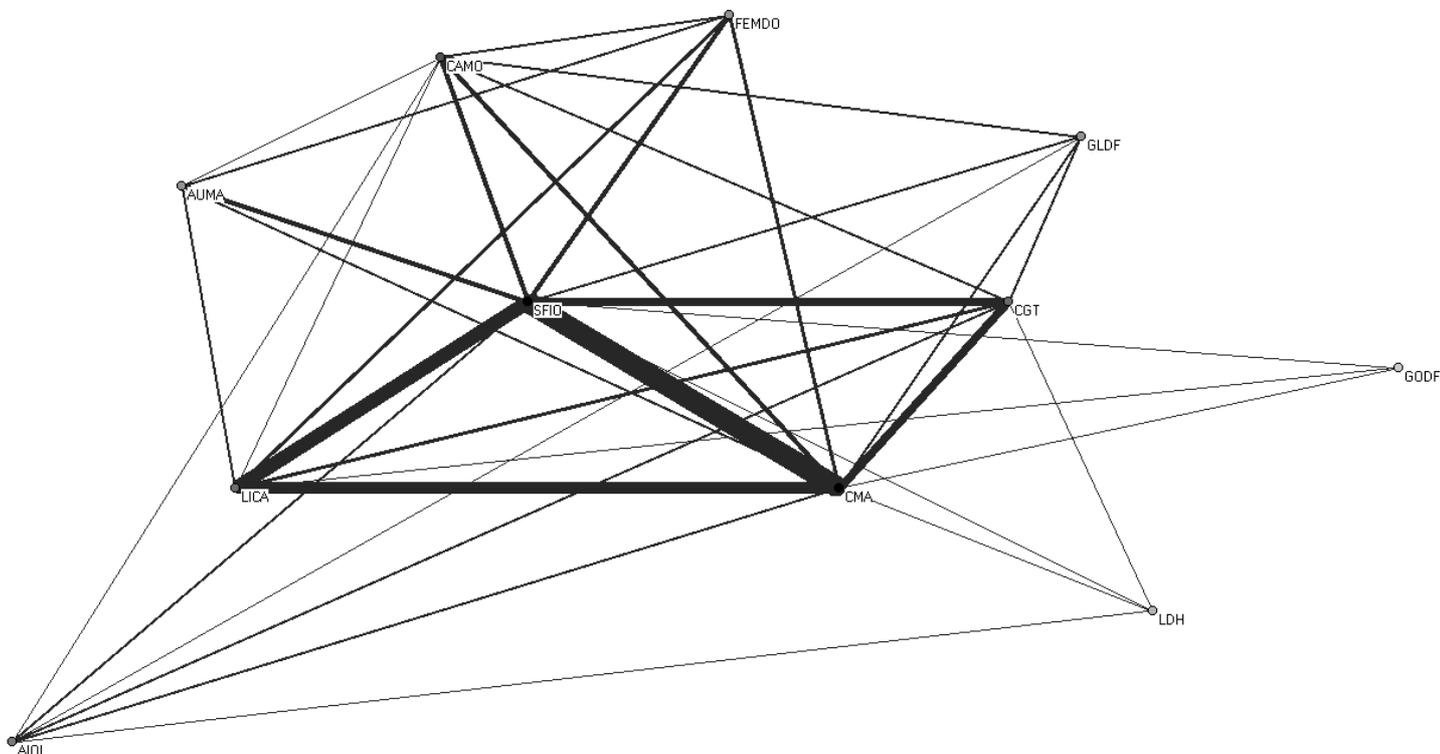
¹ Omar CARLIER, *Socialisation et sociabilité : Les lieux du politique en Algérie (1895-1954)*, URASC, Oran, 1992, p. 82.

² Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, *op. cit.*, p. 398.

nous n'avons pas trouvé d'engagement parallèle dans une autre organisation – loge, association, syndicat, CMA – alors qu'au niveau global, parmi les 233 adhérents, européens et « musulmans », de la SFIO renseignés entre 1936 et 1939, c'était le cas de 136 individus soit 58% d'entre eux. Il est probable qu'au niveau global, l'effet introduit par l'utilisation des sources de police exagère la part des individus les plus engagés, plus susceptibles que les autres de faire l'objet d'une surveillance, mais le biais étant le même pour les militants européens et « indigènes », il n'invalide pas la comparaison.

Les réseaux dans lesquels étaient enchâssés ces individus peuvent être représentés de manière visuelle. Le graphique suivant représente les différentes organisations dans lesquelles étaient engagés les 34 individus de notre base, l'épaisseur des lignes les reliant dépendant du nombre d'individus y appartenant simultanément. Apparaissait clairement un premier cercle, celui des institutions les plus reliées : SFIO, LICA et CMA. C'est ce triangle-là qui structurait le plus fortement le réseau. Onze individus étaient ainsi simultanément membres de ces trois organisations. La CGT apparaissait relativement centrale, du fait de l'affiliation du SNI à la centrale syndicale confédérée. Nous manquons de sources sur la syndicalisation des instituteurs algériens et il est possible que la centralité de la CGT soit ici sous-estimée. Un deuxième cercle était constitué par le CAMO, l'AUMA et la FEMDO. Les autres organisations – loges maçonniques, LDH et AIOI – apparaissent plus isolées.

Figure 74 : Représentation graphique du polyengagement des adhérents algériens à la SFIO (1936-1939)



Source : dépouillements divers (total : 34 individus).

Le Parti socialiste attira ainsi à lui des individus intégrés dans un tissu associatif, culturel et politique, avec une affinité particulièrement forte entre SFIO, LICA et CMA. C'est ce triptyque-là qui valait pour les adhérents algériens, tandis que chez les Européens régnait encore celui qui faisait rimer adhésion socialiste avec syndicalisation à la CGT et affiliation à une loge maçonnique. L'analyse de ces réseaux commence à éclairer les raisons de l'adhésion au Parti socialiste : cette dernière s'articulait prioritairement avec le combat antiraciste et celui pour la réforme de la condition des colonisés. On n'adhérait donc pas, en tant qu'Algérien, tant pour militer sur les thèmes traditionnels du socialisme que pour porter des revendications en matière coloniale, à la SFIO en même temps que dans d'autres organisations identifiées à ces dernières.

Nous entrerons plus avant dans ce thème plus loin. Nous pouvons déjà noter que l'adhésion à la SFIO prenait place dans un milieu déjà étroitement maillé, même si elle a aussi pu jouer un rôle de socialisation politique primaire, prélude à d'autres engagements parallèles. Dans de rares cas, l'adhésion à la SFIO fut la seule allégeance. Trois modèles d'adhérents se dessinent, selon le type, le nombre d'engagements et leur chronologie : le militant « à l'européenne », qui vivait son engagement de la même manière que ses camarades français, était le plus rare. Les militants polyengagés au Parti socialiste et dans les organisations « musulmanes » étaient plus nombreux. À l'intérieur de ce groupe, on peut distinguer ceux qui commencèrent par adhérer à la SFIO avant d'aller vers d'autres formations, et ceux qui firent le chemin inverse.

Le militant « à l'européenne »

Parmi les militants algériens de la SFIO, certains présentaient des profils analogues à ceux de leurs camarades français et vivaient leur engagement sur un mode comparable. Ils se mouvaient dans les limites de la politique européenne, adhérant à la SFIO et éventuellement à une autre organisation française, mais à aucune organisation spécifiquement « musulmane ». Ce profil, proche de l'idéaltype du militant SFIO européen, était le plus rare, même si un effet de source n'est pas à exclure, ces individus pouvant être l'objet d'une moindre surveillance. On peut prendre l'exemple de l'instituteur Miliani Driss, membre de la section SFIO de Tiaret¹, désigné au bureau d'une de ses réunions privées en juin 1938². Il parut se cantonner à cet engagement. L'*oukil* Mohammed Hamadou, membre de la section SFIO de Relizane³, adhéra en juin 1937 à la section LICA⁴. Quelques mois plus tard, il devint membre du comité d'honneur de cette dernière et assesseur de sa commission exécutive⁵. Il n'entra dans aucune organisation spécifiquement « musulmane ».

La figure de Djelloul Benkalfate peut également être évoquée. Le jeune tlemcénien prit après l'École normale le chemin de l'engagement corporatif, syndical et politique. En 1931, il

¹ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire de la ville de Tiaret et préfet, Tiaret, 5 décembre 1938.

² ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire au préfet, Tiaret, 7 juin 1938.

³ « Grand apéritif d'adieu à Makaci », *Oran Républicain*, 27 avril 1937, p. 6.

⁴ LICA/130, Liste des nouveaux adhérents de la section LICA, Relizane, 4 juin 1937.

⁵ LICA/494, Composition du comité de la section LICA, Relizane, décembre 1937.

adhéra au SNI. Vers 1936, il adhéra simultanément à la SFIO, à la LICP et à la LDH¹. À l'exception de l'AIIOI, dont il était membre depuis 1934 – et encore cette dernière, bien que particulariste, avait une visée assimilationniste et républicaine –, l'ensemble de ses engagements dessinait les contours d'une politisation à la française. En juin 1938, il fut délégué par le Congrès des instituteurs d'Oranie au congrès national du SNI d'août 1938 à Nantes². En novembre 1938, il fut l'assesseur, au nom de la LDH, d'une conférence de René Gérin organisée sous l'égide de la LIMEP³.

Ce n'était pourtant pas la seule option politique qui s'offrait à lui : la ville de Tlemcen abritait une vie associative et politique foisonnante. Des membres de sa famille, également engagés politiquement, avaient pris d'autres chemins : son cousin Ghouti adhéra à l'AUMA⁴ ; Djelloul ne le suivit pas à la section benbadiste de la ville⁵, pas plus qu'il n'adhéra au CMA⁶. Signalé comme orateur lors du meeting organisé par le comité local du CMA et le Front populaire dans la salle des fêtes de la mairie de Tlemcen le 10 janvier 1937, c'est en tant que membre du comité de Front populaire qu'il s'exprima, avec le socialiste Raymond Blanc, laissant ensuite la parole aux délégués du CMA⁷. En février 1939, il était toujours membre de la SFIO⁸.

Beaucoup plus nombreux étaient les adhérents algériens qui militèrent simultanément sur les deux fronts, français et « indigène ».

¹ Fouad BENKALFATE, « Biographie de Djelloul Benkalfate (1903-1989) », dans Djelloul BENKALFATE, *Il était une fois Tlemcen... Récit d'une vie, récit d'une ville*, Tlemcen, Editions Ibn Khaldoun, 2002, p. 7-12.

² « La deuxième journée du Congrès des instituteurs d'Oranie à Tlemcen », *Oran socialiste*, 7 juin 1938, p. 7.

³ ANOM/Oran/92/2541, Rapport du commissaire de police de Tlemcen au préfet, Tlemcen, 7 novembre 1938.

⁴ Fouad SOUFI, « Le personnage, la ville, les idées », dans Djelloul BENKALFATE, *Il était une fois Tlemcen.. op. cit.*, p. 70.

⁵ Mohammed EL-KORSO, « Combat autour d'un prénom possessif », dans *Ibid.*, p. 122.

⁶ La notice biographique qui lui est consacrée dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier au Maghreb* mentionne le fait qu'il fut vice-président du comité d'arrondissement de Tlemcen en 1937. Or le rapport du CIE d'Oran indique, au mois d'avril 1937, que cette fonction était occupée par Bensalem Benkalfate (ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du Congrès musulman dans le département d'Oran, CIE, 28 avril 1937). Ce collègue et homonyme, membre de la FEMDO (AWOI/7, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 7 janvier 1937), exerçait dans la même ville (Mohammed EL-KORSO, « Combat autour d'un prénom possessif », art. cit., p. 122). Il semble qu'il y a eu confusion entre les deux personnages, car le nom de Djelloul Benkalfate n'apparaît sur aucun des très nombreux documents consultés sur le CMA.

⁷ AWOI/7, Rapport du commissaire central de Tlemcen au sous-préfet, 11 janvier 1937.

⁸ OUHAYOUN, « Congrès de Mostaganem », *Oran socialiste*, 25 février 1939, p. 1-3.

Le polyengagé n°1 : de la SFIO aux organisations « musulmanes »

Ce profil militant concerne les adhérents qui entrèrent à la SFIO avant d'entrer dans une organisation spécifiquement algérienne. Chez eux, l'engagement socialiste précéda l'entrée dans les formations revendicatives de la population colonisée mais il ne leur céda pas pour autant la place : ces différents enrôlements se chevauchèrent dans le temps. Ils étaient pensés comme complémentaires, dessinant un ensemble cohérent : puisque ni la Fédération des élus, ni l'Association des *'ulamā*, ni le CMA ne prétendaient à la forme parti, l'entrée dans l'une ou l'autre de ces organisations ne requérait pas l'abandon de la carte d'adhérent à la SFIO. La qualité de membre de ces associations était pensée sur le même mode que l'entrée dans une organisation « européenne » comme la LICA : le parti avait une vocation politique généraliste qui gagnait à être complétée et précisée, dans le cadre associatif ou congressiste, par les revendications plus ciblées.

Un exemple de ce type de trajectoire est fourni par Mohammed el-Aziz Kessous. Adhérent de la SFIO dès 1931, il devint en 1935 le rédacteur en chef de la revue lancée par le docteur Bendjelloul au nom de la Fédération des élus musulmans, *L'Entente franco-musulmane*¹. Il adhéra à la LICA dans les premiers jours de 1936² et devint un membre pivot de la section d'Oran : vice-président, membre de la « Commission de rapprochement judéo-musulman » et responsable de l'« école de propagande antiraciste »³. Il entra également dans le bureau du comité départemental du CMA formé à Oran le 22 mars 1937⁴. Lors de la constitution de la section d'Oran de l'AUMA, *Jami'at el Falah*, en mai 1937, il entra dans le bureau de la section locale⁵.

Autre exemple, celui d'Ahmed Merad, qui apparut parmi les membres de la fédération SFIO dès mai 1936⁶. Il devint secrétaire de la section SFIO de Saint-Denis-du-Sig. Puis il fonda, en février 1937, la section locale du CMA avec Abdelkader Ziane Cherif, professeur d'arabe à la *médersa* réformiste de la ville, membre de l'AUMA⁷. Il en prit la présidence, le *taleb* Cherif la vice-présidence⁸. Un mois plus tard, Lamine Lamoudi, ancien secrétaire

¹ René GALLISSOT, « Kessous Mohammed Aziz », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 385.

² LICA/523, Bulletin d'adhésion de Mohammed el-Aziz Kessous, 15 janvier 1936.

³ LICA/457, Liste des membres du comité de la section LICA d'Oran, décembre 1939.

⁴ ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du CMA dans le département d'Oran, CIE, Oran, 28 avril 1937.

⁵ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh, op. cit.*, p. 259.

⁶ « Congrès fédéral extraordinaire du 24 mai 1936 », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 1.

⁷ ANOM/Oran/E/214, Fiche de renseignements, Oran, 20 octobre 1937.

⁸ ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du CMA dans le département d'Oran, CIE, 28 avril 1937.

général de l'AUMA devenu vice-président du comité permanent du CMA¹, vint à Saint-Denis-du-Sig. Il s'y entretint avec les représentants locaux des *'ulamā* dont Ziane Cherif, mais rencontra aussi Merad. C'est sans doute ces liens avec l'AUMA qui lui valurent, en octobre 1937, d'être qualifié de « socialiste nationaliste » dans une note de surveillance de la préfecture d'Oran². Il resta pourtant un partisan actif du Front populaire. Lors d'une réunion donnée devant 500 personnes dont une trentaine d'Européens, en octobre 1937, il engagea le public à conserver sa fidélité aux partis du Front populaire : « vous êtes venus à gauche et vous devez [rester] à gauche », les exhorta-t-il³.

Bachir Mekki, instituteur à l'école indigène, était lui aussi représentatif de ces milieux polyengagés. Il fut mentionné comme membre de la section locale de la SFIO de Mascara dès le début 1937⁴. Dans les premiers mois de la même année, il fut déplacé à Tiaret, sans doute du fait de son activité politique. Il y prit un poste à l'école « indigène »⁵. Fin avril 1937, il apparaissait comme vice-président du comité d'arrondissement du CMA de cette ville⁶. Il s'affilia également à la section de la SFIO de sa nouvelle résidence, et participa à ses activités au moins jusqu'à la fin 1938⁷. Il avait également adhéré à la LICA, et devint vice-président de la section de Tiaret en 1937⁸. Il y reprit sa carte en juin 1938⁹ et en février 1939¹⁰.

Benamar Sefouni, le « fils du cheikh » des ouled Ziri, participa en décembre 1936 à la mise en place du « comité de coordination SFIO/PCF » de Nemours en tant que membre de la section socialiste¹¹. Il entra début 1937 de plain-pied dans la campagne en faveur du projet Blum-Viollette : en janvier, il prit la parole à une réunion organisée par la SFIO à Nemours, consacrée à la représentation parlementaire, dans la salle de la CGT¹². Cinq jours plus tard, il

¹ René GALLISSOT, « Lamoudi Lamine », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Algérie, op. cit.*, p. 405-406.

² ANOM/Oran/E/214, Fiche de renseignements, Oran, 20 octobre 1937.

³ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire de police au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 16 octobre 1937.

⁴ EL MAASKRI, « Meeting grandiose à Mascara », *Le Semeur*, 16 janvier 1937.

⁵ AWO/I/11, Rapport du commissaire de Tiaret au préfet, Tiaret, 3 janvier 1938.

⁶ ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du Congrès musulman dans le département d'Oran, CIE, 28 avril 1937.

⁷ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire de la ville de Tiaret et préfet, Tiaret, 5 décembre 1938.

⁸ LICA/494, Composition du comité de la section LICA de Tiaret, décembre 1937.

⁹ LICA/449, Circulaires envoyées, recouvrement, renouvellement 1938 de la section LICA, Tiaret, juin 1938.

¹⁰ LICA/449, Liste des cartes remises à l'encaissement pour 1939, section LICA, Tiaret, 21 février 1939.

¹¹ « Nemours : statuts du comité de coordination de la section socialiste SFIO et du rayon communiste SFIC », *Le Semeur*, 19 décembre 1936, p. 3. Au mois d'octobre précédent la région communiste d'Algérie était pourtant devenu le PCA.

¹² AWO/I/7, Rapport du commissaire au préfet, Nemours, 8 janvier 1937.

s'exprima lors d'une réunion similaire, organisée dans le même local par le comité du CMA¹. La fiche de renseignements conservée dans les fonds de la surveillance politique des « indigènes » le décrit comme un « agitateur de la masse indigène » entretenant dans son douar « un état d'esprit déplorable » et indique qu'il devint secrétaire adjoint du comité du CMA à Nemours². Il ne quitta pas la SFIO pour autant.

En mai 1937, il apparut parmi les nouveaux adhérents de la section de Nemours de la LICA³. Il avait sans doute pris sa carte après la réunion publique organisée le 12 avril dans la ville au passage de Bernard Lecache⁴. Il renouvela son adhésion l'année suivante⁵ mais refusa, en février 1939, de reprendre sa carte⁶. La LICA était début 1939 en pleine crise ; après le boom des adhésions déclenché par les visites de Lecache, ses cadres locaux se désespéraient du peu de renouvellements qu'ils arrivaient à réaliser. Le destin de la LICA était étroitement lié à celui du Front populaire, dont la chute avait clos un cycle des possibles. L'instituteur de l'école indigène du même douar, Maamar Boudaa, présentait un profil similaire à Sefouni. Il appartenait en 1937 à la section SFIO⁷ et au comité du CMA de Nemours⁸. Dans ce dernier cas, la chronologie des engagements n'est pas assez claire et l'entrée dans l'un et l'autre groupement peut avoir été simultanée.

Ces militants furent d'abord des adhérents de la SFIO, avant de prendre part aux formations algériennes. D'autres individus dont nous avons détaillé le parcours, comme Allel Saadoun et Tayeb Djaïdir, correspondaient à ce profil. Ils projetèrent ainsi leur engagement politique sur deux fronts, en investissant, sur le versant « musulman », surtout les comités locaux du CMA, plus rarement les autres organisations comme la FEMDO et l'AUMA. Plus nombreux furent ceux qui suivirent le chemin inverse, s'impliquant d'abord dans le CMA, la FEMDO ou l'AUMA, avant de venir grossir les rangs du Parti socialiste.

¹ AWO/I/7, Rapport du commissaire au préfet, Nemours, 12 janvier 1937.

² ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement, commune de Nemours, 1937.

³ LICA/440, Liste des nouveaux adhérents de la section LICA, Nemours, 4 mai 1937.

⁴ ANOM/Oran/424, Rapport du commissaire de police au préfet, Nemours, 13 avril 1937.

⁵ LICA/440, Circulaires envoyées pour recouvrement des renouvellements 1938, section LICA de Nemours, juin 1938.

⁶ LICA/440, Renouvellements des cartes de membres actifs pour 1939, section LICA de Nemours, circulaires envoyées en février 1939.

⁷ « Nemours », *Le Semeur*, 6 mars 1937, p. 3.

⁸ ANOM/Oran/424, Rapport du commissaire de police au préfet, Nemours, 13 avril 1937.

Le polyengagé n°2 : des organisations « musulmanes » à la SFIO

Un autre profil d'adhérent algérien se dessinait : celui des militants des organisations « musulmanes » qui firent connaissance avec la SFIO dans le cadre des contacts établis avec les partis de la gauche française, au moment du Front populaire. Ils y adhérèrent alors qu'ils étaient déjà membres du CMA, de la FEMDO ou de l'AUMA. L'adhésion à la SFIO venait, pour eux, prolonger et compléter leur engagement en faveur de la réforme de la condition des colonisés.

Un exemple particulièrement emblématique est fourni par la trajectoire de Mohammed Zbentoute, venu du CMA à la SFIO. Membre du comité oranais du CMA en 1937¹, il devint, à la création du comité de coordination du CMA et du Front populaire de l'Oranie, en janvier 1938, secrétaire adjoint du groupement au nom du CMA². Or les deux secrétaires de ce comité étaient des instituteurs socialistes, Lucien Carmillet et Allel Saadoun. Leur fréquentation, ajoutée à celle de ses deux collègues de l'école Lamur, Étienne Cassayré et Tayeb Djaïdir, fut probablement l'élément déclencheur de son adhésion à la SFIO. Il y adhéra tardivement : sa première apparition dans les sources date de février 1938, quand il publia dans l'organe fédéral de la SFIO un article sur « Le projet Blum-Viollette du point de vue indigène »³. Il prit des responsabilités dans la fédération : en février 1939, il fut élu secrétaire fédéral adjoint et délégué à la propagande⁴. Il adhéra également, au mois de mars 1939, à la section de la LICA d'Oran⁵.

Dji Taleb offre un autre exemple de ce parcours menant du CMA à la SFIO. Il fut nommé après la première réunion du CMA à Alger, en juin 1936, au comité exécutif du Congrès, composé de 66 membres⁶. Il adhéra à la LICA dès la seconde moitié de l'année 1936⁷. Au passage de Marius Dubois dans sa ville, Sidi-Bel-Abbès, en janvier 1937, il l'accueillit au nom du CMA⁸. Puis, début avril 1937, il partagea le repas des députés

¹ ANOM, Oran 82, Rapport du préfet au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 1^{er} février 1938.

² « Une journée historique pour l'Algérie », *Oran républicain*, 31 janvier 1938, p. 1-3.

³ ZBENTOUTE, « Le projet Blum-Viollette du point de vue indigène », *Le Semeur*, 19 février 1938, p. 3.

⁴ OUHAYOUN, « Congrès de Mostaganem », *Le Semeur*, 25 février 1939, p. 1-3.

⁵ LICA/442, Lettre de Camille Benguigui à M. May, trésorier de la LICA, Oran, 31 mars 1939.

⁶ Abderrahim TALEB BENDIAB, « Précisions structurelles sur le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, 1974, vol. 11, n° 4, p. 168.

⁷ LICA/526, Lettre de M'hamed Lalout à Goldenberg, Sidi-Bel-Abbès, 20 octobre 1936.

⁸ « Autour du projet Blum-Viollette », *Le Semeur*, 16 janvier 1937, p. 2.

socialistes de passage dans sa ville¹. En juin 1937, au congrès fédéral d'Oran, il fit un exposé sur la « question indigène »². Il devint secrétaire adjoint de la section SFIO ainsi que secrétaire général du comité local de Front populaire³. Fin 1939, il était encore membre de la LICA⁴.

Mohammed Boudjemaa fut, lui aussi, membre du CMA avant de venir aux organisations françaises, dont la SFIO. À la création du comité local de coordination du CMA de Relizane en novembre 1936, il fut nommé secrétaire du groupement⁵. Son engagement à la SFIO, à la CGT et à la LICA fut légèrement postérieur. En mai 1937, il présida une séance du congrès syndical des instituteurs (SNI) d'Oranie⁶. Il joua aussi, à la CGT, un rôle actif dans la constitution du syndicat d'ouvriers agricoles de la région⁷. Il se rendait souvent, le jour du marché, dans des villages voisins pour faire la promotion de la syndicalisation des travailleurs de la terre⁸. En 1938, il devint secrétaire général de l'Union locale des syndicats CGT de Relizane⁹, qu'il représenta au congrès de l'UD à Oran en mars 1938¹⁰. Il avait également adhéré à la SFIO, comme le signala une note dès juin 1937¹¹. En décembre 1937, il prit place au sein du bureau de la section de Relizane en tant qu'assesseur¹². Enfin, il était le correspondant à Relizane d'*Oran républicain*¹³.

Menouar Chemerik était, dans la même ville, un personnage incontournable de la sociabilité locale : il présidait la société sportive de football du Rapid Club musulman relizanais et créa, en août 1937, la Fédération des fellahs de l'Oranie¹⁴. Cette association, fondée dans sa version constantinoise au début des années 1930, était à l'est du pays une « véritable filiale » de la Fédération des élus¹⁵. À Oran, elle cultivait les mêmes liens, publiant

¹ ANOM/GGA/3CAB/52, Lettre de Fernand Kessis au gouverneur général de l'Algérie, Sidi-Bel-Abbès, 5 avril 1937.

² « Notre congrès fédéral du dimanche 27 juin 1937 », *Le Semeur*, 3 juillet 1937, p. 1.

³ LICA/139, Lettre de Dji Taleb à Bernard Lecache, Sidi-Bel-Abbès, 13 septembre 1937.

⁴ LICA/457, Liste des membres du comité de la section LICA, Sidi-Bel-Abbès, décembre 1939

⁵ ANOM/Oran/5I/152, coupure de presse : « Comité local de coordination du CMA de Relizane », *La Défense*, 20 novembre 1936.

⁶ « La deuxième journée du congrès syndical des instituteurs d'Oranie à Perrégaux », *Oran républicain*, 18 mai 1937, p. 5.

⁷ ANOM/GGA/9H/41, Note sur le syndicalisme en milieu indigène Algérie, GGA, CIE, Alger, juin 1937.

⁸ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement du commissaire de police, Relizane, 16 avril 1938.

⁹ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement du commissaire de police, Relizane, 16 avril 1938.

¹⁰ ANOM/Oran/82, Bulletin du CIE, Oran, 30 mars 1938.

¹¹ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement du commissaire de police, Relizane, 22 juin 1937.

¹² LICA/494, Composition du comité de la section LICA, Relizane, décembre 1937.

¹³ AWO/I/7, Note de renseignement du CIE, Oran, 28 février 1939.

¹⁴ « Dans le département », *Oran Républicain*, 24 août 1937, p. 4.

¹⁵ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, op. cit., p. 296.

par exemple un programme novateur et proche de celui du mouvement fédéré¹, dont rien ne confirme cependant que Chemirik fut membre. Le jeune propriétaire fut élu à la vice-présidence du comité local du CMA ainsi que du comité local du Front populaire². Une note de surveillance relevait qu'il effectuait les mêmes tournées que Boudjemaa sur les marchés du dimanche³. Les deux militants se côtoyaient non seulement au CMA mais aussi à la SFIO et à la LICA. Ils avaient adhéré à cette dernière en même temps, en juin 1937⁴. En avril 1938, Chemirik fut élu délégué à la propagande de section de Relizane de la SFIO⁵.

Le département d'Oran recelait un autre personnage central de la vie culturelle « musulmane » venu à la SFIO, El Boudali Safir : ce professeur à l'école primaire supérieure de Mascara joua dès son plus jeune âge un rôle majeur dans la vie publique du département, donnant des conférences sur des sujets littéraires, par exemple « Hugo et l'Orient » en juin 1935 au théâtre municipal de Mostaganem⁶. Cette « causerie » avait été organisée par l'Union littéraire de Mostaganem (ULM), le premier cercle étoiliste d'Algérie, servant dès 1934 de « couverture légale aux activités » de l'Étoile nord-africaine sans pour autant se réduire à ces dernières⁷. Mais cela ne signifiait pas pour autant qu'il était un militant de l'ENA, car il donnait des conférences dans des cadres variés : ainsi, il en avait donnée une, en 1934, sous l'égide de l'AIOI⁸.

Il prit tôt, également, pied dans le monde politique : en 1935, à l'âge de 27 ans, il devint vice-président de la FEMDO⁹. En juin 1936, il fut élu membre de la délégation oranaise chargée de participer au congrès interfédéral de la Fédération des élus à Alger¹⁰. Puis il participa, au printemps 1936, à la création du comité local du CMA de Mascara¹¹, dont il fut désigné délégué officiel en février suivant¹². Il fut un propagandiste enthousiaste du CMA ; ainsi en juillet 1936, il organisa une réunion dans la commune mixte de Frenda, dans laquelle

¹ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation*, op. cit., p. 423.

² Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Une grande enquête sur le projet Blum-Viollette », *Oran républicain*, 1^{er} mai 1937, p. 3.

³ ANOM/GGA/9H/42, Rapport du commissaire de police (2), Relizane, 16 avril 1938.

⁴ LICA/130, Liste des nouveaux adhérents de la section LICA, Relizane, 4 juin 1937.

⁵ ANOM/GGA/9H/42, Rapport du commissaire de police (2), Relizane, 16 avril 1938.

⁶ AWO/I/9, Lettre du commissaire du 2^{ème} arrondissement au commissaire central de Mostaganem, 12 juin 1935.

⁷ Omar CARLIER, *Entre nation et jihad*, op. cit., p. 62.

⁸ AWO/I/20, Rapport du commissaire au préfet, Relizane, 7 août 1934.

⁹ ANOM/Oran/5I/86, Note de renseignement, préfecture d'Oran, n. d. (1937).

¹⁰ ANOM/GGA/3CAB/90, coupure de presse : « À Tlemcen : l'assemblée générale annuelle de la Fédération des élus musulmans de l'Oranie », *L'Écho d'Oran*, 3 juin 1936.

¹¹ ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du Congrès musulman algérien, Oran, non daté (mi 1938).

¹² AWO/I/7, Rapport du commissaire au sous-préfet, Mascara, 6 février 1937.

son oncle était *khodja*, pour présenter le groupement et y créer un comité local¹. À la fondation du comité départemental d'Oran du CMA en mars 1937, il en fut désigné secrétaire général adjoint².

Safir adhéra vraisemblablement à la SFIO dans les derniers mois de 1936. Dès janvier 1937, il prit la parole lors d'une réunion publique de la SFIO à Perrégaux, au cours de laquelle il « apport[a] le salut fraternel du Parti socialiste de Mascara ainsi que des membres du comité de ce centre du CMA »³. En juin 1937, il intervint au cours du congrès fédéral de la SFIO d'Oranie⁴. Un an plus tard, il présida le congrès fédéral⁵ puis fut délégué, en mai 1938, au congrès national de la SFIO à Royan⁶. En avril 1938, il présida une conférence de propagande socialiste donnée à Mascara au cours de laquelle il assura que « ses coreligionnaires [faisaient] toujours confiance au parti SFIO, [...] l'ami des indigènes »⁷. Il avait également adhéré à la LICA à la création d'une section à Mascara et en avait pris la présidence⁸ ; il en fut membre au moins jusqu'en novembre 1938⁹. Il ne reprit pas sa cotisation l'année suivante¹⁰. Enfin, il fut également un contributeur régulier d'*Oran républicain*, tenant la chronique « Arts et littératures de l'Afrique du nord » dès février 1937.

On le voit, rejoindre la SFIO quand on était membre du CMA ou de la FEMDO n'était pas chose extraordinaire. Ces organisations n'étaient pas pensées sur le même mode et l'adhésion à l'une et à l'autre répondait à des objectifs différents. Il était plus rare de rencontrer des adhérents de la SFIO venus de l'AUMA. C'était le cas de Kadda Kacem. Il était *taleb* à la médersa libre de Perrégaux, qui avait été formée par les *'ulamā* réformistes. C'était un cadre islahiste local : il présidait la *chou'aba*¹¹ et faisait partie de la cultuelle musulmane¹². Au congrès fédéral du 17 janvier 1937, c'est lui qui fut délégué par la section

¹ ANOM/Oran/5I/153, Rapport de l'administrateur principal de commune mixte au sous-préfet de Mascara, Frenda, 18 juillet 1936.

² SAFIR El Boudali, « Le Congrès musulman et le Front Populaire », *Oran républicain*, 8 juin 1937, p. 3.

³ ANOM/GGA/9H/48, Rapport spécial du commissaire, Perrégaux, 17 janvier 1937.

⁴ « Notre congrès fédéral du dimanche 27 juin 1937 », *Le Semeur*, 3 juillet 1937, p. 1.

⁵ « Congrès fédéral du 20 mars 1938 », *Oran socialiste*, 26 mars 1938, p. 1.

⁶ M. R., « Le congrès de la fédération socialiste de l'Oranie à Perrégaux », *Oran républicain*, 24 mai 1938, p. 2.

⁷ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire central au préfet, Mascara, 22 avril 1938.

⁸ AWO/I/7, Rapport du sous-préfet de Mascara, 5 avril 1937.

⁹ LICA/434, Télégramme de la section LICA de Mascara, 27 novembre 1938.

¹⁰ LICA/434, Renouvellement des cartes de membres actifs pour 1939, Section LICA, Mascara, circulaires envoyées en février 1939.

¹¹ Au pluriel *chi'āb*, la section. Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh*, op. cit., p. 259.

¹² AWO/I/7, Rapport spécial du commissaire au préfet, Perrégaux, 13 janvier 1937.

SFIO de sa ville¹. Il en était donc membre depuis au moins quelques mois. Quelques jours plus tôt, il prit la parole dans un meeting commun des « organisations musulmanes et du Front populaire »², puis dans une réunion publique de la SFIO, en présence de Marius Dubois, qu'il accueillit en arabe³. C'est d'ailleurs son affiliation à la SFIO qui provoqua, avec sa conduite privée jugée peu morale, son renvoi en juin 1938 de la présidence de l'« Association d'éducation morale musulmane », affiliée à l'AUMA, créée quelques mois plus tôt, selon le préfet d'Oran⁴.

Enfin, des adhérents d'un autre genre correspondaient à ce profil de polyengagé, mais difféèrent par l'usage qu'ils firent de leur engagement. Loin d'être des nouveaux venus en politique, ils avaient au contraire derrière eux une carrière de notables et d'élus, et se tournèrent vers la SFIO comme vers une « marque politique »⁵ susceptible de leur permettre de la prolonger. C'était le cas de Benaouda Hadj Hacène Bachterzi, Mohammed Merzouk et Blaha Benkadda, dont nous allons développer le profil et les raisons de l'engagement dans les pages suivantes.

Les réseaux des adhérents algériens du Parti socialiste

Pour résumer la configuration réticulaire de l'adhésion « musulmane » à la SFIO, le graphique suivant représente les individus et les organisations auxquelles ils adhéraient, les liens matérialisant ces adhésions. Représenté en haut à gauche, un groupe d'individus isolés, adhéraient uniquement au Parti socialiste. Comme dans le graphique précédent, SFIO, CMA et LICA se retrouvent au centre du réseau : c'étaient les organisations les plus intensément reliées entre elles. La CGT était relativement bien reliée à la SFIO par le groupe des instituteurs d'adhérents au SNI, représentés au centre du graphique. D'autres groupes, comme la loge Aurore sociale africaine (GLDF), la LDH et l'AIOI entraient également dans le réseau, mais plus à la marge. La SFIO était assez bien reliée à l'AUMA et à la FEMDO, par un groupe d'adhérents comprenant Safir, Kessous, Bachterzi, Dji Taleb et Merzouk, figurés à la gauche du graphique. Ces individus faisaient vivre le lien entre la fédération socialiste et les deux principales organisations réformistes algériennes.

¹ « Congrès fédéral du 17 janvier 1937 », *Le Semeur*, 23 janvier 1937, p. 2.

² AWO/I/7, Rapport spécial du commissaire au préfet, Perrégaux, 13 janvier 1937.

³ ANOM/GGA/9H/48, Rapport spécial du commissaire, Perrégaux, 17 janvier 1937.

⁴ ANOM/GGA/9H/28, Rapport du préfet au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 23 juin 1938.

⁵ Julian MISCHI, *Servir la classe ouvrière : sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010, p. 20.

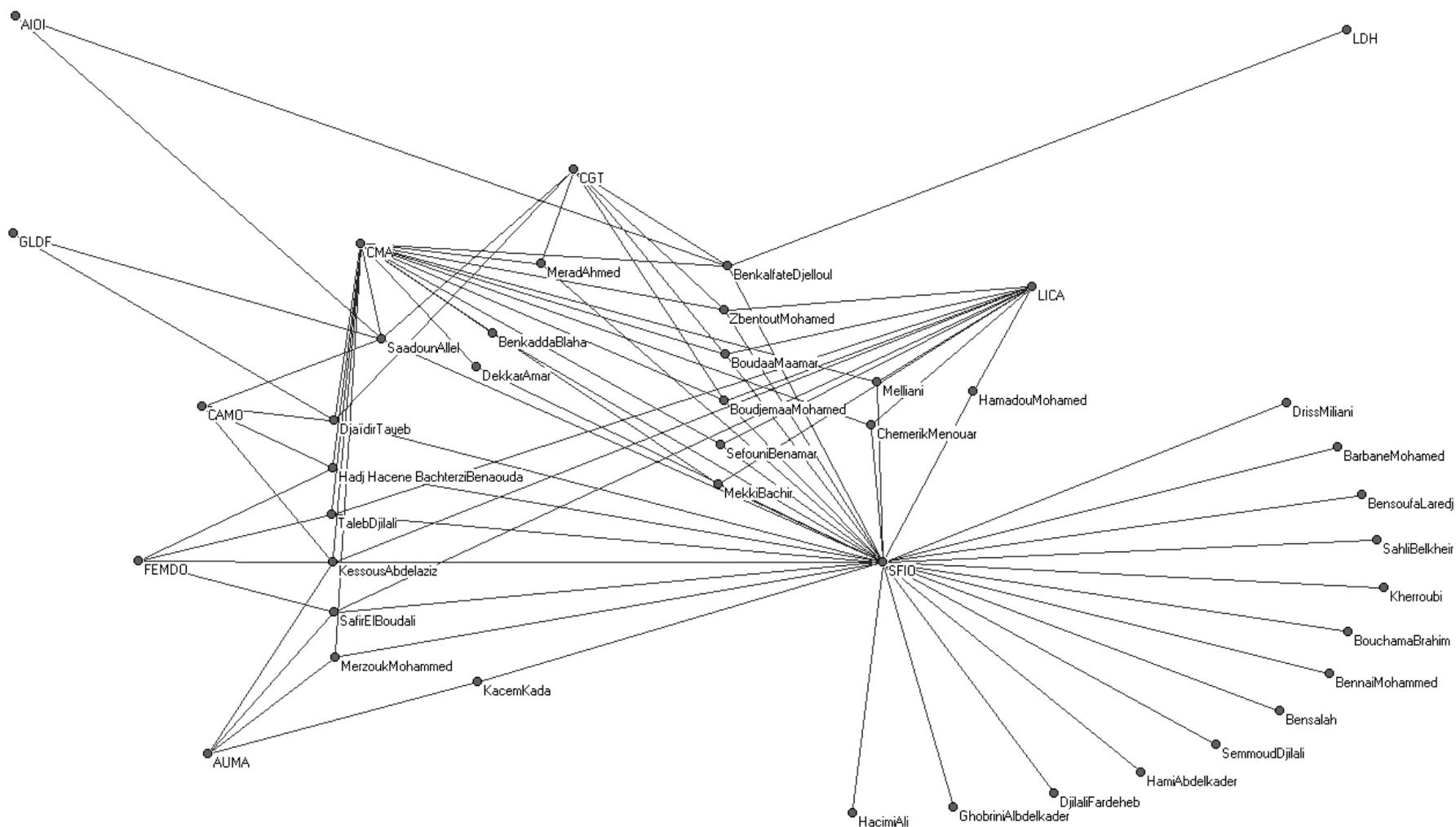


Figure 75 : Représentation graphique du réseau formé par les adhérents algériens de la fédération SFIO d'Oran (1936-1939)

Source : dépouillements divers (total : 34 individus)

c. Pourquoi viennent-ils ? Sources et ressources de l'engagement

L'adhésion à la SFIO pouvait correspondre, pour les individus, à diverses significations et fonctions. Cette précision vaut pour tout engagement partisan, mais revêt dans le cas des adhérents algériens des modalités propres. La condition juridique des « indigènes », la situation politique et sociale de dominés à laquelle elle correspondait, même chez les naturalisés, étaient autant d'éléments qui pouvaient justifier d'avoir recours à l'adhésion à un parti politique français considéré comme une ressource matérielle et sociale. Mais les raisons de l'engagement ne peuvent pas se résumer à de seuls motifs fonctionnalistes. L'adhésion avait aussi un sens politique et puisait dans la nouvelle identité que revêtait la SFIO, désormais considérée comme une organisation porteuse de revendications algériennes.

Pour être élu : le cas Benaouda Hadj Hacène Bachterzi

L'adhésion au Parti socialiste pouvait, d'abord, fournir des moyens non négligeables dans le champ électoral colonial. Le cas le plus emblématique de ces adhérents venus pour être élu sous l'étiquette SFIO était Benaouda Hadj Hacène Bachterzi. Il avait construit son parcours sur une notabilité héritée ; il avait su réinvestir le capital symbolique, financier et social de sa famille au profit d'une carrière associative et politique. Son itinéraire politique fut le produit d'alliances apparemment contradictoires, nouées au gré de l'évolution des configurations du jeu politique européen et « musulman ». Il s'était d'abord placé, après la guerre, sous la protection de Jules Molle, qui patronna ses listes au conseil municipal en 1921 et 1925. Puis il avait rompu avec lui et été réélu en 1929 sans son aval. Il avait créé la Fédération des élus musulmans de l'Oranie (FEMDO) en 1930 et été élu conseiller général de la circonscription d'Oran l'année suivante¹. En 1934, il avait pris le parti de l'abbé Lambert aux élections municipales.

Au début du Front populaire, sa carrière politique traversait une étape critique : il avait perdu, aux élections de 1935, son siège de conseiller municipal, qu'il avait occupé sans discontinuer pendant quatorze ans. Le maire Lambert soutenait désormais ses concurrents, qui en avaient profité pour soustraire la FEMDO à son influence. Son comportement à l'avènement du Front populaire peut être interprété de multiples façons. Une lecture purement

¹ CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : session ordinaire d'octobre 1931*, Oran, Heintz frères, 1931.

stratégique mettrait en avant son avantage à prendre le parti du CMA et du Front populaire pour triompher de ses adversaires au sein de la FEMDO et relancer sa carrière d'élu. Mais il ne faut pas oublier que, dès la fin des années 1920, il s'était fait le partisan des réformes politiques de la condition « indigène » et en particulier de la représentation parlementaire, dans son journal *L'Union-El Tihad*, devenu *Essandjak*. Ainsi ses prises de parti ne furent pas uniquement guidées par son intérêt immédiat et les rétributions matérielles et symboliques escomptées, mais révélaient une forme de continuité idéologique.

Au milieu des années 1930, Bachterzi se rapprocha de l'AUMA. On peut penser qu'il fut l'un de ceux qui, au sein de la cultuelle musulmane d'Oran dont il était membre, favorisèrent la prise de pouvoir des partisans du cheikh Zahiri fin 1935¹. En effet, il présenta aux élections municipales d'Oran, en mai 1935, une liste où figuraient des membres de l'AUMA, comme Saad El Hachemi, qui passait pour l'un des « rares partisans fidèles » de Zahiri², et Belazreg Godih³. D'après Lahouari Touati, l'AUMA apporta son soutien implicite à sa liste, contre celle de Bentabet alliée à Lambert⁴. En juin 1936, Bachterzi participa à la création du Bloc des organisations musulmanes (BOMO), au nom du Croissant rouge de l'Oranie, aux côtés de Saïd Zahiri. C'est en son nom qu'il participa à la première réunion du CMA à Alger et à la délégation envoyée par ce dernier à Paris au mois de juin 1936⁵. Le notable oranais entra dans le bureau du BOMO, mais selon une note de renseignements des Affaires indigènes, dès le mois de septembre 1936, il s'en « sépar[a] sensiblement » du fait des accointances marquées de Zahiri avec le communisme⁶.

C'est vraisemblablement pour afficher son soutien au Front populaire tout en se démarquant de Zahiri qu'il prit le chemin de la SFIO. Un rapport du chef de la sûreté départementale, daté d'octobre 1936, indique qu'il avait « déclaré se rallier à la politique du Front Populaire, dans l'espoir sans doute d'avoir l'appui de Marius Dubois » dans sa lutte contre ses adversaires politiques élus au conseil municipal, alliés au RNAS de l'abbé Lambert⁷. Mais son opposition à la politique du maire d'Oran n'était pas que de façade, et il

¹ AWO/4F/3, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 24 décembre 1935.

² ANOM/GGA/3CAB/90, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 19 juin 1936.

³ « Élections municipales d'Oran du dimanche 5 mai 1935 », *L'Écho d'Oran*, 6 mai 1935, p. 3.

⁴ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation*, op. cit., p. 376.

⁵ ANOM/Oran/90, Rapport du commissaire central au préfet a/s réunion du « Bloc musulman ouvrier oranais », Oran, 12 octobre 1936.

⁶ ANOM/Oran/5I/88, Note de renseignements, n.d.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/25, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 16 octobre 1936.

était intervenu en avril 1936 pour éviter une émeute antisémite que Lambert, escorté d'agents « indigènes » des services municipaux, avait failli provoquer¹.

La date d'adhésion de Bachterzi à la SFIO est difficile à resituer précisément. Dès le mois de juin 1936, il aurait pris la parole dans une réunion du BOMO pour exposer ce que la surveillance qualifia de « programme socialiste »². Dans *Le Semeur* en septembre 1936, un article signé « El Ichtiraki » c'est-à-dire, littéralement, « le socialiste », s'en prenait à Zine Bentabet, son ennemi politique personnel, qui avait pris sa place au conseil municipal³ ; il en était peut-être l'auteur. Quelques jours plus tard, il fit distribuer en ville nouvelle un tract contre son rival, rédigé en des termes qui ne cherchaient aucunement à traduire au plan idéologique le désaccord qui les séparait. Ils puisaient plutôt dans le répertoire clientéliste de la compétition électorale :

« J'étais riche au début de ma vie politique. Chacun sait que la fortune importante que m'ont laissée mes parents a été fortement ébréchée pour servir à la défense de mes coreligionnaires et pour de multiples œuvres de bienfaisance.

Je luttais depuis longtemps déjà pour la cause musulmane lorsque le jeune Bentabet n'était encore qu'un petit cireur sur la place d'Armes, où il gagnait misérablement quelques sous qu'il devait remettre à ses parents qui, au même moment, sollicitaient la charité publique, en général, et celle des membres de la famille Hadj Hacène Bachterzi en particulier. »⁴

La première occurrence certaine de son appartenance à la SFIO date de quelques mois plus tard. Le 17 avril 1937, *Le Semeur* publia le compte rendu d'une réunion de Marius Dubois dans un « café maure » de *Medina Jdida* et mentionna la présence à la tribune du « conseiller général indigène SFIO » Bachterzi. Il était membre du conseil général depuis 1931, élu sans étiquette partisane mais se préparait sans doute à revêtir l'étiquette socialiste dans la perspective de son renouvellement, au mois d'octobre 1937. Il fit en effet campagne aux élections cantonales, à la rentrée 1937, avec les autres candidats présentés par la fédération SFIO. Le 29 septembre, il fut présenté comme « candidat musulman » de la SFIO

¹ ANOM/GGA/3CAB/49, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 29 avril 1936.

² ANOM/Oran/5I/88, Note de renseignements, n.d.

³ EL ICHTIRAKI, « Sans blague, Monsieur Zine Bentabet », *Le Semeur*, 5 septembre 1936, p. 1.

⁴ ANOM/Oran/90, « Réponse à Zine Bentabet », 24 septembre 1936 (tract envoyé par le commissaire au préfet).

lors d'un meeting au casino Bastrana¹. Il céda la première circonscription cantonale à Mohammed el-Aziz Kessous et se présenta dans celle d'Aïn Temouchent, qui venait d'être créée². Cependant il ne mentionna pas dans sa profession de foi l'investiture du Parti socialiste, pas plus que celle du comité local de Front populaire : Bachterzi préféra y développer son « passé [...] de dévouement absolu à [ses] frères musulmans », citant en revanche sa fidélité à la charte du CMA³. Les revendications qu'il développa dans ce texte, sur la scolarisation et l'égalité de traitement des fonctionnaires « indigènes », faisaient cependant partie du programme de la SFIO. Il fut réélu triomphalement, dès le premier tour, avec 63% des suffrages exprimés, face à Zine Bentabet, conseiller municipal d'Oran se réclamant du RNAS de l'abbé Lambert et du PPF de Doriot⁴.

L'adhésion de Bachterzi à la SFIO venait à la suite d'une longue pérégrination politique, dans une carrière commencée quinze ans plus tôt et placée jusque-là sous le signe d'une notabilité censée se suffire à elle-même. Son engagement à la SFIO était un exemple parmi d'autres de la rupture plus largement introduite dans le jeu électoral algérien : désormais, l'étiquette partisane devenait quasiment obligatoire dans la compétition électorale. Le phénomène n'était pas propre à l'Algérie et aux Algériens. En général, on passa en France, à cette époque, d'un champ politique plutôt souple, voyant coexister les partis avec des comités électoraux plus ou moins lâches, à une scène politique plus étroitement organisée autour des partis. Mais le phénomène avait, en Algérie, un écho particulier dans la vie politique « musulmane », qui jusque-là était restée presque totalement en marge du phénomène partisan.

À partir de 1937, les candidats aux élections à titre « indigène » commencèrent à solliciter massivement l'investiture des partis européens. Le label SFIO permit à Bachterzi de se refaire une virginité politique, lui qui avait été malmené par ses adversaires et soupçonné de tirer un profit personnel de ses mandats⁵. Il lui permit aussi de capter à son profit la popularité du Front populaire. Il faisait apparaître son étiquette SFIO quand celle-ci lui semblait pertinente, en premier lieu en temps d'élection, profitant du dispositif de campagne

¹ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 30 septembre 1937.

² « Les candidats du Parti socialiste en Oranie », *Le Semeur*, 9 octobre 1937, p. 1.

³ ANOM/Oran/E/214, Profession de foi de Hadj Hacène Bachterzi, envoyée par le chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 14 octobre 1937.

⁴ ANOM/Oran/90, Bulletin du CIE pour les mois d'octobre et novembre 1937, Oran, 1^{er} décembre 1937.

⁵ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 27 mars 1929.

de la fédération oranaise. Ainsi, il présenta sa candidature aux Délégations financières avec l'investiture du Parti socialiste, en février 1938, et parut en première page du journal fédéral :

Figure 76 : Benaouda Hadj Hacène Bachterzi en une du Semeur, avant le scrutin de ballottage de l'élection aux Délégations financières, 12 février 1938



Source : Archives de la wilaya d'Oran (AWO).

Bachterzi se présenta, dans cette campagne électorale, comme le « porte-drapeau du Front populaire » et le « candidat des revendications musulmanes »¹. Dans les rues d'Oran, à la veille des élections, on pouvait ainsi entendre : « voter pour Bachterzi, c'est voter musulman »². Il associa son élection au succès du projet Blum-Viollette, faisant courir le bruit

¹ ANOM/Oran/E/203, coupure de presse : Benaouda Hadj Hacène Bachterzi, « Aux électeurs musulmans », *Oran Républicain*, 26 janvier 1938.

² ANOM/Oran/E/203, Rapport du CIE, Oran, 14 février 1938.

qu'une victoire de son adversaire aboutirait au sabotage de la proposition de loi. Enfin dans les campagnes, selon le même rapport de surveillance, il fit prêter serment à ses électeurs sur les « santons locaux », les sanctuaires maraboutiques vénérés dans le cadre confrérique, de voter pour lui¹. Ainsi, il continuait à manier différents registres politiques, sans se priver de recourir à celui de l'allégeance religieuse, pourtant exclue du champ du discours socialiste. S'appropriant à la ville les codes du système politique colonial, il ne se privait pas, à la campagne, de recourir au répertoire du religieux. L'affiliation à un parti politique français n'impliquait pas, comme le montre Romain Bertrand, l'abandon total des « modes vernaculaires d'action politique »². En plein retour sur la scène médiatique et politique du projet Blum-Viollette, la stratégie de Bachterzi fut un succès : au second tour il l'emporta avec 65% des suffrages exprimés face au délégué sortant, Benhalima³. Son intention était désormais de prendre la tête d'une liste aux prochaines élections municipales⁴.

Mohammed Merzouk, à Tlemcen, peut être rapproché de la figure de Bachterzi. Élu conseiller municipal de Tlemcen une première fois en 1925⁵, puis réélu en 1929, à chaque fois sur la liste des *hadri*⁶, selon les services de la préfecture⁷. Selon les services de surveillance, qui s'inspiraient en cela des travaux des orientalistes arabisants comme Alfred Bel⁸, directeur de la médersa de Tlemcen jusqu'en 1936⁹, la scène politique « musulmane » de Tlemcen était essentiellement organisée autour d'un clivage clanique. Celui-ci opposait les citoyens d'ascendance arabe, dits *hadri*¹⁰ aux *kouloughlou*, descendants des mariages algéro-turcs. Mais cette lecture des divisions ethniques de la ville en termes de *çoff*, c'est-à-dire de coalition électorale tribale, systématisée et exagérée par l'administration, rendait de moins en moins compte de la réalité du paysage politique. Ainsi, en 1927, Mohammed Merzouk cosigna avec des élus de la liste opposée, tel Abdeslam Taleb, une tribune libre dans *L'Écho de Tlemcen* réclamant des réformes politiques à la veille du Centenaire¹¹. En 1934, il faisait partie avec

¹ ANOM/Oran/E/203, Rapport du CIE, Oran, 14 février 1938.

² Romain BERTRAND, « Rencontres impériales : l'histoire connectée et les relations euro-asiatiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-4 bis, 2007/5, p. 80-81.

³ ANOM/Oran/E/203, Télégramme du préfet au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 13 février 1938.

⁴ ANOM/Oran/E/203, Rapport du préfet au gouverneur général de l'Algérie, Oran, 31 janvier 1938.

⁵ « Résultat des élections municipales du 5 mai 1929 », *L'Écho de Tlemcen*, 7 mai 1929, p. 1.

⁶ Au singulier *hadar*, littéralement citoyen.

⁷ ANOM/Oran/E/234, Liste indigène (*hadri*) aux élections municipales de Tlemcen du 5 mai 1929.

⁸ Voir Alfred BEL, *La population musulmane de Tlemcen*, Paris, Paul Geuthner, 1908.

⁹ Alain MESSAOUDI, « Bel Alfred », dans Fernand POUILLON, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, Karthala, 2008, p. 71-72.

¹⁰ Littéralement citoyens, au singulier *hadar*.

¹¹ « Tribune libre », *L'Écho de Tlemcen*, 28 juin 1927, p. 2.

nombre de descendants de *kouloughlou* de la cultuelle libre de Tlemcen, affiliée à l'AUMA¹ et, en mai 1936, il participa à la création du comité d'arrondissement du CMA de Tlemcen, aux côtés de membres de la famille Taleb².

En septembre 1937, Merzouk participa au congrès fédéral de la SFIO à Tlemcen et fut signalé par le commissaire comme « militant indigène du parti »³. L' élu de Tlemcen revêtit peut-être alors l'étiquette SFIO dans la perspective des élections municipales à venir, prévues pour 1938. En adhérant, il pouvait espérer échapper à la lecture clanique des enjeux électoraux dans sa ville, qui le réduisaient à son identité de *hadar*. On ne peut exclure en effet que cette lecture était partagée par une partie de la population des électeurs : même s'il était réducteur, ce schéma trouvait son origine dans des observations ethnographiques ; son instrumentalisation par les autorités pouvait aussi avoir des effets de réel. Or le parti de la réforme, politique et religieuse, était associé aux *kouloughlou*, dont il s'était rapproché tant au sein de l'AUMA que du CMA. Passer à la SFIO, c'était peut-être préparer la constitution d'une liste commune, déterminée non plus par des questions de *çoff* mais d'idées. Le dépassement des clivages communautaires pouvait en effet être justifié par un ancrage politique commun des candidats. C'est en tout cas ce schéma qui triompha lors des élections municipales anticipées de février 1938.

En novembre 1937, Merzouk démissionna en effet, avec les autres conseillers municipaux, de son mandat pour protester contre le retard des réformes indigènes. Lors des élections partielles il se présenta sur une liste présentée par le comité de coordination du Front populaire et du CMA ; il y côtoyait d'anciens concurrents. En mai 1938, il rendit visite au maire socialiste de Beni-Saf, Gabriel Gonzales, en compagnie de deux autres conseillers municipaux, Abdelkrim Berber et Moulessehoul Chaffaï Habri, qualifiés par le commissaire d'« élus du parti SFIO »⁴. Le premier était affilié à l'AUMA⁵ et le deuxième à la FEMDO⁶ et tous trois avaient été élus sur la même liste aux municipales de 1935. Si rien ne garantit la véracité de cette information dans le cas des deux autres élus, la présence de Merzouk en tant que délégué au congrès fédéral n'aurait pas été possible s'il n'avait pas été adhérent.

¹ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh, op. cit.*, p. 256.

² ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du Congrès musulman dans le département d'Oran, CIE, 28 avril 1937.

³ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire au préfet, Tlemcen, 27 septembre 1937.

⁴ ANOM/Oran/5I/153, Rapport du commissaire au préfet, Beni-Saf, 27 mai 1938.

⁵ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh, op. cit.*, p. 256.

⁶ ANOM/Oran/5I/86, Note de renseignements, préfecture d'Oran, n. d. (1937).

Autres commodités de l'étiquette socialiste

Dans la même perspective fonctionnaliste, se pose aussi la question de la couverture que la SFIO a pu jouer vis-à-vis d'autres engagements perçus comme exposant à de plus grands dangers, comme le communisme et le nationalisme. Nombre des adhérents algériens de la SFIO étaient fonctionnaires et pouvaient craindre de se voir sanctionner ou gêner dans leur carrière par une activité politique perçue comme suspecte par l'administration. Le label socialiste avait l'avantage d'afficher une forme de modération. Même si le PCA ne revendiquait plus formellement l'indépendance de l'Algérie, ses revendications en matière algérienne restaient plus avancées que celles des socialistes. Par rapport aux organisations messalistes, l'avantage était encore plus net, l'ENA ayant été interdite par le Front populaire en février 1937 et le PPA faisant l'objet de la plus grande méfiance de la part de l'administration française.

La question se posait par exemple dans le cas de Mohammed Boudjemaa. Cet instituteur présentait le profil d'un polyengagé très investi et dynamique, puisqu'il endossa simultanément un rôle de cadre dans quatre organisations : SFIO, LICA, CGT et CMA. Le commissaire de police de Relizane s'en inquiéta, jugeant qu'il avait un « très mauvais esprit » et que son engagement en faveur de « partis extrémistes » traduisait, en réalité, des « tendances [...] nettement communistes »¹. Un an plus tard, il avait révisé son opinion et écrivit que l'instituteur « rest[ait] dans le cadre de la CGT, du Parti socialiste ou du CMA »². Le discours que tint Boudjemaa sur le statut personnel, rapporté par une note du CIE qui le décrivit comme « entièrement gagné à l'europanisation et aux idées françaises »³ rend peu probable l'hypothèse d'une adhésion à la SFIO conçue comme la couverture d'un engagement réel au PCA. Ses cartes de membre d'organisations françaises n'étaient pas incompatibles avec son engagement au CMA, qu'il envisageait comme « un moyen d'obtenir des droits politiques et la suppression de toutes les lois d'exception », expliqua-t-il⁴.

En février 1938, une controverse opposa à ce sujet, par voie de presse, l'instituteur socialiste Djelloul Benkalfate et le secrétaire du comité d'arrondissement de Tlemcen du CMA, Ahmed Taleb⁵, qualifié de « nationaliste actif » par les services de surveillance de la

¹ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement du commissaire de police, Relizane, 22 juin 1937.

² ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignement du commissaire de police, Relizane, 16 avril 1938.

³ AWO/I/7, Note de renseignement du CIE, Oran, 28 février 1939.

⁴ AWO/I/7, Note de renseignement du CIE, Oran, 28 février 1939.

⁵ Abderrahim TALEB BENDIAB, « Précisions structurelles sur le Congrès musulman algérien », *op. cit.*, p. 173.

préfecture en avril 1937¹. Après la démission des élus « musulmans » du conseil municipal, des élections partielles avaient été prévues pour le 20 février 1938. Les démissionnaires présentaient leur candidature sous l'étiquette du comité de coordination du Front populaire et du CMA. Or Ahmed Taleb avait pris ses distances avec le comité de coordination et le maire Valleur. Benkalfate lui reprocha son « attitude équivoque » dans une lettre publique, parue dans *Oran républicain*. Taleb lui répondit dans les mêmes colonnes en expliquant qu'il défendait la cause musulmane « sans avoir besoin d'être à la remorque de qui que ce soit »², c'est-à-dire, en l'occurrence, des partis de gauche. Il insinua que Djelloul Benkalfate n'était pas libre de ses engagements, par crainte des retombées que ces derniers pouvaient avoir sur sa carrière professionnelle : « Je comprends ton attitude à toi, elle est celle d'un fonctionnaire. Tes véritables sentiments de Musulman, je les connais et j'ai confiance en toi ».

Deux jours plus tard, Benkalfate le pria de « cesser dans l'intérêt des Musulmans ce jeu dangereux », réaffirmant sa fidélité à l'égard du Front populaire :

*« Nous ne voulons pas que vous jetiez encore le doute sur nos sentiments vis-à-vis des partis de gauche, auxquels nous sommes allés spontanément et qui sont les seuls à défendre sincèrement nos revendications. Nous ne nous « accrochons » pas à eux comme vous le dites. Mais nous sommes animés du même idéal de justice et d'égalité, qui sont à la base même des principes de ces partis. Et notre alliance n'est point le fait d'une complaisance quelconque. »*³

Le processus de l'engagement est le résultat de motivations complexes et plurielles, que l'opposition artificielle du pragmatisme et de la sincérité ne saurait expliquer⁴. L'évolution des contextes institutionnel et politique est un paramètre parmi d'autres qui permet de rendre en compte des modalités de l'entrée dans un parti. Ici, l'arrivée du Front populaire au gouvernement et l'élection de membres des partis de cette coalition aux élections locales avaient considérablement changé la donne. Désormais, la SFIO était un parti au pouvoir. Y

¹ ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du Congrès musulman dans le département d'Oran, CIE, Oran, 28 avril 1937.

² Ahmed TALEB, « Lettre ouverte à M. Benkalfate, instituteur à Tlemcen », *Oran républicain*, 27 février 1938, p. 3.

³ BENKALFAT, « Lettre à M. Taleb Ahmed », *Oran républicain*, 19 février 1938, p. 3. Souligné par nous.

⁴ Voir Olivier FILLIEULE et Christophe BROQUA, « Raisons d'agir et proximité à la maladie dans l'économie de l'engagement à AIDES, 1984-1998 », dans André MICOUD, Michel PERONI (dir), *Ce qui nous relie*, Paris, Éditions de l'Aube, 2000, p. 283-315.

adhérer pouvait, dans certaines configurations locales, constituer une forme d'allégeance vis-à-vis des autorités.

À Perrégaux, la naissance du Front populaire avait donné lieu à la constitution, en juin 1936, d'une association nommée « Mutuelle de la Jeunesse musulmane » par l'instituteur Benaouda Mabed, ancien « Jeune Algérien »¹, délégué au CMA du 7 juin 1936 à Alger². Son bureau était principalement composé de « sympathisants des oulémas réformistes » et du Front populaire, selon une note de renseignements³. C'est sous sa houlette et celle du comité de Front populaire que la ville reçut la délégation du CMA à son retour de Paris et entendit les *chioukh* Ben Badis et Brahimi en octobre 1936⁴. Or, d'après le commissaire de police de la ville, dans un rapport daté de juin 1938, le bureau de la Mutuelle aurait décidé, à sa création, « d'adhérer aux différents partis extrémistes du Front populaire » : « Les membres de cette association furent versés sans consultation pour une moitié au PC, pour l'autre au parti SFIO », écrivit-il en reprenant les propos d'un agent de la police municipale, lui-même inscrit au PC⁵. Le *taleb* islahiste Kacem pouvait en faire partie, ce qui éclairerait d'un jour particulier son adhésion à la SFIO.

Quelques doutes peuvent cependant être émis sur la véracité des éléments rapportés par le commissaire de police. En juin 1936, Benaouda Mabed avait au contraire invité tous les « indigènes » à « ne pas se mêler aux manifestations qui pouvaient se faire dans les rues et [à] ne pas s'immiscer dans les querelles politiques des Européens » et leur avait déconseillé de se syndiquer⁶. En outre, l'élection d'une municipalité Front populaire à Perrégaux date de 1937, soit un an après la création du groupement. Au moment de sa constitution, l'adhésion aux organisations de Front populaire n'engendrait donc pas de bénéfices immédiats et ne constituait pas un signe de subordination à la municipalité.

Une autre raison d'adhérer à la SFIO pouvait être de jouir de l'étiquette de militant au sein du CMA. Les délégués du CMA étaient en effet classés en trois collèges : élus, militants et *'ulamā*⁷. Ainsi, par exemple, en 1936 Dji Taleb fut délégué de Sidi-Bel-Abbès au comité

¹ Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation*, op. cit., p. 212.

² « Un geste important : Le Congrès musulman algérien a réuni près de 5000 auditeurs », *L'Écho d'Alger*, 8 juin 1936, p. 1-5.

³ AWO/I/14, Note de renseignement, Oran, 3 décembre 1943.

⁴ ANOM/Oran/5I/151, Rapport spécial du commissaire au préfet, Perrégaux, 15 octobre 1936.

⁵ ANOM/Oran/5I/151, Rapport du commissaire au préfet, Perrégaux, 17 juin 1938.

⁶ AWO/I/14, Rapport du commissaire au préfet, Perrégaux, 5 juillet 1936.

⁷ Abderrahim TALEB BENDIAB, « Précisions structurelles sur le Congrès musulman algérien », op. cit.

exécutif du CMA en tant que militant, à côté d'un élu et d'un 'alim¹. Mais il était sans doute déjà à la SFIO à cette date, lui que Kessous présenta en avril 1937 dans *Oran républicain* comme un militant « aussi bien dans les groupements indigènes, que dans les formations politiques de gauche où il a été conduit, très tôt, par ses affinités »². On peut en revanche imaginer que Menouar Chemerik entra à la SFIO pour pouvoir prétendre, au sein du CMA dont il était déjà membre à Relizane, à des responsabilités plus grandes grâce à son étiquette de militant. On pouvait en effet adhérer directement à un comité local du CMA mais, pour entrer dans les structures de direction, il fallait être mandaté par l'AUMA, par la Fédération des élus ou par un parti.

Pour porter le discours algérien du Parti socialiste

Mais les ressources stratégiques que représentait l'adhésion à la SFIO n'épuisent pas les raisons que pouvait avoir un Algérien d'adhérer à la SFIO au moment du Front populaire. Entrer au Parti socialiste, c'était aussi porter son programme algérien de réformes et militer en faveur de sa réalisation. Dans le fond, les idées portées par les polyengagés dans les différentes organisations était le même : au Parti socialiste ou ailleurs, ils demandaient la réforme de la condition des colonisés, des droits accrus, la fin du régime d'exception, la liberté de la langue arabe. Pourquoi porter ces thèmes au Parti socialiste ? En quoi était-il intéressant de tenir ce même discours dans ce cadre-là ?

La SFIO, en 1936-1938, fut un parti associé du pouvoir et il pouvait être parfaitement logique de penser que les revendications développées en son sein avaient des chances accrues de se voir satisfaites. Par ailleurs, malgré sa nouvelle composante algérienne, la SFIO restait un parti français : militer en son sein pour les droits des « indigènes », c'était aussi transmettre ces revendications aux citoyens français et s'assurer qu'elles continuaient à y être portées. Enfin, entrer à la SFIO pouvait également répondre à un besoin de relier les questions algériennes à un corpus idéologique plus large.

Prenons le cas d'El Boudali Safir : quel intérêt avait-il à entrer au Parti socialiste ? Son capital social et culturel était déjà très important. Sa notoriété était telle qu'on pouvait douter qu'il eût besoin de l'étiquette SFIO pour présenter sa candidature à une élection locale et, a

¹ *Ibid.*, p. 168.

² Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Une grande enquête sur le projet Blum-Viollette », *Oran républicain*, 23 avril 1937, p. 3.

fortiori, être élu. Il aurait pu se contenter de celle du CMA, dont il faisait partie. C'est pourtant sous l'étiquette de la SFIO qu'il se présenta aux suffrages des électeurs « musulmans » de Mascara et fut élu conseiller municipal au printemps 1937¹. Son engagement au Parti socialiste était bien plus inspiré par sa confiance de le voir porter les revendications d'augmentation des droits politiques « indigènes » et en particulier le projet Blum-Viollette dont il fut un fervent défenseur.

S'il vint au Parti socialiste au moment du Front populaire, c'est justement attiré par ses propositions en matière « indigène ». C'est ce qu'il affirma lors d'une réunion de la section socialiste de Perrégaux en janvier 1937. Il expliqua que les revendications socialistes avaient « servi de base aux membres du CMA pour élaborer la charte revendicative »². Implicitement, il se référait au cahier de revendications algériennes adopté par le congrès national de la SFIO le 1^{er} juin 1936 à Paris, sur lesquelles nous reviendrons³. Pour ce polyengagé, non seulement la SFIO portait ses revendications en matière algérienne, mais en outre elle avait joué un rôle dans leur formulation. C'est ce qui justifiait qu'il militât en son sein, pour contribuer à les faire triompher et apporter si possible sa pierre à l'édifice.

Comme l'ont montré les politistes et les sociologues du militantisme, l'engagement est le fruit de la rencontre de motivations, d'héritages, d'espoirs de rétribution, de processus de socialisation, de facteurs subjectifs et objectifs⁴. Il reste difficile d'aborder de front et exhaustivement la question des raisons de l'entrée dans une organisation, mais des voies détournées peuvent être empruntées pour apercevoir le contenu de cette « boîte noire ». La façon dont les membres algériens de la SFIO s'investirent dans la vie du parti peut nous permettre d'approcher le sens qu'eux-mêmes donnaient à leur adhésion : simple instrument mis au service d'une ambition politique personnelle ? Compagnonnage de circonstance dans le contexte du CMA et du Front populaire ? Ou réel intérêt, à un certain moment, pour la doctrine et l'appareil socialistes ?

¹ AWO/I/7, Rapport du sous-préfet au préfet, Mascara, 5 avril 1937.

² ANOM/GGA/9H/48, Rapport spécial du commissaire, Perrégaux, 17 janvier 1937.

³ Voir *infra*, chapitre 9, C, 1, c.

⁴ Voir Olivier FILLIEULE, « Post-scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, n°51, 2001, p 199-215.

d. Qu'y font-ils ? Profils d'adhérents

Tout comme il existait différentes façons de venir au Parti socialiste, il s'en dessinait plusieurs de faire partie du groupe. Autant l'origine sociale, l'éducation et la profession ne jouaient pas de rôle discriminant dans la trajectoire politique, un instituteur bilingue marié à une Française pouvant tout aussi bien correspondre au profil du militant « à l'européenne » ou du polyengagé sur les fronts européen et algérien, autant une causalité existait entre ces critères et la façon dont les individus s'investirent dans la fédération SFIO. Ceux qui jouèrent, dans les sections, un rôle actif, étaient le plus souvent semblables aux adhérents européens en termes socioprofessionnels : les instituteurs furent ceux qui eurent le plus tendance à y exercer des responsabilités tandis que les fonctionnaires de la justice musulmane, les propriétaires, publicistes, issus de la grande bourgeoisie, et les employés du secteur privé, eurent plutôt tendance à s'en tenir à distance.

Les déterminants socioprofessionnels jouaient à la fois sur le désir et la disponibilité pour s'intégrer au groupe et sur la capacité de ce dernier à s'ouvrir à de nouveaux venus. L'entre-soi militant se nourrissait d'un mimétisme professionnel, synonyme en l'occurrence d'acculturation aux discours de la République : les instituteurs algériens, formés à l'École normale, maîtrisant la langue, l'histoire et la littérature françaises, en sus ou non de formations parallèles en arabe, semblaient les plus à même de prendre part au groupe et d'y être accueillis favorablement. Le fait de manier par ailleurs la langue arabe, de porter la chéchia et d'avoir contracté un mariage musulman ne semblait pas constituer un réel obstacle pour prendre part à la vie du groupe. L'effet des sources joue puissamment au moment de décrire la réalité des activités militantes, les renseignements dont nous disposons étant par définition plus abondants pour les individus les plus exposés. C'est pourquoi nous ne raisonnerons pas en termes de comparaison numérique des différents groupes.

Les militants de premier plan

Certains adhérents algériens, mono ou polyengagés, politisés d'abord à la SFIO ou venus dans un second temps, endossèrent au sein de la fédération des responsabilités de premier plan. Certains adhérents musulmans prirent par exemple la tête de sections locales : Ahmed Merad devint le secrétaire de la SFIO de Saint-Denis-du-Sig, au plus tard en janvier

1937¹. Une note du commissaire de la ville le désigna, dès cette date, comme l'un des leaders politiques « indigènes » de la région². À Nemours, Benamar Sefouni devint secrétaire adjoint à la même époque³. À Sidi-Bel-Abbès, Dji Taleb était en 1937 secrétaire adjoint de la section SFIO de Sidi-Bel-Abbès⁴. Quant à Bachir Mekki, il créa un groupe de « socialistes musulmans » à Mascara selon *Le Semeur*⁵. Il fut également signalé par le commissaire de la ville comme le « secrétaire de la section musulmane du parti SFIO » en janvier 1937⁶. Quoiqu'un tel groupement n'ait vraisemblablement jamais existé⁷, la mention indiquait qu'il prenait une part importante aux activités de la section. C'était peut-être lui qui signait, dans *Le Semeur*, sous le pseudonyme « El Maaskri », c'est-à-dire le Mascaréen.

Certains socialistes algériens apparaissaient au grand jour comme militants et écrivaient dans la presse. Mohammed el-Aziz Kessous, arrivé à Oran dans les premiers jours de 1937 pour participer à *Oran républicain*, apporta ainsi un concours de poids à la vie de la section. Le jeune et talentueux orateur accompagnait les cadres du Parti socialiste dans leurs tournées en ville nouvelle, haranguant la foule⁸. Tayeb Djaïdir, instituteur à l'école « indigène » du faubourg Lamur, prit dès le printemps 1936 une part active à la vie de la fédération oranaise de la SFIO en se proposant pour faire partie d'une commission chargée de la rédaction d'un rapport sur les « questions indigènes en Afrique du nord »⁹. Il joua le rôle de secrétaire de séance lors du conseil fédéral de février 1937¹⁰. Mais il fut aussi un militant de terrain, très investi dans la vie du parti, participant aux réunions publiques¹¹. Il fut également un contributeur récurrent d'*Oran républicain*¹².

Bien que venu tardivement à la SFIO, Mohammed Zbentoute occupa les premiers rangs dans la fédération. Il commença à se signaler comme auteur dans les colonnes du *Semeur*. En février 1938, il publia un premier article sur « Le projet Blum-Viollette du point de vue

¹ ANOM/GGA/9H48, Rapport du commissaire au préfet d'Oran, Saint-Denis-du-Sig, 19 janvier 1937.

² AWO/I7, Rapport du commissaire au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 11 janvier 1937.

³ ANOM/GGA/9H/42, Fiche de renseignements, Nemours, 1937.

⁴ « Bel-Abbès », *Le Semeur*, 5 juin 1937, p. 3.

⁵ EL MAASKRI, « Meeting grandiose à Mascara », *Le Semeur*, 16 janvier 1937.

⁶ AWO/I7, Rapport du commissaire de Mascara au préfet, Mascara, 10 janvier 1937.

⁷ Voir *infra*, chapitre 9, B, 3, 1.

⁸ R. L., « Nos grandes réunions : 10 000 auditeurs musulmans et européens acclament les députés SFIO au Village nègre », *Le Semeur*, 17 avril 1937, p. 2.

⁹ « Congrès fédéral extraordinaire du 24 mai 1936 », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 1.

¹⁰ « Conseil fédéral du 7 février 1937 », *Le Semeur*, 13 février 1937, p. 1.

¹¹ « Une grande réunion au Village nègre », *Le Semeur*, 23 janvier 1937, p. 2-3.

¹² Lahouari TOUATI, *Economie, société et acculturation*, op. cit., p. 304.

indigène »¹. À partir de mars 1938, il devint une signature récurrente. Il partagea avec d'autres auteurs la rubrique « Nos frères musulmans »², attirant l'attention des lecteurs sur les conditions de vie de la population colonisée dans ses quartiers, à l'instar du faubourg Lamur où il enseignait³. Il prit également des responsabilités au sein de la fédération. En février 1939, il fut nommé secrétaire fédéral adjoint et délégué à la propagande⁴. Puis en avril 1939, il rédigea et présenta pour la section d'Oran un « rapport sur la politique algérienne » et le projet Blum-Viollette⁵, adopté à l'unanimité par le congrès fédéral de Tlemcen en mai 1939⁶. Il participa aussi à la création d'une commission fédérale des questions agraires à la SFIO⁷.

Les adhérents à éclipse

Certains individus, qui versaient le montant de leur adhésion à la SFIO, apparaissent bien peu comme des militants réguliers. On peut même parfois douter de la réalité de l'adhésion de certains personnages qui se présentèrent comme membres du Parti socialiste au moment d'une élection. Ainsi des colistiers de Mohammed Merzouk aux élections municipales de Tlemcen en 1938, qui prirent l'étiquette de candidats SFIO⁸ mais dont on n'a aucune trace, par ailleurs, comme membres de la SFIO. Faute de liste d'adhérents, il est impossible de trancher, mais il apparaît probable que, dans ce genre de cas, l'étiquette SFIO fut davantage un affichage de circonstance, destiné à affirmer la fidélité des candidats aux partis du Front populaire, qu'une adhésion en bonne et due forme. Nous avons fait le choix, expliqué plus haut, de ne pas les intégrer à notre base de données.

Un autre cas est ambigu, celui de Blaha Benkadda. Il se signala à partir de janvier 1937 à Saint-Denis-du-Sig en assistant, au moins à deux reprises, à des réunions de la section SFIO, comme assesseur de séance ou orateur⁹. En avril 1937, Kessous le présenta comme jouissant de « l'estime unanime et de la considération la plus grande des Musulmans de la région de

¹ ZBENTOUTE, « Le projet Blum-Viollette du point de vue indigène », *Le Semeur*, 19 février 1938, p. 3.

² ZBENTOUTE, « Nos frères musulmans », *Oran socialiste*, 19 mars 1938, p. 3.

³ ZBENTOUTE, « Qu'ils sont sales ! », *Oran socialiste*, 19 novembre 1938, p. 1-2.

⁴ OUHAYOUN, « Congrès de Mostaganem », *Oran socialiste*, 25 février 1939, p. 1-3.

⁵ ZBENTOUTE, « Rapport sur la politique algérienne », *Oran socialiste*, 22 avril 1939, p. 3.

⁶ « Au congrès fédéral de Tlemcen », *Oran socialiste*, 27 mai 1939, p. 1-2.

⁷ OUHAYOUN, « Congrès de Mostaganem », *Oran socialiste*, 25 février 1939, p. 1-3.

⁸ « Élections municipales musulmanes de Tlemcen », *Oran Républicain*, 19 février 1938, p. 5.

⁹ AWO/I/7, Rapport du commissaire au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 11 janvier 1937 ; ANOM/GGA/9H48, Rapport du commissaire au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 21 janvier 1937.

Saint-Denis »¹. Quelques mois plus tard, il se présenta aux élections cantonales. Cependant, il ne reçut pas l'investiture de la SFIO : la fédération préféra la donner, au dernier moment, à Mohammed el-Aziz Kessous dans la même circonscription². Le très court laps de temps entre l'annonce de cette candidature et les élections – neuf jours – et la façon dont elle fut présentée, Kessous affirmant qu'il aurait « préféré rester dans le rang »³, amènent à émettre l'hypothèse que le bureau de la fédération avait retiré *in extremis* son soutien à Benkadda. Notable en mal d'étiquette politique, Benkadda n'avait apparemment pas fourni les garanties suffisantes pour se voir donner le droit de revêtir l'étiquette SFIO par la fédération.

Il reçut cependant, localement, l'appui du secrétaire de la section SFIO de Saint-Denis-du-Sig, Ahmed Merad⁴. Plus favorisé que les autres candidats du Front populaire à l'issue du premier tour, il bénéficia du retrait de Kessous au second tour, ainsi que du candidat communiste Kaddour Belkaïm et de l'USR Mohammed Abderrahmane⁵ et se présenta comme candidat unique du Front populaire. Il affronta Mohammed Benkadda, son neveu, le fils de son frère le caïd, déjà conseiller municipal⁶. Sa candidature fut soutenue, d'après plusieurs sources, par les militants du PPA⁷ et les membres de l'AUMA⁸. La réticence de la SFIO à lui laisser endosser l'étiquette socialiste avait peut-être un lien avec ces accointances. Blaha Benkadda reçut le soutien du cheikh Brahimi, venu le lui manifester publiquement dans sa ville⁹. Plusieurs rapports du préfet affirmèrent qu'il se présenta cependant à cette occasion comme candidat de la SFIO¹⁰. Il fut battu au second tour, recueillant 47,5% des suffrages exprimés¹¹.

Pour ces hommes, la prise d'une carte à la SFIO n'entraînait pas nécessairement une activité militante assidue. La portée de l'engagement socialiste avait surtout une valeur électorale. Par exemple, le rôle que l'élu oranais Bachterzi joua au sein de la fédération SFIO ne fut pas celui d'un militant, justifiant l'expression utilisée dans la notice du *Maitron* le

¹ Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Une grande enquête sur le projet Blum-Viollette », *Oran Républicain*, 25 avril 1937, p. 3.

² « Tribune des élections cantonales », *Oran républicain*, 8 octobre 1937, p. 5.

³ « Tribune des élections cantonales », *Oran républicain*, 8 octobre 1937, p. 5.

⁴ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 16 octobre 1937.

⁵ « Tribune des élections cantonales », *Oran républicain*, 20 octobre 1937, p. 3.

⁶ ANOM/Oran/E/235, Rapport du commissaire au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 6 mai 1929.

⁷ ANOM/Oran/E/214, Fiche de renseignements, Oran, 20 octobre 1937.

⁸ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 21 octobre 1937.

⁹ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 20 octobre 1937.

¹⁰ ANOM/Oran/E/214, Rapport du préfet, Oran, 23 novembre 1937 ; ANOM/GGA/9H/48, Rapport du préfet, Oran, 31 octobre 1937.

¹¹ ANOM/Oran/90, Bulletin du CIE pour les mois d'octobre et novembre 1937, Oran, 1^{er} décembre 1937.

concernant, le situant « dans la mouvance de la SFIO »¹. Le conseiller général, bien qu' élu sous étiquette socialiste, fut plus un élu qu'un militant : il ne prit pas de responsabilités dans la fédération ni dans la section et n'apparut dans aucun compte rendu de congrès. Son rôle dans les meetings se cantonnait souvent à la traduction des exposés de ses camarades². Il se conduisit cependant au sein du conseil général comme un élu du Front populaire. Ainsi, il dénonça les représailles exercées par la Fédération des maires de l'Oranie, présidée par l'abbé Lambert, contre les militants algériens du Front populaire³. Malgré le peu de part qu'il prit aux activités de la SFIO, les dirigeants de la fédération protégèrent leur élu contre les attaques dont il fut la cible de la part de son ancien allié Zahiri, qui l'accusa en juin 1938 de « suivre les suggestions de l'administration dans l'exercice de son mandat »⁴.

Quant à Menouar Chemerik, propriétaire vivant de ses rentes, qualifié par Kessous de « militant jeune et ardent, mais d'esprit pondéré », il se définissait lui-même comme un « vrai républicain, épris de justice et d'humanité » et avait créé à Relizane un groupe de Jeunesses musulmanes républicaines⁵. Son engagement à la SFIO était conçu dans la continuité de ses autres activités militantes, mais il ne prit qu'une part limitée aux activités de la section SFIO. Les points communs entre ces adhérents non militants n'étaient pas tant l'élection que le milieu social d'origine : la bourgeoisie terrienne. Sûrs de leur influence, ils ne puisaient pas la plus grande part de leur légitimité dans l'activité militante. En outre, il ne devait pas être évident pour des individus issus de telles familles de trouver leur place parmi les militants socialistes, qui ne voyaient pas nécessairement d'un bon œil leur adhésion. Si, avec ces nouveaux adhérents, la SFIO gagnait une légitimité accrue face aux autres partis sur la scène algérienne, certains de ses membres pouvaient avoir le sentiment d'y perdre, au passage, une partie de l'identité du socialisme telle qu'ils la concevaient.

On peut imaginer le trouble des militants face à l'adhésion de grands bourgeois du type de Benouada Hadj Hacène Bachterzi, qui s'abstint de toute participation aux activités de la fédération. Il brandissait quand cela l'arrangeait la bannière de la SFIO et ne fit jamais, à une tribune ou dans un programme électoral, la moindre profession de foi marxiste. Pour

¹ « Bachterzi Hadj Hacène Benaouda », dans *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=97580 [consulté le 25 avril 2013].

² Par exemple : ANOM/Oran/82, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 17 mars 1938.

³ Charles NOUAILLES, « Au conseil général », *Oran Républicain*, 4 novembre 1937, p. 4.

⁴ ANOM/GGA/3CAB/90, Lettre du commissaire au préfet, Oran, 13 juin 1938.

⁵ Mohammed el-Aziz KESSOUS, « Une grande enquête sur le projet Blum-Viollette », *Oran Républicain*, 1^{er} mai 1937, p. 3.

l'instituteur laïque ou le cheminot syndiqué, l'arrivée dans les rangs du parti de grands propriétaires, vivant de leurs rentes, se réclamant d'un ascendant religieux, pouvait tout à fait être vue avec méfiance. Quand on connaît les positions laïques très fermes de la SFIO, on ne peut que s'interroger sur la façon dont les anciens adhérents réagirent à ces arrivées¹. À partir de 1938, la défection d'une partie de ces militants de longue date et un certain tarissement du recrutement répondaient sans doute, en partie au moins, à ce malaise². En quelques mois, le parti avait non seulement accueilli une proportion importante d'Algériens mais il s'était aussi mis à consacrer une grande partie de son activité et de son discours aux questions « indigènes ». L'accélération du *turn-over* chez les militants d'avant le Front populaire pouvait être un effet de leur désarroi face à un parti dans lequel ils ne se reconnaissaient plus.

Globalement, l'arrivée de plusieurs dizaines d'adhérents issus de la population colonisée dans les rangs de la fédération SFIO, en quelques mois puisque la plupart prirent leur carte entre mi 1936 et fin 1937, eut des répercussions nombreuses et multifformes sur la vie interne du Parti socialiste.

3. Un « parti mixte »³ ?

Il ne suffisait pas de compter des membres « indigènes » pour devenir un « parti mixte », selon le sens que donne à l'expression Malika Rahal dans sa thèse⁴. Elle ne retient pour les années 1930 que le PCA et la SFIO sous ce vocable, alors que le PPF et le PSF comptèrent également des adhérents « musulmans » dans leurs rangs⁵. Dans l'Oranais en effet, le PSF compta jusqu'à un millier d'Algériens, sur 25 000 adhérents⁶. Si cette proportion d'adhérents « indigènes », égale à 4%, était plus faible que pour le PCA et la SFIO, en nombre absolu le PSF était donc le parti qui comptait le plus grand effectif d'Algériens dans

¹ Il suffit de penser aux réticences voire à l'opposition frontale dont fit preuve, dans les années 1970, le nouveau Parti socialiste face à l'adhésion de militants chrétiens. Voir Hélène HATZFELD, « Une révolution culturelle du Parti socialiste dans les années 1970 ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°96, 2007/4, p. 77-90.

² Voir *infra*, chapitre 8, A, 1, 2.

³ Malika RAHAL, *L'Union démocratique du Manifeste algérien (1946-1956). Histoire d'un parti politique. L'autre nationalisme algérien*, Thèse de doctorat, INALCO, Paris, 2007, p. 109.

⁴ *Ibid.*, p. 109-129.

⁵ Pascal BLANCHARD, « La vocation fasciste de l'Algérie coloniale dans les années 1930 », dans Nicolas BANCEL, Daniel DENIS et Youssef FATES (dir.), *De l'Indochine à l'Algérie : La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003 ; Charles-André JULIEN, *Afrique du Nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, Julliard, 1952, p. 137.

⁶ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 374.

le département. Mais encore fallait-il accepter de laisser la structure partisane et ses références se transformer au contact de ces nouveaux membres. De plus amples recherches seraient peut-être nécessaires pour justifier la réduction du champ des « partis mixtes » à la gauche de l'échiquier politique. En tout cas, la fédération SFIO d'Oran chercha, non sans résistances, à faire évoluer sa façon de faire groupe et de militer en contexte colonial, de 1936 à 1939. Ce sont ces évolutions que nous allons maintenant aborder.

a. La SFIO entre adaptation et résistances

Être un « socialiste musulman »

Les nouveaux membres du Parti socialiste continuaient le plus souvent à se vivre, au sein du parti, comme des « Musulmans ». Étaient-ils cantonnés à cette identité par leurs camarades européens ? Ou bien est-ce par un choix conscient qu'ils s'affirmèrent en tant que tels ?

On constate d'abord que c'est en priorité par rapport à leur appartenance communautaire que ces adhérents se mobilisèrent au sein du parti. Ceux qui prirent une part importante à la vie des sections le firent en tant que militants algériens, en se spécialisant sur les questions liées à la colonisation. Par exemple, lors de sa première intervention à une tribune du parti, au congrès fédéral de juin 1937, El Boudali Safir s'exprima sur la politique algérienne du parti¹. De même, la première occurrence du nom d'Ahmed Merad dans les sources date du congrès fédéral extraordinaire de la SFIO d'Oranie, le 24 mai 1936, où il intervint au cours de la discussion sur les « questions indigènes »².

Cette identité de passeur, de la population colonisée vers la SFIO, fonctionnait aussi dans le sens inverse : Merad se voulait un intermédiaire, capable de faire le pont entre les deux groupes. En effet, ses efforts de militant consistaient aussi à représenter la SFIO auprès de ses coreligionnaires. En juillet 1936, il convia les « indigènes » de Saint-Denis-du-Sig, qui constituaient 65% de la population de cette petite ville d'une dizaine de milliers d'habitants³, à une conférence publique destinée à faire la promotion du nouveau gouvernement de Léon

¹ « Notre congrès fédéral du dimanche 27 juin 1937 », *Le Semeur*, 3 juillet 1937, p. 1.

² « Congrès fédéral extraordinaire du 24 mai 1936 », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 1.

³ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1936)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1936.

Blum. Les assistants venus par centaines – 3 000 selon *Le Front populaire de l'Oranie* – votèrent sur ses recommandations, à l'issue du meeting, un vœu « faisant confiance au nouveau gouvernement [...] pour réaliser les légitimes revendications des Musulmans algériens »¹. Merad se fit par la suite une spécialité d'intervenir, dans les réunions plénières de sa section comme lors des réunions publiques², sur la question des droits politiques des « indigènes », appelant ses coreligionnaires à « adhérer au Parti socialiste où se trouvaient ses véritables amis »³.

Force est de constater que les adhérents les plus impliqués dans la vie de la fédération SFIO d'Oran y tinrent un rang de militant « indigène ». Il suffit pour s'en convaincre de voir la liste de ceux qui s'inscrivirent pour faire des exposés, lors du congrès fédéral de juin 1937, sur la politique algérienne et la « question indigène », après la communication du rapport de Lucien Carmillet : Dji Taleb, El Boudali Safir, Mohammed el-Aziz Kessous, Allel Saadoun et Tayeb Djaïdir⁴. Ensuite, à deux reprises, Mohammed Zbentoute fut le rapporteur de la fédération sur la politique algérienne de la SFIO, aux congrès fédéraux d'octobre 1938⁵ et de mai 1939⁶. Les militants algériens du Parti socialiste ne vivaient pas leur entrée dans les rangs de la SFIO comme un fait banal et évident. Ils se savaient porteurs d'une identité différente de leurs camarades européens, ce qu'ils vivaient à la fois comme une responsabilité, celle de leur faire entendre la voix des Algériens colonisés, mais aussi comme une identité assignée par le groupe, pouvant être vécue comme discriminante.

On lit par exemple dans le compte rendu d'un grand meeting de la section SFIO de Mascara en janvier 1937, paru dans *Le Semeur*, qu'Ahmed Mekki s'y exprima « au nom des socialistes musulmans »⁷. Peut-être fut-il présenté en ces termes par un militant européen, à moins qu'il ne se qualifia lui-même ainsi. Le rapport du commissaire, dressé au lendemain de la réunion, parla de Mekki comme du « secrétaire de la section musulmane du parti SFIO »⁸ : la mention avait sans doute été faite à l'oral. Or aucune section spécifiquement « musulmane » de la SFIO ne fut formée, à Mascara ou ailleurs. Si elle avait été donnée par

¹ « Les indigènes ne sont pas tous fascistes », *Le Front populaire de l'Oranie*, 8 juillet 1936, p. 2.

² AWO/17, Rapport du commissaire au préfet (2), Saint-Denis-du-Sig, 11 janvier 1937.

³ ANOM/GGA/9H48, Rapport du commissaire au préfet d'Oran, Saint-Denis-du-Sig, 19 janvier 1937.

⁴ « Notre congrès fédéral du dimanche 27 juin 1937 », *Le Semeur*, 3 juillet 1937, p. 1.

⁵ « Le congrès de la Salle Jules Guesde a été une magnifique manifestation de la vitalité du parti », *Oran socialiste*, 5 novembre 1938, p. 1.

⁶ ZBENTOUTE, « Rapport sur la politique algérienne », *Oran socialiste*, 22 avril 1939, p. 3.

⁷ EL MAASKRI, « Meeting grandiose à Mascara », *Le Semeur*, 16 janvier 1937.

⁸ AWO/I/7, Rapport du commissaire de Mascara au préfet, Mascara, 10 janvier 1937.

un membre européen de la section, la mention du statut civil de Mekki pouvait signifier que la section se félicitait de recruter désormais parmi l'élément majoritaire de la population d'Algérie et cherchait à le faire savoir. Mais elle pouvait aussi signaler une forme de mise à distance. Pour nuancer la force discriminatoire de cette expression, il convient de rappeler que, dans le cadre colonial, la classification ethnico-religieuse des individus n'était pas considérée comme illégitime. Ainsi, la section de Nemours forma en mars 1937 un comité de propagande dont elle publia la composition dans *Le Semeur*, distinguant ses membres selon leur appartenance aux « éléments israélite, indigène et catholique »¹.

Comme on l'a noté plus haut, les adhérents algériens se manifestèrent presque exclusivement sur des sujets touchant les « indigènes ». Étaient-ils cantonnés par les autres militants à ces domaines censés les intéresser au premier chef ? Ou bien faisaient-ils le choix de s'y consacrer en priorité ? C'est plutôt la seconde hypothèse que porte à valider un article de Tayeb Djäïdir, publié dans *Oran socialiste* en avril 1938, qui révèle les tensions que cette spécialisation des adhérents « indigènes » faisait naître au sein de la fédération. Dans cet article intitulé « Les indigènes sont-ils 'racistes' ? », Tayeb Djäïdir répondait à des accusations lancées vraisemblablement de l'intérieur du Front populaire voire du Parti socialiste. Les adhérents algériens étaient accusés de ne se préoccuper que de la condition des leurs au détriment de tout autre problème. L'article mérite d'être cité longuement car il soulève un aspect de la réalité difficilement accessible par ailleurs :

« *La fidélité à son origine n'est pas un crime.* [...] On tient d'autant plus aux siens et à ceux de « sa race » que ceux-ci sont maltraités et persécutés. La lâcheté consisterait à les oublier, à les ignorer ou les fuir. [...] On doit comprendre qu'ils [« les indigènes d'Algérie »] ont davantage besoin de défenseurs compréhensifs, dévoués et généreux que de critiques malveillants attentifs seulement à relever leurs maladresses, leur ignorance et leurs ignorances.

Malheureusement, *même chez des esprits ouverts à la raison*, on rencontre des incompréhensions déconcertantes. [...] Pour une sympathie qu'éveille le sort des indigènes, mille témoignages d'hostilité sont prêts à s'affirmer. Que personne ne s'étonne donc après cela que les indigènes soient presque exclusivement tournés vers

¹ « Nemours », *Le Semeur*, 6 mars 1937, p. 3.

la défense de leurs propres intérêts. *Cette attitude leur a attiré le reproche de n'accorder qu'une faible attention aux autres problèmes. Certains ont parlé de racisme.*

Le reproche s'adresse surtout à « l'éternelle poignée de demi intellectuels » qui ne consentent point à oublier leurs frères de race. Il se peut que les indigènes soient hypnotisés par le souci de leur problème particulier. Mais alors que des non indigènes s'en occupent : qu'ils y mettent ce sens de la continuité, cette ardeur, cette volonté qu'ils déploient si généreusement par ailleurs. Ce n'est que par ce moyen qu'on pourra lier le sort des indigènes à celui de tous les travailleurs. Tous ensemble indigènes, européens, nous pourrons ainsi mieux conjuguer nos efforts vers un bien-être commun »¹.

Ces propos dénotaient la blessure du militant « à l'européenne » qu'était Djaïdir, franc-maçon et socialiste SFIO, qui se voyait réduit à l'image de « demi intellectuel », méprisé du seul fait de son origine, renvoyé à son appartenance raciale. La mention des « esprits ouverts à la raison » permet de penser qu'il s'adressait bien aux militants français de la SFIO, qui précisément lisaient l'hebdomadaire fédéral. Certains d'entre eux avaient probablement vu d'un œil méfiant ces nouveaux adhérents venir à eux sans paraître s'intéresser aux piliers fondamentaux de la doctrine socialiste : la critique du système capitaliste, le combat pour les droits sociaux et la défense des travailleurs. Les jeunes militants algériens n'étaient pas venus à la SFIO pour embrasser passivement la foi et l'idéologie socialistes, mais pour se les approprier et les amender en matière « indigène ». Ils contribuèrent puissamment à l'*aggiornamento* algérien du Parti socialiste, forts de leur expérience et de leurs engagements parallèles².

Parfois, c'est l'incompréhension plus que la méfiance qui dominait, face à ces nouveaux camarades qui ne possédaient pas les mêmes codes et rituels. C'est ce que permet d'entrevoir une expérience voisine, vécue dans le monde syndical, rapportée par l'instituteur Pierre Ramognino. À la fin de chaque réunion du syndicat CGT des dockers dont il était le secrétaire – du fait des difficultés faites aux « indigènes » pour occuper ce poste, alors qu'ils formaient la plus grande partie de la profession –, il voyait avec surprise se reproduire un

¹ Tayeb DJAÏDIR, « Les indigènes sont-ils 'racistes' ? », *Oran socialiste*, 29 avril 1938, p. 1-2. Souligné par nous.

² Sur l'évolution de la doctrine coloniale de la SFIO d'Oranie, voir *infra*, chapitre 9, C.

geste qui restait pour lui énigmatique. Au chant de l'Internationale, les dockers algériens levaient le poing avec leurs camarades français, tout en gardant leur index dressé vers le ciel. Voulant comprendre la signification de ce geste, Ramognino avait demandé à l'un de ses camarades parlant l'arabe de s'en enquérir. Il s'était vu répondre qu'il était destiné à affirmer la singularité des syndiqués algériens au sein du groupe¹.

En fait, ce geste ne leur était pas propre : on sait qu'il était aussi celui des sociétaires de l'AUMA, comme le cheikh el-Oqbi, et des militants étoilistes². L'index dressé reprenait le geste effectué durant la récitation de la *shahāda*, la profession de foi musulmane affirmant l'unicité d'Allah. Produit d'un syncrétisme politico-religieux qui mêlait « l'expression corporelle par excellence de l'antifascisme »³ et la référence religieuse, le poing levé à l'index dressé resta un mystère pour Pierre Ramognino. Soixante-dix ans après les événements, il en était resté à l'explication qu'on lui avait donnée, sans saisir que la singularité qui lui avait été signifiée était de nature religieuse. Lui se rappelait avoir ressenti à travers ce geste le dessin d'une frontière symbolique nette qui l'excluait : « C'est parce qu'ils étaient *eux*, et que *eux* étaient seuls, et qu'ils n'étaient pas dans l'ensemble » qu'ils esquissaient ce geste, rapporte-t-il avec regret⁴.

La réaction du parti à ces nouveaux entrants ne fut pas que de réticence ou de résistance. En retour, la fédération SFIO s'adapta et inventa même de nouvelles formes de présence dans le débat public algérien.

Le Comité d'action musulman oranais (CAMO) : la SFIO au Congrès musulman

La SFIO subissait, dans ses relations avec la population algérienne, la concurrence communiste de plein fouet. Début février 1937, le CIE mentionna la création imminente de « Jeunesses musulmanes socialistes »⁵. Ce projet, formulé en pleine effervescence autour de la parution du projet Blum-Viollette, ne vit jamais le jour. À la même époque, l'occasion fut offerte à la SFIO de satisfaire son ambition de prendre pied plus solidement dans le milieu

¹ Entretien avec Pierre RAMOIGNINO, Angers, 14 mars 2009.

² ANOM/GGA/3CAB/90, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 8 juin 1937.

³ Philippe BURRIN, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1986, vol. 11, n° 1, p. 12.

⁴ Entretien avec Pierre RAMOIGNINO, Angers, 14 mars 2009.

⁵ ANOM/GGA/11H/61, Bulletin d'informations concernant la politique indigène dans le département d'Oran, Oran, 1^{er} février 1937.

« musulman ». La volonté de la SFIO de renforcer son influence en milieu algérien, en particulier au sein du CMA, rentrait en synergie avec les rivalités internes du mouvement islahiste en Oranie.

En février 1937, une structure originale, non partisane, inspirée de la logique frontiste du CMA, se forma donc dans le giron du Parti socialiste : le Comité d'action musulman d'Oranie (CAMO). Le nom de la formation faisait peut-être référence à celui du Comité d'action marocaine (CAM) fondé en 1934, qui avait publié un *Plan de réformes marocaines* soutenu par certaines personnalités de la SFIO tels que Jean Longuet¹ et Pierre Renaudel². Mais la référence ne fut jamais formulée dans les documents du CAMO. Cette association « à caractère politique et éducatif »³ fut surtout fondée, par des membres et sympathisants de la SFIO, pour faire pièce à l'influence du PCA au sein du BOMO.

Cette initiative reste peu documentée dans l'historiographie consacrée à l'*Islāh* algérien. Cela s'explique par le fait qu'elle resta isolée dans le cours global du mouvement : limitée à l'Oranais, elle témoignait des fortes rivalités personnelles qui opposaient dans cette région les deux hommes forts de la réforme, Saïd Zahiri et Bachir Brahimi. Le premier, en fondant le BOMO, avait choisi de « faire cavalier seul »⁴, s'éloignant de la structure du *nadi* benbadiste strictement inféodé à l'AUMA. Dès septembre 1936, la rupture avait été consommée et Zahiri chassé du comité directeur de l'AUMA⁵. Dès lors le cheikh Brahimi, depuis la ville de Tlemcen, avait cherché à reprendre en main l'activité islahiste dans la ville d'Oran. Le CAMO fut un des instruments de cette stratégie.

La rivalité entre les *chioukh* Brahimi et Zahiri recoupait des divergences politiques et témoignait de l'intrication, plus importante dans le département d'Oran que dans le reste de l'Algérie, entre partis de gauche et CMA. La création du CAMO poursuivait en effet deux buts : lutter contre l'influence communiste, au sein du CMA, et contre la personnalité de Zahiri au sein du mouvement réformiste⁶. Ces deux objectifs étaient intrinsèquement liés : Zahiri s'étant allié aux communistes en arrimant le BOMO au PCA, c'est lui qui permettait

¹ Voir Gilles CANDAR, *Jean Longuet (1876-1938) : un internationaliste à l'épreuve de l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

² Charles-André JULIEN, *L'Afrique du nord en marche*, op. cit., p. 151-152.

³ « Comité d'action musulman d'Oranie », *Le Semeur*, 20 février 1937, p. 2.

⁴ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh*, op. cit., p. 248.

⁵ *Ibid.*, p. 276.

⁶ Fouad SOUFI, « Le PPA en Oranie », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, décembre 1978, XV, n° 4, p. 178.

aux communistes d'exercer une influence prépondérante au sein du CMA. Cette proximité constitua « un facteur déterminant » de sa discorde avec Brahim¹. Deux acteurs partageaient donc, dans le département d'Oran, le même intérêt à voir Zahiri marginalisé dans le cadre du CMA : le cheikh Brahim et le Parti socialiste. Le CAMO fut le fruit de l'alliance entre les *muslihin* fidèles à Ben Badis et les socialistes oranais.

La composition du CAMO témoignait de la place spécifique occupée par la SFIO dans le compagnonnage entre le Front populaire et le CMA dans le département d'Oran : à l'image du recrutement algérien de la SFIO, le CAMO faisait le pont par le haut, du côté des intellectuels et des élites, entre les deux mouvements. Le 14 février 1937, se tint l'assemblée constitutive du parti. Le président, le vice-président, le secrétaire général, son adjoint et le trésorier étaient tous professeurs au lycée, à l'école primaire supérieure ou instituteurs. Si *Oran socialiste* se félicita de voir son bureau constitué par nombre de « membres et camarades sympathisants » de la SFIO², on avait cependant pris soin de ne pas faire apparaître le groupement comme l'instrument d'un seul parti. Son président, Abderrahmane Mohamed, professeur au lycée d'Oran, était ainsi un membre de l'USR³. La SFIO y plaça cependant certains de ses membres à des postes clés : Mohammed el-Aziz Kessous fut élu secrétaire général et Tayeb Djäïdir délégué aux relations extérieures.

Mohammed el-Aziz Kessous fut, en fait, le leader effectif du CAMO, dont il présidait les réunions⁴. Des proches de Brahim, comme Belazreg Godih, en faisaient également partie. Un rapport du chef de la sûreté départementale releva que la création de cette association avait été « puissamment aidée par le Parti socialiste SFIO ». Selon lui, il fallait voir dans la création de « cet organisme d'inspiration nettement SFIO [...] le souci d'entraver la marche des jeunes vers le PC »⁵, tout autant qu'une opération anti Zahiri⁶. C'est vraisemblablement à travers Kessous que se noua la relation entre AUMA et SFIO : il servit de relais entre les deux groupes, lui qui déjeuna avec Brahim lors de sa venue à Oran, à l'occasion de l'inauguration de *Jami'at el Falah*, en mai 1937⁷, avant d'entrer dans le bureau de la société réformatrice.

¹ Fouad SOUFI, *Oran républicain et les problèmes algériens : un journal Front Populaire face à la question nationale, 1937-1938*, Mémoire de diplôme d'études supérieures (DES), Université d'Alger, 1977, p. 14.

² « Comité d'action musulman d'Oranie », *Le Semeur*, 20 février 1937, p. 2.

³ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 18 octobre 1937.

⁴ ANOM/Oran/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 27 mars 1937.

⁵ ANOM/GGA/9H/38, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 23 mars 1937.

⁶ AWO/I/21, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 23 février 1937.

⁷ AWO/I/21, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 21 mai 1937.

Le CAMO publia dans la presse ses objectifs, au lendemain de sa création : il reprit les revendications de la charte revendicative du 7 juin 1936 et en particulier la représentation parlementaire dans le cadre d'un collège unique avec maintien du statut personnel, c'est-à-dire le principal volet du projet Blum-Viollette. Il déclara également mener la lutte « contre le colonialisme et le fascisme », ainsi que contre « toute tendance vers le nationalisme algérien »¹. Par rapport aux autres forces du CMA, il apparaissait plus proche du Front populaire auquel il donnait des gages en précisant que colonialisme et fascisme étaient « des forces étroitement solidaires »² mais aussi plus loyaliste envers la France que certains éléments considérés comme « antifrançais »³. Le 24 février 1937, le CAMO décida à l'unanimité de demander son intégration au comité local de Front populaire⁴.

Une semaine plus tard, ses membres se réunirent avec les dirigeants du BOMO et du comité de Front populaire dans la salle de la Loge⁵. Le but – ne pas laisser le BOMO exercer le monopole de la représentation politique algérienne – semblait atteint. Le 4 mars 1937, son bureau se réunit pour préparer la visite de la commission parlementaire d'enquête. Le CAMO avait décidé de lui présenter à cette occasion, en son nom, plusieurs rapports. Mohammed el-Aziz Kessous fut chargé du rapport sur la représentation des indigènes au Parlement, lui qui publiait parallèlement sa grande enquête sur le même sujet dans *Oran républicain*, et Allel Saadoun, qui n'était pas membre du bureau mais faisait partie du comité, d'un rapport sur « le travail, l'assistance publique et l'assistance médicale »⁶.

Cette alliance des partisans « modérés » du CMA⁷ avec la fédération SFIO n'était pas nécessairement paradoxale. Au contraire, le Parti socialiste pouvait leur apparaître comme un partenaire plus proche que le PCA en termes de valeurs, de formations et de profils sociaux. Les partisans de la rationalisation de l'Islam étaient au moins aussi susceptibles de s'entendre avec des hommes perçus comme des réformistes politiques qu'avec des militants communistes révolutionnaires. De part et d'autre, un certain nombre de valeurs rapprochaient les membres de l'AUMA des militants socialistes. Ils partageaient des revendications, bien

¹ « Comité d'action musulman d'Oranie », *Le Semeur*, 20 février 1937, p. 2.

² « Comité d'action musulman d'Oranie », *Le Semeur*, 20 février 1937, p. 2.

³ ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 23 mars 1937.

⁴ « Le comité d'action musulmane oranais vient d'être créé », *Oran républicain*, 9 mars 1937, p. 2.

⁵ « Communiqués », *Oran républicain*, 1^{er} mars 1937, p. 7.

⁶ « Le comité d'action musulmane oranais vient d'être créé », *Oran républicain*, 9 mars 1937, p. 2.

⁷ Omar CARLIER, « « Homme fétiche » ou « homme symbole » ? Un notable-militant : Houari Souiah, premier préfet d'Oran (1915-1990) », *Cahiers de la Méditerranée*, décembre 1993, n° 46-47, p. 215.

que pour des raisons différentes, pour l'application de la loi de séparation et la lutte contre l'influence des marabouts¹. Au-delà, ils professaient une même foi dans le progrès par la raison et l'éducation.

Jacques Berque qualifie les réformistes de l'AUMA de représentants d'un « Islam jacobin »² : ces hommes étaient animés d'une ambition rationaliste qui n'était pas incompatible avec la culture du colonisateur. Au contraire, cette quête de la restauration d'une forme considérée comme pure de la religion musulmane n'était pas étrangère à cette dernière. Pour James McDougall, cette pensée était indissociable du contexte colonial dans lequel elle s'était développée : « On ne peut pas comprendre le réformisme en dehors de la relation coloniale », écrit-il. « Car c'est une création de cette relation, une forme culturelle tout à fait nouvelle, et non une simple réaction qui serait sortie d'elle-même sans avoir été touchée par « l'intrus » [...] La réforme ne se réduit ni à l'imposition qui vient du dehors ni à la résurrection qui surgit de l'intérieur, elle se produit dans l'entre-croisement »³. Ces hommes qui cherchaient à régénérer l'Islam dans un élan de rationalisation ne voyaient pas nécessairement d'un mauvais œil les partisans de la réforme politique du système colonial.

Par ailleurs, ces hommes pouvaient avoir des trajectoires sociales proches des militants algériens de la SFIO. En effet, comme le montre Mohammed El-Korso, l'AUMA attira dans ses rangs oranais nombre de jeunes formés à l'école française, exerçant des professions libérales ou de fonctionnaires, et animés d'un « esprit cartésien »⁴. Au-delà de leur origine, du fait de ces trajectoires proches, ces hommes étaient susceptibles de partager des tournures d'esprit et une forme de connivence intellectuelle. C'est ce que révèle très nettement la réponse que fit Mohammed Boudjemaa, militant de la SFIO de Relizane, à un agent du CIE qui l'interrogea, en février 1939, sur ses relations avec les membres de l'AUMA au sein du Congrès musulman :

« Certes, les *'ulamā* n'ont pas du tout le même objectif que nous, les évolués. Cependant, dans notre comité du Congrès

¹ Voir *infra*, chapitre 9, C, 1, b.

² Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1979, p. 70.

³ James MCDUGALL, « État, société et culture chez les intellectuels de l'*islâh* maghrébin (Algérie et Tunisie, 1890-1940) ou la Réforme comme apprentissage de 'l'arriération' », dans Odile MOREAU (dir.), *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb : XIXe-XXe siècles*, Paris, l'Harmattan, 2009, p. 288.

⁴ Mohammed EL-KORSO, « Transformations historiques et changements de mentalités : à propos des *'ulamā* musulmans algériens », *Cahiers de l'URASC*, n°2, 1988, p. 5.

musulman nous avions de tout : des *tolba*¹ maraboutiques d'un côté, mais aussi Bounab Djelloul [représentant de l'AUMA à Relizane] de l'autre. Cependant, chaque fois que nous avions une décision à prendre ou à faire prendre, ce dernier nous comprenait et se mettait d'accord avec nous. Au contraire, les *tolba* avaient des réflexes tout différents, et nous n'arrivions pas à nous entendre : ils restent en effet sous l'influence complète de leur marabout »².

L'instituteur socialiste pensait partager avec les islahistes un langage commun. Au contraire, il rejetait le personnel des zaouïas comme les représentants d'un passé révolu, celui de traditions qu'il considérait comme magiques et superstitieuses. Affublés de turbans et de chapelets, les marabouts renvoyaient l'image d'une Algérie surannée, quand le *muslih* apparaissait comme moderne dans la sobriété de son vêtement³. La réponse de Boudjemaa faisait écho à celle donnée par l'adjoint au maire de la ville de Tlemcen, membre de l'USR⁴ et délégué du comité local du CMA⁵, l'instituteur Hamidou. Il déclara en effet à l'agent du CIE l'interrogeant à son tour sur son soutien à l'AUMA par rapport aux *chioukh* confrériques : « Ah, ces sales marabouts ! Voyez-vous, quand on a été à l'école française, on ne peut pas ne pas se révolter contre les superstitions qu'ils entretiennent et par conséquent ne pas vouloir, comme le prêchent les '*ulamā*, une religion plus rationnelle et plus vraie, dépourvue de tout fétichisme »⁶. La réforme, politique et religieuse, puisait de part et d'autre dans le discours de la raison.

À travers ses militants algériens, dont la situation sociale minoritaire dans la population des colonisés rejoignait celle des membres de l'AUMA, la SFIO noua des liens, qu'elle n'aurait pu mettre en place sans leur concours, avec les forces du CMA. Le cheikh Brahimi, qui, en la circonstance, avait besoin de prendre pied dans la ville d'Oran, trouva dans ces relations un terreau solide, qui lui permit d'ouvrir, trois mois après la création du CAMO, une section benbadiste à Oran, évinçant son concurrent Zahiri sur son propre terrain. Mais la création du CAMO n'eut que peu de suites, malgré le dépôt de ses statuts en préfecture le 12

¹ Pluriel de *tālib*, enseignant de médersa.

² AWO/I/7, Rapport du CIE, Oran, 28 février 1939.

³ Fanny COLONNA, *Les versets de l'invincibilité : Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 359.

⁴ ANOM/Oran/E/214, coupure de presse : « La commission exécutive de l'USR d'Oranie se réunit dimanche », *Oran républicain*, 22 juin 1937.

⁵ Abderrahim TALEB BENDIAB, « Précisions structurelles sur le Congrès musulman algérien », *op. cit.*

⁶ AWO/I/7, Rapport du CIE, Oran, 13 juin 1939.

avril 1937¹. La dynamique du Front populaire était déjà en train de faiblir et le nouvel ancrage du Parti socialiste dans les milieux « musulmans » se trouvait déjà fragilisé.

b. Crise et déclin de la SFIO en milieu algérien

La désillusion Blum-Viollette

Assez rapidement, les tergiversations du gouvernement Blum en matière algérienne attirèrent la suspicion sur les sections oranaises de la SFIO. En se liant étroitement au destin du projet de représentation politique « indigène », le Parti socialiste prenait le risque de se voir désavoué en cas d'échec de celui-ci. Dès le mois de mai 1937, El Boudali Safir exprima dans une réunion du CMA de Perrégaux, en présence de délégués de la section SFIO, sa crainte en ce sens : « Les Musulmans veulent leur émancipation par la France, pour la France. [...] Si satisfaction ne [leur] est pas donnée, ceux-ci pourraient accorder leur confiance à d'autres groupements qui pourraient entraîner des dangers tant pour la France que pour les Musulmans »². Délégué au congrès national de la SFIO à Marseille en juillet 1937 par la fédération de l'Oranie, Mohammed el-Aziz Kessous se fit l'interprète de cette inquiétude, interpellant en termes vifs les ministres socialistes du gouvernement Chautemps :

« Pour ma part, si la fédération de l'Oranie a délégué le Musulman que je suis à ces assises, c'est tout à la fois pour demander compte à nos camarades ministres de *l'inaction presque inexplicable dont ils ont fait preuve*, et aussi pour jeter un cri d'alarme et prévenir les dangers mortels que ferait courir et à l'Algérie, et à la démocratie française, cette réaction, si elle se prolongeait.

C'est pourquoi je demande à nos camarades ministres : [...] pourquoi l'indigénat avec tout ce qu'il compte d'odieux et de contraire à la plus élémentaire équité républicaine, subsiste-t-il ? [...] Pourquoi, enfin, le projet Blum-Viollette [...] n'est pas encore voté ? [...] L'Algérie musulmane a fait de ce projet comme sa raison de vivre, comme sa raison d'espérer, une mystique immense, unanime l'entoure. [...] *On se demande pourquoi ce projet qui a été déposé par*

¹ ANOM/GGA/9H/38, Statuts du CAMO envoyés par le préfet au gouverneur général, Oran, 24 avril 1937.

² ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport du commissariat au préfet, Perrégaux, 24 mai 1937.

le gouvernement subit toutes ces vicissitudes. [...] Camarades, à ces questions précises, la fédération de l'Oranie demande que les ministres socialistes répondent par des réponses aussi précises, ne serait-ce que pour dégager la responsabilité du parti, de notre parti devant les masses populaires musulmanes. [...]

Eh bien, camarades, si malgré toutes ces excitations, si malgré tous ces faits, l'Algérie est demeurée calme, si la paix sociale a régné constamment, c'est parce que *nous, militants socialistes, c'est parce que nous, militants algériens*, nous avons pu tenir la masse ; c'est que *nous lui avons fait espérer dans le Front Populaire*, c'est que son enthousiasme pour le Front Populaire a été profond, a été entier. »¹

Mais Mohammed el-Aziz Kessous n'était pas venu à la SFIO pour le projet Blum-Viollette, ni même pour son programme algérien puisqu'il en était membre depuis 1931. Pour les adhérents « indigènes » qui avaient franchi le pas de l'adhésion après 1936, soit l'immense majorité, la désillusion était peut-être plus cruelle encore. Mais ils ne quittèrent pas immédiatement le parti, laissant le temps au gouvernement d'agir. À l'intérieur de la fédération, ils étaient fermement soutenus par leurs camarades européens, ce qui leur donnait sans doute de l'espoir. Ainsi, au congrès régional de septembre 1937, Djelloul Benkalfate présenta deux motions votées à l'unanimité. L'une interpellait « le gouvernement pour la discussion du projet Blum-Viollette », l'autre dénonçait « l'arrestation arbitraire du vaillant militant Bensalem », représentant des territoires du sud au congrès national de la SFIO à Marseille, arrêté à son retour en Algérie². Lors du banquet privé suivant les travaux, Benkalfate manifesta avec deux autres « militants indigènes », au moment du dessert, sa déception quant à « la politique indigène du gouvernement »³ : le mécontentement s'exprimait encore à l'intérieur du cercle militant, signe que le stade de la défiance et de la défection n'avait pas été franchi. Djelloul Benkalfate ne quitta pas la SFIO en 1937 ; il y resta même après 1939.

Cependant, le déclin de la SFIO en milieu « musulman » apparut inéluctable au cours de l'année 1938. Il se fit au rythme de la crise du Front populaire et de l'incapacité des

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIV^{ème} Congrès national, 10, 11 et 12 juillet 1937 à Marseille : compte rendu sténographique, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 203-208. Souligné par nous.

² « Dans le département : Tlemcen, congrès régional du 26 septembre 1937 », *Le Semeur*, 2 octobre 1937, p. 3.

³ ANOM/Oran/E/214, Rapport du commissaire au préfet, Tlemcen, 27 septembre 1937.

gouvernements à entreprendre des réformes en matière coloniale. Les adhérents « indigènes » commencèrent à s'éloigner du Parti socialiste et nombreux furent ceux qui ne reprirent pas leur adhésion en 1939, à l'exception de quelques irréductibles comme Kessous, Saadoun, Benkalfate, Boudjemaa, Bachterzi, et Zbentoute. Ces derniers représentaient une minorité au sein de notre échantillon : six individus sur 34, soit environ un sur six. Il est probable que la proportion des défections fût globalement de cet ordre dans le groupe des adhérents algériens. Ceux qui restaient étaient tous des militants de premier plan, qui avaient pris part d'une façon ou d'une autre à la vie interne de la fédération. Les adhérents plus discrets, dont l'adhésion avait répondu à des motivations plus circonstanciées, quittèrent le parti.

Ferhat Abbas, l'ancien bras droit du docteur Bendjelloul, animé par l'ambition de créer un grand parti politique algérien, put espérer prospérer sur le terrain du reflux socialiste en milieu « musulman ».

L'UPA : un parti algérien bâti sur les ruines socialistes ?

Les Algériens de la SFIO constituèrent un vivier de choix pour la tentative partisane de Ferhat Abbas, lancée à l'été 1938, l'Union populaire algérienne pour la conquête des droits de l'homme et du citoyen (UPA)¹. Il ne parvint à créer que quatre sections dans le département d'Oran, parmi les quinze qu'il créa au total en Algérie². Le projet ne commença à prendre forme dans la région qu'à partir de l'année 1939, peut-être justement parce que, dans le département d'Oran, la SFIO résista jusque-là en milieu algérien. En janvier de cette année, le pharmacien de Sétif y entama une tournée³. Dans *Oran socialiste*, Allel Saadoun souhaita la bienvenue au « distingué conseiller général », révélant que la lecture de son livre *Le Jeune Algérien*, paru en 1931, avait fait son éducation politique à l'adolescence. Il exprima sa proximité avec son combat : « Notre but, ici à *Oran socialiste*, est identique au sien. Les événements de ces deux dernières années ont ouvert bien des yeux. Nos chemins de l'idéal sont-ils si différents ? »⁴. En fait, et sans doute Saadoun en était-il conscient, la tentative de constitution d'un parti spécifique à la population colonisée pouvait constituer une dangereuse

¹ Voir Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 445-448 ; Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale », op. cit.*, p. 313-321 et 339-343 ; Claude COLLOT, « L'Union populaire algérienne (1937-1939) », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, 1972, vol. 9, n° 4, p. 967-1005.

² Zakya DAOUËD et Benjamin STORA, *Ferhat Abbas, une utopie algérienne*, Paris, Denoël, 1995, p. 95.

³ AWO/I/20, Rapport du commissaire au préfet, Tlemcen, 18 janvier 1939.

⁴ A. S., « Bienvenue à Ferhat Abbas », *Oran socialiste*, 27 janvier 1939, p. 2.

concurrence pour la SFIO, tant au niveau de son projet que du milieu auquel il s'adressait, celui des « évolués ».

À Oran et Tlemcen, Ferhat Abbas prit contact avec divers militants de la Fédération des élus mais aussi des partis de gauche. Une lettre de Benaouda Mabed l'avait averti qu'il faudrait s'adresser à ces derniers, mais que la tâche serait difficile : dans une lettre du 23 janvier 1939, il lui expliqua en effet que « les jeunes intellectuels ou prétendus tels milit[ai]ent dans les partis politiques avec les Européens »¹. La liste des souscripteurs pour la diffusion dans la région de la brochure *Pourquoi nous créons l'Union populaire*, publiée en novembre précédent à Constantine², rend compte des premiers contacts noués par Abbas : elle comprenait le radical M'hamed Lalout de Sidi-Bel-Abbès et Bachir Mekki, l'instituteur socialiste de Tiaret³. Aucune section ne fut fondée lors de ce premier voyage, dont Abbas rentra déçu⁴. Au mois d'avril 1939, il entreprit une seconde tournée, qui trouva un écho plus important. Dans le département il fut secondé dans ses efforts par Dji Taleb, adhérent jusqu'alors de la SFIO à Sidi-Bel-Abbès, qu'il chargea de l'organisation de ses réunions⁵. Le 9 avril 1939, Taleb en organisa une dans la salle de cinéma de Perrégaux, et traduisit pour le public les propos de Ferhat Abbas, tenus en français⁶. À l'issue de la réunion, une première section fut formée. Dans son bureau, entrèrent quatre conseillers municipaux élus sur la « liste musulmane de Front populaire » en 1937⁷, dont Miloud Guermouche, *oukil*, président de la section de la LICA⁸.

Le 10 avril 1939, Abbas donna à Oran une réunion privée dans les sous-sols d'une brasserie du centre-ville d'Oran, le Maxeville, qui accueillait régulièrement les réunions de la section de l'USR⁹. Une section de l'UPA y fut fondée¹⁰. La nouvelle parut dans le journal *L'Entente franco-musulmane*, dont Ferhat Abbas était le rédacteur en chef¹¹. Le secrétaire

¹ ANOM/Oran/51/86, Rapport du préfet au CIE d'Alger, Oran, 1^{er} février 1939.

² Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 445-448 ; Voir Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale », op. cit.*, p. 313-321 et 339-343.

³ ANOM/Oran/51/86, Rapport du préfet au CIE d'Alger, Oran, 1^{er} février 1939.

⁴ ANOM/Oran/51/87, Note de renseignements du préfet au CIE d'Alger, Oran, 1^{er} février 1939

⁵ ANOM/GGA/9H/30, Note de renseignements, Oran, 11 septembre 1942.

⁶ AWO/I/20, Rapport du commissaire au préfet, Perrégaux, 11 avril 1939.

⁷ ANOM/Oran/E/214, Coupure de presse : « La victoire républicaine est complète à Perrégaux », *Oran Républicain*, 14 mars 1937.

⁸ LICA/494, Composition du comité de la section LICA, Perrégaux, décembre 1937.

⁹ ANOM/GGA/12H/13, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 9 juin 1937.

¹⁰ AWO/I/20, Rapport du chef de la SD au préfet, Oran, 11 avril 1939.

¹¹ « La vie du parti : La section d'Oran forme son bureau », *L'Entente franco-musulmane*, 20 avril 1939, p. 2.

général était Belazreg Godih, président de la section d'Oran de l'AUMA¹, ancien membre du bureau du CAMO². Une note de renseignements releva à propos des membres du bureau que tous avaient « une sympathie plus ou moins marquée pour le Front populaire sans cependant avoir jamais fait œuvre réelle de militants »³. En effet, les principaux leaders politiques de la ville s'abstinrent de participer à l'UPA. Lors du premier passage d'Abbas en janvier, le conseiller général SFIO Bachterzi aurait même déclaré au président de la FEMDO qu'il « n'avait aucun souci d'adresser ses clients à un étranger de Constantine qui venait ici pour soutirer des fonds »⁴. Trois mois plus tard, le docteur Bendjelloul le convia cependant, par l'intermédiaire d'Abbas, à former une délégation d'élus à Paris⁵.

Le 8 mai 1939, Dji Taleb, intronisé « délégué permanent à la propagande du parti », organisa une réunion à Mascara, au cours de laquelle une troisième section fut fondée. Le professeur El Boudali Safir, jusque-là membre de la SFIO, fut élu secrétaire général⁶. En prenant place dans le bureau d'un autre parti politique, il signifiait nettement sa rupture avec le Parti socialiste. La quatrième et dernière section de l'UPA du département fut peut-être créée à Tiaret, où Dji Taleb organisa une réunion de propagande le 9 mai 1939⁷. Alors que le CMA avait ménagé, dans ses statuts, la possibilité d'appartenir à un parti politique, la création de l'UPA correspondait à un projet de nature intrinsèquement différente : c'était un parti et il s'inspira précisément, dans ses statuts, de ceux des partis français dont le Parti socialiste lui-même, selon Claude Collot⁸. En effet, le choix du vocabulaire pour désigner son organisation locale et régionale, en sections et fédérations, rappelait évidemment celle de la SFIO.

L'UPA ne s'envisageait pas, comme les organisations algériennes la précédant, comme un front mais bien comme « une entreprise durable et principalement destinée à ancrer la pratique du parti dans le paysage politique algérien »⁹. L'entrée à l'UPA excluait donc l'adhésion à un autre parti. Ni El Boudali Safir ni Dji Taleb, qui faisaient désormais partie des cadres de ce nouveau parti, ne reprirent leur carte à la SFIO en 1939. Dans une certaine

¹ AWO/I/20, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 août 1939.

² « Comité d'action musulman d'Oranie », *Le Semeur*, 20 février 1937, p. 2.

³ ANOM/GGA/5I/86, Rapport chef de la police spéciale départementale au préfet, Oran, 17 août 1939.

⁴ ANOM/Oran/5I/86, Préfecture d'Oran, CIE, note de renseignements, Oran, 1^{er} février 1939.

⁵ AWO/I/11, Lettre de Mohammed Salah Bendjelloul à Benaouda Hadj Hacène Bachterzi, Alger, 29 avril 1939.

⁶ RISS, « La vie du parti : Mascara : la section de l'UPA est créée », *L'Entente franco-musulmane*, 18 mai 1939, p. 2.

⁷ AWO/I/20, Notice de renseignements, CIE, Oran, 22 mai 1939.

⁸ Claude COLLOT, « L'Union populaire Algérienne (1937-1939) », *op. cit.*, p. 992.

⁹ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, *op. cit.*, p. 319.

mesure, on peut dire que la SFIO joua à l'égard de l'UPA un rôle similaire à celui du PCA par rapport au PPA, en termes de transfert de modèles organisationnels et de militants : une « influence idéologique et politique, organique même »¹. La SFIO fut pour l'UPA le *hizb* de référence.

Mais le transfert porta également sur le contenu revendicatif. La brochure *Pourquoi nous créons l'Union populaire*, publiée en novembre 1938, reprit en effet plusieurs revendications formulées en premier par le Parti socialiste². Ainsi par exemple de l'érection des douars en « centres municipaux administrés par des assemblées élues au suffrage universel »³ : cette revendication n'était pas issue de la charte revendicative du CMA, mais du cahier de revendications algérien voté à l'unanimité du congrès national de la SFIO à Paris le 1^{er} juin 1936. De même, l'idée de « reconstitution de la petite propriété indigène par lotissement des grands domaines de l'État et l'expropriation des grandes sociétés foncières », présente dans le même programme⁴, avait été formulée par le congrès interfédéral nord-africain de la SFIO des 23 et 24 avril 1938.

Le foyer franco-musulman, dernier recours des socialistes algériens

Quelques militants algériens restèrent à la SFIO, mais avec la fin de fait du CMA et alors que la probabilité du vote du projet Blum-Viollette s'amenuisait, les perspectives qui s'offraient à eux au sein de la fédération étaient de moins en moins porteuses d'un contenu politique transgressif. À cet égard, on peut prendre l'exemple de l'initiative du « foyer franco-musulman » d'Oran, lancée en février 1939. Le groupe, dont le siège social se trouvait au cœur de *Medina Jdida*, se donnait pour but « de créer et d'entretenir des liens de fraternité entre femmes européennes et indigènes au moyen de causeries éducatives sur l'hygiène, l'art ménager etc. »⁵. Si l'initiative n'était pas spécifiquement socialiste, elle recruta largement dans les rangs de la section SFIO et parmi d'anciens membres du CAMO.

¹ Abderrahim TALEB-BENDIAB, « La pénétration des idées et l'implantation communiste en Algérie dans les années 1920 », dans René GALLISSOT (dir.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1978, p. 146.

² Voir *infra*, chapitre 9, C, 1, b.

³ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 447.

⁴ *Ibid.*

⁵ AWO/I/14, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 mars 1939.

Le foyer était présidé par Abdelkader Mahdad, professeur agrégé d'arabe¹, ancien membre du comité de propagande du CMA², qui avait présidé le 7 juin 1937 le grand meeting anniversaire du CMA au stade Gallia à Oran³, été trésorier du CAMO⁴ et traducteur en français des articles de Zahiri dans *Oran républicain*⁵. La vice-présidence fut confiée à Benaouda Hadj Hacène Bachterzi, le délégué financier socialiste. Belazreg Godih, ancien membre du CAMO, président de *Jami'at el Falah*⁶, membre du conseil d'administration de l'USMO⁷, en fut nommé assesseur. Deux mois plus tard, il serait désigné secrétaire général de la section d'Oran de l'UPA. Plusieurs femmes socialistes prenaient place dans le bureau : Denise Rode, Lucienne Amouyal, Henriette Castet et Céline Freixe⁸. Les épouses françaises de deux militants algériens, Saadoun et Djäïdir, toutes deux institutrices et dont on ne sait si elles avaient adhéré avec leur mari à la SFIO, en faisaient également partie. Enfin, le militant SFIO Mohammed Zbentoute fut désigné secrétaire du groupe et Camille Benguigui, de la section d'Oran de la LICA, trésorière⁹.

À travers le « foyer franco-musulman », une sociabilité « mixte » demeurait, avec un centre de gravité évident autour de la SFIO. Professionnellement, elle restait assez homogène, les enseignants dominant nettement : le milieu sur lequel prenait la SFIO chez les Algériens restait celui des élites, tandis que le PCA et la CGT rencontrèrent une population plus ouvrière. Les ambitions de ce monde militant transcommunautaire semblaient sévèrement revues à la baisse en ce mois de février 1939 : le projet était fort en deçà des revendications passées du Parti socialiste. Avec ses « causeries éducatives », le foyer franco-musulman cultivait le registre d'un paternalisme conservateur, d'une « mission civilisatrice » réduite à ses dimensions domestiques. Au moment où les combats conjoints du CMA et du Front Populaire finissaient de se dissoudre, ce projet traduisait une tentative aussi limitée que désillusionnée, de faire revivre ce front commun du côté des femmes. Il signalait cependant la pérennisation du mouvement de décentrement géographique entrepris trois ans plus tôt par la

¹ Voir sa notice biographique dans Alain MESSAOUDI, *Savants, conseillers, médiateurs : les arabisants et la France coloniale (vers 1830-vers 1930)*, volume II : *Galerie d'arabisants*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 2008, p. 846-847.

² ANOM/GGA/9H/29, Note de renseignements, Alger, 25 novembre 1938.

³ ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 8 juin 1937.

⁴ « Comité d'action musulman d'Oranie », *Le Semeur*, 20 février 1937, p. 2.

⁵ Mohammed EL-KORSO, *Politique et religion en Algérie, l'Islāh*, op. cit., p. 277.

⁶ ANOM/Oran/5I/86, Rapport du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 août 1939.

⁷ ANOM/GGA/9H/38, coupure de presse : *L'Écho d'Oran*, 4 septembre 1936.

⁸ « Notre section féminine : les jeudis socialistes », *Le Semeur*, 15 janvier 1935, p. 2.

⁹ LICA/442, Lettre de Camille Benguigui à Bernard Lecache, Oran, 8 juin 1939.

section SFIO. En effet, le siège social du foyer se trouvait rue Renan, à l'orée de la ville nouvelle¹.

La mutation du Parti socialiste en ces années décisives ne fut pas seulement celle de l'organisation, de sa composition, de ses réseaux et de ses pratiques. Elle toucha parallèlement les fondations intellectuelles du mouvement. La SFIO algérienne engagea une profonde révision de ses propositions en matière coloniale en générale, et algérienne en particulier.

C – « Pour que le problème algérien reçoive [...] une solution socialiste »²

Jusqu'en 1935, la fédération oranaise de la SFIO, à l'image de la direction du parti, avait tenu à l'écart les questions coloniales, considérées comme des questions mineures. La négociation d'accords avec le PCF en 1935 rompit le cours de cette indifférence. En quelques mois, elle se livra à un profond remaniement de son credo en matière algérienne, poussant la direction nationale du parti à prendre de nouvelles positions sur la question. Elle rejoignit largement sur ce terrain les organisations revendicatives algériennes comme le CMA, la FEMDO mais aussi l'AUMA.

1. Un *big bang* doctrinal ?

a. Un aggiornamento au pas de course

Les enjeux propres à la colonisation avaient longtemps été tenus à l'écart des débats des sections socialistes d'Algérie. Soumises au rythme dicté, depuis Paris, par les ordres du jour des conseils et congrès nationaux, ces dernières n'avaient que peu d'autonomie dans leur façon de mener la réflexion collective. Rien pourtant ne leur interdisait de soumettre leurs propres questions à la discussion dans leurs réunions : en fait, les militants d'Algérie n'exprimèrent guère le souhait de produire leur propre agenda programmatique. Cette forme de routine, voire d'inertie intellectuelle n'était, finalement, guère exceptionnelle dans un Parti

¹ Voir cartes de la ville d'Oran en annexe.

² « Le coin des jeunes : la politique coloniale du Parti socialiste », *Le Semeur*, 9 juin 1936, p. 2.

socialiste peu porté sur le renouvellement théorique depuis le milieu des années 1920¹. Cependant, elle était particulièrement marquée en matière coloniale, alors qu'au cours des congrès fédéraux, la SFIO d'Oran adoptait volontiers des motions de son cru, contre les menées fascistes ou la défense de l'école laïque en Afrique du nord².

Les questions algériennes surgirent brusquement au milieu des années 1930. Leur introduction fut imposée par une contrainte extérieure, celle du rapprochement avec le PCF, au cours des négociations entreprises avec sa région oranaise pour la constitution d'un pacte d'union. La mise à jour soudaine des analyses et des valeurs ne se fit pas d'un coup, le poids de la continuité et des héritages pesant dans le processus. Certains points furent cependant moins sujets à l'inertie doctrinale que d'autres. Ainsi de la revendication d'abolition du code de l'indigénat : incluse dans les points d'accord entérinés par le pacte signé le 1^{er} mai 1935 avec le PCF oranais, elle constitua dès lors un élément systématique des programmes socialistes consacrés à l'Algérie. Encore fallait-il que la question soit mise à l'ordre du jour, et le congrès fédéral tenu à Oran le 8 juin 1935, un mois après la signature de l'accord, ne la mentionna même pas³. Cette omission révélait, plutôt qu'une quelconque volte-face, une forme d'indifférence. Incluse dans les revendications de la LDH depuis plusieurs années, tout se passe comme si la fédération SFIO en avait déjà accepté les termes. Lors du 18^{ème} congrès fédéral, en janvier 1936, c'est sans émotion particulière que le programme voté par les 130 congressistes intégra dans sa « politique en faveur des masses indigènes » l'abrogation du code datant de 1881⁴.

L'actualisation des valeurs et des références, conduite à un rythme soudain accéléré, n'allait cependant pas de soi après des années d'immobilisme théorique. Depuis une décennie la fédération d'Oran, comme ses homologues d'Afrique du nord, vivait en effet sur la même base en matière coloniale, élaborée lors du premier congrès interfédéral tenu à Alger le 4 avril 1926⁵. Le 15 février 1936, *Le Semeur* publia de nouveau, in extenso et sans forme de commentaire, dans la rubrique « Le coin des jeunes » tenue par les JS, la résolution votée dix

¹ Voir Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République : 1875-1940*, Paris, Payot, 1963, p. 280-286. Voir aussi Aude CHAMOUARD, « Du conseil municipal à la Chambre des députés : la tentation réformiste des élus socialistes français dans l'entre-deux-guerres », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 13, janvier-avril 2011, p. 59-61.

² Par exemple : « Le congrès fédéral du 2 juin 1935, à Oran », *Le Semeur*, 8 juin 1935, p. 2.

³ « Le congrès fédéral du 2 juin 1935, à Oran », *Le Semeur*, 8 juin 1935, p. 2.

⁴ « 18^{ème} congrès fédéral », *Le Semeur*, 25 janvier 1936, p. 1.

⁵ Voir *supra*, chapitre 3, C, 3 et chapitre 6, A, 4.

ans auparavant¹. Celle-ci affirmait que la colonisation était « légitime en soi », que le socialisme avait un « devoir d'intervention dans la vie des peuples coloniaux » et condamnait « les mouvements de xénophobie, de fanatisme et de nationalisme indigènes »². L'exhumation de ce texte pouvait faire figure d'acte de résistance voire de provocation après la signature du pacte d'union, signifiant que la fédération n'entendait nullement abdiquer de ses prises de position passées.

Il n'en était rien : la fédération des JS d'Oranie le reproduisait uniquement à des fins documentaires, à l'attention de ses membres. En effet, le 9 février 1936, la section d'Oran des JS avait organisé une « causerie » sur le thème de « la politique coloniale du Parti socialiste SFIO », donnée par son secrétaire Roger Berhoun³. Les assistants avaient alors sans doute demandé à voir ce texte, cité au cours de la conférence, mis à leur disposition dans les colonnes de l'hebdomadaire de la SFIO. Cet exemple montre combien la revendication d'abrogation du code de l'indigénat n'apparaissait pas contradictoire avec les prises de position favorables à une certaine forme de colonisation : les socialistes oranais n'avaient pas le sentiment de devoir, en adoptant la première, rejeter les secondes.

Les JS jouèrent un rôle décisif dans l'accélération du tournant doctrinal de la fédération SFIO sur le problème colonial. À l'approche du congrès du comité national mixte des JS d'avril 1936, la fédération d'Oran fut chargée de produire un rapport sur « les effets de la crise en Afrique du nord »⁴ : la question fut soumise à l'étude de l'ensemble des sections du département, puis synthétisée par Roger Berhoun et son adjoint Léo Palacio⁵. Finalement, au congrès tenu à Moulins, les 13 et 14 avril 1936, les fédérations d'Algérie soumièrent un texte commun. La motion algérienne, présentée par le jeune responsable de la section de Maison-Carrée près d'Alger, Laurent Presiozi⁶, fut adoptée par l'ensemble des délégués réunis. Elle proposait d'accélérer la rupture en cours chez les socialistes d'Algérie. Certes, le texte invitait à faire confiance au Parti socialiste SFIO pour aborder le fond du problème colonial, indiquant que les JS « se rallier[ai]ent à la thèse soutenue par le Parti »⁷. Mais il formulait en

¹ « Le coin des jeunes », *Le Semeur*, 15 février 1936, p. 2.

² Voir texte complet en annexe.

³ « Le coin des jeunes : section d'Oran des JS », *Le Semeur*, 8 février 1936, p. 2.

⁴ « Le coin des jeunes », *Le Semeur*, 29 janvier 1936, p. 2.

⁵ « Le coin des jeunes : fédération d'Oran des JS », *Le Semeur*, 8 février 1936, p. 2.

⁶ Mouloud AOUIMEUR, « Jeunesse et politique dans l'Algérie des années 1930 : la fédération des Jeunesses socialistes d'Alger (1932-1939) », *Revue d'histoire maghrébine*, n°99-100, mai 2000, p. 250.

⁷ Motion publiée dans « Le coin des jeunes », *Le Semeur*, 9 juin 1936, p. 3. Voir texte complet en annexe.

fait des propositions précises qui ne pourraient manquer, si elles étaient adoptées, d'infléchir considérablement la politique coloniale du Parti socialiste.

D'abord, les fédérations des JS d'Algérie demandaient à la SFIO de « mettre au premier plan de ses préoccupations » la pressante question coloniale, sous-entendant qu'elle l'avait jusque-là négligée. Elles formulèrent ensuite une série de revendications sur la scolarisation, l'égalité des salaires et l'assistance que n'aurait pas reniées Joachim Durel, rapporteur de la motion de 1926. Mais la motion s'aventura aussi sur le terrain des revendications explicitement politiques : abolition du code de l'indigénat, du conseil de gouvernement, des cours criminelles et du décret Régnier. Le texte dénonçait également la « répression qui frapp[ait] les militants révolutionnaires algériens » et demandait pour les « indigènes » le respect total de la liberté de réunion et d'association. Enfin les JS demandèrent « le droit de vote pour les indigènes », confiant cependant à la SFIO « le soin de préciser les modalités d'application de ce principe ».

Ainsi les JS d'Algérie, sous couvert de prudence et de subordination au parti « adulte », n'en mettaient pas moins une pression considérable sur les épaules de leurs aînés. Cette démarche tactique, présentant les réformes prescrites comme un « programme minimum qui ne relev[ait] que des seuls principes de justice et d'humanité », rappelait au Parti socialiste que, depuis la signature des pactes d'unité par ses fédérations d'Alger, Constantine et Oran, il ne pouvait plus reculer et devait désormais proposer un ambitieux programme de réformes pour l'Algérie.

Lorsqu'il présenta sa candidature aux électeurs de sa circonscription en avril 1936, le secrétaire fédéral Marius Dubois montra que la fédération d'Oran avait commencé à relever le défi. Ce n'était pas le cas de Marcel Régis, qui se présentait dans le département voisin d'Alger et dont la profession de foi ne mentionna aucun élément spécifique à l'Algérie et au peuplement « indigène », indiquant simplement qu'il avait été « désigné par [s]on parti pour défendre et appliquer ses idées » : « du travail aux chômeurs », « des débouchés aux paysans », « la sécurité aux épargnants », etc.¹. Au contraire, le texte présenté par Marius Dubois mêlait doctrine socialiste générale et revendications propres à l'Algérie. Il intégra dès la première partie de son programme, portant sur les libertés démocratiques, l'application de

¹ SERVICE HISTORIQUE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, *Tableau d'ensemble des engagements pris devant les électeurs par les députés* [dit « Barodet »], 16^{ème} législature de la III^{ème} République (1936-1940), Paris, p. 1723-1725.

la « loi syndicale pour tous, y compris les indigènes des colonies »¹, revendication déjà incluse dans la plateforme adoptée par le congrès interfédéral d'Afrique du nord en 1929². Dans la partie consacrée aux mesures agricoles, il introduisit une proposition inédite : la « création d'offices à base professionnelle » regroupant « producteurs européens et indigènes », destinée à réguler l'organisation des marchés en fixant le cours des denrées alimentaires, de façon à éviter l'inflation et la spéculation et à permettre l'écoulement des productions. Le programme de Marius Dubois ne faisait ici rien d'autre que d'appliquer à l'Algérie l'idée des « coopératives de répartition » réclamées alors par la SFIO³.

Sa profession de foi se concluait par un paragraphe entier consacré aux « revendications particulières à l'Algérie ». Parmi celles-ci, certaines s'adressaient aux Français et notamment aux petits colons : défense des petits et moyens viticulteurs, des cheminots, fonctionnaires, marins et pêcheurs. D'autres revendications s'adressaient aux « travailleurs européens ou indigènes », en particulier l'application de toutes les lois sociales françaises, sur le travail et la prévoyance, déjà contenue dans la motion de 1929, les mesures d'hygiène et de santé, et l'outillage agricole « pour les petits colons et fellahs ». Puis venait le chapitre des revendications politiques, dont certaines, comme la suppression des Délégations financières, dataient là encore du texte de 1929. Enfin, quelques revendications étaient inédites : issue du pacte d'unité d'action signé à Oran le 1^{er} mai 1935⁴, la suppression des mesures d'exception, code de l'indigénat et décret Régnier, était ici transposée dans le programme de la SFIO. Enfin, la fédération SFIO d'Oran demandait la « refonte complète de l'administration coloniale », sans plus de précision. Cette revendication était inédite et n'était pas issue des accords passés avec le PCF.

La plateforme électorale présentée par Marius Dubois et la fédération oranaise de la SFIO témoignait du travail d'élaboration programmatique mené au sein de la fédération SFIO d'Oran. Désormais, cette dernière s'appropriait les questions algériennes, ne laissant plus le soin à ses partenaires de mener la réflexion sur le problème colonial. La fédération revendiqua à partir de cette date une position d'experte vis-à-vis de la direction métropolitaine du parti. Or le congrès national extraordinaire de la SFIO de Boulogne, les 1^{er} et 2 février 1936, avait

¹ *Ibid.*, p. 1734-1738.

² « Congrès interfédéral d'Alger, 1^{er} et 2 novembre 1929 », *Le Semeur*, 16 novembre 1929, p. 2. Voir texte complet en annexe.

³ Georges LEFRANC, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République*, op. cit., p. 312.

⁴ « Comité de coordination Parti socialiste/Parti communiste : Pacte d'unité d'action », *Le Semeur*, 1^{er} juin 1935, p. 2.

arrêté, pour le congrès national prévu à la fin du mois de mai suivant, un ordre du jour inhabituel. Outre la traditionnelle discussion des rapports et le non moins classique renouvellement des organismes centraux, deux questions politiques étaient prévues au menu des discussions : la situation politique au lendemain des élections et les « questions indigènes dans l’Afrique du nord »¹.

La fédération oranaise décida dès lors de convoquer elle-même un congrès extraordinaire consacré à la question « indigène ». Elle se proposait de contribuer ainsi à la réflexion lancée dans le parti. Après l’élection d’une majorité de Front populaire à la Chambre et alors que le Parti socialiste était appelé au pouvoir, l’enjeu changeait de nature : il s’agissait désormais de « proposer des solutions au gouvernement »². Avec l’avènement d’un gouvernement à direction socialiste, la SFIO se voyait investie d’une responsabilité historique en Algérie. La fédération oranaise, fort peu prolixe jusque-là sur le sujet, se transforma dès lors en machine à propositions en matière « indigène ».

b. L’ouverture des horizons socialistes

La « question indigène » enfin à l’ordre du jour

Le 24 mai 1936, s’ouvrit à Oran le congrès fédéral extraordinaire consacré à la seule question des « populations musulmanes malheureuses et opprimées »³. Parmi les dix personnes qui se succédèrent à la tribune pour exposer leur point de vue, figuraient trois adhérents algériens, nouvellement venus à la SFIO : Allel Saadoun, Tayeb Djaïdir et Ahmed Merad. Le compte rendu que fit le *Semeur* quelques jours plus tard s’ouvrait en disant que le « congrès [était] d’accord sur un grand nombre de points »⁴ : cette mention, dans une publication partisane, invite plutôt à conclure au contraire, c’est-à-dire à la divergence des points de vue, ce que laisse également penser le fait que fut nommée, à la suite des exposés, une commission chargée de « proposer un plan d’ensemble ». Le procédé était souvent utilisé en cas de désaccord entre délégués, pour proposer une motion de synthèse.

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIII^{ème} congrès national tenu à Paris, les 30, 31 mai et 1^{er} juin 1936 : rapports, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 41.

² « Le congrès extraordinaire de la fédération d’Oran », *Le Semeur*, 30 mai 1936, p. 1.

³ « Le congrès extraordinaire de la fédération d’Oran », *Le Semeur*, 30 mai 1936, p. 1.

⁴ « Congrès fédéral extraordinaire du 24 mai 1936 », *Le Semeur*, 6 juin 1936, p. 1.

Furent nommés dans le groupe de travail Jeanne Coulon, Étienne Cassayré et Tayeb Djaidir. La première, auteure en mars 1935 avec Marius Dubois d'une motion repoussant le suffrage universel pour les « indigènes » au profit du projet Viollette, campait sans doute sur des positions plus conservatrices que les deux autres. La motion qui ressortit du travail de la commission ressemblait fort à un compromis entre les différentes tendances. Elle recourut au procédé déjà utilisé lors du congrès extraordinaire du 17 mars 1935 sur la question du suffrage des « indigènes »¹, qui consistait à faire un distinguo entre affirmation de positions idéales de principe et adoption d'un point de vue pragmatique.

La commission proposa deux textes. Le premier contenait une déclaration de principe – « le parti se doit de demander la libération complète des indigènes au nom des droits de l'homme et du citoyen » – immédiatement assortie d'une restriction : « mais comme le Parti socialiste n'accède pas seul au pouvoir, il est vraisemblable que cette demande sera rejetée ». Le texte fut adopté par un vote majoritaire, mais rejeté par les sections de Nemours et de Tlemcen. Le délégué de cette dernière, l'instituteur Henri Persille, était l'ancien secrétaire de la section de Sidi-Bel-Abbès². Or il s'était illustré par le passé par ses positions très à gauche dans le parti. Il soutenait peut-être une position maximaliste, réclamant de la part de la SFIO l'émancipation juridique et politique totale des « indigènes ». Le deuxième texte présenté par la commission se prononçait sur la « position de repli » que le Parti socialiste devrait adopter « devant l'échec certain de la proposition socialiste ». Un seul projet était retenu : le projet Viollette, considéré comme une « base » à laquelle il faudrait ajouter des amendements. Le point ne fit l'objet d'aucune opposition et fut adopté à l'unanimité.

Le congrès extraordinaire fit la liste de ses revendications pour les « indigènes » d'Algérie : parmi elles, la plupart avaient déjà été formulées dans divers cadres depuis la fin des années 1920. Mais certaines firent leur apparition dans le discours socialiste à cette occasion. D'abord, l'assimilation institutionnelle à la France était pensée à nouveaux frais, en demandant non seulement la suppression des Délégations financières, du Gouvernement général, mais aussi de la Direction des affaires indigènes (DAI). Le dernier point était inédit ; il faisait écho à celui concernant la réorganisation de l'administration coloniale, inclus dans le programme électoral de Marius Dubois. D'autres revendications déjà présentées en d'autres

¹ « Notre congrès extraordinaire : la question indigène a fait l'objet d'un vif et intéressant débat », *Le Semeur*, 26 mars 1935, p. 2.

² ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'Éducation nationale du département d'Oran : liste des électeurs*, n°412, août 1936, Oran, Heintz Frères, 1936, p. 167.

occasions, comme l'égalité du service militaire, l'application des lois sociales et la reconnaissance du droit syndical, furent de nouveau affirmées. En revanche, trois points absolument neufs firent leur apparition dans le programme socialiste : la « restitution des propriétés à l'indigène sous forme de communaux », la « séparation religieuse » et la « réglementation des *habūs* qui ne pourront être détournés de leur but ».

Le premier de ces trois points concernait donc la propriété indigène. Il restait vague et mélangeait la dénonciation des expropriations et du sénatus-consulte de 1863, qui avait réorganisé le régime de la propriété. En effet, les propriétés collectives des tribus, désignées sous le terme de « terres *arch* », avaient été transformées en 1863 en propriétés des douars, dont le démembrement était désormais autorisé. Ces terres furent progressivement soumises au régime de la propriété individuelle avant d'être définitivement « francisées » en 1870, privant les agriculteurs et éleveurs de leurs usages coutumiers¹. La fédération demandait donc le retour au régime de la propriété collective. À cette incursion socialiste dans la contestation du droit foncier colonial s'en ajoutait une autre, dans un terrain qui semblait encore moins habituel, celui des questions religieuses. Elles n'avaient pas cependant été tout à fait ignorées jusque-là : la revendication de séparation des Églises et de l'État avait déjà été formulée par des organisations proches de la SFIO dès le milieu des années 1920. Mais celle de réglementation des *habūs* était tout à fait nouvelle. L'administration française avait confisqué la gestion de ces biens servant à financer les fondations pieuses, au moment de la conquête, en les intégrant au domaine de l'État. Cela lui permettait de contrôler le culte musulman en décidant de l'allocation de leurs revenus. L'AUMA avait donc fait de la demande de leur restitution l'un de ses principaux chevaux de bataille².

Une « rencontre réformatrice »³ avec les ‘ulamā islamistes ?

La loi de séparation de 1905 avait été transposée à l'Algérie par un décret, datant de 1907, y créant un « régime d'exception » : il permettait au Gouvernement général de contrôler

¹ Didier GUIGNARD, « Conservatoire ou révolutionnaire ? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie », *Revue d'histoire du XIX^{ème} siècle*, n° 41, 2010, p. 84-86.

² Raberh ACHI, « Les apories d'une projection républicaine en situation coloniale : la dépolitisation de la séparation du culte musulman et de l'État en Algérie », dans Pierre-Jean LUIZARD, *Le choc colonial et l'islam*, Paris, La Découverte, 2006, p. 240-242.

³ Nous empruntons cette expression à Béatrice Hibou dans Béatrice HIBOU, « Tunisie : d'un réformisme à l'autre », dans Jean-François BAYART et Romain BERTRAND (dir.), *Legs colonial et gouvernance contemporaine*, vol. 1, Paris, FASOPO, décembre 2005, p. 227.

les affaires religieuses et en particulier les membres du personnel du culte musulman. Dans un premier temps, ces affaires furent laissées, dans les grandes villes, au soin d'associations culturelles¹. Mais l'administration renforça son contrôle avec l'apparition de l'AUMA. Le directeur de la DAI, Jean Mirante, connu pour ses positions anti-confrériques², avait d'abord vu d'un bon œil les débuts des *'ulamā* réformistes en Algérie, mais il s'inquiéta vite de leur essor³. Le 2 mars 1933, la « circulaire Michel » interdit formellement aux partisans de l'*Islāh* le prêche dans les mosquées d'Algérie. En réponse, l'AUMA demanda la stricte application de la loi de séparation, conçue comme un moyen de garantir sa liberté et, *in fine*, de fragiliser le régime colonial⁴.

Cette revendication lui permettait de demander l'indépendance de la religion musulmane, la restitution de tous les bâtiments religieux et le contrôle de biens *habūs*. Ces derniers, intégrés dans la propriété publique, étaient utilisés pour financer le culte musulman selon le bon vouloir colonial et favorisait les zaouïas considérées comme acquises à la cause de la France. Selon Raberh Achi, les partis de la gauche française s'emparèrent sur le tard de la revendication de séparation : « Les mouvements politiques qui n'accordaient traditionnellement qu'une importance mineure à la question religieuse prirent conscience de son acuité et du probable monopole exercé par l'Association. Certains anticipèrent d'ailleurs la charte revendicative du Congrès [CMA] et inscrivirent la séparation dans leur programme. L'objectif était de se rapprocher de la population musulmane et de concurrencer les oulémas dans la traduction de ses aspirations »⁵. Cette affirmation destinée à la SFIO et au PCA – le PCA inscrivit cette question au premier rang de ses revendications lors de son congrès constitutif de septembre 1936 ; la SFIO le mentionna dans son congrès national de mai-juin 1936 – pose un certain nombre de problèmes dans le cas socialiste. En fait, cette

¹ Voir James MCDUGALL, « The Secular State's Islamic Empire: Muslim Spaces and Subjects of Jurisdiction in Paris and Algiers, 1905-1957 », *Comparative Studies in Society and History*, n°52, 2010, p. 553-580.

² Jacques BOUVERESSE, *Un parlement colonial ? Les Délégations financières algériennes (1898-1945) : L'institution et les hommes*, Mont-Saint-Aignan, Publication de l'Université de Rouen Le Havre, 2008, p. 965.

³ Voir Pessah SHINAR et Werner ENDE, « Salafiyya », dans P. BEARMAN, Th. BIANQUIS, *et al.* (dir.) *Encyclopaedia of Islam, Second Edition*, Brill, 2010, disponible sur : https://referenceworks-brillonline-com.acces-distant.sciences-po.fr/entries/encyclopaedia-of-islam-2/salafiyya-COM_0982 [consulté le 16 juillet 2013].

⁴ Voir Raberh ACHI, « La séparation des Églises et de l'État à l'épreuve de la situation coloniale. Les usages de la dérogation dans l'administration du culte musulman en Algérie (1905-1959) », *Politix*, 2004, vol. 17, n° 66, p. 81-106 ; Raberh ACHI, « L'islam authentique appartient à Dieu, 'l'islam algérien' à César », *Genèses*, 2007, n° 4, pp. 49-69.

⁵ Raberh ACHI, « L'islam authentique appartient à Dieu », art. cit., p. 59.

revendication ne faisait pas irruption dans le programme de la SFIO en 1936 ; sa généalogie intellectuelle remontait aux années 1920.

Dès 1926, la loge Union Africaine d'Oran, qui comptait parmi ses membres plusieurs adhérents de la SFIO, avait dénoncé la non-application de la loi de 1905 en Algérie : son rapport remis à la conférence régionale des loges d'Afrique du nord dénonça l'existence d'un « clergé régulier » de l'Islam, financé par l'État, et « le maraboutisme ou cléricisme des cheikhs et des mokkads¹ »². Les Unions départementales d'Algérie de la CGT abordèrent aussi le problème en 1929 et adoptèrent lors de leur congrès une motion espérant « que des efforts seraient faits pour éliminer l'influence des marabouts et que la loi de séparation des Églises et de l'État serait appliquée à l'Algérie »³. Enfin, la même année, le congrès interfédéral d'Alger de la SFIO avait adopté une motion sur « la défense laïque en Afrique du nord », réclamant que l'administration restât « à égale distance de tous les cultes »⁴.

Ainsi, la présence parmi les revendications du congrès fédéral extraordinaire de la SFIO d'Oranie en mai 1936, de la « séparation religieuse » et de « réglementation des *habūs* » pour les rendre à leur but initial n'avait rien d'une rupture radicale. Elle puisait à l'idéologie de la laïcité, portée en France par les milieux radicaux, socialistes, francs-maçons et LDH depuis la fin du XIX^{ème} siècle⁵. Les députés socialistes avaient été au cœur du travail parlementaire menant au vote de la loi de 1905, permis par l'action conjuguée de son rapporteur, Aristide Briand, et de Jean Jaurès, tous deux adhérents du Parti socialiste français jusqu'à l'unité⁶. Malgré les divergences des jaurésiens et des guesdistes à la Chambre, la loi puisait dans cette famille politique son « inspiration philosophique »⁷. La laïcité était un élément identitaire crucial dans la culture des militants de la SFIO de l'entre-deux-guerres. De leur côté, les

¹ *Moqaddem*, littéralement le représentant, dans le cadre confrérique le terme désignait le représentant du cheikh.

² GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du 3^{ème} congrès régional des loges du Grand Orient de France de l'Afrique du nord, Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge la Raison, du 3^{ème} congrès régional de la Grande loge de France à Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge Aurore sociale africaine et XXVIII^{ème} conférence interobédientielle tenue à Oran les 2 et 3 avril 1926 au temple de la loge Union africaine*, édition inconnue, p. 101. Voir *supra*, chapitre 3, A, 4.

³ ANOM/Oran/E/234, coupure de presse : « Un cahier de revendication des syndicats algériens », *La Vérité*, 16 février 1929.

⁴ « Congrès interfédéral d'Alger, 1^{er} et 2 novembre 1929 », *Le Semeur*, 16 novembre 1929, p. 2. Voir texte complet en annexe.

⁵ Emmanuel NAQUET, *La Ligue des droits de l'homme : une association en politique (1898-1940)*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2005, p. 233-234.

⁶ Voir Christophe BELLON, *Délibération parlementaire et phénomène majoritaire sous la Troisième République. L'exemple d'Aristide Briand, député de la Loire (1902-1919)*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2009.

⁷ Christophe BELLON, « Les parlementaires socialistes et la loi de 1905 », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, n°3, 2005/1, p. 128.

'*ulamā* réformistes étaient théoriquement hostiles à ce principe – dans le cadre d'État musulman – mais ils en faisaient un usage stratégique dans le cadre de leur lutte contre le contrôle colonial des espaces religieux. La compréhension de la notion différait largement de part et d'autre et, pour les '*ulamā*, l'application de la loi de séparation permettait d'ouvrir une brèche dans un contexte répressif. La genèse de la revendication de séparation, des deux côtés, fut bien différente et se développa sur des terrains culturels opposés.

Il convient de ne pas exclure cependant toute forme de transfert revendicatif entre, d'un côté, le monde de l'*Islāh* et, de l'autre, celui de la SFIO. *In fine*, la formulation de ces deux revendications – liberté de la gestion des *habūs* et application de la loi de 1905 – dans le programme adopté par le congrès extraordinaire d'Oran en mai 1936 ne relevait pas d'une élaboration isolée, en vase clos. Sa mise à l'agenda socialiste, dans ce contexte précis, témoignait au contraire d'une ouverture de la fédération aux vents de l'*Islāh*. La présence parmi les nouveaux militants de la SFIO de membres de la population colonisée, dont certains proches de l'AUMA comme Ahmed Merad, permettait à la fédération SFIO de connaître les idées du cheikh Ben Badis et sa critique du système de financement du culte musulman en Algérie. Si la revendication d'application de la loi de 1905 faisait déjà partie du référentiel socialiste, on peut penser que sa traduction concrète en ces nouveaux termes, mentionnant le problème précis des *habūs*, fut permise par la présence dans les rangs de la fédération de militants en mesure de faire le lien avec les milieux de la réforme de l'Islam.

Les revendications religieuses formulées par la fédération SFIO d'Oran lors de son congrès extraordinaire furent reprises lors du congrès national du Parti socialiste, tenu salle Huyghens à Paris du 30 mai au 1^{er} juin 1936, avant d'être formulées dans la charte revendicative du CMA lors de sa première réunion à Alger, le 7 juin 1936.

c. Le congrès national de 1936 : un « vote irresponsable »¹ ?

Charles-Robert Ageron qualifie le programme algérien du Parti socialiste, adopté au congrès de Huyghens au lendemain de la victoire aux élections législatives de 1936, de

¹ Charles-Robert AGERON, « L'Algérie algérienne » de Napoléon III à de Gaulle, Paris, Sindbad, Bibliothèque arabe, 1980, p. 127.

« retournement doctrinal »¹ que rien n’annonçait ou presque. Selon lui, « l’adoption de cet impressionnant catalogue de revendications » fut le fruit d’un « vote irresponsable [qui] n’en engageait pas moins le parti qui, à la veille d’accéder au pouvoir, avait sans doute cru nécessaire d’adopter *in extremis* le programme des Jeunes Algériens, faute d’avoir élaboré le sien propre dans les années antérieures ». Il conclut sévèrement que « ces promesses fallacieuses étaient indignes d’un parti de gouvernement »². Pour lui, la surprise venait de ce qu’il s’agissait d’un « programme assimilateur » tandis que le Parti socialiste était censé avoir tourné le dos à cette option³. Pourtant, les fédérations d’Algérie n’avaient jamais fait mystère de leur foi dans le credo de l’assimilation : depuis la fin des années 1920, elles réclamaient l’assimilation administrative et institutionnelle, « perçue comme l’instrument le plus apte à contrecarrer sur place l’hégémonie du capitalisme colonial »⁴.

Si surprise il y eut, ce fut pour d’autres raisons. D’abord, comme le souligne Ahmed Koulakssis, la nouveauté en mai 1936 ne résidait pas tant dans le programme, qui reprenait des « idées déjà rencontrées dans le discours socialiste », que dans un « volontarisme à les traduire dans les faits rapidement »⁵. Ensuite, les revendications qui faisaient rupture pour l’Algérie n’étaient pas celles qui réclamaient l’assimilation et condamnaient les législations d’exception, mais plutôt celles qui reprenaient les revendications de l’AUMA et de la Fédération des élus, en faveur de la liberté de la religion musulmane et de la représentation politique au collège unique.

Le congrès de Huyghens couronnait en fait les efforts menés par les fédérations algériennes de la SFIO, épaulées par les fédérations de Tunisie et du Maroc. En cette occasion, les délégués nord-africains réussirent à faire basculer le parti, alors absorbé par ses querelles de tendance et qui jusque-là n’avait pas formulé en matière coloniale de position consensuelle en son sein⁶, du côté de leurs idées pour l’Algérie : à la fois l’assimilation, qu’ils n’avaient cessé de plaider, mais aussi les revendications nouvellement incorporées au contact des organisations de la population colonisée.

¹ *Ibid.*, p. 124.

² *Ibid.*, p. 127.

³ *Ibid.*, p. 124.

⁴ Ahmed KOULAKSSIS, *Le parti socialiste et l’Afrique du Nord : de Jaurès à Blum*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 236.

⁵ *Ibid.*, p. 266.

⁶ Manuela SEMIDEI, « Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres (1919-1939) », *Revue française de science politique*, décembre 1968, vol. 18, n° 6, p. 1115-1154.

Quand s'ouvrit, le dimanche 31 mai au matin, dans la salle du gymnase Huyghens à Paris, la séance consacrée aux « questions indigènes dans l'Afrique du nord », les délégués des fédérations de Tunisie et d'Algérie avaient toutes les raisons de se réjouir. Leurs camarades du Maroc avaient été empêchés de les rejoindre par décision du résident général Marcel Peyrouton, qui venait d'y être nommé après avoir occupé la même fonction en Tunisie, où il s'était déjà illustré par sa répression des leaders socialistes et nationalistes¹. Les délégués nord-africains ne venaient pas les mains vides : chacune des fédérations avait dressé un « cahier de revendications », qu'elle avait soumis aux membres de la commission coloniale du parti lors d'une séance de travail menée jusque tard dans la nuit du samedi 30 mai.

Socialistes d'Afrique du nord et membres de la commission avaient réussi à adopter une motion unanime. La chose ne fut sans doute pas aisée. À la tribune, Marcel Régis salua « l'esprit de conciliation » de la commission coloniale², ce qui suggère que ses membres avaient été amenés à faire des concessions et probablement à céder sur certains points. Le fruit des discussions fut présenté à des délégués métropolitains guère attentifs et dont l'indifférence confinait au manque de respect pour les orateurs, pressés qu'ils étaient d'en venir à la discussion de politique générale. Le président de séance dut à deux reprises réclamer le silence dans la salle traversée sans cesse par des militants circulant de table en table, menant des conversations parallèles, affairés à négocier leur soutien à telle ou telle tendance³.

Quand Marius Dubois monta à la tribune, ce n'était plus le petit délégué d'une fédération lointaine qui se présentait à ses pairs, mais l'un des deux premiers députés socialistes d'Algérie. Il fit un long discours, cherchant à peser de tout le poids de son nouveau mandat pour obtenir de la part des délégués un accueil favorable à la motion sur la politique coloniale en Afrique du nord. Il leur demanda de lui réserver « un vote unanime » au lieu d'une « discussion qui ne servirait de rien »⁴. Il acheva son discours, au cours duquel il était revenu sur son propre parcours en Algérie, sur la misère de la population colonisée mais aussi

¹ Voir Aline NAURA, « Les socialistes de Tunisie devant la crise de 1929 et ses conséquences », *Le Mouvement social*, n°78, 1927, p. 65-93 et Juliette BESSIS, « Le Mouvement ouvrier tunisien: de ses origines à l'indépendance », *Le mouvement social*, 1974, n° 89, p. 93.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIIIème congrès national tenu à Paris, les 30, 31 mai et 1^{er} juin 1936, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 110.

³ *Ibid.*, p. 107 et 119.

⁴ *Ibid.*, p. 110.

leur « grande espérance » envers le nouveau gouvernement, en s'adressant directement au « camarade Léon Blum » : sa responsabilité était grande, lui vers qui montaient désormais « les aspirations du prolétariat indigène ». Après lui, c'est le député d'Alger Marcel Régis qui lut à la salle la motion adoptée par la commission coloniale et les délégués des fédérations d'Afrique du nord.

Ce texte, intitulé « Manifeste aux peuples des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat », s'adressait surtout, en fait, aux peuples du Maghreb. Il se proposait d'établir un « programme immédiat de réformes applicables dans l'ensemble de l'Afrique du nord ». Après un préambule prévenant que « toutes les iniquités, toutes les souffrances ne ser[ai]ent pas abolies en un jour », il dressait un plan d'action aussi vague qu'ambitieux, comprenant des mesures d'amnistie, d'« abolition des lois et décrets d'exception », d'accroissement des « libertés démocratiques » dont celle de la presse, à côté de mesures sociales telles que l'égalité salariale, la scolarisation et l'application du droit du travail¹. Il était déjà onze heures et demie quand l'exposé de Régis s'acheva ; on y avait passé la matinée et la discussion était prévue pour le lendemain.

Les questions coloniales furent donc abordées de nouveau le lundi, dernier jour du congrès, lors de la séance du soir. Entre temps, pendant l'après-midi, la commission des résolutions avait entériné les travaux communs de la commission coloniale et des fédérations d'Afrique du nord, dont était sorti le texte présenté la veille. Le délégué de la section d'Alger, Charles Akoun, qui avait acquis de haute lutte, dans un débat survolté entre représentants des différentes tendances, le droit d'y siéger, monta à la tribune. Il donna lecture des cahiers de revendications dressés pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Le premier, établi par les fédérations d'Alger, Oran et Constantine, égrenait des réformes économiques, sociales, administratives, culturelles et politiques. Il était extrêmement complet et faisait un tour très large des différents aspects de la « question indigène ».

Au chapitre économique, les mesures de défense de la propriété indigène, notamment le recensement des expropriations passées et l'interdiction des expropriations futures, la « répression impitoyable de l'usure » et la « protection du fellah » se voulaient un véritable remède à la crise économique qui touchait de plein fouet les populations rurales, soumises à

¹ *Ibid.*, p. 120. Voir texte complet en annexe.

l'effondrement des prix agricoles, au chômage, à l'endettement et aux expropriations¹. Les réformes administratives et culturelles venaient confirmer l'évolution des référentiels socialistes : le texte reprenait les revendications d'abolition du code de l'indigénat, du décret Régnier ainsi que des dispositions de corvées et de responsabilité collective contenues dans le code forestier, adoptées après négociations avec les régions algériennes du PCF, ainsi que la « liberté des cultes » et l'application stricte de la loi de 1905.

Au chapitre politique, des mesures plus spectaculaires encore étaient proposées. Outre la suppression du Gouvernement général, des Délégations financières et l'épuration de la DAI, les fédérations algériennes demandaient la fin du régime militaire dans les territoires du sud et la transformation des communes mixtes en communes de plein exercice, « avec comme corollaire la suppression des administrateurs et des caïds et l'érection des douars en douars-communes administrés par des assemblées locales élues au suffrage universel ». Cette mesure impliquait la révision de la loi du 4 février 1919 accordant un droit de suffrage restreint aux élections locales, dont le même texte demandait une « révision dans un sens plus libéral et plus démocratique ». Mais la réforme communale proposée allait bien plus loin qu'un simple élargissement du collège électoral des *djemā'a*, ces assemblées regroupant les représentants des douars, élues au suffrage restreint depuis 1919.

La SFIO proposait donc que les douars, fractions territoriales des communes mixtes, fussent eux-mêmes érigés en communes dont les représentants seraient élus au suffrage universel. Dans ces territoires à très large majorité démographique « musulmane », cette revendication rendait possible un renversement total du rapport de force colonial. Comment expliquer cette prise de position ? À Oran, la fédération avait pris le parti du projet Viollette après le congrès extraordinaire de 1935, alors qu'une partie de ses militants revendiquaient le suffrage universel². La plupart de ses militants s'accordaient à trouver ce projet insuffisant et celui-ci contraignait leurs prises de position. La réforme des communes mixtes et la création de « douars-communes » permettaient de faire revenir, par la petite porte, dans un cadre partiel, la revendication de suffrage universel. L'intérêt d'une telle réforme pour ses promoteurs était, dans un cadre restreint conçu comme transitoire, de permettre aux

¹ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 429.

² Voir *supra*, chapitre 6, C, 3.

« indigènes » d'« apprendre la vie politique »¹, comme l'expliquerait un texte ultérieur². Il s'agissait d'approfondir la loi rapportée par le socialiste Moutet en 1919, qui en réintroduisant l'élection des *djemā'a* visait elle-même à « introduire » la pratique électorale dans les communes mixtes³. En outre, le texte demandait une « représentation parlementaire unique sans compartimentage des collèges électoraux » : la solution du collège unique était clairement préconisée, « la plus révolutionnaire de toutes les solutions » selon Charles-André Julien car elle prenait au pied de la lettre le mot d'ordre d'assimilation⁴, même si l'étendue du corps électoral n'était pas précisée.

Après le long exposé des revendications spéciales à chacun des trois pays du Maghreb, le président de séance déclara l'ensemble de la motion adopté. Personne n'avait demandé la parole⁵, car les délégués étaient pressés de passer au vote des autres motions, dont celle de politique générale, sur laquelle allaient se mesurer les trois grandes tendances du parti. Ainsi le Parti socialiste SFIO adopta un texte qui, à force de propositions de réformes dans les domaines les plus variés au moment même où il accédait au pouvoir exécutif, pouvait passer pour un véritable programme de gouvernement. Les fédérations d'Afrique du nord, qui l'avaient largement produit, avaient fait du chemin depuis le congrès interfédéral de novembre 1929. Mais le chemin n'avait pas été parcouru régulièrement depuis lors et les derniers mois, voire les dernières semaines, avaient été décisives.

Subitement tirée de son long sommeil doctrinal, la SFIO prenait une longueur d'avance sur ses partenaires qui, pourtant, n'avaient pas cessé de réfléchir à ces questions. Elles adoptèrent une position attentiste. Le congrès des loges d'Afrique du nord, en avril 1936, émit des vœux pour l'amélioration des conditions de vie des « indigènes », laissant volontairement de côté le problème politique : « Persuadé que les étapes du progrès matériel fortement amorcées, il deviendra nécessaire d'étudier le problème politique [...], le congrès refuse d'ouvrir un débat sur cet aspect de la question indigène »⁶. Au mois de juillet 1936, le congrès

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXII^{ème} congrès national tenu à Paris, les 30, 31 mai et 1^{er} juin 1936, *compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 239.

² ANOM/GGA/3CAB/90, coupure de presse : « Un document historique : programme commun du Front Populaire et du Congrès musulman », *La Lutte sociale*, 28 mai 1938.

³ Voir *supra*, chapitre 3, B.

⁴ Charles-André JULIEN, *L'Afrique du nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, Julliard, 1952, p. 133.

⁵ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIII^{ème} congrès national, *op. cit.*, p. 242.

⁶ GODF, *Compte rendu du XIII^{ème} congrès des loges de l'Afrique du nord tenu à Tunis*, 8-11 avril 1936, édition inconnue, p. 134.

national de la LDH adopta lui aussi un vœu demandant le relèvement de « l'état social de l'indigène », laissant les questions politiques et notamment celle de la représentation parlementaire pour plus tard¹. On peut penser qu'ils attendaient les propositions du nouveau gouvernement avant de se prononcer.

Le texte adopté par le congrès national de la SFIO fit grand bruit. Ses termes se répandirent en quelques jours sur la scène politique algérienne. Six jours plus tard, le CMA réuni pour la première fois au cinéma Majestic d'Alger, y consacra une de ses quatre motions : il adressa « l'expression de sa gratitude au Congrès socialiste qui [venait] de se tenir à Paris et qui a[vait] inscrit dans son programme les revendications des Musulmans algériens »². Le texte fut « très certainement » utilisé, avec d'autres dont le plan de revendications publié par l'Étoile nord-africaine, par la commission provisoire du CMA chargée de rédiger sa charte selon Claude Collot³.

En quelques mois, un vent formidable avait secoué les fondements théoriques de la SFIO en matière coloniale. Il restait à la fédération d'Oran à lancer autour de ce socle programmatique renouvelé un double travail de propagande, vers l'extérieur, et de pédagogie, en son sein même.

2. Le nouveau leitmotiv algérien du Parti socialiste

a. Pédagogie de la rupture

La motion votée au congrès national, comprenant manifeste général et cahiers de revendications propres aux trois pays d'Afrique du nord, fit la une du *Semeur* dans son édition du 13 juin 1936⁴. La rédaction consacra l'ensemble des pages de ce numéro aux questions coloniales. Elle apporta au texte publié en première page des éclairages complémentaires. La publication poursuivait au moins deux buts : d'abord, dans l'euphorie du vote unanime de l'ensemble des revendications présentées par les fédérations algériennes au congrès national,

¹ LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, *Le congrès national de 1936, op. cit.*, 1936.

² Abderrahim TALEB BENDIAB, *Le Congrès musulman algérien (1935-1938) : Première expérience d'un front algérien anticolonialiste*, Mémoire de DES, Université d'Alger, faculté de droit, 1973, annexes.

³ Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XI, n°4, décembre 1974, p. 98.

⁴ Voir document en annexe.

celui de présenter un tableau aussi complet que possible de la politique coloniale du Parti socialiste. Ensuite, celui de parer aux craintes que ce nouveau programme pouvait faire naître au sein même de la fédération.

Malgré son ampleur, le texte socialiste était resté muet sur certains aspects : c'est à la tâche de le compléter que s'attela la secrétaire de la section féminine de la SFIO, Jeanne Coulon, dans un article sur « les femmes indigènes ». Aucun point, en effet, ne leur avait été spécifiquement consacré dans la motion du 1^{er} juin. L'article de Jeanne Coulon venait pallier ce manque, d'autant plus préjudiciable, selon elle, que les femmes « musulmanes » étaient les plus mal loties, placées au bout de la chaîne de l'exploitation coloniale, comme elle l'expliqua dans un énoncé à la Flora Tristan : « La classe des travailleurs indigènes est encore plus pitoyable que celle des prolétaires européens car leurs conditions de vie sont bien plus mauvaises. Au dessous d'eux, tout au fond de l'abîme des misères, il y a encore les femmes des indigènes [...]. Pour nous SFIO, tous les travailleurs sont nos frères, et plus ils sont opprimés, plus ils nous sont chers. C'est dire à nos sœurs indigènes qu'elles ont le meilleur de notre affection »¹. Les revendications féminines s'intéressaient essentiellement aux conditions de vie matérielle : application des lois sur le travail, assistance sociale, organisation de services d'hygiène et amélioration de l'habitat. Jeanne Coulon renouvela par ailleurs à cette occasion son vœu, exposé déjà à plusieurs reprises dans les mêmes colonnes, de scolarisation des filles algériennes, qui n'étaient qu'une sur 60 à fréquenter les bancs de l'école républicaine.

Un autre article, sans signature, portait justement sur « la question scolaire », reprenant et précisant les mesures incluses dans le cahier de revendications algériennes. Il demandait la « fusion des deux enseignements européen et indigène » ainsi qu'un programme massif de construction de bâtiments capables d'accueillir la masse colonisée, déscolarisée à 93%. Un point qui n'avait pas été inclus dans la motion du 1^{er} juin fit son apparition : l'idée que le revenu des *habūs*, « actuellement détourné de sa destination normale », puisse être versé à un fonds pour la construction d'écoles². Il y avait là non seulement contradiction avec la motion votée à Huyghens qui, en réclamant l'application stricte de la loi de 1905, interdisait un tel usage, public, des revenus de propriétés religieuses, mais aussi avec un autre article, lui aussi anonyme, publié dans le même numéro.

¹ Jeanne COULON, « Sur les femmes indigènes », *Le Semeur*, 13 juin 1936, p. 2.

² « La question scolaire en Algérie », *Le Semeur*, 13 juin 1936, p. 2.

Intitulé « Le socialisme SFIO et la religion musulmane », cet article voulait rassurer les croyants en leur démontrant qu'ils n'avaient « rien à craindre du socialisme » : « Nous demandons la séparation des Églises et de l'État. En quoi cela peut inquiéter les Musulmans ? En rien. Au contraire, grâce à cette séparation, les biens *habūs* reviendraient à leur véritable et pieuse destination. Et les chefs religieux ne seraient plus imposés par le gouvernement. Ce sont les indigènes qui éliraient leurs imams, et chacun sait tout ce que la religion y gagnerait »¹. Formulée de cette façon, la revendication correspondait parfaitement à celle des *'ulamā*. Cette contradiction signalait des tensions à l'intérieur de la fédération, que faute de signatures on ne peut restituer précisément – et encore, la présence de ces deux articles côte à côte permet de se demander si la contradiction a vraiment été perçue en tant que telle. Elle en signalait aussi entre la SFIO et les acteurs de la scène publique « musulmane ».

Un dernier article paru dans le même numéro s'adressait aux travailleurs européens. Sous le titre « Préjugés à combattre », il expliquait que ces derniers n'avaient pas à craindre la concurrence introduite par des « indigènes », auxquels s'appliquerait l'égalité des salaires et de l'accès aux emplois publics. Les réticences dont rendait compte cet article faisaient écho à celles que le travail des femmes avait fait naître au sein du mouvement syndical au XIX^{ème} siècle². L'auteur combattait l'idée que l'augmentation des droits des « indigènes » exercerait une pression à la baisse sur les conditions du travail en Algérie : « qu'on ne vienne plus nous parler de l'accaparement des places et emplois par les indigènes », demandait-il, arguant au contraire de l'intérêt de la hausse du pouvoir d'achat des ménages pour « revivifier l'économie algérienne ». En prenant la peine de réfuter les arguments qui pourraient rendre les travailleurs européens réticents face à l'augmentation des droits sociaux des « indigènes », la rédaction du *Semeur* prenait en compte des résistances qui s'exprimaient à l'intérieur même du parti. On peut en effet imaginer sans peine que la brusque mise à jour doctrinale de la SFIO avait laissés parmi les adhérents quelques sceptiques.

¹ « Le socialisme SFIO et la religion musulmane », *Le Semeur*, 13 juin 1936, p. 2.

² Voir Joan SCOTT, « La travailleuse », dans Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991, p. 419-444

b. Culture de la persévérance

À partir de l'été 1936, la fédération entra dans un processus d'itération et d'incorporation des revendications formulées au mois de mai précédent. Elle s'employa dès lors à les promouvoir et, en même temps, à rassurer. Le même programme fut repris à l'envi, avec une forme de continuité, de cohérence mais aussi de prudence. Le programme adopté à Huyghens n'avait pas fixé de limites au corps électoral « indigène » pour les élections législatives et la fédération se rangea immédiatement à l'avis du gouvernement lorsqu'il proposa de reprendre à son compte le projet Viollette. Au conseil général, Marius Dubois expliqua son rejet du projet du député oranais Paul Saurin de collège indigène séparé, véritable contre-projet Viollette¹, en des termes mesurés. L'élu socialiste expliqua que dans l'état actuel de la scolarisation en Algérie, « il [aurait été] imprudent de donner un bulletin de vote à des hommes qui, pour le moment, dans le bled, ne réclam[ai]ent que du pain » et que seule une « élite indigène » devait être en mesure de voter dans un premier temps². De la même façon, le projet de motion de Tayeb Djaïdir pour le congrès fédéral de la SFIO d'Oran rappela, en avril 1937, que le programme du Parti socialiste n'était en rien révolutionnaire mais qu'il était, au contraire, « en accord avec ses vieilles traditions humanitaires »³.

Désormais, les questions propres à la condition indigène étaient de tous les congrès fédéraux et revenaient régulièrement dans les colonnes du *Semeur*. Les socialistes étaient sûrs de la justesse de leur analyse, qu'il ne leur restait plus qu'à défendre jusqu'à ce que les mesures préconisées soient enfin appliquées. Le conseil fédéral de février 1937 vota ainsi une motion demandant l'application des réformes comprises dans la motion de juin 1936, en particulier la suppression de la DAI et l'épuration de l'administration, coupable de cultiver un « esprit colonialiste » et des « méthodes anti-arabes »⁴. Un nouveau vocabulaire se faisait entendre chez les socialistes oranais et Marius Dubois pouvait dénoncer « l'esprit de colonialisme » en Algérie, au nom de l'assimilation⁵, et demander à la commission parlementaire de l'Algérie et des protectorats de prendre la charte du CMA comme « plan de

¹ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 455.

² « La représentation indigène : procès-verbal du Conseil général du 19 octobre 1936 », *Le Semeur*, 24 octobre 1936, p. 1.

³ Tayeb DJAÏDIR, « Question musulmane : projet de motion », *Le Semeur*, 24 avril 1937, p. 1-2.

⁴ « Conseil fédéral du 7 février 1937 », *Le Semeur*, 13 février 1937, p. 1.

⁵ Marius DUBOIS, « Question algérienne et non question coloniale », *Le Semeur*, 20 février 1937, p. 1.

travail »¹, sans le moindre accent anticolonialiste. S'ils ne s'aventurèrent jamais du côté de la revendication d'indépendance, on ne peut pas dire pour autant que les militants de la fédération SFIO engagèrent le moindre recul programmatique. Ils restèrent, au contraire, arrimés à la plateforme de juin 1936 dont ils explorèrent toutes les possibilités.

À l'approche du congrès fédéral de juin 1937, le directeur de l'école indigène de la commune mixte de Saint-Lucien, Carmillet, publia une série d'articles dans *Le Semeur*, issus des rapports de plusieurs sections. Intitulée « Le socialisme constructeur : pour une Algérie pacifiée et heureuse », l'enquête s'étala sur quatre numéros. Il y mena une critique acerbe de la présence française en Algérie, dénonçant le « caractère tyrannique » de l'administration des territoires du sud et les « abus et sévices » pratiqués par les administrateurs de commune mixte sur les Algériens. Il fit aussi le procès du déséquilibre de la propriété foncière, attirant l'attention des lecteurs sur l'accaparement européen des terres, acculant les « indigènes » à une « situation désespérée »². Enfin, la série déboucha sur une série de recommandations.

Un certain nombre était mises au rang de « mesures immédiates » : abolition de l'indigénat, du code forestier, du décret Régnier et vote du projet Blum-Viollette. Puis suivait un ensemble de « réformes de structure » appelées à être mises en œuvre à l'avenir. Le programme dépassait les ambitions de la motion de Huyghens : constitution d'un collège électoral unique pour toutes les élections, extension progressive du droit de vote jusqu'au suffrage universel, expropriation des grands domaines privés et reconstitution de la propriété indigène « comme on le fit pour la colonisation européenne »³... Ces réformes dessinaient la voie de constitution d'une « Algérie juste »⁴ qui ne serait plus proprement coloniale, les droits économiques et politiques de l'ensemble de ses habitants étant parfaitement égaux. La perspective était de plus long terme et permettait d'entrevoir la façon dont les socialistes se représentaient l'avenir : l'indépendance n'en faisait pas partie.

Au congrès fédéral du 27 juin 1937, les délégués votèrent une « motion sur la politique et la question indigène algérienne » qui recensait les demandes immédiates qu'avait citées Carmillet dans son rapport, regrettant qu'« aucune des réformes préconisées par le congrès

¹ CARAN/C/17093, Compte rendu de la séance de la Commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats du 27 novembre 1936

² Lucien CARMILLET, « La situation actuelle de l'Algérie », *Le Semeur*, 19 juin 1937, p. 2-3.

³ Lucien CARMILLET, « La situation actuelle de l'Algérie », *Le Semeur*, 26 juin 1937, p. 2-3.

⁴ Lucien CARMILLET, « La situation actuelle de l'Algérie », *Le Semeur*, 26 juin 1937, p. 2-3.

national de 1936 [...] n'[eut] reçu un commencement de réalisation »¹. Plus d'un an après le congrès national de Huyghens, qui avait comblé les espérances des militants les plus hardis, une semaine après la chute du premier gouvernement de Léon Blum, l'heure était désormais à l'impatience.

c. Limites de la docilité

Le congrès fédéral du 27 juin 1937 décida de déléguer, pour le congrès national, un « camarade musulman »². C'est Mohammed el-Aziz Kessous qui embarqua pour Marseille, avec Marius Dubois et Lucien Carmillet. La « politique algérienne » et la « question indigène » étaient de nouveau à l'ordre du jour. Les trois militants oranais avaient reçu de leurs camarades la mission d'interpeller le parti et les membres socialistes des gouvernements sortant et actuel. Dans l'ambiance électrique du congrès, face à des délégués qui considéraient les problèmes coloniaux comme une « question secondaire »³, les hommes venus des fédérations d'Afrique du nord eurent encore une fois bien du mal à se faire entendre. La séance consacrée à l'examen de ces questions fut houleuse : chacun des délégués de l'Afrique du nord avait le droit à une intervention de dix minutes et, ayant à la fois beaucoup à dire et peu d'expérience de la tribune, ils furent nombreux à dépasser le temps imparti et à hausser la voix face au président de séance qui essayait de les faire conclure au plus vite.

Marius Dubois apporta, dès ses premiers mots, « la protestation unanime » de sa fédération face au peu de réalisations du gouvernement, formulant de nouveau très clairement la revendication d'assimilation à travers le « rattachement pur et simple de l'Algérie à la France »⁴, revendication que le CMA avait faite siennes le 7 juin 1936 à Alger⁵. Lucien Carmillet, pris par le temps, se laissa gagner par l'émotion, pris de bégaiements au moment de décrire la situation des « indigènes » :

« On les a relégués sur les montagnes, dans les rochers où la terre est presque impossible à cultiver. On leur a enlevé les terrains de

¹ « Motion sur la politique et la question indigène algérienne », *Le Semeur*, 3 juillet 1937, p. 1.

² « Notre congrès fédéral du dimanche 27 juin 1937 », *Le Semeur*, 3 juillet 1937, p. 1.

³ Daniel GUERIN, *Front populaire, révolution manquée*, Paris, Julliard, 1963, p. 178.

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIV^{ème} congrès national tenu à Marseille, les 10, 11 et 12 juillet 1937, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 192.

⁵ Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », *op. cit.*, p. 99.

parcours, ce n'est plus qu'un immense troupeau ! Que dis-je, un troupeau ? Moins que cela, une troupe errante ! [...] Quand un indigène est malade, on le met à la porte, on lui dit « débrouille toi ! ». Et quand il est vieux, qu'il ne peut plus travailler, on lui dit : « Crève ! » [...] *Pensez à ces gens qui sont humiliés, non seulement au point de vue économique, mais au point de vue moral. Ces hommes qui sont considérés comme des bêtes inférieures, ces hommes qui nous ont envoyés ici à cette tribune, pour protester en leur nom ; dites-vous que ce sont des êtres qui souffrent plus que vous. Nous venons de bien dîner, nous ; combien y en a-t-il, là-bas, qui n'ont pas cassé la croûte aujourd'hui ? Pensez à ces gens-là.* »¹

Comme dans sa série d'articles publiée le mois précédent, sa critique de la situation algérienne portait non seulement sur les manquements à la « mission civilisatrice » de la France – scolarisation, soins médicaux, hygiène, etc. – mais aussi, plus fondamentalement, sur le processus même de colonisation et d'appropriation des terres les plus fertiles par les colons européens. Avec plus de dix minutes de retard, il conclut en interpellant vivement les délégués : « Nous en avons assez de ces résolutions de congrès qui n'aboutissent à rien ! », s'exclama-t-il, avant de réclamer des réalisations concrètes. Les délégués oranais, à l'image de ceux des autres fédérations d'Afrique du nord, ne firent pas mystère de leur déception à Marseille. Signe de cette tension, Marius Dubois lui-même, d'habitude très respectueux de la discipline partisane, interrompit Maurice Paz, rapporteur de la commission coloniale chargé de présenter la motion de politique algérienne. Il l'accusa d'en avoir évacué la revendication, portée par la fédération d'Oran, de suppression du Gouvernement général et des Délégations financières, et tenta sans succès d'ajouter un amendement au texte issu de la commission des résolutions, au mépris des règles du congrès².

Désormais, la fédération SFIO d'Oran ne craignait plus d'interpeller la SFIO et le gouvernement. Le congrès fédéral du 26 septembre 1937 vota deux motions reprochant au gouvernement de ne pas avoir amené le projet Blum-Viollette en discussion à la Chambre et demandant au ministre de l'Intérieur socialiste, Marx Dormoy, la relaxe du militant Bensalem, venu au congrès de Marseille témoigner de la condition des « indigènes » dans les

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, XXXIV^{ème} congrès national tenu à Marseille, les 10, 11 et 12 juillet 1937, compte rendu sténographique, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 201-202. Souligné par nous.

² *Ibid.*, p. 547.

territoires du sud, arrêté à son retour et condamné arbitrairement à deux mois de prison¹. La section de Tlemcen déposa même un vœu, l'année suivante, pour que le congrès national se tînt à Oran, « de manière à faire comprendre sur place les problèmes algériens de la métropole »². Mais, à partir de 1938, la direction métropolitaine de la SFIO, qui avait un temps mis sur le devant de la scène les questions coloniales, fut absorbée par des enjeux d'un autre ordre. Au congrès de 1938, la situation des colonies n'était plus à l'ordre du jour.

Les militants de la fédération d'Oran ne furent pas pour autant, dans leur majorité, des indisciplinés. La création d'une section du PSOP, dont les enjeux recouvraient à la fois les questions de doctrine socialiste et les questions coloniales, la charte du nouveau parti se réclamant du droit des peuples coloniaux à disposer d'eux-mêmes³ et certains de ses hommes ayant noué à Paris des « relations *intuiti personae* » avec l'Étoile nord-africaine⁴, n'eut qu'un succès limité⁵. S'ils s'indignaient du manque de considération de leur parti pour les questions qui les intéressaient au premier chef et qui parfois avaient déterminé leur engagement dans le parti, les militants n'en étaient pas pour autant favorables à l'indépendance. À Royan en 1938, Marius Dubois intervint dans le débat de politique générale, regrettant que les « questions d'Afrique du nord n'intéress[ass]ent pas toujours le congrès » et de n'avoir qu'un temps limité pour les développer. Il déposa, de nouveau, une résolution pour la suppression des Délégations financières et renouvela son attachement au projet Blum-Viollette⁶.

La petite fédération SFIO d'Oran, échaudée par ses déceptions successives, n'hésitait plus à hausser le ton dans les instances nationales du parti. Sur le terrain, elle ne laissa pourtant rien paraître des désillusions que lui infligeait la façon dont le Parti socialiste se désengageait progressivement des revendications adoptées lors du congrès national de 1936. Au contraire, elle s'engagea dans un processus d'approfondissement de ses propositions au contact des organisations revendicatives algériennes.

¹ « Dans le département : Tlemcen, congrès régional du 26 septembre 1937 », *Le Semeur*, 2 octobre 1937, p. 3.

² « Congrès fédéral du 20 mars 1938 », *Oran socialiste*, 26 mars 1938, p. 1.

³ Manuela SEMIDEI, « Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres (1919-1939) », *op. cit.*, p. 1149.

⁴ Omar CARLIER, *Individus, groupes et propagandisme : Le procès de politisation de l'émigration algérienne en France à l'entre-deux-guerres (L'Étoile Nord-Africaine de 1932 à 1936)*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1976, p. 91.

⁵ Voir supra, chapitre 8, B, 2, b.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Compte rendu sténographique du XXXV^{ème} congrès national tenu à Royan les 4, 5, 6 et 7 juin 1938*, Paris, Librairie populaire, 1939, p. 466-469.

3. Sur le front algérien : la bataille du terrain

a. Penser avec les organisations « indigènes »

Alors qu'au niveau national, le Parti socialiste SFIO ne semblait guère vouloir renouveler le coup d'éclat du 1^{er} juin 1936 et rechignait de plus en plus à mettre les questions coloniales à l'ordre du jour de ses congrès, sur le terrain la fédération d'Oran approfondissait au contraire sa pensée du problème algérien. Au gré des contacts noués avec les représentants du CMA, son programme s'étoffait et se précisait. Plus la SFIO se démobilisait sur le front de la politique algérienne, plus sa composante oranaise s'engageait au contraire sur ce terrain.

La fédération SFIO d'Oranie fut un acteur majeur de l'organisation d'un congrès commun entre représentants du Front populaire et du CMA dans le département au début de l'année 1938, convoqué à l'occasion de la fermeture de la médersa Dar el Hadith de Tlemcen¹. La mesure avait scandalisé les militants socialistes oranais. Lucien Carmillet s'inquiéta dans *Le Semeur* des conséquences de cette mesure sur l'opinion « musulmane », qui à Tlemcen avait participé massivement à la souscription permettant la construction de l'école : « C'est dire avec quelle amertume ils reçoivent ces coups qui semblent venir d'une main amie. Précisons qu'aucun motif officiel n'est donné à la fermeture de la médersa et que les motifs de poursuite paraissent pour le moins fantaisistes »².

La première réunion du congrès commun, le 30 janvier 1938, s'ouvrit sous la présidence d'honneur du député Marius Dubois. Un rapport sur le « remaniement du programme algérien du Front populaire » avait été préparé en amont par Lucien Carmillet³. Parmi les réformes retenues dans la première plateforme revendicative commune, nombreuses étaient celles qui portaient la trace évidente de leur genèse socialiste. Sur certains points de désaccord, les socialistes réussirent à faire entendre leur voix. Ainsi les délégués du parti radical, soutenus par les communistes, s'opposèrent à la suppression immédiate des Délégations financières et préconisèrent la réforme provisoire de leur mode de désignation.

¹ Voir *supra*, chapitre 7, C, 3.

² Lucien CARMILLET, « Malgré les fascistes il n'y aura pas de troubles musulmans à Tlemcen », *Le Semeur*, 15 janvier 1938, p. 1.

³ « Une journée historique pour l'Algérie », *Oran républicain*, 31 janvier 1938, p. 1-2.

Les délégués socialistes Allal Saadoun et Alexandre Amouyal firent valoir leurs arguments dans le débat et obtinrent finalement gain de cause, le principe étant voté à l'unanimité¹.

Une suite fut donnée à cette journée puisque le comité paritaire de coordination, issu du congrès, se réunit au mois de mars suivant pour rédiger un programme commun². Ce dernier portait la trace de l'intervention des délégués socialistes dans le travail de rédaction. Outre l'assimilation institutionnelle, l'application des lois sociales, le respect du droit syndical, figurait l'« érection des douars en communes administratives », mentionnée dans le cahier de revendications voté à Huyghens le 1^{er} juin 1936 ainsi que dans la motion de politique algérienne de la fédération SFIO d'Oran, présentée par Tayeb Djaïdir en avril 1937³. Le mode de scrutin des *djemā'a* appelées à les diriger n'était pas précisé, mais le texte indiquait qu'un représentant de l'administration admis à y siéger n'aurait qu'une voix consultative.

Autre revendication issue du giron socialiste, la réorganisation de l'activité agricole avec la « suppression totale de l'expropriation foncière » et l'« affectation de terres aux indigènes, celles-ci devenant propriété insaisissable et incessible ». Cette idée avait été formulée lors du congrès fédéral extraordinaire du 24 mai 1936. On percevait ici nettement la main du rapporteur Carmillet, qui avait déjà développé ses idées de redistribution de terres aux « indigènes » sur le modèle de la colonisation européenne à la fin du XIX^{ème} siècle, dans une sorte de mouvement de recolonisation algérienne, dans *Le Semeur* au mois de juin précédent⁴. Autre point du programme commun déjà présent à la fédération SFIO, la « remise des biens *habūs* entre les mains des cultuelles musulmanes ».

En outre, la fédération SFIO, qui avait pris une place de premier plan dans le travail de préparation d'un programme commun, s'aligna à cette occasion sur des revendications qu'elle n'avait jamais formulées en son nom propre : création d'un poste de radio en langue arabe, « liberté d'enseignement de langue et en langue arabe » et respect de la loi française pour l'ouverture des écoles libres, « quelles qu'elles soient ». On n'a guère de mal à discerner la marque de l'AUMA dans ces revendications, que la SFIO accepta de mettre au rang de ses préoccupations en ratifiant le programme commun.

¹ « Une journée historique pour l'Algérie », *Oran républicain*, 31 janvier 1938, p. 1-2.

² ANOM/GGA/3CAB/90, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Oran, 7 mars 1938.

³ ANOM/GGA/3CAB/90, Programme commun du Front Populaire et du CMA, publié dans *La Lutte sociale*, 28 mai 1938 : « Un document historique ».

⁴ Lucien CARMILLET, « La situation actuelle de l'Algérie », *Le Semeur*, 26 juin 1937, p. 2-3.

L'influence de la SFIO au sein de ce front paritaire était non seulement discernable dans le programme élaboré, mais aussi dans la composition des organes mis en place à la suite de cette journée. Dans le nouveau comité de coordination paritaire, non seulement la SFIO avait deux délégués en son nom propre, comme les autres partis du Front populaire, mais également, parmi les vingt délégués du CMA, sept de ses adhérents algériens : El Boudali Safir, Dji Taleb, Mohammed Merzouk, Allel Saadoun, Menouar Chemirik, Tayeb Djaidir et Mohammed Zbentoute. Les deux secrétaires du groupement, Carmillet et Saadoun, ainsi que le secrétaire adjoint Zbentoute, étaient tous membres de la SFIO¹. La centralité de la SFIO dans ce projet permet d'écarter l'idée qu'elle se soit fait forcer la main pour accepter ce programme. Au contraire, c'est l'AUMA qui avait besoin du soutien des partis de gauche, en l'occurrence, dans l'affaire de la médersa Dar el Hadith.

Le congrès interfédéral nord-africain de la SFIO s'ouvrit, dans la salle d'*Alger républicain*, le 23 avril 1938². Alors que le Parti socialiste avait évacué les questions coloniales de son prochain congrès national, les fédérations d'Afrique du nord apparaissaient de plus en plus précises et compétentes dans leurs recommandations en la matière. Les motions votées en cette occasion³ précisèrent le plan de réorganisation du « paysannat indigène » déjà esquissé à plusieurs reprises. C'est Joseph Begarra, pour la fédération d'Oran, qui élaborait le rapport sur ces questions⁴. Il prônait l'organisation de structures de production sur les terres mises à disposition par la réforme du droit foncier, impliquant le retour et l'inviolabilité des terres *arch* mais aussi le rachat des terres tenues par les grandes compagnies foncières. En formulant l'organisation de « cellules rurales sous la forme coopérative », les fédérations nord-africaines de la SFIO conjuguèrent la théorie socialiste au problème colonial.

Rien en revanche, dans les textes, ne fit écho aux revendications culturelles du CMA, de liberté de la langue arabe et de l'enseignement religieux. Bien que les motions reprissent en large partie différents points du programme de la fédération socialiste d'Oran et comportassent des vœux libéraux sur la suppression du régime militaire des territoires du sud ou l'extension progressive du projet Blum-Viollette, il tournait le dos à une partie des revendications des organisations « indigènes ». Il campait même sur des positions très hostiles

¹ « Une journée historique pour l'Algérie », *Oran républicain*, 31 janvier 1938, p. 1-2.

² LE CONGRESSISTE, « Le congrès nord-africain », *Oran socialiste*, 30 avril 1938, p. 1.

³ CHSP/AHC/JU/13, Motions adoptées par le congrès interfédéral nord-africain de la SFIO, 23 et 24 avril 1938. Voir texte complet en annexe.

⁴ « Congrès fédéral du 17 avril », *Oran socialiste*, 23 avril 1938, p. 1.

au nationalisme. En effet, la « motion sur les rapports du Parti socialiste avec les partis politiques indigènes » en Afrique du nord reprit à quelques mots près la résolution adoptée lors du premier congrès interfédéral d'avril 1926¹, condamnant « les mouvements de xénophobie, de fanatisme et de nationalisme indigènes, qui rejoign[ai]ent dans leurs résultats de fait les impérialismes et les capitalismes des peuples occidentaux et aboutiss[ai]ent au même asservissement des masses laborieuses ».

Cette même motion faisait sienne la théorie de la collusion entre les mouvements nationalistes et « l'impérialisme exacerbé des puissances fascistes »², utilisée en particulier contre le PPA. Pourtant, au cours du congrès, Michel Rouzé, délégué de la fédération d'Oran, avait attiré l'attention de ses camarades sur « la maladresse » que constituerait toute répression du parti de Messali Hadj³. Il ne fut pas écouté ; la motion finale était pleine de la dénonciation des « démagogues » et autres « fanatiques », ainsi que de la « duperie » de leur propagande qui voulait faire croire « que les temps [étaient] venus d'une Tunisie, d'une Algérie ou d'un Maroc libres et autonomes, maîtres absolus de leurs destinées ».

Le ton était particulièrement dur et détonnait par rapport aux programmes de la SFIO d'Oran de la même époque. Si la fédération oranaise n'en était pas l'auteure, elle vota cependant cette motion, malgré les réserves de son délégué Rouzé. Le texte était porté par une autre fédération, peut-être celle de Tunisie, sous l'influence de Joachim Durel revenu en 1937 après avoir été éloigné trois ans en métropole par le résident général Peyrouton⁴. La fédération d'Oran avait jusque-là évité d'aborder le sujet de front. Plusieurs hypothèses se dessinent quant à cette attitude : la fédération d'Oran était-elle réticente à la dénonciation directe des partis nationalistes ? Ou bien évitait-elle d'en faire affiche pour ne pas compromettre ses relations avec ses partenaires ? L'accord ne régnant pas entre tous les membres de la fédération sur ces questions, on peut aussi imaginer que c'est le résultat de ces tensions qui avait interdit d'adopter des positions publiques précises. La présence en son sein de Michel Rouzé et de ses amis, jusqu'à la scission de juin 1938, mais aussi des polyengagés algériens,

¹ « Le coin des jeunes », *Le Semeur*, 15 février 1936, p. 2.

² CHSP/JU/13, Motions adoptées par le congrès interfédéral nord-africain de la SFIO, 23 et 24 avril 1938.

³ « Le congrès nord-africain », *Oran socialiste*, 7 mai 1938, p. 3.

⁴ Élie COHEN-HADRIA, « Durel Joachim (pseudonyme : Valentine Pierre) », dans *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article111760> [consulté le 26 juin 2013].

présents à la fois à la SFIO et au CMA comme Taleb ou Safir, faisait pencher la fédération vers des positions plus ouvertes¹.

Par ailleurs, la volonté de ne pas entraver les relations établies avec les membres du CMA a pu également jouer un rôle. La fédération d'Oran continuait à vouloir faire vivre ce partenariat, alors même que le CMA était dans un état de délitement avancé. Ainsi au conseil général, l'élu du collège « indigène » Gabriel Gonzales déposa, en mai 1938, avec son collègue socialiste élu à titre européen Raymond Blanc, un vœu pour que le code forestier fût « entièrement refondu », avec notamment la suppression de toutes les sanctions collectives². Or cette demande avait été formulée par le CMA dans sa première charte revendicative, dès le mois de juin 1936. Il faut rappeler qu'il n'y avait pas de contradiction entre condamnation du PPA et maintien de relations étroites avec le CMA : pour les militants socialistes, les membres de ce dernier étaient des interlocuteurs avec lesquels on pouvait discuter et élaborer des positions communes de réforme. Tandis que les messalistes, en posant le préalable de l'élection d'une assemblée constituante algérienne au suffrage universel, refusaient d'entrer dans le dialogue réformiste.

b. Porter la réforme à la veille de la guerre

Si la situation en Algérie ne s'était guère améliorée, pensaient les socialistes d'Oran en 1939, ce n'était pas que les solutions proposées n'étaient pas les bonnes, mais que la volonté avait manqué pour les mettre en œuvre. Nul doute ne semblait les habiter sur la justesse de leurs analyses et rien ne les poussait à repenser le problème. À la veille de la guerre, ils continuaient à proposer les réformes qu'ils avaient élaborées depuis mai 1936. Faut-il voir dans cette constance une déplorable inadéquation avec la réalité, comme cela a souvent été le cas ? Alors que le Front populaire avait pris fin, que les tensions internationales étaient croissantes, la possibilité que des réformes fussent apportées à la situation algérienne semblait de plus en plus mince. Pourtant, la fédération SFIO d'Oran continua à militer en ce sens, maintenant l'ensemble des positions qu'elle avait prises depuis 1936.

¹ Malheureusement nous ne disposons pas d'évaluation du nombre de militants algériens dans les autres fédérations socialistes d'Algérie. On en connaît quelques figures, comme Mohand Lechani et Ouelhadj Benhadj à Alger, Larbi Tahrat à Constantine, mais pas les proportions dans lesquelles ils étaient présents.

² « Nos élus au conseil général », *Oran socialiste*, 14 mai 1938, p. 3.

En février 1939, la fédération d'Oran adopta à l'unanimité lors de son congrès un vœu insistant « pour la dernière fois » pour que la question algérienne fût portée à l'ordre du jour du prochain congrès national, menaçant de ne pas prendre part aux travaux préparatoires du congrès si satisfaction n'était pas obtenue¹. Le « problème nord-africain » fut finalement mis à l'ordre du jour du congrès national de mai 1939 à Nantes. La fédération d'Oran confia à Mohammed Zbentoute le soin de rédiger un rapport dessus. Elle l'adopta à l'unanimité lors de son congrès de Tlemcen début mai 1939². Le texte commença par rappeler les programmes adoptés aux congrès nationaux de la SFIO de 1936 et 1937, attirant l'attention sur les revendications « en suspens » au sujet desquels il demandait « des éclaircissements » aux anciens ministres, aux députés ainsi qu'à la commission coloniale du parti³. La fédération y « clam[ait] sa déception de voir le projet Blum-Viollette définitivement enterré au Parlement ». Elle prônait d'entériner, par décret, uniquement ses dispositions concernant les élections législatives. On croit trop souvent que le projet Blum-Viollette a été abandonné dès 1938. Or, jusqu'en 1939, la bataille n'était pas tout à fait close. Les députés Régis et Dubois tentèrent en effet un « dernier recours »⁴. Ils suggérèrent, en avril 1939, dans une lettre au président du Conseil Daladier, cette application sélective de la proposition, conçue comme un premier pas⁵. Cette tentative, soutenue maladroitement par le cheikh Ben Badis⁶, fut un échec.

Le rapport dressait ensuite la liste des réformes administratives, sociales et politiques que la fédération continuait à préconiser. La fédération n'avait pas reculé d'un pouce sur son programme algérien : coopératives agricoles, droit syndical, application des lois sociales, « rattachement pur et simple à la France ». Elle continuait à demander la suppression des Délégations financières, que le rapport qualifiait d'assemblée « imbue d'un impérialisme forcené et inhumain », la suppression des communes mixtes et l'organisation des douars en communes et l'augmentation du nombre de départements. La fédération avait déjà estimé, en 1937, qu'il fallait en multiplier le nombre⁷. En effet l'étendue des départements algériens donnait prise, selon Zbentoute, à l'existence de « véritables potentats » en la personne des sous-préfets et des administrateurs de commune mixte, coupables d'« abus d'autorité » et

¹ OUHAYOUN, « Congrès de Mostaganem », *Oran socialiste*, 25 février 1939, p. 1-3.

² « Au congrès fédéral de Tlemcen », *Oran socialiste*, 27 mai 1939, p. 1-2.

³ ZBENTOUTE, « Rapport sur la politique algérienne », *Oran socialiste*, 22 avril 1939, p. 3.

⁴ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 465.

⁵ « Une intervention qui vient à son heure ! », *Oran socialiste*, 15 avril 1939, p. 1.

⁶ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 466.

⁷ Tayeb DJAÏDIR, « Question musulmane : projet de motion », *Oran socialiste*, 24 avril 1937, p. 1-2.

faisant régner la « terreur » sur les populations « indigènes ». L'instituteur, qui avait été en poste dans la commune mixte de Chassaïne¹ avant de gagner Oran, ne mâchait pas ses mots dans sa critique de l'administration coloniale.

Par ailleurs, le rapport voté en mai 1939 reprit la revendication d'application de la loi de séparation de 1905. Dans son texte, Mohammed Zbentoute expliqua que cette réforme aurait eu un « bénéfice moral très grand [...] auprès des indigènes » en faisant cesser « l'humiliation » que constituait le fait de voir leur culte administré par des « non Musulmans ». Il revint aussi sur la question des *habūs* : l'application de la séparation était également souhaitable selon lui parce qu'elle libérerait ces biens. Il livra ici une version de compromis par rapport aux propositions formulées dans le numéro spécial du *Semeur* du 13 juin 1936 : leurs revenus auraient servi à la fois à l'entretien des édifices religieux, aux œuvres d'assistance et à la construction d'écoles.

La contradiction que nous avons signalée plus haut, entre application de la loi de séparation et versement des revenus des *habūs* à une caisse destinée à la construction scolaire, avait été résolue. Une solution de compromis avait été adoptée grâce à la coordination entre CMA et Front populaire. Le programme commun adopté par le comité de coordination du CMA et du Front populaire demandait en effet la « remise des biens *habūs* entre les mains des cultuelles musulmans, une partie du revenu de ces biens étant versée au fonds commun pour création d'écoles »². C'est cette version que présenta Jeanne Coulon au congrès national de la SFIO en mai 1939 : « Nos camarades indigènes ne réclament même pas [les revenus des *habūs*] pour faire de la propagande religieuse, mais ils les réclament pour des œuvres d'assistance sociale, et pour les écoles ! », expliqua-t-elle³.

Lors de son congrès fédéral de Tlemcen, en mai 1939, non seulement la fédération vota à l'unanimité le rapport de Mohammed Zbentoute, mais elle présenta deux motions complémentaires qui faisaient directement écho aux revendications de l'AUMA. Le fait est d'autant plus notable que ces deux revendications apparaissaient pour la première fois dans un

¹ ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'éducation nationale du département d'Oran*, n°404, 56^{ème} année, janvier 1935, Oran, Heintz Frères, 1935, p.

² ANOM/GGA/3CAB/90, Programme commun du Front Populaire et du CM, publié dans *La Lutte sociale*, 28 mai 1938 : « Un document historique ».

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Compte rendu sténographique du 36^{ème} Congrès national, tenu les 27, 28, 29, 30 et 31 mai 1939 à Nantes*, disponible sur : http://88.191.71.171/cg-ps/cg-frame.php?typedoc=0&annee_deb=1939&annee_fin=1939&machaine=&machaine2=&submit=Rechercher [consulté le 26 juin 2013].

texte propre à la seule fédération SFIO, et non issu d'un programme commun. En mai 1939, au moment où se tint le congrès, la majeure partie des adhérents algériens de la SFIO avait quitté la SFIO, dont ceux qui faisaient le lien entre le Parti socialiste et les *'ulamā*. Les militants rassemblés à Tlemcen confirmaient ainsi qu'ils avaient véritablement intégré les revendications de leur partenaire religieux portant sur la langue arabe et le culte musulman à leur programme, que le transfert n'était pas de façade. Alors que le comité de coordination était mort et enterré, que le CMA n'était plus qu'un lointain souvenir, les militants de la SFIO continuaient à croire que la situation des « indigènes » algériens pouvait être réformée dans un cadre français. Quitte à penser des solutions qu'ils n'avaient pas envisagées quelques années plus tôt, car elles débordaient le cadre strict de l'assimilation.

Venait d'abord la question de l'enseignement de l'arabe. La motion votée par le congrès de Tlemcen précisa que cet enseignement devait être développé « sans préjudice de l'enseignement général en langue française » et proposait « la création d'un second et d'un troisième degré d'enseignement public, laïque de la langue arabe pour tous les indigènes qui désireraient continuer leurs études dans cette langue ». La question était centrale dans le discours de l'AUMA depuis sa création : redonner à la langue arabe sa place en Algérie, au lieu de la considérer comme une langue étrangère, c'était pour les *'ulamā* restaurer en même temps que concevoir une identité algérienne arabo-musulmane¹. Pour les socialistes, il s'agissait de prendre en compte cette aspiration tout en la contenant rigoureusement dans le cadre républicain, pour éviter sa prise en charge exclusive par les institutions religieuses.

Les socialistes oranais ne se coulaient pas dans le moule de l'AUMA, mais relisaient cette revendication au prisme de leur culture, laïque et républicaine. Ce faisant, ils reconnaissaient cependant la place de la langue arabe en Algérie. La deuxième motion votée à Tlemcen pouvait être lue comme un véritable clin d'œil adressé à l'AUMA : elle demandait « l'arrêt immédiat de l'appui notoire donné par l'administration algérienne à l'association des zaouïas, groupement politique de division, de régression et de fanatisme religieux »². C'était justement pour faire contrepoids aux *chioukh* confrériques, accusés de pratiquer un islam superstitieux, facteur d'arriération culturelle et politique, et d'entretenir des liens de clientélisme avec l'administration coloniale que l'AUMA avait été fondée par Abdelhamid

¹ Voir Charlotte COURREYE, *La langue arabe et la construction de l'algérianité*, op. cit..

² « Au congrès fédéral de Tlemcen », *Oran socialiste*, 27 mai 1939, p. 1-2.

Ben Badis, lui qui les avait traités en 1937 de « bêtes domestiques du colonialisme »¹. Jamais cette hostilité n'avait été aussi explicitement formulée dans un texte socialiste.

Au congrès national de la SFIO du 27 au 31 mai 1939, les délégués de la fédération d'Oran défendirent coûte que coûte leurs idées lors de la discussion sur le « problème nord-africain ». Marius Dubois prononça à la tribune un énième discours contre les Délégations financières. Il envisagea une « position de repli » si la suppression de cette institution n'était pas possible : son élection au suffrage universel. Cette réforme aurait eu des effets spectaculaires, en étendant le principe aux « indigènes ». Il se proposait, après discussion avec les fédérations d'Alger et de Constantine, de présenter une motion à ce sujet. Mais la motion finale « sur les colonies et l'Afrique du nord », élaborée par une sous-commission dont fit pourtant partie Marius Dubois, ne mentionna pas la question, abordant en termes extrêmement vagues le souhait de voir une « politique de justice et d'humanité » appliquée dans ces territoires². Le vœu de la fédération d'Oran n'avait donc pas emporté les suffrages des autres délégués. Le député oranais continua à se faire le chantre de l'assimilation institutionnelle à la tribune du congrès : suppression des communes mixtes, des lois d'exception, redistribution du découpage départemental. Enfin il renouvela les vœux de réforme du « paysannat indigène », indiquant qu'en Algérie il fallait « rendre la terre qu'on a[vait] prise » aux « indigènes », qui avaient « tout perdu » et été « spolié[s] de toutes les façons »³. Les termes, très durs, n'étaient pas dus à un emportement incontrôlé. Les délégués de la fédération d'Oran étaient bien décidés à se faire entendre à la tribune du congrès national.

Jeanne Coulon, qui était partie vivre à Lille⁴ et faisait désormais partie de la fédération du Nord, prit la parole au nom de la SFIO d'Oran. Elle qui était coutumière des positions mesurées, ayant porté avec Marius Dubois au congrès fédéral extraordinaire de 1935 la motion minimaliste demandant l'application du projet Viollette plutôt que le suffrage universel⁵, fit à la tribune un exposé étonnant : abordant la question de la scolarisation, elle parla de « l'odieuse politique de colonisation »⁶. Sa colère était palpable, elle qui après dix-

¹ Cité par Charles-André JULIEN, *L'Afrique du nord en marche*, op. cit., p. 103.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXVIème Congrès national, 27, 18, 29 et 30 mai 1938 à Nantes : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1939, p. 8.

³ Parti socialiste SFIO, *Compte rendu sténographique du 36ème Congrès national*, op. cit..

⁴ R. B., « Jeanne Coulon nous quitte », *Le Semeur*, 18 septembre 1937, p. 1.

⁵ « Notre congrès extraordinaire : la question indigène a fait l'objet d'un vif et intéressant débat », *Le Semeur*, 26 mars 1935, p. 2.

⁶ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Compte rendu sténographique du 36ème Congrès national*, op. cit. Souligné par nous.

sept ans de militantisme en Algérie disait n'avoir plus aucune illusion sur les intentions des colons : scolariser une minorité, pour s'assurer une main-d'œuvre sous-payée et docile et quelques rares interprètes chargés de transmettre leurs ordres. Les Délégations financières et le Gouvernement général exerçaient selon elle une « dictature de gros colons » en Algérie. Elle termina son exposé en abordant en termes pathétiques les conditions de vie des « indigènes », cherchant à susciter sans détours la honte des délégués métropolitains, coupables de ne pas avoir porté leur attention sur la question coloniale :

« En 1937-1938, à Tribesa (sic¹), il est né 520 petits indigènes et il en est mort 410 de ces petits enfants ! Est-ce que vous comprenez ce que cela veut dire ? Nous sommes une puissance coloniale, on est très fier en ce moment d'être une puissance coloniale ! Nous sommes un grand parti, nous sommes représentés à la Chambre, et *il y a des petits enfants qui meurent parce que les fédérations de France ne s'intéressent pas à la question coloniale*, parce qu'ils n'ont pas vu cela comme moi je l'ai vu.

J'ai vu la famine de 1920, j'ai vu des Arabes mourant dans les fossés ! J'ai vu des enfants arrachant des poignées d'herbe et mordre avec cette poignée d'herbe dans la bouche ! Ces famines endémiques, elles sont épouvantables ; mais dites vous bien que tous les ans, tous les ans, il y a des gens qui meurent de faim ! *Les indigènes sont des gens qui meurent de faim, en Algérie, de leur naissance à leur mort, et ils mourront de faim tant que les fédérations de la métropole ne s'intéresseront pas à eux et n'auront pas compris cela.* »²

La dénonciation du triste sort du peuple algérien en ces termes ne confinait pas à un paternalisme colonialiste naïf : Jeanne Coulon ne développait pas ses aspects comme autant de calamités dues au milieu ou à la nature, qu'une approche généreuse soulagerait, mais bien comme le résultat d'une politique d'appauvrissement concertée, ayant pour but l'exploitation d'un peuple soumis. Elle ne souhaitait pas soulever la compassion mais un sentiment de culpabilité et de honte.

Le reportage de Tayeb Djaïdir réalisé au faubourg Lamur quelques semaines auparavant était de la même veine. Il attira l'attention des lecteurs sur ce quartier déshérité, ses « taudis »

¹ La retranscription du congrès est erronée ; il s'agit probablement de Tébessa, dans les Aurès.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *Compte rendu sténographique du 36^{ème} Congrès national*, op. cit. Souligné par nous.

et « logements insalubres », dans ce qui apparaissait comme le « village nègre du village nègre »¹. Dans deux articles parus en une d'*Oran socialiste*, il dénonça l'existence de cette « cour des miracles »² aux portes de la ville européenne, cachée à la vue des Oranais par le cimetière municipal. Les nouveaux migrants, ruraux chassés de la campagne par la misère, s'y entassaient dans des conditions d'hygiène lamentables : ni égouts ni points d'eau n'avaient été installés par la municipalité. Djaïdir, en décrivant cette misère, adopta un ton tranchant, dénonçant non seulement cet état de fait mais le silence qui l'entourait : « Certaines gens voudraient non seulement que les indigènes crèvent mais qu'ils crèvent en silence »³. Du 5 au 15 juin 1939, le jeune journaliste Albert Camus livra dans *Alger républicain* un reportage sur la « misère de la Kabylie » rédigé dans un style comparable, révélant à ses lecteurs le « dénuement indicible » des paysans kabyles⁴, dénonçant la terrible mortalité infantile. On peut aisément imaginer qu'il avait pris connaissance des articles parus dans le journal frère oranais avant d'écrire ses propres articles.

La fédération SFIO d'Oran en 1939, alors que le Front populaire était fini et que la dynamique de convergence avec le CMA semblait bel et bien appartenir au passé, ne brada pas pour autant les revendications algériennes qu'elle avait fait siennes depuis 1935. Ne reculant pas sur son programme, elle continua à imaginer les solutions pour une adoption même partielle des réformes politiques qu'elle préconisait. Sur certains terrains clés, comme la langue arabe et le financement du culte musulman, elle continua à porter des revendications proches de celles de l'AUMA malgré la rupture de ces liens avec l'organisation. Enfin, sa dénonciation des conditions de vie de la population algérienne prit un ton plus dur. Les socialistes d'Oran n'abdiquèrent pas de leurs idées, même nouvellement acquises, dans les reflux simultanés du Front populaire et du CMA. Il y avait là une véritable continuité sur le fond, qui trouvait sa racine à la fois dans la profondeur de ces convictions et dans des motivations plus pragmatiques. On peut en effet penser que les militants européens qui, comme Marius Dubois, avaient associé leur nom et leur activité à ces questions ne pouvaient, sans affaiblir leur position au sein de la fédération, brader ces revendications.

¹ Tayeb DJAÏDIR, « Le faubourg Lamur », *Oran socialiste*, 11 février 1939, p. 1 ; Tayeb DJAÏDIR, « Le faubourg Lamur », *Oran socialiste*, 25 février 1939, p. 1.

² Tayeb DJAÏDIR, « Faubourg Lamur », *Oran socialiste*, 11 février 1939, p. 1.

³ Tayeb DJAÏDIR, « Faubourg Lamur », *Oran socialiste*, 25 février 1939, p. 1.

⁴ Albert CAMUS, *Actuelles. 3, Chroniques algériennes : 1939-1958*, Paris, Gallimard, 2002, p. 36.

Conclusion

Le projet Blum-Viollette fut plus qu'une proposition de loi pour les socialistes d'Algérie : il fut un programme identitaire, qui correspondait à leurs analyses – modérées et progressives – en matière algérienne, ainsi qu'une vitrine, dont dépendit largement leur image au cours des années 1936-1939. Il était en adéquation presque parfaite avec les contours du groupe issu de la population colonisée que le parti attira dans ses rangs. C'est précisément les individus que le texte admettait à l'exercice des droits politiques des citoyens français sans abandon de leur statut civil qui adhèrent : parmi les 34 membres de notre échantillon, au moins 25 en auraient bénéficié du fait de leurs titres scolaires, soit qu'ils fussent titulaires du brevet d'enseignement primaire, du diplôme de fin d'études secondaires, de médersa, ou en tant que fonctionnaires recrutés sur concours¹. Or le projet concernait moins d'1% de la population « indigène » totale : c'est dire combien les adhérents algériens de la SFIO étaient les représentants d'une élite restreinte.

La SFIO constitua un lieu de rencontre et de passage dans l'Oranie du Front populaire. Cessant brusquement de négliger question et public « indigènes », la fédération constitua un point de convergence, par le haut, entre mondes politiques européen et algérien dans le département. Les adhérents « musulmans » de la SFIO n'étaient pas uniquement les « évolués et francisés de l'école », comme l'écrit René Gallissot² : ils étaient presque aussi nombreux à être lettrés en arabe qu'en français. Le plus souvent polyengagés, leur position au cœur de la scène politique oranaise permit à la SFIO d'importer certaines revendications qui ne faisaient pas partie de son programme initial. Ces adhérents d'un type nouveau vinrent y prolonger leur engagement en faveur de la réforme de la colonisation française en Algérie. Porter les revendications qu'ils développaient dans d'autres cercles, en particulier le CMA, au sein de la SFIO, parti associé au pouvoir, c'était à la fois les transmettre aux militants européens et militer pour leur traduction concrète dans la réalité.

Comme pour tout processus d'engagement politique, l'adhésion pouvait revêtir chez les Algériens de la SFIO diverses motivations, significations et fonctions : la démarche qui aboutissait à devenir membre du parti pouvait être mue par la volonté de manifester une sympathie, de soutenir une cause, d'entrer dans un milieu, par l'ambition de construire une

¹ Voir le texte du projet publié dans Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 2004, p. 108.

² René GALLISSOT, *La République française et les indigènes*, *op. cit.*, p. 160.

carrière politique, voire de complaire à certaines autorités. Sources et ressources, sens et stratégie, se mêlaient ici comme ailleurs en un dosage complexe. Si certains gardèrent leurs distances avec l'organisation, nombreux furent les adhérents algériens à prendre une part active aux activités de la fédération, consacrant une partie de leur temps à l'animation des réunions, à la tenue des congrès voire à des responsabilités au sein du bureau des sections. Si la mesure de leur sincérité reste impossible à réaliser, celle de leur engagement les représente souvent comme des militants investis dans la vie du parti.

Parmi eux une certaine homogénéité, sociale et culturelle, était de mise. Ils vivaient en fait une situation de double minorité : dans la population des colonisés, où ils étaient beaucoup plus favorisés socialement et économiquement que la moyenne, mais aussi au sein des sections, où certes ils pouvaient partager la formation et la profession d'un certain nombre d'adhérents, mais pas le statut civil. En outre, ils ne furent pas vraiment des militants comme les autres. Qu'ils limitassent ou non leur engagement aux organisations européennes, ces adhérents qui avaient été attirés par le nouveau programme libéral de la SFIO en matière coloniale se penchèrent exclusivement, en son sein, sur les questions traitant de la condition des colonisés. C'est dans ces domaines qu'ils se sentaient et apparaissaient les plus légitimes, ce qui ne les empêchait pas, évidemment, de prendre position, par le vote des motions, sur d'autres questions.

L'adhésion algérienne à la SFIO d'Oran reflua en même temps que les promesses du Front populaire en matière algérienne, sans pour autant s'évanouir complètement à la fin de la période. Si le gros des troupes quitta le navire fin 1938 et début 1939, qui pour l'UPA, qui sans destination politique précise, un certain nombre continua à militer à la SFIO, souvent les adhérents de plus longue date. Malgré ces départs, la fédération continua à assumer la rupture programmatique qu'elle avait engagée en 1936 sur les questions algériennes, et approfondi au cours des mois suivants. C'était une question de cohérence, peut-être aussi de survie politique pour ceux qui avaient associé leur nom à ce tournant théorique. Son virage doctrinal n'était pas de circonstance et elle continua à maintenir le cap de son programme, dénonçant avec un ton de plus en plus vif les abus de la colonisation.

Conclusion de la troisième partie

Les années du Front populaire et de ses lendemains, jusqu'à la guerre, furent celles d'une brusque accélération de la vie politique en Oranie. En quelques mois, des questions que l'on avait jusqu'alors soigneusement évité d'aborder dans les milieux européens, concernant les droits de la population colonisée, les dispositifs d'exception les concernant, code de l'indigénat et décret Régnier au premier chef, furent mises sur la place publique. Jusqu'aux organisations de droite, peu habituées à ce type de réflexions, s'en saisirent pour réagir aux réformes que le gouvernement de Front populaire se proposait d'introduire, en particulier sur la participation politique des « indigènes ». Sur le terrain, les fédérations des partis membres de la coalition de Front populaire entrèrent dans le mouvement mêlé du Front populaire et du CMA, PCA et SFIO en tête, joignant leurs revendications à celles des « Musulmans ».

La fédération socialiste d'Oranie avait commencé à emprunter un parcours paradoxal en 1937 : gagnant en surface institutionnelle, elle ne connut pas pour autant l'essor qu'elle aurait pu espérer prendre, à l'instar des autres fédérations d'Algérie ou encore du PCA, en pleine explosion de ses effectifs à la même époque. Son recrutement commença à se tarir en 1937-1938 et la fédération assista au départ, à partir de cette date, de membres qui avaient adhéré avant la brusque poussée de 1936. Cette crise avait deux raisons principales. D'abord, le recentrage idéologique, social et sociabilitaire de la fédération, induit par la nouvelle pratique du pouvoir, déçut ceux qui avaient fait le choix d'entrer dans un parti de contestation : le malaise des militants face à la politique de non-intervention en Espagne, les demandes répétées des JS de se rapprocher des JC, la scission pivertiste et la création du PSOP furent des symptômes de cette crise. Mais la SFIO fut aussi, dans une certaine mesure, victime de son succès chez les Algériens : ses nouvelles pratiques, de recrutement et de mobilisation, son agenda algérien et ses prises de position désarçonnèrent certains de ses membres et freina le recrutement en milieu européen.

En effet, en matière algérienne, la fédération SFIO d'Oran ne ménagea pas ses efforts pour se mettre au diapason de l'actualité politique. Prenant à bras le corps le combat pour le projet Blum-Viollette jusqu'à s'y assimiler, s'adressant véritablement pour la première fois à la population « musulmane », la fédération oranaise connut un succès qui n'était pas loin de celui du PCA en termes de recrutement algérien. Concurrentes dans leur volonté de capter le public « indigène », les deux organisations de gauche séduisirent dans des secteurs très

différents de la population colonisée. Tandis que le PCA visait plutôt les ouvriers de la ville et des campagnes, la SFIO recruta dans l'élite diplômée, celle que le projet du gouvernement de Front populaire prévoyait de gratifier des droits de la citoyenneté sans lui demander d'abandonner le statut personnel musulman. Elle eut cependant une prise sur des secteurs plus larges de la population, comme le montrent les chiffres de ses audiences, quand plusieurs milliers de personnes se pressaient pour écouter ses orateurs. Elle touchait le public algérien au-delà du noyau des instituteurs et commençait à atteindre les masses.

L'attrait de la SFIO s'exerça dans des groupes qui s'approchaient de la frange modérée du CMA, qu'ils recoupaient parfois. Grâce à ses nouveaux adhérents algériens, le Parti socialiste tissa des liens avec les élus et les *'ulamā*, principaux animateurs des revendications « indigènes ». Contrairement à l'interprétation selon laquelle, au sein du CMA, les socialistes se seraient surtout entendus avec les élus et les communistes avec les *'ulamā*¹, la faiblesse de la FEMDO contribua, dans le département d'Oran, au rapprochement entre l'AUMA et la SFIO, dont le CAMO fut une traduction concrète. Ces partenaires, au contraire de l'ENA qui affichait l'ambition de créer une assemblée constituante algérienne élue au suffrage universel, acceptaient de façon transitoire les solutions proposées par le gouvernement Blum. Si le cheikh Brahimi qualifia rétrospectivement, en 1944, le projet Blum-Violette d'« insignifiant » et son engagement en faveur de celui-ci de pure « question de tactique » et de « position d'attente »², ses partisans épousèrent dans un premier temps sa cause, en obtenant que leurs revendications sur la liberté de la langue arabe et de la religion musulmane fussent reprises dans le cadre du CMA.

Au-delà des contacts informels, la fédération SFIO d'Oranie chercha à mettre en place des structures pérennes de dialogue avec les interlocuteurs de la population colonisée qu'elle estimait dignes de confiance, car partisans de la négociation, dans le cadre du CAMO en 1937, puis du comité de coordination du Front populaire et du CMA en 1938. Gage de sa volonté de s'ouvrir à ces organisations, elle adopta un grand nombre de leurs revendications et ne cessa de pousser, au niveau national, pour leur prise en compte par la direction du Parti socialiste. Sur les questions linguistiques et religieuses, la SFIO oranaise s'aventura en des

¹ René GALLISSOT, « Benhadj Ouelhadj », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 2006, p. 111.

² Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 2004, p. 78.

terrains inconnus, ouvrant non seulement ses portes mais aussi ses référentiels aux vents nouveaux.

Mais la stratégie de la négociation échoua. Les promesses du Front populaire en matière algérienne, à de très rares exceptions, restèrent lettre morte. Le décret Régnier, le code de l'indigénat et le code forestier, que la SFIO s'était engagée à combattre dès 1935, étaient encore en place en 1939. Nourri de ces retentissants échecs, le mouvement indépendantiste de Messali Hadj, mué en PPA en 1937, connut un essor croissant. La SFIO, qui avait lié son destin aux promesses réformistes du Front populaire, fut prise au piège. Ses adhérents algériens furent de ceux qui subirent le plus durement l'échec du projet Blum-Viollette¹. Non seulement ils en auraient très largement bénéficié, mais celui-ci répondait à la méthode, réformiste et progressive, qu'ils appelaient de leurs vœux, eux qui soulignaient les dangers de la rupture unilatérale avec la France et ne cessaient de mettre en garde les masses contre les risques de l'aventure indépendantiste.

Ces mêmes défaites, et en particulier l'abandon du projet Blum-Viollette, après deux ans et demi de vicissitudes parlementaires, résonnèrent de façon particulièrement cinglante pour les militants socialistes européens. C'est leur démarche qui se trouvait, dans sa globalité, durement mise en échec. Dénoncer les abus de la colonisation, pour eux, c'était militer pour des aménagements de celle-ci et nullement faire une profession de foi anticolonialiste. Aussi ambitieuses qu'aient pu être leurs propositions, elles cherchaient, fondamentalement, à conforter la présence française en Algérie en assainissant ses bases. Au-delà des strictes revendications d'assimilation institutionnelle et juridique cependant, ses militants s'ouvrirent à la prise en compte d'une personnalité algérienne propre, en défendant un enseignement encadré de la langue arabe et la fin de l'incursion coloniale dans la gestion du culte musulman. Ils ne concevaient pas de contradiction entre l'une et l'autre proposition, imaginant une Algérie française, bilingue, socialiste et laïque, et sous-estimant largement la force du sentiment national algérien.

¹ Roger LE TOURNEAU, *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane, 1920-1961*, Paris, Armand Colin, 1962, p. 331-332.

Conclusion générale

Au terme de ce travail, le « personnage » du militant socialiste de l'entre-deux-guerres algérien apparaît plus complexe que le rôle auquel il a longtemps été confiné. Brossons-en de nouveau le portrait, avec un pinceau plus fin et une gamme plus large de couleurs, et comparons-le à la caractérisation rapide dressée en introduction de cette thèse¹.

Oui, c'étaient le plus souvent des hommes, mais il y eut parmi eux quelques femmes, en proportion supérieure, bien qu'infime, à la moyenne nationale des fédérations SFIO. Certes, un grand nombre exerçaient la profession d'instituteur, mais le parti recruta aussi dans d'autres milieux : chez les cheminots, les artisans, les ouvriers, les marins et les pêcheurs. Ces militants s'inscrivaient, il est vrai, dans le paysage associatif de la « galaxie laïque »² ; ils furent nombreux à être à la fois des camarades à la section et des « frères » à la loge. Mais leurs réseaux évoluèrent, de la Grande Guerre au Front populaire : l'affinité entre SFIO, LDH et loges maçonniques s'éroda progressivement, jusqu'à ce qu'il fût plus courant d'être adhérent, simultanément, de la SFIO et de la LICA, ou encore de la SFIO et du Congrès musulman, que de la SFIO et de la LDH.

En effet, ils fréquentaient les bistrots. Une tasse de café ou un verre d'anisette à la main, ils discutaient des querelles de tendances au sein du parti et reprenaient, inlassablement, le débat sur la participation au pouvoir. Un journal déployé sur le comptoir, ils commentaient avec inquiétude les nouvelles venues d'Italie, d'Allemagne et bientôt d'Espagne. Le regard soudain grave, ils lançaient que si le fascisme devait prendre le pouvoir en France, c'est chez eux qu'il commencerait par s'imposer. À Oran, il y eut d'abord le café Jeannot, à la Marine. C'est dans ce quartier de dockers et de pêcheurs, dont les rues en pente résonnaient d'une langue hybride, entre français, castillan, valencien et arabe, que le Parti socialiste s'installa au début du siècle. Chez Jeannot, on organisait de grandes tablées le dimanche midi, lors des congrès fédéraux, quand les délégués accouraient de tout le département vers le chef-lieu.

¹ Voir *supra*, introduction générale : « C'est un homme, il est français, instituteur, laïc et franc-maçon. Il ne parle pas l'arabe, il court les meetings et les réunions électorales, fréquente le café et le local syndical. Il professe un humanisme naïf et inadapté. Face à la montée de la revendication nationale, il se retrouve dépassé, incapable d'en prendre la mesure et, plus encore, de s'y associer. »

² Gilles MORIN, « Les socialistes et la société française : Réseaux et milieux (1905-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 96, n° 4, 2007, p. 62.

Pendant la guerre civile espagnole, l'arrière-salle du café, rebaptisée salle Jules Guesde, servit de local pour le comité d'aide socialiste à l'Espagne républicaine, puis de lieu de rassemblement pour les socialistes exilés de 1939. Près de la gare ferroviaire, sur le plateau, le café Saint-Michel avait également ses habitués socialistes depuis la fin de la Grande Guerre.

Puis y eut le café Santamaria, rue Cavaignac, dans le centre-ville. Le patron, radical-socialiste, avait l'habitude de louer son arrière-salle à des groupes amis, libres penseurs ou républicains espagnols. C'est là que la section oranaise de la SFIO s'installa lors de sa recreation au milieu des années 1920. Un temps, le local accueillit la rédaction du *Semeur*, avant d'abriter quelques années plus tard les réunions du petit groupe prêt à lancer *Oran républicain* comme une bombe contre les « fascistes » oranais. Il y avait aussi la cantine Benyamine, rue de la Révolution, en plein *derb*, le quartier juif. Les socialistes y avaient pris leurs quartiers, à la fin des années 1920, quand le docteur Molle avait fait de la population « israélite » la cible principale de sa propagande électorale.

Progressivement, au cours des années 1930, dans les faubourgs de Saint-Eugène, d'Eckmühl et de Gambetta, lieux d'élection de l'immigration espagnole, de nouveaux cafés se remplirent d'échos socialistes. Enfin, à partir de 1937, il y eut les « cafés maures » du boulevard Joseph Andrieu, l'artère principale de la ville nouvelle, entre l'échoppe du barbier et la boutique du tailleur. Certes, ces socialistes fréquentaient les locaux syndicaux : la Maison du peuple, la Bourse du travail, le local confédéré de la rue de la Paix puis la Maison des syndicats unifiés. La syndicalisation des adhérents de la SFIO à la CGT fut une des grandes constantes de la période, notamment chez les instituteurs qui entraînaient nombreux au SNI. Ils affrontèrent parfois durement les syndicalistes unitaires pour avoir le droit de se réunir ds ces lieux successifs et d'y déposer leur matériel.

Dans les rues d'Oran, le soir venu, on les voyait aller et venir, du local syndical à celui de la section, du café à la loge, un journal ou une cigarette à la main. Quand ils se croisaient, ils se saluaient et s'arrêtaient un moment pour discuter sur le trottoir, à moins qu'ayant constaté qu'ils avaient la même destination, on ne les vît poursuivre ensemble leur chemin. Ils étaient assez peu nombreux, dans une population majoritairement hostile à leurs doctrines, pour tous se connaître. À Sidi-Bel-Abbès, à Tlemcen, à Mostaganem, à Arzew et à Perrégaux,

cette « sociabilité du proche »¹ s'organisait de manière différente dans l'espace urbain : alors qu'à Oran elle avait fini par se dilater aux dimensions de la ville, là elle restait confinée à quelques rues. À Beni-Saf, tout se passait comme si le socialisme avait pris possession de la ville entière, du marché couvert aux rues en amphithéâtre, baptisées du nom des grands leaders du mouvement ouvrier international.

Ils étaient, pour la plupart, européens, mais il y eut aussi, à la fin de notre période et toujours en minorité, des socialistes algériens. Oui, ils parlaient français, souvent aussi l'espagnol, plus rarement l'arabe. Non, ils ne furent pas nationalistes. Leurs références, leurs valeurs, l'ensemble des idées dont ils étaient imprégnés les empêchaient de considérer la perspective de l'indépendance de l'Algérie comme un quelconque facteur de progrès. Au contraire, la solution pour eux se résumait à un mot : l'assimilation. Pendant longtemps, ils ne prêtèrent pas attention au développement de la Fédération des élus et de l'Association des *'ulamā* qui, sans prôner l'indépendance, contribuaient chacune à sa manière à la construction d'un nationalisme algérien. L'ouverture des socialistes à ces nouveaux horizons fut lente : elle demandait qu'ils se défissent de leurs préjugés sur la religion et qu'ils acceptassent de formuler des revendications politiques propres à la population « musulmane », quand tout les portait à croire que l'urgence résidait dans l'amélioration des conditions matérielles de vie et de travail de celle-ci.

Ils finirent pourtant par prêter l'oreille à cette rumeur qui montait. À tel point qu'à partir des années 1936-1937, le portrait-robot du militant de la SFIO d'Algérie fut entièrement bouleversé : on pouvait désormais être socialiste et parler l'arabe, voire l'enseigner, porter la chéchia, fréquenter le « café maure » et la mosquée. Au comptoir du café, en quartier européen ou algérien, on parlait désormais d'abolition du code de l'indigénat, de liberté de la presse et de l'enseignement en langue arabe. Cette transformation ne fut ni totale ni facile, elle en désarçonna plus d'un et provoqua des remous au sein du groupe. Elle ne fut pas non plus définitive et, deux ans plus tard, il ne restait qu'une minorité de ces militants algériens. Mais cette expérience avait laissé des traces profondes. Les socialistes oranais ne bradèrent pas leurs nouvelles revendications après le départ de ces adhérents. Ils restèrent fidèles à ce qu'ils avaient mis longtemps à accepter : le fait qu'il pouvait y avoir une différence de

¹ Omar CARLIER, « Sociabilité : concept, objet, problème. Du salon de Mme du Deffand aux terrains africains », dans Laurent FOURCHARD, Odile GOERG et Muriel GOMEZ-PEREZ (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 31.

traitement entre Européens et Algériens, et qu'il y avait des problèmes propres à ces derniers qui demandaient des solutions spécifiques.

L'expérience socialiste oranaise de l'entre-deux-guerres laissa une profonde empreinte sur les deux décennies suivantes, du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale à la fin de la guerre d'indépendance algérienne.

L'ombre portée de l'expérience socialiste oranaise de l'entre-deux-guerres (1940-1962)

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les attitudes des uns et des autres furent le plus souvent fonction de leurs engagements antérieurs sur la question du pacifisme. De même, la façon dont les socialistes oranais perçurent la montée et la radicalisation de la revendication nationaliste portait la trace des combats conjoints du Front populaire et du Congrès musulman, des réseaux noués à cette époque ainsi que de la présence, dans la fédération, de militants algériens restés fidèles à la SFIO, malgré la création des partis nationalistes. La mémoire de cette expérience exerça, enfin, une puissante influence sur les choix que firent les socialistes d'Oranie, souvent d'anciens militants des années 1930, à l'heure de la guerre d'indépendance.

Les socialistes oranais dans la Seconde Guerre mondiale : résistance et collaboration

À la veille de la guerre déjà, la fédération SFIO oranaise était divisée sur la question du pacifisme. Là comme ailleurs, la question cliva profondément les forces de gauche¹. Au congrès fédéral de Tlemcen, le 21 mai 1939, une courte majorité de 26 mandats se porta sur la motion pacifiste de Paul Faure ; dix-huit se prononcèrent pour celle de Léon Blum, partisane d'une « politique de fermeté » en rupture avec « le pacifisme inconditionnel de la majorité »². Six mandats préférèrent l'abstention à ce choix cornélien. Après la déclaration de guerre,

¹ Voir Noëlline CASTAGNEZ, « Le pacifisme, facteur dissolvant des forces politiques et sociales », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 369-379.

² *Ibid.*, p. 379.

l'activité de la fédération cessa pour l'essentiel, nombre de ses membres ayant été mobilisés. Le dernier numéro d'*Oran socialiste* parut le 29 août 1939. À l'été 1940, quand le régime de Vichy s'imposa en France et en Algérie, la gauche resta « timide » voire « muette » dans les trois départements ultra-méditerranéens¹. Alors qu'une majorité de la population européenne d'Algérie voyait dans la Révolution nationale « un régime idéal » et s'en accommoda avec enthousiasme, applaudissant notamment à l'abolition du décret Crémieux², les socialistes firent « profil bas »³.

La division des socialistes oranais finit de faire éclater les structures de la fédération⁴. Ses membres choisirent en effet des options opposées. Plusieurs d'entre eux, parmi les cadres, penchèrent du côté de la collaboration avec le régime de Vichy. Henri Bertrand, le secrétaire général de l'UD de la CGT du département, militant socialiste, prit le parti de René Belin, l'ancien dauphin de Léon Jouhaux qui accepta en juillet 1940 le portefeuille de la Protection du travail et de la Production dans le gouvernement de l'État français⁵. En août 1940, il se rendit à Vichy où il s'entretint avec ce dernier et Adrien Marquet, le ministre de l'Intérieur, qui avait été l'un des artisans de la scission néo-socialiste⁶. Lui qui avait bataillé, au sein de l'UD réunifiée, contre l'influence des anciens unitaires, s'accommoda parfaitement de leur mise à l'écart et de l'interdiction du PCA, prononcée par le décret-loi du 26 septembre 1939 portant suppression du PCF après la signature du pacte germano-soviétique. D'autres membres de la fédération, issus comme lui de la tendance paul-fauriste, à l'instar de Lucien Carmillet, se rallièrent également à la Révolution nationale⁷.

Le secrétaire fédéral Marius Dubois adopta une attitude ambiguë. Il ne participa pas au vote sur la dévolution des pleins pouvoirs au maréchal Pétain : avec dix autres députés socialistes, il était alors embarqué sur le *Massilia*, un bateau parti de Bordeaux pour

¹ Annie REY-GOLZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945 : de Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, Paris, La Découverte, 2002, p. 28.

² *Ibid.*, p. 23-40.

³ *Ibid.*, p. 46.

⁴ Voir, sur la SFIO en général à cette période, Marc SADOUN, *Les socialistes sous l'Occupation. Résistance et collaboration*, Presses de la FNSP, Paris, 1982, Serge BERSTEIN, Frédéric CEPÉDE, Gilles MORIN et Antoine PROST (dir.), *Le Parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000.

⁵ Laurent DOUZOU, « La gauche, Vichy et la Résistance », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2, XXe siècle, à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005, p. 394.

⁶ ANOM/GGA/9H/41, Rapport du chef de la police spéciale départementale au préfet, Oran, 21 août 1940.

⁷ Mouloud AOUIMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie : 1920-1954*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 1998, p. 386.

« poursuivre la guerre à partir de l’Afrique du nord »¹. Il se rapprocha un temps de Marcel Régis, député SFIO d’Alger, qui avait voté les pleins pouvoirs et pris nettement le parti collaborationniste² ; il écrivit également plusieurs textes dans le journal collaborationniste *L’Effort*³. Mais il fit volte-face en 1942 et participa, en France, au mouvement de résistance « France d’abord ». Accusé par erreur d’avoir voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, il fut exclu du Parti socialiste au congrès de novembre 1944. Il ne réussit à obtenir sa réintégration qu’en 1956, après plusieurs démarches infructueuses. Après la guerre, il chercha à reprendre sa carrière politique à Oran, mais sa présence n’était pas souhaitée par ses anciens camarades. Il s’installa alors en Ardèche, sa région d’origine, où il fut élu, en 1955, maire de la petite ville de Saint-Andéol-de-Vals⁴.

Mais tous les socialistes ne suivirent pas le chemin de la collaboration. D’abord, certains, parmi l’ensemble des « opposants potentiels »⁵ au nouveau gouvernement, furent victimes de l’épuration de l’administration pendant la guerre. Dans l’enseignement en particulier, la position des militants était délicate. Le professeur au collège de Sidi-Bel-Abbès Fernand Kessis fut révoqué parce que Juif⁶. L’instituteur Pierre Ramognino fut aussi renvoyé de l’Éducation nationale ; il reprit alors le métier de son père, la pêche, à Arzew⁷. Maurice Rabier fut révoqué des chemins de fer et survécut, difficilement, en aidant son père boulanger, avant d’être frappé d’une mesure d’internement administratif en 1942-1943⁸. Le maire de Beni-Saf, Gabriel Gonzales, fut déclaré démissionnaire d’office pour « hostilité à l’œuvre de rénovation nationale » et remplacé à la tête de la municipalité par le médecin de la compagnie Mokta-el-Hadid, qui s’était présenté contre lui en 1929⁹. Un arrêté de la direction des Affaires

¹ André COMBES, « Les parlementaires maçons du Front Populaire (1936-1940) », *Chroniques d’histoire maçonnique*, n°61, 2007, p. 60.

² Jacques CANTIER, *L’Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 34.

³ Gilles MORIN et Justinien RAYMOND, « Dubois Marius », dans *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article23064> [consulté le 13 septembre 2013].

⁴ *Ibid.*

⁵ Annie REY-GOLZEIGUER, *Aux origines de la guerre d’Algérie*, op. cit., p. 25.

⁶ Mouloud AOUMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie*, op. cit., p. 381.

⁷ Entretien avec l’auteur, Angers, 14 mars 2009.

⁸ « Rabier Maurice », dans Jean JOLLY, *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)*, disponible en ligne : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/TVRepublique/rabier-maurice-12111907.asp> [consulté le 13 septembre 2013].

⁹ Jacques CANTIER, *L’Algérie sous le régime de Vichy*, p. 90.

musulmanes du Gouvernement général frappa aussi plusieurs instituteurs « indigènes », dont Miliani Driss, l'ancien militant socialiste de Tiaret¹.

Certains militants enfin s'engagèrent dans la Résistance. Joseph Begarra participa dès 1940 à un réseau « de portée très locale »² avant d'être intégré à Combat-Afrique du nord. Pierre Ramognino joua les agents de liaison locaux à Arzew. Jouissant d'un poste d'observation privilégié depuis qu'il avait pris la tête d'une équipe de pêcheurs, il fournit des renseignements en perspective du débarquement américain de novembre 1942³. Le jeune militant Paul Schmitt entra dans le mouvement France combattante⁴. Enfin, d'anciens membres de la fédération passés au communisme jouèrent un rôle primordial dans la reconstitution à Oran d'une section clandestine du PCA : Thomas Ibañez, l'ancien candidat socialiste aux élections législatives de 1934, et l'institutrice Lisette Vincent⁵, révoquée en octobre 1939⁶.

Après le débarquement américain et la constitution du Comité d'action socialiste (CAS) par Daniel Mayer en mai 1943, une fédération oranaise socialiste fut remise sur pied par quelques militants. En novembre 1943, un congrès interdépartemental d'Algérie fut organisé et, le mois suivant, un nouvel hebdomadaire socialiste lancé sous le nom de *Fraternité*⁷. À Oran, c'est André Gugenheim, ancien candidat de la liste Dubois aux municipales à Oran en 1929⁸, qui prit en main la reconstruction. Il devint secrétaire fédéral en 1944, et dirigea la fédération pendant la difficile phase d'épuration de ses rangs⁹. À la fin de la guerre, plusieurs municipalités « France combattante » remportèrent les élections municipales dans le département. Maurice Rabier devint maire de Perrégaux fin 1943, à la mort d'Anglade ; il fut

¹ ANOM/GGA/9H/48, Arrêté du Gouvernement général de l'Algérie, Affaires musulmanes, 2^{ème} bureau, Alger, 8 décembre 1940.

² Gilles MORIN et Jean-Louis PLANCHE, « Begarra Joseph », *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article16103> [consulté le 13 septembre 2013].

³ Entretien avec l'auteure, Angers, 12 juin 2009.

⁴ Mouloud AOUMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie*, *op. cit.*, p. 381.

⁵ Jacques CANTIER, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, *op. cit.*, p. 336.

⁶ Jean-Luc EINAUDI, *Un rêve algérien*, Paris, PUF, 2001, p. 168.

⁷ Jacques CANTIER, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, *op. cit.*, p. 387.

⁸ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 5 mai 1929.

⁹ Mouloud AOUMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie*, *op. cit.*, p. 385-390.

réélu en 1945¹. Pierre Ramognino fut élu premier adjoint au maire à Arzew et Gabriel Gonzales retrouva son fauteuil de maire à Beni-Saf².

Pendant la guerre, la désorganisation socialiste fut telle que les socialistes ne parurent pas réagir à la parution du Manifeste du peuple algérien, présenté en mars 1943 par Ferhat Abbas aux Alliés et au Gouvernement général de l'Algérie³, suivi de la signature de 30 élus algériens, dont le délégué financier socialiste Benaouda Hadj Hacène Bachterzi⁴. Le texte signifiait nettement la rupture de l'espoir assimilationniste : « Le refus systématique ou déguisé de donner accès dans la Cité française aux Algériens musulmans a découragé tous les partisans de la politique d'assimilation étendue aux autochtones. [...] L'heure est passée où un Musulman algérien demandera autre chose que d'être un Algérien musulman »⁵. Il revendiquait une Constitution pour l'Algérie, garantissant à tous ses habitants, sans distinction, la liberté et l'égalité civique. Un texte additif stipula deux mois plus tard que cette Constitution « serait élaborée à la fin des hostilités par une Assemblée algérienne constituante élue au suffrage universel par tous les habitants de l'Algérie »⁶.

La fédération n'était pas encore réorganisée à cette date. Quatre années plus tard, le socialiste bel-abbésien Fernand Kessis expliqua, dans *Fraternité*, que ce texte était animé « par une foi démocratique sincère » et recelait « des éléments de base que [les socialistes d'Algérie] n'hésit[aient] pas à faire [leurs] »⁷. Pourtant, sur le moment, les sections socialistes d'Algérie furent loin de s'associer à cette initiative.

Après-guerre : les socialistes oranais face au réveil nationaliste

Face au succès massif des Amis du manifeste et de la liberté (AML), fondés par Ferhat Abbas, et aux manifestations nationalistes du 8 mai 1945, les socialistes d'Algérie se tinrent, pour la plupart, en retrait. À Oran les AML et le PPA, sorti de la clandestinité, organisèrent

¹ Jean-Louis PLANCHE et André CAUDRON, « Maurice Louis Rabier », *Parcours*, n°13-14, octobre 1990, p. 35-39.

² René GALLISSOT et Fouad SOUFI, « Gonzales Gabriel », *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article50824> [consulté le 13 septembre 2013].

³ Annie REY-GOLZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 185.

⁴ ANOM /GGA/9H/45, Manifeste du peuple algérien, 31 mars 1943.

⁵ ANOM /GGA/9H/45, Manifeste du peuple algérien, 31 mars 1943.

⁶ Daniel RIVET, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette Littératures, 2002, p. 359.

⁷ *Fraternité*, 8 mars 1947, cité dans Mouloud AOUIMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie*, op. cit., p. 392.

une grande manifestation le 1^{er} mai 1945 pour demander la libération de Messali Hadj, placé en résidence surveillée par le Conseil français de libération nationale (CFLN) après avoir été emprisonné sous Vichy. Socialistes et communistes condamnèrent la manifestation deux jours plus tard dans *Oran républicain*, stigmatisant l'action d'un groupe d'« ennemis de la démocratie »¹. Les arrestations furent massives, les principaux leaders emprisonnés². C'est à l'autre bout de la colonie qu'éclata, une semaine plus tard, le mouvement insurrectionnel du 8 mai 1945³.

Les socialistes d'Algérie condamnèrent le soulèvement du Constantinois en invoquant la thèse du « complot fasciste » : des éléments vichystes de l'administration, restés en poste faute d'épuration, auraient exploité la misère des populations algériennes et encouragé la révolte nationaliste, pour justifier ensuite de « supprimer l'exercice des libertés démocratiques et syndicales » en Algérie⁴. Face à la terrible répression qui s'ensuivit, plusieurs sections protestèrent vivement. Elles rejetèrent la faute sur les milices de colons tout en épargnant la responsabilité du gouverneur général socialiste, Yves Chataigneau, nommé par de Gaulle en 1944⁵. Dans le Constantinois cependant, certains socialistes se firent les artisans de la répression. Henri Garrivet présida les milices européennes de Guelma qui organisèrent, durant deux mois, une véritable « subversion » française. Or il était militant socialiste⁶. André Achiary, le sous-préfet de Guelma qui joua un rôle majeur dans la répression, passait pour sa part pour un proche de la section SFIO locale⁷.

La fédération d'Oran était dans une situation bien différente de celle de Constantine. Elle n'avait pas vécu les événements du 8 mai 1945 sur son territoire, ce qui lui permit de conserver des sympathies et un certain nombre d'adhérents dans les milieux algériens. Tayeb Djaïdir et Allel Saadoun, qui l'avaient rejointe après sa reconstitution en 1943, purent ainsi dénoncer la répression du Constantinois dans les tribunes de *Fraternité*, début 1946⁸. La fédération demanda en outre au comité directeur de la SFIO, qui avait remplacé le CAP, de

¹ Cité par Annie REY-GOLZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 251.

² . Témoignage cité dans Redouane AÏNAD TABET, *Le mouvement du 8 mai 1945 en Algérie*, OPU, Alger, 1987, p. 264-266.

³ Voir Jean-Louis PLANCHE, *Sétif 1945 : Histoire d'un massacre annoncé*, Paris, Perrin, 2006 et Jean-Pierre PEYROULOU, *Guelma 1945 : une subversion française dans l'Algérie coloniale*, Paris, La Découverte, 2009.

⁴ *Ibid.*, p. 404-405.

⁵ Mouloud AOUIMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie*, op. cit., p. 410-415.

⁶ Annie REY-GOLZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 319 Voir Jean-Pierre PEYROULOU, *Guelma 1945*, op. cit., p. 91.

⁷ Martin EVANS, *Algeria : France's Undeclared War*, Oxford, Oxford University Press, p. 88.

⁸ Mouloud AOUIMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie*, op. cit., p. 423.

confronter Garrivet à des témoins et d'envoyer une commission d'enquête pour établir les responsabilités des socialistes du département de Constantine¹.

La fédération oranaise de la SFIO apparaissait, dans l'après-guerre, comme la plus ouverte aux revendications et aux membres algériens. Mohammed el-Aziz Kessous ne quitta la SFIO pour l'UDMA qu'à l'été 1946 et participa encore au congrès interfédéral de février 1946 en son nom². Tayeb Djaïdir fut élu secrétaire de la section d'Oran en 1945³ ; Menaour Chemerik était encore membre, en 1946, de la section de Relizane⁴. Mohammed Benkalfate et Allel Saadoun furent tous deux délégués de la fédération d'Oran au congrès interfédéral d'Afrique du nord des 13 et 14 juillet 1946⁵. Tous étaient des polyengagés des années 1930 et avaient joué un rôle de premier plan dans la fédération avant la guerre. Ainsi, Saadoun resta fidèle à la SFIO malgré sa « sympathie »⁶ pour le parti fondé par Ferhat Abbas en 1946, l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA). Il assura le contact entre les fédérations oranaises de l'UDMA et de la SFIO, se désistant même aux élections sénatoriales de 1946 pour donner toute sa chance au candidat du parti nationaliste⁷. Ce dernier, le professeur de lycée Abdelkader Mahdad, avait été avant la guerre proche des réseaux de la SFIO, puisqu'il avait été trésorier du CAMO⁸ ; il avait aussi présidé à l'initiative du foyer franco-musulman en février 1939⁹.

La fédération d'Oran était la plus avancée d'Algérie sur les questions propres à la condition de ceux qu'on appelait, désormais, les « Français musulmans d'Algérie ». Au congrès interfédéral de juillet 1946, elle défendit des positions qui montrèrent qu'elle n'avait nullement reculé, bien au contraire, en la matière. Un premier congrès interfédéral, réuni au

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Congrès interfédéral d'Afrique du Nord du Parti socialiste SFIO, Alger, 13-14 juillet 1946 : compte rendu sténographique*, disponible en ligne sur : <http://www.jean-jaures.org/Le-Centre-d-archives-socialistes/Base-de-donnees-des-debats/Centre-d-archives-socialistes-CAS> [consulté le 13 septembre 2013], p. 32.

² René GALLISSOT, « Kessous Mohammed Aziz », dans René GALLISSOT (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 2006, p. 386.

³ Mouloud AOUIMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie, op. cit.*, p. 387.

⁴ *Ibid.*, p. 431.

⁵ Parti socialiste SFIO, *Congrès interfédéral d'Afrique du Nord du Parti socialiste SFIO, Alger, 13-14 juillet 1946 : compte rendu sténographique*, disponible en ligne sur : <http://www.jean-jaures.org/Le-Centre-d-archives-socialistes/Base-de-donnees-des-debats/Centre-d-archives-socialistes-CAS> [consulté le 13 septembre 2013].

⁶ Malika RAHAL, *L'Union démocratique du Manifeste algérien (1946-1956). Histoire d'un parti politique. L'autre nationalisme algérien*, Thèse de doctorat, INALCO, Paris, 2007, p. 119.

⁷ *Ibid.*, p. 119-120.

⁸ « Comité d'action musulman d'Oranie », *Le Semeur*, 20 février 1937, p. 2.

⁹ AWO/I/14, Lettre du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 17 mars 1939. Voir *supra*, chapitre 9, B, 3, 2.

mois de février de la même année, s'était clos sur une motion unanime d'assimilation, proche des programmes d'avant-guerre. Mais, entre-temps, les élections législatives du 2 juin 1946, pour la deuxième assemblée constituante, avaient bouleversé la donne. Des négociations avaient été ouvertes entre la SFIO, le PCA et l'UDMA pour présenter des candidats communs dans le collège « musulman », créé par l'ordonnance du 7 mars 1944, elle-même promulguée par le CFLN. Mais elles avaient échoué, à cause notamment des ambitions du Parti communiste qui surestimait ses forces, mais aussi de vraies divergences de fond entre les trois partenaires¹. L'UDMA présenta seule ses listes et rencontra un succès sans partage : elle enleva onze des treize sièges du second collège. Le parti de Messali, encore interdit, avait appelé à l'abstention ; la SFIO prit les deux sièges restants, dans le département d'Alger².

L'un des élus oranais de l'UDMA s'appelait Kadda Boutarène. C'était un instituteur né en 1907, à Géryville, dans le sud oranais, dont l'élection avait constitué une réelle surprise³. Or ce dernier, qui avait pris la tête d'une section locale des AML au Telagh, n'était pas un inconnu pour les socialistes oranais. Avant la guerre, il avait enseigné à Mostaganem. Initié à la loge des Trinosophes africains en 1936⁴, il avait adhéré à la section locale de la LICA l'année suivante⁵, présidé le comité du CMA de Mostaganem⁶ et écrit dans *Oran Républicain*⁷. En mars 1938, sa présence avait même été signalée, par une note de surveillance, lors de la réunion des membres de la section locale de la SFIO de la ville⁸. Cette information n'est confirmée par aucune autre source. Elle dessine cependant, a minima, le profil d'un proche des réseaux de la SFIO. Son élection comme député d'un parti à vocation nationaliste sonnait comme un avertissement pour la fédération d'Oran.

Joseph Begarra, élu secrétaire fédéral d'Oran en 1945, demanda au groupe parlementaire socialiste, le 9 juin 1946 au conseil national de la SFIO, d'engager « des pourparlers avec les députés des Amis du manifeste » parmi lesquels se trouvaient « des socialistes musulmans » : il pensait sans doute, précisément, à Boutarène. Il insista sur la

¹ Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, p. 153.

² Malika RAHAL, *Les représentants colonisés au Parlement français : le cas de l'Algérie, 1945-1962*, Mémoire de maîtrise, Université Bordeaux III, 1996, p. 19.

³ Malika RAHAL, *L'Union démocratique du Manifeste algérien, op. cit.*, p. 46.

⁴ GODF/1446, Liste des profanes récemment présentés à l'initiation à la loge des Trinosophes africains, Mostaganem, 19 mai 1936.

⁵ LICA/437, Liste des nouvelles adhésions de la section de Mostaganem, 17 avril 1937.

⁶ AWO/I7, Rapport du sous-préfet au préfet, Mostaganem, 6 février 1937.

⁷ AWO/I/11, Note de renseignements du CIE, Oran, 17 décembre 1938.

⁸ ANOM/Oran/71, Rapport du commissaire central au sous-préfet, Mostaganem, 28 mars 1938.

possibilité d'établir avec l'UDMA « un programme commun ». « Nous avons encore une possibilité de rétablir le contact avec eux ; nous ne devons pas la laisser échapper », exhorta-t-il¹. Il ne fut pas entendu. Après ce raz-de-marée électoral, le comité directeur convoqua cependant un second congrès nord-africain : il devenait urgent de revoir le programme algérien du parti. La fédération d'Oran procéda, à cette occasion, à une véritable remise en cause des fondements théoriques de sa politique. Au congrès de juillet 1946 en effet, elle présenta une motion qui faisait le deuil de l'idéologie de l'assimilation.

À Alger, lors du congrès interfédéral des 13 et 14 juillet 1946, un long et difficile débat agita les militants. La fédération d'Oran avait dépêché Allel Saadoun pour « pour brûler ce qu'[il] avai[t] adoré » : le mot d'ordre d'assimilation. Il présenta une motion qui proposait un Parlement algérien élu au suffrage universel, dans un collège unique, dans le cadre de l'Union française². La proposition ne recoupaît pas entièrement celle de l'UDMA, qui demandait que cette assemblée fût constituante, mais elle s'en rapprochait. Elle envisageait une Algérie gouvernée démocratiquement, conservant un lien fédéral avec la France. Dans un long discours, Saadoun expliqua que l'assimilation telle que la demandaient les socialistes avait échoué, laissant entendre que c'était peut-être parce qu'elle ne serait jamais appliquée que certains continuaient à la prôner : « Est-ce que les partisans de l'assimilation ne traînent pas derrière eux des séquelles colonialistes ? », demanda-t-il ainsi³. Edgar Colin, délégué d'Oran, expliqua ensuite qu'il s'agissait d'adopter, contre l'assimilation, l'option du « fédéralisme libérateur », c'est-à-dire « une sorte de droit donné à un peuple pour s'émanciper par ses forces mêmes »⁴.

La position de la fédération d'Oran, soutenue par une minorité au sein des deux autres fédérations, dont les délégués algériens Mohand Lechani, Abderrahmane Farès et Mostefa Benbahmed, fut âprement combattue par les autres délégués européens. Une commission se réunit avec des représentants des trois fédérations, sous la houlette de Charles-André Julien qui avait pris parti pour la motion oranaise, voire l'avait inspirée. L'éminent universitaire parvint à faire triompher ses conceptions. Le texte issu de ces négociations fut finalement voté à l'unanimité sans discussion. Il abandonnait l'assimilation, considérée comme une

¹ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Conseil national du Palais de la Mutualité : compte rendu sténographique*, Paris, 1946, disponible en ligne sur : <http://www.jean-jaures.org/Le-Centre-d-archives-socialistes/Base-de-donnees-des-debats/Centre-d-archives-socialistes-CAS> [consulté le 13 septembre 2013], p. 44.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *Congrès interfédéral d'Afrique du Nord, 13-14 juillet 1946*, *op. cit.*, p. 10.

³ *Loc. cit.*

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Congrès interfédéral d'Afrique du Nord, 13-14 juillet 1946*, *op. cit.*, p. 30.

« conception révolue » et proposait, en plus de la représentation algérienne au Parlement, une « assemblée algérienne élue au suffrage universel par un collège unique ». Elle aurait été chargée de voter le budget, de prendre l'initiative des lois et de se prononcer sur les textes votés par le Parlement français, dans le cadre de la Constitution de l'Union française¹. La revendication de rattachement à la France était abandonnée : la politique d'assimilation avait vécu.

La fédération d'Oran, portée par ce nouvel élan, redevint la plus grosse fédération d'Algérie, avec 3 500 adhérents en 1947². Maurice Rabier, le dessinateur des chemins de fer de Perrégaux, fut élu député d'Oran aux deux assemblées constituantes puis à l'Assemblée nationale, pour la première législature de la Quatrième République. Grâce à lui, la fédération d'Oran joua un rôle de premier plan dans la préparation d'un nouveau Statut pour l'Algérie. Le 6 février 1947, il déposa ainsi une proposition de loi portant statut politique de l'Algérie, au nom du groupe socialiste. Elle était le fruit du travail des fédérations, mené sur les bases de la motion de juillet 1946. Elle ménageait cependant la possibilité d'instaurer un double collège pour l'élection de l'Assemblée algérienne : l'abandon du collège unique faisait sans doute partie des concessions que les fédérations d'Algérie avaient accepté de faire à la demande de la direction du parti³. C'est ce qu'indique le fait que le projet fut présenté par le délégué oranais au congrès national de Lyon, Edgar Colin, comme un « minimum » en deçà duquel on ne pouvait aller « sous aucun prétexte », en août 1947⁴.

Maurice Rabier démissionna de sa fonction de rapporteur quelques jours après le congrès de Lyon : il avait été désavoué par les ministres socialistes et par le président du Conseil Paul Ramadier. Ceux-là s'étaient rangés au projet du gouvernement de Troisième force plutôt que de défendre le sien, qui mettait en péril la participation gouvernementale. « La SFIO avait sacrifié une part de sa crédibilité auprès des Algériens musulmans à son souci d'éviter une crise ministérielle en France, laquelle aurait fait le jeu du PCF ou du Rassemblement populaire français », écrit Guy Pervillé⁵. En effet, le Statut finalement voté au

¹ Citée par Mouloud AOUIMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie*, op. cit., p. 440-441.

² *Ibid.*, p. 385.

³ *Ibid.*, p. 444-452.

⁴ PARTI SOCIALISTE SFIO, *39^{ème} congrès national des 14 au 17 août 1947*, disponible en ligne sur : <http://www.jean-jaures.org/Le-Centre-d-archives-socialistes/Base-de-donnees-des-debats/Centre-d-archives-socialistes-CAS> [consulté le 13 septembre 2013], p. 116.

⁵ Guy Pervillé, « La SFIO, Guy Mollet et l'Algérie de 1945 à 1955 » dans Bernard Ménager (dir.), *Guy Mollet, un camarade en République*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, p. 445-462. Voir aussi Odile Rudelle,

Parlement était bien loin du projet Rabier ; il réussit à susciter « la double hostilité, et des colons et des nationalistes »¹.

Le Statut voté reconduisait le principe du double collège, sans parité de représentation. Dans les assemblées locales, le nombre des élus indigènes ne pouvait dépasser les 2/5 : c'était faire à peine mieux que la réforme de 1919, qui avait fixé le seuil à un tiers. Le statut ne fut, en outre, qu'en partie appliqué. À partir de 1948, le bourrage des urnes, pour éviter les triomphes nationalistes, fut assumé par un nouveau gouverneur général, socialiste : Marcel-Edmond Naegelen. Il avait remplacé Chataigneau contre l'avis des socialistes oranais². Pour ces derniers, la situation devenait de plus en plus délicate. Ils dénoncèrent à plusieurs reprises le trucage des élections et demandèrent l'envoi d'une commission d'enquête. Mais l'attitude de Naegelen ne fut jamais fermement condamnée par le parti³.

La fédération d'Oran se distingua une nouvelle fois en dénonçant, en 1950, la dissolution de l'Organisation spéciale (OS), bras armé du PPA⁴. Mais après la déception liée au Statut, la dénonciation sans effet des méthodes de Naegelen, ses militants se retrouvaient réduits à multiplier les vœux pieux pour l'Algérie. Les effectifs de la fédération reculèrent sans interruption tout au long des années 1950. Quand éclatèrent les attentats de la Toussaint 1954, les socialistes d'Oran en étaient finalement au même point, dans leurs préconisations pour l'Algérie, que huit ans plus tôt. Mais le contexte, après une « décennie des partis »⁵ durant laquelle les nationalistes algériens avaient joué le jeu des urnes, malgré la fraude électorale systématique et le durcissement de la répression à leur encontre, et la fondation d'un Front de libération nationale (FLN) armé, n'avait plus rien ou presque en commun avec les premiers mois de la Quatrième République et de l'Union française.

« Août 1947 : Le vote du statut de l'Algérie, ou les limites du centrisme de 3^{ème} force », colloque *La France en voie de modernisation*, FNSP, 1981.

¹ Ouanassa SIARI TENGOUR, « La municipalité de Constantine de 1947 à 1962 », *Bulletin de l'IHTP* n°83, juin 2004, consulté en ligne.

² Gilles MORIN et Jean-Louis PLANCHE, « Begarra Joseph », *Le-Maitron-en-ligne*, disponible sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article16103> [consulté le 13 septembre 2013].

³ Guy Pervillé, « La SFIO, Guy Mollet et l'Algérie », art. cit.

⁴ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 613.

⁵ Malika RAHAL, *L'Union démocratique du Manifeste algérien*, op. cit., p. 14.

Les socialistes oranais dans la guerre d'indépendance

En novembre 1954, le premier réflexe de Joseph Begarra, secrétaire fédéral d'Oran, qui avait été élu conseiller de l'Union française en 1947 et était entré au comité directeur de la SFIO en 1950, fut de demander l'application complète du Statut de 1947¹. Il avait désormais de solides appuis au Parti socialiste ; en 1952, Charles-André Julien l'avait présenté comme « un des militants les plus sûrs et les plus écoutés » d'Afrique du nord². Quand Guy Mollet arriva à la présidence du Conseil en février 1956, il devint son proche conseiller sur l'Algérie. En 1957, en pleine bataille d'Alger, Begarra défendit âprement la loi-cadre de Robert Lacoste, ministre résident socialiste, un projet de réformes qui, de fait, « brillait surtout par sa complication et son imprécision »³. La fédération d'Oran, qui apparaissait depuis les années 1930 comme la plus ouverte en Algérie aux revendications des colonisés, fut la plus proche du président du Conseil socialiste durant la guerre. Elle s'associa au durcissement de la guerre que la France livrait aux nationalistes algériens, les mois durant lesquels Guy Mollet fut au pouvoir coïncidant avec le vote des pleins pouvoirs, l'appel du contingent, la massification des violences illégales et de l'usage de la torture⁴.

Dans les années 1954-1962, la fédération oranaise était dirigée par des militants qui avaient fait leurs premières armes dans les années 1930. C'était le cas de Joseph Begarra, Alexandre Amouyal, Fernand Kessiss, Gabriel Gonzales, Pierre Ramognino et Raymond Blanc ; ces membres du bureau fédéral, étaient venus à la SFIO entre la fin des années 1920 et le milieu des années 1930. Ils espéraient encore voir advenir les réformes qu'ils avaient formulées vingt ans plus tôt. Ainsi du vœu de transformation des communes mixtes en communes de plein exercice, formulé en mai 1936, repris dans le projet de Statut de 1947 : cette réforme municipale fut finalement adoptée par le gouvernement Guy Mollet en juin 1956. Pour les socialistes oranais, c'était une victoire, même s'ils avaient mis deux décennies à l'obtenir. Mais la réforme fut presque aussitôt vidée de son sens : les « délégations

¹ Voir Claire MARYNOWER, *Un socialiste oranais dans la guerre d'Algérie : Joseph Begarra*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 58-60.

² Charles-André JULIEN, *L'Afrique du nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, Julliard, 1953, p. 311.

³ Bernard DROZ et Evelyne LEVER, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Seuil, 1982, p. 163.

⁴ Voir Raphaëlle BRANCHE, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, chapitre 2.

spéciales » furent créées pour remplacer les municipalités, après la démission massive des élus algériens, en attendant de prochaines élections¹.

Pour la génération des cadres de la fédération d'Oran, formée dans les années 1930 dans les combats mêlés du Front populaire et du Congrès musulman, l'espoir d'une solution négociée restait vivace. Le triptyque sur lequel Guy Mollet fonda sa politique algérienne – cessez-le-feu, élections, négociations – correspondait à leurs analyses. Le fait que le président du Conseil dialoguât en priorité, en amont de sa prise de fonction puis du temps de son gouvernement, avec les représentants de l'Oranais, Joseph Begarra mais aussi Maurice Rabier, seuls délégués de l'Algérie au comité directeur de la SFIO, donne quelques pistes pour mieux comprendre ses choix. L'expérience dont rendaient compte les socialistes d'Oran était partielle : issus de la région la plus européenne d'Algérie, où la violence de la guerre d'indépendance tarda à s'imposer jusqu'à la période de l'OAS², ils étaient en outre encore pleins du puissant souvenir des années 1930. Cette expérience, qui les avait forgés au temps de leur jeunesse, avait laissé en eux un espoir immense et des regrets tout aussi vastes. Ces derniers justifiaient qu'on continuât à imaginer une solution négociée et à chercher, d'abord, à faire taire les armes.

Mais à la fin des années 1950, les camarades algériens avec lesquels évoquer ces souvenirs n'étaient plus guère nombreux. Allel Saadoun, opposé à la politique de Robert Lacoste, partit d'Algérie en 1957 plutôt que de devoir quitter le parti. Il maintint cependant avec Begarra une correspondance régulière depuis son exil volontaire en Bretagne³. Ahmed Benkalfate, le cadet de Djelloul, instituteur lui aussi à Tlemcen⁴, était encore membre de la fédération en 1959⁵, mais la plupart des adhérents algériens de la section de Tlemcen avaient démissionné en mai 1956⁶. En mai 1960 encore, Benaouda Hadj Hacène Bachterzi fut élu aux élections cantonales comme candidat apparenté socialiste⁷. Mais il ne prenait pas plus que

¹ Sylvie THENAULT, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005, p. 63-64.

² Miloud Karim ROUINA, *Essai d'étude comparative de la guerre d'indépendance de l'Algérie de 1954 à 1962 à travers deux villes : Oran et Sidi-Bel-Abbès*, Thèse de troisième cycle, Université Paul Valéry Montpellier III, 1980, p. 315-320.

³ Claire MARYNOWER, *Un socialiste oranais*, op. cit., p. 85-86.

⁴ Fouad SOUFI, « Le personnage, la ville, les idées », Djelloul BENKALFATE, *Il était une fois Tlemcen... Récit d'une vie, récit d'une ville*, Tlemcen, Editions Ibn Khaldoun, 2002, p. 70.

⁵ ANOM/Oran/361, Rapport du commissaire au préfet, Oran, 5 mai 1959.

⁶ Archives privées Begarra, Procès-verbal de la réunion du bureau fédéral de la SFIO d'Oran, 15 mai 1956.

⁷ OURS/AGM/92, Joseph Begarra, document récapitulatif des conseillers généraux du département d'Oran, n. d.

vingt ans plus auparavant part à la vie de la fédération. L'expérience mixte des années 1937-1938, reproduite en partie dans les années 1945-1947, s'était réduite à peu de chagrin.

Le portrait des militants socialistes oranais que nous avons pu dresser, pour l'entre-deux-guerres, éclaire donc, au-delà de cette région et de cette période, l'histoire de l'Algérie dans son ensemble, ainsi que celle de la France, jusqu'à l'indépendance. Notre travail nous semble en mesure d'apporter des éléments de réponse à des questions qui dépassent les dimensions de son objet. Il permet de dégager des conclusions qui intéressent, plus largement, les historiographies du socialisme français, de la Troisième République et de l'Algérie contemporaine.

Le jeu violent de la politique coloniale

La violence constitua l'un des traits marquants de la vie politique oranaise dans l'entre-deux-guerres. De l'insulte au meurtre, en passant par les cris, les menaces inscrites nuitamment au coaltar sur les murs des villes et des villages, les bagarres, elle apparaissait comme un élément indissociable de la vie politique locale. Planant sans cesse comme une menace, elle éclatait parfois en émeutes qui pouvaient durer plusieurs jours, comme à Oran en mai 1925, en juin 1936 et en janvier 1937, à Mostaganem en août 1936 et à Sidi-Bel-Abbès en février 1937. Elle fut mortelle en plusieurs occasions. La violence militante, comprise comme une violence politique exercée par un membre d'une organisation structurée, parti, ligue, syndicat ou association¹, était à la fois pratiquée, affichée et crainte. Elle appartenait à deux registres : celui de l'atteinte physique à l'adversaire et celui du spectacle.

Cette violence diffuse justifie la métaphore, déjà filée par les contemporains², de la scène politique oranaise avec l'arène de corrida, élément typique de la sociabilité espagnole, importé dans la région à la fin du XIX^{ème} siècle³, qui « fait de la guerre un art, un rite, un jeu,

¹ François AUDIGIER et Pascal GIRARD, « Introduction », dans François AUDIGIER et Pascal GIRARD (dir.), *Se battre pour ses idées : la violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011, p. 9. Voir Isabelle SOMMIER, *La violence politique et son deuil*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998 ; Philippe BRAUD, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004.

² Voir *supra*, chapitre 7, A, 3, c.

³ De premières arènes avaient été construites dans le quartier de Gambetta dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Elles furent remplacées par les arènes d'Eckmühl, dont la construction fut engagée en 1906 par des entrepreneurs français. AMAE/H/2313, Lettre du consul général à Oran à l'ambassadeur espagnol à Paris, Oran, 20 juillet 1907.

un sport – un spectacle pour tout dire »¹. La violence avait des effets concrets sur les corps. Mais elle exerçait aussi son emprise à travers sa menace et sa rumeur² : les cris, la présence réelle et imaginée des armes à feu, les coups de revolver tirés en l'air, en marge des défilés, les « bombes de fête »³ fonctionnaient comme une mise en scène de la violence. Tous ces éléments permettent de poser la question de la mesure et de la portée des niveaux de violence civile dans cette extension impériale de la Troisième République française.

Dans un article resté célèbre de 1985, Serge Berstein explique que l'affrontement des forces politiques en France, dans les années 1930, si dur fût-il, se cantonna en fait « au champ de l'idéologie » et, le plus souvent, du verbe⁴. La ligne de clivage se situait selon lui entre, d'un côté, l'anticommunisme et, de l'autre, l'antifascisme : elle opposait deux visions antithétiques du monde et échappait de ce fait à tout compromis. Cependant, dans la réalité pratique, elle n'aurait jamais débouché sur une remise en cause profonde de l'ordre républicain⁵. Malgré leur « caractère inexpiable »⁶, ces conflits auraient été canalisés par les discours, à quelques exceptions qui apparaissent comme autant d'accidents : manifestations du 6 février 1934, fusillade de Clichy du 16 mars 1937. Ces explosions de violence ponctuelles, en outre, ne passèrent jamais la nuit. La « guerre civile larvée » en serait ainsi restée au stade du « simulacre »⁷.

Caroline Bégaud discute déjà, dans sa thèse, de l'adéquation de l'article de Berstein à la ville d'Oran dans les années 1930 : elle évoque un « affrontement non simulé », qu'elle définit par son caractère « plus systématique » et « jusqu'au-boutiste » en regard des conflits métropolitains⁸. Elle explique que cet affrontement « correspond[ait] à un état politique décadent qui se m[i]t en place dans ces années de crise internationale »⁹ et tenait à un

¹ Pedro CORDOBA et Francis WOLFF, « La corrida, entre éthique et esthétique », *Critique*, n°723-724, 2007/8, p. 550.

² Voir Fadia NASSIF TAR KOVACS, *Les rumeurs dans la guerre du Liban : les mots de la violence*, Paris, CNRS Éditions, 1998.

³ Comme celle déposée devant le consulat républicain espagnol d'Oran en octobre 1936 : ANOM/GGA/3CAB/74, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 28 octobre 1936.

⁴ Serge BERSTEIN, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°5, janvier-mars 1985, p. 49.

⁵ *Ibid.*, p. 53.

⁶ Serge BERSTEIN, « Consensus politique et violences civiles dans la France du 20^{ème} siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, 2001, p. 56.

⁷ *Ibid.*, p. 48.

⁸ Caroline BEGAUD, *La Troisième République française coloniale en Algérie : pour une histoire politique d'Oran de 1930 à 1939*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 1999, p. 243.

⁹ *Ibid.*, p. 327.

« problème politique primordial » : « l'absence d'un centre »¹. Le département d'Oran dans son ensemble semble en effet déborder le cadre du schéma dressé par Serge Berstein. Alors que, de 1920 à 1941, la somme des morts survenues dans le cadre d'événements politiques en métropole s'élève à 41², on compte dans le seul département d'Oran, à la même époque, au moins six victimes, dont cinq Européens, dans un même contexte³.

La campagne des législatives de 1932 fit deux morts, un ouvrier nommé Duplex tombé devant un bureau de vote à Oran⁴ et une petite fille « indigène » dans le village de Détrie, tuée lors d'une attaque des partisans du candidat de droite Brière⁵. À Oran, les six jours d'émeutes de la fin juin 1936 firent une victime, Jacques Zaoui⁶ et à Mostaganem, début août 1936, le docker Gil Diego tomba sous les balles des partisans du Rassemblement national de l'abbé Lambert (RNAS) venus agresser les grévistes à coups de matraques et de fusils⁷. À Sidi-Bel-Abbès, on compta deux victimes des émeutes de février 1937, un ouvrier espagnol militant du Front populaire, décédé de douze perforations de l'intestin, et un membre du PPF, tué lui aussi par balles⁸. Le nombre de blessés, durant cette même période, s'élevait à plusieurs centaines, souvent à l'arme à feu – revolver à poing, fusil, voire mitraillette –, au cours de diverses échauffourées. Ainsi, l'attaque du cortège du Front populaire de Sidi-Bel-Abbès, lors de la manifestation du 14 juin 1936, fit 45 blessés au moins, dont des femmes et des enfants⁹. L'exemple de la mort de Gil Diego, à Mostaganem en août 1936, montre que cette violence se nourrissait et se perpétuait elle-même : le cortège de l'enterrement de la victime fut attaqué à coups de revolver et fit une dizaine de blessés¹⁰.

L'interprétation de Serge Berstein sur un « affrontement simulé » des forces politiques antagonistes dans la France des années 1930 semble pouvoir être ici discutée, et pas seulement du fait de l'intervention du facteur colonial. La première nuance que l'on peut

¹ *Ibid.*, p. 333.

² Quentin DELUERMOZ, « L'ordre est républicain », dans Frédéric MONIER, Marion FONTAINE et Christophe PROCHASSON (dir.), *Une contre-histoire de la III^{ème} République*, Paris, La Découverte, 2013, p. 89.

³ Le sujet de la violence politique et militante n'ayant pas fait l'objet d'une recherche spécifique, ce chiffre est issu d'un recensement non exhaustif.

⁴ « Une honte », *Le Semeur*, 14 mai 1932, p. 1.

⁵ Caroline BEGAUD, *La Troisième République française coloniale*, *op. cit.*, p. 108.

⁶ ANOM/GGA/3CAB/95, Rapport du préfet au Gouvernement général de l'Algérie, Oran, 1^{er} juillet 1936.

⁷ ANOM/GGA/3CAB/95, Rapport du commissaire central au Gouverneur général de l'Algérie, Mostaganem, 4 août 1936.

⁸ LDH/FArés./798/171, Rapport de la section de la LDH, Sidi-Bel-Abbès, 6 mars 1937.

⁹ « Le Front populaire et les manifestations du 14 juin », *L'écho d'Oran*, 15 juin 1936, p. 3.

¹⁰ ANOM/GGA/3CAB/95, Rapport du commissaire central au Gouverneur général de l'Algérie, Mostaganem, 13 août 1936.

apporter est d'ordre chronologique. Selon Serge Berstein, on peut dater le « retour aux affrontements », dans la France de l'entre-deux-guerres, au tout début des années 1930¹. Or, à Oran, la violence fut à l'œuvre dès le milieu des années 1920. Elle commença dès lors à nourrir des imaginaires de guerre civile. Après la réélection du docteur Molle à la mairie en mai 1925, la ville fut le théâtre d'émeutes qui durèrent trois jours. Les Unions latines, fondées par le maire, avaient promis pendant la campagne électorale une « Saint-Barthélemy juive » pour le jour de l'élection². On compta vingt blessés dès le premier soir et les violences antisémites s'étendirent à Mostaganem³. En avril 1929, la campagne municipale à Sidi-Bel-Abbès fit un blessé, au cours de l'affrontement armé entre partisans du maire sortant, le radical Lisbonne, et partisans de son adversaire de droite, Lucien Bellat⁴.

Le retour des violences civiles fut donc plus précoce en Oranie. Mais la nuance n'est pas seulement chronologique. En Oranie, jouait un clientélisme politique⁵ dont les pratiques, notamment violentes, n'étaient pas sans rappeler d'autres territoires de la France républicaine, métropolitains ceux-là, comme la ville de Marseille sous l'influence de Simon Sabiani à la même époque⁶. Par ailleurs, dans le département occidental de l'Algérie, le débat entre les organisations de gauche et leurs adversaires ne se formulait pas tout à fait dans les mêmes termes qu'en France. Comme en métropole, les deux camps proposaient deux visions du monde inconciliables et s'affrontaient dans un « choc de cultures antagonistes »⁷. Mais ici le « choc » se redoublait d'un autre : les projets développés de part et d'autre se caractérisaient, outre leurs fondements idéologiques opposés, par une appréhension différente des limites communautaires de la société. Ce facteur nous semble permettre d'expliquer en partie la tendance à la radicalisation et au clivage du monde politique européen oranais, ainsi que la récurrence et l'intensité de la violence en son sein dès les années 1920.

¹ Serge BERSTEIN, « Consensus politique et violences civiles », art. cit., p. 55.

² LDH/FArés./798/171, Rapport de la section LDH, Oran, n.d.

³ « La guerre civile à Oran », *La dépêche oranaise*, 5 mai 1925, p. 1.

⁴ ANOM/Oran/E/234, Rapport du commissaire de police au préfet, Sidi-Bel-Abbès, 22 avril 1939.

⁵ Voir Frédéric MONIER, *La politique des plaintes : clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Édouard Daladier, 1890-1940*, Sèvres, La Boutique de l'histoire, 2007 ; Jean-Louis BRIQUET, « Les formulations savantes d'une catégorie politique. Le clientélisme et l'interprétation sociohistorique du « cas italien » », *Genèses*, n°62, 2006/1, p. 49-68.

⁶ Voir Laurence MONTEL, « Crime organisé et politique en France, aperçu historique », *Pouvoirs*, n°132, 2010/1, p. 21-22 et Paul JANKOWSKI, *Communism and Collaboration. Simon Sabiani and Politics in Marseille (1919-1944)*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1989.

⁷ Serge BERSTEIN, « L'affrontement simulé des années 1930 », art. cit., p. 39.

Après la Grande Guerre et jusqu'au milieu des années 1930, la violence dirigée contre la gauche était étroitement liée à l'antisémitisme, dans une région où les Juifs représentaient 10,2% de la population européenne¹. Le thème de la « latinité », c'est-à-dire de l'exclusion des Juifs du corps social, constituait le socle de la politique du docteur Molle, maire d'Oran depuis 1921, et de celle de Lucien Bellat, élu à Sidi-Bel-Abbès en 1929. Les attaques que subissaient alors les militants de la SFIO visaient le « parti juif dit Parti socialiste d'Oran », comme l'appelait *Le Petit Oranais*, le journal de Molle². À partir du milieu des années 1930, la violence militante redoubla. Dans le centre-ville d'Oran, à Sidi-Bel-Abbès, à Mostaganem, les bagarres entre militants de bords opposés tendaient à devenir quotidiennes. Le facteur antisémite n'avait pas disparu : la tournée de députés de la SFIO dans la région fut accueillie, en avril 1937 à Misserghin, par le refrain « À bas les Juifs ! Il faut les pendre sans plus attendre. À bas les Juifs ! Il faut les pendre par le pif »³. Mais désormais cette hostilité avait aussi de nouveaux moteurs : la guerre d'Espagne et la « question indigène ».

À partir de juillet 1936, l'Oranie constitua une « caisse de résonance » de la proche guerre civile espagnole⁴. Les franges les plus mobilisées, dans un camp et dans l'autre, vécurent le conflit par procuration, tant les liens étaient forts, dans la population européenne, avec la péninsule ibérique⁵. Mais ce n'était pas le seul facteur de la recrudescence des violences. L'époque était aussi celle du Front populaire et du Congrès musulman, du combat commun pour le projet Blum-Viollette, de la syndicalisation des ouvriers « indigènes » et de l'entrée de militants algériens au PCA, à la SFIO mais aussi à l'USR et au Parti radical. Dans l'esprit des militants des groupements de la droite radicale – Croix-de-feu, Front paysan, PPF, PSF, Unions latines, regroupés dans le RNAS de l'abbé Lambert –, les organisations de gauche formaient désormais un front solidaire avec les « indigènes ». Cette vision relevait en partie du fantasme mais elle nourrissait leurs peurs et redoublait leur violence.

¹ SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932. Voir tableaux détaillés en annexe.

² « Le parti juif dit Parti socialiste d'Oran », *Le Petit Oranais*, 7 octobre 1931, p. 2.

³ LICA/129, « Rapport sur les menées racistes en Oranie », soumis par la section LICA d'Oran au congrès interfédéral d'Alger, 22 et 23 mai 1937.

⁴ René GALLISSOT, *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne (1870-1962)*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2007, p. 118.

⁵ Voir Fernand KOERNER, « Les répercussions de la guerre d'Espagne en Oranie (1936-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1975, p. 476-487.

En avril 1937, le banquet organisé par les militants socialistes de Sidi-Bel-Abbès en l'honneur de la visite de Marius Dubois et des députés métropolitains de la SFIO fut l'objet d'un attentat à la bombe. L'explosif, déposé devant la porte du restaurant, ne fit aucune victime¹. L'agression visait un parti qui comptait désormais une forte minorité d'Algériens parmi ses membres et s'était fait le héraut du projet Blum-Viollette. La SFIO, qui constituait jusque-là une « faction »² minoritaire de la société des Européens, était en passe de devenir un groupe transfrontalier, transgressant – bien qu'à la marge – la ligne séparant la population des colonisateurs de celle des colonisés. Les visions antagonistes du monde portées par l'un et l'autre camp avaient désormais un écho en matière algérienne : le « choc » portait aussi sur la façon dont ils concevaient l'évolution de la domination exercée sur la population dite « musulmane ». L'affrontement opposait ainsi les partisans du statu quo voire du renforcement de la contrainte à ceux de son allègement et de son assouplissement. Le clivage entre anticommunisme et antifascisme, exacerbé par une configuration politique clientéliste et l'éclatement de la guerre civile espagnole, se doublait d'un clivage en termes de politique coloniale.

Serge Berstein fonde l'explication du paradoxe d'un conflit entre des « entités inconciliables »³ soldé par des niveaux de violence finalement limités, dans le fait que cet affrontement, purement idéologique, restait dans le fond « largement artificiel » et sans rapport avec les « problèmes concrets » de « la masse des citoyens »⁴. Or en Algérie, ces « peurs affrontées »⁵ avaient des raisons d'être plus tangibles. C'est la question de la pérennité du peuplement européen en Algérie qui se posait de part et d'autre : pour les uns, cet objectif commandait la plus grande fermeté envers tout ce qui ressemblait à une volonté d'affirmation nationale, pour les autres, elle nécessitait au contraire que les conditions de la colonisation fussent amplement réformées. L'enjeu était ici non seulement concret mais crucial, voire existentiel. Ainsi l'affrontement se traduisit, dans la situation coloniale algérienne, par des

¹ ANOM/GGA/3CAB/52, Lettre de Fernand Kessis au gouverneur général de l'Algérie, Sidi-Bel-Abbès, 5 avril 1937.

² Georges BALANDIER, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°110, 2001/1, p. 19.

³ Serge BERSTEIN, « L'affrontement simulé des années 1930 », art. cit., p. 52.

⁴ *Ibid.*, p. 51.

⁵ Serge BERSTEIN, « Consensus politique et violences civiles », art. cit., p. 55.

niveaux de violence plus élevés, que le concept de « simulacre » ne permet pas d'appréhender¹.

C'est autant comme parti lié à une tradition marxiste que comme parti réformiste en matière coloniale que la SFIO fut la cible d'une recrudescence des attaques violentes à partir du milieu des années 1930. Mais quelle était finalement la portée de ce credo de la réforme ? Ce dernier menaçait-il réellement les bases du système ?

Les socialistes et le système colonial : contester, négocier, confirmer ?

Le Parti socialiste SFIO fut, en Algérie, un parti de la réforme coloniale. Comme nous l'avons vu, son appréhension des problèmes algériens fut longtemps épisodique et partielle. Jusque dans les années 1930, ses militants préféraient les débats qui passionnaient leurs camarades de l'autre côté de la Méditerranée. Pour autant, ils ne concevaient pas la façon dont, après un siècle de colonisation, la France imposait sa domination sur les territoires et les populations d'Algérie comme dénuée de défauts : il existait des abus, des dérives, qui devaient être corrigés. Mais ces derniers n'étaient relevés qu'à quelques rares occasions : durant des années, les socialistes laissèrent le soin à des organisations proches – franc-maçonnerie, LDH, CGT – de formuler des propositions concrètes d'amendement de cette situation.

À quelques reprises, en 1926 et 1929, ils mirent les questions coloniales au menu de leurs débats et procédèrent à des mises au point. Cependant, la situation des « indigènes » était rarement évoquée en termes politiques. Les mesures spécifiques que l'on préconisait pour la population colonisée relevaient essentiellement du champ social : distributions de vivres, défense des droits du travailleur, notamment syndicaux, scolarisation. Ce n'est, finalement, qu'à partir du milieu des années 1930 que les militants socialistes s'emparèrent réellement de ces questions, poussés par l'ouverture de négociations avec les communistes dans le cadre des accords de Front populaire. En quelques mois, à partir de 1936, la fédération socialiste d'Oran prit les devants et formula un ambitieux programme de réformes. Ses

¹ Le département de Constantine au temps du Front populaire peut faire l'objet d'interprétations similaires, comme permettent de le penser les travaux menés par Joshua Cole. Dans cette région de forte immigration italienne, les échos du fascisme mussolinien y jouèrent un rôle comparable à ceux de la guerre d'Espagne en Oranie. Voir Joshua COLE, « "À chacun son public" : Performing Politics and Culture in Interwar French Algeria », conférence annuelle de la Middle Eastern Studies Association (MESA), Boston, novembre 2009.

militants ne faisaient pas le deuil du credo de l'assimilation, mais poussaient plus loin ses potentialités, notamment en matière civique et politique : abolition du code de l'indigénat, du code forestier et des législations d'exception, transformation des communes mixtes en communes de plein exercice, représentation parlementaire des « indigènes ». Dans les années suivantes, ils approfondirent cette plateforme à laquelle ils adjoignirent des revendications sur la liberté de la langue arabe et de la religion musulmane.

La pensée de la question coloniale algérienne fut ainsi l'objet d'une grande continuité sur le fond, malgré les vicissitudes de la fédération et le renouvellement des générations, de 1919 à 1939. Bien que leur investissement sur la question fût d'une intensité très variable, les militants socialistes restèrent fidèles à une pensée explicitement réformiste : à aucun moment ils n'envisagèrent les remèdes aux maux qui frappaient l'Algérie en dehors du cadre de la République française. Alors qu'ils s'érigeaient en gardiens de l'orthodoxie antiparticipationniste et condamnaient fermement les « illusions et les erreurs réformistes »¹, ils assumaient sur ces questions le vocabulaire de la réforme. Ils proposaient d'amender le système de l'intérieur, sans jamais imaginer en sortir. Ils jouèrent, de ce fait, un rôle paradoxal : ils participèrent à la fois à la construction du nationalisme algérien et à la perpétuation du système colonial. Ils contribuèrent à la fois à contester, à négocier et à confirmer le pouvoir de l'État sur la société colonisée.

Ouvrir les récits du nationalisme algérien

Le récit du nationalisme algérien s'est longtemps confondu, en Algérie, avec un « continuum magique »² reliant l'Étoile nord-africaine au Front de libération nationale (FLN). Cette généalogie sacrifie une grande partie des inspirations du nationalisme et notamment sa composante « modérée » ou réformiste³. Elle passe aussi très largement sous silence la place de la gauche française dans la genèse du mouvement national algérien, ce qu'une génération d'historiens s'est consacrée à contester dans le cas du communisme et du syndicalisme

¹ Marius DUBOIS, « À la lumière d'un Congrès », *Le Semeur*, 4 février 1933, p. 1. Souligné par nous.

² L'expression de l'historien Abdelmadjid Merdaci est citée par Malika RAHAL dans Malika RAHAL, *L'Union démocratique du Manifeste algérien*, op. cit., p. 10.

³ Malika RAHAL, « La place des réformistes dans le mouvement national algérien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2004, vol. 83, n° 3, p.161-171.

unitaire¹. Cette genèse plurielle nous semble pouvoir être élargie, sous certaines conditions, à la SFIO.

Le Parti socialiste contribua également, en effet, à la construction du nationalisme algérien. On a déjà insisté sur le rôle que l'échec de ses propositions, en particulier le projet Blum-Viollette, joua sur la radicalisation du nationalisme algérien : en dissipant les espoirs d'évolution concertée dans un cadre français, il favorisa la montée de la revendication d'indépendance². Mais l'empreinte du socialisme français sur le nationalisme algérien ne s'opéra pas seulement en creux. Le Parti socialiste SFIO prodigua aussi un modèle organisationnel à la branche « modérée » du nationalisme, comme nous l'avons vu dans le cas de l'UPA de Ferhat Abbas en 1938-1939. Le transfert ne porta pas uniquement sur les structures. Le Parti socialiste fut aussi au cœur d'un mouvement de transfert notionnel : ses propositions constituèrent des sources d'inspiration pour le nationalisme algérien, qui nourrit en retour ses propres analyses.

Dans les années 1936-1938, les référentiels circulèrent entre les organisations politiques et culturelles de la population algérienne et le Parti socialiste. Le texte de la motion votée par le congrès national de la SFIO le 1^{er} juin 1936, issu du travail des fédérations d'Algérie, fut ainsi l'une des sources d'inspiration de la charte revendicative dressée par le Congrès musulman³. Plusieurs revendications comme le « rattachement pur et simple à la France », la création de caisses de chômage et de coopératives agricoles étaient directement issues des vœux socialistes. Dans le programme de l'UPA, publié en 1938, l'érection des douars en communes administrées par des assemblées élues au suffrage universel reprenait, pour sa part, un point de ce même cahier de revendications socialiste de juin 1936⁴.

Ce transfert notionnel ne fut pas univoque : à la fin des années 1930, la fédération socialiste d'Oran inclut, au nombre de ses propositions en matière algérienne, des revendications directement issues des mots d'ordre de l'AUMA, sur la liberté de la langue arabe et de la religion musulmane. En mai 1938, les responsables de la fédération ratifièrent le programme commun du CMA et du Front populaire qui demandait « la liberté de

¹ Voir *supra*, introduction générale.

² Par exemple : Abderrahim TALEB BENDIAB, *Le Congrès musulman algérien (1935-1938) : Première expérience d'un front algérien anticolonialiste*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1973, p. 81.

³ Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XI, n°4, décembre 1974, p. 98.

⁴ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, op. cit.*, p. 447.

l'enseignement de langue arabe et en langue arabe »¹. Un an plus tard, le congrès fédéral vota une motion qui défendait le développement de l'enseignement de l'arabe dans un cadre laïque et la lutte contre l'influence des confréries religieuses². La présence de ces points dans un programme propre à la seule fédération montrait qu'elle s'était appropriée des revendications a priori éloignées du socle de ses valeurs. Sans le dire, les militants socialistes oranais commençaient déjà à renoncer à la doctrine de l'assimilation totale et à reconnaître l'existence de ce qu'ils appelleraient après-guerre une « personnalité algérienne »³. L'adoption de ces vœux faisait suite, en Oranie, à plusieurs mois de dialogue et d'initiatives de coordination engagées, entre les militants socialistes et les membres de l'AUMA, autour du CAMO, du comité de coordination du Front populaire et du CMA. Elle fut en outre facilitée par les liens créés, entre les deux organisations, par les polyengagés algériens, présents à la fois dans les sections du Parti socialiste et dans les *chi'āb*⁴ de l'association benbadiste.

Ce dialogue noué de part et d'autre de la frontière coloniale n'était pas sans fondement préalable. La revendication de lutte contre les confréries maraboutiques ne relevait pas d'une pure appropriation par les socialistes d'une revendication benbadiste. La proposition des *'ulamā* faisait écho, chez eux, à une hostilité déclarée de longue date envers les zaouïas et à la revendication de l'application, en Algérie, de la loi de séparation de l'Église et de l'État, formulée dès 1929 par le congrès de la SFIO d'Afrique du nord⁵. Certaines idées des *muslihin* trouvaient ainsi un écho dans la culture laïque des socialistes. Alors que l'on insiste en général sur le transfert de la culture politique et des gestes de la gauche française vers le mouvement national algérien, cet exemple montre que le mouvement fut réciproque. La SFIO fit en effet évoluer ses inspirations au gré du dialogue noué avec ses interlocuteurs algériens et de l'entrée, en son sein, de membres issus de la population colonisée.

La fédération d'Oran de la SFIO occupa une place particulière dans cette histoire des transferts entre socialisme français et nationalisme algérien. Elle apparaissait particulièrement ouverte, davantage que ses homologues d'Alger et de Constantine, aux revendications et aux

¹ ANOM/GGA/3CAB/90, Programme commun du Front Populaire et du Congrès musulman, publié dans *La Lutte sociale*, 28 mai 1938 : « Un document historique ».

² « Au congrès fédéral de Tlemcen », *Oran socialiste*, 27 mai 1939, p. 1-2.

³ Au congrès fédéral extraordinaire d'Alger des 9 et 10 février 1946. Cité dans Mouloud AOUIMEUR, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie*, op. cit., p. 427.

⁴ Au singulier *chou'aba*, la section.

⁵ « Congrès interfédéral d'Alger, 1^{er} et 2 novembre 1929 », *Le Semeur*, 16 novembre 1929, p. 2. Voir texte complet en annexe.

membres de la population colonisée. Cette ouverture semble pouvoir être mise en lien avec la proportion d'Algériens en son sein. Si nous ne disposons pas, hélas, de mesure de la composante algérienne des effectifs des autres fédérations, toutefois des indices existent d'une plus faible concentration en dehors du département d'Oran. Ainsi Julien Fromage, dans sa thèse sur la Fédération des élus du Constantinois, ne recense, sur 2 930 membres de la FEMDC inclus dans sa base de données, que dix adhérents à la SFIO¹. Par ailleurs, le fait que, dans les congrès interfédéraux et nationaux, la fédération d'Oran apparut souvent comme la plus en pointe sur la « question indigène » permet également de penser qu'elle accueillait un nombre plus conséquent d'Algériens.

Quels sont les autres facteurs qui permettent d'expliquer cette plus grande ouverture ? Claude Collot a montré comment la force et l'agressivité de la droite radicale et antisémite avaient conduit, dans la région d'Oran, à « une plus grande collaboration » entre organisations membres du Front populaire et du CMA que partout ailleurs en Algérie². La solidarité entre les deux fronts eut en effet à la fois une plus grande intensité et une meilleure longévité dans le département. La SFIO, en tant que membre du Front populaire, profita de ce contexte général dans ses rapports avec la population colonisée. Mais d'autres configurations, spécifiques à la scène politique « musulmane », lui permirent encore de développer son assise en milieu algérien.

L'écho de la SFIO dans la population « indigène » se nourrit, d'abord, de la faiblesse de la Fédération des élus du département, minée par les rivalités personnelles et réduite, pour l'essentiel, à l'inaction. En l'absence d'un mouvement fédéré d'une ampleur comparable à celui du département de Constantine³, la SFIO pouvait représenter pour les Algériens le parti de la réforme politique et de l'élite du diplôme, quand le PCA avait une assise plus plébéienne et un positionnement politique plus radical. Ensuite, la concurrence, au sein du pôle islahiste, entre les *chioukh* Brahimi et Zahiri lui fut également favorable. Le cheikh Zahiri avait développé des liens solides avec le PCA ; une façon pour ses adversaires de le marginaliser fut de renforcer les relations entre l'AUMA et la SFIO. Cet ensemble de conditions permit à la fédération SFIO d'Oran de cultiver des relais nombreux dans le monde politique algérien et

¹ Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2012, p. 55.

² Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », art. cit., p. 127.

³ Voir Julien FROMAGE, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale »*, op. cit.

d'accueillir, en son sein, une proportion non négligeable d'adhérents issus de la population colonisée.

Il ne s'agit pas pour autant de dire que la fédération SFIO d'Oran se transforma en un parti « mixte » en tous points et encore moins en un parti algérien, ni de retracer une *success story* transcommunautaire exempte de tensions et de contradictions. L'adhésion, chez les Algériens, obéissait à des motivations et à des modalités plurielles, dont la perspective de rétributions électorales et administratives n'était pas exclue. Leur engagement fut souvent volatile et de courte durée, tandis qu'il créa des crispations et des résistances chez une partie des membres européens. Cependant, il y eut des transferts organisationnels et notionnels réciproques entre SFIO et organisations de la population colonisée qui contribuèrent à la formation du nationalisme algérien dans les années 1930. Ces interactions nous semblent pouvoir être envisagées comme une forme de « transaction hégémonique impériale »¹.

L'assimilation, « langage tiers » et miroir aux alouettes

Jean-François Bayart et Romain Bertrand ont forgé, pour expliquer le fonctionnement des Empires, la notion de « transaction hégémonique », en écho au concept d'hégémonie chez le philosophe italien Antonio Gramsci, qui ne suppose pas seulement le recours à la coercition mais aussi à une « direction culturelle »². L'idée des deux auteurs est que pour faire « tenir ensemble » les sociétés impériales, et a fortiori coloniales, l'exercice pur de la force ne suffisait pas : il s'accompagnait de négociations et d'ajustements conclus, entre État colonial et population colonisée, dans un cadre radicalement asymétrique. Le concept de « transaction hégémonique impériale » permet ainsi de rendre compte de la porosité des répertoires et des

¹ Jean-François BAYART et Romain BERTRAND, « De quel « legs colonial » parle-t-on ? », *Esprit*, n°12, décembre 2006, p. 134-160 ; Romain BERTRAND, « Les sciences sociales et le « moment colonial » : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de recherche*, n°28, juin 2006, p. 1-41 ; Jean-François BAYART, « Les chemins de traverse de l'hégémonie coloniale en Afrique de l'ouest francophone : anciens esclaves, anciens combattants, nouveaux musulmans », *Politique africaine*, n°105, 2007/1, p. 201-240 ; Jean-François BAYART, « En finir avec les études postcoloniales », *Le Débat*, vol. 154, n° 2, 2009, p. 119-140.

² Antonio GRAMSCI, *Lettres de la prison (1926-1937)*, traduction de 1953, édition électronique réalisée par Jean-Marie TREMBLAY, professeur de sociologie au CEGEP de Chicoutimi, disponible sur : http://classiques.ugac.ca/classiques/gramsci_antonio/lettres_de_prison/lettres_de_prison.html [consulté le 17 septembre 2013], p. 248. Cette idée est aussi présente dans Raphaëlle BRANCHE, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°19, 2010, p. 35.

vocabulaires en « situation coloniale », ainsi que de « l'existence de moralités partagées du pouvoir », plutôt de cultures juxtaposées et étanches l'une à l'autre¹.

Ces transactions ne furent pas seulement nouées par les structures directement liées à l'État colonial mais aussi par des « institutions sociales » intermédiaires, comme la mission chrétienne, la confrérie islamique ou la franc-maçonnerie². Ces institutions véhiculaient des « langages tiers » – discours mais aussi pratiques matérielles, techniques du corps – qui participaient de la reproduction de la domination coloniale : cette dernière ne se fondait pas seulement sur la contrainte physique mais aussi sur l'insertion des colonisés dans un ensemble d'idées, de codes et d'usages partagés avec le colonisateur³. Le Parti socialiste nous semble pouvoir être envisagé sous cet angle, dans l'Oranie de l'entre-deux-guerres : comme le lieu d'une « transaction hégémonique impériale » fondée sur le « langage tiers » de l'assimilation. Il ne fut pas le seul ; la LDH, la franc-maçonnerie et l'École normale d'instituteurs⁴, notamment, pourraient aussi être appréhendées en ces mêmes termes.

La SFIO joua un double rôle de contestation et de consolidation du pouvoir colonial en Oranie, dans les années 1920 et 1930. Ce milieu partisan, minoritaire et globalement à contre-courant dans la société européenne, ne servait-il pas les visées de l'État colonial en faisant vivre le langage de l'assimilation ? Ne fournissait-il pas une forme de caution à la reproduction de ce système, en prenant au pied de la lettre ce qui n'était finalement qu'une fiction, un mirage, l'assimilation de l'Algérie à la France, des Algériens aux Français ? Pierre Singaravélou montre en effet que le discours de la « mission civilisatrice » et de l'assimilation des colonies, développé dans le cadre de la Troisième République, resta du domaine de la propagande et du mythe. Dans les faits, la France préféra « une politique coloniale conservatrice et répressive à une politique d'assimilation, jugée irréaliste et politiquement risquée »⁵. L'assimilation fut un élément de discours, jamais une pratique institutionnelle. Même en Algérie, qui faisait théoriquement partie du territoire français, la France gouverna

¹ Romain BERTRAND, « Les sciences sociales et le moment colonial », art. cit., p. 34.

² Jean-François BAYART, « En finir avec les études postcoloniales », *op. cit.*, p. 136.

³ *Loc. cit.*

⁴ Fanny COLONNA, *Instituteurs algériens : 1883-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975.

⁵ Pierre SINGARAVELOU, « De la « mission civilisatrice » à la « République coloniale » : d'une légende l'autre », dans Frédéric MONIER, Marion FONTAINE et Christophe PROCHASSON (dir.), *Une contre-histoire de la IIIe République*, Paris, La Découverte, 2013, p. 181.

selon un « régime dérogatoire », par décrets, et en instaurant une distinction entre citoyens et « indigènes »¹.

Les membres du milieu socialiste furent-ils parmi les seuls à prendre l'assimilation au sérieux en Algérie ? C'est ce que nous tendons à conclure. Cette fiction exerça sur eux un attrait puissant, favorisé par leur culture politique, mêlant républicanisme et schéma universel de lutte des classes, et renforcé par leur absence de complexe obsidional, dans cette région la plus européanisée d'Algérie et probablement de l'Empire français tout entier. Le mécanisme fut pour l'essentiel inconscient. Mais il affleura en une occasion au moins, dans l'entre-deux-guerres, dans le discours d'un de ses acteurs. À la tribune du congrès national du Parti socialiste en juillet 1937, le délégué d'Oran Mohammed el-Aziz Kessous dénonça les manœuvres « fascistes » dans son département avant d'expliquer : « Si malgré toutes ces excitations, si malgré tous ces faits, l'Algérie est demeurée calme, si la paix sociale a régné constamment, c'est parce que nous, militants socialistes, c'est parce que nous, militants algériens, *nous avons pu tenir la masse* ; c'est que *nous lui avons fait espérer* dans le Front Populaire »². Que désignait-il d'autre, finalement, que ce rôle paradoxal de contestation et de préservation de l'ordre colonial qui était échu aux socialistes d'Algérie ?

Dix ans plus tard, au congrès interfédéral de la SFIO d'Afrique du nord de juillet 1946, la façon dont l'assimilation fut rejetée par les délégués algériens participait de la même clairvoyance : ils expliquèrent que cette doctrine devait être abandonnée non parce qu'ils réalisaient qu'elle était mauvaise en soi, mais parce qu'ils étaient les seuls à y croire sérieusement. L'assimilation n'était pas condamnable sur le fond mais fut rejetée parce qu'elle était irréalisable. Allel Saadoun, qui avait été l'un des plus fervents partisans de la doctrine assimilationniste, dont il avait épousé les desseins jusque dans sa vie personnelle, ayant obtenu la naturalisation, pris pour épouse une Européenne et abandonné la chéchia, conclut ainsi : « Nous sommes actuellement les seuls à vouloir le rattachement avec la métropole [...] L'assimilation n'a pas été faite, elle ne se fera pas. Nous avons raté le coche. Nous avons le devoir de rechercher une autre voie »³.

¹ *Ibid.*, p. 179.

² PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIV^{ème} Congrès national, 10, 11 et 12 juillet 1937 à Marseille : compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 203-208. Souligné par nous.

³ PARTI SOCIALISTE SFIO, *Congrès interfédéral d'Afrique du Nord du Parti socialiste SFIO, Alger, 13-14 juillet 1946*, p. 31.

Les socialistes furent ainsi au cœur d'une « transaction hégémonique » qui contribua à « tenir ensemble » les éléments disparates de la société coloniale en Oranie, en faisant vivre le « langage tiers » de l'assimilation. Or tout se passe comme si, malgré le fait qu'ils restèrent minoritaires dans le milieu européen – quand Marius Dubois fut élu en 1936, ce fut à la faveur d'une élection triangulaire et la seule municipalité socialiste de l'entre-deux-guerres fut celle de la petite ville de Beni-Saf – on avait exagéré, dans l'historiographie et dans la mémoire, l'importance de cette poche assimilationniste, dont l'existence constituait l'exception et non la règle. L'histoire de ce milieu alimenta le récit des « occasions manquées » de la France en Algérie, alors que ces « occasions » participaient largement de la fiction de l'assimilation et restèrent structurellement irréalisables. On peut expliquer ce paradoxe en remontant le fil de cette historiographie.

En finir avec les « occasions manquées » ? Entre historiographie et mythologie

Une expression revient comme un leitmotiv dans l'histoire de l'Algérie à la période coloniale : celle des « occasions manquées ». Elle consiste à dire que « l'histoire du pays aurait pu prendre d'autres chemins »¹ : si les réformes idoines avaient été appliquées au bon moment, on aurait pu, en particulier, s'épargner l'épilogue guerrier de la colonisation française en Algérie. Elle rejette la faute sur la pusillanimité des gouvernements et l'opposition farouche des colons européens. Cette « litanie des regrets »² entrée dans l'historiographie est, d'abord, une discussion fondamentalement politique. Elle doit être replacée dans son contexte de production : elle est inséparable de l'entre-deux-guerres, qui apparaît comme la matrice de ce lamento des réformes échouées, et en son sein, d'une expérience spécifiquement socialiste.

Ce discours fut d'abord celui des contemporains. C'est Charles-André Julien, le militant devenu historien qui fit entrer la notion dans le champ heuristique : les « occasions manquées » selon lui, c'était la distance entre la générosité des textes et la réalité de leur mise en œuvre. Il conclut ainsi, en 1952, son *Afrique du nord en marche* sur « la politique des

¹ Sylvie THENAULT, *Algérie : des événements à la guerre*, Paris, Éditions Le Cavalier Bleu, 2012, p. 37.

² Jean-Claude VATIN, « Conditions et formes de la domination coloniale en Algérie (1919-1945) », *Revue algérienne des sciences économiques, juridiques et politiques*, vol. IX, n°4, décembre 1972, p. 894.

occasions perdues » de la France en Algérie : il plaidait encore pour rompre le cycle des échecs de la politique coloniale française et pour la constitution – vieille lubie de celui qui avait été moqué pour sa manie des fiches dès 1921¹ – d'un « organisme de documentation et d'études qui puisse permettre au chef de gouvernement d'imposer une politique musulmane »². En Algérie, il prônait l'application loyale du Statut de 1947 et l'élection de l'Assemblée algérienne au collège unique. C'était là tenir, à peu de choses près, le même discours que Joseph Begarra deux années plus tard au congrès national de la SFIO.

Mais quels étaient les points communs entre le professeur en Sorbonne et le modeste instituteur, entre le socialiste critique et le farouche mollétiste ? Un élément de leur passé les liait en particulier : l'engagement socialiste, dans la ville d'Oran, durant l'entre-deux-guerres. Or, nous l'avons vu, cette expérience particulière de la colonisation fut marquée par une « transaction hégémonique » en forme de dialogue transcommunautaire. Chez Julien, elle prenait racine dans l'immédiat après-guerre, du temps du projet Moutet et du rapport Faci. Chez Begarra, elle s'ancrait dans les années du Front populaire et du CMA. L'expérience de ces deux hommes induisait une perception ample des possibilités ouvertes à la France en Algérie : de leur point de vue, l'évolution négociée et pacifique des rapports de domination était d'autant plus plausible qu'ils avaient, chacun à son époque, participé à des moments de formulation conjointe de réformes allant en ce sens.

Ces deux hommes si différents, par leurs parcours, leur ancrage dans le mouvement socialiste et leurs positions dans la guerre³, eurent tous deux recours à ce même discours des « occasions manquées ». L'intellectuel Julien en fit une grille de lecture historique, tandis que le militant Begarra y accrocha son espoir que la prochaine occasion ne fût, précisément, pas manquée. Ce récit se cristallisait autour de quelques épisodes : il s'ouvrait sur les propositions de loi de Marius Moutet au lendemain de la Grande Guerre, plus généreuses que celles qui furent finalement appliquées dans la réforme Jonnart. Il continuait avec l'échec du projet de loi Blum-Viollette, se prolongeait avec le Statut de 1947, qui ralluma certains des espoirs des années 1930. Enfin, il se conclut sur la loi-cadre de 1957, adoptée dans une version si

¹ Charles-Robert AGERON, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », *Le Mouvement social*, 1972, n° 78, p. 24.

² Charles-André JULIEN, *L'Afrique du Nord en marche : Algérie, Tunisie, Maroc, 1880-1952*, Paris, Julliard, 1953 (1^{ère} éd. 1952), p. 404-406.

³ Charles-André Julien passa en 1958 au Parti socialiste autonome (PSA) avec les minoritaires de la SFIO. Voir Gilles Morin, *De l'opposition socialiste à la guerre d'Algérie au Parti Socialiste Autonome*, Thèse de doctorat, Université Paris I, 1991.

amoindrie qu'elle était à certains égards en recul par rapport au texte de 1947¹. Au fur et à mesure, le milieu social sur lequel ces espoirs prenaient se rétrécissait. Ne restait plus, en 1957, qu'une poignée de socialistes pour y trouver matière à espérer. Mais s'ils défendirent la loi-cadre de Robert Lacoste, c'était moins pour son contenu que pour le signal qu'ils espéraient donner à travers elle, et parce qu'elle jouait chez eux les espoirs de 1937 et 1947.

Intrinsèquement politique, adossée à une expérience socialiste, la notion d'« occasions manquées » entra dans les récits historiques sous la plume de Charles-André Julien. Elle survécut à ce dernier et se prolongea en la personne de son élève Charles-Robert Ageron, lui que *L'Afrique du nord en marche* avait révélé à sa « vocation d'historien »². Il n'était pas de la même génération et n'avait pas connu l'Algérie d'avant-guerre. Mais il vécut en Algérie de 1947 à 1957³, fut un adhérent du PSA à sa création et se définissait volontiers comme un chrétien de gauche⁴. Sans jamais verser directement, dans ses écrits, dans le discours des « occasions manquées », il en fut un continuateur partiel. En 1964, dans son « Que sais-je ? », il conclut : « Il n'y a pas à désigner de « bradeur » de l'Algérie française : quel que fût son régime, jamais la France n'aurait pu mener à terme la francisation de l'Algérie par une guerre engagée, à l'âge de la décolonisation, contre un nationalisme arabe »⁵. Mais il pointe aussi le rôle de « ceux qui, obstinément de 1919 à 1954, refusèrent ou sabotèrent toutes les réformes » et, plus précisément, « la responsabilité collective des Européens d'Algérie »⁶. Dans les séminaires, il usait de la notion et se montrait « attaché à relever les « occasions perdues » par la France en Algérie »⁷ et autres « bifurcations échouées »⁸. Ce faisant, il cédait en partie au discours de son maître, laissant entendre que des réformes auraient pu, si elles avaient été menées à bien, changer le cours de l'histoire.

¹ Bernard DROZ et Evelyne LEVER, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 165.

² Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II*, op. cit., p. 619.

³ « Témoignage de Charles-Robert Ageron : une carrière d'historien de l'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°208, 2002/4, p. 151.

⁴ Gilbert MEYNIER, préface à Charles-Robert AGERON, *Œuvres complètes*, Paris, Éditions Bouchène, 2005, disponible en ligne sur : http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/article.php3?id_article=131 [consulté le 17 septembre 2013].

⁵ Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine : 1830-1964*, Paris, PUF, 1964, p. 115.

⁶ *Ibid.*, p. 115-116.

⁷ Guy PERVILLE, « In memoriam : Charles-Robert Ageron (1923-2008) », *Outre-mers*, n°360-361, 2008/2, p. 373-380, disponible en ligne : http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=226 [consulté le 17 septembre 2013].

⁸ Benjamin STORA, « Le décès d'un grand historien », *Mediapart*, 3 septembre 2008, disponible en ligne : <http://blogs.mediapart.fr/blog/benjamin-stora/030908/le-deces-d-un-grand-historien-charles-robert-ageron-0>, [consulté le 22 octobre 2012]. Voir aussi Benjamin STORA, *La dernière génération d'octobre*, Paris, Stock, 2003, p. 208.

Ainsi, le récit des « occasions manquées » marqua profondément l'historiographie de l'Algérie contemporaine. Il fut d'abord un discours politique, tenu à partir du début des années 1950, dans un contexte de montée générale des revendications indépendantistes. Consistant à déplorer l'échec des différentes propositions de réformes, il s'enracinait dans une expérience datée et située, que nous avons contribué à mettre à jour. À travers la personnalité de Charles-André Julien, il entra dans le discours scientifique, où il fut en partie prolongé. Or ce discours relevait largement d'une « conduite magique pour oublier l'échec du passé », comme le note Benjamin Stora : les « occasions manquées » appartiennent plus au domaine de la « mythologie » que de l'histoire¹. Confrontée à la réalité de la tutelle coloniale, l'idée qu'une réforme eût pu faire de tous les habitants de l'Algérie des égaux civiques et politiques apparaît largement improbable. Le gouvernement français s'en aperçut au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à l'heure de l'État providence et de la construction européenne : un « Empire de citoyens » jouissant des mêmes droits économiques et politiques était structurellement impossible, comme le montre Frederick Cooper². L'inégalité des statuts, inhérente à la viabilité du projet colonial, interdisait toute réforme d'ampleur en ce sens.

C'est parce que Charles-André Julien fut à la fois un militant socialiste, en Oranie puis en France, toujours étroitement intéressé par les questions coloniales, et l'un des plus grands historiens français du Maghreb, que l'importance de ces « occasions » et du milieu de la « transaction hégémonique » assimilationniste a été surévaluée. Pour autant, rien ne sert d'enfermer l'histoire de la société coloniale algérienne dans le récit rétrospectif de « l'impossible réforme coloniale »³. C'est restituer à l'histoire sa richesse et sa complexité que de rappeler que les ambitions réformistes eurent des penseurs et des militants et que, si elles étaient structurellement impossibles à mettre en œuvre, ils n'en savaient rien. C'est reconstituer « l'éventail des possibilités que les gens, à chaque époque, ont envisagé pour eux-mêmes » et « l'ouverture et la fermeture de possibilités » caractéristiques de l'histoire des sociétés coloniales⁴.

¹ Benjamin STORA, « Des nationalistes algériens face au projet Blum-Viollette », dans Françoise GASPARD (dir.), *De Dreux à Alger : Maurice Viollette, 1870-1960*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 151.

² Frederick COOPER, *Le colonialisme en question : Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot Rivages, 2010, p. 306.

³ Michel OFFERLE, « De l'autre côté des urnes : Français, Françaises, indigènes, 1848-1930 », dans Pierre FAVRE, Jack HAYWARD et Yves SCHEMEIL (dir.), *Être gouverné : études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 88.

⁴ Frederick COOPER, *Le colonialisme en question*, op. cit., p. 311-316.

Plus que d'autres peut-être, l'écriture de l'histoire de ces sociétés doit résister à la tentation de réduire la pluralité de leurs horizons à l'aune de leur fin, la décolonisation. Ce récit historique ne se distingue pas cependant, fondamentalement, des autres dans ce soin de restituer le plus largement possible les « futurs passés »¹ comme autant d'avenirs envisagés, qu'ils fussent advenus ou non². Pour inadéquat avec la réalité tangible que puisse paraître, a posteriori, le sens de l'engagement de certains acteurs, rien ne justifie qu'on refuse de les prendre au sérieux. C'est dans cet entre-deux, entre poids des systèmes et force du rêve, que se glisse le travail de l'histoire.

¹ Reinhart KOSELLECK, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990.

² Voir Arlette FARGE, « Penser et définir l'événement en histoire : approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n°38, 2002, p. 67-78.

Sources, bibliographie, annexes et index

Sommaire

Répertoire des sources consultées	835
Archives.....	835
Centres d'archives publiques.....	835
Centres d'archives privées.....	845
Entretiens	853
Sources imprimées	854
Presse.....	854
Sténographie et rapports des congrès nationaux de la SFIO	855
Sténographie et rapports des congrès nationaux de la LDH	858
Comptes rendus des congrès nationaux de la CGT	858
Comptes rendus des congrès maçonniques d'Afrique du nord	859
Délibérations du conseil général d'Oran	860
Bulletins de l'académie d'Alger de l'instruction publique	861
Mémoires et autobiographies	861
Romans.....	862
Autres	863
Bibliographie	865
Méthodologie.....	865
Historiographie du fait colonial.....	869
Histoire des Empires	870
Histoire du Maghreb.....	873
Histoire de l'Algérie contemporaine	875
Histoire de la colonisation, de la société coloniale et de la décolonisation.....	875
Histoire politique, histoire du mouvement national	880
Histoire du département d'Oran.....	887
Histoire politique française	890
Histoire des gauches françaises	892
Les gauches françaises, la question coloniale et l'Algérie	896
Socialisme	896
Communisme	899
Syndicalisme	901
Franc-maçonnerie, Ligue des droits de l'homme	902
Pendant la guerre d'indépendance.....	904
Histoire de l'Espagne	905
Relations entre l'Espagne et Algérie sur la longue durée	905
Histoire des gauches espagnoles	907
Guerre civile et exil	908

Annexes	911
Cartes.....	911
Réseau des chemins de fer de l'Algérie	911
Les lieux du militantisme socialiste à Oran (1908-1939).....	912
Les autres lieux du militantisme de gauche à Oran (1919-1939).....	913
Les lieux du militantisme socialiste à Tlemcen (1919-1939).....	914
Les lieux du militantisme socialiste à Sidi-Bel-Abbès (1919-1939).....	915
Les lieux du militantisme socialiste à Beni-Saf (1929-1939)	916
Documents iconographiques	917
Affiche du meeting « Contre la vie chère », Oran (19 mars 1919)	917
Manifeste de la Ligue de la République (1925)	918
Manifeste de l'entente des groupements républicains et des groupes de gauche (1925)	919
Affiche de la fédération SFIO de l'Oranie, « L'affaire Gonzales » (1931)	920
Lucien Roland, « Chronique oranaise », <i>Le Populaire</i> (1931)	921
Une du <i>Semeur</i> , « Vive la République espagnole » (18 avril 1931)	922
Tract des Unions latines, élections municipales de 1931	923
Papillons de la section SFIO d'Oran, élections cantonales de 1934	923
Tract SFIO anti-Lambert, élections cantonales de 1934	924
Tract SFIO anti-Lambert, élections cantonales de 1934	925
Une du premier numéro du <i>Front populaire de l'Oranie</i> (17 août 1935).....	926
Invitation au meeting d'El Islahia conviant Bernard Lecache, février 1936.....	927
Affiche de la <i>foguera</i> d'Oran (printemps 1936).....	928
Une du <i>Semeur</i> du 13 juin 1936 sur le problème colonial	929
Tableaux	930
Effectifs des fédérations algériennes de la SFIO (1917-1938).....	930
Tableaux détaillés des résultats des recensements	931
a) Recensement de 1931	931
b) Recensement de 1936.....	945
Résultats détaillés des élections	959
Élections législatives de 1919 (premier tour).....	959
Élections législatives de 1928 (premier tour).....	963
Résultats des élections législatives de 1936	965
Deuxième circonscription (premier tour)	970
Troisième circonscription (premier tour)	974
Comités locaux du Congrès musulman algérien dans le département d'Oran (1936- 1938).....	980
Textes programmatiques sur les questions coloniales.....	981
Motion d'unanimité du congrès interfédéral d'Afrique du nord sur le problème colonial, avril 1926.....	981
Motions du congrès interfédéral d'Afrique du nord, novembre 1929.....	982

Motion sur l'Algérie adoptée par la Conférence nationale des Jeunesses socialistes (Moulins, 13-14 avril 1936) sur proposition de l'Entente régionale des Jeunesses socialistes d'Algérie	985
Profession de foi de Marius Dubois aux élections législatives de 1936	986
Motions de politique coloniale du congrès national de la SFIO, mai-juin 1936.....	988
Motion adoptée par la Commission coloniale et les délégués d'Afrique du nord : Manifeste aux peuples des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat	988
Cahier de revendications algérien	989
Revendications du Congrès musulman algérien, 7 juin 1936	992
Motion de politique algérienne de la section SFIO d'Oran, avril 1937	993
Motions adoptées par le congrès interfédéral nord-africain de la SFIO des 23 et 24 avril 1938.....	996
Programme commun du Front populaire et du Congrès musulman oranais, mai 1938	1005
« Rapport sur la politique indigène » de la fédération d'Oran, avril 1939.....	1011
Index	1015

Répertoire des sources consultées

Archives

Centres d'archives publiques

Archives nationales d'outre mer (ANOM), Aix-en-Provence

- **Fonds du Gouvernement général de l'Algérie (GGA)**
 - Cabinet du gouverneur général Jules Carde (2CAB)
 - 2CAB/1 : Parti socialiste SFIO, affaire Gonzales (1931)
 - 2CAB/3 : Rapports périodiques (1931-1935)

 - Cabinet du gouverneur général Georges Le Beau (3CAB)
 - 3CAB/24 : Activité communiste (1933-1937)
 - 3CAB/31 : Grèves de 1937
 - 3CAB/32 : Grèves de 1936
 - 3CAB/32 : Rapatriés d'Espagne (1939)
 - 3CAB/41 : Rapports sur la situation politique des indigènes (1935)
 - 3CAB/49 : Élections législatives de 1936 à Oran : candidats, rapports de police, coupures de presse
 - 3CAB/52 : Incidents de Sidi-Bel-Abbès (1937)
 - 3CAB/54 : Ligues, antisémitisme et Front populaire à Oran
 - 3CAB/73 : Situation politique en 1938
 - 3CAB/74 : Guerre d'Espagne
 - 3CAB/86 : Projet Blum-Viollette : statistiques, prévisions, propagande
 - 3CAB/90 : Congrès musulman algérien
 - 3CAB/95 : Antisémitisme, communisme, affaire Barthel

 - Série Affaires musulmanes (H)
 - *Sous-série organisation administrative (8H)*
 - 8H/61 : Haut comité méditerranéen : organisation et rapports
 - 8H6/2 Haut comité méditerranéen : situation de l'Algérie au 1^{er} février 1938

- *Sous-série surveillance politique des indigènes (9H)*
 - 9H/15 : Surveillance politique des indigènes, rapports spéciaux ; représentation parlementaire des indigènes (1934-1939)
 - 9H/28 : Surveillance politique des indigènes, département d'Oran (1931-1945)
 - 9H/30 : Surveillance politique des indigènes, département d'Oran (1935-1946)
 - 9H/38 : Associations musulmanes (1937-1944)
 - 9H/41 : Syndicats et syndicalisme (1933-1947)
 - 9H/42 : Syndicats et syndicalisme (1922-1947)
 - 9H/45 : Nationalisme algérien : élus, Congrès musulman (1930-1952)
 - 9H/46 : Oulémas, Congrès musulman
 - 9H/48 : Communisme, Front populaire, manifestations (1936-1946)
 - 9H/49 : Partis politiques français : PPA, PPF, PSF (1936-1938)
 - 9H/93 : Affaires diverses dont affaires espagnoles en liaison avec les événements du Rif (1921-1923)

- *Sous-série études, renseignements scientifiques, géographiques, historiques, statistiques, politiques, économiques (10H)*
 - 10H/88 : Exposés faits aux cycles d'études du CIE central (1936-1940) dont exposés de Kessous

- *Sous-série rapports politiques périodiques (11H)*
 - 11H/46 : Rapports mensuels (1918-1923)
 - 11H/47 : Rapports mensuels (1924-1929)
 - 11H/48 : Rapports mensuels (1930-1938)
 - 11H/49 : Rapports mensuels (1937-1938)
 - 11H/50 : Rapports mensuels (1939-1941)
 - 11H/61 : Bulletins mensuels du CIE d'Oran (1937-1946)

- *Sous-série réformes en faveur des indigènes (12H)*
 - 12H/13 : Réformes, fédération des élus, commission Lagrosillière (1930-1944)
 - 12H/14 : Réformes, projet Blum-Viollette (1931-1938)

- *Sous-série questions sociales concernant les indigènes (14H)*
- 14H/45 Personnel de la médersa de Tlemcen

- *Sous-série presse indigène et radio-diffusion (15)*
- 15H/15 Extraits dont *La Lutte sociale* et *El Maghreb el Arabi*
- 15H/22 Dossiers de presse dont *la Lutte sociale, El Maghreb el Arabi*
- 15H/24 Dossiers de presse dont *La voix des humbles*

- *Sous-série questions religieuses (16H)*
- 16H/15 Questions juives, antisémitisme, sionisme (1936-44)

- *Sous-série Maroc (30H)*
- 30H/84 Maroc espagnol : développement du mouvement nationaliste au moment de la guerre d'Espagne et situation politique (1931-1936)
- 30H/86 Guerre du Rif, surveillance de la frontière, propagande d'Abdelkrim (1923-1926)

- **Fonds de la préfecture d'Oran**
- Cabinet : série continue
- Oran/71 SFIO : rapports de police (1938-1944), Parti radical-socialiste (1934-44)
- Oran/72 : Affaires musulmanes dont renseignements sur des individus (1922-1937)
- Oran/74 : Jeunesses communistes d'Oran (1937-1939)
- Oran/81 : Affaires politiques : CGTU, PC, SFIO (1927-1933)
- Oran/82 : Projet Blum-Viollette, démissions d'élus
- Oran/90 : État d'esprit des indigènes, Congrès musulman (1936-1938)
- Oran/91 : Affaires politiques (1936-1938)
- Oran/95 : Affaires politiques : Libre pensée, Parti radical-socialiste, SFIO, PC (1929-1934)
- Oran/96 : Affaire de Beni-Saf (1931-1932)
- Oran/128 : Renseignements sur les syndicats et les syndicalistes (1930-1945)
- Oran/424 : Interdiction du PCA, saisies (1939)
- Oran/466 : Parti communiste (1934-1940)

- Oran/3361 : Dossiers de la sous-préfecture de Sidi-Bel-Abbès dont affaires politiques (1936-1942)
- Oran/3362 : Affaires politiques, ville d'Oran (1934-1955)
- o Fonds de la direction de la police générale (Oran/92)
 - Oran/92/2539 : Surveillance des associations dont Cercle républicain, CGT
 - Oran/92/2540 : Surveillance des associations dont LDH, LICA
 - Oran/92/2541 : Surveillance des associations dont SIA, CGT
 - Oran/92/2542 : Surveillance des associations
 - Oran/92/3363 : Affaires espagnoles (1929-1945)
- o Série listes électorales et élection (E)
 - E/182 : Élections sénatoriales du 11 janvier 1920 et 17 juillet 1921
 - E/183 : Élections sénatoriales du 9 janvier 1927 et 31 décembre 1933
 - E/186 : Élections législatives de 1919
 - E/187 : Élections législatives de 1924
 - E/188 : Élections législatives de 1928
 - E/189 : Campagne électorale, professions de foi (1927-1928)
 - E/190 : Élection législative complémentaire de 1932
 - E/191 : Élections législatives de 1932
 - E/192 : Campagne électorale des élections législatives de 1932
 - E/193 : Résultats élections législatives de 1932
 - E/194 : Élections législatives de 1934 et 1936
 - E/195 Campagne électorale des élections législatives de 1936 : professions de foi, notices de renseignement, rapports de police
 - E/196 : Résultats des élections législatives de 1936
 - E/199 : Élections aux Délégations financières du 18 avril 1920
 - E/200 : Élections aux Délégations financières du 15 avril 1923
 - E/201 : Élections aux Délégations financières du 13 décembre 1925
 - E/202 : Élections aux Délégations financières du 27 février 1927, du 2 et 9 décembre 1928, du 10 janvier 1932, du 27 janvier 1935, du 2 août 1935, du 4 octobre 1936
 - E/203 : Élections aux Délégations financières du 6 et 13 février 1938

- E/207 : Élections au conseil général du 14 décembre 1919 : renouvellement général ;
1^{er} février 1920 : renouvellement des sièges indigènes
- E/208 : Élections au conseil général du 8 octobre 1922
- E/209 : Élections au conseil général du 11 octobre 1925, du 14 octobre 1928
- E/210 : Élections au conseil général complémentaire du 6 avril 1930, du 8 mars 1931
- E/211 : Élections au conseil général du 11 octobre 1931 (Français)
- E/212 : Élections au conseil général du 11 octobre 1931 (indigènes)
- E/213 : Élections au conseil général du 14 octobre 1934
- E/214 : Élections au conseil général du 17 octobre 1937
- E/223 : Élections municipales des 30 novembre et 7 décembre 1919
- E/224 : Élections municipales complémentaires, 1920-1924, de A à M
- E/225 : Élections municipales complémentaires, 1920-1924, de M à Z
- E/226 : Affaires diverses, protestations, démissions, contentieux
- E/227 : Élections municipales des 3 et 10 mai 1925 : préparation, campagne
- E/228 : Élections municipales des 3 et 10 mai 1925 : résultats
- E/233 : Élections municipales des 5 et 12 mai 1929 : préparation, campagne
(arrondissements de Mascara et Mostaganem)
- E/234 : Élections municipales de 1929 (arrondissements d'Oran, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès)
- E235 : Résultats, listes des conseillers municipaux, rapport sur les élections indigènes
- E237 : Élections municipales complémentaires des 8 et 15 février 1931, ville d'Oran
- E/238 : Élections municipales complémentaires des 17 et 24 décembre 1933, ville d'Oran
- E/239 : Incidents du 20 février 1934 et élections municipales d'Oran des 2 et 13 mai 1934
- E/240 : Élections municipales de 1934 : campagne électorale
- E/241 : Élections municipales de 1934 : résultats
- E/242 : Élections municipales des 5 et 12 mai 1935
- E/244 : Élections municipales complémentaires (1936-1939)
- E/245 : Élections des djemaa (1919-1929)
- E/246 : Élections des djemaa (1935)
- E/247 : Élections complémentaires des djemaa (1927-1928) ; élections de 1929
- E/248 : Élections aux djemaa (1932-1937)

- Sous-série Centre d'informations et d'études (5I)

- 5I/44 : Action gouvernementale et administrative dont voyages des commissions, revendications des Européens
- 5I/47 : Congrès musulman
- 5I/86 : Fédération des élus, UPA
- 5I/88 : Situation politique, arrondissements d'Oran et Mostaganem (1930-1948)
- 5I/89 : Situation politique, arrondissement de Tlemcen (1933-1948)
- 5I/90 : Situation politique, arrondissements de Mascara et Sidi-Bel-Abbès (1936-1949)
- 5I/151 : Situations politiques locales : conseils municipaux, état d'esprit, associations (1935-1937)
- 5I/152 : Idem
- 5I/153 : Idem

- **Fonds de la commune mixte d'Ain-Temouchent**

- Série police (I)

- I/4 : Presse et propagande politique (1931-1951)
- I/5 : Sociétés diverses

- **Fonds du ministère d'État chargé des affaires algériennes (81F)**

- Service des affaires administratives et sociales

- 81F/1197 : Élections cantonales dont documentation sur les circonscriptions antérieures à 1935 : notes, cartes (1936-1945)

- **Fonds iconographique**

- Cartes postales (5Fi)

- 1337-1404 : Cartes postales représentant des localités du département d'Oran

- Cartes (1PL)

- 1PL/1453 ; carte des circonscriptions électorales des délégations financières

- 1PL/1454 : carte des circonscriptions électorales des délégations financières
- 1PL/1455 : carte des circonscriptions électorales des délégations financières

Centre d'histoire des archives nationales (CHAN), Paris

- o Série assemblées (C)
- C/17093 : Commission de l'Algérie, des colonies et protectorats (1933-1937)
 - o Sous-série police (F7)
- F7/13085 : Surveillance des socialistes, département S à 7 (1926-1932)

Service historique de l'Assemblée nationale, Paris

- Tableau d'ensemble des engagements pris devant les électeurs par les députés (dit « le Barodet »)
- Débats de la Chambre des députés

Centre des archives nationales d'Algérie (CANA), Alger

- o Fonds du Gouvernement général de l'Algérie
- IBA/ADD-133 : Communes mixtes et communes de plein exercice : comptes de gestion et analytiques du conseil général du département des séances : tableau, carte. Oran, Aïn-Temouchent, Zemmora (1934)
- IBA/ADD-176 Diverses affaires concernant les maires : indemnités, suspension, révocation, sanction, démission

Archives de la wilaya d'Oran (AWO), Oran

- o Série sûreté générale (1F)
- 1F/28 : Police dont manifestations à Oran, PC (1926)
- 1F/273 : Bourse du travail
- 1F/274 : Grèves (1924-1930)
- 1F/275 : propagande communiste, faits saillants (1927-1928)
- 1F/276 : Participation des indigènes à des mouvements sociaux (1936)
- 1F/284 : création d'une CGT algérienne, troubles antisémites (1934-1935)

- 1F/289 : Grève des ouvriers agricoles (1933-1937)
- 1F/290) : Renseignements généraux, enquêtes et surveillance
 - o Série affaires musulmanes (I)
 - I/1 : Études du CIE dont généralités sur le CMA
 - I/5 : Partis politiques musulmans (1938-1943), fédération des élus (1937-1938)
 - I/7 : Mouvements syndicaux (1932-44), réforme musulmane : projet de loi Saurin et Blum-Viollette, représentation des indigènes au Parlement
 - I/9 : surveillance politique des indigènes, état d'esprit (1935), PPA de Mostaganem (1937-1939)
 - I/11 : État d'esprit des populations musulmanes, surveillance (Oran, Tiaret, Mostaganem, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Tlemcen)
 - I/14 : Ligue des anciens combattants (1932-1937)
 - I/15 : Affaires concernant les communes mixtes de Saint-Lucien, Marnia, Cassaigne, Sebdou, Cachrou, Aflou, Nedroma, Tiaret, Renault, AT, La Mina, (1899-1934)
 - I/20 : Journaux musulmans, partis politiques musulmans (1938-1944), Djemia El Falah Oranaise
 - I/ 21 : dossiers de presse dont *Oran Républicain*, renseignements et extraits
 - o Série administration du travail (3H)
 - 3H/26 : Syndicats (1905-1955)
 - 3H/28 : Syndicats (1930-1962)
 - 3H/29 : Syndicats (1936-1960)
 - 3H/30 : Activité syndicale, syndicats ouvriers (1917-1961)
 - 3H/41 : Grèves (1917-1948)
 - o Série associations (4F)
 - 4F/3 : déclarations en préfecture (1924-1935)
 - 4F/23 : déclarations en préfecture (1927-1938)
 - 4F/25 : déclarations en préfecture (1934)
 - 4F/26 : déclarations en préfecture (1938)

Archives de l'Assemblée populaire communale d'Oran (AAPCO), Oran

○ Série syndicats (D)

- D/11 : Bourse du travail
- D/17 : Syndicats professionnels
- D/18 : Syndicats ouvriers
- D/22 : Bourse du travail
- D/55 : Grèves de juin 1936

○ Série statistiques démographiques (F)

- F/74 : Instruction publique
- F/85 : Annuaire statistiques et statistiques de la population algérienne (1932-1933)
- F/89 : Dénombrement quinquennal (1921, 1926)
- F/92 : Dénombrement quinquennal (1936), répertoire statistique des communes d'Algérie (1936)

○ Série associations (G)

- G/41 : Union des femmes d'Algérie, Union des amitiés laïques, Ligue française de l'enseignement, etc.
- G/42 : Amicale d'entraide aux réfugiés espagnols
- G/43 : Cercle oranais de la Ligue française de l'enseignement
- G/45 : Fédération des scouts musulmans, fédération des œuvres laïques

○ Série police (L)

- L/2 : Fêtes nationales (1924 ; 1935)
- L/3 : Marché Bastrana
- L/4 : Fêtes nationales (1932 ; 1933 ; 1936 ; 1937)
- L/28 : Étrangers, exposition du drapeau rouge (1930)
- L/40 : Fêtes et manifestations publiques
- L/49 : Arènes, cafés maures
- L/58 : Troubles et émeutes (1934-1938)

Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), Madrid

- Série correspondance
 - H/1823 : Correspondance avec le consulat d'Alger (1912-1930)
 - H/2001 : Correspondance avec le consulat d'Oran (1906-1919)
 - H/2002 : Correspondance avec le consulat d'Oran (1920-1931)
 - H/2065 : Correspondance avec le sous-consulat de Sidi-Bel-Abbès (1907-1931)

- Série politique extérieure
 - H/2312 : Algérie (1847-1926)

- Fonds rénové, série Oran
 - R/112 : Rapports du consul d'Oran (1932)
 - R/964 : Informations (1931-1933)
 - R/2577 : Centre espagnol à Oran (1932)

- Série Algérie
 - R/905 : Réfugiés politiques en Algérie (1934)
 - R/961 : Nationalisme musulman
 - R/964 : Association des *'ulamā*
 - R/972 : Espagnols en Algérie
 - R/2463 : Action culturelle espagnole en Algérie (1939)
 - R/4002 : Presse et propagande (1938-1939)

Archives générales de l'administration (AGA), Alcalá de Henares

- **Fonds du ministère des Affaires étrangères**
 - Série consulat d'Oran (66)
 - 66/4127 : Politique extérieure, Maroc (1921-1922)
 - 66/4130 : Inspection de l'émigration, associations espagnoles
 - 66/4131 : Inspection générale de l'émigration (1933-1934)
 - 66/4139 Centre espagnol d'Oran (1934-1937)

- 66/4153 : Célébration du jour de la République, politique intérieure algérienne (1922-1938)
- 66/4180 : Expulsions du territoire (1936)
- 66/4183 : Expulsions du territoire (1939-1940)
 - o Série consulat d'Alger (54)
- 54/9483 : Correspondances (1938-1939)
- 54/9528 : Correspondances (1939-1948)
- 54/9603 : Relations culturelles (1933-1938)
- 54/9606 : Sociétés espagnoles
- 54/9608 : Union des républicains espagnols (1925)1939)
- 54/9623 : Correspondance des réfugiés (1940-1941)

Centres d'archives privées

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)

- o Archives de la LDH
- FΔrés./798/96 : Correspondances dont sections de Relizane, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem (1935-1938)
- FΔrés./798/97 : Correspondances dont sections de Relizane, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem (1919-1939)
- FΔrés./798/167 : Correspondances dont sections de Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Saïda, Perrégaux, Relizane (1923-1938)
- FΔrés./798/168 : Correspondances dont sections d'Oran, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem (1935-1938)
- FΔrés./798/169 : Correspondances dont sections d'Oran, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem (1913-1938)
- FΔrés./798/170 : Correspondances dont sections d'Oran, Perrégaux, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Saïda (1930-1935)
- FΔrés./798/171 : Correspondances dont sections d'Oran, Arzew, Aïn-Sefra, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem (1918-1937)
- FΔrés./798/172 : Correspondances dont sections du Maroc (1931).

Institut français d'histoire sociale (IFHS)

- Fonds Maurice Dommanget (14AS)
- 14AS/315 : Correspondances de Lucien Roland, classées par département des destinataires : Ain à Doubs (dont Algérie et Maroc, 1916-1935)
- 14AS/319 : Idem, Isère à Pas-de-Calais (dont Oran et Maroc, 1905-1928)
- 14AS/280 : Carnets de Lucien Roland (1915-1937)

Archives du Grand Orient de France (GODF)

- Congrès des loges des colonies et de l'étranger (1901-1952)
 - Correspondances des loges
 - **Fonds de la loge Étoile de Mascara (1916-1938)**
 - 1356 : Correspondance, 1916-1929
 - 1357 : Correspondance, 1930-1938
 - **Fonds de la loge Étoile des Trinosophes africains de Mostaganem (1914-1938)**
 - 1444 : Correspondance, 1914-1926
 - 1445 : Correspondance, 1927-1935
 - 1446 : Correspondance, 1936-1938
- **Fonds de la loge la Raison d'Oran (1913-1940)**
 - 1564 : Correspondance, 1913-1928
 - 1565 : Correspondance, 1929-1940
- **Fonds de la loge Union africaine d'Oran (1914-1936)**
 - 1559 : Correspondance, 1914-1920
 - 1560 : Correspondance, 1921-1925
 - 1561 : Correspondance, 1926-1928
 - 1562 : Correspondance, 1929-1936

○ **Fonds de la loge Étoile de la Mina de Relizane (1901-1920)**

- 1669 : Correspondance, 1901-1920

○ **Fonds de la loge Union de Tlemcen (1900-1940)**

- 1993 : Correspondance, 1900-1949
- 1994 : Correspondance, 1900-1931
- 1996 : Correspondance, 1920-1931

Archives de la Grande Loge de France (GLDF)

○ Documents administratifs du conseil fédéral (fonds 93)

- Opus n°1 boîte n°13 : 1900-1930 dont commission coloniale
- Opus n°1 boîte n°14 : 1920-1930 dont congrès d'Afrique du nord de 1936
- Opus n°1 boîte n°15 : 1920-1939 dont affaires coloniales
- Opus n°1 boîte n°21 : idem dont commission affaires coloniales
- Opus n°1 boîte n°22 : idem dont X^{ème} Congrès des Loges d'Afrique du nord
- Opus n°1 boîte n°25 : idem dont commission coloniale
- Opus n°1 boîte n°27 : idem dont Afrique du nord
- Opus n°1 boîte n°30 : compte rendu des travaux du XV^{ème} et XVI^{ème} congrès des loges d'Afrique du nord (1938, 1939), compte rendu du XII^{ème} congrès des loges écossaises d'Afrique du nord (1935)

○ Archives des loges

- 449/1 à 449/7 : Loge Aurore sociale africaine.

Centre de documentation juive contemporaine (CDJC)

○ Archives de la LICA

- Fédérations et sections d'Algérie
- 105 : Correspondance avec la Fédération d'Algérie (mars-avril 1936)
- 106 : Mise à disposition de moyens financiers au profit du Fonds de défense de la fédération d'Alger – décès du président Albouker (1937-1938)
- 107 : Accueil membres – cotisations – listes de section d'Alger (1938-1939)

- 108 : Mise à disposition de moyens financiers, activité du journal Droit de vivre, création d'un comité juridique (1938-1939)
- 109 : Organisation de réunions – publication d'articles de propagande dans les journaux (avril-juin 1939)
- 110 : Section d'Alger : activité, conférences, manifestations, banquets (juin-juillet 1939)
- 111 : Participation de la section d'Alger au Congrès international contre le racisme et l'antisémitisme (juillet-septembre 1939)
- 112 : Correspondance avec la section d'Alger (septembre-décembre 1939)
- 123 : Section de Constantine dont correspondance sur Oran
- 126 : Section de Mostaganem (février-mai 1938)
- 127 : Section d'Oran (1937-1939)
- 128 : Correspondance section d'Oran
- 129 : Section d'Oran (1937-1940), congrès interfédéral d'Alger
- 130 : Section de Relizane (1937-1939)
- 131 : Section de Relizane (1937)
- 132 : Correspondance avec le président de la section de Relizane, René Elie Amar
- 133 : Section de Sidi-Bel-Abbès (à propos du projet Blum-Viollette)
- 134 : Section de Sidi-Bel-Abbès (à propos de Gaston Lisbonne)
- 135 : Activité de la section de Sidi-Bel-Abbès – protestation du Front Populaire contre la perte du droit de vote des Juifs aux élections municipales (1938-1940)
- 136 : Section d'Aïn-Temouchent
- 137 : Section d'Aïn-Temouchent (suite)
- 138 : Sections d'Algérie : accueil de nouveaux membres, cotisations, abonnements, liste de membres (1934-1937)
- 139 : Sections d'Algérie
- 140 : Correspondance avec les sections d'Algérie sur leur coopération avec la Ligue, l'aide apportée par la LICA et le résultat du 8^{ème} congrès pour l'Afrique du nord (1937-1940) dont sections de Tiaret, Mascara
- 141 : Discours et résolutions de la Ligue parisienne avec la section d'Alger et d'Oran : « La résolution de la question juive » (1937-1938)
- 423 : Section de Beni Saf
- 430 : Section de Géryville (sud oranais)

- 433 : Section de Marnia
- 434 : Section de Mascara
- 437 : Section de Mostaganem
- 439 : Section de Nédroma
- 440 : Section de Nemours
- 442 : Section d'Oran
- 444 : Section de Saint-Denis-du-Sig
- 445 : Section de Sidi-Bel-Abbès
- 449 : Section de Tiaret
- 451 : Section de Tlemcen
- 455 : Listes des membres des comités de la Fédération d'Algérie et de ses sections sous forme de livret pour la collecte permanente au bénéfice de la LICA, tournée en Afrique du nord, énumération des manifestations ayant eu lieu en Afrique du Nord pour la période janvier-février 1936
- 456 : Listes des membres des sections de la fédération d'Algérie pour le paiement des cotisations pour la période 1938-1939
- 457 : Liste des membres des comités des sections des villes d'Algérie, décembre 1939
- 458 : Liste des membres des bureaux de sections dans les villes de l'Algérie, sans date
- 484 : Listes des membres des sections d'Algérie, de Tunisie, du Maroc (février -juin 1936)
- 487 : Liste des membres des sections de Tunisie et d'Algérie, questionnaires sur les personnes étant entrées à la LICA (février-avril 1937)
- 488 : Liste des membres de la LICA pour le paiement des cotisations générales d'Afrique du nord (septembre 1937)
- 494 : Liste des membres du bureau de la fédération d'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de leurs provinces rattachées (1937)
- 499 : Listes des membres des sections de villes et de régions : dont Alger, Oran (1938-1939)
- 501 : Listes des membres de la LICA pour le paiement des cotisations et la prolongation des cartes de membres pour 1939, sections des colonies et de province (1938-1939).

Archives d'histoire contemporaine de Sciences Po (AHC/CHSP)

- Fonds Charles-André Julien (JU)
- JU/10 : Rapports du Haut Comité méditerranéen/Afrique du Nord (1937-1938)
- JU/11 : Haut Comité méditerranéen et de l'Afrique du Nord
- JU/12 : Rapports du Haut Comité méditerranéen et de l'Afrique du Nord
- JU/13 : France-Maghreb
- JU/14 : Rapports du Haut Comité méditerranéen et d'Afrique du nord
- JU/15 : Rapports du Haut Comité méditerranéen et d'Afrique du nord
- JU/19 Algérie : société, économie, vie politique

Institut CGT d'histoire sociale (CGT)

- Fonds de la confédération (CFD)
- 99/CFD/12 : Correspondance avec les UD des colonies

- Fonds des fédérations
- Fédération nationale des travailleurs du sous-sol et similaires (74)
 - 74/1/101 : Requêtes des syndicats d'Algérie
 - 74/1/102 : Convention collective du travail pour les mines métalliques d'Algérie
 - 74/1/116 : Situation des mineurs en Algérie
 - 74/2/1 : Structures fédérales, responsables régionaux de la fédération nationale du sous-sol
- Fédération des services publics et de santé (79)
 - 79/1/7 : Correspondance avec la 8^{ème} région fédérale
 - 79/1/36 : Cartel confédéré des services publics
 - 79/1/38 : Lettres de la 7^{ème} région fédérale

• Institut UNSA Éducation

- Archives du SNI
- 1 : Congrès de Paris 1923 : pièces diverses
- 2 : Congrès de Lyon 1924 : pièces diverses

- 3 : Congrès de Paris, 6-8 août 1925 : pièces diverses ; congrès de Strasbourg, 1926 : pièces diverses ; Congrès de Rennes 1928 : pièces diverses ; Congrès de Nîmes 1930 : « Organisation de l'école », questionnaire des sections départementales
- 4 : Congrès de Nantes 2-6 août 1938 : articles refusés ou censurés des sections départementales ; École libératrice, appréciations diverses
- 1966 : Congrès de Montrouge 18-20 juillet 1939 : comptes rendus de séance des journées
- 1176 : Congrès de Nantes 2-6 août 1938 : programme
- 1371 : Congrès de Montrouge, 18-20 juillet 1939
- 1181 Affaire de la guerre au Maroc (1925)

Centre d'archives du féminisme (CAF)

- o Fonds Cécile Brunshvicg (1AF)
- 1/AF/131 : Sections d'Algérie de l'UFSF (1918-1940)
 - 1 : groupe d'Alger
 - 6 : groupe de Mascara
 - 8 : groupe d'Oran
 - 9 : groupe de Tiaret
- 1/AF/33 : Sections du Maroc
- 1/AF/134 : Sections de Tunisie

Centre d'archives de la Confédération française du travail (CFDT)

- o Archives de la CFTC
- Fonds du secrétariat confédéral (H)
 - 2H/9 : Affiliations de syndicats, par ordre alphabétique des départements (1919-1939)
 - 2H/23 : Relations entre la CFTC et les fédérations des syndicats algériens (1929-1939)
- o Fonds François Fraudeau (11P)
 - 11P/1 : Statuts de l'Union nord-africaine des syndicats chrétiens (1929-1941)

- 11P/7 : Relations entre l'Union algérienne des syndicats affiliés à la cftc et la confédération (1929-1945)
- 11P/16 : Activité de l'Union algérienne des cheminots CFTC (1925-1961)
- 11P/17 : Relations entre l'Union nord-africaine des syndicats chrétiens et la fédération CFTC des fonctionnaires (1936-1957)
- 11P/17 : Activité de l'Union des syndicats chrétiens CFTC du département d'Alger (1930-1939)
- 11P/22 : Cartel intersyndical pour la défense des salariés, Alger (1932-1935)

Fondation Pablo Iglesias (FPI), archives du mouvement ouvrier espagnol, Madrid

- o Fonds du PSOE (A1)
 - AH-63-6 : Jeunesses socialistes d'Espagne (Oran, 1939)
 - AH-71-23 : Correspondance avec le secrétariat des Jeunesses socialistes (fédération des Jeunesses d'Oran, 1939)
 - AH-71-31 : Correspondance avec les Jeunesses socialistes réfugiées dans le camp de Morand (1939)
 - AH-4-49 : Correspondance avec la fédération d'Alicante à Oran
- o Fonds de la commission exécutive en exil (A2)
 - FPI/AARD-300-10 : Eduardo Cañas (Oran, 1940-1941)
- o Fonds José Serrano Romero (AJSR)
 - AAVV-AJSR-495-12 : Correspondance avec le groupe de socialistes espagnols réfugiés à Oran (1939)
 - AAVV-AJSR-495-22 : Correspondance avec l'Internationale des Jeunesses socialistes
 - AAVV-AJSR-495-27 Correspondance avec Romero Solano, L. (1939, Oran)
 - AAVV-AJSR-495-41 : Jeunesses socialistes espagnoles, Oran (1939)
- o Fonds Amaro Rosal Díaz (ARD)
 - AARD-269-3 : Correspondance avec José Serrano Romero
 - AARD-319-11 : Correspondance avec José Serrano Romero (suite)
 - AARD-299-34 : Correspondance avec Alfonso Arguelles (Oran, 1941)

- AARD-299-46 : Correspondance avec Abdulia Bermejo (Oran, 1940)
- AARD-300-10 : Correspondance avec Eustaquio Cañas (Oran, 1940)
- AARD-300-14 : Correspondance avec Nora Carrillo (Oran, 1941)
- AARD-300-19 : Correspondance avec Manuel Conejo (Oran, 1941)
- AARD-300-25 : Correspondance avec Edmundo Domínguez Aragonés (Oran, 1939)
- AARD-300-36 : Correspondance avec Felipe García (Oran, 1939-1940)
- AARD-301-18 : Correspondance avec Ricardo Jímenes (Oran, 1941)
- AARD-301-30 : Correspondance avec José Mallo Fernández (Oran, 1941)
- AARD-301-33 : Correspondance avec C. Marcos (Oran, 1941)
- AARD-302-5 : Correspondance avec Francisco Mercader (1941)
- AARD-304-13 : Correspondance avec Juan Roldán-Oliach (Colomb Bechar, 1941-1942)
- AARD-304-14 : Correspondance avec Antonio Romo Raventós (1940-1944)
- AARD-322-26 : Correspondance avec José Pérez López (Oran, 1939)
- AARD-322-29 : Correspondance avec Vicente Romeu (Relizane, 1939)
- AARD-322-29-C-3 : Correspondance avec Germinal Ros (Relizane, 1939)

Archives privées Joseph Begarra (APB)

Consultées à son domicile avant versement au Centre d'archives socialistes (CAS).

- Correspondances (1954-1962)
- Comptes rendus de réunions de bureau fédéral (1954-1962)
- Entretiens dactylographiés.

Entretiens

- Pierre Ramognino, Angers : 14 mars 2009 ; 12 juin 2009
- Meziane Lechani, Courbevoie : 5 septembre 2011

Sources imprimées

Presse

Dépouillement ponctuel ou exhaustif des titres suivants :

- *Demain* devenu (1924) *Le Travailleur : journal socialiste – organe de la fédération SFIO du département d’Alger* devenu (1931) *Alger socialiste* (1919-1939)
- *L’Union (El Tihad)* devenu (1928) *Essandjak/L’Étendard* (1927-1929)
- *Femmes de demain* (1935-1938)
- *Germinal* (1905-1908)
- *L’Écho d’Oran* (1919-1939)
- *L’Afrique du nord syndicale* (1937)
- *L’Afrique française, Bulletin mensuel du comité de l’Afrique française et du comité du Maroc* (1936)
- *L’Écho de Tlemcen* (1919-1939)
- *L’élan républicain* (1936-1938)
- *L’Entente franco-musulmane : journal hebdomadaire d’union et de défense des intérêts des musulmans algériens* puis *Organe hebdomadaire de la Fédération des élus musulmans et de l’Union populaire algérienne pour la conquête des droits de l’homme et du citoyen* (1935-1939)
- *L’Ikdam (L’Islam – Le Rachidi) : organe de défense des intérêts politiques et économiques des musulmans de l’Afrique du nord* puis *Organe républicain d’Union franco-musulmane* (1919-1921)
- *La liberté* (1906)
- *La Lutte sociale : Journal bi-hebdomadaire du Parti socialiste (SFIO) et des syndicats d’Oran* devenu (1920) *Journal hebdomadaire du Parti socialiste (SFIO) et des syndicats d’Oran* devenu (1921) *Journal hebdomadaire du Parti socialiste (SFIC) et des syndicats d’Oran* (1907-1922)
- *La République : organe du Cartel des gauches* (1925)
- *La Vérité : organe du Front populaire, Sidi-Bel-Abbès* (1936)
- *La Voix du peuple d’Oran : revue socialiste hebdomadaire* (1903)
- *Le Front populaire de l’Oranie* (1935)

- *Le Front Républicain : organe antifasciste et de défense sociale* devenu (1938) *Le Front Républicain : organe officiel du Front Populaire*, Sidi-Bel-Abbès (1935-1938)
- *Le Populaire* (1919-1939)
- *Le Populaire oranais. Journal républicain socialiste indépendant. Organe de défense des intérêts de la classe laborieuse* (1922)
- *Le radical de l'Oranie : organe hebdomadaire de la Fédération radicale et radicale socialiste de l'Oranie* (1932-1933)
- *Le socialiste de l'Afrique du nord : organe officiel de la fédération algérienne du Parti socialiste SFIO* (1906-1907)
- *Le Socialiste : organe officiel de la section socialiste SFIO de Tlemcen* (1928 ; 1932)
- *Le Soir puis* (1924) *La Dépêche oranaise* (1918-1928)
- *Oran Républicain* (1937-1939)
- *Oran socialiste : organe du Parti socialiste SFIO* devenu (1929) *Le Semeur : organe hebdomadaire de la fédération socialiste SFIO de l'Oranie et des organisations syndicales* devenu (1938) *Oran socialiste : organe d'éducation et de combat de la fédération socialiste de l'Oranie* (1928-1939)
- *République : organe officiel du Parti socialiste de France, « Union Jean Jaurès », fédération d'Oranie* (1935)
- *Rouge-Oran* (1938)
- *Véritas. Journal Politique, Républicain, Socialiste indépendant. Organe de défense des intérêts du peuple oranais* (1925)

Sténographie et rapports des congrès nationaux de la SFIO

PARTI SOCIALISTE (SFIO), 1^{er} et 2^{ème} congrès nationaux tenus à Paris en avril 1905 et à Chalon-sur-Saône en octobre 1905 : *compte rendu analytique*, Paris, Conseil national du Parti socialiste SFIO, 1905.

PARTI SOCIALISTE SFIO, 10^{ème} congrès, tenu à Brest les 23, 24 et 25 mars 1913 : *compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national du Parti socialiste SFIO, 1913.

PARTI SOCIALISTE SFIO, 11^{ème} congrès national tenu à Amiens les 25, 26, 27 et 28 janvier 1914 : *compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national du Parti socialiste SFIO, 1914.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *Rapport du secrétariat : Congrès national des 6, 7, 8 et 9 octobre 1918*, Paris, Imprimerie de la presse, 1918.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *17^{ème} congrès national tenu à Strasbourg les 25, 26, 27, 28 et 29 février 1920 : compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national, 1920.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *Rapport du secrétariat : la vie du Parti d'octobre 1918 à janvier 1920 et Congrès national de Strasbourg (février 1920)*, Paris, Imprimerie de la presse, 1920.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *18^{ème} congrès national tenu à Tours les 25, 26, 27, 28, 29 & 30 décembre 1920 : compte rendu sténographique*, au siège du Parti, 1921.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XIX^{ème} Congrès national : 29, 30, 31 octobre, 1^{er} novembre 1921 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1921.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XX^{ème} Congrès national : 3, 4, 5 et 6 février 1923 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1923.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXI^{ème} Congrès national : 30, 31 janvier, 1-2-3 février 1924 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1924.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXII^{ème} Congrès national : 8, 9, 10, 11 et 12 février 1925 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1925.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIII^{ème} Congrès national : 23, 24, 25 et 26 mai 1926 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1926.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIV^{ème} Congrès national : 17, 18, 19 et 20 avril 1927 : rapports de la Commission administrative permanente*, Paris, Librairie du Parti, 1927.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXV^{ème} Congrès national : 26, 27, 18, 29 et 30 mai 1928 à Toulouse : rapports*, Paris, Librairie du Parti, 1928.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVI^{ème} Congrès national, 9-12 juin 1929, à Nancy : Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1929.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVII^{ème} Congrès national : 8, 9, 10, 11 juin 1930, Bordeaux : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1930.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXVIII^{ème} Congrès national : 24-27 mai 1931, Tours : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1931.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXIX^{ème} Congrès national : 29, 30, 31 mai, 1^{er} juin 1932 : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1932.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXX^{ème} Congrès national : 14, 15, 16, 17 juillet 1933 : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1933.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXX^{ème} Congrès national : 14, 15, 16, 17 juillet 1933 : compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1933.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXI^{ème} Congrès national : 20, 21, 22 et 23 mai 1934 : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1934.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIII^{ème} Congrès national : 30, 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1936 : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1936.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXII^{ème} congrès national tenu à Paris, les 30, 31 mai et 1^{er} juin 1936, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1937.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIV^{ème} Congrès national : 15, 16, 17 et 18 mai 1937 à Marseille : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1937.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIV^{ème} congrès national tenu à Marseille, les 10, 11 et 12 juillet 1937, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1938.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXV^{ème} Congrès national : 4, 5, 6 et 7 juin 1938 à Royan : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1938.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *Compte rendu sténographique du XXXV^{ème} congrès national tenu à Royan les 4,5, 6 et 7 juin 1938*, Paris, Librairie populaire, 1939,

PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXVI^{ème} Congrès national : 27, 28, 29 mai 1939 à Nantes : rapports*, Paris, Librairie populaire, 1939.

PARTI SOCIALISTE SFIO, *Compte rendu sténographique du 36^{ème} Congrès national, tenu les 27, 28, 29, 30 et 31 mai 1939 à Nantes*, Paris, Librairie populaire, 1939.

Sténographie et rapports des congrès nationaux de la LDH

LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, *Le congrès de 1916 de la Ligue des droits de l'homme : compte rendu sténographique, 1^{er} et 2 novembre 1916*, Paris, Ligue des droits de l'homme et du citoyen, 1917.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, *Le congrès national de 1931 : compte rendu sténographique (Vichy, 23-25 mai 1931)*, Paris, Ligue des droits de l'homme, 1931.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, *Le congrès national de 1936 : compte rendu sténographique (Dijon, 19-21 juillet 1936)*, Paris, Ligue des droits de l'homme, 1936.

LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, *Le congrès national de 1937 : compte rendu sténographique (Tours, 17-19 juillet 1937)*, Paris, Ligue des droits de l'homme, 1937.

Comptes rendus des congrès nationaux de la CGT

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *XXI^{ème} Congrès national corporatif (XV^{ème} de la CGT), Orléans (27 septembre au 2 octobre 1920) : Rapports moral et financier*, Paris, Maison des syndicats, 1920.

CONFEDERATION GENERAL DU TRAVAIL, *XXII^{ème} Congrès national corporatif (XVI^{ème} de la CGT) tenu à Lille du 25 au 30 juillet 1921 : Compte rendu des travaux*, Paris, Éditions de la CGT, 1921.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *XXIII^{ème} congrès national corporatif (XVII^{ème} de la CGT) tenu à Paris du 30 janvier au 2 février 1923 : compte rendu sténographique des séances*, Villeneuve-Saint-Georges, L'Union typographique, 1923.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral 1925 : Compte rendu des débats du XXIV^{ème} congrès national corporatif (XVIII^{ème} de la CGT) tenu à Paris, salle Japy, du 26 au 29 août 1925*, Paris, Éditions de la CGT, 1925.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral de Paris, 1931 : rapports moral et financier, compte rendu sténographié des débats du XVII^{ème} Congrès national corporatid tenu à la salle Japy, du 15 au 18 septembre 1931*, Paris, Édition de la CGT, 1931.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral de Paris, 1933 : rapports moral et financier, compte rendu sténographié des débats du XXVIII^{ème} congrès national corporatif*, Paris Édition de la CGT, 1933.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral de Paris, 1935 : rapports moral et financier, compte rendu sténographié des débats du XXIX^{ème} congrès national corporatif*, Paris Édition de la CGT, 1935.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral d'unité à Toulouse, du 2 au 5 mars 1936 : compte rendu sténographique des débats*, Paris, Édition de la CGT, 1936.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL, *XXV^{ème} Congrès confédéral de la CGT à Nantes, 14 au 17 novembre 1938 : Rapports moral et financier, compte rendu sténographié des débats*, Paris, Édition de la CGT, 1939.

Comptes rendus des congrès maçonniques d'Afrique du nord

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu des deux premiers congrès régionaux des loges algéro-tunisiennes des obédiences du Grand Orient et de la Grande Loge et de la XXVI^{ème} conférence maçonnique annuelle et interobédiences des mêmes loges, tenus à Tunis, 16-19 avril 1924*, Tunis, Imprimerie centrale, 1925.

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du 2^{ème} congrès régional du rite écossais et du rite français, 8 et 9 avril 1925, et du XXVII^{ème} congrès interobédientiel des loges de l'Afrique du nord, les 10 et 11 avril 1925 à Alger*, Alger, imprimerie Basset, 1925

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du 3^{ème} congrès régional des loges du Grand Orient de l'Afrique du nord, Oran, 31 mars et 1^{er} avril 1926, loge la Raison, du 3^{ème} congrès régional de la Grande Loge à Oran, 31 mars et 1^{er} avril, loge Aurore sociale africaine et XXVIII^{ème} conférence interobédientielle tenue à Oran les 2 et 3 avril 1926 au temple de la loge L'Union africaine*, édition inconnue.

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du Cinquième congrès des ligues maçonniques écossaises de l'Afrique du nord, organisé par la loge Concorde et liberté de Bône les 4, 5 et 6 avril 1928 ; V^{ème} congrès des loges du Grand Orient de l'Afrique du nord, organisé par la loge Hipponne de Bône, les 4,5 et 6 avril 1928 ; XXX^{ème} conférence interobédientielle tenue à Bône les 6, 7 et 8 avril 1928 sous les auspices de la loge Concorde et vérité, Bône, Imprimerie moderne, 1928.*

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu des travaux du XXXII^{ème} Congrès des loges d'Afrique du nord, de la Grande Loge et du Grand Orient, tenu à d'Alger, 16-19 avril 1930, Paris, Imprimerie nouvelle (Association ouvrière), 1930.*

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du X^{ème} congrès des loges françaises de l'Afrique du nord et de la XXXV^{ème} Conférence interobédientielle du 12 au 15 avril 1933, Alger, Alger, imprimerie Basset, 1933.*

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du XI^{ème} congrès régional des loges de l'Afrique du nord réuni à Constantine, 28-31 mars 1934, sous les auspices de la loge Cirta, Constantine, Imprimerie N. Audrino, 1934*

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu du XIII^{ème} congrès des ligues de l'Afrique du nord , tenu à Tunis, 8-11 avril 1936, édition inconnue*

GRAND ORIENT DE FRANCE, *Compte rendu des travaux du XIV^{ème} congrès des loges d'Afrique du nord et de la 39^{ème} conférence interobédientielle organisés à Alger, 24-27 mars 1937, Alger, imprimerie Studium, 1937.*

Délibérations du conseil général d'Oran

CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Le département d'Oran et son conseil général, 1830-1930, Oran, Imprimerie Heintz frères, 1930.*

CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : session ordinaire d'octobre 1931, Oran, Imprimerie Heintz frères, 1931.*

CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapports du préfet et procès-verbaux des délibérations : session de novembre 1932, Oran, imprimerie Heintz frères, 1932.*

CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : session ordinaire d'octobre 1933*, Oran, Imprimerie Heintz frères, 1933.

CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT D'ORAN, *Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations : session ordinaire d'avril 1939*, Oran, Imprimerie Heintz frères, 1939.

Bulletins de l'académie d'Alger de l'instruction publique

ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran*, n°374, novembre 1928, Oran, Heintz Frères, 1928.

ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran*, n°379, avril-mai 1929, Oran, Heintz Frères, 1929.

ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran*, n°403, novembre-décembre 1934, Oran, Heintz Frères, 1934.

ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran*, n°404, janvier 1935, Oran, Heintz Frères, 1935.

ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran*, n°405, avril-mai 1935, Oran, Heintz Frères, 1935.

ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'Éducation nationale du département d'Oran : liste des électeurs*, n°412, août 1936, Oran, Heintz Frères, 1936.

ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran : tableau de classement*, supplément, Oran, Heintz frères, 1937.

ACADEMIE D'ALGER, *Bulletin de l'instruction publique du département d'Oran*, n°422, avril-juin 1938, Oran, Heintz Frères, 1938.

Mémoires et autobiographies

DONNAT Gaston et PERRAULT Gilles, *Afin que nul n'oublie : l'itinéraire d'un anticolonialiste : Algérie, Cameroun, Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1986.

ESCUDERO GALANTE Francisco, *Pasajero 2058*, San Vicente, Editorial Club Universitario, 2002.

FACI Saïd, « Mémoires d'un instituteur algérien d'origine indigène », fascicule édité en supplément à *La Voix des humbles*, n°98, avril 1931.

FACI Saïd, *L'Algérie sous l'égide de la France contre la féodalité algérienne*, Toulouse, ouvrage édité aux frais de l'auteur, 1936.

JIMENEZ MARGALEJO Carlos, *Memorias de un refugiado español en el norte de África: 1939-1956*, Madrid, Fundación Largo Caballero, 2008.

KESSOUS Mohammed-el-Aziz, *La vérité sur le malaise algérien*, préface du docteur Bendjelloul, Bône (Propriété de l'auteur), 1935.

MARCO BOTELLA Antonio, *La odisea del Stanbrook: memorias de un exilio politico*, Zaragoza, Institucion Fernando El Catolico, 2006.

PALACIO Léo, *1936, la maldonne espagnole: ou la guerre d'Espagne comme répétition générale du deuxième conflit mondial*, Toulouse, Privat, 1986.

RAMOGNINO Pierre, *La France en Algérie: 1830-1962... Un aspect particulier de cette présence: celle de la franc-maçonnerie en Algérie*, inédit, 2006.

SADOUN Allel, *La sécurité sociale, un impératif algérien*, Oran, Imprimerie spéciale d'« Oran Républicain », 1948.

SADOUN Allel, *L'Algérie à la croisée des chemins*, Oran, Imprimerie spéciale d'« Oran Républicain », 1947.

VIOLLETTE Maurice, *L'Algérie vivra-t-elle? Notes d'un ancien gouverneur général*, Paris, F. Alcan, 1931.

Romans

AUB Max, *El laberinto mágico VI: Campo de los almendros*, Madrid, Alfaguara, 1981.

BELASKRI Yahia, *Une longue nuit d'absence*, La Roque d'Anthéron, Vents d'ailleurs, 2012.

DIB Mohammed, *La Grande Maison*, Paris, Seuil, 1996.

DIB Mohammed, *Laëzza*, Paris, Albin Michel, 2006.

FERAOUN Mouloud, *Le fils du pauvre*, Paris, Seuil, 1954.

FREMINVILLE Claude DE, *Buñoz : roman*, Paris, Charlot, 1946.

GALUNAUD Georges, *Gavatcho : l'histoire d'un petit villageois d'Oranie*, Alger, imprimerie Barbry, 1956.

GALUNAUD Georges, *El-l'ben : roman*, Alger, Éditions de l'APLP, 1958.

GEORGES Henriette, *L'escalier de Béni-Saf*, Paris, France, R. Laffont, 1988.

GOMEZ Léopold, *Don Quichotte et l'abbé*, Larmor-Plage, Éditions LGR, 1980.

MONTERO Andrée, *Rio Salado*, Toulouse, Privat, 1981.

ROBLES Emmanuel, *Saison violente : roman*, Paris, Seuil, 1974.

Autres

Nouveau guide d'Oran : avec plan quadrillé permettant une recherche rapide des rues, Oran, Imprimerie Laurent Fouque, 1930.

ESTOUBLON Robert et LEFEBURE Adolphe, *Code de l'Algérie annoté*, Paris, Adolphe Jourdan, 1869.

FALCK Félix, *Guide du touriste en Algérie*, Paris, Étienne Chiron, 1926.

HUGUES Henry, *Le code algérien : recueil annoté suivant l'ordre alphabétique des matières des lois, décrets, décisions, arrêtés et circulaires formant la législation de l'Algérie publiés de 1872 à 1878*, Blida/Paris, A. Mauguin/Challamel aîné, 1878.

LESPEZ René, *Oran : étude de géographie et d'histoire urbaines*, Oran, Bel Horizon, 2003.

LESPEZ René, *La population d'Oran de 1831 à nos jours : son mouvement*, Alger, Impr. L. Fouque, 1935.

LESPEZ René, *Oran : ville et port avant l'occupation française (1831)*, Alger, Algérie, Société historique algérienne, 1935.

LOGE MAÇONNIQUE UNION DE TLEMCEN, *Les droits politiques et les indigènes d'Algérie*, Oran, Henri Chazaud, 1919.

SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932.

SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1936)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1936.

VALEROY Luc et BENSADOUN Henry (dir.), *L'Oranie biographique*, Oran, Heintz frères, 1934.

Bibliographie

Méthodologie

AGULHON Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848 : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977.

AUDIGIER François, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 2007/4, p. 123-136.

AUDIGIER François, COLON David et FOGACCI Frédéric (dir.), *Les partis politiques : nouveaux regards. Une contribution au renouvellement de l'histoire politique*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, D'ALMEIDA Fabrice, D'EDELMAN Nicole (dir.), *Des gestes en histoire : Formes et significations des gestualités médicale, guerrière et politique*, Paris, Seli Arslan, 2006

BACHELOT Carole, « La culture d'organisation au Parti socialiste de l'explicitation à l'appropriation des normes », dans HAEGEL Florence (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Presses de Sciences Po, 2007, p. 143-181.

BECKER Howard, « Notes on the Concept of Commitment », *American Journal of Sociology*, n°66, p. 32-40.

BELLANGER Emmanuel et TARTAKOWSKY Danielle, « Enterrer les morts et les honorer », *Le Mouvement Social*, vol. 237, n° 4, 2011, p. 3-12.

BERLIERE Jean-Marc, « Archives de police/historiens policés ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°48-4 bis, 2001, p. 57-68.

BERSTEIN Serge, « L'historien et la culture politique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 35, n°1, 1992, p. 67-77.

BLANCHARD Emmanuel et THENAULT Sylvie, « Quel « monde du contact » ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, n°236, 2011/1

BOSENSO Christian-Marc et TARTAKOWSKY Danielle (dir.), « Dramaturgie du politique », numéro spécial de *Sociétés et représentations*, n°12, 2001.

BRANCHE Raphaëlle, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°19, 2010, p. 29-42.

- BRAUD Philippe, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004.
- BRAUD Philippe, « Violence symbolique et mal-être identitaire », *Raisons politiques*, n° 9, 2003/1, p. 33-47.
- BRIQUET Jean-Louis, « Les formulations savantes d'une catégorie politique. Le clientélisme et l'interprétation sociohistorique du « cas italien » », *Genèses*, n°62, 2006/1, p. 49-68.
- BRIQUET Jean-Louis et SAWICKI Frédéric, « L'analyse localisée du politique », *Politix*, vol. 2, n° 7, 1989, p. 6-16.
- BRODIEZ Axelle, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- CARLIER Omar, « Sociabilité : concept, objet, problème. Du salon de Mme du Deffand aux terrains africains », dans FOURCHARD Laurent, GOERG Odile et GOMEZ-PEREZ Muriel (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 7-38
- CARLIER Omar et NOLLEZ-GOLDBACH Raphaëlle (dir.), *Le corps du leader. Construction et représentation dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- CEFAÏ Daniel (dir.), *Cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- CINGAL Grégory et COMBE Sonia (dir.), *Retour de Moscou : les archives de la Ligue des droits de l'homme, 1898-1940*, Paris, La Découverte, 2004.
- CORDOBA Pedro et WOLFF Francis, « La corrida, entre éthique et esthétique », *Critique*, n°723-724, 2007/8, p. 548-551.
- DUFOIX Stéphane, *Politiques d'exil : Hongrois, Polonais et Tchécoslovaques en France après 1945*, Paris, PUF, 2002.
- FARGE Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire : approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n°38, 2002, p. 67-78.
- FAVRE Pierre, HAYWARD Jack Ernest Shalom et SCHEMEIL Yves (dir.), *Être gouverné : études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- FILLIEULE Olivier, « Post-scriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, 2001/1, p. 199-215.
- FILLIEULE Olivier, AGRIKOLIANSKY Éric et SOMMIER Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

FILLIEULE Olivier et BROQUA Christophe, « Raisons d’agir et proximité à la maladie dans l’économie de l’engagement à AIDES, 1984-1998 », dans MICOUD André, PERONI Michel (dir), *Ce qui nous relie*, Paris, Éditions de l’Aube, 2000, p. 283-315.

FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

FREEMAN Linton C., « Centrality in social networks : Conceptual clarification », *Social Networks*, n°1, 1978/1979, p. 215-239.

FREGOSI Franck, « La « montée » au Mur des Fédérés du Père-Lachaise », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 155, 2011/3, p. 165-189.

FURET François, *L’atelier de l’histoire*, Paris, Flammarion, 1982.

GAXIE Daniel, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l’action collective », *Revue suisse de science politique*, n°11, 2005, p. 157-188.

HIRSCHMAN Albert O., *Exit, voice, and loyalty : responses to decline in firms, organizations, and states*, Cambridge, Harvard University Press, 2004.

IHL Olivier, « L’urne électorale. Formes et usages d’une technique de vote », *Revue française de science politique*, vol. 43, n°1, 1993, p. 30-60.

IHL Olivier, *La Fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996.

ION Jacques, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l’Atelier, 1997.

KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l’EHESS, 1990

LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 52, n° 2, 2005, p. 88-112.

LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l’historien*, Paris, La Découverte, 2007.

LEMERCIER Claire et PICARD Emmanuelle, « Quelle approche prosopographique ? », dans NABONNAND Philippe et ROLLET (Laurent dir.), *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2012, p. 605-630.

LEMERCIER Claire, OLLIVIER Carine et ZALC Claire, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives », dans Moritz HUNSMANS et Sébastien KAPP (dir.), *Écrire une thèse en sciences sociales : approches, positionnements, outils* (à paraître).

MARIOT Nicolas, « "Nos fleurs et nos cœurs" : la visite présidentielle en province comme événement institué », *Terrain*, n°38, 2002, p. 79-96.

- MARIOT Nicolas et ZALC Claire, « Identifier, s'identifier : recensement, auto-déclarations et persécution des Juifs de Lens (1940-1945) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-3, 2007/3, p. 91-117
- MARIOT Nicolas et ZALC Claire, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, Paris, Odile Jacob, 2010.
- MERCKLE Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2011.
- MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière : sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010.
- NASSIF TAR KOVACS Fadia, *Les rumeurs dans la guerre du Liban : les mots de la violence*, Paris, CNRS Éditions, 1998.
- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011.
- OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- OFFERLE Michel et ROUSSO Henry (dir.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, PUR, 2008.
- POMBENI Paolo, *Introduction à l'histoire des partis politiques*, Paris, PUF, 1992.
- PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.
- SAWICKI Frédéric, *La structuration du Parti socialiste*, thèse de doctorat, université Paris I, 1994, remaniée et publiée sous le titre *Les réseaux du Parti socialiste : Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.
- SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, janvier 2009, vol. 51, n° 1, p. 97-125.
- SIRINELLI Jean-François (dir.) *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992.
- SOMMIER Isabelle, *La violence politique et son deuil*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.
- STOLER Ann Laura, « Colonial Archives and the Art of Governance : On the content in the form », dans HAMILTON Carolin (dir.), *Refiguring the Archive*, Cape Town, David Philip, 2002, p. 62-63.
- STOLER Ann Laura, *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

Historiographie du fait colonial

ABECASSIS Frédéric, MEYNIER Gilbert, *Pour une histoire franco-algérienne : en finir avec les pressions officielles et les lobbies de mémoire*, Paris, La Découverte, 2008.

BALANDIER Georges, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 1951, p. 44-79.

BAYART Jean-François, « En finir avec les études postcoloniales », *Le Débat*, vol. 154, n° 2, 2009, p. 119-140.

BAYART Jean-François, « Les chemins de traverse de l'hégémonie coloniale en Afrique de l'ouest francophone : anciens esclaves, anciens combattants, nouveaux musulmans », *Politique africaine*, n°105, 2007/1, p. 201-240

BAYART Jean-François et BERTRAND Romain, « De quel « legs colonial » parle-t-on ? », *Esprit*, n° 12, 2006, p. 134-160.

BAYART Jean-François et BERTRAND Romain (dir.), *Legs colonial et gouvernance contemporaine*, vol. 1, Paris, FASOPO, décembre 2005.

BERTRAND Romain, « Rencontres impériales : l'histoire connectée et les relations euro-asiatiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-4 bis, 2007/5, p. 69-89.

BERTRAND Romain, « Les sciences sociales et le « moment colonial » : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de recherche*, n°28, juin 2006, p. 1-41.

CHAKRABARTY Dipresh, *Provincializing Europe : postcolonial thought and historical difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

COOPER Frederick, *Le colonialisme en question*, Paris, Payot, 2010.

COOPER Frederick, « Grandeur, décadence... et nouvelle grandeur des études coloniales depuis les années 1950 », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, p. 17-48

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Agone, 2009.

DIOUF Mamadou, *L'historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*, Karthala-Sephis, 1999.

DULUCQ Sophie et ZYTNIKI Colette, *Décoloniser l'histoire ? De « l'histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique, (XIXe-XXe siècles)*, Paris, SFHOM, 2003.

GUHA RANAJIT, « On Some Aspects of the Historiography of Colonial India », *Subaltern Studies I. Writings on South Asian History and Society*, Delhi, Oxford University Press, 2002, p. 1-8.

KLEIN Jean-François et SUREMAIN Marie-Albane DE, « Clio et les colonies Retour sur des historiographies en situation », *Romantisme*, vol. 139, n° 1, 2008, p. 59-80.

LIAUZU Claude, « Interrogations sur l'histoire française de la colonisation », *Genèses*, n°46, mars 2002, p. 44-59

RIVET Daniel, « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 33, n° 1, 1992, p. 127-138.

SAADA Emmanuelle, « La « situation coloniale » vue d'ailleurs : regards croisés transatlantiques », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. CX, 2001, p. 5-7.

SAHLI Mohamed C., *Décoloniser l'histoire*, Paris, Maspero, 1962.

Eric SAVARESE, *Algérie : la guerre des mémoires*, Paris, Non Lieu, 2007.

SUREMAIN Marie-Albane DE et SIBEUD Emmanuelle, « Histoire coloniale ou colonial studies : d'une histoire à l'autre », dans AWENENGO Séverine, BARTHELEMY Pascale, TSHIMINGA Charles (dir.), *Écrire l'histoire de l'Afrique autrement ?*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 73-86.

VERMEREN Pierre, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial (1962-2012)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

VERMEREN Pierre, « L'historiographie des deux côtés de la Méditerranée », *Histoire@Politique*, vol. 15, n° 3, 2011, p. 147-166.

Histoire des Empires

AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.

BANCEL Nicolas, DENIS Daniel et FATES Youssef (dir.), *De l'Indochine à l'Algérie : la jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003.

BERTRAND Romain, « Histoire d'une « réforme morale » de la politique coloniale des Pays-Bas : les Éthicistes et l'Insulinde (vers 1880-1930) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 4, 2007, p. 86-116.

BERTRAND Romain, « La rencontre coloniale, une affaire de mœurs ? L'aristocratie de Java face au pouvoir hollandais à la fin du XIX^{ème} siècle », *Genèses*, n° 43, 2001/2, p. 32-52.

BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette Pluriel, 1993.

BURBANK Jane et COOPER Frederick, « Empire, droits et citoyenneté, de 212 à 1946 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 63, 2008/3, p. 495-531

BURBANK Jane et COOPER Frederick, *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011.

CHAFER Tony et SACKUR Amanda (dir.), *French colonial empire and the Popular Front : hope and disillusion*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 1999.

CHARLE Christophe, *La crise des sociétés impériales : Allemagne, France, Grande-Bretagne : 1900-1940 : essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001.

SAHIA CHERCHARI Mohamed, « Indigènes et citoyens ou l'impossible universalisation du suffrage », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 60, n° 4, 2004, p. 741-770.

CLANCY-SMITH Julia Ann et GOUDA Frances, *Domesticating the empire : race, gender, and family life in French and Dutch colonialism*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1998.

CONKLIN Alice L., *A mission to civilize : the republican idea of empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

COOPER Frederick et STOLER Ann Laura (dir.), *Tensions of empire : colonial cultures in a bourgeois world*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 1997.

COSTANTINI Dino, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, La Découverte, 2008.

FELICI Isabelle et VEGLIANTE Jean-Charles (dir.), *Oublier les colonies : contacts culturels hérités du fait colonial*, Paris, Mare et Martin, 2011.

GOSCHA Christopher E., « Widening the Colonial Encounter : Asian Connections Inside French Indochina During the Interwar Period », *Modern Asian Studies*, vol. 43, n° 5, 2009, p. 1189-1228.

HERBELIN Caroline, « Des HBM au Viet Nam. La question du logement social en situation coloniale », *Moussons. Recherches en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, n°13-14, 2009, p. 123-146.

LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVI^{ème} siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007.

- MANTRAN Robert, *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Broché, 2003.
- MERLE Isabelle, « De la « légalisation » de la violence en contexte colonial. Le régime de l'indigénat en question », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, p. 137-162.
- MERLE Isabelle, « Retour sur le régime de l'indigénat : genèse et contradictions des principes répressifs dans l'empire français », *French Politics, Culture, and Society*, vol. 20, n° 2, 2002, p. 77-97.
- MESSAOUDI Alain, *Savants, conseillers, médiateurs : les arabisants et la France coloniale (vers 1830-vers 1930)*, thèse de doctorat, université Paris I, 2008.
- NOUSCHI André, *Les armes retournées : colonisation et décolonisation françaises : essai*, Paris, Belin, 2005.
- SAADA Emmanuelle, « Citoyens et sujets de l'Empire français. Les usages du droit en situation coloniale », *Genèses*, n° 4, 2003, p. 4-24.
- SAADA Emmanuelle, *Les enfants de la colonie : les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.
- SURUN Isabelle (dir.), *Les sociétés coloniales. Afrique, Antilles, Asie (1850-1950)*, Paris, Atlande, 2012.
- THOMAS Martin, *Violence and colonial order : police, workers and protest in the European colonial empires, 1918-1940*, Cambridge/New York/Melbourne, Cambridge University Press, 2012.
- THOMAS Martin, *The French colonial mind. Vol. 2 : Mental maps of Empire and colonial encounters*, Lincoln/Londres, University of Nebraska Press, 2011.
- THOMAS Martin, *The French colonial mind. Vol. 2, Violence, military encounters, and colonialism*, Lincoln/Londres, University of Nebraska Press, 2011.
- THOMAS Martin, *The French empire between the wars : imperialism, politics and society*, Manchester/New York, Manchester University Press, 2005.
- THOMAS Martin, *Empires of Intelligence. Security Services and Colonial Disorder after 1914*, Berkeley, University of California Press, 2007.
- WILDER Gary, *The French imperial nation-state : negritude and colonial humanism between the two world wars*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 2005.

Histoire du Maghreb

Abd el-Krim et la République du Rif, Paris, Maspero, 1976.

AGERON Charles-Robert, *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, Presses universitaires de France, 1973.

AYACHE Albert, « Contribution à l'étude du mouvement syndical au Maroc : La création de l'Union des Syndicats confédérés du Maroc (CGT), 1929-1930 », *Le mouvement social*, n° 66, 1969, p. 51-64.

AYACHE Albert, « Les grèves de juin 1936 au Maroc », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 12, n° 3, 1957, p. 418-429.

AYACHE Albert, OVED Georges et GALLISSOT René (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier (Maghreb). Maroc, des origines à 1956*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 1998.

BERQUE Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1979.

BESSIS Juliette, « Le Mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le mouvement social*, 1974, n° 89, p. 85-108.

CARLIER Omar et MAROUF Nadir (dir.), *Espaces maghrébins : la force du local ? Hommage à Jacques Berque*, Paris, L'Harmattan, 1995.

CHATER Khalifa, « La Franc-maçonnerie en Tunisie à l'épreuve de la colonisation (1930-1956) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°72, 2006, n° 72, p. 367-375.

CLANCY-SMITH Julia Ann, *Rebel and saint : muslim notables, populist protest, colonial encounters (Algeria and Tunisia, 1800-1904)*, Berkeley/Oxford, University of California press, 1997.

COHEN-HADRIA Élie, *Du Protectorat français à l'indépendance tunisienne. Souvenirs d'un témoin socialiste*, Nice, CMMC, 1976.

COURCELLE-LABROUSSE Vincent et MARMIE Nicolas, *La guerre du Rif. Maroc 1921-1926*, Paris, Tallandier, 2008.

COURTOIS Stéphane et LAZAR Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995.

DAOUD Zakya, *Abdelkrim : une épopée d'or et de sang*, Paris, Séguier, 1999.

DEJEUX Jean, *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984.

- GALLISSOT René, « Mouvements associatifs et mouvement social : le rapport État/société dans l'histoire maghrébine », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 8, 1999, p. 5-19.
- HERMASSI Abdelbaki, *Mouvement ouvrier en société coloniale : la Tunisie entre les deux guerres*, Paris, Hachette, 1973.
- JULIEN Charles-André, *L'Afrique du nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, Julliard, 1953.
- LIAUZU Claude, *Militants, grévistes et syndicats : études du mouvement ouvrier maghrébin*, Nice, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, 1979.
- LIAUZU Claude, « Vandervelde à Tunis (1911) », *Le Mouvement social*, n° 86, 1974, p. 79-88.
- LIAUZU Claude et MEYNIER Gilbert (dir.), *Enjeux urbains au Maghreb : crises, pouvoirs et mouvements sociaux*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- MAROUF Nadir (dir.), *Le fait colonial au Maghreb : ruptures et continuités*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- MAROUF Nadir, *Les fondements anthropologiques de la norme maghrébine : hommage à Jacques Berque*, Paris, l'Harmattan, 2005.
- MILED Mika BEN, *Chéchia : le bonnet de feutre méditerranéen*, Tunis, Cartaginoiseries, 2010.
- MOREAU Odile (dir.), *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb : XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- RIVET Daniel, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette littératures, 2003.
- TARAUD Christelle, « Les femmes, le genre et les sexualités dans le Maghreb colonial (1830-1962) », *Clio*, n°33, 2001, p. 157-191.
- TLILI Béchir et NOUSCHI André, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934. Tome 1, Fondements et orientations des nationalismes en Tunisie et en Algérie : 1919-1921*, Tunis, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1984.
- TLILI Béchir et NOUSCHI André, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934. Tome 2, Nationalisme, socialisme et syndicalisme en Tunisie et en Algérie : 1919-1934*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis, 1984.
- VATIN Jean-Claude, « Introduction générale. Appréhensions et compréhension du Maghreb précolonial (et colonial) », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 33, n° 1, 1982, p. 7-32.
- VERMEREN Pierre, *La formation des élites marocaines et tunisiennes : des nationalistes aux islamistes, 1920-2000*, Paris, La Découverte, 2002.

Histoire de l'Algérie contemporaine

Histoire de la colonisation, de la société coloniale et de la décolonisation

AGERON Charles-Robert, *Les Algériens musulmans et la France, 1871-1919*, Saint-Denis, Éd. Bouchene, 2005.

AGERON Charles-Robert, *L'Algérie algérienne de Napoléon III à de Gaulle*, Paris, Sindbad, 1980.

AGERON Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.

AGERON Charles-Robert, « Une émeute antijuive à Constantine (août 1934) », *Revue de l'Occident musulman et de la méditerranée*, n°13, 1973, p. 23-40.

AGERON Charles-Robert, « L'émigration des Musulmans algériens et l'exode de Tlemcen », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n°5, 1967, p. 1047-1066.

AÏNAD TABET Redouane, *Le mouvement du 8 mai 1945 en Algérie*, OPU, Alger, 1987.

BACHETARZI Mahieddine, *Mémoires : 1919-1939*, Alger, SNED, 1968.

BAFFET Roselyne, *Tradition théâtrale et modernité en Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1985

BELLAHSENE Tarik, *La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 2006.

BENAÏSSA Omar, "Algerian Sufism in the colonial period", dans Reda SHAH-KAZEMI (dir.), *Algeria: Revolution Revisited*, Londres, Islamic World Report, 1997, p. 47-68.

BLEVIS Laure, « Les avatars de la citoyenneté en Algérie coloniale ou les paradoxes d'une catégorisation », *Droit et société*, n° 2, 2001, p. 557-581.

BLEVIS Laure, « Une citoyenneté française contestée : réflexion à partir d'un incident antisémite en 1938 », *Histoire de la justice*, n°16, 2005/1, p. 111-122.

BLEVIS Laure, « La citoyenneté française au miroir de la colonisation : étude des demandes de naturalisation des « sujets français » en Algérie coloniale », *Genèses*, n° 4, 2003, p. 25-47.

BLEVIS Laure, « En marge du décret Crémieux. Les Juifs naturalisés français en Algérie (1865 - 1919) », *Archives Juives*, vol. 45, n° 2, 2012, p. 47-67.

BOUCHENE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR Ouanassa et THENAULT Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012.

BRANCHE Raphaëlle, « Au temps de la France », Identités collectives et situation coloniale en Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°117, 2013/1, p. 199-213.

BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001.

CANTIER Jacques, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2002.

CARLIER Omar (dir.), *Images du Maghreb, images au Maghreb (XIX-XX^{ème} siècles) : Une révolution du visuel ?*, Cahiers du GREMAMO, Paris, L'Harmattan, 2010.

CHENIKI Ahmed, *Le théâtre en Algérie : histoire et enjeux*, Aix-en-Provence, Edisud, 2002.

COLONNA Fanny, *Le meunier, les moines et le bandit : Des vies quotidiennes dans l'Aurès (Algérie) du XX^{ème} siècle*, Arles, Actes Sud, 2010.

COLONNA Fanny, *Les versets de l'invincibilité : permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995.

COLONNA Fanny, *Instituteurs algériens : 1883-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975.

DERMENJIAN Geneviève, *La Crise anti-juive oranaise : 1895-1905, l'antisémitisme dans l'Algérie coloniale*, Paris, l'Harmattan, 1986.

DINE Philip et REY Didier, « Le football en Guerre d'Algérie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 17 septembre 2012, n° 106, n° 2, p. 27-32.

DJEGHLOUL Abdelkader, *Éléments d'histoire culturelle algérienne*, Alger, ENAL, 1984.

DJEGHLOUL Abdelkader et LACHERAF Mostefa, *Histoire, culture et société*, Paris, Centre culturel algérien, 1986.

DJEGHLOUL Abdelkader, *Huit études sur l'Algérie*, Alger, ENAL, 1986.

DJEGHLOUL Abdelkader, « Allalou et la naissance du théâtre algérien », *Cahiers du centre de recherches et d'information documentaire en sciences sociales et humaines*, 1982, n° 9, p. I-VI.

DJERBAL Daho, *Processus de colonisation et évolution de la propriété foncière dans les plaines intérieures de l'Oranie (subdivisions de Mascara et Sidi-Bel-Abbès, 1850-1920)*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris VII, 1979.

DROZ Bernard et LEVER Evelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Seuil, 1982.

EVANS Martin, *Algeria : France's Undeclared War*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

FREDJ Claire, « Les médecins de l'armée et les soins aux colons en Algérie (1848-1851) », *Annales de démographie historique*, n°1, 2007, p. 127-154.

GALLISSOT René, *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne, 1870-1962*, Ivry-sur-Seine, les Éditions de l'Atelier, 2007.

GHALEM, *La résistance à la conscription obligatoire en Oranie*, thèse de 3^{ème} cycle, université Paris VII, 1984.

GORDON David C., *The passing of French Algeria*, Londres/New York, Oxford University Press, 1966.

GOSNELL Jonathan K., *The politics of Frenchness in Colonial Algeria, 1930-1954*, Rochester/Woodbridge, University of Rochester Press, 2002.

GRANGAUD Isabelle, *La ville imprenable : histoire sociale de Constantine au XVIII^{ème} siècle*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 1998.

GUIGNARD Didier, « Conservatoire ou révolutionnaire ? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie », 2011, n° 41, p. 81-95.

HARBI Mohamed, « Culture et démocratie en Algérie : retour sur une histoire », *Le Mouvement Social*, vol. 219-220, n° 2, 2007, p. 25.

HARBI Mohamed, « Culture, politique et conflit », dans Joseph JURT (dir.), *Algérie-France-Islam : actes du colloque*, Paris, l'Harmattan, 1997, p. 161-189.

HARDI Ferenc, *Discours idéologique et quête identitaire dans le roman algérien de langue française de l'entre-deux-guerres*, Thèse de doctorat, Université Lumière, Lyon, France, 2003.

HELIE Anissa, *Maîtresses et mission coloniale en Méditerranée. Trajectoires d'institutrices européennes en Algérie coloniale, 1874-1949 : émanciper les écolières ou féminiser les « Fatmas » ?*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 2006.

HELLAL Amar, *Les étudiants arabophones algériens : 1870-1918*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Provence, 1983.

ILLIANO Marie-Odile, *La genèse d'une institution coloniale : les communes mixtes en Algérie de 1868 à 1881*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École des Chartes, Paris, 1995.

- KADRI Aïssa, PUTFIN Guy et ROUX Jean-Paul (dir.), *L'école dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper*, Paris, Sudel, 2004.
- KATEB Kamel, « Les séparations scolaires dans l'Algérie coloniale », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 25-26, 2004, p. 65-100.
- KATEB Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) : représentations et réalités des populations*, Paris, Éd. de l'Institut national d'études démographiques, 2001.
- KATEB Kamel, *École, population et société en Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- LACHERAF Mostefa, *Histoire, culture et société*, Paris, Centre culturel algérien, 1986.
- LEFEUVRE Daniel, *Chère Algérie : la France et sa colonie (1930-1962)*, Paris, Flammarion, 2005.
- LEVALLOIS Michel, *Ismayl Urbain (1812-1884) : une autre conquête de l'Algérie*, Paris, France, Maisonneuve et Larose, 2001.
- LORCIN Patricia M. E., *Imperial identities : stereotyping, prejudice and race in colonial Algeria*, Londres/New York, I.B. Tauris, 2005.
- MARÇOT Jean-Louis, *La belle utopie : la France, son avant-garde et l'Algérie (1830-1848)*, thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2009.
- MCDUGALL James, « Savage Wars ? Codes of violence in Algeria, 1830s-1990s », *Third World Wwaterly*, n°26 (1), 2005, p. 117-131.
- MERDADI Abdellali, *Un groupe d'acteurs culturels de l'entre-deux-guerres. Instituteurs algériens d'origine indigène*, Constantine, Médersa, 2007.
- MEYNIER Gilbert, *Problématique de la résistance armée en Algérie jusqu'en 1920*, Oran, CRIDISSH, 1983.
- MEYNIER Gilbert, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^{ème} siècle*, Genève, Librairie Droz, 1981.
- MEYNIER Gilbert, *Loyalisme et insécurité en Algérie pendant la guerre de 1914-1918*, Tunis, Publication de l'Université, 1971.
- NAYLOR Phillip C. et HEGGOY Alf A., *The historical dictionary of Algeria*, Metuchen, Scarecrow Press, 1994.
- NOUSCHI André, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919. Essai d'histoire économique et sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1961.
- NOUSCHI André, *L'Algérie amère : 1914-1994*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

- PERVILLE Guy, *L'Algérie coloniale*, Paris, PUF, 2012.
- Jean-Pierre PEYROULOU, *Guelma 1945 : une subversion française dans l'Algérie coloniale*, Paris, La Découverte, 2009.
- REMAOUN Hassan (dir.), *L'Algérie : histoire, société et culture*, Alger, Casbah éditions, 2000.
- REY-GOLZEIGUER Annie, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945 : de Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, Paris, La Découverte, 2002.
- RISLER Camille et SAUL Samir, *La politique culturelle de la France en Algérie : les objectifs et les limites (1830-1962)*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- ROBERT Claudine, *Des Européennes en situation coloniale : Algérie, 1830-1939*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2009.
- ROGERS Rebecca, *A Frenchwoman's Imperial Story : Madame Luce in Nineteenth-Century Algeria*, Stanford, Stanford University Press, 2013.
- ROTH Arlette, *Le théâtre algérien de langue dialectale : 1926-1954*, Paris, F. Maspero, 1967.
- ROUINA Miloud Karim, *Essai d'étude comparative de la guerre d'indépendance de l'Algérie de 1954 à 1962 à travers deux villes : Oran et Sidi-Bel-Abbès*, Thèse de troisième cycle, Université Paul Valéry Montpellier III, 1980.
- SCHREIER Joshua, « L'élite commerçante juive et les débuts de la conquête française en Algérie : l'exemple de Jacob Lasry », *Archives Juives*, vol. 45, n° 2, 2012, p. 32-46.
- SIARI-TENGOUR Ounassa, *Histoire contemporaine de l'Algérie : nouveaux objets*, Oran, CRASC, 2010.
- STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 2004.
- TAITHE Bernard, « La famine de 1866-1868 : anatomie d'une catastrophe et construction médiatique d'un événement », *Revue d'histoire du XIX^{ème} siècle*, vol. 41, n° 2, 2010, p. 113-127.
- THENAULT Sylvie, *Algérie : des « événements » à la guerre : idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Le Cavalier bleu, 2012.
- THENAULT Sylvie, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale : camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2011.
- THENAULT Sylvie, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005.
- TRIGANO Shmuel (dir.), *L'identité des Juifs d'Algérie : une expérience originale de la modernité*, Paris, Éd. du Nadir de l'Alliance israélite universel, 2003.

TRUMBULL George R., *An empire of facts: ethnography and the politics of cultural knowledge in French Algeria, 1871-1914*, Thèse de doctorat (Ph.D.), Université de Yale, 2005.

VATIN Jean-Claude, « Conditions et formes de la domination coloniale en Algérie (1919-1945) », *Revue algérienne des sciences économiques, juridiques et politiques*, vol. IX, n°4, décembre 1972, p. 873-906.

ZAIMECHE Haoua Ameer, *Anciennes et nouvelles élites musulmanes dans la commune mixte de Collo : 1880-1930*, Mémoire de maîtrise, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, Paris, 1998.

Histoire politique, histoire du mouvement national

ABBAS Ferhat, *Autopsie d'une guerre : l'aurore*, Paris, Garnier, 1980, 346 p.

ABBAS Ferhat, *Guerre et révolution d'Algérie : 1. La nuit coloniale*, Alger, Alger Livres Éditions, 2011.

ABID Ahmed, *Mouvement syndical et luttes sociales en Oranie (Algérie) 1942-1951*, Thèse de doctorat, Université Lille III, 1986.

ACHI Raberh, « L'islam authentique appartient à Dieu, « l'islam algérien » à César », *Genèses*, n° 4, 2007, p. 49-69.

ACHI Raberh, « Les apories d'une projection républicaine en situation coloniale : la dépolitisation de la séparation du culte musulman et de l'État en Algérie », dans Pierre-Jean LUIZARD, *Le choc colonial et l'islam*, Paris, La Découverte, 2006, p. 237-252.

ACHI Raberh, « La séparation des Églises et de l'État à l'épreuve de la situation coloniale. Les usages de la dérogation dans l'administration du culte musulman en Algérie (1905-1959) », *Politix*, vol. 17, n° 66, 2004, p. 81-106.

AGERON Charles-Robert, « Le mouvement Jeune-Algérien de 1900 à 1923 », dans *Études maghrébines. Mélanges Charles-André Julien*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, p. 217-243.

AGERON Charles-Robert, « Le premier vote de l'Algérie musulmane : les élections du collègue musulman algérien en 1919-20 », *Revue d'histoire et de civilisation du Maghreb*, n°8, janvier 1970, p. 97-109.

AGERON Charles-Robert, « Enquête sur les origines du nationalisme algérien. L'émir Khaled, petit-fils d'Abd El-Kader, fut-il le premier nationaliste algérien ? », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 2, n° 1, 1966, p. 9-49.

AISSAOUI Rabah, « Algerian nationalists in the French political arena and beyond: the Etoile nord-africaine and the Parti du peuple algérien in interwar France », *The Journal of North African Studies*, vol. 15, n° 1, 2010, p. 1-12.

ALLEG Henri, KHALFA Boualem et BENZINE Abdelhamid, *La grande aventure d'« Alger républicain »*, Paris, France, Éd. Delga, 2012.

ASSOCIATION DE RECHERCHE POUR UN DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DE L'ALGERIE, *Parcours, l'Algérie, les hommes et l'histoire*, n° 1 à 18, 1985-1993.

BEGAUD Caroline, *Histoire politique de l'Oranie, de la célébration du centenaire de l'Algérie française jusqu'à la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne (3 septembre 1939)*, Mémoire de maîtrise, Université Paris VIII, 1996.

BEGAUD Caroline, *La Troisième république française coloniale en Algérie. Pour une histoire politique d'Oran de 1930 à 1939*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 1999.

BENCHIKH Madjid, MAHIOU Ahmed et TALEB BENDIAB Abderrahim, *Hommage à Claude Collot*, Alger, Université d'Alger, 1978.

BENKADA Saddek, « La revendication des libertés publiques dans le discours politique du nationalisme algérien et de l'anticolonialisme français (1919-1954) », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 25-26, 2004, p. 179-199.

BERQUE Augustin et VATIN Jean-Claude, *Écrits sur l'Algérie*, Aix-en-Provence, Édisud, 1986.

BOMATI Laure-Anne, *Le 1^{er} mai à Alger de 1919 à 1954 : la fête du travail en situation coloniale*, Mémoire de maîtrise, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, 2004.

BOUVERESSE Jacques, *Un parlement colonial ? Les délégations financières algériennes (1898-1945) : L'institution et les hommes*, Mont-Saint-Aignan, Publication de l'Université de Rouen Le Havre, 2008.

BOYER Myriam, *Les voyages présidentiels en Algérie sous la Troisième République*, Mémoire de maîtrise, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, Paris, 1997.

BOZZO Anna, « Société civile et citoyenneté en Algérie : essor et déclin d'un mouvement associatif indépendant (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles) », dans LUIZARD Pierre-Jean (dir.), *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La Découverte, 2011, p. 93-114.

BOZZO Anna, « Islam and the State : Theory and Praxis for the Algerian 'Ulamā », *Journal of Algerian studies*, vol. 1, 1996, p. 51-64.

CANDELA Emmanuelle, *Oran république : quotidien du Front populaire*, Mémoire de maîtrise, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, Paris, 1993.

CARLIER Omar, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995.

CARLIER Omar, *Socialisation politique et acculturation à la modernité : Le cas du nationalisme algérien (de l'Étoile Nord -Africaine au Front de Libération nationale, 1926-1954)*, Thèse de doctorat, Institut d'études politiques, Paris, 1994.

CARLIER Omar, « « Homme fétiche » ou « homme symbole » ? Un notable-militant : Houari Souiah, premier préfet d'Oran (1915-1990) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 46-47, décembre 1993, p. 203-247.

CARLIER Omar, *Socialisation et sociabilité : Les lieux du politique en Algérie (1895-1954)*, Oran, URASC, 1992.

CARLIER Omar, « L'orateur et son public : le corps militant dans la geste étoiliste », *Cahiers de l'URASC*, n° 4, octobre 1991, p. 71-109.

CARLIER Omar, « Le café maure. Sociabilité masculine et effervescence citoyenne (Algérie XVII^{ème}-XX^{ème} siècles) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 45, n° 4, 1990, p. 975-1003.

CARLIER Omar, *Modèles centraux et terrains périphériques : la relation ville-campagne et le cas de la mobilisation politique dans le Nord-Est constantinois, 1930-1950*, Oran, URASC, 1988.

CARLIER Omar, *Individus, groupes et propagandisme : Le procès de politisation de l'émigration algérienne en France à l'entre-deux-guerres (L'Étoile Nord-Africaine de 1932 à 1936)*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1976.

CARLIER Omar, « La première Étoile nord-africaine (1926-1929) », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. IX, n°4, décembre 1972, p. 907-966.

CARLIER Omar, COLONNA Fanny, DJEGHLOUL Abdelkader et EL-KORSO Mohamed, *Lettrés, intellectuels et militants en Algérie : 1880-1950*, Alger, OPU, 1988.

CHENNTOUF Tayeb et DJEGHLOUL Abdelkader, *Éléments de sociologie de l'histoire algérienne XIX^{ème}-XX^{ème}*, Oran, Centre des publications de l'université d'Oran, 1979.

COLE Joshua, « Antisémitisme et situation coloniale pendant l'entre-deux-guerres en Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 108, n° 4, 2010, p. 3-23.

COLLOT Claude, *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale : 1830-1962*, Paris/Alger, CNRS/OPU, 1987.

COLLOT Claude, « L'Union populaire Algérienne (1937-1939) », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. 9, n° 4, 1972, p. 967-1005.

COLLOT Claude, « Le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, XI, n° 4, décembre 1974, p. 71-161.

Claude COLLOT, « Le régime juridique de la presse musulmane algérienne », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. VI, n°2, juin 1969, 343-405.

COLLOT Claude et HENRY Jean-Robert, *Le Mouvement national algérien : textes, 1912-1954*, Alger, Office des publications universitaires, 1981.

COURREYE Charlotte, *La langue arabe et la construction de l'algérianité pour l'Association des 'ulamā Musulmans Algériens (1936-1939)*, mémoire de Master 2, INALCO, Paris, 2012.

DAOUD Zakya et STORA Benjamin, *Ferhat Abbas, une utopie algérienne*, Paris, Denoël, 1995.

DEBONO Emmanuel, « Le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord sous le Front populaire. Succès et limites », *Archives Juives*, vol. 45, n° 2, 2012, p. 89-106.

EL-KORSO Mohamed, *Transformations historiques et changements de mentalités : à propos des 'ulamā musulmans algériens*, Oran, URASC, 1988.

EL-KORSO Mohammed, *Politique et religion en Algérie, l'Islah : ses structures et ses hommes ; le cas de l'Association des « 'ulamā » musulmans algériens en Oranie, 1931-1945*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 1989.

EMERIT Marcel (dir.), *La Révolution de 1848 en Algérie, mélanges d'histoire*, Paris, Larose, 1949.

EINAUDI Jean-Luc, *Un rêve algérien : histoire de Lisette Vincent, une femme d'Algérie*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

FATES Youssef, « Le club sportif, structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale », dans BANCEL Nicolas, DENIS Daniel et FATES Youssef (dir.), *De l'Indochine à l'Algérie : La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003, p. 150-162.

FROMAGE Julien, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, Thèse de doctorat, EHESS, 2012.

- GALLISSOT René (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, les Éd. de l'Atelier, 2006.
- GUECHI Fatma Zohra, *Le projet Blum-Viollette et ses répercussions sur le mouvement national algérien*, Mémoire de DEA, Université de Constantine, 1976.
- GUENANECHÉ Mohamed, *Le mouvement d'indépendance en Algérie entre-les-deux guerres. (1919-1939)*, traduit par Sid Ahmad BOUALI, Alger, ENAL, 1990.
- HELLAL Amar, *Le Mouvement réformiste algérien. Les hommes et l'histoire, 1831-1957*, Alger, OPU, 2012.
- IHADDADEN Zahir, *Regard sur l'histoire de l'Algérie*, Alger, Éditions At-Turath, 2002.
- IHADDADEN Zahir, *Histoire de la presse indigène en Algérie : des origines jusqu'en 1930*, Alger, ENAL, 1983.
- KADDACHE Mahfoud, *La vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger, SNED, 1970.
- KADDACHE Mahfoud, *Question nationale et politique algérienne 1919-1951*, Thèse d'État, Toulouse II, 1978.
- KADDACHE Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien. Tome I, 1919-1939*, Paris/Alger, Éditions Paris-Méditerranée/EDIF 2000.
- KALMAN Samuel, « *Le Combat par tous les moyens : Colonial Violence and the Extreme Right in 1930's Oran* », *French Historical Studies*, vol. 34, n°1, 2011, p. 125-153.
- KIMBLE Sara L., "Emancipation through Secularization : French Feminist Views of Muslim Women's Condition in Interwar Algeria", *French colonial history*, volume 7, 2006, p. 109-128.
- KOERNER Fernand, « *L'extrême-droite en Oranie (1936-1940)* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1973, n°4, p. 568-594
- KOULAKSSIS Ahmed et MEYNIER Gilbert, *L'Émir Khaled : premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme français*, Paris, l'Harmattan, 1987.
- LAISNE Guillaume, *Engagements d'un quotidien en société coloniale : le cas d'« Alger Républicain » (1938-1955)*, Mémoire de master 2, IEP de Paris, 2007.
- MAHIEDDINE Nahas Mohamed, « *La pensée politique de Mustafa Kémal Atatürk et le mouvement réformiste en Algérie avant et après la Seconde Guerre mondiale* », *Insaniyat*, 2000, n° 11, p. 65-73.

MAHSAS Ahmed, *Le mouvement national en Algérie : formation du courant révolutionnaire de la première guerre mondiale à 1954*, Thèse de 3^{ème} cycle, EHESS, Paris, 1979.

MARYNOWER Claire, « Le moment Front populaire en Oranie : mobilisations et reconfigurations du milieu militant de gauche », *Le Mouvement Social*, vol. 236, n° 3, 2011, p. 9-22.

MCDUGALL James, “The Secular State’s Islamic Empire: Muslim Spaces and Subjects of Jurisdiction in Paris and Algiers, 1905-1957”, *Comparative Studies in Society and History* vol. 52, n°3, 2010, p. 553-580.

MCDUGALL James, « État, société et culture chez les intellectuels de l’*islâh* maghrébin (Algérie et Tunisie, 1890-1940) ou la Réforme comme apprentissage de ‘l’arriération’ », dans MOREAU Odile (dir.), *Réforme de l’État et réformismes au Maghreb : XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, Paris, L’Harmattan, 2009, p. 281-306.

MCDUGALL James, *History and the culture of nationalism in Algeria*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2006.

MCDUGALL James, « S’écrire un destin : l’Association des ‘ulamā dans la révolution algérienne », *Bulletin de l’Institut d’histoire du temps présent*, n°83, 2004, p. 38-52.

MERAD Ali, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940 : Essai d’histoire religieuse et sociale*, Paris, Mouton & Co., 1967.

MERAD Ali, *Origines et voies du réformisme en Islâm*, Alger, éd. « La typo-litho » et Jules Carbonnel, 1961.

MERZOUK Khaled et BAGHLI Abdelouahab, *L’itinéraire d’un chef de meute. Scouts Musulmans Algériens Groupe El Mansourah de Tlemcen 1936-1962*, Tlemcen, Brikci, 2000.

MORSLEY BENYELLES Ahmed, *Les courants fascistes de la colonie de peuplement européenne (1919-1939)*, Mémoire de DES, Université d’Alger, 1975.

MOUTON Marie-Renée, « L’Algérie devant le Parlement français, de 1935 à 1938 », *Revue française de science politique*, vol. 12, n° 1, 1962, p. 93-128.

NAGY László J., *La naissance et le développement du mouvement de libération nationale en Algérie (1919-1947)*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1989.

NOUSCHI André, *La naissance du nationalisme algérien*, Paris, Éd. de minuit, 1962.

OUZEGANE Amar, *Le meilleur combat*, Alger, Éditions ANEP, 2006.

PLANCHE Jean-Louis, *Antifascisme et anticolonialisme à Alger à l’époque du Front Populaire et Congrès Musulman, 1934-1939*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris VII, 1979.

- PLANCHE Jean-Louis et MEYNIER Gilbert (dir.), *Genèse du nationalisme algérien ; Grèves en Méditerranée maghrébine*, Paris, Cahiers du GREMAMO, 1987.
- RAHAL Malika, *Ali Boumendjel, 1919-1957 : une affaire française, une histoire algérienne*, Paris, Les Belles lettres, 2010.
- RAHAL Malika, *L'Union démocratique du Manifeste algérien (1946-1956). Histoire d'un parti politique. L'autre nationalisme algérien*, thèse de doctorat, Paris, INALCO, 2007.
- RAHAL Malika, « La place des réformistes dans le mouvement national algérien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 83, n° 3, 2004, p. 161-171.
- RAHAL Malika, *Les représentants colonisés au Parlement français : le cas de l'Algérie, 1945-1962*, Mémoire de maîtrise, Université Bordeaux III, 1996.
- REMAOUN Hassan, *Révolution nationale et révolution sociale dans le marxisme : le concept de démocratie nationale*, Mémoire de DES, Université d'Oran, 1976.
- RUEDY John Douglas, *Modern Algeria : the origins and development of a nation*, Bloomington/Indianapolis, Indiana university press, 1992.
- SOUFI Fouad, « Manière de dire : la parole syndicale », *Cahiers de l'URASC*, n° 4, octobre 1991, p. 110-124.
- SOUFI Fouad, *Sources et problématiques de l'histoire du mouvement ouvrier algérien*, Oran, CRIDISSH, 1983.
- SOUFI Fouad, « Le PPA en Oranie », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XV, n° 4, décembre 1978, p. 169-195.
- SOUFI Fouad, *Oran républicain et les problèmes algériens : un journal Front Populaire face à la question nationale, 1937-1938*, Mémoire de diplôme d'études supérieures (DES), Université d'Alger, 1977.
- STORA Benjamin, *Le nationalisme algérien avant 1954*, Paris, CNRS Éditions, 2010.
- STORA Benjamin, *Messali Hadj : 1898-1974*, Paris, Hachette littératures, 2004.
- STORA Benjamin, *Messali Hadj, 1898-1974 : fondateur du mouvement nationaliste algérien*, Thèse de troisième cycle, École des hautes études en sciences sociales, Paris, France, 1978.
- TALEB BENDIAB Abderrahim, « Précisions structurelles sur le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. 11, n° 4, 1974, p. 163-174.
- TALEB BENDIAB Abderrahim, *Le Congrès musulman algérien (1935-1938) : première expérience d'un front algérien anticolonialiste*, Mémoire de DES, Université d'Alger, 1973.

TOURNEAU Roger LE, *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane, 1920-1961*, Paris, Armand Colin, 1962.

VALENTIN Jean-Marc, *Les parlementaires des départements d'Algérie sous la III^{ème} République : D'où venaient-ils ? Qui étaient-ils ?*, Paris, L'Harmattan, 2010.

VATIN Jean-Claude, *L'Algérie politique : histoire et société*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983.

VATIN Jean-Claude et LECA Jean, *L'Algérie politique : institutions et régime*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975.

ZEKKOUR Afaf, « Les lieux de sociabilité islamistes et leurs usages : la ville d'Alger (1931-1940) », *Le Mouvement social*, n°236, 2011/3, p. 23-34.

Histoire du département d'Oran

AÏNAD TABET Redouane, *Histoire d'Algérie : Sidi-Bel-Abbès, de la colonisation à la guerre de Libération en zone 5 – wilaya V (1830-1962)*, Alger, ENAG éditions, 1999.

ALZIEU Teddy, *Oran*, Joué-lès-Tours, Éditions Alan Sutton, 2001.

ASSOCIATION DES BENI-SAFIENS, *L'album de Béni-Saf*, Auneau, Association des Béni-Safiens, 1988.

ATTIAS Edgard, *Les dossiers de la ville d'Oran ; suivi de Récits autour d'Oran, 1830-1962*, Montpellier, Mémoire de notre temps, 2005.

BABA-AHMED KASSAB Tsouria, KASSAB Nasreddine, BENKADA Sadek, KOHLI Abdelkader et VANDERVOORDE José, *Alger-Oran-Annaba : Sur les traces de la modernité. 50 ans d'architecture*, Bruxelles, Centre internationale pour la ville, l'architecture et le paysage, 2004.

BEKKOUCHE Ammara, « Images d'Oran », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 23-24, 2004, p. 79-90.

BEL-ANGE Norbert, *Les juifs de Mostaganem*, Paris, L'Harmattan, 1990.

BENKADA Sadek, *Chronologie des plans d'aménagement et d'urbanisme d'Oran*, Saïda/Oran, URSA, 1995.

BENKADA Sadek, « Un demi siècle d'extension de l'espace périphérique oranais à travers quelques exemples de politiques d'urbanisation (1948-1998) », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 13, 2001, p. 95-104.

BENKADA Saddek, « La « Société savante » ; rupture et continuité d'une tradition associative : le cas de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 8, 1999, p. 119-128.

BENKADA Sadek, *Les politiques d'aménagement et de repeuplement urbains à Oran (1831-1891) : un modèle de modernité urbaine coloniale*, Thèse de magistère, Université d'Oran, 2002.

BENKALFATE Djelloul, *Il était une fois Tlemcen... Récit d'une vie, récit d'une ville*, Tlemcen, Éditions Ibn Khaldoun, 2002.

BOUAYED Anissa, « A l'ombre d'Alger : l'intrusion silencieuse des artistes algériens dans les lieux culturels de la cité oranaise », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 32-33, 2006, p. 155-172.

CATEL Sarah, *L'Union Latine à Oran dans les années 1920*, Mémoire de maîtrise, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, Paris, 1995.

CHAÏLA Houari, *Oran : histoire d'une ville*, Oran, Edik, 2001.

EL-KORSO Mohamed et ELPAZA Mikel DE, *Oran et l'ouest algérien au 18ème siècle d'après le rapport Aramburu*, Alger, Publications de la Bibliothèque nationale, 1978.

EL-KORSO Mohammed, *Politique et religion en Algérie, l'Islah : ses structures et ses hommes ; le cas de l'Association des « 'ulamā » musulmans algériens en Oranie, 1931-1945*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 1989.

EMSALEM René, « Les villages indigènes d'Oran », *Revue de géographie jointe au Bulletin de la Société de géographie de Lyon et de la région lyonnaise*, vol. 25, n° 4, 1950, p. 289-299.

FLORES GILI Viviane, *L'Echo d'Oran, 1844-1963*, mémoire de DEA, Université Paris II, 1983.

FREY Jean Pierre, « Figures et plans d'Oran 1931-1936, ou les années de tous les Danger », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 23-24, 2004, p. 111-134.

FREY Henri-Léon, *Histoire d'Oran avant, pendant et après la domination espagnole*, Oran, Adolphe Perrier, 1858.

GRANDGUILLAUME Gilbert, « Une médina de l'Ouest algérien : Nédroma », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 10, n° 1, 1971, p. 55-80.

GRANDGUILLAUME Gilbert, *Nedroma : l'évolution d'une médina*, Thèse de 3^{ème} cycle, École pratique des hautes études, Paris, 1970, 331 p.

- GUERROUDJ Tewfik, « Les enjeux de l'organisation de l'agglomération oranaise », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 23-24, 2004, p. 45-61.
- LAWLESS Richard I. et BLAKE Gerald H., *Tlemcen : continuity and change in an Algerian islamic town*, Londres/New York, Bowker, 1976.
- METAÏR Kouider, *Oran face à sa mémoire*, Oran, Algérie, Éditions Bel Horizon, 2003.
- METAÏR Kouider, *Oran la mémoire*, Paris, France, Editions Paris-Méditerranée, 2004.
- REUTT Georges et CHEVAIS Daniel, *La Région agricole de Sidi-bel-Abbès*, Oran, impr. de Heintz frères, 1949.
- SEMMOUD Bouziane, *Médina Jdida : étude cartographique et géographique d'un quartier d'Oran : ses rapports avec l'agglomération et la région oranaises*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris Diderot - Paris VII, 1975.
- SOUFI Fouad, « Oran : un urbanisme sans histoire. Détruire pour construire, disent-ils », *Maghreb-Machrek*, 1994, n° spécial, p. 204-210.
- TAHRAOUI Fatima, « Si-Salah, difficultés d'aménagement d'un quartier illicite à Oran », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 23-24, 2004, p. 63-77.
- TERRASSE Michel, NEGADI Sidi Mohamed, *L'image de Tlemcen dans les archives françaises : catalogue de l'exposition*, Tlemcen, Centre culturel français, 2011.
- TINTHOIN Robert, *Colonisation et évolution des genres de vie dans la région Ouest d'Oran de 1830 à 1885 : étude de géographie et d'histoire coloniales*, Oran, Algérie, Impr. L. Fouque, 1947.
- TINTHOIN Robert, *La Plaine de Relizane avant l'irrigation*, Oran, Impr. L. Fouque, 1950.
- TINTHOIN Robert, *L'Oranie : sa géographie, son histoire, ses centres vitaux*, Oran, Ed. L. Fouque, 1952
- TINTHOIN Robert, *Le Peuplement musulman d'Oran*, Oran, Impr. L. Fouque, 1953.
- Tinthoin Robert, « Oran, ville moderne », *L'information géographique*, vol. 20, n° 5, 1956, p. 176-186.
- TOUATI Lahouari, *Économie, société et acculturation : l'Oranie colonisée, 1881-1937*, Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, 1984.
- VILLOT Roland, *Arzeu des origines à nos jours*, Arzeu, Éditions Peretti, 1961
- YAMANI Lakhdar, « Évolution sociale et reconfiguration spatiale : la ville de Mostaganem », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 44-45, 2009, p. 175-139.

Histoire politique française

AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.

AGULHON Maurice, *Marianne au combat : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979.

AUDIGIER François et GIRARD Pascal (dir.), *Se battre pour ses idées : la violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011.

BARD Christine, *Les femmes dans la société française au 20^{ème} siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoire et frustrations, 1914-1929*, Paris, Seuil, 1990.

BELLON Christophe, *Délibération parlementaire et phénomène majoritaire sous la Troisième République. L'exemple d'Aristide Briand, député de la Loire (1902-1919)*, thèse de doctorat, IEP de Paris, 2009.

BERSTEIN Serge, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°5, janvier-mars 1985, p. 39-54.

BERSTEIN Serge, « Consensus politique et violences civiles dans la France du 20^{ème} siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, 2001, p. 51-60.

BORNE Dominique et DUBIEF Henri, *La crise des années 30 (1929-1938)*, Paris, Seuil, 1989.

BURRIN Philippe, « Poings levés et bras tendus : la contagion des symboles au temps du front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 11, n° 1, 1986, p. 5-20.

CABANES Bruno et PIKETTY Guillaume, « Sortir de la guerre : une histoire en chantier », *Histoire@Politique*, n°3, novembre-décembre 2007, p. 1-5.

CANDAR Gilles, *Histoire politique de la III^{ème} République*, Paris, La Découverte, 1999.

DARD Olivier, *Les années trente : le choix impossible*, Paris, Librairie générale française, 1999.

DARD Olivier et SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur sous la III^{ème} République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2008.

FORMAGLIO Cécile, « Entrer dans les partis : la stratégie de Cécile Brunshvicg pour les militantes suffragistes dans les années 1920 », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 19, 2013, p. 111-117.

- FUREIX Emmanuel, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1815-1840)*, Paris, Tallandier, 2009.
- GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Hachette, 1986.
- GIRAULT Jacques (dir.), *Les Enseignants dans la société française au XX^{ème} siècle. Itinéraires, enjeux, engagements*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.
- JANKOWSKI Paul, *Communism and Collaboration. Simon Sabiani and Politics in Marseille (1919-1944)*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1989.
- JEANNENEY Jean-Noël, *La faillite du Cartel (1924-1926). Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir*, Paris, Seuil, 1977.
- JOLLY Jean, *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 1960-1977.
- JULLIARD Jacques, *Histoire de la IV^{ème} République : 1947-1958*, Paris, Calmann Lévy, 1968.
- KECHICHIAN Albert, *Les Croix-de-feu à l'âge des facismes : travail, famille, patrie*, Seyssel, Champ Vallon, 2006.
- KERGOAT Jacques, *La France du Front populaire*, Paris, La Découverte, 2003.
- LAGANA Marc, *Le parti colonial français : éléments d'histoire*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990.
- LEFRANC Georges, *Le Front populaire : 1934-1938*, Paris, PUF, 1984.
- MANCERON Gilles, *Marianne et les colonies : une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, La Découverte, 2003.
- MARGAIRAZ Michel et TARTAKOWSKY Danielle, *Le Front populaire*, Paris, Larousse, 2009.
- MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République : 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984.
- MONIER Frédéric, *La politique des plaintes : clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Édouard Daladier, 1890-1940*, Sèvres, La Boutique de l'histoire, 2007.
- MONIER Frédéric, *Le Front populaire*, Paris, La Découverte, 2002.
- MONIER Frédéric, *Les années vingt : 1919-1930*, Paris, Librairie générale française, 1999.
- MONIER Frédéric, FONTAINE Marion et PROCHASSON Christophe (dir.), *Une contre-histoire de la III^{ème} République*, Paris, La Découverte, 2013.
- MONTTEL Laurence, « Crime organisé et politique en France, aperçu historique », *Pouvoirs*, n°132, 2010/1, p. 17-27.
- MORIN Gilles et RICHARD Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, l'Harmattan, 2008.

- NAUDON Paul, *La Franc-maçonnerie*, Paris, PUF, 2002.
- ORY Pascal, *La belle illusion : culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Paris, Plon, 1994.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Le Front populaire : la vie est à nous*, Paris, Gallimard, 1996.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Le pouvoir est dans la rue : crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998.
- VIGREUX Jean, *Le Front populaire : 1934-1938*, Paris, PUF, 2011.
- WEBER Eugen Joseph, *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985.
- WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 1990.
- WOLIKOW Serge, *Le Front populaire en France*, Bruxelles, Complexe, 1996.
- VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge (dir.), *Le pain, la paix, la liberté : expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Éd. sociales, 2006.

Histoire des gauches françaises

- AIGUEPERSE Henri, *Un syndicat pas comme les autres : le SNI*, Paris, Martinsart/Sudel, 1990.
- BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 1, L'héritage du XIXe siècle*, Paris, La Découverte, 2005.
- BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2, XXe siècle, à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005, 776 p.
- BELLON Christophe, « Les parlementaires socialistes et la loi de 1905 », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 3, 2005/1, p. 116-136.
- BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *Le long remords du pouvoir : le Parti socialiste français, 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992.
- BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir : 1905-2005*, Paris, Fayard, 2005.
- BILLARD Yves, « Un parti républicain-socialiste a-t-il vraiment existé ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 51, n° 1, 1996, p. 43-55.
- BILLARD Yves, *Le Parti républicain socialiste de 1911 à 1934*, Thèse de doctorat, Université Paris IV, 1993.

- BOUNEAU Christine, *Socialisme et jeunesse en France, 1879-1969 : acteurs, discours, moments et lieux*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2009.
- BOUNEAU Christine, « La jeunesse socialiste et l'action internationale durant l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, vol. 223, n° 2, 2008, p. 41.
- BRUNET Jean-Paul, *Histoire du socialisme en France : de 1871 à nos jours*, Paris, PUF, 1993.
- CANDAR Gilles, *Jean Longuet (1876-1938) : un internationaliste à l'épreuve de l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- CANDAR Gilles, « Propagandistes : À propos de Jean Longuet, Marcel Cachin, Lucien Roland et quelques autres... », *L'OURS : cahier et revue*, n°211, 1993, p. 3-5.
- CASTAGNEZ-RUGGIU Noëlline, *Histoire des idées socialistes en France*, Paris, La Découverte, 1997.
- CASTAGNEZ Noëlline et MORIN Gilles (dir.), *Socialistes et radicaux : Querelles de famille*, Paris, L'OURS, 2008.
- CHAMOUARD Aude, *Une autre histoire du socialisme : les politiques à l'épreuve du terrain, 1919-2000*, Paris, CNRS Éditions, 2013.
- Aude CHAMOUARD, « Du conseil municipal à la Chambre des députés : la tentation réformiste des élus socialistes français dans l'entre-deux-guerres », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 13, janvier-avril 2011, p. 59-61.
- CHAMOUARD Aude, *Les maires socialistes en France dans l'entre-deux-guerres : une expérience réformiste du pouvoir ?*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2010.
- COBLENCÉ Françoise et EIZYKMAN Boris (dir.), *L'Esthétique de la rue*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- COOPER-RICHET Diana, « Les archives de Lucien Roland », *Le Mouvement social*, n°107, avril-juin 1979, p. 119-121.
- COSSART Paula, « La communion militante : Les meetings de gauche durant les années Trente », *Sociétés & Représentations*, vol. 12, n° 2, 2001, p. 131-140.
- COURTOIS Stéphane et LAZAR Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995.
- DEBONO Emmanuel, *La Ligue internationale contre l'antisémitisme (1927-1940) : la naissance d'un militantisme antiraciste*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2010.
- DEBONO Emmanuel, *Aux origines de l'antiracisme : la LICA, 1927-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

- DREYFUS Michel, *L'antisémitisme à gauche : histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009.
- DREYFUS Michel, *Histoire de la CGT : cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Complexe, 1995.
- DREYFUS Michel, « Des femmes pacifistes durant les années trente », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°30, 1993, p. 32-34.
- DROZ Jacques, *Histoire générale du socialisme*, Paris, PUF, 1997.
- DUCOULOMBIER Romain, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010.
- DUCOULOMBIER Romain, *Novembre 1918 : le socialisme à la croisée des chemins*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2008.
- DREYFUS Michel, *L'antisémitisme à gauche : Histoire d'un paradoxe de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2010.
- GRANADE Daniel, *Lucien Roland : un intellectuel socialiste au tournant du XIX^{ème} siècle*, mémoire de maîtrise, université Paris X, 1996.
- GRATIEN Jean-Pierre, *Marius Moutet : un socialiste à l'outre-mer*, Paris, l'Harmattan, 2006.
- GRUBER Helmut et GRAVES Pamela M., *Women and Socialism, Socialism and Women*, New York/Oxford, Berghahn Books, 1998.
- GUERIN Daniel, *Front populaire, révolution manquée : Témoignage militant*, Paris, François Maspero, 1970.
- JOUBERT Jean-Paul, *Marceau Pivert et le pivertisme. Révolutionnaires de la SFIO*, Paris, Presses de la FNSP, 1977.
- JUDT Tony, *La reconstruction du Parti socialiste, 1921-1926*, Paris, Presses de la FNSP, 1976.
- JULLIARD Jacques, *Les gauches françaises : histoire, politique et imaginaire, 1762-2012*, Paris, Flammarion, 2012.
- KRIEGEL Annie, *Les communistes français : dans leur premier demi-siècle, 1920-1970*, Paris, Seuil, 1985.
- KRIEGEL Annie, *Le Congrès de Tours (1920). Naissance du Parti communiste français*, Paris, Gallimard-Julliard, 1964.
- LALOUETTE Jacqueline, *La libre pensée en France, 1848-1940*, Paris, Albin Michel, 1997.

- LEFEBVRE Denis, « La franc-maçonnerie et le Front populaire », *Chroniques d'histoire maçonnique*, n° 61, 2007, p. 29-43.
- LEFEBVRE Denis, *Socialisme et franc-maçonnerie : le tournant du siècle (1880-1920)*, Paris, Bruno Leprince, 2000.
- LEFEVRE Rémi, « Le socialisme français et la « classe ouvrière », *Fondations*, n°1, mars 2006, p. 64-75.
- LEFRANC Georges, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République : 1875-1940*, Paris, Payot, 1963.
- LESCOFFIT Claire, *La citoyenneté politique des femmes et le parti socialiste SFIO d'une République à l'autre (1918-1947)*, Mémoire de master, IEP, Paris, 2006.
- LIGOU Daniel, *Histoire du socialisme en France : 1871-1961*, Paris, PUF, 1962.
- MAITRON Jean et PENNETIER Claude, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, 4. 1914-1939 : de la Première à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éd. ouvrières, 1981-1983.
- MANCERON Gilles et REBERIOUX Madeleine (dir.), *Droits de l'homme : combats du siècle*, Paris, Seuil/BDIC, 2004.
- MARTY Laurent, *Chanter pour survivre : culture ouvrière, travail et techniques dans le textile, Roubaix 1850-1914*, Lille, Fédération Léo Lagrange, 1982.
- MORIN Gilles, « Les socialistes et la société française : Réseaux et milieux (1905-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 96, n° 4, 2007, p. 47-62.
- MOURIAUX René, *La C.G.T.*, Paris, Éditions du Seuil, 1982.
- NADAUD Éric, « Le renouvellement des pratiques militantes de la SFIO au début du Front populaire (1934-1936) », *Le Mouvement Social*, n° 153, novembre 1990, p. 9-32.
- NAQUET Emmanuel, *La Ligue des droits de l'homme : une association en politique (1898-1940)*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2005.
- NAQUET Emmanuel, « La LDH, les droits de l'homme et le politique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2003, p. 17-27.
- OFFENSTADT Nicolas, « Le pacifisme extrême à la conquête des masses : la Ligue internationale des Combattants de la Paix (1931-1939) et la propagande », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°30, 1993, p. 35-39.
- OFFENSTADT Nicolas, *Histoire de la Ligue internationale des combattants de la paix (LICP), 1931-1939*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 1991.

- PERREIN-GUIGNARD Liliane, *Les faucons rouges (1932-1950)*, Thèse de troisième cycle, Université Paris X, France, 1982.
- PICON Antoine, *Les polytechniciens saint-simoniens au 19^{ème} siècle*, Paris, Fondation Saint-Simon, 1994.
- PROST Antoine (dir.) *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- PUDAL Bernard, *Prendre parti : Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989.
- SEVILLA Nathalie, *La Ligue de l'enseignement-Confédération générale des œuvres laïques 1919-1939*, Thèse de doctorat, Institut d'études politiques, Paris, 2004.
- SOWERWINE Charles, *Les femmes et le socialisme : un siècle d'histoire*, Paris, Presses de la FNSP, 1978.
- TARTAKOWSKY Danielle, « Dans le giron des saints laïques », *Le Mouvement Social*, vol. 237, n° 4, 2011, p. 73-90.
- TARTAKOWSKY Danielle, *La part du rêve : histoire du 1^{er} mai en France*, Paris, Hachette littératures, 2005.
- TARTAKOWSKY Danielle, « Images du premier mai dans *Le Peuple* et *La Vie Ouvrière* : 1919-1939 », *Sociétés & Représentations*, vol. 10, n° 2, 2000, p. 323.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Nous irons chanter sur vos tombes : le Père-Lachaise, 19^{ème}-20^{ème} siècle*, Paris, Aubier, 1999.
- VERGNON Gilles, « Le « poing levé », du rite soldatesque au rite de masse. Jalons pour l'histoire d'un rite politique », *Le Mouvement social*, n°212, juillet-septembre 2005, p. 77-91.
- WINOCK Michel, *La gauche en France*, Paris, Perrin, 2006.

Les gauches françaises, la question coloniale et l'Algérie

Socialisme

- ABI-MERSHED Osama Walid, *Apostles of modernity: Saint-Simoniens and the civilizing mission in Algeria*, Stanford, Stanford University Press, 2010.
- AGERON Charles-Robert, « Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne (de 1895 à 1914) », *Le Mouvement social*, n° 42, 1963, p. 3-29.

AOUIMEUR Mouloud, « Jeunesse et politique dans l'Algérie des années 1930 : la fédération des Jeunesses socialistes d'Alger (1932-1939) », *Revue d'histoire maghrébine*, n°99-100, mai 2000, p. 237-254.

AOUIMEUR Mouloud, « Contribution à l'étude de la propagande socialiste en Algérie dans les années 1920 et 1930 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 86, n° 324-325, 1999, p. 151-171.

AOUIMEUR Mouloud, « Les fédérations socialistes algériennes et la question nationale au moment du Front Populaire », *The Maghreb Review*, vol. 23, n° 1-4, 1998, p. 2-23.

AOUIMEUR Mouloud, *Le Parti socialiste SFIO en Algérie : 1920-1954*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 1998.

AOUIMEUR Mouloud, *Le Parti socialiste S.F.I.O. en Algérie 1920-1954*, Mémoire de DEA, Université de Poitiers, 1994.

BEDARIDA François, « Perspectives sur le Mouvement ouvrier et l'impérialisme en France au temps de la conquête coloniale », *Le mouvement social*, n°86, 1974, p. 25-42.

BRUNSCHWIG Henri, « Vigné d'Octon et l'anticolonialisme sous la IIIème République (1871-1914) », *Cahiers d'Études africaines* n°54, 1974, p. 265-298.

CANDAR Gilles, « La gauche coloniale en France », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 1, 2009, p. 37-56.

CARLIER Omar, « Charles-André Julien à Oran : les années algériennes », *Hespéris Tamuda* vol. XXXV, 1997, p. 17-60

COHEN William B., « The Colonial Policy of the Popular Front », *French Historical Studies*, vol. 7, n°3, printemps 1972, 368-393.

EMERIT Marcel, *Les saint-simoniens en Algérie*, Paris, Les Belles Lettres, 1941.

FAROUA Mahmoud, *La gauche en France et la colonisation de la Tunisie (1881-1914)*, Thèse DRA, Université de Tunis, Tunis, 1986.

GRATIEN Jean-Pierre, *Marius Moutet : un socialiste à l'outre-mer*, Paris, L'Harmattan, 2006.

HALIMI Serge, *Le Parti communiste, le Parti socialiste et la guerre du Rif*, mémoire de DEA, IEP de Paris, 1979.

HAUPT Heinz-Gerhart et REBERIOUX Madeleine (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient*, Paris, Éd. Cujas, 1967.

HAUPT Heinz-Gerhart et REBERIOUX Madeleine (dir.), *Le socialisme et la question coloniale avant 1914*, Paris, Éd. du CNRS, 1963.

JULIEN Charles-André, *Une pensée anticoloniale : positions, 1914-1979*, Paris, France, Sindbad, 1979.

JURQUET Jacques, *La révolution nationale algérienne et le Parti communiste français. Tome I, Positions du mouvement ouvrier français et international sur les questions coloniales et l'Algérie avant la naissance du Parti communiste français : 1847-1920*, Paris, Éditions du Centenaire, 1973.

JUVING Alexandre Alfred, *Le Socialisme en Algérie*, Alger, Jules Carbonel, 1924.

KOULAKSSIS Ahmed, *Le parti socialiste et l'Afrique du Nord : de Jaurès à Blum*, Paris, Armand Colin, 1991.

KOULAKSSIS Ahmed, *Le Parti socialiste SFIO et l'Afrique du nord, 1919-1939*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Nice, 1984, 584 p.

LEVALLOIS Michel, *Ismayl Urbain (1812-1884) : une autre conquête de l'Algérie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

MATHIEU Ghislaine, « Charles-André Julien ou le refus de l'injustice », *Confluences Méditerranée*, n° 7, été 1993, p. 173-178.

MEJRI Abdelkrim, *Les socialistes français et la question marocaine (1903-1912)*, Paris, L'Harmattan, 2004.

MEJRI Abdelkrim, *Les socialistes français et la colonisation du Maroc, 1903-1912*, Thèse DRA, Université de Tunis, 1986.

MORIN Gilles, « Les socialistes et la colonisation : 1920-1939 », *Revue de la bibliothèque nationale*, n°38, hiver 1990, p. 38-51.

MULLER Martine, « Les archives d'un homme de recherche et d'action », *Hespéris Tamuda*, vol. XXXV, 1997, p. 136-138.

NAURA Aline, « Les socialistes de Tunisie devant la crise de 1929 et ses conséquences », *Le Mouvement social*, n°78, 1927, p. 65-93.

OVED Georges, *La gauche française et le nationalisme marocain : 1905-1955*, Paris, l'Harmattan, 1984.

REBERIOUX Madeleine, « La gauche socialiste française : *La Guerre Sociale* et *Le Mouvement Socialiste* face au problème colonial », *Le Mouvement social*, n° 46, 1964, p. 91-103.

REBERIOUX Madeleine et HAUPT Gerhart, « L'attitude de l'Internationale » [par rapport à la question coloniale], *Le Mouvement social*, n° 45, octobre-décembre 1963, p. 7-37.

REGNIER Philippe, « Le discours colonial des saint-simoniens : une utopie postrévolutionnaire française appliquée en terre d'islam (Égypte et Algérie) », dans LUIZARD Pierre-Jean (dir.), *Le choc colonial et l'islam : les politiques religieuses des puissances coloniales en terres d'islam*, Paris, La Découverte, 2006, p. 57-70.

SEMIDEI Manuela, « Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres (1919-1939) », *Revue française de science politique*, vol. 18, n° 6, 1968, p. 1115-1154.

STORA Benjamin, *Nationalistes algériens et révolutionnaires français au temps du Front populaire*, Paris, l'Harmattan, 1987.

SURET-CANALE Jean, « À propos de Vigné d'Octon : peut-on parler d'anticolonialisme avant 1914 ? », *Cahiers d'Études africaines* n°69-70, 1978, p. 233-239.

TALEB BENDIAB Abderrahim, « La formation des idées du socialisme scientifique en Algérie, 1920-1936 », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XIV, n° 2, juin 1977, p. 289-308.

TENGOUR Ouanassa Siari, « Presse socialiste et implantation de la SFIO dans l'est algérien à la veille du Front Populaire », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XIV, n° 2, juin 1977, p. 265-277.

THOMAS R., « La Politique socialiste et le problème colonial de 1905 à 1920 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 167, 1960, p. 213-245.

TLILI Béchir, « La fédération socialiste d'Oranie au lendemain de la Grande guerre (1929-1934) », *Les Cahiers de Tunisie*, vol. XXIX, n° 115-116, 1981, p. 101-210.

Communisme

AGERON Charles-Robert, « Le Parti Communiste Algérien de 1939 à 1943 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1986, p. 39-50.

AGERON Charles-Robert, « Communisme et nationalisme dans l'Algérie française », *Cahiers de l'Institut d'histoire de la presse et de l'opinion*, 1979, n° 5, p. 215-238.

AGERON Charles-Robert, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », *Le Mouvement social*, 1972, n° 78, p. 7-37.

ALEXANDRE François, « Le PCA de 1919 à 1939 : données en vue d'éclairer son action et son rôle », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, XI, n° 4, 1974, p. 175-214.

CHOUKROUN Jacques, *Le Parti communiste en Algérie de 1920 à 1936 (Du Congrès de Tours au Front populaire)*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence, 1985.

CHOUKROUN Jacques, « L'Internationale communiste, le PCF et l'Algérie, 1920-1925 : éléments pour une étude de la question coloniale », *Cahiers de l'institut Maurice Thorez*, n° 25-25, juin 1978, p. 133-159.

DREW Allison, « Bolshevizing Communist Parties : The Algerian and South African Experiences », *International Review of Social History*, vol. 48, n° 2, 2003, p. 167-202.

GALLISSOT René (dir.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1978

GALLISSOT René, « Sur les débuts du communisme en Algérie et en Tunisie : socialisme colonial et rupture révolutionnaire », dans *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, France, Éd. ouvrières, 1976, p. 101-111.

JULIEN Charles-André, « Souvenirs de Russie – 1921 », *Le Mouvement social*, n° 70, mars 1970, p. 5-24.

JURQUET Jacques, *Mouvements communistes et nationalistes en Algérie : chronologie commentée 1920-1962*, Paris, Presses d'aujourd'hui, 1982.

JURQUET Jacques, *La révolution nationale algérienne et le Parti communiste français. Tome 2, 1920-1939*, Paris, Éditions du Centenaire, 1974.

KADDACHE Mahfoud, « La question nationale algérienne et le Parti communiste entre 1919 et 1939 », *Revue d'histoire et de civilisation du Maghreb*, n° 12, 1967, p. 95-104.

KOULAKSSIS Ahmed, *Le mouvement ouvrier en Algérie d'après « La Lutte sociale », 1919-1924*, Mémoire de maîtrise, Université de Tours, 1971.

KOULAKSSIS Ahmed et MEYNIER Gilbert, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale », *Le Mouvement social*, n° 130, mars 1985, p. 3-32.

LE GUENNEC Nicole, « Le Parti communiste français et la guerre du Rif », *Le Mouvement social*, n°78, janvier-mars 1972, p. 39-64.

LIAUZU Claude, *Militants, grévistes et syndicats : études du mouvement ouvrier maghrébin*, Nice, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, 1979.

MONETA Jakob, *La politique du Parti communiste français dans la question coloniale : 1920-1963*, Paris, François Maspero, 1971.

NAGY Laszlo J., « Débuts du communisme et Algérie et en Tunisie : Contribution à l'histoire des activités politiques de Charles-André Julien après le congrès de Tours », *Hespéris Tamuda*, vol. XXXV, 1997, p. 147-152.

SAYAH Taleb, *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier : les communistes d'Algérie dans la stratégie révolutionnaire du Komintern*, Thèse de doctorat, Université Lille II, 1976.

SCHWEITZER Thomas-Adrian, « Le Parti communiste français, le Comintern et l'Algérie dans les années 1930 », *Le Mouvement social*, n° 78, mars 1972, p. 115-136.

SIVAN Emmanuel, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976.

SPORTISSE William et FOLL-LUCIANI Pierre-Jean LE, *Le camp des oliviers : parcours d'un communiste algérien*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

TALEB BENDIAB Abderrahim, « La pénétration des idées et l'implantation communiste en Algérie dans les années 1920 », *Cahiers du mouvement social*, n° 3, 1978, p. 127-148.

Syndicalisme

AYACHE Albert, « Essai sur la vie syndicale en Algérie, l'année du Centenaire (1930) », *Le mouvement social*, n° 78, 1972, p. 95-114.

BENALLEGUE Nora, *Le mouvement syndical en Algérie*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris Diderot Paris VII, France, 1981, 489 p.

BENALLEGUE Nora, « Les militants du mouvement ouvrier en Algérie dans les années trente », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 2, 1981-1982, p. 85-104.

BENALLEGUE-CHAOUIA Nora, *Mouvement ouvrier, mouvement syndical en Algérie : 1919-1954*, Alger, Office des publications universitaires, 2005.

BOUROUBA Boualem, *Les syndicalistes algériens : leur combat, de l'éveil à la libération*, Paris/Montréal, l'Harmattan, 1998.

CARLIER Omar, « Un groupement idéologique : les premiers communistes algériens de l'émigration (note pour une recherche) », *Cahiers du GREMAMO*, n° 4, 1986-1987, p. 14-45.

CHOUKROUN Jacques, *Le mouvement national et le syndicalisme en Algérie, 1925-1954*, Mémoire de DES, Paris, 1972.

GALLISSOT René, « Syndicalisme ouvrier et question nationale en Algérie : les positions de la CGTU dans les années 1930-1935 », *Le Mouvement social*, n°66, janvier-mars 1969, p. 3-6.

LIAUZU Claude, « Pour un programme de recherche sur le travail et les mouvements sociaux maghrébins », *Cahiers de la Méditerranée*, 1981-1982, n° 2, p. 183-206.

PLANCHE Jean-Louis, « Une tentative de rupture anticolonialiste : les grèves de l'été 1936 en Algérie », *Cahiers du GREMAMO*, n° 4, 1986-1987, p. 86-120.

SOUFI Fouad, *Le mouvement de grève de 1936 en Algérie*, Alger, Institut arabe du travail, 1979.

TOUATI Houari, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier de l'Oranie : les militants syndicaux*, Oran, Centre de documentation des sciences humaines, 1981.

Franc-maçonnerie, Ligue des droits de l'homme

ANDUZE Éric, *La franc-maçonnerie au Moyen-Orient et au Maghreb, fin XIX^{ème}, début XX^{ème} siècle*, Paris, l'Harmattan, 2005.

ANDUZE Éric, *La franc-maçonnerie au Maghreb et au Moyen-Orient, 1876-1924 : un partenaire colonial et un facteur d'éducation politique dans la genèse des mouvements nationalistes et révolutionnaires*, Thèse, Université Marc Bloch, Strasbourg, 1996.

BLEVIS Laure, « De la cause du droit à la cause anticoloniale. Les interventions de la Ligue des droits de l'homme en faveur des « indigènes » algériens pendant l'entre-deux-guerres », *Politix*, vol. 16, n° 62, 2003, p. 39-64.

BENA Jacky, *Orients disparus : l'histoire des francs-maçons en Algérie*, Toulouse, Privat, 2011.

CABOTTE Jean-Christophe, *L'action d'un réseau philanthropique : le Grand Orient et la thématique de la Paix dans l'entre-deux-guerres*, Mémoire, IEP de Grenoble, 1996.

CAMOU Hélène, « La Franc-maçonnerie et les Algériens », *Humanisme : revue des francs maçons du Grand Orient de France*, n° 222, juin 1995, p. 65-71.

CLAVEAU Cylvie, *L'Autre dans les Cahiers des Droits de l'Homme, 1920-1940. Une sélection universaliste de l'altérité à la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen en France*, Thèse de doctorat (Ph.D.), Université McGill, Montreal, 2000.

COMBES André, « Les parlementaires maçons du Front populaire (1936-1940) », *Chroniques d'histoire maçonnique*, n° 61, 2007, p. 55-68.

COMBES André, *Les trois siècles de la franc-maçonnerie française*, Paris, Dervy, 2007.

- DUBOS Pierre, *Abd el-Kader El Djazaïri : émir, soufi, franc-maçon : l'action et la spiritualité en harmonie*, Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2010.
- ÉTIENNE Bruno, *Abd el-Kader et la franc-maçonnerie ; suivi de Soufisme et franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 2008.
- FOUQUET Julien, *Histoire et représentations de la franc-maçonnerie libérale dans la sphère des idées et des pratiques sociales, religieuses et politiques : l'exemple du Grand Orient de France de 1945 à 1984*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail, 2010.
- GASPARD Françoise (dir.), *Maurice Viollette, 1870-1960 : de Dreux à Alger*, Paris, l'Harmattan, 1991.
- GENDRE Claude, *La franc-maçonnerie mère du colonialisme : le cas du Vietnam*, Paris, l'Harmattan, 2011.
- HARLAND-JACOBS Jessica L., *Builders of empire : freemasons and British imperialism, 1717-1927*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2007.
- MAINGUY Irène, « Un sauvetage d'archives au Grand Orient de France », *Chroniques d'histoire maçonnique*, 2007, n° 61, p. 83-92.
- MILLET Thierry, *Le tablier et le tarbouche : francs-maçons et combat nationaliste en Syrie mandataire de 1920 à 1939*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 2008.
- ODO Georges, *La franc-maçonnerie dans les colonies, 1738-1960*, Paris, Éd. maçonniques de France, 2001.
- ODO Georges, *La franc-maçonnerie en Afrique francophone : 1781-2000*, Paris, Edimaf, 2000.
- SABAH Lucien, *La franc-maçonnerie à Oran : 1832-1914*, thèse d'État, Université de Poitiers, 1987.
- TOMEI Samuel, « Les loges françaises d'Afrique du nord dans les années 30 », *Chroniques d'histoire maçonnique*, n° 62, 2008, p. 26-40.
- TUBIANA Paul, *Une loge maçonnique en Algérie : Les Trinosophes africains de Mostaganem (1843-1940)*, mémoire de DEA, Université de Nice Sofia Antipolis, 1994.
- YACONO Xavier, « La franc-maçonnerie française et les Algériens musulmans (1787-1962) », *Anales de historia contemporánea*, n°6, 1987, p. 103-125.
- YACONO Xavier, *Un siècle de franc-maçonnerie algérienne (1785-1884)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1969.
- YACONO Xavier, *Les débuts de la franc-maçonnerie à Alger : 1830-1852*, Alger, Société Historique Algérienne, 1959.

Pendant la guerre d'indépendance

BOUAYED Anissa. *La Confédération générale du travail (C.G.T.) et la guerre d'Algérie*, Thèse de doctorat, Université Paris VII, 1985.

DESCAMPS Pascal, « La politique algérienne du gouvernement Guy Mollet : de la cohérence à l'enlèvement », dans Bernard MENAGER (dir.), *Guy Mollet, un camarade en République*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987, p. 463-474.

BAMPS Denis, *La SFIO et la guerre d'Algérie : de Sétif à la chute du gouvernement Mollet*, mémoire de DEA, IEP de Paris, 1986.

GILLARD Hugues, *Le rôle de la CGT dans la guerre d'Algérie*, Mémoire de maîtrise, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, 1989.

JOLY Danièle, *The French communist party and the Algerian war*, Basingstoke, Royaume-Uni, Macmillan, 1991.

KASTELL Serge et ALLEG Henri, *Le maquis rouge : l'aspirant Maillot et la guerre d'Algérie, 1956*, Paris/Montréal, 1997.

LASCAUX Fabien, *La SFIO et la décolonisation (1945-1951)*, Thèse de doctorat, Université du Maine, 1986.

LHAÏK Corinne, *Les étudiants communistes et la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Mémoire de troisième cycle, IEP de Paris, 1978.

MAQUIN Etienne, *Le Parti socialiste S.F.I.O. confronté à la guerre d'Algérie (1954-1958) : le drame algérien vu de Paris*, Thèse de doctorat, Université de Reims : 1988.

MAQUIN Etienne *Le Parti socialiste et la guerre d'Algérie (1954-1958)*, Paris, l'Harmattan, 1990.

MARYNOWER Claire, *Joseph Begarra : un socialiste oranais dans la guerre d'Algérie*, Paris, France, l'Harmattan, 2008.

MARYNOWER Claire, *Joseph Begarra: un socialiste dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Mémoire de master 2, IEP de Paris, 2007.

MORIN Gilles, « Charles-André Julien face à la guerre d'Algérie, un pédagogue socialiste », *Héspéris Tamuda*, vol. XXXV, 1997, p. 175-184.

MORIN Gilles, *De l'opposition socialiste à la guerre d'Algérie au Parti socialiste autonome, histoire d'un courant socialiste (1954-1960)*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, 1992.

PATTIEU Sylvain, *Les camarades des frères : trotskistes et libertaires dans la guerre d'Algérie*, Alger, Casbah, 2006.

SADOUN Marc, « Les socialistes entre principes, pouvoir et mémoire », dans RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris : Fayard, 1990, p. 225-234.

SEGUI Sandrine, *Les communistes français en guerre d'Algérie : histoire, mémoires et représentations (1954-1992)*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 1994.

SIDI MOUSSA Nedjib, « Face à la guerre d'Algérie : transactions anticoloniales et reconfigurations dans la gauche française », *Diacronie: Studi di Storia Contemporanea*, n° 9, 2012, p. 9-27.

SKOUTELSKY Rémi, *La FEN et la guerre d'Algérie, un syndicat à l'épreuve de la décolonisation*, Mémoire de maîtrise, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, 1989.

Histoire de l'Espagne

Relations entre l'Espagne et Algérie sur la longue durée

BONMATI ANTON José Fermín, *La emigración alicantina a Argelia (siglo XIX y primer tercio del siglo XX)*, Alicante, Secretariado de Publicaciones, 1990.

BONMATI ANTON José Fermín, *Fuentes para el estudio de la emigración de alicantinos a Argelia durante la etapa colonial*, Alicante, Universitat, 1987.

CRESPO Gérard et JORDI Jean-Jacques, *L'immigration espagnole dans l'Algérois : de 1830 à 1914*, Versailles, Éd. de l'Atlantique, 1991.

DEJEUX Daniel-Henri et PAGEAUX Jean (dir.), *Espagne et Algérie au ^{XXème} siècle : contacts culturels et création littéraire*, Paris, l'Harmattan, 1985.

DULPHY Anne, « L'Algérie française et l'Espagne : regards et perceptions », dans *L'Europe face à son passé colonial*, Paris, Riveneuve éditions, 2008, p. 269-287.

FLORES MORALES Ángel, *Españoles en Argelia*, Madrid, Publicaciones españolas, 1953.

JORDI Jean-Jacques, *Les Espagnols en Oranie : 1830-1914 : histoire d'une migration*, Montpellier, Africa nostra, 1986.

JORDI Jean-Jacques, *Problèmes de migration et d'insertion des espagnols en Oranie 1840-1950*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Provence, 1982.

SALINAS Alfred, *Oran la joyeuse : mémoires franco-andalouses d'une ville d'Algérie*, Paris, l'Harmattan, 2004.

VILAR Juan Bautista, « Los españoles en el norte de África: un ciclo migratorio olvidado (1830-1962) », dans MOLENAT Jean-Pierre et VACA LORENZO Ángel (dir.), *Minorías y migraciones en la historia*, Salamanque, Ediciones Universidad de Salamanca, 2004, p. 205-233.

VILAR Juan Bautista, « Immigration et présence espagnole en Afrique du nord (XIX-XXè siècles) », *Migrance*, vol. 3, n° 21, 2002, p. 10-26.

VILAR Juan Bautista, « Los españoles en el África mediterránea : su integración en el ciclo colonizador francés (1830-1962) », dans EIRAS ROEL Antonio et GONZALEZ LOPO Domingo L. (dir.), *Movilidad interna y migraciones intraeuropeas en la Península Ibérica*, Santiago de Compostela, Santiago de Compostela, Universidad de Santiago de Compostela, 2002, p. 171-210.

VILAR Juan Bautista, « La cultura española en Argelia (1830-1962) », dans MORALES LEZCANO Víctor et BUNES IBARRA Miguel Ángel DE (dir.), *Presencia cultural de España en el Magreb : pasado y presente de una relación cultural « sui generis » entre vecinos mediterráneos*, Madrid, MAPFRE, 1993.

VILAR Juan Bautista, *Cartagena en las emigraciones españolas al África francesa*, Madrid, Instituto Hispano-Árabe de Cultura, 1988.

VILAR Juan Bautista, *Argelia en las relaciones hispano-francesas : (1898-1914)*, Madrid, CSIC, 1986.

VILAR Juan Bautista, *Emigraciones murcianas a Argelia en el siglo XIX : su impacto demográfico, social y económico sobre la provincia de origen*, Madrid, Imp. Aguirre, 1983.

VILAR Juan Bautista, « Quelques conséquences en Espagne du soulèvement algérien de 1881 (dans les courants migratoires hispano-algériens et dans les relations hispano-françaises) », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, vol. 19, n°19, 1983, p. 275-291.

VILAR Juan Bautista, *Los alicantinos en la Argelia francesa (1830-1914)*, Alicante, Anales de la Universidad de Alicante, 1983.

VILAR Juan Bautista, *Aproximación a las fuentes españolas sobre la Argelia francesa (1830-1914)*, Université de Pau, Bulletin du département de recherches hispaniques, 1982.

VILAR Juan Bautista, *Alicante en el tráfico español con Argelia (1830-1833)*, Alicante, Diputación Provincial de Alicante, 1977.

VILAR Juan Bautista, *España en Argelia, Túnez, Ifni y Sahara durante el siglo XIX*, Madrid, IDEA, 1970.

Histoire des gauches espagnoles

ALTED VIGIL Alicia, AROCA MOHEDANO Manuela et COLLADO Juan Carlos, *El sindicalismo socialista español : aproximación oral a la historia de UGT (1931-1975)*, Madrid, Fundación Largo Caballero, 2010.

DEL ROSAL DIAZ Amaro, *Historia de la UGT de España en la emigración, 1939-1950. Tomo I : 1939-1940*, Barcelona/Buenos Aires/México, Grijalbo, 1978.

GARCIA PAZ Beatriz, MOTILVA MARTI Carmen et ROSAL Amaro del, *Catálogo de los archivos donados por Amaro del Rosal*, Madrid, Pablo Iglesias, 1986.

GONZALEZ CALLEJA Eduardo, « La emigración política y la oposición violenta a la monarquía restaurada (1897-1931) », *Hispania*, vol. LXII/2, n°211, 2002, p.483-504.

HERRERIN LOPEZ Angel, *La CNT durante el franquismo : clandestinidad y exilio (1939-1975)*, Madrid, Siglo XXI de España, 2004.

LLOPIS Rodolfo, *Etapas del Partido Socialista Obrero Español*, Toulouse, Edit. Socialista, 1962.

MARTIN NAJERA Aurelio, *Partido Socialista Obrero Español*, Madrid, Fundación Pablo Iglesias, 2009.

MARTIN NAJERA Aurelio, *Catálogo de los archivos y documentación de particulares*, Madrid, Pablo Iglesias, 1993.

MARTIN NAJERA Aurelio, *Fuentes para la historia del Partido Socialista Obrero Español y de las Juventudes Socialistas de España*, Madrid, Pablo Iglesias, 1991.

MARTIN NAJERA Aurelio et BARRUSO Pedro, *Diccionario biográfico del socialismo español (1879-1939)*, Madrid, Fundación Pablo Iglesias, 2010.

MARTIN NAJERA Aurelio et GONZALEZ QUINTANA Antonio, *Fuentes para la historia de la Unión General de Trabajadores*, Madrid, Pablo Iglesias, 1988.

MATEOS Abdón, *Las izquierdas españolas desde la guerra civil hasta 1982 : Organizaciones socialistas, culturas políticas y movimientos sociales, tomo 1 (1939-1940)*, Madrid, UNED, 1997.

PEREZ CRESPO Antonio, « Incidencia en la región murciana del fenómeno cantonalista », *Anales de Historia Contemporánea* n°10, 1994, p. 285-307.

PRESMILER Sylvie, «L'émigration politique espagnole en France (1872-1876, 1894-1912) », *Revue Caravelle*, n° 21, 1973, p. 117-135.

TUÑON DE LARA Manuel (dir.), *Historia del socialismo español, vol. 4 : 1939-1977*, Barcelone, Conjunto Editorial, 1989.

VARGAS Bruno, *Rodolfo Llopi : 1895-1983*, Barcelone, Planeta, 1999.

VARGAS Bruno, *Rodolfo Llopi : 1895-1983*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 1996.

Guerre civile et exil

BACHOUD Andrée et SICOT Bernard, *Sables d'exil : les républicains espagnols dans les camps d'internement au Maghreb, 1939-1945*, Perpignan, Mare nostrum, 2009.

BONMATI ANTON José Fermín, *La emigración alicantina a Argelia (siglo XIX y primer tercio del siglo XX)*, Alicante, Secretariado de Publicaciones, 1990.

CHAREAUDEAU Anne, « Les réfugiés espagnols dans les camps d'internement en Afrique du nord », *Hommes et migrations*, n° 1158, octobre 1992, p. 23-29.

DREYFUS-ARMAND Geneviève, *L'exil des républicains espagnols en France : de la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999.

DREYFUS-ARMAND Geneviève, *L'émigration politique espagnole au travers de sa presse, 1939-1975*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 1994.

DREYFUS-ARMAND Geneviève, TEMIME Émile et MILZA Pierre, *Les camps sur la plage : un exil espagnol*, Paris, Autrement, 1995.

DULPHY Anne, *L'Algérie entre appartenance française et empreinte espagnole 1936-1962*, Mémoire de recherche pour l'habilitation à diriger des recherches, IEP de Paris, 2011.

DULPHY Anne, « État colonial et minorité nationale : migration et exil républicain espagnols en Algérie (1936-1954) », dans EL MECHAT Samia (dir.), *Les administrations coloniales, XIX^{ème}-XX^{ème} siècles : esquisse d'une histoire comparée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 193-209.

GRAHAM Helen, *Socialism and War : The Spanish Socialist Party in Power and Crisis, 1936–1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

- JORDI Jean-Jacques, « Les Oraniens face à la guerre civile espagnole », *Bulletin d'histoire contemporaine de l'Espagne*, n° 6, 1987, p. 22-30.
- JORNET José et MALVY Martin (dir.), *Républicains espagnols en Midi-Pyrénées : exil, histoire et mémoire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005.
- KATEB Kamel, « Les immigrés espagnols dans les camps en Algérie (1939-1941) », *Annales de démographie historique*, n° 113, 2007, p. 155-175.
- KEREN Célia, « Les enfants espagnols réfugiés en France : 1939 ou la crise de la solidarité ouvrière », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 44, octobre 2009, p. 75-89.
- KOERNER Fernand, « Les répercussions de la guerre d'Espagne en Oranie (1936-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°3, juillet-septembre 1975, p. 476-487.
- MARTIN NAJERA Aurelio, *Catálogo de los archivos de guerra civil de las comisiones ejecutivas del Partido Socialista Obrero Español y de la Unión General de Trabajadores*, Madrid, Pablo Iglesias, 1988, 430 p.
- MARTINEZ LEAL Juan, « El Stanbrook : un barco mítico en la memoria de los exiliados españoles », *Pasado y Memoria. Revista de Historia Contemporánea*, vol. 4, 2005, p. 65-81.
- MARTINEZ LOPEZ Miguel, *Casbah d'oubli : l'exil des réfugiés politiques espagnols en Algérie : 1939-1962*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- MILZA Denis et PESCHANSKI Denis (dir.), *Italiens et Espagnols en France : 1938-1946*, Paris, l'Harmattan, 1994.
- MUÑOZ CONGOST José, *Por tierras de Moros : el exilio español en el Magreb*, Móstoles, Espagne, Ed. Madre tierra, 1989.
- PEIGNE Margot, *Les exilés espagnols en Algérie française, 1939-1942*, Mémoire de maîtrise, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, 2004.
- PESCHANSKI Denis, *Les camps français d'internement 1938-1946*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, France, 2000, 948 p.
- PESCHANSKI Denis, *La France des camps : l'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002.
- RUBIO Javier, *La emigración de la guerra civil de 1936-1939 : historia del éxodo que se produce con el fin de la IIª República española*, Madrid, Ed. San Martin, 1977.
- SKOUTELSKY Rémi, *L'espoir guidait leurs pas : les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, B. Grasset, 1998.
- VARGAS Bruno et DEBORD Didier, *Les Espagnols en France : une vie au-delà des Pyrénées*, Toulouse, Éditions de l'attribut, 2010.

VARGAS Bruno (dir.), *La Seconde République espagnole en exil en France : 1939-1977*, Albi, Presses universitaires de Champollion, 2008.

VILANOVA FUENTES Antonio, *Los olvidados : los exiliados españoles en la Segunda Guerra Mundial*, Chihuahua, Instituto Chihuahuense de la Cultura, 2005.

VILAR Juan Bautista, *La España del exilio : las emigraciones políticas españolas en los siglos XIX y XX*, Madrid, Síntesis, 2012.

VILAR Juan Bautista, *Las migraciones españolas contemporáneas a Europa y norte de África*, Madrid, Sociedad Estatal Nuevo Milenio, 2001.

VILAR Juan Bautista, « La última gran emigración política española : Relación nominal de los militantes republicanos evacuados de Alicante por el buque inglés « Stanbrook » con destino a Orán en 28 de marzo de 1939 », *Anales de historia contemporánea*, 1983, n° 2, p. 273-330.

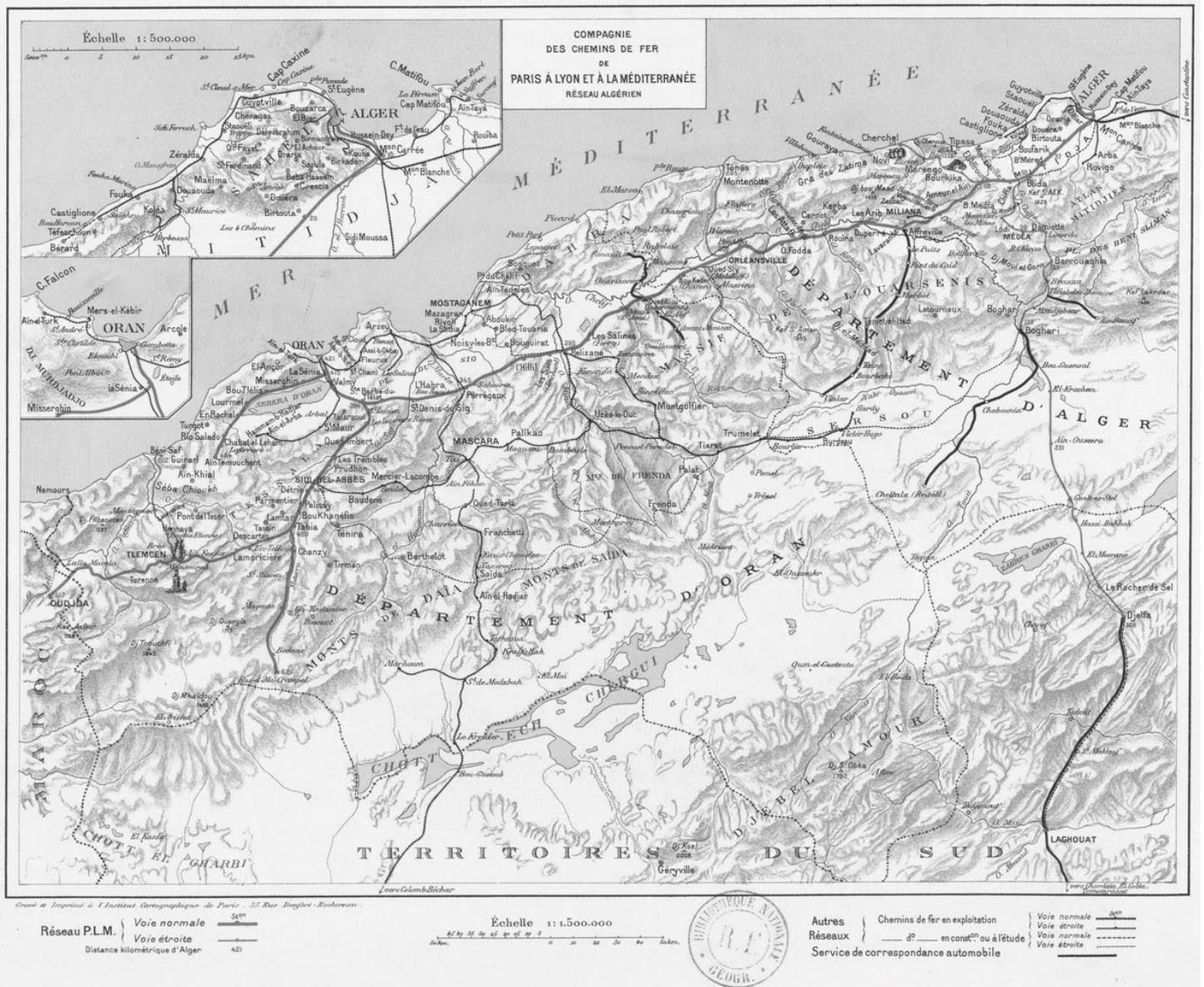
VILAR Pierre, *La Guerre d'Espagne : 1936-1939*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

WINGEATE PIKE David, « Les anarchistes et la guerre d'Espagne : apports nouveaux », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2012, vol. 247, n° 3, p. 67.

Annexes

Cartes

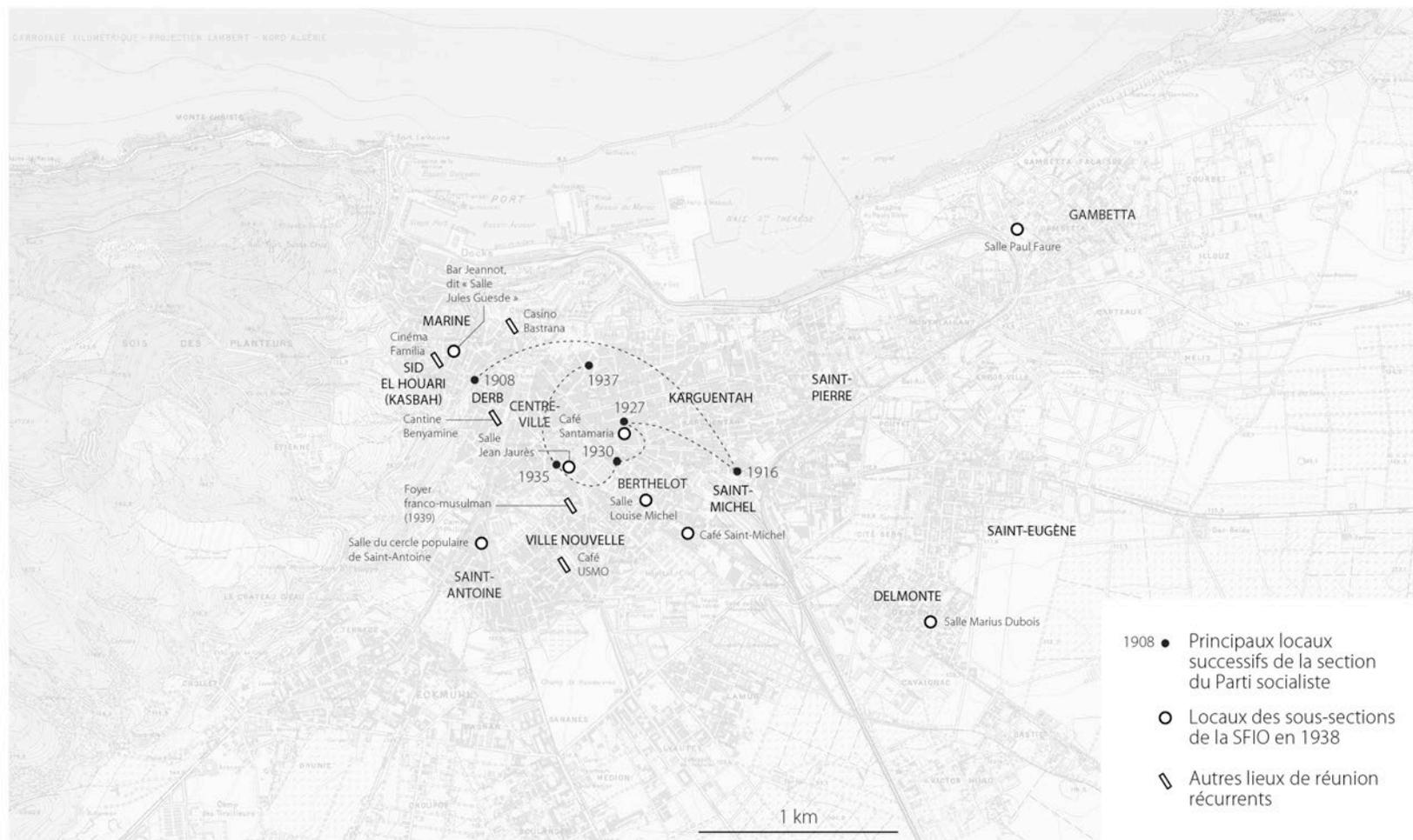
Chemins de fer de l'Algérie



INSTITUT NATIONAL CARTOGRAPHIQUE, *Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée* : réseau algérien, 1930.

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Les lieux du militantisme SFIO à Oran (1908-1939)

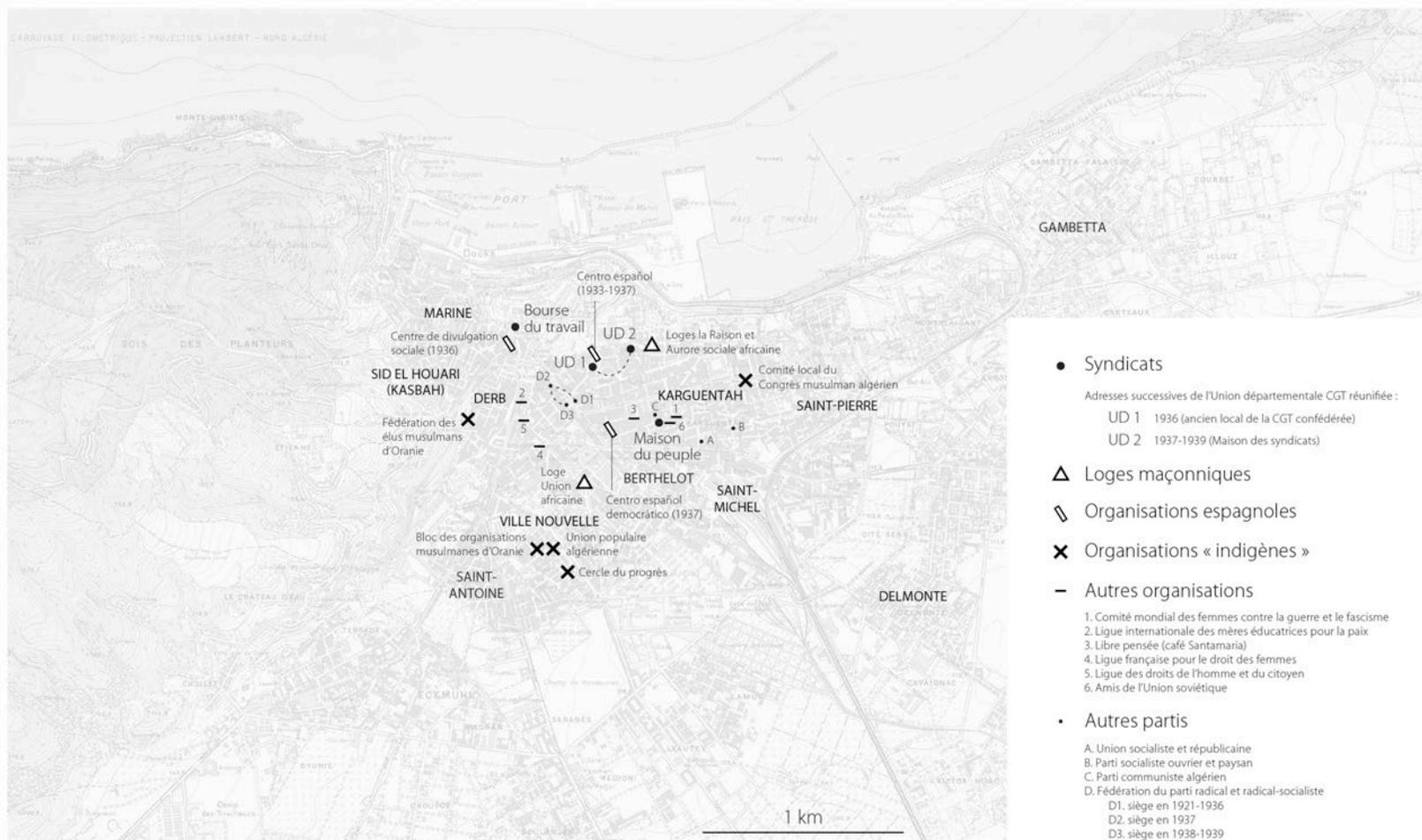


Sources : dépouillements divers de l'auteur.
carte IGN 1/10 000^e (1928)

Conception : Claire Marynower, 2013

Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

Les autres lieux du militantisme de gauche à Oran (1919-1939)

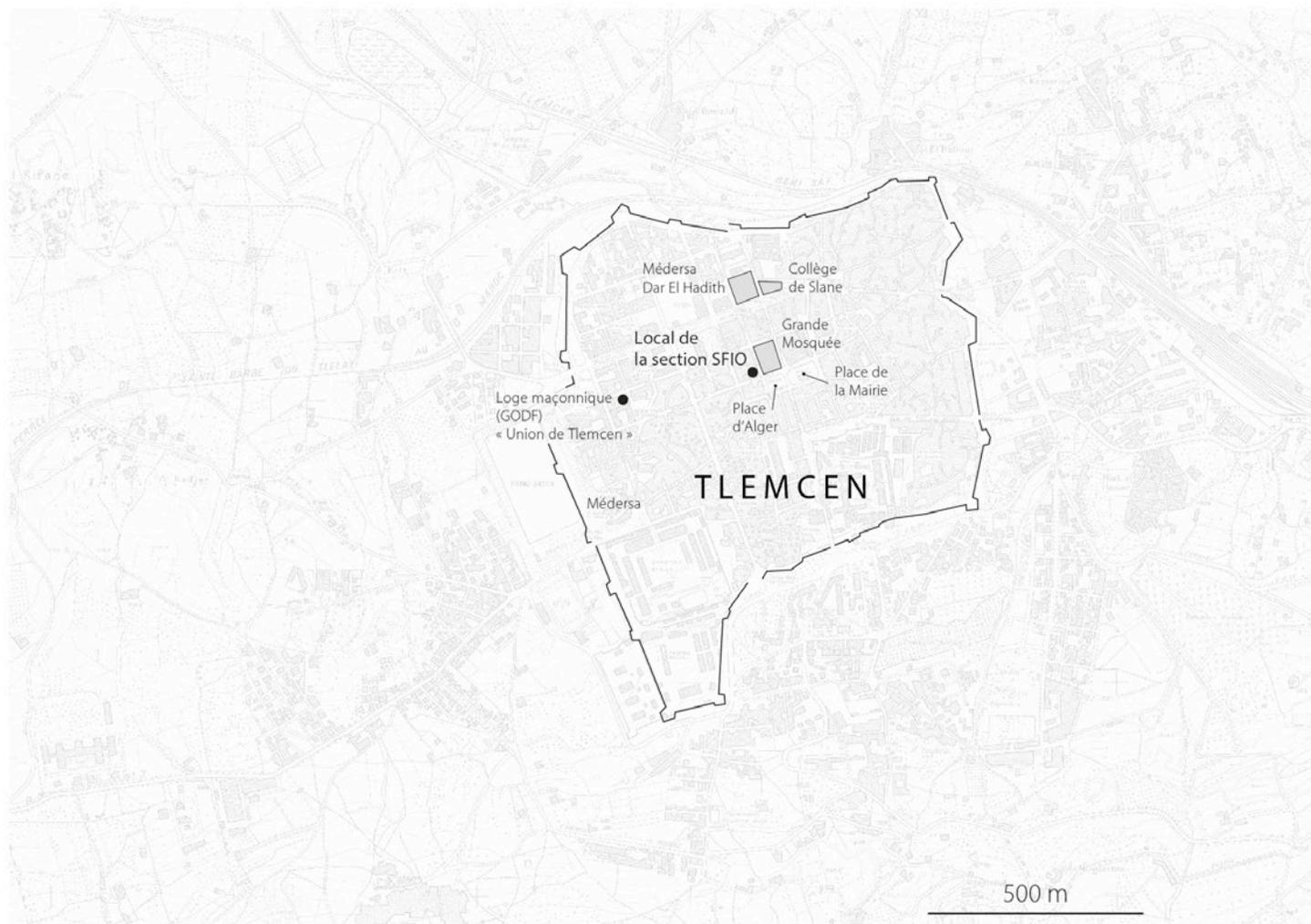


Sources : dépouillements divers de l'auteur.
carte IGN 1/10 000^e (1928)

Conception : Claire Marynowar, 2013

Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

La SFIO à Tlemcen (1919-1939)

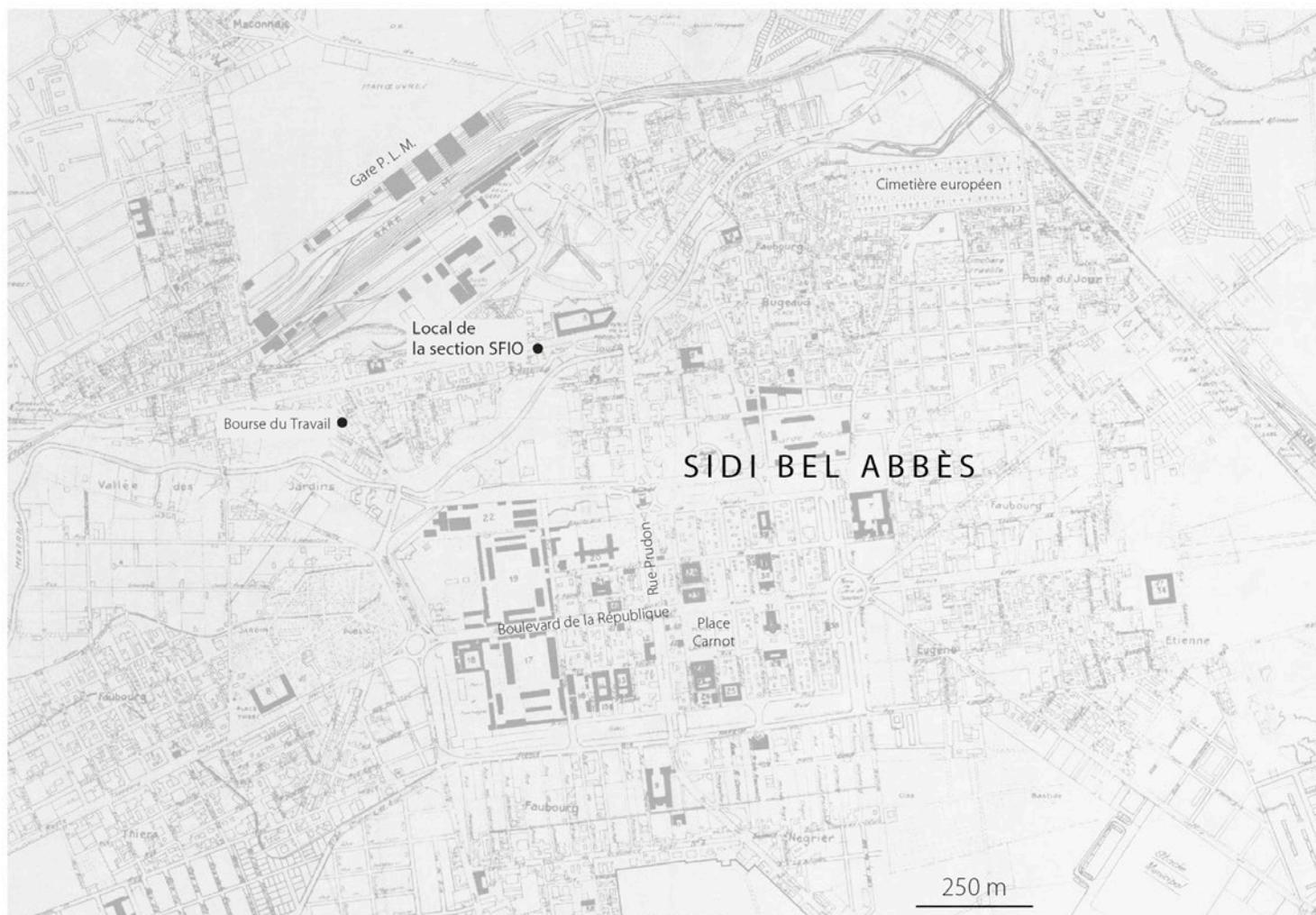


Sources : dépouillements divers de l'auteur.
carte IGN 1/5 000^e (1958)

Conception : Claire Marynowar, 2013

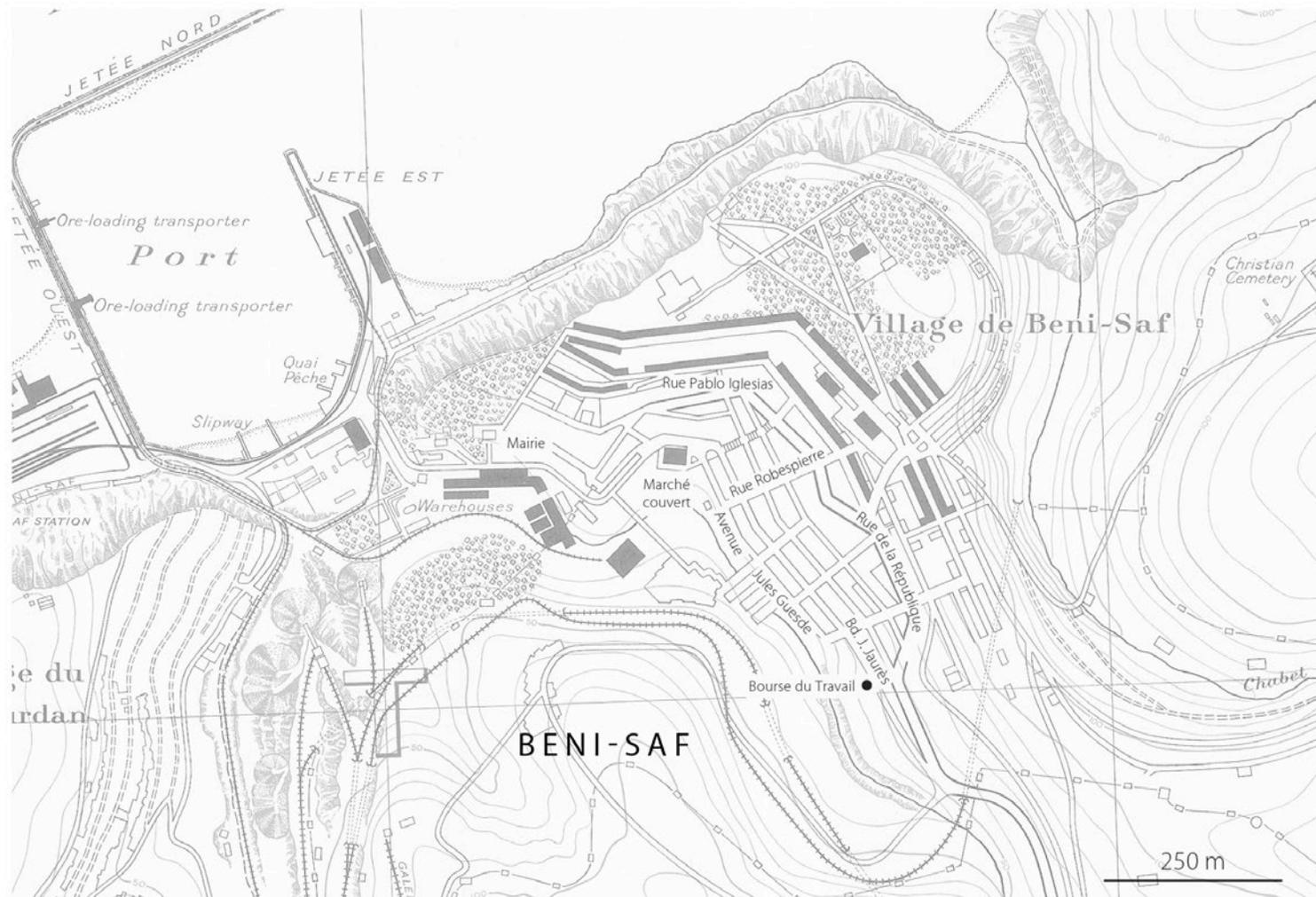
Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

Sidi Bel Abbès (1919-1939)



Sources : dépouillements divers de l'auteur.
carte IGN 1/5 000^e (date antérieure à 1965)
Conception : Claire Marynowar, 2013
Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

Beni-Saf (1919-1939)



Sources : dépouillements divers de l'auteur.
carte British War Office 1/5 000^e (1942)

Conception : Claire Marynowar, 2013

Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie, 2013

Documents iconographiques

Affiche du meeting « Contre la vie chère », Oran (19 mars 1919)



Source : ANOM/Oran 92/2541.

Manifeste de la Ligue de la République (1925)

LIGUE DE LA RÉPUBLIQUE (SECTION D'ORAN) MANIFESTE

Aux Electeurs Oranais,

1° La Section d'Oran de la *Ligue de la République* a décidé de constituer une liste de candidats pour les prochaines élections municipales.

2° Dans la lutte électorale, la *Ligue* s'élèvera au-dessus des compétitions de personnes, des basses querelles d'intérêts particuliers, des ambitions privées, des polémiques grossières et mesquines. Elle se placera uniquement sur le terrain des idées. Son but essentiel sera l'Intérêt Général, la réalisation de son idéal de progrès et l'administration impartiale de la Cité Oranaise.

3° Certaines listes adverses iront peut-être à la bataille en voilant leurs tendances, en masquant leur drapeau. La *Ligue de la République* ne saurait adopter une telle attitude. Elle réproouve tout confusionnisme et toute hypocrisie. Son drapeau c'est celui du *Cartel des Gauches*, son programme c'est celui que ce Cartel a présenté en France, le 11 Mai 1924, pour les élections législatives.

4° Considérant qu'il s'agit de poursuivre sur le terrain municipal la lutte engagée aux élections législatives contre le Bloc National.

Considérant qu'il importe d'assurer aux républicains dans la France entière la possession des municipalités et la majorité dans le corps électoral sénatorial.

Considérant qu'en présence des attaques de la réaction dirigée par le Général de Castelnau et M. Millerand, il est du devoir de tout républicain sincère de manifester ouvertement sa confiance dans le Ministère Herriot.

La Section d'Oran rappelle à tous les démocrates le caractère non seulement administratif, mais *politique* de la bataille qui va s'engager et les invite à se grouper autour de la *Ligue de la République* pour défendre le programme du Cartel des Gauches.

5° Conformément aux décisions prises par les récents Congrès du Parti Socialiste Unifié, du Parti Republicain Socialiste, du Parti Radical et Radical Socialiste, la ligue refuse toute alliance avec des groupements ou des personnalités ayant participé au Bloc National. Elle n'acceptera comme candidats du Bloc des Gauches que les Citoyens réprouvant sans réserves la Politique néfaste du Bloc National.

6° La *Ligue de la République* rappelle avec énergie les proclamations qu'elle a déjà lancées au sujet de certaines tendances séparatistes et au sujet d'un mouvement antisémite. Elle affirme de nouveau solennellement que, d'après la Déclaration des Droits, tous les citoyens Français sont égaux. Elle n'établit aucune différence parmi les électeurs Oranais, qu'ils soient Israélites ou Néos, Latins ou Celtes, Oranais de naissance ou Français venus de la Métropole. Elle s'élève contre tout particularisme étroit, contre toute lutte de races fratricide. Elle réclame l'égalité absolue de tous les citoyens et proclame la nécessité de la République : Une et Indivisible.

7° La Ligue est décidée à lutter sans merci contre toute corruption électorale, tout achat de voix qui serait un déshonneur pour le suffrage Universel. Elle s'élèvera avec force contre les puissances d'argent qui chercheraient à corrompre des électeurs inconscients.

D'ores et déjà elle a informé son Comité Central de sa décision. Les mesures nécessaires seront prises pour empêcher le scandale d'une corruption électorale effrontée.

Vive la République!

ORAN — IMP. YILLOUZ

LA SECTION D'ORAN DE LA LIGUE DE LA RÉPUBLIQUE

Manifeste de l'entente des groupements républicains et des groupes de gauche (1925)



Source : ANOM/Oran/E/227.

Affiche de la fédération SFIO de l'Oranie, « L'affaire Gonzalès » (1931)

L'AFFAIRE GONZALÈS

Sans aucune preuve. Après une instruction décisive. Malgré des témoignages décisifs et des preuves flagrantes de la mauvaise foi du plaignant, on incarcère Gonzalès, le maire ouvrier de Béni-Saf, alors que cette arrestation préventive ne se justifiait ni par les nécessités de l'instruction, ni par l'importance de l'affaire.

LA MANŒUVRE EST ÉVIDENTE

Se venger de la courageuse attitude de Gonzalès et des socialistes Béni-Safiens.
Influencer le résultat de la campagne électorale ouverte à Oran.
Ces méthodes fascistes s'infiltrèrent dans notre région.
Il est temps de réagir.

On interdit nos réunions.
On traduit des fonctionnaires socialistes devant des conseils de discipline.
On arrête sans preuve et sans raisons les militants ouvriers.
Le mandat d'arrêt a d'ailleurs été délivré dans des circonstances curieuses sur lesquelles nous demanderons des comptes.

Nous ne pouvons croire que des magistrats mettent la justice au service du patronat et de la réaction politique, mais nous sommes obligés de constater que l'incarcération a été décidée avec une légèreté étonnante. Il y a là un responsable et ce responsable

Nous le connaissons

En attendant tandis que des preuves nouvelles de non culpabilité sont apportées chaque jour, on perd du temps pour ne pas rendre l'ordonnance de non-lieu désormais inévitable. Les magistrats après s'être saisis de Gonzalès en sont aussi embarrassés qu'un poisson d'une pomme. Ils voudraient bien s'en défaire mais ils n'osent pas prendre une décision qui serait un aveu de légèreté.

La Fédération socialiste et la classe ouvrière du Département ne permettront pas que se prolonge cette insupportable comédie.

Nous exigeons la libération immédiate de Gonzalès, sans préjudice de la suite que nous comptons donner à ce scandaleux abus.

**LA FÉDÉRATION SOCIALISTE S. F. I. O.
DE L'ORANIE.**

Imp. MACHADO Oran

ANOM/Oran/96, pièce jointe du rapport du commissaire au sous-préfet, Beni-Saf, 10 février 1931.

Chronique oranaise

Avec les décrets de Beni-Saf, tout sortant de la ville d'Oran, les socialistes et les autres ont en vue de la direction de l'Algérie, on nous a bien arrêtés pour prendre notre ami Gossais, maire de Beni-Saf, mis en liberté provisoire.

De quel crime cet homme est-il accusé ? La direction de la mine, sans doute en accord avec les fascistes d'Oran, l'a fait arrêter à la veille des élections municipales de cette dernière ville pour soustraction de documents, opérant ainsi jeter le discrédit sur les candidats du Parti socialiste.

De quoi s'agit-il ? Un bail, non signé, est trouvé par Gossais dans les papiers de son père, récemment décédé.



Beni-Saf. — Le maire.

Celui-ci n'y attache aucune importance et le cédule. La direction de la mine, qui a préparé ses baux pour disposer les locataires de terrains affectés, prétend que cette note a été écrite dans ces bureaux où d'ailleurs Gossais n'a pas accès et l'instigateur un juge d'instruction pour faire signer un mandat d'arrêt.

Notre ami M. Blaise, avocat, met à jour le rôle de l'association et obtient la mise en liberté provisoire de Gossais, en attendant sans doute une ordonnance de non-lieu.

Nous arrivons à Montépin. Voici des grèves de la justice, des grèves de nuit, une heure, Gossais nous attend. Je le félicite au nom du Parti et nous repartons pour Beni-Saf.

La grande majorité de la population de cette petite ville de six mille habitants s'élève sur ses pieds. Une éviction totale aggrave le mal. Les Algériens, en attendant, ont été les premiers à partir, puis les Français, les Espagnols, les Italiens, se précipitent vers lui. Mais les charbonniers de la mine restent seuls et ne qu'ils ont vu leur travail réduit en cendres. A ce point, il est évident que, quand à la tribune d'une salle accessible, Gossais comme nous a parlé, en me souhaitant la bienvenue, après ma conférence sur le socialisme, les Algériens, les Français, les Espagnols, les Italiens, se précipitent vers lui, se précipitent vers lui, se précipitent vers lui.

Mais voilà qu'une manifestation de la mine, malgré toutes les précautions, nous fait voir la tête de nos amis persécutés, nous fait voir la tête de nos amis persécutés, nous fait voir la tête de nos amis persécutés.

Les experts désignés par les juges n'offrent aucune garantie d'impartialité.

En outre, leur formation et leur profession en font des serviteurs de la propriété bâtie.

Nous n'en connaissons pas un qui ait en présence d'une quittance de loyer du terme de juillet 1914, ait eu le courage de dire que ce prix correspondait bien à la valeur locative des lieux à cette époque.

Ces valeurs des propriétaires, se réalisant rien que par le biais des magistrats, imposent, cependant leur volonté aux magistrats.

Ceux-ci généralement, s'inclinent avec respect devant les conclusions de l'expertise de l'art. IX quand un expert a fixé un prix de base de 1914, par une méthode toujours contraire à la loi, la locataire n'a qu'à s'acquiescer, comme le juge.

Les experts, surtout devant les jugements de paix, rendent véritablement la justice.

C'est un scandale intolérable.

Les modifications apportées dans les immeubles depuis la guerre servent souvent de base à une action en fixation de la valeur locative de 1914.

Les experts déposaient avec une joie sans mélange, les mémoires d'entrepreneurs qui leur sont communiqués à cet effet par les propriétaires.

Mais voilà, la Cour de cassation vient de troubler cette curée en rendant un arrêt de la plus haute importance.

Elle décide en effet que le juge ne peut faire état des améliorations apportées aux locaux depuis cette époque, à moins que ces améliorations ne constituent une véritable transformation de la chose louée, n'ayant aucun rapport avec les locaux loués en 1914.

Les juges et les experts vont-ils comprendre cette fois l'avertissement qui leur est si nettement donné par la commission supérieure ?

Locataires, soyez vigilants.

Régis STUART.

Contre le régime du Cherche-Midi

Important meeting de protestation aux Sociétés Savantes

Le Populaire a annoncé, il y a quelques jours, l'adoption d'un projet de loi imposant aux militaires délégués à la prison du Cherche-Midi.

Un meeting de protestation a eu lieu samedi soir, salle des Sociétés Savantes sous la présidence d'Emile Rouget.

Assistances très nombreuses, entendit tout à tour : Fernand Corcos, (Ligue des Droits de l'Homme), Gaston Guiraud, (Union des syndicats confédérés), Raymond (Parti socialiste), Georges Jéant (Jeunes républicains), Gustave Pich, Victor Marie, Maurice Gillet, Ernest Lafont, Le Melloué, Pierre Oudin.

Germaine Decaric, qui devait également prendre la parole, s'est excusée.

Le meeting se termina par l'adoption d'un ordre du jour affirmant les conclusions des orateurs, c'est-à-dire protestant contre le régime du Cherche-Midi, contre les bagnes militaires et réclamant l'annulation pour les délégués militaires.

de bourse allié à leur passage et l'école républicaine, notre interventionnaire chanté aussi bien par les Algériens que par les Européens. Et si nous, nous descendons le char du vieux Pottier, s'envoler des rives africaines. Le cortège se dispersa après avoir salué d'une acclamation formidable son maire le père.

Bien sûr, nous n'avons remporté hier à Oran qu'une demi-victoire, car nous n'achetons pas, comme nos adversaires, faciles ses voix électoraux. Mais, tenons-nous ! Nous prévoyons et ce soir nous serons un peuple enthousiaste qui s'élèvera, les industries de la justice bourgeoise.

Lucien Roland.

La Populaire, 25 février 1931, p. 6

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Une du Semeur, « Vive la République espagnole » (18 avril 1931)



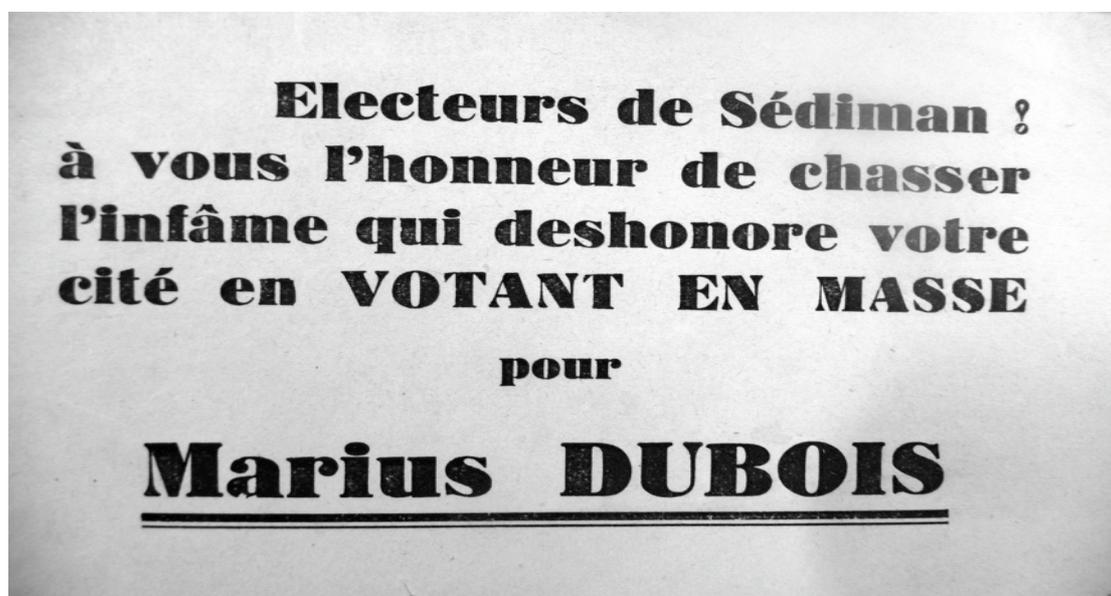
Source : collections de presse des archives de la wilaya d'Oran (AWO).

Tract des Unions latines, élections municipales de 1931



Source : ANOM/Oran/E/237.

Papillons de la section SFIO d'Oran, élections cantonales de 1934



Source : ANOM/Oran/E/213, Note du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 12 octobre 1934

Tract SFIO anti-Lambert, élections cantonales de 1934

Profession de foi à la manière de

Qui n'a pas donné d'eau douce à Oran ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui n'a pas respecté la propriété privée, l'eau douce aux Riverains de Raz-el-Aïn ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui a fait condamner les ouvriers en chômage ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui a vendu la Ville d'Oran à Blachette et aux Algérois ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui soutient les Maisons de Tolérance ? **c'est l'Abbé Lambert !**

Qui a pris 500.000 francs destinés aux écoliers d'Oran ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui prend « La Chispa » tous les jours ? **c'est l'Abbé Lambert !**

Qui a insulté les Socialistes Espagnols à Bastrana ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui a enlevé l'eau douce, Rue de Ténès, Rue Trobriant, Rue de Saïda ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui a vendu de l'eau de Raz-el-Aïn pour l'eau de ses puits ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui insulte à la misère dans un but électoral ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui fait de la fraude électorale ?..... **c'est l'Abbé Lambert !**

Qui, avec Cazes, ment tous les jours dans Oran-Matin ?.....
c'est l'Abbé Lambert !

Qui déshonore la Ville d'Oran ?..... c'est l'Abbé Lambert !

Qui souille honteusement sa soutane ?... c'est l'Abbé Lambert !

Qui tue la croyance et la religion ?..... c'est l'Abbé Lambert !

Qui prendra la tape à Sédiman ?..... c'est l'Abbé Lambert !

Imprimerie spéciale du « SEMEUR »

Source : ANOM/Oran/E/213.

Tract SFIO anti-Lambert, élections cantonales de 1934

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)
J'ACCUSE...

J'accuse le maire Lambert, prêtre indigne, d'avoir menti en affirmant que j'avais reproché à nos militants « en termes désobligeants » de faire baptiser leurs enfants et de se marier à l'Eglise !

Or depuis 25 ans que je milite j'ai toujours respecté et continuerai à respecter toutes les convictions qui s'affirment sincères.

J'accuse le maire Lambert, affairiste, d'avoir trompé les Oranais en leur promettant de l'eau pour « dans 15 jours ». Voilà 6 mois qu'il déshonore la mairie et non seulement l'eau est toujours salée, mais celle qui était douce ne l'est plus !

J'accuse le maire Lambert d'avoir frustré les écoliers d'Oran de 600.000 francs de fournitures scolaires. Un million avait été voté par l'ancienne municipalité pour donner les fournitures gratuites à tous les enfants d'Oran. Le maire Lambert a pris sur ce crédit ses 500.000 francs pour recherches d'eau, et des centaines d'enfants attendent !...

J'accuse le maire Lambert de préparer la guerre civile à Oran en faisant passer la musique indigène en pleine effervescence électorale dans le quartier juif ; en affirmant mensongèrement qu'à la sortie de notre réunion du Familias on avait crié « Vive Dubois ! A bas les Juifs ! » alors que tous les honnêtes gens sont là pour affirmer la dignité de noire réunion. Pourquoi a-t-il lui dans son conseil des antijuifs notoires ?!...

J'accuse le maire Lambert d'avoir insulté la nation Espagnole en attaquant odieusement à Bastrana la classe ouvrière de ce pays qui lutte pour la République et les libertés républicaines.

J'accuse le maire Lambert de vouloir déposséder les jardiniers du Ravin d'une eau qui leur est reconnue depuis cent ans !

J'accuse le maire Lambert d'avoir fait vendre en ville avant les élections, de l'eau du Ravin pour de l'eau de « ses puits » !!!

J'accuse le maire Lambert d'insulter la religion catholique en se servant pour ses fins électorales d'une soutane qu'il n'a plus le droit de porter; en se montrant dans des bouges et toutes les beuveries en état d'ébriété repoussante !

J'accuse le maire Lambert d'avoir trompé la ville d'Oran ; en voulant lui vendre de l'eau qu'il déclare lui-même ne plus avoir puisqu'il s'octroie 500.000 frs pour recherches d'eau ! Alors pourquoi l'affairiste demandait-il à l'ancienne municipalité 7 millions pour son eau ?!

J'accuse le maire Lambert d'être l'ennemi de la classe ouvrière et de la liberté de manifestation en faisant condamner des travailleurs comme Torrecillas et des maçons à 3 et 4 mois de prison pour avoir dignement manifesté contre chômage et misère !

J'accuse le Maire Lambert d'avoir insulté à la misère en faisant des distributions publiques de vivres dans un but électoral, alors qu'un bureau de bienfaisance existe.

J'accuse le maire Lambert d'avoir fait ainsi une honteuse pression électorale.

J'accuse le maire Lambert d'avoir violé la liberté du travail en mettant à la porte sans raisons du marché Bastrana, Lopez Manuel, depuis 25 ans mandataire, mutilé de guerre et père de trois enfants.

J'accuse le maire Lambert de se faire du drapeau tricolore que j'ai toujours respecté, tout en servant le mien, un paravent pour couvrir son affairisme, son indignité, ses mensonges et sa malhonnêteté !

J'accuse le maire Lambert de mentir odieusement en affirmant au nom de son conseil que l'assassin du Roi de Yougoslavie et du ministre Barthou est « un groupe de Révolutionnaires ». Odieux et révoltant mensonge, fait dans un but intéressé ! Qu'il fasse comme nous, qu'il salue les victimes — nous en avons eu nous autres ! — et qu'il ne profane pas leurs cadavres en s'en servant comme tremplin électoral !

Travailleurs de Sédiman : Tous aux urnes pour chasser l'infâme !! Tous aux urnes pour libérer Oran !!

Faites, conscients et forts, le Front de l'Honnêteté contre le Front de l'indignité, de l'affairisme et du mensonge !

Tous debout contre le prêtre INTERDIT !

J'ai confiance en vous !

Vous pouvez avoir confiance en moi !

VIVE SEDIMAN !

MARIUS DUBOIS,

Imprimerie Machade - ORAN

ANOM/Oran/E/213, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 13 octobre 1934.

Une du premier numéro du Front populaire de l'Oranie (17 août 1935)



Source : collections de presse des archives de la wilaya d'Oran (AWO).

Invitation au meeting d'El Islahia conviant Bernard Lecache, février 1936

EL-ISLAHIA Société Educatrice en Langue Arabe
Siège Social : 2, Rue de l'Étang

APPEL à tous les hommes de cœur : Musulmans, Israélites et Européens

Le Comité de EL-ISLAHIA invite tous les hommes qui veulent lutter contre les haines de races à assister à la Conférence qui sera donnée au

Casino Bastrana, Vendredi 28 Février
A 21 HEURES

Messieurs BRAHIMI et HADI de l'Association des Oulémas d'Algérie développeront le sujet suivant : **Les causes de l'Antisémitisme à travers les pays Arabes.**

Nous invitons bien fraternellement M. Bernard LECACHE et tous les membres de la L.I.C.A. à assister à cette conférence.

Source : ANOM/Oran/9H/38.

Affiche de la foguera d'Oran (printemps 1936)



Source : Archivo municipal de Alicante, disponible sur : <http://www.alicante-ayto.es/archivo/home.html>
[consulté le 1^{er} avril 2013].

Une du Semeur du 13 juin 1936 sur le problème colonial

LE SEMEUR

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA FEDERATION SOCIALISTE ET DE L'ORANIE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Motion sur le problème colonial

votée par le congrès Socialiste de Paris, juin 1936

Le Socialisme, grand vainqueur de la bataille, sera à la hauteur de la tâche qui lui incombe.

ANNONCES
Le SEMEUR est obligé pour l'insertion des annonces légales et judiciaires

ABONNEMENTS
Un an 20 fr
Six mois 11 fr

REDACTION - ADMINISTRATION : 16, Rue d'Alger, ORAN, Téléphone 713 23

LE NUMERO : 25 CENTIMES

SAMEDI 13 JUN 1936

A l'heure si grave de prendre la direction du gouvernement de Front populaire, le Parti socialiste SFIO a consacré une séance de son Congrès à l'examen du problème colonial, préoccupé avant tout par les intérêts indigènes et par sa volonté de soutenir leur cause.

Voici la motion votée à l'unanimité et présentée après lecture des Résolutions socialistes de l'Afrique du Nord, par notre camarade A. Kacem.

question qui est posée aujourd'hui pour l'Afrique du Nord, et de porter à son ordre du jour la question coloniale dans son ensemble.

CAHIER DE REVENDEICATIONS ALGERIEN

I. Réformes économiques

1. Reconnaitre de la pleine propriété indigène par :

- a) La cession des grands domaines et le rachat, sur les domaines, des terres exposées ;
- b) Fixation de la population flottante des villes sur les terres de culture faisant partie, à quelque titre que ce soit, du domaine de l'Etat ;
- c) Restrictions aux ventes arch de leur caractère d'indivisibilité ;
- d) Extension à l'Algérie de la loi du 12 juillet 1908 sur la constitution de « biens de famille » inaliénables ;
- e) Rétablissement, en cas de partage ou de liquidation, du droit de rachat tel qu'il existait pratiquement à la loi du 4 août 1926 ;
- f) Création des expropriations dans tous les domaines les terres et les terres ;
- g) Expropriation rapide et gratuite des terres marais ;
- h) Protection du travail par :
- a) La répression impitoyable de l'esclavage ;
- b) L'organisation nationale du crédit agricole et la constitution d'un réseau de secours en cas de calamités telles que sécheresse, mortalité du bétail etc... ;
- c) Arrêt des ventes saisis et mortuaires des terres ;
- d) Organisation des stocks coopératives et coopératives de monnaie ; de la législation forestière spéciale à l'Algérie et plus particulièrement suppression de la responsabilité collective et des coupes forestières ;
- e) Abrogation :
- 1) Protection de l'Etat pour la création de coopératives de production, l'investissement de nouveaux établissements et l'organisation du crédit en faveur de l'artisan et du petit commerçant.

II. Réformes sociales

1. Droit syndical de libre association et de grève, liberté de la presse de langue arabe et de langue française, liberté de circulation, abrogation immédiate du décret Rigault, suppression de la mise en surveillance, amnistie pleine et entière aux condamnés politiques ;

2. Abrogation du Code de l'indigénat, suppression des tribunaux d'exception ;

3. Application intégrale et automatique des lois de la législation du travail en vigueur dans la Métropole ;

4. Application aux indigènes de principe : « A travail égal, salaire égal » ;

5. Création d'un fonds de chômage et organisation de l'assistance par le travail ;

6. Organisation effective de l'assistance sociale en faveur des malades, des veuves, des vieillards et des enfants par la création d'indemnités, d'indemnités d'impôts et d'allocations ;

7. Amélioration de l'habitat indigène ;

III. Réformes administratives

1. Suppression du gouvernement général, des délégations financières et du conseil supérieur de l'Algérie ;

2. Rattachement à la métropole des trois départements algériens ;

3. Extension de l'organisation civile aux territoires indigènes du Sud ;

4. Transformation des communes mixtes en communes de plein exercice, des administrations et des circonscriptions des douanes en bureaux administratifs par des assemblées locales élues au suffrage universel ;

5. Accession des indigènes à toutes les fonctions administratives dans les mêmes conditions que pour les Français d'Algérie ;

6. Egalité absolue des traitements, salaires, indemnités et de toutes autres avantages matériels et moraux entre les fonctionnaires et agents des administrations publiques et des services concrets ;

7. Suppression de l'administration des « affaires indigènes » ;

IV. Enseignement et culture

1. Application de la loi sur l'école unique tenant par la construction d'écoles primaires en nombre suffisant pour recevoir les enfants (enfants d'âge scolaire) que compte la population musulmane ;

2. Institution d'une Ecole communale dans les « centres » avec classes d'initiation à la base ;

3. Réforme des programmes de 1928 ;

4. Organisation de l'enseignement professionnel sur des bases plus larges et plus rationnelles ;

5. Liberté des études et application intégrale de la loi de répartition des Eglises et de l'Etat ;

V. Réformes politiques

1. Représentation parlementaire au sein d'une assemblée unique de collège unique ;

2. Margement des listes de représentation locale par la réunion dans un seul plus libéral et plus démocratique de la loi du 4 février 1928 ;

3. Abrogation dans le décret du 6 février 1919, de toutes les dispositions contraires à la loi de 1884 sur les conditions d'indigénat ;

Œuvre d'éducation et d'organisation à la fois

Il faut libérer les revenus agricoles de la vie politique et la gestion des terres, faire en un mot d'un peuple de sujets un peuple de citoyens. Il faut surtout en réaliser les actes de cette œuvre d'éducation. Voilà pourquoi nous recommandons :

1. Le développement d'une politique locale, des communes, le Syndicat, le Comité, le Comité, par le Syndicat, pour l'indigène, pour la fois agricole et politique ;

Cahier spécial à la Tunisie

1. Sur le plan administratif :

- a) Décentralisation par la création de communes avec municipalités élues ;
- b) Réforme des cadres en vue de ne laisser aux seuls que des fonctions administratives, notamment électorales, leurs pouvoirs judiciaires et leurs attributions spéciales confiés à des magistrats et à des fonctionnaires spécialisés ;
- c) Modification du statut des contractuels civils ;
- d) Répression impitoyable des privations et des confiscations ;
- e) Développement de l'hygiène sociale ;
- f) Possibilité d'accès des indigènes à tous les emplois publics ;
- g) Suppression, le cas échéant, de l'administration militaire qui sera purement remplacée par l'administration civile ;

II. Sur le plan politique :

- a) Amnistie politique générale et abrogation de tous les textes restrictifs des libertés publiques ;
- b) Réforme du Grand Conseil dans les sections française et indigène selon un cadre électoral des électeurs votant en français ou en arabe sans représentation particulière et suppression de tous les grands intérêts communs ;
- c) Institution d'une Commission pour l'organisation des élections indigènes et donner obligatoirement son avis sur toutes les propositions par référendum ;
- d) Egalité des Français et des indigènes devant le service militaire ;
- e) Multiplication des clubs, qui doivent être locaux et communaux, et être en nombre suffisant pour satisfaire aux besoins de toute la population ;
- f) Représentation des Français de Tunisie au Parlement ;
- g) Application à la Tunisie de la législation sociale et du travail en vigueur en France ;

III. Sur le plan économique :

Aucune solution partielle n'est concevable en régime capitaliste. Mais la solution de base peut être immédiatement mise en œuvre par des textes législatifs et réglementaires.

Ces mesures doivent viser : à créer les bases essentielles de l'organisation économique de l'Etat ; à l'organisation économique de la population sans caractère et plus particulièrement en ce qui concerne le statut social et économique des indigènes ; à la mise en œuvre de la loi de 1919 sur les conditions d'indigénat ;

1. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production agricole et industrielle ;

2. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production industrielle ;

3. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production commerciale ;

4. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production financière ;

5. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production culturelle ;

6. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production scientifique ;

7. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production artistique ;

8. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production sportive ;

9. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production intellectuelle ;

10. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production morale ;

11. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production spirituelle ;

12. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production religieuse ;

13. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production philosophique ;

14. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production littéraire ;

15. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production musicale ;

16. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production dramatique ;

17. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production cinématographique ;

18. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production télévisuelle ;

19. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production radiophonique ;

20. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production aéronautique ;

21. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production spatiale ;

22. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production nucléaire ;

23. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production atomique ;

24. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production électrique ;

25. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production thermique ;

26. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production hydraulique ;

27. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production éolienne ;

28. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production géothermique ;

29. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production solaire ;

30. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production lunaire ;

31. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production stellaire ;

32. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production galactique ;

33. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production cosmique ;

34. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production universelle ;

35. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production divine ;

36. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production humaine ;

37. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production animale ;

38. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production végétale ;

39. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production minérale ;

40. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production chimique ;

41. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production physique ;

42. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production mathématique ;

43. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production logique ;

44. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production métaphysique ;

45. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production mystique ;

46. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production magique ;

47. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production occulte ;

48. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production ésotérique ;

49. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production parapsychique ;

50. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production télépathique ;

51. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production télékinésique ;

52. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléportation ;

53. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production télétransmission ;

54. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production télécommunication ;

55. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléprésence ;

56. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléaction ;

57. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléinfluence ;

58. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléimpact ;

59. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléeffet ;

60. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconséquence ;

61. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production télécausalité ;

62. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production télécorrélation ;

63. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production télécohérence ;

64. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production télécompatibilité ;

65. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléharmonie ;

66. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

67. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléaccord ;

68. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléaccordance ;

69. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconcord ;

70. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconcordance ;

71. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

72. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

73. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

74. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

75. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

76. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

77. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

78. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

79. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

80. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

81. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

82. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

83. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

84. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

85. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

86. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

87. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

88. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

89. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

90. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

91. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

92. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

93. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

94. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

95. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

96. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

97. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

98. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

99. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

100. Organisation complète, sous la gestion de l'Etat et sous la direction des pouvoirs publics, de toutes les entreprises de production téléconsonance ;

Source : collections de presse des archives de la wilaya d'Oran (AWO).

Tableaux

Effectifs des fédérations algériennes de la SFIO (1917-1938)

Année	Alger	Constantine	Oran	Total
1917	172	220	150	542
1918	92	290	150	532
1919	?	?	?	?
1920	700	400	400	1500
1921	0	0	0	0
1922	0	0	0	0
1923	480	0	0	480
1924	325	0	0	325
1925	500	286	0	786
1926	500	480	250	1230
1927	420	450	375	1245
1928	401	380	300	1081
1929	335	390	600	1325
1930	600	400	675	1675
1931	650	435	850	1935
1932	480	325	900	1705
1933	490	350	800	1640
1934	411	385	750	1546
1935	495	340	700	1535
1936	1410	1310	1325	4045
1937	2000	1990	2050	6040
1938	1860	1825	1900	5585

Source : Rapports des congrès nationaux de la SFIO, 1918-1939.

Tableaux détaillés des résultats des recensements¹

a) Recensement de 1931

1. Citoyens français

Arrondissement d'Oran	Commune	Français d'origine				Étrangers naturalisés				Indigènes naturalisés			total des citoyens français	
		d'origine métropolitaine	d'origine coloniale	d'origine israélite	total	d'origine espagnole	d'origine italienne	d'origine anglo-maltaise	autres	d'origine arabe	d'origine kabyle	mozabite		total des naturalisés
	Oran	9618	66197	16197	92 012	3599	457	26	232	95	9		4418	96430
	Aïn Temouchent (plein exercice)	1079	3 921	2109	7109	487	43			40			570	7679
	Aïn Temouchent (mixte)	93	581	34	708									708
	Arzew	343	1925	61	2329	900	6			2			908	3237
	Hammam-Bou-Hadjar	141	1936	108	2185	9	2			2			13	2198

¹ Nous reprenons ici les résultats du service central de statistique du Gouvernement général, sous la forme et dans les termes utilisés dans les sources.

	Misserghin	17	293	26	336	980	3		26	7			1016	1352
	Perrégaux	1464	4049	631	6144	100	2		2	13			117	6261
	Rio Salado	108	2363	105	2576	105	19		5	6			135	2711
	Saint Denis du Sig	77	2460	398	2935	12			14				26	2961
	Tiaret	2812	4921	3018	10 751	33	15			2		1	51	10802
	Saint-Lucien (mixte)	54	637	8	699	3							3	702
Mascara	Mascara (plein exercice)	681	6733	4019	11433	47	16	4	26	18			111	11544
	Mascara (mixte)	153	623	38	814	432	5			9			446	1260
	Frenda (plein exercice)	54	382	284	720	137			6	2			145	865
	Uzès-le-Duc	21	92	39	152	64	4		2	11			81	233
	Saïda (mixte)	308	915	5	1228	9				3	5		17	1245
Mostaganem	Mostaganem	1055	8336	1199	10590	176	15	1	15	39			246	10836
	Relizane	1050	2018	1525	4593	178	40		5	92	1		316	4909
	Aflou (mixte)	70	17	258	345	3			1	9			13	358
	Tiaret (mixte)	677	372	23	1072	13			3				16	1088

Sidi-Bel-Abbès	Sidi-Bel-Abbès	4010	8281	6032	18 323	1050	100		1500	90			2740	21063
	Mercier-Lacombe	74	679	85	838	5	7			6			18	856
	Tassin	45	310	14	369	3			6				9	378
	Telagh (plein exercice)	258	872	12	1142	4	2						6	1048
	Telagh (mixte)	301	1204	91	1596	239	7		17				263	1859
Tlemcen	Tlemcen	938	4769	5081	10788	154	73	6	4	35			272	11060
	Beni-Saf	81	1876	250	2207	150	20						170	2377
	Lamoricière	49	714	211	974	3	1		1	8			13	987
	Marnia	202	229	1025	1456	201	5			52			258	1714
	Marnia (mixte)	25	166		191				7	8			15	206
	Nemours	889		429	1318	8	53		4	383			448	1766
	Nedroma (mixte)	94	175	556	825					24	1		25	850
	Sebdou (mixte)	118	890	100	1108					10			10	1118

2. Sujets français

	Commune	Indigènes musulmans			Total
		Arabes	Kabyles	Mozabites	
Arrondissement d'Oran	Oran	28108	579	111	28798
	Aïn Temouchent (plein exercice)	5506	790		6296
	Aïn Temouchent (mixte)	14059			14059
	Arzew	1669			1669
	Hammam-Bou-Hadjar	5682	13	108	5996 dont 1 indigène israélite
	Misserghin	1849			1849
	Perrégaux	7888	17	631	7905
	Rio Salado	2749			2749
	Saint Denis du Sig	6048			6048
	Tiaret	5715	1009	2122	8846
	Saint-Lucien (mixte)	21691			21691

Mascara	Mascara (plein exercice)	16354	71	120	16545
	Mascara (mixte)	44087			44087
	Frenda (plein exercice)	3947	83	9	4039
	Uzès-le-Duc	727	24	3	754
	Saïda (mixte)	43269	32		43301
Mostaganem	Mostaganem	13682	83	59	13826 dont 2 indigènes israélites
	Relizane	8840	225	302	9401 dont 34 indigènes israélites
	Aflou (mixte)	26430	37	1	26903 dont 435 indigènes israélites
	Tiaret (mixte)	32675			32675
Sidi-Bel-Abbès	Sidi-Bel-Abbès	14070	30	89	14189
	Mercier-Lacombe	4437	7	85	4444
	Tassin	749	9	2	760
	Telagh	2238	6		2244

	(plein exercice)				
	Telagh (mixte)	25910	317		26227
Tlemcen	Tlemcen	31687	364	39	32178 dont 88 indigènes israélites
	Beni-Saf	5188			5188
	Lamoricière	1510	11	1	1522
	Marnia	2912			2912
	Marnia (mixte)	39912			39912
	Nemours	4402			4402
	Nedroma (mixte)	43915			43915
	Sebdou (mixte)	35053			35082 dont 29 indigènes israélites

3. Étrangers

Commune	Étrangers non musulmans					Étrangers musulmans				Total des étrangers
	Espagnols	Italiens	Anglo-maltais	Autres	Total	Marocains	Tunisiens	Autres pays	Total	
Oran	26741	721	28	1946	29436	3278	27	12	3317	32753
Aïn Temouchent (plein exercice)	1852	50		20	1922	1468			1468	3390
Aïn Temouchent (mixte)	775				775	1250			1250	2025
Arzew	1600	30	2	8	1640	42	7		49	1689
Hammam-Bou-Hadjar	565	34		5	604	1337			1337	1941
Misserghin	460	4		60	524	629			629	1153
Perrégaux	3175	30		25	3230	342			342	3572
Rio Salado	2229	12		11	2252	1085	7		1092	3344
Saint-Denis-du-Sig	1290			5	1295	127			127	1422

	Tiaret	367	319			686	32	11	20	63	749
	Saint-Lucien (mixte)	245				245	43			43	288
Mascara	Mascara (plein exercice)	1806	30		23	1859	174			174	2033
	Mascara (mixte)	333	36		17	386	4			4	390
	Frenda (plein exercice)	136	6			142	56	1		57	199
	Uzès le Duc	32				40 [sic]	20			20	60
	Saïda (mixte)	1164	2		7	1173	10			10	1183
Mostaganem	Mostaganem	1811	90	2	37	1940	232	1	4	237	2177
	Relizane	657	18			675	196	12		208	883
	Aflou (mixte)	5	2			7	13			13	20
	Tiaret (mixte)	275	40		3	318	591			591	909
Sidi-Bel-Abbès	Sidi-Bel-Abbès	6430	10		150	6590	784	45		829	7419
	Mercier-	490	4			494	37			37	531

	Lacombe										
	Tassin	278				278	86			86	364
	Telagh (plein exercice)	499				499	10			10	509
	Telagh (mixte)	1093	21		67	1181	35			35	1216
Tlemcen	Tlemcen	511	54		28	593	256		7	263	856
	Beni-Saf	1837	25			1862	2392			2392	4254
	Lamoricière	472	1		1	474	159		4	163	637
	Marnia	164				164	19		1	20	184
	Marnia (mixte)	356	5		11	372	16			16	388
	Nemours	229	378		22	629	187			187	816
	Nedroma (mixte)	67			3	70	23			23	93
	Sebdou (mixte)	394	1			395	288			288	683

Population totale

Commune	Population municipale totale	Population comptée à part	Population totale
Oran	157981	5762	163743
Aïn Temouchent (plein exercice)	17365	113	17478
Aïn Temouchent (mixte)	16792		16792
Arzew	7244	45	7289
Hammam-Bou-Hadjar	9968	138	10106
Misserghin	4354	88	4442
Perrégaux	17738	4	17742
Rio Salado	8804		8804
Saint-Denis-du-Sig	10431	9	4852
Tiaret	20397	497	20894
Saint-Lucien (mixte)	22681	21	22702
Mascara (plein exercice)	30122	1327	31449
Mascara (mixte)	45737		45737
Frenda (plein exercice)	5103	76	5179

Uzès le Duc	1047		1047
Saïda (mixte)	45729	276	46005
Mostaganem	26839	1518	28357
Relizane	15193	187	15380
Aflou (mixte)	27281	72	27353
Tiaret (mixte)	34672	71	34743
Sidi-Bel-Abbès	42671	3231	45902
Mercier-Lacombe	5831		5831
Tassin	1502		1502
Telagh (plein exercice)	3901	33	3934
Telagh (mixte)	29302	230	29532
Tlemcen	44094	1966	46060
Beni-Saf	11819		11819
Lamoricière	3142		3142
Marnia	4810	429	5239
Marnia (mixte)	40506		40506
Nemours	6984	89	7073
Nedroma (mixte)	44858		44858
Sebdou (mixte)	36883	126	37009

Récapitulatif

Communes de plein exercice

Arrondissement	Français d'origine	Naturalisés	Citoyens	Indigènes israélites	Sujets Français	Français	Étrangers	Total
Oran	148862	9323	158185	4	128681	286866	69334	363781
Mascara	19634	1586	21220	17	43368	64588	5743	73357
Mostaganem	24232	1345	25577	56	71843	97420	4823	104369
SBA	25514	3968	29482	0	41329	51311	14443	89360
Tlemcen	19021	1733	20754	88	56157	76911	8202	87597
Totaux	237263	17955	255218	165	341878	597096	102545	718464

Communes mixtes

Arrondissement	Français d'origine	Naturalisés	Citoyens	Indigènes israélites	Sujets Français	Français	Étrangers	Total
Oran	1407	3	1410	0	35750	37160	2313	39463
Mascara	3353	556	3909	0	148187	152096	2079	154451
Mostaganem	6647	383	7030	450	297636	304666	1741	306767
Sidi-Bel-Abbès	2044	412	2456	0	46762	49218	1512	50960
Tlemcen	3512	67	3579	29	159760	163339	2997	166525
Totaux	16963	1421	18384	479	688095	706479	10642	718197

Population totale du département d'Oran

1 436 661 habitants

Dont 273 602 citoyens français

1 029 973 sujets français

82 300 étrangers non musulmans

30 887 étrangers musulmans

644 indigènes israélites

Population totale du département d'Alger

2 057 971 habitants

Dont 286 677 citoyens

1 689 552 sujets

43 868 étrangers non musulmans

4 705 étrangers musulmans

36 indigènes israélites

Population totale du département de Constantine

2 484 201 habitants

Dont 167 586 citoyens

2 268 817 sujets

21 603 étrangers non musulmans

2 449 étrangers musulmans

35 indigènes israélites

Population totale des territoires du Sud

574 618 habitants

Dont 5 377 citoyens

559 894 sujets

338 étrangers non musulmans

2 037 étrangers musulmans

1 949 indigènes israélites

Population totale de l'Algérie

6 553 451 habitants

Dont 733 242 citoyens

5 548 236 sujets

148 342 étrangers non musulmans

40 078 étrangers musulmans

2 664 indigènes israélites.

Source : SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Recensement de la population algérienne au 8 mars 1931)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1932.

b) Recensement de 1936

1. Citoyens français

Arrondissement d'Oran	Commune	Français d'origine			Étrangers naturalisés				Indigènes naturalisés			total des naturalisés	total des citoyens français	
		Originaire de la métropole	Originaire de l'Algérie	Originaire d'une autre colonie française	Total	d'origine espagnole	d'origine italienne	d'origine anglo-maltaise	autres	d'origine arabe	d'origine kabyle			mozabite
	Oran	11191	102862	1189	115242	1584	170	8	236	115	11		2124	117366
	Aïn Temouchent (plein exercice)	1084	6596	9	7689	494	45			41			580	8269
	Aïn Temouchent (mixte)	56	594		650				1				1	651
	Arzew	282	4380	5	4667	303	140	2	3	18			466	5133
	Hammam-	82	2465		2547	2	2						4	2551

	Bou-Hadjar													
	Misserghin	15	1003		1018	74	3		6	16			99	1117
	Perrégaux	277	5508	1	5786	42	4		7	4			57	5834
	Rio Salado	58	4177		4235	79	5						84	4319
	Saint-Denis- du-Sig	67	2763		2830	23			7	2			32	2862
	Tiaret	1209	8688		9897	274	105			72			451	10348
	Saint-Lucien (mixte)	68	719	16	803	7					1		8	811
Mascara	Mascara (plein exercice)	451	12561		13012	56	9	4	5	19			93	13105
	Mascara (mixte)	198	1815		2013	40	11		4				55	48896
	Frenda (plein exercice)	62	693		755	9	1		2	2			14	769
	Uzès-le-Duc	14	171	1	186	1			1	10			12	198
	Saïda (mixte)	66	301	1	368	1042	1		1	3	2		1049	1417

Mostaganem	Mostaganem	2850	4238		7088	142		37	19				8628	15716
	Relizane	212	3671	23	3906	159	14			65			238	4144
	Aflou (mixte)	11	69	1	81	15		1	350	5			371	452
	Tiaret (mixte)	112	635	1	748	7							7	755
Sidi-Bel-Abbès	Sidi-Bel-Abbès	1496	22250	235	23981	702	31		87	38	10	8	876	24857
	Mercier-Lacombe	74	1053	4	1131	18	1						19	1150
	Tassin	38		378										378
	Telagh (plein exercice)	311	1051		1362	7	2			2			11	1373
	Telagh (mixte)		1569		1569									1569
Tlemcen	Tlemcen	1182	10104	166	11452	130	15		20	215			380	11832
	Beni-Saf	116	3169		3285	196							196	3481
	Lamoricière	108	1180	5	1293	13				3			16	1309
	Marnia	193	1583	28	1804	39	16		15	5			75	1879

	Marnia (mixte)	33	165		198	118			5	12	1		136	334
	Nemours	226	1521	11	1758	17	31		12	308			368	2126
	Nedroma (mixte)	53	207	582	842	5				24	8		37	879
	Sebdou (mixte)	152	948	17	1117	47			2	9			58	1175

2. Sujets français

Arrondissement d'Oran	Commune	Indigènes musulmans			Autres sujets français	Total
		Arabes	Kabyles	Mozabites		
	Oran	41088	551	64	13	41716
	Ain Temouchent (plein exercice)	5961	810			6771
	Ain Temouchent (mixte)	13873				13873
	Arzew	2706				2706

	Hamman-Bou-Hadjar	6370				6379
	Misserghin	2216				2216
	Perrégaux	12149				12149
	Rio Salado	3882	10			3892
	Saint-Denis-du-Sig	6708	7			6715
	Tiaret	11078	321	257		11656
	Saint-Lucien (mixte)	25160	9			25169
Mascara	Mascara (plein exercice)	17492	82	142		17716
	Mascara (mixte)	48896				48869
	Frenda (plein exercice)	4094	71	1		4166
	Uzès-le-Duc	1016	21	3	4	1044
	Saïda (mixte)	45722	26			45748
Mostaganem	Mostaganem	18442	257	379		19078
	Relizane	11757	58	89		11904
	Aflou (mixte)	31079	5			31084

	Tiaret (mixte)	34271				34271
Sidi-Bel-Abbès	Sidi-Bel-Abbès	19223	71	333	61	19688
	Mercier-Lacombe	5519	9			5528
	Tassin	905	7		3	915
	Telagh (plein exercice)	2787	40		48	2875
	Telagh (mixte)	26919				26919
Tlemcen	Tlemcen	38881	7		7	38895
	Beni-Saf	7157				7157
	Lamoricière	2799	11			2810
	Marnia	3699	7		78	3784
	Marnia (mixte)	43106				43106
	Nemours	4594				4594
	Nedroma (mixte)	51323				51323
	Sebdou (mixte)	41085				41085

3. Étrangers

Commune	Etrangers non musulmans					Etrangers musulmans				Total des étrangers
	Espagnols	Italiens	Anglo-maltais	Autres	Total	Marocains	Tunisiens	Autres pays	Total	
Oran	27111	1358	76	2658	31203	4395	31	35	4461	35664
Aïn Temouchent (plein exercice)	1798	31			1829	1390			1390	3219
Aïn Temouchent (mixte)	112				112	564			564	676
Arzew	766	73		26	865	101			101	966
Hammam-Bou-Hadjar	524	3			527	1034			1034	1561
Misserghin	829	3		7	839	677			677	1516
Perrégaux	2519	14		6	2539	62	1		63	2602
Rio Salado	1438	25			1463	1292		4	1296	2759
Saint-Denis-du-Sig	745	1			746	61			61	807

	Tiaret	590	109			699	63			63	762
	Saint-Lucien (mixte)	125	4			126	18			18	147
Mascara	Mascara (plein exercice)	921	21		12	954	65	2		67	1021
	Mascara (mixte)	260	79		34	373	589			962	51926
	Frenda (plein exercice)	130	4			134	131			131	265
	Uzès-le-Duc	7			1	8	11			11	19
	Saïda (mixte)	908	2		9	919	92	1		93	1012
Mostaganem	Mostaganem	1739	64		46	1849	305	13		318	2167
	Relizane	281	34		4	319					319
	Aflou (mixte)	11				11	21			21	32
	Tiaret (mixte)	138	19		1	158	5			5	163
Sidi-Bel-Abbès	Sidi-Bel- Abbès	5179	172		133	5484	999	14	52	1065	6549
	Mercier- Lacombe	156	41		11	208	107			107	315

	Tassin	261				261	167			167	428
	Telagh (plein exercice)	228				228					228
	Telagh (mixte)	670				670	92			92	762
Tlemcen	Tlemcen	542	61		116	719	81	2	1	84	803
	Beni-Saf	734	24		9	767	2342			2342	3109
	Lamoricière	407	2		2	411	194			194	605
	Marnia	216	33		43	292	5			5	297
	Marnia (mixte)	157	4	9	1	171	45			45	216
	Nemours	123	50		49	222	114			114	336
	Nedroma (mixte)	50			1	51					51
	Sebdou (mixte)	361	60		75	496	818			818	1314

Population totale

Commune	Population municipale totale	Population comptée à part	Population totale
Oran	194746	5925	200671
Aïn Temouchent (plein exercice)	18259	262	18521
Aïn Temouchent (mixte)	15200		15200
Arzew	8805	296	9101
Hammam-Bou-Hadjar	10491	26	10517
Misserghin	4849		4849
Perrégaux	20594	17	20611
Rio Salado	10970		10970
Saint-Denis-du-Sig	10384	294	10678
Tiaret	22766	856	23622
Saint-Lucien (mixte)	26127	49	26176
Mascara (plein exercice)	31842	1680	33522
Mascara (mixte)	51926		51926
Frenda (plein exercice)	5200	5	5205
Uzès-le-Duc	1261	12	1273
Saïda (mixte)	48177	273	48450
Mostaganem	36961	1594	38555

Relizane	16376	129	16496
Aflou (mixte)	31568	107	31675
Tiaret (mixte)	35189		35189
Sidi-Bel-Abbès	51094	3660	54754
Mercier-Lacombe	6993		6993
Tassin	1721		1721
Telagh (plein exercice)	4476	18	4494
Telagh (mixte)	29250	86	29336
Tlemcen	51530	2733	54263
Beni-Saf	13747		13747
Lamoricière	4724		4724
Marnia	5960	744	6704
Marnia (mixte)	43656		43656
Nemours	7056	459	7515
Nedroma (mixte)	52253		52253
Sebdou (mixte)	43574	412	43986

Récapitulatif

Communes de plein exercice

Arrondissement	Français d'origine	Naturalisés	Citoyens	Sujets Français	Français	Étrangers non musulmans	Étrangers musulmans	Total
Oran	177435	7496	184931	167848	352779	50064	19518	430718
Mascara	22 029	657	22686	50944	73630	2573	519	79706
Mostaganem	20766	9237	30003	89129	119132	3372	667	125348
SBA	32412	1874	34286	54312	88598	8797	3065	104383
Tlemcen	22126	1596	23722	69443	93165	3252	3799	104172
Totaux	274768	20860	295628	431676	727304	68058	27568	844327

Communes mixtes

Arrondissement	Français d'origine	Naturalisés	Citoyens	Sujets français	Français	Étrangers non musulmans	Étrangers musulmans	Total
Oran	1453	9	1462	39042	40504	241	582	41376
Mascara	3390	1512	4902	161652	166554	1521	707	169055
Mostaganem	5698	473	6171	324550	330721	682	92	331795
SBA	2149	12	2161	47771	49932	910	370	51298
Tlemcen	3513	278	3791	178858	182649	1032	1390	185505
Totaux	16203	2284	18487	751873	770360	4386	3141	779029

Population totale du département d'Oran

1 623 356 habitants dont

314 115 citoyens

1 183 549 sujets

72 444 étrangers non musulmans

30 709 étrangers musulmans

Population totale du département d'Alger

2 240 911 habitants dont

310 908 citoyens

1 853 154 sujets

38 559 étrangers non musulmans

4 508 étrangers musulmans

Population totale du département de Constantine

2 727 766 habitants dont

188 354 citoyens

2 494 653 sujets

15 243 étrangers non musulmans

3 442 étrangers musulmans

Population totale des territoires du sud

642 651 habitants dont

6 078 citoyens

629 360 sujets

526 étrangers non musulmans

1 555 étrangers musulmans

Population totale de l'Algérie

7 234 684 habitants dont

819 455 citoyens

6 160 716 sujets français

126 772 étrangers non musulmans

166 986 étrangers musulmans.

Source : SERVICE CENTRAL DE STATISTIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (recensement du 8 mars 1936)*, Alger, Ancienne imprimerie Victor Heintz, 1936.

Résultats détaillés des élections

Élections législatives de 1919 (premier tour)

Oran

Candidat	1 ^{ère} section (mairie)	2 ^{ème} section (Sediman)	3 ^{ème} section (Bastrana)	4 ^{ème} section (Lycée de jeunes filles)	5 ^{ème} section (Saint- Antoine)	6 ^{ème} section (Karguentah)	7 ^{ème} section (Saint Michel)
Petit	448	285	212	306	281	720	587
Roux- Freissineng	356	275	200	293	285	704	563
Lisbonne	640	579	397	638	441	325	202
Vinci	114	109	151	93	127	336	211
Marie	84	75	91	63	92	187	168
Julien	186	304	209	168	410	604	514
Mégias	132	416	417	74	313	484	308
Jounieaux	52	42	41	23	27	103	69
Maraval	72	60	57	62	110	162	128

Autres localités du département

Localité	Votants	Lisbonne	Julien	Mégias
Aïn-el-Arba	148	0	0	0
Aïn-el-Turck	144	10	6	13
Aïn-Kial	75	18	0	1
Aïn-Temouchent	537	205	55	25
Arcole	47	12	3	13
Arzew	445	55	45	87
Sainte-Léonie	24	0	1	8
Assi-Ameur	24	0	4	0
Assi-ben-Okba	60	0	2	
Assi-bou-Nif	43	10	5	2
Bou-Henni	39	1	25	2
Bou-Sfer	158	4	24	70
Bou-Tlelis	190	11	6	6
Al-Ançor	128	37	13	71
Er-Rahel	124	5	3	20
Fleurus	85	3	4	2
Guiard	78	13	18	48
Hameau-Perret	0	0	0	0

Hammam-bou-Hadjar	219	20	27	18
Kleber	77	2	2	10
Laferrière	132	3	5	22
Legrand	62	0	1	0
L'Ouggaz	33	1	0	4
Lourmel	156	20	34	59
De Malherbe	60	8	5	0
Maugin	23	2	1	3
Mers-el-Kebir	726	10	14	208
Misserghin	157	22	20	13
Mocta Douz	46	2	25	1
Oran	10305	3212	2345	2144
Oued Imbert	87	24	10	34
Perrégaux	643	109	258	0
Rio Salado	223	27	19	33
Turgot	58	1	0	1
Le Tlélat	141	45	19	16
Saint-Cloud	307	32	48	19
Renan	35	0	0	2
Saint-Denis-du-Sig	533	312	140	212

Saint-Leu	97	4	3	0
Damesme	23	0	0	0
Port aux Poules	57	1	1	1
Saint Lucien	84	9	10	16
Saint-Louis	85	6	2	13
Saint-Maur	45	7	1	0
La Sénia	94	7	11	16
Sidi-Chami	139	4	1	42
Tafaraoui	23	6	0	0
Tiaret	669	329	78	70
Trois Marabouts	85	0	3	10
Valmy	50	4	1	12
Mascara	2349	320	55	15
Saïda	634	186	120	10
Thiersville	98	4	4	4
Mostaganem	1255	309	365	365
Sahouria	34	2	28	0
Relizane	648	384	111	216
Zemmorah	124	33	57	8
Sidi-Bel-Abbès	2048	1093	789	102

Beni-Saf	248	39	43	34
Nedroma	95	60	0	2
Tlemcen	1586	1094	356	66
Aïn Sefra	65	8	29	3
Colomb-Bechar	299	198	25	13
Total	27306	8343	5280	4185

Source : « Résultats complets du département d'Oran », *Le Soir*, 17 novembre 1919, p. 2.

Élections législatives de 1928 (premier tour)

Première circonscription

Section	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Molle	Boluix Basset	Dubois	Chalom	Genty	Torrecillas
Hôtel-de-ville	1917	1519	1511	533	895	57	3	1	16
Sédiman	2369	1800	1776	822	734	145	5	1	69
Bastrana	2194	1702	1678	920	583	150	3	1	23
Sébastopol	1695	1340	1325	388	895	39	0	0	3
Pasteur	3636	2724	2789	1662	805	174	2	1	47

Karguentah	5237	3879	3825	2552	890	325	5	7	45
Berthelot	3932	2872	2812	1998	466	297	2	4	45
Total Oran	20980	15836	15616	8875	5268	1187	20	15	248
Ain-el-Turck	263	225	222	125	94	3	0	0	0
Assi-Ben-Okba	82	73	73	59	3	11	0	0	0
Bou Sfer	299	208	208	90	117	1	0	0	0
El Ançor	204	168	168	80	83	5	0	0	0
Mers el Kebir	737	562	556	337	210	7	2	0	0
Misserghin	408	320	318	185	119	14	0	0	0
Saint-Cloud	551	402	395	295	60	39	0	0	1
Total	26903	20616	20351	11861	6840	1357	25	16	

Deuxième circonscription

Section	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Brière	Gasser	Crémieux	Blanc	Roumy
Sidi-Bel-Abbès	3516	2494	2640	932	1217	7	107	207
Beni-Saf	542	456	456	138	151	0	167	0
Hammam-bou-Hadjar	392	330	327	143	170	1	13	0

Aïn-Temouchent	1045	880	868	387	407	6	67	1
Tlemcen	2711	2148	2124	675	1155	7	240	47
Total	15271	12345	12224	5926	5280	25	725	268

Source : « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 23 avril 1928, p. 2.

Résultats des élections législatives de 1936

Première circonscription

Premier tour

Commune	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Gatuing	Lambert	Dubois	Pertuis	Faure	Zannettacci
Oran Hôtel-de-ville	1903	1487	1470	385	344	378	233	10	120
Oran Sédiman	2631	2058	2026	373	443	788	102	6	314
Oran Bastrana	2128	1628	1598	392	351	557	107	11	181
Oran Sébastopol	1840	1434	1427	302	395	361	250	19	101
Oran Pasteur	2109	1668	1638	283	442	491	125	7	289
Oran Eckmühl	2039	1663	1622	511	403	350	76	10	272

Oran Magnan	1955	1534	1515	345	374	300	113	13	370
Oran Karguentah	5505	4270	4203	1648	983	790	383	51	348
Oran Gambetta	2636	2061	2019	481	547	468	75	16	432
Oran Berthelot	3154	2473	2428	923	578	554	146	30	197
Oran Delmonte	2465	1948	1908	314	455	565	53	17	444
Aïn-el-Turck	408	292	287	94	37	107	37	2	10
Arcole	132	115	113	40	46	14	2	1	10
Assi-Ameur	49	46	45	39	2	3	1	0	0
Assi-ben-Okba	87	75	73	51	18	2	2	0	0
Assi-bou-Nif	100	83	83	42	33	4	3	1	0
Bou-Henni	60	54	53	30	12	11	0	0	0
Bou-Sfer	323	240	237	142	79	13	1	1	1
Bou-Tlélis	312	280	280	168	69	32	5	6	0
El-Ançor	291	174	173	79	54	37	1	2	0
Er-Rahel	302	247	246	99	79	52	11	2	3
Fleurus	169	113	111	28	62	15	0	0	1
Legrand	101	79	79	35	29	4	2	1	8
Lourmel	502	338	336	65	161	82	18	1	9
Mangin	38	34	34	33	1	0	0	0	0
Mers-el-Kébir	970	673	668	263	289	79	23	4	10

Misserghin	399	290	288	81	113	65	8	17	4
Mocta-Douz	22	20	20	12	6	0	2	0	0
L'Oggaz	67	34	34	22	12	0	0	0	0
Oued-Imbert	141	118	118	80	16	18	2	1	1
Renan	96	87	85	35	10	25	12	0	3
Sainte-Barbe-du-Tlélat	336	244	239	71	20	65	52	3	28
Saint-Cloud	624	464	463	205	218	27	11	0	2
Saint-Denis-du-Sig	893	665	652	199	360	44	35	1	13
Saint-Louis	145	119	119	48	61	2	6	0	0
Saint-Lucien	151	128	127	54	14	26	29	0	4
Saint-Maur	105	82	82	45	25	11	1	0	0
La Sénia	260	190	185	66	39	56	1	3	20
Sidi-Chami	127	104	102	68	25	6	1	0	2
Tafaraoui	65	38	38	34	3	0	0	0	1
Valmy	107	78	77	17	29	26	4	1	0
Total	35747	27728	27301	8202	7237	6428	1933	237	3198

Source : « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 27 avril 1936, p. 3.

Deuxième tour

Commune	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Gatuing	Lambert	Dubois
Oran Hôtel-de-ville	1903	1584	1574	431	369	774
Oran Sédiman	2631	2200	2165	413	504	1248
Oran Bastrana	2128	1803	1783	485	424	875
Oran Sébastopol	1840	1561	1553	334	374	845
Oran Pasteur	2109	1764	1748	340	487	922
Oran Eckmühl	2039	1757	1737	610	491	636
Oran Magnan	1955	1657	1636	427	450	758
Oran Karguentah	5505	4499	4448	1735	1161	1553
Oran Gambetta	2636	2205	2180	526	733	920
Oran Berthelot	3154	2624	2594	1028	674	892
Oran Delmonte	2465	2081	2054	346	635	1073
Aïn-el-Turck	408	323	323	114	57	152
Arcole	132	123	123	44	50	29
Assi-Ameur	49	46	46	41	3	2
Assi-ben-Okba	87	75	75	52	21	2
Assi-bou-Nif	100	89	89	54	30	5
Bou-Henni	60	52	51	29	8	14

Bou-Sfer	323	282	281	156	110	15
Bou-Tlélis	312	299	299	227	48	24
El Ançor	291	191	191	90	71	30
Er Rahel	302	269	268	100	106	62
Fleurus	169	133	132	38	79	15
Legrand	101	87	87	42	35	10
Lourmel	502	366	364	96	180	88
Mangin	38	35	35	35	0	0
Mers-el-Kébir	970	753	748	313	325	110
Misserghin	399	330	329	119	135	75
Mocta-Douz	22	21	21	14	7	0
L'Oggaz	67	43	43	25	16	2
Oued-Imbert	141	126	125	90	13	22
Renand	96	92	90	39	9	42
Sainte-Barbe-du-Tlélat	336	282	281	102	64	114
Saint-Cloud	624	509	506	261	214	31
Saint-Denis-du-Sig	893	700	693	217	403	73
Saint-Louis	145	126	126	99	23	4
Saint-Lucien	151	137	135	65	18	51
Saint-Maur	105	91	90	67	15	8

La Sénia	260	206	202	84	43	72
Sidi-Chami	127	114	113	84	19	10
Tafaraoui	65	49	49	47	2	0
Valmy	107	86	86	23	34	29
Total	35747	29770	29473	9442	8440	11587

Source : « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 4 mai 1936, p. 3.

Deuxième circonscription (premier tour)

Commune	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Enjalbert	Valleur	Bertrand	Bauvineau
Les Abdellys	100	81	80	61	18	1	0
Aïn-el-Arba	331	220	217	90	91	35	1
Aïn-Fezza	41	34	33	3	29	0	1
Aïn-Kial	114	99	99	70	24	4	1
Aïn-Tellout	71	54	54	31	20	0	3
Aïn-Temouchent	1515	1248	1225	609	243	88	285
Aïn-Tindamine	37	35	35	27	7	1	0

Alexandre Dumas	16	14	14	14	0	0	0
Aoubellil	21	19	19	18	0	0	1
Baudens	57	50	49	47	1	1	0
Bedeau	138	109	109	53	47	0	9
Sidi-Bel-Abbès	5667	4972	4943	2379	1158	73	1333
Beni-Saf	891	579	566	160	37	184	185
Berthelot	97	67	64	47	17	0	0
Bonnier	54	43	43	43	0	0	0
Bossuet	41	34	34	28	6	0	0
Boukanéfis	202	136	127	70	55	0	2
Boutin	37	32	31	25	5	0	0
Chanzy	160	126	126	93	12	7	14
Crampel	37	33	23	32	1	0	0
Deligny	55	49	49	46	3	0	0
De Malherbe	127	98	96	84	9	1	2
Descartes	249	207	205	90	110	3	2
Détrie	218	187	187	111	60	1	15
El-Aricha	10	8	8	0	7	0	1
Eugène-Étienne	270	226	223	125	77	6	15
Gaston-Doumergue	61	54	53	51	2	0	0

Guiard	151	119	117	51	39	9	18
Hameau-Perret	39	33	33	26	7	0	0
Hammam-bou-Hadjar	596	484	480	279	90	100	11
Laferrière	220	194	193	188	3	1	1
Lamoricière	317	265	263	134	112	8	9
Lamtar	94	89	89	88	1	0	0
Lavayssière	114	106	106	83	20	0	3
Magenta	36	29	29	20	9	0	0
Marnia (plein exercice)	504	347	341	79	185	76	0
Marnia (mixte)	59	28	28	19	6	3	0
Mercier-Lacombe	290	256	256	241	12	3	0
Montagnac	213	179	179	142	30	3	4
Nédroma	170	147	139	35	91	11	2
Nemours	567	462	429	213	149	50	17
Palissy	158	137	135	133	1	0	1
Parmentier	182	158	154	105	49	0	0
Pont-de-l'Isser	131	116	116	100	13	2	1
Port-Say	34	22	19	16	3	0	0
Prudon	108	94	93	65	6	1	21
Rio Salado	643	532	527	301	136	15	75

Rochambeau	95	78	76	48	25	2	1
Sebdou	124	107	106	19	81	5	1
Sidi-Daho	16	13	13	13	0	0	0
Slissen	75	60	58	24	33	0	0
Tabia	112	94	92	69	14	3	6
Tassin	116	108	107	82	19	5	1
Telagh	349	285	278	117	126	3	32
Ténira	100	92	92	89	3	0	0
Terni	14	12	12	5	7	0	0
Tessala	60	49	49	48	1	0	0
Tirman	123	98	98	57	33	3	5
Tlemcen	3144	2827	2809	709	1569	289	242
Les Trembles	97	82	82	62	17	0	3
Trois-Marabouts	201	190	189	184	1	1	3
Turenne	179	156	153	29	111	12	1
Turgot	117	100	99	57	35	5	2
Zégla	114	67	66	45	21	0	0
Total	20279	17029	16827	8392	5087	1015	2333

Source : « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 27 avril 1936, p. 3.

Troisième circonscription (premier tour)

Commune	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Saurin	Rabier	Cailler	Male	Bruneau
Aboukir	120	109	107	92	7	4	4	0
Aflou	100	82	80	58	3	1	18	0
Aïn-Dzarit	65	52	51	48	3	0	0	0
Aïn-el-Hadjar	103	81	81	53	25	1	2	0
Aïn-Farès	59	55	55	55	0	0	0	0
Aïn-Fekan	133	108	106	92	8	2	9	0
Aïn-Kermès	70	68	68	68	0	0	0	0
Aïn-Sefra	187	134	125	47	62	15	1	0
Aïn-Sidi-Chérif	68	64	64	64	0	0	0	0
Aïn-Tédelès	233	183	179	120	20	37	2	0
Ammi-Moussa	60	44	39	21	5	3	10	0
Arzew	1053	691	676	230	129	253	64	0
Bellecôte	38	38	38	37	0	1	0	0
Bellevue	66	57	56	50	4	2	0	0
Biad-Touaria	84	76	75	74	0	1	0	0
Bosquet	107	77	76	71	3	2	0	0

Bouguirat	119	101	100	92	2	1	5	0
Bou-Hanifia	149	131	130	76	20	23	11	0
Cacherou	88	56	56	46	3	0	7	0
Cassaigne	93	84	84	79	2	3	0	0
Charrier	67	59	59	57	1	0	1	0
Clinchant	52	35	34	20	12	2	0	0
Diderot	60	34	34	24	0	0	10	0
Damesme	46	38	35	35	0	0	0	0
Djilali-ben-Amar	40	31	31	30	1	0	0	0
Dombasle	105	93	90	75	10	0	5	0
Dublineau	87	76	76	70	5	1	0	0
El-Alef	48	34	34	33	1	0	0	0
El-Bordj	41	35	34	31	1	0	2	0
El-Ousseukh	10	9	9	7	2	0	0	0
Faidherbe	34	22	22	22	0	0	0	0
Ferry	45	33	32	31	0	0	1	0
Fornaka	117	93	91	79	7	0	5	0
Franchetti	101	75	73	72	1	2	0	0
Frenda (plein exercice)	248	199	199	172	5	8	14	0
Frenda (mixte)	26	16	15	14	0	1	0	0

Froha	35	35	26	21	2	0	3	0
Georges-Clemenceau	171	130	130	121	3	1	5	0
Géryville	130	84	82	36	36	0	10	0
Guertoufa	63	48	48	47	1	0	0	0
Guillaumet	19	14	14	14	0	0	0	0
Hamadéna	36	27	27	18	4	0	5	0
Henri-Huc	30	26	26	22	2	0	2	0
L'Hillil	83	66	63	43	14	0	6	0
Inkermann	333	261	259	233	18	3	5	0
Kenenda	26	22	22	22	0	0	0	0
Kralfallah	19	15	14	12	1	0	1	0
Kléber	101	80	79	76	3	0	0	0
Le Kreider	20	17	17	8	9	0	0	0
Lapasset	142	106	106	100	5	0	1	0
Maoussa	106	94	92	82	5	1	4	0
Martimprey	91	73	69	44	10	2	13	0
Mascara	2099	1722	1704	706	246	50	702	0
Matemore	34	31	29	28	0	1	0	0
Mazagran	146	137	134	121	8	3	2	0
Mécheria	66	44	44	24	15	1	4	0

Medrissa	65	54	51	36	14	0	1	0
Mendez	59	39	38	29	3	3	3	0
Montgolfier	215	183	152	85	5	0	62	0
Mostaganem	3842	2954	2896	1411	563	827	95	0
Nazereg-Flinois	72	45	44	39	2	2	1	0
Noisy-les-Bains	155	124	116	99	9	0	8	0
Nouvion	33	24	22	22	0	0	0	0
Ouarizane	30	20	20	20	0	0	0	0
Oued-Taria	145	106	106	77	6	1	22	0
Ouillis	86	81	79	71	6	0	2	0
Palat	127	86	85	68	2	0	15	0
Palkao	260	210	206	142	39	0	26	0
Pélessier	52	46	46	46	0	0	0	0
Perrégaux	1713	1321	1299	381	498	395	25	0
Picard	93	84	84	79	2	3	0	0
Pont-du-Chélif	29	19	19	16	3	0	0	0
Port-aux-Poules	84	78	78	58	14	2	4	0
Prévost-Paradol	138	112	110	78	25	0	7	0
Relizane	1289	968	946	462	381	64	37	0
Renault	30	20	20	20	0	0	0	2

Rivoli	251	226	226	223	3	0	0	0
Saïda (plein exercice)	1365	829	795	455	299	21	19	0
Saïda (mixte)	86	52	52	48	3	1	0	1
Saint-Aimé	74	61	60	44	11	1	4	0
Saint-André-de-Mascara	67	61	61	39	1	0	21	0
Saint-Leu	184	152	151	105	7	11	28	0
Sainte-Léonie	80	64	63	56	4	0	3	0
Sirat	36	27	27	20	6	0	1	0
Sonis	51	38	36	26	7	0	3	0
Tagremaret	53	44	43	30	3	4	6	0
Thiersville	140	113	111	82	18	1	10	0
Tiaret	1371	1161	1147	568	376	54	149	0
Tizi	112	98	96	36	23	11	26	0
Tounin	47	47	46	43	3	0	0	0
Trézel	226	174	169	130	26	1	12	0
Trumelet	148	129	125	96	14	10	5	0
Uzès-le-Duc	57	46	45	24	9	5	7	0
Wagram	36	29	29	27	1	1	0	0
Waldeck-Rousseau	46	38	34	34	0	0	0	0

Zemmora	159	137	136	85	10	2	39	0
Beni-Ounif	40	32	32	14	16	1	1	0
Bou-Ktoub	30	21	21	15	5	0	1	0
Colomb-Béchar	111	68	65	36	15	5	9	0
Le Gourara (Timimoun)	2	2	1	1	0	0	0	0
Kenadza	20	20	19	7	12	0	0	0
La Saoura (Beni- Abbès)	5	5	2	2	0	0	0	0
Le Touat	4	3	1	1	0	0	0	0
Tabelbala	3	3	3	3	0	0	0	0
Total	21293	16494	16174	9535	3192	1850	1594	3

Source : « Les élections législatives en Oranie », *L'Écho d'Oran*, 27 avril 1936, p. 3.

Comités locaux du Congrès musulman algérien dans le département d'Oran (1936-1938)

Comités	Date de création
Comité départemental, Oran	22 mars 1937
SBA	Mai 1936
Mostaganem	Mai 1936
Relizane	Mai 1936
Tiaret (comité d'arrondissement)	Juin 1936
Trezel	5 avril 1937
Montgolfier	17 mars 1937
Cassaigne	?
Tlemcen (comité d'arrondissement)	Mai 1936
Nemours	Juin 1936
Marnia	Juin 1936
Sebdou	Juin 1936
Béni-Saf	Juin 1936
Nédroma	Mars 1937
Lamoricière	Mars 1937
Eugène Etienne (Hennaya)	Mars 1937
Descartes	Février 1937
Aïn-Temouchent (comité d'arrondissement)	Juin 1936
St Denis du Sig	Février 1937
Saint-Leu	19 mars 1937
Turgot	Mars 1937
Hamman bou Hadjar	Mars 1937
Perrégaux	?
Arzew	4 avril 1937
Mascara	Juin 1936
Saïda	Juin 1936
Frenda	Juin 1936

Sources : ANOM/Oran/90, Tableau des comités locaux du CMA dans le département d'Oran, CIE, Oran, 28 avril 1937 ; Tableau des comités locaux du CMA dans le département d'Oran, n. d. [1938].

Textes programmatiques sur les questions coloniales

Motion d'unanimité du congrès interfédéral d'Afrique du nord sur le problème colonial, avril 1926

La colonisation est un mode de production et d'exploitation des richesses que le Socialisme ne saurait ignorer.

La colonisation est légitime en soi dans la mesure où elle est productrice de richesses morales et matérielles. Elle trouve sa condamnation en régime capitaliste, dans le fait qu'elle se fonde sur l'exploitation des individus et sur leur abaissement.

Le capitalisme poursuit sur le terrain colonial une œuvre d'universelle prolétarianisation. Ainsi se développe un prolétariat colonial dont le Parti socialiste a le devoir de préparer l'émancipation.

Ce prolétariat divisé contre lui-même par la diversité de ses origines, offre au capitalisme d'exceptionnelles possibilités d'exploitation. Ces divisions sont aussi le principal obstacle à la diffusion de l'idée socialiste en pays colonial.

Le socialisme a le devoir, s'il veut préparer dans ces foules, aujourd'hui asservies, la formation d'une conscience de classe, de provoquer d'abord l'éveil des consciences individuelles.

Le Parti socialiste exigera en conséquence dans les colonies, la diffusion d'un enseignement rigoureusement laïque, l'application de toutes les lois protectrices du travail, l'admission des éléments indigènes à la gestion directe des affaires publiques. Ainsi par l'école, le syndicat et la vie politique, se formera dans les colonies un prolétariat conscient de ses devoirs et de ses droits et capable d'accomplir sa mission historique.

Le socialisme affirme donc son devoir d'intervention dans la vie des peuples coloniaux. Il dénonce comme le plus facile et le plus dangereux des sophismes démagogiques, la théorie de l'évacuation inapplicable en fait et préjudiciable surtout aux indigènes eux-mêmes.

Le socialisme poursuit une œuvre d'unité : la réconciliation des hommes au sein d'une civilisation supérieure dont il apporte la promesse.

En conformité de ces principes, le socialisme condamne dans les colonies la politique de division et de cloisons étanches pratiquée par le capitalisme aux fins de domination.

Le socialisme ne condamne pas avec moins d'énergie les mouvements de xénophobie, de fanatisme et de nationalisme indigènes qui rejoignent dans leurs résultats de fait, les impérialismes occidentaux et aboutissent au même asservissement des travailleurs.

Le socialisme dit que seule une collaboration entre individus de toutes races, collaboration fondée sur le principe d'une absolue égalité économique, morale et sociale peut préparer chez les peuples coloniaux la formation dans l'unité d'une conscience supérieure, condition essentielle de leur véritable émancipation.

Source : *Demain*, « Le premier congrès interfédéral de l'Afrique du nord : Algérie – Tunisie – Maroc, tenu à Alger le 4 avril 1926 », 10 avril 1926, p. 1

Motions du congrès interfédéral d'Afrique du nord, novembre 1929

Motion sur la politique coloniale

Le 2^{ème} congrès interfédéral de l'Afrique du nord prend acte de la résolution coloniale votée par le Congrès international de Bruxelles 1928. Il juge cependant nécessaire de préciser qu'en Afrique du nord, il n'existe pas à proprement parler à l'heure actuelle de peuple indigène majeur.

Il affirme qu'il est indispensable d'amener d'abord en Afrique du nord, la constitution de ce peuple qui formera un bloc homogène d'esprit nouveau et fraternel né du rapprochement et de l'interpénétration de groupements aujourd'hui séparés et hostiles.

Il confirme en conséquence dans tous ses termes la motion votée au congrès interfédéral de 1926 et adoptée par le Conseil national du 14 juillet 1928.

Motion sur la législation ouvrière et sociale en Afrique du nord

Considérant que toutes les lois de protection ouvrière, d'assurance, d'assistance et de prévoyance sociale, appliquées à tous les Français vivant sur le territoire de la république ou dans les pays protégés ou administrés par elle, qu'il ne saurait y avoir dans la nation, une et indivisible, différentes catégories de travailleurs aux yeux des lois protectrices du travail, de l'assistance et de la prévoyance sociale.

Considérant que le bénéfice de ses lois étendu aux populations indigènes serait un facteur puissant de civilisation, de rapprochement des races et d'unité humaine.

[...] Le congrès demande instamment que toutes les lois de protection ouvrière, d'assistance, de prévoyance et d'assistance sociales, appliquées dans la Métropole le soient également et de plano aux européens et aux indigènes de l'Afrique du nord.

[...] Que le droit syndical et de libre organisation corporative ne soit plus contesté aux travailleurs indigènes dont l'exploitation, les mauvaises conditions d'hygiène et de sécurité dans le travail sont une honte pour un pays civilisé et constituent un facteur de régression pour la classe ouvrière elle-même.

[...] Que le même processus soit employé en ce qui concerne l'extension à ce pays l'extension de la loi du 23 avril 1919 sur la journée de 8 heures et de la législation instituant les conseils de prud'hommes.

Motion sur la défense laïque en Afrique du nord

Considérant que dans un pays comme l'Afrique du nord [sic] où des peuples de races, de mœurs et de convictions différentes vivent côte à côte le respect de toutes les religions est un devoir impérieux pour la nation colonisatrice.

Que la laïcité des services publics assure le mieux le respect absolu des croyances, en plaçant l'administration à égale distance de tous les cultes et en les reconnaissant tous, n'en recommander ni en interdire aucun.

Qu'ainsi la laïcité constitue pour chaque religion en particulier et pour toutes en général une garantie de neutralité et d'équité sur le terrain de la liberté des consciences.

Considérant que c'est par l'école laïque, l'hôpital laïque et les institutions laïques que les peuples nord-africains trouveront le mieux les voies de compréhension réciproque, d'entente et de rapprochement.

Le Congrès dénonce comme dangereux à la politique nécessaire et indispensable de rapprochement des races, toutes mesures tendant à donner un caractère religieux à un service public en Afrique du nord.

Demande instamment la protection et le développement de l'école laïque pour les européens et les indigènes des deux sexes de l'Afrique du nord, la laïcisation complète des hôpitaux, hospices et orphelinats.

Demande l'interdiction absolue à des prêtres étrangers, maltais, italiens, espagnols, de prêcher en leur langue nationale dans les locaux, immeubles et églises affectés par la loi française à la seule célébration du culte et trop souvent transformés en lieux de prédication politique à l'abri de toute contradiction et sous la protection de la loi républicaine.

Insiste tout particulièrement pour que la stricte neutralité politique de l'Administration, la reconnaissance et le respect effectif de la pleine indépendance civique des instituteurs et des professeurs soient respectées.

Motion sur les Délégations financières

1° Affirmation du principe de la suppression des Délégations financières, du Gouvernement général avec rattachement de l'Algérie à la métropole.

2° Vote de l'élection des Délégations financières au suffrage universel comme pour les assemblées municipales et cantonales (demande au groupe parlementaire devant les projets de modification des Délégations financières déposées à la Chambre).

Motion sur la représentation des indigènes au Parlement

Considérant que les indigènes algériens sont français (article 1 du sénatus-consulte de 1865) ;

Considérant qu'ils ont déjà une représentation dans les assemblées électives : communales, départementales et coloniales ;

Demande que transitoirement et en attendant leur émancipation totale, les indigènes musulmans soient directement représentés au Parlement dans les mêmes proportions que les Français (3 députés et un sénateur par département) ;

Demande que cette représentation soit choisie par un collège électoral indigène aussi élargi que possible indistinctement parmi les indigènes ou les Français.

Motion sur les fêtes du Centenaire

Le congrès décide qu'une affiche sera rédigée par les soins d'une commission nommée à cet effet et où sera exposé le point de vue socialiste.

Source : « Congrès interfédéral d'Alger, 1^{er} et 2 novembre 1929 », *Le Semeur*, 16 novembre 1929, p. 2

Motion sur l'Algérie adoptée par la Conférence nationale des Jeunesses socialistes (Moulins, 13-14 avril 1936) sur proposition de l'Entente régionale des Jeunesses socialistes d'Algérie

Le congrès national des Jeunesses socialistes considérant

1° Que la France étant une des premières puissances coloniales du monde, le Parti socialiste SFIO doit mettre au premier plan de ses préoccupations la question coloniale et la propagande dans les colonies, particulièrement dans les colonies à civilisation avancée, comme l'Algérie ;

2° Que seule la nouvelle génération indigène étant susceptible d'être atteinte par la propagande socialiste, c'est aux jeunes socialistes qu'incombe le devoir de pénétrer dans la masse indigène et de l'amener au socialisme ;

Considérant d'autre part que le Parti socialiste a mis à l'étude le programme de revendications des indigènes d'Algérie et que les JS se rallieront à la thèse soutenue par le Parti ;

Décide de ne pas aborder le problème au fond.

Mais proteste énergiquement contre l'exploitation des masses indigènes par l'impérialisme français et contre la répression qui frappe les militants révolutionnaires algériens.

Réclame l'abolition de la législation d'exception :

- code de l'indigénat
- conseil de gouvernement
- cours criminelles
- décret Régnier.

Revendique pour le prolétariat indigène un programme minimum de réformes qui ne relève que des seuls principes de justice et d'humanité : des écoles primaires et professionnelles pour filles et garçons

- le développement du service scolaire et médical (habitations saines, hôpitaux, asiles et refuges, médecins de colonisation et infirmières visiteuses)
- l'application du principe « à travail égal, salaire égal »
- l'arrêt effectif des expropriations

- le droit de vote pour les indigènes, confiant toutefois au Parti le soin de préciser les modalités d'application de ce principe
- la liberté d'association et de réunion.

Le congrès national des JS insiste auprès du Parti pour que le problème algérien reçoive le plus rapidement possible une solution socialiste.

Source : « Le coin des jeunes », *Le Semeur*, 9 juin 1936, p. 3.

Profession de foi de Marius Dubois aux élections législatives de 1936

Travailleurs !

Citoyens !

Devant les dangers que la crise du capitalisme et la défaillance des classes dirigeantes font courir aux libertés publiques et à la paix, désigné par l'unanimité de mon parti, étroitement uni autour de moi, je m'adresse directement à la classe ouvrière et à tous les hommes de pensée et de travail.

L'heure est venue de déjouer les puissants consortiums de finance, de grand négoce, de haute industrie qui, par les mensonges quotidiens de la grande presse qu'ils possèdent ou subventionnent, s'efforcent à vous dresser contre le socialisme dans le même temps que, par leur égoïsme de classe, ils dépouillent le travail, avilissent les salariés, sabotent les lois sociales, spéculent sur les petits et moyens cultivateurs, et par la concurrence et l'impôt acculent à la ruine la petite propriété commerciale, industrielle et agricole.

Pour couvrir leurs méfaits et détourner vos colères, ils accusent le socialisme.

Le socialisme répond par son cri d'affranchissement :

Le capitalisme, voilà l'ennemi !

Déclaration de principe

Le Parti socialiste se présente devant le peuple pour lui demander le pouvoir.

Son programme est l'énoncé des mesures qu'il s'engage à appliquer si la souveraineté populaire l'appelle au pouvoir.

Ce programme représente l'application de la doctrine générale du socialisme aux circonstances présentes.

C'est lui que les élus socialistes s'efforceront de faire prévaloir devant la Chambre.

Sans désavouer en rien la solidarité qui l'unit aux partis groupés au sein du Front Populaire antifasciste, en restant pleinement fidèle au pacte d'unité d'action, le Parti socialiste s'adresse directement à la classe ouvrière et paysanne, à toute la démocratie courageuse et sincère.

Car le socialisme, c'est le salut !

[...]

Revendications particulières à l'Algérie

Application en Algérie de toutes les lois sociales appliquées à la métropole.

Défense des revendications des petits et moyens viticulteurs.

Défense des locataires et petits propriétaires.

Défense des retraites des cheminots, des fonctionnaires, des marins et pêcheurs et de tous les vieux travailleurs.

Défense des revendications des anciens combattants et de toutes les victimes du travail.

Droit syndical pour tous les travailleurs européens et indigènes.

Réorganisation du système représentatif.

Construction d'écoles dans les villages et les douars.

Suppression du code de l'indigénat et des lois d'exception.

Mesures d'hygiène, eau potable, hôpitaux, dispensaires etc.

Développement des voies de communication.

Barrages, centrales électriques, reboisement.

Outillage agricole pour les petits colons et fellahs.

Suppression des Délégations financières.

Abrogation du décret Régnier et refonte complète de l'Administration coloniale.

Source : SERVICE HISTORIQUE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, *Tableau d'ensemble des engagements pris devant les électeurs par les députés* [dit « Barodet »], 16^{ème} législature de la III^{ème} République (1936-1940), Paris, p. 1723-1725.

Motions de politique coloniale du congrès national de la SFIO, mai-juin 1936

Motion adoptée par la Commission coloniale et les délégués d'Afrique du nord : Manifeste aux peuples des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat

Les représentants de l'Afrique du nord, réunis avec les membres de la Commission coloniale du Parti, présente au Congrès, ont élaboré d'un accord unanime et sans distinction de tendance, les propositions suivantes :

Aux peuples des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat, le congrès du Parti socialiste SFIO vous adresse l'expression de son active solidarité. Il connaît votre misère, il a la volonté d'y mettre un terme.

Avec le Front Populaire au pouvoir, une ère nouvelle commence pour la France laborieuse, aussi bien que pour les peuples qu'elle associe à sa destinée.

Les espoirs qu'a soulevés la victoire du Front Populaire ne seront pas déçus. Toutes les iniquités, toutes les souffrances ne seront pas abolies en un jour. Mais dès maintenant, les hommes de bonne volonté sont à l'œuvre pour vous apporter plus de justice et plus d'humanité.

Le Parti socialiste vous en donne l'assurance par :

- amnistie large et humaine
- abolition des lois et décrets d'exception
- organisation démocratique des droits civiques
- mise en vigueur des libertés démocratiques de la métropole
- liberté individuelle, liberté de conscience, liberté d'association, liberté de circulation, et liberté de la presse

- instruction générale obligatoire pour tous les enfants indigènes, cette réforme comportant en première ligne la construction des écoles indispensables
- grands travaux d'assainissement et d'urbanisme pour améliorer rapidement les conditions d'hygiène de la population indigène
- reconstitution de la petite propriété paysanne et défense vigoureuse des indigènes contre l'usure
- moratoire des dettes, prêts agricoles
- application automatique et intégrale aux indigènes de la législation sociale, et de la législation du travail en vigueur dans la métropole
- application du principe : à travail égal, salaire égal
- création d'un fonds de chômage ».

Source : Parti SOCIALISTE SFIO, *XXXIIIème congrès national tenu à Paris, les 30, 31 mai et 1^{er} juin 1936, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 120.

Cahier de revendications algérien

I. Réformes économiques

1. Reconstitution de la petite propriété indigène par :

- a) le rachat des grands domaines et le recensement sur ces domaines des tribus expropriées ;
- b) Fixation de la population flottante des villes sur les terrains de culture faisant partie, à quelque titre que ce soit, du domaine de l'État ;
- c) Restitution aux terres *arch* de leur caractère d'inaliénabilité ;
- d) Extension à l'Algérie de la loi du 12 juillet 1909 sur la constitution du « bien de famille » inaliénable ;
- e) Rétablissement, en cas de partage, ou de licitation, du droit de retrait, tel qu'il était pratiqué avant la loi du 4 août 1926 ;
- f) Cessation des expropriations dont sont victimes les fellahs et les tribus ;
- g) Francisation gratuite et rapide des terres *melk*.

2. Protection du fellah par :

- a) La répression impitoyable de l'usure
- b) L'organisation rationnelle du crédit agricole et la création d'une caisse de secours en cas de calamités telles que sécheresse, mortalité du bétail, etc. :
- c) Arrêt des ventes-saisies et moratoire des dettes ;
- d) Organisation des docks coopératifs et coopératives de meunerie ; de la législation forestière spéciale à l'Algérie et, plus particulièrement suppression de la responsabilité collective et des corvées forestières ;
- e) Protection de l'artisanat par la création de coopératives de production, l'ouverture de nouveaux débouchés et l'organisation du crédit en faveur de l'artisan et du commerçant.

II. Réformes sociales

- 1. Droit syndical, droit d'association et de réunion, liberté de la presse de langue arabe et de langue française, liberté de circulation, abrogation immédiate du décret Régnier, suppression de la mise en surveillance, amnistie pleine et entière aux condamnés politiques ;
- 2. Abrogation du code de l'indigénat, suppression des tribunaux d'exception ;
- 3. Application intégrale et automatique aux indigènes de la législation du travail en vigueur dans la métropole ;
- 4. Application aux indigènes du principe : « à travail égal, salaire égal » ;
- 5. Création d'un fonds de chômage et organisation de l'assistance par le travail ;
- 6. Organisation effective de l'assistance sociale en faveur des malades, des infirmes, des vieillards et des orphelins par la création d'infirmes, d'hôpitaux, d'hospices et d'orphelinats ;
- 7. Amélioration de l'habitat indigène.

III. Réformes administratives

- 1. Suppression du GGA ; des DF et du Conseil supérieur de l'Algérie ;
- 2. Rattachement à la métropole des 3 départements algériens ;
- 3. Extension de l'organisation civile aux territoires militaires du Sud ;

4. Transformation des CM en CPE, avec comme corollaire la suppression des administrateurs et des caïds et l'érection des douars en douars-communes administrés par des assemblées locales élues au SU ;
5. Accession des indigènes à toutes les fonctions administratives dans les mêmes conditions que pour les Français d'Algérie ;
6. Égalité absolue des traitements, salaires, indemnités et tous autres avantages matériels et moraux entre fonctionnaires et agents des administrations publiques et des services concédés ;
7. Épuration de l'administration dite des « Affaires indigènes ».

IV. Enseignement et culte

1. Application de la loi sur l'obligation scolaire pour la construction d'écoles primaires en nombre suffisant pour recevoir les 900 000 enfants d'âge scolaire que compte la population musulmane ;
2. Institution de l'école commune dans les « centres » avec classes d'initiation à la base ;
3. Réforme des programmes de 1898 ;
4. Organisation de l'enseignement professionnel sur des bases plus larges et plus rationnelles ;
5. Liberté des cultes et application stricte de la loi de séparation des Églises et de l'État.

V. Réformes politiques

1. Représentation parlementaire unique sans compartimentage des collèges électoraux ;
2. élargissement des bases de la représentation locale par la révision dans un sens plus libéral et plus démocratique de la loi du 4 février 1919 ;
3. Abrogation, dans le décret du 6 février 1919, de toutes les dispositions contraires à la loi de 1884 sur les conditions d'éligibilité.

Source : PARTI SOCIALISTE SFIO, *XXXIIIème congrès national tenu à Paris, les 30, 31 mai et 1^{er} juin 1936, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 236-239.

Revendications du Congrès musulman algérien, 7 juin 1936

- I. Suppression de toutes les lois d'exceptions ;
- II. Rattachement pur et simple à la France avec suppression des rouages spéciaux :
Délégations financières, communes mixtes, Gouvernement général ;
- III. Maintien du statut personnel, avec réorganisation de l'administration judiciaire musulmane dans un sens plus rationnel et plus conforme à l'esprit du droit musulman (codification de ce droit) ;

Séparation de l'Église et de l'État : application de toutes les lois édictées en vertu de ce principe ;

Restitution immédiate de tous les édifices religieux à la communauté musulmane qui pourra en jouir et en disposer par l'organe de cultuelles régulièrement constituées ;

Entretien des édifices religieux et de leurs desservants sur les revenus des biens *habūs* ;

Abrogation de toutes les lois d'exception concernant la langue arabe et tendant à la classer comme langue étrangère :

Liberté d'enseignement pour la langue arabe et d'expression pour la presse arabe ;

- IV. Revendications d'ordre social :

Instruction obligatoire pour tous les enfants des deux sexes ;

Mise en chantier immédiatement d'un vaste programme de constructions scolaires ;

Fusion des deux enseignements des Européens et des indigènes ;

Développement des œuvres d'assistance : hôpitaux, infirmeries, infirmières visiteuses (réorganisation du système actuel), fourneaux économiques ;

Création de caisses de chômage pour tous les chômeurs ;

- V. Revendications d'ordre économique :

À travail égal, salaire égal ;

À mérite égal, grade égal ;

Répartition de l'aide qu'apporte le budget algérien à l'agriculture et au commerce, à l'artisanat proportionnellement aux besoins et sans distinction d'origine ;

Création de coopérations agricoles et de centres d'éducation du fellah ;

Arrêt des expropriations ;

Répartition des grands domaines inexploités entre les petits fellahs et les ouvriers agricoles ;

Suppression du code forestier ;

VI. Revendications d'ordre politique :

Amnistie pour tous les délits politiques.

Collège électoral commun pour toutes les élections.

Éligibilité pour tous les électeurs.

Suffrage universel.

Représentation au Parlement.

Source : Claude COLLOT, « Le Congrès musulman algérien », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. XI, n°4, décembre 1974, p. 99-104.

Motion de politique algérienne de la section SFIO d'Oran, avril 1937

La section d'Oran demande l'application immédiate du programme de revendications algériennes élaboré au congrès de Paris 1936. Elle croit utile, en outre :

1° de rappeler les principes sur lesquels repose sa position en matière de politique indigène

2° d'insister sur les revendications essentielles qui sont à la base de son programme.

A. Assimilation

Le Parti socialiste, en accord avec ses vieilles traditions humanitaires, affirme sa volonté d'union entre tous les peuples algériens sur le plan de l'égalité politique, de l'égalité économique, de l'égalité morale. Pour arriver à cette union, le parti estime qu'une politique d'assimilation doit être immédiatement pratiquée à l'égard des indigènes. En ce sens il donne son adhésion pleine et entière au PBV seul susceptible, malgré son insuffisance, de conduire à l'égalité souhaitée. [...]

L'état d'excitation dans lequel se trouvent les indigènes, sous l'influence de l'espoir éveillé par l'avènement d'un gouvernement de Front Populaire, de la misère inconcevable qui les terrasse, des maladresses plus ou moins voulues de l'administration qui cherche à les dresser contre les Européens, est de nature à les pousser, si le projet échoue, à tourner le dos à la France et à se dresser devant elle, unis dans un nationalisme exaspéré.

B. Il faut mettre les indigènes à même de subvenir à leurs propres besoins par leurs propres moyens.

Le parti estime que l'époque de la charité fut-elle officielle et de l'importance de 500 millions de francs par an, doit prendre fin. En ce sens, il réclame pour l'ouvrier indigène l'application de la théorie du pouvoir d'achat.

Dans ce but il convient

- de fixer à l'indigène un salaire vital minimum et de surveiller activement l'observation du taux décidé
- d'engager les services administratifs et les grandes compagnies concessionnaires qui emploient de la main-d'œuvre indigène à la payer à un taux normal
- de n'accorder de subventions aux entreprises et aux chefs d'industrie qu'à la condition que ceux-ci pratiquent des salaires normaux à l'égard de leurs employés indigènes
- d'ouvrir ou de fermer dans les deux sens la frontière algéro-marocaine, celle-ci n'étant ouverte actuellement qu'en faveur des marocains
- d'accorder à l'indigène une liberté syndicale sans entrave d'aucune sorte.

C. Il faut libérer les cerveaux par la scolarisation de 900 000 enfants indigènes qui ne trouvent pas place à l'école, elle serait rendue possible par

- la prise en charge par les municipalités des frais de constructions scolaires
- la fusion des deux enseignements
- la restitution aux besoins de l'enseignement des revenus des biens habous
- la création d'un fond national pour l'aide aux communes qui désirent construire des écoles.

D. Il faut apprendre aux indigènes la vie politique, la gestion des affaires, faire en un mot d'un peuple de sujets, un peuple de citoyens.

En premier lieu, il convient

- de supprimer le Gouvernement général de l'Algérie et les assemblées algériennes

- de rattacher politiquement et financièrement l'Algérie à la France
- de transformer les communes mixtes en communes de plein exercice
- de multiplier le nombre de départements.

Le parti attache une importance particulière à la constitution de douars-communes. Le douar a une physionomie communale, a son assemblée la djemaâ, il reste à organiser son budget. Celui-ci serait alimenté par les moyens ordinaires dont s'alimente un budget municipal. Il lui reviendrait, en outre, une part importante des revenus de l'octroi de mer qui seront répartis proportionnellement à l'importance de la population sans tenir compte de leur qualité d'européen ou d'indigène. Une part aussi des recettes de l'adjudication des marchés.

Ainsi constitué, le douar-commune serait en mesure de se suffire à lui-même en matière d'enseignement et d'assistance médicale.

E. Il faut stimuler l'évolution sociale, économique de l'indigène en le faisant entrer dans le cycle de la civilisation européenne.

Une politique de l'habitat s'impose :

- obligation faite aux communes de créer des offices publics d'habitations bon marché [...]
- invitation expresse faite aux chefs d'industrie employant une majorité d'indigènes à participer à l'œuvre communale par gages proportionnés aux salaires payés.

F. Les Délégations financières répétant à l'envi que le budget algérien est insuffisant pour réaliser toutes les mesures réclamées en faveur des indigènes, le parti estime que ce budget est susceptible de grossir si

- on ouvrait aux 5 millions d'indigènes, la possibilité de développer la balance commerciale en participant à la vie économique d'une manière normale
- on libérait le trésor algérien de ses obligations en faveur des grandes compagnies concessionnaires et si on demandait à celles-ci une contribution fiscale en rapport avec leurs dividendes
- on supprimait toutes les faveurs fiscales dont bénéficie la propriété européenne
- on établissait à son taux réel la valeur locative de la terre pour l'évaluation de la contribution foncière
- on supprimait les dépenses des grands travaux d'équipement économique (6 milliards de dettes depuis 1921).

Source : Tayeb DJAÏDIR, « Question musulmane : projet de motion », *Le Semeur*, 24 avril 1937, p. 1-2.

Motions adoptées par le congrès interfédéral nord-africain de la SFIO des 23 et 24 avril 1938

Motion sur le paysannat nord-africain

Le Congrès socialiste interfédéral de l'Afrique du nord réuni les 23 et 24 avril 1938 à Alger,

- réaffirme toute sa sollicitude envers les populations indigènes de l'Afrique du nord toujours déshéritées malgré de nombreuses années de colonisation
- regrette que l'égoïsme forcené du capitalisme colonial n'ait pas permis une amélioration plus rapide et plus substantielle du niveau de vie de ces populations
- [...] reconnaît la nécessité d'établir pour chacun des 3 pays, un plan pratique d'organisation du paysannat s'inspirant de ces directives générales communes,
- décide de mener une action énergique pour la réalisation rapide de ce plan.

Directives générales

Le congrès préconise l'organisation du paysannat autour de cellules rurales ou pastorales sous la forme coopérative,

- le recasement des fellahs doit se réaliser sur des terres mises à la disposition des collectivités [...]
- cette organisation doit être réalisée par l'extension ou la création parallèle de sociétés indigènes de prévoyance [...] Il est nécessaire de réorganiser le statut des sociétés indigènes de prévoyance (SIP) et d'en remplacer le contrôle par l'intervention des intéressés eux-mêmes.
- L'utilisation rationnelle et toujours plus poussée des ressources hydrauliques devra assurer, avant tout, la subsistance de la collectivité par des cultures vivrières et potagères.

- La création d'office pour les produits de la terre et l'élevage permettra de normaliser l'écoulement de ces produits et assurera la rentabilité du paysannat au profit de la collectivité. [...]

Conditions particulières à l'Algérie

Comment se procurer les terrains nécessaires à la création du projet d'organisation coopérative du paysannat nord-africain algérien en ce qui nous concerne :

- 1) Par le rachat des terres des compagnies terriennes (algériennes, genevoise, etc.)
- 2) Par la cession des terrains domaniaux et communaux à cette organisation.
- 3) Par la mise en valeur des terres réputées infertiles qui seraient rendues cultivables par des moyens appropriés [...]
- 4) L'octroi à ces collectivités des revenus forestiers tant en ce qui concerne les coupes de bois que les produits dérivés.

Motion sur le crédit agricole

Le congrès interfédéral nord-africain du Parti socialiste SFIO charge le Parti de mener l'action utile auprès des pouvoirs publics compétents pour que :

1° Les formalités en cours soient précipitées afin que les demandes de consolidation en instance soient réalisées.

[...]

Ému, d'autre part, par la disproportion énorme entre le montant des prêts distribués au titre des prêts de campagne pour les années 1934-38 et celui des sommes consacrées dans ce même temps (279 millions contre 12), le Congrès demande qu'un volume de crédit au moins égal à celui des prêts soit consacré à la consolidation.

Afin que l'œuvre de restauration économique par le crédit agricole demeure ce que l'a voulu le législateur en créant la Caisse des prêts agricoles (4 avril 1935), le congrès s'oppose à la suppression de la Caisse des prêts agricoles et sa fusion avec la CACAM (Caisse algérienne de crédit agricole mutuel).

[...] Le congrès demande qu'une réorganisation de la Caisse des prêts agricoles soit immédiatement amorcée par des modifications méthodiques tendant à en faire un

établissement financier de grande classe, digne de sa mission et digne de son capital, digne enfin de son importance financière et sociale.

Le congrès est convaincu que ces résultats peuvent être atteints :

1° En plaçant à la tête de cet établissement une direction idoine ayant des connaissances financières sérieuses, et avertie des questions agricoles algériennes.

2° Reclassant le personnel selon les qualités et aptitudes reconnues à l'usage.

3° Réorganisant entièrement le service du séquestre, le plus important et le plus intéressant socialement, par la décentralisation de ce service en créant des services départementaux.

4° Renforçant les cadres d'agents indigènes et israélites (160 emplois : 6 indigènes ; 6 israélites).

5° En appliquant le plan d'organisation ci-joint.

[...] Enfin, en vue d'aider les fellahs possédant des terres non francisées, il convient d'apporter une aide financière importante au fonds commun des SIP, de manière à permettre à cet organisme de jouer le rôle qui lui est dévolu à l'égard de ces sociétés : prêts de secours, prêts de consolidation, avances remboursables et subventions exceptionnelles.

Le congrès demande, en outre, que les statuts des SIP soient révisés en vue de permettre à ces sociétés de répondre efficacement aux besoins des fellahs et souhaite que les membres des conseils de sections et des CA soient élus par les sociétaires. [...]

Motion sur les grands travaux et le chômage

Motion générale

Le congrès demande qu'il soit établi en Algérie un grand plan de petits travaux orienté vers :

- l'amélioration des chemins menant aux douars, de l'habitat indigène,
- l'entreprise des travaux hydrauliques à l'usage des indigènes,
- la construction de docks-silos gérés par les Sociétés indigènes de prévoyance (SIP) dans le cadre de l'Office du blé,
- la construction d'écoles, de dispensaires, d'infirmes, d'hôpitaux. [...]

Motion sur le salaire minimum

Le congrès interfédéral nord-africain du Parti socialiste SFIO décide d'engager une action immédiate et énergique afin :

- Que le salaire minimum des travailleurs agricoles soit établi en fonction du prix du blé et du vin.
- Que les salaires minima par catégories d'ouvriers agricoles soient fixés par une Commission unique départementale en vue d'éviter l'incohérence des diverses commissions régionales actuelles.
- Que dans l'article 2 des décrets du 1^{er} août 1936 et du 25 mars 1937 déterminant la composition de chaque commission de fixation des salaires, soit supprimée la distinction établie, dans la représentation ouvrière, entre travailleurs européens et travailleurs indigènes, et qu'il ne soit fait mention que des « représentants des groupements ouvriers agricoles ».
- Que le tableau des salaires déterminés par la Commission, rédigé en langue française et en langue arabe, soit affiché dans chaque mairie en un lieu apparent et pour la durée de leur application.
- Que les sanctions prévues à l'article 8 du décret du 25 mars soient renforcées et appliquées à chaque infraction constatée, dans un délai maximum de 8 jours ; que les salaires dus aux ouvriers soient effectivement payés du jour où ils sont entrés en vigueur et, à cet effet, réclame la délivrance obligatoire d'un bulletin de paie par l'employeur, l'extension des juridictions prudhommales, la surveillance de l'application des salaires par les services des contributions diverses.

[...]

Motion sur l'assistance médicale

Le congrès socialiste SFIO interfédéral de l'AN, estimant que de nombreux remèdes doivent être apportés à l'organisation de l'assistance médicale en Algérie, demande :

1. L'application à l'AN de la loi de 1893 sur l'assistance médicale commune, qui permet le règlement départemental de cette assistance, avec listes municipales d'indigents établies et contrôlées par des commissions départementales.

2. La réorganisation de cette assistance communale :
 - a. pour la prévention des maladies, par la création : de bains douches, de services de prophylaxie [...]
 - b. pour l'assistance des malades, par la création : de services de consultations et de soins au dispensaire, d'un service de visites à domicile [...]

Cette réorganisation nécessite :

- l'installation de dispensaires simples
- une caisse de secours pour les familles nécessiteuses, dont le chef est immobilisé par la maladie
- des médecins compétents et suffisamment rémunérés.

Elle permettrait une grosse diminution des frais d'hospitalisation qui grèvent lourdement les budgets communaux et ceux de la colonie.

L'augmentation des médecins de colonisation qui seraient mieux rémunérés, avec interdiction de faire de la clientèle payante.

3. Pour les hôpitaux :
 - construction d'hôpitaux, cession d'hôpitaux militaires et réorganisation des services hospitaliers
 - décongestion des hôpitaux par les services municipaux réorganisés
 - création de services chirurgicaux et radiologiques mobiles : ambulances, avions sanitaires avec praticiens, matériel stérilisé et personnel mobiles (possibilité d'utiliser pour le moment l'organisation militaire mobile déjà présente)
 - création d'hôpitaux marins
 - création de sanas.
4. Application à l'AN des lois de la métropole sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables ; sur l'assistance aux femmes en couches et aux nourrissons, etc.
5. Application à l'Afrique du nord de la loi sur les assurances sociales qui pourrait solutionner en grande partie le problème de l'assistance médicale.

Motion sur le problème scolaire

Le congrès demande :

1. Application de la loi sur l'obligation scolaire et construction d'écoles primaires en nombre suffisant pour recevoir les 1 800 000 enfants d'âge scolaire, presque tous d'origine indigène qui, faute de locaux, faute de maîtres, faute de crédits, attendent leur scolarisation.
2. Réalisation, en Algérie, de l'école par le fusionnement progressif des 2 écoles primaires avec classes d'initiation à la base.
3. Abandon, pour l'Algérie, de tout projet ayant en vue l'organisation d'écoles dites rurales avec un personnel dépourvu de titres suffisants, écoles qui seraient installées dans des locaux de fortune et auraient pour but de donner à des enfants trop jeunes pour en bénéficier, une éducation presque exclusivement professionnelle.
4. Pour la Tunisie et le Maroc, le congrès admet : que l'enseignement primaire élémentaire soit bilingue. [...]
5. Le congrès regrette que l'administration au lieu d'ouvrir de nouvelles écoles laïques, ait cru devoir donner des autorisations d'ouverture d'écoles coraniques. Il demande que de nouvelles autorisations ne soient plus accordées à l'avenir et que les subventions pour les écoles existantes ne soient pas augmentées. Il demande, en outre, la suppression de la subvention allouée à l'enseignement confessionnel chaque année et le versement de cette subvention au budget de l'enseignement primaire.
6. Organisation de l'enseignement professionnel sur des bases plus larges et plus rationnelles.
7. Disparition immédiate des deux catégories existant encore dans le personnel de l'enseignement primaire par l'octroi à tous les maîtres, européens et indigènes, d'avantages égaux.
8. Participation beaucoup plus large de la métropole aux dépenses relatives à l'enseignement primaire, ces dernières devant désormais être considérées au même titre que celles de la défense nationale, comme dépenses impériales.

Motion sur les Délégations financières

Le Congrès déclare que les réformes économiques ne peuvent être rendues possibles que par le rattachement pur et simple à la métropole, et par voie de conséquence, la suppression du Gouvernement général, des Délégations financières et de tous les organismes

spéciaux dont la faillite n'est pas à démontrer tant en ce qui concerne la politique sociale ou économique que la politique strictement indigène. [...]

Motion sur les rapports du Parti socialiste avec les partis politiques indigènes

Le Congrès rappelle et renouvelle ses déclarations antérieures sur la politique coloniale du Parti en Afrique du Nord de 1919, 1925, 1926, 1931.

Fidèle à ses principes fondamentaux, il condamne avec force, dans les colonies et pays de protectorat, la politique de division et de cloisonnement voulue et pratiquée par le capitalisme aux fins de domination.

Il condamne avec autant d'énergie les mouvements de xénophobie, de fanatisme et de nationalisme indigènes, qui rejoignent dans leurs résultats de fait les impérialismes et les capitalismes des peuples occidentaux et aboutissent au même asservissement des masses laborieuses. S'il comprend, en effet, le nationalisme des peuples colonisés, dans la mesure exacte où il est une réaction spontanée contre l'oppression ; s'il est fermement résolu à continuer à combattre les iniquités dont sont victimes les peuples colonisés et à s'associer à tout effort de ces peuples vers l'égalité et la justice, il n'en est que plus à l'aise pour dénoncer avec la plus grande vigueur l'emploi par ce nationalisme des méthodes de violence génératrice de plus grande oppression, sa propagande exclusivement raciste ou confessionnelle, enfin et surtout la collusion de certains de ses dirigeants avec l'impérialisme exacerbé des puissances fascistes.

Le congrès tient en particulier à mettre solennellement en garde les populations nord-africaines contre la duperie des propagandes qui tiendraient à leur faire croire que les temps sont venus d'une Tunisie, d'une Algérie ou d'un Maroc libres et autonomes, maîtres absolus de leur destinées ; il suffit, en effet, d'examiner froidement la situation dans laquelle le capitalisme colonial a plongé les populations autochtones pour se rendre compte que malheureusement elles n'ont pas encore atteint la maturité politique et économique nécessaires à leur émancipation totale.

Le congrès dénonce la duplicité de l'administration coloniale fasciste qui ne cesse d'œuvrer dans le nord de l'Afrique contre la politique voulue par le Front Populaire et le rend responsable des désordres provoqués par ses provocations et ses vexations.

Le congrès est profondément convaincu que les revendications du prolétariat indigène nord-africain ne peuvent trouver une solution complète que dans une union étroite avec le prolétariat européen pour la lutte contre le capitalisme et ses alliés (administration coloniale, assemblées politiques anti-démocratiques).

Le congrès s'adresse à ces populations un ardent appel pour qu'elles ne se laissent pas abuser plus longtemps par les démagogues et les fanatiques, souvent inspirés en sous-main par les impérialismes fascistes et qu'elles s'unissent, sans distinction de race, de nationalité ou de religion, à tous les éléments démocratiques qui travaillent et vivent à côté d'elles en vue de réaliser en commun, aussi rapidement que possible et dans un esprit de paix et de fraternité humaine, l'éducation politique des masses et l'organisation économique de l'Afrique du nord suivant les conceptions déjà maintes fois exprimées dans les congrès socialistes.

Il ajoute que le Parti socialiste est fermement décidé à exiger du gouvernement français la réalisation en AN des réformes démocratiques pour lesquelles a toujours lutté la classe ouvrière métropolitaine.

Motion sur les droits politiques des indigènes

Les Indigènes Algériens sont Français. Les devoirs de citoyens qu'ils remplissent doivent leur donner tout naturellement les droits des citoyens, notamment les droits politiques.

Leur représentation actuelle dans les assemblées locales est caricaturale parce que insuffisante et soumise à la pression administrative la plus arbitraire. Elle est inopérante du fait de la séparation des collèges électoraux ; elle est contraire aux intérêts de la France puisqu'elle maintient le fossé qui sépare l'élément indigène et l'élément européen.

Le congrès n'admet ni l'argument du statut personnel, ni le faux prétexte de souveraineté française destiné à voiler des intérêts particularistes.

Il demande :

- le vote urgent du Projet Blum-Viollette
- l'élargissement de la représentation actuelle, en la portant aux 2/5, en attendant la fusion totale et définitive des deux représentations actuelles et des deux collèges électoraux.

Il félicite les camarades Régis et Dubois pour leur activité dans ce domaine et leur fait confiance pour mener à bien ces revendications.

Motion sur les territoires du Sud

Le Congrès, considérant que la législation spéciale des territoires du Sud n'a plus aujourd'hui sa raison d'être que lors de la discussion par le Sénat en 1902 du projet de loi instituant les Territoires du sud, le gouvernement a formellement promis de ne pas considérer les limites données pour ces territoires comme intangibles ;

Que la direction des territoires du Sud a été supprimée et rattachée à la direction générale des Affaires indigènes ;

Que les administrateurs civils ont remplacé les officiers à la tête des annexes ;

Considérant que le régime des territoires du Sud est plutôt inspiré d'une féodalité que d'une démocratie ;

Que les indigènes des territoires du Sud aussi évolués que ceux de l'Algérie du Nord ne participent en aucune manière à la vie sociale et politique de l'Algérie ; qu'ils ne jouissent d'aucun droit ni d'aucune liberté ;

Le Congrès invite le gouvernement à prendre d'urgence la défense des victimes d'une administration rétrograde, d'un régime militaire qui n'a plus sa raison d'être ; en rattachant purement et simplement les trois territoires du Sud (Touggourt, Ghardaïa, Aïn-Sefra) aux trois départements algériens.

Motion sur la création d'un office de documentation nord-africain

Le congrès décide qu'un organisme interfédéral permanent sera créé dans le but exclusif :

- de centraliser la documentation qui lui sera adressée par les fédérations et les militants d'Afrique du nord sur les problèmes spéciaux à ce pays
- d'en tirer des éléments d'information destinés à être communiqués aux fédérations nord-africaines et au bureau du Parti

- de proposer au parti la création d'un matériel de propagande adapté aux besoins de l'Afrique du Nord et d'éditer ce matériel sous le contrôle du Parti. Les secrétaires fédéraux sont chargés d'arrêter la composition et le fonctionnement de cet organisme.

Le secrétaire de la fédération d'Alger est chargé, à titre provisoire, d'en assurer le secrétariat et de s'adjoindre les camarades dont il jugerait le concours nécessaire.

Source : CHSP/AHC/JU/13.

Programme commun du Front populaire et du Congrès musulman oranais, mai 1938

Chapitre I : Réformes politiques

Contre les menées fascistes en Algérie

1. Dissolution effective du PSF, du PPF, des Amitiés latines et du Rassemblement national, convaincus d'agitation antisémite et de propagande en Algérie pour le compte de Hitler et de Mussolini. Arrestation de leurs chefs.
2. Vote d'une loi interdisant et punissant la propagande raciste.
3. Création en Algérie d'un poste de radio-diffusion en langue arabe pour combattre la propagande italienne de Radio-Bari.

Dispositions restrictives

4. Liberté de voyage pour les pèlerins se rendant à La Mecque sous réserve du respect des prescriptions sanitaires.
5. Abrogation du décret Régnier, du code forestier et du code de l'indigénat (responsabilités collectives, corvées forestières etc.)
6. Application automatique sans délai ni réserves à l'Algérie, de toutes les lois votées par le Parlement, sauf dispositions contraires expressément spécifiques.
7. Application progressive aux indigènes des lois françaises concernant l'instruction, l'hygiène, la prévoyance sociale, l'assistance etc. au fur et à mesure des créations indispensables.

Pour l'égalité des droits

8. Égalité totale des droits entre citoyens français et les musulmans ayant acquis la qualité de citoyen français.
9. Droit d'association et liberté de la presse pour les Indigènes comme pour les Européens.
10. Égalité de la durée du service militaire pour les Français et les Indigènes et unification du mode de recrutement.
11. Accession à tous les emplois ou grades publics en France ou en Algérie des indigènes, sous les mêmes conditions de recrutement et de traitement que pour les Européens.
12. Égalité complète des droits pour les anciens combattants, Européens et Indigènes.
13. Extension à tous les Français, citoyens et sujets, de la capacité d'acquérir des droits domaniaux.
14. Vote d'urgence du projet Blum-Viollette, et extension progressive jusqu'à l'octroi de la citoyenneté à tous.

Chapitre II : Réformes administratives

Pour un esprit nouveau dans l'Administration

1. Nomination aux postes de responsabilité de fonctionnaires capables de faire prévaloir l'esprit nouveau.
2. Suppression des tracasseries et actes arbitraires de l'administration et de certains caïds par un contrôle sévère de leurs actes et des punitions exemplaires.
3. Contrôle sévère des dépenses administratives dans les communes mixtes et les territoires militaires.

Mesures immédiates

4. Augmentation de la proportion des délégués indigènes aux différentes assemblées en la portant à 2/5.
5. Traitement sur un pied d'égalité de tous les indigènes de l'Algérie pour l'élection des conseillers municipaux, généraux et délégués financiers.
6. Retrait des pouvoirs de police à l'autorité militaire.

Réformes de structure

7. Transformation progressive des communes mixtes et des territoires militaires en communes de plein exercice.
8. Érection des douars en communes administratives réellement par les djemâas sous le contrôle direct des préfets qui accréditent auprès de ces assemblées un conseiller accepté par elles, et assistant aux réunions avec voix consultative. Au sein de ces assemblées, les indigènes feront l'apprentissage de la vie politique et acquerront la notion de l'intérêt collectif.
9. Mise en exécution du vœu suivant :

« Le congrès, estimant que, par leur composition antidémocratique, les Délégations financières algériennes ne représentent pas les intérêts du peuple algérien, est unanime à demander leur suppression dans le moindre détail et, par voie de conséquence, du Gouvernement général.

Il réaffirme sa volonté de voir se réaliser le rattachement pur et simple de l'Algérie à la France.

En attendant cette suppression et ce rattachement, le Congrès demande aux partis de Front Populaire et au Congrès musulman d'envisager ensemble, pour la période transitoire, l'institution d'un organisme provisoire pour la direction et la gestion des affaires de l'Algérie dans un sens plus démocratique.

Chapitre III : Réformes judiciaires

Contre l'iniquité

1. Épuration de la magistrature par remplacement des magistrats jugeant en fonction de leurs opinions fascistes ou raciales.
2. Application effective du régime politique aux détenus ou condamnés pour des raisons politiques.
3. Égalité de traitement entre européens et indigènes quant aux peines à subir et au régime pénitencier.
4. Garantie de défense devant les tribunaux indigènes.
5. Abolition pour les pauvres de la contrainte par corps, de la saisie des biens et de la solidarité pénale appliquée au paiement des amendes, frais de justice ou impôts.

Pour une justice plus accessible

6. Unification progressive de la juridiction pour les européens et les indigènes.
7. Introduction de jurés indigènes dans les Cours d'assises.
8. Extension aux territoires militaires des tribunaux civils, suppression du permis de circulation.
9. Suppression effective des bagnes d'enfants, des sections et épreuves spéciales militaires.
10. Réforme du mode de recrutement des juges consulaires par l'application de la législation française à l'Algérie (loi de 1884) et par la présence de magistrats de la juridiction civile parmi les juges consulaires.
11. Application à l'Algérie de la loi du 25 décembre 1922.

Dispositions et tribunaux d'exception

12. Création de nouveaux tribunaux de première instance et de nouvelles cours d'appel (une au moins par département) pour réduire la distance trop grande entre certains justiciables et les tribunaux dont ils relèvent.
13. Action à entreprendre pour des réformes générales telles que :
 - indemnisation des inculpés qui, ayant fait appel sont obligés de retourner chez eux après libération
 - refonte de l'assistance judiciaire et libre choix de l'avocat
 - gratuite de la justice pénale
 - suppression de la procédure de flagrant délit et de la prison préventive pour les délinquants primaires.

Chapitre IV : Réformes sociales

Enseignement

1. Séparation effective des Églises et de l'État.
2. Remise des biens Habous entre les mains des cultuelles musulmans, une partie du revenu de ces biens étant versés au fonds commun pour création d'écoles.
3. Liberté d'enseignement de langue et en langue arabe qui ne saurait être considérée comme langue étrangère.

4. Application de la législation française en ce qui concerne l'ouverture et le fonctionnement des écoles libres quelles qu'elles soient.
5. Fusion des enseignements : européen et indigène et fusion des cadres. L'établissement d'un programme de créations rapides qui permettent de faire appliquer à tous les enfants d'âge scolaire la loi sur les obligations d'enseignement.
6. Création d'un fonds commun alimenté par les communes, le département et le gouvernement pour payer les constructions d'écoles.
7. Abrogation des dispositions qui confient la construction des écoles à la Colonie ; responsabilité donnée aux communes de faire construire les écoles répondant aux besoins de leur population avec facilité aux pouvoirs publics d'imposer au besoin ces constructions.

Chômage

8. Égalité des salaires sur les chantiers de chômage entre européens et indigènes.
9. Respect du droit syndical et des opinions politiques des chômeurs et peines sévères contre les responsables de brimades à l'encontre de ces droits.
10. Extension à l'Algérie des dispositions concernant le fonds commun de chômage.

Assistance et hygiène

11. Création et extension en Algérie des services d'hygiène, d'hospitalisation, de prévoyance scolaire et d'assistance, identiques à ceux de la métropole et établissement d'un programme de construction rapides d'immeubles répondant aux besoins de ces services et de la population.
12. Application à l'Algérie de la loi sur les assurances sociales et éventuellement de la loi sur la retraite des vieux travailleurs.
13. Respect intégral du droit syndical pour les indigènes comme pour les européens et abrogation des dispositions qui interdisent aux indigènes la direction des syndicats.

Chapitre V : Réformes économiques

Aide immédiate

1. Répression sévère de l'usure.

2. Arrêt des expropriations et des saisies, moratoires des dettes pour les petits commerçants artisans colons et fellahs atteints par la crise.
3. Exonération d'impôts pour les chômeurs.
4. Réforme de l'impôt dans un sens plus démocratique, soulageant les contribuables indigènes.

Le problème de la main-d'œuvre

5. Établissement pour les ouvriers agricoles d'un salaire minima revalorisé. Contrôle effectif du taux des salaires payés par les services renforcés de l'inspection du travail.
6. Réglementation de l'entrée en Algérie de la main-d'œuvre marocaine, dans l'intérêt commun de la classe ouvrière des deux pays.
7. Accorder toutes les facilités de voyage aux indigènes se rendant en métropole. Tout en prenant les mesures indispensables pour interdire le racolage en Algérie d'une main-d'œuvre excédentaire et à bon marché pour la métropole.
8. Création d'un organisme national qui, en accord avec la CGT, dirigera la main-d'œuvre excédente [sic] algérienne vers les régions françaises où la main-d'œuvre est insuffisante.

Organisation du paysannat indigène

9. Suppression totale de l'expropriation foncière lorsqu'elle n'aura pas un but d'intérêt général précis (construction de routes, bâtiments publics etc.)
10. Création de centres de culture commune aux européens et indigènes par mise à la disposition des petits colons et fellahs de terres domaniales ou appartenant aux compagnies foncières n'ayant pas rempli leurs engagements – ces terres devenant propriétés inaccessibles et insaisissables.
11. Réforme totale des sociétés de prévoyance indigène devenant partie intégrante de l'Office du Blé.
12. Utilisation rationnelle et augmentation des crédits affectés à ces sociétés pour parer aux récoltes déficitaires, construire des silos et docks et créer des coopératives de production et de vente, contrôlées directement par les offices agricoles.

Lutte contre la mévente et le chômage

13. Création d'un office de l'artisanat chargé d'étudier les besoins du public, la possibilité des débouchés, l'orientation à donner à l'artisanat et d'apporter l'aide matérielle nécessaire aux artisans et petits commerçants.
14. Application sans retard à l'Algérie d'un programme de grands travaux d'utilité publique (construction d'écoles, d'hôpitaux, de routes desservant des douars, de barrages pour irriguer les terres des fellahs, etc. conduites d'eau etc.)
15. Représentation des organisations syndicales dans les commissions de chômage et de grands travaux.

Source : « Un document historique », *La Lutte sociale*, 28 mai 1938.

« Rapport sur la politique indigène » de la fédération d'Oran, avril 1939

La fédération d'Oran du Parti SFIO fidèle à aux principes qui ont toujours guidé son action, juge indispensable :

- de rappeler le programme de revendications algériennes accepté aux congrès nationaux du Parti tenus à Huyghens et à Marseille
- de dresser le bilan des revendications satisfaites
- de demander au sujet de celles qui restent en suspens des éclaircissements aux camarades responsables des gouvernements de Front Populaire à la commission coloniale et au groupe parlementaire du parti
- d'attirer l'attention du parti tout entier sur l'urgence qu'il y a à apporter à certains points de notre programme algérien.

Réformes administratives

La fédération demande et demandera toujours le rattachement pur et simple de l'Algérie à la métropole : suppression des Délégations financières, du Gouvernement général et des services centraux de l'Algérie à Paris.

[...] Cette assemblée [Délégations financières] est imbue d'un impérialisme forcené et inhumain : craignant que les indigènes une fois instruits demandent et obtiennent une égalité

politique et sociale, elle s'oppose à tout programme hardi de scolarisation des enfants de ce pays, 800 000 indigènes sont par cette politique abandonnés à l'obscurantisme. [...]

Division administrative

L'importance géographique des départements algériens a pour conséquence immédiate la presque totale indépendance des sous-préfets et des administrateurs. Loin de toute surveillance, ils se considèrent comme de véritables potentats dans les territoires qu'ils administrent. Les indigènes accoutumés à leurs abus d'autorité n'osent plus se plaindre tant leur terreur est grande.

Pour remédier à cette situation déplorable, il est nécessaire :

- d'augmenter le nombre de départements algériens en y mettant un personnel d'élite
- de transformer les communes mixtes en communes de plein exercice
- d'organiser les douars en communes qui auraient les mêmes ressources que les communes européennes (taxes municipales, centimes additionnels, recettes de marché, octroi de mer, calculé sans tenir compte de la race des habitants etc.). [...]

Application des lois métropolitaines à l'Algérie

La fédération constate avec un réel plaisir que les deux gouvernements Blum ont fait un sérieux effort en ce sens. Certaines lois sociales ont pour la première fois franchi la Méditerranée ; elle fait part pourtant de son regret de les voir appliquées avec quelques mois de retard sur la métropole.

La fédération voudrait qu'à l'avenir toutes les lois votées en France soient appliquées aux indigènes. [...]

Séparation de l'Église et de l'État

[...] Le bénéfice moral auprès des indigènes aurait été très grand : ils n'auraient plus ressenti l'humiliation de voir leurs édifices gérés et leurs cultuelles présidées par des non musulmans.

D'autre part, cette réforme aurait libéré les biens « habous » dont les revenus auraient servi indépendamment de leur destination primitive (entretien des édifices religieux, assistance...) à construire des écoles.

Revendications d'ordre social

1. Assimilation

Rien n'a été tenté pour fondre l'enseignements des indigènes et celui des européens. La fédération socialiste d'Oran constate donc que cette question n'a fait aucun pas en avant. [...] La fédération demande en outre l'ouverture immédiate d'écoles de douars et l'admission des indigènes dans les écoles normales d'Oran et de Constantine par le même concours que les Européens.

2. Ouverture de grands travaux
3. Assistance
4. Revendications d'ordre économique
5. Syndicalisme

Un des mérites et non le moindre du gouvernement Blum est d'avoir étendu aux indigènes la liberté syndicale. Cependant, nos camarades au gouvernement ont omis de lever l'interdiction qui est faite aux indigènes de diriger les syndicats dont ils font partie. L'essor des syndicats agricoles du fait de cette omission est gravement freiné.

6. Paysannat indigène

Réalisations de coopératives agricoles sur des terrains appartenant à l'État en cours à Tiaret, Tablat, Marnia, Sidi-Aïssa, Ain-el-Bouaghi. La fédération satisfaite en partie regrette que l'on n'ait pas donné plus d'ampleur à ces expériences en proclamant la déchéance des grandes sociétés anonymes.

7. Office du blé

Cet office a rendu les grands services qu'on en attendait, entre autres, celui de protéger des spéculateurs, les petits colons et les fellahs. On réussit à le tourner en trouvant des défauts au blé, ce qui permet de le payer moins cher. La fédération demande que les fonctionnaires attachés à cet organisme soient mieux choisis et surveillés de plus près, certaines exactions s'accomplissant.

Revendications d'ordre politique

Projet Blum-Viollette : La fédération clame sa déception de voir le projet Blum-Viollette définitivement enterré au Parlement. Elle demande la discussion au plus tôt. Elle souligne de nouveau toute la mystique qui a entouré et entoure ce projet depuis sa naissance.

Elle constate la manœuvre qui tient à détacher les masses indigènes du Front Populaire et du Parti socialiste qu'on accuse de les avoir doucement bercées de promesses qui resteront toujours des promesses. Elle émet la crainte fondée de voir ces masses se jeter par désespoir dans les bras du fascisme intérieur ou dans un nationalisme aveugle que les États fascistes encouragent par une propagande insidieuse et efficace.

En conséquence elle demande instamment au parti d'épauler vigoureusement l'action de Marius Dubois et Marcel Régis pour que les dispositions du projet Blum-Viollette relatives aux élections législatives soient satisfaites par décret.

Source : Mohammed ZBENTOUTE, « Rapport sur la politique algérienne », *Oran socialiste*, 22 avril 1939, p. 3.

Index

- ABBAS Ferhat, 536, 544, 676, 750, 751,
802, 804, 819, 879, 882
- ABDELILAH Miloud, 572
- ABDERRAHMANE Mohamed, 19, 30,
32, 39, 62, 63, 85, 206, 208, 210, 218,
262, 278, 321, 322, 438, 439, 454, 479,
480, 483, 486, 518, 541, 554, 562, 567,
579, 582, 585, 735, 744, 806, 875
- ABÉCASSIS Élie, 550
- ABEILHÉ Abel, 181, 329
- ACHIARY André, 803
- AFFERIAT Maurice, 371
- AGULLO Joseph, 390, 393
- AKOUN Charles, 768
- AMAR René Élie, 551, 575, 588
- AMAR Sadia, 95
- AMARDEILH Jean-Baptiste, 82, 95, 124,
126, 158, 252
- AMOUYAL Alexandre, 284, 475, 487,
612, 648, 665, 780, 809
- AMOUYAL Lucienne, 604, 626, 754
- ANGELVY Antoine, 94, 95
- ANGLADE Michel, 517, 548, 575, 641,
801
- ANGONIN Élie, 583
- ANTOINE Charles, 148
- ARCADE François, 146, 270, 615
- ARDILOUZE Pierre, 14, 190, 284, 285,
308, 340, 342, 556, 612
- ARNAUD Louis, 140, 141
- AUB Max, 662, 663
- AUBAUD Raoul, 601
- AUZAS Edmond, 15, 135, 136, 155, 156,
157, 158, 159, 160, 180, 191, 305, 327,
339, 354, 420, 421, 466, 519, 534, 578,
579, 585, 586, 602, 603, 606
- AZUARD Laurent, 143
- BACHETARZI Mahieddine, 566
- BACHIR Abdelwahab, 568
- BAGHARNOUT Mostefa, 444, 479
- BARRIOBERO Antonio, 390, 392
- BASCH Victor, 432, 446, 448, 449, 463,
474, 566, 665
- BAUVINEAU, 427, 432, 518, 597, 969
- BEGARRA Joseph, 24, 46, 352, 392, 633,
645, 648, 653, 655, 781, 801, 805, 808,
809, 810, 826, 852, 903
- BELHAMISSI Abdelkader, 210, 217, 218,
441, 444, 479
- BELIN René, 799
- BELKAÏM Kaddour, 546
- BELLAT Lucien, 312, 412, 427, 431, 455,
459, 529, 551, 814, 815
- BELLAT Paul, 431, 519, 595
- BEN ABOURA Mokhtar, 207
- BEN BADIS Abdelhamid, 219, 441, 483,
484, 537, 539, 547, 555, 729, 744, 765,
784, 787
- BEN DAOUD Mustapha, 218

BEN RAHAL M'hamed, 23, 25, 207, 568,
737, 804, 805, 808, 818, 885

BENAÏCH, 425, 597

BENALLÈGUE Nora, 23, 97, 252, 396,
397, 403, 405, 453, 511, 900

BENAMARA Élie, 432, 604

BENBAHMED Mostefa, 806

BENDJELLOUL Mohammed Salah, 384,
478, 480, 485, 488, 540, 542, 544, 550,
564, 568, 571, 576, 681, 700, 706, 711,
750, 752, 861

BENDREHAM Henri, 96, 135

BENGUIGUI Camille, 714, 754

BENHADJ Ouelhadj, 544, 783, 793

BÉNICHOU André, 606

BENKADA Blaha, 477, 518, 572, 641,
880, 886, 887

BENKALFATE Ahmed, 810

BENKALFATE Djelloul, 206, 278, 604,
689, 692, 693, 699, 702, 709, 710, 727,
749, 810

BENKALFATE Ghaoutsi, 206

BENSAÏD Michel, 522

BENSALEM, 710, 749, 777

BENTABET Zine, 538, 539, 640, 721,
722, 723

BENTHAMI, 258

BÉRANGER Antoine, 149, 154, 155, 156,
157, 158, 159, 160, 304, 477

BERBER Abdelkrim, 726

BÉRÉNI Jean, 605

BERHOUN Roger, 632, 757

BERTRAND Henri, 164, 282, 294, 311,
325, 326, 329, 353, 370, 396, 406, 418,
487, 505, 509, 510, 518, 535, 583, 597,
626, 640, 665, 671, 799

BESTEIRO Julián, 671

BIDÉGARAY Marcel, 138

BIDORFF Casimir, 589

BLANC Raymond, 191, 278, 294, 295,
298, 309, 325, 341, 368, 376, 640, 710,
783, 809, 963

BLUM Léon, 10, 26, 115, 120, 121, 131,
175, 225, 229, 367, 369, 456, 459, 464,
511, 525, 526, 535, 536, 542, 544, 562,
575, 577, 586, 588, 621, 645, 647, 648,
655, 656, 680, 739, 748, 766, 768, 776,
793, 798, 897, 1011, 1012

BOILLOT, 396

BOLUIX-BASSET Louis, 296

BONNET Hyacinthe, 641

BORDY Juste, 642

BORONAD François, 404, 508

BOTELLA Pierre, 391

BOTTINI Henri, 143, 402

BOUCHAMA Abderrahmane, 541, 542,
582, 585

BOUCHIER André, 139, 140, 141, 142,
143, 197, 304, 399

BOUDAA Maamar, 713

BOUDJELLAL Lahouari, 587

BOUDJEMAA Mohammed, 689, 692,
693, 694, 695, 702, 715, 716, 727, 746,
747, 750

BOUKAN, 589

BOUKORT Benali, 252

BOUMENDJEL Ahmed, 479, 480, 568

BOUNAB Djelloul, 548, 747

BOUTARÈNE Kadda, 805

BOUTY Alphonse, 80, 178, 181, 217, 223, 224, 319, 339, 420

BRAHIMI Bachir, 483, 485, 537, 541, 542, 544, 546, 547, 573, 582, 583, 584, 680, 681, 729, 735, 743, 744, 747, 793, 821

BRÉMOND Robert, 79, 80, 83, 103, 228

BRIAND Aristide, 175, 329, 764, 889

BRIÈRE Henri, 298, 310, 329, 813, 963

BRIXI Mohammed, 567

BROSSET Janine, 349, 351, 626, 627

BROUSSAUDIER Sylvain, 347, 354, 388, 402, 406, 407, 505, 515, 525, 650

CABRERA, 95

CACHIN Marcel, 82, 89, 117, 892

CAILLER Arsène, 428, 973

CAILLIER Arsène, 517, 597, 641

CAMALLONGA Yvonne, 556, 558

CAMPOS Jules, 124, 142, 143, 144, 396, 397

CAMUS Albert, 789

CANDEL, 96, 99

CAPELA René, 420

CAPGRAS Antoine, 170

CAPISANO Sauveur, 282, 371

CARABAJAL Manuel, 381, 382

CARMILLET Lucien, 8, 332, 384, 385, 386, 387, 469, 472, 473, 584, 626, 634, 646, 648, 681, 714, 739, 775, 776, 779, 780, 781, 799

CASADO Segismundo, 669, 671

CASSAYRÉ Étienne, 488, 489, 508, 518, 586, 588, 604, 605, 648, 698, 714, 761

CASTET Henriette, 660, 661, 754

CAYRON Adolphe, 85, 114, 124, 130, 153

CHABAUD Alfred, 171, 183, 293, 294, 364

CHABAUD Fernand, 167, 293, 294, 296, 298, 364

CHABERT Victor, 160, 220, 222, 327, 420

CHADLI Baghdadi, 571, 576, 587

CHAFFIN Anna, 627

CHAINTRON Jean, 596, 677, 834

CHALIÈS Eugène, 100, 147

CHALLAYE Félicien, 449, 650

CHANTREUX Camille, 140, 141

CHARBIT Messaoud, 311, 377

CHARBONNIER Léon, 108, 118, 125

CHATAIGNEAU Yves, 803, 808

CHAUTEMPS Camille, 575, 579, 586, 646, 748

CHEMERIK Menouar, 692, 694, 702, 715, 730, 736, 804

CHERGUI Mokhtar, 313, 478, 582, 640

CHERIF Abdelkader Ziane, 711

CHOURAQUI Marcel, 273, 629, 655

CIANFARINI Dominique, 114, 130, 131, 153, 226, 254

COHEN-HADRIA Élie, 124, 457, 782, 872

COLIN Edgar, 806, 807

COLLET Alphonse, 103, 135, 158

COMPÈRE-MOREL Adéodat, 72, 176

CONSTANTIN Michel, 641

CÔTE Claude, 295

COUDERC Eugène, 155, 159, 160, 162, 170, 172, 173, 190, 191, 218, 340, 472

COUDERC Roger, 190

COULON Jeanne, 350, 487, 615, 623, 627, 628, 641, 655, 761, 772, 785, 787, 788

CROUAIL Adonis, 508

CRUZ André, 354, 368

CRUZ Jean, 391

DANDINE Achille, 128, 155, 424, 425, 426

DAVAUX Jules, 354, 406

DÉAT Marcel, 175, 425, 468

DEBOULLE Emma, 626

DEHAEN Albert, 75, 149

DELAMARRE Désiré, 146, 183, 294, 295, 296, 340, 353, 399, 400, 401, 407, 451

DELARUE, 145, 451

DENARIÉ Marie, 354

DENDEN Sadok, 151

DESROUSSEAU Alexandre-Marie, dit BRACKE, 646

DÉTROY Paul, 441, 443, 444, 479

DIB Mohammed, 341

DIEGO Gil, 528, 813

DJAÏDIR Tayeb, 344, 488, 604, 605, 643, 681, 683, 684, 698, 704, 713, 714, 733, 739, 740, 741, 744, 754, 760, 761, 774, 780, 781, 784, 788, 789, 803, 804, 995

DJIAN Charles, 550, 552, 553

DOMINGUEZ Eduardo, 670, 671, 852

DORiot Jacques, 425, 522, 578, 723

DORMOY Marx, 777

DRISS Miliani, 709, 801

DUBOIS Marius, 8, 14, 15, 16, 17, 133, 134, 153, 160, 161, 167, 170, 171, 173, 177, 183, 189, 190, 197, 270, 274, 275, 276, 277, 282, 284, 285, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 304, 306, 307, 308, 309, 314, 316, 317, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 327, 328, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 338, 339, 340, 343, 344, 345, 352, 365, 366, 367, 368, 371, 372, 375, 376, 383, 401, 403, 411, 412, 417, 418, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 434, 460, 461, 465, 466, 467, 468, 487, 488, 489, 515, 516, 518, 522, 536, 545, 565, 572, 576, 595, 597, 605, 606, 607, 612, 615, 621, 623, 627, 631, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 657, 665, 667, 670, 671, 679, 681, 682, 683, 684, 685, 687, 695, 714, 718, 721, 722, 758, 759, 761, 767, 774, 776, 777, 778, 779, 784, 787, 789, 799, 800, 801, 816, 818, 825, 833, 962, 964, 967, 985, 1003, 1013

DURAND Édouard, 518

DUREL Joachim, 124, 223, 457, 458, 461, 463, 758, 782

DUROUX Jacques, 601

EL HACHEMI Saad, 482, 538, 721
 EL-HASSANI BEN EL-HACHEMI, dit
 émir Khaled, 22, 28, 63, 97, 98, 141,
 204, 205, 206, 207, 232, 233, 252, 256,
 260, 492, 678, 694, 880, 883, 884
 EL-OQBI Tayeb, 484, 568
 ENJALBERT René, 516, 969
 ENKAOUA Charles, 514, 534, 634
 ÉTIENNE Eugène, 110
 FACI Saïd, 96, 99, 100, 112, 137, 138,
 185, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214,
 215, 216, 230, 231, 232, 242, 243, 249,
 260, 440, 449, 479, 492, 692, 703, 826,
 861
 FARÈS Abderrahmane, 806
 FAURE Georges, 468, 515, 567, 583
 FAURE Paul, 253, 311, 317, 369, 370,
 372, 376, 377, 465, 468, 621, 646, 649,
 798
 FAVIER Jean, 599
 FAY Jean, 85, 87, 89, 90, 106, 112, 113,
 154, 174, 293
 FEKAR Benali, 151, 259
 FERRER Francisco, 297, 393, 394
 FÉVRIER André, 161, 317, 372
 FIORI Henri, 148
 FOLLEREAU Raoul, 511
 FRANCES Manuel, 391
 FRANCO Francisco, 526, 535, 660, 664,
 907
 FREINET Célestin, 650
 FREIXE Céline, 626, 754
 FROSSARD Ludovic-Oscar, 117, 119,
 129, 242, 247, 248, 468
 GABIER, 77
 GALLISSOT René, 19, 22, 23, 32, 68, 70,
 77, 80, 82, 96, 103, 106, 114, 117, 120,
 130, 134, 136, 145, 177, 223, 237, 247,
 249, 251, 253, 259, 311, 321, 322, 344,
 368, 375, 396, 397, 398, 399, 404, 419,
 427, 428, 433, 434, 435, 439, 452, 457,
 472, 504, 517, 534, 537, 546, 547, 552,
 596, 650, 676, 677, 684, 692, 694, 699,
 711, 712, 753, 790, 793, 802, 804, 815,
 872, 873, 876, 883, 899, 900
 GANDOLPHE Gaston, 305, 317, 346,
 420, 520, 601
 GANGA Joseph, 311, 354, 368, 370, 375
 GARCIA Domingo, 391
 GARCIA Felipe, 670, 671, 852
 GARRIVET Henri, 803, 804
 GASQUET José, 654
 GASSER Jules, 75, 98, 105, 106, 108, 126,
 128, 150, 155, 216, 296, 298, 348, 424,
 963
 GATUING Marcel, 516, 633, 637, 638,
 964, 967
 GENTY, 304, 962
 GÉRIN René, 353, 354, 650, 710
 GHAOUTI Tayeb, 688
 GIOVACCHINI Dominique, 251
 GIRARD Paul, 103, 110, 184, 236, 595,
 811, 889
 GIUDICCI Julien, 517
 GOBERT, 75

GODIH Belazreg, 257, 538, 721, 744, 752, 754

GOMARIZ LATORRE Jerónimo, 526, 656

GOMEZ Grégoire, 641

GONZALES Gabriel, 311, 316, 317, 318, 319, 322, 335, 354, 368, 369, 370, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 383, 393, 396, 471, 508, 513, 548, 582, 640, 666, 726, 783, 800, 802, 809, 832, 834, 919

GORSSE Louis, 353, 604

GOUTIER Michel, 96, 99, 108, 116, 126, 127, 137, 138, 185

GUENOUN Victor, 406

GUÉRIN Daniel, 456, 580, 581, 647, 649, 776, 893

GUERMOUCHE Miloud, 553, 751

GUERNUT Henri, 184, 439, 441, 443, 446, 566

GUESDE Jules, 76, 375, 465, 621, 650, 658, 739, 796

GUGENHEIM André, 801

GUILLOIN Maxime, 83, 96, 107, 109, 116, 117, 124, 126, 128, 246, 247, 248, 249

HADJ HACÈNE BACHTERZI Benaouda, 16, 256, 257, 258, 323, 324, 476, 477, 478, 481, 482, 518, 519, 538, 539, 542, 576, 586, 640, 641, 686, 692, 695, 705, 718, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 735, 736, 750, 752, 754, 802, 810

HADJ Messali, 22, 128, 541, 548, 568, 569, 577, 578, 579, 580, 649, 650, 683, 697, 699, 700, 782, 794, 803, 805, 885

HADJ SALAH Houari, 481, 482, 538, 539

HAMADOU Mohammed, 694, 709

HAMIDOU Mohammed, 573, 747

HAMMOUD Kaïd, 258

HERRIOT Édouard, 104, 149, 151, 154, 161, 175, 421, 466

HUMBERT-DROZ Jules, 247

HUSS Louis, 408

IBAÑEZ Thomas, 177, 294, 326, 353, 433, 650, 801

IGLESIAS Pablo, 48, 79, 297, 375, 393, 669, 851, 906, 908

ILLOUZ Pierre, 607

INGHELIS Albert, 162, 170, 176

JACOB Joseph, 20, 66, 689, 800, 867, 875, 878

JASSERON Ferdinand, 135, 149, 183, 191, 305, 327, 330, 347, 418, 420, 424, 442, 443, 445, 551, 554, 604, 631

JAURÈS Jean, 15, 26, 70, 71, 77, 84, 89, 98, 131, 134, 150, 151, 159, 170, 172, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 253, 290, 299, 300, 367, 369, 375, 393, 422, 425, 435, 456, 459, 466, 486, 505, 515, 517, 523, 533, 621, 622, 654, 656, 698, 764, 766, 854, 893, 895, 897

JEAN-DARROUY Lucienne, 345, 628

JONNART Charles, 203, 205, 260, 262, 313, 476, 517, 826

JOUHAUX Léon, 140, 145, 396, 400, 451, 508, 509, 514, 665, 799

JUDT Tony, 123, 130, 152, 153, 253

JULIEN Charles-André, 18, 28, 46, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 114, 115, 116, 119, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 135, 162, 164, 182, 185, 203, 226, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 260, 261, 293, 311, 317, 323, 327, 424, 534, 580, 737, 743, 770, 787, 806, 809, 825, 826, 827, 828, 849, 879, 896, 897, 900, 903

JUVING Alexandre, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 81, 86, 95, 104, 107, 112, 137, 140, 145, 146, 155, 224, 226, 229, 247, 348, 897

KACEM Kadda, 582, 694, 695, 705, 717, 729

KADI Mohammed, 573

KAPPÈS Albert, 277, 428, 435

KARSENTY Albert, 75

KARSENTY Armand, 155, 180, 527, 554

KEMAL Mustafa, 220, 700

KESSIS Fernand, 506, 520, 529, 595, 604, 715, 800, 802, 809, 816

KESSOUS Mohammed el-Aziz, 16, 488, 489, 518, 555, 556, 564, 565, 606, 640, 646, 680, 681, 686, 692, 694, 695, 697, 702, 704, 711, 716, 718, 723, 730, 733, 734, 735, 736, 739, 744, 745, 748, 749, 750, 776, 804, 824, 835, 861

LA ROCQUE François (de), 522, 578

LABORDE Louise, 626

LACOMBE, 937

LACOSTE Robert, 809, 810, 827

LADREIT DE LACHARRIÈRE Jacques, 524, 530

LAGROSILLIÈRE Joseph, 567, 568, 572, 639, 835

LAÏMÈCHE Sied Ahmed, 567

LALOUT M'hamed, 478, 481, 482, 518, 542, 555, 576, 714, 751

LAMBERT Gabriel, 15, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 411, 412, 418, 419, 421, 422, 424, 425, 426, 434, 481, 507, 516, 522, 523, 538, 539, 545, 563, 564, 571, 599, 600, 633, 634, 637, 638, 640, 664, 720, 721, 723, 736, 813, 815, 964, 967

LAMONEDA Ramón, 669, 670

LAMOUDI Lamine, 547, 711

LARGO CABALLERO Francisco, 391, 633, 669, 670, 861, 906

LARRIBÈRE Pierre, 121, 127, 252

LAURENT Charles, 520, 588

LÉANDRI Jean, 340, 605

LEBHAR Henri, 420, 424

LECACHE Bernard, 15, 529, 549, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 566, 575, 588, 605, 606, 713, 715, 754, 832, 926

LECHANI Mohand, 216, 448, 552, 783, 806, 852

LECLAIRE, 407

LÉCLUSE Amédée, 134, 135, 136, 152,
 155, 156, 158, 159, 160, 170, 282, 296,
 604, 615
 LÉONARD, 79
 LESCOUTRA Jean, 8, 274, 306, 310, 311,
 312, 319, 363, 364, 365, 448, 449, 459,
 471
 LÉVY Sadia, 535, 543, 553, 554, 602, 665
 LIBÉRATO Tizzano, 175, 304, 315, 424
 LISBONNE Alfred, 104, 107, 147, 152,
 311, 312, 364, 478, 490
 LISBONNE Gaston, 364, 421, 427, 478,
 518, 519, 534, 600, 601, 847
 LLOPIS Rodolfo, 394, 664, 665, 670, 907
 LONGUET Jean, 89, 121, 234, 456, 581,
 743, 892
 LORiot Fernand, 114, 115
 LOUBET DE BAYLE Louis, 175, 615
 LUFTI-AL-MANFALUTI Mustafa, 704
 LUGLIA Marius, 339, 420, 422, 600, 601
 LYAUTEY Hubert, 251
 MABED Benaouda, 541, 547, 553, 729,
 751
 MACÉ Jean, 150
 MAHDAD Abdelkader, 754, 804
 MAHIEDDINE Lahouari, 607
 MAKACI Kaddour, 440, 474, 552, 568,
 709
 MALE Fernand, 600
 MALLARMÉ André, 148
 MALVY Edmond, 100, 525, 638, 665, 908
 MARFAING Marcel, 312, 431
 MARIE Gustave, 128, 526, 528, 566
 MAROUF Boumediene, 33, 570, 581, 683,
 872, 873
 MARQUET Adrien, 425, 799
 MARTINEZ Antoine, 505
 MARX Karl, 159, 621, 698, 777
 MASSON, 103, 113
 MATTEI Jean, 546, 615, 657
 MAYER Daniel, 801
 MAZOYER Étienne, 252
 MEDJOUBA Mahdi, 284, 373, 517, 562
 MÉGIAS Jean, 74, 104, 105, 132, 958, 959
 MEKKI Ahmed, 482, 538, 541, 571, 572,
 739
 MEKKI Bachir, 712, 733, 751
 MÉNUDIER Paul, 15, 284, 295, 308, 314,
 315, 328, 330, 331, 332, 376, 380, 390,
 401, 411, 412, 422, 434, 551
 MERAD Ahmed, 16, 441, 483, 536, 695,
 696, 700, 711, 732, 735, 738, 760, 765,
 884
 MERZOUK Mohammed, 573, 694, 718,
 725, 726, 734, 781, 884
 MEYNIER Gilbert, 22, 23, 63, 71, 85, 86,
 90, 92, 93, 97, 98, 100, 107, 119, 141,
 203, 205, 206, 207, 228, 233, 241, 242,
 245, 248, 252, 258, 260, 311, 827, 868,
 873, 877, 883, 885, 899
 MICHEL Joseph, 79, 80, 81, 83
 MIRAILLES François, 368, 383
 MOLLE Jules, 107, 125, 126, 128, 132,
 136, 147, 149, 150, 152, 154, 155, 160,
 181, 183, 197, 256, 258, 267, 284, 295,
 296, 297, 298, 301, 302, 303, 304, 306,

307, 308, 314, 315, 316, 317, 327, 331,
345, 366, 372, 380, 390, 400, 401, 411,
431, 434, 454, 455, 476, 478, 549, 551,
720, 796, 814, 815, 962

MOLLET Guy, 25, 27, 807, 808, 809, 810,
903

MONGIN Jules, 138, 140, 143, 164, 197

MORE-CHEVALIER Paul, 567

MORINAUD Émile, 239, 246

MOULESSEHOUL CHAFFAÏ HABRI,
726

MOUTET Marius, 203, 204, 209, 230,
231, 250, 258, 260, 476, 770, 826, 893,
896

MUNCH Georges, 517

MUSELLI Pascal, 180, 293, 296, 298,
326, 466, 548, 641

MUSSOLINI Benito, 654, 683, 1004

NAEGELEN Marcel-Edmond, 808

NEGRIN Juan, 660, 669

OLIVI DE BAILLEUL, 257

OLLIVIER Marcel, 245

OLLIVUER Marcel, 245

PAINLEVÉ Paul, 136, 175, 250, 329

PALACIO Léo, 652, 653, 654, 656, 757

PAMART Charles, 132, 139, 140, 143,
144, 183, 352, 395, 399, 405, 406, 505

PAOLI Jean-Marie, 130, 153

PARÈS Michel, 317, 327, 328, 332

PAUL Bernard, 142

PAZ Maurice, 580, 777

PELLEGRIN Gaspard, 304, 464

PELLERIN Raymond, 304

PEREZ, 15, 79, 80, 414, 415, 416, 417,
418, 525, 638, 907

PÉRILLAT Gaston, 143

PERSILLE Henri, 388, 410, 427, 465, 615,
761

PERTUIS Georges, 515, 536, 600, 601,
964

PESTRE Gaston, 319, 325

PÉTAIN Philippe, 251, 799

PETIT Claude, 105, 146

PETITBON Marcel, 86, 87

PEYROTON Marcel, 767, 782

PIVERT Marceau, 468, 579, 645, 646,
647, 648, 649, 893

PLAZA François, 141, 142, 143, 300, 399,
635

POINCARÉ Raymond, 147

PONS, 171, 176

POQUET Joseph, 119, 124, 126, 135, 534

PRADI Paul, 76, 78, 79

PRESIOZI Laurent, 757

PRIETO Indalecio, 669

PRIMO DE RIVERA Miguel, 181, 389

RABIER Maurice, 277, 353, 427, 428,
435, 504, 517, 575, 595, 597, 641, 800,
801, 802, 807, 810, 973

RADIGUET Paul, 286

RAIBALDI Léon, 133, 528

RAMADIER Paul, 807

RAMOIGNINO Joseph, 619

RAMOIGNINO Marie-Rose, 626

RAMOGNINO Pierre, 46, 506, 510, 511, 599, 626, 741, 742, 800, 801, 802, 809, 852

RÉAL Jean, 534

RÉGIS Marcel, 17, 576, 679, 758, 767, 768, 800, 1013

RENAUDEL Pierre, 372, 425, 465, 743

REYNAUD René, 119

RIVIÈRE Dominique, 551

ROCHARD Joseph, 183, 305

RODE épouse BERTRAND Denise, 351, 354, 626, 627, 628, 754

RODRIGUEZ Antonio, 95

RODRIGUEZ Manuel, 672

ROLAND Lucien, 14, 71, 76, 77, 86, 87, 89, 90, 112, 113, 164, 167, 172, 173, 174, 270, 275, 276, 277, 293, 294, 298, 304, 315, 316, 372, 377, 378, 394, 832, 845, 888, 892, 893, 920

ROMERA Miguel, 391

ROUGEMONT Ernest (de), 174, 183, 300, 304, 340, 344, 367, 605, 615

ROUX-FREISSINENG Pierre, 105, 106, 146, 148, 149, 154, 293, 296, 298, 326, 329, 958

ROUZÉ Michel, 517, 533, 534, 535, 569, 574, 575, 577, 578, 580, 581, 583, 647, 648, 649, 650, 660, 782

RUIZ María Luisa, 660

SABIANI Simon, 814, 890

SADOUL Jacques, 116

SAFAROV Georgii, 247

SAFIR El Boudali, 552, 556, 568, 606, 695, 696, 704, 716, 717, 718, 730, 738, 739, 748, 752, 781, 783

SAHRAOUI, 99

SAINT-LANNE Émile, 74, 80, 142

SANCHEZ Joseph, 685

SANTAMARIA François, 172, 305

SANTAMARIA Joseph, 172, 183, 305, 352, 421

SARTOR Maria, 354

SAUMONEAU Louise, 276, 284, 349, 350, 380

SAURIN Paul, 71, 516, 563, 774, 841, 973

SCHAEFFER Firmin, 521, 577, 578

SCHMITT Paul, 94, 177, 317, 318, 338, 340, 354, 406, 452, 534, 801

SEFOUNI BENAMAR, 693, 695, 712, 733

SERFATY Albert, 162

SERRES Pascal, 128, 137, 517

SÉVILLA Antoine, 354

SICRE Adolphe, 107

SIERRA RUSTARAZO Tomás, 656

SIERRA Tomás, 390, 656

SMITH, 79

SOUIAH Ahmed, 257, 482

SOULERY Charles, 225

SOUQUET Alexis, 217, 341

SOUVARINE Boris, 114, 119

SPIELMANN Victor, 251

SPORTISSE Lucien, 425, 433, 434, 505, 606, 900

SUCH Denis, 94

TABAROT, 176, 177, 402, 413, 418, 534, 638

TABART H. P., 78, 81, 228

TAILLEFER, 74

TALEB Abdeslam, 206, 232, 323, 335, 542, 692, 725

TALEB Djilali, 542, 680

THIVRIER Isidore, 170

THOREZ Maurice, 286, 407, 408, 410, 536, 899

TLILI Béchir, 70, 120, 223, 259, 457, 873, 898

TORDJMANN Maklouf, 641

TORDJMANN Salomon, 94, 99, 111, 112, 124, 126, 185

TORRECILLAS Jean, 145, 298, 327, 397, 398, 399, 400, 402, 508, 597, 962

TOUIL Mohammed, 567

TRONC Ernest, 152, 154, 158, 160, 162, 171, 173, 340, 420, 615

TROTSKY Léon, 247, 261

TROUIN César, 75, 83, 85

TRUILLOT Alexis, 72

UNAMUNO Michel de, 181

URBAIN Ismaïl, 67, 68, 877, 897

VAILLANT-COUTURIER Paul, 119, 128

VALLEUR Alfred, 181, 278, 318, 321, 323, 426, 484, 485, 516, 567, 573, 583, 600, 728, 969

VALLORD Léon, 517

VARENNE Louis, 190

VENTURINI Jean, 127, 137, 138, 252

VIGNAUX Raoul, 15, 310, 311, 317, 367, 368, 369, 374, 378

VILLAIN Raoul, 134

VINCENT Lisette, 347, 626, 628, 634, 645, 648, 650, 654, 655, 801, 882

VIOLLETTE Maurice, 181, 189, 252, 258, 324, 329, 449, 454, 470, 471, 475, 476, 477, 487, 489, 540, 541, 542, 547, 562, 565, 566, 567, 576, 586, 682, 761, 769, 774, 787, 828, 861, 902

WILSON Woodrow, 63

ZAHIRI Saïd, 483, 484, 525, 535, 537, 544, 545, 546, 554, 555, 568, 582, 643, 721, 736, 743, 744, 747, 754, 821

ZANNETTACCI Nicolas, 237, 418, 423, 425, 433, 490, 491, 515, 518, 583, 597, 658, 667, 964

ZAOUI Jacques, 523, 524, 525, 528, 813

ZBENTOUTE Mohammed, 643, 689, 698, 714, 733, 734, 739, 750, 754, 781, 784, 785, 1013

ZÉTOUNI, 99

ZINOVIEV Grigori, 120

ZYROMSKI Jean, 464, 645, 646